1 f

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLV^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XI. — 1^er SEPTEMBRE 1875.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLV^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME ONZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1875

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLV^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME ONZIÈME

1^er SEPTEMBRE 1875

1^re LIVRAISON

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17.

LONDRES

BAILLIÈRE TINDAL ET COX
20 King William street, Strand.

DAVID NUTT
270 Strand.

WILLIAMS ET NORGATE,
Covent Garden.

BARTHÈS ET LOWEL
14 Great Marlborough-street.

DULAU ET C^ie
37 Soho sq.

KOLCKMANN
1, Princes-street, Cavendish square.

P. ROLANDI,
20, Berners-street, Oxford-street.

BRUXELLES, A. DECQ. — LA HAYE, BELINFANTE FRÈRES. — LEIPZIG, A. TWIETMEYER, BROCKHAUS, JUNG-TREUTTEL. — BERLIN, DIRECTION DES POSTES, A. ASHER ET C^o. VIENNE, BROCKHAUS, GÉROLD, FAESY ET FRICK. — SAINT-PÉTERSBOURG, MELLIER, ISSAKOFF. MOSCOU, GAUTIER. — TURIN, BOCCA. — MILAN, DUMOLARD. — FLORENCE, VIEUSSEUX. MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE. — BARCELONE, VERDAGUER. NEW-YORK, CHRISTERN, H.-P. SAMPERS. — BOSTON, SCHOENHOF ET MOELLER. SUÈDE ET NORVÉGE, C. E. FRITZE. — ODESSA, GEORGES ROUSSEAU.

1875

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1875.

I. — UN MARIAGE DANS LE MONDE, PREMIÈRE PARTIE, par **M. Octave Feuillet,** de l'Académie Française.

II. — LA GRÈCE ET LA TURQUIE EN 1875, par **M. Émile Burnouf.**

III. — LES ORIGINES DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE. — II. — L'ÉGLISE ET L'ART ANTIQUE, par **M. Gaston Boissier.**

IV. — LES ALSACIENS-LORRAINS EN ALGÉRIE ET LES NOUVEAUX VILLAGES FONDÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION, par **M. L. Louis-Lande.**

V. — L'INVENTION DE L'ÉCRITURE, LES ORIGINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES ALPHABETS, par **M. Alfred Maury,** de l'Institut de France.

VI. — L'AVENIR DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE, par **M. René Millet.**

VII. — UNE VISITE AUX ÉGLISES RATIONALISTES DE LONDRES, par **M.** le comte **Goblet d'Alviella.**

VIII. — UN NOUVEAU CULTE EN ALLEMAGNE. — LA FÊTE D'ARMINIUS.

IX. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

X. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

TABLE DE LA *REVUE DES DEUX MONDES,* DE 1831 A 1874.

Cette Table, maintenant publiée, forme un volume de près de 500 pages, qui est expédié à nos souscripteurs contre la somme de 3 francs.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 1er septembre 1875 sont priés de le renouveler, pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la REVUE.

Toute reproduction des travaux de la REVUE DES DEUX MONDES *est interdite.*

11271

UN

MARIAGE DANS LE MONDE

I.

Mme de La Veyle, veuve du contre-amiral de Lauris, avait épousé en secondes noces le général marquis de La Veyle. Heureuse à son gré dans ces deux unions successives, la marquise s'était fait un devoir pieux et divertissant à la fois de propager le goût d'une institution dont elle n'avait eu elle-même qu'à se louer. Elle s'occupait avec passion de marier les gens. Sa considération personnelle, ses grandes relations, ses succès remarqués dans quelques opérations difficiles, lui avaient conquis la confiance du public. Elle avait en outre, comme elle le disait elle-même, une bonne enseigne à sa porte : c'était sa belle-fille, Louise de Lauris. M. de Lauris était officier de marine; ses absences fréquentes et prolongées imposaient à sa jeune femme un rôle délicat dont elle s'acquittait avec un mérite qui faisait grand honneur au discernement de sa belle-mère.

Mme de La Veyle recevait le jeudi soir. Ses jeudis étaient froids, quoiqu'on y fît de la musique. On y respirait un air de mystère. On y voyait passer des inconnus en cravate blanche qui souvent ne revenaient pas. Des jeunes filles éclataient subitement en sanglots sans qu'on sût pourquoi. Tout cela jette de la glace dans un salon. Ce soir-là, la marquise accomplissait une œuvre de pure charité : il s'agissait d'un mariage d'une classe inférieure dont elle n'attendait réellement qu'une satisfaction de conscience. Un cousin pauvre du général, qu'on nommait simplement Édouard dans la maison, devait être offert à la fille d'un professeur de Sainte-Barbe. Édouard était un jeune homme gauche, timide, et d'un physique médiocre qu'il n'était pas facile de produire avec éclat. Cependant

il était musicien; il jouait passablement de la flûte. Mme de La Veyle avait décidé qu'il se présenterait sous ce caractère. — Mon Dieu! disait-elle, je sais bien que la flûte est un instrument qui ne parle pas beaucoup à l'imagination, mais c'est encore le côté brillant de ce pauvre Édouard.

Il était donc entendu qu'Édouard exécuterait dans la soirée un morceau de flûte avec le concours du général et de Mme de Lauris. Le moment venu, Mme de Lauris donna le *la* sur le piano, et le général sur son violoncelle. Édouard, après avoir essayé de prendre l'accord, traversa soudain le salon d'un pas discret, s'agenouilla devant la cheminée, démonta sa flûte et en fit chauffer les fragmens avec précaution.

— Qu'est-ce que c'est? dit Mme de La Veyle pendant que la fille du professeur échangeait avec sa famille des regards soucieux, qu'est-ce que c'est donc, mon ami? Quelle singulière occupation!.. Pourquoi faites-vous chauffer votre flûte?

— C'est pour en hausser le diapason, ma cousine, dit Édouard.

— Comment! vous croyez?.. Quelle drôle de chose!.. Cela me paraît bien bizarre,... bien invraisemblable, mon ami. Enfin tout est possible!

Édouard, intimidé par le silence contraint du public, se releva un peu à la hâte, et prit de nouveau l'accord que le général et Mme de Lauris lui donnaient avec une bienveillance infatigable. Son oreille n'étant pas encore satisfaite, il alla reprendre son humble posture devant la cheminée, et exposa une seconde fois les fragmens de sa flûte à la chaleur du foyer. Cette malheureuse récidive fit naître dans l'assistance un sourd murmure où la réprobation se mêlait à l'hilarité. La fille du professeur, plus rouge qu'une tomate, attacha sur sa mère un œil suppliant.

— Mon cher Édouard, dit alors la marquise, en voilà assez. Nous ne pouvons pas passer la soirée à vous voir chauffer votre flûte. C'est impossible, vous devez le comprendre. Il vaut mieux renoncer;... ce sera pour une autre fois, mon ami,... pour une autre fois.

Après ce pénible incident, la conversation ne pouvait être que languissante. La famille du professeur ne tarda pas à prendre congé. Le pauvre Édouard replaça mélancoliquement sa flûte dans son étui de maroquin, essuya son front défait et disparut.

— Belle séance! dit le général en sortant lui-même presque aussitôt pour gagner sa chambre.

Un seul personnage restait alors dans le salon en compagnie de Mme de La Veyle et de sa belle-fille. C'était un jeune homme d'une trentaine d'années, bien fait, élégant et de haute mine. Les péripéties de la soirée paraissaient lui avoir complétement échappé. Son

visage froid et fier n'avait accordé aucun signe d'intérêt ou même d'attention au drame subalterne que nous venons d'esquisser. Il ne vit partir ni Édouard, ni la famille du professeur, se souleva seulement un peu sur sa chaise quand le général sortit, puis se remit tranquillement à crayonner des têtes de Turcs sur un album.

— Monsieur de Rias, lui dit tout à coup Mme de Lauris, et mes vers, à propos?.. Quand?

— A l'instant même, madame, si vous voulez.

— Oh! un impromptu alors?.. bravo! — Elle poussa devant lui l'album réservé aux poètes, et le jeune homme, après deux minutes de réflexion, y écrivit fort couramment quelques lignes. Puis il présenta l'album à Mme de Lauris en la saluant de la tête.

— Qu'est-ce qu'il vous dit, ce monsieur? demanda Mme de La Veyle s'arrachant à ses sombres méditations.

— Voilà, maman! dit la jeune femme, et elle lut avec gravité :

La demoiselle que ce soir
Ma marraine avait invitée
N'a pris aucun plaisir à voir
Édouard ou la Flûte enchantée.

— Hon! mauvais garçon,... dit la marquise. Au lieu de me retourner cette flûte comme un poignard, vous feriez mieux de m'expliquer votre conduite, qui, décidément, n'est pas naturelle.

— Comment, chère madame?

— Mon Dieu! mon cher Lionel, je ne m'abuse pas sur mes jeudis... Je sais qu'ils ne peuvent pas avoir grand attrait pour vous;... quand vous êtes deux ans sans vous souvenir qu'ils existent, je trouve cela tout simple,... mais depuis quelque temps vous n'en manquez pas un, et je vous avoue que cela me paraît moins simple. Voyons, franchement, mon ami, quel est votre objet? Pour qui ou pourquoi montrez-vous cette assiduité? Venez-vous pour séduire ma belle-fille ici présente, — ou pour que je vous marie?

— Mais d'abord, ai-je le choix? dit Lionel.

— Dois-je sortir, maman? s'écria gaîment Mme de Lauris en développant son cou de cygne, et en montrant sa jolie tête par-dessus son métier à tapisserie.

— Madame et chère marraine, dit M. de Rias, retenez Mme de Lauris, je vous en prie, — puisque vous allez, suivant toute apparence, me prêcher le mariage, ne vous privez pas d'un si puissant argument.

— Vrai? vous y pensez donc, mon ami? dit la marquise, dont les yeux rayonnèrent. Eh bien! vous me charmez... positivement vous me charmez! Voilà une compensation délicieuse aux désagré-

mens de cette soirée... Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher Lionel, avec quel zèle je me mettrai à votre disposition, par amitié pour vous d'abord, puis en souvenir de votre pauvre mère;... mais vraiment, mon ami, puisque nous avons à causer,... si ma belle-fille vous gêne?..

Mme de Lauris se leva à demi, et étendit ses bras comme deux ailes, dans une attitude d'interrogation souriante et de soumission toute prête.

— Non, non, je vous en conjure, reprit Lionel; la présence de Mme de Lauris ne m'est pas seulement agréable,... elle m'est utile,... elle me soutient dans cette épreuve; elle me montre le mariage sous un jour...

— Ah! permettez, mon ami, dit la vieille marquise, il ne s'agit pas de faire la cour à Mme de Lauris, sous le prétexte d'un mariage fictif... Vous ne me prendrez pas à ce jeu-là... Au surplus, restez toujours, ma fille,... nous allons bien voir.

— C'est ça, dit la jeune femme en se replaçant à son métier.

— Voyons, mon ami, reprit Mme de La Veyle, est-ce sérieux? êtes-vous décidé à faire une fin?

— Je n'ai pas grande fin à faire, dit modestement M. de Rias; mais j'ai toujours eu l'intention de me marier un jour, comme c'est l'usage dans ma famille... Or j'ai trente ans et je trouve sage et décent de me présenter à l'autel, pendant que je suis encore présentable... Voilà... J'ajoute, pour calmer Mme de Lauris, qui me lance des regards terribles, que je puis être attiré vers le mariage par des considérations d'une nature moins positive,... que je ne suis pas étranger à certains sentimens honnêtes et tendres, bien que je n'aime pas à en faire parade; que je puis être hanté comme un autre par des images de douce intimité et de bonheur domestique; que l'idée d'apercevoir en rentrant chez moi une jeune tête gracieuse et fidèle penchée sous une lampe ou sur un métier à tapisserie ne m'est nullement indifférente, et qu'enfin je serais heureux de voir remplie d'une manière si digne et si charmante la place vide que ma mère a laissée dans ma maison.

— Tout cela est parfait, dit la vieille dame. Je vous dirai même que vous m'attendrissez... Votre main, mon cher enfant.

M. de Rias baisa respectueusement la main qu'elle lui tendait, et reprit en riant : — Reste le chapitre des objections!

— Quelles objections, mon ami? Au surplus, mon Dieu, ne me les dites pas, vos objections... Je les connais... Il y a des mariages qui tournent mal, n'est-ce pas? Il y a de mauvais ménages dans le monde?

— Il y en a même beaucoup, dit Lionel.

— Et ensuite? Que voulez-vous y faire? Certainement il y a des méchans,... il y a des sots,... il y a des maladroits... Eh bien! tant pis pour eux.

— Vous ne prétendez pas me faire croire, chère madame, qu'il dépende toujours d'un homme d'être heureux ou malheureux en ménage?

— Je vous demande bien pardon,... je prétends vous le faire croire, car c'est la vérité... Voyez donc les femmes des marins, mon ami. Pourquoi sont-elles toutes des modèles de bonne tenue et de bonne conduite? — Saluez, ma fille! — Parce que leurs maris ne sont pas là pour gâter la situation!

— Allons, ma chère marraine, vous m'avouerez bien qu'il y a des femmes qui sont des monstres, et que les maris, présens ou absens, n'y changent rien!

— Mais non, mon ami, il n'y a pas de monstres, — ou du moins ils sont très rares,... excessivement rares... C'est une manie qu'ont les hommes aujourd'hui de soutenir que toutes les femmes sont des monstres de naissance... C'est commode,... on n'est plus responsable! — Au reste, vous pouvez être certain que je ne vous donnerai pas un monstre... Ça, j'en réponds... Louise, poursuivit-elle en s'adressant à sa belle-fille, sais-tu à qui je songe pour lui?

La jeune femme leva vers le plafond ses grands yeux clairs, et les ramenant soudain sur sa belle-mère : — Marie! dit-elle.

— N'est-ce pas?.. C'est-à-dire qu'on les voit ensemble... Cela vous saisit,... il y a longtemps au reste que ce mariage-là est fait dans ma tête.

— Marie, dit M. de Rias, est un joli nom quand il est bien porté; mais permettez-moi une question : M^lle^ Marie est-elle Parisienne?

— Tout ce qu'il y a de plus parisien, dit M^me^ de Lauris.

— Cela suffit. Je repousse formellement sa candidature.

— Parce que? dit la marquise.

— Parce que je sais comment les jeunes filles sont élevées à Paris, et, sans me faire de grandes illusions sur l'innocence des champs, je crois mettre une bonne chance de mon côté en prenant ma femme en province.

— Ah! mon ami, ne faites donc pas ça! s'écria la marquise. Pour Dieu, ne faites pas ça! Quelle idée! prendre sa femme en province... comme on y prend ses domestiques!.. Savez-vous ce qui arrive aux domestiques qu'on fait venir de province? Paris les grise, la tête leur craque, et ils sont pires que d'autres... Vous aurez une femme gauche, qui ne saura pas se mettre, qui aura des mains rouges, qui vous couvrira de honte... et qui ne vous en trompera pas moins, tout comme une autre!.. Non! voyez-vous, mon ami, en réalité, il

y a des dangers partout... Encore faut-il choisir les moins ridicules.

— Mais en vérité, chère madame, s'écria Lionel avec un éclat plaisant, je ne vous comprends pas! Je me figurais que vous alliez m'exciter, m'encourager, et tout ce que vous me dites est effrayant!

— Je vous assure, maman, dit Mme de Lauris en riant de tout son cœur, que vous n'êtes guère engageante.

— Que veux-tu que je lui dise, ma chère? Il voudrait, comme tous les hommes du reste, qu'on lui offrît sur un plat d'argent un mariage sans inconvéniens, sans dangers, sans mauvaises chances... Eh bien! je n'en tiens pas de ce genre-là, parce qu'il n'y en a pas. Règle générale, mon ami, je ne marie que des gens qui réunissent des élémens suffisans de convenance et de bonheur. Je connais par exemple une jeune fille bien née, bien douée, qui peut faire une femme admirable; je connais d'autre part un jeune homme distingué, plein d'honneur, à peu près charmant,... c'est vous, par parenthèse;... je les marie, voilà mon affaire, le reste les regarde... Je te marie, Dieu te guérisse! D'ailleurs écoutez, mon cher Lionel, au point où vous en êtes, vos réflexions, vos objections, vos raisonnemens, tout cela ne sert à rien. Vous nous avez dit vos symptômes; ils sont décisifs. Vous êtes mûr, laissez-vous cueillir et ne vous débattez pas!

— Mais véritablement, dit Lionel d'un ton sérieux, je ne suis pas aussi décidé que vous me faites, et je désire y penser encore.

— Vous le pouvez, mon ami; seulement, pendant que vous y penserez, mon oiseau rare peut s'envoler.

— Ah!.. qu'il s'envole! dit le jeune homme en saisissant son chapeau comme pour se retirer; mais il ne se retira pas, et, s'adossant à la cheminée, il soupira longuement et reprit avec une sorte de murmure mélancolique : — Me marier,... soit! mais je ne demande pas à me marier demain matin!

La vieille marquise se tourna vers Mme de Lauris, et lui dit avec une gravité comique : — Vous assistez, ma fille, à une scène touchante, les dernières convulsions d'un célibataire!

Lionel se mit à rire : — Voyons, reprit-il, comment a-t-elle été élevée, votre jeune personne?

— Mon ami, dit la vieille marquise, elle a été élevée dans une tour... par les fées,... ça vous convient-il?

— Est-elle de vos amies, madame? demanda le jeune homme à Mme de Lauris.

— Oui, monsieur; je l'aime beaucoup.

— C'est quelque chose.

— Oh, mon Dieu! s'écria la marquise, voilà bien assez de mys-

tère. Elle n'est pas seulement son amie, elle est sa cousine,... et, pour ne pas la nommer, c'est Mlle Fitz Gérald.

— Mlle Fitz Gérald?

— Oui;... qu'avez-vous à dire?

— Que ce serait une alliance aussi honorable qu'avantageuse;... mais vous êtes sûre qu'il y a une demoiselle Fitz Gérald?.. Je crois bien avoir aperçu autrefois un enfant chez les Fitz Gérald,... seulement je pensais que c'était un garçon.

— Eh bien! c'est une fille.

— Mais où la voit-on?

— On la voit partout où on se voit,... mais, il est vrai, depuis deux ans seulement, — depuis que vous êtes en deuil, — de sorte que vous pouvez en effet ne pas la connaître.

— Vous souvenez-vous, dit Mme de Lauris, de ma pauvre petite belle-sœur?

— Mme de Kévern? Certainement!.. Pauvre jeune femme! Elle était charmante.

— Eh bien! Marie Fitz Gérald est une personne dans ce genre-là. Je trouve même qu'elle lui ressemble physiquement,... n'est-ce pas, maman?

— Si on veut, dit la marquise; mais enfin elle est très bien. Au surplus, mon ami, vous en jugerez prochainement par vos yeux, car je me propose de faire pour vous une chose héroïque. Marie et sa mère sont en ce moment à leur campagne, près de Melun. Ce pauvre Kévern, le frère de ma belle-fille, a un petit château dans leur voisinage, et il l'a mis à notre disposition en son absence. C'est un endroit que je n'aime pas; mais j'irai avec Louise m'y installer pour quelques jours. Vous viendrez nous y voir, et la présentation se fera tout naturellement; est-ce convenu?

— Je suis confus de votre bonté, dit Lionel; mais je voudrais bien que cette démarche ne m'engageât pas d'une manière absolue.

— Mon Dieu! quel homme! on ne vous épousera pas malgré vous, mon cher ami, soyez donc tranquille... D'ailleurs, vous-même, vous pouvez très bien ne pas plaire... Ça vous étonne, mais enfin vous pouvez très bien ne pas plaire! Ainsi personne n'est engagé. Voulez-vous sonner, mon ami? Revenez demain dans la journée, nous achèverons d'arrêter nos projets.

M. de Rias renouvela ses remercîmens, fit ses révérences, et se retira, laissant Mme de Veyle et sa gracieuse belle-fille livrées à cette douce excitation qu'éprouvent les femmes jeunes ou vieilles quand elles sont mêlées même indirectement aux aventures où l'amour est appelé à jouer un rôle.

II.

Mme Fitz Gérald, veuve d'un conseiller d'état, avait été fort belle, et l'était encore, bien qu'elle eût atteint quarante-cinq ans. Lorsqu'aux premiers soleils de mars ou d'avril elle sortait de ses fourrures et daignait descendre le boulevard, de la rue de la Paix à la Madeleine, en compagnie de sa fille, les promeneurs, qui s'écartaient sur leur passage avec une déférence involontaire, pouvaient se faire une idée de l'élégance parisienne dans sa pureté suprême. La mère et la fille, quoique peu habituées à la marche, s'avançaient d'un pas ferme et sûr, fendant la foule avec une souveraine indifférence, et échangeant quelques paroles d'une voix brève et haute, comme si elles eussent été en tête-à-tête dans leur parc. Leurs toilettes, quoique merveilleusement assorties à leurs âges, avaient entre elles de secrets et charmans rappels; leurs démarches se répondaient harmonieusement; elles laissaient sur leur passage une odeur de fleurs de serre, et semblaient purifier l'asphalte qu'elles foulaient. Les étrangères étudiaient d'un œil jaloux la mise, les mouvemens, les allures royales de ces deux Parisiennes parcourant leur empire, et désespéraient avec raison de jamais les imiter.

Quoique restée veuve de bonne heure et dans tout l'éclat de sa beauté, Mme Fitz Gérald était parvenue à doubler le cap de la maturité avec une réputation parfaitement nette. Sans être armée de principes très solides ni très élevés, elle avait au plus haut degré la religion des hermines et des femmes du monde, l'horreur des taches. Elle appliquait à l'ordre moral les goûts et les répugnances qu'elle portait dans le soin physique de sa personne. Tout désordre, toute souillure révoltaient ses instincts et ses habitudes. Le mal pour elle n'était pas seulement le mal, il était surtout l'inconvenance. S'il ne faut pas exagérer la valeur morale de cette manière de sentir, il ne faut en méconnaître ni la délicatesse, ni la valeur pratique. Elle est l'unique sauvegarde de bien des femmes. C'est un charme qui ressemble à la vertu.

Un oncle de son mari, le comte Patrice Fitz Gérald, s'était dévoué au service de la jeune veuve avec une courtoisie chevaleresque, et s'était fait son guide et son protecteur dans le monde jusqu'au jour où elle put y présenter sa fille. A dater de ce moment, le comte Patrice rentra avec bonheur dans son château de Fresnes, et sa nièce prit l'habitude d'y venir passer avec lui quelques mois de l'été.

Ce fut là que Mme Fitz Gérald reçut, par une belle matinée de juillet, l'intéressante communication que la marquise de La Veyle lui avait déjà fait pressentir par une mystérieuse missive. Cette ouver-

ture matrimoniale fut accueillie avec un enthousiasme à peine dissimulé par la réserve que commandait la circonstance. Mme Fitz Gérald essaya de murmurer que sa fille était bien jeune encore, qu'elle avait à peine dix-neuf ans, qu'elle était d'ailleurs fort recherchée et en situation de faire son choix à loisir. Puis finalement, oubliant toute bienséance dans son élan maternel, elle sauta au cou de sa vieille amie et fondit en larmes. Lionel de Rias était en effet par son nom, sa fortune, son mérite et ses agrémens personnels, un de ces gendres que les mères se plaisent à invoquer dans leurs rêves.

Le comte Patrice fut naturellement appelé au conseil, et ne se montra pas moins sympathique à ce projet d'alliance. On prit quelques jours pour en causer à l'aise et pour traiter toutes les questions de convenance et d'intérêt. La marquise était installée dans une agréable maison de campagne qu'on appelait le Pavillon, et qui appartenait au frère de sa belle-fille : le Pavillon n'étant situé qu'à deux ou trois kilomètres de Fresnes, on put, grâce aux faciles relations de voisinage, multiplier les conférences intimes sur ce sujet délicat, sans éveiller la curiosité de Mlle Marie Fitz Gérald, et sans intéresser sa sensibilité. Elle pouvait ne pas plaire à Lionel, et Lionel pouvait ne pas lui plaire. Il était donc de la dernière importance de lui épargner des agitations prématurées et toujours peu convenables chez une jeune personne. Pendant que les grands parens se livraient à leurs pourparlers, la jeune Mme de Lauris était chargée d'amuser Mlle Marie, et elle s'acquittait de sa tâche en conscience, trop sage et trop discrète elle-même pour trahir les secrets de l'école.

On avait gagné ainsi le jour fixé pour la première entrevue des deux jeunes gens, avec l'heureuse certitude que Mlle Marie affronterait cette épreuve dans la plus entière liberté de cœur et d'esprit. On ne négligea du reste aucune précaution pour ôter à cette entrevue toute apparence officielle et pour lui donner le caractère d'une improvisation soudaine du hasard. Bien que l'arrivée de M. de Rias chez sa marraine, parmi beaucoup d'autres allans et venans, n'eût rien que de fort naturel, les billets suivans, convenus à l'avance, furent échangés entre le Pavillon et le château de Fresnes dans la matinée de ce jour solennel.

MADAME DE LA VEYLE A MADAME FITZ GÉRALD.

« Ma chère Clarisse,

« Ne comptez plus sur nous aujourd'hui pour dîner. Il m'arrive du monde par le train. Ce sont des gens fort aimables assurément,

mais qui auraient pu mieux choisir leur jour, et surtout me prévenir. Je déteste les surprises les plus agréables. Regrets tendres, ma belle. »

MADAME FITZ GÉRALD A MADAME DE LA VEYLE.

« Amenez-moi, chère amie, vos gens fort aimables. Dites-m'en seulement le chiffre à cause de mon couvert. — Je vous embrasse, mon amie. »

MADAME DE LA VEYLE A MADAME FITZ GÉRALD.

« Ma belle amie, mes gens aimables ne sont qu'un. C'est mon filleul Lionel de Rias; mais enfin je ne puis le laisser dîner seul, et je ne puis vous l'amener. Il ne vient que pour un jour, et il n'a pas apporté d'habit. — Affectueux désespoir. »

MADAME FITZ GÉRALD A MADAME DE LA VEYLE.

« Chère amie, amenez M. de Rias comme il est. Mon oncle restera en jaquette pour le mettre à l'aise. Venez de bonne heure, nous ferons une promenade. — *Yours for ever.* »

MADAME DE LA VEYLE A MADAME FITZ GÉRALD.

« C'est donc entendu, ma belle, nous vous arriverons dès trois heures, le général, Louise et moi. Quant à M. de Rias, il a quelques visites à faire dans les environs. Il viendra nous rejoindre vers six heures sur un des chevaux du général. »

Mme Fitz Gérald eut grand soin de communiquer successivement à sa fille chaque pièce de cette astucieuse correspondance, et elle n'eut qu'à se féliciter de la parfaite indifférence avec laquelle Mlle Marie en suivit les diverses péripéties.

Cependant, vers cinq heures et demie du soir, une jeune fille se promenait solitairement sur la terrasse d'un parc qui domine la route de Melun à Fontainebleau. De temps à autre, elle interrompait sa marche légère et rapide, semblait écouter quelque bruit lointain, et se penchait vers le chemin par une des arcades ouvertes dans l'épais rideau de charmille qui bordait la terrasse. Puis elle reprenait sa promenade cadencée du pas glissant d'une femme qui va s'enlever pour la valse.

Comme elle venait de hasarder un nouveau regard furtif à travers une des arches de verdure, elle rejeta brusquement en arrière son buste ployant, et murmura quelques mots entre ses lèvres entr'ouvertes par un vague sourire. On entendait nettement sur la terre sèche de la route le pas souple et relevé d'un cheval qui de-

vait être un cheval de race, et qui ne pouvait porter qu'un cavalier de distinction. La jeune fille souriait toujours; elle se mit hors de vue, et, le sein palpitant, elle se ménagea, en écartant légèrement le feuillage dans l'épaisseur de la charmille, un petit observatoire. Le cavalier passa. Elle le regardait avec un intérêt si vif que sa respiration en était suspendue. M. de Rias lui apparut alors avec sa tranquille élégance, sa grâce virile, ses traits fins et fiers, un peu pâlis en ce moment par l'émotion.

Quand il eut passé, elle soupira longuement en comprimant d'une main son cœur agité : elle fixa un instant dans le vide ses yeux bleus rayonnans; puis, les abaissant lentement vers le sol, elle dit à demi-voix : — Mon mari ! — Sur ce mot, son visage se teignit de pourpre; elle le couvrit de ses deux mains, et demeura ainsi quelques minutes immobile, pareille à une statue de la pudeur, après quoi Mlle Fitz Gérald reprit d'un pied leste le chemin du château.

On l'y attendait avec une extrême impatience, car déjà M. de Rias avait fait son entrée dans la cour au grand désespoir de la vieille marquise. — Mais où est donc Marie? demanda-t-elle à Mme Fitz Gérald postée à ses côtés dans l'embrasure d'une des fenêtres du salon. Lionel est très bien à cheval,... j'avais arrangé les choses pour qu'elle le vît d'abord dans toute sa gloire,... car la première impression est capitale... Le voilà qui arrive, et cette petite fille n'est pas là!.. C'est une vraie mésaventure.

— Ma chère marquise, répondit Mme Fitz Gérald, vous savez qu'avant tout nous avons voulu que Marie ne pût concevoir aucun soupçon... D'ailleurs votre filleul me paraît aussi bien à pied qu'à cheval. Il n'y a donc rien de perdu.

Quand Mlle Marie voulut bien paraître dans le salon de famille, quelques minutes avant le dîner, elle y trouva M. de Rias déjà acclimaté, et en possession manifeste des bonnes grâces de Mme Fitz Gérald et de celles du comte Patrice. Il lui fut aussitôt présenté, et elle répondit au profond salut du jeune homme par une révérence imperceptible et distraite jusqu'à l'impertinence. Lionel, un peu étonné parce qu'il était généralement mieux traité des dames sur sa mine, se mit à chercher en lui-même la cause de ce froid accueil. A force de se creuser l'esprit, il s'imagina l'avoir découverte. Mme de La Veyle lui avait soumis sa correspondance diplomatique du matin avec Mme Fitz Gérald, et, bien qu'en approuvant l'esprit général, il avait jugé passablement malheureux le détail relatif à son habit. Il pensa que Mlle Fitz Gérald, très experte en fait de bienséances sociales, en avait été choquée elle-même, et que l'idée d'un homme qui courait les châteaux sans habit lui avait paru à juste titre assez ridicule.

Cette chimère était, comme on voit, une vraie puérilité d'amoureux. Lionel l'était-il donc déjà? En réalité, il l'était avant même d'avoir aperçu Mlle Fitz Gérald, car, si l'inconnu du mariage éveille chez les hommes de l'âge de M. de Rias de secrètes épouvantes, il y a du moins dans cet inconnu un point lumineux, une perspective nouvelle et certaine qui les attire et les charme puissamment. C'est l'émotion d'une sorte d'amour et, si l'on ose dire, de volupté que leur vie passée, si riche qu'elle ait été en sensations de ce genre, n'a pu leur faire connaître. C'est le mirage d'une source pure où leur cœur fatigué et leurs sens blasés vont se retremper et se rajeunir comme dans une fraîche rosée. C'est enfin l'image idéale de cette jeune créature immaculée comme le marbre de Pygmalion, et dont le sein vierge leur réserve ses premières rougeurs.

Vivement épris depuis quelque temps de cette aimable vision, M. de Rias n'eut pas de peine à s'éprendre de Mlle Fitz Gérald, qui lui en parut être l'incarnation très agréable. Elle était effectivement très jolie et très gracieuse, souple et ondoyante, avec un air de nymphe un peu farouche, et de magnifiques yeux bleus sous des sourcils bruns. Lionel trouva seulement que le marbre ne s'animait pas à son contact avec toute la soudaineté qu'il avait rêvée. La contenance de Mlle Marie pendant le dîner acheva de le mortifier. Il eût été le curé de la paroisse qu'elle n'eût pas semblé plus indifférente à sa présence. Elle se montra tranquille et distraite, plaisantant par intervalles avec sa cousine de Lauris sur un ton d'enjouement paisible, et répondant aux questions de Lionel avec une insouciante politesse.

Cette attitude finit par alarmer la vieille marquise elle-même, si versée qu'elle fût dans toutes les ruses de son sexe. Au sortir de table, elle prit sa belle-fille à part. — Ma Mignonne, lui dit-elle, tout va bien d'un côté : Lionel est évidemment sous le charme, mais cette petite fille m'inquiète; tâche donc de savoir ce qu'elle pense,... sans en avoir l'air, bien entendu.

Le moment d'après, on voyait les deux jeunes cousines courir et se poursuivre comme deux pensionnaires à travers les parterres qui ornaient la cour devant la façade du château. Tout à coup Mme de Lauris, s'approchant tout essoufflée d'une des fenêtres ouvertes, se pencha dans le salon et fit un signe à sa belle-mère : —Maman, lui dit-elle, rassurez-vous... Elle ne m'a rien dit; mais je suis sûre qu'elle a tout deviné, et qu'il lui plaît, car elle m'embrasse à tout instant.

Cependant le train de Paris passait à neuf heures, et Lionel, devant, pour rester fidèle au programme, repartir le soir même, se disposa à regagner le Pavillon, qui n'était qu'à quelques pas de la

gare. On lui amena son cheval dans la cour. C'était un arabe un peu vif qui fit quelques façons et quelques coquetteries en balayant le sable de ses longs crins flottans. Mlle Marie paraissait le connaître, car elle l'appela par son nom : — Sahib ! — le calma de la voix et de la main, et le régala de feuillage. Elle finit même par lui servir une grosse rose qu'elle enleva en riant du corsage de Mme de Lauris. — Ces attentions, très goûtées du cheval, le furent encore plus du cavalier.

III.

Quelques semaines plus tard, on voyait débarquer au château de Fresnes une étrange personne. C'était la comtesse Jules de Bruce, sœur du comte Patrice. Elle habitait dans les environs de Cherbourg, et près de la mer, un manoir sauvage où elle s'occupait d'agriculture et de bonnes œuvres. Elle n'en sortait jamais que dans les circonstances de famille extraordinaires. Son arrivée, disait-elle, équivalait à un sacrement : elle était un signe assuré de mariage, de baptême ou de mort.

La comtesse Jules, malgré cette appellation juvénile qu'on lui avait conservée à travers les âges, était septuagénaire. C'était une petite vieille aux allures délibérées, mise avec une extrême propreté, mais avec une simplicité presque monastique. Elle était veuve depuis près de cinquante ans. Il était tout à fait impossible d'imaginer quel homme avait pu être dans son temps le comte Jules de Bruce. Elle n'en parlait jamais. Quand on s'étonnait qu'elle eût persisté dans un si long veuvage : — J'ai été mariée cinq mois, disait-elle, et cela a parfaitement suffi pour me faire reconnaître le néant de ce genre de distraction. — C'était tout ce qu'on savait du comte.

Elle arriva de bonne heure dans la matinée la veille du jour fixé pour le mariage de sa petite-nièce avec Lionel de Rias. Lionel, qui, depuis quelque temps, avait élu domicile au Pavillon, chez sa marraine, afin de pouvoir faire sa cour avec plus d'assiduité, était venu lui-même ce jour-là au château dès l'aurore. Il put donc être présenté immédiatement à la comtesse Jules, qui, après l'avoir regardé avec une fixité redoutable, lui dit d'une voix brusque : — Monsieur, je suis votre servante... Vous êtes très joli,... vous me plaisez beaucoup... C'est très bien comme ça, larirette, c'est très bien comme ça, larira ! — Après quoi elle lui tourna le dos, se plongea dans un fauteuil, déroula un immense ouvrage de tricot, et se mit résolûment à la besogne.

Cependant Mme Fitz Gérald était en proie à de cruelles perplexi-

tés, dont elle fit part confidentiellement à la comtesse Jules. — Ma bonne tante, lui dit-elle, vous êtes aimable d'être venue dès le matin,... votre présence me sauve d'un grand embarras. Nous attendons une vingtaine de parens et d'amis dans l'après-midi;... j'ai une quantité de préparatifs à faire, d'ordres à donner, et par-dessus le marché mes deux amoureux à surveiller... C'est à en perdre la tête! Dieu merci, vous voilà pour me relever de garde. J'ai la plus absolue confiance dans la délicatesse de M. de Rias;... mais enfin il y a des convenances qu'il faut observer... Après la noce, tant qu'on voudra;... mais jusque-là il me paraîtrait souverainement déplacé que ma fille et mon futur gendre demeurassent en tête-à-tête l'ombre d'un instant. J'y ai mis bon ordre jusqu'à présent; mais, pour aujourd'hui, je vous les confie,... ne les perdez pas de vue une seule minute quand je serai forcée de m'absenter;... vous me le promettez, n'est-ce pas, ma bonne tante?

Pendant cette invocation, un sourire caustique se jouait sur les traits flétris de la comtesse Jules : elle annonça toutefois d'un signe de tête fortement accentué qu'elle acceptait la mission dont elle était investie.

L'occasion de faire honneur à cet engagement ne tarda pas à lui être offerte. Après le déjeuner, M^me^ Fitz Gérald suivit son oncle pour se livrer avec lui aux soins hospitaliers qui les réclamaient; mais elle ne quitta pas le salon sans avoir adressé à sa vieille tante un regard expressif et suppliant.

La comtesse Jules s'était installée dans l'embrasure d'une fenêtre ; elle avait repris son ouvrage de tricot, et, tout en travaillant avec ardeur, elle lançait par intervalles des regards sévères sur M^lle^ Marie, qui déchiffrait une partition au piano, et sur M. de Rias, qui lui tournait les pages d'un air fort mélancolique. Un rapide dialogue à demi-voix s'engagea entre les deux jeunes gens.

— Monsieur? dit M^lle^ Fitz Gérald, sans s'interrompre, en jetant ses paroles par-dessus l'épaule.

— Mademoiselle?

— Qu'est-ce que vous avez? Vous avez une physionomie de martyr!

— C'est que j'en suis un.

— Comment cela?

— Vous voyez ce qui se passe.

— Qu'est-ce qui se passe?

— Nous voilà maintenant sous la surveillance d'un dragon... Votre mère est vraiment inconcevable!

— Vous savez comme elle aime les convenances... Est-ce que vous n'aimez pas les convenances, vous-même, monsieur?

— J'aime les convenances certainement,... surtout quand elles me conviennent;... mais franchement votre mère...

— Voyons, ne dites pas de mal de ma mère.

— Je l'adore;... mais enfin franchement elle pourrait se contenter de nous avoir gardés à vue pendant deux mois, et nous laisser respirer au moins la dernière journée... Pas du tout! elle nous livre à ce cerbère!

— N'est-ce pas qu'elle est amusante, ma tante?

— Mais non;... elle est fort loin d'être amusante.

— Prenez garde;... elle n'est pas sourde.

— Je le regrette.

— Pourquoi?

— Parce que... naturellement... j'aurais mille choses à vous dire.

— Dites-les;... je vais mettre la pédale!

M. de Rias se penchait vers l'oreille de sa fiancée pour y glisser une des mille choses qu'il avait à lui dire quand un regard plus fixe et plus austère de la comtesse Jules le paralysa soudain. En même temps la vieille dame cessa de tricoter, planta son aiguille dans son bonnet et prit la parole : — Mes enfans, dit-elle, approchez. — J'ai ouï dire aux personnes instruites, — et ma courte expérience personnelle m'a confirmé à moi-même cette vérité, — que dans le plus heureux mariage, ce qu'il y avait encore de meilleur, c'était la veille. Je trouve donc parfaitement absurde qu'on ne vous en laisse pas jouir en toute liberté : c'est pourquoi j'use des pleins pouvoirs que votre mère m'a délégués pour vous donner la clé des champs. Il fait un temps superbe. Allez vous promener. Voyons, mes enfans, allez vous promener.

M^lle^ Marie devint extrêmement rouge. — Mais, ma tante..., murmura-t-elle faiblement.

La vieille dame, sans répondre, la prit par la main et la poussa hors du salon par la porte-fenêtre, près de laquelle elle était assise, et qui s'ouvrait de plain-pied sur le parc. Lionel la suivit aussitôt après avoir baisé au passage la main de cette fée bourrue, mais bienfaisante.

Une fois en plein air, les deux jeunes gens, pareils à des oiseaux longtemps captifs, dont on vient d'ouvrir brusquement la cage, parurent un peu étonnés de leur liberté nouvelle. Ils se regardaient en riant, tout embarrassés de leur bonne fortune. Puis enfin M^lle^ Fitz Gérald prit le bras que lui offrait Lionel.

Comme ils se dirigeaient à pas lents vers la plus prochaine allée du parc, une fenêtre s'ouvrit derrière eux à l'étage supérieur du château.

— Votre mère! s'écria gaîment Lionel; nous sommes perdus! — Et, dominant la faible résistance de la jeune fille, il l'entraîna dans une course folle sous le couvert de l'allée.

Ils arrivèrent bientôt au premier carrefour du bois, où ils durent s'arrêter pour reprendre haleine. Mlle Fitz Gérald, se prêtant alors de bonne grâce à une aventure qui prenait si franchement un tour d'espièglerie, restait suspendue au bras de Lionel, et, l'interrogeant d'une voix haletante avec de jolies mines effarouchées : — Vraiment, monsieur, croyez-vous qu'on nous ait vus?

— Sans aucun doute on nous a vus.

— Ma mère?

— Il m'a bien semblé la reconnaître.

— Qu'est-ce que vous croyez qu'elle va faire?

— Elle va envoyer chercher la gendarmerie!

Ils se mirent à rire comme deux amoureux qu'ils étaient; puis tout à coup : — Écoutez! dit la jeune fille. Je vous assure que j'entends marcher.

M. de Rias prêta l'oreille : — Certainement quelqu'un vient... Nous sommes poursuivis... Eh bien! mademoiselle, qu'en pensez-vous? Faut-il nous rendre?

— Déjà! dit-elle.

Au même instant, un bruit de pas plus rapproché les fit détaler comme deux chevreuils, et ils se jetèrent à la hâte dans un sentier de chasse qui serpentait à travers le taillis voisin. Ils y marchèrent quelque temps d'une allure précipitée, le jeune homme s'empressant d'écarter les branches et les broussailles qui embarrassaient le chemin, et se retournant par intervalles pour sourire à sa fiancée souriante. Soudain elle le vit s'arrêter et avancer la tête dans le feuillage avec précaution. Ils n'étaient plus qu'à quelques pas d'une des avenues du parc à laquelle le sentier venait aboutir.

— Qu'y a-t-il, monsieur? dit timidement Mlle Fitz Gérald; voyez-vous quelque chose?

— Chut! je vois votre oncle!.. On l'envoie probablement pour nous tenir compagnie... Il cherche à droite et à gauche,... il va passer,... vite, cachez-vous!

Il y avait près de là un groupe de deux ou trois vieux chênes couverts de lierre, et dont les troncs étaient presque réunis. Lionel se dissimula derrière ces arbres, tandis que la jeune fille s'agenouillait brusquement sur la mousse qui en tapissait les racines. Ils demeurèrent ainsi quelques minutes en silence, lui debout, un doigt sur ses lèvres, et la regardant, elle, toute palpitante, pelotonnée à ses pieds comme un enfant, et tendant vers lui son

doux visage tout resplendissant de plaisir, de tendresse et d'innocence.

Le comte Patrice cependant, dépêché effectivement par Mme Fitz Gérald avec l'injonction de mettre un terme à l'inconvenance de ce tête-à-tête, promenait vaguement ses regards autour de lui, comme un homme qui accomplit un devoir dont il ne s'exagère pas l'importance. Il s'arrêta une dernière fois pour écouter; puis, prenant son parti, il fit de la tête et de la main un geste annonçant qu'il abandonnait la poursuite. L'instant d'après, il avait disparu.

Lionel, s'étant assuré de cette heureuse circonstance, en informa Mlle Fitz Gérald, qui vint aussitôt le rejoindre dans l'avenue.

— Et maintenant, monsieur, lui dit-elle, qu'est-ce que nous allons faire?

— Nous allons continuer de marcher devant nous, — seuls sous le ciel bleu,... est-ce que ce n'est pas charmant?

— Oui, c'est charmant, dit-elle. Je veux vous montrer les endroits que j'aime. Suivez-moi, monsieur,... ayez confiance.

— Je ne sais pas vraiment si je dois avoir confiance, dit Lionel; je suis sûr que vous allez me perdre.

— Non, non, soyez tranquille.

Il suivait déjà les pas de la gracieuse fille, qui était entrée de nouveau dans les taillis, et qui s'y dirigeait avec la souplesse d'une couleuvre. Elle avait des petites mules à talons hauts et à boucles d'argent, qui semblaient peu faites pour une excursion en forêt, et qui toutefois s'en tiraient à merveille. Lionel voyait avec un intérêt extraordinaire ces petites mules se poser et s'enlever sur le sol avec une fermeté élastique, méprisant les obstacles, franchissant les racines, se démêlant des broussailles et se perdant par intervalles dans des amas de feuilles sèches pour reparaître aussitôt triomphantes.

Ils arrivèrent au bord d'un ruisseau qu'il fallait traverser sur une digue de grosses pierres que la mousse humide rendait très glissantes. Mlle Fitz Gérald passa ce gué comme un oiseau. Lionel fut moins heureux : le pied lui manqua à moitié route; il ne put éviter une légère immersion, et son désastre eût été complet, si Mlle Fitz Gérald ne lui eût vivement tendu la main de l'autre rive, pendant qu'elle envoyait à l'écho des bois ses frais éclats de rire.

Elle le mena ainsi gaîment de bocage en bocage, par monts et par vaux, l'arrêtant devant ses sites préférés, devant les scènes riantes ou sauvages qui parlaient à sa jeune imagination, et qu'elle avait presque tous baptisés de noms symboliques. Il y avait la *Salle de bal*, qui était une clairière bizarrement décorée de lianes suspendues comme des girandoles; — puis la *Chapelle de l'Ermite*, non

loin du *Rond des Fées.* — Dans le genre sombre, elle lui fit admirer la *Mare criminelle,* vieille pièce d'eau fangeuse qui semblait en effet cacher quelque mystère sinistre sous sa surface morne, et enfin le *Pont-du-Secret,* ainsi nommé parce qu'il était violemment soupçonné de complicité avec la mare criminelle.

Ces menus épisodes de voyage servaient de texte à des réflexions plaisantes, à des polémiques folles, bref à des enfantillages peu dignes d'être recueillis par l'histoire, mais auxquels les deux jeunes fiancés prenaient un plaisir extrême, car, lorsque l'amour tient le piano, l'air qu'on chante importe peu, et sur cet accompagnement délicieux tout est mélodie.

Cependant M^lle^ Marie, ayant consulté sa montre, poussa un cri d'effroi en reconnaissant qu'il s'était écoulé près de deux heures depuis leur départ. — Monsieur, il faut rentrer, dit-elle.

— C'est dommage, dit Lionel.

— Oui.

Malgré le soupir qui accompagnait sa réponse, elle n'en choisit pas moins la route la plus directe pour regagner le château. A mesure qu'ils s'en rapprochaient, ils devenaient silencieux. Leur entretien, quand ils le reprirent, n'eut plus le même caractère d'enjouement et de légèreté. — Ils se trouvaient alors sur la terrasse de charmilles qui bordait le chemin public.

— Mon Dieu! dit Lionel, que j'étais inquiet et troublé la première fois que je suis passé sous cette terrasse.

— Vraiment?.. Pourquoi donc?

— Parce que j'avais peur de ne pas vous plaire, et j'avais grandement raison, car la vérité est que je ne vous ai pas plu.

— Comment cela? Mais il me semble... — Elle acheva sa phrase par un regard et par un sourire.

— Oui, vous vous êtes résignée depuis,... mais avouez qu'au premier abord je vous ai fort déplu.

— Qu'est-ce qui vous a fait croire cela?

— Votre accueil;... c'était de l'horreur. Vous affectiez même de ne pas me regarder.

— C'est que je vous avais déjà vu.

— Comment! où donc?

— Ici, dit-elle en montrant le chemin : — par là, ajouta-t-elle en montrant la charmille.

— Quoi! si jeune et déjà si perfide! dit Lionel en serrant affectueusement le bras qu'elle appuyait sur le sien.

Après une pause : — Croyez-vous, reprit-elle, que ce soit vrai, ce que dit ma tante,... que la veille est ce qu'il y a de meilleur dans le mariage?

— Je suis bien tenté de le croire en ce moment, répondit-il avec émotion, car je ne pense pas qu'il puisse y avoir une heure plus douce que celle-ci.

— Je ne le pense pas non plus;... mais ne pouvons-nous donc être toujours heureux comme nous le sommes maintenant, mon ami?

Il s'arrêta, lui prit les deux mains, et les yeux attachés sur les siens : — S'il ne faut pour cela que vous aimer, Marie, dit-il d'un accent profondément pénétré, oui, nous serons heureux, car je vous aime bien... — Sa voix s'attendrit tout à fait. — Je t'aime bien! ajouta-t-il. — Il l'attira doucement : elle baissa les yeux; son visage, subitement altéré, revêtit une expression étrangement sérieuse, et elle tendit son front pur et pâle au jeune homme qui le pressa longuement sous ses lèvres.

IV.

Imaginer que Mme Fitz Gérald accueillit les deux fugitifs avec des explosions de colère et de reproches, ce serait absolument la méconnaître. Elle était navrée sans doute d'une escapade qui choquait toutes ses idées sur les convenances et sur le haut savoir-vivre; mais le comble du mauvais goût eût été d'en exagérer elle-même la gravité. Elle se contenta de sourire et de hausser légèrement les épaules en apercevant les coupables : — Mes enfans, vous êtes ridicules, leur dit-elle; vous vous conduisez comme deux accordés de village!

— Maman, dit Mlle Marie en lui sautant au cou, nous avons obéi à ma tante.

— Mais ta tante, ma chère, ta tante est une sauvage, tu dois le savoir... Elle n'a jamais vécu dans le monde;... c'est une femme des bois, ta tante!.. Enfin!

Dans l'après-midi et jusqu'au soir, le château fut le théâtre d'une extrême animation. Les divers trains de Paris amenaient successivement des fournées de parens, d'amis, de témoins et de demoiselles d'honneur, accompagnés de leurs bagages. Le roulement continuel des voitures dans la cour, les salutations de bienvenue, les rires des jeunes filles, les cris des domestiques, le bruyant transport des caisses dans les escaliers, tout cela se mêlait dans un tumulte et dans une confusion indescriptibles. Mme Fitz Gérald et sa fille, aidées du comte Patrice, s'évertuaient à recevoir leurs hôtes, à les guider dans le dédale des corridors, à les caser tour à tour dans leurs logemens respectifs. Lionel, dans la mesure de son rôle, prêtait son concours avec une bonne grâce courtoise, quoiqu'au fond de l'âme cette partie de la fête lui parût d'un intérêt médiocre. Une seule

personne restait étrangère à tout ce mouvement. C'était la comtesse Jules, qui, toujours assise dans sa fenêtre, continuait de tricoter avec une impassible sérénité.

A ce violent remue-ménage succéda bientôt le bruit plus doux des longues robes traînantes dans les couloirs et des avalanches de soie dans les escaliers. Un dîner royal réunit tous les conviés dans une vaste galerie, au milieu d'un odorant encadrement de feuillages et de fleurs, après quoi on passa de la galerie dans le salon, avec cette belle humeur expansive et cette sympathie mutuelle qui sont dans toutes les conditions sociales et sous toutes les latitudes les conséquences ordinaires d'un repas confortable.

Pendant qu'on prenait le café, Mlle Fitz Gérald crut devoir présenter particulièrement son fiancé à deux jeunes femmes, la duchesse d'Estrény et Mme de Moges, qui étaient, comme Mme de Lauris, ses cousines et ses amies d'enfance. — Mme de Moges, rieuse, pétulante et d'allures un peu tapageuses, n'en avait pas moins par momens au fond de ses yeux noirs une expression bizarre de rêverie distraite et presque égarée : — Ma chère, dit-elle de sa voix brusque à Mlle Fitz Gérald, la première fois que tu iras aux Bouffes-Parisiens ou au Palais-Royal, tu me prendras avec toi. Je veux jouir de tes premières impressions. C'est très amusant, tu verras... Moi, je me suis mariée principalement pour aller aux petits théâtres;... mais je commence à m'en lasser parce que mon mari m'en bourre!

— Plaignez-vous donc, ma chère, dit M. de Moges, qui intervint en caressant sa moustache rousse. — Moi, j'ai un système, ajouta-t-il d'un ton sentencieux, — car il était de ceux à qui le vin donne de la gravité, — je fais partager tous mes plaisirs à ma femme. Je ne suis pas égoïste,... j'ai mes goûts, mais j'y associe ma femme. Ainsi j'aime les petits théâtres où l'on dit des gaudrioles,... eh bien! j'y conduis ma femme avec moi. J'aime les courses,... j'y conduis ma femme;...je vais au bal de l'opéra, j'y mène ma femme;...je vais souper avec quelques amis après le bal, je suppose,... eh bien! ma femme soupe avec nous... Une femme doit être le camarade de son mari,... voilà mon système!

— Ah! mon Dieu! dit Mme de Moges, vous êtes bête avec votre système, allez, mon ami!.. vous me perdez... Je vous méprise du reste! — Et elle tourna sur ses talons en poussant un éclat de rire.

La duchesse d'Estrény était blonde, frêle, supérieurement élégante, avec des yeux pleins de langueur et même de tristesse. Elle était triste parce que le duc son mari, qui l'aimait incontestablement, ne l'aimait pas d'amour. Quand M. de Rias lui fut présenté par sa cousine, elle le considéra d'un air d'intérêt douloureux,

puis embrassant tendrement Mlle Fitz Gérald : — Aimez-la bien, monsieur,... n'est-ce pas? dit-elle d'un accent profond.

— Oui! s'écria en même temps derrière eux une voix sonore et joviale; mais diable! aimez-la d'amour, mon cher! Tout est là. Voyez-vous, mon cher Lionel, continua le duc d'Estrény, qui était un homme superbe et d'une puissante encolure, il faut aimer les femmes d'amour, ou ne pas s'en mêler! Moi,... je désespère cette pauvre duchesse, parce que je ne l'aime pas d'amour, parce que je ne lui fais pas de vers... Eh! mon Dieu, non... C'est un malheur, mais je ne fais pas de vers... Que voulez-vous? je suis bâti comme ça,... je-ne-fais-pas-de-vers! — Et il scandait ces mots avec force comme pour laisser entendre que, s'il ne faisait pas de vers, il se regardait en revanche comme un prosateur des plus distingués.

Pendant cette tirade, la duchesse ôtait ses gants et ajustait ses bagues avec une mine de froide inattention. Quand le duc eut terminé ses joyeux propos, elle se tourna simplement vers Mlle Fitz Gérald, et lui dit : — Viens-tu?

Elles se dirigèrent toutes deux vers le piano. La duchesse soulagea d'abord par une fusée de gammes chromatiques son âme indignée; puis les mesures d'une valse à quatre mains éclatèrent bruyamment dans le salon et firent palpiter les corsages des demoiselles d'honneur.

Un peu plus tard dans la soirée, Lionel vint s'asseoir à côté de Mme de La Veyle, qui assistait d'un air de satisfaction épanouie à cette fête de famille.

— Ma chère marraine, lui dit le jeune homme d'un ton sérieux, est-ce qu'il est encore temps de rompre?

— Comment... de rompre! s'écria la marquise, qui bondit sur son fauteuil. Est-ce que vous êtes fou, mon ami?

— Je le suis certainement de Mlle Fitz Gérald.

— Eh bien alors?

Au même instant, Mlle Marie, qui valsait, s'arrêta devant eux, et, se penchant vivement, le sourire aux lèvres : — Qu'est-ce qu'il vous dit, madame?

— Il me dit qu'il est fou de toi.

— Oh ! la bonne folie ! dit gaîment la jeune fille en s'élançant de nouveau dans le tourbillon.

— Jamais, reprit Lionel, je ne l'avais appréciée comme aujourd'hui. Elle est simple, elle est vraie, elle est tendre, elle est honnête... C'est une créature charmante, un être exquis!

Mlle Fitz Gérald, comprenant qu'on parlait encore d'elle, arrêta pour la seconde fois son valseur sur place : —Qu'est-ce qu'il vous dit encore, madame? demanda-t-elle à demi-voix.

— Il me dit que tu es un être exquis!

— Il est vraiment fou! dit-elle, et elle se remit toute rayonnante aux bras de son valseur, qui souriait agréablement, mais que tout cela n'amusait pas.

— Et cependant, poursuivit M. de Rias d'un ton plus confidentiel, je suis tourmenté ce soir des idées les plus sinistres.

— Quelles idées, mon pauvre ami?

— J'ai remarqué une chose effrayante. Nous avons parmi nos invités sept ou huit ménages qui n'ont pas été choisis assurément, qui sont pris au hasard dans le monde,... et il n'y en a pas un seul qui ne soit à l'état flagrant de mésintelligence et de désunion. Jetez les yeux autour de vous, et je vous défie de me démentir.

La vieille dame parcourut le salon du regard, et, faisant des lèvres une moue plaisante : — Il est certain, dit-elle, qu'en fait de ménages exemplaires nous n'avons pas ici la fleur des pois.

— Eh bien! reprit Lionel, je me dis,... je me dis amèrement que tous ces gens-là ou du moins le plus grand nombre se sont aimés comme nous nous aimons, M^lle^ Fitz Gérald et moi, qu'ils ont tous eu une veille de mariage pleine de charme et d'espérance comme la nôtre, et j'en conclus qu'il doit y avoir dans l'état de notre civilisation, particulièrement peut-être dans nos mœurs mondaines, quelques causes générales qui altèrent le mariage dans sa source, et y déposent un germe fatal,... qui d'avance frappent de stérilité les dispositions les plus généreuses et les plus sincères, et qui font presque infailliblement d'une institution d'amour et de paix une institution de haine et de guerre!.. Vous m'avouerez que ce sont là des pensées terribles pour un homme qui se marie demain!

— Mon Dieu! ne cherchez donc pas midi à quatorze heures, mon enfant, dit la marquise : il n'y a pas de causes générales, il n'y a pas de germe fatal,... il n'y a rien de tout cela... J'ai eu l'honneur de vous le dire, il y a de mauvais maris, voilà tout.

— Mais je n'admets pas du tout votre théorie, s'écria Lionel; elle est en tout cas beaucoup trop absolue!

— Permettez, mon ami... Examinons un peu tous ces maris-là, je vous prie... Voilà en premier lieu le duc d'Estrény, n'est-ce pas? C'est un très brave homme sans doute; ce n'est pas un mauvais mari, si vous voulez,... mais c'est un absurde maladroit. Sa femme est une petite personne délicate et sentimentale comme la rosée,... et lui c'est un serrurier,... c'est un vrai serrurier! Par-dessus le marché, il ne cesse pas de la plaisanter sur son innocente manie romanesque... Eh bien! il la blesse, il l'exaspère, elle finira par trouver quelqu'un qui la comprendra, c'est certain;... mais à qui la faute?.. Maintenant nous avons ce petit De Moges...

— Oh! De Moges, dit Lionel, je vous l'abandonne... Il fait mener à sa femme la vie de garçon;... c'est un sot.

— Bon! dit la marquise, en voilà déjà deux... Eh bien! les autres, c'est encore pis... Vous n'ignorez pas que M. d'Éblis a commencé par faire patronner sa femme dans le monde par sa maîtresse... Joli début, comme vous voyez... En voilà un autre là-bas dont la sordide avarice a poussé sa femme aux expédiens, aux emprunts, et à tout ce qui s'ensuit... Si vous ne le saviez pas, je vous l'apprends... Charny, lui, n'est pas avare, au contraire,... il vient de donner à mademoiselle je ne sais qui des Variétés un attelage de vingt-cinq mille francs, et sa femme modestement traînée par une paire de chevaux de trois mille francs la rencontre tous les jours au Bois dans cet équipage, dont elle n'ignore pas la provenance, soyez-en sûr... M. de Lastère est un homme sérieux, trop sérieux; il veut être ministre,... il s'occupe d'économie politique; sa femme n'entend rien à tout cela; il la méprise, il l'abandonne;... mais il a pitié d'elle,... il lui envoie tous les jeunes gens qu'il rencontre sur le boulevard : — Allez donc voir ma femme,... allez donc tenir compagnie à ma femme,... allez donc faire de la musique avec ma femme, etc... Ce pauvre Laumel, lui, a des goûts tranquilles; il est modeste, il est timide, il se défie de lui-même;... il a peur des actrices, il a peur des femmes du monde et même de la sienne;... mais il n'a pas peur des femmes de chambre;... c'est sa consolation. — Eh bien ! mon ami, il me semble que c'est tout, et que cela est fort rassurant pour vous?

— Pardon! pas le moins du monde, dit Lionel en riant malgré lui de cette impitoyable énumération. D'abord j'ai grand'peine à croire que les femmes de ces messieurs soient toutes de pures victimes, parfaitement innocentes des torts de leurs maris... Ensuite, même en me prêtant complaisamment à votre système, je me demande quel homme peut se flatter d'échapper à quelqu'une de vos catégories;... car enfin, si l'on n'est pas un pervers et un sot, on est un maladroit,... et combien y a-t-il de manières d'être maladroit?

— Il y en a cent mille, mon ami, dit la marquise, et il y en a une en particulier qui consiste à faire de la philosophie et à chercher la quintessence des choses avec sa vieille marraine, au lieu de valser avec sa jeune femme quand elle en meurt d'envie.

Sur cette sage observation, M. de Rias courut à son devoir, qui n'avait pas encore cessé d'être son plaisir, et eut bientôt oublié sous le regard bleu de sa fiancée les fâcheuses préoccupations qui l'avaient un moment obsédé.

La journée du lendemain, qui fut celle du mariage, parut tout à fait insupportable à Lionel. Il avait, quelque temps auparavant, suggéré timidement à M^me^ Fitz Gérald l'idée de procéder au mariage civil et religieux, soit à six heures du matin, soit à minuit, dans la stricte intimité de la famille. M^me^ Fitz Gérald avait re-

poussé cette suggestion comme une excentricité sauvage qui eût prêté au mariage de sa fille une sorte de caractère clandestin. Le mariage eut donc lieu à midi, au son des cloches du village et au milieu de l'allégresse publique. Il fallut subir la curiosité de la foule, les cocardes multicolores des chevaux et des cochers, les livrées neuves et la grosse joie des valets, bref tout l'appareil à la fois éclatant et vulgaire d'une noce.

Pendant la cérémonie religieuse, qui seule lui plut et le toucha, M. de Rias ne laissa pas de remarquer un fait qui pouvait donner quelque apparence de raison aux théories de sa marraine. Parmi les assistans, les hommes avaient pour la plupart des attitudes distraites, indifférentes ou doucement ironiques; les femmes, fort sérieuses au contraire, montraient une sorte de ferveur passionnée, et, courbées sur leurs chaises, s'absorbaient dans des recueillemens mystérieux; quelques-unes pleuraient : toutes semblaient se souvenir avec angoisse qu'il y avait eu dans leur vie une heure pareille, remplie de pureté, de confiance, d'espoirs infinis et de doux sermens qu'elles auraient voulu tenir.

On avait d'abord projeté de terminer la fête par un départ immédiat des jeunes mariés pour l'Écosse ou pour l'Italie; mais Mme Fitz Gérald avait supplié son gendre de lui laisser sa fille quelque temps encore, et M. de Rias, trop essentiellement Parisien pour avoir le goût des voyages, s'était rendu volontiers à ses instances.

Il faut avouer qu'il s'en repentit lorsque, le lendemain de son mariage, il dut descendre dans le salon à l'heure du déjeuner et se produire devant une douzaine de parens et d'amis qui avaient été retenus au château. Dans ces étranges conjonctures, les hommes les plus spirituels sont en réalité fort embarrassés de leur contenance : en pareil cas en effet le sourire est gauche, le rire déplacé, l'épanouissement niais, l'abattement ridicule, l'air de triomphe grossier. L'air naturel serait le meilleur; mais il est impossible.

Mme de Rias en revanche parut avec l'aplomb véritablement infernal qui distingue les jeunes femmes d'un jour. Elle servit le thé à l'ordinaire en souriant paisiblement, le front pur et l'œil limpide.

Dans cette matinée, la comtesse Jules quitta le château : après être montée en voiture, elle fit approcher sa petite-nièce, l'embrassa une dernière fois, et lui laissa pour adieu cette belle maxime : — Rappelle-toi toujours, ma pauvre enfant, que la femme est faite pour souffrir... et l'homme pour être souffert.

Octave Feuillet.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA GRÈCE ET LA TURQUIE

EN 1875

Les grands événemens accomplis dans ces dernières années ont eu leur écho en Orient; ils y ont changé à bien des égards le courant des idées et y ont introduit des influences nouvelles qui cherchent à s'y rendre prépondérantes. Des faits locaux, d'une importance européenne secondaire, mais dont il est absolument indispensable de tenir compte, se sont produits. Je vais essayer de résumer dans les pages suivantes l'état des choses en plaçant le point de vue du lecteur dans Athènes, c'est-à-dire au lieu même d'où il m'a été donné de faire mes propres observations pendant huit années consécutives. Je passerai en revue les questions qui sont comprises dans ce qu'on appelle d'ordinaire « la question d'Orient, » et, si le lecteur veut se reporter à une étude du même genre publiée ici-même en 1869 (1), il se rendra aisément compte du chemin que chacun des problèmes pendans a pu faire vers une solution.

I.

Il n'y aurait pas en Grèce de question religieuse, si ce pays n'était le centre de l'indépendance hellénique et de cette nationalité dispersée qui se donne à elle-même le nom de *panhellenium*. En effet, depuis l'époque de Photius, l'église grecque ne s'est pas sensiblement modifiée : à partir des temps byzantins, elle n'a plus eu aucun rôle politique à jouer ; ce rôle, elle ne l'a point repris de nos jours, et, ce qui est pour la Grèce un bien inappréciable, le clergé n'a pas même eu la pensée d'entrer en antagonisme avec l'état. La Grèce ne paie point ses curés et ne donne à ses nombreux évêques qu'un faible traitement. Elle renferme quelques monastères

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1869.

d'hommes, un ou deux de femmes, mais que l'état peut toujours supprimer quand il lui plaît. Hors des couvens, elle n'a point de ces congrégations en grande partie composées de laïques et s'insinuant dans les affaires des familles comme dans celles de l'état, associations presque entièrement clandestines qui sont le principe destructeur et le véritable fléau des peuples latins. On peut donc dire qu'il n'y a en Grèce aucun problème religieux de quelque importance et qu'en cela elle peut marcher sans obstacle dans la voie de la civilisation; mais, comme pays libre, elle n'est pas seulement le modèle qu'ont toujours devant eux les autres peuples helléniques encore soumis à l'étranger, elle est aussi le centre politique et religieux auquel ils s'efforcent de se rattacher. Tout problème religieux qui s'agite dans les pays occupés par les Ottomans devient un problème pour ainsi dire athénien; toute solution fâcheuse y est une atteinte portée à la Grèce indépendante. Les lois relatives aux mariages et aux naissances, et qui exigent que dans un mariage mixte les enfans soient de religion grecque, sont une preuve de l'importance que l'on attache à la conservation de l'unité religieuse du panhellénium. Tant qu'il existera des Hellènes soumis à la domination musulmane, cette importance demeurera la même, car là où l'unité politique fait défaut, où les principes des gouvernemens et des législations sont en contradiction formelle, le seul lien et la seule force qui reste à une race dispersée, c'est l'unité religieuse.

Dans le monde hellénique, on ne voit jamais se produire une question de doctrine : les dogmes sont fixés depuis des siècles; personne ne songe à les examiner, à les discuter, à les modifier ou à en introduire de nouveaux. Quand l'église romaine souleva dans ces derniers temps la question de l'infaillibilité du pape, les Grecs furent comme stupéfaits; ils ne virent là qu'une affaire politique et un dernier effort pour retenir un pouvoir usurpé qui échappait. Si par impossible l'idée d'un pareil article de foi venait à quelques évêques ou à quelque patriarche de l'église d'Orient, ce serait dans tout le monde hellénique un immense éclat de rire, et l'on se dirait les uns aux autres, comme Virgile à Dante : *guarda e passa!* Les questions de hiérarchie ont au contraire le premier rang chez les peuples grecs et intéressent au même degré tous les membres, libres ou esclaves, de la famille, car c'est avec la race le seul lien qui les tienne unis.

Nous avons assisté dans ces dernières années à l'un des plus grands déchiremens qu'ait soufferts depuis plusieurs siècles l'église d'Orient. Les lecteurs savent que les églises grecques sont gouvernées par des synodes locaux qui choisissent et que président les évêques métropolitains. Ces conseils sont indépendans chacun dans

son ressort, mais ils dépendent tous hiérarchiquement du patriarche, qui n'a sur eux qu'une suprématie d'honneur. Cette supériorité, qui ne constitue pas une obédience et qui n'entraîne que quelques priviléges purement ecclésiastiques, comme celui de fabriquer et de distribuer aux églises le *myre* employé dans le baptême, maintient entre les communautés du rite hellénique cette unité qui se confond avec celle de la race et qui suppose un avenir poursuivi en commun. Cet avenir est ce que l'on a appelé « la grande idée. » Cette idée existe toujours. Je n'examine pas en ce moment les transformations qu'elle a subies dans ces derniers temps; mais il est certain que la pensée d'échapper le plus tôt possible à la domination musulmane réside au fond de tout cœur hellène, et que le point du monde où l'on aspire est Sainte-Sophie. Athènes est la capitale des érudits et le centre des antiques souvenirs, Athènes est le passé lointain; Sainte-Sophie est la Jérusalem de ces nouveaux Hébreux, captifs le long des fleuves de l'Asie et de l'Europe orientale. Se séparer de cette église centrale, que le patriarche de Constantinople personnifie, c'est rompre avec l'avenir de la nation héllène, c'est l'amoindrir, l'affaiblir, lui ôter un de ses secours dans les luttes que l'avenir réserve.

La presse et les politiques de l'Occident n'ont peut-être pas apprécié à sa valeur la querelle prolongée qui a dans ces derniers temps séparé l'église bulgare du patriarcat de Byzance et fait perdre à l'hellénisme, du côté du nord, autant de terrain qu'il en aurait gagné vers le sud, si, dans l'affaire de Crète, le gouvernement du second empire ne l'avait pas impolitiquement abandonné. Les Grecs ont ressenti avec une tristesse profonde cette double blessure, et nous, qui avons assisté aux péripéties de ces deux combats, nous avons été affligés du peu de souci qu'en a eu notre diplomatie : l'ignorance des hommes et des choses est encore ce qui la caractérise, en Orient plus que partout ailleurs. La propagande panslaviste fut l'origine de l'affaire bulgare. Le gouvernement du tsar ne se mêlait pas ostensiblement à ces intrigues, dont il savait devoir profiter, de sorte qu'il n'était jamais compromis. On connaît ce procédé, mis également en pratique par les Italiens lorsque le général Garibaldi faisait pour son compte personnel ces expéditions dont la maison de Savoie devait recueillir le fruit. Les expéditions panslavistes n'avaient aucun caractère militaire, mais le clergé bulgare, le peuple des villes et des campagnes étaient depuis longtemps gagnés par des théories, par des présens et par des promesses, lorsque éclata la rupture entre l'évêque de Widdin, Anthimos, et le patriarche byzantin qui portait le même nom. Je n'ai pas à retracer ici les détails de cette querelle, dont tous les journaux de l'Orient ont retenti;

je rappellerai seulement que les églises de rite grec furent consultées et que toutes donnèrent tort à l'évêque bulgare et déplorèrent cette rupture, où elles voyaient avec raison une trahison de la cause hellénique. Seuls les théologiens de Russie répondirent d'une manière évasive ou ne répondirent pas, preuve évidente que le schisme se faisait au profit de cette puissance. Quand tout espoir de retour se fut évanoui, le patriarche n'eut plus qu'à lancer contre les schismatiques les formules ordinaires de l'excommunication. Cependant le mal était fait : le panhellénium avait reçu la plus cruelle blessure qu'il pût alors recevoir. Aujourd'hui, grâce à l'élément slave qui domine dans les pays bulgares et à l'idée fausse, répandue dans ces contrées par la propagande, que les Bulgares sont des Slaves, la Russie y développe librement son action au détriment de la Turquie et de l'hellénisme à la fois.

Les pays habités exclusivement ou principalement par des Hellènes sont une citadelle toujours fermée aux influences religieuses du dehors, de quelque nature qu'elles soient. L'affaire de l'église bulgare a brouillé pour longtemps les Grecs avec la Russie, mais ne les a pas pour cela rejetés du côté des Latins. Lorsque Rome imagina de réunir un concile pour y traiter de l'infaillibilité, le pape envoya aux patriarches et aux évêques d'Orient l'invitation de s'y rendre. Les évêques répondirent par un refus, motivé sur la stabilité des croyances conservées dans leurs églises et sur l'impossibilité où ils étaient d'assister à une réunion dans laquelle ils ne paraîtraient pas comme les égaux de l'évêque de Rome. Un peu plus tard, les « vieux-catholiques, » par la plume éloquente du père Hyacinthe, invitèrent l'église grecque à se réunir à eux. Dans une réponse parfaitement rédigée, le synode d'Athènes leur fit observer que, s'ils voulaient remonter jusqu'au VIII^e^ siècle, comme ils l'annonçaient, rien n'était plus aisé qu'une telle réunion, puisque, l'église grecque n'ayant pas varié depuis cette époque, il suffisait, pour se réunir à elle, d'adopter ses dogmes et ses rites et de rentrer dans son sein. L'affaire n'eut pas d'autres suites.

C'est donc une entreprise bien chimérique que de vouloir convertir les Hellènes soit au catholicisme romain, soit au catholicisme épuré; c'est une chimère aussi que l'union des Grecs et des protestans rêvée par quelques théologiens et par des politiques à courte vue, — car les Grecs n'abandonneront pas plus leurs croyances religieuses et leur hiérarchie sacerdotale que leur nationalité, avec laquelle elles sont pour ainsi dire confondues. C'est encore ici l'une des nombreuses erreurs où persiste notre diplomatie. Il y eut un temps où le roi de France était dans le Levant le protecteur des chrétiens : il y avait à cette époque de nombreux catholiques sujets

des Turcs; il n'y avait pas un seul Hellène qui ne fût raïa. Le roi défendait à la fois les uns et les autres contre l'oppression du croissant. Charles X était dans son rôle quand il aida les Grecs à conquérir leur indépendance; mais ce rôle a cessé depuis le jour où la Grèce a été libre. La chute rapide de l'autorité du sultan et les rapports quotidiens que l'Europe entretient avec son empire suffisent en temps ordinaire pour protéger ses sujets chrétiens contre les vexations des pachas. En Grèce, à quoi peut tendre la protection accordée aux catholiques, sinon à la violation des lois d'un pays où règnent l'égalité et la tolérance? Si les propagandistes latins sont aidés par nous dans leurs entreprises illégales, que faisons-nous sinon de nous aliéner un pays à qui nous avons donné son indépendance, de traiter les Grecs comme nous traitions autrefois et avec raison les Turcs, et de défaire notre propre ouvrage? Comment se fait-il que les traditions diplomatiques de la France n'aient pas changé lorsqu'elle a de ses propres mains opéré dans le Levant un changement total dans l'état des choses en créant le royaume de Grèce? Cela ne s'explique pas seulement par l'insuffisance de nos représentans, dont les uns ne connaissent pas le pays où on les envoie, tandis que les autres arrivent avec des idées systématiques issues de traditions surannées. Si l'on suit les phases de notre histoire à partir de 1821, on voit que la France a été presque constamment dominée elle-même par des influences romaines. Il n'y a eu d'éclaircie qu'au temps de Louis-Philippe, pendant quelques années, et dans les temps qui ont immédiatement suivi la dernière guerre. Elle n'a été conséquemment représentée que deux fois selon le goût des Hellènes et de manière à exercer chez eux l'action bienfaisante à laquelle elle a droit. Ces deux hommes sont les seuls qui aient laissé dans la société hellénique de bons souvenirs; ce furent, sous Louis-Philippe, M. Piscatory, et, sous la présidence de M. Thiers, M. Jules Ferry; mais ces deux hommes ont été ceux de nos ministres qui se sont le moins mêlés des questions de propagande, et qui en étudiant sérieusement l'état du pays ont montré le plus de philhellénisme.

Tandis que la Grèce défend contre les attaques du dehors son état religieux et s'efforce de le maintenir tel qu'elle l'a reçu des siècles passés, elle dépense au contraire une grande partie de son activité à transformer son état politique. L'Europe ne se rend en général qu'un compte très imparfait de ce qui se passe dans ce pays : on ne lit guère ses journaux à cause de la langue où ils sont écrits; les voyageurs n'y séjournent que peu de temps, et s'en tiennent le plus souvent aux antiquités et à la belle nature. Les rapports des agens européens ne sont pas publiés, heureux quand il leur arrive

d'être lus. On apprend seulement de temps à autre qu'un ministère est tombé pour faire place à un autre qui était lui-même tombé peu auparavant et qui tombera bientôt une autre fois. Un jour, on apprit tout à coup et sans préparation que le roi Othon venait d'être expulsé, et cette année on a cru pendant un temps que le roi George allait avoir le même sort; on parlait même de je ne sais quel duc de Nassau que l'Allemagne tenait tout prêt à lui succéder. On conclut de tous ces faits succinctement connus que les Grecs sont un peuple changeant, indocile et « ingouvernable. »

Si l'on y regarde de plus près, les Grecs sont simplement un peuple qui cherche sa voie et qui ne l'a pas encore trouvée; mais, comme ils sont gens avisés et comprenant fort bien leurs intérêts, il est vraisemblable qu'ils la trouveront, et que, l'ayant trouvée, ils y resteront. Ils furent d'abord régis par le gouverneur Capo d'Istria, homme intelligent et plein de zèle, qui n'aurait peut-être pas fait de la Grèce une république, mais qui, je crois, n'eût pas non plus créé un royaume au profit d'une dynastie étrangère, eût-elle été russe, car il était Hellène avant tout. Quand un assassinat l'eut tiré de l'embarras où il eût été bientôt infailliblement, on donna pour roi à ce pays, qui avait besoin d'un chef expérimenté comme Capo d'Istria, un jeune prince bavarois qui, paraît-il, se préparait à la prêtrise. Une fois vêtu de l'habit de palicare, il devint roi presque absolu, et quelque temps après roi constitutionnel. C'était la mode d'alors. On ne se rendit pas compte que cette forme de gouvernement est la plus savante, la plus artificielle et la plus malaisée à pratiquer de toutes celles que l'on peut concevoir, car le prince y est comme un acrobate sur la corde raide, toujours exposé à tomber à droite dans l'absolutisme ou à gauche dans une démocratie où son autorité royale disparaît.

Les Grecs d'aujourd'hui prétendent que, s'il fut renversé du trône, c'est parce qu'il tombait déjà spontanément dans l'absolutisme, état de choses que les Grecs d'alors, naguère sujets du sultan, connaissaient de longue date et redoutaient par-dessus tout. Après une année d'interrègne et de recherches infructueuses, les Grecs, qui avaient désiré pour roi le duc d'Aumale, homme instruit, ferme, expérimenté, mais qui avaient été repoussés par le gouvernement impérial, reçurent enfin des puissances protectrices un enfant que le roi son père destinait à vivre sur mer, qui n'avait encore rien appris, et qui se trouva fort étonné de se voir une couronne sur la tête et de s'entendre appeler majesté. Cet enfant, fils du roi de Danemark, est aujourd'hui le roi George Ier. Pendant de longues années après sa majorité, il demeura presque étranger aux affaires, laissant aux ministres et à la chambre le soin de faire des lois et de

les appliquer, et se contentant de donner sa signature quand son gouvernement la lui demandait. Ainsi le trône semblait incliner à gauche vers la démocratie, et, quoique la couronne fût héréditaire, la Grèce ressemblait à une république. Il n'en était rien au fond, car la république n'est pas un gouvernement moins défini, ni moins stable que la monarchie, quand une nation sait la comprendre et qu'elle la pratique honnêtement; mais dans un état constitutionnel l'unité est représentée par le roi, dont la main doit se faire sentir dans toutes les affaires, sans empiéter sur les droits que la loi ne lui a point conférés. Quand le roi se retire et s'efface, c'est l'unité qui se retire, et, même avec les meilleurs ministres, l'état marche inévitablement vers sa dissolution. C'est ce dont nous avons été témoins en Grèce dans ces dernières années, un peu avant et un peu après la malheureuse insurrection de la Crète.

Pendant ce temps, la composition de la société hellénique se modifiait, et de nouveaux élémens s'introduisaient dans la politique. Au sortir de la guerre de l'indépendance, il y a environ quarante-cinq ans, la Grèce était entièrement ruinée. Ceux qui, sous le joug de la Turquie, avaient par leur commerce amassé quelque argent, l'avaient consacré à la libération de leur patrie. Pendant une lutte de sept années les villes, les villages, les maisons isolées avaient disparu; la terre demeurait inculte, et les arbres avaient été pour la plupart détruits. Après la guerre, à la faveur d'une administration telle quelle, commença ce travail de réfection dont nous voyons aujourd'hui les étonnans effets. La France, qui n'a pas cessé d'être fort riche et que les exigences prussiennes n'ont guère appauvrie, a pu sans de grands efforts réparer les maux d'une courte guerre; la promptitude qu'elle y a mise a cependant étonné le monde entier. La Grèce, après 1830, eut à refaire non-seulement ses villes, ses ports, ses plantations, ses cultures et ses navires, mais encore ses capitaux. J'ai vu en 1847 la Grèce dans un état de pauvreté extrême. Revenu vingt ans après dans ce pays, j'y ai trouvé des villes bien bâties, des ports creusés et garnis de quais, une marine nombreuse, une grande compagnie de bateaux à vapeur, de belles vignes, des champs bien cultivés, une industrie naissante, et, ce qui est plus concluant peut-être, des gens riches, des capitalistes. Il s'était donc formé une classe de gens que leur commerce ou leur industrie avait enrichis, et qui tendaient à prendre dans la politique la place occupée d'abord par les héros de la guerre. En même temps s'étaient fondés des établissemens d'instruction publique ou privée, parmi lesquels l'université d'Athènes occupait le premier rang. Quoique, par son organisation, elle rappelât les universités allemandes, elle était plutôt française par ses doctrines et par ses

tendances. Elle créait dans la société grecque une classe de plus en plus nombreuse de jeunes gens qui, n'ayant pas pris dans leur enfance le goût du commerce ou de l'agriculture, et ne trouvant pas dans le barreau ou dans l'exercice de la médecine des moyens de vivre suffisans, ambitionnaient les fonctions de l'état et se jetaient dans la politique. Ils devenaient théoriciens et journalistes, députés, hauts fonctionnaires et quelquefois ministres du roi. On comptait parmi eux un grand nombre de personnes persuadées de la « vérité de la charte. » Je ne sais si l'on y eût trouvé un seul absolutiste : il semblait que la mésaventure du roi Othon et le laisser-aller de son successeur eussent fait disparaître de la Grèce toute tendance vers le gouvernement personnel.

Toutefois les puissances protectrices avaient reconnu l'exiguïté du royaume de Grèce, et l'Angleterre ne trouvait plus d'avantage militaire à conserver l'île de Corfou et les autres îles ioniennes dont les traités lui avaient donné le protectorat. En les rendant à la Grèce, elle accrut subitement de près de moitié sa population, qui se trouva portée à 1 million 1/2 d'habitans. La protection anglaise avait accoutumé les sept îles à un régime qui ressemblait beaucoup à l'absolutisme : au moyen d'une autorité presque arbitraire, des ressources que fournissaient les îles et de celles qu'y ajoutait l'Angleterre, les résidens anglais avaient introduit dans ces pays un ordre et une prospérité matérielle que ne connaissait guère la Grèce. Les plus riches des Ioniens eurent plus à perdre qu'à gagner au changement de régime. L'administration hellénique, fort empêchée dans le royaume, se sentait presque impuissante dans les sept îles, et dernièrement encore un député de Corfou se plaignait à la chambre de ce que le pouvoir du roi ne s'étendait pas jusqu'à son pays. La haute société septinsulaire prit à la cour, dans ces dernières années, une importance que facilitaient les longs séjours du roi dans l'île de Corfou et la souplesse que quelques-uns avaient acquise à la cour du résident anglais. Il se forma dans le voisinage même du roi un parti absolutiste où s'enrôlèrent quelques Grecs ambitieux auxquels leur capacité ou un avancement régulier n'eût pas permis d'atteindre le pouvoir. Ce parti s'arma de toutes pièces; il eut des affidés dans l'armée, dans la magistrature, parmi les propriétaires et dans la société politique proprement dite.

Les derniers événemens semblent prouver que le roi n'était pas personnellement engagé dans ce parti, et qu'il se réservait de le laisser tomber le jour où le danger menacerait le trône. C'est en effet ce qui est arrivé. Le parti absolutiste, qui le poussait et qui agissait peut-être à son insu, n'avait pas de racines dans la nation hellénique; mais rien en Grèce ne peut être longtemps caché : la

presse et plusieurs députés dévoilèrent la trame qui s'ourdissait dans le palais, et ces découvertes, comme il arrive toujours, mirent les choses au pis. Le moment d'agir en vue d'une révolution absolutiste devenait urgent. On obtint que le roi renvoyât son ministère, ministère de parti, mais constitutionnel, et appelât aux affaires les hommes que l'on croyait les plus capables de préparer et d'accomplir un changement dans la constitution de l'état. Je ne puis nommer ici, quoique je les connaisse, les instigateurs de ce coup d'état, que la voix publique accusait, mais dont l'action restait cachée. La prochaine enquête dévoilera peut-être leurs noms. Quoi qu'il en soit, on vit arriver aux affaires un ministère composé en partie d'hommes nouveaux sous la présidence du vieux politique hydriote Bulgaris, le même qui avait contribué à la chute du roi Othon. Durant l'été de l'année dernière, ce ministère, gagné au parti de la révolution absolutiste, procéda à de nouvelles élections, On n'avait jamais vu en Grèce les scrutins falsifiés avec une telle audace : des soldats renversaient les urnes et dispersaient les suffrages, des candidats étaient arrêtés, des citoyens emprisonnés chez eux, sans compter ce qui est le cortége ordinaire des mauvais gouvernemens et de ceux qui se préparent à trahir, un renouvellement total des administrations et une mise à l'écart systématique de tous les hommes libéraux.

Le résultat des élections ne fut pas tel que le ministère l'espérait, car il ne lui donna dans la chambre qu'une majorité très petite. La vérification des pouvoirs permit aux révolutionnaires de se compter, et de reconnaître que l'opposition formerait le petit nombre, s'ils se tenaient unis et s'ils validaient les élections même les plus évidemment falsifiées; mais il arriva que la minorité, se sentant soutenue par la masse de la nation, sortit de la salle des séances et n'y reparut plus. Nous n'avons pas à examiner si cette manière d'agir était régulière et si elle méritait le blâme que la presse allemande lui a infligé. Il est certain que la constitution était plus que menacée, que la loi de l'état et la morale publique étaient profondément atteintes, et peut-être dans de telles circonstances y a-t-il un devoir supérieur qui oblige les représentans d'une nation à la sauver de l'abîme. Quoi qu'il en soit, la majorité ne fut plus en nombre pour voter les lois et ne put constituer une chambre; peu de jours après la session fut close.

Après une absence de trois mois, la session de 1875 fut ouverte, et le problème n'avait pas fait un pas. Les partisans de la révolution se réunirent dans la salle des séances et ne purent réaliser la moitié plus un, nombre exigé par la constitution hellénique pour constituer la chambre : les plus grands efforts furent faits pour ob-

tenir ce nombre, de longs jours se passèrent en vain. La presse soutenait les défenseurs de la loi et blâmait énergiquement les autres. Enfin, sous l'impulsion d'une puissance étrangère, dont nous avons connu les démarches, cette minorité siégea, fit des lois, vota deux budgets en quatre heures, approuva la convention gréco-prussienne relative aux fouilles d'Olympie, convention dont la Société archéologique avait signalé les périls et que l'opinion publique désapprouvait.

Cette usurpation de quelques députés élus sous une pression coupable, et qui en tout cas créait une oligarchie et anéantissait la constitution, souleva l'indignation de la Grèce entière. Les consultations de juristes, les protestations des députés, les adresses au roi, des écrits sans nombre annonçant dans la presse les derniers malheurs, sortirent de toutes les parties de la Grèce, les uns froids et calmes, les autres menaçans. Personne toutefois ne descendit dans la rue : l'insurrection était imminente, un seul coup de fusil l'eût fait certainement éclater; mais l'exemple du peuple français, dans des circonstances à la vérité moins tragiques, étranges toutefois, conduisant par la raison et le calme ses propres affaires, et forçant par son attitude une assemblée monarchiste à voter la république, paraît avoir soutenu et encouragé le peuple grec dans la plus redoutable crise qu'il ait eu jusqu'à ce jour à traverser. Le roi céda. Le ministère Bulgaris fut congédié, et la chambre fut dissoute. Une réunion d'hommes honorables composa le ministère nouveau, qui depuis son avénement s'applique à guérir les maux que ses prédécesseurs avaient faits. Une chambre nouvelle va venir; nous ne pouvons prévoir ce qu'elle apportera.

Du moins les événemens de ces dernières années avaient eu un résultat heureux. Depuis que la Grèce était régie par une charte, les élections n'amenaient guère au pouvoir que des partis qui s'y succédaient indéfiniment les uns aux autres sans grand profit pour la nation. Les chefs de ces partis paraissaient tour à tour au ministère et s'y trouvaient dans l'impossibilité de faire autre chose que de satisfaire les exigences personnelles de leurs commettans. On voyait à l'arrivée de chaque ministère disparaître, non-seulement les préfets du ministère précédent, mais toute la série des employés jusqu'au garde champêtre; il en résultait deux maux à la fois, la transformation en agens politiques de fonctionnaires naturellement étrangers à la politique, et l'impossibilité de créer des traditions administratives et de continuer sous un ministère les œuvres utiles entreprises par ses prédécesseurs. Au fond, les doctrines politiques de ces gouvernemens étaient les mêmes ou à peu près; il ne s'agissait là que de questions de personnes, questions

auxquelles les intérêts de l'état se trouvaient subordonnés et presque toujours sacrifiés. Les derniers événemens ont changé l'état des esprits et notablement contribué à l'éducation politique du peuple grec. On a vu des partis jusque-là hostiles se grouper contre une tentative qui les compromettait tous également, et l'on a compris qu'au-dessus des questions de personnes il y a des doctrines générales et des systèmes d'où dépend la vie ou la mort des peuples libres. Durant les longs mois qu'a duré le ministère Bulgaris, nous avons vu le langage de la presse entièrement métamorphosé : au lieu de remplir leurs colonnes de louanges ou de reproches à l'adresse des chefs de parti, les journaux traitaient les questions relatives à la forme du gouvernement, à la constitution du pouvoir, aux priviléges du monarque. Comme la presse jouit en Grèce d'une liberté absolue, on discuta même l'utilité qu'il y avait pour le pays à garder un roi et celle qu'il pourrait trouver à se mettre en république. Plusieurs concluaient que ce dernier parti était le meilleur, que la démocratie pure et simple était moins coûteuse que la monarchie; ils donnaient comme preuve de leur opinion l'exemple de la Grèce antique, qui a produit tant de chefs-d'œuvre tant qu'elle s'est régie elle-même, et qui est tombée en décadence dès que le système monarchique a prévalu chez elle.

On peut donc dire que la tentative absolutiste de cette année, qui pendant plusieurs mois a tenu la Grèce dans la terreur, lui a servi à éclairer son chemin et lui a préparé de meilleurs gouvernemens. En même temps, elle a fait sentir aux populations récemment annexées et à celles qui pourront l'être dans la suite que leur adjonction ne doit pas détourner la nation hellénique du but qu'elle poursuit, c'est-à-dire de l'indépendance de la race entière et du *self-government*. La Grèce sent très bien aujourd'hui que ces deux choses sont pour elle indissolublement unies : à quoi servirait que nous eussions arraché la Grèce au joug des Ottomans et créé un état indépendant au milieu de la Méditerranée, si cet état devait par sa faute retomber dans une monarchie absolue plus insupportable peut-être que le joug des Ottomans? La Grèce n'a de raison d'être que si elle réalise dans son sein la liberté, qui la conduira à la prospérité matérielle et au développement scientifique dont elle est capable. C'est aussi à cette condition qu'elle peut continuer d'attirer vers elle, comme vers leur centre, les autres membres du corps hellénique que la diplomatie en tient encore séparés. Les plus mauvais conseils que l'on pût donner à la nation grecque sont ceux que durant cette crise la presse allemande lui prodiguait et que des Allemands sont venus apporter jusque dans le palais du roi. Pendant que toute la presse européenne désapprouvait la tentative

absolutiste, la presse de l'Allemagne la louait unanimement et comme en vertu d'un mot d'ordre, et elle encourageait le roi à la résistance. Il est vrai qu'elle avait besoin de faire voter par un groupe illégitime de députés sa convention olympique, qu'une chambre régulière eût repoussée.

II.

Cet exposé des faits historiques était nécessaire pour qui attache quelque importance à suivre le mouvement des esprits dans le monde hellénique. Au sortir de la guerre de l'indépendance, quand on crut remarquer des tendances absolutistes chez le président Capo d'Istria, on l'assassina. Cette fois une tentative prolongée et manifeste dans ce sens n'a fait tuer personne; l'attitude ferme et décidée du peuple a suffi pour la déjouer. Le progrès a donc été grand pendant ces quarante années. A cette même époque ou peu après, on inaugura en Grèce l'usage d'employer les compagnies de brigands comme instrumens politiques dans les élections. La secousse imprimée à l'opinion publique par le meurtre des voyageurs anglais, il y a quelques années, a ouvert les yeux à tout le monde : tous les chefs de parti ont depuis lors également poursuivi le brigandage. Nous l'avons vu refoulé peu à peu vers la frontière du nord, où il s'est maintenu quelque temps, grâce au voisinage de la Turquie. Enfin cette dernière, comprenant qu'il fallait en finir sous peine d'être blâmée par l'Europe entière, a su agir de son côté. Aujourd'hui le sol de la Grèce jouit dans toute son étendue d'une sécurité profonde. La société hellénique a donc su réaliser en peu de temps ce que le gouvernement italien n'a pas encore pu faire pour le sud de la péninsule et pour la Sicile.

Toutefois, si nous devons des éloges au peuple grec pour la promptitude avec laquelle il se met au courant de la civilisation, nous ne devons pas fermer les yeux sur les fâcheux effets de ses divisions politiques et de sa mauvaise administration. Le désordre, malheureusement trop connu, qui règne dans ses affaires, lui a fait perdre la confiance de l'Europe. Au temps où il luttait pour son indépendance, les esprits chez nous s'exaltèrent outre mesure sur son héroïsme: depuis lors on a passé au sentiment contraire, quand on a cru que les fils de ces héros ne tiendraient pas ce que leurs pères avaient promis. Il y avait quelque injustice dans cette mauvaise opinion, puisque le pays a employé ces quarante-cinq années à se refaire, et qu'en définitive il s'est refait; pourtant il est certain aussi que les ressources de l'état, faibles, mais croissantes, ont été généralement mal employées et n'ont laissé sur le sol de la Grèce que

de bien petits résultats. Presque tous les établissemens utiles ont été fondés et dotés avec l'argent des particuliers au moyen de legs et de donations. L'état n'a presque rien fait; ses deniers ont toujours passé entre les mains des gens qui, par leur voix ou leur influence, ont tour à tour porté au pouvoir les ministres qui se sont succédé. La royauté coûte cher, puisqu'en comptant la liste civile et ses accessoires, elle absorbe plus de 2 millions sur les 40 que perçoit le trésor. L'armée coûte plus cher encore et dévore plus du quart de la recette. Elle est cependant d'une utilité contestable, car elle ne pourrait ni porter la guerre au dehors, ni l'arrêter à la frontière. Il est question de la supprimer et d'armer sans frais la nation entière; mais rien encore n'a été réalisé en ce sens. Enfin l'administration, ayant pris une couleur politique grâce à l'antagonisme des partis, ne rend pas des services proportionnés à ce qu'elle coûte. Les voyageurs européens qui visitent la Grèce et les rapports des agens salariés constatent ce mauvais état des choses. Le crédit du pays en souffre, et, s'il se produit quelque projet utile, on ne trouve pas en Europe les capitaux nécessaires pour l'exécuter.

Nous en avons eu récemment plusieurs exemples. Une compagnie franco-belge, comprenant les capitalistes les plus sérieux, s'était formée pour exécuter un chemin de fer du Pirée à la frontière de Turquie. De là cette ligne devait gagner d'une part Salonique et Constantinople, de l'autre l'Adriatique et Trieste. Ce dernier tracé abrégeait la route de l'Orient et mettait toute l'Europe centrale et septentrionale en communication avec Suez par la voie la plus courte. Les études furent faites, la concession fut accordée; puis, les fonds tardant à venir, un ministère nouveau se hâta de prononcer la déchéance d'une société formée sous le ministère précédent. Des spéculateurs grecs de Constantinople ont essayé de refaire cette compagnie et ont obtenu une concession nouvelle, mais ils ont moins de chance encore de trouver les capitaux européens dont ils ont besoin : personne ne veut employer son argent sur le sol hellénique, parce que le pays n'est pas assez bien administré. Quand on voit un gouvernement défaire ce qu'un autre avait commencé et contester des droits que l'on croyait acquis, le capital, chose timide, fait un pas en arrière et disparaît.

Une autre affaire a dans ces dernières années attiré l'attention de toute l'Europe et mis un instant aux abois la diplomatie. C'est celle du Laurium. Tout le monde sait que l'ancienne Athènes tirait une partie de ses revenus des montagnes de l'Attique qui portent ce nom. Son exploitation du plomb argentifère a laissé des monticules de scories assez riches encore pour être traitées par les procédés modernes. Une compagnie franco-italienne se forma et en obtint la

concession à des conditions que son habileté sut rendre avantageuses. En peu d'années, elle créa vers l'extrémité de l'Attique une ville industrielle, la première que la Grèce eût vue depuis l'antiquité, et des usines occupant plusieurs milliers d'ouvriers. C'est de là que semblait devoir partir un mouvement industriel auquel la Grèce devrait en partie sa régénération; mais du jour où les politiques s'avisèrent de transformer cette affaire en instrument électoral, elle périclita. Il y avait en effet, outre les scories, des terres rejetées des puits par les anciens et considérées par eux comme trop pauvres pour être exploitées. L'acte de concession ne les indiquait que par un mot vague et discutable. C'est sur ce mot que les politiques bâtirent un échafaudage surprenant d'intrigues, de discussions, de consultations juridiques, de procès, d'articles de journaux, qui ont occupé la Grèce entière pendant plus d'une année. Les uns soutenaient le bon droit de la compagnie, les autres la traitaient d'usurpatrice; on séduisit l'opinion en présentant au public ignorant des analyses chimiques insensées qui portaient la richesse de ces terres à une somme capable d'enrichir toute la Grèce après avoir payé ses dettes. Les électeurs se partagèrent en amis et en ennemis de la compagnie métallurgique. La diplomatie française et italienne dut intervenir, et les relations de l'Italie et de la France avec la Grèce allaient être interrompues lorsque Constantinople envoya à la Grèce « son sauveur. »

Il existe dans cette ville un groupe de spéculateurs qui a l'habitude de se réunir en un lieu nommé le *Kaviarokhan*, c'est-à-dire le Marché-au-Caviar. C'est de là que vint un banquier, désormais célèbre dans le monde hellénique et qui apparut comme un dieu tutélaire, mais dont nos lecteurs ne tiennent pas sans doute à savoir le nom. Au moment où l'exaltation du peuple pour les richesses du Laurium était à son comble, il acheta pour 12 millions 1/2 la propriété entière de la compagnie, et la revendit quelques jours après au public sous la forme d'actions pour une somme totale de 20 millions. Les Grecs, qui n'avaient point encore fait l'apprentissage de ces coups de bourse, se jetèrent avec une fureur indescriptible sur ces morceaux de papier qui leur promettaient une fortune facile. La réalité les détrompa bientôt. Les actions du Laurium tombèrent quand on vit qu'elles n'avaient enrichi que les premiers détenteurs. Il y eut beaucoup de ruines, on passa d'une confiance extrême à l'incrédulité. Aujourd'hui la nouvelle compagnie, accablée de charges et mal administrée, menace de faire faillite, et l'esprit d'association industrielle est mort pour longtemps dans le pays.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer à ce propos que l'on voit depuis quelques années se développer en Grèce une tendance

à exclure les étrangers et à vouloir tout faire par soi-même. Cette tendance surannée n'est jamais bonne en aucun pays; l'Italie, qui en avait fait une maxime, la paya cher à Novare. Nos premiers chemins de fer ont été faits par des Anglais; nous-mêmes en avons construit plus tard beaucoup d'autres en Italie, en Espagne, en Russie; nous avons coupé l'isthme de Suez et fait un travail que l'Égypte n'eût jamais pu entreprendre. La Grèce, plus que toute autre nation peut-être, a besoin du concours des étrangers, qui seuls peuvent apporter chez elle les deux élémens de l'industrie, les capitaux et l'expérience. Un premier ministre du roi George, à propos d'une école de sciences appliquées qu'il s'agissait de créer, disait récemment que la France n'avait plus rien à apprendre à la Grèce. C'était l'expression excessive de la tendance dont je parle, et, comme il était au pouvoir lorsque l'affaire du Laurium reçut sa malheureuse solution, il a pu voir depuis lors que la Grèce a encore quelque chose à apprendre, même de nous.

Il y a d'ailleurs telles entreprises que la Grèce est absolument hors d'état d'exécuter. J'en citerai deux dont il est précisément question depuis quelque temps, le desséchement du Copaïs et le canal de Corinthe. Le premier exige le concours non-seulement de capitaux importans, mais d'hommes sachant percer économiquement des tunnels, creuser des canaux, distribuer des irrigations, installer et diriger des cultures intensives et créer tout à côté des industries agricoles. De tels hommes se rencontrent-ils dans un pays où aucun travail de cette nature n'a été fait, et qui en est encore au système des jachères? Cependant rien n'est plus désirable que le desséchement du Copaïs, qui doit enrichir la Grèce de 24,000 hectares de terre incomparable. Que les Grecs y consacrent des capitaux, mais qu'ils forment, s'ils veulent réussir, une société mixte où des étrangers savans et expérimentés soient admis. N'est-ce pas toujours à leur pays que reviendra le meilleur profit? Quant au canal de Corinthe, projeté tant de fois et commencé vainement sous Néron, il exige de plus savans ingénieurs et des capitaux plus désintéressés. Il abrégera de douze heures environ, représentant la longueur nord-sud du Péloponèse, le trajet de tous les navires à vapeur doublant les caps et de vingt-quatre heures le trajet de l'Adriatique à Constantinople. La Grèce en tirera quelque profit pour son cabotage; mais le plus grand bénéfice sera pour l'Autriche, l'Italie, la France, et même la Russie, la Turquie et l'Angleterre. La Grèce n'est pas plus obligée à l'exécution de ce canal que l'Égypte ne l'était à faire celui de Suez; pourtant elle a intérêt non-seulement à le permettre, mais encore à le provoquer, puisqu'elle augmente par là dans une proportion assez grande le mouvement de ses ports.

D'un autre côté, il lui sera difficile de trouver une compagnie qui veuille sans une subvention considérable l'entreprendre pour son compte, car pendant longtemps le capital ne serait pas rémunéré, et la Grèce n'est point obligée à payer une telle subvention. C'est donc, comme me le disait un des ministres de M. Thiers, une de ces entreprises qui ne peuvent être exécutées qu'à frais communs par les gouvernemens intéressés, et dans ce cas ils s'en partagent la dépense au prorata de leur navigation. C'est pour eux un placement de fonds dont l'accroissement du produit des douanes paie l'intérêt. Ainsi le canal de Corinthe ne sera pas et ne doit pas être entrepris par les Grecs; mais c'est au gouvernement du roi George de soulever la question, de la proposer aux gouvernemens étrangers, de la discuter avec eux et d'en faciliter la solution. C'est par de telles choses que la diplomatie pourrait démontrer qu'elle n'est pas inutile.

La Grèce paraît arrivée au moment où les grandes industries doivent, avec le concours des étrangers, s'établir chez elle et recevoir le trop-plein de son université. Les expositions industrielles et agricoles qu'elle a organisées sous le nom de Jeux olympiques, quoiqu'elles se tiennent dans Athènes, témoignent d'un mouvement des esprits en ce sens; ce progrès est constaté d'une autre manière par les transports maritimes : la seule compagnie de navigation à vapeur de MM. Fraissinet, de Marseille, a importé dans le pays pendant la dernière année plus de machines de tout genre que pendant les dix années précédentes. Le Pirée possède plus de trente usines à vapeur, moulins, fonderie, scierie, filatures, et surprend le voyageur non prévenu en lui présentant l'aspect d'une ville industrielle. Le port de Syra ne construit plus seulement des caïques et de petits bateaux à voiles pour le cabotage, il construit aussi de toutes pièces des navires à vapeur. Si d'une part l'esprit de parti, qui a jusqu'à ce jour réduit l'état à l'impuissance et paralysé les administrations, fait place à une conception plus haute des devoirs de l'homme politique, et si d'autre part l'esprit d'exclusion qui écarte les étrangers vient à s'effacer, la Grèce verra s'exécuter sur son sol classique les grands travaux qui le rendront productif et feront de lui le Piémont de cette autre Italie qu'on appelle le panhellénium; mais elle aura, pour atteindre ce but, quelque chose à réformer, non-seulement dans son esprit et dans ses habitudes, mais aussi dans ses lois. Sa loi électorale est particulièrement mauvaise et cause à elle seule une grande partie des maux dont souffre le pays. On n'est pas député de la Grèce, on l'est de tel ou tel lieu déterminé. On ne peut se porter candidat à la députation que dans son propre canton, dans le lieu très circonscrit où l'on a

son domicile et sa propriété. L'homme le plus distingué du monde, qui a rendu à son pays les plus grands services, ne pourra se présenter que là; s'il a en concurrence avec lui quelque riche ignorant et ambitieux, qui par son argent exerce plus d'influence sur les électeurs de cette petite circonscription, c'est ce riche qui sera élu, et l'homme capable ne parviendra jamais à représenter son pays. En outre à chaque élection on voit une lutte fort peu recommandable s'établir entre les concurrens : comme la fortune des uns et des autres ne suffirait pas pour gagner tous les suffrages, on se déclare partisan de tel ou tel chef de parti qui a besoin d'être appuyé à la chambre pour rester ministre ou pour le devenir. On obtient de lui des promesses que l'on transmet aux électeurs pour les séduire. Une fois élu, le député en exige l'accomplissement et tient le ministre dans une servitude inévitable. Au fond, des intérêts privés ont fait élire le député; la chambre ne représente que des groupes d'intérêts privés, et ce sont ces intérêts privés qui gouvernent sous le nom des ministres. Or c'est une erreur de croire que des intérêts personnels en se groupant soient identiques à l'intérêt général. Toute la législation électorale de la Grèce repose sur cette erreur. Du jour où, sans condition de domicile ou de propriété, tout citoyen pourra se porter candidat dans toute partie de la Grèce, on verra disparaître de la conduite de l'état cette cohue de gens qui viennent y faire leurs affaires et celles de leurs amis sans souci des intérêts généraux du pays. C'est alors aussi seulement que le crédit pourra naître et que les étrangers ne craindront plus d'apporter dans la société grecque leur savoir et leurs capitaux.

C'est donc sur leur propre législation que les Hellènes doivent porter leur attention, s'ils veulent guérir leur patrie des blessures qu'un mauvais régime lui a faites. Il s'est formé durant la dernière crise un parti républicain assez fort, et la tendance des esprits en ce sens s'est visiblement accusée. En réalité, ce n'est pas la forme monarchique du gouvernement qui perpétue le malaise dont souffre le pays. L'existence d'une seule chambre ôte à la royauté une grande partie de ses priviléges et fait que le dernier mot peut toujours rester à la nation. Toutefois il faut pour cela que la nation soit sincèrement et complétement représentée; or personne ne peut prétendre que la nation grecque le soit par sa chambre. Le ministère qui vient de succéder à M. Bulgaris a laissé une liberté entière aux élections et n'a manifesté sa présence que pour y maintenir l'ordre; mais avec les meilleures intentions et la plus parfaite équité un ministère ne fera pas que l'intérêt national domine là où les électeurs n'apportent que leurs convoitises personnelles. Nous ne pouvons donc pas attendre une amélioration très prochaine

dans la conduite politique du pays, à moins que la première amélioration ne porte sur le recrutement même de l'assemblée.

III.

J'ai maintenant à examiner la situation de la Grèce vis-à-vis des puissances étrangères. Si l'on ne considère que les relations extérieures du royaume qui a pour capitale Athènes, ce petit état de 1 million 1/2 d'habitans est en bons termes avec ses voisins. Depuis la guerre de Crète, qui avait failli le mettre aux prises avec la Turquie, ses rapports avec le sultan ont fait plus que s'améliorer; ils sont devenus officiellement amicaux, et les souverains des deux pays ont échangé des décorations. Le parti que nous pourrions appeler celui de « la vieille Grèce » n'est pas satisfait de cet état de choses, et ne comprend pas qu'un gouvernement hellénique puisse être l'ami des Turcs. On rappelle avec regrets les projets formés par le célèbre ministre Colettis et morts avec lui. Son plan était de tenir la Grèce militairement prête et d'employer la meilleure partie de ses soldats à former les cadres d'une forte armée. Les Grecs des provinces turques devaient être secrètement tenus dans l'attente et mis en état d'entrer en campagne au premier signal sous la conduite des officiers venus du royaume. Tout étant préparé, Colettis, qui jouissait d'une haute considération auprès des cours de l'Europe, devait en parcourir tous les états, s'assurer de leur neutralité, de leur approbation et même de leur concours financier. A son retour, le signal devait être donné, et l'insurrection aurait éclaté sur tous les points de la Turquie. Tel est le plan caressé comme un regret par ceux qui survivent encore de la « guerre sacrée. » Ils ajoutent avec plus de vérité qu'un tel projet ne saurait plus être exécuté, parce que, disent-ils, il n'y a plus en Grèce que de « petits hommes » en comparaison des grands hommes qui ne sont plus.

Il est certain que depuis 1830 tout a changé en Europe, en Grèce et même en Turquie. Colettis aurait peut-être recueilli quelques sympathies pour une insurrection générale contre les Turcs, parce qu'il restait encore de son temps quelque chose de l'ancien enthousiasme pour sa patrie et les héros hellènes. Cette chaleur de sentiment s'est éteinte, elle a fait place à une disposition contraire; c'est à peine si l'opinion en Europe commence à mieux apprécier la Grèce émancipée, sans cependant lui être encore favorable. Elle le deviendra; mais il faut pour cela que du temps se passe et que les Grecs montrent aux yeux des étrangers un état sage, bien ordonné,

où la chose publique soit gérée avec patriotisme et désintéressement. Quant à la Turquie, elle est plus forte à certains égards qu'elle ne l'était en 1825; ses armées sont mieux organisées, mieux commandées, les armes nouvelles lui ont profité comme aux autres nations; les brûlots de Canaris feraient peu d'effet sur des navires blindés, et il ne faudrait pas un grand nombre de canons rayés pour anéantir les petites acropoles de l'Épire ou de la Thessalie. Il n'est donc pas probable que les hommes d'aujourd'hui soient inférieurs à ceux de la période précédente, mais, les conditions de la guerre ayant changé, les moyens d'action ne peuvent plus être les mêmes.

En réalité, la question d'Orient, qui est au fond la question de Turquie, est résolue en principe dans l'esprit des Grecs depuis la création du royaume, comme celle d'Italie l'était dans l'esprit des politiques italiens depuis les temps de Charles-Albert et de Manin. Tous s'attendent, dans un avenir indéterminé, à voir les Grecs de Turquie rendus à l'indépendance, et Constantinople redevenue la capitale d'un empire byzantin restauré dans de nouvelles conditions. Cela revient à dire que, dans leurs croyances nationales, le sultan repassera en Asie, abandonnant le sol de l'Europe aux races qui le possédaient avant la conquête, qu'une zone le long des rivages de l'Asie-Mineure se détachera de lui et que toutes les îles de la mer Égée et du Levant rentreront en possession de leur autonomie. Laissons pour ce qu'il vaut le rêve d'une restauration de l'empire de Byzance et de l'installation du roi d'Athènes sur le trône de Constantin. Avant qu'un pareil événement fût possible, les choses auraient changé dans toute l'Europe et dans le monde grec lui-même, où l'idée de la monarchie aurait peut-être fait son temps. Ce qui semble donner quelque fondement à la « grande idée » des Hellènes et ce qui certainement soutient leurs espérances, c'est l'histoire elle-même. Ne voient-ils pas le vaste empire du sultan réduit de proche en proche dans son étendue par une sorte de mouvement concentrique partant de ses extrémités? Tunis et l'Égypte, la Servie, la Bulgarie, la Valachie, ne tiennent au sultan que par de faibles liens dont les fils se brisent de jour en jour. Le Montenegro, l'Herzégovine, se remuent sans cesse pour secouer le joug qui pèse encore sur eux; la Crète s'est soulevée il y a peu de temps, et a tenu en échec avec quelques palikares des corps d'armée musulmans; elle triomphait, si la diplomatie européenne ne l'avait forcée à faire rentrer dans son cœur son patriotisme exalté. Les provinces européennes de la Turquie forment comme une enclave entre le royaume libre et les pays du nord déjà presque émancipés, et cette enclave n'est presque entièrement occupée que par des populations ennemies des Turcs et désireuses de l'indépendance. On conçoit donc

que la « grande idée » d'obtenir un jour l'autonomie et Constantinople continue de hanter la pensée des Hellènes. Elle y est entretenue par les croyances religieuses, par les traditions de l'antiquité et du moyen âge et par la chute de l'empire ottoman, qui leur semble prochaine et inévitable. Tel est l'état des esprits dans le monde grec : ce serait une grande faute à la politique européenne de n'en pas tenir compte, car, si l'empire turc doit un jour se disloquer, comme le prétendait le tsar Nicolas, les populations helléniques rempliront nécessairement un des premiers rôles de ce drame.

La question serait donc de savoir si la succession du sultan est aussi près de s'ouvrir que l'annonçait le tsar Nicolas. Depuis quelques années, l'empire ottoman a sans contredit fait, pour améliorer sa situation, des efforts dont quelques-uns ont été heureux. Il ouvre des routes, il trace des chemins de fer, il a concédé plusieurs exploitations à des compagnies, il a tenté des réformes militaires, il s'est procuré une marine qui peut servir; cependant l'administration intérieure, la justice et surtout les finances n'ont fait, paraît-il, aucun progrès. En matière de justice, l'arbitraire envers les raïas est toujours le même : comme le Coran est pour les Turcs la loi religieuse et la loi civile à la fois, et que, sur les principes essentiels que nos législations tirent de la philosophie, le Coran est en opposition avec les doctrines de l'Occident, il n'y a pas de transaction possible. Il faudrait que les chrétiens abandonnassent leurs doctrines les mieux établies et admissent sur le sol musulman le contraire de ce qu'ils admettent chez eux, ce qui ne paraît pas probable, ou que les musulmans avouassent qu'il y a dans leur livre saint des principes erronés, ce qui est plus impossible encore. Il en résulte que, de toutes les améliorations promises et décrétées par des *hatts* depuis 1855, aucune ne s'est réalisée. Le gouvernement de Constantinople décrète des mesures et les proclame dans les provinces; mais il est impuissant à les faire exécuter : il rencontre partout des pachas et des cadis qui ne peuvent, sans s'exposer aux plus grands périls, se mettre en lutte avec les populations musulmanes qui les entourent. Ils promettent d'obéir et n'obéissent pas; la promesse est générale et abstraite, et dans les réalités de chaque jour les affaires continuent de se traiter selon les anciens us et abus. Les raïas savent bien qu'il n'en peut être autrement; ils n'attendent rien du gouvernement central, dont ils constatent l'impuissance, ni de l'action des puissances étrangères, qui est nécessairement locale et de courte durée. Tout leur espoir est dans la foi qu'ils ont en l'avenir de leur race.

L'instruction ne fait aucun progrès parmi les musulmans. Les hommes de cette religion ne fournissent au sultan qu'un nombre

minime de gens capables soit pour les carrières industrielles, soit pour l'administration et la justice, soit pour l'armée et la marine. Quand on a voulu en finir avec l'insurrection crétoise, il a fallu mettre à la tête de la flotte un Américain nommé Hobbart-Pacha, et récemment, pour anéantir le brigandage sur la frontière hellénique, le gouvernement turc a eu recours à un Hongrois, qui a pris le nom de Mehemet. Tandis que les chefs musulmans s'endormaient dans leur sérail ou se faisaient accuser de complicité avec les bandits, cet habile homme a su rendre la vie impossible dans la montagne et forcer les chefs de bande à venir jusque chez lui offrir leur soumission. Les commandans des navires de guerre ou de commerce, les ingénieurs et les conducteurs de travaux des chemins de fer et des routes, les chefs d'usines et d'exploitations industrielles, sont presque tous des Européens; les télégraphes sont entre leurs mains, le directeur-général des lignes est un ancien prix d'honneur de notre concours général. La diplomatie de l'empire est en majeure partie confiée non à des étrangers, mais à des Grecs, sujets du sultan. Au temps de Napoléon III, le gouvernement français essaya d'infuser dans ce corps endormi des musulmans quelques notions de sciences et de lettres qui le réveillassent; il créa le lycée de Galata-Seraï, auquel il donna des chefs et des professeurs français ainsi qu'une administration tirée de nos établissemens. Cette maison devait servir de type à d'autres, que le gouvernement turc, aidé au besoin par nous, créerait dans ses principales villes d'Europe et d'Asie; elle devait en outre se rattacher à notre École d'Athènes; j'avais moi-même été mis au courant du projet grandiose conçu par un ministre habile, trop libéral pour l'empire, mais capable, s'il n'eût été empêché par une influence supérieure, de réaliser les plus grands projets. On inaugura le lycée avec pompe : il eut beaucoup d'élèves, les musulmans du plus haut rang y envoyèrent leurs fils; malheureusement tout ce qui ressemble à l'ordre, à l'économie, à la science, répugne à l'esprit mahométan. Le gouvernement turc ne tarda pas à désorganiser cette maison-modèle et à rendre la place inhabitable pour ses administrateurs et ses maîtres. Le lycée tomba entre les mains de Turcs incapables; aucun autre établissement analogue ne fut créé, et les enfans de Mahomet continuèrent à ressembler aux scènites, descendans d'Ismaël, plutôt qu'à des gens civilisés (1).

Pendant ce temps, les races chrétiennes ont organisé entre elles l'instruction publique sous les différentes formes que leur état so-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1874, l'étude de M. de Salve sur *le Lycée de Galata-Seraï*.

cial autorise. Les communautés grecques ont fondé des écoles dans un grand nombre de villes et de villages; elles ont créé, sur un modèle analogue à ce que nous appelons chez nous « conférences, » des réunions où des hommes instruits apportent à jour fixe les résultats de leurs recherches ou de leurs méditations. On y disserte sur l'histoire, sur l'archéologie, sur des sujets de science, de morale, de politique, d'économie, d'art même et quelquefois d'industrie. Ainsi les connaissances de chacun sont mises dans le domaine de tous. Le syllogue philologique de Constantinople sert de modèle et de centre à ceux qui existent à Smyrne et dans beaucoup d'autres endroits. Ces sociétés se créent un revenu par des dons, des cotisations et des legs; elles ont des bibliothèques, elles organisent des musées et des collections. Les Grecs dispersés dans le monde entier et enrichis par le commerce se font une gloire et un devoir de leur envoyer des secours, parfois très considérables.

Enfin le royaume grec est devenu le centre le plus important d'instruction pour la race hellénique dans tout l'Orient. L'université d'Athènes, qui est comme la Sorbonne de cette ville, réunit un nombre d'étudians qui n'est pas loin de 2,000 et parmi lesquels se trouvent beaucoup de jeunes gens venus des pays musulmans. Chaque année, un certain nombre d'entre eux vont en France, en Allemagne, en Autriche, compléter leur éducation, et en reviennent médecins, juristes, négocians, professeurs, quelquefois industriels, et pénétrés des principes qui font la force de notre civilisation. A côté de ce grand établissement, qui a des revenus et une heureuse autonomie, s'élève la grande maison de jeunes filles, l'*Arsakion*. Depuis 1869, où j'eus occasion d'en parler ici même (1), elle a prospéré de plus en plus : organisée comme nos lycées, elle ne renferme pas aujourd'hui moins de treize cents jeunes filles de tout âge, partagées en classes et recevant l'instruction des professeurs mêmes de l'université et du gymnase. Ainsi la Grèce, où le clergé ne lutte pas contre l'état et ne cherche nullement à s'emparer des femmes pour être par elles maître des affaires publiques et privées, a réalisé ce que le second empire français n'a pu faire malgré la force de son organisation. En dehors de l'enseignement régulier, des Grecs d'Athènes, aidés par leurs compatriotes étrangers, ont fondé il y a quelques années un syllogue pour la propagation des lettres grecques; cette société, sans faire de bruit, a rayonné dans le monde hellénique, particulièrement vers le nord; elle crée et entretient des écoles, fournit des maîtres et des matériaux pour l'enseignement populaire et contribue puissamment aujourd'hui à élever

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1869.

le niveau des esprits dans les provinces de la Turquie d'Europe où il y a des Grecs.

En résumé, si l'on omet le petit nombre d'étrangers établis en Turquie, il y a dans cet empire, principalement dans ses parties occidentales et dans les îles, deux populations en état d'hostilité cachée et permanente, ayant un sang différent, des religions contraires, des histoires et des tendances opposées. L'une des deux, qui est la maîtresse aujourd'hui, reste dans l'ignorance et l'inertie; l'autre s'instruit et travaille. La première a son centre aux confins de l'Europe, dans un lieu où convergent toutes les aspirations de l'autre race. Celle-ci, dispersée autour de la mer et même dans des pays lointains où elle s'enrichit, possède, par notre fait, un centre d'activité et de mouvement intellectuel dont le rayonnement va croissant. Le lecteur tirera lui-même les conséquences.

Le déplacement du centre géographique de l'empire ottoman semble désormais une nécessité historique assez prochaine. Les efforts mêmes qu'il fait depuis quelques années pour se transformer le mettront bientôt dans le plus grand péril en l'amenant à une situation financière d'où il lui sera bien difficile de sortir. Le gouvernement du sultan, surtout à la suite de l'exposition universelle de 1867, comprit que, si la Turquie demeurait dans son état d'immobilité, elle deviendrait la proie du plus fort en même temps que la plus indigente des nations pauvres. Après le retour du sultan, on commença à se préoccuper avant tout des voies de communication, routes et chemins de fer, sans lesquelles la richesse ne peut plus aujourd'hui prendre l'essor. La Turquie ne pouvait fournir aucun des moyens d'exécution que réclament ces entreprises, ni les hommes, ni les machines, ni le reste du matériel, ni les capitaux. L'esprit d'association y était chose entièrement ignorée; on eût cherché vainement dans l'empire des actionnaires prêtant l'argent que de son côté le trésor du sultan ne pouvait fournir. Jadis, quand le grand-seigneur avait besoin d'une somme que les fermiers n'étaient pas obligés à lui donner, il avait un moyen expéditif : il faisait mourir quelque riche et confisquait son avoir. Cela n'est plus possible aujourd'hui, soit parce que le progrès des mœurs et l'impuissance des sultans ne le permettent plus, soit parce que les riches de l'empire ont placé leurs fonds sur des valeurs européennes insaisissables. D'ailleurs la fortune de quelques particuliers pouvait suffire autrefois à des besoins qui ne dépassaient guère le sérail; mais pour construire un chemin de fer il faut plus d'argent qu'un ou deux particuliers n'en sauraient fournir. Enfin le système financier de la Turquie n'est pas de nature à pouvoir fournir de telles sommes à un moment donné : on en est encore, pour la rentrée des

impôts, aux fermiers-généraux qui ont précédé chez nous le grand mouvement industriel du siècle présent. Ces extracteurs doivent fournir au sultan chaque année une somme fixée d'avance et équitablement répartie entre les provinces de l'empire. Le pacha qui a payé sa part d'impôt est tenu pour quitte; c'est à lui de se la procurer. Rien ne l'empêche d'en enfler le chiffre quand il le répartit entre ses subordonnés et de bénéficier de la différence. Ceux-ci font de même, et ce chiffre tombe, démesurément grossi, sur l'agriculture, le commerce et l'industrie, qui paient l'impôt. Quelques centaines de millions ajoutés au budget ordinaire tariraient en fort peu d'années la source même où s'alimente le trésor, et mettraient le pays dans la misère.

Il a donc fallu recourir aux emprunts, selon l'usage des nations européennes; mais chez nous, quand un emprunt est émis, c'est nous-mêmes qui le souscrivons et qui le soldons avec nos économies. Chez les Turcs, les emprunts sont émis sur les marchés étrangers et se classent principalement en France et en Angleterre; récemment encore celle-ci offrait au sultan les fonds nécessaires pour le chemin de fer de Constantinople à Bassora. Les emprunts se sont faits à des conditions de plus en plus onéreuses pour la Turquie : non-seulement le taux de l'intérêt et la commission des banquiers sont devenus énormes, mais en outre la plupart des sources du revenu ont été hypothéquées comme garantie des prêts effectués. On a payé très exactement les arrérages de ces sortes de rentes, mais le plus souvent c'est un nouvel emprunt qui a servi à les payer. Il résulte de là que la dette du sultan a été en grossissant d'année en année. En 1854, l'empire ottoman n'avait pas de dettes. En 1869, le chiffre nominal de la dette s'élevait déjà à 3 milliards, si l'on compte le revenu à 5 pour 100. A ce total se sont ajoutés depuis lors les emprunts de 1860, 1863, 1865, 1869 et 1873. Un emprunt nouveau ne tardera pas à être nécessaire. Si derrière ces appels consécutifs faits au crédit européen on apercevait une population laborieuse, économe et une administration financière bien organisée, la dette ottomane ne serait pas plus effrayante que celles de l'Angleterre ou de la France, qui la dépassent; mais en réalité la production est en Europe et la consommation en Turquie.

Il est juste de dire qu'une bonne partie des fonds empruntés est employée en travaux utiles et dont l'effet doit être le développement de l'industrie et de l'agriculture dans l'empire. Là même pourtant il y a des mécomptes; beaucoup d'argent reste entre les mains des intermédiaires : le kilomètre de chemin de fer, au lieu de coûter 200,000 francs, comme il le pourrait, en coûte 400,000 et ne peut par ses produits payer, même à 5 pour 100, l'intérêt de

ce qu'il a coûté. Il n'est pas douteux que les voies de communication, en développant l'agriculture et l'industrie, accroîtront les revenus du trésor; mais c'est là une question de temps, un problème analogue à celui « des courriers. » La Turquie sera sauvée, si son développement agricole et commercial est assez rapide pour accroître ces revenus dans la proportion des emprunts, car alors elle pourra payer sans emprunts nouveaux les intérêts de ce qu'elle devra, et si par supposition les rentrées venaient à dépasser le total des arrérages exigibles, le surplus pourrait servir à l'amortissement graduel de la dette. Ce serait là un état de prospérité où les plus florissantes nations de l'Europe ne sont pas encore parvenues. Si au contraire les produits de l'agriculture et de l'industrie, obtenus par les travaux en voie d'exécution, ne suffisent pas pour payer les intérêts des emprunts, il faudra emprunter encore, et la vache maigre dévorera la vache grasse. C'est ce qu'a senti le sultan, puisqu'il fait exécuter à ses frais, c'est-à-dire sans intérêts ni commission, le chemin de fer central de l'Asie-Mineure; seulement il ne peut l'exécuter que par petits tronçons, à grands frais et en beaucoup de temps, et c'est pour cela que l'Angleterre lui offrait tout récemment à 6 pour 100 l'argent dont il a besoin; l'offre était acceptable et l'intérêt fort modéré pour la Turquie, mais il paraît que le prêt était accompagné de conditions politiques inadmissibles.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'à l'heure présente le centre financier de l'empire ottoman n'est déjà plus à Constantinople. Les banquiers de cette ville, auxquels le sultan s'adresse quelquefois, sont ou étrangers ou associés à des banques étrangères dont le crédit soutient le leur. Les Grecs ont en général assez mal réussi dans la banque; il n'en est pas de même des Arméniens et des Juifs, dont les établissemens, avec une apparence d'autonomie, sont étroitement liés à ceux de Londres et de Paris. Le banquier grec est timide et personnel : souvent il est commerçant et ne prête à intérêt que les fonds laissés libres par son commerce; d'autres fois il est propriétaire ou agriculteur, et il fait, par un travail de banque, produire un intérêt accessoire à l'argent dont il dispose. L'Arménien et le Juif sont purement et simplement banquiers, et c'est eux qui sont à Constantinople les principaux intermédiaires par lesquels le gouvernement turc doit passer pour obtenir de l'argent anglais ou français. Il en reste quelque chose entre leurs mains, puisqu'ils sont commissionnaires; mais la meilleure partie des sommes retenues est pour les grands banquiers de l'Europe. C'est donc ici qu'il faut chercher en réalité le centre financier de l'empire ottoman : ce centre est composé des maisons qui ont coutume de se concerter pour la souscription des emprunts ottomans; la principale est la

maison Rothschild, dont le capital, dit-on, atteint aujourd'hui dix-sept milliards de francs. Si ces maisons tenaient leur main fermée le jour où la Turquie aura de nouveau besoin d'argent, la Turquie serait déclarée en faillite; un grand nombre de détenteurs européens des emprunts ottomans seraient menacés de ruine, et les états se trouveraient dans l'obligation de faire valoir les garanties accordées par le sultan. Or ces garanties ne sont rien moins que des douanes d'état et des revenus de provinces et de villes maritimes; on occuperait donc militairement ces villes et ces provinces, et c'en serait fait de la domination musulmane dans ces contrées, car, pour entreprendre une lutte militaire quelconque, la Turquie aurait besoin de contracter en Europe un emprunt qui ne lui serait pas fourni. Quant à la banqueroute, un état peut user de ce moyen envers ses propres sujets, s'il est assez bien armé contre eux; mais on ne fait pas banqueroute à plus fort que soi. C'est donc à une faillite pure et simple que la Turquie pourra succomber, et cette faillite sera nécessairement suivie de l'occupation militaire et du démembrement de l'empire.

Si ce jour devait bientôt venir, nous aurions un grand intérêt, nous Européens, à savoir d'avance, du moins avec une certaine probabilité, à qui pourrait échoir la succession et quels seraient les syndics de la faillite. Les Grecs sont persuadés qu'ils y tiendront une grande place et en retireront de grands avantages. « La faillite est inévitable à court délai, » écrivait dès 1869 un riche négociant grec de Marseille, versé dans les affaires de la Turquie; puis il ajoutait : « Ce sera peut-être l'événement auquel les races chrétiennes en Orient devront leur libération (1). » Il est certain que les raïas ne peuvent rien perdre en échappant à une domination qu'ils subissent depuis plus de quatre siècles; ils ne trouveront dans un nouvel état de choses, quel qu'il soit, ni des impôts plus lourds, ni plus d'arbitraire dans la justice, ni une administration plus oppressive, ni moins de liberté dans l'exercice de leur religion; mais deviendront-ils du même coup maîtres de Constantinople et verront-ils se réaliser la « grande idée? » Si, au jour de l'échéance, les nations européennes avaient assez de bon sens pour rester chez elles et ne pas poursuivre à travers des champs de bataille la possession de contrées sur lesquelles elles n'ont aucun droit, toute personne connaissant l'Orient affirmera que cette « grande idée » se réaliserait d'elle-même, que les populations chrétiennes se constitueraient en un état politique régulier et que ce nouvel état endosserait sans hésiter la dette laissée par la Turquie. A la vérité, le

(1) *La Turquie et la Grèce contemporaine*, Paris 1869.

royaume de Grèce n'a pas jusqu'à présent su prendre le rôle qui devait être le sien et créer ce petit état modèle que l'on avait rêvé et qui serait le noyau du grand état futur; mais la Grèce a joué de malheur dans le choix de ses chefs, trop mal pourvus d'instruction et de prévoyance; elle a été faite trop étroite pour être riche; elle a été en naissant grevée d'une dette écrasante dont les étrangers ont seuls profité; elle a été dévorée par les Bavarois; enfin, au milieu de ces difficultés, elle a eu à se refaire. Si elle sait faire un intelligent et généreux effort sur elle-même, il lui reste peut-être assez de temps encore pour être prête au jour voulu.

Pourtant ne sera-t-elle pas elle-même absorbée par une puissance étrangère? C'est ce qui nous reste à examiner. « Il y aurait, dit l'auteur de la brochure déjà citée, avantage évident à ce que le gouvernement fût transmis à la nationalité chrétienne, qui forme dans chaque pays la majorité de la population;... mais il importe que sur aucun point une minorité chrétienne ne vienne se substituer, au détriment de la majorité véritable, à la minorité ottomane expulsée. Diverses races se partagent la vaste étendue de la Turquie : que chacune d'elles l'emporte là où réellement elle forme le noyau de la population; qu'elles se groupent librement suivant leurs affinités, leur histoire, leurs besoins, et que ni la violence, ni la surprise ne viennent jeter de nouveaux fermens de désordre dans cette organisation, de laquelle dépend la paix de l'avenir. » Telle est certainement la pensée de tous les politiques hellènes; telle est aussi la solution la plus simple et la plus recommandable de la question d'Orient. L'avenir l'amènerait de lui-même, si les nations européennes finissaient par croire que leur intérêt est de la laisser venir. Malheureusement elles se partagent aujourd'hui encore en deux groupes, celles qui croient utile de conserver ce que l'on appelle « l'intégrité de l'empire ottoman » et celles qui croient devoir profiter de sa dissolution; il y a en outre les indifférentes. Les premières sont la France et surtout l'Angleterre; les secondes sont la Russie et l'Allemagne. L'Angleterre, qui se trouve maintenant en contact avec la Russie sur les mers orientales et à l'entrée nord-ouest de son empire indien, se sentirait entièrement compromise dans ses relations avec l'Inde, si les flottes russes pouvaient sur la Méditerranée lui couper le chemin de l'isthme de Suez. Cette manière de voir ne semble pas contestable. La France peut avoir un intérêt du même genre, mais moindre, puisqu'une puissance militaire russe naviguant entre l'Italie et Tunis pourrait suspendre et, en cas de malheur, anéantir le commerce de Marseille. Et si la Russie agissait d'accord avec l'Allemagne, celle-ci, en attaquant la France par terre, comme en 1870, pourrait la mettre à deux doigts

de sa perte. Il semble donc raisonnable de mettre obstacle aux progrès de la Russie vers le sud, de l'écarter de Constantinople, de l'Asie-Mineure et du Golfe-Persique. De son côté, l'immense empire de Russie, en réalisant peu à peu le testament apocryphe, mais judicieusement machiavélique de Pierre le Grand, aurait sur la Méditerranée des débouchés qu'elle peut croire nécessaire de se préparer; ses principaux ports seraient, outre Constantinople, ceux de Salonique, du Pirée et d'Avlona, joints à ses capitales par des chemins de fer, à l'Orient et à l'Occident par des compagnies de navigation.

Il ne semble pas douteux qu'elle poursuit un but de ce genre, moins lointain peut-être, mais lié au plan général de ses conquêtes à venir. Le panslavisme marche lentement vers le sud; s'appuyant sur les Bulgares et les rameaux slaves qu'il projette dans la péninsule hellénique, il assiége l'Athos, il détache du patriarcat l'église bulgare, il a une nièce du tsar sur le trône de Grèce; il s'insinue par la religion et le clergé dans l'intimité du monde grec. Aujourd'hui à la vérité le rôle trop ostensible qu'il a joué dans l'affaire de l'église bulgare l'a mis en état de suspicion et d'hostilité aux yeux des Hellènes; mais en fait il suit, pour assiéger et isoler Constantinople, la même méthode que suivirent les Ottomans avant 1453, occupant d'abord les contrées environnantes, de telle sorte qu'un seul et dernier assaut devait suffire pour prendre la capitale et consommer l'œuvre de la conquête. Je suppose que l'Angleterre et la France ont l'œil ouvert sur ces menées du panslavisme, et que leurs agens les tiennent au courant des faits.

Sur un autre point, l'Allemagne est devenue un danger formidable pour la Turquie. Toute l'Europe se souvient des déclarations quelque peu imprudentes faites, il y a quelques années, au parlement prussien. L'Allemagne s'y peignait comme étouffant dans ses frontières continentales et y exprimait son besoin d'avoir des débouchés sur la mer, au nord et au sud. Ceux du nord, les dernières conquêtes les lui ont données; de ce côté, elle sera satisfaite quand elle possédera ce que l'on nomme « les provinces allemandes de la Russie » et peut-être, en tout ou en partie, la Hollande et la Belgique. Au sud, elle ne peut avoir en vue que l'Adriatique et Trieste; le tunnel du Gothard lui ouvrira un chemin vers la mer Tyrrhénienne, mais ce chemin traversera deux états étrangers, la Suisse et l'Italie. Si dans une complication européenne les 7 millions d'Allemands qui sont en Autriche venaient à se déclarer pour Berlin, il ne serait pas impossible de détacher du royaume austro-hongrois sa partie occidentale, y compris Trieste. Ainsi l'Allemagne s'étendrait de la Mer du Nord à l'Adriatique et croiserait dans la

Méditerranée. Si la France exerçait à cette époque l'influence que les indifférens d'il y a quatre ans désirent à présent lui voir reprendre dans les conseils de l'Europe, cette extension redoutable de l'Allemagne n'aurait pas lieu. Cela dépendra de sa persévérance à l'intérieur et de son habileté diplomatique, de sorte que c'est encore sur ces deux choses que reposent pour les peuples méridionaux le salut et l'avenir; mais si, entraînée par les réactions monarchiste et cléricale, la France venait à perdre le rôle auquel elle a droit, rien n'empêcherait l'Allemagne de déchirer l'empire ottoman, d'en jeter un lambeau à la Russie et un autre à l'Austro-Hongrie, devenue, selon la théorie allemande, un royaume oriental, un empire danubien. On désintéresserait la France en la rendant à son intégrité, l'Autriche en l'étendant vers l'est, la Russie en lui laissant prendre le Bas-Danube et la péninsule hellénique.

Il y a longtemps déjà que l'Allemagne se prépare à des événemens de cette nature. Elle a commencé à diriger vers le Levant une partie de son émigration, que le Nouveau-Monde absorbait auparavant. Elle a en Syrie des groupes d'émigrans dont la totalité doit dépasser aujourd'hui 15,000 hommes, si nos informations sont exactes. La création d'une école allemande à Athènes ne semble pas être purement archéologique, puisqu'on a mis d'abord à la tête un diplomate qui, paraît-il, va être remplacé par un général; on ne manque pourtant pas de savans qui seraient aptes à diriger cette institution. Les Grecs voient dans la convention relative à Olympie autre chose qu'un traité d'une nature scientifique : un rapport adressé par la Société archéologique au gouvernement déchu signalait des périls prochains, qu'il est difficile à présent de conjurer. Les articles de cette convention relatifs aux ouvriers, aux conducteurs des fouilles, à l'achat des terrains, livrent absolument à l'Allemagne le sol d'Olympie; rien ne l'empêchera, si elle veut, d'installer une colonie en plein Péloponèse, de la mettre en communication facile avec le port de Catacolon, d'avoir là des navires de guerre et des soldats au moyen desquels elle agira selon ses besoins. Enfin la lutte incessante que les Allemands ont entreprise sur tous les points du Levant pour y ruiner l'influence française n'est pas non plus sans signification ni portée. Avoir des amis, des alliés et des points de ralliement est une chose toujours utile, pour ceux surtout que tourmente l'ambition des conquêtes et qui ne reculent pas devant l'idée de se partager les peuples comme des troupeaux.

La solution naturelle de la question d'Orient peut donc être retardée par la France et l'Angleterre, surtout par cette dernière puissance; mais elle ne sera pas empêchée, parce que les faits démontreront et démontrent déjà que les intérêts de ces deux états

s'accommoderaient mieux de cette solution que de toute autre. Au contraire, il ne peut convenir ni à la Russie ni à l'Allemagne qu'i se fonde autour de la mer Égée un grand état hellénique, tant que l'une et l'autre seront animées de l'esprit de conquête. Si, en considération des bouleversemens que cet esprit promet à l'Europe ou par un progrès de la civilisation, qui tend de plus en plus à réserver le droit des nations, la Russie trouvait que la Mer-Noire avec l'ouverture des détroits et la neutralisation de Constantinople suffit à ses relations dans la Méditerranée, les projets de l'Allemagne sur les provinces allemandes de la Russie et sur Trieste seraient neutralisés; l'Europe entrerait dans une période de calme, et la solution naturelle de la question d'Orient se réaliserait peu à peu, spontanément et sans secousse.

Dans les pages qu'on vient de lire, j'ai essayé de faire comprendre, comme je les comprends moi-même et comme beaucoup d'Hellènes les comprennent, les changemens que la guerre franco-allemande et les événemens locaux de ces dernières années ont apportés dans ce qu'on appelle « la question d'Orient. » Il est clair que rien dans ces problèmes n'est absolu. Les relations des grandes puissances de l'Europe peuvent se modifier de jour en jour. Le *statu quo* peut être abandonné par quelqu'une d'entre elles; telle autre peut renoncer définitivement à une conquête qui ne lui est pas d'une utilité évidente et qui pourrait produire dans son propre sein de terribles ruptures. L'expérience de la Pologne, de la Vénétie et aujourd'hui de l'Alsace-Lorraine démontre qu'il y a toujours péril à retenir sous le joug une population qui le repousse. La Pologne a plus affaibli que fortifié les trois états qui se la sont partagée; la Vénétie a fait perdre à l'Autriche la bataille de Sadowa et sa position dans l'empire; les diplomates de quelque valeur avouent aujourd'hui qu'une des plus grandes fautes où M. de Moltke ait entraîné son souverain a été le démembrement de la France. Il y a des alimens qui ne se digèrent pas et qui étouffent ceux qui les prennent. Le conquérant, quel qu'il soit, qui chercherait à dominer la nation hellène, aurait dans le panhellénium, aujourd'hui presque unifié, presque constitué, un ennemi intérieur qu'il ne dompterait jamais et qui l'épuiserait comme une hydre aux têtes éternellement renaissantes. Nous croyons donc et nous espérons que la grande affaire de l'Orient se réglera d'elle-même quand le moment de la liquidation sera venu, et que les populations rentreront dans leurs droits selon la justice.

Émile Burnouf.

LES ORIGINES

DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE

II.

L'ÉGLISE ET L'ART ANTIQUE.

A. Ebert, *Geschichte der christlich-lateinischen Literatur*, Leipzig 1874.

I.

Tous les élémens dont la poésie chrétienne devait se composer un jour ont été créés pendant les deux premiers siècles de l'église; on rencontre déjà dans les ouvrages de ce temps ces légendes merveilleuses, ces symboles gracieux, ces discussions passionnées, ces croyances riantes ou terribles qui ont inspiré jusqu'ici les poètes chrétiens (1). Il ne restait plus qu'à leur trouver une forme qui leur convînt, et c'est ce qui ne fut pas aisé. La forme et le fond, l'expression et la pensée, sont des choses à la fois inséparables et très différentes, qu'il n'est pas toujours facile de faire marcher ensemble, quoiqu'elles ne puissent pas aller l'une sans l'autre. La perfection consiste à les mettre d'accord, et les grands siècles littéraires sont ceux où la pensée parvient à s'exprimer dans un style qui lui est tout à fait approprié. Ce qui rend cette harmonie assez rare, c'est que la loi d'après laquelle ces deux élémens se développent n'est pas tout à fait la même. L'histoire de la poésie chrétienne le fait

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1875.

bien voir : le fond y fut créé tout d'abord, comme d'un jet, et l'on mit plusieurs siècles à trouver la forme.

Il semblait naturel que la doctrine nouvelle se produisît sous une forme qui fût nouvelle aussi. Puisqu'elle affectait de se séparer avec éclat du monde ancien, ne devait-elle pas rompre aussi avec l'art antique? L'Évangile avait dit : « Le vin nouveau sera mis dans des outres neuves, et le vêtement neuf sera raccommodé avec un morceau de drap neuf. » N'était-ce pas une invitation à chercher pour cet art naissant une forme qui n'empruntât rien au passé? C'est aussi ce qu'on essaya de faire d'abord. Le plus ancien de tous les poètes chrétiens, un littérateur médiocre, mais un homme de foi sincère et d'ardente piété, eut l'idée hardie de chercher à faire des vers en dehors de toutes les règles reçues et contrairement aux habitudes de tous les lettrés de son temps.

Il s'appelait Commodien. Son nom n'est pas resté célèbre, et il est probable que beaucoup de nos lecteurs l'entendent pour la première fois. On ne sait s'il était très connu de son vivant; mais, comme sa tentative ne réussit guère, il tomba dans un oubli profond après sa mort. C'est à peine s'il se trouve mentionné chez un biographe du v^e^ siècle, qui ne lui accorde en passant que quelques mots fort dédaigneux. Cependant, par une fortune assez remarquable, tandis que tant de chefs-d'œuvre d'écrivains illustres se perdaient, les ouvrages de ce poète ignoré ont survécu. Un savant du XVII^e^ siècle publia d'abord un poème composé de petites pièces en acrostiches, qui contenaient des préceptes de morale et des enseignemens religieux. L'auteur de ces bizarres productions, quoiqu'il prêche partout l'humilité, avait tenu à se faire connaître, et l'un de ses derniers acrostiches renfermait son nom; il s'appelle lui-même *Commodien*, *mendiant du Christ* (*Commodianus*, *mendicus Christi*). Un nouvel ouvrage, plus important que le premier, a été récemment découvert en Angleterre dans la riche bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Middle-Hill. Cette fois l'auteur n'avait pas pris la précaution de se nommer; le manuscrit, fort gâté vers les dernières pages, se terminait par ces mots, qu'avait ajoutés le copiste : « ici finit le traité du saint évêque... » Le nom ne pouvait plus se lire (1), mais il était aisé de le deviner à la versification et au style : c'était encore Commodien.

Ces deux poèmes nous donnent sur ce personnage quelques détails qu'il est bon de recueillir : il était né dans une ville de Palestine, à Gaza; cette origine, on le verra, n'a pas été sans influence

(1) Depuis, avec plus de patience, on est parvenu à découvrir sur le manuscrit les premières syllabes du nom de Commodien. L'ouvrage a été publié pour la première fois dans le premier volume du *Spicilegium solesmense* de dom Pitra.

sur ses opinions, et nous retrouverons chez lui l'ardeur de sentimens et la vigueur de haine de ses compatriotes les poètes sibyllins. Est-ce en Orient qu'il a vécu? L'auteur d'une savante histoire de la littérature chrétienne, M. Ebert, le suppose, mais il me semble difficile de le croire : comme il voulait être populaire et qu'il écrivait en latin, il a dû vivre dans un pays où le latin était la langue commune. On a même conjecturé qu'il habitait l'Afrique, où cette forme de vers sans mesure qu'il a choisie était fort répandue. Il avait été élevé dans la religion ancienne, et, comme il était dans sa nature de ne rien faire à demi, il est probable qu'il fut païen ardent avant de devenir chrétien passionné. Il dut sa conversion au hasard ou plutôt à la grâce : un jour que l'Évangile lui était tombé sous la main, il y jeta les yeux; « aussitôt, dit-il, la lumière m'éclaira. » Engagé dès lors dans la doctrine nouvelle, il n'oublia jamais et ne chercha pas à cacher le souvenir de ses anciennes erreurs; au contraire il semble prendre plaisir à s'humilier en les rappelant. « Ne me prenez pas pour un juste, dit-il sans cesse à ceux qu'il enseigne, je suis sorti de l'égout. » On nous dit qu'il essayait surtout de leur apprendre l'amour des pauvres. C'était pour lui la vertu suprême; il la prêchait à tout le monde, et, pour rendre ses conseils plus efficaces, il s'était fait pauvre lui-même : c'est au moins ainsi que j'explique ce nom de « mendiant du Christ » qu'il s'était donné. Il devint pourtant évêque, on ne sait comment ni dans quel pays, et l'on ne sait pas non plus ce qu'il a fait pendant son épiscopat. Les renseignemens qu'on a sur lui sont, comme on le voit, fort incomplets; ils laissent pourtant deviner une figure originale, comme il devait s'en trouver davantage dans ces temps primitifs, où les croyances étaient plus libres, la foi plus vivante et moins réglée.

Le caractère des œuvres répond à celui de l'auteur : c'est d'ordinaire un apôtre un peu rude et qui traite sans ménagement ceux qu'il veut convertir. Il est vif, ironique, emporté. Sa plaisanterie ne se pique pas d'être délicate, il a le rire bruyant et populaire. Par exemple il s'amuse beaucoup de la façon dont les païens représentent Mercure, avec son caducée à la main et sa sacoche au cou : « Courez vite, bonnes gens, dit-il à ses adorateurs, et tendez la main pour qu'il y verse son petit sac. Soyez sûrs qu'il va vous jeter quelque écu, et dansez d'avance de bonheur, comme si vous l'aviez déjà reçu. » La mésaventure d'Apollon avec Daphné le comble de joie; il ne comprend pas qu'un dieu n'arrive pas à triompher d'une mortelle. « Le sot! dit-il, il aime pour rien, *gratis amat stultus!* » Il se demande comment il se fait qu'une divinité qui a des ailes se laisse ainsi vaincre à la course. « Si c'était un dieu véritable, il aurait pris le chemin des airs et serait arrivé le premier. Au contraire,

c'est elle qui rentre chez elle avant lui, et le dieu reste à la porte. » Avec les Juifs, il discute, il cite ses autorités, il allègue pour les convaincre les premiers chapitres de la Genèse « et le psaume quarantième de David, » ce qui produit un effet assez étrange en vers; mais tout en discutant il se fâche. Il appelle ses adversaires des vaniteux, des entêtés, et prétend que « Dieu leur a rendu le sens épais. » Quant aux chrétiens judaïsans, il les adjure de ne pas rester indécis, comme ils le sont, entre les deux doctrines, et leur montre qu'il leur sera impossible de les accorder ensemble et de les pratiquer toutes les deux : « Deux routes s'ouvrent devant toi; choisis celle que tu veux suivre. Tu ne peux pas te fendre par le milieu, pour que chacun de tes pieds prenne un des deux chemins. »

On ne sera pas surpris qu'avec ces sentimens il soit très sévère aux gens du monde. Il se moque des avocats, il maltraite les gens riches, dont il dit « qu'ils se nourrissent du sang des autres et qu'ils ne sont heureux que s'ils peuvent vivre comme des porcs à l'engrais. » Sa verve s'exerce aussi aux dépens des femmes, qu'il accuse de trop aimer la toilette. « Tu te pares devant un miroir, dit-il à l'une d'elles; tu frises ta chevelure et la fais retomber en boucles sur ton front; tu te mets des onguens sur les joues pour avoir des couleurs fausses; tu teins tes cheveux de façon à couvrir ta tête entière d'une crinière noire : crois-moi, tout cela n'est pas nécessaire à une femme honnête. » Elles ont des complices que Commodien n'épargne pas. Il nous apprend qu'il y avait déjà au IIIe siècle, dans cette jeunesse de l'église, des directeurs accommodans qu'on attendrissait par de petits cadeaux, qui avaient peur de blesser les personnes du monde en leur présentant un christianisme trop rigoureux, qui leur permettaient d'aller au théâtre, d'applaudir « leurs chers histrions, » d'écouter et de retenir des airs de musique. On pense bien que cette morale relâchée ne lui convient pas. Il ne cherche à ménager personne, et présente volontiers la doctrine qu'il prêche du côté le plus rebutant. Il ne veut pas qu'on tienne aux affections de la terre, même les plus légitimes, et défend de pleurer ses enfans quand on les a perdus; dans une société où la préoccupation générale était de se préparer d'avance un tombeau, il se moque de ceux qui songent trop à leurs funérailles, qui se consolent de mourir en pensant à la foule qui suivra leur convoi et viendra dîner sur leur tombe. Il lui plaît de se mettre en hostilité avec l'opinion générale, de blâmer ce qu'elle préfère, et d'approuver ce qu'elle condamne. « Soyez fous pour le monde, et ne vous occupez d'être sages que pour Dieu. » C'est sa maxime ordinaire et le résumé de son enseignement. Ceux qui se conformeront à ces préceptes sont sûrs d'arriver au ciel; ceux qui

s'en écartent « s'en iront dans le lieu où il y a des gémissemens éternels. » Dans toutes ses discussions, l'enfer est sa grande menace et son dernier argument. Aux infidèles, aux chrétiens douteux et tièdes, aux mondains, aux mauvais riches, il répète sans cesse : « Prenez garde de ne pas brûler un jour dans la fournaise de feu! »

C'est le même sentiment qui lui inspira l'une des parties les plus importantes et les plus curieuses de son étrange poème. Pendant qu'il l'écrivait, vers l'an 250, une persécution, à la fois plus cruelle et plus habile que les autres, éclata contre l'église. L'empereur Dèce, pour avoir enfin raison de la communauté chrétienne, qui avait si obstinément résisté à ses prédécesseurs, eut l'idée de la frapper systématiquement dans ses chefs et de l'atteindre à la fois dans tout l'empire. L'attaque, venant après une longue paix, fut terrible. Devant ces brutalités de la force, la foule des fidèles tremblait et se cachait; les énergiques, les violens, comme Commodien, se préparaient à souffrir, et, pour se donner du cœur par l'espoir de la vengeance, ils refaisaient l'Apocalypse. C'était assez son habitude, on vient de le voir, de menacer ses ennemis du feu éternel; il est naturel qu'en ces circonstances il ait pris plaisir à prédire que la fin du monde était proche, et que Dieu ne tarderait pas à punir Rome de ses injustices. Il n'y a guère de persécution qui n'ait donné naissance à quelque apocalypse nouvelle : celle de Commodien ne diffère des autres que parce qu'il imagine deux antechrists au lieu d'un ; c'était une manière d'accorder ensemble deux traditions différentes (1). L'un d'eux est l'empereur Néron, c'est-à-dire l'antechrist même de saint Jean, ressuscité par la colère de Dieu, et auquel tout l'Occident est abandonné; l'autre est le vieux Bélial des Juifs, qui doit ravager l'Orient, vaincre Néron lui-même et détruire Rome; mais il sera défait à son tour par « le peuple des justes, » reste des tribus fidèles que Dieu tient en réserve par-delà l'Euphrate, aux extrémités du monde, pour le ramener aux derniers jours. Dans un beau passage, le poète décrit leur retour triomphal : « Tout verdit devant leurs pas, tout se réjouit de leur présence. Toute créature est heureuse de leur faire un bon accueil. Des fontaines jaillissent partout, prêtes à les désaltérer, les nuées leur font de l'ombre de peur qu'ils ne soient gênés par le soleil, et, pour leur épargner la fatigue, les montagnes elles-mêmes s'abaissent devant eux. » Ils sont vainqueurs de l'antechrist sans combattre, et

(1) Cette apocalypse a été étudiée avec beaucoup de soin par M. Edmond Schérer, dans ses *Mélanges de critique religieuse*. Depuis M. Ebert a publié un travail important sur le même ouvrage dans les *Mémoires de l'académie de Saxe*. Il y arrive aux mêmes conclusions que M. Schérer, qu'il ne paraît pas avoir connu, ou du moins qu'il n'a pas cité.

leur victoire commence une ère de prospérité qui doit durer mille ans. Selon l'usage de ces sortes d'ouvrages, Rome est fort durement traitée. Les temps étaient alors mauvais pour elle et pouvaient donner quelque espoir à ses ennemis que sa ruine approchait. Au nord les Goths, sous lesquels elle devait un jour succomber, se préparaient à passer le Danube; à l'est, le roi des Perses, Sapor, attaquait l'Arménie. Commodien ne doute pas que cette double menace n'annonce la fin de la domination romaine, et il y applaudit d'avance. « Qu'il disparaisse à jamais, dit-il, cet empire où régnait l'iniquité, qui, par les tributs qu'il levait partout sans pitié, avait fait maigrir le monde, » et il ajoute d'un air de triomphe : « elle pleure pendant l'éternité, elle qui se vantait d'être éternelle! »

Luget in æternum, quæ se jactabat æterna!

C'est assurément un beau vers, si l'on ne regarde que la vigueur de la pensée; mais en réalité est-ce un vers? La quantité, comme on voit, n'y est guère respectée, et ce n'est point par hasard qu'elle est violée, c'est par système : Commodien fait profession de n'en pas tenir compte. Pour nous, dont l'oreille est habituée à la métrique savante de Virgile et d'Horace, cet oubli des règles élémentaires de la versification latine nous choque, et nous sommes d'abord tentés de n'y voir que l'ignorance d'un écolier ou le caprice d'un barbare. C'est pourtant autre chose, et ces fautes grossières, dont notre goût s'indigne, ont plus d'importance et méritent plus d'attention qu'il ne le semble. Elles sont sans doute l'indice d'un art qui finit, mais elles annoncent aussi un art qui commence. Je voudrais montrer en quelques mots à quel travail sérieux et profond se rattachait cette tentative étrange de Commodien et ce qu'elle faisait prévoir pour l'avenir.

Quand on dit que le vers est une musique, on ne fait pas seulement une métaphore, on donne une définition exacte de la poésie. Dans tous les pays, la musique du langage provient de l'alternance des sons, et les sons diffèrent entre eux parce qu'ils sont plus longs ou plus courts, plus aigus ou plus graves : de là deux principes d'harmonie dans les langues, la quantité et l'accent. Les Grecs n'étaient guère sensibles qu'à la quantité; leurs vers se mesuraient par une succession de syllabes brèves ou longues : aussi sont-ils plus variés et plus musicaux que les nôtres, les longues et les brèves pouvant se mêler ensemble de beaucoup de façons et former des combinaisons d'une richesse infinie. Chez les peuples modernes, c'est d'ordinaire l'accent qui l'emporte. La révolution qui, dans la poésie, a substitué l'un de ces principes à l'autre ne s'est définiti-

vement accomplie qu'au début du moyen âge, mais dès l'antiquité même ils étaient quelquefois en lutte. Chez les Romains, la domination de la quantité ne fut jamais acceptée sans quelque résistance : tandis que les ouvrages composés pour les lettrés, l'*Énéide* de Virgile et les *Épîtres* d'Horace, reproduisent les mètres grecs avec une aisance merveilleuse et une irréprochable fidélité, le peuple faisait des vers boiteux où l'influence de l'accent contrarie à chaque instant celle de la quantité, où l'on ne tient plus compte des finales, où la syllabe accentuée tend à devenir la syllabe longue. On remarque naturellement que ces fautes augmentent avec le temps, à mesure que le goût se perd, que les anciens usages s'effacent, que les étrangers et les provinciaux prennent plus d'importance dans l'empire; elles deviennent pour ainsi dire la règle dans certains pays comme l'Afrique, éloignés du centre, où la littérature échappe plus aisément aux traditions du passé et se développe dans des conditions nouvelles.

On n'est pas surpris, quand on connaît Commodien, que cette manière libre et populaire de versifier lui ait beaucoup convenu. Ses goûts ne le portaient pas à pratiquer les grands écrivains et à respecter les traditions classiques. Il s'emporte quelque part contre ceux qui perdent leur temps à lire Térence, Virgile ou Cicéron; quant à lui, ses inspirations et ses maîtres sont ailleurs. « Je ne suis point un poète, disait-il, je n'ai pas reçu la mission d'être un docteur, je me contente de livrer à tous les vents les prédictions des prophètes. » Ces prophéties, qu'il veut reproduire et répandre, ce sont celles des sibylles : on a fait voir comment, de l'Égypte et de l'Asie, elles avaient pénétré dans les pays où l'on parlait latin; là, comme on ne pouvait pas les comprendre dans l'original, on en avait fait des traductions grossières, tout à fait accommodées aux goûts de la foule. C'est saint Augustin qui nous l'apprend; il raconte qu'un jour qu'il avait manifesté la curiosité de les lire, on les lui apporta « traduites par je ne sais quel poète ignorant, dans un latin barbare et en vers qui ne se tenaient pas sur leurs pieds. » Ces vers irréguliers et inégaux, ces « quasi-vers, » comme on les appelait, ont probablement servi de modèle à Commodien. Ainsi pour la forme comme pour le fond c'est des chants sibyllins que sa poésie procède. Il n'a pas plus de souci de la quantité que ces « poètes ignorans » dont se moquait saint Augustin, et prend avec elle des libertés incroyables. La fin du vers ressemble seule d'un peu loin au vieil hexamètre (1); mais dans le reste la fantaisie du

(1) Une des particularités du vers hexamètre, c'est qu'en général, dans les deux derniers pieds, l'accent et la quantité se confondent. Dans les deux mots *tegmine fagi*, l'accent est sur la première syllabe aussi bien que le temps fort. C'est pour cela que

poète a distribué à son gré les longues et les brèves, sans tenir compte d'aucune autre règle que d'arriver à une longueur de lignes à peu près égale à celles qu'il avait lues chez Horace et Virgile. L'intérêt que présente pour nous cette versification barbare, c'est qu'elle contient déjà quelques-uns des procédés qui seront employés plus tard. La rime elle-même, qui était réservée à une si grande fortune, s'y rencontre quelquefois. Commodien est un précurseur du moyen âge; il l'annonce et l'introduit près de trois siècles avant qu'il n'ait commencé d'exister. Il y a des génies qui sont en avance sur leur temps et pressentent les progrès de l'avenir; lui au contraire semble prévoir la décadence et travaille à l'amener. Il est aisé d'imaginer, bien que personne ne nous l'ait dit, de quelle façon ses vers ont dû être accueillis de ses contemporains. Quoique fort inférieure à celle qui l'avait précédée, la société du IIIe siècle continuait à aimer avec passion les lettres et les arts. Elle ne produisait plus guère d'œuvres originales, ayant perdu le don charmant de créer, mais elle admirait et imitait sans se lasser les chefs-d'œuvre antiques. Ne tenir aucun compte des grands modèles quand on écrivait, négliger les règles les plus élémentaires de la poésie, faire des vers sans quantité et sans mesure, c'était donner à ses habitudes et à ses admirations le plus insolent démenti. Elle y arriva plus tard elle-même, mais seulement après plusieurs siècles d'effroyables calamités et quand elle eut subi l'invasion des barbares. C'était vraiment trop exiger d'elle que de vouloir qu'elle devançât volontairement ces temps malheureux, et que de son plein gré elle renonçât à toutes ces délicatesses d'un art dont elle était éprise. Le sacrifice était au-dessus de ses forces, et il est probable que cette apparition prématurée de la barbarie n'excita chez elle qu'un sentiment profond de colère ou de mépris.

II.

L'exemple de Commodien et le peu de succès de sa tentative semblaient prouver qu'il n'était pas possible de renoncer tout à fait à l'art antique; il fallait donc essayer de s'accommoder avec lui. Le christianisme pouvait le faire sans se démentir. Il ne s'était pas

les deux derniers pieds des vers de Commodien ressemblent souvent à ceux de l'hexamètre régulier. En réalité, il ne tient compte que de l'accent, c'est-à-dire d'un seul des deux élémens qui sont réunis à la fin du vers classique. Pour lui, *facti de ligno* sonne tout à fait comme *primus ab oris*, et *dominus dixit* comme *tegmine fagi*. Voyez sur ces questions si importantes et si mal connues le *Traité d'accentuation latine* de MM. Weill et Benlœw, et l'étude sur le *Rôle de l'accent latin dans la langue française*, de M. Gaston Paris.

présenté au monde ancien comme un ennemi qui vient tout renverser; au contraire il avait proclamé bien haut qu'il se tenait en dehors des intérêts de la terre et n'entendait rien changer à l'ordre établi. « Que chacun de vous, disait saint Paul, demeure en l'état où il était quand Dieu l'a appelé. » C'était une conduite habile et qui dut beaucoup aider à ses progrès. Cette vieille civilisation lui aurait opposé plus de résistance, s'il avait affiché la prétention de la détruire; mais il se contenta de la transformer. Il en a gardé tous les élémens qui pouvaient se conserver et les a transmis au monde moderne.

Il n'y avait rien alors que cette société mît au-dessus des plaisirs de l'esprit. Le goût en était né en Grèce, il y avait quelque sept ou huit siècles, et les armées d'Alexandre l'avaient répandu dans tout l'Orient; l'Occident le tenait de la conquête romaine : on nous dit que les rhéteurs et les grammairiens, marchant à la suite des légions, s'étaient établis dans les contrées les plus barbares (1). Aucune nation, si rebelle qu'elle fût par sa nature ou ses préjugés à la civilisation hellénique, n'a pu tout à fait lui échapper. Les Juifs eux-mêmes, quand ils quittaient leur petite Palestine pour trafiquer en Égypte ou en Syrie, se mettaient à lire Homère et Platon et étaient tout surpris de s'y plaire. Dans toute l'étendue du monde gréco-romain, c'est-à-dire dans presque tout l'univers, on admirait les mêmes chefs-d'œuvre et l'on essayait de les imiter. Il y avait pour penser et pour écrire une sorte de type accepté qui faisait que la littérature était presque partout semblable. Le christianisme lui-même, l'eût-il voulu, n'aurait pas pu tout à fait se soustraire à cette uniformité. Nous en avons une preuve curieuse : dans l'épître de saint Clément, le plus ancien des écrits chrétiens que nous ayons conservés après ceux des apôtres, l'influence de la rhétorique grecque se fait déjà sentir. La façon dont Clément expose ses idées n'est plus celle de saint Paul, et l'on trouve chez lui de ces larges développemens comme en contenaient les discours des rhéteurs à la mode (2). Le christianisme se résigna donc à souffrir à ses côtés cette puissance qu'il lui était malaisé de vaincre; comme lui, elle a survécu à toutes les révolutions, elle a partagé avec lui et partage encore le gouvernement des esprits. Quand nous observons autour de nous notre monde occidental et les merveilles qu'il est en train d'accomplir, quand nous voulons savoir de

(1) Gallia causidicos docuit facunda Britannos;
De conducendo loquitur jam rhetore Thule.

(2) Voyez surtout aux chapitres 20 et 33 le tableau des bienfaits de Dieu envers les hommes.

quels élémens principaux se compose cette civilisation dont nous sommes si fiers, nous trouvons, comme base et fondement de tout le reste, deux legs du passé sans lesquels il nous est impossible de comprendre le présent et qui nous ont fait ce que nous sommes, le christianisme et les lettres anciennes.

Si ces deux élémens ne sont pas parvenus à s'exclure, ils ont eu grand'peine à s'accorder. Jamais ils n'ont pu ni s'éliminer tout à fait l'un l'autre, ni s'unir parfaitement entre eux, et l'on peut dire que leur lutte compose depuis dix-huit siècles l'histoire morale de l'humanité. Tantôt c'est l'élément religieux qui l'emporte, comme au moyen âge; tantôt les lettres anciennes reprennent le dessus, comme à la renaissance; quelquefois aussi l'on cherche une combinaison savante qui les réunisse ensemble et fasse à chacun sa part, comme dans notre XVII^e^ siècle, mais jamais ni les défaites ni les victoires ne sont décisives. La lutte dure encore, et nous l'avons vue de nos jours se ranimer avec plus d'ardeur. Elle est aussi ancienne que le christianisme même; dès les premiers temps, il y a eu dans la société chrétienne deux courans faciles à distinguer qui l'entraînaient en sens inverse. Tandis que les uns se sentaient plus attirés vers l'art antique et, quoiqu'il eût été si longtemps la parure du mensonge, cherchaient à s'en servir pour la défense de la vérité, les autres s'en éloignaient avec horreur, et ne voulaient pas souffrir que la doctrine nouvelle empruntât rien à la civilisation ancienne. Précisément ces deux tendances contraires se retrouvent comme personnifiées pour nous dans les deux plus anciens écrivains qu'ait produits la littérature chrétienne en Occident; en étudiant ensemble, en opposant l'un à l'autre Minucius Félix et Tertullien, il nous sera facile de reconnaître combien, sur ces questions, les chrétiens étaient alors divisés.

Nous ne savons de Minucius Félix que ce qu'il nous en dit lui-même, et il parle fort peu de lui. Il était un avocat distingué de Rome et vivait probablement vers la fin des Antonins. Nous n'avons conservé de lui qu'un très court ouvrage, l'*Octavius*, où il défend la religion chrétienne, qu'il avait embrassée. Cet écrit est fait pour les gens du monde et de nature à leur plaire. L'apologie n'y est pas présentée sous une forme froide et dialectique; c'est un petit drame, plein de détails agréables et vivans. Minucius et l'un de ses plus chers amis, Octavius, longtemps séparés, se retrouvent à Rome; après deux jours passés dans des conversations infinies, ils vont se promener sur la plage d'Ostie en compagnie d'un ami commun, Cæcilius, qui est resté païen. Pendant qu'au lever du jour ils suivent le bord de la mer « caressée par l'air frais du matin qui ranime leurs forces, et joyeux de fouler le sable humide qui cède

sous leurs pas, » Cæcilius, ayant aperçu une statue de Sérapis, la salue, selon l'usage, en approchant sa main de ses lèvres et lui envoyant un baiser. Octavius, qui le voit faire, se retourne vers Minucius et lui dit : « Vraiment ce n'est pas bien, mon cher ami, d'abandonner un homme qui vous aime et ne vous quitte jamais dans les égaremens d'une vulgaire ignorance, de lui permettre, en un si beau jour, d'adresser ses hommages à des pierres, surtout quand vous savez que vous n'êtes pas moins responsable que lui de sa honteuse erreur. » La promenade continue ensuite sur ces bords charmans; on va et l'on vient entre tous ces vaisseaux tirés sur le sable qui font un spectacle animé, on regarde les enfans qui s'amusent à faire ricocher des cailloux sur les flots; mais Cæcilius ne prend plus part à l'entretien, il reste sérieux et préoccupé, il n'a plus de plaisir à entendre, ni de goût à regarder. Est-ce déjà la grâce qui pénètre son cœur en silence, ou éprouve-t-il seulement quelque tristesse de ne plus se sentir d'accord avec ses amis? Il veut enfin qu'on s'explique; il faut qu'il leur dise toutes les raisons qui l'attachent à ses anciennes croyances et qu'il sache d'eux pourquoi ils les ont quittées. Arrivé au bout du môle, on s'assied sur les grosses pierres qui protégent le port, et la discussion commence.

Elle est aimable et grave à la fois : ce sont des amis qui causent et non des théologiens qui discutent. Ils écoutent sans colère, même quand ils ne se ménagent pas, et répondent sans aigreur. Quoique païen très décidé, Cæcilius n'est point un fanatique. Il a moins de passions que de préjugés, et raisonne plutôt en homme du monde et en politique qu'en dévot. Son grand motif de défendre l'ancien culte, c'est qu'il existe et qu'il est depuis longtemps accepté de tout le monde. Il en veut surtout aux chrétiens de renoncer aux opinions reçues et de déranger les habitudes prises. Quel ennui, vers le milieu de la vie, d'avoir à changer de croyances et d'être forcé d'agiter de nouveau des questions qu'on croyait vidées! Pourquoi prendre plaisir à poser ces problèmes redoutables qu'il est si doux de laisser dormir en paix ou tout au moins de cantonner dans l'école? Les chrétiens les font descendre dans la rue, ils les mettent à la portée de tout le monde, ils les livrent aux plus violentes discussions. Toute cette agitation, tous ces bruits gênent ce sage mondain et troublent son repos; mais, s'il répugne d'abord à la vérité par cette paresse d'esprit qui nous attache aux opinions anciennes, on sent qu'il ne lui opposera pas une résistance invincible. A la fin de l'entretien, il est gagné; il nous dit bien qu'il lui reste quelques objections à faire qu'on remet au lendemain; mais la victoire d'Octavius n'en est pas moins certaine, ou plutôt, suivant la remarque de l'auteur, qui veut ménager tous les amours-propres,

ils sont vainqueurs tous les deux, car, si Octavius a triomphé de Cæcilius, Cæcilius à son tour a triomphé de l'erreur.

Dans ce petit livre, qui a dû passer par tant de mains, l'exposition de la foi nouvelle est faite avec beaucoup d'art. On sent que Minucius a toujours devant les yeux le public lettré auquel il s'adresse. Il tient avant tout à lui plaire. Il a grand soin d'éviter non-seulement ce qui peut le choquer, mais ce qui risque de le surprendre. Jamais il ne cite les livres sacrés, il glisse sur les dogmes qui ne sont propres qu'au christianisme, tandis qu'au contraire il insiste sur les croyances qui lui sont communes avec d'autres doctrines. Il développe avec complaisance ces grandes idées de la Providence, de la fraternité universelle, de la vie future, de l'unité de Dieu, sur lesquelles les sages de toutes les écoles étaient alors bien près de s'entendre; on dirait qu'il cherche une sorte de terrain commun où pourront se réunir tous les gens sensés. Volontiers il réduirait le christianisme à n'être qu'une morale plus parfaite : « Chez nous, dit-il, c'est le plus juste qui passe pour le plus religieux. » Il dirige bien encore quelques attaques contre la philosophie, il raille en passant Socrate, qu'il nomme « le bouffon d'Athènes. » Il rappelle que ceux qui prêchent la vertu ne sont pas toujours exacts à la pratiquer, et que, lorsqu'ils tonnent contre les vices, ils ont l'air d'exercer leur éloquence contre eux-mêmes, *adversus vitia sua facundos*. Ce sont là des reproches si répétés qu'ils sont devenus inoffensifs et qu'on ne les redit plus sans sourire : en réalité, Minucius estime beaucoup la philosophie, et cherche à la mettre de son côté. Il lui semble que par momens les anciens philosophes s'accordent si bien avec les chrétiens qu'on pourrait prétendre « ou que les chrétiens d'aujourd'hui sont des philosophes, ou que les philosophes d'autrefois étaient des chrétiens. » Il tient surtout à convaincre ceux qui le lisent que le christianisme n'est point l'irréconciliable ennemi du monde, et qu'on n'est pas contraint, quand on l'embrasse, de renoncer aux sentimens de la nature et aux devoirs de la société. Son Octavius, ce chrétien modèle qu'il a choisi pour exposer la nouvelle doctrine, est le plus tendre des amis, si uni à ceux qu'il aime qu'il ne fait qu'un avec eux. « Vous diriez une même âme divisée en plusieurs corps. » C'est aussi un fort bon mari, un excellent père, qui ne quitte sa maison qu'à regret, qui a grand'peine à se séparer de ses petits enfans. Enfin pour montrer que le christianisme ne force pas à rompre avec le métier qu'on exerçait, l'auteur a soin de faire observer que l'entretien se passe pendant les vacances d'automne. C'est seulement « quand l'approche des vendanges donne quelque relâche aux tribunaux » que l'avocat chrétien se permet de s'éloigner de Rome et

d'aller chercher au bord de la mer un peu de repos et de santé. Voilà comment il répond à ceux qui reprochaient aux disciples du Christ de s'isoler du reste des hommes, d'être insociables et inutiles, et de se mettre eux-mêmes en dehors de l'humanité!

Il est aisé de voir ce qu'il pense de la littérature de son pays, quoiqu'il n'ait pas pris la peine de le dire. Il en est nourri et ne cherche pas à le dissimuler : c'est un élève des anciens qui se fait honneur de ses maîtres; loin qu'il ressemble jamais à ces littérateurs honteux, qui affectent de paraître des ignorans, on voit qu'il est heureux de bien parler, peut-être même le laisse-t-il un peu trop voir. Sa phrase est brillante et quelquefois brillantée; il balance sa période avec trop de soin, il a trop d'esprit dans ses épithètes, il ne se tient pas assez en garde contre le précieux et le maniéré. En un mot, c'est un contemporain d'Apulée et de Fronton, qui professe des doctrines très différentes, mais qui, pour le style, est de leur école. Peut-être n'y avait-il pas d'autre moyen de plaire à cette société de beaux esprits prétentieux : Minucius a parlé leur langue pour se faire écouter d'eux. Il a beaucoup lu Sénèque et l'imite volontiers. Son petit livre est plein de passages qui nous font penser aux plus beaux endroits des *lettres à Lucilius*. Il est grand admirateur de Cicéron, auquel il emprunte le plan même de son ouvrage (1). Comme lui, il veut rendre la vérité attrayante et se plaît à esquisser un charmant paysage pour y placer son entretien. Le grand seigneur républicain aimait à se représenter avec ses nobles amis discutant des questions de morale sous les majestueux ombrages de ses belles villas de Tusculum ou de Formies; le petit avocat de Rome a choisi les bords de la mer et ces larges horizons d'Ostie qui devaient fournir plus tard à saint Augustin l'une des plus belles scènes de ses *Confessions*. Quand on lit ce charmant ouvrage, qui par les *Tusculanes* remonte jusqu'au *Phèdre*, et semble éclairé d'un rayon de la Grèce, on voit bien que l'auteur imaginait une sorte de christianisme souriant et sympathique, qui devait pénétrer dans Rome sans faire de bruit et la renouveler sans secousse, qui serait heureux de garder de cette société brillante ce qui méritait d'en survivre, qui n'éprouverait pas le besoin de proscrire les lettres et les arts, mais les emploierait à son usage et les sanctifierait en s'en servant, qui respecterait enfin les dehors de cette vieille civilisation en faisant circuler en elle la séve de l'esprit nouveau. Tel était sans doute le rêve que formait Minucius, et avec lui tous ces lettrés incorrigibles qui s'étaient laissé toucher par la

(1) M. Ebert a montré que l'*Octavius* était composé sur le modèle du *De Natura deorum* de Cicéron. Voyez *Geschichte der christlich-lateinischen Literatur*, p. 27.

doctrine du Christ, mais conservaient au fond de leur âme les souvenirs et les admirations de leur studieuse jeunesse, qui, tout en lisant avec ferveur l'Évangile, ne pouvaient entièrement oublier qu'ils avaient commencé par lire Homère et Cicéron.

Ces sentimens n'étaient pas ceux de Tertullien : jamais deux contemporains ne se sont moins ressemblés que Minucius et lui. Ils n'ont rien de commun que l'ardeur et la sincérité de leur foi; pour tout le reste, ils diffèrent. Cette religion, dont ils souhaitent tous les deux le triomphe avec une égale passion, ils veulent la répandre par des moyens contraires. L'un conseille une sorte d'entente et d'accord avec la société païenne, l'autre exige qu'on rompe avec elle sans pitié, et tient tous ces accommodemens pour des crimes.

Tertullien pourtant, comme Minucius, avait été élevé dans le respect et la pratique des lettres anciennes. Il commença par fréquenter les écoles des rhéteurs et des philosophes et ne dut pas s'y déplaire, car nous voyons que plus tard, devenu jurisconsulte renommé, il ne renonçait pas tout à fait aux jeux d'esprit de sa jeunesse. Il vivait à Carthage, sorte de colonie gréco-romaine au milieu de l'Afrique, très futile à la fois et très lettrée, où la foule passait son temps dans les théâtres, à regarder les pantomimes ou à entendre discourir de beaux parleurs. Parmi cette jeunesse spirituelle et indolente, à laquelle il disait un jour : « C'est votre affaire la plus importante que de n'avoir rien à faire, » et qui occupait ses loisirs à composer ou à lire de petits vers maniérés (1), il s'était fait un nom par de spirituelles boutades. On avait conservé de lui, nous dit saint Jérôme, un ouvrage adressé à un philosophe de ses amis contre les femmes et le mariage, « qui était plein de rhétorique et de lieux-communs. » Il devint naturellement plus sérieux quand il eut embrassé la foi nouvelle, mais il n'alla pas du premier coup à l'extrême; on a lieu de penser que dans les premiers temps il goûtait assez ce christianisme philosophique qui plaisait tant à Minucius : c'est au moins ce qu'on peut conclure de ce curieux traité *du Manteau*, qu'il a sans doute composé peu de temps après sa conversion. Voici à quelle occasion il fut écrit : en devenant chrétien, Tertullien avait renoncé à porter la toge pour prendre le *pallium*, c'est-à-dire le manteau grec, que portaient d'ordinaire les philosophes. C'était un usage assez fréquent parmi les nouveaux convertis, et qui prouve que, dans ces temps reculés, le christianisme et la philosophie se ménageaient encore. Ce changement de costume fit du bruit à Carthage. Beaucoup de ceux que le fougueux

(1) Comme sont par exemple les petits vers d'Apulée sur la poudre dentifrice, *de Dentifricio*.

jeune homme avait blessés de ses railleries affectèrent de s'indigner. N'était-ce pas un scandale de voir un jurisconsulte, un Romain, le fils d'un centurion consulaire, remplacer la noble toge par le petit manteau des Grecs? A ces attaques, qui durent être violentes, Tertullien répondit par un traité spirituel et piquant, mais « plein de rhétorique et de lieux-communs » comme le premier. Il y accumule, pour se défendre, les souvenirs d'une érudition très profane, et allègue par exemple, à propos de son changement d'habit, l'histoire peu édifiante d'Hercule et d'Omphale. Quand on lui reproche le dessein qu'il a formé de s'éloigner des affaires publiques, il se contente de répondre : « Épicure et Zénon, ces deux grands maîtres, ont fait profession de vivre comme moi. Quel droit avez-vous de reprendre chez moi ce que vous louez chez eux? » Voilà des autorités dont il n'aurait guère aimé à se servir quelques années plus tard. Un peu plus loin, il ajoute que, quoiqu'il ne prenne point part aux affaires de son pays, il n'en est pas moins utile à ses concitoyens. « Toutes les fois, dit-il, que je me rencontre en un endroit un peu plus élevé, près d'un autel, je monte quelques marches et ne manque pas d'ouvrir la bouche. Mes discours ne chatouillent pas les oreilles, ils n'éveillent pas la curiosité et ne font pas rire les auditeurs : c'est affaire aux orateurs et aux charlatans. Je montre à ceux qui m'écoutent leurs défauts et leur apprends comme il faut vivre. » Il a tort de prétendre qu'il ne fait rien pour plaire aux curieux; sa prédication, dont il nous trace une esquisse, se compose de petits tableaux égayés par des anecdotes piquantes. La gourmandise l'amène à parler d'Hortensius, qui fit servir le premier un paon à son dîner pontifical, la débauche le fait souvenir d'Antoine et de ses orgies chez Cléopâtre, la cruauté lui rappelle ce Védius Pollion qui nourrissait ses poissons de chair humaine. C'est tout à fait la manière dont s'expriment les moralistes païens; nous reconnaissons leurs argumens, leurs exemples, et jusqu'à leur style : l'auteur ne dédaigne pas d'employer souvent ce tour épigrammatique et subtil dont on se servait depuis Sénèque pour faire des leçons aux gens du monde. Le chrétien ne se montre entièrement que dans les dernières lignes du traité. « Manteau, dit l'auteur, c'est à toi que je parle maintenant. Tu pensais seulement couvrir les sectateurs de Zénon et d'Épicure, sache que tu couvres les chrétiens, qui sont les disciples du fils de Dieu. La philosophie que cet incomparable maître leur a enseignée est toute divine, et celle de Zénon et d'Épicure purement humaine, c'est-à-dire défectueuse et pleine d'erreurs. Si tu es susceptible de quelque sorte de joie et d'allégresse, en voilà le plus grand sujet que tu puisses avoir. Fais donc paraître ta joie au dehors et montre à tes ennemis leurs injustices. Ils n'ont plus rien à te re-

procher depuis que tu couvres les épaules d'un chrétien, c'est-à-dire d'un disciple de Jésus-Christ, qui est la vérité même et le protecteur de l'innocence. Tant que je trouverai grâce devant lui, je me moquerai des attaques de tous les autres. »

Ce curieux traité nous indique le point d'où Tertullien est parti : on peut croire qu'au moment où il l'écrivait il n'était pas loin des opinions de Minucius; mais il ne devait pas s'en tenir là. Nous avons la plus grande partie de son œuvre, et il nous est aisé de mesurer le chemin qu'il a fait en quelques années. C'était une de ces natures opiniâtres et obstinées, qui marchent toujours en droite ligne jusqu'aux conséquences extrêmes de leurs principes, et qui ne s'arrêtent que lorsqu'elles sont arrivées au terme, un de ces hommes dont Saint-Simon disait « qu'ils sont d'une suite enragée. » A mesure qu'il se pénètre davantage du christianisme, il devient plus étranger à tout le reste. Enfermé de plus en plus dans une doctrine inflexible, il la raffine, il l'épure, il l'exagère, il l'isole, il creuse tous les jours le fossé qui la sépare des autres opinions, il se plaît à lui faire des abords impraticables et à la placer à des hauteurs inaccessibles. A la fin, il devient si rigoureux et si pointilleux dans sa foi que le christianisme ordinaire, celui de la foule et des gens sensés, ne lui suffit plus; il faut qu'il se retire dans une église étroite et jalouse où des fanatiques passent leur temps à s'approuver eux-mêmes et à excommunier les autres, parmi des illuminés et des prophétesses qui devinent la pensée des gens qui les consultent ou leur suggèrent des remèdes pour leurs maladies, qui croient converser avec les anges et voir dans les nuages la Jérusalem céleste toute prête à descendre du ciel sur la terre (1).

La raison qui poussa Tertullien à la plus grande partie de ses exagérations est aisée à comprendre : il avait horreur de l'idolâtrie, et la société au milieu de laquelle il vivait en était imprégnée; de là la haine implacable qu'il ressentit pour elle. Dans le monde ancien, la religion se mêlait à tout : tous les actes de la vie privée, toutes les fonctions de la vie publique étaient sous la protection de quelque divinité et donnaient lieu à des prières et à des sacrifices. Ce fut assurément un des plus cruels supplices des chrétiens de ce temps d'être toujours partagés entre leurs croyances nouvelles et les obligations que leur imposait la famille ou la cité, de ne pas voir clairement la limite où devaient s'arrêter leurs concessions, ce qu'ils pouvaient faire et ce qu'ils devaient refuser. « Parmi ces rochers et ces bas-fonds, leur disait Tertullien, au milieu de ces

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'étude si solide et si intéressante de M. Réville sur Tertullien montaniste (*Revue* du 1er novembre 1864); j'y renvoie ceux qui voudront bien connaître ce curieux personnage.

écueils cachés et de ces vagues menaçantes, que la foi navigue en ouvrant ses voiles à l'esprit de Dieu. » Mais il ne fut pas toujours aussi sage. Il finit par déclarer que le seul moyen d'éviter le naufrage, c'était de se tenir loin de la mer. Pour échapper à la contagion de l'idolâtrie, il ne trouva rien de mieux que d'exiger qu'on s'isolât de la société civile et qu'on n'eût presque aucun rapport avec elle. — Il restait à savoir si c'était possible.

Tertullien lui-même semble en comprendre toute la difficulté, puisqu'il commence par faire une concession grave. La vie civile se composait, chez les Romains, de devoirs publics et privés (*officia publica et privata*); il accorde qu'un chrétien peut accomplir ces derniers sans être infidèle à sa foi. Il assistera donc aux fiançailles et aux noces d'un de ses amis, il se rendra chez lui le neuvième jour après la naissance de son enfant, lorsqu'en présence de la famille on le purifie et on lui donne le nom qu'il doit porter, il prendra part aux fêtes qu'on célèbre dans la maison quand il revêt la robe virile. Ce sont pourtant des cérémonies auxquelles la religion est mêlée et qui se célèbrent avec des sacrifices et des prières; mais Tertullien met beaucoup de complaisance à trouver une raison qui justifie ceux qui y assistent. « Après tout, dit-il, on n'est pas venu tout exprès pour le sacrifice; c'est tout à fait par hasard et sans le vouloir qu'on en est témoin. Si l'on ne s'en va pas, c'est par égard pour les amis et non pour l'idole. » La raison est un peu futile pour un aussi grave théologien et pourrait à la rigueur s'appliquer à tout; mais il ne veut pas qu'on l'applique aux « devoirs publics. » Ceux-là lui semblent plus entachés d'idolâtrie que les autres, et il ne peut admettre qu'un chrétien les accomplisse sans renier sa foi. Il se tiendra donc loin de ces réjouissances bruyantes « où la joie publique s'exprime par le déshonneur public. » Il ne s'assiéra pas à ces festins « qui changent Rome en taverne et dont les suites font respirer un air infecté, *curiis et decuriis ructantibus acessit aer.* » Quand toute la ville se précipite au théâtre, il restera chez lui. C'était demander beaucoup à des gens épris de spectacles (1); aussi, pour leur donner le courage de supporter cette privation, insiste-t-il sur les dédommagemens que Dieu leur réserve : qu'ils songent à ce grand jour du jugement suprême où tout l'univers sera consumé du même feu. « C'est alors qu'il fera bon d'entendre les acteurs de tragédie; ils pousseront dans leur propre malheur des cris plus lamentables et plus éclatans que ceux dont ils faisaient autrefois retentir le théâtre. C'est alors qu'il sera facile

(1) Les païens, ne pouvant comprendre comment les chrétiens consentaient à se priver des jeux publics, supposaient qu'ils voulaient rendre leur vie plus triste afin de braver plus aisément le martyre.

d'admirer l'agilité des histrions se démenant dans les flammes, alors qu'il faudra voir les cochers du cirque tout cramoisis et entourés de feu dans la route ardente, les gladiateurs percés, non de javelots, mais de traits enflammés qui les pénétreront de toutes parts. » Que sont les spectacles que l'empereur donne à ses sujets devant ceux que Dieu prépare à ses élus! Quand on se représente ces joies en esprit, qu'on souffre facilement d'être privé des autres! Ce qui est plus grave encore, c'est qu'il ne veut pas qu'à l'anniversaire des fêtes de César ou quand on annonce une victoire de ses armées on allume des lampes, on couronne sa porte de festons: n'aurait-on pas l'air, en le faisant, de rendre hommage à la déesse *Cardea* et au dieu *Limentinus*, ou d'adorer le vieux Janus, sous la protection duquel toutes les portes étaient placées? D'ordinaire les chrétiens, qui se savaient suspects d'être tièdes pour l'empereur et pour l'empire, ne manquaient pas cette occasion de prouver qu'ils étaient des sujets fidèles; ils allumaient plus de lampes et plaçaient devant leurs maisons plus de fleurs que tout le monde pour imposer silence à la calomnie. Tertullien blâme sévèrement cette faiblesse. Loin de chercher à désarmer par sa complaisance les ennemis de sa foi, il paraît tenir à leur déplaire, et il semble qu'il lui soit agréable d'être accusé. « O calomnie, dit-il, sœur du martyre, qui prouves et attestes que je suis chrétien, ce que tu dis de moi est à ma louange! »

Il était grave pourtant de braver ainsi l'opinion. La nouvelle doctrine avait été accueillie par beaucoup de défiances et de préventions : on accusait partout les chrétiens d'être des révolutionnaires, des « ennemis du genre humain, » qui détestaient tout ce qu'on aime, qui fuyaient tout ce qu'on recherche, qui aspiraient à tout changer, des destructeurs de la famille et de la cité. Tertullien comprenait la gravité de ces reproches, puisqu'il y répondit dans son *Apologie*. Il rappelait que les chrétiens ne vivent pas loin des hommes, comme les brahmanes ou les gymnosophistes de l'Inde (on ne prévoyait pas encore l'institution des moines et la fondation des couvens), qu'ils n'habitent pas les forêts et « ne s'exilent pas de la vie. » Malheureusement, après avoir détruit ces accusations dans un de ses livres, il les justifie dans les autres. Presque tous contiennent des défis et des menaces au monde ancien. Il n'y avait rien que l'antiquité honorât plus que le mariage et la fécondité. Comme la cité reposait sur la famille, c'était le plus saint des devoirs de se marier; l'époux sans enfant passait pour être haï des dieux, et le célibataire était puni comme un ennemi public. Tertullien, au contraire, n'a d'estime que pour le célibat. Cette préférence, qui se retrouve chez tous les pères de l'église, est exprimée chez lui avec d'incroyables exagérations. « L'ancienne loi disait : Croissez et

multipliez; la nouvelle dit : La fin des temps approche, contenez-vous. » Le mariage n'est pour lui qu'une concession humiliante qu'on a faite à la faiblesse de la chair. Il consent à le tolérer, mais après l'avoir accablé d'outrages. Il fait un devoir de le restreindre. On se mariera une fois, si l'on ne peut faire autrement, mais les secondes noces sont un adultère. Quant aux enfans, il est mieux de n'en pas avoir; on a bien assez à faire de veiller à son propre salut. « Pourquoi le Seigneur a-t-il dit : Malheur au sein qui a conçu et aux mamelles qui ont nourri? C'est qu'au jour du jugement les enfans seront un grand embarras. » Quand on n'en a pas, « on est bien plus prêt à répondre à la trompette de l'ange. » Imprudentes paroles, que Minucius se serait bien gardé de prononcer (1), et qui pouvaient sembler une insulte à toutes les traditions de la vieille Rome! Ailleurs il fait la revue des diverses professions où la foi du chrétien lui paraît courir quelque danger; il y en a très peu qui trouvent grâce devant sa sévérité. On ne peut être ni maître d'école, il faudrait faire lire et admirer les ouvrages des païens, ni appariteur des magistrats, on serait forcé de les accompagner aux temples, ni serviteur d'un païen zélé, il pourrait nous commander quelque acte coupable; quant à être négociant, Tertullien y répugne beaucoup : que de risques ne court pas la vertu dans ces boutiques où, selon le mot de Bossuet, il se débite plus de mensonges que de marchandises! Alors comment le pauvre fera-t-il pour gagner sa vie? C'est ce qui occupe médiocrement Tertullien. A tous ceux qui s'en mettent trop en peine, il adresse cette foudroyante réponse : « Que dites-vous? — Je serai pauvre? — Mais le Seigneur a dit : Bienheureux les pauvres! — Je n'aurai pas de quoi vivre. — Mais il est écrit : Ne vous inquiétez pas des alimens. — Il faut que j'établisse mes enfans, que je pense à ma postérité. — Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière est un mauvais travailleur. — Mais j'avais dans le monde un certain rang. — On ne peut servir deux maîtres. Tu veux être le disciple du Seigneur, prends ta croix et suis le Seigneur. Parens, épouse, enfans, il faut tout quitter pour Dieu. Quand Jacques et Jean furent emmenés par Jésus-Christ et qu'ils laissèrent là leur père et leur barque, lorsque Matthieu se leva de son comptoir de percepteur et trouva que même la sépulture de son père le retarderait trop, aucun d'eux a-t-il répondu à Jésus, qui les appelait : Je n'aurai pas de quoi vivre? »

Beaucoup de ces opinions étaient de nature à inquiéter les hommes

(1) Minucius au contraire avait pris plaisir à décrire, dans un des passages les plus travaillés de son livre, la joie qu'un père éprouve à entendre les premiers mots bégayés par son enfant.

d'état; mais voici ce qui devait leur causer encore plus d'alarmes et de colère. Tertullien se demande s'il convient qu'un chrétien s'occupe des affaires publiques : peut-il par exemple être magistrat? Il ne répond qu'en énumérant avec complaisance les dangers qui menacent la foi dans ces postes périlleux et les démentis qu'on sera forcé de donner tous les jours à ses croyances; puis il conclut en disant : « C'est à vous maintenant de voir si vous pouvez devenir magistrat et rester chrétien. » Ailleurs il s'exprime d'une manière plus nette et plus expressive encore : « Il n'y a rien qui nous soit plus étranger que les affaires de l'état; nous ne reconnaissons qu'une république, qui est celle de tout le monde, l'univers. » De pareils principes étaient pleins de danger. C'était le temps où l'on commençait à trouver bien lourdes les charges de la vie publique et où l'on cherchait à s'y soustraire. La désertion des dignités municipales et politiques devenait tous les jours plus générale, si bien que, pour l'arrêter, le législateur fut contraint de punir d'amendes et de confiscations ceux qui les refusaient, et qu'on en vint à inventer un nouveau genre de supplice : on condamna certaines classes de citoyens aux honneurs forcés. Une question plus grave encore par ses conséquences était celle qui concernait le service militaire. Un chrétien pouvait-il être soldat? Les plus rigoureux, c'est-à-dire alors les plus écoutés, ne le croyaient pas, et leurs opinions jetaient dans les âmes des inquiétudes et des scrupules qui devaient nuire au service. Du temps de Tertullien, après une victoire de l'empereur, des récompenses ayant été distribuées à son armée, chaque soldat était venu les recevoir à son tour avec une couronne sur la tête; un seul se présenta tenant la couronne à la main. Il était chrétien et n'avait pas voulu se vêtir comme les prêtres des idoles quand ils allaient faire un sacrifice. Beaucoup le blâmèrent de cette bravade imprudente : n'allait-elle pas réveiller la colère de l'empereur et ranimer les persécutions? Tertullien n'hésita pas à prendre sa défense dans un petit écrit, où il disait en propres termes : « La même vie ne peut appartenir à Dieu et à César. En ôtant à Pierre son épée, Jésus a désarmé pour jamais tous les soldats. » C'est ce que l'empereur et les politiques ne pouvaient pas supporter. Ils l'auraient souffert peut-être d'une secte obscure qui n'aurait compté que quelques rares adhérens; mais depuis un siècle le christianisme s'étendait à tout l'empire. Il se vantait lui-même de ses progrès et en tirait volontiers la preuve que sa mission était divine. « Nous sommes d'hier, disait Tertullien dans un passage célèbre, et déjà nous remplissons vos cités, vos îles, vos châteaux-forts, vos municipes, vos hameaux, vos camps eux-mêmes, vos tribus, vos décuries, le palais de vos princes, le sénat, le fo-

rum : nous ne vous laissons que vos temples. » C'était donc plus de la moitié de l'empire qui échappait à l'empereur et refusait de s'enrôler dans les légions, quand on n'avait pas assez de l'empire entier pour arrêter les barbares.

C'est ainsi que Tertullien en était venu, en haine de l'idolâtrie, jusqu'à vouloir rompre avec la société civile; on comprend quels sentimens il devait éprouver pour la littérature et l'art antique, dont la mythologie avait été longtemps l'unique inspiration. Là aussi il se fait un plaisir de braver l'opinion ; il condamne tout ce qu'elle approuve, il déteste ce qu'elle aime avec passion. Comme pour faire violence à ce goût du beau qui était l'âme des sociétés anciennes, il veut découvrir dans les livres saints que le Christ était laid et triomphe de cette découverte. Il défend d'abord aux artistes de représenter des sujets mythologiques; puis, s'appuyant sur ces mots de l'Écriture : « tu ne fabriqueras pas d'idole ni aucune ressemblance de ce qui est au ciel, sur la terre ou dans la mer, » il arrive à leur défendre tout à fait de reproduire la forme humaine. Ils en seront quittes pour faire de leur talent un autre usage qui leur demandera moins de soin et de peine. « Celui qui d'un tilleul a su tirer le dieu Mars ne sera pas embarrassé pour faire une armoire. » Le statuaire sculptera des chapiteaux et des fûts de colonnes, le peintre badigeonnera les murailles. Voilà l'avenir qu'il réserve aux beaux-arts ! Quant aux lettres, il n'y paraît pas tenir davantage. La vieille poésie, dont tant de gens étaient charmés, ne lui semble qu'un « ramas de strophes ampoulées. » Il ne devait pas mieux goûter les grands prosateurs; en tout cas, il ne les imite guère. Il n'a aucun souci de cette élégance si chère à Minucius. Son style est puissant, mais vulgaire; il aime les métaphores hardies, les images crues, les mots grossiers ; il emploie plus volontiers le langage du peuple que celui de la bonne compagnie (1). Il nous annonce lui-même qu'il ne s'adresse pas aux lettrés, aux savans, « à ceux qui viennent rejeter en public les restes mal digérés d'une science acquise sous les portiques et dans les académies ; » il veut plutôt convaincre les âmes simples, naïves, ignorantes, « qui n'ont rien appris que ce qu'on sait dans les rues et dans les boutiques. » Il se méfie de tout ce qui vient des écoles et des bibliothèques. Ces philosophes, dont il citait volontiers le nom dans sa jeunesse pendant qu'il écrivait son traité *du Manteau*, ne lui paraissent plus que des marchands de sagesse, *sapientiæ caupones;* il en veut mortellement à « ce malheureux Aristote » d'avoir inventé la dialectique, science per-

(1) M. Ebert affirme que les mots étranges, employés si souvent par Tertullien, et qu'on croyait être des *africanismes*, c'est-à-dire des termes qu'il aurait pris au dialecte de son pays, ont été simplement empruntés par lui à la langue populaire.

fide, aussi bonne à détruire qu'à édifier; il est plein de colère contre ceux qui cherchent quelque biais pour accommoder l'ancienne philosophie avec l'Évangile, et qui arrivent ainsi à créer « un christianisme platonicien et aristotélicien. » Tous ces compromis lui sont suspects, et on peut être assuré qu'il était aussi contraire que possible aux gens qui voulaient unir de quelque façon la doctrine nouvelle avec l'art antique.

III.

Cette union devait pourtant se faire en dépit de Tertullien et de ses adeptes. Des deux courans que j'ai signalés et entre lesquels se divisait la société chrétienne, c'est celui qui portait vers l'entente et la conciliation qui devait être à la fin le plus fort. L'état de l'église au IIIe siècle explique cette victoire. Les rêves des millénaires commençaient alors à se dissiper; on se lassait d'attendre ce dernier jour qui n'arrivait pas. Tant qu'on avait cru que la fin des temps était proche et que le règne du Christ allait commencer, on n'avait guère le goût de s'attacher à la terre et d'y faire un établissement solide; mais, puisqu'on ne pouvait pas mourir, il fallait bien songer à vivre. Or on ne vit, on ne dure, on ne devient d'ordinaire fort et puissant que par des concessions et des compromis, en s'appropriant tous les élémens de force et de durée qui se trouvent épars sur le sol où l'on s'établit.

Il fallait d'abord que le christianisme attirât à lui les classes élevées qui gouvernaient l'empire. Ses conquêtes à l'origine avaient été plus humbles, et ses adversaires lui reprochaient volontiers de ne s'adresser qu'aux ignorans et qu'aux pauvres. Dès le IIe siècle, nous le voyons occupé d'atteindre aussi la société distinguée, les gens d'école et d'académie : c'est à eux qu'il s'adresse surtout par ses apologistes; mais pour avoir les lettrés, il ne fallait pas afficher le mépris des lettres. On ne pouvait espérer d'être écouté d'eux qu'en leur parlant une langue soignée et châtiée qui n'offensât pas leurs oreilles. Le bon goût est un maître très tyrannique, qui ne souffre pas d'insulte, et la vérité même le choque quand elle n'est pas bien présentée. Saint Augustin raconte que ce qui l'éloigna longtemps du christianisme, c'est qu'il trouvait les livres sacrés trop mal écrits. Il était bon aussi, pour plaire à ces esprits délicats élevés dans l'étude et l'admiration de Platon et d'Aristote, de montrer les rapports qu'on pouvait découvrir entre les anciennes écoles et la nouvelle doctrine. Tertullien nous dit qu'on le faisait beaucoup de son temps. Il y avait alors des théologiens, et en grand nombre,

occupés à étudier les écrits des philosophes pour prouver aux païens « que le christianisme n'inventait rien de nouveau et d'extraordinaire, et que toutes les vérités qu'il proclamait pouvaient se mettre sous le patronage de la sagesse antique (1). » Il importait enfin par-dessus tout que l'église ne parût pas être une ennemie irréconciliable de l'empire, qui ne pouvait pas vivre avec lui et qui en souhaitait la ruine. Les gens qui composaient cette société distinguée étaient d'ordinaire conservateurs et patriotes, très fiers d'être Romains, et fort effrayés de ce qui pouvait arriver, si quelque malheur emportait un jour le pouvoir impérial. Ces menaces dont les oracles sibyllins sont remplis, cette haine furieuse contre Rome, ces descriptions triomphantes de son dernier jour, devaient les indigner; mais il s'en fallait de beaucoup que les sentimens qu'exprime avec tant de vivacité cette poésie populaire fussent partagés par tous les chrétiens. L'épiscopat surtout, qui prenait tous les jours plus d'importance, manifestait des dispositions contraires. Les évêques, hommes de gouvernement et d'autorité, ont songé de très bonne heure à tendre la main au pouvoir civil, à l'aider de leur influence, et à lui demander en échange sa protection. Ils l'ont eux-mêmes introduit dans leurs discordes intérieures; ils n'ont pas attendu que l'empereur fût chrétien pour invoquer son appui dans leurs différends. Quand il s'agit de déposer Paul de Samosate et de l'éloigner de son église, les évêques d'Asie n'hésitèrent pas à réclamer l'aide d'Aurélien, quoiqu'il fût païen zélé et qu'il eût persécuté les fidèles. Tertullien affirme quelque part avec une incroyable intrépidité « que les césars ne pourront jamais être chrétiens. » Les évêques espéraient bien dès le IIe siècle qu'ils le seraient un jour. Méliton de Sardes, l'un des plus anciens apologistes, s'adressant à Marc-Aurèle, lui faisait remarquer que la « philosophie chrétienne » est née en même temps que l'empire (2), qu'elle a grandi avec lui, que la bonne harmonie n'a été troublée entre eux que sous un Néron et un Domitien, que les bons princes l'ont protégée, et qu'ils en ont été récompensés par la victoire et les conquêtes. Ne peut-on pas voir dans ces paroles engageantes comme une ébauche et une annonce lointaine de cette alliance du trône et de l'autel qui a été si souvent le rêve de l'église?

(1) *De Test. animæ*, I. *Per quæ recognosci possit nihil nos aut novum aut portentosum suscepisse, de quo non etiam communes et publicæ litteræ nobis patrocinentur.* — N'est-il pas étrange que ce procédé dont se servent aujourd'hui les ennemis du christianisme fût alors employé par ceux qui voulaient le défendre?

(2) Remarquons cette façon dont l'évêque de Sardes désigne le christianisme: on dirait qu'il veut faire croire que ce n'est qu'une école philosophique comme une autre. Il était fort habile de s'exprimer ainsi en s'adressant à Marc-Aurèle, l'empereur philosophe.

C'est à Rome surtout que ces transactions et cette alliance devaient trouver beaucoup de partisans. Le christianisme oriental participe du génie des Grecs, il est subtil et raffiné, plus libre dans son allure, plus audacieux et plus original dans ses recherches; en Occident, la nouvelle doctrine a pris les qualités de la race romaine : elle est devenue plus amie de l'ordre, de la discipline, de l'autorité. La première fois que l'église de Rome prend la parole, dans l'épître de saint Clément, elle fait entendre un appel pressant à la concorde et à l'unité. « Pourquoi, dit-elle, les discussions, les luttes, les schismes éclatent-ils entre nous? N'avons-nous pas le même Christ et le même Dieu? Pourquoi partager et déchirer les membres du Christ?... Considérez les soldats qui sont rangés sous les drapaux, avec quel ordre, quelle obéissance, quelle soumission ils accomplissent ce qu'on leur commande! Comme chacun reste à son rang et écoute la voix de ses chefs! » Voilà l'idéal que cette église aura toujours devant les yeux (1). De plus, la communauté romaine a été de bonne heure riche et puissante. Elle possédait de grandes réserves d'argent, d'immenses sépultures qu'il fallait entretenir et accroître, tout un personnel de prêtres et de diacres à diriger. Aussi demandait-elle surtout aux évêques qu'elle choisissait des qualités d'administration et de gouvernement. Ne la voyons-nous pas, dans des circonstances graves, à la veille d'une persécution, élever sur la chaire de saint Pierre un ancien banquier, l'affranchi Calliste? C'est ce qui fait que cette grande église n'a peut-être pas compté parmi ses évêques autant d'écrivains illustres et de savans théologiens qu'Antioche et Alexandrie; en revanche, elle a eu plus de véritables « pasteurs de peuple » qui ont jeté moins d'éclat, mais ont rendu plus de services. Ces gens sages, modérés, habiles, étaient disposés à tout faire pour ne pas inquiéter le pouvoir civil. M. de Rossi a montré que, pour conserver la propriété de leurs cimetières, ils se soumirent aux exigences de la loi, qu'ils consentirent à être inscrits sur les registres de la police, comme toutes les associations

(1) Le besoin d'union et de discipline était si fort chez les Romains, que même dans la philosophie, qui vit de discussions, où la vigueur et la vie se manifestent précisément par la multiplicité des sectes différentes, ils ne pouvaient pas souffrir cette diversité d'opinions. Quand ils venaient à Athènes, où toutes les doctrines se disputaient à plaisir, ils étaient affligés de voir qu'elles ne pouvaient pas s'entendre. Cicéron raconte qu'un proconsul eut l'idée de faire cesser cet état fâcheux. Il réunit les chefs des diverses écoles et leur offrit naïvement ses bons offices pour les mettre d'accord. Ce moyen administratif de rétablir l'unité fut employé plus tard par l'empereur Constance. Fâché de voir que les pères du concile de Rimini n'arrivaient pas à s'entendre, il envoya l'ordre à son préfet Taurus de ne pas les laisser partir qu'ils ne se fussent accordés, et lui promit le consulat s'il y réussissait. Le plus curieux, c'est qu'il y réussit.

autorisées, et qu'ils en subirent la surveillance. On sait aussi que les exagérations de Tertullien y obtinrent peu de crédit, et que ses doctrines y furent si mal reçues, qu'on accusa plus tard les tracasseries du clergé romain de l'avoir jeté dans l'hérésie. — C'est de cette disposition d'esprit que devait naître l'alliance de la doctrine nouvelle avec l'art ancien.

Pour la sculpture et la peinture, l'accord s'était fait de bonne heure et sans soulever, à ce qu'il semble, beaucoup de résistances. Le soin qu'on avait des sépultures et le désir de les orner rendit les chrétiens moins difficiles. On est fort surpris de trouver dans les catacombes de grands sarcophages de marbre décorés de motifs profanes et de scènes mythologiques. Il est vrai qu'ils ne pouvaient pas être travaillés sur place, et l'on a fait remarquer que, comme tout le monde pouvait les voir dans les ateliers de Rome où on les sculptait, il était plus difficile d'y traiter des sujets religieux; mais les fresques elles-mêmes, quoique exécutées dans les galeries intérieures, loin des yeux infidèles, ne sont pas toujours entièrement chrétiennes. Les artistes ne répugnaient pas à emprunter à l'art païen quelques-uns de ses types les plus purs qui pouvaient allégoriquement s'appliquer à la religion nouvelle, et personne n'en était choqué. On sait que le bon pasteur est imité du Mercure Criophore, ce qui ne l'a pas empêché de devenir l'une des figures sous lesquelles l'imagination chrétienne aimait le plus à se représenter le Christ (1). Dans le cimetière de Domitilla, on trouve une admirable peinture d'Orphée jouant de la lyre, qui est évidemment l'imitation d'une œuvre antique; c'est encore une image du Christ qui, par sa prédication, attire les âmes à sa doctrine. Ces ouvrages, qui sont païens par leur origine, le sont aussi très souvent par les détails et l'exécution; tout y révèle une main exercée, ils ont pour auteurs des artistes élevés dans l'étude des chefs-d'œuvre antiques, et qui avaient passé leur jeunesse à les admirer et à les copier. Devenus chrétiens, ils les admiraient encore, et ils continuaient même quelquefois à les reproduire. Après avoir peint pour les catacombes l'image du bon pasteur ou ces belles figures d'*orantes*, si nobles et si pures, ils ne croyaient pas commettre un grand crime en dessinant les scènes gracieuses de la mythologie, qui avaient

(1) Dans les actes du martyre de sainte Perpétue, il est dit qu'elle eut une vision, qu'elle vit un jardin immense, et dans ce jardin un homme en habit de pasteur. C'étaient le Christ et le paradis. M. de Rossi, dans sa *Rome souterraine*, a traité en détail toutes les questions qui concernent les origines de l'art chrétien. Ceux qui ne pourront pas recourir à l'ouvrage même de M. de Rossi peuvent consulter l'abrégé qui en a été fait par MM. Northcote et Brownlow. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Allard, et la seconde édition en a paru cette année même.

d'abord inspiré leur pinceau, ou ces beaux types de dieux antiques qui leur rappelaient les merveilles de leurs maîtres. Tertullien s'en indigne, et quand l'artiste coupable allègue pour se défendre que, s'il peint des idoles, au moins il ne les adore pas, le sévère docteur lui répond : « Je soutiens que tu les adores, toi par qui seul elles existent pour être adorées. Tu es pour les faux dieux bien plus qu'un prêtre, puisque c'est par toi qu'ils trouvent des prêtres; c'est ton travail qui fait leur gloire. Tu prétends ne pas adorer les dieux que tu fais, mais ils te reconnaissent pour leur adorateur, eux à qui tu immoles la plus riche, la plus grasse des victimes, en leur sacrifiant ton salut. » Il ne paraît pas que cette violente indignation fût partagée par la communauté chrétienne, puisque Tertullien nous dit lui-même que quelques-uns de ces artistes furent élevés au sacerdoce, sans renoncer à leur métier. C'est la preuve que dans les arts du dessin et dans la sculpture ce mélange du sacré et du profane ne causait plus beaucoup de scandale, et que les croyances nouvelles consentaient à s'aider des souvenirs de l'art antique.

Il en fut bientôt de même dans les lettres. L'école africaine, qui avait donné Tertullien au christianisme, ne tarda pas à s'éloigner des doctrines de ce maître rigoureux. Quoique saint Cyprien se glorifie d'être son élève, il ne l'imite pas dans ses exagérations. Il est en toute chose pour les opinions moyennes. Il tient à bien écrire, et montre qu'il a pratiqué Sénèque et Cicéron. Dans un de ses traités les plus agréables, la *Lettre à Donatus*, il s'est plu, comme Minucius, à imaginer un entretien, et n'oublie pas non plus de nous dépeindre le lieu de la scène. C'est un beau jardin d'où la vue s'étend sur un horizon qui réjouit les yeux (*oblectante obtutu oculos amœnamus*), et les personnages ont soin de se placer sous un berceau « où la vigne forme un portique verdoyant avec un toit de feuilles. » Les successeurs de saint Cyprien, Arnobe et Lactance, vont plus loin encore. Ce sont tous les deux des professeurs qui ont longtemps enseigné la rhétorique et qui s'en souviennent. Ils appartiennent à cette école de théologiens complaisans dont j'ai parlé, qui voulaient montrer que la philosophie ne devait pas être l'ennemie du christianisme, qu'elle l'avait pressenti et préparé et qu'il fallait trouver quelque moyen de les unir ensemble. Lactance surtout est prêt à lui faire toute sorte d'avances et de concessions. On sait que dans l'antiquité les sectes philosophiques différaient surtout entre elles par leur manière de définir le souverain bien. Lactance reprend ces définitions diverses, montrant qu'elles sont toutes inexactes et incomplètes; puis il arrive à celle qu'a donnée le christianisme, qui consiste à dire que le souverain bien est la contemplation de Dieu, et prouve qu'elle est la seule véritable. De cette

façon, il semblait faire rentrer la religion nouvelle dans le cadre des philosophies antiques; elle n'était plus, pour ainsi dire, qu'une dernière secte qui corrigeait ou complétait les autres. Le païen qui l'embrassait n'avait rien à désapprendre, et l'enseignement nouveau devenait pour lui le couronnement des études qu'il avait faites dans sa jeunesse. En même temps Lactance est fort occupé de bien écrire; c'est un disciple de Cicéron qui veut faire honneur à son maître. Du reste ce souci du style était général dans l'église depuis le milieu du IIIe siècle. Nous avons une lettre adressée par les clercs de Rome à saint Cyprien : la forme en est remarquablement soignée, et nous y trouvons déjà cette élégance et cette harmonie qui ont été jusqu'ici une tradition dans la chancellerie romaine.

Il était naturel que la poésie, qui est plus particulièrement faite pour le plaisir des délicats, fût encore moins difficile que l'éloquence. Les poètes se livrèrent donc, comme les orateurs, sans scrupule et sans réserve à l'imitation des vieux modèles; plus qu'eux encore, ils essayèrent de trouver dans l'art antique une expression pour les idées nouvelles. Le *Phénix* de Lactance est le plus ancien poème chrétien que nous ayons conservé après ceux de Commodien (1). C'est un petit ouvrage qui n'aurait qu'assez peu d'importance, s'il ne nous indiquait quel chemin on avait fait en un demi-siècle. Les vers du « mendiant du Christ » sont d'un barbare, ceux de Lactance d'un élève fidèle des poètes classiques. Il a suivi l'exemple que lui donnaient les sculpteurs et les peintres de son temps; comme eux, il a choisi parmi les fables antiques celle qui pouvait le plus aisément s'accommoder aux croyances chrétiennes. Cette légende du phénix qui renaît de ses cendres, après avoir été probablement à l'origine un mythe astronomique, une allégorie du temps qui ne finit pas, de l'année qui recommence aussitôt que sa course est achevée, devint plus tard, comme les autres mythes, une de ces charmantes histoires que les poètes aimaient à mettre en vers et dont s'amusaient les curieux : Ovide la raconte sans y attacher plus d'importance qu'à la métamorphose de Daphné en laurier ou de Biblis en fontaine. Les chrétiens y virent une image de l'âme humaine qui survit à la mort, et pour qui la mort est un rajeunissement et une renaissance. C'est la leçon que Lactance veut tirer de cette histoire. Il représente le phénix quand il touche au terme de sa longue vie, quittant la forêt qui lui sert de demeure; de l'extrême orient, il arrive dans le pays « où il doit périr pour renaître. » Là

(1) Je n'hésite pas à croire, avec M. Ebert, que le *Phénix* est bien de Lactance. Les manuscrits le lui attribuent. Grégoire de Tours l'en reconnaît l'auteur. Nous savons de plus que Lactance aimait la poésie, et il nous dit lui-même qu'il avait composé d'autres vers.

il se construit avec les parfums les plus précieux, la myrrhe, l'
baume, le cinname, ce qui doit être à la fois sa tombe et son
berceau. Il se place sur ce bûcher odorant qu'enflamme un rayon
de soleil, et de ses dépouilles consumées renaît un phénix nouveau
semblable à l'ancien, mais plus beau et plus brillant de jeunesse;
à peine né, il s'élance dans le ciel, et tous les oiseaux lui font
cortége, comme à leur roi, lorsque prenant son vol il s'en retourne
vers la forêt sacrée. Lactance termine son récit en félicitant le phé-
nix de sa destinée : « Il est heureux, dit-il, il ne connaît pas l'hy-
men. C'est la mort qui est l'hymen pour lui, la mort qui lui tient
lieu des plaisirs impurs de l'amour. Pour pouvoir renaître, il sou-
haite de mourir, et c'est à la mort qu'il doit le bienfait d'une éter-
nelle vie. » Dans ce passage, le chrétien se laisse voir, mais partout
ailleurs il semble qu'il ait tenu à se cacher. On peut dire que rien
ou presque rien ne l'y trahit : cette pensée même, que de la mort
doit sortir la vie, n'appartient pas uniquement au christianisme; les
néoplatoniciens la développaient avec complaisance dans leurs ou-
vrages, et on la retrouve exprimée dans les inscriptions et les
fresques d'une catacombe mithriaque. Lactance, il faut l'avouer, ne
l'a pas présentée de telle manière qu'on reconnaisse du premier
coup en le lisant quelle religion l'inspirait. Des doutes ont pu s'éle-
ver sur le culte auquel appartenait l'auteur de ce petit ouvrage. La
recherche des pensées et l'élégance des vers indiquent un imita-
teur des anciens poètes; les allusions qui sont faites aux divinités
de la fable et aux légendes de la mythologie pourraient nous laisser
croire que nous avons affaire à quelque adorateur des dieux anti-
ques. C'est un chrétien pourtant, mais un chrétien si rempli des
souvenirs du passé, si charmé de l'ancienne littérature, et qui en
imite si fidèlement les formes, que ses opinions personnelles s'effa-
cent quelquefois sous ces imitations et ces souvenirs. N'est-il pas
étrange que, bien que croyant sincère, il ne soit pas arrivé, dans
un sujet qui touche à la religion, à affirmer plus nettement sa foi?

Ainsi les violences de Tertullien ont été inutiles; l'alliance s'est
faite malgré lui entre l'église et l'art antique. Au commencement
du IVe siècle, au moment où le christianisme monte sur le trône des
césars avec Constantin, il paraît céder au charme de ce vieux monde
dont il va prendre la direction. Peut-être même y cède-t-il un peu
trop au début. La prose et la poésie ne semblent pas d'abord se
soucier assez de rester chrétiennes. Il y a trop de Cicéron dans Lac-
tance, trop de Virgile dans Juvencus; mais cet excès fut vite cor-
rigé. Ce fut le rôle du grand siècle de Théodose de trouver en tout
la mesure et de faire à chacun des élémens sa part. L'originalité
du grand poète de ce temps, de Prudence, est d'être à la fois clas-

que et chrétien, et de l'être avec aisance, sans effort, comme naturellement, d'unir des qualités qui semblaient s'exclure, de faire des vers antiques sur des sujets nouveaux, sans que l'idée gêne le style ou que le style altère l'idée. Le jour où, voulant consacrer ses dernières années à chanter la gloire de Dieu, il donna au public le recueil de ses œuvres, on peut dire que la poésie chrétienne, après plusieurs siècles d'hésitations et d'erreurs, avait enfin trouvé la forme qui lui convenait; mais souvenons-nous qu'elle n'y est arrivée que par une transaction et un compromis. C'est ce qu'on oublie trop d'ordinaire. Nous avons vu de nos jours des exagérés condamner toute la poésie depuis la renaissance, sans excepter nos écrivains du XVII^e^ siècle, parce qu'ils se permettaient de mêler aux idées chrétiennes les souvenirs et les procédés de l'art païen. Pour être juste, il faut comprendre dans l'anathème les poètes de l'époque de Théodose. Ils sont coupables du même crime, ils s'inspiraient de l'ancienne littérature de Rome, ils en imitaient les procédés, et c'est du mélange de cette vieille littérature avec les croyances nouvelles qu'est née la poésie chrétienne. On se gardait bien, au III^e^ et au IV^e^ siècle, de rompre entièrement avec le passé. On ne mettait pas toute une portion de l'humanité hors de la raison et de la sagesse. On ne se donnait pas la peine de tout détruire pour jouir du plaisir insolent de tout renouveler. On aimait mieux, dans cette antiquité, attirer à soi ce qui n'était pas décidément contraire. Saint Justin considérait Socrate comme une sorte de chrétien avant le Christ. Lactance disait de Sénèque : « Il est des nôtres. » Sans aller jusqu'à mettre Cicéron dans le ciel, comme on le fit à la renaissance, on le rangeait avec Socrate parmi les précurseurs : n'était-ce pas la lecture d'un de ses livres qui avait commencé la conversion de saint Augustin? Quant à Virgile, on allait bientôt en faire un prophète. C'est ainsi qu'au lieu de creuser la distance qui séparait la religion nouvelle du monde ancien, on cherchait à les réunir, et ce travail n'a pas été inutile, puisque c'est du mélange de la civilisation antique avec le christianisme que notre société moderne s'est formée.

Gaston Boissier.

LES

ALSACIENS-LORRAINS

EN ALGÉRIE

I.

Qui ne se souvient de les avoir vus, au sortir de la gare, passe
par nos rues en longues files : les hommes, la démarche lourde, le
bras ballans, l'air embarrassé et bon enfant tout ensemble, le
femmes, reconnaissables à leurs grands cheveux blonds, avec leu
large coiffure noire en forme de papillon et la petite jupe courte d
pays, traînant par la main toute une troupe de bambins joufflus
La foule s'arrêtait sur leur passage, saisie d'un attendrissemen
respectueux. Des émigrans! murmurait-on, et c'était à qui leu
ferait fête, leur ouvrirait sa bourse et sa main. Pauvres et brave
gens! on leur avait dit que tout était fini, que l'Alsace, que la Lor
raine, n'étaient plus françaises, que pour elles désormais l'invasio
durerait toujours, qu'il fallait en toute hâte fuir, émigrer, quitte
le vieux foyer, le clocher, le village, tous ces lieux pleins de souve
nirs, ou se résigner à être Prussien, et, simplement, étouffant leu
regrets, ils étaient partis. Beaucoup avaient été ruinés par la guerr
ne possédaient plus rien; d'autres, la paix signée, s'étaient empre
sés de vendre à tout prix la petite maison où ils avaient vécu,
coin de terre que de père en fils ils cultivaient de leurs mains
c'étaient là les heureux; ceux qui restaient, ceux que la nécessi
tenait attachés au sol, les regardaient partir avec un œil d'envi
Et pourtant qu'allaient-ils faire, qu'allaient-ils devenir là-bas
loin, au-delà des Vosges? Trouveraient-ils seulement du travail
du pain? Mais quoi! nul parmi eux ne songeait à cela, ou, po
mieux dire, nul ne doutait; ils aimaient la France, leur pays,
comptaient sur elle, et leur imprévoyance avait la foi pour excus

Certes les circonstances étaient douloureuses : c'était au lende-
ain de nos désastres; aucune des blessures de la guerre n'était
core fermée, on eût pu croire que tant de pertes publiques et
ivées arrêteraient longtemps encore l'essor de la charité ; il n'en
rien. A la voix des Alsaciens-Lorrains demandant un asile, le
ys tout entier s'émut. Ce fut une explosion sublime, un de ces
ns de générosité où se retrouve le grand cœur de la France. Des
nités se formèrent, des souscriptions s'ouvrirent; l'argent, les
ns en nature, affluèrent de toutes parts : l'un prit sur sa fortune,
tre sur son salaire, et le plus pauvre fut un jour au moins as-
riche pour donner. Dans les villes de l'est, le long de la fron-
re, et du nord au midi, à Lunéville, à Nancy, à Belfort, à Dijon,
Saint-Étienne, à Lyon, les émigrans étaient accueillis, habillés,
rris; les municipalités elles-mêmes votaient des fonds de
cours. Il semblait que la France mutilée voulût protester ainsi
tre le traité que lui imposait la victoire et montrer que pour
e ceux qu'on lui avait ravis étaient encore ses enfans.

Dans cette lutte de charité et de patriotisme, Paris resta fidèle à
rôle de capitale, à ses traditions; la grande ville, si cruelle-
nt éprouvée par la guerre étrangère et la guerre civile, sut,
lgré sa gêne, s'imposer de nouveaux sacrifices; nulle part les
randes ne furent plus riches et plus abondantes. Dès les premiers
rs qui suivirent la signature du traité de paix, plusieurs sociétés
aient chargées de centraliser les souscriptions et de distribuer
secours : l'*Association générale d'Alsace-Lorraine*, la *Société*
holique des Alsaciens-Lorrains, une troisième enfin qui prit
nom de *Société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés*
ançais : c'est de beaucoup la plus importante. Dégagée de toute
nsidération politique ou religieuse, poursuivant l'intérêt de nos
iheureux compatriotes, sans distinction de classe ni de parti, elle
pondait le mieux aux intentions généreuses de l'immense majo-
é des souscripteurs. Pour président, elle eut M. le comte d'Haus-
hville. Sorti d'une de ces quatre vieilles familles qui portent
ns les annales du pays le titre singulier de *grands-chevaux de*
rraine, M. d'Haussonville a raconté les événemens où furent
les ses aïeux et ajouté la gloire littéraire au prestige d'un nom
à illustré par le temps et les services. A bien des titres diffé-
ns, l'historien de la Lorraine s'était acquis dans la société pari-
nne une influence incontestée, et c'est cette influence que depuis
atre ans, avec un dévoûment sans bornes, il consacre à venir
aide aux Alsaciens-Lorrains demeurés Français.

Disons d'ailleurs que, pour l'aider dans son œuvre, les collabo-
eurs ne lui ont pas manqué. Autour de lui étaient venus se
uper nombre d'hommes des plus distingués : artistes, finan-

ciers, magistrats ou administrateurs dont la présence à la tête d
la société nouvelle était comme la garantie du succès, et en effe
pour une entreprise de ce genre, où se trouvent engagés des inté
rêts matériels considérables, il ne suffit pas chez ceux qui dirigen
de bon vouloir et d'excellentes intentions, il faut encore une expe
rience approfondie des affaires. La première difficulté était c
créer de toutes pièces une administration complète capable c
répondre sur-le-champ avec l'argent recueilli à des besoins aus
multiples que pressans. A force d'activité, on y réussit; au bou
de quelques jours, la société fonctionnait. Elle avait établi so
siége rue de Provence, dans une maison qui fut bientôt connu
de tout Paris; c'est là que se rencontraient à la même porte, su
le même palier, le souscripteur apportant son offrande et l'indi
gent sortant consolé. Les plus hautes dames de la ville avaien
tenu à honneur de se faire inscrire parmi les dames patronnesse
elles étaient spécialement chargées des visites à domicile : dan
les greniers et les mansardes, au fond des quartiers perdus, elle
allaient chercher la misère, porter des paroles d'espoir et de con
solation, puis, tous les mardis, réunies en comité, après lectur
d'un rapport sur chaque famille visitée, elles décidaient de l'im
portance et de l'opportunité des secours. Au travailleur on pr
curait de l'ouvrage, à la femme une occupation, à l'enfant mala
des médicamens, à tous un peu d'argent, des vêtemens, des bo
de nourriture. En moins de deux ans, plus de 40,000 personn
furent ainsi secourues. Jusqu'à ce qu'ils fussent placés, les en
grans sans famille étaient logés et nourris aux frais de la société
ceux qui pouvaient justifier d'un travail assuré en province rec
vaient des billets à prix réduits pour les différentes lignes de ch
mins de fer. Chaque semaine avaient lieu la distribution des effe
d'habillement ou de lingerie, et les consultations du médecin. U
somme importante était employée à payer les frais d'éducation d'
certain nombre de jeunes enfans, une autre encore à soulager d
rectement les misères secrètes, les plus douloureuses à coup sûr
les plus profondes. Enfin de fortes subventions étaient allouées a
comités locaux établis en province, et par l'intermédiaire de c
comités, l'action bienfaisante de la société s'étendait jusque sur
Alsaciens-Lorrains qui, bien que demeurés en pays annexés, avai
droit encore à sa protection.

Cependant le gouvernement ne restait pas inactif, et s'efforçait
son côté, au prix de réels sacrifices, de faire rentrer dans la con
tion commune les malheureuses victimes des derniers événeme
Tous les fonctionnaires publics devaient être successivement rep
cés : c'était justice; quant aux autres, dans sa séance du 15 s
tembre 1871, l'assemblée nationale avait décidé d'un vote unani

ne 100,000 hectares de terre seraient spécialement affectés en Al-érie à doter de concessions les Alsaciens-Lorrains expatriés. En ême temps une somme de 400,000 francs était mise à la disposi-on du gouvernement colonial pour faire face aux dépenses de toute ature occasionnées par l'immigration. Le vice-amiral comte de heydon commandait alors à Alger : homme actif, énergique, ha-tué comme marin au calme et à la prospérité de nos possessions s Antilles, il s'étonnait et s'irritait à la fois de l'état précaire où, rès quarante-cinq années d'occupation, se trouve encore notre lonie africaine, du caractère inquiet et remuant des Arabes, de nférioriété des colons français, à peine égaux en nombre aux co-ns étrangers eux-mêmes; il avait pris à cœur de mériter ce titre gouverneur civil, dont il avait été le premier revêtu, et, rom-nt net avec certaines pratiques du régime militaire suivi jusqu'a-rs, voulait attirer de la mère-patrie par l'attrait de la propriété, plus encore par une protection efficace, toute une population travailleurs qui seule lui semblait capable de consolider notre nquête et de lui faire porter ses fruits. Une enquête venait d'être verte contre les tribus indigènes qui avaient pris part à la ter-ble insurrection de 1871; il se montra sévère, inflexible, et exi-ea des rebelles ce dont la France et la colonie avaient besoin : des rres et de l'argent, 600,000 hectares et 40 millions. Bien des ens prétendaient que les Arabes ne paieraient pas; tant bien que al, faisant de nécessité vertu et déterrant les vieux écus noircis hi leur eussent servi plus tard à acheter contre nous de la poudre du plomb, ils payèrent. C'est sur le produit de cette contribution e guerre que le 25 octobre 1872 un nouveau crédit extraordinaire e 600,000 francs était ouvert au gouvernement de l'Algérie pour pléer à l'absence de ressources personnelles des immigrans al-ciens-lorrains, et leur fournir, à raison de 1,500 fr. par famille, matériel et les vivres indispensables.

En effet, à la nouvelle que des concessions de terres allaient être cordées, sans tenir compte des 5,000 francs exigés comme pre-ière mise de fonds par la loi du 15 septembre 1871, plusieurs ntaines de familles étaient parties pour l'Algérie. Elles se trou-ient à leur arrivée dans le plus complet dénûment, et rien avait été préparé pour les recevoir. Les renvoyer n'était pas pos-ble; de concert avec le gouvernement, les comités locaux s'occu-rent d'abord de loger ces malheureux et de les nourrir, puis u à peu, au moyen de prolonges d'artillerie, on les dirigea sur les rres qu'on leur destinait. Là encore tout manquait; en attendant e l'administration militaire leur eût construit des habitations suf-antes, on les abrita comme on put, les uns sous la tente, les tres dans des gourbis naguère occupés par les Arabes. Des vête-

mens réformés, capotes de mobiles ou autres, dont par bonhe
après la guerre il existait une énorme quantité dans les magasi
de l'armée, leur furent distribués, et successivement des terr
des semences, des bœufs, des instrumens aratoires : ils touchaie
régulièrement des rations de vivres comme les soldats. Encore s'
avaient pu s'aider eux-mêmes, profiter de tout ce qu'on faisait
leur faveur; mais, une fois maîtres d'une concession et libres
l'exploiter, ils se trouvaient fort embarrassés : ces immigrans pc
la plupart n'étaient pas des cultivateurs, simples ouvriers des vil
ou habitans des contrées forestières, ils n'avaient de leur vie co
duit une charrue; plus d'une fois on dut s'adresser aux indigèn
eux-mêmes pour les tirer de peine et leur apprendre à labourer.

Tant de dépenses de toute nature devaient à la longue créer
graves embarras au gouvernement colonial. Si efficace que fût l'i
tervention des comités locaux aidés par les comités de la mét
pole, c'est encore sur l'administration que retombait la plus gran
partie des charges, et ces charges étaient lourdes. Les fonds i
scrits au budget et destinés à la colonisation en général avec
deux crédits successivement votés par la chambre en faveur d
Alsaciens-Lorrains avaient été bien vite absorbés; le gouverneme
de l'Algérie se vit alors entraîné à prélever sur ses ressources o
dinaires une somme d'environ 700,000 francs pour subvenir a
besoins toujours croissans de l'immigration. De là un certain m
laise qui s'est fait sentir dans les finances de la colonie penda
plusieurs années. Étant données les circonstances, il eût été sa
doute bien difficile d'y échapper; le plus pénible encore en to
cela, c'était le sort des nouveaux colons. Dans la précipitation
premier moment, on les avait disséminés un peu au hasard, p
groupes plus ou moins nombreux, sur toute l'étendue de la col
nie, là où des terres étaient disponibles; plusieurs centres mê
avaient été créés dans des endroits dépourvus de routes ou impa
faitement assainis. A leur incapacité, à leur dénûment, s'ajoutaie
pour ces hommes du nord les dangers trop réels du changement
climat; mal défendus par une installation hâtive et incomplète co
tre les variations de la température, ignorans des plus simp
précautions à prendre sous le ciel brûlant de l'Afrique, ils n'avaie
pas tardé à payer leur tribut aux fièvres et aux maladies, une ass
forte mortalité s'était déclarée parmi eux, chez les petits enfa
surtout; le découragement bientôt avait suivi. Plusieurs déjà qu
taient leurs concessions, retournaient à Alger, erraient sur les pla
publiques et dans les rues, faisant étalage de leur misère et laissa
échapper mille critiques passionnées contre les autorités du pa

A peine informée de ces tristes événemens, la société de prote
tion des Alsaciens-Lorrains se hâta de voter une première allocati

e 100,000 francs pour venir en aide aux immigrés, et, voulant se ndre un compte exact de leurs besoins, elle chargea un de ses embres, M. Guynemer, ancien sous-préfet de Saverne, d'aller rifier sur place ce qui avait été fait, ce qui restait encore à faire. était là une mission des plus délicates, car pour la bien remplir devait être amené fatalement à des curiosités, à des recherches ui peut-être en haut lieu paraîtraient indiscrètes. L'administration st omnipotente en Algérie et n'admet guère de contrôle : du moins n le prétend. En ce cas particulier, elle avait tout ordonné, tout onduit: à bien voir, il est vrai, elle n'avait eu personne pour conourir à son œuvre, d'ailleurs elle avait fait de son mieux, et il y rait eu mauvaise grâce, après tant de peine et d'argent dépensés, lui reprocher quelques erreurs ou quelques imperfections de détail. Cependant l'intérêt de nos malheureux compatriotes n'en exigeait pas moins qu'on étudiât de près, résolûment, cette question si omplexe de la colonisation. Nul mieux que M. Guynemer ne pouvait s'acquitter de ce soin; de son passage dans l'administration, il vait gardé l'habitude des hommes et l'expérience des affaires, il onnaissait à fond, comme on dit, les rouages de la machine. Sans ucun titre officiel, n'usant du bon vouloir des autorités locales que ans la mesure qui lui permettait de conserver toute sa liberté 'action et de jugement, il passa près de trois mois en Algérie, arcourut l'une après l'autre les trois provinces d'Oran, d'Alger et e Constantine, visita tous les villages où se trouvent des familles 'Alsace-Lorraine, et à son retour rédigea pour la société un rapport étaillé où étaient consignées, avec le récit de son voyage, ses obervations et les résultats pratiques qu'on en pouvait tirer.

Or, au même moment, venait d'être instituée près le ministère e l'intérieur la *commission des Alsaciens-Lorrains*, présidée par . Wolowski. On n'est pas sans se rappeler la « souscription des mes de France » et l'audacieuse tentative qui devait, sans obérer tat et rien que par l'initiative privée, obtenir la libération du rritoire. Quoi qu'il en soit, plusieurs millions de francs avaient é réunis en quelques jours; demeurés sans emploi par suite du ccès de l'emprunt des trois milliards, ils étaient toujours déposés trésor; la chambre décida que toutes les sommes qui après un rtain délai n'auraient pas été réclamées par les souscripteurs raient, sous la surveillance d'une commission, affectées à l'assisnce des Alsaciens-Lorrains. Aussitôt nommée, la commission se bdivisa elle-même en trois comités : comité de l'instruction, coité des secours directs aux familles, enfin comité de colonisation, écialement chargé d'améliorer le sort des Alsaciens-Lorrains migrés en Algérie. Un certain nombre des membres de la société protection furent appelés à faire partie de la commission Wo-

lowski : ainsi M. d'Haussonville fut élu président du comité des secours; quant à M. Guynemer, une place lui était assignée d'avance dans le comité d'Algérie, et c'est lui en effet qui, mettant au service de la commission ses connaissances en la matière, lui a permis de tirer le plus avantageux parti des fonds qu'elle destinait au soulagement des colons.

L'installation d'une famille de colons et la mise en valeur d'une concession de terre exigent beaucoup de frais et de travail : il en est ainsi en Australie, en Amérique, mais en Algérie plus que partout ailleurs; la difficulté sera bien plus grande encore, si cette famille est dénuée de ressources personnelles et n'a aucune notion, aucune habitude de l'agriculture. Le sol de l'Algérie, d'une fertilité incomparable, est généralement déboisé : aussi l'immigrant pauvre ne saurait-il s'y construire à peu de frais un logement provisoire; pour le même motif, la chaux, la brique, la tuile, ne peuvent la plupart du temps être fabriquées sur place, et la construction d'une habitation définitive, si modeste qu'on la suppose, est également coûteuse. De plus la nature du terrain, sauf dans quelques endroits privilégiés à proximité d'Alger, convient bien mieux à la culture des céréales qu'aux cultures industrielles ou maraîchères, et les concessions de terres doivent avoir certaine étendue, 25 ou 30 hectares au moins, pour une famille de cinq personnes : il s'agit donc d'une petite ferme à monter, avec ses animaux et tout son matériel d'exploitation. Enfin la première année d'une installation ne donne qu'une récolte insuffisante, et ce n'est qu'après la deuxième année, quelquefois même après la troisième, si les circonstances ont été défavorables, qu'une famille peut réellement subvenir à tous ses besoins avec les produits de sa concession. A partir de ce moment, il est vrai, avec du travail et de la bonne conduite, son avenir est assuré, et rien ne s'oppose plus à ce qu'elle arrive promptement à l'aisance ou même à la fortune. En résumé, on ne saurait évaluer à moins de 6,000 fr., non compris les travaux publics à la charge de l'état, la somme que doit dépenser une famille ou qu'on doit dépenser pour elle avant qu'elle soit définitivement établie et en mesure de réussir. Les essais antérieurs de colonisation, entrepris tant par les particuliers que par le gouvernement lui-même, avaient déjà prouvé l'exactitude de ce chiffre, et l'expérience des trois dernières années n'aura servi qu'à le confirmer.

Le total des sommes provenant de la « souscription des dames de France » et versées à différentes fois par le trésor dans les mains de la commission s'est trouvé en définitive fixé à 6,254,000 francs, dont un tiers et plus ont été consacrés à l'Algérie. Consulté sur la situation des émigrans au moment où le comité de colonisation commençait ses travaux, M. le directeur de l'Algérie au ministère de l'intérieur

avait déclaré que l'administration évaluait à six cents environ le nombre des familles déjà débarquées en Algérie, que sur ce nombre la moitié pouvait être considérée comme pourvue d'habitations construites ou en construction (trois cents restaient à pourvoir), que, toutes les ressources qu'elle pouvait consacrer à la colonisation en général et les deux crédits votés par l'assemblée étant épuisés, elle avait dû prélever sur son budget ordinaire une somme de 687,000 francs pour continuer à venir en aide aux immigrans, que toutefois, dans sa pensée, ce n'était là qu'une simple avance et qu'elle en attendait la restitution sur les premiers fonds votés par le comité. Celui-ci ne fut pas du même avis : l'argent qui lui avait été confié devait, selon lui, servir non pas à combler des découverts, si légitime qu'en pût être la cause, mais à procurer aux familles qu'il avait à secourir un soulagement nouveau et effectif. En conséquence, il se contenta d'allouer à l'administration 600,000 francs pour construire trois cents maisons à raison de 2,000 francs chacune, 30,000 francs pour compléter les crédits affectés aux habitations déjà en construction dans la province d'Alger, 350,000 francs enfin pour assister directement les familles aux besoins desquelles n'avait pas pourvu le crédit du 15 octobre 1872.

Le présent étant ainsi réglé, il fallait s'occuper de l'avenir; beaucoup de familles nouvelles continuaient, sans y être appelées, à se diriger vers l'Algérie, et de promptes mesures étaient indispensables, si l'on ne voulait avant peu se trouver aux prises avec les mêmes difficultés qui avaient signalé le début de l'immigration. Évidemment il ne pouvait être question d'attribuer à chacun des arrivans la totalité de la somme nécessaire à son établissement. Si, grâce au séquestre, les terres ne manquaient pas, le comité devait tenir compte tout à la fois de ses ressources restreintes et du nombre même des familles à secourir; par contre, son assistance ne pouvait produire un résultat vraiment utile qu'autant qu'elle fournirait à chaque colon au moins le strict nécessaire pour son installation première, en d'autres termes un logement salubre, les moyens de cultiver sa concession, des vivres jusqu'à la première récolte. Plus d'un million restait encore en caisse; prenant alors pour base une moyenne de 3,500 francs par famille (2,000 francs pour la maison, 1,500 francs pour le matériel et les vivres), le comité fixa à 330 le nombre des installations nouvelles pour lesquelles il allouerait des crédits, ce qui, joint aux chiffres donnés précédemment, devait porter à 900 environ le nombre total des familles d'Alsace-Lorraine établies en Algérie. En attendant que les habitations fussent construites, l'administration prit soin d'arrêter provisoirement le départ des émigrans et la délivrance des *passages gratuits* sur les paquebots.

En somme, l'état et la commission elle-même, débordés par les circonstances et tenus à l'économie la plus rigoureuse, avaient songé bien moins à faire de la colonisation en règle qu'à parer du mieux possible aux nécessités premières des immigrans; mais peut-être une personne morale comme la société de protection, suffisamment riche et libre de ses actes, pouvait-elle sur un théâtre plus restreint essayer davantage. Certaines précautions semblaient s'imposer d'elles-mêmes : qu'avant toute chose on fît choix d'emplacemens salubres, pourvus de routes et d'eau potable, qu'on prît soin d'y construire des habitations définitives, qu'on réunît le mobilier, le matériel et les semences nécessaires, et qu'alors seulement on fît venir les colons, — que tous ces colons scrupuleusement choisis fussent de vrais cultivateurs, laborieux et honnêtes, que le nouveau centre fût exclusivement composé d'Alsaciens-Lorrains parlant la même langue, ayant les mêmes mœurs, afin que la transplantation en devînt plus facile, qu'on surveillât leur installation, qu'on leur continuât, aussi largement qu'il serait utile, les avances et les secours; on aurait ainsi des villages modèles où toutes les conditions de succès se trouveraient réunies et dont la prospérité rapide ne manquerait pas d'avoir sur la colonisation la plus heureuse influence. Qui empêchait en effet que l'exemple donné par quelques-uns, dans un dessein d'humanité et de patriotisme, ne fût suivi par d'autres, dans des vues de spéculation moins élevées sans doute, mais profitables encore aux intérêts généraux du pays?

Tel est le plan que la société de protection fut unanime à adopter. Elle y voyait en effet, tout en restant fidèle à son rôle et en rendant service à nos malheureux compatriotes, un moyen de hâter le peuplement si désiré de l'Algérie. M. le comte d'Haussonville n'était pas le moins enthousiaste de cette idée. Sans souci du poids des ans ni des fatigues du voyage, il partit aussitôt pour Alger en compagnie de M. Guynemer; il se mit en rapport avec les autorités de la colonie, rencontra partout l'accueil le plus favorable, et, après avoir visité en personne les divers territoires qui lui avaient été indiqués, fixa son choix sur trois points : Azib-Zamoun et le Camp-du-Maréchal dans la province d'Alger, Aïn-Tinn dans celle de Constantine. Deux conventions à ce sujet furent conclues entre la société et le gouvernement de l'Algérie; elles portaient que les territoires en question seraient mis à la disposition de la société de protection pour y installer à ses frais des colons alsaciens-lorrains; le peuplement devait être effectué avant deux ans, à partir du 1er octobre 1873, en ce qui concerne Aïn-Tinn et Azib-Zamoun, — pour le Camp-du-Maréchal, où certains travaux d'assainissement étaient nécessaires, à partir du jour seulement où ces travaux auraient été terminés. La société s'engageait à contribuer pour un

quart aux dépenses qu'entraînerait l'assainissement, mais se réservait à titre de compensation la jouissance immédiate du territoire.— Dans la création des villages, le lotissement, le nivellement et tous les travaux d'intérêt public, tels que rues, fontaine, lavoir, plantations, école, église et mairie, restaient à la charge de l'administration. Les ingénieurs de l'état, civils ou militaires, étaient autorisés à diriger et surveiller les travaux particuliers de la société; enfin les immigrans destinés à peupler les nouveaux centres auraient droit au passage gratuit sur mer aux frais du budget colonial.

Suivant la législation qui régit notre colonie, les conventions signées ou approuvées par le gouverneur engagent officiellement l'état. Lorsque le général Chanzy eut été appelé à commander l'Algérie, soucieux, lui aussi, des intérêts de la colonisation, il tint, non moins que son vaillant prédécesseur, à faciliter à la société l'accomplissement de la tâche patriotique qu'elle avait entreprise, et un deuxième traité plus régulier vint ratifier les conditions convenues par lettres avec l'amiral de Gueydon. Dans l'intervalle, par un décret du 23 août 1873, la société avait été reconnue établissement d'utilité publique : cette mesure, qui lui donnait un caractère durable, l'investissait en même temps de nouvelles et précieuses prérogatives, comme de pouvoir ester en justice, recevoir des donations et des legs, acquérir des biens meubles et immeubles. Ce n'est pas tout. On sait le système de concessions établi depuis 1871 en Algérie : les concessions dites au *titre 1er* sont accordées avec propriété immédiate et complète de la terre; la loi du 15 septembre les réserve aux immigrans des pays annexés en exigeant qu'ils justifient d'un capital d'au moins 5,000 fr. Au contraire les concessions au *titre 2* sont accordées à tous les Français immigrans ou anciens habitans de l'Algérie, mais elles sont subordonnées au fait de la prise de possession effective par le titulaire et à sa résidence sur la terre; la propriété ne devient complète qu'après neuf ans, toutefois au bout de deux ans le concessionnaire peut céder son droit à un tiers. Ces conditions étaient celles souscrites par M. d'Haussonville. Depuis lors le terme de neuf ans, considéré comme trop long, a été réduit à cinq; mais la société n'aura pas même eu besoin d'attendre le délai fixé. Un ancien décret de 1860 autorise en effet, au profit des établissemens créés en vue de la colonisation et déclarés d'utilité publique, l'aliénation sans réserve par voie de concession des terrains domaniaux disponibles; c'est en vertu de ce décret que le mois dernier a été consacrée l'attribution immédiate, définitive et à titre gratuit à la société des trois territoires qui lui avaient été primitivement concédés; elle peut dès aujourd'hui en disposer à sa guise, et transférer

à ses colons, quand ils auront rempli les conditions voulues, avec la plénitude de ses droits, l'entière propriété du sol.

II.

Le territoire d'Azib-Zamoun est situé à 82 kilomètres à l'est d'Alger, à l'embranchement des routes d'Alger à Dellys et d'Alger à Tizi-Ouzou et à Fort-National; les routes qui le traversent dans toute son étendue sont excellentes, bien entretenues, et desservies journellement par des voitures publiques; c'est un lieu de bivouac pour les troupes et un point stratégique important. Le gouvernement y avait autrefois fait construire un caravansérail pouvant servir à la fois d'abri pour les voyageurs et de refuge en cas d'attaque. Autour du caravansérail s'étaient groupées quelques fermes; les eaux sont abondantes et de bonne qualité, le pays a toujours passé pour extrêmement salubre. Les terres qui proviennent du séquestre opéré sur les indigènes sont toutes défrichées et pour la plupart très fertiles; elles produisent surtout des céréales, et embrassent une superficie de plus de 2,000 hectares. Quant au village lui-même, l'emplacement choisi domine tout le territoire, et offre ainsi pour les habitans une nouvelle garantie de salubrité. Avant de quitter Alger, M. le comte d'Haussonville s'était entendu avec l'ingénieur des ponts et chaussées chargé des travaux publics du futur centre, et avait obtenu de lui qu'il voulût bien dresser aussi le plan des maisons à construire et en surveiller ensuite l'exécution. On se mit à l'œuvre, et en quatre mois quarante habitations se trouvaient prêtes; ce chiffre a été augmenté plus tard d'une vingtaine jusqu'à permettre l'installation totale de soixante familles : c'est tout ce que comporte l'étendue du territoire d'Azib-Zamoun. Les maisons sont bâties solidement, en bonne maçonnerie, avec couverture en tuile; le type en est unique, comprenant cave souterraine, rez-de-chaussée de deux pièces, grenier et appentis pour le bétail; elles sont carrelées et plafonnées, l'intérieur est blanchi à la chaux. Quelques-unes, occupées par les familles les plus nombreuses, possèdent un étage avec une ou deux pièces de plus; les autres peuvent en cas de besoin être agrandies de même façon, et l'épaisseur et la solidité des murs ont été calculées en conséquence. Le prix moyen de revient, assez élevé encore, est de 2,500 francs pour les maisons à deux pièces, de 3,000 pour les maisons à trois pièces, et de 3,500 pour les maisons à étage complet. En effet, si l'installation est des plus modestes, si, en ceci comme en tout le reste, la société s'est fait un devoir d'agir avec une sage économie, on a pris soin qu'une famille de travailleurs établie dans son nouveau domi-

cile pût s'y plaire et s'y bien porter, deux conditions qui font en somme pour une bonne part l'énergie et la moralité du colon.

Toutes les maisons sont réunies sur un même point et presque se touchant les unes les autres; il serait facile au moindre danger de les entourer d'un mur unique qui suffirait à tenir en échec les forces insurrectionnelles des indigènes. Dans certains villages créés par le gouvernement, les habitations sont placées à 45 mètres de la rue, qui elle-même a 16 mètres de largeur; cette disposition permet à chaque colon d'avoir son jardin près de sa maison, avantage à considérer, mais il en résulte un isolement qui rendra plus faciles les vols de nuit, pour lesquels les Arabes sont d'une habileté et d'une audace sans pareilles. Ne vont-ils pas, dans les fermes détachées, jusqu'à percer les murs avec un couteau pour y faire passer une vache ou un cheval? Il ne faudrait pas oublier d'ailleurs que la province d'Alger fut le principal foyer de l'insurrection de 1871. Les tribus les plus insoumises ont été, par acte de l'autorité, dépossédées de leurs terres, les 2,000 hectares du territoire d'Azib-Zamoun notamment appartenaient à la tribu rebelle des Beni-Amran; mais il n'a pas toujours été loisible au gouvernement de trouver à l'intérieur d'emplacement convenable pour établir les indigènes punis du séquestre; aujourd'hui encore, en plus d'un endroit, ils occupent leurs anciens douars. Plusieurs aussi conservaient des droits auxquels on ne pouvait toucher sans injustice; tel est le cas d'Omar-ben-Zamoun, *amin* des Beni-Amran et représentant d'une vieille famille qui a donné son nom au pays. Son père fut jadis dans ces contrées le chef redoutable des ennemis de la domination française; le fils, qui jouit encore d'une autorité considérable parmi ses compatriotes, n'est point *un homme de poudre*, comme disent les Arabes, et, bien qu'on puisse douter de sa sympathie pour nous, il cherche à demeurer en bons rapports avec les vainqueurs. Sa tribu cependant a pris en 1871 une part active, avec les Beni-Aïcha, les Beni-Khalfoun, les Ammals, au pillage et à l'incendie des villages voisins de l'Alma et de Palestro. Il fut de ce chef, après l'insurrection, traduit devant l'autorité judiciaire; l'instruction ne put réunir contre lui des charges suffisantes; il aurait même, à l'approche de la colonne du général Cérez, protégé efficacement la vie d'une quarantaine de malheureux Européens, et, par son influence personnelle, aidé à la soumission des insurgés. Il échappa ainsi au séquestre infligé à ceux de sa tribu. Or précisément son domaine se trouvait enclavé dans le territoire concédé à la société; là-dessus Omar consentait bien à abandonner une centaine d'hectares, sauf à recevoir en échange une quantité équivalente de terres sur un autre point; mais il voulait conserver à tout prix l'ancienne ferme de ses ancêtres avec

un lot de terres environnant. Il écrivit à ce sujet une longue lettre à M. d'Haussonville, où il exposait en style oriental ses droits et sa demande. Fallait-il donc voir cet indigène établi au milieu des nouveaux colons? A sa suite allaient venir tous les Arabes des environs cherchant à vivre, eux et leurs bestiaux, aux dépens d'autrui. N'était-ce pas se ménager pour l'avenir une source de discussions, de conflits, peut-être même de dangers? On dut pourtant en passer par là : la ferme d'Omar ne se trouve pas sur l'emplacement même du village, et ne saurait par conséquent être expropriée; du moins le lot de terrain qu'on lui laisse ne dépasse-t-il guère la contenance d'un hectare; ce n'est plus qu'un jardin; il reste en outre bien entendu qu'Omar-ben-Zamoun n'aura jamais aucun droit de parcours ou de vaine pâture pour ses troupeaux, soit sur les terres des colons, soit sur les communaux.

Pendant que s'achevaient les maisons, l'administration avec une égale activité faisait exécuter ceux des travaux à sa charge qui étaient indiqués comme les plus urgens : les rues, les fontaines et l'abreuvoir; en même temps on plantait des deux côtés, au long des chaussées, un grand nombre d'arbres à haute tige choisis parmi les essences les plus diverses, et tout autour du village, sur une épaisseur de 50 mètres, une vaste ceinture d'eucalyptus. Ce système de forêt artificielle a été mis en pratique aux environs de Bougie et a fort bien réussi; outre que le feuillage de l'arbre possède des propriétés fébrifuges, l'eucalyptus grandit avec une rapidité merveilleuse; il donne un bois très dur, très solide, et convient à tous les usages; aussi est-il appelé à rendre les plus grands services en Algérie, mais nulle part plus qu'à Azib-Zamoun, où jusqu'ici l'on pouvait faire plusieurs kilomètres sans rencontrer la moindre broussaille. On avait songé un moment à établir dans le caravansérail tout ou partie des services publics : école, église, presbytère, ce qui eût fait pour le trésor une réelle économie; mais cet édifice avait été vendu depuis quelques années par l'état à un particulier, et le nouveau propriétaire refusait de s'en dessaisir; devant son obstination, on dut se résigner à élever les bâtimens nécessaires au fur et à mesure que le permettaient les ressources limitées du budget colonial : il fut décidé cependant qu'on commencerait par l'école, de peur que les enfans des nouveaux colons ne fussent exposés à demeurer trop longtemps inactifs, et à oublier dans la paresse et le vagabondage le peu qu'ils pouvaient avoir appris déjà. Il fallait aussi, pour éviter toute complication, procéder à l'allotissement des terres avant l'arrivée des immigrans. Voici la méthode qu'on a suivie : la zone la plus rapprochée du village a été divisée en lots d'une contenance moyenne de 10 hectares qui leur ont été distribués tout d'abord; après l'installation, un second lot plus éloigné a complété pour

chaque famille une concession d'environ 25 hectares. Le territoire d'Azib-Zamoun n'est pas concentrique autour du village, lequel, dans l'intérêt de la santé générale, a été bâti à un point extrême; si tous les lots eussent été compactes, les uns se fussent trouvés à proximité des habitations et les autres à une distance relativement considérable, au grand désavantage de leurs possesseurs. Outre ces 25 hectares, qui forment à peu près l'étendue nécessaire à la subsistance d'une famille ordinaire, chacune d'elles a reçu auprès du village 1 hectare de vignes, aujourd'hui planté, et 30 ares de jardin, sans compter le lot urbain, sur lequel est bâtie la maison. La société se réserve de donner ultérieurement aux familles nombreuses et laborieuses un supplément de terre. Le surplus du territoire, comprenant les crêtes impropres à la culture, sera laissé comme communaux en pâturage pour le bétail.

Jusque-là, pour la construction des maisons et l'habile direction des travaux, la société avait pu s'en remettre presque entièrement à l'intelligence et au bon vouloir de l'administration coloniale. Toutefois, à mesure que l'entreprise prenait plus de développemens, un agent particulier lui devenait nécessaire, qui résidât sur les lieux, décidât par lui-même des questions de détail, prît enfin les dernières mesures indispensables à l'installation des colons. On fit choix d'un homme actif et intelligent, ancien sous-officier du génie, qui avait longtemps vécu en Algérie et connaissait à merveille le pays et les mœurs des habitans. Par ses soins, des marchés furent passés avec des fournisseurs d'Alger qui s'engageaient à livrer à époque fixe, d'après des types acceptés par une commission locale et à un prix déterminé d'avance, le matériel complet destiné aux familles : objets de literie, mobilier, ustensiles de ménage, herses, charrues et autres instrumens de culture. Tout cela fut pris neuf et de bonne qualité; du reste il devait être permis aux immigrans d'apporter avec eux le plus d'ustensiles et de mobilier possible, et la société leur en assurait le transport gratuit : on aurait ainsi l'avantage moral d'acclimater plus vite les nouveau-venus en les entourant d'objets auxquels ils attachent une valeur d'affection. D'Alger également on fit venir les plantes maraîchères et les arbres fruitiers qui convenaient le mieux à la nature du sol et promettaient de réussir dans les jardins; on réunit de fortes provisions de semences en blé, seigle, orge, sorgho et pommes de terre; enfin l'agent de la société s'occupa d'acheter sur les marchés voisins un grand nombre de bœufs de labour dont une paire devait être donnée dès l'arrivée à chacun des colons afin qu'ils pussent se mettre au travail sans tarder et ensemencer leurs terres.

Quatre mois avaient suffi pour tous ces préparatifs; comme d'un coup de baguette, par la volonté de quelques hommes de cœur, en

plein pays arabe, un grand village était sorti de terre avec ses maisons, ses rues, ses allées d'arbres, ses jardins et jusqu'à ses troupeaux. Il n'y manquait plus que les habitans. Dès l'origine, la société avait reçu tant des départemens frontières que de l'Algérie un nombre considérable de demandes d'admission dans ses villages; soit par elle-même, soit par l'intermédiaire des comités de Nancy, de Lunéville et de Belfort, elle examina scrupuleusement ces demandes. Inutile de dire que la première condition exigée était un certificat d'option en faveur de la France; quant aux ressources personnelles dont pouvaient disposer les impétrans, peu importait en somme : ils n'avaient pour réussir qu'à profiter des moyens que la générosité de la société allait leur mettre dans les mains; ce qu'il fallait avant tout, c'étaient des familles de cultivateurs, habitués au travail des champs et présentant des garanties sérieuses d'ordre et de moralité; ainsi disparaissait une des principales causes qui jusqu'à ce jour ont fait l'insuccès de la colonisation en Algérie. Peut-être était-il bon d'envoyer aussi quelques artisans; on eut donc soin de prendre à choix égal telle famille de cultivateurs où l'un des membres était capable d'exercer une profession utile à tous les villages, celle de boulanger par exemple, de forgeron ou de cordonnier. M. d'Haussonville avait eu également l'intention d'admettre parmi les colons un certain nombre de militaires alsaciens-lorrains libérés du service, et il s'était adressé dans cette intention aux généraux commandant les trois divisions de l'Algérie pour obtenir avec leur concours les renseignemens nécessaires. Les anciens soldats qui accepteraient le patronage de la société devaient prendre l'engagement de se marier au plus tôt ou d'amener leur famille sur leur concession. Il faut l'avouer, cette épreuve n'a pas complétement réussi; bien qu'ils eussent été choisis de près et principalement dans les corps du génie et du train militaire, comme ayant gardé davantage des habitudes de travail et d'activité, la plupart de ces hommes n'ont pas su répondre à l'intérêt qu'on leur témoignait; quelques-uns même, pour cause d'inconduite ou d'insubordination, ont dû être expulsés, et il ne semble pas que jusqu'à nouvel ordre, en dépit de ce qu'avait pensé le maréchal Bugeaud avec ses colonies de vétérans, l'élément militaire puisse fournir un appoint bien sérieux à la colonisation. Peut-être la durée du service de plus en plus restreinte, en retenant le soldat moins longtemps éloigné de la vie de famille et des habitudes régulières, permettra-t-elle de revenir sur ce qu'un tel jugement offre de pénible et d'inquiétant.

Le choix des familles une fois arrêté, celles qui avaient été désignées furent, avec l'assistance des comités de Nancy et de Belfort, dirigées sur Marseille par groupes de douze ou quinze; le comité

de Marseille prit soin de les accueillir et de les embarquer sur le paquebot des messageries, où le transport gratuit leur était accordé par l'état. A Alger, au débarqué, les attendait l'agent de la société assisté d'un membre du comité algérien, et après quelques heures de repos, elles étaient le jour même dirigées sur Azib-Zamoun. C'était agir sagement; on évitait par là de les voir errer par les rues de la ville et se mêler à la foule de ces mécontens trop nombreux dont les conseils et l'exemple auraient pu semer parmi elles des germes de découragement. Au village, tout était prêt pour les recevoir: chaque maison garnie de ses meubles avait reçu un numéro auquel était adjoint un lot de terre. On procéda au tirage, et les colons, sur l'heure, purent prendre possession de leur domicile; le soir ils couchaient sous un toit. On approchait alors du mois de novembre, le moment le plus favorable pour entreprendre les labours. D'ordinaire en Kabylie les pluies commencent vers la fin d'octobre et durent sept ou huit jours, après lesquels le beau temps se rétablit; ces premières pluies enlèvent aux marais leurs influences malsaines, détrempent le sol et permettent de commencer immédiatement à labourer. Vers la fin de novembre, les pluies reprennent avec plus d'intensité et continuent à tomber pendant un mois entier; c'est alors que les labours s'achèvent. Aussi, arrivés en octobre, la plupart des colons d'Azib-Zamoun avaient-ils pu, dès la fin de l'hiver, cultiver et ensemencer eux-mêmes une bonne partie de leur concession.

Ceux qui sont venus par la suite ont été reçus, installés, traités de la même façon; c'était peu pourtant de leur donner une maison et un lot de terre; il fallait encore les nourrir, eux et leurs bestiaux, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de se suffire réellement. Pendant les premiers mois, des vivres en nature leur ont été fournis; plus tard, chaque famille a reçu une allocation en argent, calculée à raison de 75 centimes pour les adultes, et de 30 centimes pour les enfans, somme plus que suffisante dans le pays. On avait compté pouvoir, en tout état de cause, limiter ces secours à la date de la première récolte; mais les pluies, les sauterelles, ont nui tour à tour aux travaux des champs; pour la même raison, on a dû continuer à plusieurs familles les distributions de semences qu'on leur avait faites. Il n'y a rien là qui doive étonner, et le fait reste bien établi désormais : les cultivateurs nouvellement installés en Algérie ne sauraient se tirer d'affaire que dans la troisième année de leur séjour, autrement dit après la seconde récolte. Du moins les colons de la société ont-ils eu cet avantage, que rien ne leur a manqué comme secours matériels, encouragemens ou conseils. On ne peut imaginer tout ce qu'une semblable entreprise soulève pour les promoteurs de difficultés, d'embarras, de complications de tout

genre. Tantôt c'est un des colons qui, trop vite imité par d'autres, vend les bœufs et les meubles à lui confiés, et qu'il faut chasser du village; tantôt c'est un retard survenu dans l'exécution des travaux de voirie et qui pourrait compromettre la santé des habitans. Intéresser tout le monde à son but, maintenir entière l'autorité morale dont il importe que l'administration supérieure demeure investie, défendre ses droits sans blesser personne, savoir obtenir sans rien exiger, tel est le problème de chaque jour.

Cependant le bienveillant intérêt porté aux familles des Alsaciens-Lorrains émigrés en Algérie ne pouvait dégénérer en faiblesse et faire oublier à la société les règles de l'équité. Elle se doit à elle-même, elle doit à ses souscripteurs de soulager également toutes les misères et de tirer le plus large parti possible de l'argent dont elle dispose. Aussi, quand elle a fourni à ses colons d'Azib-Zamoun tous les objets nécessaires à leur installation, elle n'a point prétendu les traiter avec une faveur particulière, leur faire un don gratuit : ainsi que le porte un traité sous forme de bail consenti par les colons avant leur départ, ce sont là de simples avances, sans intérêts, il est vrai, mais remboursables en un temps donné sur le produit des récoltes. Il a donc été fait un relevé exact de toutes les choses fournies à chaque colon, y compris la maison, les vivres, les semences, et celui-ci en retour s'est engagé à rembourser à la société par annuités, en l'espace de six ans, à partir de la troisième récolte, le montant complet des avances, après quoi il restera seul et légitime propriétaire de sa concession. Cette combinaison est des plus heureuses en ce qu'elle sauvegarde tout à la fois la dignité du colon, qui devra pour une bonne part à son travail le bien-être de sa famille, et aussi les intérêts de la société, qui pourra faire servir à d'autres besoins ses fonds redevenus disponibles. Un moment même, pour hâter ce remboursement et permettre à ses protégés d'entrer plus tôt en possession de leur terres sans qu'ils courussent le risque d'être exploités par les Juifs indigènes, M. d'Haussonville avait voulu leur faciliter le moyen de recourir à quelque établissement de crédit. A sa prière, le Crédit foncier s'est chargé d'estimer la valeur qu'il attribue dès à présent à chacun des lots des colons, et, quoique l'estimation, suivant l'usage, ait été faite à un taux bien inférieur au prix vénal des terrains, elle s'est trouvée dépasser déjà, après moins de deux ans, le montant des sommes avancées. Néanmoins, après réflexion, M. d'Haussonville n'a pas jugé bon de donner suite pour le présent à son projet d'emprunt hypothécaire; comme le général Chanzy, qui s'est préoccupé de la question, il eût craint que plusieurs d'entre les colons ne profitassent de ces facilités de crédit pour liquider leur avoir et vider le pays; il faut attendre qu'ils soient mieux fixés encore et plus attachés au sol.

Quoi qu'il en soit, l'installation et le peuplement du village sont achevés; cinquante-quatre familles s'y trouvent déjà établies, quelques autres y seront envoyées au mois d'octobre prochain pour occuper les dernières maisons vacantes. La grande majorité des colons est active et laborieuse; ils se montrent très satisfaits de leur sort, ils élèvent des porcs, des volailles, entourent leurs jardins de clôtures et se construisent des granges de leurs propres mains; chacun d'eux a reçu, toujours à titre d'avance, une seconde paire de bœufs, et, bien que les pluies, qui ont causé tant de désastres en France, aient là aussi gravement compromis la prochaine récolte, on peut dès maintenant tenir leur succès pour certain. Tandis que les Arabes se contentent de gratter la surface du sol, la charrue européenne, enfonçant de 20 à 25 centimètres, aide à obtenir de cette terre vierge, admirablement féconde, des résultats prodigieux. Les arbres plantés en bordure le long des rues ont fort bien réussi. Azib-Zamoun dispose d'une quantité d'eau potable suffisante en toute saison aux besoins de sa population et de ses bestiaux; quelques travaux permettraient de capter encore deux ou trois belles sources et d'irriguer tous les jardins dans le voisinage des habitations. L'état sanitaire de la petite colonie n'a pas cessé d'être excellent, même pendant la période d'acclimatation des familles : toutes recommandations d'ailleurs avaient été faites et renouvelées aux colons de vivre sobrement, de prendre garde aux changemens de température et d'éviter les insolations. Le médecin de colonisation fixé au centre voisin de Bordj-Menaïel est tenu de venir à Azib-Zamoun une fois au moins par semaine. Déjà la maison d'école est achevée, et un instituteur laïque originaire des pays annexés vient d'entrer en fonctions. Des sœurs dirigeront l'école des filles; elles auront la garde d'une petite pharmacie pour donner, le cas échéant, les premiers soins aux malades. La construction de l'église, déjà commencée, sera terminée dans le courant de cette année même; jusqu'ici le curé de Bordj-Menaïel se rendait tous les dimanches au village, et l'office religieux était célébré dans la maison d'un des colons; un desservant du culte catholique est aujourd'hui spécialement attaché à Azib-Zamoun. Dans tout le pays, la sécurité est parfaite. Cependant les mœurs et le caractère bien connu des indigènes exigeaient encore certaines mesures de prudence : les uns, soit insouciance, soit malignité, coupaient les jeunes arbres nouvellement plantés pour s'en faire des manches de fouet; les autres avec leurs troupeaux venaient vaguer sur les terres des colons. Pour remédier à cet état de choses, un garde champêtre a été nommé par la société qui veille sur les récoltes et empêche toute dépréda-tion. Du reste il est probable qu'une brigade de gendarmerie sera avant peu installée à Azib-Zamoun; la question a été déjà agitée

dans le conseil-général de la province; il suffirait pour l'état d'exproprier le caravansérail, que la nature même de ses constructions et sa position stratégique rendent très propre à servir de caserne.

En résumé, la société a tout fait pour assurer avec la réussite de son entreprise l'avenir de ses protégés; elle n'a pas craint de descendre jusqu'aux détails les plus intimes; elle a voulu surveiller leurs dépenses, elle s'est inquiétée même de leur conduite, de leur moralité. C'est ainsi qu'il est défendu à tout colon, sous peine d'expulsion immédiate, d'ouvrir un débit de boissons sans l'autorisation expresse et par écrit du président de la société, alors même qu'il eût obtenu celle des autorités locales. Sans parler du tort que peut faire à la bourse et à la santé des habitans l'existence dans un village d'un établissement de ce genre, les cafés maures sont réputés à juste titre en Algérie comme les lieux de réunion de tous les voleurs, recéleurs et autres mauvais sujets de la race indigène. Cependant il ne saurait être dans les idées ou les obligations de la société de continuer bien longtemps cette surveillance; aujourd'hui que ses colons sont en bonne voie, elle entend les émanciper et leur laisser suivre leur propre initiative. Par sa situation, par la fertilité de son territoire, par les élémens mêmes qui le composent, le nouveau village est destiné à devenir un centre important. Le marché le plus voisin est celui des Issers, éloigné pourtant de 16 kilomètres : l'Arabe, lui, ne compte pour rien son temps, sa peine et celle de ses bêtes, et vend toujours au même prix; mais pour l'Européen, qui raisonne différemment, la distance est fort à considérer. Tout porte donc à croire qu'Azib-Zamoun aura bientôt, comme les principaux centres de la contrée, son jour de marché, qui ne sera certes pas le moins suivi; c'est aux habitans qu'il appartiendra alors de faire tourner cet avantage au plus grand profit de la commune et des particuliers. Déjà des dispositions sont prises pour que le village d'Azib-Zamoun soit appelé le plus tôt possible à l'existence civile; mais ici une difficulté se présente : en fera-t-on une commune *de plein exercice*, une commune mixte ou une section de commune? La commune de plein exercice est régie par un maire et un conseil municipal, absolument comme les communes de France; les principaux centres européens sont dans ce cas. La commune mixte ou *circonscription cantonale* englobe une localité européenne, c'est-à-dire peuplée d'Européens, à laquelle est joint un certain nombre de douars arabes qui constitueraient proprement la commune indigène; elle est régie par un maire que nomme le gouverneur, et qui exerce à l'égard des indigènes plusieurs des fonctions de l'ancien officier des bureaux arabes; un conseil municipal, composé généralement de cinq Européens et de quatre indigènes, a, comme les conseils municipaux ordinaires, mission de sauvegarder les in-

térêts généraux de la commune en même temps que les intérêts privés des populations. Ce système a cela de bon, qu'aussitôt fondée la nouvelle commune trouve chez les indigènes des ressources de fonds relativement considérables auxquelles il faut ajouter les prestations en nature, dont elle peut tirer un très grand parti. Ainsi au cas où Azib-Zamoun serait, comme il en a été parlé, érigé en commune mixte, on lui adjoindrait un immense territoire au sud et au nord, au sud depuis la chaîne des Flissas, au nord jusqu'à la mer; cette commune serait une des plus puissantes parce qu'elle engloberait un pays très peuplé, et se trouverait le centre de rayonnement d'une foule de villages indigènes. Voici par contre l'inconvénient : la présence des Arabes dans le conseil et surtout le droit pour tous les indigènes du territoire d'avoir leurs troupeaux sur les communaux méritent réflexion; il y a là dans tous les cas une source évidente de difficultés pour les colons à peine installés et qui, dans un pays nouveau et inconnu, ont besoin d'une situation nettement définie. Si donc il n'est pas possible de faire d'Azib-Zamoun, comme trop peu important encore, une commune de plein exercice, du moins peut-on le rattacher à une commune voisine, Bordj-Menaïel par exemple, tout en lui conservant une existence et des intérêts distincts, d'en faire en un mot une section de commune avec un adjoint à sa tête. C'est là-dessus que le gouverneur-général aura bientôt à se prononcer, et, le jour venu, la société s'empressera d'abdiquer entre les mains des magistrats du nouveau municipe l'autorité et les pouvoirs qu'elle détient jusqu'ici.

III.

Le même traité qui avait concédé à la société le territoire d'Azib-Zamoun, dans la province d'Alger, mettait à sa disposition le territoire d'Aïn-Tinn, dans la province de Constantine, à l'ouest de cette ville, et dès le courant de l'année 1873 des mesures avaient été prises pour recevoir là aussi avant l'hiver un certain nombre de colons. Plusieurs raisons militaient en faveur de cette région : le climat en est froid relativement et paraît tout particulièrement favorable aux Européens; les terres, — terres domaniales pour la plupart, — y sont très fertiles et très recherchées par les indigènes, qui depuis un temps immémorial les cultivent à bail; des sources chaudes, d'un débit considérable, pourraient être utilisées pour l'irrigation. Par malheur, la nature même des lieux, coupés de montagnes et de ravins, et l'absence de routes en bon état rendaient l'exécution des travaux publics à la charge du trésor tout à la fois trop lente et trop coûteuse. D'autre part des maladies s'étaient déclarées parmi les ouvriers qui travaillaient au compte de la so-

ciété; la construction des maisons n'avançait pas. On s'est alors demandé à Paris s'il ne valait pas mieux pour le succès de l'œuvre concentrer les efforts de la société dans la province d'Alger, qui présente de plus grandes facilités de communications et d'accès; on y trouvait cet autre avantage de réduire notablement les frais généraux en confiant tous les détails du service à un seul et même agent. En conséquence, proposition fut faite au gouvernement de l'Algérie de lui rétrocéder le territoire d'Aïn-Tinn. Celui-ci accepta sans difficulté; il prit à sa charge les maisons commencées et en remboursa le prix intégral, se chargeant d'y établir lui-même des colons. De plus, en échange d'Aïn-Tinn, le gouverneur-général s'est engagé à procurer à la société d'autres terrains défrichés d'une étendue équivalente, à proximité du village d'Azib-Zamoun.

D'ailleurs au moment même où la société se retirait de la province de Constantine, une première compensation s'offrait à elle dans la province d'Alger. Aussitôt après la guerre, M. Dollfus, le généreux patriote, l'ancien maire de Mulhouse, le grand industriel si connu pour ses institutions philanthropiques, avait entrepris de fonder à ses frais en Algérie un village pour les émigrans alsaciens-lorrains. Il avait demandé et obtenu du gouvernement colonial la concession du territoire de Boukhalfa, d'une contenance de 1,300 hectares environ, sur la route d'Alger à Tizi-Ouzou, à 4 kilomètres à peu près de ce dernier point. Un certain nombre de maisons étaient déjà construites, les familles même installées, quand la mort de l'agent qu'il avait choisi pour le remplacer sur les lieux vint contrarier ses desseins; en outre son âge avancé, la multiplicité des questions que soulève la création d'un village entier, la difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité matérielle qu'il y a pour un homme seul à les régler par lui-même, tout cela ne lui laissait plus espérer le succès. Désireux cependant de voir utiliser les dépenses et les travaux déjà faits, il s'informa auprès de M. le comte d'Haussonville si la société ne voudrait point se charger de sa concession et continuer à sa place l'œuvre de colonisation commencée. Le territoire de Boukhalfa n'est situé qu'à une faible distance d'Azib-Zamoun et du Camp-du-Maréchal, dont il forme en quelque sorte le prolongement. Il répondait tout à fait aux vues et aux besoins de la société. On n'eut pas de peine à s'entendre, et le 15 juin 1874 le gouverneur-général attribuait à la société de protection le territoire de Boukhalfa, rétrocédé par M. Dollfus, en prenant comme bases de la convention les mêmes conditions qui avaient été établies déjà pour Azib-Zamoun.

Le nouveau village est assis sur un plateau au pied du massif de Bellona, non loin de la grand'route qui va d'Alger à Tizi-Ouzou. Élevé de 200 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, il do-

mine les mamelons qui forment la plus grande partie de son territoire; plus haut encore dans la montagne se trouve le village indigène des Beni-Boukhalfa avec ses plantations de figuiers et d'oliviers ombrageant les flancs du Bellona. Les terres de cette région sont très fertiles, bien qu'un peu fortes; plusieurs endroits en sont boisés, et cependant la salubrité n'en était pas parfaite. Ce reproche, il est vrai, est applicable à toute la vallée du Sebaou, où les marais formés par la stagnation des eaux de pluie et le débordement du fleuve dégagent, à l'époque des grandes chaleurs, des miasmes pernicieux. Toutefois, en Afrique, dire d'une région qu'elle est peu salubre ne signifie pas qu'on ne puisse l'assainir. Les bords du lac Halloula, dans l'ouest de la Mitidja, étaient autrefois réputés mortels; le desséchement et les plantations ont fait disparaître les fièvres comme par enchantement; on citerait cent exemples semblables. Tout arbre de cinq ans sauve la vie d'un homme, c'est là-bas un adage. Pénétrée de ce principe, à peine en possession du territoire, la société s'est empressée de mener à bonne fin l'œuvre de M. Dollfus, poursuivant les travaux de desséchement des parties basses et marécageuses, multipliant partout les plantations en dehors de celles qui incombaient à l'administration du génie, si bien qu'on ne peut douter aujourd'hui qu'avant trois ans Boukhalfa ne soit un des villages les plus sains et les plus rians de la Kabylie.

Au reste en toute chose la société a suivi pour l'installation de ce centre la même méthode qu'elle avait adoptée et qui lui avait si bien réussi à Azib-Zamoun. Quand elle succéda à M. Dollfus, l'assiette du village, les chemins d'accès ainsi que les autres travaux préliminaires étaient terminés. Elle prit aussitôt des mesures pour ajouter vingt maisons nouvelles aux dix déjà bâties et occupées; quelques retards dans la construction n'ont pas permis d'y envoyer des colons dès l'automne dernier, d'autant qu'il importait d'assurer avant leur arrivée l'assainissement du pays. En attendant, les terres laissées libres ont été louées aux indigènes moyennant un quart des récoltes; les grains ou fourrages ainsi obtenus sont distribués à titre d'avance aux familles déjà sur les lieux; la société en effet a voulu faire participer les colons de M. Dollfus à tous les avantages en fournitures de vivres, de meubles ou de cheptels dont doivent jouir les siens; encore ces familles avaient-elles reçu au début leurs maisons en toute propriété : elles n'auront donc rien à rembourser de ce chef. Vu la nature des terres, assez dures à travailler, le lot de chaque concession a été fixé à 30 hectares en moyenne; une portion non allotie est tenue en réserve et servira de communal. Sur les pentes, la vigne promet de venir fort bien; plusieurs milliers de ceps sont déjà plantés, et parmi les colons qui vont être envoyés on aura soin qu'aux laboureurs soient mêlés quelques vignerons.

D'un autre côté, quoique M. Dollfus ait dû renoncer à continuer par lui-même l'œuvre qu'il avait entreprise, il n'a pas prétendu s'en désintéresser complétement, et, devenu membre honoraire de la société de protection, il s'occupe encore de Boukhalfa pour augmenter le bien-être de la colonie. C'est ainsi qu'il songe à faire construire un four banal, qui rendrait grand service à tout le village. N'est-il pas triste qu'à Tizi-Ouzou, dans ce pays de blé, le pain se paie plus cher qu'en France? M. Dollfus voudrait aussi répandre parmi les colons un manuel écrit en allemand où se trouveraient les notions les plus utiles d'agriculture. Il est d'ailleurs convenu que sur les vingt maisons nouvelles, aujourd'hui prêtes et meublées, cinq ou six lui seront réservées pour y établir, aux conditions de la société, des colons de son choix. Toutes les autres, avec celles qui restent encore vacantes à Azib-Zamoun, seront également occupées avant la fin de l'année. Plus de quatre-vingts familles ont adressé des demandes de concession à la société; plusieurs sont alliées à des familles déjà établies, d'autres aussi, ayant une certaine aisance et qui avant de se décider avaient pris soin d'envoyer un de leurs membres pour visiter les lieux, offrent spontanément de verser, à titre de garantie, une somme équivalente au prix de la maison qui leur sera affectée. Ce fait en dit plus que tout le reste sur le succès obtenu par la société et la confiance légitime qu'elle a su partout inspirer.

Le troisième territoire compris dans le traité primitif avec Aïn-Tinn et Azib-Zamoun tire son nom du maréchal Bugeaud, qui aux premiers jours de la conquête y campa quelque temps avec ses troupes. Il est pour ainsi dire l'annexe de celui d'Azib-Zamoun, auquel il confine à l'ouest, et n'est séparé à l'est que par une faible distance de celui de Boukhalfa; il ne contient pas moins de 1,800 hectares de terres dont la fertilité est proverbiale dans le pays; mais l'état marécageux de certaines parties en rendait jusqu'ici le séjour peu salubre, et s'opposait à ce qu'on tentât aussitôt le peuplement. Aussi des clauses spéciales lui sont-elles appliquées dans le traité : l'état s'est engagé à faire tous les travaux d'assainissement nécessaires, comme canaux et plantations; la société contribuera pour un quart aux dépenses, estimées environ 40,000 francs, et à titre de dédommagement recevra la jouissance immédiate du territoire pour en user au mieux de ses intérêts; les travaux terminés, une expertise décidera s'ils sont réellement suffisans pour assurer la sécurité des colons, et alors seulement la société sera tenue de peupler sa concession dans les délais prévus par la loi. Comme pour Boukhalfa, l'insalubrité du pays n'est rien moins qu'irrémédiable : qu'on se figure un fond de vallée, de nature argileuse, encaissée par des montagnes élevées; les marais y sont

formés non par des eaux souterraines sortant sur place, mais par des eaux pluviales qui s'accumulent en hiver dans des cuvettes naturelles, d'où elles ne peuvent s'échapper et atteindre le thalweg de la vallée, c'est-à-dire le lit du Sebaou; il suffisait d'ouvrir à ces eaux un débouché pour faire disparaître l'unique cause du mal. Dans le courant de l'année dernière, l'administration des ponts et chaussées a fait exécuter un vaste réseau de canaux de desséchement qui comprend plus de 16 kilomètres et a donné déjà les meilleurs résultats. En même temps, et de concert avec la société, elle a adopté pour les plantations un projet d'ensemble dont l'exécution assurera dès maintenant l'assainissement complet du territoire, et plus tard aussi l'approvisionnement des colons en bois de construction et de chauffage. Les talus des canaux ont été garnis d'un grand nombre de jeunes arbres de toute espèce et en particulier d'eucalyptus; le directeur du jardin d'essai du Hamma était venu d'Alger pour reconnaître l'état des lieux et choisir par lui-même les essences répondant le mieux à la nature et à l'exposition du sol : saules, trembles, osiers, peupliers, pour les parties basses et humides, frênes, mûriers, micocouliers, platanes, pour les endroits plus secs, ailantes et robiniers pour les pentes rapides et argileuses, impropres à la culture. On a multiplié aussi les semis de ricin : cette plante est en Algérie d'une végétation vigoureuse et dure plusieurs années; la surface très développée des feuilles contribue efficacement à annihiler l'influence des émanations paludéennes; en outre la graine se vend jusqu'à 30 et 40 francs les 100 kilogrammes, et peut devenir la source d'un revenu important.

Dès que remise lui a été faite de sa concession, la société s'est empressée d'en tirer parti : les terres anciennement défrichées ont été louées aux Arabes soit à prix d'argent, soit contre un quart de la récolte pris sur pied. Depuis lors, en raison même des travaux de desséchement, on a pu labourer aussi pour l'ensemencer de sorgho une superficie considérable de terrain sur lequel de temps immémorial la charrue n'avait point passé; un garde à cheval aux frais de la société veille à ce que la rentrée du prix de location se fasse exactement. Les 20,000 figuiers et les oliviers qui avoisinaient les fermes des indigènes dépossédés par la loi du séquestre ont été également loués sur enchères, et le revenu tout entier consacré aux travaux de plantation et d'asséchement; ces arbres, répartis plus tard entre les lots des colons ou réservés selon le cas à la commune, constitueront pour le futur village une véritable richesse. Il en est de même de l'orangerie au pied du village indigène de Tadmeïn : plantée, comme toutes les orangeries arabes, dans une sorte de ravin à l'abri des vents du nord-est, remarquable par la grosseur et l'abondance de ses fruits, elle n'aurait

besoin que d'être régularisée par le placement de quelques pieds nouveaux. A la vérité, elle se trouve encore aux mains d'un chef arabe très influent, président du douar Chenacha, qui a été exempté du séquestre et qui tient fort à la conserver. Bien que le gouverneur-général ait prononcé dès le 21 avril dernier l'expropriation définitive avec prise de possession d'urgence des enclaves du territoire, cette mesure tarde un peu à s'exécuter. Comme à Azib-Zamoun, comme à Boukhalfa, les indigènes séquestrés ou non tiennent toujours le pays; il faudra évidemment que l'administration s'occupe de leur assigner de nouveaux cantonnemens, et mette fin à un état de choses qui pourrait en se prolongeant porter entrave à la colonisation.

Une autre mesure de précaution indispensable est celle qui regarde les empiétemens du Sebaou. Ce cours d'eau assez considérable, et dont le lit se déplace fréquemment, s'est depuis quelques années violemment rejeté sur sa rive gauche; chacune de ses crues entraîne et fait disparaître des quantités de terre considérables. Déjà par suite de ces érosions la route qui longeait le fleuve a dû être à trois reprises reportée de plusieurs centaines de mètres dans l'intérieur; tout dernièrement encore les eaux, gonflées par les pluies, ont causé sur tout leur parcours de nombreux dégâts; il est d'autant plus regrettable que l'administration ait cru devoir ajourner jusqu'ici les travaux réclamés par la société. De quelle sorte seront ces travaux? Que vaut-il mieux d'une digue ou d'un éperon qui rejetterait le Sebaou dans son ancien lit, c'est-à-dire vers sa rive droite, dont la nature rocheuse peut davantage résister à ses attaques? Aux ingénieurs de décider. Ce qui importe surtout, c'est d'opposer à la marche du fleuve un obstacle prompt et efficace sous peine de le voir entraîner lambeau par lambeau tout ce fertile territoire, et arriver en peu d'années au pied même de la montagne. Cela fait, on n'aura plus qu'à commencer la construction du futur village, dont l'emplacement est déjà fixé sur la rampe d'une petite colline, au-dessus du village arabe actuel.

Quant aux autres terrains que doit recevoir la société dans la province d'Alger en échange d'Aïn-Tinn rétrocédé, le choix lui a été laissé par le général Chanzy entre plusieurs emplacemens : Chabet-el-Ameur d'un côté, Taourga et Dra-ben-Kedda de l'autre, présentant tous de réels avantages. Chabet-el-Ameur, sur l'ancienne route des Issers à Dra-el-Mizan, est dans une position très saine, grâce aux vents de mer qui le visitent constamment; les terres y sont d'excellente qualité, les eaux n'y manquent pas, on y trouverait de la pierre à bâtir et de la pierre à chaux; dans le voisinage est une forêt de chênes-liéges exploitée depuis dix ans; par malheur le pays offre encore peu de sécurité; les Beni-Khalfoun, sur lesquels

la plus grande partie de ce territoire a été confisquée, se sont fait remarquer par leur acharnement dans la dernière insurrection. Taourga, au point central d'un plateau qui domine le Sebaou, jouit également d'une position salubre et d'eaux abondantes, on y trouve des bois d'orangers et d'oliviers, des figuiers nombreux; mais la route est encore à faire qui, partant de Dellys et aboutissant au Pont-Neuf du Sebaou, près de Kouannin, mettrait le futur village en communication avec Dellys et la région comprise entre Azib-Zamoun et Tizi-Ouzou; là aussi les indigènes se montrent assez hostiles. Resterait le territoire de Dra-ben-Kedda, traversé par la route de Tizi-Ouzou et reliant le Camp-du-Maréchal à Boukhalfa; c'est le meilleur choix que puisse faire la société, dont tous les territoires seraient ainsi réunis en un même groupe; le sol, moitié plaines, moitié collines, se prête à toutes les cultures; il faudra seulement, pour rendre les lieux habitables, y exécuter, ainsi qu'on l'a fait au Camp-du-Maréchal, de grands travaux de canalisation et de boisement.

Comme on le voit, la société ne manquera point de terres pour ses colons à venir; cependant, tout en réservant ses droits, elle a cru plus sage de se borner aux trois emplacemens qu'elle occupe aujourd'hui et de ne point disperser à l'infini ses ressources et ses efforts. D'ailleurs le soin de ses protégés d'Algérie ne pouvait lui faire oublier ceux qui, placés plus près de nous, ont droit encore à son assistance. Elle a donc, avec le même zèle que par le passé, continué à venir en aide par tous les moyens aux Alsaciens-Lorrains réfugiés en France : les sommes dépensées par elle en subventions aux comités provinciaux, soins médicaux, secours en argent, frais de placemens ou de transports, distributions de vêtemens, de logement ou de nourriture, n'ont pas cessé d'atteindre depuis trois ans un chiffre considérable. Toutefois, comme il est naturel, le mouvement de l'émigration s'est fort ralenti : il ne se compose plus guère que de jeunes Alsaciens qui, arrivés à l'âge du service militaire, se refusent à rester Prussiens et passent la frontière; or, si trop de raisons nous font un devoir de ne les point attirer en France, du moins est-il permis de les accueillir; souvent aussi leurs familles les suivent ou les rejoignent, et cette charge nouvelle retombe sur la société; il n'y a là malgré tout rien de comparable avec l'affluence des premiers jours. Quant aux familles émigrées depuis longtemps, de moins en moins elles auront besoin d'assistance. Jamais il n'a été dans les intentions des fondateurs de la société de créer en France une classe spéciale de Français : leurs efforts ont toujours tendu au contraire à amener la fusion la plus complète entre les Alsaciens-Lorrains obligés de quitter leur pays

natal et leurs compatriotes du reste de la France. Cette fusion est chose accomplie; la majeure partie des émigrés qui avaient eu d'abord recours à la société ont maintenant acquis droit de cité dans les lieux où ils ont fixé leur résidence, et, accueillis de tous avec bienveillance, y jouissent, en cas de détresse momentanée, des ressources offertes à l'universalité des citoyens. Pour toutes ces raisons, l'œuvre de la société est destinée à se transformer peu à peu. Jusqu'ici les besoins nombreux auxquels elle avait eu à subvenir l'avaient empêchée de faire pour les enfans de ses protégés tout ce qu'elle eût voulu; l'instruction tiendra désormais une large place dans son budget. En 1874, sans parler des allocations à plusieurs établissemens laïques ou religieux qui ont recueilli et qui élèvent de jeunes Alsaciens-Lorrains, la société a pourvu, tant à Paris qu'en province, à l'éducation et à l'instruction de près d'une centaine d'enfans des divers cultes; fidèle à son esprit de tolérance et d'impartialité, elle laisse aux parens eux-mêmes le choix des maisons où seraient élevés leurs fils.

M. de Naurois, un des membres fondateurs, avait offert à la société une propriété bâtie et environ 8,000 mètres de terrain boisé qu'il possédait au Vésinet : on était alors convenu de créer un orphelinat pour les enfans alsaciens-lorrains; c'est encore M. de Naurois qui a voulu se charger des dépenses de construction et d'aménagement nécessaires et qui a fait à cette intention un nouveau don de 50,000 francs. Grâce à sa générosité, les bâtimens seront prêts à recevoir avant l'automne 25 jeunes filles d'Alsace-Lorraine, et ce nombre pourrait être plus que doublé. Déjà plusieurs personnes de la haute société parisienne ont déclaré leur intention de fonder à leurs frais des lits ou places gratuites dans l'établissement; cet exemple ne tardera pas sans doute à être suivi et permettra de donner à l'institution tout le développement qu'elle comporte. Il semble superflu de dire que la même sollicitude, le même soin du détail qui avait assuré le succès du village d'Azib-Zamoun a présidé à l'installation du nouvel orphelinat. Vraiment infatigables, avant de rien entreprendre, les membres dirigeans de la société ont voulu visiter par eux-mêmes les meilleurs établissemens en ce genre, aussi bien publics que privés; ils se sont rendu compte des économies possibles et des perfectionnemens désirables, ils ont comparé les méthodes, jugé des résultats. Il ne suffit pas en effet de faire œuvre de charité envers les enfans orphelins, il faut encore les rendre le plus tôt possible utiles à eux-mêmes et à leurs semblables. C'est d'après cette idée essentiellement pratique que la maison du Vésinet vient d'être organisée.

Nous avons suivi la société dans le détail de ses opérations, nous l'avons vue étendant partout son action secourable sur la famille

sans travail et sur l'enfant sans père, de la frontière des Vosges au fond de la Kabylie. Si elle a pu tant faire et faire si bien, ce n'est pas seulement par le dévoûment de son président, le zèle intelligent de ses membres, c'est grâce encore à la sympathie du public français. Dès la première année, le total des souscriptions s'est élevé au chiffre énorme de 2,500,000 francs; depuis lors les offrandes n'ont cessé d'affluer de tous les côtés et sous toutes les formes. Un jour c'est le vice-amiral Cloué, alors gouverneur de la Martinique, qui envoie, au nom de la colonie, 50,000 francs, produit net d'une loterie destinée d'abord à la libération du territoire; une autre fois c'est Mme la maréchale de Mac-Mahon qui attribue à la société 10,000 francs sur le bénéfice d'une représentation théâtrale en faveur des Alsaciens-Lorrains. En beaucoup d'endroits également, on a organisé au profit de l'œuvre des bals, des concerts, des représentations dramatiques. Plusieurs conseils-généraux, ceux du Gard, du Morbihan, de la Côte-d'Or, ont voté des subventions à la société. L'Université surtout s'est fait remarquer par la fréquence et l'importance de ses dons; il y a quelques jours à peine, le vice-recteur de l'Académie de Paris faisait effectuer à la caisse de la société un nouveau versement de plus de 10,000 francs. A toutes ces sommes de provenances diverses, il faut ajouter le produit de l'exposition installée l'an dernier dans les salons de la présidence de l'ancien corps législatif. Personne n'a oublié l'éclatant succès qu'elle obtint. A certains jours, le nombre des entrées atteignit 5,000 et 6,000. Aussi, quand tout fut terminé, que chaque objet intact eut été rendu à son possesseur, que tous les frais d'installation, de surveillance, d'emballage, eurent été payés, il restait encore à la société 186,000 francs nets qui ont pu être appliqués à la création de villages en Algérie.

Voilà comment la société a pu dignement soutenir son rôle et suffire jusqu'ici aux dépenses multiples qui lui incombaient; dans une des dernières séances du comité directeur, le budget de l'année prochaine vient d'être arrêté; malgré d'importantes réductions, il monte encore à 300,000 francs, sur lesquels plus de 100,000 sont destinés à l'assistance sous toutes ses formes : 30,000 à l'instruction, 20,000 à l'asile du Vésinet, 120,000 enfin à l'Algérie. Cependant ce dernier effort aura presque complétement vidé la caisse de la société. Depuis longtemps, les comités de province ont dû limiter leur action et ne plus distribuer que de rares secours; d'autre part, le sous-comité de la commission Wolowski, spécialement chargé de l'Algérie, a terminé son œuvre, les fonds qui lui avaient été confiés sont épuisés; il n'y a plus guère que la société de protection qui fonctionne encore et puisse venir en aide aux Alsaciens-Lorrains sans ressources. Il lui faudra évidemment

avant peu faire appel une fois de plus à la générosité du public; cet appel ne saurait manquer d'être entendu. On peut d'ailleurs s'en remettre à l'intelligence et au bon goût des organisateurs de l'exposition dernière pour être sûr qu'avec eux l'espoir des plus curieux ne sera point déçu.

Nous savons comment tout d'abord le premier crédit de 1 million dont disposait le comité de colonisation avait été consacré par lui à compléter l'installation de toutes les familles débarquées en Algérie avant son intervention. Les crédits qui suivirent, s'élevant à 1,300,000 francs environ, devaient surtout parer à l'avenir. Ainsi 500,000 francs ont été délégués en différentes fois par le comité au gouvernement de l'Algérie pour bâtir des maisons nouvelles; 400,000 ont servi à l'assistance personnelle des familles, c'est-à-dire aux dépenses en cheptels, instrumens, vivres ou semences; 90,000 francs ont été alloués, à raison de 30,000 par province, aux trois évêques d'Alger, de Constantine et d'Oran, pour la construction dans les nouveaux villages de maisons de sœurs destinées à servir d'écoles ou salles d'asile pour les jeunes enfans; enfin une centaine de mille francs ont été remis, partie aux deux comités d'Alger et de Constantine, partie à divers établissemens de charité qui avaient secouru les immigrans; 200,000 francs restaient encore disponibles : sur la proposition de son rapporteur, le comité les a consacrés à venir en aide à toutes les familles réellement installées à la fin du mois de mars dernier, et qui, par suite de pertes de bestiaux, de mauvaises récoltes ou d'autres accidens, avaient besoin d'une assistance prolongée; cet argent a été réparti entre les différens villages d'après des listes individuelles fournies également par les comités privés et les autorités locales.

Bref, à la date du 1er mars 1875, ainsi que le constate M. Guynemer dans son rapport officiel (1), il y avait sur toute l'étendue de la colonie 863 familles d'Alsaciens-Lorrains installés au *titre 2* comme colons du gouvernement et du comité de colonisation. Ces familles étaient ainsi réparties : 272 dans la province d'Alger, 397 dans la province de Constantine, 194 dans la province d'Oran, formant ensemble un total de 4,115 personnes. Le nombre des habitations construites pour les loger s'élève à 909, distribuées dans 56 villages; une quarantaine étaient encore vacantes, mais doivent être occupées sous peu par des familles nouvelles dont l'établissement incombera au gouvernement colonial, puisque les fonds du comité sont entièrement épuisés.

Si maintenant on cherche à se rendre compte des dépenses faites

(1) Rapport présenté le 31 juillet 1874 à la commission générale des Alsaciens-Lorrains au nom du sous-comité de colonisation par M. Guynemer, membre de la commission.

tant par le gouvernement de l'Algérie que par le comité de colonisation, si l'on y joint 125,000 francs fournis par la société de protection en dehors de ce qu'elle a fait pour ses villages, plus 700,000 francs dépensés par les divers comités de France et d'Algérie en secours de toute espèce, on trouve qu'en définitive l'établissement des 909 familles en question n'aura pas coûté moins de 4,800,000 francs, rien que pour les maisons et l'assistance, soit en moyenne 5,300 francs par famille; encore faut-il observer que ces installations, modestes en elles-mêmes, ont été singulièrement facilitées par la présence et l'activité des nombreux agens civils et militaires dont dispose le gouvernement. Dans les chiffres précédens ne sont pas comprises les dépenses d'intérêt collectif nécessaires pour la création même des villages, telles que travaux d'eau, rues, édifices publics, etc.; ces dépenses peuvent être évaluées à 150,000 francs pour un centre de 50 feux, et de ce chef la part proportionnelle des Alsaciens-Lorrains monterait encore à plus d'un million. Assurément ce sont là, dit le rapporteur, des chiffres élevés, et l'on ne peut se dissimuler que la colonisation, qui doit être en somme le but de notre occupation lointaine, serait réellement impossible, si elle devait être faite uniquement par l'état et à ses frais. L'importance du rôle de la société de protection en Algérie, son utilité, sa grandeur, c'est qu'elle y a précisément représenté la part de l'initiative privée. Elle avait sur l'état ce double avantage que son cercle d'action était circonscrit, qu'elle jouissait dans ses dépenses de toute latitude : ainsi le chiffre de 6,000 francs, fixé d'abord comme limite extrême des avances qu'elle devait faire aux colons, a été porté pour certaines familles nombreuses jusqu'à 8,000 et même 8,500 francs. Rien non plus n'a été négligé de ce qui devait servir au succès définitif : choix d'un emplacement commode et suffisamment salubre, construction préalable et aménagement des maisons, achat complet du mobilier, des animaux, du matériel agricole, multiplicité des plantations, capacité des familles, surveillance attentive, minutieuse, infatigable, jusqu'au jour où le colon peut se tirer d'affaire; autant de précautions commandées par l'expérience ou le bon sens, que la société s'est fait un principe d'appliquer sur ses concessions, dont elle s'est bien trouvée, et qu'elle a eu le plaisir de voir en plus d'un cas appliquées après elle par le gouvernement lui-même pour le plus grand bien de la colonie et des immigrans. A un autre point de vue, son exemple pourra être profitable : quels que soient en effet les sacrifices que nécessite la mise en valeur d'une concession de terres, il y a, nous l'avons vu, dans l'établissement de tout nouveau centre une véritable création de capital qui compense largement les premières avances indispensables; on ne saurait donc trop

encourager l'existence d'entreprises ou de sociétés particulières qui, tout en poursuivant dans la colonisation leurs intérêts propres, contribueront à accroître les forces vives du pays.

Trois causes principales se sont opposées jusqu'ici au développement de la colonisation française en Algérie : le manque de routes, le manque de bois, enfin, il faut bien le dire, l'infériorité morale où le colon s'est toujours trouvé vis-à-vis de l'Arabe. Les Turcs et les indigènes n'avaient pas besoin de routes, vivant et commerçant d'une façon toute primitive; mais notre civilisation ne peut s'en passer. Il suffirait là-bas de quelques voies de communication bien tracées pour rendre la vie à d'immenses territoires, jusqu'à ce jour presque improductifs : par malheur, la pénurie du budget colonial ne permet pas de faire la moindre partie de ce qui serait utile; mais pourquoi donc ne pas employer l'armée, comme on l'a proposé déjà, à la construction des routes et à la création des villages? N'était-ce pas là l'idée du maréchal Bugeaud, celui des gouverneurs qui a le plus fait peut-être pour l'Algérie? N'était-ce pas bien avant lui l'habitude des Romains, ces maîtres en colonisation, dont les traces se retrouvent à chaque pas jusqu'au fond du désert? Certes nos braves soldats ne pourraient en temps de paix rendre au pays de plus grands services.

Depuis des siècles, l'Arabe s'acharne à détruire le bois; passant près d'une forêt, par pur caprice il y met le feu; ses troupeaux font le reste. La chèvre surtout est terrible : le mouton coupe, la chèvre saccage, détruit; elle se plaît à aller chercher sa nourriture partout où la végétation tente ses premiers essais; elle broute les pousses des jeunes arbres et les maintient perpétuellement à l'état de buissons. Les conséquences sont faciles à déduire : où manque le bois, tout manque également, l'eau, les prairies, les matériaux pour construire; la terre seule reste, aride et désolée. Ici des mesures sévères de répression contre ces stupides destructeurs des forêts arrêteront le mal dans son principe; il s'agira ensuite de le réparer; par des reboisemens successifs, par des plantations multipliées, ainsi que l'a pratiqué la société dans ses villages, l'administration d'une part, les colons de l'autre, peuvent faire beaucoup pour l'assainissement et la richesse de la contrée.

Quant aux indigènes eux-mêmes, il n'y a point d'illusion à se faire sur les sentimens qu'ils nourrissent à notre égard. Comme chrétiens, comme conquérans, nous leur sommes odieux, et malgré le peu de succès des insurrections précédentes, ils conservent encore l'espoir de nous jeter à la mer. Le Coran ne leur dit-il pas : « Que la malédiction de Dieu atteigne les infidèles, les juifs et les chrétiens. — Tuez-les partout où vous les trouverez, et chassez-les d'où ils vous ont chassés? » Jamais ils n'ont accepté notre domination, ils se

contentent de la subir. C'était lors du second voyage de MM. d'Haussonville et Guynemer en Algérie : l'*amin* Omar-Zamoun était venu trouver le chef de cette société qui le remplaçait sur son territoire. Grand, beau, l'œil profond, le visage encadré d'une épaisse barbe noire, vêtu de sa grande toge de soie d'une blancheur immaculée, il avait l'air d'un personnage antique. Sans rien perdre de sa dignité, il avait pris selon l'usage un pan de l'habit du puissant étranger et l'avait baisé; puis, toujours fier, comme d'égal à égal, il avait exposé sa requête : qu'allaient devenir tous ces malheureux qui l'entouraient et qui étaient ses cliens? comment pourraient-ils vivre, dépossédés de leurs terres? ne voulait-on pas avoir pitié d'eux? Il ne parlait que pour les siens, semblait s'oublier lui-même. En revanche, le lendemain, 200 Arabes étaient accroupis à la porte des deux visiteurs, graves, silencieux, sordides, les membres à peine couverts de burnous en lambeaux. Ils demeurèrent deux jours entiers dans cette attitude de supplication muette, cherchant à exciter la compassion. Comme une des personnes qui se trouvaient là s'adressait à l'un d'eux : — Tu dis qu'on t'a pris tes figuiers, tes oliviers, tes terres? Il est vrai; mais pourquoi donc allais-tu l'autre année couper des têtes à Palestro? — Bah! que veux-tu? répondit l'indigène dans ce patois mêlé d'arabe et de français qui est la langue *sabir*, que veux-tu? c'était la guerre. — C'était la guerre, à merveille; aussi tu vois où cela t'a conduit. — Eh bien! oui, poursuivit-il sans plus s'émouvoir, que veux-tu? Je sais; fais ce que tu voudras; tu es le plus fort maintenant; *chouïa*, *chouïa*, c'est bien, c'est bien. — Et il garda le silence. Voilà où ils en sont tous; ils se résignent... en attendant mieux. Ce type aristocratique, cette pureté de traits, ces manières distinguées, chevaleresques, plus apparentes que réelles et sous lesquelles se cache trop souvent à l'égard des *roumis* une insigne mauvaise foi, ce titre même de vaincu, qui chez nous est une protection, leur ont valu de notre part une sympathie qu'ils ne nous ont point rendue. Que longtemps les colons, arrivant en Algérie, aient été le rebut des nations de l'Europe, gens peu estimables à tous égards et plus dangereux qu'utiles à leur nouvelle patrie, cela ne peut être mis en doute. Quoi qu'il en soit, l'administration elle-même s'est trouvée portée plus d'une fois à sacrifier les véritables intérêts de la colonisation aux réclamations plus ou moins fondées de la population indigène. Il serait temps de revenir sur cette trop longue erreur : par la condescendance et la douceur, on n'a rien à gagner auprès des indigènes, l'insurrection de 1871 l'a bien prouvé. D'un autre côté, les nouveaux colons qu'amène le flot croissant de l'émigration offrent des garanties sérieuses de moralité : c'est eux évidemment que doivent aller chercher les faveurs de l'autorité; pour les Arabes, toujours hostiles,

toujours malveillans, ils n'ont droit désormais qu'à la stricte justice et doivent être maintenus prudemment, à l'encontre de ce qui se pratiquait jusqu'ici, dans la dépendance morale de l'Européen.

Tous ceux qui se sont occupés de l'Algérie, tous ceux qui l'ont connue, sont unanimes sur ce point : il importe de placer comme contre-poids en face de la race vaincue une population européenne vaillante, laborieuse et aussi nombreuse que possible. Or l'élément indigène domine encore en Algérie dans la proportion de dix contre un. Cette anomalie ne saurait durer : 909 familles d'Alsaciens-Lorrains viennent d'être installées par le gouvernement; qu'on en ajoute une trentaine qui possédaient des ressources suffisantes et qui ont reçu des concessions au *titre 1er*, une centaine enfin installées par la société ou M. Dollfus à Azib-Zamoun et à Boukhalfa, cela fait un chiffre total de plus de mille familles, 5,000 personnes environ, dont l'établissement est constaté aujourd'hui et dont les deux tiers au moins feront souche de colons; les immigrans, mariés ou non, établis dans les villes, fourniraient bien un millier de plus. En outre cette affluence des victimes de la guerre et l'intérêt patriotique dont elles étaient l'objet n'ont pas peu contribué à attirer sur notre colonie africaine l'attention générale. « Depuis les derniers événemens, dit M. Guynemer, il s'est produit un courant d'immigration venant de nos départemens du midi, dont l'importance égale, s'il ne le surpasse, le courant alsacien-lorrain, qui en a été la cause première. L'administration admet aujourd'hui qu'en trois ans la population française de l'Algérie s'est augmentée de plus de 10,000 personnes.» L'impulsion est donnée, il n'y a plus qu'à poursuivre. Par une coïncidence heureuse pour la colonie, le séquestre opéré sur les tribus rebelles a mis entre les mains de l'état des quantités de terres considérables. Qu'on fasse appel à l'initiative privée, qu'on la protége et l'encourage par tous les moyens. Le général Chanzy vient d'établir à Alger un bureau spécial de renseignemens pour les immigrans; ils y pourront connaître la quantité et la situation des terres immédiatement disponibles; c'est une mesure excellente. Plus de ces formalités ruineuses, plus de ces lenteurs administratives qui trop souvent précédaient la délivrance d'une concession et qui lassaient le bon vouloir le plus énergique. Les travailleurs alors accourront en foule, et l'Algérie deviendra vraiment ce qu'elle doit être, une province de la France. Sans doute l'œuvre de colonisation est toujours difficile et coûteuse. Il faut, aux débuts surtout, de l'argent, beaucoup d'argent, du dévoûment aussi sans compter. Qu'à cela ne tienne : la société de protection a voulu prouver pour sa part que, dès qu'il s'agit de la grandeur et de la prospérité de la France, ni l'un ni l'autre ne feront défaut.

L. Louis-Lande.

LES ORIGINES

DE L'ÉCRITURE

Lorsqu'une invention est arrivée au dernier degré de perfection et de simplicité, la pensée ne se représente pas facilement la marche qu'on a suivie pour atteindre si haut. Veut-on retrouver la voie qui a conduit l'homme, de procédés en procédés, aux œuvres qu'on a sous les yeux, il faut souvent dépenser presque autant de pénétrae tion qu'en a demandé la création de ces procédés mêmes. Nous sommes si loin des moyens grossiers qui constituent le point de départ de l'invention que nous ne discernons pas tout d'abord le fil qui les rattache à la conception dernière. Tel est le cas pour l'écriture, cette merveilleuse découverte qui nous semble aujourd'hui si simple, familiarisés que nous sommes avec elle dès notre enfance. Elle a exigé pour devenir ce qu'elle est des siècles de tâtonnemens et d'efforts; elle a une longue histoire dont les débuts remontent à la nuit des âges, et que le vulgaire ne soupçonne pas. C'est au reste ce qui eut lieu dans l'antiquité pour les inventions les plus utiles, tout au moins les plus usuelles. On en connaît moins l'origine que celle de certaines conceptions bizarres et d'un emploi parfois stérile. Cependant quelle histoire offre plus d'intérêt que celle du procédé qui a permis d'étendre et de compléter la parole, qui a donné la vie à la science en lui fournissant les moyens de retenir et de transmettre les notions acquises par l'observation et l'expérience, et qui est ainsi devenu le véhicule de toutes les autres inventions? L'histoire de l'écriture est une des pages les plus curieuses des annales de l'esprit humain; elle nous fait toucher du doigt les premiers expédiens à l'aide desquels l'homme est parvenu non-seulement à fixer sa pensée, mais à l'éclaircir et à la particulariser. Que de notions acquises seraient sans l'écriture demeurées vagues et incomplètes! Cette histoire nous apporte la preuve de la marche progressive de l'intelligence chez l'homme et de la puis-

sance de propagation qu'ont eue les œuvres du génie humain. Comme l'histoire de toutes les inventions, elle a l'avantage de nous montrer la façon dont on s'y est pris dans le principe pour rendre ce qui semblait impossible à rendre, pour accomplir ce qui paraissait inexécutable; elle nous donne donc une leçon de méthode qui trouvera son application en bien d'autres choses.

Pourtant l'histoire de l'écriture, on n'aurait pas réussi, il y a seulement trois quarts de siècle, à l'esquisser. On ne savait alors sur l'origine des lettres que les fables qui nous furent transmises par les Grecs; on ne possédait aucun des monumens propres à nous faire remonter au berceau de l'invention, et, les eût-on possédés, on eût été incapable de les interpréter. Il a fallu les récens travaux de l'archéologie égyptienne, orientale, mexicaine, les recherches des voyageurs et des philologues, pour reconstituer les matériaux qui permettent d'écrire l'histoire des transformations de l'écriture. C'est la comparaison des phénomènes que présentent les divers systèmes graphiques, des métamorphoses de leurs signes aux différens âges, qui a rendu possible un aperçu tel que celui qui va suivre. Ce qui avait pu être taxé d'abord soit d'invraisemblable, soit de purement conjectural, a pris, grâce aux monumens, le caractère de l'évidence. L'écriture, aussi bien que le langage, nous apparaît comme le produit de l'action patiente des siècles, et ce qui affecte aujourd'hui un remarquable aspect d'unité et de régularité, loin d'avoir été la création spontanée et méthodique du génie d'un individu, ne fut que le résultat lent d'artifices divers plus ou moins ingénieux qui se sont succédé souvent en se mêlant, et qui trahissaient à leur début l'insuffisance des conceptions qui les firent naître.

I.

L'homme n'eut pas plus tôt acquis les premiers élémens des connaissances indispensables à son développement intellectuel et moral, qu'il dut sentir la nécessité d'aider sa mémoire à conserver les notions qu'elle s'était appropriées. Il recourut d'abord à des procédés très imparfaits, propres seulement à éveiller la pensée du fait dont il voulait perpétuer le souvenir; il en associa l'idée à des objets physiques observés ou fabriqués par lui. Quand l'homme eut quelque peu grandi en intelligence, l'un des moyens mnémoniques les plus naturels qui s'offrit à lui fut d'exécuter une image plus ou moins exacte de ce qu'il avait vu ou pensé, et cette représentation figurée, taillée dans une substance suffisamment résistante ou tracée sur une surface qui se prêtait au dessin, servit non-seulement à se rappeler ce qu'on craignait d'oublier, mais encore à en communiquer la connaissance à autrui. Toutefois, dans l'enfance

de l'humanité, la main était encore maladroite et inexpérimentée. Souvent elle ne pouvait même pas s'essayer à des ébauches grossières; certaines races semblent avoir été totalement incapables d'un pareil travail. Bien des populations sauvages se bornèrent à entailler une matière dure, à y faire des marques de diverses formes auxquelles elles attachaient les notions qu'il s'agissait de transmettre. On incisait l'écorce des arbres, la pierre, on gravait sur des planchettes, on dessinait sur des peaux ou de larges feuilles sèches les signes conventionnels qu'on avait adoptés; ces signes étaient généralement peu compliqués. On employa aussi des lanières, des cordes auxquelles on faisait des nœuds à la façon de ces gens qui font à leur mouchoir une corne pour se rappeler une chose qu'ils craignent d'oublier le lendemain. Suivant la tradition chinoise, les premiers habitans des bords du Hoang-Ho se servaient de cordelettes nouées à des bâtons en guise d'écriture. Ce procédé est encore usité chez les Miao, barbares des montagnes du sud-ouest de la Chine; il ne semble guère propre à consigner des idées bien complexes, à relater des événemens étendus. Pourtant au Pérou il donna naissance à un système très perfectionné de notations, les *quipos*, où, par l'association de cordelettes de différentes couleurs diversement agencées, on était parvenu à exprimer une foule de choses, en sorte que dans l'empire des Incas les quipos suppléaient assez heureusement à l'ignorance de l'écriture. Les bâtons noueux attachés à des cordes paraissent en Chine avoir été le point de départ de ces mystérieux diagrammes dont on faisait remonter l'invention au roi Fou-Hi et dont il est traité dans l'*Y-King*, un des livres sacrés du Céleste-Empire. Avant que l'alphabet ouigour, d'origine syriaque, eût été adopté chez les Tartares, les chefs se servaient pour transmettre leurs ordres des *khé-mou* ou bâtonnets entaillés. Quand les populations germaniques reçurent la connaissance des lettres latines, elles leur donnèrent le nom de *buch-staben*, dont le sens primitif est celui de bâtons, parce que des bâtonnets entaillés avaient d'abord servi à ces populations de moyens pour se communiquer leurs idées. L'expression correspondante de *bok-stafir* désigne encore chez les Scandinaves les baguettes sur lesquelles on grave des signes mystérieux; cela rappelle ce que nous rapporte Tacite des anciens Germains, lesquels faisaient des marques aux fragmens d'une branche d'arbre fruitier qu'ils avaient coupée, et se servaient des morceaux ainsi marqués pour la divination.

La représentation figurée des objets se prêtait plus que ces grossiers procédés à traduire aux yeux la pensée; elle en assurait mieux la transmission. Aussi la plupart des tribus sauvages douées de quelque aptitude à dessiner y ont-elles eu recours. C'est de là qu'est sortie l'écriture proprement dite. On a rencontré chez une

foule de tribus sauvages ou quasi sauvages de ces images qui décèlent plus ou moins le sentiment des formes; elles n'ont point été simplement le produit de l'instinct d'imitation qui caractérise notre espèce; l'objet en était surtout de relater certains événemens et certaines idées. Il n'y a pas un siècle que la plupart des Indiens de l'Amérique du Nord avaient l'habitude d'exécuter des peintures représentant d'une façon plus ou moins abrégée leurs expéditions guerrières, leurs chasses, leurs pêches, leurs migrations, et à l'aide desquelles ils se rappelaient les phénomènes qui les avaient frappés, les aventures où ils avaient été engagés. Les Peaux-Rouges consignaient aussi dans ces grossiers tableaux leur science et leur mythologie, des prescriptions médicales et des formules magiques. Ils se servaient d'un pareil moyen pour transmettre des ordres et envoyer des propositions à leurs ennemis et à leurs alliés. L'on a publié quelques-unes de ces peintures, qui ressemblent, à s'y méprendre, aux dessins que nous barbouillons dans notre enfance. Les progrès de ce mode d'expression de la pensée se sont confondus avec ceux de l'art; mais les races qui n'ont point connu d'autre écriture ne poussèrent pas bien loin l'imitation des formes de la nature. Quelques populations atteignirent pourtant à un degré assez remarquable d'habileté dans ce qu'on pourrait appeler la peinture idéographique. Entre les races de l'Amérique septentrionale, dont les langues étaient si variées, quoiqu'elles se rattachent à une même souche, celles qui peuplèrent le Mexique possédèrent un art véritable, et à la fin du xv^e^ siècle elles étaient arrivées à un emploi réellement étonnant des représentations idéographiques.

Lorsqu'en 1519, le jour de Pâques, Fernand Cortez eut pour la première fois une entrevue avec un envoyé du roi de Mexico, il trouva celui-ci accompagné d'indigènes qui, réunis en sa présence, se mirent immédiatement à peindre sur des bandes d'étoffe de coton ou d'agavé tout ce qui frappait pour la première fois leurs regards, les navires, les soldats armés d'arquebuses, les chevaux, etc. Des images qu'ils en firent, les artistes mexicains composèrent des tableaux qui étonnaient et charmaient l'aventurier espagnol. Et comme celui-ci leur demandait dans quelle intention ils exécutaient ces peintures, ils lui expliquèrent que c'était pour porter à Montézuma et lui faire connaître les étrangers qui avaient abordé dans ses états. Alors, en vue de donner au monarque mexicain une plus haute idée des forces des *conquistadores*, Fernand Cortez fit manœuvrer ses fantassins et ses cavaliers, décharger sa mousqueterie et tirer ses canons, et les peintres de reprendre leur pinceau et de tracer sur leurs bandes d'étoffe les exercices si nouveaux pour eux dont ils étaient témoins. Ils s'acquittèrent de leur tâche avec une telle fidélité de reproduction que les Espagnols s'en émerveillèrent.

Tous les peuples qui se contentent de représentations figurées pour rendre graphiquement la parole ne nous offrent pas un usage aussi avancé des peintures idéographiques. L'observation d'une grande exactitude dans les détails, d'une précision rigoureuse dans la reproduction de la réalité, aurait nui le plus souvent à la rapidité de l'exécution, et, dans le plus grand nombre des cas, aurait été tout à fait impossible. Comme c'était uniquement en vue de parler à l'esprit et d'aider la mémoire que l'on recourait à de semblables dessins, on prit l'habitude d'abréger le tracé, de réduire les figures à ce qui était strictement nécessaire pour en comprendre le sens. On adopta des indications conventionnelles qui dispensèrent de beaucoup de détails. Dans cette peinture idéographique, on recourut aux mêmes tropes, aux mêmes figures de pensée dont nous nous servons dans le discours, la synecdoche, la métonymie, la métaphore. On représenta la partie pour le tout, la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, l'instrument pour l'ouvrage produit, l'attribut pour la chose même. Ce qu'une image matérielle n'aurait pu peindre directement, on l'exprima au moyen de figures qui en suggéraient la notion par voie de comparaison ou d'analogie.

Tels sont les procédés que nous offre l'écriture figurative des Égyptiens, des Mexicains. Les premiers voulaient-ils, par exemple, rendre l'idée de combat, ils dessinaient deux bras humains dont l'un tient un bouclier et l'autre une sorte de hache d'arme; les seconds voulaient-ils exprimer l'idée de courir, ils représentaient deux jambes dans l'action de se mouvoir rapidement. Ainsi se constitua le symbolisme qui envahit de bonne heure l'écriture idéographique, comme il avait envahi la religion. En outre les images affectèrent une signification particulière par le fait de leur association; la métaphore, l'emblème, le trope, valurent à certains groupes figurés un sens qui naissait du rapprochement des diverses images dont ces groupes étaient composés. C'est surtout de la sorte qu'on rendit idéographiquement des conceptions qui ne se prêtaient pas ou se prêtaient mal à une simple reproduction iconographique. Les Égyptiens employaient très fréquemment cette méthode, et on la trouve également appliquée dans les peintures mexicaines. On en saisit la trace dans l'écriture chinoise, dont les caractères graphiques ne sont que les altérations des images grossières des objets qu'ils dessinaient d'abord en manière d'écriture. Ces figures réunies de façon à rendre une idée constituent ce que les Chinois appellent *hoeï-i*, c'est-à-dire *sens combinés;* par exemple la figure d'une bouche humaine tracée à côté de l'image d'un oiseau signifia *chant*, celle d'une oreille entre les deux battans d'une porte exprima l'idée d'entendre; le symbole de l'eau accolé à la figure d'un œil eut le sens de *larmes*. Il n'est pas jusqu'aux Peaux-Rouges qui n'aient usé

de pareils emblèmes, tant l'emploi s'en offre naturellement à l'esprit.

L'écriture idéographique ne demeura donc pas longtemps une simple représentation iconographique; elle forma bientôt un mélange d'images de significations très diverses, une suite de représentations prises tour à tour au sens propre et au sens tropique, d'emblèmes, de véritables énigmes dont l'intelligence demandait souvent une pénétration particulière. A cet état, l'écriture idéographique était un art difficile, parfois même un secret qui devait rester le privilége d'un petit nombre, de ceux qui l'emportaient par l'adresse de la main et par les lumières, conséquemment des prêtres ou des magiciens, des sorciers, qui en tiennent lieu chez les populations les plus barbares et les plus ignorantes. Le nom d'hiéroglyphes a donc été justement appliqué à ces systèmes graphiques. Dans le symbolisme qui y était étroitement lié se donnaient nécessairement rendez-vous toutes les sciences, toutes les croyances du peuple qui faisait usage de tels procédés. De là l'impossibilité de déchiffrer ces sortes d'écritures, si l'on ne s'est familiarisé avec les idées de ceux dont elles émanent. On peut bien dans les hiéroglyphes égyptiens reconnaître du premier coup telle ou telle image, par exemple celle d'un homme qui est lié à un poteau, qui a les coudes attachés, qui fait une offrande ou porte une massue; mais comment pourrait-on deviner que l'image d'un vautour traduit l'idée de maternité, si l'on ignorait que du temps des pharaons les Égyptiens supposaient que cette espèce d'oiseau ne renferme que des femelles pouvant produire sans le concours des mâles? Comment attacherait-on le sens de fils à la figure d'une oie, si l'on ne savait que l'oie du Nil passait pour un modèle de piété filiale? Comment la figure d'un épervier sur un perchoir suggérerait-elle l'idée de Dieu, si l'on n'était point informé que l'épervier était tenu pour l'emblème du soleil, le dieu par excellence?

L'écriture figurative ne fut pas seulement tracée sur les rochers ou le tronc des arbres; elle ne fut point uniquement employée à la composition de quelques courtes inscriptions; elle servit, comme l'attestent les monumens de l'Égypte et de l'Amérique centrale, à décorer les édifices qu'elle faisait ainsi parler à la postérité; mais il fallait pouvoir transporter partout où il était nécessaire ces images écrites. L'homme avait besoin d'emporter avec lui sa mnémonique; il prépara des peaux, des étoffes, des substances légères et faciles à se procurer, sur lesquelles il grava, il peignit des successions de figures, et il eut de la sorte de véritables livres. La pensée put dès lors circuler ou se garder comme un trésor; certaines tribus sauvages, pour la rendre plus expressive, allèrent jusqu'à se servir de leur propre corps comme de papier, et chez diverses populations polynésiennes les dessins du tatouage, qui s'enrichissait à chaque

époque principale de la vie, étaient une véritable écriture. On lisait sur la peau du sauvage sa biographie, ses exploits, parfois même les obligations qu'il avait contractées. Aussi un savant allemand, M. H. Wuttke, à qui on doit une intéressante *Histoire de l'écriture*, a-t-il consacré tout un chapitre au tatouage. N'avons-nous pas pendant bien longtemps écrit en quelques lettres avec le fer chaud sur l'épaule du criminel l'histoire abrégée de son crime?

Les populations les moins avancées entre celles qui usèrent de l'écriture figurative n'ont pas dépassé le procédé qui consiste à rendre la pensée par de simples images d'hommes, d'animaux, de plantes, d'ustensiles, etc.; mais celles qui s'élevèrent à une véritable civilisation n'en sont pas généralement restées là. A force d'être tracées rapidement et abrégées, les figures s'altérèrent dans leurs formes et finirent par ne plus offrir que des signes où il était souvent bien difficile de reconnaître le type originel. Le fait s'observe déjà quelquefois dans les peintures mexicaines, mais il se produisit sur une bien plus grande échelle en Égypte, où l'écriture hiéroglyphique était usitée depuis un temps immémorial. On y substitua pour le besoin journalier une véritable tachygraphie qu'on trouve employée spécialement sur les papyrus, et que les égyptologues nomment écriture *hiératique*. Plus tard même on en imagina une plus cursive encore, reposant sur un système à certains égards plus avancé; c'est celle qu'on appelle *démotique*, parce qu'elle fut en usage aux derniers temps des pharaons et sous les Ptolémées chez presque toute la population égyptienne. En Chine, les images grossièrement tracées furent aussi promptement défigurées, et elles ne présentèrent plus qu'un ensemble de traits que le scribe exécuta avec le pinceau, et dont l'assemblage ne garde aucune ressemblance avec les figures dont elles sont cependant l'altération. Dans les écritures cursives employées en Chine, les signes se sont corrompus davantage, et n'ont affecté que des formes toutes conventionnelles. Arrivée à ce point, l'écriture figurative cesse d'être une peinture pour devenir une *sêméiographie*, c'est-à-dire un assemblage de caractères représentant des idées et constituant ce que les archéologues appellent des idéogrammes. L'écriture cunéiforme, qui comprend divers systèmes, contient une foule de signes de cette nature. Les traits offrant l'aspect de flèches ou de clous y forment par leur groupement, varié à l'infini, de véritables caractères. Ces groupes cunéiformes, comme les plus anciens caractères chinois, reproduisaient grossièrement à l'origine la configuration des objets; mais les images se sont ensuite si fort altérées, qu'à de rares exceptions près on ne peut plus remonter aux prototypes iconographiques. On n'est en présence que de signes ayant une valeur purement mnémonique et dont un grand nombre affectent une valeur phonétique.

Il n'y a pas au reste lieu de s'étonner de cette disparition complète des images, vu la longue durée qu'il faut attribuer à l'évolution de ce système graphique remontant à plus de quinze siècles au-delà de l'époque où il cessa d'être en usage, et dont les premiers monumens datent encore de plus loin. Il est d'ailleurs à noter que les groupes cunéiformes ont notablement varié de configurations suivant les temps et suivant les lieux, et cela au sein d'un même système.

Les Nahuas, qui constituaient la population dominante du Mexique central à l'arrivée des Espagnols, et dont j'ai mentionné tout à l'heure l'écriture idéographique, ne semblent pas s'être autant éloignés dans la pratique du dessin des objets réels, car dans leurs anciens manuscrits la figure des symboles est presque toujours reconnaissable. Je ne parle pas de l'écriture qu'on a qualifiée de calculiforme, les *katouns*, employés sur les monumens du Yucatan; on n'a point encore réussi à les déchiffrer.

La méthode sêméiographique n'évinça pas les symboles, les emblèmes, les images combinées; elle ne fit qu'en altérer d'une manière à peu près complète l'aspect. On retrouve donc dans l'hiératique égyptien comme dans l'écriture chinoise actuelle, comme dans le cunéiforme assyrien, des caractères véritablement idéographiques; ils existaient de même dans l'écriture cunéiforme des Anariens ou Touraniens de l'Assyrie, du peuple qui paraît avoir formé la population primitive de la Babylonie et des tribus de même race habitant la Médie. Les inscriptions dites *accadiennes* et le texte qualifié de médo-scythique des monumens de l'époque des rois de Perse achéménides nous en montrent l'usage. Les caractères idéographiques se dénommaient nécessairement par les mots qui, dans la langue du peuple qui s'en servait, répondaient aux idées ainsi exprimées. De la sorte, les signes composés ou groupes de plusieurs images arrivaient, comme en témoigne l'écriture chinoise, à représenter des mots simples; ce qui conduisit à prendre ces caractères pour les signes mêmes des sons émis lorsqu'on les lisait. Les signes-images et les idéogrammes, qui n'en étaient qu'une corruption, devinrent donc graduellement de véritables caractères vocaux, et cela dut avoir lieu surtout dans des écritures telles que celle des Chinois et le cunéiforme, où le signe, ayant perdu l'apparence d'une représentation d'objets réels, ne pouvait plus éveiller que l'idée du mot qu'on y avait attaché. Ainsi naquit le phonétisme, c'est-à-dire l'usage de caractères répondant non à des idées, mais à des sons.

Images et idéogrammes constituèrent donc des signes de sons, et ces sons, monosyllabiques en chinois, le devinrent aussi dans les langues polysyllabiques par suite de l'habitude qui prévalut peu

à peu, comme nous le montrent l'égyptien et le nahuatl, de tenir ce signe pour l'expression du son initial ou dominant du mot. C'est ce qu'on a appelé la méthode acrologique. On arrivait dès lors à écrire phonétiquement par le procédé du rébus; cependant l'objet figuré représentait, non l'ensemble des sons compris dans le nom qu'il portait, mais seulement le son principal. Les Nahuas voulaient-ils par exemple écrire le nom du roi Itzcoatl, ils dessinaient des flèches à pointe d'obsidienne, pierre qui se disait dans leur idiome *itzli*, à l'entour de la figure d'un serpent, animal appelé dans le même idiome *cohuatl*. Le phonétisme acrologique faisait lire la figure de la flèche *itz* pour *itzli*, et l'on avait alors, à l'aide d'un véritable rébus, le nom d'Itzcoatl. Les images prises pour des expressions de sons chez les anciens Mexicains finirent de la sorte par représenter des syllabes, même de simples voyelles, et on les combinait pour écrire les mots polysyllabiques. C'était, comme on voit, un phonétisme très imparfait, fondé souvent sur une sorte de calembours par approximation, et qui devait donner lieu à de fréquentes erreurs, une place déterminée correspondant à celui de la syllabe dans le mot n'étant point assignée à chaque caractère. Les figures hiéroglyphiques des Mexicains, tout en étant quelquefois employées avec leur sens idéographique, fournissaient aux derniers temps de la littérature nahuatl de véritables lettres ou plutôt des signes syllabiques. Ainsi l'image de l'eau (*atl*), par suite de l'extension de la méthode acrologique, représentait le son *a*, celle de la fève (*etl*) le son *e*, celle de la main (*maitl*) le son *ma*, celle d'un autel (en nahuatl *momoztli*) la syllabe *moz*, etc. Quand plus tard on essaya de traduire en hiéroglyphes mexicains des mots espagnols ou le latin des prières de l'église, on sentit l'imperfection d'un tel syllabaire, car les signes faisaient défaut pour représenter une foule de sons étrangers au nahuatl. Il fallut se contenter de très grossiers à-peu-près. Voulait-on par exemple écrire *amen*, on associait l'hiéroglyphe de l'eau (en mexicain *atl*), prononcé *a*, à l'image de la plante agavé, qui s'appelait *metl* dans le même idiome, et l'on avait de la sorte le mot *ametl*, vocable approchant de l'exclamation hébraïque adoptée dans la liturgie chrétienne. Pour rendre *pater noster*, on recourait à des assimilations de sons analogues, et au moyen d'hiéroglyphes phonétiques correspondans on écrivait *pan-tetl-noch-tetl*. Le procédé acrologique a été appliqué par les Égyptiens à peu près de la même façon que le faisaient les Nahuas, comme le remarque M. F. Lenormant dans son livre sur l'*Histoire de la propagation de l'alphabet phénicien*.

L'emploi des images à valeur phonétique n'amena pas, je l'ai

dit, l'abandon des idéogrammes, des images simples ou prises dans un sens tropique; les unes et les autres concoururent à fournir les élémens de l'écriture, mais, comme rien ne les distinguait extérieurement, comme un même signe pouvait tour à tour répondre à une idée ou à un son, il en serait résulté une extrême confusion, si l'usage n'avait consacré pour de certaines images une valeur presque exclusivement phonétique; celles-ci, en perdant leur rôle idéographique, devenaient de simples lettres. Les Chinois ne firent pas subir à leurs idéogrammes un pareil changement d'attribution; ils se contentèrent d'ajouter à la plupart de leurs groupes composés, en lui assignant généralement une place fixe, un caractère indicatif du son: celui-ci marquait la prononciation du groupe dont la valeur idéographique était plus ou moins clairement annoncée par un autre des caractères qui le composaient, appelé *clé;* ces clés, au nombre de 214, étaient réputées représenter les idéogrammes simples. Dans l'écriture égyptienne, où les signes étaient d'origine plus variée qu'en chinois, on ne s'arrêta pas à un système si régulier, on recourut à des hiéroglyphes complémentaires qui aidaient à fixer le sens. C'est ce qu'on a appelé des *déterminatifs :* ils se placent ordinairement après la partie phonétique du groupe, mais ils n'affectent pas tous une égale précision. Tantôt ils n'ont qu'une acception générique, en sorte qu'ils sont susceptibles d'être employés après une foule de racines n'ayant entre elles qu'un rapport de sens assez éloigné; tantôt ils ne conviennent qu'à une catégorie spéciale de mots que lie une idée commune; parfois ils sont l'image même de la chose que le groupe énonce phonétiquement, et alors se produit ce que nous présentent tant de caractères chinois, qui sont à la fois phonétiques et idéographiques. Cet expédient même ne suffisait pas pour faire disparaître toute obscurité, certains de ces déterminatifs pouvant eux-mêmes être confondus avec des signes phonétiques servant à la composition du mot. Quelquefois on les multipliait, et dans ce cas c'est ordinairement le dernier qui fournit le véritable sens de la racine.

La manière dont le phonétisme avait pris naissance engendra ce qu'on a appelé la *polyphonie*, c'est-à-dire que les caractères idéographiques devenus des signes de syllabes furent aptes à représenter indifféremment telle ou telle syllabe, car les sons attachés aux signes procédaient des mots par lesquels on avait désigné les images, et ces mots pouvaient être divers pour une seule et même représentation. Afin de noter la véritable prononciation d'un caractère polyphone employé dans un groupe donné, on recourait à un ou plusieurs complémens phonétiques, c'est-à-dire à un ou plusieurs des signes qui marquaient le son qu'on voulait indiquer. Tel hiéroglyphe par exemple répondait-il aux articulations *ab* et *mer*,

lorsqu'il devait avoir la prononciation *ab*, on le faisait suivre d'un hiéroglyphe ayant la valeur du *b*, et lorsqu'il devait se prononcer *mer*, on le faisait suivre des deux hiéroglyphes ayant les valeurs respectives de *m* et *r*. C'étaient là sans doute des moyens bien grossiers; mais, avant d'arriver à des procédés simples, on n'en conçut que d'imparfaits. Le signe complémentaire comportait parfois lui-même plusieurs valeurs phonétiques, et il fallait alors deviner celle qui était à choisir, et le caractère à expliquer aidait à son tour à la détermination. Les Assyriens et leurs devanciers, auxquels on donne le nom encore contesté d'Accadiens, firent également usage de compléments phonétiques, qu'ils plaçaient après la dernière syllabe du mot. Ils ont eu pareillement de véritables déterminatifs, car dans le système cunéiforme certains signes particuliers précèdent les noms de dieux, d'hommes, de pays, et servent ainsi à reconnaître que le mot n'est point un substantif générique. De plus, quand le scribe assyrien employait un idéogramme ambigu, il y joignait au besoin une glose dans laquelle était donnée, en plus petits caractères, la lecture assyrienne du signe en question. Tout cela n'empêchait pas que le système graphique des Égyptiens, comme celui des Assyriens, ne fût d'un usage fort incommode et n'exigeât une grande pratique; mais le dédale où ces écritures jetaient parfois le lecteur devint bien autre pour le système idéographico-phonétique quand celui-ci passait du peuple qui l'avait créé à un peuple qui n'en parlait pas l'idiome et dont la langue, d'un génie différent, ne possédait pas les mêmes articulations. C'est ce qui eut lieu précisément pour le cunéiforme. Les Assyriens, qui reçurent les idéogrammes cunéiformes des Touraniens, appliquèrent tour à tour à ces caractères des lectures nouvelles tirées de leur propre langue et de nouvelles valeurs phonétiques, qui ne firent pas pour cela abandonner celles que leurs devanciers y avaient attachées. Se servant ainsi simultanément et souvent dans un même mot de caractères syllabiques et de caractères purement idéographiques, ils firent de leur écriture une marqueterie très compliquée et où il était facile de s'égarer. Tandis que les idéogrammes continuaient à être employés surtout pour écrire les racines des mots, le phonétisme servait exclusivement à écrire les formes des cas, des temps, des personnes, toutes ces flexions qu'il était indispensable de noter avec quelque précision. Ainsi en passant des Touraniens aux Sémites de l'Assyrie, le système cunéiforme s'encombra d'une foule de valeurs nouvelles pour les groupes écrits à l'aide de clous. Les Assyriens imaginèrent à leur tour des groupes conçus d'après le même principe que les précédens, et les équivalens se multiplièrent indéfiniment. La polyphonie, encore très peu développée dans l'écriture dite accadienne, prit d'énormes proportions chez les As-

syriens. Un même caractère y compte quelquefois dix ou douze valeurs différentes. Sans doute les signes cunéiformes sont loin d'offrir tous une telle cacophonie; mais chez la plupart on observe quelques-unes des transitions de l'idéogramme au son et réciproquement. Des métamorphoses nouvelles dans la valeur des signes s'opérèrent pareillement quand l'écriture passa aux Médo-Scythes ou Touraniens de la Médie, aux Alarodiens de l'Arménie, qui s'approprièrent de leur côté l'écriture cunéiforme et en reçurent conséquemment les caractères avec les sons que leur avaient prêtés ceux qui en faisaient usage avant eux. Bon nombre de groupes subirent ainsi un accroissement d'acceptions.

La comparaison des textes n'aurait pas suffi pour constater des mutations si multipliées; on ne se serait pas reconnu dans un tel labyrinthe sans la découverte de guides qu'on ne pouvait pas dans le principe espérer. Je veux parler de ces tablettes de terre cuite qui se sont rencontrées dans les ruines du palais de Ninive et qui paraissent provenir de la bibliothèque de cette demeure royale. On y voit gravés de véritables tableaux de concordances graphiques, et le texte nous apprend que le roi assyrien Assourbanipal les avait fait exécuter pour l'usage des scribes; elles n'étaient vraisemblablement que la répétition de documens analogues usités en Babylonie et dont M. George Smith a rapporté de son récent voyage un précieux fragment. Ces tablettes, appelées d'abord improprement *syllabaires* par les assyriologues, contiennent trois colonnes parallèles: celle du milieu donne le caractère cunéiforme à expliquer, celle de gauche en fournit la lecture phonétique, celle de droite en présente la signification rendue par le mot assyrien. L'examen de ces tablettes apporte la preuve que les caractères qui y sont expliqués n'appartenaient point dans le principe à la langue des Assyriens, qu'ils étaient pour ceux-ci de purs idéogrammes. En effet, la transcription phonétique de la colonne de gauche n'offre jamais de mots assyriens; elle nous transporte dans un tout autre idiome, bien que la transcription effectuée syllabiquement soit parfaitement conforme aux valeurs phonétiques que l'étude des textes bilingues (assyrien et perse) a établies pour les caractères assyriens. Si l'on ne reconnaît pas là la langue de l'Assyrie, on en retrouve bien le syllabaire. La conclusion est que les Assyriens tenaient leur syllabaire du peuple dont l'idiome se trouve sur les tablettes d'Assourbanipal épelé à la colonne de gauche. Les signes inscrits à la colonne médiane montrent qu'en assyrien tel signe ou groupe pouvait avoir des valeurs diverses. Les tablettes enregistrent souvent des lectures différentes pour un même caractère et répondant chacune à une signification spéciale. Quelquefois, il est vrai, plusieurs sens sont attribués en assyrien à un seul et même idéogramme, quoique

la transcription phonétique demeure la même, mais il est alors à noter que ces sens s'éloignent peu les uns des autres. Remarquons enfin que, la transcription phonétique de la colonne de gauche nous donnant à chaque instant des mots de plusieurs syllabes, on ne saurait admettre que les tablettes soient de simples syllabaires assyriens, puisque le système graphique de l'Assyrie n'a pas de signes ayant une valeur polysyllabique. Tous les caractères phonétiques de ce système représentent des monosyllabes soit simples, c'est-à-dire formés d'une voyelle et d'une consonne ou *vice versa*, soit complexes, c'est-à-dire formés d'une voyelle et de plusieurs consonnes. Par un procédé plus analytique, on rendait quelquefois la syllabe complexe en la décomposant en deux syllabes simples, la seconde commençant toujours par la voyelle qui finissait la première; ainsi pour écrire *nap-sat*, on mettait *na-ap sa-at*. Les tablettes de concordance ne sont pas les seuls documens lexicographiques qu'aient découverts les assyriologues; ils ont encore retrouvé des listes comparatives de mots assyriens et accadiens qui nous fournissent de véritables glossaires, car le mot accadien est presque toujours rendu en assyrien par un mot écrit phonétiquement; d'autre part des gloses analogues à celles dont j'ai parlé aident dans le déchiffrement de quelques-uns des signes les plus obscurs. C'est donc sur les monumens mêmes de l'Assyrie, comme l'ont montré MM. J. Oppert et F. Lenormant, que la science constate les singuliers échanges de significations subis par les caractères cunéiformes, métamorphoses qui aboutirent à faire de ce mode d'écriture une sorte de chaos. Les Assyriens ne surent pas s'en dégager; sans doute ils étaient arrivés à posséder un syllabaire qui leur permettait d'écrire phonétiquement tous les mots, mais ils ne parvinrent pas à introduire dans ce syllabaire l'ordre et la simplicité. En Assyrie comme en Égypte, on ne put se résoudre à répudier une foule de signes inutiles de façon à ne plus se trouver en présence que d'un syllabaire uniforme; les Médo-Scythes, en s'appropriant le système anarien, le débarrassèrent de la plupart de ses idéogrammes et ne conservèrent guère que des caractères phonétiques.

Les Égyptiens, tout en étant sur la voie de la méthode alphabétique, qu'ils appliquaient en certains cas, demeuraient attachés aux procédés idéographiques par leurs habitudes et leurs croyances. Renoncer aux idéogrammes, qui étaient si souvent des symboles divins, des allusions à son culte ou à ses usages, c'était pour ce peuple anéantir son histoire, biffer les inscriptions qui chargeaient ses édifices, déchirer les manuscrits où étaient consignées ses prières, rejeter en un mot ce qui faisait l'objet de sa vénération. Les hiéroglyphes n'étaient-ils pas pour eux la révélation du dieu Thoth? De même en Chine il y avait trop longtemps qu'on em-

ployait les idéogrammes pour qu'on les pût condamner. L'abandon absolu de tels caractères n'était possible que chez un peuple qui n'y était pas enchaîné par la tradition, qui, ayant reçu de l'étranger la connaissance de l'art d'écrire, pouvait faire un choix entre les signes qu'on lui apportait, se contenter d'un certain nombre de caractères phonétiques représentant les monosyllabes, voire de pures articulations. Les choses se passèrent ainsi à l'extrémité orientale de l'Asie, chez les Japonais. Ils avaient reçu, au plus tard vers la fin du IIIe siècle de notre ère, les livres chinois; ils s'étaient peu à peu familiarisés avec cette littérature. La connaissance de l'idiome du Céleste-Empire se répandit donc au Japon, et l'on y prit ainsi l'habitude d'en employer les caractères; mais la prononciation et la grammaire japonaises diffèrent profondément de la prononciation et de la grammaire chinoises. Afin de pouvoir lire ces signes, auxquels s'attachaient de certains sons monosyllabiques, il fallut introduire dans leur valeur phonétique des changemens qui en permissent l'articulation à des bouches japonaises. De là pour bon nombre de caractères chinois, notamment pour ceux qui impliquaient des lettres que l'idiome japonais ne possédait pas, des modifications de prononciation assez considérables. Les signes empruntés aux Chinois reçurent donc souvent de nouvelles valeurs phonétiques; en même temps les Japonais, dont l'intelligence pouvait être mise en défaut par la différence que l'ordre des mots offre en chinois, comparé à leur propre langue, introduisaient dans l'écriture de l'empire du Milieu certains signes destinés à rétablir l'ordre syntactique tel que l'exige leur idiome national et notaient certaines flexions. On le voit, ils en usèrent avec le système graphique qui leur était apporté comme les Assyriens en avaient usé à l'égard du système graphique des Accadiens. Au Japon comme en Assyrie, l'écriture idéogrammatique était passée d'un idiome à un autre idiome d'un génie tout opposé. On a aussi observé un fait analogue pour l'écriture pehlevi lorsque des populations d'idiome iranien en faisaient usage.

Les Japonais s'habituèrent à désigner les signes monosyllabiques qu'ils tenaient de leurs voisins par les sons qui y répondaient dans leur système de lecture, soit que ces caractères eussent gardé le monosyllabe chinois, soit qu'on lui eût substitué une syllabe japonaise, soit que, s'attachant au sens idéographique, on eût dénommé le signe par le nom japonais de l'objet qu'il représentait. Ce peuple se trouva ainsi posséder un syllabaire qu'il adapta à sa langue; mais, celle-ci étant polysyllabique, les Japonais rendirent les mots de plus d'une syllabe par autant de caractères qu'il y avait de syllabes composantes, recourant d'ailleurs pour le tracé des caractères à la forme cursive chinoise; c'est ce qui constitua l'écri-

ture dite *man-yô-kana*, où l'on observa d'abord ce genre d'obscurité qu'implique l'écriture cunéiforme, et qui tenait aux mêmes causes. « En effet, dit Abel Rémusat, le nombre des syllabes japonaises étant peu considérable, il aurait suffi d'un petit nombre de caractères pour les représenter toutes; mais l'usage introduisit une confusion très grande en faisant prendre tantôt un caractère et tantôt un autre pour signe de la même syllabe et plus encore en appliquant un même caractère à la représentation de syllabes différentes. » Nous retrouvons donc là le même phénomène de polyphonie qu'offre l'écriture assyrienne. Il était également dû à l'emploi d'un système d'idéogrammes par un peuple parlant une langue différente de celle des inventeurs de ce système. Quant aux signes répondant à des monosyllabes différens, ils s'expliquent par ce fait que la prononciation des caractères chinois avait varié avec le temps, qu'elle différait dans certaines provinces, et que le signe chinois avait tantôt été dénommé par le monosyllabe originel qu'il traduisait aux yeux en Chine, tantôt par le mot japonais exprimant l'idée que ce caractère éveillait. Le syllabaire man-yô-kana ne comprenait donc pas un nombre de signes déterminé, et tous les groupes chinois pris phonétiquement pouvaient à la rigueur y entrer; mais peu à peu le nombre des signes en usage se réduisit à celui qui était suffisant pour représenter les diverses syllabes de la vocalisation japonaise, c'est-à-dire à 47 signes. Par là un grand progrès fut accompli; l'écriture était arrivée au syllabisme, et le man-yô-kana, dont on s'est servi pour écrire les vieux monumens de la poésie japonaise composée dans la langue dite de *Yamato*, malgré son nom signifiant *caractères des dix mille feuilles*, ne renferme que ces 47 signes empruntés tous au chinois. Plus tard, au milieu du VIII^e^ siècle de notre ère, un bonze japonais, appelé Simo-Mitsin-Mabi, qui avait longtemps résidé en Chine, où ses compatriotes allaient s'instruire aux écoles bouddhiques, imagina un syllabaire de 47 caractères, tous dérivés également de caractères chinois, mais abrégés, car dans ce syllabaire, ou, pour prendre le mot indigène, dans cet *irofa*, quatre signes seulement conservent intégralement la forme du caractère chinois qui leur a donné naissance. Ainsi fut constituée l'écriture dite *kata-kana* ou *écriture de fragmens*, de forme infiniment plus simple et plus facile à tracer au pinceau que le vieux man-yô-kana. Il semble même que ce soit Simo-Mitsin-Mabi qui ait eu le premier l'idée de réduire à 47 les caractères de l'écriture, chiffre qui fut ensuite adopté pour le man-yô-kana. Le bonze japonais ayant dû avoir sous les yeux des livres écrits en caractères hindous, la connaissance de cet alphabet put lui suggérer l'idée de ne se servir que de ce petit nombre de signes. Toutefois les syllabes du kata-kana dépassent en réalité de beau-

coup ce chiffre, car à l'aide d'un système de points ou de petits traits indiquant un adoucissement dans la prononciation de la consonne initiale, on opère dans la syllabe un véritable changement de lettre. Si les caractères kata-kana, de forme carrée, lourde et de petite dimension, offraient des avantages pour la clarté, ils ne se prêtaient guère à la rapidité du tracé, et cela fit imaginer au Japon une autre sorte d'écriture, le *fira-kana*, fondée sur le même syllabaire, mais imitée de cette écriture cursive chinoise dite *tsaô-cho*, c'est-à-dire *écriture des plantes*, et où l'on tend constamment à abréger les élémens du groupe constituant le signe. Dans le *fira-kana*, les formes s'arrondirent, des ligatures réunirent les traits entre eux. Si l'on obtint ainsi un dessin infiniment moins élégant et moins clair, on eut en revanche une écriture d'une exécution beaucoup plus rapide. Telle fut l'œuvre de deux bonzes qui vivaient au IX^e^ siècle de notre ère, et depuis cette époque le *fira-kana* a prévalu dans la grande majorité des livres japonais; mais le progrès amené par l'invention de ces deux genres d'écriture fut entravé par la persistance de l'usage des caractères chinois. La langue du Céleste-Empire continuant à être fort répandue au Japon, elle exerça sur la littérature de ce pays une influence analogue à celle que l'arabe a exercée sur le persan et le turc. Une foule de mots chinois passèrent dans le style japonais, et en les écrivant on leur laissa la forme graphique qu'ils avaient originairement. De là le mélange qui s'observe sans cesse dans les livres japonais de caractères de l'irofa et de signes chinois, mélange qui ne contribue pas peu à la difficulté qu'éprouvent les Européens à apprendre à lire ces livres.

Les Japonais s'en tinrent là et ne dépassèrent pas le procédé syllabique; ils l'ont toutefois réduit à sa plus grande simplicité. Il y a loin en effet du petit nombre de signes du *kata-kana* au syllabaire si riche des Assyriens. Malgré leur intelligence, les hommes de l'empire des Daïris n'ont pas su distinguer dans l'articulation ce qui constitue la consonne et la voyelle, et affecter à chacune de ces lettres un caractère séparé, susceptible de s'emboîter pour ainsi dire avec un autre, comme dans la voix la consonne s'emboîte sur la voyelle. Ce progrès était réservé à un peuple habitant l'autre extrémité de l'Asie; c'était à lui tout au moins que devait appartenir la gloire de faire de l'alphabétisme la base même de l'écriture. L'invention de l'alphabet n'a point été, à ce qu'il semble, une création spontanée, comme celle des bonzes japonais dont il vient d'être parlé; elle fut le produit d'un long travail ou plutôt d'une longue pratique graphique, qui eut l'Égypte pour théâtre et où le peuple de Chanaan alla chercher les élémens qu'il devait mettre en œuvre.

II.

Les Mexicains, les Chinois, les Assyriens, se sont arrêtés à divers étages du phonétisme; ils ne se sont point élevés au-dessus de l'idée d'une image de la syllabe. Les Égyptiens étaient arrivés au même point, et cela dès la plus haute antiquité; mais bien anciennement aussi ils avaient fait un pas en avant et conçu la notion de lettres représentant non-seulement la voyelle, mais encore la consonne, abstraction faite du son vocal qui permet d'articuler celle-ci plus clairement, et lui sert, comme disent les grammairiens, de *motion*. La nature même de la langue égyptienne put conduire ceux qui la parlaient à cette dissection de la syllabe. L'idiome répandu sur les bords du Nil, et dont le copte est la dernière transformation, avait cela de commun avec les langues sémitiques, que les voyelles n'y offraient pas la plénitude et la sonorité qu'elles ont dans nos langues européennes; elles affectaient un son sourd qui se prêtait plus facilement à des changemens dans leur prononciation, variable suivant le rôle grammatical du mot, le nombre, le temps, etc.; bref, elles étaient ce qu'on appelle vagues. Une telle prononciation dut, dans la lecture des signes syllabiques, atténuer l'importance de la voyelle et faire insister davantage sur l'articulation de la consonne. C'est donc celle-ci que tendit de plus en plus à exprimer le caractère phonétique, qui peignait d'abord la syllabe, et à la fin, pour beaucoup de caractères, le signe ne répondit plus en réalité qu'à la consonne, tandis que, dans les caractères représentant une syllabe formée uniquement d'une voyelle ou d'une diphthongue, on arrivait à avoir des signes représentatifs de voyelles. Ces deux genres d'images du son fournissaient tous les élémens de l'alphabet; de véritables lettres s'étaient dégagées par voie de réduction, d'élimination, de ce vaste appareil idéographique qu'on nomme les hiéroglyphes égyptiens. Les signes avaient passé de l'état de figures à l'état d'idéogrammes, de celui d'idéogrammes à celui de syllabes; ils en étaient venus à exprimer l'articulation initiale de la syllabe, soit voyelle, soit consonne. Alors se produisit le phénomène dont j'ai parlé à propos de l'écriture japonaise : plusieurs signes répondirent à la même lettre parce qu'ils procédaient de mots commençant par la même articulation.

L'écriture égyptienne se peupla donc d'une foule de caractères homophones dont l'emploi voilait, pour ainsi parler, l'alphabétisme; mais le principe de celui-ci n'en avait pas moins été découvert. Il fut appliqué sur les bords du Nil dès la plus haute antiquité concurremment avec le procédé idéographique. Les Phéniciens séparèrent les deux méthodes, rejetant l'une et adoptant l'autre. Les anciens

s'accordent en effet à leur faire honneur de l'invention de l'alphabet; toutefois plusieurs auteurs, tels que Platon, Diodore de Sicile, Plutarque, Tacite, ajoutent que ce peuple la tira de l'Égypte. Les travaux des égyptologues ont pleinement confirmé le fait, et dans un mémoire remarquable M. Emmanuel de Rougé établit l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. Il en retrouva le prototype dans les caractères alphabétiques de l'écriture hiératique usitée au temps de l'ancien empire, plus de deux mille ans avant notre ère, notamment dans ceux du *papyrus Prisse*. Sur les vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien, une douzaine environ se reconnaissent pour des imitations légèrement altérées des anciens signes hiératiques correspondant aux mêmes articulations. Peut-être pour d'autres caractères phéniciens les prototypes sont-ils fournis par les caractères hiéroglyphiques mêmes. Quoi qu'il en soit, les Chananéens étaient voisins de la terre des pharaons, où ils s'établirent plus d'une fois; ils ont dû emprunter à l'écriture égyptienne, et cela dès une époque fort antérieure à l'invasion des pasteurs, les caractères dont ils firent usage pour rendre les sons. Ils n'eurent pas les mêmes raisons que les Égyptiens de respecter la valeur idéographique de ces antiques idéogrammes, et ils prirent simplement ceux qui pouvaient peindre les articulations de leur propre idiome, imaginant quelques nouveaux signes pour représenter les sons que la langue égyptienne ne possédait pas. L'alphabet ainsi constitué fut rangé dans un certain ordre dont l'origine nous est inconnue, mais qui date certainement de bien des siècles avant notre ère, car cet ordre se retrouve dans l'alphabet grec; il est conséquemment antérieur à l'introduction des lettres en Grèce. Non-seulement l'ordre et les noms des lettres phéniciennes que l'hébreu nous a conservés ne se retrouvent pas en Égypte, mais il sont en désaccord avec la signification idéographique primitive des caractères. Les noms sémitiques des lettres, *aleph*, *beth*, *ghimel*, *daleth*, etc., ont un sens en phénicien et en hébreu qui ne répond nullement aux figures que rappelaient les signes hiératiques. Ainsi la première lettre de l'alphabet phénicien, dont est dérivé l'*A* des Grecs et des Latins, n'est que l'altération du signe représentant un aigle dans le système hiéroglyphique; or ce nom d'*aleph*, qui est devenu *alpha* en grec, veut dire *bœuf* en hébreu. Évidemment les Phéniciens n'ont pu attribuer de pareils noms à leurs caractères que lorsqu'ils avaient oublié la signification des figures empruntées par eux à l'Égypte. Il devait donc s'être écoulé un assez grand laps de temps entre l'invention première et l'adoption de ces dénominations, déjà elles-mêmes fort anciennes, ce qui confirme la haute antiquité de l'alphabet phénicien.

Tous les alphabets modernes, sauf peut-être celui dont se servent

les Coréens, qui ont tiré le leur des caractères chinois, mais encore sous l'influence de la connaissance d'un système alphabétique dérivé du phénicien, procèdent de la création chananéenne. Les recherches poursuivies depuis plus d'un demi-siècle sur l'histoire de l'alphabet ont établi que l'alphabet phénicien est l'ancêtre de tous ceux qui existent en Europe et en Asie. Il s'est échappé de la source première de cette grande conception divers courans qui se sont avancés en différentes directions et ont constitué des embranchemens multipliés. Des modifications graduellement apportées à la configuration des caractères, l'addition de nouveaux signes destinés à représenter des articulations que l'alphabet-type ne traduisait pas, ont donné naissance à une foule d'alphabets particuliers. Les Grecs, qui désignaient sous le nom de *lettres phéniciennes* les formes les plus archaïques de leur alphabet et qui en faisaient remonter l'invention à un personnage fabuleux nommé Cadmus, les avaient manifestement reçues de la Phénicie. Le nom même et l'ordre qu'ils attribuaient aux lettres le prouvent; mais en se l'appropriant, ils assignèrent à certaines de ces lettres une valeur vocale bien plus accusée qu'elle n'était chez les peuples de la Palestine, où en usant de caractères spéciaux pour les lettres on négligeait, comme on le fait encore aujourd'hui en arabe, d'indiquer les voyelles intérieures des mots. La notation graphique n'offrait que la charpente stable et plus arrêtée des consonnes; la voyelle demeurait donc, dans une certaine mesure, unie à la consonne écrite, bien que le son de cette voyelle pût se modifier dans le mot. Aussi plus tard, quand on eut pris l'habitude de noter la voyelle et que le souvenir de celle qu'il fallait suppléer tendait à se perdre, dut-on recourir à un ensemble de signes placés au-dessus, au-dessous ou au dedans des lettres pour marquer les voyelles. Tel est le système dont on attribue à tort l'invention aux Massorètes, et qui avait été précédé par des systèmes plus simples, mais moins précis, dont l'accentuation de l'arabe et du syriaque peut donner une idée.

Le plus ancien alphabet grec qui nous soit parvenu est celui que fournissent des inscriptions de l'île de Théra, remontant, selon toute apparence, au IX^e^ ou VIII^e^ siècle avant Jésus-Christ. Les lettres y ont un aspect tout à fait phénicien. Aux siècles suivans, la configuration des caractères se modifia, et la direction adoptée dans le tracé de ces caractères changea totalement. Les Grecs avaient d'abord, à l'instar des Phéniciens, écrit de droite à gauche; l'habitude où ils étaient d'inscrire à l'entour des figures le nom des personnages, de disposer circulairement sur un vase ou quelque autre objet l'inscription qui faisait connaître le nom de l'artiste ou du consécrateur, généralisa l'habitude de ces tracés dits *boustrophédon* et dans lesquels les lignes alternaient de sens, de sorte que, la première

ayant été écrite de droite à gauche selon la méthode sémitique, la seconde l'était de gauche à droite. Cette dernière direction finit par prévaloir; elle est celle qu'avaient adoptée bien antérieurement les Assyriens. Les changemens que subirent dans leurs formes les caractères grecs engendrèrent différens alphabets, qui se distinguent à la fois par la physionomie et le nombre des lettres. Les inscriptions de Théra sont écrites avec un alphabet de vingt-trois lettres. M. Kirchhoff, à qui on doit un très intéressant travail sur l'histoire de l'alphabet grec, admet qu'à une époque déjà reculée une division s'opéra dans le mode d'écriture entre les peuples grecs, les uns restant fidèles aux types de l'Orient, et les autres, ceux qui étaient établis à l'Occident, altérant notablement ces formes. De là deux alphabets archaïques : l'alphabet oriental, où l'on compte 26 lettres, et l'alphabet occidental, qui n'en a que 25; mais les archéologues reconnaissent plus ordinairement pour la Grèce antique quatre alphabets ayant des formes nettement distinctes, offrant chacun certaines lettres particulières et renfermant un nombre différent de caractères : 1° l'alphabet éolo-dorien, comprenant diverses variétés et où l'on rencontre 28 lettres, 2° l'alphabet attique, qui n'en a que 21, 3° l'alphabet ionien, qui en a 24, et 4° l'alphabet des îles, qui en offre 27. Le premier de ces alphabets, usité dans la Thessalie, la Béotie, l'Eubée et une grande partie du Péloponèse, fut porté en Italie par les colonies helléniques de la Sicile et de la Campanie; il y donna naissance : 1° à l'alphabet étrusque, dont des variétés apparaissent dans celui dont firent usage pour leur idiome d'autres populations du centre de l'Italie, les Ombriens, les Osques, les tribus dites sabelliques, 2° à l'alphabet latin, auquel il était réservé de devenir le prototype des alphabets de l'Europe occidentale. Des quatre alphabets grecs, celui des îles eut l'aire la moins étendue; quant à l'alphabet athénien, il ne resta en usage en Attique que jusqu'à la fin du v^e^ siècle avant notre ère. Sous l'archontat d'Euclide, les Athéniens l'abandonnèrent pour l'alphabet ionien de vingt-quatre lettres, et leur exemple fut bientôt suivi par tous les peuples de la Grèce proprement dite, qui ne connurent plus désormais qu'un seul alphabet, celui dont on se sert encore pour écrire le grec. Nous ne savons que peu de choses de l'histoire de l'écriture en Asie-Mineure. Le petit nombre d'inscriptions lyciennes, phrygiennes et cariennes qu'on a recueillies nous offrent des lettres assez distinctes de celles des Hellènes. Les Lyciens notamment faisaient usage de certains caractères étrangers à l'alphabet grec, bien que la forme de la plupart de leurs lettres rappelle beaucoup celui-ci. A en juger par la physionomie extérieure des caractères, les peuples des provinces occidentales de l'Asie-Mineure doivent plutôt avoir reçu des Grecs que des Chananéens le bienfait de l'écriture.

Les nations qui parlaient des langues appartenant à la même famille que le phénicien n'eurent point à faire subir à la valeur des caractères primitifs les changemens qui étaient indispensables pour l'adapter à certains autres idiomes, car la prononciation se rapprochait chez eux de celle de la Phénicie. On comprend donc que dans les alphabets de la plupart des langues sémitiques le type phénicien se soit moins altéré. Dans tous ces idiomes, les voyelles ayant un caractère vague, il n'a point été nécessaire de les représenter comme chez les Grecs par des lettres empruntées à ce qui n'était chez les Phéniciens que des gutturales douces ou des aspirations; mais, toutes les langues sémitiques ne comptant pas le même nombre d'articulations, il a fallu pour l'alphabet de plusieurs d'entre elles recourir à des signes nouveaux. Les configurations ne sont pas d'ailleurs demeurées constantes, et chaque alphabet a passé comme l'alphabet phénicien par diverses formes.

La chronologie des monumens écrits dans l'idiome des Phéniciens présente encore quelques obscurités qui ne permettent pas d'établir avec une entière certitude la succession des formes qu'ont traversée les caractères phéniciens. On possède du moins de fort anciens textes de la langue des Chananéens, tels que la grande inscription de Mésa ou Mêscha, roi de Moab, celle des poids de bronze en forme de lion trouvés dans les fouilles de Nimroud, celles de Malte, de Nora et de plusieurs pierres gravées, enfin l'inscription du célèbre sarcophage d'Eschmounasar, actuellement au Louvre. Cette dernière présente un type graphique jugé plus moderne par divers épigraphistes, et qui paraît se rattacher à celui des monumens beaucoup plus nombreux et moins anciens découverts tant en Phénicie qu'à Chypre et ailleurs. C'est aussi à l'écriture de ces derniers monumens que se lient les caractères employés dans les légendes des monnaies et des pierres gravées. La stèle de Mésa et les poids de Nimroud nous offrent l'état de l'alphabet sémitique au IX^e^ siècle environ avant notre ère. Il faudrait tout un livre pour dérouler la généalogie des divers alphabets asiatiques qui sont sortis du tronc phénicien soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres alphabets, et je dois me borner à indiquer les grandes lignes de cette longue migration graphique. L'alphabet hébreu est incontestablement l'un des premiers qui se soient détachés de cette souche féconde; mais cet alphabet n'est pas l'hébreu carré dont nos bibles hébraïques nous fournissent le type et sur la date originelle duquel on a beaucoup discuté dans ces derniers temps.

L'hébreu carré se rencontre en Palestine sur des monumens tels que le tombeau dit *de Saint-Jacques* et celui dit *des Rois*, dont la date a été également fort débattue, mais qui sont généralement regardés comme appartenant au I^er^ siècle de notre ère. Les Juifs

désignent cette écriture sous le nom d'*assyrienne*, parce que le peuple d'Israël l'avait, dit-on, apportée des bords de l'Euphrate au retour de la captivité. La tradition talmudique s'accorde avec le témoignage de plusieurs pères de l'église pour la représenter comme ayant été introduite en Palestine par Esdras. Il est certain que l'hébreu carré n'appartient pas à la même branche que l'écriture primitive des Juifs; il se rattache à un rameau qui poussa de bien plus nombreux rejetons, le rameau araméen ou syrien, dont j'indiquerai plus loin la postérité. L'écriture hébraïque primitive, on en retrouve les formes, bien que légèrement altérées, sur les monnaies juives datant de la dynastie asmonéenne. Grâce à des monumens découverts en Assyrie et à Chypre, à des pierres gravées portant d'anciens caractères phéniciens, on a pu remonter au plus ancien type des lettres dans cette partie de l'Asie, ce qui a permis de saisir le lien existant entre la première écriture des Israélites et les vieux caractères phéniciens. L'alphabet hébreu primitif reproduit la physionomie générale de ces caractères. Seulement les traits se sont arrondis et simplifiés; les hastes ou jambages dépassant supérieurement le corps de la lettre, propres au phénicien archaïque, s'y recourbent et s'y infléchissent. Cette vieille écriture juive, dont les formes se sont conservées à de légères altérations près dans l'alphabet employé par les Samaritains, rentre dans la catégorie des écritures dites *onciales*. Elle était manifestement destinée à être tracée avec le roseau sur le papyrus ou sur les peaux que l'on préparait pour écrire, tandis que les caractères phéniciens archaïques que nous connaissons semblent plutôt conçus pour être gravés sur des stèles. Cela ne veut pas dire que les marchands chananéens n'aient point fait usage, dès le principe, d'une écriture cursive dont leurs habitudes mercantiles durent assurément éprouver le besoin; mais les monumens de cette écriture ne nous sont pas parvenus. Tous les autres alphabets qu'on peut qualifier de sémitiques, aussi bien que ceux de diverses langues auxquelles cette épithète ne saurait convenir, sont nés d'une branche différente qui bourgeonna de bonne heure sur la souche primitive; c'est la branche araméenne, qui, une fois implantée dans des pays tels que l'Assyrie, la Babylonie, que leur situation centrale mettait en rapport avec une foule de peuples, se propagea rapidement. Elle projeta des rameaux dans toutes les directions. L'écriture araméenne était déjà constituée au VII^e^ siècle avant notre ère. Les plus anciennes formes nous en sont fournies par des monumens découverts en Assyrie, des suscriptions qui se lisent dans des contrats écrits sur des terres cuites en caractères cunéiformes, sur des briques, des gemmes, des intailles, des monnaies.

Il suffit de comparer les plus anciennes lettres araméennes au

vieil alphabet phénicien pour se convaincre qu'elles s'en sont dérivées à l'époque où cet alphabet commençait à passer à un second type; mais les caractères araméens eux-mêmes se modifièrent graduellement, comme le prouvent des monnaies de Cilicie, de Cappadoce, d'Hiérapolis de Syrie et diverses inscriptions; il en résulta une écriture que l'on a appelée l'*araméen secondaire*, et cette écriture sur les papyrus subit une autre modification qui se retrouve dans certaines inscriptions. C'est pendant cette seconde phase de l'écriture araméenne que se manifeste pour la première fois une tendance à laquelle se reconnaissent la plupart des écritures nées des dérivations postérieures, la tendance à lier les lettres entre elles. « Cette disposition, remarque M. François Lenormant, tient à la nature essentiellement cursive de l'écriture, et, avant de devenir une règle d'enjolivemens calligraphiques, elle est d'abord le résultat de la facilité avec laquelle le pinceau ou le calame, glissant sur le papyrus, passe sans que le scribe ait besoin de s'y reprendre à chaque fois du tracé d'une lettre à celui d'une autre. » La troisième phase de l'alphabet araméen nous est offerte par un alphabet à traits épais et carrés que l'on trouve employé sur les monumens de Palmyre. De là le nom de *palmyrénien* qui lui a été donné. Comparé à l'araméen précédent, cet alphabet s'en distingue surtout par certaines fioritures, certaines formes finales. Les monnaies de la ville de Sidé en Pamphylie nous présentent encore une autre variété d'alphabet qui doit être rattachée au type araméen par le palmyrénien, et qui prend la tête d'un ensemble de générations ayant pour ancêtre l'araméen sous sa troisième manière. A cette postérité appartient l'alphabet auranitique, que nous fournissent des inscriptions découvertes dans le Haouran par deux savans voyageurs, devenus aujourd'hui deux hommes politiques distingués, M. H. Waddington et M. le comte Melchior de Vogüé. L'une de ces inscriptions, celle du tombeau de Souéideh, où la traduction grecque accompagne le texte, doit être rapportée, si l'on en juge par le style, à l'époque d'Hérode le Grand. Elle a donné la clé de l'alphabet, qui n'est qu'une dégénérescence du palmyrénien. Dans la même catégorie que l'auranitique se classent l'alphabet sabien et l'alphabet estranghelo, le plus ancien de ceux qu'offrent les manuscrits syriaques. L'auranitique engendra le nabatéen, dont les caractères ont servi à composer les nombreuses inscriptions découvertes au Sinaï, et c'est de cet alphabet nabatéen que paraît être sorti l'alphabet arabe, dont il existe deux variétés : l'une, encore aujourd'hui en usage dans les manuscrits, est dite *neskhy* ou *écriture des copistes*, l'autre se nomme *koufy*, d'une ville de l'Irak appelée Koufa, où, suivant la tradition, on commença à s'en servir. Sous la forme lapidaire, où les traits af-

fectent plus de raideur et se terminent par une espèce de crochet, le koufique a été utilisé dès les premiers siècles de l'hégire à la décoration des mosaïques, à celle des mosquées et des palais. Par l'agencement, les lettres koufiques constituent de véritables dessins, des figures de mille sortes, ce que nous appelons des arabesques, du nom même du peuple qui en a fait usage. On distingue en Orient divers genres de neskhy plus ou moins élégans. L'écriture arabe a dû aux progrès de l'islamisme une grande force d'expansion. Tandis que le koufique enfantait au nord de l'Afrique le *maghreby*, le neskhy donnait naissance à l'écriture des Persans, qui ont ajouté certaines lettres à l'alphabet arabe afin de rendre des sons, tels que le *p*, le *g*, que la langue arabe n'a pas, et à l'écriture dont font usage les Madécasses de Madagascar convertis à l'islamisme. L'écriture persane a engendré à son tour l'écriture turque et celle de l'ourdou, l'idiome des musulmans de l'Hindoustan, où des modifications furent introduites pour rendre moins imparfaitement la vocalisation propre aux langues auxquelles cet alphabet était appliqué. De son côté, le vieil *estranghelo*, après avoir passé par différentes formes, poussait deux rejetons. Il engendrait l'alphabet syriaque proprement dit ou *peschito*, et, porté aux populations tartares, auxquelles il communiquait la science de l'écriture, il donnait naissance chez les Ouigours ou Turcs occidentaux à un alphabet particulier qui fut longtemps ignoré des Européens, et que l'on ne connaît que par un fort petit nombre de manuscrits et quelques monnaies. C'étaient des missionnaires nestoriens qui en avaient doté les Ouigours. Ces apôtres de la foi chrétienne, qui s'avançaient jusque dans la Chine aux VII^e^ et VIII^e^ siècles de notre ère, firent pénétrer au cœur de l'Asie les lumières de l'Évangile. La notion que reçurent ces contrées de l'alphabet syrien est attestée par la fameuse inscription syro-chinoise de Si-'ngan-fou, dont l'authenticité, longtemps contestée, a été définitivement établie par M. G. Pauthier. On a vu que les Tartares se servaient antérieurement des *khé-mou* ou bâtonnets entaillés.

Les Ouigours, dont l'écriture ne fit subir à celle des nestoriens que des modifications peu prononcées, changèrent toutefois la direction du tracé des caractères. Les Syriens écrivaient l'*estranghelo*, comme on écrivit le *peschito*, de droite à gauche selon l'usage sémitique; les Tartares préférèrent la disposition verticale, qui est celle de l'écriture chinoise. Telle est la manière dont est écrite l'inscription de Si-'ngan-fou. De l'écriture ouigoure sont sorties les écritures mongole, kalmouke et mandchoue. L'alphabet d'origine araméenne est donc celui qui a valu à l'Asie centrale le bienfait de l'écriture. Cet alphabet, en pénétrant dans les contrées où l'on continuait à se servir, pour écrire sur le rocher ou la brique, du sys-

tème cunéiforme, devint l'écriture cursive des habitans, et donna naissance à une écriture nouvelle qui finit par déposséder complétement l'antique cunéiforme. C'est l'écriture *pehlevi*, ainsi appelée du nom de la langue à laquelle elle fut adaptée, langue qui prédominait à la cour des rois parthes arsacides. L'écriture pehlevi continua à être employée en Assyrie et en Perse durant plusieurs siècles; elle survécut même à la chute des Sassanides, car on la trouve encore usitée sous les premiers califes et sous les régens ou ispehabeds du Tabéristan.

Les formes de l'alphabet pehlevi, dont Silvestre de Sacy a établi l'origine araméenne, ont varié suivant les époques; elles ne sont pas les mêmes dans les inscriptions et sur les monnaies sassanides, on en retrouve un autre type dans les manuscrits. De l'alphabet pehlevi est dérivé, selon toute apparence, l'alphabet zend, à l'aide duquel sont écrits plusieurs des livres de Zoroastre, que conservent les parsis. Il avait remplacé, ainsi que le pehlevi, une écriture qui prévalut chez les Perses au temps de la dynastie des Achéménides et qu'on voit employée dans les inscriptions de Persépolis d'Hamadan et sur l'une des trois colonnes de la célèbre inscription trilingue de Bisoutoun; c'est celle dont on doit le déchiffrement aux recherches d'E. Burnouf, de H. Rawlinson, de J. Oppert et d'autres orientalistes; elle est alphabétique, bien que les caractères en soient composés à l'aide d'élémens cunéiformes. Peut-être a-t-elle pris naissance sous l'influence de l'écriture araméenne de l'Assyrie, mais son alphabétisme garde encore des traces du syllabisme anarien et même de l'usage des idéogrammes. Cette écriture, née dans la Susiane, disparut après la chute des Achéménides, et l'influence des conquêtes d'Alexandre fit pénétrer jusqu'aux bords de l'Euphrate l'alphabet grec en même temps que la langue hellénique devenait la langue officielle de l'empire des Séleucides. Quant à l'antique cunéiforme assyrien, dépositaire de la science chaldéenne, il résista plus longtemps, et il était encore parfois appliqué à l'époque des Arsacides. Les conquêtes de l'islam durent en amener le complet anéantissement. Il ne laissa d'autre souvenir à Mossoul que celui d'une écriture où chaque caractère pouvait avoir plusieurs sens différens. Les populations musulmanes le tinrent, dans leur ignorance, pour un assemblage de signes magiques, tandis qu'en Perse les inscriptions persépolitaines passaient pour l'œuvre des héros fabuleux du pays de Djemschid ou de Féridoun. Si l'alphabet zend vécut peu, il eut en revanche une lignée qui a fait preuve de plus de longévité, car cet alphabet paraît avoir donné naissance à celui qui remplaça en Arménie le système cunéiforme particulier dont nous trouvons quelques monumens. Au commence-

ment du v^e^ siècle de notre ère, un prélat arménien nommé Mesrob, en prenant pour modèles les lettres zend, inventa, si l'on en croit la tradition, les alphabets arménien et géorgien.

Ce n'est pas seulement au nord et à l'est de la Syrie que l'alphabet phénicien rayonna pour appeler à la vie une quantité d'écritures; il se propagea encore au sud, en Arabie, où se forma un alphabet d'une physionomie particulière qui devait faire souche à son tour et laisser une puissante postérité. Cet alphabet est l'himyaritique, que nous ont fait connaître de nombreuses inscriptions dont l'interprétation exerce depuis plus d'un quart de siècle la sagacité des philologues. La langue à laquelle elles appartiennent, bien que sémitique, est assez différente de l'arabe, qui l'a aujourd'hui remplacée; elle se rapproche par certains points de l'hébreu, et des vestiges semblent s'en être conservés dans le dialecte ehkili. L'écriture himyaritique est, selon toute apparence, celle que les historiens arabes mentionnent sous le nom de *musnad*. Nous ignorons à quelle date il faut rapporter l'institution de cet alphabet, certainement antérieur à l'islamisme, et dont la forme archaïque paraît remonter à une époque très reculée. « Peut-être, écrit M. E. Renan dans son *Histoire générale des langues sémitiques*, la tradition du séjour des Phéniciens en Arabie, sur les bords de la Mer-Rouge, trouverait-elle en ceci sa confirmation. » Espérons que les études comparatives auxquelles ne manquera pas de donner lieu le *corpus* d'inscriptions sémitiques que prépare l'Académie des Inscriptions, et qui a déjà provoqué d'importantes découvertes, éclaireront un jour ce problème. L'alphabet himyaritique usité dans l'Yémen s'éloigne déjà notablement de son prototype phénicien; mais ses dérivés s'en écartent encore davantage, car de l'alphabet himyaritique est sorti l'alphabet *ghez* ou éthiopien, plus riche en lettres que son père; la voyelle s'y joint à la consonne sous forme d'un signe particulier ou est indiquée par la modification légère qu'éprouve la configuration de la consonne même; de sorte que l'alphabet éthiopien garde le caractère d'un véritable syllabaire. Quand la langue amharique prit en Abyssinie la place du vieil éthiopien, il en adopta l'alphabet en y ajoutant sept lettres nouvelles pour exprimer des articulations qui lui étaient propres. Par quel intermédiaire l'antique alphabet de l'Yémen, qui fournissait à l'Éthiopie son écriture, où les lettres se disposèrent comme chez les Grecs, de gauche à droite, fut-il porté à l'extrémité de l'Afrique septentrionale, en Libye et jusqu'en Numidie? Nous l'ignorons. Tout ce qu'on a pu constater, c'est une parenté entre les lettres himyaritiques et celles de l'écriture dite *tifinag*, dont on a trouvé des monumens en Algérie et au pays des Touâreg. Le déchiffrement de ces inscriptions exerce encore la sagacité des érudits. Ce

fut là en tout cas un rejeton stérile, car l'invasion de l'alphabet arabe frappa de mort le *tifinag*.

On ne sait pas non plus d'une manière précise comment l'alphabet himyaritique alla s'implanter dans l'Hindoustan septentrional. L'écriture magâdhi, que nous connaissons par d'antiques inscriptions encore subsistantes au nord de la presqu'île gangétique, a été reconnue dans ces derniers temps pour un dérivé de la vieille écriture de l'Yémen; ces caractères, qui doivent leur nom à la province de Magâdha, dont les rois étendirent, au IVe siècle avant notre ère, leur puissance au nord de l'Inde, affectent dans leur forme quelque chose de raide et de lourd qui nous reporte tout à fait à l'himyaritique. Ils sont au nombre de trente-six et se lisent de gauche à droite. L'écriture magâdhi est la souche de tous les systèmes graphiques employés postérieurement dans l'Inde; ceux qui en sont issus par voie de modifications peuvent se diviser en deux groupes principaux. Le premier affecte des formes carrées ou rondes et ayant plus de largeur que de hauteur; tels sont l'alphabet tamoul et l'alphabet birman. Le second présente des caractères où la hauteur l'emporte sur la largeur. C'est à ce second groupe qu'appartient l'écriture dévanâgari, autrement dite l'*écriture divine des villes*; c'est celle par excellence des livres sanscrits. Elle ne date guère, au moins sous sa forme régulière actuelle, que du VIIe au Xe siècle de notre ère; elle est élégante et nette, toutes les lettres étant surmontées d'une barre horizontale qui les encadre et permet de les aligner exactement par le haut. On dirait que les lettres sont disposées sur une portée de musique; mais il en existe une forme plus cursive où la barre horizontale a disparu et dont le tracé est moins élégant. L'alphabet dévanâgari a été distribué par les grammairiens hindous par catégories de lettres, suivant leur prononciation, de façon à fournir toute une échelle vocale. Le dévanâgari comme le magâdhi, comme le persépolitain, offre une dernière trace du syllabisme primitif, l'*a* bref se prononçant avec toute consonne simple qui ne se lie pas directement à une autre voyelle.

Je n'énumérerai pas ici tous les alphabets qui sont sortis immédiatement ou médiatement du magâdhi, il me faudrait dresser une trop longue généalogie; cette lignée s'est avancée jusqu'à Macassar. L'alphabet serait remonté peut-être jusqu'au Japon, s'il n'avait été arrêté en Cochinchine par l'écriture chinoise dont les Annamites faisaient usage et qui se dressa devant lui comme une autre muraille de la Chine. Le flot de l'invasion alphabétique vint mourir là; plus tard le même vent devait pousser un second flot parti du même rivage, mais dont la nappe ne s'étendit pas sur un si vaste espace. L'islamisme apporta avec lui l'écriture arabe, qui s'introduisit ainsi dans l'Hindoustan et s'empara ensuite de l'idiome malais.

A l'occident de l'Europe, un autre courant, dont nous suivons mal la direction dans les profondeurs chronologiques où il s'est opéré, transporta jusqu'en Ibérie l'alphabet phénicien, y donna naissance à une écriture spéciale que nous connaissons par les monnaies et les inscriptions, et qui dota ainsi l'Espagne de ses premiers monumens écrits. C'était là sans doute le résultat des colonies phéniciennes et carthaginoises; se sont-elles avancées plus loin, et, ne se bornant pas à s'aventurer dans l'Océan pour aller chercher l'étain aux îles Cassitérides, ces deux peuples congénères ont-ils porté en de lointains parages la merveilleuse invention de l'écriture? Il est certain que les runes, représentées par la tradition des peuples du nord comme une révélation d'Odin et qui étaient en usage chez les Germains et dans la Scandinavie avant l'introduction du christianisme, présentent certains caractères qui rappellent plusieurs lettres phéniciennes du type sidonien. Peut-être ces analogies ne sont-elles que trompeuses. Quoi qu'il en soit, les runes dites allemandes, mentionnées déjà au VI^e^ siècle par le poète Fortunat et que l'on traçait sur des planchettes ou sur l'écorce des arbres, trouvent leurs prototypes dans les runes scandinaves, qui n'étaient peut-être à l'origine que des signes purement magiques, tout au moins de simples dessins commémoratifs. Il en faut dire autant des anciens caractères oghamiques de l'Irlande, dont au moyen âge on attribua l'invention à un prétendu Ogma, fils d'Élathan. Ces caractères oghamiques se sont transformés en un alphabet dont l'origine latine est difficilement méconnaissable, quoique l'ordre de ces lettres ne soit pas celui de l'alphabet latin. Les Anglo-Saxons, auxquels les Irlandais demandèrent plus tard leur alphabet, avaient aussi des runes, qui procèdent des runes scandinaves, et dont les formes associées aux lettres latines ont fourni les élémens de l'alphabet anglo-saxon. Il y a donc eu au nord de l'Europe entre des branches diverses de la souche graphique des espèces d'anastomoses. C'est ainsi qu'en combinant les runes germaniques avec les lettres grecques, Ulphilas, évêque des Goths de Mœsie, dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, formait l'alphabet dit *mœso-gothique*, qu'on trouve employé dans le fameux *codex Argenteus*, contenant la version des quatre Évangiles en langue gothique. Les Vindes ou Slaves septentrionaux avaient également des runes qu'ils tenaient sans doute des Scandinaves, et il n'est point impossible que quelques-uns de ces signes aient fourni à l'apôtre des Slaves, Cyrille, les lettres qu'il ajouta aux caractères grecs pour composer l'alphabet qui a pris son nom et qui date du IX^e^ siècle. Tous les Slaves du rite grec adoptèrent l'alphabet cyrillien, dont de nombreux manuscrits nous ont conservé la configuration primitive; les alphabets russe et serbe n'en sont que des modifications. Vers le XII^e^ siècle, les Slaves de la Dal-

matie qui suivaient la liturgie latine reçurent d'un de leurs prêtres un autre alphabet imité en partie des lettres cyrilliennes et en partie des lettres latines. On a voulu en faire remonter l'origine jusqu'à saint Jérôme. Cet alphabet est connu sous le nom de *bukvitzien* ou *glagolitique* de l'appellation que reçoivent dans l'alphabet slave les lettres B et G. Les formes de cet alphabet s'éloignent assez sensiblement des figures cyrilliennes, la disposition rectangulaire ou circulaire y est plus habituelle : aussi saisit-on moins au premier coup d'œil l'origine grecque de plusieurs de ces lettres.

Tel est, rapidement esquissé, l'ensemble des écritures ayant pour ancêtre commun l'alphabet qu'avaient imaginé les Phéniciens sous l'influence de l'Égypte. Ces alphabets constituent comme une suite de générations qui se répartissent par familles, par branches et par rameaux, qui, s'étant détachés à des hauteurs différentes d'une même souche, ont projeté sur des espaces plus ou moins étendus leur feuillage destiné non à empêcher la lumière de pénétrer, mais à en assurer la diffusion.

III.

Les alphabets que nous venons de passer en revue ne diffèrent pas seulement, comparés les uns aux autres, par la nature et le nombre des lettres, on voit encore varier pour un même alphabet la configuration des caractères selon les époques et le genre d'écrits auxquels ils sont appliqués. Chaque alphabet a eu son histoire et a passé par des transformations ici légères, là fortement accusées. Les lettres ont eu les destinées les plus diverses, l'existence de ces signes s'étant trouvée liée aux habitudes des scribes et aux procédés employés pour le tracé. Tandis que certains alphabets n'ont fourni qu'une courte carrière, d'autres ont duré pendant des siècles, ont opéré d'incessantes conquêtes, car la nation qui exerçait sur ses voisines la prépondérance intellectuelle imposait sa langue et sa littérature et en même temps son écriture. Aussi peut-on dire avec quelque vérité que le degré d'extension d'un système graphique est proportionnel à la puissance du peuple auquel il appartient. Les religions ont été aussi de grands moyens de propagation graphique; en répandant leur enseignement, elles ont répandu l'écriture de leurs livres. De même que la prépondérance d'une nation ou d'une religion a fait place à celle d'une autre, tel mode d'écriture d'abord fort usité a été dépossédé par un mode différent qu'apportait un peuple conquérant ou un culte nouveau. Ainsi ce sont les établissemens phocéens dans la Gaule qui y ont fait pénétrer la connaissance et l'usage des caractères grecs que devait plus tard supplanter l'alphabet latin, apporté par les Romains. Les Grecs dépos-

sédèrent sur les bords du Nil l'antique écriture sacrée quand la prédication de l'Évangile eut fait proscrire les hiéroglyphes, si profondément empreints du vieux paganisme pharaonique. Ce qui devait arriver pour les Slaves convertis par Cyrille et Méthodius se produisit pour les Égyptiens éclairés des lumières de l'Évangile. L'alphabet grec, augmenté de quelques lettres fournies par l'écriture hiératique, remplaça les hiéroglyphes, et désormais les livres ne furent plus écrits que dans cet alphabet que nous appelons l'alphabet copte. De même qu'il n'est aucune nation de l'antiquité qui ait étendu plus loin ses conquêtes que les Romains, il n'est aucun alphabet dont la propagation ait été plus grande que l'alphabet latin. Il pénétra partout où les apôtres de la foi catholique allaient porter la liturgie latine, se faisant ainsi accepter par des peuples d'idiomes d'une tout autre famille que le latin; mais, si l'empire de cet alphabet fut vaste, il fut aussi le plus exposé à des variations suivant les pays et suivant les âges, en sorte qu'il finit, tout en gardant la même composition, par se partager en une foule de tracés qui constituèrent des variétés graphiques particulières. Les lettres latines furent donc, comme les œuvres littéraires des Romains, plutôt des modèles qu'on imita de loin que des types qu'on reproduisit servilement. L'ignorance des uns, le caprice des autres, des convenances particulières, des prédilections locales, modifièrent peu à peu la forme des lettres et la manière de les unir. L'écriture prit graduellement dans chaque contrée principale une physionomie originale, et qui donna naissance, quand se multiplièrent les monumens des langues nationales, à des configurations tout à fait distinctes. L'alphabet latin a passé par des transformations presque aussi nombreuses que celles que traverse le vieil alphabet phénicien pour arriver aux belles capitales qu'on trouve gravées sur les édifices du règne d'Auguste.

La connaissance de l'histoire de cette écriture est l'objet d'une science spéciale qu'on nomme la paléographie; chaque pays a la sienne, et en France, grâce aux travaux des bénédictins, complétés par ceux de plusieurs érudits contemporains, par ceux surtout qui fondèrent ou qui ont continué l'enseignement de l'École des chartes, la paléographie, comme sa sœur la diplomatique, est devenue une connaissance des plus sûres et des plus positives; elle rend à l'histoire d'inappréciables services. La succession des formes, je serais tenté de dire des modes qu'on a adoptées pour les lettres est elle-même une histoire des plus intéressantes qu'on peut lire dans des traités tels que ceux de MM. Natalis de Wailly, W. Wattenbach, C. Lupi. Le musée des Archives nationales offre au public une curieuse collection de documens de tout genre s'étendant du VII^e^ siècle jusqu'au commencement du nôtre, et qui donne une idée complète

des innombrables transformations de l'écriture latine. Une telle variété dans le tracé rend difficile une classification quelque peu rigoureuse, d'autant plus que dans ces métamorphoses l'homme a procédé comme la nature, non par changemens brusques, mais par modifications insensibles. On peut cependant distinguer trois grandes époques, et dans chacune un certain nombre de nuances. La première époque s'étend de l'établissement des barbares au XIII^e^ siècle; la seconde va du XIII^e^ au commencement du XVI^e^; la troisième arrive jusqu'à nos jours.

Pour les deux premières, les dimensions et la forme des lettres nous fournissent trois classes assez nettement définies : les majuscules, usitées dans les inscriptions, sur les monnaies, pour certains titres, certaines initiales, — les minuscules, généralement employées pour les œuvres littéraires, et les cursives, adoptées pour les actes; toutefois on reconnaît plusieurs variétés de chacune de ces espèces d'écritures. Durant la première période du moyen âge, l'écriture capitale, héritière directe de l'ancien alphabet latin, n'a plus ces formes majestueuses et régulières que nous admirons au fronton des temples, au socle des statues, sur les bornes milliaires élevées par les Romains aux premiers siècles de l'empire. Les capitales ont perdu beaucoup de leur élégance; elles finissent par n'être plus que maladroitement dessinées et par constituer ce qu'on a appelé les *capitales rustiques*. Dans les manuscrits surtout, on préféra des caractères dont le tracé exigeât moins de soin et de sûreté de main, dont les traits affectassent moins de légèreté et de souplesse; les scribes adoptèrent des majuscules d'une forme plus lourde qui n'était pour ainsi dire qu'une sorte de cursive dont on avait forcé les dimensions, grossi les caractères, au point de leur donner un pouce de longueur, ou, comme disaient les Romains, une once (*uncia*), car l'once était la douzième partie de leur pied; de là le nom d'*écriture onciale* imposé à cette sorte de majuscules qui n'a pourtant pas toujours, à beaucoup près, une once de haut. Comme c'était particulièrement le tracé des lignes droites, la régularité des angles qui demandaient dans la capitale du temps et de l'adresse, on arrondit dans l'onciale les lignes; les hastes et les jambages se recourbèrent, on allongea souvent les queues. L'onciale fut, comme l'appelle judicieusement Schönemann, la cursive de la capitale. Les anciens Romains avaient employé pour l'usage journalier des caractères plus faciles à tracer et moins détachés les uns des autres que ne le sont les lettres capitales; ce type cursif s'était modifié graduellement sous l'influence de diverses causes entre lesquelles il faut mentionner la substitution de la plume d'oie, de grue ou d'autre oiseau au calame ou roseau dont on s'était jusqu'alors servi de préférence, substitution qui s'opéra du V^e^ au VII^e^ siècle. Les bar-

bares reçurent la cursive romaine sous sa dernière forme, mais celle-ci ne pouvait manquer de subir chez eux de nouvelles altérations, car c'est le propre des écritures cursives d'être exposées à dévier davantage du type dont elles procèdent. Plus on voulait tracer rapidement les caractères, plus on était amené à multiplier les ligatures afin d'avoir de moins en moins à lever la main. Aussi dans la cursive que nous offre la première période du moyen âge voit-on les lettres s'enlacer souvent l'une avec l'autre au point qu'on ne peut plus guère les distinguer. La netteté, les formes arrêtées que présente l'onciale ont disparu, et la cursive mérovingienne ne nous offre parfois qu'un étrange griffonnage, dont les lettres crochues et contournées ne remédient pas par leurs fortes dimensions à l'obscurité qui résulte de leur déformation. C'est bien autre chose dans l'espèce de tachygraphie employée souvent dans les diplômes mérovingiens et carolingiens par les référendaires, les notes tironiennes, ainsi appelées parce qu'on en faisait remonter l'invention à un affranchi de Cicéron, Tullius Tiron. On recourait à cette sténographie pour protéger les actes contre l'habileté des faussaires. L'écriture dite minuscule, intermédiaire entre la majuscule et la cursive, est née de celle-ci, à laquelle elle a emprunté plusieurs de ses formes et de ses traits, tout en suivant encore les procédés de la majuscule. Les lettres y sont plus arrondies que dans l'onciale et de moindre dimension; on y vise surtout à gagner de l'espace, à abréger le tracé en le rendant plus rapide; on supprime des panses, des traverses, parfois de simples traits se substituent à des lignes plus accusées, les barres et les queues se recourbent; mais, tout en simplifiant dans cette minuscule les formes de l'onciale, on en garde sans changemens les caractères les moins compliqués. Cette façon de procéder n'exclut pas une certaine élégance, même ce qu'on pourrait des fantaisies ou des fioritures qui s'observent surtout dans l'espèce de minuscule dite *diplomatique*, dont l'apparition date du XI^e^ siècle. Là les hastes et les queues se prolongent souvent si démesurément qu'on dirait que le scribe n'a pu arrêter l'élan de sa main. Cette minuscule diplomatique, qui emprunte à la cursive plusieurs de ses lettres, finit au déclin de la première époque par la remplacer presque complétement. On voit aussi employée antérieurement une autre écriture où les hastes acquièrent des dimensions encore plus exagérées. C'est la *demi-onciale* ou écriture mixte, dont les lettres appartiennent tantôt à la majuscule, tantôt à la minuscule; elle disparaît des diplômes au IX^e^ siècle.

Les modifications graduelles que l'écriture subit dans les derniers siècles de la première époque, en s'accumulant pour ainsi parler, aboutirent à un style graphique véritablement nouveau, l'écriture qu'on a fort improprement appelée *gothique*, que quel-

ques-uns nomment *ludovicienne* parce qu'elle date surtout de l'époque de saint Louis, et pour laquelle on a proposé assez heureusement l'épithète de *scolastique*. Les formes qu'elle fit prévaloir opérèrent une véritable révolution dans le tracé graphique. L'Italie abandonna son écriture dite *lombardique*, qui a été usitée jusqu'au commencement du XIII^e^ siècle, pour cette nouvelle mode dont elle ne se dégoûta qu'au XV^e^, laissant encore la cour de Rome y recourir souvent pour la transcription de ses brefs. Vers la même époque, l'Espagne en agissait de même à l'égard de son écriture *visigothique*, dont une des formes persista jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. On peut distinguer dans l'écriture gothique les mêmes quatre variétés que j'ai signalées à la période précédente : la majuscule, la minuscule, la cursive et la mixte; mais il y a des subdivisions essentielles à établir suivant qu'on prend l'écriture des manuscrits, des diplômes, des sceaux, des monnaies. Outre les caractères généraux qu'offrent les diverses espèces de gothique aux différentes époques, chaque province a, dans sa façon d'écrire, un caractère propre qui est un peu à l'écriture ce que l'accent est à la langue. Dans le midi, les lettres sont plus carrées, dans les provinces de l'ouest plus aiguës, en Champagne plus arrondies, en Flandre plus fines, etc. Pour l'Italie, les différences sont plus accusées encore selon les provinces.

La calligraphie des manuscrits, qui était arrivée au XV^e^ siècle à constituer un art véritable et dont l'emploi était relevé par le mélange des couleurs, l'encadrement des miniatures, des fleurs et des enjolivemens de mille sortes, reçut un coup mortel de la découverte de l'imprimerie, qui date du milieu du XV^e^ siècle. Les faiseurs de manuscrits, en disparaissant, laissèrent sans principes et sans guides les scribes des chartes et des actes publics, et la tradition gothique se perdit graduellement. Toutefois les caractères typographiques apportèrent les modèles que les chefs-d'œuvre chirographiques ne fournissaient plus. Les premières impressions sur bois avaient d'abord imité l'écriture, plus tard on saisit souvent chez celle-ci une imitation de l'impression en caractères mobiles. Les lettres, qui dans les actes publics tout à la fin du XV^e^ siècle reviennent un peu aux formes de l'onciale, se rapprochent sous Louis XII des caractères dits romains, dont les presses de Venise avaient donné de parfaits modèles. Mais ce n'est pas seulement l'invention de Gutenberg qui entraîna la décadence de l'art d'écrire calligraphiquement; c'est encore la multiplicité des écritures, c'est ce qu'on pourrait appeler le progrès de la paperasserie, car ce progrès date surtout du temps où le papier se substitua au parchemin. Une des causes qui contribuèrent à faire abandonner la minuscule pour l'écriture mixte gothique, c'est que les actes étaient devenus

bien plus nombreux, c'est qu'on n'avait plus le temps, comme par le passé, de peindre les mots. Aussi la calligraphie des diplômes des XII^e^ et XIII^e^ siècles, d'une encre restée si étonnamment noire, s'est-elle perdue au siècle suivant. La rapidité de l'expédition, voilà à quoi visaient les notaires, les procureurs et les greffiers. Il n'y avait que les moines qui, dans leur vie paisible, ne comptassent pas avec le temps; voilà pourquoi au XVI^e^ siècle on ne trouve les belles formes gothiques de l'époque précédente que dans les écrits émanés de quelques communautés, de quelques établissemens religieux; mais ce n'est plus là qu'un archaïsme. Toutefois l'écriture des actes publics garda davantage les traditions; elle revint même pour la minuscule aux habitudes du IX^e^ siècle. Comme la connaissance de la lecture se généralisait, comme les actes s'adressaient dès lors à un plus grand nombre, on s'attachait davantage à la clarté. Les abréviations incessantes à l'époque précédente deviennent rares au XVI^e^ siècle, et portent presque exclusivement sur la fin des mots. Plus tard dans les actes publics de notre pays, l'influence des chancelleries italiennes se fait sentir; les caractères se redressent, s'amaigrissent, ils rappellent cette écriture dite *italique* que dans son Virgile imprimé en 1500 Alde avait, disait-on, imitée de l'écriture de Pétrarque et qu'on appela l'*aldino*. Toutefois la cursive, tantôt carrée, tantôt arrondie, a continué d'être en usage. C'est dans cette cursive que l'altération des anciennes formes s'accuse davantage; elle s'individualise parce que chacun écrit et suit un peu son caprice et sa commodité. Le besoin d'écrire rapidement en modifie successivement la physionomie, et fait que l'écriture courante, encore presque gothique sous Louis XII, carrée ou arrondie sous François I^er^, se penche ou s'allonge à mesure qu'on approche de la fin du XVI^e^ siècle. Les principes de la bonne calligraphie sont de plus en plus abandonnés.

Au temps d'Henri IV, la cursive est devenue presque seule usitée; mais les lettres, très rapprochées les unes des autres et généralement assez régulières, conservaient souvent des restes des formes anguleuses de la gothique. Celles-ci ne tardent pas à disparaître complétement sous Louis XIII, alors que les lettres prennent de plus fortes dimensions; quand elles affectent des formes élégantes, c'est la ronde, ce n'est plus la gothique qu'on a sous les yeux; mais là où l'on vise avant tout à la rapidité de l'expédition, loin de devenir plus claire et plus nette, l'écriture semble renchérir sur le griffonnage le moins lisible des plus anciennes époques. Dans les minutes des notaires, dans les actes de greffe, les mots s'enchevêtrent les uns dans les autres et laissent à peine discerner les lettres. Des abréviations sans nombre et excessives ajoutent encore à l'obscurité, et ce qui se produisait déjà au com-

mencement du XVI^e^ siècle se continue dans les cours souveraines et dans les tribunaux au siècle suivant.

L'uniformité disparut de plus en plus aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Quand on parcourt une collection d'autographes de cette époque, on s'aperçoit qu'il n'y règne pas un style susceptible d'être nettement défini, bien que certaines configurations de lettres affectent encore à telle ou telle période une physionomie qui peut servir à les dater. L'écriture varie assez sensiblement d'une personne à l'autre: elle a chez les individus de tel état un autre aspect que chez les individus de tel autre. Tandis qu'elle garde généralement sous les doigts des gens de qualité ses caractères allongés, elle se rapetisse, devient plus ramassée ou plus menue dans l'écriture de la bourgeoisie. Les écrivains de profession, les érudits, les cuistres, qui ont besoin d'écrire beaucoup et vite, ne donnent plus aux lettres ces grands airs de gentilhomme qu'elles conservent dans l'écriture d'un Bossuet, d'un Racine ou d'un Fénelon. Déjà au siècle précédent l'écriture avait subi chez quelques-uns cette modification par les causes qui devaient agir plus puissamment au XVIII^e^ siècle. L'écriture du célèbre érudit Du Cange, qui écrivait au milieu du XVII^e^ siècle, est presque menue; celle de Colbert, moins régulière, ne l'est guère moins. C'est que le grand ministre avait été d'abord simple commis et qu'il écrivait à chaque instant. Comparez son écriture à celle du marquis de Torcy, son neveu, voyez comme les lettres s'allongent, comme les jambages ont gagné en hauteur : c'est que le marquis de Torcy se sent déjà de noble race. Il a pris les habitudes des gentilshommes, qui donnent à leurs caractères plus d'ampleur; mais au voisinage de la révolution, même chez les gens de qualité, l'écriture tend à se raccourcir : elle est bien l'image de ce qui se passe et nous montre l'abaissement des grands. Rapprochez l'écriture de Louis XVI de celle de Louis XIV, et vous pourrez vous dire, rien qu'à la vue de ces caractères, que l'infortuné monarque ne devait être que l'héritier bien amoindri du grand roi. Il semble même que son écriture se soit encore rapetissée après la prise de la Bastille; il écrit alors presque comme un bourgeois. C'est que les événemens l'obligent à écrire plus souvent, à annoter à la marge une foule de pièces, à écrire même à la hâte, tandis que les rois ses ancêtres et ses anciens gentilshommes écrivaient peu et prenaient leur temps.

A dater de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, il n'y a plus de discipline dans la main; on a secoué la tradition, on est en pleine anarchie ou, pour mieux dire, en pleine individualité. Chacun écrit à sa guise, l'un gardant plus ou moins les vieilles formes, l'autre suivant dans le tracé sa commodité personnelle, et cette divergence croissante dans les styles graphiques ne fait que s'accu-

ser davantage à la période subséquente. Aussi c'est moins la da
que la physionomie du personnage même que décèle la configura
tion des lettres. Le caractère de celui qui écrit s'empreint telle
ment sur l'écriture que certaines gens prétendent alors reconnaîtr
le tempérament de l'homme à sa main, et leur prétention ne ser
pas toujours chimérique ; dans bien des écritures, on discern
quelque chose qui répond au caractère du personnage. Jetez pa
exemple les yeux sur le registre des procès-verbaux de l'assemblé
nationale, où sont couchés les noms de ceux qui souscrivirent dan
la séance du 20 juin 1789 au fameux serment du jeu de paume
rapprochez ces signatures du caractère de ceux qui les ont tra
cées. Que de curieuses conformités confirmées pour des autographe
plus étendus, d'autres pièces émanées de personnages non moin
connus dans notre histoire contemporaine ! Robespierre n'apparaît-
pas là tel que la révolution l'a montré, dans cette écriture petite
sèche et sans liaisons? Son nom est inscrit dans le procès-verbal d
la séance du 20 juin, tout près de celui de Boissy-d'Anglas, don
l'écriture grande et franche contraste avec la sienne. Non loin d
là est la signature lourdement prétentieuse du fondateur de la sect
des *théophilanthropes*, l'un des directeurs de la république française
L.-M. De la Révelliere de Lépeaux, comme il l'écrit. Le caractèr
résolu et tenace de Lanjuinais se lit bien dans ces lettres écrasée
tracées d'une main pesante. Aussi hardie, l'écriture de Rabaut-Saint
Étienne est moins ferme. Celle de Talleyrand est tortueuse, et l'é
criture de Mirabeau rappelle la grande écriture des gentilshomme
du XVII^e siècle. C'est une sorte d'onciale, mais plus serrée, où l
fierté se mêle à l'impatience. La signature de Barnave trahit l'é
motion, celle de Merlin de Douai l'obstination. Comparez l'écritur
de Fouquier-Tinville à celle de l'exécuteur Sanson, quelle analogi
dans la brutalité du tracé ! Enfin pour mentionner les victimes après
les bourreaux, n'est-on pas frappé de la noble fermeté que pré
sente l'écriture de Marie-Antoinette écrivant à M^me Élisabeth après
sa condamnation à mort? La main n'a pas tremblé, les caractère
sont demeurés pour l'aspect ce qu'ils étaient quand la femme étai
reine; on n'y aperçoit ni affectation ni colère. Cette écriture-là es
tout à fait de la même famille que celle de Charlotte Corday allan
comparaître devant ses juges; elle se rattache, bien que de plu
loin, à celle de M^me Roland.

En fait d'écriture, on ne vise plus à la calligraphie, on se con
tente de copies nettes et lisibles. Le métier de scribe, qui était un a
quand il fallait faire transcrire autant de fois un livre qu'on en vou
lait posséder d'exemplaires, et quand c'était la mode d'ajouter au
lettres initiales de gracieux ou bizarres ornemens pour en rehaus
ser la forme, n'est plus à cette heure qu'un misérable métier. Plu

nous avançons, plus nous remettons à des procédés mécaniques le soin des transcriptions. Quand on n'imprime pas, on autographie. La photographie, la photogravure sont aujourd'hui préférées aux meilleurs copistes, parce qu'elles sont plus exactes. Il n'est pas jusqu'à la télégraphie électrique qui ne charge elle-même un appareil d'écrire la dépêche que l'on reçoit. Toutefois, si l'on vise à la rapidité, le besoin de clarté qui se faisait déjà sentir au XVI^e^ siècle se manifeste de plus en plus. Dans l'écriture cursive, l'imperfection et l'arbitraire du tracé mettent parfois assez notre sagacité à l'épreuve pour qu'on n'y ajoute pas la difficulté des abréviations, et, sauf un petit nombre, on les a totalement bannies. Cependant malgré les altérations que jusque de nos jours le caprice ou la maladresse fait subir à l'écriture usuelle, la cursive garde en France plus de clarté que chez les Allemands, qui ont conservé des ligatures abréviatives, que nous rejetons, et allongé les panses de lettres de façon à en faire presque de simples jambages. Plus attachés que nous aux traditions du moyen âge, nos voisins ont persisté pour l'impression dans l'emploi des caractères gothiques dont ils ont toutefois adouci les angles depuis deux siècles; auparavant ils se servaient encore d'une gothique que l'Angleterre et la France avaient depuis longtemps abandonnée. Chez plusieurs peuples où l'influence germanique s'est fait sentir, l'écriture allemande a prévalu au moins en typographie; mais la clarté, la netteté, et, comme diraient les typographes, le *bel œil* de notre alphabet romain et de notre italique, tels qu'ils sont sortis des progrès de l'art, le font de plus en plus préférer à l'alphabet allemand. Déjà, pour un grand nombre de livres imprimés en langue allemande, on a adopté les lettres latines, et les Roumains, qui sous une influence slave s'étaient servis dans le principe des lettres cyrilliennes, qu'ils abandonnèrent ensuite pour un alphabet formé de l'alphabet russe enrichi de quelques lettres, ont fini par y substituer l'alphabet latin, dont les droits sur leur idiome sont assurément très fondés, cet idiome appartenant à la famille des langues romanes.

L'invention de l'imprimerie a eu l'avantage de rendre l'écriture moins variable qu'elle ne l'était quand tout se traçait à la main; elle a fait pour l'écriture un peu ce que celle-ci avait fait pour le langage. En uniformisant les styles, elle a donné plus d'unité à la façon de figurer les lettres et a facilité par là les communications intellectuelles. Doit-on croire qu'elle ait pour cela rendu à tout jamais impossibles de nouvelles et profondes modifications dans l'écriture, qu'elle ait irrévocablement fixé l'alphabet et imposé un tracé cursif dont il sera impossible de nous détacher? A considérer la généralité de l'emploi de l'écriture, la multiplicité des correspondances, la nécessité pour les peuples civilisés de se mettre de plus

en plus en relation écrite les uns avec les autres, on sera assurément tenté d'admettre que tous les peuples adopteront un jour un seul et même alphabet, conséquemment un procédé uniforme d'écriture. Cette unification graphique, dont on pourrait voir l'avant-coureur dans l'unification des poids et mesures et des monnaies, présente toutefois de grandes difficultés. Si elle est désirable, si elle n'est pas impossible, elle demande au moins la solution préalable de bien d'autres problèmes du même genre et fort embarrassans à résoudre. Un alphabet unique, c'est déjà la moitié du chemin fait pour arriver à une langue universelle, car une telle unification entraînerait dans chaque idiome des changemens d'orthographes et par suite de prononciations qui auraient pour effet d'effacer bien des différences entre les diverses langues. On peut juger de la difficulté par celle qu'offre un problème assurément moins complexe, l'adoption d'un même système de transcription pour rendre les mots appartenant aux langues orientales. Chaque peuple, presque chaque auteur, a pris l'habitude de représenter à sa guise, et selon l'orthographe de sa langue, les sons que traduit tel ou tel mot de l'un de ces idiomes, de représenter telle lettre de l'alphabet arabe ou tibétain, tel son chinois ou japonais par une lettre ou un assemblage de lettres. Il règne à cet égard une singulière confusion qui a pour effet de dénaturer les noms orientaux lorsque ceux-ci passent d'une population européenne à l'autre. C'est ce qui arrive notamment pour tous ces noms géographiques que nous fournissent les Anglais et les Anglo-Américains, qu'ils apportent de l'Inde ou du *far-west* sous le déguisement de leur propre prononciation ; nous adoptons leur orthographe, et nous nous faisons alors souvent de ce que ces mots sont réellement la plus fausse idée. Le problème de la transcription des noms a fort occupé certains savans. Le célèbre voyageur Volney, qui, après Maimieux et de Brosses, tenta de composer un alphabet harmonique propre à représenter tous les élémens possibles de la parole, échoua. La solution du problème exigerait qu'on se fût préalablement mis d'accord sur le nombre de ces élémens mêmes, et on ne l'a point encore fait. Ainsi, tandis que, suivant un philologue français récemment enlevé à la science, M. Eichhoff, le nombre des articulations simples se réduit à 50, Büttner en compte plus de 300. Le désaccord qui règne à cet égard a fini même par faire abandonner l'étude de la question, si bien que le prix fondé à l'Institut par Volney en faveur de celui qui la résoudrait a dû être transformé en un prix de philologie comparée dont l'établissement a porté de bien meilleurs fruits. On s'est pourtant entendu pour diverses natures de son; quelques-uns des systèmes proposés répondent dans une certaine mesure au but à atteindre. Je citerai celui d'un célèbre égyptologue allemand, M. Lepsius, auquel plusieurs philologues con-

tinuent de se conformer, et celui d'un orientaliste français, M. Léon de Rosny, auteur d'un savant travail sur les alphabets. Ainsi on est parvenu pour la transcription de l'alphabet dévanâgari à un certain accord, grâce auquel on peut reproduire assez fidèlement des textes sanscrits sans avoir recours aux caractères originaux. L'unification des écritures cursives offre encore plus de difficultés que celle des caractères typographiques, et l'on en serait réduit, pour une écriture universelle, à des moyens artificiels et passablement arbitraires; plusieurs impliquent l'adoption d'un système de transmission phonétique commun qui n'est pas moins embarrassant que l'unification des signes graphiques et pour lequel on en arrive même, comme cela a lieu dans le procédé de M. Sudre, à faire intervenir l'élément musical. L'unité de notations pour la musique semble en effet nous fournir la preuve qu'un système commun de notations phonologiques n'est point une chimère; mais la généralisation d'une méthode exigeant une éducation délicate de l'oreille est plus difficile encore que celle d'un procédé tel que la sténographie, qui demande une grande dextérité de main. La sténographie à laquelle nous recourons pour reproduire les débats de nos assemblées délibérantes est d'ailleurs fort loin de s'adapter à toutes les langues. Précisément parce que la rapidité du tracé veut que l'on s'affranchisse de l'orthographe, qu'on se borne à rendre strictement le son, l'accord doit être bien arrêté en ce qui touche la prononciation des lettres, et cela n'est pas possible entre idiomes de génie phonétique très différent. Assurément notre sténographie est fort supérieure à certaines tachygraphies usitées dans l'antiquité et au moyen âge. On pourra notablement simplifier les moyens d'exécution, parvenir à remplacer, comme on l'a récemment proposé, la main armée de la plume par le toucher d'un clavier ou des pédales qui écriront pour le sténographe, et permettront de reproduire un discours aussi vite qu'on exécute un morceau de musique; mais il est fort à craindre qu'on ne perde alors en clarté ce qu'on aura gagné en rapidité, et, quoi qu'on fasse, on se heurtera toujours à la difficulté d'inventer un système de signes qui puisse être adopté par toutes les langues et toutes les prononciations. Il semble que, pour résoudre le problème d'une écriture commune, on dût revenir à ce qu'était l'écriture dans le principe, un assemblage d'idéogrammes dont le sens serait indépendant de la valeur phonétique qui peut s'y attacher; mais l'emploi de ces signes universels d'idées conduirait les hommes à ne plus se servir que d'un langage aussi enfantin, aussi grossier que celui que nous appelons le langage nègre, et auquel nous ramène un peu, il faut en convenir, la rédaction des télégrammes. Un pareil système serait tout au plus applicable à certaines correspondances fort élémentaires, à certains échanges très

limités d'idées; il ne saurait se prêter à la composition des œuvres littéraires, être acceptable partout où il importe d'exprimer les nuances de la pensée avec netteté, précision, élégance.

On le voit, nous sommes bien loin d'une écriture universelle, aussi loin peut-être que d'une langue unique; mais, si l'on ne peut opérer à cette heure d'unification entre des alphabets radicalement différens et depuis longtemps en usage, on peut au moins réduire le nombre de ceux qui existent. Il se produira sans aucun doute pour les systèmes graphiques ce qui s'est déjà produit à l'égard des langues. Bien des idiomes tendent à disparaître pour ne plus laisser à la surface du globe que quelques idiomes qui finiront par s'en partager seuls la possession. Les alphabets particuliers à certaines langues mourront avec ces langues mêmes, et l'on ne comptera plus sur la terre qu'un nombre fort restreint d'écritures. L'alphabet latin a déjà pris la place de plusieurs alphabets par la substitution de l'emploi d'une langue européenne à un vieil idiome national.

L'histoire de l'écriture soulève encore une question. Le système alphabétique est-il le dernier mot des procédés graphiques? Fera-t-il un jour place à un système plus simple? Je ne le pense pas, et voici les motifs de mon opinion. Toutes les inventions humaines ne sont pas susceptibles d'un progrès indéfini; elles trouvent des bornes dans l'essence même de nos facultés, dont elles facilitent l'exercice, étendent l'application, mais ne sauraient changer la nature. Une fois qu'une invention a fait produire à l'idée sur laquelle elle repose tout ce que celle-ci peut renfermer, elle doit s'arrêter, absolument comme en géométrie, lorsqu'on a une fois découvert le mode d'évaluation d'une surface ou de la contenance d'un volume, on ne peut plus imaginer un moyen tout à fait différent. Assurément nous avons beaucoup perfectionné nos procédés : l'industrie humaine a fait de nos jours des prodiges, mais il y a des arts qui épuisent leurs ressources; passé un certain terme, leur domaine ne s'agrandit plus, bien qu'il puisse être de mieux en mieux cultivé. Plus un procédé, plus un art est simple de sa nature, plus il est près du terme qu'il ne saurait dépasser. Aussi pour nombre de ces choses qui ne demandent ni grandes combinaisons, ni une dépense toujours nouvelle d'intelligence, en sommes-nous restés au point où en étaient nos aïeux, où en était même déjà l'antiquité. Les beaux-arts n'avaient-ils pas atteint chez les Grecs plus haut que nous ne nous sommes encore élevés? Dans d'autres ordres de travaux, ne voyons-nous pas le même fait se produire? La fabrication d'une foule d'objets très simples n'a pas depuis des siècles plus varié que la manière de faire les quatre règles. L'esprit d'invention se porte sur des actes plus complexes. Cela nous explique pourquoi les sociétés dont les besoins intellectuels et physiques demeurent peu

développés, qui ne connaissent guère que des méthodes élémentaires, s'arrêtent de bonne heure dans la voie du progrès, car il faut que les besoins de l'homme s'étendent, se diversifient, se raffinent, pour que son invention s'aiguise et s'exerce. Cette remarque, soit dit en passant, nous fait comprendre pourquoi les animaux paraissent stationnaires dans leurs habitudes, que l'on a longtemps regardées, non comme le résultat de connaissances acquises et transmises par l'éducation, mais comme l'effet d'un instinct spontané, quoiqu'il suffise de les observer dans l'exercice de leur industrie pour se convaincre qu'ils y apportent de l'invention et de l'intelligence, qu'ils modifient certains petits détails de leurs procédés suivant la nécessité du moment. Les besoins des animaux étant, comme leurs facultés, beaucoup plus restreints que les nôtres, leur intelligence a promptement trouvé ses bornes, et il n'a pas fallu de bien nombreuses générations pour les amener au point où nous les observons aujourd'hui; ils ne peuvent plus guère le dépasser, et c'est à tort que nous voyons là une preuve de la spontanéité de leurs aptitudes.

L'homme est arrivé déjà pour certaines choses à cette limite infranchissable, mais pour une foule d'autres il a encore une longue voie à parcourir. Comme la variété infinie des formes d'activité de notre être intellectuel et moral engendre sans cesse des besoins nouveaux, notre génie inventeur trouve sans cesse de nouveaux mobiles. La parole dans ses différens modes d'expression, l'écriture qui en est la manifestation visible, doivent, dans leur évolution, atteindre un terme final, un état au-delà duquel il ne sera plus possible d'avancer, de même qu'il viendra un temps où il ne nous sera plus permis de découvrir sur notre globe des contrées inconnues. Ces grandes inventions, fruits précoces et printaniers de notre intelligence, sont arrivées de bonne heure à se constituer avec ce qu'elles avaient de plus essentiel; elles n'ont plus subi ensuite que de lentes modifications, qui ne sont que des améliorations de détails, des perfectionnemens secondaires, tenant plus aux instrumens employés qu'au fond même du procédé. L'écriture a déjà traversé les grandes phases de son existence; il ne lui est plus possible d'opérer des métamorphoses aussi profondes que celles qui ont marqué le passage de l'idéogramme au syllabisme, du syllabisme à l'alphabétisme, et les faibles progrès qu'elle peut comporter encore semblent n'en devoir changer ni les élémens, ni le système.

ALFRED MAURY.

L'AVENIR

DU

COMMERCE EXTÉRIEUR EN FRANCE

Annales du commerce extérieur. — Situation économique et commerciale de la France en 1875. — Rapports à la commission pour le développement du commerce extérieur. — Questionnaire adressé aux chambres de commerce et réponses des chambres.

Quelle que soit l'insouciance d'un peuple pour ses intérêts matériels, l'état de la civilisation ne cesse d'étendre le cercle de son commerce. Il suffit qu'il entre dans le concert des nations modernes pour voir grossir le chiffre de ses échanges sans aucun effort de génie; mais il ne recueillera les véritables fruits de cette activité que s'il devance le courant au lieu d'y céder mollement. La France a toujours occupé un rang distingué parmi les nations commerçantes : ce qui lui restait d'établissemens à l'étranger, la réputation de son sol et de son industrie, ont entretenu au dehors une activité salutaire. Cependant, après les efforts remarquables qui ont été tentés à la fin du siècle dernier, elle s'était montrée plus jalouse de défendre son propre marché que curieuse d'explorer celui des autres : idée fausse qui a longtemps pesé sur la liberté et la grandeur de son commerce.

C'est en 1838 que, sollicitées par les bateaux à vapeur, les grandes maisons de commission établies à Paris poussèrent leurs entreprises dans les diverses parties du monde. Nos mœurs commerciales étaient déjà bien changées quand les réformes de 1860 abaissèrent les barrières de douane. Présentées sous une forme populaire, soutenues au nom des principes économiques, sans cesse

compromises par les regrets de la grande industrie, qui se trouvait privée de protection, on peut dire que ces réformes ont été souvent mal comprises. Les uns croyaient qu'elles devaient inaugurer l'âge d'or du bon marché; les autres témoignaient une confiance imperturbable dans la vertu des principes et montrèrent trop de dédain pour les plaintes légitimes des fabricans. En réalité, les promoteurs de la réforme n'ouvraient pas à l'industrie française une carrière facile et paisible : ils lui demandaient un surcroît d'activité; afin de l'arracher à la contemplation du marché intérieur, qui avait jusque-là borné son horizon, ils lui montraient un empire à conquérir, mais ils se taisaient sur les difficultés de la conquête. Depuis cette époque, des complications inopinées ont surgi : le régime qui avait opéré les réformes et qui devait en seconder la marche est tombé avant d'avoir donné à l'industrie les compensations promises; les affaires ont été suspendues, anéanties par la guerre : au lieu d'exonération et de travaux publics, on a eu des charges nouvelles à supporter. Pourtant la guerre était à peine terminée, que les affaires reprenaient avec une activité fiévreuse, et se tournaient vers l'extérieur en vertu de cet instinct aveugle qui pousse la nature humaine à réparer ses pertes. Il fallut bien trouver des débouchés pour l'excédant d'une production menée à toute vapeur. On envoya en masse à l'étranger, même sans bénéfice réel; on s'accoutuma à *consigner* ses marchandises, c'est-à-dire à les offrir dans les entrepôts lointains avant d'avoir trouvé acheteur, procédé peu familier à nos négocians. Ainsi, par un étrange revers de fortune, l'appauvrissement du marché intérieur rejetait l'industrie sur les relations lointaines, et nos malheurs contribuaient peut-être au développement du grand commerce plus que n'avait fait notre prospérité.

Aujourd'hui il n'est plus temps de regarder en arrière. Sans doute, le renouvellement prochain des traités va ranimer les discussions éteintes; mais l'opinion publique est acquise à l'esprit des réformes. Les plus grands centres ont adhéré au système de la liberté, et les résistances sont circonscrites dans quelques villes que l'on connaît bien. Quand on aura enfin renoncé à la possession exclusive du marché français, l'attention des économistes se portera d'un autre côté : quelles sont nos forces à l'égard du marché universel? et, puisqu'on nous contraint de sortir de chez nous, quelle est la route à suivre? Cette question d'avenir préoccupait vivement un ministre qui n'a fait que traverser le pouvoir, et qu'une mort prématurée vient d'enlever : M. Desseilligny a légué le soin de la résoudre à une commission composée par lui de hauts fonctionnaires et de négocians. Connaître à fond nos ressources et nos faiblesses, indiquer des remèdes qu'on n'a pas la prétention d'imposer, mais avant tout éclairer l'opinion publique, la prémunir

contre la défiance extrême de soi-même, l'inviter à étudier des problèmes dont la solution définitive lui appartient, telle est la tâche que la commission s'est tracée; point de panacée à découvrir, point de système bâti d'avance par quelques habits brodés, mais une méditation féconde à laquelle on convie tous les hommes de bon conseil, toutes les corporations qui s'occupent en France d'économie publique. Les commissions passent, les enquêtes subsistent. En nous aidant de ces recherches, nous tâcherons de déterminer d'une part le rang que la France tient dans le monde par son commerce extérieur, de l'autre l'esprit de nos négocians et les obstacles qu'ils rencontrent, soit dans notre régime économique, soit en eux-mêmes, c'est-à-dire dans les mœurs et les institutions.

I.

Nous avons, pour mesurer le trafic international, un compteur placé à nos portes : la longue ligne des douanes, cette frontière vivante à côté de la frontière naturelle, retient un moment au passage tout ce qui entre et tout ce qui sort. En dépit de la fraude qui se glisse entre les mailles du filet, malgré la légèreté des négocians ou leur dissimulation, les chiffres recueillis par la douane ont une valeur comparative très réelle, et nous fournissent d'excellentes armes contre les objections les plus répandues. Vous contestez la valeur des réformes de 1860? Depuis cette époque, le mouvement général des entrées et des sorties a doublé : il était de 5 milliards 1/2 en 1859, il dépasse aujourd'hui 9 milliards. Vous craignez le contre-coup de la guerre, les suites d'une perturbation profonde? De 1869 à 1873, rien que pour la France, le commerce extérieur a monté d'un milliard, au grand avantage de notre exportation. Direz-vous que nous ne tenons pas notre place parmi les grands peuples commerçans? L'Angleterre, il est vrai, nous dépasse du double, et fait 15 ou 16 milliards avec l'étranger; mais deux nations seulement sont en état de nous disputer la seconde place : l'Allemagne et les États-Unis. Céderons-nous à l'Allemagne sur ce nouveau champ de bataille? Elle nous bat d'un milliard en 1873; mais elle a pour elle l'indemnité de guerre, qui lui permet de multiplier ses achats sans étendre ses forces productives : aussi ses entrées dépassent de beaucoup son exportation, qui est encore inférieure à la nôtre de 600 millions. Quant aux États-Unis, ils ne tiennent que le quatrième rang, avec un commerce extérieur de 6 milliards 1/2 : bon argument en faveur du libre échange, car l'Union cherche aujourd'hui à se passer de l'Europe, et multiplie des barrières de douanes qui ralentissent son activité proverbiale.

On dit encore : Vous êtes en France de grands consommateurs;

votre sol est riche, et vous donne de quoi dépenser beaucoup; mais vous n'avez pas le génie commercial, qui est avant tout le génie de la production. Vos chiffres témoignent de votre prospérité, non de votre énergie; ce sont des résultats, non des promesses, de la richesse acquise, non des sources intarissables de richesse. — Les chiffres répondent que nos entrées et nos sorties se balancent, et que les exportations surtout sont en progrès. Ils montrent encore que la Grande-Bretagne, cette immense fabrique, consomme plus qu'elle ne vend. Serait-ce par hasard affaiblissement chez elle, diminution des moyens producteurs? — Enfin, dit-on, vous ne lutterez jamais avec l'Angleterre, vous êtes des utopistes, le libre échange vous tuera. — Nous retournons au tableau des douanes, et nous constatons que la France est le plus grand pourvoyeur de l'Europe : elle lui fournit tout juste pour 2 milliards 682 millions de produits; c'est 2 millions de plus que la Grande-Bretagne. Que répondre à cela? Que nos marchandises sont toutes menues, et ne tiennent guère de place sur un navire? que la houille au contraire est un fret magnifique? La délicatesse de la fabrication n'exclut donc pas un grand commerce. — Soit, mais vous êtes parfaitement nuls dans les contrées lointaines. — Nuls, c'est beaucoup dire. Les États-Unis se défendent contre nous à coups de tarifs, et pourtant notre ancien chiffre d'affaires dans ce pays, s'il n'augmente guère, ne décroît pas non plus. En Afrique, notre situation est très supportable; ce n'est pas encore un gros revenu; mais quelle nation, y compris l'Angleterre, peut se vanter d'exploiter à fond l'Afrique? Quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas trop battus dans la Méditerranée, et les progrès de l'Italie en Égypte n'ont pas de quoi nous effrayer. En Asie et en Océanie, c'est vrai, notre désavantage est extrême, et l'Angleterre fait plus d'affaires avec la Chine que nous n'en faisons avec tout cet hémisphère. C'est là notre point le plus faible : reconnaissons en Océanie la supériorité d'un petit peuple comme la Hollande. Admettons qu'il y a des peuples plus hardis, plus entreprenans que nous, plus pénétrés de l'esprit commercial, que, même en Europe, nous avons trop négligé les pays du nord, et qu'il faut déployer nos voiles pour aller plus loin; mais bornons là nos concessions, et tâchons de démêler les symptômes d'un meilleur avenir.

Presque partout une nouvelle impulsion coïncide avec les réformes de 1860. Ainsi les transactions avec la Russie, de 82 millions en 1859, s'élèvent à 266 millions en 1871. Les affaires avec la Suède passent de 19 millions à 50, avec la Norvége, de 28 millions à 44, et l'on peut dire que ces pays font vers nous les premiers pas, car leurs envois dépassent de beaucoup nos expéditions. Dans nos rapports avec nos voisins les plus proches, les Belges et les Anglais, voici des faits significatifs : les entrepôts de ces

pays nous avaient toujours défrayés largement, c'est-à-dire qu'au lieu d'aller chercher très loin les choses dont nous avons besoin, nous trouvions plus commode de les prendre à nos portes, dût-il nous en coûter davantage. Vainement les hommes d'état ont lutté par des surtaxes contre ces habitudes indolentes; que de combinaisons n'a-t-on pas imaginées pour nous donner le goût des approvisionnemens directs, jusqu'à établir un tarif différent pour les marchandises qui avaient passé un certain cap et celles qui n'en venaient point! Inutiles efforts! Liverpool et Anvers ne nous ont pas moins fourni une grande partie des produits exotiques. Or le mouvement des entrepôts est entré dans une période de décroissance. L'exemple le plus frappant est celui des soies, parce que les envois de Londres sont presque nuls aujourd'hui, et que cette branche de notre industrie n'a pas cessé de se développer. Les graines oléagineuses, le cacao, le café, les sucres étrangers, nous arrivent aussi plus directement; nous commençons à jeter les yeux au-delà de notre ancien horizon, et nous remontons les courans jusqu'à leur source, au grand avantage de notre bourse et de notre énergie. Lorsque nous voyons figurer à l'importation de Belgique certains produits que le sol flamand serait bien étonné de porter, lorsque la Grande-Bretagne nous envoie comme provenance directe des fruits que les brouillards de la Tamise n'auraient jamais réchauffés, il est clair qu'il faut déduire de notre commerce avec l'Europe un grand nombre de transactions où celle-ci joue le rôle d'un simple intermédiaire, et que nous nous affranchirons tôt ou tard des entrepôts voisins, pour puiser à pleines mains dans les réservoirs naturels qui les ont alimentés jusqu'ici. Réciproquement combien de produits qui portent la marque évidente du goût français sont expédiés en Angleterre, et de là dans le monde entier! combien de nos fabricans choisissent volontairement cette voie, qui est pour eux le grand chemin battu, et se reposent sur ces voisins trop complaisans du soin de découvrir les débouchés, de nouer les relations, d'organiser le crédit! Tel peuple qui nous connaît à peine tire d'Angleterre et consomme nos meilleurs produits. Donc il ne faut pas se hâter de mettre en balance, en face de notre commerce européen, le chiffre relativement faible de nos affaires avec les pays d'outre-mer; l'adresse de nos envois est souvent trompeuse, et le traité passé avec un négociant anglais masque souvent une opération de longue portée dont il nous appartient de recouvrer la conduite.

Au-delà des mers, l'opinion commune nous attribue peu d'initiative; des relations très anciennes seraient seules capables de nous arracher à nos goûts sédentaires. Cependant où voit-on que nous ayons fait les plus grands progrès? Serait-ce dans nos an-

ciennes colonies? Mais pour la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe les chiffres n'ont guère varié depuis 1859; ils sont même tombés, à La Réunion, de 60 à 29 millions, et cet affaissement commence en 1864. Au Sénégal, même situation : nos échanges, en quinze ans, ont varié de 16 à 15 millions. C'est au contraire dans les établissemens nouveaux que l'augmentation est rapide; le plus considérable d'entre eux, l'Algérie, pendant la même période, passe de 181 millions à 288. Les plus petits, Sainte-Marie de Madagascar, Nossi-bé, etc., sortent peu à peu du néant. En Cochinchine, avant 1868, on ne notait même pas les chiffres : cette année-là, on inscrivit 5 millions d'affaires; en 1872, il y en avait pour 10 millions. La somme n'est point forte, mais la proportion est satisfaisante. Partout ailleurs nos progrès ont été soutenus et font un contraste avec la routine qui subsiste sur les voies de notre ancien commerce. Avant 1860, nos affaires avec l'extrême Orient ne dépassent pas 6 millions; en 1867, elles atteignent 64 millions. A partir de cette époque, on commence à décomposer les chiffres : 55 millions pour la Chine, 46 pour le Japon. Il est vrai que les importations dominent de beaucoup; mais l'habitude des approvisionnemens directs suscitera d'autres affaires. La meilleure manière de trouver des cliens, disait un négociant spirituel, c'est d'acheter soi-même : si vous offrez votre marchandise, on vous éconduit poliment; comme chaland, on vous accueille, on vous retient, et alors vous pouvez changer de rôle, la glace est rompue. En ce sens, nous sommes encore les cliens des Indes anglaises, où notre commerce a passé de 70 millions à 105 pendant la période des traités, et ceux de l'Afrique occidentale, qui nous envoie de plus en plus ses riches productions, tandis qu'elle résiste à nos offres, grâce à la simplicité de ses goûts et de son costume. Tout autre est notre attitude dans les échelles du Levant et dans l'Amérique du Sud; là, nous luttons à armes égales sur un sol favorable. Nos relations avec l'Égypte ont pris un vif essor depuis 1863; d'une trentaine de millions, les échanges ont passé à 100 millions, dont une bonne moitié revient à nos exportateurs. Avec les états barbaresques, nos affaires ont doublé. L'influence française a son centre naturel sur les bords de la Méditerranée; si notre pays n'affiche plus la prétention peu moderne d'en faire un lac français, il a le droit de profiter de ses avantages, et il en profite; le percement de l'isthme de Suez et le développement de l'Algérie nous valent dès aujourd'hui de grands résultats commerciaux. Enfin, si l'on veut se convaincre que ni l'éloignement, ni la diversité des races, ni l'état précaire de la civilisation ne sont un obstacle au développement de nos affaires, il faut aller dans l'Amérique du Sud. Certainement notre commerce n'est pas en rapport avec l'étendue de

cet immense continent, ni même avec sa population présente; mais il ne tient qu'à nous de prendre, dans les transactions, une place que l'Espagne affaiblie laisse inoccupée, et où la concurrence anglaise, toujours redoutable, est cependant moins pressante. Depuis la Nouvelle-Grenade jusqu'au Chili, nous sommes en progrès, presque partout nos chiffres ont doublé, et l'équilibre se maintient entre les deux opérations inverses, le départ et le retour. Notre situation est particulièrement favorable à la Plata; pendant la période des traités, notre commerce avec cette république est monté de 57 millions à 230, c'est-à-dire qu'il aura bientôt quintuplé. En 1872, les chiffres ont été tout à coup doublés, grâce à une exportation de plus de 100 millions. L'empire du Brésil et ses vastes forêts ne nous offrent pas un débouché aussi sûr; mais il n'y a déperdition réelle qu'à l'égard des possessions espagnoles, moins par notre faute que par celle des Espagnols eux-mêmes, qui se déchirent à Cuba. Ce coup d'œil jeté sur l'ensemble de notre commerce doit nous rassurer. Si, pressés de jouir, nous nous bornions au gain immédiat, assurément ces faibles moissons, récoltées çà et là dans le vaste champ du monde, pèseraient peu en comparaison de nos facultés et de nos appétits; mais, si nous mesurons le progrès du lendemain à celui de la veille, il semble que les résultats les plus minces soient des premières conquêtes, et que les rejetons vigoureux de notre commerce, inégalement répartis sur la surface du globe, peuvent en grandissant prendre racine dans ces terres où ils ne manquent ni d'espace ni d'aliment.

Cet espoir est-il justifié par la nature de nos ressources? Nous avons d'abord un fonds qui s'est enrichi lentement par le travail des siècles, et que personne ne songe à nous contester : la terre. Les produits que la consommation réclame le plus impérieusement, comme le blé et la viande, ne cessent de traverser nos frontières, soit pour entrer, soit pour sortir, et changent de direction suivant l'état de la récolte. D'ailleurs l'intérêt du consommateur prime ici tous les autres, et l'ardeur de la demande force la main à la spéculation. Si indolent qu'on soit, quand il faut manger, on sait bien découvrir où sont les greniers pleins. Moins nécessaires à la vie, mais non moins recherchés, les produits de ferme, fruits, volailles, œufs, gibier, etc., prennent de plus en plus le chemin de la frontière. Rien de plus curieux que cette exportation au petit pied, qui remonte de village en village dans l'intérieur des terres. Les départemens du nord et les côtes de Normandie se sont fait depuis longtemps une clientèle en Angleterre. De Calais, Dunkerque, Dieppe, Fécamp, Honfleur, de petits voiliers se détachent tous les jours, bondés de bêtes à cornes, de poulets et de fromages. Le paysan en sabots, l'homme de la glèbe, tente la fortune du grand commerce;

il a ses correspondans à Londres, en Belgique, en Hollande. Bien plus, il devient armateur. A Honfleur, à Saint-Malo, à Cherbourg, les marchands d'œufs frètent le navire qui doit porter leur fragile cargaison. Rien n'égaie les petits ports normands comme cet attirail de ferme; puis le goût de la spéculation gagne de proche en proche, Honfleur reçoit des expéditions du centre, et les brises de mer pénètrent jusqu'à Orléans. C'est le plancher des vaches qui se met à naviguer. A mesure qu'on suit la côte, les produits changent suivant le climat, mais le mouvement ne s'arrête pas : la Bretagne envoie des beurres salés, la Provence des amandes, du miel, de la cire et des citrons. Certainement la nature des produits limite le rayon des affaires; mais c'est une animation utile et durable, tout à fait contraire à l'immobilité des champs. D'ailleurs ces dons du climat prennent souvent une forme moins éphémère : dans l'est, la pomme de terre devient fécule; à Nice et en Corse, les fruits deviennent confiserie; du fond des Cévennes, la riche Limagne envoie des pâtes alimentaires; il n'est pas jusqu'à l'antique Berry qui ne fournisse des orges pour la fabrication de la bière, et tous ces produits peuvent supporter une assez longue traversée. On les retrouve à New-York et dans le nord de l'Europe.

A Bordeaux, il faut saluer de plus gros personnages : nous entrons dans le royaume du vin. L'Angleterre a la houille, l'Italie les soufres, le Pérou les guanos; nous, nous avons le vin. C'est le plus grand présent que nous ait fait la nature. Encore est-il probable que nous savons l'aider, puisque depuis 1859 nos exportations ont plus que doublé. Les vins de la Gironde entre autres augmentent avec une rapidité effrayante. C'est qu'ils absorbent ou corrigent tous les gros vins du midi, dont le titre d'alcool est trop élevé; ils prennent sous leur patronage un grand nombre de crus énergiques qui auraient végété sans élégance et sans distinction au fond de leur province. En Roussillon, le coupage des vins se fait sous l'œil paternel de la douane; mais passer à Bordeaux, c'est encore sortir par la grande porte, et les vins qui descendent ce beau et large fleuve de la Gironde marchent vers un horizon sans limite. On les rencontre dans le monde entier, et surtout dans les deux Amériques, en Australie, aux Indes. Le commerce de Bordeaux, qui appuie sa prospérité sur un monopole séculaire, n'est pourtant point endormi, mais il a le calme de la force; il est à la fois libéral et aristocratique, chose rare en France. Bordeaux est le pays de la vie large, égale et facile; le négociant et le propriétaire se touchent, se confondent souvent dans la même personne, et cette double vie, à la fois sédentaire et active, met de la prudence dans leur audace et du mouvement dans leur sécurité. A côté des tranquilles possesseurs du sol et de leurs courtiers s'agite

un autre commerce, plus remuant à la surface, non moins prudent au fond : celui qui travaille depuis dix ans, non sans succès, à faire de Bordeaux un grand entrepôt de matières premières et de denrées coloniales.

Bordeaux fournit un peu plus de la moitié de l'exportation totale des vins français; les provinces moins bien partagées, et même la Bourgogne, malgré la susceptibilité de ses vins, commencent à regarder plus souvent du côté des frontières. C'est que le goût des vins français n'est plus seulement à l'étranger la marque d'une haute éducation : la roture en Angleterre apprécie le *claret*; mais elle a le palais moins délicat, et ne distingue plus le Bordeaux retour des Indes d'un petit vin campagnard. Quant aux vins de Champagne, ils continuent à se répandre dans le monde entier sur les pas de la civilisation, et, comme on porte des toasts à Shanghaï et à Yeddo, la Chine et le Japon ont leur part de ces envois. Des pays tristes comme l'Espagne, ou fatalistes comme la Turquie, sont seuls réfractaires à la gaîté communicative du vin de champagne.

Cette exportation de produits agricoles a-t-elle atteint ses limites? peut-elle devenir un instrument de conquête lointaine? La nature a mis des bornes à la fécondité du sol, et, dussions-nous défricher encore plus d'un coin de terre aride, simplifier nos cultures, améliorer notre outillage, l'augmentation ne saurait être que lente et graduelle. Quant à la direction imprimée au commerce, elle suit aussi certaines lois : les blés obéiront toujours au marché intérieur, les fruits qui se corrompent ne dépasseront guère l'autre côté de la Manche; les denrées alimentaires ne sont pas le meilleur moyen de s'ouvrir un pays neuf, car en toute contrée le mode de nourriture est personnel à l'habitant; c'est son premier soin ou plutôt sa raison d'être dans le milieu où il vit, et sur ce chapitre il ne peut guère vivre d'emprunt. Nos vins eux-mêmes ne conviennent pas à toutes les races du monde; le sauvage, qui aime l'eau de feu, trouverait notre vin de Bordeaux insapide; dans beaucoup de lieux, la religion ou les mœurs en proscrivent l'usage; mais partout où un Européen pose le pied on peut vendre une bouteille de vin, et notre commerce agricole épuisera le sol avant d'avoir atteint les limites de la civilisation.

Interrogeons à son tour l'industrie, — non pas qu'il soit possible de faire une nomenclature, car où commence, où finit l'exportation? Toutes les industries ont l'ambition légitime d'exporter; mais il en est qu'un mouvement vigoureux pousse au dehors ou qu'une longue habitude y retient. Voici d'abord un groupe fort connu du public, celui des raffineurs de sucre, groupe isolé, car les fabricans de sucre indigène ont des intérêts différens. L'industrie du sucre en France, comme élément d'exportation, présente ce trait singulier, qu'elle a

ses conventions internationales, sa diplomatie, ses archives à elle, vaste chaos dont deux ou trois hommes sont à peu près seuls à posséder la clé. Quatre pays rivaux, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la France, ont fait en 1864 ce rare projet de détruire entre eux toute cause de noise et d'inégalité, d'abaisser les barrières de douane, de renoncer aux primes, et de réunir en quelque sorte leurs territoires en un seul grand marché pour la fabrication du sucre : ils se réservaient seulement le droit d'asseoir à leur gré l'impôt intérieur; mais l'esprit de discorde est rentré par cette porte, et l'impôt est encore si difficile à combiner que personne, ou peu s'en faut, n'a tenu ses engagemens. Cette industrie, qui a de beaux débouchés en Europe, est-elle un instrument pour notre commerce lointain? Tant de peuples ne font point entrer le sucre dans leur consommation, ou se contentent de poudres grossières qui nous donneraient des nausées! Les raffineurs n'étendent guère la main au-delà des mers que pour choisir les plus belles qualités de sucre colonial. C'est à Paris que le sucre fait les plus grands seigneurs. Nantes, antique entrepôt de produits exotiques, a longtemps tenu la tête; aujourd'hui cette ville, bien que dépassée, se défend avec une remarquable ténacité. Entourée de régions agricoles, mal servie par un fleuve inégal, menacée à la fois par Bordeaux et Le Havre, jalouse de Saint-Nazaire, mais soutenue par un immense marché d'approvisionnement, il reste à son commerce un air de grandeur et le fonds très solide de la raffinerie.

Si vous voulez transformer un sauvage, habillez-le; c'est par le vêtement que la civilisation se communique d'abord. Entre la nourriture trop simple et les arts mécaniques, trop compliqués, les tissus se trouvent précisément au point qu'il faut pour séduire les appétits des peuples primitifs. D'ailleurs nulle fabrication n'offre plus de souplesse et de variété, de sorte qu'il est facile de s'accommoder aux besoins, au climat, aux mœurs des cliens les plus bizarres. C'est ainsi que l'Europe, et surtout l'Angleterre, habille une grande partie du monde. Les fabricans, nos voisins, ne se lassent pas de filer, tordre et tisser, depuis le chaud vêtement de l'habitant du nord jusqu'aux légères cotonnades des tropiques. Peu leur importe de reproduire à l'infini le même dessin : sous la zone torride, on n'a point de ces délicatesses. Les tisseurs anglais considèrent leur clientèle comme un bétail; ils vont jusqu'au bout de leur rouleau, chargent les navires, consignent en attendant la chance, et continuent de vêtir l'humanité bon gré mal gré. Nos fabricans, hélas! ne sont point si imperturbables. Ils ont le malheur d'avoir du goût, beaucoup de nonchalance et peu de penchant à travailler pour les troupeaux d'hommes. Rouen a presque abandonné la fabrication des *guinées* qu'elle envoyait jadis en Afrique et dans

l'Inde. Filateurs et tisseurs seraient parfaitement satisfaits d'approvisionner leur pays; hors de nos frontières, l'Algérie seule et les colonies leur semblent un marché digne d'eux. A l'ombre des clochers de Rouen se sont réfugiées les dernières résistances du monopole; l'Anglais y est encore traité d'ennemi, ou peu s'en faut. Le Havre, grand marché du coton, est un allié suspect. Rouen lui envie son port, qui empêche les navires de remonter la Basse-Seine, et lui reproche ses doctrines, car Le Havre accepte tous les pavillons et déteste les barrières de douane à l'égal des chaînes ou des ensablemens. Ainsi se prolonge l'antagonisme entre deux places si bien faites pour s'appuyer mutuellement; les uns regrettant le passé, les autres appelant l'avenir, à quelques lieues de distance on se tourne le dos. Et pourtant, quand on voit cette admirable ville de Rouen, cette large vallée, toute hérissée d'usines, non pas triste et repoussante, mais débordant de séve industrielle sur un sol généreux, quand un peu plus loin Le Havre apparaît avec sa situation sans égale, ce cap, ce golfe immense, ce fleuve toujours prêt à former des bassins dont un rang de collines semble marquer la place, on ne peut s'empêcher de rêver, pour la grande ville et pour le port, des destinées anglaises. Avant la guerre, Le Havre espérait devenir le premier port du continent : prétention légitime, si, comme Liverpool, il avait eu derrière lui un Manchester, un grand foyer produisant sans cesse en vue des pays lointains, assurant l'écoulement régulier des entrepôts, le chargement complet des navires. On comptait bien sur les filatures de Lille et d'Épinal; mais toute la région du nord et de l'est subit la séduction d'Anvers. Ce port, placé sous la main de cinq nations commerçantes, et préféré, sinon convoité par l'Allemagne, doit à la dernière guerre un développement imprévu : on l'a débarrassé d'une ceinture de fortifications, on élargit les bassins; le mélange de tous les pavillons lui donne un aspect international, et le mouvement de la vie moderne pénètre dans les quartiers antiques. C'est là que l'Europe et la France vont souvent chercher le coton américain. Du reste, nos filateurs de l'ouest pèchent par entêtement plus que par impuissance; on voit des centres moins importans, comme Yvetot ou Falaise, entrer en rapport avec l'Amérique ou l'Asie, transformer leur fabrication, jeter des couleurs plus vives sur leurs cotonnades, et déployer, sous le ciel brumeux de la Normandie, des turbans et des moustiquaires.

Si notre industrie du coton est légèrement atteinte, en revanche celle de la laine devient de jour en jour plus prospère : ressource féconde, car, dès qu'on s'écarte des tropiques, la laine peut très bien lutter avec le coton; mais on rencontre ici la même diversité dans les dispositions des fabricans. Les uns ne détournent guère les yeux du marché intérieur; quand ils n'ont pu vendre à des

Français, ils prennent avec dépit le chemin de la frontière. Comme ils n'ont au dehors que des cliens de hasard, et qu'ils n'adoptent ni leurs modes ni leur métrage favori, la vente leur est contraire, ou bien ils attendent paisiblement que l'étranger, plein d'admiration pour les spécialités françaises, leur apporte à domicile des commandes et la fortune. Tel est à peu près le sort de nos plus belles draperies, celles d'Elbeuf par exemple. Les autres ont renouvelé leur outillage et leurs procédés, remué de fond en comble la fabrication, tenté les genres les plus différens et les marchés les plus lointains : ainsi Roubaix passe sans effort des tissus mélangés à la laine pure, comprend qu'il fait froid en Russie et qu'il ne fait pas toujours chaud en Chine, noue des relations avec le nord de l'Europe, les pays slaves, l'extrême Orient, et se demande jusqu'à quel point l'Océanie se montrerait rebelle au mérinos. Quel est le résultat de cette activité? L'exportation de nos tissus de laine s'élève en quatorze ans (1859-1873) de 180 millions de francs à 325; celle des tissus au coton varie entre 67 millions et 77.

Nous avons en France notre pays de la soie. Cette région s'étend tout autour de Lyon, au nord jusqu'aux limites de Saône-et-Loire, à l'ouest jusqu'à la Corrèze, au sud et à l'est jusqu'à la frontière. Lyon est le pivot de toute la fabrication, bien que le département du Rhône ne soit pas le plus riche en filatures (1). Voilà une industrie bien française, mais aussi elle semble circonscrire le génie de notre race; la soie sera toujours l'accompagnement ou le semblant du luxe; en expédier dans l'extrême Orient serait envoyer de l'eau à la rivière; en offrir aux peuples qui se contentent d'une ceinture de feuilles serait méconnaître la nécessité des transitions. Montrons-nous satisfaits de défrayer l'Europe et les États-Unis; faisons quelques tentatives partout où de l'argent oisif se joint à des goûts européens, et considérons la soie comme une des ressources les plus larges et les plus productives du commerce de luxe, car l'exportation de la soie nous rapporte un demi-milliard. A mesure que nous avançons, le caractère, non pas unique, mais saillant de notre industrie se dessine plus nettement. Négligeons dans ces grandes lignes le chiffre relativement faible de notre exportation métallurgique, bien qu'elle soit une ressource croissante pour les départemens du centre, et qu'elle tire une grande valeur de nos aptitudes mécaniques. Allons droit à Paris, qui, même en fait d'industrie et de commerce, est toujours plus français que la France. Tout le monde a remarqué, dans les quartiers marchands, ces longues files de solliciteurs qui, généralement munis d'une boîte car-

(1) Voyez les représentations graphiques des industries dans un volume publié par le ministère du commerce sous ce titre : *Statistique sommaire des industries principales en 1873;* pour la soie, cartes nos 13, 14 et 15.

rée, stationnent le matin devant certaines portes. Ce sont les petits fabricans en quête de commandes pour l'exportation; ils vont offrir leur marchandise à un commissionnaire, fort gros personnage, qui les attend tranquillement chez lui. Celui-ci court les risques, expédie à l'étranger, dispose des ordres. Il se rapproche du *general-merchant*, qui mène les grandes affaires de l'autre côté de la Manche, et il paraît à l'étroit dans son rôle de commissionnaire, car le code, ne prévoyant pas qu'un jour les rôles seraient renversés, fait peser sur lui de lourdes responsabilités à l'égard de ces petits industriels qu'il connaît à peine de vue. Il a bien d'autres fournisseurs : Anglais, Suisses, Belges, Allemands, lui envoient des échantillons de tous les produits analogues à ceux qu'il exporte, et Paris devient ainsi l'intermédiaire recherché, le patron de l'exportation étrangère pour tous les articles de goût. Qui pourrait embrasser l'ensemble de ce commerce ne verrait d'abord qu'un amas incohérent des objets les plus divers, depuis le bronze d'art jusqu'aux jouets d'enfans, des meubles de cuisine avec des fleurs artificielles; ici un carrosse, là une pièce de toile toute simple, puis un mélange prodigieux de grave et de grotesque, un instrument de précision auprès des babioles les plus extravagantes. On a trouvé une catégorie commode où loger tous les objets dont la destination paraissait problématique : c'est l'article-Paris. Pour le reste, on s'imagine facilement qu'on a sous les yeux des produits de la France entière, et l'on a raison; seulement Paris appelle à lui, dans chaque branche d'industrie, les fabrications les plus fines, les superfluités, les accessoires du luxe, de la science et des arts, en un mot tout l'appareil d'une civilisation avancée, et, comme s'il avait une vertu spéciale pour mûrir ces fruits-là, les caisses qui partent à l'étranger frappées de son estampille ont doublé de valeur.

II.

Voilà un aperçu rapide de nos ressources; peut-on les caractériser? L'opinion la plus répandue, c'est que la France n'est réellement supérieure qu'en fait d'art, de science et de goût. L'Anglais, dit-on, fabrique pour l'homme qui entre dans la civilisation, le Français pour celui qui commence à la comprendre. Donc nous n'aurons jamais assez de souplesse pour nous plier aux mœurs des vieux peuples de l'Orient, ni assez de clairvoyance pour discerner les appétits des sociétés primitives. On en conclut que notre marché est nécessairement restreint.

Cependant, si notre influence croît en raison directe de la civilisation européenne, comme celle-ci gagne tous les jours du terrain, notre horizon s'étend aussi de jour en jour. D'autre part, nos apti-

tudes industrielles sont-elles aussi bornées qu'on le dit? Faut-il croire que les qualités de notre race déterminent d'avance le cercle de notre activité, ou bien ce tour d'esprit n'est-il pas la conséquence moins respectable de notre régime économique, de nos institutions séculaires? Montesquieu disait déjà que le commerce de luxe est particulier aux états monarchiques : nous aurons donc aussi un commerce républicain. Sans appeler la politique à notre aide, voyons les faits. Dans toutes les branches d'industrie, et surtout dans les laines, ceux qui ont tenté d'exporter les objets de grosse fabrication réussissent, quoique Français. La métallurgie elle-même, malgré le désavantage du sol, cherche et trouve des débouchés au dehors. Si la moyenne de nos profits se tire des articles de luxe, les moyennes ne sont pas des lois en industrie : on a tort de raisonner toujours comme s'il s'agissait de lois fatales, du rendement de la terre par exemple. Les faits industriels sont plus humains, plus libres; ils relèvent plus directement de l'initiative : ce que l'un a pu faire, l'autre le fera. Enfin les spécialités françaises dans lesquelles nous serions parqués par la nature se transforment avec le régime économique; à chaque instant, des fabrications fines s'effacent devant des objets de première nécessité; les petits procédés, d'où naissent les petits succès, s'éventent bien vite, et cependant notre mouvement d'affaires ne cesse de croître.

Une objection beaucoup plus grave est fondée sur les dispositions morales de nos négocians. Tout ce qui reste d'originalité provinciale se manifeste aujourd'hui dans la seule carrière active qui n'ait point été centralisée soit par les lois, soit par les mœurs, c'est-à-dire dans les affaires : entre Marseille et Bordeaux, Nantes et Le Havre, Elbeuf et Roubaix, l'esprit et les dispositions diffèrent. Une partie de ces divergences résultent de la révolution économique, que les uns et les autres ont embrassée ou repoussée avec plus ou moins d'ardeur. Même dans le camp du libre échange, quelle différence entre le Marseillais, qui compte avant tout sur sa propre énergie, et le propriétaire vinicole, qui accepte la liberté parce qu'elle ne peut entamer son monopole naturel ! La confiance de ceux-ci, la timidité de ceux-là, sont évidemment le résultat des habitudes prises. Ici la sécurité, plus loin le haut patronage industriel, accompagné souvent d'un grand rôle politique, ont absorbé ou refroidi l'ambition du négociant et détourné son esprit des entreprises à longue portée. Celui-ci a vécu de son usine, celui-là de son commerce, comme les grands seigneurs vivent de leur terre, et les négocians les mieux faits pour la liberté ont gravité naturellement autour des premiers, dont ils étaient les pourvoyeurs.

Voici un autre résultat de nos traditions économiques : la prudence exagérée et la défiance à l'égard du crédit. Sur ce point, les

mœurs américaines offrent avec les nôtres le contraste le plus saisissant : un Américain vit de crédit; dès qu'il a un mouton, il cherche à en dédoubler la valeur par un emprunt; il escompte même l'espérance d'un mouton, et trouve des capitalistes confians qui lui prêtent sur sa bonne mine. Ainsi tous les biens qu'il acquiert comptent double, tous ceux qu'il espère devancent la réalité, à la condition de ne point suspendre un seul instant le mouvement producteur : s'il s'arrête, les espérances s'évanouissent en fumée, les valeurs empruntées s'avilissent, comme l'or se change en feuilles mortes dans la main du rêveur qui s'éveille. Voilà un peuple tout entier tourné vers l'avenir; il pousse à l'extrême l'ardeur et la confiance, mais du moins il comprend qu'un capital, une marchandise, une idée, ne doivent jamais rester oisifs un seul instant, tant qu'il y a des banquiers dans le monde. Chez nous au contraire, que de temps et de capital perdu! Que de minces opérations prolongées de mois en mois et qui aboutissent à un dénoûment vulgaire sans avoir profité de la vitesse acquise! Les Anglais, avec un système de crédit mieux équilibré que celui des Américains, sont cependant beaucoup plus hardis que nous : chez eux, toute opération de commerce extérieur a une double face; le *general-merchant* achète pour importer avant même d'avoir écoulé son stock d'exportation. C'est qu'il trouve des banques toujours disposées à lui faire des avances sur la marchandise consignée. Il dispose ainsi de son crédit pour s'engager dans une spéculation tout à fait différente; les deux phases de l'entreprise se liquident au retour par un double profit sans déplacement et sans perte de temps. Chez nous, rien de semblable. Le commissionnaire lui-même, malgré ses vastes relations, ne peut, à l'exemple des marchands anglais, ajourner le bénéfice de l'opération en l'agrandissant. Il est prudent et ne s'aventure pas volontiers au-delà de ses ordres; il ne rencontre à l'étranger qu'un petit nombre de banques françaises fondées par le Comptoir d'escompte; enfin sa clientèle est récente, il craint de la perdre et dispose en faveur de ses commettans du crédit qu'il pourrait employer dans une opération de retour, en leur accordant des délais pour payer. Qu'en résulte-t-il? Presque toujours le remboursement des exportations se fait en France par traites ou lettres de change, dont la plupart sont tirées sur la place de Londres! Le crédit est donc tout à l'avantage des Anglais, puisqu'il faut user de leur intermédiaire pour se faire payer. Quand les Français se feront-ils directement rembourser en marchandises d'importation puisées dans le pays même où ils exportent? Déjà Marseille, Bordeaux, Le Havre, Saint-Étienne, Paris, appliquent timidement cette méthode, et cumulent quelquefois la qualité d'acheteur avec celle de vendeur, non sans scrupule.

Nous avons de la peine à jouer grand jeu; chacun se cantonne dans sa petite province et préfère exercer séparément soit l'importation, soit l'exportation. Or en saine économie les deux faits sont inséparables; ils réagissent perpétuellement l'un sur l'autre, et les chiffres prouvent que dans un pays bien portant ils tendent toujours à se compenser, de même que la respiration d'un être vivant exige deux mouvemens alternatifs. Si on néglige de les pratiquer simultanément, il faut attendre, après avoir exporté, qu'une nation voisine importe pour notre compte, et cet intermédiaire veut être payé; ce n'est pas pour la gloire que les Anglais se font nos rouliers et nos entrepositaires. On pourrait déterminer exactement la perte nationale qui résulte de ce détour; ce que nous abandonnons à l'intermédiaire, c'est le prix de la vitesse, les spéculations que l'on peut faire sur la connaissance du marché, la hausse ou la baisse qu'il faut saisir au passage. Nous ressemblons à un capitaliste qui vend au cours le plus bas et qui abandonne la différence à son agent de change.

Quant au dommage moral, il est incalculable : la spéculation directe avec les pays lointains est un aiguillon d'activité. Nous restons à moitié chemin, semant partout des relations à peine ébauchées, mais nous ne fondons rien nulle part. De plus, n'ayant pas besoin de connaître l'état du marché, nous répugnons à nous expatrier; qu'importe le gain que nous réalisons chez nous, si nous négligeons tout le bénéfice de la lutte, l'expérience qu'on acquiert sur les grands chemins, les dangers bravés, la science acquise, en un mot tous ces accessoires du grand commerce, plus importans que le commerce même? Tirer un meilleur parti de nos ressources actuelles, pratiquer largement les entreprises lointaines, et ne rien laisser perdre des germes qu'elles ont semé, nous préparer au loin des correspondans qui connaissent parfaitement le double mécanisme des opérations, voilà ce qui doit, d'un commerce prospère, mais un peu passif, faire une propagande active et nationale.

III.

Une fois d'accord sur le but, les chambres de commerce interrogées vont nous suggérer les moyens de l'atteindre. D'abord le ton de leurs réponses est très frappant : on n'y trouve aucune trace d'abattement, mais elles révèlent un certain esprit d'initiative qui repousse la tutelle gouvernementale. Les retours vers le passé sont très rares, les réformes sont en général vaillamment acceptées, l'ancienne routine combattue, et l'intervention de l'état réclamée seulement dans les cas indispensables. A l'état, on ne demande pas

de vaste plan qui change d'un seul coup la face de notre commerce, point de grand homme, mais aussi pas de brouillons ni de financiers maladroits : que le gouvernement s'abstienne, s'il veut, mais qu'il ne gêne point, et, s'il a le goût d'intervenir, qu'il exécute simplement ce qu'il a promis.

La première condition pour marcher, c'est de n'avoir pas d'entraves aux pieds. Aussi l'héritage de la guerre pèse lourdement sur notre commerce, ce sont des charges inévitables; mais les négocians reprochent à nos ministres de les avoir aggravées par une répartition défectueuse. La plupart des chambres de commerce considèrent comme funeste le procédé qui consiste à reprendre en détail toutes les matières utilisées par le commerce et l'industrie. Elles ne prétendent pas s'affranchir des devoirs qui incombent à tous les citoyens; mais elles préfèrent un impôt sur le revenu, sur les profits. Voici leur raisonnement : il y a deux espèces de matière imposable, la richesse en formation et la richesse définitivement acquise. Par exemple, un produit qui est encore dans l'usine et qui n'a pas reçu la dernière forme, c'est de la richesse en formation; au contraire le bénéfice net encaissé par l'industriel, de même que le revenu du propriétaire et du rentier, c'est de la richesse acquise; selon l'expression consacrée, elle entre en jouissance. Quand on frappe le produit encore imparfait, d'abord on risque d'appauvrir le pays, parce que l'impôt vient se mettre en travers de la production; ensuite on frappe aveuglément, sans savoir quel est le véritable contribuable : est-ce le consommateur, comme le soutiennent les économistes? Mais, s'il restreint ses besoins, tout le fardeau retombe sur l'industriel. Celui-ci est-il toujours atteint? Mais, quand la consommation ne peut être éludée, il tire un prétexte de l'impôt pour augmenter ses bénéfices. Ainsi, quand on multiplie outre mesure les impôts indirects, inégalité, incertitude, ralentissement des affaires : triste charge qui augmente, non pas en proportion du produit net, mais en proportion des efforts et de l'activité dépensés. Pourquoi les fabricans seraient-ils en quelque sorte les trésoriers du public, chargés de faire l'avance des contributions qui seront plus tard réparties sur un nombre infini d'acheteurs? Est-il conforme à la justice de leur enlever momentanément un capital productif, et surtout de laisser dans le vague ce qu'ils auront à supporter pour eux-mêmes par suite des chances de la vente? Aucun de ces inconvéniens n'est à craindre quand l'impôt porte directement sur la richesse acquise : là, l'effort est fait, le travail consommé, l'opération close; on ne saurait se tromper sur la personne du contribuable, car la richesse imposable est désormais classée dans les compartimens de la propriété privée. Quand les industriels sauront qu'au bout de l'année l'état doit prélever tant sur leurs bénéfices, sûrs désormais

de leur part contributive, ils n'en travailleront qu'avec plus d'ardeur pour accroître la portion libre d'impôts. En fait d'exportation, malgré les combinaisons les plus ingénieuses, tant de taxes, petites ou grandes, qui atteignent le produit depuis l'entrée de l'usine jusqu'à la sortie du territoire ne sauraient être intégralement remboursées. — Tout le monde avouera que les impôts adoptés par l'assemblée nationale sentent l'expédient; il ne s'est pas trouvé de regard assez ferme pour en saisir l'ensemble et en suivre les conséquences. Les financiers n'ont qu'une seule préoccupation : éviter les plaintes des contribuables, les frapper presqu'à leur insu, — en bon français plumer la poule sans la faire crier. Ils ont traité leurs compatriotes comme des enfans : pour ne point irriter tout le monde à la fois, on a saigné chacun séparément et successivement, en tâchant de faire croire aux autres qu'il leur en coûterait moins; puis on a émis une théorie déplorable, à savoir que l'étranger doit payer une part de nos désastres; on a oublié que cet étranger est un consommateur qui se dérobe à volonté. En un mot, l'œuvre de l'assemblée nationale, aux yeux du commerce, a le grave défaut d'atteindre sous toutes les formes les instrumens de notre prospérité future en vue d'obtenir un soulagement passager.

Que dire par exemple de l'impôt sur la petite vitesse? il a été signalé dès sa naissance comme une des plus grandes aberrations financières, et n'a eu pour lui que l'entêtement de l'inventeur. Quel étrange procédé, pour favoriser la renaissance industrielle et commerciale, que de frapper l'instrument nécessaire du commerce, les transports! Pas d'illusion possible, ce sont bien les grosses marchandises que l'on veut atteindre, c'est la petite vitesse que l'on rend onéreuse : or qui ne sait que le principal, le seul avantage de la petite vitesse, c'est le bon marché? Le commerce se heurte partout à la fiscalité : le morceau de carton qui sert aux emballages paie séparément, et ce mince accessoire va devenir un poids très lourd. On met un impôt sur les effets de commerce, et l'on ne prévoit pas que la plupart des lettres de change seront tirées sur la place de Londres, avec perte pour le crédit français. Le fisc n'est jamais si gênant que lorsqu'il s'érige en bienfaiteur et prétend savoir mieux que les négocians ce qui leur convient. C'est ainsi que l'état impose sa garantie et son poinçon aux objets d'or et d'argent qui doivent être vendus à l'étranger : en vain le commerce se fatigue à répéter qu'il connaît bien sa clientèle, qu'une fois sorti de France il ne subit d'autre loi que celle de la concurrence. « Si mes cliens veulent du clinquant, laissez-moi leur en donner. » Vaine prétention : faire du clinquant, ce serait déshonorer la fabrication française, et il faut passer par le poinçon, coûte que coûte! Quand il s'agit des fromens étrangers, convertis en fa-

rine pour l'exportation, l'administration tutélaire limite à un seul bureau de douane la faculté de compensation des entrées et des sorties. En un mot, si le régime protecteur est mort, certaines théories condamnées revivent çà et là sous le couvert du fisc. Celui-ci croit encore avoir un droit antérieur et supérieur qui lui permet de traiter comme pays conquis la *matière imposable*.

La question des transports est bien grave pour un commerce dont la moindre opération dépasse toujours la frontière. Les chambres de commerce envisagent la carte des chemins de fer sous un aspect très particulier; elles ne s'occupent pas de savoir si les grandes compagnies ont tort ou raison contre les petites; elles ne s'inquiètent ni de l'ancien, ni du nouveau réseau, ni du déversoir, ni de la garantie; ce qu'elles veulent, ce sont des tarifs uniformes et commodes. Cette belle régularité, qui est l'honneur des chemins de fer français et qui a trouvé ici même des défenseurs bien informés, cette régularité s'évanouit quand on entre dans les complications du tarif : classement des marchandises, tarifs d'exportation, de transit, tarifs spéciaux, c'est un dédale où le plus habile négociant se perd quelquefois. La plupart de ces inégalités sont présentées comme des faveurs, et réellement elles sont un progrès relatif, car les tarifs inscrits au cahier des charges des compagnies seraient aujourd'hui absolument inapplicables; mais un maximum fixé par l'état lorsqu'il était impossible de prévoir le rôle que les chemins de fer devaient jouer dans notre économie commerciale peut-il justifier l'existence d'un système compliqué et bizarre? Les prétendues exceptions au tarif général sont devenues la règle; néanmoins elles sont abandonnées à l'arbitraire des compagnies. Celles-ci font avec le commerce un singulier marché : « Je vous accorde, disent-elles, un tarif spécial; seulement je réglerai la vitesse comme il me plaira. C'est à prendre ou à laisser; autrement le tarif général est là... » Un tarif abaissé n'est, dit-on, jamais relevé; mais compte-t-on pour rien la menace toujours suspendue sur le négociant, le temps perdu à force de délais, et surtout l'inégalité des concessions sur deux ou trois réseaux qu'une marchandise emprunte pour gagner la frontière? Les tarifs des compagnies du Nord et d'Orléans sont plus favorables que ceux des autres lignes. Sur la ligne du Midi, l'exportation paie plus cher que le transit. On ne sait pourquoi certaines marchandises ne peuvent obtenir de tarif spécial : par exemple, les glaces de Montluçon, le charbon d'anthracite de Chambéry. Si l'on dressait une carte des tarifs, comme on a fait pour le réseau, on verrait partout des lacunes, des interruptions, deux ou trois changemens sur un trajet très court. Il suffit de la résistance isolée d'un directeur pour faire manquer l'occasion ou le profit de la plus belle affaire. Les vitesses ou, pour parler plus

exactement, les lenteurs ne sont pas moins inégales. Il faut à une marchandise 16 jours pour aller de Reims à Marseille, 19 jours de Dijon au Havre, 20 jours de Dijon à Bordeaux, 18 ou 24 jours de Dijon à la frontière belge, tandis qu'il faut seulement 9 jours pour aller de Rouen à Marseille, et 9 jours aussi de Rouen à Saint-Nazaire. Sur beaucoup de points, les chambres affirment que les délais actuels ne sont pas inférieurs à ceux de l'ancien roulage. D'ailleurs les délais réglementaires dépassent de beaucoup la vitesse réelle; la marchandise séjourne en gare, bien inutilement pour les compagnies, fort mal à propos pour les négocians. Plusieurs chambres demandent la suppression complète de la petite vitesse pour les marchandises de valeur, ou l'établissement d'une vitesse moyenne comme en Angleterre, et s'efforcent de démontrer que la célérité des expéditions égale en importance le bon marché des transports. Quel que soit le régime des chemins de fer, ces griefs se recommanderont de plus en plus à l'attention publique : si les grandes compagnies sont libres, qu'elles organisent une entente, comme elles savent très bien le faire quand leurs intérêts sont en jeu, — si la concurrence l'emporte, qu'on lui laisse le soin de ramener le tarif au taux le plus bas possible; mais, si l'état exerce un contrôle, que cette intervention soit efficace, et que le gouvernement impose aux compagnies le programme suivant : développement des tarifs d'exportation, uniformité de ces tarifs entre eux, égalité avec les tarifs de transit, révision de tous les tarifs spéciaux en vue d'établir une législation homogène, et réforme des délais de petite vitesse.

Dans les contrées lointaines où nous devons pousser notre propagande commerciale, en quoi le gouvernement peut-il appuyer ces missionnaires d'un nouveau genre? Il a sous la main une armée de consuls répartis dans le monde entier et le plus souvent grassement payés. L'honneur du nom français les maintient encore dans des lieux d'où notre trafic est absent, et, faute de mieux, ils sont réduits à faire de la politique. Ne sont-ce point des escadrons tout préparés pour nous déblayer le terrain? n'est-ce point un avantage que d'avoir dans tous les déserts quelques hommes cultivés auxquels s'adresser d'abord? Cependant les rapports entre nos consuls et le commerce sont singulièrement froids. On dirait que les premiers craignent de se commettre avec les négocians; ceux-ci s'adressent de préférence aux consuls étrangers pour les informations; les chambres de commerce, comme corps constitués, n'ont aucun rapport avec nos agens. Rouen a demandé pendant six mois des renseignemens sur les tissus de coton consommés au Brésil, et n'a pu les obtenir. Châlon-sur-Saône, après une tentative du même genre, a reçu cette réponse : les consuls ne donnent pas de renseignemens. Lyon reçoit dans ses murs la plupart des ministres plénipo-

tentiaires qui partent pour le Japon; ces dignitaires mettent le plus louable empressement à s'informer de l'industrie séricole, ils promettent des montagnes de documens, puis, une fois partis, ils ne donnent plus signe de vie. A qui la faute? Au public d'abord, qui ne lit pas les travaux des consuls dans les *Annales du commerce extérieur*, peut-être aussi à la forme de cette publication savante et compassée qui, pour être mieux mûrie, manque souvent d'opportunité. Les recueils consulaires d'Angleterre et de Belgique offrent le modèle de publications plus courantes, plus personnelles, plus rapides. Chez nous, les qualités propres des consuls disparaissent dans la grande machine administrative, qui absorbe leurs travaux, les digère, les transforme, les fait passer par une série de laminoirs, et restitue enfin au public une poussière impalpable, dépourvue de saveur et d'originalité. Pourtant rien n'est plus franc, plus ouvert, plus abordable, plus dégagé des préjugés nationaux qu'un consul intelligent qui a quelques années de résidence. Que les consuls et les commerçans n'apportent pas les mêmes vues sur le sol étranger, c'est inévitable et c'est fort heureux; mais ils sont destinés à s'appuyer mutuellement, et il faut dissiper tout malentendu soit en groupant les négocians autour des consuls, soit en simplifiant la filière administrative qui met ces derniers en rapport avec le commerce de la métropole.

L'essentiel est de changer l'esprit de cette petite armée répandue sur le monde. Généralement ceux qui en parlent ne la connaissent guère. L'état-major se compose de consuls proprement dits ou consuls de carrière, formés avec soin par la métropole, tenus prudemment à l'écart de toute opération lucrative : s'ils mettaient la main à la pâte, leur fonction, leur dignité, leur influence, passeraient au compte des profits et pertes. Au lieu de protéger, ils combattraient pour leur compte. Les pays voisins ont trouvé la règle si bonne qu'ils l'ont adoptée. Nous avons seulement cent vingt postes de consuls dans le monde entier. Ceux-ci désignent et dirigent une légion d'agens consulaires d'importance et d'origine diverses. Non-seulement les fonctions subalternes ne sont pas interdites aux négocians, mais on choisit de préférence comme agens, dans les petites places, des négocians du pays. Ces consuls au petit pied, tout fiers de leurs maigres attributions, usurpent volontiers un titre qui n'appartient qu'à leurs chefs. De là plus d'un reproche injustement adressé au corps tout entier, et réellement mérité par un agent inférieur. Le véritable inconvénient du système gît dans le mode de recrutement de l'état-major. Il se forme d'abord à Paris, au ministère des affaires étrangères, ce qui n'est pas la meilleure manière de connaître les débouchés commerciaux. Ce département fournit à lui seul le cadre des élèves consuls, précieuse pépinière qu'on transplante du quai

d'Orsay à l'étranger; elle compte quinze têtes seulement. C'est peu pour défrayer cent vingt postes de consuls, sans compter les vice-consulats les plus importans, et cependant c'est encore trop, parce que le système, en raison même de son insuffisance, comporte beaucoup de passe-droits et d'exceptions. Si l'entrée de la carrière était plus large, le cours en serait moins disputé par des agens improvisés. Il suffirait pour cela de demander aux aspirans des preuves d'aptitude, plutôt que de beaux états de service comme surnuméraires. Il faudrait qu'une éducation diplomatique ne leur inspirât pas le plus profond dédain pour le poivre et la cannelle. Déjà le temps du surnumérariat est abrégé; les épreuves qui le précèdent deviennent plus sérieuses; les chancelleries et les vice-consulats, c'est-à-dire la pratique et l'expérience, fournissent leur contingent. L'opinion aidant, on peut espérer que les défenseurs naturels de nos intérêts lointains regarderont comme le plus beau privilége de leur charge de nous préparer des conquêtes pacifiques.

Ce ne sont pas seulement des conseils que le commerce français trouve à l'étranger : le pavillon français flotte encore sur bien des terres éloignées, sans parler de l'Algérie. On a beau nous refuser l'esprit colonisateur : en fait de colonies agricoles, nous n'avons guère de supérieurs que les Anglais, d'égaux que les Hollandais. Seulement ces deux peuples ont choisi deux systèmes bien tranchés : les premiers ont des colonies libres, grandissantes, traitant d'égal à égal avec la métropole; les seconds se contentent d'une bonne ferme administrative, qu'ils exploitent sur le plus beau territoire de l'Océanie. La France hésite encore entre le passé et l'avenir. Elle a deux ou trois régimes différens pour ses possessions d'outre-mer. Les anciennes, Martinique, Guadeloupe, Réunion, languissent dans l'incertitude. On a voulu les rendre libres sans les détacher de la métropole, ce qui est contradictoire. Passe pour l'Algérie, qui, placée à nos portes, peut être gouvernée comme un prolongement du territoire; mais pour nos colonies lointaines, est-ce assez de leur donner une place dans nos assemblées? Y a-t-il équilibre, analogie, entre nos besoins et les leurs? Un sénatus-consulte de 1866, assez ambigu dans les termes, accordait à leurs conseils-généraux une certaine latitude en matière de douane et d'octroi : elles se sont élancées avec ardeur dans cette voie, elles ont cru pouvoir disposer de leur tarif, mettre Français et étrangers sur le même pied. Aussitôt grand émoi dans le commerce de la métropole; oubliant son libéralisme de fraîche date, il réclame l'exécution des anciens engagemens, c'est-à-dire cette réciprocité impérieuse qui impose à nos colonies des relations françaises. Le conseil supérieur du commerce a condamné la décision des conseils-généraux comme illégale. Les argumens ne manquent point pour démontrer à nos

colonies qu'elles ne sauraient se suffire à elles-mêmes. En atte
dant, on ne leur permet pas d'essayer; on les retient sous la tutel
énervante d'une majorité qui décide selon ses intérêts immédiat
La mesure pouvait être mauvaise : elle eût cependant porté l
fruits de l'expérience. Triste penchant de l'esprit national, qui r
sait point affronter les chances diverses de la liberté, et qui, po
conserver des cliens mécontens, perd des auxiliaires utiles!

Le commerce français juge plus sainement de l'avenir des col
nies nouvelles. Celles-ci n'ont point à se débattre contre des trad
tions fâcheuses; seulement la nécessité les maintient encore so
le gouvernement militaire. Une seule chambre, celle de Roue
propose d'appliquer à la Cochinchine ou à la Nouvelle-Calédon
des procédés d'un autre âge. « Quoi! dit-elle, pas le moindre pr
vilége, point de faveurs à nous, contribuables français, qui avon
fait tant de sacrifices pour ces établissemens? Pousserait-on la fol
jusqu'à penser qu'ils se gouverneront eux-mêmes? — Oui, répon
dent Paris, Bordeaux et les autres villes; ils se gouverneront u
jour, et jusque-là nous demandons que l'élément civil soit adm
dans l'administration, qu'on vende à prix très bas des terres au
émigrans de tous les pays, qu'on ne cherche pas à étendre le terr
toire occupé, mais qu'on l'organise, que les étrangers soient traite
sur le même pied que les nationaux, et la liberté commerciale ap
pliquée partout. » Les chambres rappellent enfin que l'art de l'in
génieur a fort à faire dans ces contrées plus qu'à demi barbares
et qu'après tout, dans un pays libre, le gouvernement ne peu
s'employer plus utilement qu'à construire des routes, organiser de
stations sanitaires, opérer des relevés topographiques, élever de
grues à vapeur, et faire des expériences intéressantes dans des jar
dins botaniques. Voilà la tâche paisible qu'on assigne à l'état : le
commerçans se chargent du reste.

IV.

Cela revient à dire qu'il faut avant tout des hommes hardis, pe
sévérans, instruits, capables de s'expatrier : rien ne sert d'aplan
la route, si personne ne marche, et d'autre part les plus gros ob
stacles ne résistent pas à la puissance de la volonté. Celle-ci est à
fois l'instrument et le prix du commerce extérieur. Singulière f
culté que l'énergie : nécessaire pour agir, développée par l'actio
elle se fortifie à mesure qu'on la dépense; un peuple est trop pa
de sa peine quand il a réussi à faire des hommes. La commissi
et les chambres consultées ont également cherché dans les mœur
l'éducation et les lois le principe de notre fortune commerciale.
règne dans les réponses des chambres de commerce une certai

fierté qui prouve quelle haute idée les négocians se font de leur profession, avec quelle ardeur sincère ils appellent à eux les recrues. L'expérience et la situation personnelle des hommes qui attaquent si vivement les préjugés nationaux et qui paraissent si contens de leur sort doivent faire impression sur la jeunesse. Il se forme dans les hautes régions du commerce une majorité ferme, réfléchie, sensée, qui a sa place marquée dans la politique, et qui en toute question exercera une influence légitime sur l'opinion publique. A plus forte raison commande-t-elle l'attention quand elle se prononce sur ses propres affaires.

Gardez-vous de croire, disent ces négocians, que l'émigration proprement dite soit l'auxiliaire indispensable d'un grand commerce (1). Sans doute, elle lui est utile : les ouvriers habiles, les artistes que la France envoie aux États-Unis répandent le goût des produits français. A Buenos-Ayres, les Basques ont attiré nos vins et nos tissus, et, pour le dire en passant, notre émigration n'est pas si insignifiante que l'on dit : le seul port de Bordeaux en 1873 recevait 1,724 émigrans français, sans compter les passagers des Messageries maritimes; la plupart allaient dans l'Amérique du Sud, 195 à la Nouvelle-Orléans, 294 à la Nouvelle-Calédonie. — Mais nous sommes un peuple sédentaire; soit, nous aimons notre pays. Eh! croyez-vous que les Anglais, les Allemands, les Suisses, n'aiment pas aussi le leur? Ils sortent pour acquérir, ils rentrent pour jouir de leur acquis. De 1861 à 1871, il est rentré dans la Grande-Bretagne 252,000 Anglais. Distinguons une fois pour toutes ce que l'on confond à tort : l'émigration définitive des travailleurs, bonne pour coloniser, et l'émigration temporaire des jeunes négocians sortis de la classe bourgeoise (2). Celle-ci, pour le moment, faute de mieux, nous suffit. N'allez pas vous écrier que les Anglais vous chassent de partout, qu'il est impossible de lutter avec la race saxonne. Les Anglais ne chassent personne, et la théorie des races n'a rien à faire ici. Voici des Allemands, des Suisses, des Italiens, aussi habiles qu'eux, plus habiles même, parce qu'ils sont plus savans. Vous n'avez, dites-vous, ni relations, ni crédit, ni correspondans, ni cette atmosphère commerciale que le jeune Anglais respire dès le berceau? Ignorez-vous donc que le télégraphe a changé la face du monde, qu'il vous donnera en deux heures plus de crédit et de renseignemens que le meilleur correspondant? Croyez-vous qu'on puisse se contenter, par le temps qui court, de ce frottement des affaires que vous enviez à vos voisins? que cela dispense de connaissances

(1) Les faits relatifs à l'émigration sont empruntés au très remarquable rapport de la chambre de Bordeaux. Sur l'éducation commerciale, M. Jacques Siegfried, dont la compétence est bien connue, a remis une note à la commission.

(2) Rapport de M. J. Siegfried, p. 3.

étendues, d'aptitudes variées? La science et le caractère ne mettent-ils pas tout le monde sur le même pied? Souplesse d'esprit, promptitude de décision, étude approfondie de presque tous les pays, voilà qui vaut tout un héritage de relations et qui abrége la routine de l'apprentissage.

Ceux qui pensent ainsi n'ont pas manqué d'emprunter aux Allemands leur moyen de succès; ils ont fondé des écoles de commerce. Nous n'avons pas à étudier ces belles institutions, auxquelles on a consacré tantôt de gros livres, tantôt des pages vigoureuses. Indiquons seulement l'esprit qui domine parmi les chambres de commerce en matière d'éducation : quelques-unes se défient encore de l'enseignement théorique; mais « le temps n'est plus, dit Bordeaux, où les jeunes gens pouvaient passer de dix à douze ans dans un comptoir pour apprendre, en tâtonnant, une partie de ce qu'ils acquièrent en deux ans dans les écoles de commerce. » D'ailleurs peu ou point d'intervention de l'état; les écoles se fondent toutes seules, avec l'argent des particuliers, chose inouie et qui s'est vue pourtant à Lyon, Marseille, Le Havre, Rouen et Bordeaux; pas de programme officiel et fixe, la plus grande liberté sur le règlement intérieur; des bourses de voyage distribuées à titre de récompenses, quelquefois même les frais de premier établissement offerts par la chambre de commerce aux sujets les plus distingués. A l'état, on demande sa sanction pour l'octroi du diplôme que les écoles délivrent, et la présence aux examens d'un personnage plus ou moins officiel; il faut bien faire quelque chose pour ces pauvres pères de famille qui aiment tant l'administration. On achèvera de les séduire, si le gouvernement veut bien ouvrir aux élèves des écoles de commerce les consulats, les ports, les douanes, etc. Rassurez-vous, honnêtes gens, vos fils ainsi préparés, s'ils font de piètres négocians, pourront encore conserver la noble ambition d'être douaniers ou gendarmes. Ce qui est plus important, le diplôme, selon le vœu des chambres de commerce, donnerait des droits au volontariat d'un an, et les élèves des écoles profiteraient du sursis d'appel dont il est question dans l'article 57 de la loi militaire du 27 juillet 1872... On demande à l'état quelque chose de plus difficile : c'est d'inviter l'université à tenir la balance égale entre l'éducation classique et l'enseignement spécial fondé par M. Duruy. Certainement, si les proviseurs songeaient moins aux concours généraux, s'ils ne dénigraient pas, même à leur insu, cet enseignement pratique placé sous leur égide, si le discours latin ne passait pas pour la nourriture des forts et la géographie pour le pis-aller des incapables, nos affaires n'en iraient pas plus mal.

A force de remonter la chaîne des causes qui exercent leur influence sur le commerce extérieur, les chambres de commerce ont

poussé jusqu'aux mœurs. Elles ont traité de l'éducation en général, de notre préférence pour certaines carrières, du fonctionnarisme, que dis-je? de la liberté de tester. M. Le Play a trouvé en elles des auxiliaires inattendus; les unes ont présenté la liberté testamentaire, avec application du droit d'aînesse, comme une des principales causes qui contraignent les Anglais à chercher fortune hors de leur pays, et elles ont raison; les autres y voient le mobile de l'émigration allemande, ou même l'origine de nos grands établissemens d'avant 1789, en quoi elles se trompent, car la faculté de tester est très limitée en Allemagne, et chez nous, avant la révolution, les restrictions, sauf pour les biens nobles, étaient plus sévères qu'à présent. Assurément, dès que les négocians sortent de leur domaine, leurs informations sont moins sûres, leurs attaques plus passionnées; mais comme ces critiques de notre caractère contiennent une bonne part de vérité, et qu'elles sont dans toutes les bouches, il est nécessaire de les examiner posément, afin de vider une fois pour toutes cette vieille querelle.

D'abord les reproches s'adressent, non pas à toute la nation, mais à une classe de la nation, à la bourgeoisie aisée. S'expatrier, braver les dangers et affronter les climats, tout cela n'est pas incompatible avec la hardiesse et le courage de la race française; mais la bourgeoisie, très soucieuse des intérêts matériels, a une façon particulière de les traiter qui tient à son éducation et à son histoire. Comment élève-t-on les jeunes gens qui, par situation, seraient aptes au grand commerce? On leur donne les idées les plus vastes et les plus générales qu'il soit possible; dans cette université où l'on vient pour ainsi dire chercher le droit de bourgeoisie, la forme de l'enseignement est démocratique, le fond est aussi aristocratique qu'avant la révolution. Ce sont les habitudes d'esprit, les goûts littéraires de l'ancienne aristocratie, avec l'esprit de logique des anciens légistes. Voilà l'idéal : exprimer de beaux sentimens dans un beau langage, ou bien raisonner *a priori*. Il ne s'agit pas de savoir si le système est bon ou mauvais; mais encore est-il que la bourgeoisie française, qui, en politique, a fait table rase du passé, vit par l'esprit dans le passé, avec le désir insatiable de s'égaler au type qu'elle a conçu. Il en résulte que les hommes de valeur, chez nous, sont très supérieurs à leur condition, et que les hommes médiocres s'y croient supérieurs. Chacun, ramené violemment vers les préoccupations de la vie, garde toujours un coin de soi-même plein de regrets, d'amertume et d'espérances trompées. Quels sont les caractères que nos romanciers, nos écrivains tracent de préférence? Des âmes où le développement intérieur est poussé à ses dernières limites; tantôt elles se renferment dans une fierté solitaire et le mépris du monde, tantôt elles sont en révolte ouverte contre la

société. Rien de pareil chez les Anglo-Saxons. Le grand nombre reçoit une éducation où les mobiles d'énergie sont avant tout développés. Une morale simple, beaucoup de faits, quelques croyances solides, voilà le bagage scolaire que les jeunes Anglais reçoivent à l'entrée de la vie. Ils ne sentent pas de disproportion insurmontable entre ce qu'ils font et ce qu'ils rêvent; ils appartiennent tout entiers au présent. S'ils ont de l'ambition aristocratique, elle peut être satisfaite par l'acquisition de la richesse; on recherche la vie large, l'influence, le côté solide de l'aristocratie.

Nous venons de voir quel est notre idéal : descendons de cette hauteur vers les faits. Combien de nous retombent pesamment sur eux-mêmes! L'oisiveté est encore chez nous une tradition aristocratique qui s'affaiblit de jour en jour. Ce sont les souvenirs de la noblesse qui fournissent des modèles au fils de famille oisif et élégant. Parmi les peuples vraiment laborieux, nous sommes encore celui où il est le mieux porté de ne rien faire. Bien des hommes intelligens sont ainsi détournés des grandes entreprises par la facilité de la jouissance, et de vastes capitaux restent inactifs entre leurs mains. Le type, il est vrai, a dégénéré; ce n'est plus l'homme à grands sentimens de 1830, le mystérieux séducteur, l'épouvantail des ménages bourgeois; c'est un avorton qui périra par le ridicule.. De plus en plus, la nécessité du travail se fait sentir pour tous.

Un idéal de meilleur aloi pousse la bourgeoisie vers les occupations qu'elle estime les plus nobles. Ce n'est pas le désir de sortir de sa condition qui est particulier aux Français, ce sont les moyens qu'ils emploient. La distinction des professions dites *libérales*, l'une des plus attaquées et des moins comprises, est une idée toute française et très historique; elle remonte au temps où le tiers-état ne disposait que de deux ou trois carrières pour acquérir l'influence et la considération. De même Tocqueville a démontré que le goût pour les fonctions publiques n'était pas né d'hier, et qu'il est un héritage de l'ancien régime. Il est en accord avec notre éducation, parce qu'il comporte une assez grande somme d'idées générales et flatte notre esprit spéculatif. Rien ne plaît mieux à un Français de race que de s'oublier dans la contemplation de quelque chose de plus grand que soi, en méprisant les soucis vulgaires de la vie. Cependant ces carrières, si recherchées de la bourgeoisie intelligente, sont encombrées; elles n'accordent que tard les bienfaits qu'elles promettent; elles deviennent souvent un prétexte, quelquefois même une cause d'oisiveté. Les ambitions très hautes, quand elles se multiplient, supposent beaucoup d'avortemens. C'est ainsi que les fonctions publiques, qui forment tant d'hommes distingués, servent aussi de manteau à l'inertie, et que beaucoup s'endorment à l'ombre du grand arbre.

Quant à ceux qui prennent le parti de gagner leur vie par le commerce ou qui sont assez sages pour y diriger leurs enfans, un trait les distingue de leurs compétiteurs étrangers et prouve qu'au fond ils partagent les idées de leur classe. Ce trait, c'est l'esprit d'économie opposé à l'esprit d'aventure et de spéculation. Cette économie, nous en sommes fiers, non sans raison; mais elle ne témoigne pas seulement en faveur de notre sagesse et de notre prévoyance, comme on ne cesse de le répéter : poussée à ce point, elle n'exprime plus le besoin d'améliorer sa condition, elle trahit l'espoir de s'en affranchir. Le Français s'occupe activement des intérêts matériels, mais il vise plus loin. A quoi? Souvent il ne le sait pas lui-même; il rêve toujours un moment où sa fortune sera le point de départ d'une autre carrière, peut-être l'occasion de loisirs intelligens, et quand enfin il s'aperçoit que le pli est pris, que son travail absorbe toutes ses facultés, c'est pour ses enfans qu'il rêve un avenir. Cette disposition ne cède qu'aux avantages d'une situation flatteuse et prépondérante, comme on en voit dans la haute industrie. Or il est clair qu'une ambition de pareille étoffe ne dépasse guère les bornes de la mère-patrie; elle brigue le suffrage d'une société, intelligente sans doute, mais un peu restreinte; elle a des idées de salon plutôt que des opinions de place publique. Pour s'en convaincre, il suffit de voir l'étonnement d'un Français quand il entre en contact avec des étrangers : non qu'il se croie supérieur à eux, mais il est accoutumé à considérer certains préjugés nationaux comme des vérités indiscutables.

Le grand commerce demande un autre genre d'ambition. Il suppose qu'on aime l'activité commerciale pour elle-même. Il prend toute la journée d'un homme et ne lui permet pas de considérer son métier comme l'accessoire de sa vie. Il exige encore que les capitaux n'aillent pas dormir dans des placemens sûrs, mais retournent sans cesse à l'action. Un Anglais ou un Américain désire aussi faire sa fortune, mais il emploie d'autres moyens : son argent travaille toujours; un désastre ne tire pas à conséquence et se répare aisément. Le Français édifie pièce à pièce les fondemens laborieux de son bien-être; il établit dessus tout un échafaudage d'espérances. Pour de louables motifs, son cœur est avec son trésor, mais il n'est pas à la bataille. Aussi ce qu'il craint le plus, c'est un revers. On voit que ce penchant à l'économie n'est pas précisément un don de la sagesse, pas plus qu'il n'est le signe d'une apathie invincible : il montre simplement que nos ambitions sont ailleurs.

Les conséquences, on peut les déduire à l'égard des enfans : assurer leur sort, expression bien française, c'est, pour les parens les plus intelligens, leur préparer la liberté d'esprit grâce à laquelle ils pourront satisfaire les ambitions du père. Que de déceptions, hélas!

pour ces tendresses de pères qui veulent continuer chez autrui une destinée incomplète! Le premier soin des parens est de limiter le nombre de leur progéniture. D'autre part, dans un pays où l'on est plus curieux de conserver que d'acquérir, et où les enfans aiment mieux la médiocrité toute faite que la richesse à faire, ceux-ci s'attribuent une espèce de droit inaliénable sur les fruits du travail de leur père; les exhéréder, ce serait leur refuser l'élément nécessaire de leur élévation, qui devient souvent le jouet de leur caprice. La loi, d'accord avec les mœurs, a réservé leur part. Les peuples commerçans au contraire pensent moins à faire des lettrés que des hommes, moins à leur transmettre la richesse que les moyens de l'acquérir. Ajoutons qu'en France, Dieu merci, un homme n'est pas absolument mesuré à l'aune de ses écus, que la médiocrité y est supportable, et que l'estime qu'on obtient dans d'autres carrières refroidit la passion commerçante.

Nous voilà tels que l'histoire et non la nature nous a faits. Il serait absurde de nier que les idées de la bourgeoisie n'aient un côté noble et élevé. Rarement on voit répandus de la sorte le goût des plaisirs de l'intelligence, le besoin d'embellir sa vie par les arts ou la science. Rien ne mérite plus de respect que ces carrières libérales où le talent est presque toujours une condition de l'activité. L'erreur consiste à croire qu'elles fournissent les seuls grands emplois intellectuels. Ne nous y trompons pas : elles ont, comme tout autre métier, pour but immédiat le gain. « Dans un pays démocratique, dit Tocqueville, toutes les professions ont un air de famille. » L'honneur véritable qu'on en tire consiste dans l'étendue et le rang des facultés qu'elles mettent en jeu. S'il en est ainsi, toute occupation n'est-elle pas libérale, au sens vrai du mot, quand elle exige et développe des facultés considérables? On se figure trop chez nous qu'entre les différentes sortes de commerce il n'y a qu'une différence de degré et de profit. Beaucoup de gens ne préfèrent le marchand en gros au détaillant que parce qu'il gagne plus. C'est exactement comme si l'on mettait un saute-ruisseau sur le même rang qu'un notaire. Non-seulement il faut pour le grand commerce des connaissances étendues et précises, les longues prévisions de l'économie politique, un vaste horizon intellectuel, mais encore une espèce de science de gouvernement, l'art de manier les hommes, chose plus difficile cent fois que de diriger des machines, enfin l'étude attentive des peuples les plus divers : ce qui est bien aussi beau que d'interpréter des textes de loi.

Lorsque les Français auront compris cela, ils tourneront vers le commerce extérieur leur ambition, qui se ronge et se dévore elle-même. Personne ne les empêchera de revenir dans leur pays, ils n'abdiqueront aucune de leurs aspirations légitimes; mais au lieu de

chercher en dehors du cercle des occupations quotidiennes un aliment à leur activité, ils regarderont à leurs pieds : ramenés sans cesse par les nécessités de la vie au souci des intérêts matériels, ils verront qu'on peut faire un très beau chemin en appliquant son intelligence à ce qu'on fait. Ils ne seront plus entraînés malgré eux dans une foule de petits compromis, de démarches serviles, de situations dépendantes, à la remorque d'une ambition démesurée qui s'appuie sur des moyens trop faibles, et cet avenir sortira naturellement des conséquences de la démocratie, de la nécessité du travail, de la diffusion des sciences naturelles, de la curiosité salutaire qu'elles inspirent. L'éducation y contribuera sans doute en répandant les connaissances utiles; mais il faudra d'abord que le préjugé soit exclu de l'instruction donnée par l'état. Malheureusement il se retranche dans l'université comme dans son fort; les hommes remarquables dont elle est peuplée, fiers de leur désintéressement, en sont encore aux Romains pour l'économie politique. Certes, qu'ils continuent de nous faire des savans, des artistes, des lettrés; il vaut mieux avoir une âme et en souffrir, que de se contenter d'un ventre; mais, dans les plus hautes sphères de l'enseignement, aucune grandeur d'imagination ne les dispense d'inspirer à tous, gens d'étude ou de pratique, le sentiment le plus rare en France, le respect et le goût des faits contemporains. En attendant, les négocians ont raison de vouloir des écoles séparées, seule manière d'obtenir l'égalité. Pour la liberté de tester, la question perdra de son importance lorsque la richesse, sans cesse renouvelée, remplira plus rapidement les réservoirs de la propriété privée.

Énumérer les motifs qui doivent porter la jeunesse vers le commerce extérieur, c'est déjà en indiquer les bienfaits. Il est cependant un avantage sur lequel il convient d'insister, parce qu'il doit modifier tout particulièrement l'état de nos mœurs. Nous ne parlons ni de la prospérité publique ni d'un surcroît de bien-être qui, pour les classes laborieuses, est la première condition de moralité, ni de la conquête pacifique d'une grande influence au dehors; cette œuvre nationale se recommande d'elle-même. Ce que le grand commerce peut nous rendre du jour au lendemain, ce sont les qualités d'action, les seules peut-être qui manquent à notre bourgeoisie. On a trop dédaigné ce facteur indispensable de la civilisation. L'action se présente d'abord sous la forme d'un mobile simple, souvent brutal, mais puisé à la source même de nos instincts, facile à comprendre, accessible à tous, et qui met l'homme aux prises avec les réalités. C'est un instrument qui peut, dans des mains barbares, se changer en énergie destructive, mais c'est un instrument nécessaire. Bien dirigé, il enfante la hauteur de cœur, la bravoure, la

persévérance, la connaissance des hommes, l'habileté. On peut le comparer à l'alliage solide qui donne sa valeur au métal le plus précieux. C'est ainsi que la guerre, malgré ses funestes conséquences, a du moins le mérite de mettre l'homme tout entier en mouvement, développe chez lui des qualités extraordinaires, fait du sacrifice une vertu commune, un devoir journalier. L'homme est bâti de telle sorte qu'il n'atteint le plus haut point de ses facultés que par le mépris de la vie. Moins désintéressé, mais plus conforme à nos véritables destinées, le commerce offre une forme d'action populaire, s'inspire de motifs palpables, et non de sentimens abstraits; il arrache à leur inertie la masse des esprits flottans, qui, dans un temps de controverse et de doute, seraient paralysés par l'indifférence, et, une fois l'impulsion donnée, le mouvement de la vie rentre avec son cortége d'émotions dans les âmes languissantes. Quel est le défaut du mobile lucratif? Il rabaisse l'idéal. Les hommes sont moins fous, mais moins héroïques. Ils pourront être à la fois sensés et médiocres, soit : cela est inévitable, c'est une des suites de la démocratie; mais ne voit-on pas précisément que ce mobile s'élève et s'épure quand on l'applique aux grandes opérations du commerce international ? On y brave des dangers, tantôt celui de la spéculation, tantôt le péril immédiat de la mer ou du climat. Il faut déployer une autre espèce de courage qu'à la guerre, mais il n'en faut pas moins. Il n'y a plus d'honneur à braver le danger sans nécessité, mais il y en a beaucoup à l'affronter, à le réduire, à l'enchaîner pour ainsi dire. Ce n'est plus un jeu de hasard, c'est une lutte savante contre les obstacles, une sorte de guerre livrée à la nature. Le combattant est brave et reste prudent : est-il une plus belle forme du courage? Autre bienfait : le commerce qui se meut dans un cercle étroit a pour effet de rétrécir l'âme; il fait de la concurrence une lutte entre concitoyens. Le grand commerce change le théâtre de l'action; il met en cause l'honneur du pavillon, rappelle au négociant isolé des siens les mérites de la solidarité nationale, et lui restitue ainsi les mobiles patriotiques. Celui-ci est fier de mettre sur sa marchandise l'estampille de son pays.

Dans une civilisation déjà ancienne, cette énergie féconde, expansive, est le bien le plus désirable. Nous sommes précisément à la période critique : la famille, l'éducation, les mœurs nous prodiguent des dons infiniment rares; on n'oublie que la faculté maîtresse, l'énergie. L'histoire montre que chez un peuple les qualités d'esprit naturelles ou acquises ne s'effacent que lentement, elles dégénèrent plutôt; les qualités d'action se perdent les premières. Lessing parle d'un bel arc d'ébène, lequel, étant rude et grossier, unissait

la souplesse et la force; l'archer en fut si fier, qu'il le fit sculpter curieusement; mais à l'usage, l'arc, trop orné, se rompit. C'était à nous, Français, que s'adressait l'apologue. Faisons-le mentir; sachons quitter les douceurs du sol natal, nous détacher des jupes. A ce prix, l'arc nerveux pourra encore lancer la flèche.

Dans la vie publique, le haut commerce fait déjà pressentir son rôle. M. Guizot, trop Français en ceci, faisait deux parts de notre vie : l'une, la meilleure, que nous gardons pour nous, l'autre que nous mettons en commun sous l'impulsion de l'autorité centrale. Le problème en France est de trouver un principe d'association qui dépasse les bornes étroites de la famille et qui n'embrasse pas du premier coup le cercle trop vaste des intérêts généraux. Le commerce résout tous les jours ce problème. Il dispose les hommes à mettre spontanément en commun une partie de leurs actes et de leurs facultés en vue d'un résultat déterminé. Non-seulement les capitaux, mais les bonnes volontés s'unissent. Les fondations privées se multiplient; des groupes indépendans, sociétés industrielles, chambres syndicales, etc., se forment pour la discussion des intérêts commerciaux et donnent à chacun le goût de s'occuper de ses propres affaires, — disposition nouvelle chez nous, que le despotisme a favorisée dans son aveuglement, et qui déjouera toujours en France les calculs du despotisme. Les âmes ne se divisent pas, et quand elles prennent goût à l'indépendance, elles en mettent tôt ou tard dans la politique.

On peut regretter que l'individu se dépense davantage au dehors et néglige son for intérieur, on peut avoir des préférences pour l'esprit de sacrifice, même quand il est commandé par une injonction de l'autorité; mais il y aura désormais quelque chose entre les petites démarches de la vie privée et le jeu trop vaste des intérêts généraux; c'est un principe d'action bien humble au début, s'adaptant merveilleusement à toutes les situations et pouvant servir les plus larges desseins : il prendra le citoyen chez lui et l'amènera sur la place publique par le chemin des affaires; il lui enseignera le droit de contrôle, non plus départi à quelques élus ou exercé théoriquement par la presse, mais appliqué chaque jour par les hommes laborieux dans le cercle d'une association plus restreinte. Que ces vérités se répandent, et la cause du commerce extérieur est gagnée : des préjugés de race ou de classe entravent seuls l'essor commercial d'un pays dont les ressources sont infinies et les institutions libérales.

René Millet.

UNE VISITE

AUX

ÉGLISES RATIONALISTES DE LONDRES

Le dimanche de Londres effraie généralement quiconque se pro
pose de séjourner pour ses affaires ou pour ses plaisirs dans la ca
pitale de la Grande-Bretagne. Aussi étonnerais-je peut-être en ra
contant que, dans mes dernières visites à Londres, j'ai toujours fa
en sorte d'y passer le plus de dimanches possible. C'est que la lec
ture du curieux ouvrage publié l'an dernier sur l'*Unorthodox Lon
don* par le révérend Maurice Davies m'avait amené à ce raisonnemen
des plus simples : pourquoi l'Angleterre du dimanche désoriente
t-elle l'étranger? Parce qu'elle s'absorbe dans sa vie religieuse. Qu'
la suive donc dans les diverses phases de cette évolution, et, pourv
qu'il soit suffisamment au courant de la langue, il verra se transfor
mer en une source d'impressions nouvelles les longues heures do
la seule perspective le faisait bâiller d'ennui.

Comme le fait observer M. Davies, nulle part, depuis l'époque d
les écoles de philosophie et de religion encombraient les ru
d'Alexandrie, la vie religieuse ne s'est affirmée sous des formes pl
exubérantes et plus diversifiées que dans la métropole de l'empi
britannique. En consultant le *London Post-office directory*, j'
trouvé la mention d'une trentaine de cultes différens, et, comme
recueil se borne à donner les adresses des congrégations qui o
pignon sur rue, il faut y ajouter les innombrables sectes qui se ré
nissent dans des habitations particulières, dans des salles de co
cert et jusque sous les viaducs des chemins de fer. On devine qu
champ d'études s'ouvre ici à l'investigateur des phénomènes re
gieux. Quelques-unes de ces sectes sont aussi étranges dans leu
pratiques que dans leurs dénominations. Je me bornerai à citer

swédenborgiens, qui acceptent comme d'origine céleste les révélations du fameux mystique suédois, — les *irvingites*, qui, sous le nom d'*église catholique et apostolique*, se sont bâti dans Gordon square une véritable cathédrale pour y proclamer à l'aise le retour de l'âge prophétique, — les *baptistes du septième jour*, qui célèbrent le sabbat au lieu du dimanche, — les *christadelphiens*, qui nient l'immortalité de l'âme et qui ont ressuscité la théorie du *millenium*, — les *joannistes*, qui s'attendent à la seconde incarnation du Christ, — les *sandemanniens* ou *glassites*, qui admettent le paradis, mais qui repoussent l'enfer comme le purgatoire et qui communient en s'embrassant les uns les autres, — les *gens à part* (*peculiar people*), dont on connaît les démêlés avec la justice pour leur obstination à repousser médecins et remèdes dans les maladies de leurs enfans, — enfin ces congrégations que la voix populaire a surnommées les *trembleurs* (*shakers*), les *sauteurs* (*jumpers*), les *hurleurs* (*tabernacle ranters*). A côté de ces excroissances parasites du protestantisme se montre un mouvement d'idées qui représente au contraire le couronnement logique et inévitable de la réforme : je veux parler des églises rationalistes.

Chez les nations protestantes, la multiplicité des sectes laisse le champ libre à une série de croyances graduées entre la foi la plus aveugle et le scepticisme le plus absolu. Si nous prenons les termes extrêmes de cette série, entre ritualistes et déistes la distance est à peu près aussi grande qu'entre catholiques et libres penseurs; mais cette distance est comblée par toute une échelle de sectes qui nous montre les partisans de la *broad church* se rapprochant des unitaires dans les limites de la liturgie anglicane, les unitaires avancés se transformant à leur tour en purs théistes par une simple suppression d'étiquette, les théistes passant ensuite aux déistes ou « théistes libres » par la négation de la personnalité divine, enfin les déistes eux-mêmes confinant au scepticisme positiviste. En Angleterre, il existe d'ailleurs une autre raison encore pour expliquer le développement des églises rationalistes. C'est l'idée essentiellement anglaise, — le préjugé si l'on veut, — qu'il n'est pas *respectable* de ne pas assister le dimanche à un office religieux. Comme l'opinion ne s'inquiète pas si cet office est anglican, catholique, dissident ou même rationaliste, pourvu qu'il soit célébré devant une « congrégation » par un « ministre » d'une dénomination quelconque, on conçoit que les esprits avancés aient accueilli le seul moyen de concilier l'indépendance de leurs convictions avec les exigences de l'usage. Et qu'on ne se hâte pas de crier à l'hypocrisie d'une part, à l'intolérance de l'autre! Une fois qu'il s'agit simplement de consacrer quelques quarts d'heure par semaine à écouter un sermon, voire une « lecture » débitée entre deux points d'orgue par un orateur

de notre choix, au milieu d'un auditoire sympathique, cette pression de l'opinion publique est-elle plus regrettable que mille petits empiétemens des conventions sociales sur notre liberté individuelle de chaque jour? Sans doute l'Angleterre religieuse a ses extravagances et ses absurdités; mais, pour juger d'un état social, il faut l'embrasser sous toutes ses faces, et à côté de ce puritanisme archaïque, qui d'ailleurs cède peu à peu devant l'invasion des mœurs modernes, il faut envisager l'extension de cette activité intellectuelle et morale que l'habitude de discuter ou tout au moins d'examiner les problèmes les plus élevés de la nature humaine a tant concouru à répandre dans tous les rangs de la nation anglaise.

I. — CHRISTIANISME RATIONALISTE. — LES UNITAIRES. — LES FREE CHRISTIANS.

Parmi les églises que nous n'hésitons pas à ranger sous la dénomination de rationalistes, la plus connue, la plus ancienne, la plus nombreuse, c'est sans contredit l'église unitaire. Dans ses fractions les plus avancées, elle mérite encore le nom de chrétienne, puisqu'elle reste en communauté d'origines, de traditions et de sentimens avec toutes les autres subdivisions du christianisme; mais elle n'a pas moins de droits au titre de rationaliste, aujourd'hui surtout que son caractère distinctif est de n'imposer à ses membres aucun dogme réprouvé par leur raison individuelle. Les anciens unitaires, soit qu'à l'instar des sociniens ils reconnussent au Christ une nature semi-divine, soit qu'ils en fissent simplement le plus parfait des hommes, avaient encore, comme toutes les sectes, un certain corps de doctrines positives qui formaient le patrimoine commun de leurs adeptes; mais, à force de rejeter individuellement tous les dogmes essentiels de la théologie chrétienne,—tels que le péché originel, la vertu des sacremens, la résurrection de la chair, la possibilité des miracles, l'infaillibilité des livres saints,— ils finirent par n'avoir plus d'autre lien religieux que leur dénomination de chrétiens, leur vénération pour le personnage du Christ et leur adhésion aux principes généraux de la morale évangélique. Sur ce terrain, ils se sont rencontrés avec les nombreuses congrégations de méthodistes, de presbytériens, d'indépendans, etc., qu'un travail simultané d'émancipation intérieure avait également amenés à rejeter toute la partie dogmatique du christianisme. Aussi l'organisation officielle de l'église unitaire embrasse-t-elle aujourd'hui, non plus seulement les descendans religieux des anciens sociniens, mais toutes les congrégations de dénominations diverses qui, sans rejeter le titre de chrétiens, n'imposent plus à leurs membres aucune formule d'adhésion à une profession de foi déterminée.

Désireux de sanctionner cette fusion en abandonnant tout ce qui rappelait leur ancienne condition de secte particulière, quelques unitaires ont même proposé la suppression de leur dénomination traditionnelle, et dans le courant de 1872 ils ont fondé, sous le nom de *chrétiens libres* (*free christians*), une association religieuse ouverte « à tous ceux qui croient l'homme tenu, non de posséder la vérité religieuse, mais simplement de la poursuivre sérieusement, et qui demandent la satisfaction de leurs besoins religieux aux sentimens de piété filiale et de charité fraternelle, avec ou sans accord dans les matières de théologie doctrinale. » Un an plus tard, les chrétiens libres célébraient solennellement leur premier anniversaire dans le grand temple maçonnique de Queen's street. Parmi les ministres qui participèrent à cette cérémonie religieuse, on voyait figurer M. Athanase Coquerel, de l'église réformée française, et même un membre de l'église anglicane, le révérend C. Kegan Paul. Les *free christians* n'auraient pu mieux affirmer leur prétention d'embrasser toutes les sectes du christianisme dans une église universelle fondée non plus sur ce que Channing appelait une « dégradante uniformité de dogmes, » mais sur cette communauté de sentimens qui permet de concilier l'indépendance de la pensée individuelle avec les liens de l'association religieuse.

Les diverses congrégations comprises sous le nom d'unitaires sont actuellement, d'après l'*Unitarian Almanac*, au nombre de 365 dans la Grande-Bretagne. La capitale seule en compte 25, installées un peu partout dans des chapelles de fer ou de briques, dans des *music halls*, dans des temples grecs et des églises gothiques. Ma première visite fut pour la chapelle de Little-Portland street, qui doit une certaine célébrité à son ancien ministre, le révérend J. Martineau (1), aujourd'hui retiré dans la direction d'un collége unitaire, le *New Manchester College*. Lorsque je m'y rendis un dimanche matin, je trouvai aux abords une file d'équipages qui indiquaient une assistance assez relevée. En effet les unitaires, comme le démontrent les listes publiées par la *British and foreign unitarian Association*, se recrutent surtout dans les classes supérieures de la bourgeoisie, bien que certaines de leurs congrégations, dans les quartiers pauvres, soient exclusivement formées par les classes inférieures. La chapelle, dont le fronton en style grec s'encastre dans l'alignement général de la rue, n'offre aucune particularité qui la distingue de la plupart des temples évangéliques. L'autel ne supportait d'autres ornemens qu'une image sculptée du Christ; il était du reste à demi masqué par une chaire fort élevée qui occupait le milieu du chœur, côte à côte avec le pupitre du desservant.

(1) Voyez l'étude de M. Charles de Rémusat sur *les Controverses religieuses en Angleterre* dans la *Revue* du 1er janvier 1859.

La congrégation me parut assez clair-semée. Un détail qui m frappa, c'est qu'elle comptait bien quatre femmes pour un homme Serait-ce qu'en Angleterre le beau sexe a une préférence pour l'u nitarisme? ou bien le sexe fort ne renfermerait-il, comme chez le nations catholiques, que des orthodoxes et des indifférens? Il n faut pas se hâter de conclure, car dans les autres chapelles que j'a visitées cette disproportion m'a paru s'effacer, et même, au sein des églises les plus avancées, se renverser en faveur de l'élémen masculin. Vers onze heures, un orgue assez puissant se mit à ron fler, et le ministre ne tarda pas à gagner son pupitre. C'était u vrai type de ministre réformé, — chevelure bouclée et grison nante, favoris cendrés encadrant une figure fine, taille haute e droite, drapée dans la robe noire à larges manches qui faisai ressortir la blancheur de son linge.

Après un instant de méditation intime, il annonça qu'il allait cé lébrer le dixième service de la liturgie unitaire. Je n'eus, pour m tenir au courant de la cérémonie, qu'à ouvrir un des petits vo lumes laissés sur les bancs à la disposition de chaque assistant. C formulaire, intitulé *Book of common prayer for christian worship* comprend dix services et de nombreuses prières, le tout plus o moins calqué sur la liturgie de l'église anglicane, sauf dans tout c qui comporterait une interprétation trinitaire ou même une signi fication dogmatique, comme le *credo* d'Anastase, le symbole de apôtres, etc. Cette liturgie est en vigueur dans deux cent vingt neuf chapelles de la Grande-Bretagne.

Je ne m'étendrai pas sur les détails de la cérémonie, puisqu'ell est à peu de chose près une simple réduction de l'office anglican La congrégation se levait et s'asseyait avec une régularité exem plaire aux momens indiqués dans le rituel; mais elle ne me sembl se joindre que du bout des lèvres au chant des hymnes, exécut d'ailleurs avec beaucoup d'ensemble par un chœur des mieux com posés. Le sermon qui suivit avait pour objet de montrer qu'au dir même de la Bible le Christ s'était adressé non à l'intelligence, mai au cœur de l'homme, qu'il n'avait pas voulu enseigner une théo logie ou une métaphysique nouvelle, mais qu'il avait simplemen cherché à développer les sentimens de moralité et de charité inhé rens à l'âme humaine. — C'était, comme on voit, une véritable apo logie de la position prise par les unitaires actuels vis-à-vis des au tres écoles chrétiennes. J'eus toutefois beaucoup de peine à suivr l'orateur dans le développement de cette thèse, soit qu'il parlâ avec une volubilité exceptionnelle, soit que l'acoustique de la sall fût désorganisée par les vides de l'auditoire. La retraite du révéren Martineau a dû porter un coup sensible à cette congrégation, na guère la plus fréquentée des églises unitaires dans la capitale.

Le temple de Little-Portland street s'élève près de Regent's circus, au seuil du West-End. J'eus plus de difficulté à atteindre, un dimanche soir, l'église des *free christians*, située le long de Clarence-Road, dans cet ancien bourg de Kentish-Town, aujourd'hui rejoint et englobé par les accroissemens continus de la métropole. Comme le dimanche la loi interdit aux restaurateurs de servir, avant six heures du soir, tout consommateur qui ne réside pas à plus de 4 milles de distance, j'avais à peine une heure pour dîner, trouver un véhicule et franchir les 5 ou 6 kilomètres qui séparent de Clarence-Road les quartiers du centre : on voit comment une législation abusive peut aller à l'encontre de son objet! Je m'arrangeai cependant pour prendre à Piccadilly circus, un peu avant six heures et demie, l'omnibus de Camden-Town, déjà bondé de couples endimanchés avec leur *prayer book* sur les genoux. Le sombre aspect des magasins rigoureusement fermés contrastait avec la foule qui circulait sur les trottoirs. Peu à peu les cloches, qui résonnaient de tous côtés, cessèrent de lancer leurs tintemens argentins, et les passans se réduisirent à quelques retardataires accélérant le pas dans la direction du temple voisin. Il était près de sept heures dix quand je franchis le seuil de ma chapelle, charmante petite église de style néo-gothique bâtie au fond d'un jardin. L'intérieur, avec sa large nef flanquée d'un bas côté, son orgue placé à côté de l'entrée, ses vitraux coloriés et ses inscriptions murales en lettres gothiques, parlait cent fois plus à l'âme que l'austérité rigide de maint temple évangélique. J'aurais même pu me croire égaré dans quelque chapelle ritualiste sans la simplicité de l'autel en pierre nue qui, pour tout ornement, exhibait une croix placée *en dessous* de l'entablement. A la gauche du chœur se trouvait une chaire assez basse, à droite le pupitre éclairé par deux bougies. Les *pews*, qui pouvaient contenir 200 ou 300 personnes, étaient assez bien remplies. Cependant le bedeau, reconnaissant à mon hésitation un visiteur de passage, me trouva encore une place à l'extrémité d'un banc vers le centre de l'église. Machinalement je cherchai un rituel autour de moi; mais tous les exemplaires du banc étaient déjà accaparés par mes voisins. Je m'apprêtais donc à suivre platoniquement le service quand une gracieuse jeune dame franchit le passage qui me séparait de son banc pour m'apporter un *prayer book* de réserve et poussa la complaisance jusqu'à me l'ouvrir à la page voulue.

C'était encore la liturgie du révérend J. Martineau. J'observai seulement qu'ici la congrégation presque entière unit sa voix à celle du chœur. Les hymnes, comme du reste à la chapelle de Little-Portland street, sont tirés d'un petit recueil également compilé par M. Martineau. Le prédicateur que j'entendis en cette occasion n'a-

vait peut-être pas un extérieur aussi typique que le ministre de la chapelle de Portland street; mais il parlait avec clarté, chaleur et onction. Après avoir cité un texte de saint Paul relatif aux dissensions des premiers chrétiens, il fit observer que beaucoup de ces anciennes disputes théologiques nous semblent aujourd'hui ridicules et absurdes, d'où il conclut qu'il en serait de même dans quelques siècles au sujet de nos propres querelles dogmatiques. Malheureusement nous ne pouvons en juger nous-mêmes avec les yeux de la postérité. Il est donc sage de nous borner à suivre le conseil que saint Paul donnait aux controversistes de son temps. « Suivez Jésus et vivez la vérité. » Ce qui fait la supériorité du Christ, c'est qu'il a enseigné la loi d'amour, c'est qu'il a mis l'esprit au-dessus de la lettre. Aussi se trompe-t-on en faisant de la foi aux miracles un élément nécessaire de la religion chrétienne ou en se refusant à admettre le christianisme sans la croyance à la divinité de son fondateur. — On voit qu'ici encore le sermon était en quelque sorte le résumé des vues adoptées par la congrégation.

Cependant le prédicateur ne relevait pas lui-même de l'unitarisme. C'était le révérend Picton, de l'église indépendante. Les *indépendans* sont une branche détachée de l'église anglicane, qui en diffèrent simplement parce qu'ils repoussent toute attache officielle. On peut juger, par l'exemple du révérend Picton, de ce qui se passerait au sein de l'anglicanisme, s'il venait à perdre le caractère d'église établie, ou même s'il renonçait un jour à la barrière dogmatique des 39 articles. S'il faut en croire une anecdote qui m'a été rapportée, la première fois que le révérend Picton s'entendit avec un ministre unitaire pour un de ces « échanges de chaires » assez fréquens parmi les églises dissidentes, il étonna sa nouvelle congrégation par la hardiesse de son langage, alors que son collègue surprenait au contraire ses auditeurs indépendans par la timidité de son argumentation. Sans doute celui-ci avait cru devoir choisir le plus orthodoxe et celui-là le plus hardi de ses sermons, dans la pensée de se mettre respectivement au niveau de leur public; mais il n'en ressort pas moins la difficulté d'établir une distinction bien nette entre les élémens les plus rapprochés des différentes églises qui en Angleterre vont graduellement du ritualisme semi-catholique aux dernières limites du rationalisme religieux.

En sortant de la *Free christian church*, je pris un omnibus que je quittai à la station de Portland-Road, pour regagner pédestrement mon domicile. De toutes parts les innombrables chapelles du quartier dégorgeaient leurs congrégations sur la voie publique. Une foule nombreuse et mélangée, mais décente et tranquille, emplissait la grande artère de Portland street, qu'éclairait à peine la longue file de ses réverbères. Çà et là des débits de boisson et des bou-

tiques de comestibles laissaient passer un jet de lumière à travers leur porte entr'ouverte. Le long des trottoirs circulaient des charrettes à bras où les maraîchers vendaient leurs produits à la clarté d'une chandelle vacillante, qui jetait sur le visage des acheteurs des reflets à la Rembrandt. A chaque coin de rue, des groupes stationnaient autour de quelques orateurs en plein vent. Ici c'était un prédicateur méthodiste, à la longue barbe et aux grands gestes, s'efforçant de surexciter les sentimens religieux de ses auditeurs par des tirades pathétiques agrémentées d'historiettes édifiantes; là, deux représentans de sectes rivales s'écrasaient tour à tour à coups d'argumens bibliques avec un ordre et un calme qu'il faudrait souhaiter à toutes les controverses parlementaires. Parfois toute l'assistance entonnait un hymne dont les paroles modulées couvraient les bruits de la foule. Et dire que je me trouvais au centre de Londres, en plein XIX^e^ siècle!

Un dimanche soir, M. Moncure Conway, sur qui j'aurai à revenir plus loin, me conduisit, près de la station de Gower street, à l'entrée d'un caveau où se réunissait une congrégation d'*advanced unitarians*. Les unitaires avancés présentent cette particularité qu'après le service la chapelle se transforme en salle de discussions et que le sermon du ministre est abandonné aux commentaires successifs des fidèles : on devine ce que deviennent les récits et même les préceptes de la Bible livrés aux hasards d'une pareille controverse; mais il n'y a rien là que de très conforme au tempérament éminemment théologique de la nation anglaise.

D'ailleurs une église, constituée sur une base aussi large que l'unitarisme actuel, doit nécessairement comprendre des opinions religieuses fort éloignées les unes des autres, — et à nos yeux c'est même là son principal titre. — Ainsi il est certain qu'on trouve encore parmi ses fidèles des esprits disposés à reconnaître le miracle et la révélation. Au temple de Little-Portland street, une partie de la congrégation s'agenouille à certains passages du service et l'on y célèbre régulièrement le sacrement de la communion, non pas, bien entendu, avec sa portée mystique, mais du moins à titre de banquet fraternel et commémoratif. D'autre part on rencontre certaines congrégations d'unitaires n'ayant plus de chrétien que le nom. Telle semble, entre autres, l'église de Clerkenwell, du moins à en juger par la prédication de son ministre, le révérend Peter Dean. Celui-ci déclare en effet prendre, pour toute théologie, « la foi en un Dieu infiniment parfait, » — pour révélation « l'univers, » — pour Bible « les manifestations de la nature, ainsi que la littérature sacrée de tous les temps et de tous les pays, » — pour Christ « le bien incarné dans l'humanité, » — enfin pour seuls sacremens

« l'amour de Dieu et l'amour des hommes, — piété et moralité. »
On voit qu'ici nous naviguons déjà en plein théisme.

II. — THÉISME. — LE RÉVÉREND CHARLES VOYSEY. LES INDEPENDENT RELIGIOUS REFORMERS.

Quelques logiciens ont reproché aux unitaires de ne pas pousser assez loin leurs tentatives de synthèse religieuse. A les en croire, conserver le nom de chrétien et repousser en même temps l'origine surnaturelle du christianisme, c'est se complaire dans l'équivoque et exclure inutilement de la communauté religieuse les juifs, les mahométans, les bouddhistes, les théistes même, qui se refusent à reconnaître la supériorité morale de la Bible. Pourquoi d'ailleurs ériger en dogme des préceptes, même purement moraux, une fois qu'on déclare fonder l'association religieuse non sur l'identité des croyances, mais sur la simple conformité du sentiment religieux? L'église universelle, ce n'est pas une église chrétienne libre, c'est une église libre, ouverte à tous ceux qui admettent l'existence de Dieu, et qui éprouvent le besoin de lui rendre hommage en commun. Déjà dans les dernières années de la révolution française la société des théophilanthropes avait établi à Paris même un culte fondé sur ce qu'elle appelait les vérités de la religion naturelle, c'est-à-dire sur les principes admis par toutes les nations, et capables en conséquence de réunir toutes les sectes dans une commune aspiration vers la Divinité. C'est sur un raisonnement analogue que reposent à Londres deux congrégations purement théistes, l'une dirigée par le révérend Ch. Voysey, l'autre, beaucoup moins importante, par le docteur Perfitt.

Le révérend Charles Voysey était un *clergyman* fort distingué de l'église anglicane qui, dès son entrée dans les ordres, s'était fait remarquer par l'extrême indépendance de ses opinions religieuses. La publication d'un recueil intitulé *the Sling and the Stone* (*la Fronde et la Pierre*), où il mettait en question la divinité du Christ et le dogme du péché originel, excita une telle indignation dans les rangs des orthodoxes, que deux associations cléricales, l'*English Church Union* et la *Church Association*, offrirent chacune 500 livres sterling (12,500 francs) pour couvrir les frais d'un procès devant l'autorité compétente. Bref, M. Voysey fut privé de son bénéfice, et sans même traverser l'étape de l'unitarisme, fonda à Saint-George's hall, le 1er octobre 1871, la congrégation théiste qu'il dirige encore aujourd'hui.

Saint-George's hall, située dans le prolongement de Regent street, est une petite salle de théâtre dont l'aménagement reproduit

l'image exacte de nos cafés-concerts. La scène est fermée par un rideau de drap rouge destiné à masquer le chœur. Pas d'autel, ni de chaire; mais au-dessus de la rampe une espèce de tribune également recouverte en étoffe rouge. Quand je pénétrai dans la salle, je trouvai sur les dix premiers bancs, réservés aux membres réguliers de la congrégation, un public de cent vingt-cinq ou cent cinquante personnes d'apparence assez distinguée. Les huit derniers bancs, réservés aux « visiteurs d'occasion, » étaient plus garnis encore. Les loges d'avant-scène, probablement louées à des prix assez élevés, renfermaient quelques familles qui étaient sans doute la fine fleur des fidèles. Enfin une quarantaine de personnes avaient pris place dans la galerie qui faisait à mi-hauteur le tour intérieur de l'édifice.

Un petit imprimé, répandu à profusion sur les bancs, m'apprit que la congrégation est en train d'amasser des fonds pour se bâtir un temple. Les travaux ne doivent commencer qu'au jour où les souscriptions auront atteint 1,000 livres sterling. Au commencement d'avril, elles s'élevaient déjà à 613 livres 16 shillings, soit environ 15,332 fr. 50 c., et il faut ajouter que près de 37,000 fr. ont déjà été promis pour l'époque où le *building fund* aurait atteint ses premières mille livres. Un seul individu figure dans cette dernière catégorie de souscripteurs pour la somme de 12,500 francs. Plusieurs anonymes ont donné jusqu'à 100 livres chacun. Je remarque sur la liste des officiers, des baronnets, beaucoup d'hommes de science comme feu sir Charles Lyell et sir John Bowring, etc.

Le révérend Ch. Voysey reproduit également un type de *clergyman* assez répandu en Angleterre : petite taille, avec une légère tendance à l'embonpoint, cheveux noirs et aplatis, visage soigneusement rasé. Comme dans les églises unitaires, je trouvai sur le banc où l'on m'installa un rituel spécialement composé pour la congrégation. De même que le rituel du révérend Martineau offre un résumé de la liturgie anglicane corrigée par l'exclusion de toute formule trinitaire, le *Revised prayer book* du révérend Charles Voysey semble un résumé de la liturgie unitaire soigneusement dépouillée de toute formule chrétienne. Pour la première fois je vis apparaître dans une liturgie des rites destinés à la crémation des morts; je regrette de n'avoir pas demandé à l'auteur s'il avait déjà eu occasion de les appliquer.

Quand le révérend Charles Voysey monta au bruit de l'orgue dans l'espèce de tribune qui lui sert à la fois de pupitre et de chaire, je remarquai qu'il avait conservé le surplis et l'étole de l'église anglicane. Au premier abord, on ne peut se défendre d'une certaine surprise, quand sous ce costume de prêtre chrétien, après un service religieux calqué sur la liturgie des églises chrétiennes et entre-

mêlé de lectures tirées de la Bible, on entend proférer les attaques les plus audacieuses contre les pratiques de certaines sectes, et les doctrines, les traditions du Christ lui-même; ainsi, dans son sermon imprimé, *Christianity versus universal Brotherhood* (Christianisme contre Fraternité universelle), après avoir dénié aux unitaires le droit d'établir une distinction entre la partie dogmatique et la partie morale de leur religion, l'orateur reproche au christianisme de n'avoir accepté qu'à son corps défendant les grands principes de charité et de tolérance si souvent invoqués par ses dissidens et par ses adversaires. Cette contradiction apparente s'explique toutefois par la conviction de M. Voysey qu'en matière de culte surtout on doit s'efforcer d'introduire les idées nouvelles sous les formes anciennes. « Puisqu'il nous faut une forme de culte, dit-il dans la préface de son rituel, la plus acceptable sera encore une forme déjà familière à des oreilles britanniques, et cependant dépouillée de tout ce qui est suranné ou en désaccord avec un pur théisme. »

Le sermon qu'il prononça le jour de ma visite était une réfutation de l'*atonement,* c'est-à-dire de l'expiation soufferte par le Christ pour le rachat de l'humanité. Ce sermon, — qui aurait pu être prononcé par tout prédicateur unitaire, — ne m'apprit rien sur les particularités doctrinales d'une église qui soutient être « unique en son genre. » Heureusement je m'étais procuré à la porte de la sacristie, pour la modique somme de 4 pence, le sermon prononcé par M. Voysey à la cérémonie d'inauguration, le 1er octobre 1871. « Notre premier objet, dit-il dans ce véritable manifeste, est de miner, d'assaillir, et, si possible, de détruire la portion des croyances religieuses que nous tenons pour fausses, » c'est-à-dire, comme il nous l'explique en détail, presque toutes les doctrines du christianisme. « Toutefois, ajoute-t-il, là ne s'arrête pas notre tâche. Nous serions à la fois tristes et confus, si notre œuvre était purement destructive. Bien au contraire, nous ne démolissons que pour rebâtir; nous ne désirons extirper des croyances fausses que pour les remplacer par des croyances vraies. » Il exposera donc en premier lieu sa foi en l'existence d'un être supérieur, infiniment bon et juste, que, faute d'un meilleur terme, il appellera Dieu. Viendra ensuite l'affirmation d'une vie future qu'il considère comme inséparablement liée à la croyance en Dieu. « Les deux doivent rester ou tomber ensemble. » Enfin il cherchera à développer l'esprit de vérité, de moralité, de pureté et de fraternité qui lui représentent les vraies conditions du sentiment religieux. — C'est sur ces bases un peu vagues que l'église de M. Voysey a victorieusement traversé les épreuves inhérentes aux débuts de toute église nouvelle. Si, comme on peut le prévoir désormais, il réussit à trouver les fonds nécessaires pour se bâtir un temple, cette expérience sera une réponse

sans réplique à ceux qui ont contesté de tout temps la possibilité d'établir un culte sérieux sur les simples formules du théisme.

Je ne puis pas témoigner autant de confiance dans l'avenir de la congrégation dirigée par le docteur P. W. Perfitt. M. Perfitt officie dans la *free church* de Newman street. C'est un fait assez curieux que la chapelle unitaire de Little-Portland street, la congrégation du révérend Charles Voysey et celle du docteur Perfitt se trouvent toutes trois à quelques minutes l'une de l'autre. Toutefois l'épigraphe pompeuse « d'église libre » ne décore également qu'un *music hall*, de forme rectangulaire, avec une scène, un parterre et une galerie. Cette salle appartient, ainsi que l'étage supérieur, à la Société des réformateurs religieux indépendans (*Society of independent religious reformers*), qui patronne spécialement le culte du docteur Perfitt. Un imprimé, qu'on me remit à l'entrée, portait d'un côté le titre des sermons annoncés pour chaque dimanche du mois, de l'autre les statuts fondamentaux des réformateurs religieux indépendans. Ils s'y donnent pour objet : « 1° de réunir les personnes désireuses de cultiver le sentiment religieux dans une forme dépouillée de tout esprit dogmatique, de toute intolérance sectaire, de tout ferment sacerdotal; 2° de découvrir et de formuler les vérités en relations avec les lois de la nature, les progrès des intelligences et les vies des hommes de bien dans tous les camps et dans tous les pays; 3° de remplir notre devoir religieux envers la régénération de la société en coopérant aux efforts de toute association organisée en vue d'abolir la superstition, l'ignorance, l'intempérance, l'inégalité politique ou tout autre des maux nombreux qui affligent actuellement la société. » Toute personne, « mâle ou femelle, » désireuse de concourir à ces divers objets, peut faire partie de la société sans avoir à signer aucune profession de foi, pourvu qu'elle s'engage à payer une cotisation d'au moins 1 livre sterling par an.

Le service était annoncé pour onze heures et quart. A onze heures vingt, il y avait peut-être une douzaine de personnes dans la salle; mais les fidèles, si je puis employer ce terme, continuèrent d'arriver isolément pendant l'office, si bien qu'à la fin de la cérémonie je pus compter 57 assistans; c'était peu néanmoins pour une salle capable de contenir 300 ou 400 personnes. Ce public me parut exclusivement fourni par la classe moyenne; cette fois c'étaient les femmes qui étaient en infime minorité; à peine en comptais-je 6 ou 7. L'effet scénique n'était pourtant pas négligé. La tribune de l'officiant occupait le centre de la rampe. Le chœur, — *a full choir*, comme annonçait l'affiche, — réduit pour la circonstance à 3 femmes et à 2 hommes, loin de se dissimuler dans le jubé, comme à la chapelle de Little-Portland street, ou

de se dérober derrière le rideau, comme à Saint-George's hall, était assis en évidence sur des bancs placés aux deux côtés de la scène (et, ma foi, l'on n'y perdait rien, car les chanteuses me parurent fort jolies). Aussitôt que le docteur Perfitt eut pris sa place, les choristes se levèrent pour se ranger en ligne, derrière son pupitre, et entonner avec beaucoup d'ensemble un hymne qu'accompagnait un orgue sonore aux tuyaux dorés. Quand ils eurent repris leurs siéges, le docteur Perfitt formula en termes assez chaleureux une prière improvisée « au Dieu qui voit dans nos cœurs, » et, après le chant d'un nouvel hymne, lut tout un chapitre de la Bible pris dans le livre des rois, qu'il se mit ensuite à commenter d'après les procédés de la critique moderne. Un autre hymne termina le premier acte de la cérémonie. Le rideau ne descendit pas sur la scène; mais le chœur rentra dans la coulisse, à l'exception d'une jeune et jolie chanteuse qui vint faire le tour des bancs une sébile en main. C'est la seule congrégation où j'ai vu quêter de la sorte. Dans la plupart des églises dissidentes, les frais du culte, y compris le traitement du ministre, sont couverts par les souscriptions des membres, qui en échange ont le droit de choisir leurs places pour toute la durée de l'année; quant aux visiteurs de passage (*occasional visitors*), qui m'ont toujours paru assez nombreux, on se contente de les inviter par un avertissement placardé en évidence à déposer une offrande quelconque dans un tronc placé près de la porte; mais, à en juger par l'apparence, l'auditoire du docteur Perfitt ne constituait pas de congrégation régulière. Au reste, c'est seulement à l'office du matin que l'entrée est gratuite. Le soir, d'après l'affiche, les places coûtent respectivement 1 shilling, 6 et 3 pence; il est vrai qu'alors la cérémonie n'est pas considérée comme un service religieux; ce n'est plus qu'un *topic* suivi d'une *lecture*.

Le sermon ou *discourse* qui termina l'office auquel j'assistai avait pour titre « les moyens et la gloire de répandre la connaissance de la religion. » L'orateur y parla un peu de tout, et insista particulièrement sur l'erreur des missionnaires chrétiens qui traitent en idolâtres, sinon en sauvages, des peuples fort avancés dans la connaissance de Dieu, au lieu de se présenter, comme saint Paul aux Athéniens, avec la simple prétention de compléter leurs notions de l'être suprême et de l'âme immortelle. Le docteur Perfitt, qui officie en habit noir et en cravate blanche, se rattache par ses traits à ce type fort répandu en Angleterre qui fait songer à une tête de bouledogue; seulement il y joint un large front qui lui donne un air d'intelligence, et une longue barbe grisonnante qu'envierait un patriarche d'Orient. Son ton reste malheureusement un peu monotone et doctoral, sans compter que sa prédication ne s'élève

guère au-dessus d'une critique historique. Malgré les intermèdes de chant et de prière, je me serais cru à un cours d'exégèse, à une conférence sur l'histoire des religions, plutôt qu'à la célébration d'un culte, même purement déiste. J'ajouterai que l'assistance ne prend aucune part à l'office, qu'elle reste continuellement assise, qu'elle ne se joint pas même au chœur du bout des lèvres, et qu'elle n'a recours à aucun rituel pour suivre les différentes phases de la cérémonie. Ainsi s'explique l'insuccès relatif de cette église, qui par ses principes se rattache évidemment de si près à la congrégation du révérend Charles Voysey; mais il faut observer aussi que M. Voysey est arrivé à l'organisation de son culte par le développement continu et logique de sa vocation spirituelle, tandis que l'église libre des réformateurs religieux indépendans m'a paru accuser l'inertie et la raideur inévitables des cultes imaginés à froid.

III. — DÉISME. — LES FREE THEISTS DE M. MONCURE D. CONWAY.

La simple croyance en Dieu est encore un dogme, pour peu qu'on définisse les attributs de l'être divin, et qu'on fasse de cette définition le *credo* d'une église quelconque. Or, si l'on admet que le culte est une pure affaire de sentiment, non de raison ni de foi, il faudra le dégager de toute formule positive, si simple qu'elle puisse être. Partant de ce principe, un Américain de talent, M. Moncure D. Conway, a fondé, il y a une dizaine d'années, une église ouverte à tous ceux qui veulent satisfaire leurs aspirations religieuses sans distinction de croyances théologiques ou métaphysiques, — à cette seule condition qu'ils n'érigent pas en dogme la non-existence de Dieu. Une pareille conception embrasse non-seulement les théistes de toutes les écoles, mais encore les panthéistes, les positivistes à la façon de John Stuart Mill, et tous les sceptiques qui refusent de se prononcer sur la réalité d'un être supérieur. Nous n'oserions affirmer que même des matérialistes ne sauraient y trouver place, car il n'y a d'exclus que les athées proprement dits.

M. Conway, qui ne prend le titre ni de révérend ni même de docteur, est un *gentleman* entre deux âges, grand, maigre, d'aspect robuste, à la barbe grisonnante, à l'œil vif et mobile, décelant son origine américaine par l'ensemble de sa physionomie, comme peut-être aussi par la persistance d'un léger accent. Il appartenait à une de ces familles méthodistes qui chaque printemps se réunissent pour former les camps religieux si bien décrits par Bret Harte dans ses récits du *far-west*. Lui-même d'ailleurs nous retrace dans un de ses sermons récemment imprimés, *Revivalism*, un tableau émouvant des scènes religieuses qui environnèrent son enfance et des efforts inutiles qu'il tenta pour partager la surexci-

tation spirituelle de son premier entourage. C'est en 1864 qu'il a succédé au fameux prédicateur théiste J. W. Fox, dans la chapelle de South-Place, à Finsbury square, et depuis l'an dernier il dirige une seconde congrégation dans une chapelle de Saint-Paul's road, à Camden-Town.

La chapelle de South-Place à laquelle M. Conway consacre sa matinée est située en plein centre de Londres, à quelques minutes de Moorgate station, que je gagnai un beau dimanche d'avril par le chemin de fer souterrain. Comme un grand nombre de temples dissidens, elle s'annonce par un fronton de style grec. L'intérieur, dont l'aisance faisait plaisir à voir, consistait en une salle capable de contenir 400 ou 500 personnes, avec un orgue au-dessus de l'entrée. Aux deux côtés, l'inévitable galerie soutenue par des piliers fluets, dans le fond, une large estrade avec une sorte de tribune ornée de deux candélabres à gaz. Partout des bancs garnis de livres et ornés de coussins rouges. Quand j'entrais, un peu avant onze heures et un quart, la chapelle était presque vide, mais à peine la vieille femme qui faisait l'office de sacristain m'eut-elle assigné un siége dans un des bas côtés que je vis les bancs se remplir comme par enchantement : beaucoup de femmes, quelques-unes élégantes et fort jolies, diversifiaient agréablement cet auditoire d'aspect intelligent et sérieux. J'appris dans la suite que cette congrégation se recrutait surtout dans le monde des savans et des professeurs; dans les carrières libérales, enfin parmi quelques riches familles de la cité. M. Conway m'a nommé entre autres un alderman, un ancien lord-maire, des médecins, des gradués d'Oxford, le président actuel de la Société royale de philologie, etc. Je ferai cependant observer que, par ses tendances, le public de M. D. Conway représente l'extrême gauche des *dissenters* en politique aussi bien qu'en religion. Cette alliance d'un élément religieux avec la petite école des radicaux extrêmes, qui se rapprochent du socialisme français, conduit même parfois à des résultats assez bizarres. Ainsi j'ai moi-même entendu recommander au prône de cette chapelle *théiste* une prochaine conférence de ce M. Bradlaughe, qui non-seulement figure en Angleterre un des rares apôtres du républicanisme rouge, mais qui, trouvant le terme d'athéisme trop modéré, s'est posé sur le terrain religieux comme le champion de l'*antithéisme*. L'unitarisme au contraire, et même la congrégation de Saint-George's hall sont, sous le rapport politique, d'une orthodoxie tout à fait fashionable; ainsi la liturgie de M. Voysey, comme celle de M. Martineau, ont conservé les prières de l'église anglicane pour la reine, le prince de Galles, les deux chambres du parlement, etc.

Peu après l'entrée de la congrégation, M. Moncure Conway, en costume de ville, monta sur son estrade, tourna bourgeoisement le

robinet de ses candélabres pour activer le gaz, bien qu'il fît grand jour, et, ayant ouvert un gros livre, désigna par un numéro d'ordre l'hymne qui allait commencer le service. La liturgie de M. Conway ne renferme que des hymnes recueillis au nombre de cinq cent cinquante dans un petit livre, *Hymns and Anthems*, fort élégamment imprimé. Les cent cinquante premiers ont été compilés par Fox, les autres par M. Conway lui-même. On conçoit qu'il n'y ait pas de *prayer book* dans un culte qui repousse la prière. M. Conway a remplacé ce dernier élément par des « méditations, » sorte d'allocutions morales ou religieuses, qui tendent à élever l'âme sans faire d'appel direct à la Divinité. Le reste de son service consiste dans une alternance d'hymnes — chantés, sans intervention des fidèles, par un chœur qui me parut fort bien composé, — avec des lectures choisies par l'officiant dans un de ses ouvrages, *Sacred Anthology*, où il a réuni avec beaucoup de sagacité plus de sept cents passages tirés d'auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes : la Bible y figure à côté du Coran et des Védas; Confucius y donne la main à saint Paul et à M. Renan. Cette anthologie, m'a dit M. Conway lui-même, est admise dans dix congrégations d'Angleterre, — probablement des unitaires arrivés aux confins du théisme.

Quand M. Moncure Conway eut terminé sa seconde « méditation, » l'orgue joua quelque temps en sourdine pour laisser aux fidèles le temps de rentrer en eux-mêmes et de réfléchir aux paroles de leur ministre; puis le chœur éclata tout à coup dans un *antemne* fort bien exécuté sur la musique de je ne sais plus quel maestro. Alors vint le tour du sermon ou plutôt du *discourse*. M. Conway avait choisi ce jour-là un texte des plus laïques, la santé publique (*public health*); cependant, tout en restant sur le terrain pratique, il sut habilement développer les rapports qui unissent la santé du corps à la sainteté de l'âme, conformément au dicton protestant que *cleanliness is next to godliness* (propreté est voisine de divinité). C'est d'ailleurs un de ses principes fondamentaux que faire de la science, c'est faire de la religion, et l'on doit reconnaître qu'il s'y prend lui-même de manière à justifier cette prétention.

M. Conway prête quelquefois sa chaire à des prédicateurs étrangers. Parmi les personnages qui s'y sont fait entendre dans les derniers temps, nous citerons un colonel américain, M. Wentworth Higginson, un pasteur unitaire de Manchester, le révérend S. Farrington, et un théiste indien, actuellement membre du conseil royal dans l'île de Ceylan. — Tous les jeudis soir les membres de la congrégation se réunissent dans la chapelle, transformée en salle de discussions et pour y traiter quelque question morale ou politique, comme dans la plupart des congrégations dissidentes qui

se recrutent parmi les mêmes catégories de la société, les fidèles de M. Conway organisent périodiquement entre eux des soirées de conversation et de musique, des parties de campagne, des promenades sur la Tamise, etc. Ainsi la congrégation devient un centre de ralliement, non-seulement pour les manifestations religieuses, mais encore pour les relations sociales de ses membres. Généralement ces fêtes sont annoncées au prône, et les cartes d'admission se vendent dans la sacristie.

La congrégation de Saint-Paul's road, où M. Moncure Conway célèbre l'office du soir, est installée, non loin de la *Free christian church*, dans une petite chapelle de fer qui, par la simplicité de son architecture, m'a rappelé les églises en bois de la péninsule scandinave. Cette congrégation est une ancienne colonie de *free christians* qui avaient émigré de Clarence-Road à la suite d'un désaccord sur le choix du ministre. Depuis lors M. Conway, qu'ils appelèrent à la direction de leur nouveau temple, est si bien parvenu à les pénétrer graduellement de ses propres vues, qu'aujourd'hui ils pratiquent uniquement le culte de *South-Place chapel*, et qu'ils ont même renoncé à leur dénomination de « chrétiens libres. » Il y a là un exemple frappant des facilités qu'offre le protestantisme pour passer, par une transition graduelle et presque insensible, à des formes de culte plus en harmonie avec le développement continu de la raison individuelle. L'église romaine a des limites nettement circonscrites, et l'on n'en sort qu'au prix d'un brusque et souvent pénible déchirement, pour atteindre du coup aux dernières limites de l'incrédulité ou tout au moins de l'indifférence religieuse; mais hors du catholicisme les églises d'aujourd'hui, malgré les bornes dogmatiques où elles essaient parfois d'enfermer la variation de leurs doctrines, ne sont plus que des points de repère destinés à marquer les étapes de la pensée religieuse dans son évolution vers un idéal sans cesse plus large et plus libre. De là pour chacun la possibilité de s'arrêter aux points précis de cette évolution qui correspondent à son propre degré de culture intellectuelle et morale.

J'ai assisté à deux offices dans la chapelle de Saint-Paul's road. La cérémonie y est exactement conduite de la même façon qu'à l'autre chapelle de M. Conway, sauf l'absence d'orgue et partant la suppression de l'antemne. Le chœur m'y a paru moins remarquable, mais en revanche la congrégation entière entonnait à haute voix les versets de l'hymne. Chaque fois je me trouvais devant une assistance de deux cents à deux cent cinquante personnes, qui, d'après leur mise, me parurent recrutées dans des rangs moins élevés, quoique appartenant encore à la classe moyenne. En revanche elles me semblèrent participer à la cérémonie avec plus d'intérêt et

même de ferveur qu'à South-Place chapel. Ainsi presque toutes avaient leur rituel en main, et personne ne restait assis pendant la récitation des hymnes. Cette différence tient sans doute, ici encore, à ce que la congrégation de Saint-Paul's road est sortie tout entière d'une église régulière et traditionnelle, devenue trop étroite pour leurs vues religieuses, tandis que la congrégation de South-Place chapel m'a paru se composer surtout de *dilettanti* religieux, pratiquant — par raison plus encore que par conviction — le culte le moins compliqué et le moins exigeant qu'ils aient pu trouver.

Un des sermons que j'ai entendus dans la chapelle de Camden-Town ferait dresser les cheveux sur la tête à toute l'école de Manchester. Sous prétexte d'enseigner l'art de faire son testament, *how to make a will*, M. Moncure Conway fit un véritable procès à l'épargne, en ce sens qu'il recommandait à ses auditeurs de dépenser de leur vivant, — bien entendu d'une façon raisonnable et utile, — tout ce qu'ils seraient en état d'acquérir : « Fort souvent les richesses accumulées par un père deviennent pour ses fils un fléau plutôt qu'une bénédiction (*more a curse than a bliss*), et si l'on veut consacrer son argent à des œuvres fécondes, il faut songer qu'on est soi-même le meilleur exécuteur de ses volontés. » — Je dois avouer que ce petit cours de socialisme pratique parut fort goûté des assistans; il répondait du reste à une tendance nationale des Anglais, qui, surtout dans les classes moyennes, dépensent généralement la totalité de leurs revenus, et qui se contentent de fournir à leurs enfans les moyens de se créer eux-mêmes une situation indépendante. — L'autre sermon me parut toutefois plus intéressant en ce qu'il caractérisait mieux les vues religieuses de l'orateur. C'était à l'occasion du premier mai, qui est encore célébré dans les campagnes anglaises par certaines pratiques traditionnelles. M. Conway exposa l'antique mythe solaire, dont ces traditions semblent être le dernier écho, et il fit ressortir à ce sujet que toute religion est intimement liée à une certaine cosmogonie. Il montra ensuite que chaque modification des idées courantes sur le système de l'univers a provoqué une révolution parallèle dans les théories religieuses de l'humanité. « Ainsi aux conceptions astronomiques formées dans la vallée du Nil correspondaient les mythes sur la renaissance périodique du soleil, qui jouent un si grand rôle dans le paganisme. Ainsi encore le développement du christianisme a suivi le remplacement de la cosmogonie païenne par les lois de Ptolémée et par la théorie des cycles; mais depuis Copernic et Galilée on a reconnu que la terre n'est pas le centre du monde et qu'à côté du mouvement circulaire la ramenant sans cesse vers son point de départ, une seconde impulsion l'entraîne continuellement, avec son orbite, vers un point plus avancé de l'espace. De là la théorie

de l'épicycle, ou plutôt du progrès indéfini, qui, en religion comme en astronomie, doit remplacer les anciennes conceptions fondées sur l'immutabilité du monde physique et moral. C'est à ce but qu'il veut travailler en enseignant une religion fondée sur les données de la science moderne, la religion du progrès et de l'avenir! »

M. Moncure Conway, autant que nous avons pu saisir ses doctrines, part de ce fait, qu'un instinct nous force à rendre hommage au principe supérieur généralement compris dans la notion de Dieu; mais il croit en même temps qu'on ne doit pas définir cette notion, ni lui prêter des attributs déterminés par peur de l'enfermer dans quelque formule demain peut-être en désaccord avec les nouvelles constatations de la science. Il repousse également la prière, d'abord parce qu'il y voit une invitation illogique à changer le cours des lois naturelles, en second lieu, parce qu'en invoquant la Divinité, on semble lui attribuer des organes ou tout au moins des sentimens analogues aux nôtres. Aussi, dans ses *méditations*, s'il parle souvent de Dieu, jamais il ne l'interpelle directement pour l'adorer ou le bénir, et, parmi les *Hymnes et Antiennes* qui forment tout son rituel, il m'a déclaré lui-même choisir de préférence les compositions qui évitent de mettre en scène un Dieu personnel et conscient.

Il semble qu'il y ait là des scrupules exagérés. M. Conway confond la personnalité avec l'individualité divine. Qui donc ira s'imaginer Dieu pourvu d'yeux et d'oreilles, d'un cerveau et d'un cœur, en un mot d'une organisation taillée sur la nôtre, parce que, dans un élan d'émotion religieuse, on aurait fait appel à la souveraine intelligence ou à la suprême bonté de l'être divin? Le révérend Charles Voysey ne peut être suspect sous ce rapport, car il m'a affirmé à moi-même qu'il cesserait de prier, s'il croyait Dieu capable de se rendre à ses prières. Cependant M. Voysey, comme le docteur Perfitt, comme les unitaires et les *free christians*, a maintenu la prière dans sa liturgie, parce qu'il y voit une satisfaction donnée à une inspiration instinctive et partant rationnelle de l'âme, une sorte de communion intime entre la nature divine et la nature humaine. Comme le dit un des plus fidèles disciples de ce Krause qu'on a pourtant accusé de panthéisme, M. J. Tiberghien, dans sa *Psychologie expérimentale*, « à quelque système philosophique qu'on s'arrête, il faut reconnaître avec les théologiens de tous les temps que le sentiment religieux s'adresse non à une vague substance, mais à un être doué de la conscience et du sentiment de soi. Si l'on fait abstraction de la personnalité divine, l'amour de Dieu est sans objet. » Aussi peut-on se demander si, en supprimant la prière de sa liturgie, M. Conway, malgré la vague religiosité de ses hymnes et de ses méditations, ne franchit pas la dernière bar-

ère qui sépare d'une société de conférences ou d'une école de orale un culte rationnel réduit à sa plus simple expression.

Et cependant, si vague et si large que soit la théodicée de . Moncure D. Conway, on ne peut contester que sa prédication e réponde au sentiment religieux de ses nombreux auditeurs ; mais succès tient peut-être plus à la forme qu'au fond de sa doctrine. était l'absence de toute invocation à la Divinité, nous aurions ême trouvé dans ses pratiques, s'il faut le dire, encore plus de haleur et de vie, non-seulement que dans la petite église libre du octeur Perfitt, mais même que dans le déisme formaliste du révé- end Charles Voysey. C'est que, fidèle à son principe, M. Conway, u lieu de s'adresser au raisonnement pour provoquer l'émotion eligieuse, se contente de faire vibrer ces cordes lyriques du cœur umain qui sont les plus puissans auxiliaires, sinon les sources rincipales du sentiment religieux. Ajoutons que, comme orateur, I. Conway, sans viser à l'éloquence, possède une voix fort claire et urtout fort onctueuse. Il excelle principalement dans le choix des nages comme des apologues qu'il sème à travers ses discours, et i sa pensée se dérobe parfois sous les voiles d'un naturalisme nua- eux, il sait faire jaillir de cette obscurité même un certain reflet e mystère et de grandeur qui satisfait les élans religieux de son uditoire, du reste facile à satisfaire.

IV. — LES COMTISTES. — LES HUMANITAIRES.

On pourrait croire que les « théistes libres » de M. Moncure D. onway ont atteint le dernier terme d'une religion fondée sur l'éli- ination progressive du surnaturel ; au-delà, il semblerait qu'il n'y plus de culte possible, puisqu'il n'y a plus de place que pour l'a- héisme, c'est-à-dire pour la négation dogmatique de Dieu. Cepen- ant Londres possède encore une église, si église il y a, qui mérite 'être signalée ici. Je veux parler du positivisme ou plutôt du com sme, qui prétend substituer au culte de Dieu la religion de l'hu- anité. On connaît la scission qui éclata dans le positivisme, du vi- ant même de son fondateur. L'école qui a prévalu en France ejette complétement les vues politiques et religieuses d'Auguste omte, pour s'en tenir à son système philosophique ; mais en An- leterre un petit groupe, constitué par des hommes de réputation t de talent, a accepté dans son ensemble la doctrine du maître. eurs réunions se tiennent non loin du British Museum, dans une lle de Chapel street, rehaussée par les bustes en plâtre des treize rands hommes que Comte a donnés pour patrons aux mois de son meux calendrier. Les adeptes sont longtemps restés en petit ombre, d'autant plus que les comtistes se sont toujours défendus

de faire de la propagande populaire. Il y a quelques années, on m conte qu'un membre fort connu de la *broad church* avait voulu a sister à une de leurs réunions; comme à son retour un unitaire ses amis lui demandait en plaisantant s'il y avait vu un Dieu trois personnes, il répondit sur le même ton qu'il y avait vu tro personnes et pas de Dieu. — Aujourd'hui, d'après un de leu membres les plus distingués, M. le professeur Beesly, qui a bi voulu me renseigner personnellement, leur *congrégation* compt rait dans Londres une centaine de membres actifs. Chaque c manche, ils se réunissent pour écouter une *address* débitée par le « directeur, » le docteur Congreve. Jusqu'à présent, ils n'ont guë appliqué les minutieux détails du rituel comtiste que dans la cé bration des mariages et dans la « présentation » des enfans; ma — toujours d'après M. Beesly, — ils n'attendent, pour organis complétement leur culte, qu'une augmentation spontanée dans nombre de leurs adhérens. Ajoutons ce détail, qu'ils ont organ une instruction primaire conforme à leur système, et qu'à l'ins des cléricaux, ils proclament l'incompétence absolue de l'état matière d'enseignement.

Le comtisme n'est pas la seule religion qui, enfantée par cerveau français, ait jeté racine sur l'autre rive de la Manch J'avais lu le dernier samedi d'avril dans les annonces du *Da News* que la *Humanitarian Society* devait donner le lendemain, da son local de Claremont hall, une conférence sur la religion de Die Je n'y attachais pas grande importance, croyant avoir affaire à u de ces sociétés radicales qui s'efforcent de répandre leurs négatio politiques et religieuses au moyen de *meetings* et de conféren spécialement données le dimanche. Ce fut seulement un mois apr comme je gravissais la pente de Pentonville avec l'intention de vi ter à Islington la charmante chapelle néo-gothique d'*Unity chur* que l'idée me vint de faire un détour par Penton street pour je au moins un coup d'œil sur le public de la Société humanitaire. U affiche placardée à la porte de Claremont hall m'apprit qu'un sociétaires devait traiter ce soir-là de « la condition sociale aveugles. » A côté se trouvait la liste des autres conférenciers avaient parlé dans le courant du mois; j'y remarquai trois ou qua noms qui dénotaient évidemment des origines slaves et germaniqu M'engageant dans un couloir obscur à la suite de deux jeu gens qui conversaient en allemand, je finis par trouver un esca qui débouchait sur une large salle remplie de bancs, où une vi taine de personnes se trouvaient assises fort à l'aise. A côté de l' trade destinée à l'orateur se voyait un piano qui frémissait d sous les doigts agiles d'une jeune personne vêtue de noir. Un cond air succéda au premier, puis un troisième, sans que rien

lât l'approche du conférencier. En ce moment passait entre les ancs un respectable vieillard qui tenait en main un volumineux aquet de brochures; sitôt qu'il m'aperçut, il devina sans doute un rofane et s'élança vers moi, non pour m'expulser, mais pour me ndre un exemplaire, que je pris avec gratitude. Le titre me fit oir immédiatement que je n'étais pas tombé sur une variété de la *ational sunday League*; par malheur, il faisait tellement sombre ans la salle que je pus à peine lire ces en-têtes alléchans : « l'âge e la lumière, — le Dieu de la nature, — les mariages humanitaires, — quinze points de la religion de Dieu. » Cependant, comme n jeune pianiste venait de commencer son quatrième morceau, je erdis patience et résolus de battre en retraite avec mon butin, sans hercher davantage à savoir quelle était, au point de vue « humaitaire, » la condition sociale des aveugles. J'emportai au reste de uoi m'éclairer suffisamment sur le but et les travaux de la *Humaitarian Society*; mais quel ne fut pas mon étonnement en retrouvant, sous les théories prêchées dans ce *music hall* de Pentonville, e système de Pierre Leroux, qui, comme on sait, prétendait dégager de la philosophie païenne et même chrétienne la croyance à ne transmigration des âmes dans les limites de l'humanité terrestre! Les humanitaires touchent peut-être davantage au panhéisme, en ce qu'ils définissent Dieu « un être éternel et indivisible, dont l'essence pénètre tout l'univers sous la double forme de natière et d'esprit; » mais leur théorie sur l'âme reproduit exactement les hypothèses du réformateur français.

Outre l'exposé de la « religion de Dieu, » la brochure contenait des dissertations et des controverses assez curieuses, — une rofession de foi qu'il suffisait de signer « consciencieusement, » our acquérir « le titre et les droits d'humanitaire, » — quelques aroles de gratitude envers le « Dieu de la nature, » intitulées la *Prière des Humanitaires*, — des extraits de lectures en plein air, surpassant et remplaçant les quatre premiers chapitres du Nouveau-Testament, ainsi que le Sermon sur la montagne, » — enfin es rites pour la « solennisation humanitaire du mariage. » Il paait que ces rites ont été appliqués pour la première fois, il y a eux ans, à l'union de M. Kaspary, le principal apôtre, sinon le ondateur de l'humanitarisme, avec la fille d'un de ses coreligionaires. Seulement, comme la législation civile, qui n'est pas encore humanitarisée, » ne reconnaît pas les mariages célébrés dans le emple musical de Claremont hall, force fut aux conjoints d'emrunter pour la circonstance la chapelle déiste de Finsbury square, ù M. Moncure D. Conway a su se mettre en règle avec la loi.

Le phénomène le plus étrange, ce n'est pas qu'un individu inente ou formule des systèmes hypothétiques comme l'humanita-

risme, mais qu'il trouve des gens pour le croire, le suivre et l
seconder. La société humanitaire ne se borne même pas à ses co
férences hebdomadaires « précédées et suivies de musiques,
comme disent les annonces; mais chaque dimanche elle envo
encore de vrais missionnaires prêcher ses doctrines sous l'arche
Midland railway et au pont de Chelsea. Jusqu'ici, à vrai dire,
sauf pour le mariage des adeptes, — cette prédication a constit
l'unique manifestation de sa foi; mais nul doute qu'à l'instar
comtisme elle ne développe son rituel à mesure que le besc
s'en fera sentir. On ne peut nier que nous n'assistions là au véritab
enfantement d'une religion nouvelle. Si elle ne succombe pas da
cette période embryonnaire qu'on pourrait appeler sa phase mét
physique, on peut même prévoir, d'après sa tendance à dogmatise
qu'elle ne tardera pas à se transformer en un culte positif, avec
cortége obligatoire de pratiques spontanées ou réfléchies, sin
avec toute une théologie basée sur quelque prétendue révélatio
En attendant toutefois, l'humanitarisme constitue une doctri
assez inoffensive, parfaitement morale dans ses préceptes comm
dans ses conséquences, et complétement renfermée dans ce
sphère suprasensible où toutes les spéculations religieuses sont pe
mises, en tant qu'elles sont de bonne foi, par cela même que l
procédés de la méthode scientifique ne sauraient en démontrer
la rectitude, ni la fausseté. C'est pourquoi nous n'avons pas hési
à le comprendre parmi les écoles religieuses de la métropole br
tannique qui, sans avoir leur place et leur rôle dans l'émancip
tion graduée de la pensée religieuse, méritent cependant le titre
rationalistes, en ce sens que, dans le domaine du raisonnemen
elles respectent l'autorité de la raison.

C'est presque uniquement comme distraction que j'avais com
mencé cette course à travers certaines églises de Londres. Sa
doute je me heurtai, chemin faisant, à plus d'une inconséquenc
à plus d'une excentricité; mais le sourire qui pouvait me rest
aux lèvres s'effaça bien vite sous une impression générale de re
pect et de sympathie pour les efforts des esprits sérieux et sincèr
qui ont entrepris de concilier la liberté intellectuelle et le sentime
religieux, ces deux élémens nécessaires de toute civilisation harm
nique. Je leur dois notamment d'avoir compris pour la premiè
fois toute la portée de la grande réforme, qui, inaugurée par L
ther, est encore inachevée aujourd'hui. L'impossibilité d'enferm
dans des bornes dogmatiques une croyance religieuse qui a po
fondement une protestation contre l'autorité du dogme, — l'extrê
flexibilité de ce christianisme protestant, qui va du sacerdotalis
ritualiste au théisme des unitaires avancés, — la difficulté de trac

ne démarcation, sur le terrain des doctrines, entre les nuances les us rapprochées des églises les plus voisines, — ces trois faits, qui ont surtout frappé, ne sont-ils pas d'heureux augure pour ceux ui rêvent la paix religieuse en ce monde?

Le jour où la société comprendra que l'unité religieuse doit se hercher non dans une chimérique uniformité de dogmes, mais ans l'union des sentimens provoqués chez les hommes par leur erception individuelle de l'infini et de l'idéal, ce jour-là il pourra avoir encore des controverses théologiques, des différences d'écoles, des congrégations variées dans leurs pratiques comme dans ur dénomination; mais il n'y aura plus de sectes, il n'y aura plus 'églises, ou, pour mieux dire, il n'y en aura plus qu'une : la communauté des fidèles groupés dans leurs temples respectifs pour adorer Dieu suivant des formules diverses. Déjà aujourd'hui ne oyons-nous point, par ce tableau même des églises rationalistes, ue la tolérance dans les dogmes n'exclut pas la variété dans les ites? Les unes, comme l'unitarisme, tiennent plus compte de la radition; les autres, comme le théisme du révérend Charles Voysey, e fondent davantage sur le raisonnement; d'autres enfin, comme e déisme de M. Moncure D. Conway, tâchent de ne se baser que sur e sentiment, — et ainsi chacune répond à une face particulière de otre nature religieuse; mais toutes se trouvent reliées par cette onviction commune, d'abord qu'en cas de conflit entre la raison et a foi, c'est la première qu'on peut et qu'on doit suivre, — ensuite ue l'homme est moralement tenu, suivant la définition des *free hristians*, « non de posséder la vérité religieuse, mais simplement e la chercher avec conscience. » C'est seulement à la condition de rendre ces deux principes pour point de départ qu'on pourra utiement travailler à la solution de ce qu'un savant, peu suspect de artialité spiritualiste, M. le professeur J. Tyndall, appelait « ce problème des problèmes, la satisfaction rationnelle des sentimens relieux. »

Tout laisse prévoir que, parmi les nations du vieux continent, Angleterre sera la première à approcher de ce but. Sans doute les ongrégations dont nous avons esquissé le tableau ne comptent encore qu'un nombre restreint de fidèles; mais on ne peut méconaître qu'elles ne représentent une tendance de plus en plus répanue dans la société anglaise, chez les hommes de science, comme hez les hommes de religion : le désir sincère et réciproque de trouer les conditions d'une entente définitive entre la religion et la cience. Même l'église établie n'échappe pas à ce mouvement : omme le démontrait naguère M. Albert Réville, entre les rituastes et les *revivalistes*, qui, dans des voies différentes, personifient une suprême réaction de l'esprit théologique contre les en-

vahissemens du rationalisme, on voit grossir chaque jour ce parti de la *broad church* qui, aux théories rivales de la justification soit par la foi, soit par les pratiques, prétend substituer la doctrine plus élevée du salut par la sincérité des croyances et par la valeur des œuvres. Mais c'est surtout chez les sectes dissidentes comme les méthodistes, les presbytériens, les indépendans, qu'on peut observer l'affaiblissement des anciens dogmes, là même où l'on a conservé la liturgie primitive. Ainsi que naguère dans l'église réformée de France, ce sont en général les ministres eux-mêmes, qui, gagnés par l'esprit du siècle, font graduellement l'éducation rationaliste de leur entourage. Chez quelques congrégations, la transformation est complète; chez d'autres, on peut en quelque sorte la prendre sur le fait. Ainsi l'on m'a cité une congrégation presbytérienne de Notting-Hill où chaque dimanche le ministre célèbre l'office du soir d'après le rituel presbytérien, et l'office du matin d'après la liturgie unitaire du révérend J. Martineau. « Nous ne faisons pas beaucoup de prosélytes, me disait d'autre part un unitaire que j'interrogeais sur la situation de son église; mais, ce qui est plus important encore, nous voyons nos idées conquérir peu à peu les autres communions du pays. »

C'est ainsi que procédera sans doute la rénovation religieuse de notre société, — non par la création d'une foi nouvelle, ni même par un mouvement général de conversion aux doctrines des églises rationalistes, mais par une sorte de transfusion qui fera pénétrer la séve des idées modernes dans les veines des églises à la fois assez vigoureuses et assez flexibles pour subir impunément une pareille métamorphose. Assurément les vieilles conceptions théologiques ne disparaîtront pas du jour au lendemain; elles resteront longtemps encore le lot des intelligences incapables d'atteindre à une perception plus générale des vérités religieuses; mais l'essentiel, ce n'est pas tant d'inculquer cette perception aux esprits satisfaits d'une foi moins large que de leur fournir les moyens de s'émanciper, — au jour où ils en sentiront le besoin,—sans rompre la continuité de leur développement religieux. Toutefois, pour réaliser cette organisation supérieure d'une église ouverte et progressive, susceptible de donner entière satisfaction aux besoins moraux et intellectuels de notre nature et seule capable d'introduire dans les mœurs la tolérance inscrite dans les lois, une grande partie de la société moderne aura à se débarrasser des écoles religieuses qui non-seulement refusent aux autres églises toute part de vérité, mais qui contestent encore jusqu'à leur droit à l'existence.

C^te^ Goblet d'Alviella.

UN

NOUVEAU CULTE EN ALLEMAGNE

LA FÊTE D'ARMINIUS.

Les mois d'été sont la saison morte de la politique, et les peuples ne sauraient mieux les employer qu'à fêter leurs saints, car il est bon de ne pas oublier ses saints, on peut avoir besoin d'eux un jour ou l'autre. Encore importe-t-il de les bien choisir; ils ne sont pas tous également vénérables. Il en est d'inutiles, qui ne guérissent de rien, comme dit le proverbe; il en est même de nuisibles et de pervers, avec lesquels il faut rompre tout commerce. Un voyageur anglais, le capitaine Thomas Smith, rapporte qu'un roi de Nepaul, Rum-Bahadur, qui aimait tendrement l'une de ses femmes, eut le chagrin de la voir défigurer par la petite vérole. Dans sa juste fureur, il maudit ses médecins et ses dieux, et se promit d'en tirer une vengeance exemplaire. Il commença par fouetter les médecins, leur fit couper le nez et l'oreille droite. Les dieux eurent leur tour. Le vindicatif souverain les accabla d'injures, leur reprocha de lui avoir extorqué sous de faux prétextes 12,000 chèvres, 2,000 gallons de lait et plusieurs quintaux de confitures. Puis il fit amener devant le palais toute son artillerie, les pièces furent chargées jusqu'à la gueule, et au bout de six heures d'une canonnade bien nourrie le Népaul n'avait plus de dieux. Ce procédé peut sembler un peu brutal, nous ne le proposons point en exemple. Il n'en est pas moins vrai que les peuples, comme les rois, sont bien conseillés quand ils mettent à pied les faux saints, quand ils réservent leurs hommages pour ceux de leurs patrons qui furent dignes de l'être, pour ceux qui eurent de bonnes intentions et l'humeur débonnaire, pour ceux qui guérissent les hommes non-seulement de la variole, mais des mauvaises pensées,

des funestes ambitions, des haines inutiles, de l'esprit de contention et de chicane. Par malheur, je ne sais quel vent souffle sur l'Europe depuis quelques années, mais ce sont précisément les saints acariâtres querelleurs et pernicieux qui sont aujourd'hui le plus chômés. On leur prodigue les honneurs et l'encens. Il en résulte que les fêtes pacifiques sont devenues une exception. On se réjouit bruyamment, non pour se faire plaisir, mais pour faire pièce au prochain; sous prétexte de se donner à soi-même une sérénade, on donne à son voisin le petit régal d'un charivari. Il y a bien paru dans plusieurs des fêtes qui ont été célébrées tout récemment.

Certes ce n'est point à la seule fin d'honorer la mémoire d'un éloquent orateur qu'on vient de fêter avec tant de tapage à Dublin le centième anniversaire de la naissance d'O'Connell. Ce grand virtuose de la parole mérite de n'être pas oublié, et il est bon de se souvenir qu'pendant de longues années il a combattu sans relâche pour cette grande cause de l'émancipation des catholiques, à laquelle se sont ralliés tous les libéraux anglais. Les victoires que remporte la justice dans ce monde sont dignes d'être commémorées; mais ce n'est point le défenseur de l'égalité des cultes devant la loi dont le souvenir est demeuré cher au clergé irlandais. Cette égalité a été mainte fois condamnée par la curie romaine; c'est une de ces propositions hérétiques, malsonnantes et téméraires dont la révolution française a infecté le monde, car il n'est pas une seule hérésie qu'elle n'ait prise sous son patronage, elle a commis tous les crimes de l'esprit. Les archevêques et les évêques d'Irlande consentent à oublier qu'O'Connell fut un libéral, ils passent obligeamment l'éponge sur cette tache. Ils ne voient plus dans Tiberius Gracchus que le fils pieux et soumis de l'église, l'implacable adversaire des prérogatives anglicanes. En honorant sa mémoire, ils entendaient se donner le plaisir d'offrir à leurs invités un banquet où l'on porterait d'abord la santé du pape, la santé de la reine d'Angleterre ne venant qu'après. Ils avaient compté sans un hôte indiscret qui est venu les déranger dans leurs ébats. Le parti des démocrates irlandais et des *home rulers* fait passer la religion après la politique, et sa politique est révolutionnaire. S'ils reconnaissent O'Connell pour leur patron, c'est qu'après avoir obtenu l'émancipation des catholiques, le grand agitateur a employé les dernières années de sa vie à prêcher le rappel de l'édit d'union et l'indépendance de la verte Erin. Or les prélats irlandais, qui entendent fort bien leurs intérêts, se soucient fort peu de voir la verte Erin devenir indépendante; ils auraient beaucoup plus de peine à s'accommoder d'une république feniane que d'une monarchie hérétique, la vérité, mais tolérante et même bienveillante. Comme le remarquait une revue anglaise, il est heureux pour son éminence le cardinal Cullen que la plupart des prélats étrangers qu'il avait conviés aux fêtes de Dublin n'aient pu se rendre à son appel; il voulait leur donner le spectacle

de son triomphe, ils auraient assisté à sa mélancolique déconfiture. Démocrates et catholiques se sont disputé avec acharnement le cadavre du tribun, comme jadis se battirent les Grecs et les Troyens autour du corps de Patrocle. Les démocrates sont restés les maîtres du champ de bataille; ils avaient à leur disposition les plus robustes poumons de l'Irlande. L'Angleterre, à qui on voulait causer du chagrin, n'a pu s'empêcher de rire en voyant les conspirateurs se prendre aux cheveux, faire échange de quolibets et d'injures.

Compterons-nous au nombre des fêtes du mois d'août l'étrange conférence théologique ou, pour mieux dire, le concile d'hérétiques qui a été tenu ces jours-ci à Bonn sous la présidence de l'éminent docteur Döllinger? En apparence, ce concile était une œuvre de paix; on se proposait d'y établir une sorte d'union dogmatique entre toutes les églises orthodoxes détachées de Rome. Il paraît qu'on y a réussi, qu'on est parvenu, non sans peine, à rassembler deux cents têtes sous un bonnet, et c'est d'autant plus remarquable que ce bonnet est un bonnet de docteur. Chacun prend son plaisir où il le trouve; au plus fort des ardeurs de la canicule, des théologiens, accourus du fond de l'Allemagne, de la Russie et de l'Angleterre, ont passé de longues journées à disputer sur la procession du Saint-Esprit. On a pu craindre que cette discussion ne tournât mal, qu'on ne finît par se manger le blanc des yeux. Un soir, tout semblait perdu, les théologiens de l'église grecque persistaient à soutenir que le Saint-Esprit ne procède que du père, que le comble de l'impiété est d'avancer, comme les Latins, qu'il procède et du père et du fils, *patre filioque*. De leur côté, les Latins prouvaient leur dire, s'obstinaient, se butaient, et déjà l'affreuse Discorde faisait siffler ses serpens. Heureusement dans la nuit qui suivit cet orageux débat, le docteur Döllinger eut une soudaine illumination. Il s'écria comme Archimède : J'ai trouvé! — et le lendemain il annonçait aux pères du concile, à la fois étonnés et charmés, que le Saint-Esprit ne procède à la vérité que du père, mais qu'il en procède en passant par le fils. Cette ingénieuse solution réconcilia comme par un charme tous les cœurs aigris, elle fut votée avec enthousiasme, on s'embrassa, et on est parti de Bonn enchanté de l'heureux emploi qu'on y avait fait de son temps et en se promettant bien de recommencer en automne.

Cette petite agape théologique, qui a laissé de si bons souvenirs à tous les convives, a été beaucoup moins agréable à l'archevêque de Cologne, aux évêques de Mayence et de Munster, aussi bien qu'à leurs nombreuses ouailles. Aussi les ultramontains allemands des bords du Rhin se promettent de prendre leur revanche en célébrant à leur tour une cérémonie de leur goût, et, chose bizarre, en la célébrant en France. Ils se proposent de faire dans les premiers jours de septembre un pèlerinage à Lourdes. Ils commenceraient par se rendre à Paris et par déposer un *ex-voto* dans la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires. De quelles

victoires remercieront-ils le ciel, ces pèlerins allemands? Ce point serait curieux à éclaircir. De Paris, ils iraient porter à Notre-Dame-de-Lourdes une superbe bannière brodée, représentant le patron de l'Allemagne catholique, un beau saint Boniface tout neuf, de grandeur naturelle. Qu'ont-ils à dire de si particulier à Notre-Dame-de-Lourdes qu'ils ne puissent le dire tout aussi bien à Notre-Dame-du-Capitole à Cologne? Ce qui ne peut se dire à Cologne, il serait fâcheux pour la France qu'on vînt le dire chez elle : ce n'est pas d'hier que M. de Bismarck s'est fait fort d'apprendre à l'Europe ce qu'il faut entendre par une querelle d'Allemand; saint Boniface est trop bon, la France n'est point jalouse d'avoir part à ses dangereuses confidences. En vérité, jusqu'à des temps meilleurs, elle peut très bien se passer de sa visite. Elle n'a guère à se louer de lui; quel service lui a-t-il rendu? Si nous jugeons de sa conduite par celle qu'il a dictée à ses fidèles de Munich et de Westphalie, après avoir marmotté pour la forme quelques vaines protestations, l'odeur de la poudre l'a grisé, il a pris plaisir aux hurlemens du canon de Sedan, il n'a eu garde d'intercéder pour que les vaincus obtinssent de meilleures conditions, la carte à payer lui a paru fort raisonnable, l'Alsace annexée l'a mis en joie, il a été le premier à offrir au conquérant le diadème impérial. Non, il n'y a pas de raison pour que la France se félicite de recevoir chez elle ce saint équivoque. Lui-même, à peine aura-t-il atteint les bords de la Seine, il aura le mal du pays, il se prendra à soupirer après sa crypte de Fulda.

Si saint Boniface a conçu le bizarre projet de faire en France un pèlerinage, bannière déployée, il se pourrait que cette fantaisie lui eût été inspirée par le chagrin et le dépit qu'il a ressentis dernièrement en voyant inaugurer sur le sommet de la Grotenburg le culte d'un nouveau saint fort rébarbatif, jadis prince des Chérusques et qui l'an 9 de l'ère chrétienne massacra dans la forêt lippoise trois légions romaines commandées par Quintilius Varus. L'Allemagne n'avait jamais entièrement oublié son Arminius ou son Hermann; il avait été chanté par quelques-uns de ses poètes, par Klopstock en particulier, qui profita d'une si belle occasion pour faire un chef-d'œuvre de plus dans le genre ennuyeux, où il était maître. Cependant Arminius ne jouissait pas encore dans son pays de ce qu'on peut appeler une grande situation; il n'avait pas reçu les honneurs divins ou du moins il ne figurait que parmi les petits dieux. La gloire de réparer cette injustice était réservée à un sculpteur bavarois, M. Joseph Ernst von Bandel, né à Ansbach le 17 mai 1800. Redoutables, a-t-on dit, sont les hommes qui n'ont lu qu'un livre, plus redoutables encore ceux qui n'ont qu'une idée. M. de Bandel est un de ces hommes qui ne se permettraient pour rien au monde d'avoir deux idées, ni à la fois, ni l'une après l'autre. Il avait résolu d'élever à la gloire d'Arminius un monument immortel et colossal; à cette pensée il a consacré toute sa vie, tout ce qu'il avait de forces et de talent. On ra-

conte que dans son enfance il s'affligeait en secret de l'ingratitude de ses compatriotes envers le héros chérusque qui les a délivrés du joug des Romains. Il sentit qu'une destinée pesait sur lui, qu'il avait reçu du ciel la mission d'acquitter la dette nationale, y compris les arrérages et les intérêts des intérêts. Dès 1819, il avait presque arrêté son plan et fait son devis. Il lui a fallu plus d'un demi-siècle pour mener son œuvre à bonne fin. Ce qu'il a dépensé à cet effet de patience, de volonté, d'obstination germanique, aurait suffi pour découvrir les sources du Nil, pour percer deux isthmes, pour creuser trois tunnels internationaux.

Ce fut en 1837 que M. de Bandel parcourut dans tous les sens la forêt de Teutoburg, théâtre des exploits d'Arminius, pour y chercher l'emplacement le plus convenable à la bâtisse idéale et gothique qu'il rêvait. Il fixa son choix sur la Grotenburg, sommité voisine de Detmold; il s'y construisit une cabane où il passait des saisons entières. Les vieux chênes de la forêt, les corneilles et les choucas étaient les seuls confidens de ses longs entretiens avec la grande ombre chérusque, des déclarations passionnées qu'il lui adressait, des sermens qu'il lui faisait de la sauver à jamais des injurieux oublis des hommes. De temps à autre, il redescendait de son Sinaï pour organiser une nouvelle quête, et à peine avait-il recueilli quelques thalers, il ajoutait une pierre à son édifice. Hélas! les cœurs étaient tièdes, les thalers étaient rares. L'avare Allemagne serrait les cordons de sa bourse, elle estimait qu'Hermann pouvait attendre, qu'il était un véritable bourreau d'argent; elle réservait sa faveur pour d'autres saints plus discrets, qui se contentaient d'un culte plus modeste et faisaient des appels moins fréquens à ses libéralités. C'était le temps où le plus irrévérencieux des poètes décourageait toutes les grandes pensées et toutes les nobles entreprises par ses criminels persiflages. « Voici, disait-il, la forêt de Teutoburg, dont Tacite a fait la description. C'est là le marais classique où Varus est resté. C'est là que se battit le prince des Chérusques, Hermann, la noble épée; la nationalité allemande a vaincu sur ce terrain boueux, dans cette crotte où s'enfoncèrent les légions de Rome. Si Hermann n'eût pas gagné la bataille avec ses hordes blondes, il n'y aurait plus de liberté allemande, nous serions devenus Romains. Dans notre patrie régneraient maintenant la langue et les coutumes de Rome. Les Souabes s'appelleraient Quirites, il y aurait des vestales même à Munich... Dieu soit loué! Hermann a gagné la bataille, les Romains furent défaits, Varus périt avec ses légions, et nous sommes restés Allemands. Nous sommes restés Allemands et nous parlons allemand. L'âne s'appelle *esel* et non *asinus;* les Souabes sont restés Souabes. O Hermann! voilà ce que nous te devons; c'est pourquoi, comme bien tu le mérites, on t'élève un monument à Detmold; j'ai souscrit moi-même pour cinq centimes.»

Hermann a triomphé des railleries de l'Aristophane allemand. Le 17 juin 1846, il ne manquait plus une pierre au soubassement cyclo-

péen qui devait porter sa statue. Depuis lors il s'est passé des événemens qui ont disposé l'Allemagne à regarder d'un œil plus complaisant le vainqueur de Varus; ses entrailles se sont dilatées, et les gros sous ont commencé de pleuvoir dans la sébile de M. de Bandel ou « du vieux de la montagne, » comme l'appellent les Lippois. Le *Reichstag* a voté 10,000 thalers, l'empereur en a donné 11,000. Aujourd'hui la statue a pris possession de son socle. Hermann est debout sur sa montagne, coiffé de son casque, la main gauche posée sur son bouclier, élevant de la main droite jusqu'au ciel sa redoutable épée. On ne lui a plaint ni les pierres ni le cuivre. L'épée mesure 24 pieds, la statue en a 55, le soubassement 93. Les destinées se sont accomplies, le sculpteur bavarois et providentiel a eu raison des coupables indifférences de ses compatriotes. Le 16 août, 40,000 Allemands, disent les uns, 15,000, disent les autres, se sont rassemblés à Detmold, et une procession triomphale a inauguré à la Grotenburg le nouveau culte.

A vrai dire, dans cette grande journée il a été beaucoup parlé d'Arminius, beaucoup moins du monument que lui a consacré son infatigable adorateur. La première difficulté sérieuse qu'aient rencontrée les Allemands depuis leurs triomphes de 1870 est l'embarras qu'ils éprouvent en parlant du monument d'Hermann. Ils sont obligés, pour exprimer leur pensée, de recourir à toutes les circonlocutions, à tous les circuits de paroles, à toutes les ambages d'une rhétorique en détresse. Ils vantent « la grandiosité monumentale » de la statue; ils ajoutent que la première impression qu'elle produit est celle *d'un vif étonnement,* ils ne disent pas quelle est la seconde. Cela nous rappelle l'ingénieuse délicatesse avec laquelle l'auteur allemand d'un *Guide en Suisse* dit, en décrivant la vallée de Samaden, où il n'y a pas deux arbres : « Au premier abord, cette vallée semble un peu nue. » Les aubergistes de Samaden lui ont su gré d'avoir donné à sa pensée un tour si discret; mais M. de Bandel sait-il gré à ses admirateurs de déclarer que son œuvre est si grande, « qu'il faut du temps avant que le sens esthétique parvienne à s'en emparer critiquement? » Nous demandons grâce pour cette traduction; on ne traduit pas l'intraduisible, et notre pauvre langue n'a jamais eu le talent de pêcher dans l'eau trouble. M. de Bandel serait encore moins content, s'il savait tout ce que disent les malins, car il y en avait parmi les pèlerins de la Grotenburg, et ils ont donné leur coup de langue en passant. Ils ont glosé sans miséricorde et sur la statue et sur le socle qui la porte. Les uns ont prétendu que ce socle découpé en arceaux et couronné d'une coupole représentait visiblement une chapelle, mais que l'artiste avait mal pris ses mesures, qu'au dernier moment il lui avait été impossible d'introduire la statue du saint dans sa niche, qu'il en avait été réduit à la jucher sur le toit, où elle se tient en équilibre tant bien que mal. D'autres ont avancé que cette chapelle n'est pas une chapelle, qu'elle ressemble plu-

tôt à une échauguette; à ce compte, Arminius serait un factionnaire somnambule qui, au lieu d'entrer dans sa guérite, a eu la fantaisie de grimper dessus. Dieu le garde de se réveiller! Il ferait une chute bien dangereuse. D'autres ont dit que cette guérite n'est pas une guérite, qu'elle ressemblait comme deux gouttes d'eau à un calorifère, que le prince des Chérusques devait être reconnaissant à M. de Bandel pour l'attention délicate qu'il avait eue de lui tenir les pieds chauds pendant les longs hivers de la Westphalie. D'autres enfin affirment que le monument tout entier, y compris le socle, la statue et cette interminable épée qui semble percer les nues, représente dans la pensée de l'artiste un gigantesque épouvantail à chènevière. Quelle est la chènevière que garde Arminius? C'est l'Allemagne. Qui sont les moineaux effrontés qu'il s'occupe de tenir en respect? Il a le visage tourné au sud-ouest, les moineaux sont les Welches qui se permirent jadis d'aller à la picorée au delà du Rhin. Il était urgent de planter sur la Grotenburg un grand mannequin en métal battu pour leur ôter à jamais l'envie de recommencer. Quel qu'ait été précisément le but de M. de Bandel, on peut être certain que ses intentions étaient excellentes, et une bonne intention a toujours droit au respect, surtout quand elle a 183 pieds de haut. Au surplus, il peut se consoler des lazzis que lui décochent les mauvais plaisans. Le bon vieillard était si heureux pendant la cérémonie du 16 août qu'il a failli se trouver mal, et, ce qui n'a point rabattu les élans de sa joie, il a reçu l'ordre de la couronne de troisième classe, la croix d'honneur de première classe de la principauté de Lippe et une pension viagère de 12,000 marcs.

La fête d'Arminius avait été annoncée longtemps d'avance, et pendant les semaines qui l'ont précédée on s'était donné de la peine pour chauffer l'enthousiasme populaire, pour rappeler à l'Allemagne les titres qu'a le prince des Chérusques à sa gratitude. Les feuilles officieuses avaient tiré de son étui d'or leur plume des grands jours, elles avaient déployé toutes les ressources de cette éloquence majestueuse et pontificale dont elles ont le secret pour exhorter tous leurs paroissiens à s'associer au moins par le cœur à la grande manifestation nationale qu'on préparait. Ces exhortations ont eu moins de succès qu'on ne s'y attendait, beaucoup d'Allemands sont demeurés tièdes. — Pouvons-nous, disaient-ils, nous passionner pour un personnage à demi légendaire et si peu connu qu'il est impossible de savoir s'il faut l'appeler Arminius, Hermann ou Armin, et si sa femme se nommait Thusnelda, ou Thurschilda, ou Thursinhilda, sans compter qu'on n'a pas encore découvert où s'est livrée cette bataille dont vous dites qu'elle fut « la première réponse allemande écrite par l'épée des Chérusques sur le crâne des Romains? » Tout porte à croire d'ailleurs qu'Arminius était un barbare à tous crins qui détestait la civilisation beaucoup plus que le despotisme. En vé-

rité, nous avons plus d'obligation à Rome qu'au vainqueur de Varus. Elle a dégrossi notre rudesse naturelle, elle a fait entrer dans nos cerveaux de loups des idées qui ont fini par y prendre racine, elle nous a donné ses lois, quelques-unes de ses institutions, et si aujourd'hui encore nous avons un césar, n'est-ce pas d'elle que nous avons hérité cette gloire? — A ces objections, les journaux officieux répondaient qu'il ne s'agissait pas de cela, qu'Hermann avait été « une de ces âmes géniales et solides qui ne naissent que dans l'Allemagne du nord, natures fraîches et saines jusque dans leur moelle la plus intime, » qu'il était le symbole « des aspirations idéales de sa nation, *des idealen schwungs,* » qu'il avait possédé toutes les qualités germaniques, le patriotisme, l'amour religieux du devoir, l'intégrité du caractère, sans oublier la modestie. — Mais, répliquaient les ergoteurs, les historiens latins et grecs, par qui seuls nous le connaissons, sont unanimes à déclarer que ce représentant de l'idéalité germanique était d'une bonne foi douteuse, *insignis perfidia,* a dit Tacite. La victoire qu'il remporta sur les Romains fut un véritable guet-apens. Il avait su capter leur confiance, les persuader de son dévoûment, et il profita de la crédulité de Varus pour le conduire à l'abattoir, lui et ses légions. Ce haut fait a été cause que pendant longtemps la sincérité germaine fut en mauvaise odeur, et que Strabon s'est permis d'avancer « qu'il est fort utile de se défier des Allemands, que quiconque s'en remet à leur bonne foi finit par s'en trouver mal. » Qu'Arminius repose en paix dans sa forêt de Teutoburg! Il fut un brave capitaine, un ambitieux, car il paya de sa vie la fantaisie qui lui était venue d'être roi. Il a eu la gloire d'arracher à Auguste un cri qui a traversé les siècles, et Tacite lui a élevé dans une de ses pages immortelles un mausolée en belle prose latine. Pourquoi vouloir lui en élever un second en style chérusque ou marcoman?

Si la fête du 16 août n'a pas eu un succès d'enthousiasme, on ne peut nier en bonne foi qu'elle n'ait honnêtement réussi. Tout s'est passé de la manière la plus convenable. On a beaucoup parlé, beaucoup chanté; on a mangé des gâteaux à la Bandel et des fromages à la Thusnelda. M. de Bismarck n'avait point fait au prince des Chérusques l'honneur d'assister à l'inauguration de son culte; il s'en est excusé par une lettre courte, mais gracieuse, — *eloquentia brevis,* disait Quintilien, *cum animi jucunditate.* En somme, que manquait-il à la fête? L'empereur d'Allemagne l'a honorée de sa présence, il a présidé à ces rites sacrés avec sa bonne grâce accoutumée. Il avait demandé en arrivant à Goslar qu'on le considérât comme un simple invité. On ne l'a pas pris au mot, on l'a fait passer sous des arcs de triomphe, des jeunes filles coiffées de bluets lui ont offert des couronnes. Certains discours lui ont paru un peu longs; pourquoi aussi M. le surintendant Koppen s'est-il cru obligé d'établir dans un sermon en trois points qu'Arminius était le parfait

modèle non-seulement de toutes les vertus civiles et domestiques, mais encore de toutes les vertus chrétiennes? Séance tenante, l'éloquent prédicateur a fait faire à l'illustre païen sa première communion. Qu'en ont pensé Odin et ses deux corbeaux, ainsi que la belle Freya, qui pleurait des larmes d'or? Qu'en a pensé le farouche dieu Thor dans son palais de Troudouangour, où il trône sur un char attelé de deux boucs? Ils se sont indignés qu'on leur ravît effrontément le plus beau coq de leur paroisse. Ce qu'a dit l'empereur n'a pu désobliger personne, pas même un dieu mort. Il a répondu aux délégués de la ville de Munster, qui étaient venus lui apporter leurs hommages, que, si chacun faisait son devoir, l'Allemagne n'aurait rien à redouter de ses ennemis intérieurs et extérieurs. A une autre députation, il a dit qu'Arminius n'avait rien perdu aux ajournemens qu'avait essuyés sa fête, que les grandes choses qui s'étaient faites dans ces dernières années donnaient à cette fête son véritable sens. Le soir, à la fin d'un banquet, on a fait la lecture publique de tous les télégrammes qu'avait reçus dans la journée le comité du monument. La dépêche qu'avaient expédiée les Allemands de Richmond en Virginie était brève, mais éloquente; elle était ainsi conçue : « le monde appartient aux Germains. »

Qui pourrait s'y tromper? la bataille dont on vient de solenniser le souvenir sur le sommet de la Grotenburg n'a pas été livrée l'an 9 de l'ère chrétienne, elle est beaucoup plus récente. Elle a été gagnée non par des framées et des javelots, mais par des canons Krupp, et ce n'est pas Quintilius Varus qui commandait les vaincus. Dans la quatrième niche du fameux socle à arceaux sur lequel M. de Bandel a hissé son Hermann se trouve le portrait en bronze de l'empereur Guillaume; on lit au-dessous cette inscription : « Celui qui a réuni sous sa forte main des races longtemps divisées, celui qui a triomphé glorieusement de la puissance et de la perfidie welches, celui qui a ramené au bercail de l'empire allemand des fils depuis longtemps perdus, celui-là est semblable à Armin le sauveur! » A quelques pas de là, on trouve une autre niche et une autre inscription dans laquelle il est question de l'insolence française humiliée et confondue. Combien de temps encore les monotones litanies de la haine seront-elles l'accompagnement nécessaire de toutes les fêtes que célèbre la blonde et pacifique Allemagne? Il faut croire que les haines blondes sont les plus tenaces de toutes, — bien rosser et garder rancune, disait Figaro, est en vérité par trop féminin.

Si jamais nous passions à la Grotenburg, nous voudrions graver sur l'une des pierres si laborieusement rassemblées par M. de Bandel ce mot de l'un des plus grands poètes de l'Allemagne : « le patriotisme de l'Allemand consiste en ce que son cœur se rétrécit comme le cuir par la gelée, qu'il cesse d'être un Européen pour n'être plus qu'un étroit Allemand. » La nation qui a produit tant de citoyens du monde, tant

d'esprits libres, tant d'âmes élevées et vraiment européennes, ne renoncera-t-elle jamais aux puérilités de l'orgueil de race, qui est le plus sot des orgueils et la plus orgueilleuse des sottises? Le jour ne viendra-t-il pas où elle se sentira le cœur affadi par l'encens un peu grossier qu'on lui prodigue, où elle se lassera d'entendre éternellement parler de ses vertus et de la corruption latine? Ne finira-t-elle pas dans un accès de généreuse humeur par briser la cassolette des thuriféraires, par imposer silence aux chanteurs d'antiennes et par rendre la parole aux gens d'esprit? Ce jour viendra, il en sera de l'Allemagne comme d'Irax, *itimadoulet* de Médie. C'était, rapporte la chronique, un grand seigneur, dont le fond n'était pas mauvais, mais il était vain comme un paon. Zadig entreprit de le corriger; il lui envoya un maître de musique, vingt-quatre violons et douze voix qui avaient l'ordre de lui chanter tout le long du jour une cantate dont le refrain était :

Que son mérite est extrême!
Que de grâces, que de grandeur!
Ah! combien monseigneur
Doit être content de lui-même!

La première journée lui parut délicieuse, la seconde fut moins agréable, et bientôt il écrivait en cour pour supplier Zadig de rappeler ses violons et ses chanteurs. Il promit d'être désormais moins content de lui, « il se fit moins encenser, eut moins de fêtes et fut plus heureux, car, comme dit le sage, toujours du plaisir n'est pas du plaisir. »

Parmi les figures oratoires, classiques ou romantiques, que la fête du 16 août a inspirées aux journalistes officieux, il en est une qui nous paraît digne d'être relevée, parce qu'elle a non-seulement plus de mérite littéraire, mais plus de sens que les autres. On se rappelle la célèbre chanson du vieil Arndt. Quelle est la patrie de l'Allemand? se demandait le poète, et il répondait qu'elle est partout où résonne la langue allemande, partout où le cœur est chaud et le regard loyal, partout où le Français est tenu pour un ennemi. Un recueil de Berlin, la *Semaine militaire,* vient d'exécuter des variations nouvelles sur le thème traité jadis par le poète de Schoritz. — « La patrie de l'Allemand, a-t-il dit, c'est la victoire, car la victoire a réuni ceux qui étaient séparés, et c'est pour cela qu'on voit rayonner au sommet du monument de la Grotenburg, comme un signe de ralliement pour tous les regards et pour tous les cœurs, le glaive d'Armin, la pointe de l'épée allemande. » Cette métaphore hardie, où l'on reconnaît toute la grandiloquence berlinoise, renferme une vérité, agréable ou désagréable pour les Allemands, c'est à eux d'en juger, mais à coup sûr inquiétante pour leurs voisins. Les descendans d'Arminius ont vaincu ensemble, et voilà pourquoi, oubliant leurs divisions séculaires, ils se sont réunis en un seul

corps de peuple. En 1870, la victoire a fait l'empire, faut-il admettre qu'il suffirait d'un malheur pour le défaire? Doit-on penser aussi qu'une paix prolongée rendrait les Allemands à leurs dissensions naturelles, et que, pour rester toujours unis, ils sont obligés de vaincre toujours? Les rédacteurs de la *Semaine militaire* sont des gens qui pèsent leurs paroles, et qui savent très bien ce qu'ils veulent dire. Nous nous souvenons d'avoir rencontré un jour en voyage un Prussien assez original à qui son médecin avait enjoint de se secouer, de se remuer beaucoup, pour conjurer l'excessif embonpoint dont il était menacé. A peine était-il descendu dans une auberge, il entamait une violente discussion avec le premier venu, et peu s'en fallait qu'il ne prît son homme au collet. On aurait pu croire qu'il se fâchait; point, il se donnait du mouvement. La nuit, sans trop se soucier du repos de ses voisins, il se relevait pour faire des armes et tirait à la muraille pendant deux heures, — au demeurant le meilleur fils du monde. Quand les aubergistes se plaignaient, il leur répliquait avec le plus grand flegme qu'il suivait les ordonnances de son médecin, que ces exercices nocturnes étaient nécessaires à sa santé. Il serait fâcheux que les médecins politiques et militaires de l'Allemagne lui prescrivissent un traitement du même genre, et qu'elle en vînt à se persuader que le repos ne convient pas à son tempérament, qu'elle risquerait de contracter dans une paix prolongée quelque maladie mortelle, que pour se bien porter et se tenir en haleine, elle doit se livrer tous les quatre ou cinq ans à cet exercice violent qu'on appelle la guerre. M. Mommsen vient de déclarer solennellement, *urbi et orbi,* que ses compatriotes ne feraient jamais que des guerres nécessaires; comprenait-il dans le nombre les guerres hygiéniques? A ce compte, notre pauvre Europe est mal en point, elle finira par devenir absolument inhabitable.

Espérons qu'il n'en sera rien, et que ce n'est pas en vain que dans un discours chaudement applaudi le prince impérial d'Allemagne évoquait l'autre jour à Cologne « l'image de la paix dorée. » Puissent les Allemands se défier des recommandations de leurs médecins casqués qui écrivent dans la *Semaine militaire;* puissent-ils leur répondre comme Hamlet : « Crois-tu qu'il soit aussi facile de jouer de moi que de la flûte? » Il est à souhaiter que la France ne croie pas trop à leur sagesse, et puisque aujourd'hui tous les peuples se complaisent à fêter leurs saints et leurs héros, elle fera bien de se placer sous l'invocation de son véritable saint national, de celui qu'ont adoré tous ses grands hommes, de l'éternel bon sens, « lequel est né français. » Elle lui a fait trop d'infidélités; qu'il soit désormais son unique conseil! Il la gardera de la longue épée de saint Arminius, et il lui apprendra aussi à ne pas faire trop de fond sur les bonnes paroles, sur les sourires agréables, sur les complimens filandreux de saint Boniface et de ses acolytes. * * *

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1875.

Pendant que les Allemands font de l'histoire selon les rêves de leur orgueil à propos de la forêt de Teutobourg, d'Arminius le Germain et des Welches, pendant que la diplomatie européenne tourne autour de l'Herzégovine et de l'Orient troublé, la France se laisse aller volontiers à ce courant de paix intérieure qui répond à ses goûts comme à ses intérêts. La session des conseils-généraux a occupé quelques jours sans provoquer de bien vives émotions. M. le ministre de la guerre, qui était récemment à Contrexeville, profite de l'automne pour expérimenter la loi militaire, pour appeler les réservistes de l'armée sous le drapeau pendant quelques semaines, sans avoir pour cela le projet d'aller de sitôt venger les légions de Varus. M. le président de la république va ouvrir la chasse dans ses terres du Loiret après avoir reçu de son mieux les princes de l'Europe qui n'ont pas oublié le chemin de Paris, qui sont venus visiter l'exposition géographique. M. le ministre des affaires étrangères, qui vient de Bretagne, va partir pour le Bordelais. M. le vice-président du conseil se propose de se rendre dans les Vosges, et M. le garde des sceaux n'est point encore revenu de la Saintonge. Le gouvernement prend ses distractions ou refait sa santé comme l'assemblée. C'est tout au plus si la solitude du palais de Versailles est hantée de temps à autre par une commission de permanence s'évertuant à chercher des sujets de conversation qu'elle ne trouve pas toujours. C'est ce qu'on pourrait appeler une politique de vacances, politique assez peu accidentée à vrai dire, s'il n'y avait les discours de banquets, les polémiques de journaux, les manifestes de fantaisie et les congrès de toute sorte prolongeant ou ravivant des questions qui étaient la préoccupation d'hier, qui seront la préoccupation de demain.

On a beau faire, les vacances sont pour tout le monde, excepté pour l'esprit de parti, qui ne prend jamais de congé, même lorsqu'il va en vil-

légiature, qui est toujours prêt à saisir toutes les occasions de bruit et de polémique au risque d'être importun. L'esprit de parti de toutes les couleurs, de toutes les nuances, a cela de caractéristique et d'invariable, qu'il ne s'inquiète de rien, ni des besoins du pays, ni de la vérité, ni des lois, ni de l'intérêt public, ni des nécessités les plus pressantes. Il poursuit imperturbablement son œuvre, ne se refusant ni le stérile plaisir des vaines représailles et des agressions trop faciles, ni la satisfaction de réveiller les questions irritantes et les divisions dont il croit pouvoir profiter. Pour lui, rien n'existe que ce qui flatte ses passions ou ses préjugés, et tout son art consiste à mettre perpétuellement en doute ce qu'il n'a pas pu empêcher, à décrier des transactions qui restent après tout la dernière garantie de la paix publique. Assurément, s'il y a aujourd'hui pour la France un besoin impérieux, c'est celui de se reposer, ne fût-ce que quelques années, dans des conditions régulières, de s'attacher à la loi votée, par cela même qu'elle est la loi, de voir toutes les opinions modérées appliquer et défendre ensemble l'œuvre qu'elles ont sanctionnée en commun. Eh bien! non, c'est à qui profitera des vacances pour persuader au pays que rien n'est fait, qu'il est plus que jamais livré aux jeux du hasard et de la force, qu'il s'agit tout au plus d'attendre un moment favorable pour déchaîner de nouveau toutes les passions de parti sur la France.

Les bonapartistes auraient certainement mieux aimé qu'on ne fît rien, qu'on leur laissât toute liberté d'inquiéter le pays, de l'abuser en lui dépeignant chaque jour sous les plus sombres couleurs les dangers du provisoire; c'était un thème facile et commode au bout duquel était l'inévitable et invariable solution de l'appel au peuple. Puisqu'on les a dérangés dans leur stratégie, puisqu'on a voté une constitution sans eux, qu'à cela ne tienne, ils ont de merveilleuses ressources de tactique, et avant même que le régime nouveau soit une réalité, ils sont déjà en campagne pour le diffamer, pour le proclamer impossible, sous prétexte de démontrer la nécessité de la révision. A leurs yeux, le meilleur article de la constitution est celui qui permet de la détruire, et ces édifians conservateurs mettent leur dernière espérance dans les incertitudes qu'ils s'efforcent d'entretenir, dans l'échec d'une organisation qu'ils commencent par déconsidérer. Les légitimistes, à leur tour, sont peut-être moins habiles, ils ne sont pas moins violens dans leur hostilité. Ils parlent vraiment comme si rien ne s'était passé, comme s'il n'y avait pas eu un vote souverain. Pour eux, la république, les lois constitutionnelles n'existent pas, elles disparaissent devant le droit du roi, et nous voici tous transformés en rebelles de compagnie avec la France, qui est aussi la grande rebelle! M. le marquis de Franclieu proteste solennellement devant l'assemblée, et M. le comte de Chambord fait écrire officiellement de Marienbad à M. de Franclieu pour

approuver ses protestations. Ainsi donc voilà qui est clair : un député, parce qu'il est député, se croit autorisé à protester contre un acte souverain de l'assemblée et contre la politique qui en est la conséquence, il se couvre publiquement de « l'approbation royale, » les journaux enregistrent gravement ces actes, ces lettres, ces manifestations, et, à ce qu'il paraît, tout cela est parfaitement régulier dans un pays où il y a des lois, un régime établi, un gouvernement constitué! Et il est sans doute aussi parfaitement régulier qu'un gouvernement ait l'air de rester impassible devant ces menées de toute sorte contre des lois et un régime qu'il est chargé de défendre! Les légitimistes, ceux qui ont bien le droit aujourd'hui de s'appeler des irréconciliables, offrent, il faut en convenir, un étrange spectacle. Depuis que par leur faute, surtout par leur faute, ils ont échoué dans la restauration de la monarchie, ils se sont perdus dans une politique de ressentiment et de mauvaise humeur contre tout le monde, contre leurs alliés de la veille, et ils en sont venus à se mettre en dehors de tout, à ne pouvoir plus même offrir au gouvernement qu'un appui compromettant. Ils finissent par se rencontrer avec les bonapartistes dans la guerre contre la république, qu'ils n'ont pas pu empêcher, contre ces lois constitutionnelles qui ont maintenant à triompher non-seulement de ceux qui persistent à les combattre après avoir refusé de les voter, mais encore de ceux qui les ont votées et qui commencent à s'en repentir.

L'esprit de transaction, qui a été le seul mérite et la vraie cause du succès de ces lois, est précisément ce qui devait les exposer à l'hostilité des partis extrêmes. Les légitimistes, les bonapartistes, les combattent parce qu'elles sont trop la république; une fraction du radicalisme, qui s'est laissé aller à les voter, les renie aujourd'hui parce qu'elles ne sont pas assez la république. Bref, la scission est au camp de la gauche comme au camp de la droite, la guerre est déclarée, et, par un singulier retour des choses, M. Gambetta lui-même devient un réactionnaire pour M. Naquet! Au fond, cette scission ne laisse pas d'être sérieuse sans doute, puisqu'elle est un signe des divisions de la gauche et des impatiences démocratiques; mais, par la manière dont elle se produit, par la figure sous laquelle elle apparaît, il faut bien avouer aussi qu'elle est faite pour égayer un peu les vacances. M. Naquet, chef de parti, candidat aux honneurs même dans la république radicale, voilà une des bizarreries du jour! M. Naquet est visiblement plein de son importance, il écrit des manifestes, il visite ses électeurs d'Arles et de Cavaillon, il prononce des discours en mettant la main sur sa poitrine, en remerciant de « l'accueil qu'on fait non à sa personne, mais à ses idées, » en parlant d'un ton sérieux de l'impression que ses lettres produisent en France! Ce qu'il y a de plus clair, c'est que M. Naquet n'est pas content du tout; il prétend avoir été abusé dans sa candeur par M. Gam-

betta et les républicains politiques. On lui a laissé croire que le vote de la constitution du 25 février était tout simplement un moyen ingénieux pour « s'emparer du pouvoir, » que le nouveau ministère allait étonner le monde par son républicanisme; on lui a tout promis, et il n'a rien reçu. Avoir voté la loi sur les pouvoirs publics, la loi sur le sénat, le droit de dissolution pour le président, et ne recevoir en échange que la reconnaissance de la république par l'assemblée, c'est là ce qui s'appelle « une marchandise achetée au-dessus de sa valeur. » M. Naquet confesse ses fautes devant les démocrates d'Arles et de Cavaillon : il a fait des concessions, il s'est laissé aller à la modération; mais il se relève de la belle manière! Qu'on ne lui parle pas des divisions qu'il peut provoquer dans la gauche, dont la masse a fait la majorité du 25 février; d'abord la gauche ne peut manquer de le suivre, et si elle ne le suivait pas, c'est elle qui provoquerait les divisions. M. Naquet ne s'arrête pas pour si peu dans son impatience de secouer « les énergies affaissées; » il va remettre la république dans son vrai chemin, régénérer la France, créer « un de ces grands courans d'opinion auxquels rien ne résiste, » préparer les élections, et avec tout cela où ira-t-il? Il ne s'en doute probablement pas, il ne se rend pas parfaitement compte de l'effet que produirait la république apparaissant dans sa personne; il pourrait le soupçonner rien qu'à voir l'accueil empressé qu'il reçoit parmi les légitimistes et les bonapartistes.

Assurément, que M. Naquet reste dans la gauche constitutionnelle ou qu'il n'y soit plus, ce n'est point une affaire considérable, et, pour tout dire, il ne laisserait pas un grand vide en s'en allant. Une question un peu plus sérieuse, c'est de savoir jusqu'où vont réellement ces divisions, quelle influence elles peuvent avoir sur les combinaisons de partis dans l'assemblée et dans les élections. Il n'est point douteux que, si une partie de la gauche, craignant de perdre sa popularité, se laissait entraîner, la situation changerait singulièrement; rien ne pourrait mieux servir la reconstitution d'une majorité qui ne serait plus celle du 25 février, et la république ne s'en trouverait peut-être pas mieux. Ce ne serait pas la première fois que les radicaux, poussés par un fanatisme de parti, gagneraient des victoires de ce genre. Ils sont accoutumés à vaincre en préparant des réactions où les institutions libérales disparaissent quelquefois avec la république, et ceux qui ont un peu de prévoyance n'ont qu'à se demander quelle serait aujourd'hui la réaction qui serait infailliblement au bout de nouvelles aventures révolutionnaires.

Fort heureusement le radicalisme n'en est pas à faire tout ce qu'il voudrait, à disposer de la France, et ces scissions de partis, ces querelles tapageuses, ne sont qu'une expression très artificielle de la réa-

lité des choses. Il n'y a qu'à le vouloir un peu énergiquement pour que les opinions sensées gardent l'ascendant, pour qu'elles aient la force de rallier le pays, de maintenir dans les assemblées, dans le gouvernement, dans toute la politique, ce caractère de modération qui seul peut garantir la France des oscillations violentes. C'est en définitive la pensée qu'un des représentans de ces opinions, M. Waddington, exprimait récemment dans une réunion des conseillers-généraux du département de l'Aisne. M. Waddington n'a pas prononcé son discours dans le conseil-général, évitant ainsi une illégalité qui n'est point sans doute d'une importance démesurée, mais qui est toujours une illégalité. C'est dans un banquet, devant le préfet lui-même, qu'il a exprimé des vues parfaitement sages. Rapprocher dans une action commune ceux qui ont accueilli les lois constitutionnelles avec confiance et ceux qui les ont votées ou qui les acceptent avec résignation, les hommes d'origine et d'opinion diverses entre lesquels peut se former une alliance patriotique sur le terrain même de la constitution, c'est là un programme tout pratique et qui n'en est que meilleur, qui a surtout l'avantage d'être approprié à une situation précise. C'est le programme d'un esprit sensé appelant les concours au lieu de les exclure, parlant de la république que les circonstances nous ont faite en libéral qui sent les grandeurs de la monarchie constitutionnelle, et qui les avoue. M. le président du conseil-général de l'Aisne, qui a eu la fortune d'être un ministre de quelques jours avant le 24 mai 1873, a su rencontrer cette mesure où l'esprit de parti n'est pas un trouble-fête. M. Waddington a parlé de l'histoire politique de l'assemblée sans amertume, de M. le président de la république sans affectation et avec bon goût; il n'a point du tout éludé le nom de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Que de peine a dû se donner de son côté M. le duc de Broglie pour éviter le nom de M. Thiers dans un banquet du département de l'Eure! M. le duc de Broglie a voulu complimenter le président du conseil-général de l'Eure, M. Pouyer-Quertier, et il lui a fait honneur de la libération du territoire; puis il a fini par dire que personne n'a délivré la France, que la France s'est délivrée toute seule, — et tout cela pour arriver à omettre le nom de l'ancien président de la république! Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que M. Pouyer-Quertier a reçu le compliment à brûle-pourpoint et sans faire observer que, s'il a été ministre des finances au commencement de la libération du territoire, il y avait un chef de gouvernement qui a conçu l'œuvre patriotique, qui l'a conduite jusqu'au bout et l'a laissée achevée à ses successeurs. C'est donc entendu, la France s'est sauvée toute seule, et M. Pouyer-Quertier l'a tout au plus un peu aidée. Quant à M. Thiers, il n'existe pas, il n'a jamais existé; son nom est biffé de l'histoire des partis, — il reste, il est vrai, dans la mémoire affectueuse du pays. Est-ce la peine d'avoir une position éminente,

un nom respecté, et d'être un libéral du dernier empire pour se montrer plus oublieux que ne l'a été tout récemment un ancien ministre de l'empire, M. Magne, qui, parlant, lui aussi, dans un banquet de la Dordogne, n'a pas craint de rappeler l'œuvre nationale de M. Thiers? Est-il donc si difficile d'être simple et équitable, de se rendre quelque justice les uns aux autres, tout au moins de ne pas s'offenser mutuellement, et de se dire que nous sommes dans un temps où la France n'a pas trop de tous ceux qui peuvent la servir et l'honorer? Quand on fera l'histoire intime et vraie des dernières années, on saura la part désolante que les souvenirs mal éteints, les incompatibilités d'humeur, les vivacités personnelles, ont eue dans les crises les plus graves. Les hommes qui se laissent aller à ces jeux de la politique ne s'aperçoivent pas que la France a bien un peu le droit de se plaindre de ces divisions, qui n'ont d'autre effet que d'affaiblir l'action collective des opinions modérées et de livrer quelquefois les intérêts les plus sérieux du pays à l'esprit de parti, aux impatiences de domination toujours prêtes à profiter de tout.

Esprit de parti, esprit de domination, c'est le grand ennemi qui menace tout, qui peut compromettre jusqu'à cette expérience inaugurée par une loi récente. Que résultera-t-il en effet de cette liberté de l'enseignement supérieur sanctionnée par l'assemblée aux derniers jours de la session? C'est là justement la question qui commence à s'agiter un peu partout, qui entre dans ce qu'on pourrait appeler la phase pratique, et autour de laquelle les opinions, les passions, les défiances, se donnent plus que jamais rendez-vous. Le fait est que, dans cette pacifique liberté des vacances, à côté des discours et des manifestations de toute nature qui se succèdent, les réunions d'un caractère religieux se multiplient depuis quelques jours. Congrès des œuvres catholiques à Poitiers, congrès des cercles catholiques d'ouvriers à Reims, conférences épiscopales à Paris ou à Angers, homélies, pastorales, tout se mêle. Au fond, dans toutes ces réunions semi-ecclésiastiques, semi-laïques, la vraie question, c'est toujours l'enseignement supérieur. Naturellement ceux qui ont vu dans la loi nouvelle une victoire de leurs idées et un moyen de propagande se hâtent de mettre leur succès à profit. Ils veulent montrer qu'ils sont en mesure de se servir de cette liberté qu'ils comprennent à leur manière. On évalue ses forces, on ouvre des souscriptions, on cherche des professeurs et on rédige des programmes. Fort bien, c'était facile à prévoir, et il ne faut pas s'en étonner. A vrai dire, calculs et projets ne sont point exempts d'illusions; l'imagination des fondateurs d'universités et des régénérateurs de la France par l'enseignement clérical va un peu vite. On fera beaucoup de bruit, on tiendra des conférences, on agitera toute sorte de questions d'organisation, de discipline, et de tout ce mouvement il restera peut-être en définitive moins qu'on ne croit. Quand on en viendra au fait, on s'apercevra bien vite

qu'il n'est pas si aisé d'ouvrir des chaires, d'avoir des professeurs instruits, de rassembler un nombre suffisant d'élèves, d'égaler les ressources à toutes les nécessités de fondations sérieuses et multipliées. On le reconnaît déjà pour les facultés de médecine, devant lesquelles on semble s'arrêter pour le moment, et les facultés de droit, des sciences, des lettres, ne sont point elles-mêmes des créations faciles à improviser. M. l'évêque d'Angers, qui s'est montré le plus empressé à entrer dans cette carrière, paraît se borner pour aujourd'hui à ouvrir des cours de droit et des lettres. Le principal effort sera sans doute concentré à Paris. Hors de là, il y aura peut-être quelques facultés à Lille ou à Toulouse, et au bout du compte il n'est point impossible que la réalité ne reprenne promptement ses droits.

Ce qu'il y a de plus grave et de plus dangereux peut-être, c'est que ce mouvement, sans être jusqu'ici suffisamment mûri et coordonné, a l'inconvénient de dévoiler un esprit qui en viendrait facilement à dépasser les limites de la loi sur l'enseignement et même de toute loi. On ne le cache pas, on le dit tout haut avec une naïveté redoutable. Les universités nouvelles doivent être des institutions exclusivement catholiques, rattachées par leurs statuts, par toute leur existence, au saint-siége. Ce qu'on entend par la liberté de l'enseignement, un auditeur de Rote, Mgr Nardi, est allé le dire à Poitiers. L'enseignement libre, c'est un mot qui donne le frisson à Mgr Nardi, il n'y a de liberté légitime que la liberté d'enseigner le bien et le vrai définis par l'autorité religieuse. Ce qu'on entend par l'enseignement du droit, un membre de la compagnie de Jésus, le père Sambin, l'a dit aussi à Poitiers. Le droit moderne est la cause de toutes les perturbations sociales. Tout le mal vient du principe de la souveraineté de la nation, de ce fait que « la loi n'est plus que l'expression de la volonté générale. » C'est la mission des universités catholiques de renouveler les études du droit. Bref, ce serait une campagne en règle engagée contre la société moderne et son esprit, contre les lois civiles et politiques. On ne voit pas qu'on créerait ainsi une situation toute particulière, où il s'agirait de savoir si, sous le voile de la liberté, des associations investies en certains cas du caractère de la personnalité civile pourraient enseigner le mépris des lois sur lesquelles repose la société française. Toujours est-il qu'il en résulte nécessairement pour l'état un devoir nouveau d'activité et de vigilance. Que l'enseignement soit libre, puisque la loi a créé cette liberté, il n'y a rien à dire; mais l'état a désormais deux obligations impérieuses. Il doit s'occuper sans plus de retard de tout ce qui peut fortifier son enseignement, cette université à laquelle on en vient à disputer le titre d'université de France, et il est tenu de maintenir dans ses actes, dans la direction qu'il donne aux affaires, son caractère de représentant de la société moderne; il ne doit pas surtout avoir toujours l'air

d'être le complaisant timide des entreprises ouvertement dirigées contre lui. S'il faut tout dire, M. le ministre de l'instruction publique semble jusqu'ici comprendre médiocrement ce rôle nouveau et agrandi de chef de l'enseignement. Protéger le grand âge des vieux professeurs, éternisés dans leur chaire au détriment des générations nouvelles, et faire des circulaires sur le cumul des fonctions d'instituteur et de secrétaire des communes, c'est fort bien, c'est d'un chef de bureau prévoyant; mais il faut aujourd'hui un autre esprit et une autre fermeté d'action. Sur tous les points, à l'esprit de secte ou de parti envahissant, il faudrait opposer l'attitude d'un gouvernement résolu montrant au pays qu'il peut compter sur une protection et une direction. Ce n'est pas ce que nous avons encore; il est vrai que bien d'autres choses nous manquent. On ferait beaucoup mieux de s'occuper sérieusement de ces choses sérieuses, au lieu de se livrer quelquefois à de lourdes et bavardes divagations de journaux. Nous les connaissons, pour notre part, ces diatribes monotones que la *Revue* a le privilége de recevoir sans émotion, et qu'un écrivain de talent s'est donné récemment la peine de relever avec autant d'esprit que de sympathie. Il y a bien quarante ans qu'on dit les mêmes balivernes dans les mêmes termes, le plus souvent pour les mêmes motifs auxquels le public ne s'intéresse guère, et que ces injures sont l'escorte obligée de la bonne renommée de la *Revue*. Il faudrait avoir du temps à perdre pour s'y arrêter.

L'Europe pourrait-elle aujourd'hui être entraînée dans des complications nouvelles par l'insurrection de l'Herzégovine? L'Europe, à vrai dire, ne semble pas plus disposée à rester impassible devant ces luttes sanglantes qu'à se laisser remettre sur les bras cette éternelle question d'Orient. Une intervention en Orient est toujours grave sans contredit, parce qu'elle peut s'étendre et parce qu'elle remet aussitôt en doute l'existence de l'empire turc. Elle ne devient cependant un danger pressant que lorsque les puissances européennes suivent des politiques différentes. Ce n'est point le cas aujourd'hui. S'il y a eu au premier moment des ambitions cachées, des velléités ou des craintes, toutes ces dispositions sont venues se confondre dans une certaine action commune qui s'exerce dans la province insurgée elle-même comme à Constantinople. Des consuls européens sont chargés d'une mission conciliatrice dans l'Herzégovine, et la Porte à son tour envoie un commissaire-général en même temps qu'elle semble se mettre en mesure de dominer l'insurrection par les armes. Dans quelle proportion se lient ces deux actions, l'une militaire, l'autre diplomatique? réussira-t-on à désarmer les insurgés en obtenant d'un autre côté des concessions de réformes administratives du sultan? On ne peut nier que toutes ces questions ne soient singulièrement délicates. Dans tous les cas, pour le moment, le gage le plus plausible de la paix européenne, c'est l'entente des cabinets, et

la meilleure garantie de la sincérité de cette entente, c'est que per-
sonne n'est vraiment intéressé aujourd'hui à voir s'ouvrir une crise qui
serait un embarras pour toutes les politiques.

Les guerres civiles de l'Espagne ont cela de commun avec les guerres
civiles de l'Orient, qu'elles sont toujours plus près de commencer ou de
recommencer que de finir. Lorsqu'il y a plus de six mois la restaura-
tion du jeune roi Alphonse XII s'est accomplie avec une facilité qui était
tout au moins un signe de la lassitude du pays, de l'épuisement des
passions révolutionnaires, on a pu un moment se laisser aller à cette
illusion, que la monarchie rétablie à Madrid devait porter le dernier
coup à l'insurrection carliste et ramener promptement la paix au-delà
des Pyrénées. C'était aller un peu vite et ne point tenir compte des res-
sources d'une insurrection fortement organisée, de la difficulté des
opérations militaires dans les provinces occupées par le prétendant, de
tous les embarras d'un jeune règne succédant à la décomposition poli-
tique et administrative des dernières années. Les choses marchent plus
lentement au-delà des Pyrénées, mais enfin elles marchent, et depuis
quelque temps surtout il est visible que le gouvernement de Madrid
prend de plus en plus l'avantage. L'armée libérale s'avance avec pru-
dence, mais avec sûreté, gagnant pas à pas du terrain, et les carlistes
reculent, allant d'échec en échec, perdant leurs positions et leurs places
d'armes, rejetés par degrés dans leurs derniers retranchemens. La cam-
pagne engagée, il y a quelques semaines, par le ministre de la guerre
lui-même, le général Jovellar, a eu pour premier résultat de dégager
Valence, le Maestrazgo, les régions de l'Èbre, de reprendre Cantavieja
et de refouler dans le Haut-Aragon, jusque vers les frontières fran-
çaises, les forces commandées par Dorregaray. Aujourd'hui les carlistes
viennent d'essuyer un nouveau coup en Catalogne; ils ont perdu la Seu
d'Urgel après un siége de quelques jours dirigé par le général Martinez
Campos. Jusqu'au dernier moment, ils paraissent avoir compté sur des
diversions tentées par Dorregaray et Saballs pour dégager les assiégés;
mais les tentatives des deux chefs ont été déjouées par les colonnes al-
phonsistes, et la place, livrée à elle-même, privée d'eau, accablée de feu,
est tombée devant les armes de Martinez Campos. La citadelle a capitulé
sans conditions, sauf les honneurs de la guerre qui ont été accordés aux
défenseurs. La garnison est prisonnière avec un des chefs les plus éner-
giques, Lizarraga; parmi les prisonniers est l'évêque de la Seu d'Urgel,
qui est l'aumônier du prétendant et qui joue dans ces malheureuses
affaires un rôle assez peu pastoral. C'est évidemment pour les carlistes
un coup moral et matériel des plus graves qui marque le déclin de la
cause, en même temps que la reprise de la Seu d'Urgel témoigne de la
sûreté et de l'efficacité des opérations poursuivies par l'armée alphon-
siste. L'insurrection n'est point sans doute par cela même complétemen

vaincue en Catalogne; elle est du moins sérieusement atteinte, elle ne peut plus être qu'une guerre de bandes avec laquelle on en finira par une poursuite un peu active, et pendant ce temps une partie des forces employées de ce côté pourra être envoyée vers le nord pour concourir aux opérations du général Quesada. Serrée de toutes parts, en Aragon et en Catalogne, cernée par l'Alava et la Biscaye, l'insurrection carliste semble désormais devoir être rejetée avant l'hiver dans son dernier asile des montagnes de la Navarre.

Toujours est-il que cette guerre civile espagnole entre visiblement aujourd'hui dans une phase nouvelle, une phase décisive. Plus que jamais on peut dire que c'est simplement une affaire de temps, peut-être de quelques mois. Que l'insurrection résiste encore, c'est possible; elle ne peut plus qu'aggraver la situation du pays et exposer ces malheureuses provinces à toutes les conséquences de la guerre, sans aucune chance de succès. De quoi peut se prévaloir ce prétendant qui ne fait qu'ensanglanter et ravager une partie de l'Espagne depuis trois ans? La légitimité dynastique, elle ne lui appartient pas. L'intérêt religieux, il ne le représente pas; sa cause n'est même pas avouée par le pape, qui au contraire a reconnu le roi Alphonse. Si don Carlos a compté sur la victoire pour reconquérir ce qu'il appelle son royaume, il doit y renoncer. Ce qu'il n'a pas pu faire devant un pays en dissolution, devant une anarchie impuissante, il ne le fera sûrement pas maintenant qu'il a devant lui un gouvernement organisé, accepté par la nation, reconnu par l'Europe, représentant pour l'Espagne les idées conservatrices et libérales. En revanche, il y a un résultat auquel son obstination peut conduire. Jusqu'ici le gouvernement de Madrid s'est montré très réservé dans son langage, il n'a nullement témoigné l'intention d'abolir les priviléges traditionnels d'autonomie des provinces insurgées; il a plutôt promis de respecter ces droits si on se soumettait. Si on lui répond par la guerre jusqu'au bout, les provinces basques sont fatalement condamnées à toutes les suites d'une occupation de vive force; elles perdront des droits que la reine Isabelle avait respectés une première fois après la guerre de sept ans. Le gouvernement de Madrid ne peut pas être moralement obligé à respecter des priviléges dont on se sert contre lui.

De toute façon, le prétendant carliste n'est donc plus qu'un ambitieux fanatique sacrifiant à un intérêt personnel, sans espoir de succès, et le sang qu'il peut faire couler encore, et la prospérité des provinces qu'il entraîne à sa suite, dont il épuise les ressources et exploite le dévoûment. Le prétendant a pu tromper les Basques tant qu'il y avait à Madrid un roi qu'on pouvait appeler du nom d'étranger ou une république qui ne se manifestait que par une violente anarchie. Cette confusion n'est plus possible, et si les Basques ne déposent pas volontai-

rement les armes, ils subiront les conséquences d'une lutte qui ne les intéresse pas, qui n'est plus qu'une affaire d'ambition personnelle pour don Carlos, et dont l'issue ne peut plus être douteuse. C'est là aujourd'hui en effet toute la situation en Espagne. La cause carliste est à bout de ressources, et malgré les fanfaronnades des bulletins que les journaux légitimistes français reproduisent avec complaisance, le prétendant semble réduit à douter de quelques-uns de ses principaux lieutenans, qu'il aurait même, dit-on, emprisonnés. Le gouvernement de Madrid au contraire n'a fait depuis quelques mois que s'affermir en reconstituant ses forces, en étendant ses moyens d'action. Il ne s'est point hâté, il ne s'est point mépris sur les difficultés de toute sorte qu'il avait à vaincre, et aujourd'hui encore il paraît se défendre de toute illusion puisque, pour en finir, il sent la nécessité d'augmenter l'armée, de faire une nouvelle levée de 100,000 hommes. C'est assurément beaucoup pour l'Espagne, mais ce sacrifice momentané ne semblera pas trop lourd, si par ce déploiement de forces, on peut arriver à une paix prochaine qui sera tout à la fois une victoire militaire et une attestation de l'ascendant moral de la monarchie constitutionnelle restaurée.

C'est donc un dernier effort à faire pour terminer cette guerre civile aussi désastreuse pour les provinces basques elles-mêmes que pour la Péninsulte tout entière. Les généraux espagnols ont repris l'avantage, ils n'ont qu'à poursuivre leur victoire, à montrer de l'activité dans les opérations qu'ils ont à mener jusqu'au bout. Ils se sentent soutenus par un gouvernement régulier, par un chef de ministère qui n'a cessé de montrer la plus prévoyante habileté dans toutes ces affaires de la restauration espagnole. Par toute sa politique, par son activité vigilante au milieu des difficultés, par sa modération entre les partis, M. Canovas del Castillo s'est révélé comme le vrai ministre de la monarchie constitutionnelle, secondant les chefs militaires, contenant les impatiences de réaction, sauvegardant les principes de tolérance religieuse, et préparant tous les élémens d'une réorganisation politique du pays. C'est la fortune de l'Espagne que la prochaine défaite des carlistes ne puisse être désormais que le signal du rétablissement définitif des institutions libérales avec un roi dont la jeunesse intelligente semble un gage d'avenir.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLV^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME ONZIÈME

---

15 SEPTEMBRE 1875

2^e LIVRAISON

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17.

LONDRES

BAILLIÈRE TINDAL ET COX
20 King William street, Strand.

DAVID NUTT
270 Strand.

WILLIAMS ET NORGATE,
Covent Garden.

BARTHÈS ET LOWEL
14 Great Marlborough-street.

DULAU ET C^ie
37 Soho sq.

KOLCKMANN
1, Princes-street, Cavendish square.

P. ROLANDI,
20, Berners street, Oxford-street.

BRUXELLES, A. DECQ. — **LA HAYE**, BELINFANTE FRÈRES. — **LEIPZIG**, A. TWIETMEYER, BROCKHAUS, JUNG-TREUTTEL. — **BERLIN**, DIRECTION DES POSTES, A. ASHER ET C^o. **VIENNE**, BROCKHAUS, GÉROLD, FAESY ET FRICK. — **SAINT-PÉTERSBOURG**, MELLIER, ISSAKOFF. **MOSCOU**, GAUTIER. — **TURIN**, BOCCA. — **MILAN**, DUMOLARD. — **FLORENCE**, VIEUSSEUX. **MADRID**, BAILLY-BAILLIÈRE. — **BARCELONE**, VERDAGUER. **NEW-YORK**, CHRISTERN, H.-P. SAMPERS. — **BOSTON**, SCHOENHOF ET MOELLER. **SUÈDE ET NORVÉGE**, C. E. FRITZE. — **ODESSA**, GEORGES ROUSSEAU.

1875

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1875.

I. — UN MARIAGE DANS LE MONDE, SECONDE PARTIE, par **M. Octave Feuillet,** de l'Académie Française.

II. — LA PSYCHOLOGIE DANS LES TRAGÉDIES DE RACINE, par **M. Paul Janet,** de l'Institut de France.

III. — L'ÉCOLE SCIENTIFIQUE, SES PROMESSES ET SES PRÉTENTIONS. ANTÉCÉDENS DU POSITIVISME, par **M. J. Milsand.**

IV. — LA HASARA-RABA, SCÈNES DE LA VIE JUIVE EN GALLICIE, par **M. Sacher-Masoch.**

V. — LA RÉVOLUTION DANS UNE VILLE DE PROVINCE, D'APRÈS DE NOUVELLES PUBLICATIONS, par **M. H. Blerzy.**

VI. — LES CONGRÈS CATHOLIQUES, par **M. G. de Molinari.**

VII. — DEUX CHANCELIERS. — IV. — L'ÉCLIPSE DE L'EUROPE, par **M. Julian Klaczko.**

VIII. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

IX. — ESSAIS ET NOTICES. — LE DERNIER LIVRE DE PROUDHON.

X. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

TABLE DE LA *REVUE DES DEUX MONDES,* DE 1831 A 1874.

Cette Table, maintenant publiée, forme un volume de près de 500 pages, qui est expédié à nos souscripteurs contre la somme de 3 francs.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 15 septembre 1875 sont priés de le renouveler, pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la REVUE.

Toute reproduction des travaux de la REVUE DES DEUX MONDES *est interdite.*

UN

MARIAGE DANS LE MONDE

SECONDE PARTIE (1).

V.

Après deux ou trois semaines passées à Fresnes dans les enchantemens de leur mutuel amour, M. et Mme de Rias s'installèrent à Paris vers le commencement d'octobre, dans un petit hôtel de la rue Vanneau qui appartenait à Lionel. Mme Fitz Gérald revint en même temps occuper son appartement de la rue de la Chaussée-d'Antin. C'était un peu loin de sa fille; mais elle était habituée à son quartier, qui était un quartier tranquille, comme elle le disait intrépidement. La vérité est que le faubourg Saint-Germain, par sa solitude relative, lui rappelait la paix des champs, qu'elle avait en horreur.

On était aux premiers jours de février de l'hiver suivant, et la lune de miel n'avait pas cessé de briller de son plus doux éclat dans le ciel du jeune ménage, quand un matin Mme de Rias manda sa mère auprès d'elle par un billet furtif. Mme Fitz Gérald accourut aussitôt rue Vanneau : après une mystérieuse conférence avec sa fille, elle alla trouver M. de Rias, qui travaillait dans sa bibliothèque; elle avait les yeux humides, mais le visage radieux. — Mon ami, lui dit-elle d'une voix émue, Marie est un peu souffrante ce matin, mais ce n'est pas grave, ce n'est pas grave. Par une timidité

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

bien naturelle chez une jeune femme, elle n'a pas osé vous le dire elle-même... Enfin, mon ami, allez l'embrasser.

— Comment?.. Vraiment, chère madame? dit Lionel.

— Oui, mon ami, allez l'embrasser,... ça la remettra.

— Mais, reprit M. de Rias, est-ce que,... est-ce qu'elle se tourmente, est-ce qu'elle s'affecte?

— Pourquoi voulez-vous qu'elle s'affecte, mon ami? Elle a la plus belle santé de la terre; elle ne s'affecte pas le moins du monde, mais enfin c'est une circonstance qui étonne toujours un peu les jeunes femmes, n'est-il pas vrai?.. Ainsi allez l'embrasser.

Lionel s'empressa d'aller remplir cet agréable devoir, tandis que Mme Fitz Gérald parcourait la bibliothèque à pas lents, et s'éventait doucement avec son mouchoir en parfumant l'air autour d'elle des plus fines essences.

Quelques minutes plus tard, la table de famille réunissait pour le déjeuner trois convives parfaitement heureux. Mme Fitz Gérald, fière de sa fille, la contemplait d'un œil de triomphe attendri : Mme de Rias, secrètement fière d'elle-même, laissait voir un mélange de gaîté et de confusion tout à fait charmant; Lionel admirait sa femme, qui lui apparaissait extrêmement touchante sous cette face nouvelle de jeune mère en fleur.

L'intéressant événement qui venait de lui être officiellement communiqué causait d'ailleurs à M. de Rias plus d'un genre de satisfaction. Non-seulement il flattait son légitime orgueil de famille, et il éveillait en même temps dans son cœur les mouvemens d'une sensibilité généreuse : il semblait aussi devoir mettre un terme à une première période du mariage que Lionel avait acceptée avec bonne grâce, mais dont il commençait à souhaiter ardemment la clôture. Cette période avait été naturellement consacrée à l'amusement de sa jeune femme, et en particulier aux plaisirs mondains qui ont pour une nouvelle mariée l'attrait du fruit défendu. Il l'avait menée aux petits théâtres avec sa cousine de Mogis (1), il lui avait laissé savourer jusqu'à l'aube les ivresses du cotillon, il lui avait permis la chasse à courre; bref, il l'avait fêtée et gâtée en amoureux et en galant homme. Il l'avait même accompagnée dans ses visites de noce, bien que le cercle lui en eût paru démesurément étendu.

Parmi ces plaisirs et ces obligations, il y en avait bon nombre dont M. de Rias avait dès longtemps, comme la plupart des hommes de son âge, perdu le goût et l'habitude. Pour son compte, il ne faisait plus de visites que très rarement, se résignant aux plus néces-

(1) C'est par erreur que ce nom a été écrit dans la première partie *de Moges*.

saires ou choisissant les plus agréables. Il avait été autrefois un fougueux conducteur de cotillon, mais il avait peine à concevoir qu'il eût pu jamais jouer ce rôle puéril, et les réunions mondaines, surtout celles où l'on dansait, lui étaient devenues souverainement insupportables. Il passait ses soirées à son cercle, quand il ne les donnait pas à l'étude. Il allait encore au théâtre, mais le plus souvent en dilettante blasé, c'est-à-dire derrière la toile. Soutenu par la puissance initiale de sa passion pour sa jeune femme, il avait repris momentanément avec complaisance quelques-uns des goûts de sa propre jeunesse. Cette phase aiguë du mariage était entrée au reste dans son programme, mais il n'entendait pas qu'elle passât à l'état chronique, et il commençait à rêver aux moyens d'apaiser et d'asseoir sa vie conjugale, quand l'heureuse indisposition de M^me^ de Rias vint résoudre ce problème avec une opportunité providentielle.

Quelques craintes lui restaient encore : il appréhendait que sa femme, arrêtée ainsi dans son premier élan, en pleine fête mondaine et au cœur de l'hiver, ne boudât contre sa destinée et n'essayât même de s'obstiner contre elle. A cet égard, il se trompait : s'il avait son programme, sa femme avait le sien, et ce qui lui arrivait en faisait partie; c'était le complément prévu et même désiré de sa parure de mariée et de sa dignité de femme; elle avait toujours entrevu ce berceau au fond de sa corbeille. Loin de prétendre se dissimuler à elle-même ou dissimuler aux autres ses espérances maternelles, elle en fit au contraire étalage, et se plut à en accuser les symptômes avec un innocent orgueil. Elle renonça sans hésiter aux sorties du soir, et reçut dès ce moment ses visites en robe flottante, étendue sur sa chaise longue et affectant des langueurs prématurées.

Tout cela parut très rassurant à M. de Rias; une si complète et si aimable résignation à cette épreuve austère ne le laissa guère douter qu'il n'eût trouvé en M^lle^ Fitz Gérald l'idéal qu'il avait rêvé et qui est le rêve général de son sexe : — une femme d'intérieur.

Fort satisfait du présent, Lionel portait des yeux confians sur l'avenir. Quelles causes en effet pourraient altérer désormais une union dont chaque jour d'intimité avait serré les liens et mieux établi l'harmonie? De la part de sa femme, aucun danger à prévoir : il avait depuis quelques mois appris à la bien connaître; elle était parfaitement droite et vraie; elle n'avait que d'honnêtes instincts, fortifiés par l'éducation et par les exemples qu'elle avait reçus d'une mère honnête femme. Elle aimait son mari, et elle avait tout ce qu'il fallait pour lui plaire et se l'attacher : charmante à voir, elle ne l'était pas moins à entendre, car elle avait infiniment d'esprit. Son seul défaut était l'insuffisance évidente de son éducation

intellectuelle, de son instruction : en diverses circonstances, Lionel avait pu constater que les connaissances de sa femme en matière historique et littéraire étaient étrangement vagues; mais il y avait dans son ignorance même quelque chose de piquant, et M. de Rias s'amusait beaucoup des fantaisies de son érudition.

Quant à lui, il avait beau s'interroger sévèrement, il ne se voyait ni coupable ni capable des torts généralement attribués aux maris malheureux par leur faute. Sans s'exagérer ses avantages personnels, il les connaissait et y puisait de justes motifs de confiance : il était digne de l'affection d'une femme; il avait conquis, à n'en point douter, le cœur de la sienne : par quelles fautes ou par quelles maladresses pourrait-il jamais se l'aliéner? Il n'irait pas assurément se briser contre les écueils vulgaires, et il n'aurait même pas grand mérite à les éviter, car aucun de ses penchans ne l'y attirait. Il n'était pas avare, et il avait réglé avec une grande libéralité la pension de Mme de Rias et son état de maison. — Il n'était pas homme à perdre et à démoraliser lui-même sa femme en la menant souper dans les cabinets particuliers. Il n'était pas aveugle, et il saurait écarter de son ménage les intimités périlleuses au lieu de les y appeler comme tant d'autres. Il était revenu de bien des choses; il aimait sa femme d'ailleurs et ne se sentait aucune tentation de lui infliger d'outrageantes rivalités. Bref, de son côté comme du côté de Mme de Rias, il ne voyait, après mûr examen, que des garanties d'union paisible et de bonheur durable. — Sur ces flatteuses réflexions, il se mit gaîment à organiser sa vie nouvelle comme il la comprenait.

Homme de mœurs élégantes, M. de Rias était en même temps homme d'étude : il était instruit et lettré. Il avait débuté autrefois avec un mérite remarqué dans la diplomatie; mais il avait quitté brusquement cette carrière pour venir habiter avec sa mère quand elle était demeurée veuve. Afin d'occuper une oisiveté qui lui pesait et qui le mortifiait, il avait entrepris alors assez mystérieusement une œuvre littéraire considérable qui le relevait à ses propres yeux en attendant qu'elle lui fît publiquement honneur : c'était une histoire de la diplomatie française au XVIIIe siècle. Ce sérieux travail, souvent ralenti et quelquefois interrompu par les distractions d'une vie tout extérieure, Lionel s'était toujours proposé de s'y appliquer d'une manière soutenue le jour où le mariage aurait rendu son existence plus fixe en rendant son foyer plus attrayant. Ce jour étant venu, il se tint parole, et passa désormais une partie de son temps à recueillir aux archives des affaires étrangères des matériaux qu'il classait ensuite et mettait en œuvre dans sa bibliothèque. Pour faire diversion à cette occupation sévère, M. de Rias reprit avec plaisir quelques habitudes qui lui étaient devenues à peu près indispensa-

bles et qui lui parurent honorablement conciliables avec l'état de mariage. Connaisseur en fait d'art et très curieux des choses du sport, il aimait à suivre le mouvement parisien dans ses manifestations incessantes et variées; il aimait à le saisir au jour le jour sur le vif, tantôt dans les salons de son cercle, tantôt dans les tribunes des courses, parfois dans les foyers et dans les coulisses des théâtres.

Sa jeune femme cependant l'attendait sur sa chaise longue avec une tendre impatience; il la retrouvait lui-même avec un contentement sincère et profond, car ce genre de vie réalisait ses espérances les plus ambitieuses : un doux visage souriant, lui faisant accueil dès qu'il rentrait au logis, une femme attentive à lui épargner les menus soucis de la vie matérielle, un foyer toujours vivant, des fleurs toujours fraîches, un asile toujours prêt pour les heures de fatigue et d'ennui, — bref, le charme d'un intérieur gracieux, orné, paisible, s'ajoutant à l'intérêt de ses occupations et de ses distractions personnelles, c'était bien là le mariage tel que M. de Rias s'était plu à le concevoir, — et il n'est pas le seul.

A part quelques appréhensions naturelles, le temps que la jeune M^me^ de Rias passa sur sa chaise longue fut pour elle, comme pour son mari, un temps délicieux. Elle était très visitée et très entourée : ses brillantes cousines, M^mes^ de Lauris, de Mogis et d'Estrény, lui apportaient à peu près chaque jour les nouvelles de la ville. Sa mère ne la quittait que pour courir les magasins et choisir les divers élémens de la layette, qui étaient ensuite soumis à l'approbation de M^me^ de Rias. La chaise longue et le parquet même étaient continuellement inondés de lingerie fine, d'étoffes de laine, de dentelles, de rubans et de petits capuchons étranges. M^mes^ de Lauris, de Mogis et d'Estrény péroraient sur tous ces articles et offraient les avis de leur expérience. M. de Rias tombait vers la fin du jour au milieu de ce cercle d'agréables matrones et y redoublait l'animation. Il arrivait généralement les poches et les mains pleines de petites boîtes, de gros sacs, de paquets mystérieux. On développait tout cela : on admirait les bijoux, on se partageait les fleurs, on croquait les bonbons. Enfin c'était une fête.

L'arrivée de la comtesse Jules, vers la fin du mois d'août, imprima aux circonstances un caractère plus grave. — Quelques jours plus tard, on put la voir dans l'église Sainte-Clotilde, tenant sur les fonts de baptême le jeune Louis-Henri-Patrice de Rias. — Le lendemain, elle repartit avec son tricot pour son manoir des environs de Cherbourg.

VI.

Mme de Rias se rétablit avec une promptitude qui faisait honneur à son tempérament, et elle se montra bientôt sur le boulevard dans toute sa gloire maternelle, escortée d'une nourrice provençale dont la coiffure bizarre et les yeux noirs éveillaient l'attention profane des passans. — Lionel aurait vivement désiré que sa femme nourrît elle-même leur fils; mais Mme Fitz Gérald, au nom de la santé et de la beauté de sa fille, avait opposé à ce désir quelques-uns de ces spécieux argumens féminins auxquels les hommes n'ont rien à répondre, attendu qu'ils n'en savent pas davantage. — Il se félicita au reste de voir que la jeune mère s'occupait de son enfant avec une sollicitude passionnée; mais il vit en même temps avec regret que cette occupation laissait à Mme de Rias des loisirs considérables. Il n'était pas tenu à la vérité d'en remplir tous les vides; il put même continuer pendant le jour sa vie accoutumée, car il n'est pas d'usage que les maris accompagnent leurs femmes dans leurs visites et dans leurs promenades de la journée, et à cet égard il crut faire plaisir à sa femme en lui laissant son indépendance, comme il se faisait plaisir à lui-même en gardant la sienne. Il n'en était malheureusement pas de même des soirées : ni la bienséance, ni la prudence ne lui permettaient de souffrir que Mme de Rias courût les bals et les spectacles sans son mari, et une vive recrudescence de goût pour ces sortes de distractions s'était naturellement manifestée chez la jeune femme après les longs mois de réclusion et d'abstinence qu'elle venait de subir. L'hiver parisien se trouvait être cette année-là particulièrement brillant, et Lionel s'estimait heureux quand la même nuit ne lui offrait pas trois ou quatre fêtes successives; mais sa femme avait certainement droit à quelques compensations, et, quoique cruellement détourné par cette fièvre mondaine de ses habitudes et de ses travaux, M. de Rias, par affection et par justice, se résignait avec une bonne grâce, au moins apparente : c'était, il l'espérait, une crise passagère à traverser; — peut-être aussi se flattait-il au fond de son cœur que la Providence, qui l'avait secouru l'hiver précédent avec tant de bienveillance, lui viendrait encore en aide dans cette épreuve nouvelle.

Un matin, en effet, vers la fin du déjeuner, sa femme, qui avait été pendant tout le repas remarquablement sobre et rêveuse, se couvrit tout à coup le visage de ses deux mains, et fondit en larmes.

— Ah! mon Dieu! ma chère enfant, qu'est-ce qu'il y a donc? s'écria M. de Rias en courant à elle.

— Rien, dit-elle à travers ses pleurs : — ce n'est rien,... je voudrais voir ma mère...

— Mais enfin qu'avez-vous? qu'est-ce qui vous arrive?

— Rien,... envoyez chercher ma mère, je vous prie.

Au même instant, Mme Fitz Gérald, attirée sans doute rue Vanneau par quelque vague pressentiment, faisait son entrée dans la salle à manger. Sa fille, sans lui laisser le temps de s'étonner, l'entraîna aussitôt dans le salon voisin où Lionel, le moment d'après, put entendre confusément un duo de murmures plaintifs et de sanglots étouffés.

La situation était pénible pour M. de Rias; il leva légèrement les épaules, alluma un cigare et se mit à parcourir un journal d'un œil distrait, en attendant l'issue de la conférence.

Au bout d'une demi-heure, qui lui sembla longue, la porte se rouvrit, et Mme Fitz Gérald reparut seule, les yeux rouges et le teint enflammé; elle promit à sa fille de venir la voir dans la journée, puis elle ferma la porte, et passant devant son gendre en se drapant dans ses fourrures : — Vous pourriez, lui dit-elle, vous dispenser de tuer ma fille! — Après quoi elle sortit majestueusement.

M. de Rias, en des conjonctures si délicates, montra une fois de plus qu'il avait l'esprit et le cœur d'un galant homme. Après avoir vaincu, non sans effort, les révoltes intimes de sa fierté, il entra chez sa femme, qui était encore tout éplorée : il lui parla le langage d'une raison à la fois tendre et enjouée, la gronda un peu, l'embrassa beaucoup, et finit par lui persuader qu'elle était une petite personne assurément digne de pitié, mais en somme fort aimée et passablement heureuse. Mme Fitz Gérald, quand elle revint vers le milieu du jour, les trouva tous deux sur un canapé, la main dans la main, souriant au jeune Louis-Patrice, qui faisait de la gymnastique primaire sur le tapis.

— Vous ne sauriez imaginer, ma chère, dit gaîment Lionel à sa femme, combien votre mère a été dure pour moi ce matin!

— Mon Dieu, mon ami, dit Mme Fitz Gérald, un peu apaisée par la scène de famille qui frappait ses regards, je vous demande mille fois pardon... J'ai eu tort, j'en conviens;... mais vraiment il y a de ces choses qui n'ont pas de nom... Si vous vouliez faire de ma fille une couveuse, il fallait le dire... On prévient dans ce cas-là... Au reste, il paraît que ça lui convient; ainsi je n'ai plus rien à dire.

— Ça ne me convient pas, maman, dit Mme de Rias; mais je me fais une raison!

— Eh bien! ma fille, si tu te fais une raison, c'est parfait.

Lionel ne crut pas avoir acheté trop cher au prix de cet orage, si léger d'ailleurs, la période nouvelle de repos, de calme et de vie in-

térieure que cette matinée semblait devoir inaugurer pour son ménage. Il voyait déjà se développer devant lui une série de mois paisibles et confortables dans un séduisant tableau, dont la chaise longue de sa femme occupait le centre. — C'était un mirage trompeur. Il ne tarda pas à reconnaître que les meilleurs expédiens s'usent, et que les mêmes causes n'ont pas toujours les mêmes effets. La santé générale de Mme de Rias s'était tellement fortifiée depuis l'année précédente qu'elle put cette fois-ci en dérober fort longtemps au public l'altération accidentelle. A force de discrétion et d'héroïsme, elle continua de suivre le mouvement mondain pendant le reste de l'hiver, passa l'été à Trouville sur l'avis d'un médecin complaisant, et n'adopta le régime de la chaise longue qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire pendant quinze jours. Bref, sans humeur, sans bouderie, et même avec une sorte d'allégresse, elle parut s'appliquer à démontrer aux gens que l'on ne gagnait pas grand'chose à certains calculs machiavéliques.

M. de Rias, tout en trouvant sa femme très spirituelle, tomba dès ce moment dans un état moral voisin du découragement. Une charmante petite fille lui était née à la vérité; mais l'accroissement de sa jeune famille, les soins réclamés par ces deux enfans, auraient-ils pour effet de calmer la fougue mondaine de leur mère et de la fixer à son foyer? Il l'espérait à peine, et il avait raison. Mme de Rias donna à ses devoirs maternels le temps qu'ils exigeaient; mais elle n'en poursuivit pas moins avec beaucoup d'entrain ce genre de vie qui était le seul dont elle eût la notion, et qui lui semblait parfaitement correct et irréprochable.

Lionel essaya du moins quelques palliatifs. Il imposa certaines restrictions, et, pour les faire accepter sans murmure, il eut l'adresse de s'assurer la complicité de sa belle-mère. C'était à l'occasion d'une de ces ventes de charité où des femmes du monde se divertissent à tenir, au bénéfice des pauvres, de petites boutiques élégantes, achalandées par leurs beaux yeux. Mme de Rias, invitée à figurer parmi ces gracieuses marchandes, sollicitait l'agrément de son mari. — Mon Dieu, ma chère, lui dit-il, vous ferez assurément ce qui vous plaira,... ou plutôt c'est votre mère qui va en décider : voyons, madame, ajouta-t-il en s'adressant à Mme Fitz Gérald, vous qui avez en matière de convenances un tact si sûr, si délicat, et, permettez-moi de dire, si exquis, qu'en pensez-vous?

— Mais, mon ami, dit Mme Fitz Gérald, ainsi prise par son faible, à parler franchement, je ne suis pas folle de ces sortes d'exhibitions. De mon temps, cela ne se faisait pas;... il est vrai que les jeunes femmes d'à présent n'y regardent pas de si près.

— Vous voyez ce que dit votre mère, ma chère enfant, reprit

M. de Rias; eh bien! je vous avoue que je suis tout à fait de son avis, et que j'aurais horreur de voir le nom de ma femme imprimé dans le journal avec des commentaires aimables sur sa toilette et sur son physique... Je ne désire pas, en un mot, que vous fassiez partie de ce qu'on nomme vulgairement — tout Paris! — Et tenez, pendant que je suis en humeur de tyrannie, j'aimerais à rayer sur la liste de vos distractions présentes ou futures toutes celles qui exposent une femme à cette sorte de publicité malséante... Je vois votre mère qui m'approuve du regard, et cela m'encourage... Je voudrais donc supprimer les apparitions bruyantes aux courses, les apparitions clandestines dans les petits théâtres de scandale, la fureur des premières représentations, des bals travestis, des comédies de salon, — enfin,... toujours en m'en référant au bon goût de votre mère, — généralement tout ce que recherche et tout ce que se permet votre cousine Mme de Mogis... Je voudrais même, si votre mère n'y contredisait pas, supprimer Mme de Mogis elle-même, qui devient décidément une personne à ne pas voir,... n'est-il pas vrai, chère madame?

— Mon Dieu, mon ami, dit Mme Fitz Gérald, il est certain que c'est une jeune femme qui se lance beaucoup... Au reste ma fille n'est pas très heureuse dans ses cousines... J'en excepte Mme de Lauris, qui est une petite perfection;... mais cette pauvre duchesse m'inquiéterait passablement, si j'avais la prérogative d'être son mari.

— Oh! maman, s'écria Mme de Rias à bout de sacrifices, laissez-moi la duchesse! Elle est un peu coquette, c'est vrai,... mais si doucement;... et puis elle me plaît tant!

— Si elle lui plaît tant, dit M. de Rias, laissons-lui la duchesse.

Il n'ajouta pas que Mme d'Estrény lui plaisait assez à lui-même, ce qui était pourtant la vérité.

Après avoir pratiqué dans les plaisirs de sa femme cette sorte d'élagage, Lionel ne se sentit pas en réalité beaucoup plus heureux qu'auparavant. A quelques égards sa dignité et ses susceptibilités de mari étaient mieux sauvegardées; mais son indépendance personnelle continuait d'être fort entravée. Dans les limites qu'il lui avait tracées, Mme de Rias trouvait encore un cercle d'activité mondaine très étendu, et, forcé de l'y suivre, il y portait, sous son apparence habituelle de gravité et de courtoisie, un profond ennui.

VII.

Vers cette époque, Mme de Rias eut le regret de se voir séparée pour quelque temps de celle de ses cousines qui tenait dans ses

affections la place la plus large et la plus méritée. Mme de Lauris alla rejoindre son mari, récemment arrivé de l'Indo-Chine, et qui devait passer une ou deux années à Cherbourg avant de reprendre la mer. En même temps Mme de Rias, pour complaire à Lionel, laissait se refroidir sensiblement ses relations avec sa cousine de Moges, dont elle se fit par parenthèse une ennemie cordiale. Elle reporta donc toutes ses ardeurs d'amitié sur la duchesse d'Estrény, dont les grâces languissantes, la mélancolie tendre et la distinction suprême avaient pour elle un grand attrait. Elles eurent cette année-là une loge commune à l'Opéra et aux Français. La duchesse payait d'un juste retour la sympathie de sa cousine. Elle se préoccupait affectueusement du bonheur de son jeune ménage : elle l'interrogeait en fixant sur elle ses beaux yeux noyés d'une éternelle tristesse : — Ton mari t'aime-t-il bien, ma chérie?

— Je le crois, disait Mme de Rias.

— Mais t'aime-t-il d'amour?

— Oui, il me semble.

— Tu ne désires rien de plus?

— Non.

— Pauvre ange! tu es heureuse! — Et elle lui baisait le front maternellement.

C'était au reste une habitude de la duchesse que de porter des regards curieux et quelquefois peu discrets sur l'intimité conjugale des jeunes femmes de sa connaissance. Tous les maris, excepté le sien, étaient pour elle l'objet d'un intérêt particulier. Elle s'inquiétait de leur manière d'être, de leur langage, de leurs procédés dans le sein de leur intérieur domestique, et elle établissait ensuite mentalement des comparaisons où il est douteux que le duc obtînt l'avantage. Le duc, il est vrai, continuait de la plaisanter cruellement sur ses manies romanesques et sur ses rêveries idéales, oubliant trop qu'on exaspère un malade en contestant le sérieux de sa maladie, et que cela lui donne la tentation d'en mourir.

La duchesse, pour protester apparemment contre le matérialisme de son mari, et spécialement contre son brillant appétit, affectait de manger fort peu : elle laissait croire volontiers qu'elle se nourrissait à peu près exclusivement de fleurs et de fruits; elle mordillait tout le long du jour des feuilles de rose et des fleurettes de lilas; quant aux fruits, elle n'aimait que les plus rares : elle avait en toute saison des ananas dans sa serre; elle les découpait elle-même en tranches fines, et elle en avait toujours des salades à côté d'elle sur un guéridon. Le duc, dans sa grossièreté joviale, prétendait qu'elle se relevait la nuit, comme la goule des contes arabes, qu'il l'avait suivie une fois par curiosité, et qu'il l'avait trouvée attablée devant

un énorme pâté de lièvre et de jambon. — Ce qu'elle en mangea, ajoutait le duc, cela me fit peur à moi-même!..

On dansait chez la duchesse tous les mardis, et Mme de Rias y était naturellement très assidue. — Un soir, ou plutôt un matin, comme elle s'oubliait dans les délices d'un cotillon indéfiniment prolongé, sa cousine de Mogis, qui se retirait, lui dit par-dessus l'épaule en passant près d'elle : — Quand tu voudras ton mari, ma chère, tu le trouveras dans la serre avec Sabine, tu sais? — Mme de Mogis accompagnait cet avis bienveillant d'un sourire qui ne l'était guère et qui n'échappa pas à Mme de Rias. Elle la remercia toutefois d'un coup d'œil et continua de danser jusqu'à ce qu'elle l'eût vue disparaître. Puis, prétextant la fatigue, elle fit une brusque révérence à son danseur et s'éloigna d'un air de nonchalance.

Elle traversa deux ou trois salons qui étaient alors à peu près déserts, et arriva bientôt devant une glace sans tain qui laissait apercevoir l'intérieur de la serre. La jeune femme plongea son regard entre les grands feuillages exotiques dont la serre était magnifiquement ombragée, et une sensation de froid passa subitement dans ses veines. Ce qu'elle voyait n'avait pourtant rien de fort extraordinaire : son mari était paisiblement assis sur un canapé à côté de la duchesse, et ils causaient à demi-voix en souriant. Leur dialogue ne semblait même pas très animé; il y avait des pauses et des silences; par intervalles, la duchesse arrachait des brins de violette qui s'étaient fanés sur son sein pendant la soirée et les mangeait : seulement de temps en temps elle en jetait quelques-uns à M. de Rias, qui paraissait y trouver également beaucoup de saveur. — Passant alors à quelque chose de plus substantiel, la duchesse prit dans une assiette du Japon une tranche de ses chers ananas et la mit sous ses dents blanches; mais elle n'en mangea que la moitié, et après une minute d'hésitation pendant laquelle M. de Rias murmurait quelques mots probablement fort éloquens, elle lui en abandonna l'autre moitié.

Mme de Rias, en voyant la progression inquiétante que suivait ce poétique repas, jugea inutile d'en attendre le troisième service. Elle entra dans la serre avec bruit. — Ah! vous êtes là, dit-elle. Eh bien! venez-vous?

— Comment, déjà! dit en riant Lionel, qui s'était levé avec empressement; mais il est à peine trois heures, ma chère... vous m'étonnez! — Elle reçut ou plutôt subit le baiser d'adieu de la duchesse, et ils partirent.

A peine en voiture, Mme de Rias s'endormit profondément dans un coin, et Lionel se sentit agréablement soulagé des appréhensions que sa conscience troublée lui suggérait.

Arrivé à l'hôtel, il allait se séparer de sa femme après l'avoir conduite jusqu'au boudoir qui précédait sa chambre, quand elle lui saisit les deux mains avec une sorte de violence, le regarda dans les yeux et dit d'une voix brisée : — J'ai tant de chagrin !.. — Puis elle se jeta sur un fauteuil et se mit à sangloter amèrement en mordant la dentelle de son mouchoir.

Cette explosion de douleur avait été si soudaine que M. de Rias en demeura d'abord interdit. Redevenu bientôt maître de ses esprits, il s'approcha de sa femme, et s'asseyant à ses pieds sur un tabouret : — Voyons ! Marie, dit-il avec une grâce affectueuse, qu'y a-t-il, ma chérie? — Et comme elle ne répondait que par de nouveaux transports de désespoir : — Oh mon Dieu ! poursuivit-il, je sais ce que c'est : vous m'avez vu manger les violettes de la duchesse... C'est cela, n'est-ce pas?

Elle essaya de parler à travers ses sanglots : — Et l'ananas ! dit-elle.

L'accent pathétique avec lequel elle prononça ce mot fit sourire M. de Rias : — Et l'ananas aussi? dit-il; alors c'est complet !

— C'est mon malheur qui est complet, dit tristement la jeune femme.

— Quant à cela, vous ne le pensez pas, ma chère mignonne, reprit Lionel : vous êtes trop sensée pour interpréter si sérieusement de pareils enfantillages... Vous savez bien qu'ils ne tirent pas à conséquence,... surtout avec une personne comme votre cousine, qui est un pur esprit, et qui s'en tient au langage des fleurs.

— Et des fruits ! dit Mme de Rias qui se remettait tout doucement.

— Et des fruits, si vous voulez... Ce n'est pas que je prétende l'excuser, notez bien. Ces sortes de coquetteries sont assurément fort inconvenantes... Elle a eu grand tort de se les permettre et moi de m'y prêter;... mais enfin, ma chère enfant, quelle est la moralité de cette histoire?

— Franchement je ne la vois pas, dit Mme de Rias.

— Eh bien ! ma chère, permettez-moi de vous la faire voir, dit Lionel en se levant pour déployer plus à l'aise son éloquence. Vous aimez beaucoup le monde : votre vie, la mienne par suite, n'est qu'un bal perpétuel. Vous dansez à Paris l'hiver, l'été aux eaux, l'automne à la campagne... Vous n'y voyez pas de mal, et cela vous fait honneur; mais veuillez en croire mon expérience : si on n'allait dans le monde que pour y danser, passé vingt-deux ans personne n'irait, il n'y aurait que des bals de collégiens et de pensionnaires, les salons se fermeraient; le monde a malheureusement un autre genre d'attrait : le monde est en réalité un commerce de galanterie, et c'est là sa vraie raison d'être. La danse même n'y est

le plus souvent qu'un prétexte et une occasion. Ce que les hommes y cherchent toujours et les femmes volontiers, c'est ce qu'on appelle un intérêt de cœur, bien que le cœur joue généralement un rôle très effacé dans ces choses-là... Il arrive même qu'on l'y rencontre, cet intérêt, sans le chercher... parce que cela est dans l'air, parce que cela est fatal, parce qu'il est impossible d'imaginer qu'un homme qui ne danse pas, qui ne joue pas et qui n'est pas un imbécile, passe chaque soir trois ou quatre heures d'horloge dans un salon sans éprouver les tentations malsaines de l'ennui... C'est ainsi que sans cesser de vous aimer parfaitement et uniquement je me trouverais quelque jour une sorte d'infidèle sans le vouloir... — Quant à vous, ma chère, vous êtes encore tout entière aux ivresses innocentes de la toilette, du mouvement, de la sauterie; mais un moment viendra où ces plaisirs vous paraîtront fades à vous-même, s'ils ne sont relevés par quelques distractions de plus haut goût... Bref, voulez-vous savoir quel avenir le monde promet à notre ménage, si nous continuons de l'y traîner avec cet acharnement? Je vais vous le dire en deux mots : je vous tromperai, vous pleurerez... et vous me pardonnerez. Vous me tromperez, je ne pleurerai pas, et je ne vous pardonnerai pas!

— Je n'irai plus, murmura la jeune femme en essuyant deux larmes qui lui étaient arrachées moins par la pensée de son sacrifice que par la sécheresse du langage de son mari.

— Je ne vous demande pas cela. Je vous demande seulement de suivre le monde avec un peu plus de modération, et de permettre que, dans ma juste défiance de moi-même, je vous y laisse aller le plus souvent avec votre mère.

— Je n'irai plus! répéta Mme de Rias d'un ton d'accablement.

— Vous y penserez, ma chère... Tout ce que vous ferez sera bien fait... Bonsoir... Pardonnez-moi, ou plutôt plaignez-moi, car vous savez que j'exècre l'ananas... — Il lui baisa les cheveux et se retira.

Il se retira, il faut l'avouer, assez content de lui-même. Par une savante manœuvre, il s'était fait de son tort un grief, et non-seulement il s'était dégagé sans dommage d'une situation difficile, mais il en sortait avec avantage. D'une part, il avait reconquis sous les prétextes les plus honorables l'entière liberté de ses soirées, il se flattait d'autre part qu'à force de rétrécir de plus en plus la sphère d'action de Mme de Rias, il la réduirait enfin à n'être plus dans sa maison qu'un point fixe, — type achevé et sublime de la pure femme d'intérieur.

VIII.

Le lendemain, Mme de Rias revêtit une toilette d'une simplicité sévère, et resta chez elle tout le jour. Elle fit des gammes sur son piano, et entreprit un ouvrage de broderie. — Elle reçut dans l'après-midi la visite de la duchesse Sabine d'Estrény, qui arriva plus languissante que jamais, ce qui n'était pas surprenant, si elle n'avait rien mangé depuis la veille. Les deux cousines s'embrassèrent comme de coutume, après quoi Mme de Rias reprit son travail avec une application extraordinaire. La duchesse attachait sur elle des regards inquiets. La conversation se traîna quelque temps dans les lieux-communs, puis elle tomba tout à fait, et le silence ne fut plus interrompu que par le pétillement du feu et par les soupirs de la duchesse.

— Est-ce que tu es malade? dit sèchement Mme de Rias sans lever les yeux de sa broderie.

— Pourquoi me demandes-tu cela?

— Tu ne fais que soupirer.

— Oui,... je suis un peu souffrante,... et puis j'ai envie de pleurer...

— Pourquoi as-tu envie de pleurer?

— Que veux-tu?... Toujours la même chose!

— Quelle chose?

— Je suis si malheureuse avec mon mari!

— Et tu as espéré être plus heureuse avec le mien? dit Mme de Rias dressant brusquement la tête et regardant la duchesse en face.

Mme d'Estrény, après quelques secondes de muette confusion, se laissa glisser aux pieds de sa cousine, et pâmée dans l'ampleur de ses jupes, elle fondit en larmes : — Que dois-tu penser de moi? murmura-t-elle.

— Je pense que tu n'es pas une bonne amie... voilà ce que je pense.

— Je t'assure que si, je t'assure... c'est un moment de folie... j'ai été jalouse de toi, de ton bonheur, c'est vrai;... mais j'ai été si punie, si humiliée... j'ai si bien vu qu'il ne m'aimait pas, ton mari!

— Ce n'est pas à moi de t'en consoler, je suppose?

— Il n'aime que toi, va, sois tranquille.

— Ce n'est pas ta faute franchement... Voyons, relève-toi, Sabine... Je t'ai dit ce que j'avais sur le cœur,... n'en parlons plus.

— Je t'ai fait beaucoup de peine, Marie? dit la duchesse, dont les larmes redoublèrent.

— Beaucoup, dit Marie, qui commença elle-même à s'attendrir.

— Ma pauvre chérie!

— J'avais tant de confiance en toi! reprit Mme de Rias d'une voix suffoquée.

— Mon Dieu! mon Dieu! dit la duchesse. — Et la fin de cette scène se perdit dans un bruit confus de pleurs et de baisers.

Quand M. de Rias rentra vers le soir, il trouva sa femme piquant sa broderie avec acharnement : — Ciel! ma chère enfant! s'écria-t-il, en croirai-je mes yeux?.. qu'est-ce que vous faites là?

— Je brode un col pour ma mère.

— Ah! c'est un col... pour votre mère... eh bien! c'est très joli... vous faites très bien ces choses-là... Je ne vous connaissais pas ce talent;.. mais, voyons, c'est très avancé déjà... vous avez donc travaillé toute la journée?

— Toute la journée.

— Comment... pas sortie du tout?

— Non.

— Pas allée au Petit-Saint-Thomas?

— Non.

— Pas allée aux Trois-Quartiers... ni au Louvre?

— Non.

— Pas chez Guerre, non plus?

— Non.

— Mais c'est la fin du monde alors! dit M. de Rias en payant sa jeune femme d'un baiser qui lui parut délicieux... mais il ne faut pas non plus vous cloîtrer, ma chère petite... il faut au moins prendre un peu l'air dans la journée... Ainsi vous êtes restée toute seule comme cela depuis ce matin?

— La duchesse est venue, dit Mme de Rias d'un ton de négligence.

— Ah! vraiment!.. la duchesse est venue... ah! vraiment... Eh bien!.. comment... comment vous êtes-vous quittées?

— Très bien... comme à l'ordinaire.

— Sage petite femme! dit Lionel en l'embrassant de nouveau.

— Nous avons un peu pleuré toutes deux, voilà tout.

— Oh! ça... ça devait être!

A dater de ce jour, Mme de Rias, sans s'astreindre quotidiennement à une réclusion aussi rigoureuse, continua de montrer une louable résolution de modifier son genre de vie. Elle ne sortit plus le soir; ce fut à peine si elle parut en robe montante dans quelques modestes réunions de famille. A ceux qui s'étonnaient de ne plus la voir dans le monde : — Que voulez-vous, disait Mme Fitz Gérald en levant les yeux au ciel, ma fille se plaît beaucoup chez elle : c'est tout simple... mon gendre est si aimable... et puis si instruit : c'est un homme plein de ressources!

Si plein de ressources que fût M. de Rias, il lui était difficile de remplir les immenses loisirs qu'il avait faits à sa femme. Ses occupations et ses distractions particulières ne lui permettaient d'apparaître chez elle qu'à de rares intervalles dans la journée : le soir il lui tenait compagnie après le dîner pendant quelques instans, se faisait jouer une valse ou deux et s'en allait travailler ou se promener dans Paris. Il la conduisait quelquefois au spectacle; mais le plus souvent il l'abandonnait à ses seules ressources, s'imaginant apparemment qu'elle en avait autant que lui. — La vérité est que leur intimité, n'étant soutenue par aucun intérêt d'esprit qui leur fût commun, était pénible. La conversation entre eux languissait dans une stérilité embarrassante. Avec une intelligence naturelle très vive et très ouverte, Mme de Rias avait sur toutes choses l'ignorance remarquable des jeunes Françaises : en matière d'art, de littérature, d'histoire, de politique, elle ne possédait que les notions légères et confuses dont une Parisienne s'imprègne au jour le jour. Il arrive qu'à la longue ces notions finissent par se classer et se consolider dans la tête d'une femme intelligente, et lui composent bon gré mal gré un fonds raisonnable d'instruction et d'entretien ; mais chez Mme de Rias elles n'étaient encore qu'à l'état de vapeur, et son ignorance étourdie, qui avait beaucoup diverti son mari au début de leur mariage et de leur amour, ne le divertissait plus autant. — Elle le vit rentrer un jour fort soucieux : — Ma chère enfant, lui dit-il brusquement, vous voulez donc me rendre ridicule?

— Comment cela, mon ami?

— Vous allez conter à tout le monde que j'écris une histoire de la diplomatie française... au VIIIe siècle !

— Mais je croyais,... vous me l'aviez dit...

— Je ne vous ai jamais dit une absurdité pareille... Quelle diplomatie française voulez-vous qu'il y eût au VIIIe siècle?.. avant Charlemagne! c'est insensé. — Quand on confond le VIIIe siècle avec le XVIIIe,... on parle de chiffons, on ne parle pas d'histoire!

— Je vous demande pardon, mon ami, dit la jeune femme terrifiée; mais enfin le ridicule, si ridicule il y a, est pour moi.

— Il est pour nous deux, ma chère.

Le boudoir de Mme de Rias fut plus d'une fois le théâtre de petites scènes de ce genre. Les symptômes d'ennui qu'elle ne pouvait toujours réprimer, les bâillemens, les langueurs, les larmes furtives, irritaient son mari. — C'est une chose inouie, disait-il, que les femmes ne puissent pas se plaire dans leur intérieur,... il faut absolument qu'elles soient dehors... Eh! mon Dieu! comment faisaient donc les honnêtes femmes autrefois, quand ce qu'on appelle le monde n'existait pas?... A Rome par exemple,... une honnête

femme ne passait pas ses journées à courir les magasins et ses nuits à danser; elle élevait ses enfans et filait tranquillement,... et elle était heureuse!.. Je ne vous en demande pas tant; mais vous avez mille moyens de vous occuper... Vous avez vos enfans, votre ménage, vos fleurs, votre aiguille, votre piano,... des livres tant qu'il vous plaît... Vous avez vos devoirs religieux!.. et avec tout cela vous vous ennuyez mortellement,... c'est fâcheux!

Quand il rentrait le soir, il la trouvait souvent endormie sur sa broderie ou sur quelque numéro de *revue;* quelquefois il la surprenait dans un tête-à-tête confidentiel avec sa mère, et il voyait qu'elles avaient pleuré. Sa fierté en souffrait, peut-être aussi sa bonté.

— Ma chère enfant, lui dit-il un jour, je n'aime pas beaucoup les airs de victime que vous affectez, et que madame votre mère paraît encourager... Je ne suis pas un geôlier... Si vous restez chez vous tous les soirs à vous lamenter, c'est que vous le voulez bien. Vous savez parfaitement que je vous ai autorisée à aller dans le monde avec votre mère, quand cela vous conviendrait... Allez-y donc!.. J'irai vous prendre de temps en temps en sortant du cercle.

La jeune femme, qui se sentait au bout de son héroïsme, et sur qui les argumens empruntés à l'histoire romaine avaient fait d'ailleurs une faible impression, profita volontiers de la permission, et ne tarda pas à sortir de sa robe montante, comme un papillon de sa chrysalide. Elle rentra triomphalement dans le monde comme dans son élément naturel, et s'y plongea de plus en plus avec l'ardeur innocente, mais irréfléchie de son âge.

VIII.

Pour rendre justice à chacun, il faut dire que M. de Rias était alors beaucoup plus malheureux que sa femme. Pendant qu'elle s'étourdissait bruyamment de sa jeunesse, de sa beauté et de ses succès, son mari méditait fort tristement sur les ruines de ses dernières illusions, et voyait avec une profonde amertume son ménage prendre la plus misérable et la plus vulgaire tournure.

Un soir de janvier, après avoir promené quelque temps sur le boulevard ses sombres pensées, il entra machinalement dans un théâtre voisin où la foule se portait à cette époque avec une curiosité empressée. On y fêtait les débuts éclatans d'une jeune actrice nommée Jeanne Sylva, qui était arrivée récemment de Russie avec une réputation méritée de beauté et de talent. M^lle^ Jeanne Sylva, quand elle avait quitté, quelques années auparavant, Paris pour

Saint-Pétersbourg, était une soubrette de troisième ordre : partie à l'état de simple nébuleuse, elle revenait avec le rang d'une étoile de première grandeur, et le public parisien confirmait chaque soir par ses applaudissemens la légitimité de cette rapide promotion. Lionel, qui n'avait pas encore vu Mlle Sylva, mais qui en avait beaucoup entendu parler à son cercle, fut fort étonné de reconnaître en elle une figurante obscure qu'il avait autrefois rencontrée dans quelque coulisse, et qu'il n'avait pas remarquée autrement. Il admira, comme tout le monde, sa brillante métamorphose, et crut devoir aller lui en faire compliment pendant un entr'acte.

Nous avons quelquefois ouï dire dans le monde que le prestige des comédiennes cessait dans les coulisses, où l'on peut voir de près tous les horribles artifices dont elles ont soin, comme Jézabel, de peindre et d'orner leur visage. Suivant nous, c'est une erreur, et si le prestige des comédiennes cesse quelque part, ce qui est possible assurément, ce n'est pas dans les coulisses. C'est là au contraire qu'il se montre dans toute sa puissante et singulière fascination. Le blanc, le rouge, le noir, le bleu, dont elles se servent pour mettre leur beauté dans la perspective théâtrale, leur prêtent en dehors de la scène un éclat étrange et un peu surnaturel qui en fait des sortes de fantômes très séduisans. Toute cette alchimie dont elles se parent a de plus l'avantage de sentir fort bon, et de répandre autour d'elles une atmosphère musquée qui a son ivresse. Nous ne conseillerons donc pas aux mères de famille d'envoyer leurs fils dans les coulisses pour les décourager des amours de théâtre : l'épreuve, nous le croyons, tournerait au rebours de leurs espérances.

Lionel trouva Mlle Sylva enveloppée de cette lumière d'apothéose que jettent derrière la scène les feux éblouissans du gaz; elle était debout, et recevait avec des grâces et des sourires de reine les hommages d'un cercle de fanatiques en cravate blanche. M. de Rias attendait que la foule s'éclaircît pour s'approcher à son tour, quand il vit le regard de la jeune actrice s'attacher tout à coup sur lui, et ses traits s'empreindre subitement d'un sérieux extraordinaire. Elle demeura un moment muette et immobile; puis, fendant le groupe qui l'entourait, elle vint poser le bout de son gant sur le bras de Lionel.

— Vous voilà donc? lui dit-elle.

— Vous me faites l'honneur de me reconnaître, mademoiselle? dit Lionel, dominant une assez vive surprise.

— Naturellement! dit-elle en riant, comme si elle eût répondu à quelque pensée intime. — Puis, redevenant sérieuse et le regardant fixement avec ses grands yeux aux cils peints : — Vous voilà! reprit-elle avec un long soupir, eh bien! il faut avouer qu'il y a de

bons momens dans la vie! — Et après une pause elle ajouta : — Vous n'y comprenez rien, n'est-ce pas?

— Mon Dieu! mademoiselle, pardon... mais ne commettez-vous pas quelque méprise?

— Oh! non, monsieur de Rias, non, je vous assure! reprit Mlle Sylva avec une inflexion de voix d'une douceur infinie; mais dites-moi, franchement, comment me trouvez-vous?

— Très belle.

Elle eut un geste d'impatience. — Oui, reprit-elle, mais ai-je du talent?

— Beaucoup; vous m'avez extrêmement ému tout à l'heure... Vous êtes une grande artiste.

— Eh bien! dit-elle gaîment, je le répète : il y a de bons momens dans la vie! A revoir, monsieur.

— Mais enfin, mademoiselle, dit Lionel, vous ne pouvez pas me quitter comme cela... Il y a entre nous un mystère, une énigme,... je ne sais pas quoi... Est-ce que je ne peux pas en connaître le mot?

— Est-ce bien utile? dit Mlle Sylva en penchant de côté sa jolie tête.

— Cela me sera fort agréable.

— Je ne sais pas... Vous êtes marié, à ce qu'il paraît?

M. de Rias s'inclina légèrement avec gravité.

— Au surplus, dit-elle, vous êtes marié... je suis une vieille femme (elle avait vingt-huit ans), nous pouvons donc traiter cette histoire de jeunesse comme un pur enfantillage, et en réalité ce n'est pas autre chose. Ainsi mettez-vous là.

Elle le fit asseoir près d'elle dans un coin retiré, sur un banc de jardin. — Monsieur de Rias, reprit-elle alors, vous souvenez-vous d'avoir rencontré quelquefois dans ces mêmes coulisses, il y a cinq ans, une humble fillette qui s'appelait alors Jeanne tout court?

— Je m'en souviens parfaitement.

— Imparfaitement serait plus vrai, je crois; mais n'importe... Je n'avais alors ni figure, ni talent; mais j'avais un cœur très tendre, très ardent et très ambitieux... Vous veniez souvent ici pour *flirter* avec mes grandes camarades, et vous me paraissiez un homme,... comment dire cela?.. non pas très beau, mais très bien,... supérieurement distingué... J'ai un pied de blanc sur les joues, Dieu merci!.. Je ne me permettais pas de vous aimer, grand Dieu! mais je me permettais de vous admirer,... je n'étais rien; cependant il me semblait que, si vous m'adressiez un mot de bonté et de sympathie, cela me donnerait un courage de lionne, et que je deviendrais quelque chose. J'essayai un soir d'attirer votre attention, et comme vous

passiez près de moi pour porter vos hommages à ma plus grande camarade, — que je détestais cordialement par parenthèse,... pauvre bonne femme, je lui pardonne à présent! — je laissai tomber à vos pieds une fleur de mon bouquet,... un brin de lilas blanc, je me rappelle,... histoire d'engager la conversation, vous comprenez... Vous mîtes tranquillement votre botte sur mon lilas,... et, remarquant mon pitoyable petit visage, vous crûtes m'avoir heurtée, vous me dites : Pardon, ma chère petite!.. et vous passâtes, allant à vos amours... Moi, je vins me cacher dans ce même coin où nous voilà, et j'y pleurai toutes mes larmes...

Comme M^lle^ Sylva en était à ce point de son récit, un régisseur vint respectueusement l'avertir qu'elle allait manquer son entrée. — Ah! mon Dieu! dit-elle en se levant brusquement, j'oubliais... — Elle brassa ses jupes d'une main hâtive, repoussa sa traîne d'un coup de talon, composa son visage, et respirant l'air comme un pur-sang qui va courir, elle se précipita sur le théâtre. — C'était une fin d'acte; elle y jouait une scène très courte, mais très dramatique. Lionel entendit vaguement sa voix musicale résonner au milieu d'un tel silence qu'on eût cru la salle vide; puis un cri navrant auquel répondirent des acclamations prolongées et des rappels frénétiques. Après avoir reparu à deux ou trois reprises devant ce public exalté, la jeune artiste, chancelante et haletante, les lèvres ouvertes, les yeux en feu, saisit les deux mains que lui tendait Lionel : — C'est pourtant à vous que je dois cela! dit-elle; puis, se laissant retomber près de lui sur le banc : — Je ne sais plus trop où nous en étions,... reprit-elle, d'ailleurs il faut que j'abrége, — car je change de robe dans l'entr'acte... — Donc, en deux mots, dans mon dépit et dans ma douleur, je partis pour la Russie, me jurant d'y laisser ma petite personne ensevelie sous les neiges, ou d'en revenir avec du talent... Et voyez comme c'est singulier, et comme ces rêves d'enfant sont tenaces. J'ai eu de grandes joies là-bas, j'en ai eu également ici depuis mon retour,... car on est parfait pour moi... eh bien! je n'ai été réellement heureuse que quand je vous ai vu arriver là tout à l'heure... Alors, oui, j'ai été contente,... c'était complet! Maintenant je me sauve!

Elle se leva et lui tendit la main : — Vous reverrai-je?

— Je ne sais vraiment pas, dit Lionel. Nous venons de passer tous deux une heure enchantée... Ne pensez-vous pas que tout ce qui serait de la vie réelle romprait le charme?

— C'est possible, dit-elle très doucement, comme vous voudrez! — Et elle disparut dans un couloir.

M. de Rias sortit du théâtre et prit le chemin de son hôtel, en proie à une violente agitation d'esprit. Il était loin d'être insen-

sible aux séductions de l'aventure qui paraissait assez clairement s'offrir à lui. Ses espérances de bonheur légitime et domestique n'étaient plus que d'amers souvenirs. Comment n'accepterait-il pas cette agréable diversion qui venait l'arracher à son foyer désert et découragé? Et cependant il hésitait. Il comprenait que cette défaillance morale pouvait être décisive dans sa vie. Céder à cette tentation, c'était mettre lui-même la main à son naufrage, et le rendre irrémédiable : car enfin ce qu'il avait espéré du mariage, ce n'était pas le bonheur seulement, c'était aussi le respect de lui-même, la bienséance de sa vie, la dignité de son âge mûr. Parce que le bonheur lui manquait, allait-il donc abandonner tout le reste à la dérive? Allait-il laisser les passions de la jeunesse reprendre tardivement sur lui leur empire, pour se transformer peu à peu en désordres de mari libertin et en vices de vieillard?

Sa femme était sortie ce soir-là; comme à peu près toujours, elle était allée au bal avec sa mère : il ne pouvait donc chercher auprès d'elle ses inspirations; mais il pensa à ses enfans qu'il aimait et à qui l'honneur de sa vie n'importait pas moins qu'à lui-même : ce fut à leur berceau qu'il résolut de demander conseil.

Il avait coutume, quand M^me^ de Rias n'était pas chez elle, de passer dans sa chambre pour gagner celle de ses enfans. Il traversa donc l'appartement de sa femme; à sa vive surprise, il vit qu'elle était rentrée, et probablement depuis longtemps déjà, car elle était couchée et elle dormait. — Elle dormait, un bras replié sous sa tête. L'image pâle et ardente de la comédienne, qui avait suivi Lionel jusque-là, disparut tout à coup devant cette tête charmante, — pure et calme comme une fleur. Il s'arrêta et la regarda : son cœur s'attendrit, et il y sentit rentrer à flots l'amour et la confiance. — Non, tout n'était pas perdu! Sur ce front chaste, dans ce sein que soulevait à peine un souffle d'enfant, c'était l'honnêteté et la vérité même qui respiraient... Pourquoi donc désespérer? Qu'y avait-il entre eux? Rien... Quelques nuages, quelques malentendus qu'une parole, une minute d'affection, un élan du cœur dissiperait à jamais... S'il essayait? S'il lui disait : — Écoutez-moi, ma chérie, je vous aime et vous m'aimez;... nous sommes d'honnêtes gens tous deux,... nous avons le bonheur entre les mains, — et cependant il nous échappe, hélas!.. pourquoi? Cherchons ensemble, voulez-vous?

Il s'approchait quand elle s'éveilla soudain : son regard, vaguement étonné d'abord en rencontrant les yeux de son mari, prit presque aussitôt une expression d'inquiétude et même d'alarme; ses sourcils se plissèrent légèrement, et elle se rejeta un peu en arrière dans une attitude de timide défense.

M. de Rias devint subitement fort pâle : une froideur rigide

glaça ses traits, et souriant amèrement : — Oh! ne craignez rien, dit-il, j'allais chez mes enfans. Je ne vous savais pas rentrée; c'est un miracle en effet que vous le soyez à cette heure-ci,... et permettez-moi de vous dire, puisque l'occasion s'en présente, que vous vous dissipez beaucoup : vous n'êtes plus chez vous ni le jour, ni la nuit... C'est un peu trop.

— Si vous y étiez vous-même plus souvent, dit la jeune femme, vous sauriez que mes enfans m'occupent tous les jours jusqu'à trois heures, et que je ne sors jamais le soir avant de les avoir couchés. Mes devoirs remplis, je me distrais comme je peux... Je vais dans le monde où vont toutes les femmes de ma condition... Vous y faites le mal; moi, non... Vous ne voulez pas m'y accompagner; vous ne voulez pas que j'y aille seule; vous ne voulez plus, à ce qu'il paraît, que j'y aille avec ma mère... Que voulez-vous donc?.. Que je sois un meuble dans votre maison,... un meuble qui ne sente rien, qui ne pense à rien, qui n'agisse pas,... qui soit là toujours immobile et inerte à attendre votre très rare présence et votre bon plaisir?.. Si c'est là ce que vous voulez, dites-le!

— Je ne veux rien, dit Lionel d'un ton de froid dédain... Adieu, Marie! — et il sortit de la chambre.

Il y avait eu dans son adieu un accent si sérieux et si profond que la jeune femme en comprit soudain la signification suprême. — Ils étaient séparés. — Elle eut un geste de désespoir : elle se souleva à demi; elle était près de s'élancer, de rappeler d'un cri celui qui s'éloignait, celui qu'elle avait tant aimé, et qu'elle aimait encore par-dessus tout... Puis, saisie d'une sorte de convulsion de douleur, elle plongea sa tête dans ses oreillers et y étouffa ses sanglots.

Octave Feuillet.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA PSYCHOLOGIE

DANS LES TRAGÉDIES DE RACINE

Les Grands Écrivains de la France, nouvelles éditions publiées par M. Ad. Régnier, de l'Institut. — *Œuvres de Racine*, nouvelle édition, par M. Paul Mesnard.

La publication des *Grands Écrivains de la France* marque une phase nouvelle dans l'histoire de la critique littéraire. Nos classiques sont devenus définitivement des anciens, et aux deux antiquités grecque et latine on doit aujourd'hui en ajouter une troisième, celle du XVII^e^ siècle. Il a fallu du temps pour arriver à cette conviction. Au commencement de ce siècle, on était séparé de Louis XIV à peine par une centaine d'années. Nous avons pu connaître des contemporains de l'abbé Morellet, qui lui-même avait pu connaître Fontenelle, contemporain de Racine et de Boileau. Par ces sortes de transitions, les âges se touchent pendant longtemps, on pense y être encore, et, de même que dans la vie on aime toujours à se croire le contemporain des jeunes gens longtemps après avoir passé l'âge de la jeunesse, de même les nations, qui n'aiment pas plus à vieillir que les individus, rajeunissent leurs écrivains pour se rajeunir elles-mêmes. Cependant une telle illusion finit par disparaître à son tour. La distance des âges augmente d'année en année, de jour en jour; la différence des temps, des mœurs, des idées, est bien plus grande encore. Voilà plus de deux cents ans que non-seulement *le Cid* et *Cinna*, mais *les Provinciales*, mais *Andromaque* et *Iphigénie*, mais les premières satires de Boileau, les fables de La Fontaine, en un mot la plupart des

chefs-d'œuvre du XVII^e siècle ont paru. Le grand siècle classique à cette période de son âge, en 1675, avait donné toute sa mesure. Molière était mort. Bossuet avait prononcé ses plus beaux discours. L'apogée de la grandeur du roi, que l'on date avec raison de la paix de Nimègue (1678), approchait. Deux siècles, n'est-ce pas assez pour constituer une antiquité, surtout lorsque dans cet intervalle on compte une rupture semblable à celle de la révolution française?

Cette idée une fois en possession des esprits, il n'y avait plus qu'à en tirer les conséquences, c'est-à-dire appliquer à notre littérature classique ce grand travail de critique savante et de solide érudition qui depuis le XVI^e siècle a été appliqué aux œuvres de l'antiquité grecque et latine. Telle est la pensée qui a inspiré la grande collection des *Écrivains de la France*. La direction en a été confiée à l'un des maîtres de la science philologique, M. Ad. Régnier, non moins versé dans la littérature française que dans la science indianiste, chez qui le goût s'unit à la méthode et l'amour des lettres à l'esprit scientifique. Tel est du reste le caractère dominant et général de toute la publication. Le sentiment littéraire n'y est nulle part sacrifié à l'érudition, et elle peut satisfaire à la fois et les admirateurs de nos grands écrivains et les curieux, plus amoureux d'exactitude que d'esthétique.

Une circonstance importante a contribué également à provoquer le grand travail dont nous venons de parler. Tout le monde se souvient de la surprise qu'éprouva le monde littéraire en 1842, lorsque M. Cousin, dans son fameux rapport sur Pascal, démontra que le texte des *Pensées* avait été profondément altéré, mutilé, quelquefois même trop maladroitement enrichi par ses éditeurs. Dans le premier étonnement, je dirai presque dans le premier scandale de cette découverte, on se montra fort sévère pour les falsificateurs : ils semblaient avoir manqué à tous les devoirs du respect et de l'amitié. Une appréciation plus judicieuse et plus équitable a bientôt succédé; on s'aperçut qu'on transportait indûment à d'autres temps les sentimens d'admiration superstitieuse qui naissent de l'ancienneté, *major e longinquo reverentia*. De tels sentimens n'existaient pas au lendemain de la mort de Pascal. Il n'avait pas encore été canonisé par la critique littéraire. Tout ce qu'il avait pu écrire ou pensé n'était pas chose sacrée. Il y avait des ménagemens à garder, soit dans l'intérêt de la religion, soit dans l'intérêt de l'auteur. Ce qui est noble audace chez un immortel sera paradoxe téméraire et bizarre chez un homme d'hier, que l'on a connu, que l'on a vu dans les salons, qui s'est engagé dans les polémiques du jour et qui appartient à une secte suspecte. Les amis de Pascal

avaient donc peut-être bien fait de modifier le ton trop cru et trop intime des entretiens que Pascal tenait avec lui-même; mais nous faisons bien à notre tour de restituer autant que possible cette parole superbe dans toute sa familiarité, dans tout son imprévu.

Quoi qu'il en soit, la découverte faite sur les *Pensées* de Pascal en suggéra bientôt d'autres du même genre. C'est ainsi qu'on s'aperçut que le texte des *Sermons* de Bossuet, publiés en 1772 par dom Deforis, n'avait pas été beaucoup plus respecté par lui que ne l'avait été celui des *Pensées* par les amis de Pascal. La même vérité fut démontrée sur les *Mémoires* de Saint-Simon, puis sur les *Lettres* de Mme de Sévigné. Dans certains écrits, on reconnaît la main non plus seulement d'amis timorés ou d'éditeurs scrupuleux, mais de vrais falsificateurs, par exemple dans les *Lettres* de Mme de Maintenon, dues en partie à l'habile plume de La Beaumelle (1).

Ce serait s'exagérer beaucoup la portée des considérations précédentes et pousser le scepticisme jusqu'à l'absurde que de supposer chez tous nos écrivains classiques des altérations aussi profondes que celles que nous venons de signaler. Il va sans dire que les œuvres publiées du vivant des auteurs et par eux-mêmes sont à l'abri de pareils soupçons : ces œuvres sont trop récentes d'ailleurs pour avoir permis des interpolations; mais d'une part, parmi nos monumens classiques, un assez grand nombre, tels que les mémoires ou les correspondances, ont été publiés après la mort de leurs auteurs; de l'autre, averti par les infidélités précédentes, on s'est aperçu que les éditions de nos classiques, en se multipliant et en s'éloignant de la source, avaient toutes été plus ou moins altérées sinon dans le fond, du moins dans le style et dans la langue, et qu'il y avait lieu à une nouvelle révision de textes, semblable à celle qu'ont faite les grands érudits pour les auteurs anciens. A défaut de manuscrits, que l'on consulte quand on le peut, ce seront tantôt les premières éditions, tantôt les dernières, quand elles ont été revues par l'auteur, qui serviront de type et d'autorité. A un texte sévèrement revu s'ajoutera tout ce que l'on pourra retrouver de documens inédits, car, si l'on ne peut en général considérer comme classiques que les œuvres achevées et composées, cependant tout document, quel qu'il soit, lettres, notes, programmes, est important, et peut être nécessaire pour l'intelligence complète et l'interprétation d'un auteur, pour nous faire connaître sa manière de travailler, ses études, son caractère, etc. C'est ainsi que les notes de Racine sur les tragiques grecs, et celles de Bossuet sur

(1) On a falsifié jusqu'aux lettres de Voltaire, comme l'a démontré M. Courtat à propos des lettres, assez peu intéressantes d'ailleurs, de Voltaire à l'abbé Moussinot (1875).

l'Écriture sainte, ne sont pas sans doute des œuvres littéraires, mais elles sont de précieux élémens pour l'intelligence de Racine et de Bossuet. Inutile de dire qu'il en est de même, et à plus forte raison, des correspondances. Ajoutez-y de savantes introductions soit biographiques, soit bibliographiques, des notices précises sur chaque ouvrage, des notes historiques, critiques, philologiques, enfin, ce qui est le plus précieux, des *lexiques* sur la langue des écrivains, et, comme supplémens, de curieux albums, fac-simile, portraits, maisons célèbres, le tout sous la savante direction que nous avons dite et avec le concours des écrivains les plus compétens; ajoutez-y la beauté sévère de la publication et de la typographie, et vous n'hésiterez pas à reconnaître que la collection des *Grands Écrivains de la France* (1) est appelée à devenir la première de toutes nos collections de classiques, et l'un des monumens littéraires les plus importans de notre siècle.

I.

Nos réflexions nous ayant inspiré le désir de relire les tragédies de Racine au point de vue philosophique, nous avons eu occasion de vérifier par nous-même avec quel soin, quelle diligence et quel goût l'édition de Racine, dans la collection Régnier, a été exécutée. L'éditeur est M. Paul Mesnard, l'un de nos critiques les plus délicats et les plus instruits. Chez M. Mesnard, l'amour du beau n'est pas absorbé et étouffé par le goût de l'érudition et n'exclut pas l'amour de l'exactitude (2). Il porte généralement dans ses enquêtes littéraires la précision la plus scrupuleuse, en même temps que dans sa critique un sentiment pur et un tact des plus fins. Il est ce qu'on appelait autrefois un homme de goût. On sent que la littérature n'est pas seulement pour lui une étude, mais qu'elle a son amour et qu'elle remplit sa vie. Déjà il avait écrit sur M^me^ de Sévigné une notice biographique, encore neuve après les travaux de Walkenaer, mais qui l'emporte beaucoup sur l'œuvre de celui-ci par le sens psychologique et la peinture des caractères. Le même mérite se retrouve dans sa notice sur Racine, qui est également une étude psychologique des

(1) Les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sont les *Lettres* de M^me^ de Sévigné par M. de Montmerqué, — les *OEuvres* de Corneille, par M. Marty-Laveaux, — de Malherbe, par M. Ludovic Lalanne, — de Racine, par M. Paul Mesnard, — de La Bruyère, par M. Servois, — de La Rochefoucauld, par M. Gilbert, — du cardinal de Retz, par M. Alp. Feillet, — de Molière (t. I et II), par M. Eugène Despois.

(2) Nous nous permettrons de signaler à M. Paul Mesnard une très légère inexactitude dans le portrait de Racine, qui fait partie de l'*Album* : on le fait naître en 1636 au lieu de 1639, confondant ainsi la date de naissance de Racine avec celle de Boileau.

plus attachantes. Ces notices paraîtront longues à ceux qui n'aiment pas les détails et qui veulent que tout aille vite; mais pour celui qui, retiré à la campagne, s'occupera, comme le conseillait Sainte-Beuve, à relire d'un bout à l'autre les lettres de M^me^ de Sévigné ou les œuvres de Racine, pour celui-là, ces études fouillées, qui mettent à nu de si belles âmes et de si brillans esprits dans un temps si heureux, ne vous en disent jamais trop. On aime d'ailleurs à voir dans M. P. Mesnard un auteur qui ne se lasse pas de son sujet, ne s'adressant qu'à ceux qui, l'aimant comme lui, ne s'en lassent pas davantage.

Dans la biographie de Racine, trois problèmes surtout méritent d'attirer l'attention, et ont été discutés par M. P. Mesnard avec beaucoup de finesse et de précision : Racine a-t-il été amoureux? — Pourquoi a-t-il abandonné le théâtre de si bonne heure? — — Quelle a été la vraie cause de sa disgrâce et de sa mort? Ces trois problèmes nous intéressent, parce que, touchant au caractère et à l'âme de Racine, ils peuvent contribuer à jeter quelque jour sur la psychologie de ses drames.

Le premier de ces problèmes mériterait à peine d'être posé, si Louis Racine, dans ses *Mémoires* sur son père, n'avait pas essayé, par un scrupule filial assurément très légitime, mais assez naïf, de pallier ce qu'il a pu y avoir de faiblesses chez son père, et de soutenir que sa peinture de l'amour avait été toute théorique, comme celle de l'ambition chez Agrippine ou de la cruauté chez Néron. Selon lui, il n'est pas besoin d'avoir été un tyran pour peindre la tyrannie; de même il n'est pas besoin d'avoir été amoureux pour peindre l'amour. C'est là une question digne des cours d'amour. Il semble qu'il y ait une distinction à faire entre les passions tendres et les passions terribles. Une âme tendre et innocente, mais qui a quelque connaissance du monde, pourra peindre avec force des passions répugnantes dont elle aura peut-être eu à subir le poids; mais une âme froide saura-t-elle peindre une passion tendre? On peut hésiter sur la solution. Quoi qu'il en soit, M. P. Mesnard, laissant de côté la théorie, s'en est tenu au fait, et il a instruit ce petit procès avec toutes les précisions de la critique historique. Il démontre que Racine a été amoureux, mais qu'il ne l'a pas été peut-être comme on eût voulu qu'il le fût pour expliquer le profond pathétique de ses drames. Nous voudrions « un roman, » et il n'y a eu, nous dit-il, que « des amourettes de théâtre. » Le mot est-il bien juste? Une amourette ne paraît guère signifier dans notre langue qu'un jeune amour, enfantin et naïf, aussi léger que l'âge auquel il appartient; mais un amour de théâtre n'est pas une amourette : c'est plus et moins, moins innocent et plus violent. Peu noble, si l'on veut, pas très honnête, puisqu'il paraît avoir eté jusqu'au partage, comme le

prouve M. P. Mesnard peu honorablement pour notre grand poète, un tel sentiment a bien pu, par occasion et dans ses plus grandes ardeurs, chez un poète jeune et dans l'ivresse, affecter le caractère d'une véritable passion. Il y avait, paraît-il, des soupers de théâtre que Mme de Sévigné appelle des « diableries, » où le mari et les amans riaient et buvaient de compagnie. Boileau rappelle les bouteilles de champagne bues par M. de Champmeslé, le mari de l'actrice, « vous savez aux dépens de qui. » On trouvera avec M. Mesnard que ce sont là « de singuliers banquets pour nos dieux classiques. » Il rappelle encore, en se transportant à une autre période de la vie de Racine, la sécheresse avec laquelle celui-ci, dans ses lettres à son fils, fait mention de la mort de la Champmeslé : c'est un souvenir aussi peu attendri que possible, une oraison funèbre de dévot (1). De tous ces faits, le biographe conclut qu'on éprouve une certaine déception, dans la vie de Racine, à voir que « l'aliment a manqué à la flamme qu'il portait en lui, » et que, s'il y a eu à cette époque un poète inspiré par l'amour véritable, l'amour du cœur, « ce poète est non pas Racine, mais Corneille. » Tout cela est fort bien déduit : ajoutons toutefois que, dans cet amour de théâtre, tout ne se passait pas en soupers, qu'il a pu y avoir un fond qui nous échappe, — que l'indignité de l'objet ne prouve pas la froideur de la passion (témoin l'Alceste du *Misanthrope*), — qu'une passion très ardente peut avoir eu ses lâchetés ou ses aveuglemens, — que Mme de Sévigné, qui était en mesure de savoir quelque chose de tout cela (2), nous dit que Racine a fini par aimer Dieu « comme il aimait ses maîtresses, » qu'une passion de cette sorte n'exclut pas l'égoïsme et peut se concilier avec l'oubli le plus sec quand elle est passée, en un mot que, si Racine n'a pas connu l'amour noble et sublime que Corneille a peint dans *le Cid*, il a pu trouver dans les orages d'une passion peu édifiante les traits enflammés dont il a peint Phèdre, Hermione et Roxane.

De même que l'on est affligé de ne pas rencontrer l'amour vrai dans les passions de jeunesse de Racine, on l'est encore de ne pas le rencontrer davantage dans les vertueuses affections de sa maturité. On s'étonne de le voir passer si vite de ce que l'on peut appe-

(1) A propos des relations de Racine avec la Champmeslé, que l'on nous permette d'indiquer un petit problème archéologique et psychologique. Dans la maison de la rue du Marais (aujourd'hui rue Visconti) où est mort Racine, une plaque indique que la Champmeslé a demeuré dans cette maison. Sur quoi repose cette tradition? Si le fait était vrai, ne serait-il pas étrange et médiocrement délicat que Racine fût allé demeurer en famille dans un lieu où il avait pu connaître l'actrice, et où, en tout cas, son nom et son souvenir pouvaient se présenter naturellement et fréquemment?

(2) Le jeune Sévigné était le rival de Racine, et Mme de Sévigné était, on le sait assez, la confidente des amours de son fils.

ler sans trop de sévérité du libertinage à un amour bourgeois, très respectable assurément, mais d'un prosaïque qui afflige. Si M. P. Mesnard constate « qu'il n'y a pas eu de roman » dans la jeunesse de Racine, il constate aussi, avec une grande délicatesse et une discrétion de touche vraiment charmante, mais très claire pour qui sait lire, qu'il y a eu encore moins de roman dans la seconde partie de la vie de notre poète. Sans doute, la bonne Mme Racine a été autant que qui que ce soit une mère de famille excellente et une ménagère modèle, sans doute il y a quelque injustice à lui en vouloir d'avoir été la femme de Racine, car ce n'est pas sa faute si celui-ci l'a choisie; mais dans un siècle où il y a eu tant de femmes charmantes et exquises, chez lesquelles l'esprit et l'imagination n'excluaient pas la vertu (1), on ne peut s'empêcher d'éprouver quelque impatience à voir réduire le mariage à un terre-à-terre aussi peu divertissant que paraît l'avoir été l'intérieur de Racine dans sa période de sagesse et de conversion. Assurément nous avons lieu d'être las aujourd'hui d'une théorie qui fait du désordre l'accompagnement nécessaire du génie; pourtant, outre que Racine, nous l'avons vu, n'est pas lui-même très innocent sur ce point, il est permis de penser qu'entre une vie échevelée où l'imagination domine seule et un intérieur d'où toute imagination a disparu, il y a quelque milieu. M. Mesnard rappelle le mot de La Rochefoucauld : « il y a de bons mariages, il n'y en a pas de délicieux, » et il ajoute malicieusement : « C'est évidemment parmi les bons mariages qu'il faut classer celui de Racine. » Il conjecture avec finesse qu'un ami comme Boileau a pu avoir « dans le plus vif de l'âme du poète une place absolument fermée à Mme Racine. » Quand on lit les lettres admirables de Racine et de Boileau, on est frappé de la vérité de cette conjecture; mais franchement n'est-il pas étrange que, dans l'âme du plus tendre de nos poètes, ce soit Boileau qui représente la part de l'imagination et de la poésie?

S'il y a quelque conclusion à tirer de ces différens faits, c'est que le domaine de l'imagination est tout autre que celui de la vie réelle, et que peut-être nulle part cette séparation n'a été aussi tranchée que chez Racine. Dans sa première jeunesse, dont il nous reste une correspondance, nous voyons de l'enjouement, de l'agrément, de la

(1) « Nous n'aurions pas exigé, dit M. Mesnard, que Racine eût épousé Mme de Sévigné; mais on a quelque peine à comprendre qu'avec la plus parfaite union des cœurs il puisse exister une si infranchissable séparation des esprits. » Le matamore Scudéry, dont Racine et Boileau se sont tant moqués, avait su se choisir une femme aussi éminente par l'esprit que par le caractère, comme on le voit par ses lettres à Bussy. On rêverait volontiers pour Racine une compagne de ce genre, à la fois sérieuse et spirituelle.

curiosité, enfin les petites légèretés d'un séminariste émancipé, mais rien qui annonce les grandes émotions, les troubles profonds, les orages de la vie. Dans la seconde période, dont il ne nous reste absolument rien, Racine paraît avoir été surtout entraîné par les sens et par le plaisir, et, s'il y a eu des tempêtes, on ne voit pas que l'âme et le cœur y aient été très intéressés. Enfin dans la troisième période c'est le devoir et la piété qui dominent presque exclusivement. Une noble amitié, un amour paternel plein de sollicitude, une fidélité conjugale irréprochable, une piété tendre et soumise, nous montrent alors dans Racine un parfait honnête homme; mais d'imagination et de poésie pas un mot, et cependant cette imagination se retrouvera brillante et sublime le jour où il faudra écrire *Esther* et *Athalie*.

Quelle cause a donc ainsi limité, refréné l'imagination de Racine dans la vie réelle? C'est la même que celle qui lui a fait quitter le théâtre dans toute la maturité de son génie: c'est la dévotion. Port-Royal, voilà le vrai coupable. Port-Royal a élevé Racine : c'est son honneur; mais il l'a éteint trop tôt et trop émondé : c'est là son crime. On a cherché à expliquer par bien des raisons l'abandon prématuré que Racine a fait du théâtre. Ce serait, suivant les uns, le découragement et même « le désespoir » (l'expression est de Valincour) où le plongèrent les intrigues et les manœuvres qui accompagnèrent l'apparition de la tragédie de *Phèdre*. Suivant d'autres, ce serait la charge d'historiographe que Louis XIV lui avait donnée, ainsi qu'à Boileau, qui lui aurait retranché tout son temps, et lui aurait fait sacrifier le théâtre pour la cour. M^me^ de La Fayette, dans ses *Mémoires* (1), s'est faite l'écho de ces bruits de salon. Ces causes ont pu être pour quelque chose dans la détermination de Racine; mais la cause véritable, décisive, qui a tout entraîné, c'est sa conversion. Il a été saisi du même scrupule, du même remords qui à cette époque ramenait à Dieu un si grand nombre de ses contemporains. C'est la conversion de Pascal, de Rancé, de La Vallière, de la princesse palatine, du jeune Sévigné, de tant d'autres livrés pendant un temps à tous les plaisirs, à toutes les passions du monde, puis s'humiliant, s'abaissant devant Dieu dans la seconde période de leur vie. La piété de Racine alla si loin dans ce moment de crise qu'il fut sur le point de se faire chartreux. On ne sait rien ou presque rien des circonstances qui ont

(1) Pour glaner quelque chose après M. P. Mesnard, nous lui signalerons ce mot de M^me^ de La Fayette, qui n'est pas, je crois, dans sa notice. « Racine, le meilleur de nos poètes, que l'on a tiré de sa poésie, où il était inimitable, pour en faire, à son malheur et à celui de tous ceux qui ont le goût du théâtre, un historien très imitable. » (*Mémoires de la cour de France*, édit. Petitot, t. LXV, p. 68.)

amené une révolution morale si soudaine : ce qui est certain, c'est qu'elle fut profonde et durable, au point même d'exciter les plus vifs regrets de la postérité. Non-seulement il coupa les ailes à son génie, encore si jeune et si riche, mais on nous affirme qu'il brûla avant sa mort une tragédie d'*Alceste*, dont plusieurs de ses amis assuraient, suivant Longepierre, avoir entendu quelques morceaux admirables (1). Il est permis de dire, avec M. P. Mesnard, « qu'aucune piété ne commandait une immolation si dure. » Ajoutons cependant que, si la piété de Racine nous a ravi des chefs-d'œuvre, elle en a aussi suscité. Peut-être quelques tragédies profanes de plus, où son génie se serait imité lui-même et eût fini par s'affaiblir, sont-elles plus que compensées par cette merveille d'*Athalie* où l'imagination s'est déployée avec d'autant plus de richesse qu'elle s'était pendant plusieurs années reposée et rafraîchie.

De toutes les faiblesses du cœur humain, après sa conversion, Racine n'en garda qu'une seule : celle de la cour. Il aimait Louis XIV; il aimait la grandeur; il aimait Versailles, et il ne dédaignait pas d'y jouer son rôle. Un étranger, Spanheim, a même peint d'une manière des plus dénigrantes et probablement des plus injustes ses prétentions au rôle de courtisan en même temps que ses prétentions à l'indépendance : « Il complimente avec la foule; il blâme et crie dans le tête-à-tête. » En revanche, les témoignages de Saint-Simon et de Dangeau lui sont très favorables. « Rien du poète dans son commerce, dit le premier; tout de l'honnête homme et de l'homme modeste, » et le second : « Je n'ai jamais connu personne qui eût autant d'esprit que celui-là. » Racine à la vérité poussa assez loin son rôle de courtisan, puisqu'on le voit, lui qui par dévotion venait de se refuser à faire pour le théâtre des tragédies telles que *Phèdre*, consentir, sur la demande du roi et de M^me^ de Montespan, à commencer un opéra sur la chute de Phaéton. Ainsi celui à qui sa conscience interdisait d'être l'émule de Sophocle et d'Euripide voulait bien, pour plaire à la cour, se faire l'émule de Quinault. Ces traits nous indiquent dans Racine, malgré la beauté de son âme, une certaine mollesse et faiblesse de caractère. C'est cette mollesse qui, dans son adolescence, en aurait fait un homme d'église sans trop de résistance, dans sa jeunesse le mettait aux pieds d'une courtisane, et dans son âge mûr l'enchaînait à la cour. Il est vraisemblable que Racine a éprouvé cette sorte d'ivresse des gens de lettres qui, nés dans une condition moyenne et bourgeoise, sont portés par leurs talens dans les pre-

(1) Fénelon affirme, dans sa *Lettre à l'Académie française*, que Racine avait essayé de faire une tragédie sans amour, à la manière grecque, et qu'il avait commencé un *OEdipe;* mais Louis Racine conteste cette assertion.

miers rangs de la société. Cette séduction qu'aujourd'hui encore les salons exercent sur les écrivains, combien plus puissante et plus entraînante devait-elle être à la cour, à Versailles, en présence du grand roi! Être traité familièrement avec une noble bonne grâce par celui que l'Europe entière redoutait, quel enchantement! quel prestige! Si l'imagination a eu sa part dans la vie de Racine, ce fut de ce côté qu'elle se tourna. Boileau, plus mâle et plus fier, fut moins accessible : il ne négligeait pas la cour; mais il ne s'y abandonnait pas. Racine au contraire n'avait conservé de mondain que l'amour de la cour et de la faveur. Un tel goût est un piége. Bossuet a peint en termes magnifiques ces tromperies de la cour et du monde (1). Racine en fit l'épreuve. On ne sait pas bien les circonstances qui amenèrent sa disgrâce. Tomba-t-il comme Vauban, comme Fénelon, pour avoir fait entendre des plaintes en faveur du pauvre peuple? Est-ce tout simplement le soupçon de jansénisme qui depuis longtemps pesait sur lui, en raison de ses relations et de ses amitiés, qui finit par le perdre? On ne le sait pas encore; on ne le saura probablement jamais : ce dont on ne peut douter, c'est de la disgrâce, c'est du profond chagrin de Racine, qui, venant s'ajouter aux infirmités d'une constitution altérée, avança, d'après les témoignages les plus certains, l'heure de sa mort. Cette mort inspira à Louis XIV quelques mots « qu'il serait injuste d'appeler durs, dit M. Mesnard, mais où se remarque une singulière sérénité. » Le maître dont la défaveur avait blessé l'âme du pauvre poète avait trop à faire pour être troublé de sa mort.

En résumant ce que nous savons sur le caractère et la vie de Racine, on voit que, si cette vie n'est pas exactement celle qu'on eût imaginée, cependant il y a quelque chose de commun entre l'homme et le poète : c'est une extrême sensibilité. C'est cette sensibilité qu'il apporte dans l'amour, dans la dévotion, dans l'ambition non du pouvoir, mais de la faveur. C'est cette sensibilité exquise, jointe à un esprit d'analyse supérieur, qui en a fait le premier peintre des passions parmi nos poètes, et qui va nous permettre, en l'étudiant à ce point de vue, de l'attirer à nous et de lui faire une place parmi les philosophes de son temps.

II.

Il ne nous appartient pas en effet de nous avancer ou plutôt de nous égarer sur le terrain purement littéraire. C'est aux chefs de la

(1) « ... La diverse face des temps, les amusemens des promesses, l'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts. » (Oraison funèbre de la princesse palatine.)

critique, aux maîtres du goût qu'il convient de faire valoir les beautés de Racine, et d'entretenir parmi nous le culte de son inimitable génie. Nous nous contenterons de le considérer par l'endroit qui nous touche de plus près, en lui demandant non des leçons de goût, mais des leçons sur l'âme humaine, en lui empruntant des lumières pour enrichir le domaine de la philosophie.

On a souvent dit que la science psychologique est nécessairement incomplète lorsqu'elle se borne à l'observation purement interne. Chacun ne peut voir en soi-même que ce qu'il y a, et aucun philosophe n'est à lui seul le type complet de l'humanité. De là la nécessité d'ajouter à l'observation interne l'observation externe, de compléter et d'enrichir la théorie de l'homme par l'observation des hommes. De là chez tous les psychologues de nombreux renseignemens empruntés aux historiens, aux moralistes, aux poètes. Aristote, plus d'une fois dans sa *Rhétorique* ou sa *Morale*, emprunte aux tragiques grecs quelques expressions vives et profondes pour désigner fortement telle ou telle affection de l'âme. Les Écossais se sont aussi souvent servis des témoignages des poètes. Cependant, quoiqu'on ait souvent recommandé cette méthode, on ne paraît pas en avoir tiré jusqu'ici tout le parti possible. Ce sont des allusions, des citations, quelques souvenirs heureux jetés çà et là plutôt qu'une analyse exacte des poètes faite au point de vue psychologique. Il y aurait là une méthode qui mériterait peut-être d'être tentée, et Racine est de tous les poètes celui qui s'y prêterait le mieux.

Tout a été dit par les grands critiques sur la psychologie de Racine entendue au sens littéraire. Tous ont signalé dans Racine la beauté et la vérité des caractères, la profondeur des sentimens, l'étonnant pathétique des situations. Il n'y a rien à ajouter à ce qu'ont écrit La Harpe, Geoffroy, Sainte-Beuve, Nisard, Saint-Marc Girardin; nous n'oserions nous engager à leur suite dans des études si délicates, qui demandent un tact et un goût si exercés. Non; nous ne parlons ici que de la psychologie savante et abstraite, de celle qui, laissant de côté les situations particulières, ne recherche que des lois générales, et traite de l'âme humaine, selon l'expression de Spinoza, comme s'il s'agissait de triangles et de cercles. C'est à ce point de vue sévère et tout scientifique que nous nous demandons si les tragédies de Racine n'auraient pas quelque chose à nous apprendre.

Il faut d'abord circonscrire le champ de nos recherches. Tout le monde sait que l'âme humaine possède deux sortes de facultés : d'une part les facultés cognitives, de l'autre les facultés affectives et actives, — l'entendement et la volonté. Il n'est pas vraisemblable

que dans les poètes, et surtout dans les tragiques, on trouve des renseignemens bien intéressans sur les lois de l'entendement. Pour l'étude de ces lois, ce ne sont plus les poètes, ce sont les savans qu'il faut consulter. Ceux-ci nous montreront les facultés cognitives dans leurs applications, ceux-là les facultés actives et morales. C'est le cœur, la passion, la volonté, qu'il faut étudier de près dans nos poètes tragiques.

Il semble au premier abord que la passion soit le monde du désordre et du chaos, et que ce qui la caractérise, ce soit l'absence de lois. Au contraire, les passions sont précisément les phénomènes de l'âme qui par leur ressemblance avec les phénomènes naturels sont malgré leur mobilité, leur diversité infinie, les plus faciles à réduire à des lois générales. C'est en tant que chose passionnée que l'âme est une partie de la nature, au lieu de s'y montrer reine et maîtresse. Leibniz a dit que l'âme humaine est « un automate spirituel. » Il entendait par là que les phénomènes de l'âme sont soumis à un déterminisme aussi rigoureux, quoique tout interne, que les phénomènes du corps. Tout est lié, tout est réglé, au dedans comme au dehors. Si l'on fait abstraction du libre arbitre, cette théorie est frappante de vérité, et dans Racine en particulier, où le rôle du libre arbitre est assez effacé, on en trouve une remarquable confirmation. Non-seulement on a assimilé le déterminisme interne des passions à celui des phénomènes externes, mais on a cru constater des analogies plus frappantes encore et d'une nature plus spéciale entre les lois de ce déterminisme et les lois du mouvement dans la nature. En un mot, la psychologie des passions a été considérée comme une partie de la mécanique. A ce point de vue, aucun poète peut-être, pas même Shakspeare, ne nous offre une vérification plus instructive et plus saisissante que Racine. Ce qui le caractérise en effet entre tous les grands poètes, c'est d'avoir connu mieux qu'aucun autre ce que l'on peut appeler la mécanique des passions. C'est la connaissance profonde de cette mécanique passionnelle qui est la source de sa science théâtrale. Il n'est pas de poète plus savant, plus réfléchi, plus profondément calculateur. On pourrait presque dire que chez Racine la profondeur psychologique a nui au génie dramatique, que, pour atteindre dans tous ses replis et suivre dans toutes ses ondulations le mouvement de la passion, il a été quelquefois entraîné, comme dans *Phèdre*, à sacrifier tous les personnages à un seul. Souvent ses héros ou ses héroïnes semblent pécher par excès de psychologie : ils s'analysent un peu trop eux-mêmes et entrent dans trop de détails sur l'intérieur de leur âme; mais gardons-nous de critiquer ce qui a inspiré tant de beautés et ce qui nous fournit aujourd'hui le sujet de notre étude.

La mécanique des passions peut être envisagée à deux points de vue : ou bien l'on peut étudier l'action et la réaction réciproques des passions dans des personnages distincts, ou bien l'action des passions dans un seul et même personnage. Action externe ou développement interne de la passion, tels sont les deux cas dont nous chercherons dans Racine les lois et les applications.

L'influence réciproque des hommes les uns sur les autres, en vertu des lois seules de la passion et de ce que nous avons appelé l'automatisme de l'âme, peut se ramener à deux lois que nous appellerons l'une la loi des *contre-coups* ou des *réactions*, l'autre la loi de *suggestion*. Nous trouvons un exemple de la première dans *Andromaque*, de la seconde dans *Britannicus*.

Dans une de ses conférences, M. E. Legouvé a exposé l'opinion de Scribe sur *Andromaque*. Le plus grand de nos mécaniciens dramatiques jugeant le plus tendre, le plus pathétique, le plus profond de nos poètes, quoi de plus piquant! Qu'admirait donc Scribe dans *Andromaque?* Ce que tout le monde y admire d'abord, bien entendu, mais encore quelque chose de plus. Ce qui frappait surtout Scribe, c'était la savante facture de la pièce, l'entente de la scène, l'art de la construction théâtrale. Il y admirait son propre génie, cet art élégant et profond de combinaison et d'agencement où il était lui-même passé maître. En un mot, tandis que le profane est tout entier aux merveilles de la passion d'Hermione et de la tendresse d'Andromaque, Scribe, comme derrière la scène, admirait le mécanisme de l'action. Et en effet rien de plus savant que la composition d'*Andromaque*. Mais où ce savant mécanisme théâtral a-t-il pris sa source? Dans le mécanisme même de la passion. S'il y a un drame où l'homme apparaisse comme un automate spirituel, c'est dans ce premier chef-d'œuvre de Racine. Excepté dans le personnage d'Andromaque, le libre arbitre n'y joue aucun rôle. Tous les personnages sont la proie non pas du destin, comme chez les Grecs, mais des passions, et non-seulement de leurs propres passions, mais des passions d'autrui. Aucun ne se possède : tous sont entraînés et ballottés. On peut dire d'eux ce que Malebranche disait si énergiquement de l'homme : « Il n'agit pas, il *est agi*. »

Voyez en effet : quel est le sujet et le nœud de la tragédie? Quatre personnages remplissent le drame : Oreste, Hermione, Pyrrhus, Andromaque. Oreste aime Hermione, qui ne l'aime pas; Hermione aime Pyrrhus, qui ne l'aime pas; Pyrrhus aime Andromaque, qui ne l'aime pas. Ainsi trois groupes de termes opposés qui se repoussent et s'attirent à la fois : Oreste et Hermione, Hermione et Pyrrhus, Pyrrhus et Andromaque. On pourrait presque donner à ce

quadrille la forme d'une proportion arithmétique, et dire : Hermione et Pyrrhus sont les deux moyens dont Oreste et Andromaque sont les deux extrêmes; Oreste est à Hermione ce que Pyrrhus est à Andromaque. Quel est maintenant le jeu du drame? Il est tout entier dans le va-et-vient de ces deux moyens termes, tantôt se rapprochant, tantôt s'éloignant des deux extrêmes. Tantôt en effet Pyrrhus désespéré se détourne d'Andromaque et revient à Hermione, qui alors se hâte d'abandonner Oreste, et ainsi les deux extrêmes restent seuls, Andromaque avec joie, Oreste avec fureur; tantôt au contraire l'espoir ramène Pyrrhus vers Andromaque, et Hermione à son tour, désespérée et ulcérée, se retourne vers Oreste pleine de dépit et de rancune d'abord, puis de rage et d'indignation. Ainsi cette savante construction qu'admirait Scribe a tout entière son origine dans l'âme. Aucune invention externe, aucune combinaison matérielle, aucune surprise, tout dans l'âme, rien que dans l'âme : c'est une merveille de l'art dramatique.

Ce qui nous intéresse ici particulièrement, c'est ce que nous avons appelé la loi des contre-coups, loi par laquelle une émotion née dans l'âme d'un personnage se communique, ou en provoque d'autres par contre-coup dans l'âme des autres (1). D'où part le mouvement? où est le ressort principal? Là encore il faut admirer le génie du poète et la science du géomètre psychologue.

On a souvent comparé l'âme à une balance, et les motifs aux poids qui la font incliner. Rien ne rappelle mieux cette comparaison que ce qui se passe dans l'âme d'Andromaque. Deux sentimens égaux en vivacité et en pureté, mais l'un à l'autre contraires, se partagent cette âme exquise aussi noble que tendre : le souvenir de son époux et l'amour de son fils. Amour conjugal, amour paternel, tels sont les deux poids de la balance; ils montent et descendent tour à tour, car, si Andromaque veut sauver son fils, il faut qu'elle épouse Pyrrhus son vainqueur, qu'elle oublie Hector; si elle veut rester fidèle à Hector, il faut qu'elle sacrifie Astyanax. Quelle lutte! combien elle est tragique et neuve! Ce n'est pas la lutte de la passion avec elle-même, ni de la passion avec le devoir, c'est la lutte de deux sentimens aussi légitimes l'un que l'autre, c'est la lutte des deux devoirs. C'est dans cette lutte, dans ce jeu interne, qu'est le ressort de tout le drame. Hector l'emporte-t-il, Andromaque repousse Pyrrhus; Pyrrhus revient à Hermione, qui repousse Oreste. Astyanax au contraire est-il vainqueur, Pyrrhus revient à Andromaque et repousse Hermione, qui retourne à Oreste. Enfin se ter-

(1) Cette loi, si nous passons du tragique au comique, pourra s'appeler la loi des *ricochets*. Picard en a fait le sujet d'une de ses plus jolies comédies.

mine cette lutte intérieure; après avoir cédé alternativement à l'une ou à l'autre de ces deux affections, sa volonté devient maîtresse : la liberté morale apparaît. La noble reine trouve un moyen de concilier ses deux devoirs : on sait que cette résolution suprême amène un dénoûment tout autre que celui qu'elle avait rêvé.

On voit que dans ce drame aucun personnage, Andromaque exceptée, n'est son propre maître. Rien ne se passe dans leur cœur qui naisse spontanément de ce cœur lui-même : c'est toujours dans l'âme d'un autre qu'est le ressort qui les fait mouvoir. Tout part d'Andromaque, et elle-même, jusqu'à sa suprême résolution, est à peine sa propre maîtresse.

La tragédie d'*Andromaque* nous révèle donc l'une des lois les plus remarquables de l'histoire des passions. Cette loi consiste en ce qu'aucune passion ne peut s'élever dans une âme sans éveiller dans une autre âme une passion correspondante : l'action est, comme on dit, égale à la réaction. Le jeu harmonique des sentimens humains veut qu'aucun homme ne soit un instrument isolé. Tout ce qui résonne dans une âme retentit dans toutes les autres. Chaque âme est le miroir du genre humain. Ainsi qu'aucun mouvement du corps ne se perd et va de proche en proche se reproduire et se répercuter dans la suite de tous les mouvemens de l'univers, ainsi une émotion passe d'une âme dans une âme et s'y transforme en une émotion nouvelle. Ordinairement ces phénomènes sont peu remarqués, parce qu'ils sont infiniment petits; mais une situation tragique est comme une expérience qui présente en raccourci, et sous une forme éclatante, un fait ordinairement insensible et inaperçu.

Étudions d'un peu plus près et avec quelque détail le développement de cette loi dans la tragédie de Racine. Oreste, comme on le sait, vient à la cour de Pyrrhus, envoyé par les Grecs pour réclamer le fils d'Hector, Astyanax. Le premier sentiment qu'éveille cette demande dans l'âme de Pyrrhus est un sentiment de générosité :

> L'Épire sauvera ce que Troie a sauvé;

mais cette générosité ne doit-elle pas avoir son prix? Pyrrhus ne se fait pas tout d'abord une arme de l'otage qu'il a entre les mains. Il croit, il veut être désintéressé; déjà cependant il ne peut résister à la tentation de se faire valoir auprès de sa captive et de vendre ses bienfaits :

> Je vous offre mon bras : puis-je espérer encore
> Que vous accepterez un cœur qui vous adore?

Andromaque se refuse, on le devine, à se laisser fléchir; mais que d'adresse, de dignité, de sensibilité dans cette résistance! que d'efforts pour ne pas révolter un vainqueur et un maître, pour toucher son honneur et sa pitié sans éveiller sa passion et pour éluder le mot qu'on lui demande! C'est ce mot pourtant que Pyrrhus attend; comme il ne vient pas, le farouche vainqueur se retrouve bientôt : le maître parle et menace :

Et je ne prétends pas
Mettre toujours ma gloire à sauver des ingrats.
— Hélas! il mourra donc!

Ainsi l'amour conjugal l'emporte d'abord dans l'âme d'Andromaque. L'amour de Pyrrhus est repoussé, et celui-ci, après un mouvement de générosité éphémère, s'irrite et semble tout prêt à abandonner Andromaque pour Hermione. Première fluctuation.

En même temps, une scène tout à fait semblable pour le mouvement psychologique se passe entre Oreste et Hermione. Comme Pyrrhus s'est cru sur le point de tout obtenir en annonçant à Andromaque qu'il sauverait son fils, ainsi Oreste se croit sûr d'entraîner Hermione en lui apprenant que Pyrrhus a pris le parti d'Andromaque, et, de même que celle-ci essaie de fléchir Pyrrhus sans laisser échapper un mot qui puisse l'engager, de même Hermione essaie de ménager et de séduire Oreste sans lui donner un mot d'espoir : sans doute, n'ayant rien à obtenir de lui, elle n'est pas obligée, comme Andromaque de son côté, à le supplier sans le satisfaire; mais elle a sa dignité à sauver, elle ne doit pas paraître aimer un infidèle et un ingrat; elle fait même parade de sa haine. Déjà la colère et l'indignation lui inspirent les menaces les plus terribles. On sent quel feu dévore son âme : cependant tout n'est pas perdu; l'espoir se mêle encore à l'amour offensé.

Qui vous l'a dit, seigneur, qu'il me méprise!

Enfin cette âme bouleversée redevient un instant maîtresse d'elle-même, et son dernier mot est digne d'une princesse. Elle veut que ce soit Pyrrhus qui manque à sa parole, que ce soit lui qui la renvoie, et non elle qui le quitte.

Adieu : s'il y consent, je suis prête à vous suivre.

Supposons que les choses ne fussent pas allées plus loin, et que dès le premier moment Andromaque se fût résignée à épouser Pyrrhus pour sauver son fils, que Pyrrhus eût consenti à renvoyer Hermione, tout porte à croire que la passion de celle-ci ne se fût

pas portée aux terribles excès qui amènent le dénoûment. Quoique troublée et violemment aigrie, elle est encore jusqu'à un certain point en possession d'elle-même. Depuis longtemps, elle est habituée aux mépris de Pyrrhus : ce serait un dernier coup qui viendrait dénouer une situation humiliante. Le sentiment de sa dignité ne l'a pas encore abandonnée. Elle mettrait sa fierté à ne rien ressentir. Racine même semble avoir voulu lui prêter dans ses rapports avec Oreste une nuance de coquetterie qui indiquerait qu'une passion aussi violente aurait bien pu ne pas être de longue durée; mais on sait comment la pièce se renoue et comment, sous le coup d'un nouvel aliment, cette tempête de passion va secouer de fond en comble cette âme tumultueuse.

Pendant qu'Oreste croit devoir assurer Hermione de l'abandon de Pyrrhus, la situation au contraire s'est dessinée dans un autre sens. La froideur d'Andromaque a ramené le roi d'Épire à la prudence politique. Rompre avec la Grèce, offenser Ménélas, et tout cela pour une ingrate! C'était trop. Il se décide à rendre Astyanax et à tenir sa parole; c'est lui-même qui l'annonce à Oreste.

> D'une éternelle paix Hermione est le gage;
> Je l'épouse.

Ce changement amène un nouveau contre-coup dans l'âme d'Hermione et d'Oreste. La joie de l'une fait le désespoir de l'autre, comme tout à l'heure au contraire c'était le désespoir d'Hermione qui donnait au triste Oreste une ombre de joie. Et quel égoïsme d'amour dans Hermione! Qu'elle s'inquiète peu de rendre Oreste témoin de son bonheur!

> Qui l'eût cru que Pyrrhus ne fût pas infidèle?

Que d'illusions demi-volontaires!

> Et, s'il m'épouse, il m'aime.

Que de charmes reprend à ses yeux l'amant repenti!

> Intrépide, et partout suivi de la victoire,
> Charmant, fidèle...

Une telle joie dans une âme sèche et dure sera facilement une joie cruelle, implacable et même impolitique. Les passions, obéissant en effet aux lois fatales de la mécanique au lieu d'obéir à la raison, deviennent les instrumens de leur propre supplice. Andromaque en pleurs vient se jeter aux genoux de sa rivale triomphante pour la supplier de protéger son fils. Que devait faire Her-

mione, si elle avait eu une ombre de sagesse? Tout promettre, se faire sa protectrice, et par-dessus tout l'éloigner de Pyrrhus, et les empêcher de se réunir, même un instant. Au contraire, l'orgueil de l'amour triomphant, la haine d'une rivale, la joie de la voir humiliée, tout lui ferme les yeux, et elle laisse échapper ce mot fatal :

S'il faut fléchir Pyrrhus, qui le peut mieux que vous?

Par cet emportement déréglé, elle renvoie elle-même Andromaque aux pieds de Pyrrhus; elle rallume de celui-ci les feux mal éteints; elle travaille à sa ruine, et elle relève le drame, une seconde fois prêt à se dénouer. Ici encore c'est la psychologie qui est la source de la science théâtrale.

Andromaque a vu Pyrrhus : elle a pleuré, elle a supplié, et sans rien promettre elle a vaincu; mais elle sent bien que cette victoire c'est la défaite. Maintenant Astyanax ne peut être sauvé que par une rupture avec la Grèce. Peut-elle engager Pyrrhus dans une telle entreprise et se croire libre encore? Il faut donc céder; mais elle n'en a pas le courage. Elle espère enfin trouver auprès du tombeau d'Hector une inspiration qui la sauve : elle la trouve en effet. On sait par quelle combinaison elle croit pouvoir concilier sa conscience et son amour maternel : c'est d'épouser Pyrrhus et de se tuer sur l'autel, se fiant à sa parole pour le salut de son fils. Cette résolution est-elle aussi sage qu'elle le croit? A-t-elle bien calculé en supposant que, trompé par sa mort et n'étant plus captivé par ses charmes, Pyrrhus pourra et voudra encore sauver Astyanax du courroux des Grecs? N'est-ce pas ici la mère qui s'immole à l'époux et qui livre au hasard, c'est-à-dire à la parole d'un roi barbare, dont elle a tant de fois flétri les crimes, le salut de son fils? Telles sont les objections de la froide raison; mais les sentimens les plus nobles ont aussi leurs illusions. Heureuse d'avoir trouvé un biais qui satisfasse à la fois son cœur de mère et son cœur d'épouse, elle cède enfin; elle consent à donner sa main. Qui sait? Une fois le sacrifice fait, peut-être l'amour d'Astyanax eût-il arrêté le poignard de la fidèle épouse; peut-être l'intention qu'elle avait eue de se donner la mort lui eût-elle paru suffisante pour apaiser les mânes de l'époux involontairement trahi; mais une autre catastrophe vient empêcher celle qu'elle a méditée et mettre d'accord son devoir et son cœur.

Le consentement d'Andromaque lui ramène Pyrrhus. Il lui offre sa main comme tout à l'heure à Hermione. Cette fluctuation, il faut l'avouer, n'est pas très conforme à la dignité tragique. Hermione le lui fait sentir plus tard :

Me quitter, me reprendre, et retourner encor
De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector,
Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi!

Racine, qui lui-même avait le caractère assez faible, se plaît à présenter ses jeunes amoureux dans des situations fausses : Bajazet entre Atalide et Roxane, Hippolyte entre Aricie et Phèdre, sont ballottés comme Pyrrhus. Il y a là un défaut grave au point de vue du théâtre; mais rien de plus favorable pour peindre le jeu et la fluctuation des passions. Du reste, le retour de Pyrrhus à Andromaque est ici le dernier nœud de l'action; elle va passer du drame à la tragédie : elle était sévère et émouvante, elle devient terrible. Hermione était une victime blessée et souffrante, cette dernière trahison en fait une furie. Quels cris!

Vengez-moi; je crois tout...
Ah! courez, et craignez que je ne vous rappelle!..
Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné?..
S'il ne meurt aujourd'hui, je puis l'aimer demain...
Revenez tout couvert du sang de l'infidèle;
Allez : dans cet état, soyez sûr de mon cœur.

Le sort en est jeté. Nul de ces personnages ne s'appartient plus. Hermione est ivre de jalousie et de vengeance; Oreste est ivre d'amour. L'un et l'autre sont prêts pour le crime; une dernière péripétie vient suspendre un moment, pour le précipiter ensuite, le dénoûment. Pyrrhus paraît. Reviendrait-il encore une fois à son devoir? Non; c'est à un faux devoir de convenance, à une humiliante politesse que cette visite est due. Sa froideur, son embarras, son humilité, tout vient glacer dans le cœur d'Hermione ce reste de tendresse prêt à se réchauffer, si un mot l'eût réveillé; mais au contraire cette nouvelle insulte évoque dans son âme toutes les furies. La rage et la dignité mêlées ensemble ne trouvent pour s'épancher que les expressions de la plus insultante ironie. Elle éclate enfin dans ce morceau mémorable qu'aucun homme de notre âge ne peut relire sans avoir dans l'oreille, dans les yeux et dans l'âme le son de voix, l'attitude, le visage de l'incomparable actrice qui ressuscita la tragédie il y a quarante ans, et pour laquelle il semble que Racine, deux siècles plus tôt, eût créé exprès le rôle d'Hermione.

Cette dernière entrevue a tout décidé. Le poignard, un instant suspendu, est abandonné à lui-même. Hermione, seule, errant dans le palais, lutte encore un dernier moment avec elle-même. Il est trop tard. Pendant ce temps, le drame s'accomplit. On sait la fin de cette terrible histoire. Pyrrhus meurt assassiné. L'obéissance d'Oreste conduit Hermione au suicide, et les imprécations d'Her-

mione conduisent Oreste à la folie. La passion d'Hermione tue Oreste, et la passion d'Oreste tue Hermione. L'un et l'autre sont les victimes des tristes oscillations de Pyrrhus, qui lui-même obéit, comme un automate, au branle de l'espoir ou de la crainte, suivant ce qu'il se persuade des sentimens d'Andromaque. Seule, celle-ci se montre maîtresse d'elle-même; seule elle conserve sa noblesse et sa dignité, parce qu'elle a devant elle la pensée du devoir, dont les trois autres personnages semblent ignorer l'existence. Elle représente la personnalité morale non sous la forme de l'héroïsme dur et insensible qu'affectionne quelquefois Corneille, mais sous la forme d'une vertu vraiment humaine qui a sa source dans le cœur. Les trois autres n'obéissent qu'aux lois de la passion, lois aussi inflexibles que celles de la chute des corps, lorsque la loi morale, qui est d'un autre ordre, n'intervient pas. On a vu avec quelle science Racine en a calculé et décrit les effets.

III.

Il est une loi bien connue des philosophes, et qui a pris une importance de plus en plus grande dans la science psychologique depuis que Hobbes, Locke, D. Hume, D. Stewart, en ont étudié et fait connaître les conditions : c'est la loi de l'association des idées. On sait que, d'après cette loi, nos idées, nos sensations, nos émotions même, ont une sorte de tendance ou d'affinité à se lier les unes aux autres indépendamment de notre volonté, et à se réveiller mutuellement par une sorte d'influence toute mécanique. Lorsque l'esprit s'abandonne lui-même sans faire aucun effort pour diriger le cours de ses pensées, ce cours ne s'arrêtera pas pour cela : elles sortiront des abîmes où elles étaient cachées dans un ordre dont nous ne savons pas le secret, mais dont la principale condition paraît être que celles qui ont été déjà réunies tendent à se reproduire ensemble : tendance d'autant plus forte que la réunion a été plus fréquente ou la première impression plus vive.

Cette loi, si importante en psychologie spéculative, est encore d'une conséquence extrême dans les affaires humaines et dans le gouvernement des hommes, car ce ne sont pas seulement les idées qui s'associent de cette manière : ce sont les passions, les sentimens et les volitions. Telle idée évoquée fera naître tel désir, telle espérance déterminera tel mouvement de volonté, et réciproquement, en éveillant tel sentiment, on provoquera telle idée. Lorsque l'expérience nous a fait connaître ces sortes de liaisons, il devient facile d'en profiter pour agir sur nos semblables, et c'est ce que l'on appelle la connaissance des hommes. Cette connaissance est ou

générale ou personnelle. Il y a certaines conditions communes à tous les hommes qui permettent d'agir sur tous à peu près de la même manière; il y a en outre une connaissance spéciale des caractères, des âges, des sexes, des individus, des situations, qui fait que l'on agit diversement selon les circonstances. Cet art, qui ressemble si bien à celui de la médecine, et dont on peut user, comme de celui-ci, pour le bien et pour le mal, réussit à manier les âmes en quelque sorte à leur insu et sans qu'elles aient conscience de l'empire exercé sur elles. Tel est l'art de l'escamoteur qui vous fait choisir la carte qu'il a désignée d'avance. Un prestidigitateur remarquable avait inventé, il y a quelques années, des tours qu'il appelait psychologiques et qui consistaient à deviner la pensée du spectateur, précisément parce qu'il avait trouvé le moyen de la lui suggérer infailliblement. On prétend que les femmes sont très habiles dans cette sorte d'art et qu'elles savent faire vouloir à leurs maris ce qu'elles désirent elles-mêmes : c'est ainsi qu'elles concilient l'obéissance apparente qu'exige la loi avec l'amour du gouvernement, qu'elles possèdent au plus haut degré. Cette loi, que nous appelons loi de *suggestion*, est encore le principe de la rhétorique. C'est de là que viennent les principales règles de cet art, qui consistent à tourner les esprits du côté où ils doivent être pliés pour entrer dans nos vues. Enfin l'art d'écrire lui-même est en grande partie fondé sur les mêmes principes.

La loi de suggestion, dérivée de la loi d'association, offrait trop de ressources à l'art du poète pour qu'on n'en trouve pas dans les auteurs tragiques ou comiques de nombreuses applications. Rien de plus intéressant pour un spectateur, rien de plus tentant pour un grand peintre des mœurs et des caractères que le tableau d'une âme faible et aveugle tournée par une volonté forte et savante vers un but fixé d'avance, et où elle croit aller d'elle-même et de son plein gré. C'est le cas de la célèbre girouette de Bayle, qui se croirait libre parce que le vent la tournerait du côté de son propre désir ou de ses passions.

L'art dramatique offre deux grands exemples de cette loi de suggestion ou d'insinuation. C'est, dans Shakspeare, la célèbre scène de Yago, et dans Racine, la scène de Narcisse et Néron. On a souvent comparé ces deux scènes, différentes à tant d'égards, mais dont le mouvement est tout à fait semblable, parce que les deux poètes, sans s'être connus, ont eu devant les yeux la même loi du cœur humain. Yago, dans Shakspeare, Narcisse, dans *Britannicus*, représentent ce qu'on appelle le traître en style de mélodrame (1); ils en

(1) Il est curieux de remarquer que *Britannicus* est construit tout à fait sur le plan

sont l'un et l'autre les deux types immortels. Tous deux ont intérêt à pousser leur maître au crime; mais l'un a contre lui le cœur de sa victime, l'amour d'Othello pour Desdémone, et il ne peut en triompher que par le mensonge; l'autre trouve au contraire un complice naturel dans le cœur de Néron. Il n'a qu'à écarter les faibles scrupules qui lui servent de barrière et à réveiller des passions endormies. Si ce n'est la vertu, du moins le respect humain et une sorte de lâcheté pour le mal, reste d'une longue habitude d'obéissance, défendent encore Néron contre le crime. Il faut donc user d'art et d'insinuation pour l'amener à vouloir ce qu'il désire, et à rompre les liens pesans qui malgré lui tiennent encore sa volonté enchaînée. Quelque noire que puisse être une âme, elle n'arrive jamais à voir le crime tel qu'il est; elle ne veut pas à ses propres yeux être criminelle, il lui faut des prétextes, c'est-à-dire des mobiles qui, en plaisant à son imagination et en flattant ses intérêts, écartent une image qui toute nue lui ferait horreur. C'est pourquoi le conseiller qui veut éveiller la pensée du mal dans une âme combattue, évoquera les passions voisines, tournera autour du cœur qu'il veut corrompre, et, comme Socrate, par des interrogations habiles, faisait naître dans l'âme des autres les pensées qu'il avait lui-même, ainsi le conseiller perfide, par une suite de suggestions savantes, et comme par une sorte de *maieutique* morale (1), accouchera l'âme prête au crime et lui fera enfanter les résolutions qui d'abord lui répugnaient le plus.

Nous voyons en effet que Narcisse, qui a cru Britannicus condamné, apprenant que Burrhus a arraché à Néron la promesse de se réconcilier avec son frère, évite d'abord avec soin de combattre directement cette nouvelle résolution.

Oui, Narcisse, on nous réconcilie.
— Je me garderai bien de vous en détourner.

Mais il s'adresse à la défiance et à la crainte. Le crime était décidé,

d'un mélodrame. Néron est le tyran, Narcisse le traître, Burrhus l'homme vertueux, Junie la victime innocente et persécutée. Mettez ce drame au moyen âge, habillez les héros de costumes romantiques, traduisez en prose déclamatoire la sublime poésie de Racine, ajoutez-y quelques scènes matérielles : Locuste préparant le poison et faisant mourir un esclave pour l'essayer, Britannicus expirant sur la scène, etc., et vous aurez un magnifique mélodrame. Est-ce pour déprécier la pièce de Racine que nous faisons cette remarque? Bien au contraire; c'est pour montrer combien elle est dramatique, et que, si elle laisse le monde un peu froid, c'est qu'un goût supérieur, épurant les moyens d'action, a retranché tous les effets grossiers pour ne retenir que l'essentiel. Telle est la différence de la tragédie et du drame moderne. Au point de vue de la tragédie, le beau monde est peuple, et même le peuple, dans sa naïveté, est encore plus capable de comprendre la tragédie que le beau monde.

(1) On appelle *maieutique* (méthode d'accoucher les esprits) la méthode de Socrate.

le poison préparé : croit-on que rien ne transpirera? Britannicus ne manquera pas d'en être informé,

Et peut-être il fera ce que vous n'osez faire.

Voilà le premier coup porté; mais Néron est prêt à le recevoir : il l'attend, il ne cédera pas. La voix de Burrhus est encore dans son oreille.

On répond de son cœur, et je vaincrai le mien.

Second assaut : appel à l'amour, à la jalousie.

Et l'hymen de Junie en est-il le lien?

Néron ne faiblit pas encore; mais il ne répond plus aussi directement à l'insinuation. Narcisse voit alors qu'un troisième coup est nécessaire. Il sait où il faut frapper « le monstre naissant; » c'est dans son orgueil, dans ses rancunes d'enfant opprimé par une mère impérieuse, et aussi dans une légitime jalousie de son autorité.

Agrippine, seigneur, se l'était bien promis.

Ici la brèche est faite; ce cœur, que la haine de Britannicus, la crainte de sa vengeance, l'amour de Junie, n'avaient pas entamé, le nom seul d'Agrippine suffit pour le vaincre. Narcisse sait que, depuis de longues années, Néron ronge le frein qu'il n'ose pas secouer. Agrippine l'a fatigué du poids de son orgueil. A ce seul nom, Néron fléchit : ses résolutions l'abandonnent; Burrhus a tort et Narcisse l'emporte.

Mais, Narcisse, dis-moi, que faut-il que je fasse?

On le voit, il consulte, il interroge, il demande grâce, il ouvre son cœur, il avoue sa dernière faiblesse : le poids d'une bonne renommée, la crainte de l'opinion et le souvenir fatigant « de trois ans de vertu. »

Narcisse sent bien qu'il a vaincu; mais il ne faut pas que la victoire lui échappe. Il cesse d'insinuer; il attaque en face. Aux scrupules de Néron, il oppose la servitude innée des Romains, leur lâche adulation, leur insolence encouragée par sa bonté. — Néron, de son côté, se sentant vaincu, veut faire une dernière défense : il se couvre du nom et de l'autorité du vertueux ministre. « J'ai promis à Burrhus. » Ce n'est plus qu'une défense pour l'honneur; il attend, il semble demander une réponse qui désarme ses derniers scrupules. Narcisse n'a pas de peine à le satisfaire; c'est encore au

désir d'indépendance, à l'impatience de la domination, à la vanité froissée qu'il s'adresse. Il lui montre Burrhus comme Sénèque, comme Agrippine, se disputant le gouvernement de sa volonté, et exerçant l'empire sous son nom; il lui montre par ce dernier coup leur puissance abaissée. « Vous seriez libre alors. » Dès lors Britannicus est condamné. Le futur tyran a rompu tous ses freins; mais il n'ose pas s'avouer à lui-même tout haut cette terrible résolution; il la dissimule sous une feinte incertitude.

Viens, Narcisse, allons voir ce que nous devons faire.

Pour résumer toute cette évolution psychologique, la scène que nous venons d'analyser nous montre le passage d'une résolution à une autre. Au début, Néron a renoncé à la mort de Britannicus; à la fin, il l'a décidée; mais ce n'est pas de lui-même qu'il passe du premier état de conscience au dernier : c'est par une suite d'instigations qui de proche en proche, en secouant son âme, font reparaître à la surface la pensée supprimée. Néron ne s'aperçoit pas qu'il est le jouet d'un autre. C'est par une suite d'associations d'idées que Narcisse finit par en venir où il a résolu. Le nom de Britannicus ne suffit pas d'abord, celui de Junie pas davantage, celui d'Agrippine est décisif; mais il faut encore écarter celui de Burrhus. Par ces diverses étapes, Narcisse réussit enfin à toucher l'endroit sensible, et, comme le dirait Leibniz, toutes les petites velléités qui se combattaient jusque-là ont fini par se réunir et se fondre dans une volonté dernière et prévalente.

La loi de suggestion se comprendra mieux, si on la compare à une autre loi qui lui ressemble, mais qui s'en distingue, la loi de persuasion. Celle-ci s'adresse à la partie intelligente et rationnelle de l'âme, celle-là à la partie machinale. La persuasion nous présente la chose elle-même, et nous apprend à la choisir pour elle-même, soit parce qu'elle est vraie, soit parce qu'elle est belle, soit parce qu'elle est bonne. La suggestion a pour caractère au contraire d'écarter l'idée même de l'objet pour n'en présenter que les accessoires et les circonstances sensibles qui nous y mènent à notre insu. Ces deux états de conscience sont parfaitement opposés l'un à l'autre dans les deux scènes de *Britannicus*, qui se succèdent : celle de Burrhus et celle de Narcisse. L'un et l'autre en effet essaient de persuader Néron, mais l'un d'une manière directe, l'autre d'une manière indirecte, l'un s'adressant à la raison et au cœur, l'autre à l'imagination et aux passions, l'un montrant hardiment le but, à savoir le bien, l'autre dissimulant au contraire ce but, à savoir le mal. Le premier n'a rien à craindre, et il peut dire tout haut :

Sois honnête homme ; mais le plus coupable des hommes n'a jamais dit à un autre et ne s'est jamais dit à lui-même : Sois criminel. Il lui faut donc pour arriver là employer des chemins détournés.

Le bien lui-même, dans une âme faible, est obligé quelquefois de recourir à la loi de suggestion plutôt qu'à celle de la persuasion, c'est-à-dire d'employer les moyens indirects au lieu des moyens directs. On dit que la méthode des jésuites consiste principalement dans cet art d'enseigner le bien comme s'il était le plaisir, et d'insinuer ce qui devrait être imposé. Une telle méthode ne doit pas être condamnée systématiquement. Les plus grands moralistes, qui ont connu les faiblesses humaines, ont conseillé d'envelopper la passion par des circonvallations habiles au lieu de la combattre par un assaut direct. La foi elle-même, qui semble avant tout une affaire d'âme et de cœur, s'est quelquefois appuyée sur des moyens extérieurs. Pascal, dans son mépris pour l'homme, conseillait de faire entrer la foi dans l'âme par des habitudes purement machinales, imitant en cela les jésuites, qu'il avait en horreur. C'est que les actes extérieurs réveillent involontairement en nous les sentimens dont ils sont les signes. Feignez la colère, nous disent les physiognomonistes, et vous éprouverez involontairement un sentiment de colère ; de même faites comme si vous croyiez, et la foi viendra d'elle-même : ainsi l'hypocrisie sera le chemin de la dévotion.

On voit de quelle conséquence est pour le gouvernement des âmes et la direction des esprits la loi de suggestion. C'est par là que les âmes fortes commandent aux âmes faibles : c'est par là aussi que les complaisans, par une sympathie mal entendue, flattent les maladies des passions : autre exemple admirable que Racine nous offre du même phénomène psychologique. OEnone, dans *Phèdre*, pousse la reine au crime, non comme Narcisse, pour s'assurer l'influence et le pouvoir sur un maître perverti, mais par l'affection aveuglée d'une nourrice qui veut le bonheur de sa maîtresse à tout prix. On sait par quelles insinuations criminelles elle essaie de sauver Phèdre aux dépens d'Hippolyte, et comment, lorsque celle-ci, accablée de remords, ne pense plus qu'à mourir, elle veut encore la justifier à ses propres yeux par l'exemple des dieux eux-mêmes qui, dit-elle,

Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes.

Mais ici un phénomène nouveau se produit : pour avoir outré la mesure, la suggestion produit un effet contraire à l'effet cherché. L'excitation a dépassé d'un degré la susceptibilité du patient, et

détermine une réaction soudaine; une explosion terrible éclate. De là cette apostrophe célèbre, sans égale au théâtre : *va-t'en, monstre exécrable!* La conclusion est ici l'inverse de celle de *Britannicus*. Néron cède; Phèdre se révolte. L'un ne demande qu'à être entraîné au crime; l'autre s'y laisse aller, mais avec remords, et fait retomber sa colère sur une complice trop dévouée. C'est de part et d'autre la même loi: c'est toujours un conseiller qui plaide pour le vice; mais l'un, maître de lui-même, ne fait pas une faute, et suit jusqu'au bout une tactique irréprochable; l'autre, entraînée par une fausse bonté, oublie qu'elle parle à une âme humiliée et désespérée, pleine de remords, et en voulant caresser sa faiblesse elle ne fait que déchaîner les furies de ses remords impuissans.

IV.

On vient de voir les principales lois qui régissent les passions dans les rapports des hommes entre eux : voyons celles de la passion dans une seule et même âme. Il sera possible d'être plus court sur ce second point, beaucoup de détails étant déjà indiqués dans ce qui précède. Nous trouvons encore ici deux lois principales : l'une que nous appellerons loi de *fluctuation* ou du *flux et du reflux*, l'autre loi de *transformation*. La première consiste dans l'oscillation presque machinale d'une passion à l'autre ou d'une extrémité à l'autre de la même passion, la seconde dans une évolution qui prend toutes les formes, et qui, sous l'apparence de mille passions diverses, nous présente toujours la même.

Nous avons dit qu'on a quelquefois essayé de ramener les phénomènes de l'âme aux lois de la mécanique. Le psychologue allemand Herbart a surtout développé cette pensée : suivant lui, les passions ou les idées (car pour lui tout est idée ou représentation) se comportent comme des forces; elles se composent, elles s'opposent, elles se font équilibre, elles se limitent ou se suppriment réciproquement, et Herbart a cru même pouvoir soumettre au calcul les lois de ces actions et réactions diverses. Lorsqu'une idée domine dans l'âme, elle tient en échec les idées contraires : celles-ci sont « arrêtées, » c'est l'expression de Herbart; elles restent « sur le seuil de la conscience, » prêtes à reparaître lorsque l'idée dominante aura dépensé toute sa force. Nous trouvons dans Racine un admirable exemple de ces « arrêts de conscience, » *Hemmungen*, comme les appelle Herbart : c'est le fameux *qui te l'a dit?* d'Hermione, aussi sublime dans l'ordre des passions que le *qu'il mourût!* dans l'ordre de l'héroïsme généreux. Sans aucun doute, la pensée

d'avoir elle-même commandé le crime ne peut pas être absente de la conscience d'Hermione; mais elle n'est que sur le seuil; elle est arrêtée, tenue en échec, cachée dans les ténèbres par le délire de la passion qui, tout entière au désespoir, oublie la fureur de vengeance et de jalousie qui la possédait un instant auparavant.

Ces suppressions alternatives de mouvemens contraires, ce va-et-vient, ce flux et reflux, sont un des ressorts les plus habituels du théâtre de Racine, et aucun poète n'en a fait un aussi grand usage: cette oscillation est le trait caractéristique de ses héroïnes amoureuses et souvent même de ses héros. C'est dans les monologues surtout que nous voyons ses personnages aux prises avec eux-mêmes, et que les divers mobiles qui les agitent montent et descendent alternativement comme les poids d'une balance ou comme le pendule dans sa course : arrivé au terme de son oscillation, il revient sur lui-même et remonte d'où il est parti. De même, dans le combat des passions, c'est précisément au moment où l'âme semble prendre un parti pour l'une des deux alternatives et s'abandonner exclusivement à l'une des passions contraires, que l'autre à son tour commence à reprendre son empire et reparaît avec ses séductions oubliées. Est-ce l'amour qui triomphe, voici bientôt la haine qui reparaît; est-ce la haine, l'amour se fait entendre. Racine est passé maître dans la peinture de ces contradictions. Il les connaît si bien, cette loi lui est si familière qu'on pourrait presque dire qu'il s'en est fait un procédé. Quiconque comparera ses différens monologues en trouvera la coupe singulièrement semblable; c'est toujours le oui et le non se combattant l'un l'autre et se remplaçant alternativement. Le héros ou l'héroïne vont-ils prendre un parti, on est sûr que leur imagination va leur suggérer immédiatement le parti contraire; s'abandonnent-ils à celui-ci, le premier revient immédiatement jusqu'à ce que ce va-et-vient s'arrête, et qu'une circonstance décisive fasse pencher la balance une dernière fois.

Prenons pour exemple le monologue d'Hermione. Le trouble de l'âme est indiqué dès les premiers vers :

Ah! ne puis-je savoir si j'aime ou si je hais?

Cependant il semble que la haine domine, car l'offense est toute récente :

Le cruel! de quel œil il m'a congédiée!

Et cependant la tendresse combat pour lui,

Et prête à me venger, je lui fais déjà grâce.

Ce sentiment l'emportera-t-il? Au contraire il suffit d'y avoir cédé un instant pour que la colère reprenne tout son empire :

Non; ne révoquons pas l'arrêt de mon courroux;
Qu'il périsse!

Mais c'est précisément cet arrêt une fois prononcé qui va réveiller la clémence de l'amante en furie :

Eh quoi! c'est donc moi qui l'ordonne?

Elle va prononcer un sursis, attendre encore :

Ah! devant qu'il expire...

lorsque Cléone vient rallumer sa colère par la description du mariage de Pyrrhus, faite avec des traits qui semblent choisis exprès pour exaspérer Hermione; le sort en est jeté :

Le perfide! Il mourra.

L'impatience même est telle qu'elle craint la faiblesse d'Oreste :

Quoi donc! Oreste encore,
Oreste me trahit!

Ainsi, on le voit, c'est au moment où Pyrrhus semble sur le point d'échapper au supplice qu'Hermione le condamne sans pitié. Heureux, elle le veut mort; mort, elle reporte sa haine sur le meurtrier; toujours en contradiction avec elle-même, voulant ce qui n'est pas et ne voulant pas ce qui est. Rien ne nous montre la passion plus près de la folie; elle ne peut finir que par là ou par la mort. Tel est en effet le double dénoûment d'*Andromaque :* le suicide d'Hermione et les fureurs d'Oreste. Une suite de secousses contradictoires ne peut que briser la corde : c'est ce qui arrive nécessairement lorsque la passion est seule et sans contre-poids.

Racine, nous l'avons dit, s'est laissé un peu entraîner par la facilité de ce procédé, et que le passage du pour au contre devient dans la plupart de ses monologues une sorte de figure de rhétorique un peu monotone, quoique souvent riche en effets puissans. Même la forme extérieure a son moule presque toujours le même. D'abord le personnage commence par s'interroger lui-même : « Où suis-je? » dit Hermione. — « Titus, que viens-tu faire? » se dit Titus dans *Bérénice.* — « Que faut-il que je fasse? » se dit Roxane. — « Tu ne le crois que trop, » se dit Mithridate. — « Que vais-je faire? » dit Agamemnon. Puis les différentes phases de la délibération sont marquées par des *non,* des *oui* et des *mais* qui se succè-

dent alternativement, suivant des lois fixes, comme la bascule d'une machine; par exemple, Roxane vient de découvrir l'amour d'Atalide et de Bajazet, et elle s'écrie :

O ciel! à cet affront m'auriez-vous condamnée?

Bientôt la balance remonte : « *Mais* peut-être qu'aussi... » Puis elle se tranquillise : « *Non, non*, rassurons-nous. » Enfin la bascule fait un tour en sens inverse : « *Mais*, hélas! de l'amour... » Voyez maintenant le monologue de Mithridate. N'est-ce pas exactement le même tour et le même mouvement? « *Mais* ne connais-je pas le perfide Pharnace? — *Non*, ne l'en croyons point. — *Mais* par où commencer? — *Oui*, sans aller plus loin... » De même Agamemnon dans *Iphigénie :* « *Mais* ma fille en est-elle à mes lois moins soumise? — *Que dis-je?* que prétend... — *Non*, je ne puis, cédons... — *Mais quoi!* peu jaloux de ma gloire... » Cependant, si ces formes trop peu variées peuvent être critiquées au point de vue littéraire, elles ont un grand intérêt au point de vue psychologique : ainsi que les formes d'une division scolastique, elles marquent avec précision les diverses nuances du développement d'une passion; elles en séparent nettement les articulations distinctes et nous permettent de retrouver la loi qui se dissimule sous le désordre apparent du phénomène. A cet excès de méthode, on reconnaît un élève de Port-Royal.

Une seconde loi qui régit le développement d'une passion dans une seule et même âme est celle que nous avons appelée loi de *transformation*. On sait l'importance qu'a prise la notion de transformation dans la science moderne. Le végétal, a dit Goethe, n'est que la feuille transformée. Le crâne, a dit Oken, est une vertèbre transformée. Condillac disait que toutes nos facultés ne sont que la sensation transformée. On a pu dire de même, et avec plus de vérité, que toutes nos passions ne sont que l'amour transformé, en prenant ce mot dans le sens le plus étendu. Bossuet, dans sa *Connaissance de Dieu et de soi-même*, a exprimé cette doctrine avec beaucoup de netteté et de précision (1). Ce qu'il dit de l'amour en général, c'est-à-dire de l'inclination vers ce qui plaît, Racine nous l'apprend de l'amour passion, et sa tragédie de *Phèdre* est un frappant exemple de la loi précédente. Dans cette œuvre merveilleuse, l'amour apparaît en effet comme le fond et la substance de toutes les autres passions. Séparé de son objet, privé de tout espoir de le posséder, l'amour devient d'abord la *tristesse :*

Tout m'afflige et me nuit et conspire à me nuire.

(1) Chapitre Ier, § VI.

Malgré lui cependant il s'abandonne, et, laissant échapper son secret, il rougit de lui-même et se tourne en *honte :*

La rougeur me couvre le visage.

Mais, incapable de se renfermer dans le secret, il éclate et s'avoue lui-même dans toute sa force, dans toute sa folie : c'est l'*amour* proprement dit.

De l'amour j'ai toutes les fureurs...
Je sentis tout mon corps et transir et brûler.
Je reconnus Vénus...

Ce n'est qu'un oubli d'un instant, et, éclairé par l'idée du bien, l'amour bientôt devient le *remords :*

J'ai conçu pour mon crime une juste terreur;
J'ai pris la vie en haine et ma flamme en horreur.

La mort supposée de Thésée ouvre à la passion de Phèdre un nouveau champ. Admise en présence d'Hippolyte, elle laisse échapper son secret, et l'amour déchaîné traduit le *désir :*

Et Phèdre au labyrinthe avec vous descendue
Se serait avec vous retrouvée ou perdue.

Le désir, quoique repoussé, et après un moment de honte, devient de l'*espoir :*

J'ai déclaré ma honte aux yeux de mon vainqueur,
Et l'espoir malgré moi s'est glissé dans mon cœur.

Cet espoir descend jusqu'à la *prière :*

Peins-lui Phèdre mourante,
Ne rougis point de prendre une voix suppliante;
Je t'avouerai de tout...

Une nouvelle péripétie se déclare. Hippolyte est amoureux. Toutes les douleurs précédentes cèdent à cette douleur nouvelle : toutes les angoisses s'emparent de cette âme malade, et l'amour devient *jalousie :*

OEnone, qui l'eût cru? j'avais une rivale :
... Ah! douleur non encore éprouvée!
Ils s'aiment!

La jalousie fait passer l'âme en un instant de l'amour à la *haine :*

Il faut perdre Aricie!

Pourtant l'idée du crime réveille sa conscience engourdie, et l'amour devient *terreur :*

Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux,

Et de la terreur passe au *désespoir :*

Misérable ! et je vis !

Cependant même alors l'amour fait encore sentir son aiguillon, et semble plus touché de son insuccès que de sa faute. Dans la terreur du remords domine le *regret :*

Hélas ! du crime affreux dont la honte me suit,
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit !

Mais cet oubli ne dure qu'un instant : sur une insinuation d'OEnone, le remords renaît et se tourne en *colère* et en *indignation :*

Ainsi donc jusqu'au bout tu veux m'empoisonner,
Malheureuse !...

Enfin la passion, après avoir traversé toutes les formes et épuisé toutes les phases, n'a plus qu'une issue, terminaison ordinaire de tous les conflits tragiques, mais ici commandée par la nature même des choses : le suicide. L'impuissance de vivre, la lassitude de l'être, tel est le dernier mot d'un amour sans espoir et sans consolations possibles. En d'autres temps, un tel amour eût pu trouver une dernière phase dans un amour d'un autre ordre et dans les abîmes de la pénitence ; mais Phèdre ne peut rien connaître de semblable. La nature ne lui permet que deux consolations : avouer et mourir.

Les observations développées dans ces pages ne sont que l'esquisse d'une méthode qui, je crois, pourrait être appliquée avec fruit à l'étude de la littérature. A défaut de lois inconnues, on y trouverait au moins de beaux exemples, vivans et concrets, à la place des exemples vagues ou insignifians qui remplissent nos traités de psychologie. Corneille, étudié à ce point de vue, serait aussi instructif que Racine. Dans celui-ci, la passion domine trop, et l'empire sur soi-même, la victoire morale y est trop rare : Titus, Monime, en sont à peu près les seuls exemples. Combien cet empire sur soi-même est-il plus grand et plus sublime dans Rodrigue, dans Chimène, dans le vieil Horace, dans Auguste, dans Polyeucte, dans Pauline, dans Nicomède, dans Cornélie, dans Sertorius ! C'est là une autre face de la psychologie qui mériterait d'être étudiée et qui fournirait pour la lutte morale d'aussi beaux exemples que Racine pour

la lutte des passions. L'un et l'autre poète réunis nous donnent tout entier l'homme moral, émotions et volonté; l'homme intellectuel reste en dehors.

Il y a aujourd'hui une tendance louable sans doute, mais excessive, de la philosophie à s'alimenter exclusivement dans le domaine des sciences de la nature. On oublie trop les secours que les lettres ont toujours fournis et peuvent fournir encore à la philosophie. Quelque importantes que puissent être pour la connaissance de l'homme la zoologie et la physiologie, il ne faut pas méconnaître l'utilité des études qui ont pour objet l'homme moral. La psychologie est la science de l'homme; la poésie, et surtout la poésie dramatique, repose sur la connaissance des hommes. Dira-t-on qu'il est inutile de connaître les hommes pour apprendre à connaître l'homme? L'étude du cœur, de la vie et du monde doit-elle être exclusivement remplacée pour les philosophes par des études abstraites et sans vie? Les plus grands philosophes ne l'ont pas cru. Qui peut prétendre à plus de sévérité scientifique qu'Aristote? Est-il cependant un moraliste plus délié, plus humain, plus riche en peintures de mœurs et de caractères? Ce n'est pas Théophraste, c'est Aristote qui est le vrai rival de La Bruyère. La nature humaine ne s'étudie pas seulement dans le moi abstrait, encore moins dans les amphithéâtres d'anatomie. Lorsqu'on saura que le cœur est un muscle, comprendra-t-on mieux le cœur d'Andromaque, de Chimène ou de Desdémone? Ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit scientifique (et qui est souvent tout le contraire) tend à détruire toute analyse délicate pour y substituer de grossières hypothèses. Par crainte de la philosophie littéraire, on a séparé violemment la philosophie de la littérature. C'est un sérieux danger. Il y a en philosophie des problèmes où le sentiment et le tact ont plus de part que la méthode scientifique. La philosophie ne sera jamais une science dans le sens absolu du mot : elle doit y aspirer sans doute, mais sans jamais oublier les liens qui la rattachent à des formes plus libres de la pensée. La philosophie remplit l'entre-deux des lettres et des sciences. Ce serait un progrès barbare que celui qui lui imposerait de rompre avec les premières pour obtenir par grâce parmi les secondes une place subordonnée et contestée. Nous avons trop souvent plaidé pour la philosophie la nécessité du commerce des sciences pour qu'il ne nous soit pas permis de lui rappeler, si elle était tentée de l'oublier, sa parenté avec les autres Muses.

PAUL JANET.

L'ÉCOLE SCIENTIFIQUE

SES PROMESSES ET SES PRÉTENTIONS

LES ANTÉCÉDENS DU POSITIVISME.

I. *History of the rise and influence of the spirit of rationalism in Europe,* par W. E Lecky, 4e édition, 2 vol., Londres 1870; Longmans, Green and Co. — II. *Supernatural religion,* 4e édition, 2 vol., 1874; Longmans, Green and Co.

Il y a grand intérêt, ce me semble, à étudier le mouvement de pensées qui dans les livres s'appelle le *positivisme*, le *cosmisme*, et qui, à l'état d'instincts, travaille plus ou moins toutes les classes de nos sociétés. Qu'il existe un fort courant qui entraîne l'Europe loin des croyances et des institutions de son passé, tout le monde le sent, et beaucoup s'en effraient, non sans raison, car dans une large mesure l'entraînement de notre époque n'est encore que de la répulsion pour les choses d'autrefois : les rancunes aveugles, les illusions des appétits inintelligens et l'impuissance des esprits à concevoir des voies nouvelles le rendent plus capable de détruire n'importe quoi que de conduire n'importe où. Dangereux ou non toutefois, le torrent ne saurait être arrêté. Le mieux est de suivre du regard les idées et les projets qui tentent de lui ouvrir un cours déterminé. Après tout, notre avenir ne dépend pas des passions aveugles qui s'y mêlent : il dépend des plans que les intelligences pourront imaginer pour créer un ordre de choses avec tous les instincts, bons et mauvais, qui sont hors d'état d'avoir une volonté pratique à eux. Or, à l'heure qu'il est, l'école ou les écoles que je me permets de désigner sous le nom de positivisme représentent ce

qui s'est dessiné de plus net, et comme telles elles sont, à mon sens, la puissance avec laquelle il importe le plus de compter; mais le positivisme est un Protée qui ne se laisse pas facilement saisir. Grâce à ce qu'il a encore de flottant et d'indéfini, il possède contre la critique un grand avantage, celui de pouvoir imiter la chauve-souris de la fable. A ceux qui lui reprochent sa philosophie, il répond volontiers que son principe est justement de ne se prononcer en aucune façon sur les questions religieuses et métaphysiques, qu'il est une pure méthode à l'usage des sciences d'observation. L'instant d'après, quand il s'agit de l'éducation à donner aux hommes ou des bases de la morale, il fait ce que faisait récemment M. Littré; au nom de son axiome fondamental, que les *vérités* métaphysiques sont *incognoscibles*, il déclare que, lorsque la foi baisse, la seule ressource qui reste est de chercher la règle des devoirs dans *la règle des choses*, à quoi il ajoute vite : Où apprendre la règle des choses, si ce n'est dans les sciences expérimentales positives, dans la physique, la chimie, la physiologie?

Il faut cependant s'entendre. Le positivisme sans doute est bien une méthode d'observation scientifique, et, en tant qu'il est cela, on ne peut certes pas lui reprocher sa résolution de se tenir en garde contre les théories spéculatives. Peut-être n'est-ce pas une chose aussi facile qu'il le croit d'observer *les phénomènes* sans être influencé par aucune métaphysique; peut-être ces mêmes phénomènes, qu'il regarde comme des *manières de paraître* appartenant aux choses, sont-ils des manières humaines de voir qui résultent d'une métaphysique inconsciente. Peut-être enfin le positivisme ne réussit-il pas à faire ce qu'il croit faire. Toujours est-il qu'il a au moins parfaitement raison de contester à toute doctrine le droit de dicter la loi à l'observateur. Quand il s'agit de connaître les effets qui sont réellement visibles pour nous, nulle présomption déduite des idées préalables que nous pouvons nous être formées des causes invisibles n'a la moindre autorité pour trancher par ses *il faut* la question de fait.

Seulement le positivisme n'est pas sincère ou se rend mal compte de lui-même quand il se donne pour une méthode qui n'a trait qu'à l'étude des phénomènes sensibles. Sous la règle qu'il recommande se cachent des affirmations générales qui impliquent bel et bien une morale, une psychologie, une philosophie de l'histoire, une pédagogie. En fait, il ne se borne nullement à repousser les *a priori* du domaine de l'expérience : il déclare sans réserve que les faits sensibles sont les seuls faits connaissables, ce qui revient à biffer d'un seul trait tous les phénomènes moraux. Bref, il réduit le rôle de notre intelligence à l'étude des impressions de nos sens, et il soutient que les phénomènes chimiques, mécaniques, physio-

logiques sont les seules données dont nous ayons à tenir compte, les seules dont nous devions déduire nos règles de conduite, notre politique et notre morale, aussi bien que notre idée des lois qui gouvernent nos pensées.

Cette philosophie latente ou explicite est certainement ce qu'il y a de plus grave dans le positivisme. Si elle est vraie, elle représente son meilleur titre de gloire; si elle est fausse, elle suffit pour faire de lui un très sérieux danger. Pour ma part, c'est elle, elle seule, que j'entends mettre en cause : non pas pourtant que je me propose aujourd'hui de la discuter directement; comme elle est beaucoup plus qu'une doctrine particulière, l'envisager à part serait le meilleur moyen de ne pas en saisir le sens et la portée. Au préalable, je voudrais chercher les rapports qu'elle peut avoir avec les autres faits généraux de notre époque et avec le mouvement antérieur de notre histoire. On considère volontiers le positivisme comme une innovation de toutes pièces, comme un démenti donné aux croyances et aux morales religieuses qui nous sont venues du passé. Lui-même ou du moins le gros de ses disciples parlent trop souvent comme si jusqu'à ces derniers temps les idées des hommes n'avaient été que des rêves absolument indépendans de leur expérience, et comme si tout à coup une sorte de révélation leur avait récemment appris au contraire à ne plus avoir que des connaissances exclusivement déduites des faits. C'est là une simple illusion d'optique. Des théologies au positivisme il y a, si l'on veut, une scission profonde, un changement de voie, et, par le but qu'il assigne à la vie, il les contredit même directement; mais, quant à sa méthode et à son esprit, quant à ses vues sur l'engendrement des pensées humaines et sur l'art de nous sauver des égaremens, il n'est nullement en désaccord avec elles, tant s'en faut. Pour peu qu'on le compare aux écoles religieuses de nos jours, on est frappé par le parallélisme complet du cours qu'ont suivi et que suivent encore dans notre Europe la religion et la science. Sous les différences apparentes, on reconnaît sans peine que la manière dont notre époque entend les voies de la nature procède du même état moral qui se manifeste par ses manières de concevoir les voies de Dieu, et on n'a pas de peine non plus à s'apercevoir que cet état moral n'est pas autre chose que le dernier résultat d'une tendance qui, depuis l'origine de notre civilisation, n'a jamais cessé d'être l'un des facteurs de son développement ecclésiastique et séculier.

Pour m'en tenir ici au trait le plus saillant, le positivisme et l'utilitarisme n'ont assurément pas eu besoin d'inventer la règle de conduite impliquée dans leurs doctrines. Quand, pour prévenir les erreurs où nous pouvons être entraînés par nos idées générales, ils nous enjoignent de renoncer à toute théologie et à toute métaphy-

sique, quand ils cherchent à obtenir de nous ce renoncement en nous disant que la bonne manière de dépenser nos facultés est de les employer à connaître les choses réelles au point de vue de leurs conséquences, et à rechercher les autres choses qui sont ce que nous avons à faire pour amener les résultats les plus utiles, ils ne font qu'appliquer à un autre but l'habitude et le précepte que l'église catholique s'était efforcée depuis longtemps d'inculquer à ses fidèles. A partir du concile de Trente surtout, on sait que tous les devoirs religieux de l'individu ont été réduits à l'obligation de n'avoir aucune théologie personnelle : pratiquement cela revient à enseigner aux hommes que la bonne règle de conduite consiste pour eux à ne pas se permettre même de demander à leur conscience ce qu'elle peut penser des volontés divines, et à tourner toutes leurs facultés vers l'accomplissement des choses qu'ils ont lieu de regarder comme les plus utiles à leur salut.

Mais ce sont là des mots qui laissent ma pensée fort indécise. Pour savoir au juste en quoi consiste la phase morale que traverse l'Europe, il est indispensable, comme je le disais, de jeter d'abord un coup d'œil en arrière sur ce qui l'a précédée. Un ouvrage de M. Lecky, qui mérite à un haut point d'être signalé, me facilitera ma tâche. Dans l'espace de deux volumes, l'auteur s'est chargé de nous founir un riche tableau du développement intellectuel de l'Europe moderne.

I.

M. Lecky a soigneusement précisé l'intention de son œuvre. Il s'est proposé, nous dit-il, d'étudier la naissance et l'influence du rationalisme en Europe, et ce rationalisme, il le définit lui-même comme l'esprit séculier qui a de plus en plus porté les hommes à juger les questions de fait ou de conduite d'après leur propre raison et leur propre conscience, au lieu de chercher leur norme dans une théologie reçue. Ce qu'il s'était proposé, M. Lecky l'a accompli, et bien accompli. Dans une série de chapitres nourris de documens minutieux et remplis aussi de ces jugemens précis qui ne sont possibles qu'à un esprit largement instruit et profondément scrupuleux, il nous retrace d'une façon fort complète l'historique de la croyance à la sorcellerie et à la magie, — les phases par lesquelles ont passé la foi aux miracles et la tendance à matérialiser l'idéal, — l'invasion du rationalisme dans la morale, la philosophie et l'interprétation de la religion, — les vicissitudes de l'esprit de persécution et d'intolérance, — la sécularisation graduelle de la politique, — et l'histoire du rationalisme dans l'économie politique et l'industrie.

L'auteur a même tenu plus qu'il n'avait promis, car en réalité il

ne se borne pas à raconter les étapes par lesquelles l'Europe s'est éloignée de la foi pour aller à la libre pensée. Chemin faisant, il dit aussi quelques mots sur l'influence durable que la théologie chrétienne a exercée en raison de son caractère spécial, sur les notions qu'elle a fait pénétrer au fond des esprits, par exemple la notion de l'égalité et celle de la charité universelle. M. Lecky a encore, à mon sens, un mérite plus sérieux. Quoiqu'il ne prétende pas nous donner la philosophie de l'histoire moderne, il a rendu à la philosophie historique un vrai service en montrant avec insistance comment le changement des opinions sur telle ou telle question n'est pas amené par des connaissances et des argumens particuliers, comment au contraire les conclusions ne se modifient d'un côté que par l'effet d'une prédisposition générale et publique qui les modifie de tous les côtés à la fois, en un mot comment les divers jugemens d'une époque sont autant de rayonnemens d'un même état moral. Je dois ajouter cependant que, quant à la nature de cette prédisposition centrale, les vues de M. Lecky sont assez indécises, et qu'au fond il reste dans les données de l'école anglaise. S'il ne réduit pas l'homme à la sensation et à la faculté de connaître ce qui agit sur lui, il ne lui accorde guère en plus qu'un sens moral qui est simplement une autre faculté de connaître, et il croit évidemment à une seule humanité invariable à travers laquelle se déroule une science progressive de la réalité et de la morale. A ses yeux enfin, le mouvement de l'histoire ne provient pas d'une transformation de la nature humaine elle-même, de ses puissances actives : ce qui s'étend, c'est plutôt le tarif d'après lequel jugent deux facultés de discernement qui n'ont pas besoin de se former.

En définitive, je dirais que M. Lecky a des coups d'œil dans toutes les directions, qu'il relève lui-même presque tous les faits que l'on pourrait opposer à sa propre philosophie, mais que son livre ne complète pas ce qu'il y a de radicalement étroit dans les théories historiques de notre époque. Certainement il est naturel que les combattans soient préoccupés à l'excès des luttes auxquelles ils prennent part, et à l'heure qu'il est, alors que les intelligences sont en guerre contre une certaine doctrine religieuse qui voudrait les arrêter, qui leur conteste le droit de se faire leur idée des lois d'après ce qu'elles savent des phénomènes, il n'y a peut-être pas à s'étonner qu'elles se laissent emporter jusqu'à ne voir dans l'histoire que le duel de la théologie en général et de la raison en général; mais il ne serait pas étonnant non plus que les penseurs du XX^e^ ou du XXX^e^ siècle eussent peine à comprendre comment de pareilles théories ont trouvé créance chez des esprits réfléchis. Quelque railleur de ces temps à venir pourrait bien dire en haussant les épaules : « Pauvre raison humaine! qui croit vaincre à jamais la

superstition en retournant sens devant derrière la démonologie de la veille. Parce que le moyen âge avait fait du doute le diable de sa mythologie et de la crédulité le principe du salut, le XIXe siècle décide que c'est la foi qui a seule empêché les hommes d'être intelligens, et qu'il suffit d'être incrédule pour arriver à la connaissance positive. »

Il se pourrait bien encore que le même railleur ne ménageât pas davantage notre axiome favori : que le développement des peuples et celui de l'humanité sont identiques à la série des âges que traverse l'individu. Les phases successives de la civilisation ressemblent sans doute aux divers états moraux que nous parcourons tous en avançant dans la vie; mais se représenter ces phases comme une conséquence des seules causes qui transforment l'enfant en un adulte et l'adulte en un vieillard, c'est raisonner fort imprudemment. Et tout d'abord c'est expliquer ce qui se produit dans les sociétés en supposant qu'elles ne sont pas des sociétés; car, au bout du compte, ce qui distingue une nation, c'est qu'elle est, non pas une seule personne, mais une collection de personnes différentes, une collection même de groupes distincts plus ou moins permanens, et que, par le conflit de ces groupes comme par celui des mille tendances individuelles, il s'y enfante une sagesse impersonnelle, une morale publique, un système de vie enfin que nul n'avait ni voulu ni conçu, et dont les facteurs ne se trouvent réunis chez aucun être particulier. Ajoutons à cela qu'en assimilant les âges des sociétés et les âges physiques, on suppose implicitement que le progrès intellectuel de l'individu ne vient que de lui comme sa croissance physique, et que les institutions, les mœurs, les réprobations publiques sont simplement la réalisation des idées qu'une ou plusieurs personnes avaient pu d'abord se faire par elles-mêmes du juste et du nécessaire. Or tout cela est loin d'être conforme à l'expérience. Ce que les faits attestent au contraire, c'est que d'une génération à l'autre les hommes deviennent plus intelligens en voyant et sentant autour d'eux de nouveaux rapports qui ne se sont créés que par la défaite des intentions injustes et des pensées inintelligentes. Il y a même tout lieu de croire que, si l'individu dans le cours d'une vie parvient à dépasser son égoïsme, c'est seulement grâce à cette sagesse publique.

D'ailleurs que signifie-t-il de nous dire que nos pères croyaient sans penser comme fait l'enfant, et que nous pensons par nous-mêmes comme fait l'homme mûr? Penser par soi n'est pas tout; il y a aussi à considérer la valeur des manières de penser. On ne connaît pas la biographie d'un personnage en sachant seulement qu'il a été enfant, adolescent et homme mûr, comme l'avaient été son père, ses voisins et les pères de ses voisins. On ne connaît pas davantage la

civilisation de l'Europe en sachant seulement qu'elle a passé par un âge théologique et un âge métaphysique, comme cela était arrivé à la Grèce, à l'Inde, à la Chine, à Rome. Pour connaître un individu, il s'agit de saisir l'espèce de caractère qui se manifeste tour à tour par la direction que prennent chez lui les instincts de l'enfance, les désirs de la jeunesse et les calculs de l'âge mûr. Pour connaître l'évolution générale de l'humanité, — s'il y en a une, comme je le crois, — il s'agit de constater et de comprendre l'engendrement des types différens d'esprit que l'histoire nous présente comme s'étant succédé. — En d'autres termes, pour que j'aie une philosophie de l'histoire, ou simplement pour que j'aie une idée de la civilisation moderne, il faut que dans le développement de l'homme moderne je reconnaisse des données venues d'une ou plusieurs civilisations antérieures, des données qui influent déjà sur lui dès les informes bégaiemens de son enfance, qui font que ses premières croyances d'imagination ne ressemblent pas à celles des autres peuples, et qui par là préparent une intelligence dont les pensées ne ressembleront pas à leurs pensées, préparent peut-être l'éclosion d'un nouvel organisme humain capable de s'élever à une phase morale que l'humanité du passé n'avait jamais pu atteindre.

Que M. Lecky n'ait pas mis en lumière ce côté de l'histoire moderne, on ne saurait lui en faire un reproche, — quoique l'on puisse peut-être lui reprocher de l'avoir trop peu laissé soupçonner; — mais, pour ma part, je voudrais essayer au moins de suivre à travers la foi et le rationalisme de l'Europe ces legs des anciennes civilisations qui ont contribué à la formation du caractère que nos pères ont ébauché, et que notre rôle est d'accroître. Il me semble que le plus important pour nous est de savoir ce que nous valons nous-mêmes, et à cet égard l'histoire ne peut rien nous apprendre tant que nous la lirons avec le parti-pris de n'y voir que le champ de bataille de deux personnages mythologiques qui au fond sont purement les fantômes de nos haines et de nos penchans. En considérant la théologie ou la foi comme le contraire de la raison, nous enveloppons dans un même mépris tout ce que renfermaient les croyances religieuses qui, aujourd'hui, par les doctrines fermées et ossifiées où elles ont abouti, sont devenues les ennemies de la raison : nous les rejetons en tant qu'elles signifiaient une incapacité de penser par soi qui tenait à l'âge moral des hommes d'autrefois, et en tant qu'elles impliquaient une substance qu'aucune autre théologie n'avait offerte aux imaginations, et qui pouvait arriver à porter des fruits de libre pensée après n'avoir porté d'abord que des fruits de croyance. De même, en confondant sous le titre générique de libre examen toutes les propagandes qui se font aujourd'hui au nom de la science, nous donnons un brevet indistinct

d'approbation à tous les élémens de progrès ou de recul que peuvent contenir les théories rationalistes du jour. De la sorte nous ne pouvons pas nous juger par rapport au développement spécial de notre race; nous ne pouvons pas reconnaître si le présent tient les promesses du passé, si les mobiles du jour nous poussent dans la grande ligne de notre croissance ou tendent à nous faire dévier. Nous ne distinguons pas entre la santé et la maladie, entre ce qui est réellement un effort de toutes nos aptitudes latentes pour se combiner, ou ce qui est seulement une obstruction que certains plis de notre tempérament opposent à l'achèvement de notre esprit.

II.

Je partirai sans détour des doctrines contemporaines, comme c'est à elles que j'entends revenir, et j'éliminerai d'abord la préoccupation militante qui contribue le plus à obscurcir les jugemens. Que la science soit athée ou la foi superstitieuse, nous laisserons là cette question. Je ne songe pas à décider laquelle des deux a raison contre l'autre; mon attention au contraire se porte sur une disposition qui me semble commune aux églises et aux écoles scientifiques de nos jours. Sous le positivisme et le catholicisme de la France, comme sous l'utilitarisme et les réveils protestans de l'Angleterre, sous notre économie politique, comme sous notre littérature, je retrouve la même défiance aigrie contre la pensée humaine, le même dépit contre ses égaremens passés, la même tendance à conclure que, pour en finir avec les erreurs, c'est avec notre être pensant qu'il faut en finir, et ce qui m'inquiète, c'est que dans cet esprit de nos jours je crois voir comme un avortement ou comme une éclipse de quelque chose qui dans notre passé était en voie de devenir une faculté et d'ajouter une fonction de plus à notre intelligence.

« Il n'y a plus ni Juifs, ni Grecs, ni Scythes, écrivait saint Paul, nous sommes tous un même corps, baptisé dans le même esprit. » Historiquement cela est exact. Le caractère moderne est né en effet d'une union entre la tradition juive, l'intelligence gréco-romaine et le tempérament barbare. A mieux dire, le Juif, le Romain et le Scythe n'ont pas cessé d'exister chez l'homme moderne comme des élémens distincts et imparfaitement unis, ou du moins la religion venue de la Judée et le savoir-faire romain n'ont pas cessé de se disputer le tempérament du barbare pour le former. Le fonds vivant des peuples modernes vient des races indisciplinées qui avaient envahi le vieux monde civilisé et des autres groupes incultes que renfermait ce même monde. Ce sont là les enfans qui ont grandi moralement sous l'influence des institutions romaines encore survivantes, comme sous celle des doctrines et des institutions aussi de l'église

chrétienne, et la cause des divers âges qu'ils ont dû traverser ne doit être cherchée que dans la nature informe et vivace qu'ils portaient en eux; mais à tous les momens de leur croissance ils n'ont pas été abandonnés à eux seuls : les résultats de deux civilisations antérieures étaient là tout autour d'eux pour forcer leurs instincts et leur imagination à s'exercer d'une façon particulière, et ce qu'ils avaient ainsi reçu par leurs sens et leur imagination a passé peu à peu dans leur intelligence.

En quoi consiste ce que j'appelle ici la tradition juive, il est difficile de le préciser, d'autant plus difficile qu'il s'agit d'un sentiment qui jusqu'ici n'est pas arrivé à se connaître entièrement. — Pourtant, si nous repassons notre histoire en regardant surtout à ce qui lui donne sa physionomie propre, nous n'aurons pas de peine au moins à y discerner une tradition qui d'abord n'est qu'une influence externe pesant sur des populations incultes, mais qui tend à pénétrer au sein de leur être et à s'y traduire par un sentiment de plus en plus déterminé. Quand la Bible enseignait aux barbares et aux païens à peine convertis que la souffrance et le mal ont leur source, non point dans des choses malfaisantes, mais dans un vice originel que la race d'Adam porte en elle-même, — quand après l'Ancien-Testament l'Évangile avait défini ce principe intérieur du mal en annonçant que c'est le mauvais esprit qui voue l'homme aux mauvaises pensées, — quand plus tard Luther avait dit que le péché ne réside pas dans des actes ni dans un abus de la liberté, qu'il consiste dans une impuissance innée de la volonté, et que cette impuissance n'est guérie que par une foi qui ne dépend pas de nous, — quand, presque de nos jours, Kant et Fichte ont affirmé que ce n'était pas la nature des choses sensibles qui pouvait expliquer nos idées et nos volontés, que tout au contraire c'était la nature de notre être pensant qui nous imposait nos manières de concevoir, d'évaluer et même de percevoir les choses, — dans toutes ces déclarations, dis-je, on reconnaît l'expression plus ou moins nette d'une même intuition qui remonte au judaïsme et qui est en contradiction, non pas seulement avec telle ou telle opinion de l'antiquité gréco-romaine, mais avec l'essence même de l'esprit païen. A l'envisager dans tout son parcours, l'esprit païen était constamment parti de la conviction que les pensées et les volontés des hommes étaient purement l'effet des forces inhérentes aux choses extérieures. Renversons cette conviction-là, mettons le *non* à la place du *oui*, et nous aurons juste le sentiment qui s'est montré dans notre passé, et qui menace de disparaître en ce moment; cette donnée, évidemment venue de la Judée, c'est la tendance à regarder au dedans et à sentir que nos conceptions et nos décisions

sont produites par quelque chose qui agit en nous, qu'elles sont les résultats des fonctions de notre être.

Il est à peine besoin de dire qu'au lendemain des invasions germaniques, ou même avant ce déluge de barbarie, le sentiment des faits d'âme exprimés par la religion traditionnelle ne se trouve plus chez aucun des vivans du jour. Eux, ils sont à l'heure du fétichisme, au moment moral où l'homme est encore sous l'empire exclusif de ses sensations immédiates, et où il se fait à lui-même l'effet d'être purement passif. Pour eux donc, il n'existe en fait que des objets matériels qui leur apparaissent comme animés chacun d'une vitalité particulière, d'une sorte d'âme, et les accidens de leur éducation ou la rencontre fortuite de leurs impressions décident si c'est aux vertus magiques de l'eau, ou au geste d'une vieille femme, ou à tel mot d'un prêtre qu'ils attribueront les guérisons, les morts subites, les épidémies. Et cependant, dès ce moment-là, la tradition d'un Dieu esprit, qui est entièrement en dehors des forces physiques et qui s'appelle le Dieu des vivans, porte coup déjà sur les soi-disant chrétiens qui n'y peuvent encore rien comprendre. Sans doute, quand on leur parle du Dieu des vivans, ils sont à cent lieues d'entendre par là une nécessité qui agit au sein des êtres pensans. De même que le pouvoir spirituel pour eux n'est plus qu'une certaine classe d'hommes visibles, le Dieu esprit tel qu'ils l'entendent n'est qu'une force matérielle surnaturelle; c'est un autre agent externe par lequel ils s'expliquent les gros événemens physiques, — les éclipses, les tremblemens de terre. Il n'importe, cette notion mal interprétée ne s'attache que plus fort à eux en se matérialisant; elle s'incorpore à leurs sensations de tous les jours, et, par leurs sensations, elle décide à l'avance de ce que sera leur imagination, de ce que sera aussi leur intelligence. Elle suffit pour qu'un vague sentiment moral se mêle à leur fétichisme, et pour que leurs amulettes, leurs talismans et leurs indulgences entretiennent chez eux le vague sentiment d'une condition que les hommes eux-mêmes ont à remplir.

Et l'œuvre ainsi commencée ne s'arrêtera pas. Plus tard, — et je pourrais dire en même temps, car chaque époque renferme toujours des groupes inégalement développés, — l'homme du moyen âge commencera à dépasser par son esprit ce que voient ses yeux; il se sentira capable de désir et de crainte, capable de répondre aux mille influences du dehors par deux volontés fixes à lui. Dès lors il aura ce qu'on appelle de l'imagination, et ce qui n'est que la pensée au service de l'amour et de la haine. Il ramènera tout ce qui frappe ses sens à deux catégories, celles du désirable et du haïssable, et l'univers ainsi deviendra pour lui comme un ensemble

de résultats produits par deux esprits universels, par un démon qui veut son mal et une puissance qui veut son bien; mais son démonisme aussi, comme le polythéisme, qui s'y mêlera, prendra l'empreinte de la tradition. La notion du Dieu chrétien suffira encore pour qu'au plus fort de ses terreurs le prince de l'air n'efface pas chez lui la foi en un être *suprême* dont l'essence est d'être saint, et pour que le démon et les sorcières lui apparaissent seulement comme de malins pouvoirs sous l'empire desquels on ne tombe que par un péché.

En résumé, le moyen âge a cru superstitieusement à son catholicisme comme il eût cru superstitieusement au bouddhisme ou au mahométisme. Il a été esclave et féroce parce qu'il avait peur du déréglement qu'il sentait en lui-même; il a eu horreur d'un hérétique comme d'un Briarée menaçant d'ébranler le ciel au-dessus de sa tête; mais quant à la doctrine religieuse que l'homme barbare avait reçue du passé, elle a simplement contribué à tourner en partie son effroi contre lui-même, elle a forcé sa conscience du déréglement humain à se changer par momens en remords personnels, en un désir épouvanté de trouver des expiations, des macérations qui pussent détourner de lui une malédiction méritée par son iniquité à lui; et en tant qu'elle a eu ce résultat, — c'est-à-dire en tant que, grâce à elle, le barbare sans souci du vrai et du juste ne s'est pas contenté d'avoir peur de ses voisins et de désirer un pouvoir physique qui le protégeât contre ses voisins, sa religion l'a mis dans la voie du vrai progrès moral. Avant qu'il fût en état de sentir ce qui lui manquait réellement, elle a fait de lui un être que des craintes superstitieuses portaient déjà à user de ses facultés et de ses énergies pour chercher à s'amender lui-même. Toute la civilisation moderne, toute la part de libre action et de libre pensée que nous avons obtenue en apprenant à nous former nous-mêmes une idée de la justice et de la nécessité procède bien moins des douteurs du moyen âge que de ses aveugles croyans.

Des mots mal compris, cela semble bien peu de chose; mais ici les mots s'appuyaient sur des institutions, et en réalité le mot *Dieu des vivans* a été le plus fort. Toutes les fausses idées que le moyen âge y avait attachées ont été l'une après l'autre réfutées par l'expérience. Le mot au contraire est demeuré, et, à mesure que les esprits ont grandi, force leur a été d'employer leurs facultés nouvelles à le mieux comprendre. Le fait est que cette idée du *Dieu des vivans*, qui était sortie de la conscience juive, est positivement ce qui a triomphé même dans le domaine de la philosophie laïque et de la science physique. Pendant des siècles, — jusqu'à David Hume en réalité, — la raison moderne était restée plongée dans le

fétichisme des sens ou le dualisme de l'imagination : elle n'avait pu dépasser l'idée de *propriété* et de *qualité*, l'idée que chaque chose possédait une activité et une valeur à elle. Cette hypothèse aussi s'est écroulée au XVIII^e^ siècle sous le flot montant des connaissances, absolument comme elle s'était écroulée un jour en Grèce et à Rome. Seulement voyez la différence. Le jour où l'antiquité avait dû reconnaître que les qualités et les propriétés attribuées aux choses n'étaient que les fantômes des sentimens humains, elle n'avait rien pu mettre à la place de l'hypothèse première à laquelle elle ne pouvait plus croire. L'expérience ainsi l'avait simplement conduite au scepticisme en l'obligeant à percevoir des faits qui ne pouvaient s'expliquer par aucune des forces physiques qu'elle continuait à regarder comme les seules causes possibles de tous les événemens. L'intelligence moderne, fécondée par la notion d'un Dieu des vivans, a été plus heureuse. Les idées négatives de Hume, bien que reprises aujourd'hui par le positivisme, ne représentent réellement pas le dernier terme qu'elle ait pu atteindre. Par-delà cette science découragée qui sait que les choses comme elles nous apparaissent sont simplement des apparences, et qui ne peut rien en conclure sinon que la sagesse consiste à ne pas s'inquiéter de ce qui enfante les phénomènes, — l'esprit moderne s'est déjà ouvert de nouvelles perspectives. En tout cas, chez Kant et bien d'autres, on voit s'élaborer une autre manière de concevoir l'engendrement de tout ce qui se produit en nous à l'état de perception et de sensation. Dès aujourd'hui on pressent un moment à venir où la science enlèvera à la nature son prétendu empire sur nous, où elle comprendra du moins que l'être pensant est lui-même le siége des forces actives d'où résultent ses mouvemens, que les choses extérieures, au lieu d'être les agens qui l'ébranlent, jouent simplement à son égard le rôle d'un obstacle immobile, et que c'est lui-même à la lettre qui crée ses perceptions aussi bien que ses pensées et ses volontés, exactement comme c'est le torrent qui se donne à lui-même, par sa propre impulsion, le rebond qui l'emporte, ou le nouveau cours qu'il prend en se heurtant à un rocher.

Du reste il y a une chose encore plus caractéristique, c'est que, dans le domaine de la religion, l'Europe moderne a pu, sans épuiser son génie, se détacher de sa foi traditionnelle, de la croyance *publique* qui pendant ses âges d'irréflexion s'était produite comme d'elle-même, par le jeu des sentimens involontaires et inconscients. Ainsi que le remarque M. Lecky, le fétichisme et le démonisme, qui malheureusement se sont perpétués dans la doctrine officielle du catholicisme, ont perdu partout leur action sur les intelligences, et dans les pays catholiques les classes éclairées n'ont

guère conservé du christianisme que la notion de l'égalité des hommes et le principe de la bienfaisance sans acception de personnes, de classes et de races. Mais dans une autre partie de l'Europe la réaction contre la religion matérialisée du moyen âge a amené une réforme qui est beaucoup plus qu'une simple réforme, car cette fois nous avons affaire à une religion qui repose directement sur un fait de conscience, sur le sentiment arrêté que les êtres croyans et voulans ont des lois à eux.

Je ne songe point à faire un cours de théologie comparée; cependant, pour l'intelligence du développement général de l'esprit moderne, il importe de relever ici ce que M. Lecky a trop méconnu. Dans ses appréciations, l'historien du rationalisme est égaré par une idée préconçue. La doctrine du salut restreint, c'est-à-dire du salut réservé à une seule opinion, est à ses yeux la principale cause des persécutions aussi bien que des fraudes dévotes dont le moyen âge se faisait un devoir, et, comme il voit que les réformateurs n'ont pas cessé d'admettre une foi nécessaire au salut, il croit retrouver dans le dogme réformé la même erreur qui avait fait dévier le moyen âge; mais en cela il se laisse tromper par une analogie de mots. En réalité, *la foi qui sauve*, suivant le symbole protestant, n'a plus rien de commun avec l'acceptation d'une certaine doctrine connue de tous et que chacun doit adopter en reniant son sentiment personnel du vrai et du juste. Tout au contraire elle consiste à être soi-même, involontairement et irrésistiblement, un esprit où se reflètent en quelque sorte les vraies volontés de l'éternel. A la lettre, il n'y a plus rien de théologique dans la conviction qui s'est exprimée pour la première fois par la formule luthérienne. Théologien, Luther l'était encore, et l'était même beaucoup trop par sa manière de s'expliquer la naissance de la foi; mais en donnant le nom de *foi* à la condition que nous avons tous à remplir pour ne pas nous heurter à la toute-puissance, il ne faisait qu'affirmer une loi de notre être, que la conscience humaine jusqu'à lui avait à peine soupçonnée. Il constatait que, à notre su ou à notre insu, nous avons en nous une persuasion centrale et fixe qui ne fait qu'un avec la tendance fixe de notre volonté; il constatait que ce n'est pas la piété qui nous sauve, ni la sensualité qui nous perd, mais que tous nos mobiles à la fois tournent au mal ou au bien, suivant que nous portons ou non au cœur de notre être une juste conception du pouvoir qui gouverne l'univers. Il voulait dire enfin qu'il y a un lien inévitable entre la destinée totale d'un homme et son propre sentiment de la nécessité suprême, et que ni les commandemens des églises ou des pouvoirs civils, ni les recettes de conduite que la science ou notre propre jugement peut nous recommander comme les meilleures à adopter, ne sauraient nous

garantir du mal tant que le moi qui pense et veut en nous n'est pas en harmonie par ses pensées et ses volontés avec les voies du vrai souverain.

Assurément M. Lecky s'est mépris du tout au tout sur le grand courant du progrès en ne voyant pas que cette intuition-là représentait un accroissement réel de la conscience humaine, et en la confondant avec l'aveuglement doctrinaire d'où étaient sorties les excommunications et les persécutions du moyen âge. A proprement parler du reste, la persécution n'est la fille d'aucune doctrine. Les hommes ont persécuté parce qu'ils croyaient, faute de conscience, à la toute-puissance de la force; ils ont persécuté pour cause politique quand les opinions religieuses ont cessé d'être l'objet de leurs haines et leurs espérances, et si la persécution a reculé, c'est simplement dans la mesure où les consciences ont commencé à s'apercevoir que la contrainte n'avait pas le pouvoir de créer ou de détruire directement les vraies croyances latentes qui décident de ce que les hommes peuvent et ne peuvent pas vouloir. Suivant une des fines observations de M. Lecky lui-même, ce sont les jésuites, ce sont les Mariana, les Sa, les Carnedi, qui ont revendiqué pour les peuples la liberté de déposer leurs rois, qui ont propagé l'idée que la société avait son origine dans un contrat volontaire, qui ont soutenu le libre arbitre contre les jansénistes et les calvinistes. Cela se conçoit. En soutenant toutes ces libertés, ils se ménageaient à eux-mêmes celle de conclure qu'il n'y a rien chez les êtres pensans qui empêche un certain pouvoir religieux de faire croire n'importe quoi à n'importe qui. Toutes les conquêtes qui ont restreint la dictature des églises ou des pouvoirs civils, tout l'espace qu'a gagné la conscience individuelle, nous les devons à ceux qui, au nom de la prédestination bien ou mal entendue, ont affirmé que les croyances ne dépendent de la volonté de personne, que l'on croit ce qu'il plaît à Dieu et parce que l'on ne peut faire autrement.

J'imagine que, d'après le passé, on peut, sans trop de risque, prédire l'avenir. Si jamais l'esprit de dictature doit disparaître, la délivrance ne viendra certainement pas de ce que les intelligences auront encore mieux reconnu les utilités du doute et du libre examen, ni de ce que les F. Bastiat auront proclamé plus haut que l'éducation ne regarde pas l'état, ni surtout de ce que les optimistes auront cru plus aveuglément que le laisser-faire suffit à tout; elle nous viendra seulement en tant que la conscience aura encore mieux senti la prédestination qui réside dans l'état moral des hommes, et en tant que les esprits auront puisé dans ce sentiment-là l'idée d'un nouveau moyen d'ordre : l'idée de remplacer les pouvoirs qui imposent une règle pratique que tous doivent suivre en dépit de leurs irrésistibles volontés par un ensemble d'influences

de nature à développer chez tous, à côté de leurs penchans différens, une même conception de la nécessité et de la justice.

III.

C'est à grand'peine toutefois et fort lentement que la donnée juive, dont j'ai cherché à suivre la trace, est parvenue à pénétrer dans l'esprit même des hommes pour l'élargir. A travers notre histoire, elle fait l'effet d'un mince courant qui menace à chaque instant de disparaître. Elle ne rencontre pas seulement l'espèce de résistance que l'enfant oppose à toute discipline qui lui vient du dehors. On sent que le caractère de l'homme moderne se prononce contre elle, qu'il se forme en lui quelque chose qui la contredit. Derrière la tradition du Dieu des vivans comme derrière la conscience naissante, il y a un genre d'intelligence qui revient sans cesse à l'idée que toutes les nécessités du dedans ne peuvent être que l'effet d'une nécessité extérieure, et qui s'arrange toujours pour expliquer ce que la conscience elle-même découvre par quelque sensation naturelle ou surnaturelle, par une simple action du vieux destin *force des choses*.

M. Lecky a parfaitement indiqué comment le christianisme s'était paganisé sous l'influence de ce que j'appellerai le paganisme naturel des sensations et de l'imagination ; mais ce paganisme, qui tenait à l'âge moral des populations, n'est pas ce qui a le plus entravé le développement de l'esprit moderne. Les gourmandises de l'enfance passent avec l'enfance; les désordres et les sensualités idéales de la jeunesse passent avec la jeunesse. Ainsi s'en sont allés les rêves de l'inintelligence et de l'irréflexion du moyen âge. La foi aux talismans et à la sorcellerie, la croyance en des forces physiques surnaturelles, les petites dictatures locales des seigneurs féodaux, l'ordre par la souveraineté arbitraire d'une volonté individuelle, la soumission servile de l'ignorance, qui prend le pouvoir qu'elle trouve établi sans savoir pourquoi pour une sorte de soleil qui a toujours été et qui ne peut manquer d'être, tout cela s'est évaporé; mais ce qui tient bon encore, ce sont les superstitieux préjugés et les superstitieux moyens de gouvernement dont les racines plongent dans les habitudes intellectuelles que la tradition romaine a données à l'Europe. Et en vérité c'est à la Grèce civilisée d'Alexandrie et à la Rome d'avant les barbares que remonte le christianisme matérialisé qui a fait l'éducation du moyen âge, et qui, en s'emparant de l'imagination des peuples modernes, leur a inoculé ce qui aujourd'hui encore les porte à attribuer tous les phénomènes possibles, moraux ou sensibles, à la seule opération d'une matière active.

Il y a dans le *Paradis perdu* de Milton une scène naïve et caractéristique : celle qui nous peint les Machiavels et les Donquichottes de l'enfer réunis en grand conseil. Tous, il est vrai, repoussent comme une folie la prétention de vaincre l'éternel destin; mais tous jugent très pratique de consacrer leurs énergies à tricher ce même pouvoir irrésistible, à chercher d'habiles moyens pour se rendre indépendans de lui dans leur propre domaine. Évidemment nous avons là quelque chose de plus que l'idéal d'un poète particulier, et le *Paradis perdu*, si factice qu'il soit à certains égards, est encore une véritable épopée, en ce sens que Milton, dans ses démons, a exprimé ce que notre race âryenne, formée à l'école de Rome, a perpétuellement regardé comme l'essence de la sagesse. Une prédominance décidée de l'intelligence au service de la volonté, une nature humaine constamment occupée à se fixer d'après ses désirs seuls les choses ou l'état de choses qu'elle doit se proposer de créer, et constamment résolue à ne penser que pour connaître ce qui fait obstacle à ses desseins ou pour voler au destin l'art de les réaliser; — au bout de cela, une immense force de réflexion dépensée à se donner d'agréables illusions, à inventer des mythologies pour se déguiser sa propre impuissance, à se figurer, parce que l'on s'est en quelque sorte approprié les voies du destin en les concevant et en en faisant des prévisions à soi, que l'on peut échapper à la nécessité de conformer d'abord ses volontés aux lois du possible et de l'inévitable, — voilà à la fois le génie et la maladie du caractère qui s'est constitué à Rome sous l'influence de l'imagination grecque.

Que notre attention se porte sur les destinées politiques de l'Europe moderne ou son développement religieux, nous verrons des deux côtés l'âpre vitalité des races barbares donner les mêmes fruits en se combinant avec cet esprit gréco-romain; nous verrons dans les formes de gouvernement qui se succèdent, comme dans les doctrines ecclésiastiques sur le gouvernement de l'univers, le même génie mythologique et mécanicien se dévorer en quelque sorte en traversant la même série de violentes illusions et de violentes réactions. C'est seulement dans le domaine de la religion que je voudrais suivre les péripéties qui l'ont conduite à une sorte de désespoir. A un certain moment, alors que la société païenne était à bout de ressources et de remèdes, Rome et la Grèce se laissent gagner à une religion entièrement étrangère à leurs habitudes intellectuelles et morales. A peine sont-elles devenues chrétiennes de nom que le christianisme chez elles commence à se détacher de la donnée première dont il n'avait été que l'épanouissement suprême. On y aperçoit une disposition marquée à reléguer dans le lointain le Jéhovah qui est à la fois le Dieu des êtres sentans et des choses sensibles. Ce qui attire les païens et ce qui tend à devenir le centre

de leur foi, c'est l'idée d'un médiateur conçu comme une personnification de la bonté seule de Dieu et par lequel l'homme peut échapper à la nécessité de subir les lois du législateur souverain.

On est trop habitué, je crois, à supposer que c'est là l'essence du christianisme lui-même. Le Nouveau-Testament au contraire nous représente le fondateur du christianisme comme déclarant qu'il ne vient pas abolir un seul ïota de la loi, et ailleurs il nous le montre résumant ainsi sa propre doctrine : « Moïse vous avait dit: Tu ne tueras pas, tu ne mentiras pas, tu ne convoiteras pas ce qui appartient à ton prochain ; moi je vous dis : Aie en toi l'amour de Dieu, le père de tous les êtres, et l'amour de tes frères, toute la loi est là. » De fait, il y avait là plus que la loi, car ces deux préceptes signifiaient que ce n'est pas assez de s'abstenir des actions malfaisantes en sacrifiant sa volonté par crainte d'un châtiment : ils exigeaient que chacun eût les bonnes volontés qui enfantent mille fois plus d'actions bienfaisantes qu'aucune loi n'en peut ordonner. Il me semble que, sous le nom de foi, de grâce, de sauveur, de rédemption, le Nouveau-Testament n'enseigne pas autre chose qu'un moyen de régénération morale. Il annonce que Dieu ne s'est pas contenté de faire connaître aux hommes ce qu'il exigeait d'eux, qu'il leur a encore envoyé un être visible en qui ils peuvent connaître et par qui ils peuvent recevoir le bon esprit, qui, une fois en eux, les sauve du mal en leur donnant des volontés conformes à celles du Tout-Puissant.

Mais dès l'instant où cette doctrine passe chez les races qui n'ont jamais fait qu'une prière : *fiat voluntas mea et non tua*, c'est par leurs propres pensées naturellement qu'elles interprètent les mots du christianisme. En conséquence l'idée du mauvais esprit qui rend inévitables les mauvaises volontés et celle du salut par une régénération morale sont ce qui disparaît, ce qui reste invisible pour l'intelligence des païens christianisés. La Grèce pour sa part s'abandonne à son penchant métaphysique et ne songe qu'à spéculer sur la nature intrinsèque de Dieu. Comme par le passé, elle est résolue à tout voir, à tout se représenter, à se persuader par les représentations de son imagination qu'elle est capable de voir même l'invisible; et déjà chez les Origène, les Clément d'Alexandrie, cette métaphysique imagée dévore ce qui était l'essence commune du judaïsme et du christianisme. Le Juif en effet n'avait pas de théologie spéculative. Il ne se permettait pas plus de se façonner des images intellectuelles que de se tailler des images matérielles de Dieu. Pour mieux dire, son Dieu était en dehors des choses visibles et au *dedans* de l'homme. C'était l'indicible contrainte qu'il sentait agir au sein de son être : c'était en quelque sorte sa conscience de lui-même, sa manière de se confesser qu'il avait été fait

tel qu'il était sans sa participation, et que, sans qu'il en fût la cause, il surgissait en lui des volontés qui, malgré lui, attiraient sur sa tête des conséquences terribles. Du blanc au noir, du passif à l'actif, il n'y a pas plus de distance qu'entre ce sentiment-là, qui était toute la religion de la Judée, et ce que l'intelligence grecque y substitue. Sous la baguette de sa métaphysique, la Grèce transforme Jéhovah, le Dieu vivant, en un fait purement externe. — La nécessité suprême qui ne se laisse pas connaître, mais qui se fait sentir dans nos pensées comme dans nos sensations, devient un agent qui agit sur nous et non en nous. La vérité religieuse n'est plus qu'une connaissance à acquérir, qu'une juste définition de ce qui existe en dehors de notre conscience comme de notre expérience.

Bientôt après l'instinct utilitaire et dominateur de Rome élimine l'autre élément du judaïsme. Rome possède ce qui manquait à la Grèce, la notion d'un devoir public : elle a l'instinct social, la raison législative; mais sa volonté est toute tournée vers les résultats extérieurs, et sa raison ne s'applique qu'à inventer les mécanismes exécutifs qui peuvent le mieux obliger les individus à pratiquer, en dépit de leurs tendances et de leurs impuissances, le système de conduite qu'elle-même juge le plus avantageux à la communauté.

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

La Rome chrétienne s'en souvient si bien que l'église se substitue du même coup à la morale et au sentiment religieux. La foi en la souveraineté immédiate d'une puissance qui regarde aux pensées est remplacée par la foi en une autorité ecclésiastique qui a reçu mission pour dicter seule la loi sur la terre. La conscience d'une nécessité invisible et omniprésente devant laquelle nul ne peut subsister qu'en y conformant ses volontés est remplacée par une législation qui n'impose que des actes, et qui par là laisse à chacun la liberté de rester égoïste par ses mobiles. En un mot, la conversion morale descend sous l'horizon, et en même temps que la religion se concentre dans le devoir de l'obéissance à l'église, la théologie se transforme en un ensemble de promesses et de menaces, en une nouvelle espèce de doctrine qui s'adresse aux désirs et aux craintes pour décider les individus à faire le sacrifice de leur raison et de leur conscience aussi bien que de leurs appétits.

On sait assez que le catholicisme n'est pas sorti de la voie où la Rome d'avant les barbares l'avait jeté, et on sait aussi jusqu'où cette voie l'a conduit. L'autorité avait d'abord enjoint des croyances, et elle a servi la cause du progrès moral aussi longtemps qu'elle a ainsi offert une conception du vrai et du devoir à des êtres qui n'avaient encore que des penchans; mais, quand les esprits se sont

révoltés, l'église, avec sa foi romaine en la toute-puissance des commandemens, en est venue au contraire à enjoindre le renoncement à toute croyance personnelle, et en prenant ce parti elle s'est mise dans la nécessité d'en prendre un autre. Par cela seul qu'elle se séparait des intelligences, il a fallu qu'elle cherchât son point d'appui dans les masses incultes et dans les instincts déraisonnables qui se cachent sous la raison des hommes les plus intelligens. C'est ainsi qu'elle a sanctionné, érigé en dogmes formels un grand nombre des antiques légendes qui à leur heure n'avaient été que les naïves illusions d'une crédulité susceptible de guérison. Des statues miraculeuses, des patrons célestes qui gracient ce que Dieu réprouve, une justice divine qui envoie des calamités et des défaites nationales pour punir à gauche ceux qui ont violé à droite un certain commandement ecclésiastique, ou qui donne la prospérité en récompense d'un temple élevé sous un certain vocable, — en un mot une multitude de moyens de grâce surnaturels dont le clergé dispose et qui assurent aux dociles des faveurs et des indulgences, voilà ce que l'église a repris au passé. En définitive, ce qui s'est parachevé, c'est un système de direction qui, pour des fins autres que celles du positivisme, emploie une méthode analogue à la sienne, car tous les organes dont il s'est armé ont pour but d'éloigner les hommes des mauvaises décisions pratiques en les amenant à n'avoir d'autre souci que d'accomplir par intérêt ce qui leur est commandé par l'autorité, qui connaît le mieux les conséquences des choses.

IV.

Le protestantisme aussi est loin d'avoir rompu avec la tradition gréco-romaine, et il est même sous un rapport une preuve encore plus frappante de l'empire que cette tradition a gardé sur les intelligences; il l'est en ce sens que, tout en se prononçant contre elle, il n'a pas réussi à s'y soustraire. Rien de plus complet cependant que la révolution morale d'où la réforme était sortie. A la considérer dans sa source et son but, elle indiquait bien qu'une faculté nouvelle avait pris le dessus. Si Luther avait cessé de croire aux moyens matériels d'expiation et de propitiation, c'était parce qu'il avait regardé au dedans plutôt qu'au dehors, parce que, au lieu d'être tout préoccupé de ce qu'il faut faire, il avait été obsédé par le sentiment que le salut ou la perte de l'homme dépend du je ne sais quoi qui agit en lui, qui est lui, et qui détermine toutes ses pensées. Aussi la religion avait-elle été comme retournée. Le moyen de salut s'était spiritualisé : il consistait dans une foi, c'est-à-dire dans une conviction de l'esprit et un sentiment de la conscience

qui entraînent nécessairement une transformation de la volonté. Toujours est-il que le réformateur lui-même était mal dégagé des habitudes intellectuelles du passé, et que dans sa propre théologie il avait laissé ouvertes deux portes dangereuses par lesquelles le vieux paganisme devait plus tard rentrer. Fort dominé encore par la crainte ou, si l'on veut, par le besoin d'échapper à une crainte insupportable pour sa nature active, il avait presque réduit la doctrine du christianisme au seul dogme du pardon gratuit par la foi, et par là il avait trop laissé aux individus la liberté de réduire leur propre religion au seul désir de s'assurer un avantage au moyen d'une foi que chacun aussi devait rester plus ou moins libre d'entendre suivant son tempérament. D'autre part, pour s'expliquer la naissance ou la non-naissance de cette foi dont sa conscience sentait l'importance vitale, il n'avait trouvé qu'une réminiscence païenne. Par sa manière de comprendre la prédestination, il en était vraiment resté, comme Calvin d'ailleurs, à la vieille idée d'un *fatum* extérieur qui par des décrets décide ce qui doit arriver aux hommes, quel que soit leur état moral.

De là la double destinée du protestantisme. Grâce au génie organisateur de Luther, grâce à l'heureux équilibre qui existait chez lui entre sa répulsion pour la dictature spirituelle et sa répulsion pour les déréglemens de l'anabaptisme, la réforme a pu fonder de grandes églises nationales qui se sont montrées capables à la fois de développer le moral des hommes et de maintenir entre eux un lien social. En fait, la doctrine luthérienne conciliait le progrès de l'individu et les exigences de la communauté. En même temps qu'elle reconnaissait pour chacun la nécessité d'une conviction personnelle et le devoir d'écouter dans sa propre conscience la voix de l'Esprit-Saint, elle n'admettait pas l'inspiration immédiate et directe. Je veux dire qu'elle contenait le fanatisme et l'extravagance en enseignant que l'Esprit-Saint agit seulement par l'entremise de la Bible et des sacremens, et que la vérité, dont il peut seul donner le sentiment intime, est la même vérité qui s'est énoncée une fois pour toutes dans l'Évangile. De la sorte, les grandes églises avaient pour s'organiser une base déterminée, et pendant longtemps elles ont assez bien résolu le problème pratique. Tout en stimulant les esprits et les consciences, elles ont empêché les individus de retomber dans la superstition en les empêchant d'accommoder aux seules inspirations de leur tempérament leur conception des lois universelles de la nécessité et du devoir.

Il n'est pas moins vrai que les églises nationales s'étaient constituées sur une doctrine qui était encore païenne par un côté, et, les premières ferveurs une fois passées, elles ont versé par ce côté-là dans la conséquence naturelle du paganisme : elles sont tombées dans un

dogmatisme autoritaire qui a de nouveau asservi les consciences. L'idée luthérienne, que la foi qui sauve résulte d'un décret comme ceux du destin antique, a entretenu, par la religion même et par son influence sur les imaginations, la vieille habitude intellectuelle de se représenter tout ce que l'homme peut éprouver comme l'effet direct d'une contrainte extérieure. Après les croyans, qui avaient senti leur propre croyance comme le résultat d'une indicible nécessité agissant en eux-mêmes, sont venus les raisonneurs qui, en cherchant à comprendre, sont partis surtout de l'hypothèse païenne par laquelle Luther s'était rendu compte après coup de son irrésistible sentiment. Pour eux, il n'a plus été question du Dieu des vivans, qui détermine les pensées des êtres pensans en déterminant leur manière d'être. La théologie officielle est revenue sourdement au dieu potentat, au dictateur qui décide d'avance le fruit que chaque arbre doit porter; la religion s'est retransformée en une orthodoxie, en une définition officielle de ce que tous doivent tenir pour vrai indépendamment de leur propre conscience.

Comme *illustration* de ce dogmatisme et comme indice aussi de l'action que la théologie des églises exerce sur la raison laïque, je mentionnerai une polémique dont retentit en ce moment la presse anglaise. En 1874, sous le titre de *la Religion surnaturelle*, il a paru deux volumes qui en sont à leur cinquième édition, si je ne me trompe, et qui ont, dit-on, pour auteur le neveu même d'un théologien fort connu par ses tendances presque catholiques. En tout cas, les négations de l'écrivain ne sont réellement que la contre-partie du même esprit dont il attaque les affirmations. Je n'entends point contester l'importance des questions historiques qu'il discute; mais, à mon sens, ce qu'il y a de plus notoire dans cette polémique, c'est le terrain sur lequel la lutte est portée, avec l'assentiment de toutes les parties, y compris en apparence le public. L'adversaire du surnaturel accepte le débat comme il a été posé par deux des plus célèbres *Bampton lecturers*, c'est-à-dire par deux des principaux théologiens qui, aux termes d'une fondation *Bampton*, ont été appelés à prononcer une série annuelle de discours sur les *évidences* du christianisme. Les deux champions auxquels je fais allusion sont le docteur Mansel, — le disciple de sir W. Hamilton et l'éditeur de ses œuvres, — et le docteur Moseley. Tous deux, avec bien d'autres dignitaires de l'église anglicane, s'étaient appliqués à défendre leur théologie en présentant le christianisme comme une pure doctrine métaphysique appuyée sur des miracles. L'auteur anonyme consacre plusieurs chapitres à démontrer que les deux docteurs ont eu pleinement raison, que le christianisme en effet n'est qu'un ensemble d'assertions relatives à ce qui existe et ce qui se passe par-delà notre expérience intime, comme par-delà l'ex-

périence de nos sens, et qu'il tombe ou subsiste tout entier avec l'authenticité des miracles, qui sont ses seuls titres de créance.

Ainsi l'anti-théologie et la théologie sont entièrement d'accord ici pour ne pas soupçonner ce que c'est qu'une croyance, et elles admettent à l'envi que les croyances chrétiennes, qui ont eu la puissance en tout cas de remuer le monde, n'étaient rien de plus que des opinions adoptées par suite d'une autre opinion. Pour le rationalisme, qui nie le surnaturel, comme pour l'orthodoxie, qui le défend, la vérité dont dépend notre destinée n'est toujours que la connaissance de ce qui est et agit en dehors de nous, et toutes les idées, bien plus toutes les volontés des êtres pensans sont uniquement des images d'objets extérieurs qui entrent en eux par leurs yeux ou par leurs oreilles. De toute façon, concluent les deux parties, l'homme n'est rien pour lui-même, son rôle se réduit à chercher s'il *y a lieu* d'accepter tel témoignage plutôt que tel autre, si c'est aux choses réelles comme ses sens les lui racontent, ou à ces mêmes choses comme ses professeurs de science les lui représentent, ou à d'autres choses relatées par ses instructeurs religieux, qu'appartient en raison le droit de lui faire les opinions qui doivent lui faire ses volontés. Du consentement encore des deux parties, notre seule ressource est de nous en rapporter à un grand juge Raison, qui a pour office spécial de contrôler impassiblement les évidences, et de déclarer au jury de la volonté à quelles conditions un témoignage a légalement autorité pour compter comme une relation authentique des événemens que ledit jury n'a pas pu voir de ses propres yeux.

Voilà où en est l'extrême droite des grandes églises qui ont conservé le sentiment des conditions de la vie sociale, et voilà aussi où va plus ou moins, dans les églises réformées en général, le parti du bon sens et de l'expérience. Tandis que la ferveur des fervens s'abandonne à des espérances mystiques, ceux qui ne peuvent pas partager ces espérances, ceux qui ont la sagesse de sentir que les hommes ne trouvent pas en eux-mêmes le sentiment de toutes les vérités qu'il est dangereux de méconnaître ne sont que trop tentés de se rejeter vers les vieux systèmes de direction. Au lieu de se dire qu'il s'agit de développer les esprits, ils se disent volontiers que le plus sage est de faire enseigner ces utiles vérités par une doctrine, et d'habituer de nouveau les individus à croire par pure confiance en une autorité. Est-il donc possible de se donner une croyance efficace par la seule idée qu'on a lieu de se fier à une autorité qui la recommande? Il me semble que les théologiens, comme les savans, songent bien peu à s'adresser cette question. Et en attendant j'aperçois au sein des grandes églises une masse croissante de ritualistes et de sacerdotalistes qui sont fort occupés à rétablir

des pompes, des rites ou des dogmes de nature à prendre les masses par leur imagination pour les mieux disposer à abdiquer leur sens propre entre les mains d'un directeur spirituel.

Quant à l'autre section du protestantisme, l'écueil sur lequel elle a donné est celui dont les premiers réformateurs s'étaient trop approchés en accordant une place excessive au dogme du pardon gratuit par la foi. Dès le principe, le calvinisme des pays latins s'était montré plus radical que le luthéranisme : il avait fait la part moins large à la tradition, aux liturgies, aux institutions ecclésiastiques, et implicitement, sinon explicitement, il avait ainsi grandi la part de l'individu. Le danger de ce mysticisme latent a été conjuré d'abord par la forte organisation que les églises presbytériennes s'étaient donnée en leurs jours de foi entière; mais en Angleterre, où le calvinisme n'a été qu'une secte dissidente, et dans les autres pays où il n'existe plus qu'à l'état de groupes disjoints, soumis au régime du suffrage universel, l'individualisme exagéré qu'il impliquait s'est donné pleine carrière. Il a surgi nombre de petites églises qui se sont isolées pour abonder plus librement dans le sens de leur penchant, et surtout pour être plus libres de croire, comme les premiers quakers, que les écoles humaines, les formes arrêtées de prière, les précautions terrestres en un mot, étaient seules ce qui empêchait les individus d'avoir tous pour maîtres l'Esprit-Saint lui-même. Bref, les sectes dissidentes ont été si optimistes à l'égard de l'individu et si pessimistes à l'égard de la prudence générale, elles ont si bien fondé non pas la liberté, — qui est excellente, — mais le laisser-faire sans tradition, sans éducation commune, que les idées religieuses n'ont pu manquer, ici ou là, de retomber sous l'empire des sentimens d'intérêt personnel et des illusions d'imagination, qui sont les seules données que les majorités incultes trouvent en elles-mêmes.

Aujourd'hui, sous le vent des doctrines du jour, cette confiance en l'individu a produit un idéalisme de théologiens qui se confond plus ou moins avec le libéralisme et le radicalisme politiques. Chez les uns, il n'est plus guère qu'une sorte de fouriérisme désorganisateur. Il prétend faire cesser les divisions en abrogeant tout devoir, tout engagement, en abolissant les synodes, les confessions de foi, en proclamant au spirituel la souveraineté de chaque commune, que dis-je! de chaque pasteur une fois élu, et en employant la contrainte des lois à nous faire un monde de molécules disjointes qui n'auraient plus que la foi en un Dieu et en un devoir conçus par chacun comme il lui conviendrait. Chez d'autres, ce même anabaptisme est plus mystique; il sent que les individus ont besoin d'être éclairés; mais parce que la sagesse collective a été faillible,

il suppose les yeux fermés que l'individu doit être infaillible et que la vérité complète ne peut manquer de se faire chez tous, pourvu que la société ne fasse rien. Du reste il n'est pas en peine d'inventer une mythologie pour se persuader ce qu'il désire. Il se dit que la vérité éternelle est inconcevable pour l'homme, mais qu'elle s'est objectivée, personnifiée, et qu'elle vient nous trouver, comme un objet surnaturellement sensible, pour entrer en nous par une sorte de sensation spirituelle. Toujours le salut par le renoncement à toute théologie.

Du reste le luthéranisme et surtout l'anglicanisme ont donné naissance à un autre mysticisme qui est beaucoup plus pratique sans doute, qui s'adresse beaucoup moins à la soif d'indépendance et beaucoup plus aux meilleures aspirations morales, mais qui, par ses moyens d'action, n'est malheureusement pas à la hauteur de ses intentions. Je veux parler du piétisme ou plutôt du méthodisme, qui est le piétisme militant, le piétisme *priant*, *voulant et agissant*, le piétisme avec la foi des Anglais en la volonté, et leur tendance à la monomanie. Il y aurait un intéressant chapitre à écrire sur l'œuvre religieuse de l'Angleterre. Nulle nation ne s'est montrée plus généreuse qu'elle, plus zélée pour venir en aide aux besoins moraux et physiques de tous les peuples, et ses dissidens n'ont pas été les moins ardens à payer de leur personne et de leur bourse. A Paris, dans nos quartiers populaires, ils tiennent depuis longtemps déjà des réunions du soir où il se fait, en mauvais français, une immense dépense de bonne volonté pour combattre le cynisme haineux qui couve dans les bas-fonds de la société et que l'ignorance encourage aux rêves les plus insensés; mais, si l'on regarde aux procédés que ce zèle intarissable de l'Angleterre a généralement employés dans ses missions et ses propagandes, on est désolé, choqué par je ne sais quelle étroitesse agressive et têtue. Le croyant, dévoré par le désir de faire le bien, est esclave d'une idée fixe qui lui persuade que son premier devoir est de se borner à répéter scrupuleusement certains versets de la Bible, et à les faire apprendre par cœur même aux bébés. Il se croirait en révolte contre Dieu s'il se permettait présomptueusement d'ajouter quelque chose aux mots du texte et de chercher lui-même à développer l'esprit de ses auditeurs. L'Angleterre, par ses sentimens et sa volonté, a eu le génie d'utiliser les moindres instrumens et de réussir remarquablement à faire pénétrer dans les caractères un sentiment fixe de devoir. Par son intelligence, elle a eu le défaut d'amoindrir les grandes doctrines en ne s'en servant que pour une fin utilitaire et immédiate. Quant à elle, elle a inventé le méthodisme et le ritualisme, et par ces deux interprétations elle travaille de toute sa force

à étouffer le protestantisme spéculatif, celui qui était un effort de la conscience pour embrasser dans son ensemble la nature de l'homme et sa position.

En ce moment encore, pendant que l'ultramontanisme cherche à reconquérir la France par des pèlerinages et des universités libres d'enseigner le *Syllabus*, il se produit à quelques lieues de nos côtes une nouvelle agitation religieuse des plus significatives. Cette fois l'Angleterre reçoit au lieu de donner. Son méthodisme, après avoir émigré aux États-Unis et s'être transformé dans cette patrie du laisser-faire absolu, est revenu chez elle, et depuis deux ans déjà trois missionnaires laïques américains s'appliquent avec une énergie surhumaine à réveiller les royaumes-unis comme ils avaient d'abord réveillé leur propre pays; mais il s'agit ici de choses inconnues au public français, et mieux vaut peindre que d'expliquer. Voyons donc ce nouveau méthodisme à l'œuvre. Il n'importe que nous allions l'observer à Londres ou à Manchester, à Brighton ou à Glasgow, en Irlande ou en Allemagne, car il a aussi tenté de porter ses prédications en Allemagne et jusque chez nous. Partout, sauf le nombre variable des auditeurs, nous retrouverons les mêmes scènes. Rien pour les sens, rien pour l'intelligence non plus; nulle trace de liturgie, de tradition ecclésiastique, de clergé régulier : l'inspiration de la ferveur individuelle est tout. Comme lieu de réunion, un hangar ou des tentes dans un champ, ou une vaste salle construite tout exprès aux frais des fidèles, ou encore un théâtre que des assemblées de 12,000 personnes et plus gorgent deux fois par jour. Sur une estrade, un Hercule de foi et de volonté qui magnétise ces foules énormes, qui s'efforce par les effluves de sa ferveur de leur donner comme une sensation effarée de leur malice cachée et de leur impuissance à s'en guérir. C'est au remords, au sens moral seul qu'il s'adresse, et après de longues prédications remplies d'*expériences*, comme il dit, remplies de confessions intimes, de récits anecdotiques, il s'écriera tout à coup : « Est-ce qu'il n'y a personne ici qui veuille maintenant, à l'instant même, recevoir le don de Dieu et être sauvé? » Ou il dira solennellement : « Qui de vous se sent pécheur et désire que l'on prie pour lui? » Je continue en citant textuellement une relation : « A la fin, un des assistans se lève, les deux mains appuyées sur sa face. — En voilà un! s'écrie solennellement le missionnaire, merci à Dieu pour lui! — Un autre, puis un autre se lèvent. — Chrétiens, continuez à prier, reprend la même voix, encore un, Jésus passe; vous n'aurez jamais une telle occasion. »

Il ne faudrait pas supposer que les hommes qui forcent ainsi les exaltés ou les timides à se lever un à un ne soient que des fanatiques vulgaires. Ce sont des hommes pratiques et fort sensés à certains

égards, des hommes obsédés par un sentiment très exact de la barbarie sans foi ni loi qui se perpétue au sein des multitudes. « Comment atteindre les masses? » lisait-on en tête d'un *appel* publié par le plus célèbre des trois Américains, M. Moody. Et certes l'auteur méritait d'être écouté lorsqu'il répondait : « C'est cette question-là qu'il importe de faire circuler de ville en ville, de village en village, de cœur en cœur. Que chaque homme, chaque femme, sentent que la question regarde non pas les pasteurs, les anciens, les diacres, mais *lui*, mais *elle*. Je puis payer un homme pour faire un travail, mais *ma* tâche à moi, je ne puis payer personne pour la faire à ma place. » Seulement, quant aux moyens d'exécution, l'auteur n'aboutissait qu'à ceci : « On demande à grands cris du nouveau, disons mieux, de la variété. Eh bien! offrons-leur de la variété. Si nous ne pouvons les gagner par les vieilles méthodes, la ligne de conduite sensée est évidemment d'essayer de nouvelles méthodes. Et si la nouvelle *amorce* ne réussit pas, essayons-en une autre, puis encore une autre, *jusqu'à ce que nous ayons trouvé l'amorce qui réussit.* »

C'est bien cela, l'expérimentation, la pure méthode de l'expérimentation positive, mais avec la conviction préalable qu'il doit y avoir un moyen mécanique d'amener n'importe quel résultat moral. Dans ce cas, nous avons en face de nous des expérimentalistes qui veulent que les hommes aient en eux, non pas la connaissance positive de l'engendrement des choses, mais la sainteté. Et où arrivent-ils par leurs procédés? où arrivent du moins quelques-uns d'entre eux? Tout simplement à reprendre sous une nouvelle forme l'ascétisme du moyen âge et son rêve de la perfection surhumaine par la mort à soi-même.

D'ailleurs c'est encore au nom de l'expérience que la nouvelle espérance se justifie. — Quand on demande à ces apôtres de la sanctification instantanée par le renoncement quelle est leur théologie, ils croient être humbles en répondant qu'ils n'en ont aucune. A les entendre, leur conviction est indépendante de toute théorie, de toute doctrine humaine qui pourrait être erronée : elle est affaire *d'expérience*. Ils savent, pour l'avoir éprouvé personnellement, que les choses se passent comme ils les racontent. C'est dire que, s'ils se défendent (autant que le positivisme) d'avoir aucune théologie, ils prétendent, eux aussi, par là avoir le droit d'affirmer (comme le positivisme le fait aussi) que leurs idées sont plus que des idées, qu'elles sont l'expression authentique d'un fait réel, d'un fait qui a intrinsèquement la puissance de se faire connaître tel qu'il est. L'art de saisir les faits en soi! oui, c'est là ce que les savans et les mystiques de nos jours cherchent également, ou plutôt ce qu'ils croient également posséder, et cette agréable certitude a la même source

chez les uns que chez les autres. C'est par leur propre inconscience de ce qui se passe en eux qu'ils se la donnent. Ils ne s'aperçoivent pas que leur intelligence même implique une théorie latente, ils ne se doutent pas que leurs manières de percevoir sont en même temps des manières d'expliquer, et ils croient voir dans les faits mêmes ce qui en réalité est simplement une explication venue de leur théorie inconsciente. Nos mystiques, quant à eux, savent de science certaine le changement qui s'est produit en eux. — Soit; mais savent-ils également de science certaine comment ce changement s'est produit? Nullement. Ils étaient résolus d'avance à croire que toute conversion ne peut être que l'effet d'une pression soudaine exercée par la toute-puissance, et c'est uniquement par suite de cette conception-là que le fait de leur conversion leur apparaît comme le résultat et la preuve d'une espèce d'opération perpétuelle dont le propre est de produire, chez n'importe quel homme, un résultat semblable.

Tel est exactement le procédé de nos savans. Ils croient d'avance que nos perceptions ne peuvent être que l'effet des vibrations imprimées à nos sens par des forces inhérentes à la substance sensible, — et cette métaphysique-là, dont ils n'ont pas conscience, est seule ce qui les mène à croire que par la science physique ils peuvent arriver à des connaissances positives indépendantes de toute métaphysique.

V.

J'espère que je n'ai pas trop à m'excuser d'avoir si longuement analysé ce qui est pour nous plus inconnu, plus inconnaissable surtout, que les religions dont nous n'avons jamais entendu parler, — à savoir les idées religieuses qui nous ont formés nous-mêmes, et celles de nos voisins, que les habitudes d'esprit enfantées par notre éducation nous rendent aussi antipathiques qu'incompréhensibles. Beaucoup considèrent ces croyances comme les restes d'un passé qui s'en va; mais les théologies les plus mortes, les théologies de l'Assyrie, de la Perse, de l'Égypte, — sans parler de celles des sauvages, — sont l'idée fixe de notre époque. Je ne rencontre que des traités sur les mythologies comparées, que des ouvrages sur les contes de fées qui sont les revenans des religions éteintes, et en vérité nos livres d'histoire eux-mêmes, nos études sur les législations, les langues, les littératures, ne sont encore qu'autant de tentatives pour saisir sous toutes ces choses les théologies qui les ont engendrées. Notre époque a entrevu ce que le XVIII^e^ siècle ne soupçonnait pas. Lui, il était naïf, il prenait ses propres idées

pour les éternelles vérités, éternellement évidentes pour une raison naturelle inhérente à l'homme. Quant aux religions et aux morales des églises, il n'y voyait que des superstitions contre nature, que des préjugés accidentels qui avaient eu pour unique cause certaines supercheries sacerdotales. A ses yeux, rien n'était donc plus facile que de s'en défaire; il suffisait de souffler dessus. Aujourd'hui on ne croit plus à cette faculté innée et commune de voir face à face les vérités toujours vraies, et on sait au moins qu'il n'est pas si facile de venir à bout des religions. Bien plus, ceux-là mêmes qui les considèrent comme le principe d'erreur qu'il importe d'extirper sont obsédés par le sentiment qu'elles sont sorties au contraire du fond même de la nature humaine, et qu'elles pourraient bien être le produit nécessaire de la pensée. C'est pour cela justement que le radicalisme de notre époque propose de nous en débarrasser en nous débarrassant de notre être pensant lui-même.

Je ne crois donc pas être sorti de ce qui intéresse notre époque en cherchant à relever la longitude et la latitude des églises. Quel que puisse être le sort réservé à leurs doctrines, il me semble qu'en tout cas elles nous donnent un utile renseignement sur l'état général des esprits. Elles nous apprennent d'abord que le positivisme, comme je le disais en commençant, n'est point un renversement de la tradition ecclésiastique, qu'il serait plutôt la continuation du même paganisme romain et de la même défiance envers la pensée qui ont trouvé dans l'ascétisme et le *Syllabus* une de leurs expressions les plus complètes. Notre voyage nous a en outre permis de voir que, sous le dogmatisme de la haute église anglicane, sous le radicalisme du protestantisme libéral, sous l'idéalisme des petites églises calvinistes, se cachait quelque chose de plus ou moins analogue à ce que nous avions rencontré dans le positivisme et le catholicisme. Le mysticisme du réveil enfin a simplement achevé de nous montrer que, chez les spiritualistes comme chez les matérialistes, et jusque chez les héritiers officiels des anciennes intuitions de la conscience, l'intelligence de l'Europe n'a pu se dégager des manières romaines de penser. Les désirs sont différens : les uns placent leurs espérances au-delà de la vie, les autres croient pouvoir dès ici-bas atteindre la satisfaction; ceux-ci aspirent à la sainteté ou à la vérité, ceux-là à la liberté ou à la connaissance positive des choses; mais derrière les désirs divergens il n'y a qu'un seul et même esprit, le vieil esprit qui a toujours admis que notre destinée dépendait uniquement des choses extérieures, et qui s'est toujours obstiné à chercher dans la science des choses extérieures l'art de nous procurer les choses désirables. A l'heure qu'il est, dans toutes

les écoles à la fois, cet esprit termine son roman par l'ascétisme utilitaire qui a partout été, avec le libertinage, le dernier chapitre du paganisme. Après avoir cru tour à tour aux sens, à la raison, à la théologie, il semble maintenant à bout de ressources; il sait, surtout depuis la révolution française, que les individus ne possèdent pas plus que les clergés le don de percevoir la vérité perpétuelle; il est réduit à l'aveu que la *natura naturans* est aussi invisible pour la raison spéculative que pour les yeux, et, faute de pouvoir amender ses manières invétérées de penser, il fait ce qu'il avait fait en Grèce du temps des sophistes et des sceptiques : il se retourne contre la pensée même en décidant que c'est elle qui doit disparaître. Loin d'accepter enfin le fait que les êtres vivans ont leurs lois à eux et que toutes leurs conceptions, leurs volontés, leurs perceptions, sont les résultats de leurs propres fonctions, — loin de conclure que pour éviter les erreurs où nous sommes tombés il s'agit de rectifier et d'étendre de plus en plus notre conception de la *natura naturans*, il proclame avec dépit que, du moment où l'absolu ne peut pas être perçu tel qu'il est, le plus sage est de le laisser dans son coin, de ne plus perdre notre temps à nous en faire une idée quelconque, et de ne songer désormais qu'à chercher un habile moyen d'obtenir directement du dehors ce que nous désirons le plus, ou la sainteté parfaite ou la parfaite connaissance des choses.

Eritis sicut dei scientes bonum et malum, écrivait Méphistophélès sur le carnet de l'étudiant. Voulez-vous être plus que des hommes, nous disent à l'envi le mysticisme et le positivisme, cessez d'abord d'être des hommes. Arrangez-vous pour détacher vos volontés de votre croyance; étouffez en vous votre conscience, votre besoin de vous expliquer tout ce que vous êtes sujets à éprouver, aussi bien que vos autres tendances irrésistibles, et nous nous chargeons du reste. Nous vous indiquerons le sortilége par lequel vous pouvez recevoir miraculeusement la sainteté surhumaine, ou la méthode positive par laquelle vous pouvez vous procurer des connaissances qui ne viendront que des choses, et qui seront par là leur infaillible photographie, si bien que ce sera la nature seule des choses qui vous dictera, en dépit de votre propre nature, ce que vous avez à faire pour vous assurer les choses utiles. Mais cela est-il possible? L'aveugle volonté de notre race ne regarde pas de ce côté : elle est résolue en dépit du destin à ne chercher que sa propre satisfaction. Il reste à savoir comment le positivisme a réussi à nous faire vraiment une science indépendante de toute théologie et de toute métaphysique.

J. Milsand.

LA

HASARA-RABA

SCÈNES DE LA VIE JUIVE EN GALLICIE.

I.

Qui donc dans tout le cercle de Kolomea ne connaît la petite Chaike Rebhuhn (1)? mais il y a bien des gens hors de Kolomea qui ne la connaissent point, qui peut-être même ne sont pas bien curieux de la connaître. Une pauvre Juive, rien de plus, une pauvre âme qui lutte contre le sort si péniblement et sans cesse, une pauvre mère qui s'épuise pour ses enfans, mais ne se décourage et ne se rend jamais, une pauvre accusée qui, les yeux rouges de larmes, se tient aujourd'hui devant ses juges sous l'inculpation d'un crime, d'un vrai crime, voilà ce qu'est la petite Belette Chaike Rebhuhn.

Son nom bizarre, elle l'a eu d'une manière toute simple et ordinaire. C'est à l'empereur Joseph II que l'idée vint d'obliger les Juifs à porter des noms de famille comme les chrétiens, mais les Juifs sont si nombreux, surtout en Gallicie, que le problème de trouver un nom pour chacun d'eux n'était pas facile à résoudre, surtout si l'on songe au peu d'imagination des fonctionnaires autrichiens. Enfin on fit ce qu'on pouvait! — Choisis! disait-on au Juif. — Et le Juif de réfléchir; s'il doit avoir un nom, il faut que le nom soit beau: — Diamant par exemple? — Va pour Diamant! — D'autres fois les choses se passaient ainsi: — Comment veux-tu t'appeler? — Que Dieu me punisse si je le sais. — Où es-tu né? — Que Dieu me punisse si je m'en doute! — Et ton père? — Que Dieu me punisse si... — Et ton grand-père? — Il venait de Varsovie. — Tu te nommeras donc Varsovien! — Toutes les étoiles du ciel, tous les fruits de la

(1) *Rebhuhn*, perdrix.

terre, toutes les villes, toutes les pierres précieuses passèrent dans cette nomenclature; ensuite l'embarras redoubla. Si le Juif portait un caftan de satin, on lui disait : — Tu te nommes *Atlas* (satin). — L'aïeul du mari de Chaike venait peut-être d'acheter une perdrix (*rebhuhn*). — Ce fut ainsi qu'elle reçut ce nom d'oiseau auquel fut ajouté par la suite le sobriquet de Belette. Cette bonne habitude de résumer le portrait moral et physique de chacun en une seule épithète expressive, inséparable de sa personnalité, a été empruntée par nos Juifs aux Russes de Gallicie. La façon de courir çà et là pour amasser qui distinguait Chaike, sa précipitation inquiète motiva ce surnom railleur, qui n'avait du reste rien d'injurieux. Elle était fille de Lévi Konaw, homme pauvre, mais considéré; quelques-uns le vénéraient même comme un demi-saint, et il avait la réputation d'être versé non-seulement dans la Thora (1) et le Talmud, mais encore dans le Zohar (2). Chaike enfant ressemblait à ces prunes vertes qui, tombées de l'arbre avant le temps, sont aigres au regard, avant que la bouche même ne les ait goûtées. Devenue grandelette, elle passa du vert au jaune verdâtre; femme et mère aujourd'hui, elle est arrivée à la limite de développement que lui assigne la nature : on dirait un enfant qui ne peut vieillir, mais qui en même temps ne fut jamais jeune. L'expression de ce visage sans fraîcheur est toute candide, mais des plus intelligentes; ses grands yeux étincellent comme s'ils étaient toujours mouillés de larmes; cette petite femme maigre et pâle paraît être la faiblesse même, et pourtant elle nourrit de ses mains trois enfans, tout son orgueil, et pourtant elle comparaît aujourd'hui accusée d'un crime. La chose est difficile à croire, car Chaike a toujours pratiqué ce précepte de Salomon : « ne sois pas pieux à l'excès et ne te crois pas trop sage. » Elle n'est par conséquent ni orgueilleuse, ni impitoyable aux autres, et s'est tenue jusqu'ici à l'écart des passions et des vanités qui nous déshonorent tous plus ou moins. Criminelle, la pauvre Chaike au cœur si doux et si honnête, toujours prêt à secourir le prochain et à déborder d'amour sans rien recevoir en échange! On dit que nul passereau ne tombe du toit sans que la volonté de Dieu s'en mêle, mais vraiment il semble que Dieu ait tant à faire avec les passereaux, qu'il oublie parfois une bonne âme et que celle-ci glisse et tombe comme il advint à notre pauvre Chaike. La mère de Chaike mourut lorsque celle-ci commençait à marcher; personne ne l'aida donc ni ne la caressa jamais, personne ne fit attention à cette enfant qui passait

(1) La loi de Moïse.
(2) Le livre par excellence des cabalistes.

silencieuse et furtive, personne ne lui dit dans toute sa vie qu'elle fût belle, chose si nécessaire aux femmes; son père, penché sur ses livres, abandonnait le monde et sa fille chérie à la toute-puissante sagesse du Seigneur. D'abord il avait été marchand, mais, la cabale l'attirant de plus en plus dans ses cercles mystiques, il s'en tenait aux fonctions de *faktor* (1) du seigneur de Polawski, encore n'était-ce pas tant à cause du petit avantage pécuniaire que par attachement, son père et son aïeul ayant exercé le même emploi; la dignité de *faktor* se transmettait héréditairement dans la famille Konaw comme la seigneurie de Pisariza dans la famille Polawski; on n'aurait pu imaginer un Polawski sans un Konaw. Quand le père Konaw n'était pas plongé dans l'étude, il s'occupait donc des affaires de son patron; le mince traitement qui lui était alloué suffisait à nourrir ses enfans, Chaike et Jehuda. Ce vieillard mal vêtu était cité comme un modèle par toute la congrégation. Aux prières du matin et du soir, son riche coreligionnaire Rosenstock se plaçait respectueusement auprès de lui, suivant tous ses mouvemens du coin de l'œil pour les imiter : Konaw déposait pour commencer un livre devant lui, — personne, pas même Rosenstock, ne sut jamais quel était ce livre, — puis il se couvrait le chef d'un petit bonnet noir surmonté d'un grand mouchoir blanc, roulait la bande de prière autour de son bras nu et se mettait à invoquer Dieu, tantôt en courbant, tantôt en redressant le corps. Tant qu'il marmottait son hébreu, Rosenstock faisait de même sans jamais oublier d'élever la voix ou de la laisser retomber avec lui; mais si, au milieu du tapage produit par le chant monotone de cent fidèles, Konaw se mettait à crier comme un vrai chassidéen (2), le riche Rosenstock gardait humblement le silence, ces cris lui paraissant être un privilége à part qu'il n'eût osé disputer au pieux Konaw. Cependant le brave homme n'était, nous l'avons dit, qu'un demi-saint, il ne pratiquait pas les austérités de ces chassidéens parfaits, toujours errans et qui se défendent de séjourner plus d'une nuit au même endroit, il ne jeûnait pas sept jours ni même trois jours et trois nuits de suite, mais il s'abstenait de viande, se roulait l'hiver dans la neige, l'été sur les épines, et ses heures les plus douces étaient celles qu'il passait en compagnie du *Zohar* à la triste clarté d'une mauvaise lampe. Alors les anges volaient alentour, alors il foulait du pied les démons comme des serpens écrasés.

Jehuda avait été nourri par lui de la foi et de la sagesse cabalis-

(1) Factotum.

(2) Sectaires qui aspirent à la perfection en faisant plus que Dieu n'exige. Ce nom sert particulièrement à désigner une secte juive répandue en Pologne et dans les contrées slaves méridionales.

tiques. Il l'éleva loin du monde, ne lui fit apprendre aucun métier, ne lui permit jamais de l'aider dans ses affaires : tout cela paraissait à Konaw indigne de son fils; prier, se mortifier, lire, méditer, telle fut l'unique occupation du jeune homme; aussi le jeûne était-il écrit sur ses joues creuses et la réflexion sur son front en tristes hiéroglyphes. Ses yeux brillans d'une sorte de fièvre regardaient pour ainsi dire en dedans, et n'apercevaient rien de ce qui frappe les yeux du vulgaire; comme son père, il portait de vieux habits râpés, et, comme son père, jouissait néanmoins de la vénération générale. Le comble de l'orgueil et du bonheur selon les Juifs vraiment orthodoxes est d'avoir pour fils un rabbin, ou, à défaut de fils, de marier sa fille à un *bachur* (1). Rosenstock était de cet avis et rêvait par conséquent d'avoir Jehuda pour gendre. Sans doute Jehuda était pauvre et Rosenstock était le plus riche de la commune, sans doute aucun Juif ne dédaigne l'argent; mais le Talmud dit : « Quiconque marie sa fille à un *amhaarez* (2) fait autant que de la lier et de la jeter à un lion. » Or Rosenstock n'était pas homme à jeter au lion son unique enfant, et Jehuda était plus qu'un *bachur* ordinaire; il était en train de devenir *zadik* (3). Rosenstock s'y prit pour atteindre à ses fins d'une manière fort adroite, digne d'un grand négociant. Quand le père Konaw sortit de la synagogue, Rosenstock se trouva devant la porte et salua le premier le pauvre facteur. Celui-ci remercia humblement comme il convient à un saint. Rosenstock le prit par le bras, et Konaw se laissa faire. — Ton Jehuda est un grand esprit, commença le richard.

Konaw repoussa cet excès d'honneur. — C'est un grand esprit, insista Rosenstock, Dieu l'a créé pour sa joie et pour notre consolation. Si jeune encore, il connaît déjà tous les saints livres que nous autres nous ne pouvons nommer sans frayeur. Ne crois-tu pas cependant qu'il serait bon, pour couronner ton œuvre, de l'envoyer étudier dans une yoschibah (4) étrangère?

La physionomie du père Konaw s'anima; c'eût été son plus vif désir, mais il manquait d'argent.

— D'argent? Qu'est-ce que l'argent? Le riche Rosenstock n'a-t-il pas assez d'argent pour servir le Seigneur en envoyant un de ses élus étudier à la yoschibah? — Konaw appela sur lui toutes les bénédictions du ciel.

— Et Rosenstock veut faire plus encore pour le grand esprit de ton fils. Un tel homme ne doit s'occuper ni de commerce ni d'af-

(1) Jeune homme adonné à l'étude du Talmud.
(2) Ignorant de la science talmudique.
(3) Les chassidéens nomment ainsi leurs docteurs, pour les distinguer des rabbins.
(4) Université talmudique.

faires, il faut qu'il puisse étudier librement nuit et jour, afin de devenir un *zadik*, le maître des dévots et des justes.

— Ce serait bien en effet, mais l'argent...

— L'argent?.. Rosenstock n'a-t-il pas une fille, une belle fille qui vaut son pesant d'or? Il peut la donner à ton fils et le rendre riche ainsi.

Le père Konaw fut ébloui, mais il ne consentit pas trop vite; un homme tel que lui aurait eu honte de fondre comme un mendiant sur une riche fiancée. Il demanda du temps pour réfléchir, et Rosenstock s'estima heureux qu'il voulût bien au moins prendre sa demande en considération; quelques jours après, il se remit à parler mariage et trouva cette fois une oreille complaisante. Tout fut réglé sans délai : on ne consulta point les enfans; Konaw ne jugea même pas nécessaire de présenter son fils à l'héritière qu'il devait épouser. Jehuda équipé, pourvu d'argent, grâce aux largesses de son futur beau-père, fut conduit jusqu'au chef-lieu par le vieux Konaw, et, là, ayant reçu le bien le plus précieux que pût lui donner ce dernier, une fervente bénédiction, commença seul son chemin dans le monde.

Après avoir passé trois ans à l'université talmudique de Belz (1), Jehuda retourna dans son pays, non pas comme un âne chargé de livres, selon l'expression qu'emploient les vrais savans pour désigner quiconque ne sait que l'hébreu, la sainte Écriture et la loi, mais versé dans tous les secrets de l'interprétation et de la controverse, car ce ne sont pas les connaissances qu'estiment le plus les Juifs érudits, mais le sens subtil de la combinaison, l'aptitude à découvrir une signification nouvelle, cachée, insaisissable. Jehuda, à son retour de Belz, était le type du vrai rêveur talmudique, toujours prêt à faire nager une baleine dans une goutte d'eau. Lorsqu'il se présenta chez Rosenstock pour le remercier, ce garçon de vingt ans avait déjà la mine d'un sage; mais aussitôt que le rideau vert qui voilait l'embrasure de la fenêtre s'écarta et que la belle Pennina apparut en saluant de sa tête chargée de tresses d'ébène, la sagesse de Jehuda s'envola comme le corbeau de Noé pour ne jamais revenir. — C'est la fiancée du cantique, dit-il à son père; il n'y a pas de tache en elle. — Pennina n'avait que seize ans, mais c'était une femme, et une femme digne d'être reine par la beauté comme par l'esprit. Bien que, d'après la loi et la vieille coutume, son opinion n'eût aucun poids dans cette affaire, son père voulut qu'elle la donnât, ce qui prouvait assez le cas qu'il faisait d'elle. La première entrevue avec Jehuda n'avait nullement troublé son cœur,

(1) Ville de la Pologne russe.

mais son orgueil en revanche fut flatté. — Je n'aurais jamais voulu d'un ignorant, dit-elle; tout est donc pour le mieux.

Tandis que l'on procédait aux préparatifs de la noce, un hôte survint qui n'était pas invité : le choléra, parti des déserts de l'Asie, traversa les steppes russes et s'appesantit sur Israël, qui fut saisi de tristesse : les hommes tombaient dans la rue comme les mouches d'été, les porteurs qui emmenaient les morts au cimetière étaient sans cesse requis. Dans leur angoisse, les anciens et les principaux de la commune, Rosenstock parmi eux, vinrent demander le conseil, le secours de Jehuda. — Je sais un remède, répondit aussitôt ce dernier; pour conjurer la peste, il était d'usage autrefois que la commune célébrât au cimetière l'union d'un couple pauvre.

— Tu l'as dit! s'écria un orfévre qui avait aussi la réputation d'être versé dans le Talmud, c'était l'usage, mon père me l'a souvent raconté. Écoutons ce sage et marions un pauvre couple.

L'idée vint immédiatement au riche Rosenstock de secourir à peu de frais par ce moyen la famille de son gendre.

— Qui donc appellerez-vous la plus pauvre de la commune, si ce n'est la petite Chaike Konaw?

— N'est-elle pas trop jeune? demanda quelqu'un.

— Non pas, répliqua le père Konaw, elle est petite et faible, mais elle a de la tête, beaucoup de tête, et c'est une brave enfant; que Dieu la récompense!

— Reste à trouver le fiancé.

— Il n'y a que Baruch Koreffle Rebhuhn qui puisse convenir.

Le père se récria. — Un homme frivole!

— Parce qu'il erre toujours d'un endroit à un autre? C'est son métier.

— Et dont les bandes de prière ne sont pas selon la règle...

— Bah! fit observer Rosenstock, il n'est pas donné à tout le monde d'être un chassidéen, nous le doterons comme compensation, et il aura en toi un bon modèle à suivre.

On convint donc de célébrer le même jour les deux mariages, celui de Baruch et de Chaike au cimetière pour chasser l'épidémie, celui de Pennina et de Jehuda dans la synagogue.

Le jour venu, tout le quartier juif fut en émoi. De grand matin, Jehuda et Baruch procédèrent aux prières et à la *vido* (confession) d'usage. Vers onze heures du soir, les amies des deux jeunes filles arrivèrent de leur côté pour les parer; ensuite eut lieu la cérémonie de la séparation; tandis que Chaike pleurait amèrement, Pennina, majestueuse, se conduisait comme une souveraine qui congédie ses dames d'honneur; elle remit en souriant à la plus jeune la couronne de myrte qui couvrait sa tête, demanda pardon à ses parens avec

beaucoup de grâce, et reçut leur bénédiction d'un air digne. Ceci se passait dans le salon du riche Rosenstock. Dans la pauvre demeure des Konaw, un vieux père imposait cependant ses mains tremblantes à son enfant, qui sanglotait; les paroles parties de son cœur n'arrivèrent qu'entrecoupées, presque inintelligibles, à l'oreille tendue respectueusement pour les recevoir. — Puis les deux fiancées se mirent à leur tour en prière. Leurs compagnes revinrent les chercher pour les conduire au siége élevé, où Pennina prit place comme sur un trône, ses noirs cheveux épars sur les épaules. Jehuda en fut intimidé lorsqu'il entra suivi de ses amis et trébucha gauchement sur le seuil, ce qui fit sourire la belle fille. Il le vit, et, perdant tout à fait la tête, butta de nouveau contre les marches du trône, de telle sorte qu'il parut se coucher à ses pieds en lui jetant le mouchoir brodé d'or.

Les jeunes filles éclatèrent de rire et le chassèrent de la chambre nuptiale en le poursuivant de sarcasmes, non-seulement pour satisfaire à l'usage, mais de bon cœur. Au même instant, un beau garçon de haute taille entrait chez Konaw, et avec l'autorité d'un prince jetait à Chaike le mouchoir qui couvrit à la fois son visage et ses cheveux pendans en queues de rat. Les jeunes filles le regardèrent étonnées, n'osant se moquer de lui, et la petite Chaike oublia de pleurer; ses sanglots s'éteignirent comme font les plaintes d'une flûte brisée. Le bouffon des noces s'élança dans la chambre, affublé d'oripeaux, surchargé de clochettes, et chevrota sa chanson, célébra la fiancée, l'amour, les joies, les peines du mariage, jusqu'à ce que le *schames* (1) fût venu annoncer que tout était prêt au cimetière pour Chaike, à la synagogue pour Pennina. De chez les Rosenstock partit un cortége solennel, le fou en tête, lutinant les filles qui se trouvaient sur leurs portes; les flambeaux brillaient, la musique des violons se mariait à celle des flûtes nuptiales. Pennina, le visage voilé, en robe de soie jaune, couverte de bijoux, marchait fière et calme. Tout le monde suivit cette royale fiancée, de sorte que personne ne resta pour accompagner la pauvre Chaike; personne n'entendit les lugubres lazzis du bouffon de son cortége, un affamé que la perspective du repas avait seule attiré et dont les jambes maigres flageollaient de peur du choléra. Les quatre musiciens avec leurs instrumens faux s'étaient enivrés pour s'aguerrir contre les horreurs du cimetière; deux pauvres filles formaient toute l'escorte, outre un boucher, homme énergique qui marchait auprès du vieux père en nasillant des prières avec lui. Chemin faisant, l'intrépide boucher se rappela que le taureau qu'il venait

(1) Sacristain de la synagogue.

d'acheter n'était lié que par une corde, et retourna changer celle-ci contre une chaîne. Avant d'atteindre le cimetière, les deux jeunes filles avaient disparu, elles aussi. Minuit sonnait lorsque la mariée entra dans le champ sinistre où de rares flambeaux n'éclairaient que des tombes, et près d'une fosse fraîchement creusée apparut le rabbin, pâle comme la mort, ayant à ses côtés Baruch Rebhuhn, un sourire dédaigneux sur ses traits superbes, car Baruch ne craignait ni la mort ni la vie. A deux pas de là on enterrait un cholérique; un peu plus loin on entendait la bêche du fossoyeur creuser une nouvelle tombe; Chaike ne put s'empêcher de frémir. Le rabbin les bénit en toute hâte et s'enfuit. Alors on coupa les cheveux de la pauvre petite femme, qui tombèrent en gage d'expiation au plus profond de cette fosse béante; on noua un voile autour du front dépouillé, puis Baruch prit la main de sa femme, qui tremblait encore, et l'emmena.

Pennina, de son côté, était entrée la tête haute dans la synagogue, éclairée par cent cierges et remplie d'un mystique brouillard argenté; l'acte de mariage avait été lu, et les questions prescrites par la loi prononcées avec une solennelle lenteur : « Loué soit Dieu notre seigneur, le maître du monde, qui a créé l'homme à son image et qui lui a construit une demeure pour l'éternité. Que la *pessula* (1) Pennina Rosenstock soit bénie dans le mariage, qu'elle soit dans sa maison future comme la vigne en fleur, que ses enfans croissent autour d'elle comme des plants d'olivier. Béni celui qui craint le Seigneur; que le Seigneur te garde et te soit miséricordieux, qu'il te donne sa paix! *Amen!* »

La belle Pennina fut conduite au pâle Jehuda sous un dais de soie, et le rabbin remit au marié l'anneau qui se porte à l'index de la main droite. La jeune fille s'en saisit plutôt qu'il ne le lui passa, tant il était agité par la vue de cette main blanche qu'on eût crue taillée dans l'ivoire. A grand'peine balbutia-t-il les mots hébreux : « Je te presse contre mon cœur, je me voue à toi pour l'éternité, je me voue à toi en vertu, en justice, en fidélité, en vérité, afin que tu reconnaisses le Seigneur. » Quand la bénédiction fut prononcée, le verre brisé en signe de fait accompli et irrévocable, quand la synagogue eut retenti des félicitations de l'assemblée, les jeunes filles coupèrent la splendide chevelure de la nouvelle épouse et la parèrent d'un caftan de velours rouge, d'un large ruban noir et d'un bandeau chamarré de pierreries. Pennina brillait au milieu d'elles comme la reine de Saba ou comme Judith. A la clarté des flambeaux, au son de la musique, on regagna la maison de Rosen-

(1) Jeune fille.

stock. En route, les deux cortéges se rencontrèrent; pour la première fois, Baruch, revenant du cimetière, aperçut cette belle femme enveloppée d'une pompe éblouissante, et cette femme appartenait à son beau-frère, à ce songe-creux. — C'était la première fois aussi que Pennina voyait Baruch; tandis que les yeux noirs du jeune homme la dévoraient de loin, les siens flamboyèrent sous le voile sombre de ses cils soyeux. — Qui donc, eût voulu demander Baruch, qui donc est celle qui s'annonce comme l'aurore, belle comme la lune, terrible comme un démon?.. — car la beauté de Pennina avait en effet un caractère funeste comme celle de Naamah, le diable femelle. Il se fût volontiers approché d'elle en disant : — Fleur de Saron, rose de la vallée, toi dont les lèvres sont comme un cordon de roses et les joues comme l'écorce d'une grenade, toi la plus belle d'entre les femmes, tu m'as ravi le cœur, je suis malade d'amour! — Mais les paroles ne trouvèrent pas le chemin de sa bouche, qui murmura lentement : — Un jardin fermé, une fontaine scellée!

Et Pennina? — Elle poussa un long soupir : — Quel est cet homme?

— Ton beau-frère Baruch Koreffle Rebhuhn.

Elle soupira encore; un sentiment inconnu s'était glissé dans son cœur à la fois triste et joyeux, humble et fier; elle croyait le printemps venu et s'imaginait entendre la tourterelle amoureuse chanter pour la première fois au sommet de l'érable. Elle entra dans la maison comme en rêve, et comme en rêve assista aux danses du haut de son siége nuptial; elle ne dansa pas, elle eut un sourire moqueur en voyant danser, selon la coutume juive, les femmes avec les femmes, les hommes avec les hommes, et songea qu'il serait beau de danser avec Baruch.

L'étoile du matin brillait au ciel bleu pâle, lorsque les invités se dispersèrent après avoir reconduit le riche couple jusqu'au seuil de la maison que Rosenstock avait meublée avec un vrai luxe israélite. Le dernier regard de Pennina en y entrant fut pour Baruch; ses yeux semblaient le supplier; il l'aborda, saisit sa main blanche et froide, la baisa, et cette altière beauté tressaillit.

— Que Dieu te garde, dit Baruch.

Elle balbutia quelques mots que personne ne sut comprendre.

Chaike, son mari et son père rentrèrent chez eux seuls et en silence. Arrivé dans la petite chambre que des cloisons de bois divisaient en trois compartimens, Konaw bénit encore ses enfans, puis les laissa seuls. Baruch, debout, les mains sur les hanches, regardait en souriant autour de lui; mais la petite Chaike, timide et frissonnante, n'osait l'observer qu'à la dérobée. Assise ainsi sur sa chaise

boiteuse, elle ressemblait à un enfant malade; à coup sûr on ne l'eût pas prise pour la femme de cet homme. Baruch la contemplait de haut, avec pitié peut-être, mais sans mélange de tendresse, quoique le cœur de Chaike, ce bon et fidèle cœur si plein de dévoûment, battît pour lui de toute la puissance d'un amour fort comme la mort. — Allons! dit enfin Baruch avec un mouvement de tête insouciant, allons, femme, débarrasse-moi de mes bottes.

Un joyeux effroi précipita le sang dans les veines de Chaike; elle se leva toute rouge et s'acquitta de son office de servante avec empressement, car elle l'aimait.

Chez la belle Pennina, les choses se passaient de manière toute différente. Sur des degrés recouverts de tapis turcs, on lui avait dressé un lit dont le ciel rouge était suspendu à des colonnes dorées. Au plafond était soutenue par des chaînes d'or une lampe verte, dont la lueur mystérieuse pâlissait encore le front pensif de la mariée, assise le coude sur son genou, le menton dans sa main. Jehuda, debout, tourné vers la fenêtre, priait les yeux fermés; on eût cru entendre le murmure sourd et continu d'un ruisseau. — Est-il vrai que les mariages soient écrits au ciel? demanda tout à coup sans bouger la belle Pennina.

Jehuda acheva sa prière avant de répondre. — Assurément, c'est dans le Talmud. Quarante jours avant la création d'un enfant, une voix céleste se fait entendre. Lorsque tu es née, elle cria : Pennina, fille de Rosenstock, appartient à Jehuda Konaw.

— Vraiment? la preuve?..

Jehuda emprunta force citations au *Pentateuque*, aux prophètes et aux hagiographes.

— Tu dois avoir raison, soupira Pennina, nous ne sommes pas capables, nous autres humains, de comprendre les desseins de Dieu et ne pouvons que nous y soumettre. Approche donc! — Et elle lui tendit son pied avec une fière nonchalance.

— Que veux-tu?

— Que tu me déchausses.

Le jeune sage la regarda surpris, mais procéda cependant à tirer l'une après l'autre deux pantoufles brodées d'or. Tandis qu'il les rangeait au pied du lit, un éclat de rire étouffé partit derrière son dos.

— Pourquoi ris-tu, femme?

— Parce que ton sort est décidé, homme. Tu as étudié, mais il semble que tu ignores l'ancienne croyance, que celui des deux époux qui la nuit des noces ôte les souliers de l'autre lui sera soumis. Tu m'as ôté mes souliers. Ainsi...

— Tu tiendras donc le sceptre, serpent, mais par bonheur le Talmud dédaigne ces contes.

— Que le Talmud les dédaigne ou non, je régnerai, répondit Pennina, et toi, ne blasphème pas contre Dieu, qui t'a donné une femme sage, car je sais que Salomon dit : « Par une femme sage est édifiée la maison, elle est détruite par une folle. »

Pennina se leva, croisa les mains sur sa nuque, s'étira tout assoupie, les yeux à demi clos et moqueurs pourtant : — Le matin va venir, dit-elle, dormons.

Jehuda rougit. Pennina l'avait surpris à se demander par habitude des méditations et des recherches abstraites en quels termes Séméi avait pu injurier David après le triomphe d'Absalon.

Lorsque Pennina sortit de son sommeil, une lumière dorée se répandait à travers les rideaux sur les arabesques des tapis. Jehuda, assis sur le lit, réfléchissait déjà. — Eh bien! lui demanda-t-elle, à quoi penses-tu?

— Je cherche en quels termes Séméi a dû maudire David.

La jeune femme haussa les épaules. — Évidemment, pensa-t-elle, ce Séméi l'intéresse plus que moi.

Tandis qu'il s'égarait de plus en plus dans ces subtilités de commentateur : — N'est-ce pas, dit Pennina, n'est-ce pas au *Cantique des cantiques* que se trouvent ces paroles : « J'ai cherché dans mon lit, la nuit, celui qu'aime mon âme, je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé? »

— En effet.

— Et n'est-il pas écrit encore que la flamme de l'amour est brûlante, que c'est une flamme du Seigneur?

— Sans doute.

Pennina était étendue sur le dos, les bras croisés sous sa tête. — Oui, murmura-t-elle, oui, elle est brûlante au point que l'eau ne peut l'éteindre ni les fleuves la noyer. Quiconque pour remplacer l'amour voudrait donner toutes les richesses de sa maison n'y parviendrait pas. — Puis, saisissant le bras de son mari : — Où as-tu lu que les mariages étaient écrits au ciel?

— Dans le Talmud.

— Il faut que tu me le fasses voir, sans quoi je ne te croirai pas.

La nuit d'après, le savant Jehuda réveilla en sursaut la belle Pennina.

— Qu'y a-t-il? s'écria-t-elle effrayée, le feu?..

— Ce n'est pas le feu, mais j'ai trouvé.

— Trouvé quoi?

— Les injures de Séméi à David, répondit le sage, dont les prunelles étincelaient dans l'obscurité. J'ai découvert la clé du texte.

— Au bout de mille ans?

Jehuda expliqua longuement à sa femme l'opération du *natari-*

kon (1), qui consiste à séparer les lettres d'un seul mot pour former les initiales de plusieurs autres, puis il prononça un mot du texte sacré dont il avait tiré les cinq épithètes suivantes : adultère! moabite! meurtrier! tyran! monstre!

— Et c'est pour cela que tu m'as éveillée?

— Ai-je eu tort?

— Non pas, dit Pennina d'un ton de suprême mépris, tu m'auras au moins appris quelque chose.

II.

L'existence des deux époux continua de la sorte. Pendant que Jehuda s'isolait au milieu des bouquins de sa bibliothèque, comme une araignée au milieu de sa toile, guettant les pensées oisives qui bourdonnaient autour de lui à la façon de mouches inutiles, sa femme active et avisée s'occupait tout le jour du commerce que le père Rosenstock avait installé au rez-de-chaussée de la maison, et gouvernait toutes choses. On obéissait à un geste, à un coup d'œil venu d'elle, tandis que personne ne faisait attention au savant taciturne claquemuré dans sa chambre haute, ni ne tenait compte de ses ordres. Le petit magasin où trônait Pennina, environnée du rayonnement de son bandeau comme d'une auréole, ne manquait jamais de chalands. Elle savait les attirer sans employer les mêmes moyens que ses coreligionnaires, qui se ruaient sur chaque étranger au risque de le déchirer, traînant pour les lui faire voir toutes leurs marchandises dans la rue, et demandant des prix fous pour se contenter à la fin du dixième. Pennina prenait moins de peine. Les acheteurs venaient une première fois par curiosité voir la belle Juive dont on parlait de tous côtés, puis ils revenaient volontiers, car Pennina mettait une grâce insinuante à faire valoir sa marchandise, et maintenait le prix une fois fait avec certaine nonchalance noble qui convainquait le plus méfiant du mérite réel de ce qu'on lui vendait. Aussi les chrétiens s'adressaient-ils à elle de préférence; le cuivre, l'argent et l'or roulaient sans cesse sur son comptoir. Pour la femme qui gouverne ainsi une maison de commerce, un rêveur n'est qu'un sot. Pennina se contenta d'abord de faire entendre ceci à Jehuda par des railleries; la prétendue sagesse de ce mari, tout admirée qu'elle fût, lui était de plus en plus suspecte.

(1) La cabale symbolique propose trois procédés pour découvrir au moyen de différentes combinaisons ou permutations de lettres un sens mystique en dehors du sens littéral; ce sont la *themoura*, la *guematria* et le *natarikon*.

Quand elle se plaignait trop haut : — C'est un savant, disait son père pour la consoler.

— C'est un âne, ripostait-elle avec emportement.

— Le proverbe dit, reprenait le père, qu'on peut faire tout d'un *bachur;* fais de lui un marchand, si le savant t'ennuie.

La rusée avait bien cette intention, mais pour l'exécuter elle s'y prit à sa manière, elle ne le força pas de manier l'aune, non, ce fut elle qui s'appropria la sainte Écriture et le Talmud avec cette sagacité juive qui s'alliait chez elle à un bon sens parfait. Bientôt elle fut initiée aux tours d'adresse où se complaisait l'esprit de Jehuda, maîtresse de la *guematria* et du *natarikon* comme elle l'était de ses commis et de ses valets. Dès lors le pauvre époux n'eut plus une minute de repos : à table, au lit, partout, il fallait discuter, et jamais leurs disputes ne portaient sur les affaires du commerce ni du ménage, mais toujours sur le sens ésotérique des Écritures. Pennina harcelait son adversaire pied à pied, brisant ses argumens comme autant de fétus de paille. — Qu'est-ce donc que ton esprit? lui dit-elle une fois. Si tu ne peux l'employer à rien d'utile, il n'est plus un instrument à ton service, il se joue de toi au contraire. Salomon compare justement l'homme qui ne sait pas tenir son esprit en bride à une ville sans murs.

— Salomon dit cela dans un autre sens, répliquait Jehuda, mais je vois au même chapitre qu'il vaut mieux être assis sur un coin du toit que de demeurer dans la même maison qu'une femme querelleuse.

— Il ajoute, s'écriait Pennina : Au cheval le fouet, à l'âne la bride, au fou les coups de verge! — Et de proverbe en proverbe la dispute continuait jusqu'à l'entier triomphe de Pennina; elle avait toujours le dernier mot, Jehuda ayant pris l'habitude de céder. En revanche, elle vantait outre mesure devant le monde son mari absent, car elle était jalouse de l'honneur de la maison. Parlait-on au contraire de son beau-frère Baruch, Pennina ne le nommait point sans les épithètes de vaurien, de fainéant, de meurt-de-faim. — Il vit grâce à nous, — se plaisait-elle à répéter. Et il lui eût été plus doux encore de dire : — Grâce à moi. — C'était peut-être pour pouvoir le dire qu'elle guettait Baruch de grand matin quand il passait devant sa boutique, et le soir quand il revenait, adossée contre sa porte, les lèvres entr'ouvertes comme sur un mot qu'elle ne prononçait pas; enfin un jour, — il était déjà tard, il n'y avait plus de chalands au magasin et elle avait renvoyé ses commis, — la belle marchande fit signe à son beau-frère d'entrer. Il fut surpris, car elle n'avait pas paru prendre garde à lui depuis le jour de ses noces, mais néanmoins il obéit.

— Écoute, commença-t-elle en s'asseyant et le laissant debout, écoute, Baruch; le bruit court que vous ne prospérez guère ni toi ni elle...

— Les gens modestes se contentent de peu, répondit le beau-frère, et nous sommes modestes.

— Vous pourriez faire mieux. Je serais disposée par exemple à te prendre dans le commerce, pourvu que tu consentisses à changer de vie.

— Je suis déjà trop vieux pour changer, et il me serait aussi impossible de devenir dévot qu'à toi de devenir laide. Toujours je resterai un joyeux vagabond, et Pennina une beauté.

La jeune femme rougit de plaisir.

— Ton mari est un fou, continua Baruch; à sa place, je fermerais le Talmud et ne lirais que dans tes yeux.

— Mon mari est un savant, interrompit Pennina pour dire quelque chose.

— Plutôt un ergoteur, un éplucheur de mots, un pédant...

— Voyons, ne veux-tu pas changer, prendre des habitudes d'ordre et de travail? Tu devrais me servir une année seulement, Baruch, une année. Je t'enseignerais ce qui te manque.

— Force, en attendant, ton mari à faire quelque chose qui vaille.

— Je ne parle pas de mon mari, je parle de toi. Tu me serviras une année...

— Pas une heure.

— Pourquoi?

— Parce que mon cœur se gonflerait, parce que je ne le pourrais pas.

— L'orgueil d'un mendiant!

— Ce n'est pas de l'orgueil.

— Qu'est-ce donc?

Baruch la regarda gravement : — Tu secoues l'arbre de la vie à ton gré, lui dit-il, et ses fruits tombent pour toi en abondance, le bonheur est à ta droite, à ta gauche la richesse et la considération, tout en toi est beauté. Tu es sur un trône; pourquoi veux-tu faire de moi l'escabeau de tes pieds?

— Quelle arrogance! s'écria Pennina en se levant. Tu aimes mieux souffrir de la faim et vivre dans la fainéantise!

— Suis-je un fainéant? s'écria Baruch, dont les yeux étincelèrent.

— Tu l'es! répliqua Pennina en se rapprochant, et un vagabond, un gueux, un ver de terre,... tu ne seras jamais autre chose.

— Et que seras-tu donc, toi, reine de l'aune, lionne attelée à un baudet?..

Ils continuèrent d'échanger des injures, Pennina criant et crachant, fermant les poings, exaspérée par l'imperturbable sourire de Baruch. Lorsque celui-ci s'éloigna, elle le poursuivit de ses vociférations jusqu'à ce qu'elle l'eût perdu de vue. Leur premier entretien finit ainsi; ils se séparèrent pleins de haine et de rage.

Baruch sembla en prendre son parti. Quelque pénible que fût la vie pour lui et pour sa femme, rien n'aurait pu fléchir son orgueil; en haillons, il eût gardé l'air d'un prince : aussi tout le monde était-il contre lui. Personne n'aime moins que le Juif à reconnaître la supériorité d'autrui; toutes ses railleries se tournent contre celui qui le surpasse en quoi que ce soit, et souvent la raillerie ne suffit pas, la calomnie s'en mêle. L'étroite et haute maison où demeurait depuis longtemps le père Konaw, et qui était désormais celle de Baruch, regorgeait d'habitans comme une fourmilière. Chaque étage était divisé en chambres nombreuses, chaque chambre subdivisée en compartimens; trois, quatre, cinq familles se partageaient le moindre galetas, et, séparées par des cloisons de planches, vivaient à côté, au-dessous, au-dessus les unes des autres. D'ailleurs la maison ressemblait à une lanterne, aucune porte ne fermant et les murs étant percés à jour avec un œil, une oreille pour chaque fente. — Seul, un saint comme le père Konaw pouvait impunément habiter pareil gîte. Or Baruch n'était pas un saint; il suffisait qu'il remît un manche neuf à son fouet le samedi pour entendre au-dessus, au-dessous et tout autour de lui : — Baruch a profané le sabbat, Baruch est un païen! — Il fallait bien cependant que le fouet de Baruch fût en bon état, puisque Baruch était cocher; c'était du moins la seule occupation qu'on lui connût : un cocher sans chevaux ni voitures, mais ce fouet lui servait apparemment de baguette magique pour se procurer le reste. Quiconque s'adressait à lui pouvait être sûr de le voir arriver sur le siége d'une belle britska bien attelée.

Chose étrange, le choléra s'était apaisé aussitôt après les noces de Baruch célébrées au cimetière, et on en louait Jehuda non-seulement dans le quartier des Juifs, mais aussi parmi les chrétiens. Un hasard qui ressemblait à une vengeance fit que le pauvre Baruch, après s'être absenté quatre jours avec un seigneur, revînt de Lemberg sans chevaux et sans voiture, mais en compagnie du choléra : — Dieu l'a puni, le païen! — cria-t-on dans toute la maison. L'habitude qu'ont les Juifs de s'entr'aider l'emporta cependant sur la réprobation générale, et bientôt l'alcôve où Baruch râlait, se tordait convulsivement, fut remplie de braves gens qui voulaient absolument le secourir; mais une force surhumaine était venue à la petite Chaike; elle repoussa tout le monde et s'enferma seule

avec son mari. — Il mourra ! gémissait-on à la porte, il mourra... Elle ne permet pas qu'on le soigne.

— Il mourra ! répétait l'écho à droite, à gauche et en haut. — Cent yeux cherchaient à voir par autant de fentes, cent oreilles écoutaient.

— Que fait-elle ? demanda une vieille qui ne pouvait découvrir aucun trou pour y coller son œil.

— Elle lui donne à boire, dit quelqu'un.

— Elle lui donne à boire ! — Ces mots couraient comme un bruissement de feuilles sèches.

— Et elle le frotte...

— Elle le frotte, se répéta la fourmilière.

— De toutes ses forces.

Une sorte de chant nasal abominable éclata de nouveau. Le chœur reprit : — De toutes ses forces !

Peu à peu un grand silence se fit.

— Est-il mort ?

— Il ne mourra pas, dit la petite femme ouvrant la porte, il est en transpiration, il ne mourra pas.

Baruch dut la vie à sa faible et courageuse femme, il le comprit, mais ne l'en remercia pas d'un seul mot. Il était honteux ; seulement il commença dès lors à lui témoigner plus d'égards. Quelle reconnaissance que celle de Chaike lorsqu'il lui rapporta de son prochain voyage un cornet de bonbons ! A peine osait-elle en manger ; elle tenait le cornet entre ses mains et le regardait avec une joie si enfantine ! Chacun dans la maison, dans la rue, plus loin encore, tous les Juifs du pays, louaient la petite Chaike : — Elle a, disait-on, du courage pour dix hommes.

— C'est une bonne âme, répliquait Pennina, mais bien laide.

Un jour, Baruch prit sa femme sur ses genoux comme on fait d'un enfant et la regarda attentivement : — Notre belle-sœur, dit-il, prétend que tu es laide.

— Elle doit avoir raison, répondit Chaike souriant, les yeux baissés.

— Mais non, tu n'es pas bien laide, tu es mal vêtue plutôt. Si tu avais ses robes de soie, son caftan de velours et son diadème... — Il s'interrompit.

Dans le cours de son premier voyage, il ne prit pas d'eau-de-vie, pas même un petit verre, mais acheta à la Serwanitza (1) toute sorte de belles choses qu'une dame noble avait vendues sans les avoir presque portées. En arrivant, il dénoua le paquet d'un air

(1) Quartier des Juifs à Lemberg.

fier, en sultan qui fait des cadeaux à sa favorite, et en tira des pantoufles de satin, une robe rose, un manteau de velours vert et deux cordons de perles.

Chaike resta muette d'admiration.

— Eh bien! n'es-tu pas contente?

— Je n'oserai jamais porter ces robes de princesse.

— Tu les porteras! Je veux qu'au sabbat tu sois aussi parée que ta belle-sœur.

Elle essaya encore d'une objection timide, puis se tut, et le soir même commença de découdre, de tailler, de recoudre.

Le sabbat venu, Baruch l'emmena sur le vieux rempart où les Juifs se promenaient dans l'après-midi entre deux rangées de marronniers.

— Regardez Chaike Rebhuhn, disait-on, comme son mari l'habille magnifiquement! Elle l'a bien gagné du reste.

Pennina vint à passer, marchant avec une majestueuse lenteur entre deux vieilles Juives fort riches. En apercevant sa belle-sœur, elle fronça le sourcil, puis, d'un air indifférent : — Elle est presque jolie aujourd'hui, mais les perles sont fausses.

Baruch, qui avait entendu ces derniers mots, s'arrêta : — Les perles sont fausses en effet, dit-il, mais le cœur est de bon aloi.

III.

Le père Konaw eut la joie de recevoir un petit-fils entre ses mains tremblantes, un beau garçon que Chaike donna à Baruch et nomma de son nom. — Les gens qui n'ont pas de pain ne manquent jamais d'avoir beaucoup d'enfans, dit avec dédain Pennina. — Six mois après la naissance du petit Baruch mourut le père Konaw; il vit sa fin venir, s'étendit sur son grabat, et, appelant son gendre : — Je m'en vais, dit-il avec un calme sublime, promets-moi de n'abandonner jamais ta femme ni ton enfant. Maintenant va tout préparer, emmène ma fille, je ne veux pas l'entendre pleurer. — Le vieux Juif se préparait à la mort non-seulement avec courage et piété, mais avec cette observance de l'étiquette qui caractérise les Orientaux jusqu'au dernier moment. — Bientôt Baruch revint accompagné de dix hommes, pauvres gens comme lui-même, qui formèrent un demi-cercle autour du mourant. On aperçut par les fentes des cloisons la lueur de leurs cierges, on entendit prier le pieux Konaw, et la maison tout entière s'émut, le couloir fut encombré de Juifs en prière, l'escalier garni d'une grappe de femmes éplorées. Chaike, son enfant sur le bras, voulut entrer. — Il le dé-

fend, dit Baruch avec douceur. — Au moment même, le vieillard prononçait tout haut les treize articles de foi.

— Je ne pleurerai pas, murmura Chaike dans une angoisse touchante, je ne pleurerai pas, mais il faut qu'il me bénisse moi et mon enfant. — Elle ne pleura pas en effet, seulement deux grandes larmes pendaient à ses cils, immobiles et comme engourdies. — Lorsqu'elle eut baisé pour la dernière fois la main de son père, elle alla chercher loin, bien loin de la maison un coin pour y pleurer.

Le moribond dit la *vido*, puis les dix hommes commencèrent leurs psaumes; il se joignait à eux; peu à peu ce ne fut plus qu'un sourd murmure qui expirait avec son haleine. Alors commença la belle prière pour les agonisans. « Tu es juste, ô Dieu, quand tu nous tues comme quand tu nous donnes la vie. Le sort de toutes les âmes est entre tes mains. N'efface pas notre souvenir, mais dis à l'ange de la mort : Assez! arrête-toi! — Tu es grand dans le conseil, puissant dans l'exécution, tu vois la marche et le chemin des hommes, tu donnes à chacun selon sa conduite et son mérite. Que ta miséricorde tombe sur nous, car chez toi, Seigneur, est le pardon et la miséricorde. Que l'homme ait vécu une année ou mille ans, qu'importe? Le temps écoulé, il semble n'avoir jamais été là. Loué soit celui qui juge avec justice, qui tue et qui fait vivre. »

Baruch s'approcha de son beau-père, tenant un miroir qui ne fut pas terni : — Il est mort! — Il est mort! répéta l'assistance, et la prière des défunts s'éleva de nouveau. « Dieu donne et Dieu reprend, que le nom de Dieu soit loué! Qu'est-ce que l'homme? Tous ses efforts sont vains, il passe comme une ombre. Au matin, il est semblable à une fleur; le soir, il se flétrit. Celui qui meurt n'emporte rien avec lui, rien de ce qu'il a gagné ne le suit au tombeau; seule l'innocence lui prépare une dernière heure tranquille et ensuite l'éternel repos. Dieu sauve son âme, car nul ne se perd qui a confiance en Dieu. »

Le père Konaw est mort! Ce bruit courut de bouche en bouche par toute la rue, et les cris retentirent; en même temps chacun se hâtait de répandre de l'eau, car le Talmud dit que l'ange de la mort lave son épée sanglante dans l'eau la plus proche. On laissa le cadavre un quart d'heure sur son lit, puis on l'étendit sur le plancher, les poings fermés, on le couvrit d'un drap, on alluma une lampe au-dessus de sa tête, et le miroir suspendu au mur fut enlevé, car c'est un mauvais présage si dans une chambre on voit deux morts au lieu d'un. Alors Baruch ouvrit la fenêtre; un parfum printanier monta du dehors, et l'âme s'envola vers sa patrie. La famille obtint l'autorisation, — quelle autorisation le riche Rosenstock n'aurait-il pas obtenue? — d'accomplir les funérailles avant le le-

ver du soleil. Une heure d'avance, le mort fut lavé, peigné, arrosé de vin; ses enfans l'habillèrent pour la fête de la réconciliation, chacun toucha les orteils du mort, lui demanda pardon, et le *yochef bessesser*, cette prière suprême qui semble déchirer tous les cœurs et broyer toutes les poitrines, s'éleva, tandis qu'on partait pour le cimetière. — Puis-je vous accompagner, Jehuda? demanda la pauvre Chaike.

— Il vaut mieux, répondit celui-ci, que les femmes ne se montrent pas aux funérailles. C'est d'elles que la mort est née. L'ange exterminateur se réjouit à leur vue et cherche de nouvelles victimes.

— Qui demande beaucoup reçoit rarement une bonne réponse, interrompit Pennina en prenant la main de la petite femme avec une sorte de compassion, aucune loi ne nous défend de suivre de loin. Viens avec moi.

Le mort, étendu sur une planche, fut porté solennellement dehors, et Jehuda eut soin que les pieds sortissent avant la tête, car, lorsque le contraire arrive, on compte bientôt un autre mort dans la maison. Le cortége était long : il n'y avait personne qui ne tînt à suivre ce juste. Devant le tombeau ouvert, on déposa le corps, le rabbin dit la prière; alentour on nasillait un chant monotone, puis Jehuda, Baruch ensuite, et tous les autres après eux, vinrent prononcer la formule de soumission : « Dieu l'a donné, Dieu l'a repris, béni soit le nom de Dieu. » Chacun s'inclina et déchira ses vêtemens, mais en ayant soin de ne pas laisser tomber sur le mort une larme qui l'eût oppressé. Accompagné de lamentations chantées du caractère le plus lugubre, le père Konaw descendit dans son tombeau; Rosenstock tira une serrure de sa poche, la ferma et la mit près de celui qu'il avait vénéré, en ayant soin de jeter la clé au loin par-dessus le mur du cimetière. De cette façon, il croyait éloigner la mort. Les autres, en sortant, arrachaient de l'herbe et la jetaient derrière eux sans se regarder, en murmurant : — Que ce soit la fin de la mort. Souvenons-nous que nous ne sommes que poussière.

Rentrés chez eux, Baruch et Chaike, assis sur le même escabeau, se partagèrent un œuf dur en souvenir du défunt; pendant les sept jours de grand deuil, ils ne quittèrent pas la maison. Le huitième jour venu, Chaike dit à son mari : — Ne veux-tu pas aller chez M. de Polawski et prier le seigneur de te donner la place de notre père?

— Non, Chaike; ce ne serait pas là un métier de mon goût. J'aime les chevaux et la liberté. Comment pourrais-je marchander avec des pharisiens?

Chaike n'eut garde de le contredire; mais elle alla elle-même

chez le seigneur de Polawski, sans s'inquiéter ni du long chemin, ni des rencontres dangereuses, ni des grands chiens de garde qui aboyèrent à son approche, ni du cosaque qui criait après elle, ni de la mine rébarbative du vieux maître. Le propriétaire de Pisariza était marié depuis peu; il avait épousé la fille d'un gentilhomme pauvre, la belle Lubine, qui, sans l'aimer d'amour, estimait ses hautes qualités. Les jeunes filles ont souvent plaisir à rendre heureux un homme d'âge et d'expérience qui, imposant à tous, plie cependant devant elles, et ces vieux maris sont toujours pleins d'attentions délicates, toujours aimables et généreux, ils s'efforcent de comprendre le moindre battement de cils de leur femme. Lubine régnait donc à Pisariza, où tout ne semblait respirer que pour elle. Lorsque Chaike entra, un rapide coup d'œil fut échangé entre les deux femmes, qui se plurent instinctivement. La grande dame en *kasabaïka* de velours bleu charma la petite Juive, et celle-ci, sous ses humbles vêtemens de cotonnade, frappa Lubine par son air d'honnêteté. Chaike s'était mise à genoux pour baiser le bord de la belle robe traînante. — Que veux-tu?

— Mon pauvre père est mort, et je viens solliciter son emploi.

Le regard de Lubine interrogea M. de Polawski. — Si M^me^ Rebhuhn te convient, dit ce dernier, la chose est faite.

— Elle me convient tout à fait.

Chaike baisa la manche de la *kasabaïka*, le cœur débordant de gratitude. — Que Dieu me punisse si je ne sers pas fidèlement sa seigneurie.

— Les Konaw furent toujours d'honnêtes gens, interrompit M. de Polawski.

— Et les Polawski de bons maîtres.

— Merci du compliment, madame Rebhuhn.

Ce fut ainsi que la petite Chaike devint *faktorka;* vers le même temps, elle mérita le surnom de *belette* par son activité prodigieuse et son entente des affaires, qui faisait l'admiration des trafiquans les plus consommés. — Il fallait, disaient-ils, qu'elle eût le prophète Élie à ses côtés pour lui apprendre à tirer ainsi deux, trois ou même dix *kreutzers* d'un seul. Malheureusement Baruch dépensait parfois en une heure ce qu'elle mettait la semaine à gagner; le gaspillage du mari n'était pas moins étonnant que l'épargne de la pauvre femme, bien que le prophète Élie n'y aidât sans doute pas. Baruch Rebhuhn était une sorte de sceptique parmi ses coreligionnaires; il avait été soldat et soldat intrépide, mais les commandemens de Dieu lui importaient médiocrement; il aimait le jeu et les femmes. Sa vigueur extraordinaire empêchait qu'on ne le lui reprochât en face; mais, lorsqu'il était trop loin pour entendre, les

hommes s'attroupaient en gesticulant et en l'appelant païen, les femmes venaient plaindre Chaike. — Quel malheur d'avoir un homme qui dépense tout à boire! — S'il dépensait tout à boire, répondait invariablement la petite Chaike, comment pourrais-je monter une boutique? — En effet, elle amassait en secret un petit trésor, qui fut caché successivement dans sa paillasse, au fond d'un vieux pot et sous le plancher; un jour vint où la boutique dont elle parlait toujours s'ouvrit. Chacun s'étonna, Baruch tout le premier, et la pauvre Chaike plus que tous les autres. Elle se tenait rayonnante derrière son comptoir, craignant toujours un peu de voir s'envoler l'aune, les grands ciseaux, les pièces d'étoffe et le reste des marchandises. — On mit son bonheur sur le compte d'Élie, qui devait protéger la fille d'un si saint homme. Pennina vint voir et trouva tout fort bien choisi, ce qui fit rougir d'aise la petite Chaike. La fière épouse de Jehuda changea de tactique sur ces entrefaites; on la vit plus souvent chez sa belle-sœur, mais elle ne venait qu'en l'absence de Baruch. Un soir cependant elle le rencontra par hasard assez mal à propos. En sortant de chez Chaike, elle avait senti que le cordon de son soulier s'était détaché. — Lie-moi ce cordon, dit-elle à sa belle-sœur sans y entendre malice, habituée qu'elle était à se faire servir, et Chaike, sans y penser davantage, mit un genou en terre pour obéir. Au moment même rentrait Baruch. Il vit sa femme dans cette attitude, et le rouge de la colère lui monta au visage. La relevant avec vivacité : — Que fais-tu là, s'écria-t-il, à servir cette superbe? Je te le défends! Je te défends même de lui parler.

Chaike restait debout tremblante, les paupières baissées. Avec une arrogante palpitation des lèvres, Pennina s'éloigna, le cœur plein de fiel contre Baruch et aussi contre sa femme, quoiqu'elle ne comprît pas elle-même pourquoi cette pauvre timide créature lui était devenue soudain antipathique. Sa haine augmenta lorsque Chaike eut donné à son mari un second garçon, puis une petite fille qu'on nomma Esterka, tandis qu'elle n'avait point d'enfans. Point d'enfans, y a-t-il rien de plus humiliant pour une Juive? Le sort de Chaike n'était cependant pas enviable; elle avait grand'peine à nourrir une famille qui augmentait ainsi, et pleurait souvent la nuit en allaitant son dernier-né. Baruch s'éveillait-il, elle essayait de l'exhorter, non pas au travail, — elle ne l'eût point osé, — mais à un peu plus d'économie. Baruch se taisait confus, attendri, et prenait en secret les meilleures résolutions, mais pour ne jamais les tenir.

IV.

A cette époque vivait dans nos contrées un gentilhomme du nom de Kalinoski. Qui ne le connaît en Gallicie? Qui n'a entendu raconter de lui quelque trait insensé ou cynique, mais toujours plaisant? Il s'est formé autour de cette étonnante figure un cadre de légendes comme autour du Cid espagnol. Ce Kalinoski, propriétaire de Haray, était un vrai magnat de la fière et turbulente république; on eût dit que quelque enchantement l'eût saisi sous le règne d'Auguste III, qu'il eût dormi pendant les troubles du règne de Stanislas-Auguste et jusqu'après le partage de la Pologne pour s'éveiller d'un sommeil de cent ans, lui le franc, l'impétueux gentilhomme polonais, au milieu des fonctionnaires allemands, de paysans qui refusaient d'être esclaves et de Juifs qui ne voulaient plus se laisser battre. Cette dernière prétention l'indignait sans doute pardessus tout, car c'était son grand plaisir de rosser les Juifs, de sorte que ses démêlés avec la justice se renouvelaient sans cesse; il payait volontiers l'amende, mais à la condition de recommencer les mêmes tours : aussi les Juifs l'évitaient-ils du plus loin qu'ils le voyaient venir dans son ancien costume polonais, à cheval comme un staroste, accompagné de son cosaque et dardant des regards avides de ci de là comme un vautour qui cherche une proie. Bien que Kalinoski fût galant avec les femmes, celles-ci le redoutaient; elles redoutaient son audace, comme les hommes redoutaient son épée, les Juifs son fouet et les fonctionnaires allemands son humeur irascible en révolte contre la loi. A peine craignait-on moins que lui son cosaque, vieille moustache farouche d'un dévoûment aveugle. L'hiver, Kalinoski habitait Lemberg et ne traitait guère mieux la société de ce chef-lieu que les rustres de ses terres. On parle encore de son apparition dans le costume où Dieu l'avait créé sur le balcon de son petit palais, tout près du rempart où se promenaient les belles dames avec leurs cavaliers, à l'heure de la musique. Ce fut une fuite générale; la vieille comtesse Motschinska se trouva mal; elle passait pour la plus vertueuse dame de toute l'aristocratie, car on ne lui avait jamais connu qu'un amant à la fois. Un autre fois Kalinoski couvrit de confusion l'archevêque, qui avait chez lui la réunion la plus choisie pour une solennité extraordinaire. Son éminence rapportait d'Italie une madone de Carlo Dolci, et ce tableau magnifique devait être après le dîner dépouillé des voiles qui l'enveloppaient. Lorsque le rideau tomba devant un demi-cercle d'amateurs recueillis, on aperçut sur un chevalet au lieu de la fameuse madone une Phryné bien connue de Lemberg dans l'at-

titude la plus profane, et la comtesse Motschinska dut s'évanouir de nouveau. Le vaurien savait être aimable à l'occasion. Par exemple on le vit rapporter lui-même du marché le lourd panier d'une cantatrice de talent qui, étant aussi une pauvre et vertueuse ménagère, allait elle-même aux provisions, tandis que les autres dames de théâtre recevaient leurs amans; mais les Juifs des environs de Haray, où il passait l'été à pêcher et à chasser, ne le connaissaient que par ses mauvais côtés. — Rencontrait-il une voiture chargée d'enfans d'Israël, il s'arrêtait et procédait malgré les cris et les supplications à compter du doigt ces malheureux, qui ne haïssent rien autant depuis le dénombrement d'Égypte. Ou bien il feignait de mettre en joue un pauvre Juif qui passait. — Hélas! criait la victime, ne tirez pas sur les gens!

— Imbécile! un bâton est-il chargé?

— Si Dieu le veut, le bâton tue, répondait le Juif, — et il n'avait pas tort, une de ces plaisanteries ayant eu l'issue la plus sinistre. Kalinoski s'était amusé à effrayer un pauvre diable endormi le visage contre terre sur la lisière d'un bois : il avait tiré en l'air tandis que son cosaque assénait un coup de fouet au dormeur, qui ne s'était pas relevé, atteint sous l'influence de la terreur par cette balle imaginaire aussi sûrement que si elle eût été réelle. Kalinoski n'échappa pas sans peine à la justice. Tel était l'homme que le hasard mit en relations avec Baruch. Celui-ci vint remplacer provisoirement le cocher de Haray, tombé malade, et la première fois qu'il parut devant son nouveau maître, Kalinoski était à table.

— Allons, Moschkou! s'écria-t-il en l'interpellant par le sobriquet que les chrétiens donnent aux Juifs en Gallicie, allons, vide ce verre! — Baruch but l'eau-de-vie d'un trait à la santé du seigneur. — Et mange aussi! reprit Kalinoski, qui lui passa malicieusement une tranche de jambon.

— Mon Dieu me défend de goûter à la chair de porc, répondit Baruch.

— Ton Dieu est un sot, m'entends-tu?

— Ce n'est pas sa faute, répliqua Baruch avec calme, il n'a pas eu comme le vôtre des parens pour le mieux instruire.

Kalinoski le regarda sans ajouter un mot; mais, sur cette riposte piquante, il le prit en soudaine amitié. A peu de temps de là, tout ce qu'il complotait d'extravagant fut exécuté avec l'aide de Baruch, et une aiguille ne tombait pas à terre dans la seigneurie de Haray sans que Baruch en eût connaissance. Il n'y avait point jusqu'au vieux cosaque qui ne l'appelât cousin quand il était à jeun et frère quand il était ivre; or il était ivre les trois quarts du temps.

Jehuda, apprenant l'estime dont jouissait son beau-frère chez l'ennemi du peuple de Dieu, — car tout le monde en parlait, — vint avertir Chaike, et Chaike conjura son mari de l'aider dans le négoce plutôt que de prêter main-forte aux extravagances de ce Kalinoski.

— Pourquoi ne le servirais-je pas? dit Baruch. Parce qu'il assomme les Juifs? Les Juifs m'ont-ils jamais servi en quoi que ce soit? Au contraire ils m'ont calomnié, injurié, envié; mais, pour ce qui est des affaires, j'en ferai, Chaike, et de bonnes. Tu en seras tout étonnée. — La pauvre Chaike dut s'étonner en effet, car de quelle manière Baruch entendait-il les affaires? On aura peine à le croire. Par exemple, il vendit son nez. Voici comment :

Kalinoski avait fait connaissance, dans une chasse, avec Mme de Polawski, et s'était laissé prendre au piége comme le plus sot gibier. Mme de Polawski en était du reste à ne plus compter ses amoureux et savait les tenir tous en bride sans les rebuter, car elle avait besoin de leurs hommages pour se distraire, sa tristesse étant grande parfois de n'avoir pas d'enfans. Elle ne leur opposait jamais de ces vertueuses maximes à la solidité desquelles les hommes ne croient guère; mais, chez chacun de ses adorateurs, elle trouvait quelque chose, une bagatelle à critiquer.

— Vous n'êtes pas heureuse, lui disait Kalinoski, vous n'avez pas d'amour pour votre mari, pourquoi ne me permettriez-vous pas de vous aimer? — La prudente Lubine ne discuta pas son bonheur plus ou moins complet, c'eût été maladroit, elle s'en tint à répondre, fidèle à sa tactique ordinaire : — Si vous voulez tout savoir, votre nez ne me plaît pas. Je ne pourrai jamais aimer qu'un homme qui ait le nez grec.

Il ne pouvait pas l'en faire démordre.

Rentré chez lui, il étudia longuement son nez devant le miroir et le trouva du type polonais le plus pur. — N'y aurait-il pas un moyen? pensait l'amoureux aux abois.

Le moyen lui parut être de tirer ce nez récalcitrant du matin au soir, et la nuit en outre, quand il lui arrivait de s'éveiller. Après une semaine de ce régime, il se rendit à Pisariza, un sourire triomphant sur les lèvres : — Eh bien! que dites-vous de mon nez, madame? Ne tourne-t-il pas au grec?

Lubine éclata de rire : — Je n'en sais rien, mais il est fort enflé, rouge comme une betterave!

— Quelle mine de cuivre as-tu donc aujourd'hui au milieu du visage? demanda M. de Polawski, entrant sur ces entrefaites.

— Tu nies que mon nez soit bien fait? demanda Kalinoski piqué.

Ce fut un duo de rires moqueurs.

— Eh bien! dit tout à coup l'effronté en se mordant les lèvres, je parie que demain je posséderai un nez grec admirable.

— Toi? — Nouvel accès de gaîté insultante.

— Paries-tu cent ducats?

— Soit!

— Non pas ainsi, je veux l'écrire.

Le pari enregistré, Kalinoski alla trouver Baruch.

— Veux-tu me vendre ton nez?

— Sans doute, s'il vaut quelque chose.

— Il vaut entre frères vingt ducats.

— Reste à savoir ce que vous en voulez faire.

— Sois tranquille, je ne le couperai pas, je veux seulement qu'il m'appartienne par contrat.

Le prodigieux contrat fut rédigé en double, tous deux le signèrent, Baruch amena un témoin de sa religion, et le cosaque s'immortalisa en cette circonstance par trois grandes croix qui rappelaient le calvaire.

Le lendemain, Kalinoski reparut assez sombre à Pisariza, au milieu des plaisanteries de Lubine et de son mari, car la betterave, la mine de cuivre était devenue flambeau, brasier, incendie.

— J'ai peur d'avoir perdu, soupira-t-il.

— Je tremble pour toi en effet, répondit Polawski.

— Mais procédons par ordre et d'abord relisons nos conventions. Tu t'es engagé à payer cent ducats, si je possédais aujourd'hui un beau nez grec...

Baruch entra négligemment.

— Que dites-vous de ce nez-là? Est-il assez beau, assez grec?

— Le nez de ce Juif est sans défaut, déclara Lubine.

— S'il était à toi, j'aurais certainement perdu, ajouta Polawski.

— Paie donc les cent ducats.

— Es-tu fou?

— Nous n'avons pas écrit *avoir*, il y a *posséder;* or je possède ce nez que vous avez tous deux proclamé parfait; il est ma propriété, voici l'acte de vente.

Polawski trouva que la farce valait bien cent ducats, et Lubine conseilla au gagnant de troquer avec le Juif. Ceci mit Kalinoski de mauvaise humeur contre Baruch, il était ennuyé d'ailleurs d'avoir à lui payer vingt ducats pour si peu de chose, et résolut de les lui faire gagner. Sous prétexte que Baruch devait tenir sa propriété en bon état, il lui défendit donc de boire autre chose que de l'eau pure, lui imposa de porter en guise de fourreau une sorte de masque qui le faisait huer par les gamins; cet étui ayant provoqué une

éruption quelconque, le tyran prétendit qu'un malade devait se coucher; or le nez ne pouvait se coucher sans Baruch, et il faisait une chaleur de trente degrés qui rendait les lits de plume incommodes. — Comment se porte mon nez? venait demander Kalinoski trois fois par jour. — C'en était trop pour Baruch, il finit par sauter hors du lit et jeter le fourreau à l'autre bout de la chambre. — Reprenez vos vingt ducats, moi, je reprends mon nez.

Kalinoski déchira le contrat. — Il s'agit de savoir, dit-il, qui a été dupe dans ce marché.

— C'est moi, parbleu! s'écria Baruch.

— Tu en conviens, cela suffit, garde l'argent.

La bonne intelligence rétablie entre eux, ils redoublèrent de méchanceté envers les autres. Chaque Juif maudissait le seigneur d'Haray, mais plus encore son complice; on l'accusait de mille abominations, de manger des choses immondes, de parler contre la loi de Moïse, de commettre l'adultère, aucune femme n'étant en sûreté avec lui. Ce dernier propos n'était malheureusement pas une calomnie. La petite Chaike pleurait souvent en secret, et Baruch feignait de ne pas s'en apercevoir, mais prenant son petit Baruch sur un genou et son petit Israël sur l'autre, tandis que leur sœur passait ses mignons doigts roses dans sa barbe noire : — Comment les uhlans vont-ils à cheval? disait-il en les faisant galoper. — Et Chaike souriait comme sourit une mère qui voit le bonheur de ses enfans. Baruch ne pouvait souffrir que sa femme pleurât; mais quant à l'indignation des Juifs, il ne s'en souciait guère et y prenait même plaisir. Les exhortations de son savant beau-frère tombaient comme de l'huile sur du feu. Le plus grand scandale qu'il donna fut par sa liaison publique avec une chrétienne; il est vrai de dire que Baruch n'eut pas précisément l'initiative de ce crime.

Kalinoski avait été dans sa jeunesse amoureux d'une de ses voisines qui l'avait repoussé, Dieu sait pourquoi. Depuis elle s'était mariée, elle avait divorcé selon la bonne vieille coutume polonaise, mais Kalinoski, quoiqu'il prétendît être désormais un ami pour elle, lui gardait toujours rancune de son refus. Henryka, c'était le petit nom de la dame, vivait dans sa terre de Rakow, très courtisée, inaccessible du reste, assurait-on; nul ne trouvait grâce devant elle, l'idéal la tentait, et elle allait jusqu'à écrire des vers. Sa haine contre les Juifs ne le cédait pas à celle de Kalinoski; aussi fut-ce par l'entremise d'un Juif que ce dernier s'avisa de la punir. S'adressant d'abord à la vanité d'Henryka, il lui persuada que le bruit de sa beauté était allé jusqu'en Orient, et qu'un prince turc venait de débarquer à Kolomea avec des trésors sans prix pour la voir et lui baiser les pieds. En effet, un Turc richement vêtu entra un matin

dans le village avec sa suite; il montait un cheval blanc, et les présens qu'il apportait étaient huchés sur un éléphant et un chameau empruntés à certaine ménagerie du voisinage. Henryka n'eut garde de s'apercevoir que les prétendus Maures sentissent l'ail comme de vrais Juifs, et que certain nègre habillé de rouge ressemblât étrangement à Kalinoski, venu sous cet accoutrement pour assister à la comédie. Cette comédie avait coûté quelques mille florins, mais la vengeance procure des plaisirs qui ne se paient pas. Le prince Baruch joua merveilleusement son rôle. La dame déclara n'avoir jamais imaginé de héros plus poétique; elle couvrit de bijoux, de soie et de velours ses jupes sales et ses bas déchirés, — quelle Polonaise s'arrêta jamais à ces minuties? — et fut en un clin d'œil sur son perron avec la majesté gracieuse particulière aux dames de sa race.

Le prince daigna accepter le repas qui lui fut offert par signes, car il ne parlait aucune langue que comprît sa charmante hôtesse; il consentit même à passer quelques jours à la seigneurie de Rakow et mit le temps à profit, car d'emblée les faveurs que tant d'autres avaient implorées inutilement vinrent à lui comme par magie. Il lui suffit pour cela de ne pas parler. La spirituelle Henryka, ne pouvant s'entretenir avec lui ni de littérature, ni de politique, ni d'aucune autre chose, en eut bientôt assez d'une pantomime banale, et certain langage, commun aux bohémiens et aux rois, sous la tente comme dans les palais, permit à la conversation de ne pas languir. Jamais Rakow n'avait reçu autant d'hôtes, on accourait de toutes parts pour voir l'heureux prince turc, tous les hommes l'enviaient, toutes les femmes étaient jalouses d'Henryka. Au bout de trois semaines de délices ineffables, celle-ci eut de nouveau recours à la pantomime pour communiquer au modèle des amans le désir le plus intime de son cœur. Elle prit deux bagues, lui en donna une, passa l'autre à son propre doigt, et d'un geste expressif montra le côté de l'Orient.

Le prince comprit aussitôt. — Il est fâcheux, répondit-il, que j'aie une femme, autrement je vous épouserais sur l'heure aussi vrai que je m'appelle Baruch Koreffle Rebhuhn.

Henryka le regarda pétrifiée; elle n'avait pas encore compris quand le nègre accourut pour lui dire avec la voix de Kalinoski : — Permettez, madame, que je me lave la figure, je suis noir depuis assez longtemps. De l'eau, Baruch !

Tous les tours de Kalinoski sont populaires en Gallicie. — Celui-ci était trop extravagant pour que le bruit ne s'en répandît pas à la ronde. La pauvre Chaike l'entendit comme les autres et laissa tomber sa tête sur sa poitrine. Elle pensa bien faire des reproches

à l'infidèle, mais quand elle le revit, la parole s'arrêta sur ses lèvres, tant son cœur était oppressé, elle eût voulu crier et ne le put, ses lèvres remuèrent sans qu'un son en sortît : — Où as-tu été si longtemps? — Voilà tout ce qu'elle put dire, et Baruch ne jugea pas nécessaire de lui répondre.

Au milieu de la nuit, elle poussa en dormant une exclâmation déchirante.

— Qu'est-ce que tu dis? demanda Baruch.

— Ai-je dit quelque chose? C'était donc le chagrin qui parlait en moi.

V.

Le jour des expiations, Chaike dit à son mari : — N'iras-tu pas à la synagogue? Si tu y vas, je te donnerai un cierge que j'ai acheté sur mes épargnes.

Baruch ôta ses souliers, revêtit la chemise funèbre et le bonnet blanc, se rendit à la synagogue et alluma son cierge pour le mettre auprès de l'arche d'alliance.

Lorsque les autres l'aperçurent, ils se détournèrent; sans en tenir compte, Baruch alla tranquillement prier à l'écart. Tout à coup il entendit murmurer derrière lui : — Dieu l'a réprouvé ! — et, jetant un regard rapide sur l'arche d'alliance, vit que tous les cierges brûlaient, sauf le sien, qui venait de s'éteindre. La colère le saisit, il prit le cierge, le jeta sur le sol avec violence, puis il quitta la synagogue : — Son cierge s'est éteint, mauvais présage ! murmura son beau-frère. — Les autres se disaient entre eux : — Il a brisé son cierge, il blasphème.

Baruch cependant courut jusque chez lui comme un enragé, lança de tous côtés le talar, le bonnet, la chemise de mort, et s'habilla pour sortir.

— Juste Dieu ! que veux-tu faire? s'écria Chaike. Y penses-tu Le jour de la réconciliation !

— Crois-tu que j'ignore la loi? dit Baruch tremblant de rage. Il est écrit : Le dixième jour du septième mois, vous devez tourmenter et macérer votre corps. Chaque Juif aujourd'hui jeûne et prie dans la synagogue, il ne touche aucune femme et ne porte point de souliers; mais il n'est pas dit qu'on doive exercer la méchanceté contre son prochain. Ils ont soufflé mon cierge et crient maintenant : Dieu l'a réprouvé ! — Qu'il en soit donc ainsi ! Puisque je suis réprouvé, je veux l'être tout à fait ! — Et il s'échappa.

En revenant de la synagogue et en passant devant un cabaret, le boucher, voisin de Baruch, entendit de la musique et des chan-

sons; il colla son large nez à la fenêtre éclairée; que vit-il? La cabaretière polonaise, une belle fille effrontée, assise sur les genoux de Baruch, une guitare à la main, et Baruch qui chantait et buvait comme un fou entre deux soldats et un charretier chrétiens : — Regardez-le! Il pèche le jour de la réconciliation! cria le boucher appelant deux de ses coreligionnaires, qui passaient.

— Il blasphème! — Ce mot vola de bouche en bouche dans tout le quartier juif.

Lorsque Baruch, à la pâle lueur de l'aube, rentra en chancelant au logis, il s'arrêta devant sa porte, et ses yeux, s'y étant fixés par hasard, ne purent s'en détacher; il fut dégrisé en un clin d'œil. Sa main se porta frémissante à son front, puis sur la porte, comme pour épeler le mot terrible qu'on y avait tracé : *hairem*, malédiction. Il était maudit, proscrit, mis au ban, et les siens avec lui!

Chaike avait reconnu son pas, elle sortit, le vit debout, pétrifié, lut à son tour, mais ne pleura ni ne trembla : — Il devait en être ainsi, tu l'as voulu; viens, réfléchissons, tout le monde te condamne et te fuit, mais moi, je reste.

Ils eurent beau tenir conseil, ils ne trouvèrent rien; le jour s'était levé, les gens de la maison, voyant l'arrêt inscrit sur la porte, se rassemblaient dehors, criaient, exigeaient que Baruch s'éloignât.

Le propriétaire envoya sa servante chrétienne lui signifier de partir; mais où aller? Les expulsés chargèrent le peu qu'ils possédaient sur une charrette à bras et s'y attelèrent. Les deux plus jeunes enfans étaient dans la charrette, l'aîné courait à côté. La foule suivit en maudissant jusqu'à ce que Baruch eût pris le parti de distribuer des coups de fouet qui la dispersèrent, de sorte que les vociférations ne se firent plus entendre qu'à distance.

Hors de la ville, sur la route impériale, se trouvait un petit cabaret délabré tenu par un Juif qui avait été uhlan avec Baruch. Ce Juif, Jainkew Maimon, était justement sur le pas de sa porte lorsque passa le triste cortége. — Que signifie ceci? où allez-vous? s'écria-t-il.

— Nous nous en allons droit devant nous.

— Prends d'abord un petit verre, camarade.

— Ne me parle pas, je suis maudit.

— Et c'est pour cela que tu t'en vas? Un vrai soldat n'abandonne pas celui qui a servi sous le même drapeau, je me moque des pharisiens; entre là dedans, tu resteras chez moi, Baruch; ta femme y tiendra sa boutique, et tes enfans ne pleureront plus.

— Si cela ne doit pas te faire de tort, j'accepte.

Jainkew haussa les épaules. — Comment cela me ferait-il tort? Je reçois des seigneurs, moi, parfois des paysans et des rouliers;

mon eau-de-vie n'est pas pour les Juifs. Je me passe de pareils hôtes.

Chaike sourit et déballa ses petites marchandises. La chambre qu'on leur donna avait une porte sur la route, et un rideau sépara l'alcôve de la boutique. Baruch planta derrière la porte tout ce qu'il possédait, son fouet. — Jusque-là personne ne paraissait plus s'occuper des réprouvés, mais Chaike, en sortant le matin pour faire son étalage, vit le sinistre *hairem* marqué sur le seuil; elle l'effaça vite, afin que Baruch ne s'en aperçût pas.

Baruch semblait avoir changé, il n'allait plus chez Kalinoski, et aidait tantôt sa femme, tantôt le brave Jainkew dans leur commerce; malheureusement la malédiction pesait sur sa femme comme sur lui-même, et la pauvre petite source qui avait tout alimenté tarit bientôt. On n'achetait plus rien chez Chaike; les paysans n'avaient pas, il est vrai, de préjugé contre elle, mais que peut acheter un paysan de la Petite-Russie? Il fabrique lui-même tout ce dont il a besoin. Si Chaike portait sa marchandise à Pisariza ou ailleurs, les Juifs l'évitaient comme la peste et se cachaient le visage pour ne la point voir; elle supportait humblement cette humiliation. Baruch était moins patient; un jour, son ancien voisin le boucher, qui ramenait un veau du marché, lui ayant tourné le dos, il le secoua d'importance et lui arracha une poignée de sa barbe. Tout allait chaque jour de mal en pis; quoique ce soit chose inouie pour un Juif de labourer et de battre le blé, Baruch se résigna enfin à travailler en grange à la journée dans une seigneurie des environs; il ne pouvait plus voir pleurer sa pauvre Chaike.

Depuis cinq semaines, il gagnait ainsi sa vie, lorsqu'un vieux Juif vint à passer devant la grange où il battait le blé avec une sorte de fureur, et le reconnut. — C'est donc toi! s'écria-t-il, toi païen, toi maudit! Tu vois maintenant que Dieu t'a châtié! Le malheur et la maladie prendront gîte dans la maison qui t'a reçu; ton hôte unique sera l'ange de la mort, des rêves pénibles pèseront sur toi la nuit, et mille tourmens t'attendront à ton réveil; tu tomberais foudroyé, si tu osais toucher au seuil du temple. Maudite soit ta femme! maudits soient tes enfans!

Baruch ne répondit pas et continua sa tâche comme s'il avait eu à battre pour dix. Kalinoski, passant à cheval avec son cosaque, le surprit dans ce beau zèle.

— Diable! as-tu perdu la tête?

— Parce que je travaille?..

— Vends plutôt ton nez.

— Je ne suis pas d'humeur à plaisanter.

— A quoi es-tu d'humeur?

— A travailler. Si j'avais des chevaux et une voiture, les choses iraient mieux.

— C'est là tout ce que tu souhaites, imbécile? Je t'enverrai aujourd'hui même le cheval qui te convient.

Après le départ de son bienfaiteur, Baruch se mit à rire de joie et à chanter une chanson de soldat, tout en battant la mesure avec le fléau. Il se berça des projets les plus honnêtes sans s'apercevoir qu'une tête barbue avait regardé dans la grange et que de noires lévites couvraient la route comme un nuage menaçant. Chaike, qui attendait, assise sur sa porte dans le crépuscule, entendit au loin un bruit étrange et formidable, pareil au hurlement de loups affamés; elle se dressa éperdue au moment où un homme nu-tête, les cheveux en désordre, hors d'haleine, accourait, poursuivi par les Juifs, qui lui jetaient des pierres.

— Baruch! s'écria-t-elle en le poussant dans la boutique, tandis que le vieux soldat, pâle, malgré son courage, barricadait les portes, — ils le tueront, ils le tueront!

— Nous verrons bien! répliqua Baruch dont l'œil étincelait de haine et de désespoir.

Déjà les projectiles volaient, brisant les vitres, faisant craquer les portes; les enfans jetaient des cris d'effroi.

— Où est mon fusil? demanda très haut Baruch dans l'intérieur, femme, mon fusil, vite, et la poudre, les balles...

Il s'arma d'un vieux tuyau de fer-blanc qui servait de gouttière, l'ajusta précipitamment à une perche, puis, avec cette arme étrange, parut derrière une lucarne.

— Sur qui dois-je tirer, Jainkew?

On l'entendit : — Waï! waï! Il a un fusil, il va tirer! — Le nuage noir s'envola; quelques secondes après, la route était déserte, et le silence de la nuit régnait autour du cabaret isolé.

Baruch, assis dans la chambre, tenait sa tête à deux mains.

— Nous ne pouvons rester ici davantage, dit Chaike, ils nous tueraient.

Point de réponse.

— Je vais coucher les enfans, reprit la pauvre femme, — et elle s'étendit auprès d'eux.

Vers minuit, elle s'éveilla, le petit Israël criait; elle aperçut Baruch penché sur lui, ses larmes, qui tombaient goutte à goutte, avaient réveillé l'enfant. — Que fais-tu là? demanda-t-elle avec angoisse.

— Rien, rien, endors-toi. — Il l'embrassa tendrement; même le jour de ses noces, il ne l'avait pas embrassée ainsi.

Le lendemain matin, elle chercha en vain Baruch dans toute la

maison. Il avait disparu. Jainkew la trouva assise, muette, sans larmes, dans cette profonde douleur qui nous abasourdit.

— Il est parti, dit-elle, parti pour nous sauver.

— Il reviendra, répliqua le cabaretier en guise de consolation; — mais elle secoua la tête.

VI.

Il est sans exemple qu'un Juif abandonne sa femme et ses enfans; ce qui n'était arrivé à personne arriva à la pauvre Chaike : Baruch avait disparu, et nul ne savait où il était allé.

De nouveau les lévites noires fourmillèrent devant le cabaret de Jainkew. — Il n'a pas de fusil, criaient les Juifs, il ne pourra se défendre. — Entrant dans la maison, ils cherchèrent partout sans qu'on les en empêchât. — Il est parti, dit seulement Jainkew. — S'il était ici, ajouta Chaike, il ne se cacherait pas. — N'importe, les Juifs descendirent jusque dans la cave et fouillèrent tous les coins du petit jardin derrière le cabaret. Là un âne gris leur apparut attaché à la haie et broutant paisiblement. — A qui appartient cette bête? demanda Jainkew.

— N'est-elle donc pas à toi?

— Non vraiment.

Il fut impossible de découvrir le propriétaire de l'âne. Sur ces entrefaites survint le sage Jehuda Konaw avec sa femme. — Grand Dieu! soupira-t-il, tu es juste dans tes récompenses et dans tes punitions, j'affirmerais volontiers par serment que cet âne n'est autre que mon beau-frère Baruch.

— Comment cela?

— Ne savez-vous pas que les hommes sont changés selon leurs péchés en animaux ou en objets inanimés? L'âme d'une épouse infidèle devient une meule à moudre le grain, celle du boucher qui n'a pas tué selon la loi habite le corps d'un chien, et l'âme d'un adultère le corps d'un âne. Pourquoi Moïse disait-il : « Si tu vois succomber sous le faix l'âne de ton ennemi, relève-le? » Lisez plutôt le livre d'Emek Hameluch, celui du rabbin Isaac Luria, qui comprit mieux qu'aucun autre le langage des âmes métamorphosées... — Il se mit à citer Isaac Luria, et tout le monde le crut, même sa femme, qui avait commencé par dire à demi-voix : — Si l'âme de ton beau-frère est entrée dans un baudet, l'âme d'un baudet est entrée en toi. — Détachant la corde : — Qu'il en soit ou non comme tu le dis, reprit-elle, j'ai un compte à régler avec Baruch, et celui-ci paiera la dette.

— Que peut-il te devoir? demanda Jehuda étonné, je n'en savais rien.

— Est-ce que tu entends quelque chose au commerce? Il suffit que je sache ce qu'il me doit. — Elle emmena l'âne sans plus de façon, l'attacha dans l'étable, coupa une forte gaule, ferma la porte derrière elle, et se posant devant l'âne : — Je te tiens aujourd'hui, orgueilleux mendiant! vagabond! adultère! s'écria-t-elle enflammée de colère et de vengeance, tu me serviras maintenant; à force de coups, je tuerai ta fierté! Attends! — Et elle se mit à frapper de toutes ses forces la pauvre bête. Désormais, quand Pennina avait une course à faire, l'âne était toujours attelé; s'il se montrait têtu comme sont ceux de son espèce, elle le fouettait sans pitié; fatiguée de le battre, elle le faisait assommer par d'autres; tout ce qui peut se charger sur un chariot, l'eau, les denrées, les marchandises, était traîné par le malheureux. Dès qu'il s'arrêtait, les Juifs, hommes, femmes et enfans, accouraient pour l'injurier et le frapper. Tout le monde le nommait Baruch, jamais autrement. Cela n'empêchait pas que la malédiction écrite à la porte de son mari ne continuât de peser sur Chaike. Il est vrai qu'on ne l'évitait plus, qu'on daignait même lui répondre, mais personne n'achetait chez elle, et, lorsqu'il lui arrivait de se plaindre, on l'accablait de moqueries cruelles. En dépit de ses efforts, il semblait impossible qu'elle se relevât, Jainkew étant trop pauvre pour lui venir en aide; à peine chez M. de Polawski gagnait-elle de quoi vivre au jour le jour. Son frère l'eût aidée volontiers, mais, lorsqu'elle s'adressa timidement à lui, Pennina intervint. — Qu'elle aille mendier, si elle est incapable de gagner quelque chose, ou qu'elle prenne du service. Je ne donne pas aux fainéans.

La pauvre Chaike, après ce refus, sortit de la maison de Jehuda en retenant ses larmes; dans la cour, elle rencontra l'âne hérissé, meurtri et souillé de boue; des enfans juifs lui jetaient des pierres. Elle s'arrêta saisie de compassion, et profita de ce que personne ne la regardait pour lui passer les bras autour du cou et le baiser en pleurant. Chaike ne pouvait croire que ce fût là son mari, mais il suffisait que tout le monde s'obstinât à le nommer Baruch pour qu'il lui fît grande pitié.

Puisque personne ne voulait l'aider, elle résolut de s'aider elle-même; mieux valait cesser d'être honnête que de voir mourir de faim ses enfans. Une voix criait dans sa poitrine : — Tu as le droit de vivre comme les autres; si l'on te refuse la part que Dieu te destinait, prends-la toi-même, et, si tu es trop faible pour la ravir de force, emploie cette ruse dont la nature a doué la femme la plus chétive. Use de fraude, dupe ceux qui t'oppriment, trompe-les chaque fois que tu le pourras, trompe!

Elle fit taire sa conscience, ne s'attachant qu'à une chose désormais, ne jamais perdre. L'âme de Chaike, son âme des jours ordi-

naires, avec laquelle toute la semaine elle courait comme une petite belette de village en village, de seigneurie en seigneurie, était une véritable âme de Juive rapace, âpre et rusée; mais, quand le vendredi soir elle rentrait au logis, c'était pour secouer avec la poussière de ses souliers toute fange morale, et l'âme du sabbat, qui entrait chez elle avec la pure étoile du soir, était bonne et fidèle autant que jamais. Assise au milieu de ses enfans sous la lampe sainte, à la clarté des cierges attachés aux murailles, elle racontait comment leur père était allé à Jérusalem en vue de plaire à Dieu, — on ne sait pourquoi cette idée lui était venue, — elle expliquait le Talmud comme le lui avait expliqué son propre père, et enseignait tout ce qui pouvait former ces jeunes intelligences. Elle prenait particulièrement soin de la mémoire des deux garçons, car il n'y a rien que les Juifs estiment autant qu'une belle mémoire; pour cela, elle n'aurait eu garde de laisser manger au petit Baruch ou au petit Israël du cœur, du foie ou de la cervelle d'un animal quelconque; elle leur donnait en revanche des œufs, de l'huile et du beurre, qui passent pour fortifier cette faculté. Tout en les exhortant aux plus hautes vertus, elle ne négligeait pas de leur inculquer ces finesses qui permettent aux Juifs d'esquiver la loi sans la violer, et dont l'étude constante développe chez eux une sagacité si merveilleuse. — Aucune nourriture ne t'est permise hors celle que tu fais cuire toi-même, disait-elle par exemple au jeune Baruch. Comment t'y prendrais-tu donc, si en voyage un chrétien t'offrait de manger avec lui?

— Je ne mangerais pas, répondait l'enfant avec conviction.

— Mais si tu n'avais pas d'autres alimens et que la faim te pressât? Dieu ne veut pourtant pas que tu abréges ta vie. Voici ce que tu feras. Tu verras si le chrétien ne cuit que des choses permises, et puis, ramassant un petit morceau de bois, tu le jetteras dans le feu. De cette façon tu auras, selon le Talmud, fait cuire ta nourriture.

Ou bien encore Chaike disait : — Quiconque n'a pas de viande un jour de fête peut tuer un animal pour son usage, mais non pas saler de viande plus qu'il n'en mangera ce jour-là. S'il ne mange cependant qu'une petite portion, devra-t-il laisser le reste se gâter?

— Mieux vaut souffrir de la faim, disait le petit Baruch, à la fois économe et honnête.

— Non, souffrir est inutile. Mieux vaut après avoir tué la bête en couper un morceau, le saler, puis réfléchir et prendre un autre morceau en faisant cette observation : — Celui-ci est meilleur; c'est celui-ci que je préfère cuire aujourd'hui, — se raviser encore, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la viande soit salée.

— C'est dans le Talmud, maman?

— Sans doute, mon fils!

Ainsi enseignait la petite Chaike à la clarté de la lampe du sabbat.

VII.

Des années s'étaient écoulées depuis que Baruch Koreffle Rebhuhn avait délaissé sa famille, ou plutôt, à en croire les Juifs, depuis qu'il avait été changé en âne. Jehuda s'égarait toujours dans ses rêves talmudiques, et le mépris de sa femme pour lui allait toujours en croissant. Elle le méprisait parce qu'il lui laissait tout le soin du commerce, qui prospérait d'ailleurs, et plus encore peut-être parce qu'elle n'avait pas d'enfans; c'était pour la même cause sans doute qu'elle haïssait sa belle-sœur, dont les enfans faisaient l'admiration de tous par leur vigueur, leur esprit et leur beauté.

De maîtresse, Pennina était devenue tyran avec les années; Jehuda lui laissait le champ libre; il était d'ailleurs déplorablement amoureux, et chacun sait qu'un homme épris de sa femme est perdu, quoi qu'il fasse. Jehuda sentait l'étendue de son malheur : le dernier retranchement qu'il se fût réservé était certain petit coin encombré de livres, mais la voix de Pennina y retentissait à l'improviste comme une cloche. — Qu'est-ce que tout cela? s'écriait cette altière personne en repoussant du pied le Talmud. Oisiveté, fainéantise, vanité! J'attends depuis si longtemps que tu fasses quelque chose qui nous procure de l'argent ou qui soit utile au monde! Qu'est-ce que toute la sagesse du Talmud? Pur verbiage, qui n'émerveille que les sots toujours plus nombreux que les gens raisonnables.

— Je fais ce que je crois bon, répondait timidement Jehuda; en cela je suis le maître.

— Toi, le maître!

— Il est écrit...

— Je vais te dire ce qui est écrit, interrompait Pennina : « Femme, l'homme sera ton maître; » mais auparavant il est dit : « Tu enfanteras dans la douleur, » et après : « L'homme mangera son pain à la sueur de son front. » — Eh bien! les choses chez nous sont-elles dans l'ordre? C'est à la sueur de *mon* front que tu manges ton pain, et puisque je n'ai point d'enfans, c'est moi qui suis ton maître, comprends-tu?

Voyant que sa femme ne lui laissait ni trêve ni refuge, Jehuda prit l'habitude d'errer à travers la campagne pour y méditer à son aise. Un jour, il rencontra un beau jeune garçon qui, assis sur une

pierre près d'un ruisseau, contemplait l'herbe comme pour y découvrir un grand secret.

— Que fais-tu là? demanda Jehuda.

— J'apprends.

— Tu apprends? répéta le sage surpris, et comment peux-tu apprendre sans livre?

— Es-tu donc aveugle, répliqua le jeune garçon en fixant sur Jehuda ses yeux noirs, es-tu donc aveugle que tu ne vois pas le grand livre ouvert par Dieu à notre intention? J'apprends dans ce livre.

Jehuda regarda longtemps avec stupeur cet étrange enfant: — Tu dis vrai, murmura-t-il enfin, mais combien ont négligé d'y lire!

— Et pourtant il y a plus de choses dedans que dans le Talmud.

— Sais-tu ce que le Talmud renferme?

Le jeune gars secoua la tête.

— Veux-tu le savoir?

— Je désire savoir tout ce que peut apprendre un homme.

— Eh bien! je te l'enseignerai.

— Tu es un savant?

Le beau garçon se leva et se promena dans les champs avec Jehuda; depuis il l'attendit chaque jour à la même place, vers l'heure où le soleil se couche, et le savant instruisait l'enfant, qui lui donna aussi plus d'une leçon à sa manière, car ce qu'il savait, il l'avait lu sur les feuilles fraîches, sur la nappe argentée du ruisseau, sur les tablettes du firmament dont les caractères d'or sont des étoiles.

Ils s'asseyaient sur la lisière des bois, à l'ombre mouvante des tilleuls et des bouleaux; devant eux ondoyaient les champs de blé, la plaine ensoleillée s'étendait à perte de vue; la ligne bleue des Carpathes fermait l'horizon, mais ils ne voyaient plus rien, ils n'écoutaient plus le chant de la caille, leurs yeux étaient tournés vers les beautés intérieures, car Jehuda parlait; il parlait de l'Écriture, qui, comme une femme voilée, ne se prodigue pas à tous, mais qui exige que son amant prenne la peine de lever le voile; il parlait de la Kabbale, le plus puissant auxiliaire pour atteindre ce but, le livre des secrets écrit par Dieu même et reçu par Adam avec les quinze cents clés de la sagesse, il parlait des persécutions infligées aux meilleurs, à ceux qui ont cherché la sagesse et la vérité; mais aucune épreuve, aucun supplice n'eût effrayé l'ardent élève que le hasard avait donné à Jehuda. Un jour que celui-ci revenait des champs, sa femme le saisit par le bras : — Rêveur incorrigible! je te prends à enseigner aux enfans des vagabonds! Sais-tu seulement qui tu instruis?

— Peu m'importe.

— C'est le petit Baruch, ton neveu. Comptes-tu l'aider à devenir un fainéant comme son père?

— Si son père était un fainéant, je le trouve assez puni d'avoir été changé en bête de somme et d'être tombé dans tes mains. Il faut des gens comme mon beau-frère Baruch; plus il y en aura, mieux cela vaudra.

— Voici une nouvelle sottise! ricana la belle marchande furieuse.

— Le Talmud dit, expliqua Jehuda, que le Messie doit venir lorsque les Juifs seront tous bons ou tous pervers. Il serait difficile d'inspirer la vertu à tous les Juifs, les rendre tous méchans paraît plus aisé; donc les hommes comme Baruch aident à l'avénement du Messie.

— A la bonne heure! fit Pennina en s'apaisant, et moi aussi j'y veux aider en commençant par te défendre de t'occuper à l'avenir des livres saints. Tu ne dois plus être dévot, entends-tu? cela retarderait l'avénement du Messie.

Elle courut à sa bibliothèque, prit les douze volumes du Talmud, le *Zohar*, toutes les belles mystérieuses reliées en parchemin, dont Jehuda se proposait de soulever les voiles, et les jeta au feu. Jehuda eût pleuré volontiers, si sa femme ne lui eût fait peur. — Et maintenant, ajouta celle-ci, tu deviendras un homme comme les autres; puisque je ne peux t'employer dans mes affaires, tu seras *faktor* tout simplement. M. Kalinoski a besoin d'un *faktor*. Va chez lui.

Jehuda se défendit d'abord, mais comme toujours il finit par obéir. Kalinoski, on le sait, n'était pas endurant avec les Juifs; sans permettre à l'intrus de s'expliquer, il leva sur lui le long tuyau de sa pipe turque, et Jehuda n'eut que le temps de s'échapper.

— As-tu la place? lui demanda Pennina au retour.

— J'ai failli recevoir des coups, répondit-il, — et elle éclata de rire.

A cette époque, il n'était bruit que des merveilles opérées par le rabbi de Sadagora. Les Juifs se portaient en masse vers ce saint homme pour demander son conseil ou son secours. Pennina résolut d'entreprendre le pèlerinage. — Je veux des enfans, dit-elle à son mari. — Jehuda l'accompagna chez le rabbi, et, lorsque le cas eut été exposé à ce dernier : — Femme, prononça l'oracle, va toi-même chez Kalinoski et envoie-lui une fois de plus ton époux; retournez en paix tous deux dans votre maison; toi, tu auras des enfans, et lui, il sera heureux.

VIII.

Le lendemain matin, Kalinoski était encore au lit, fumant sa première pipe, lorsque son cosaque vint annoncer qu'une Juive demandait à lui parler.

— Vaut-elle la peine qu'on se lève?

Le cosaque fit un signe affirmatif des plus énergiques, et l'invincible magnat, passant sa robe de chambre en soie chamarrée, alla trouver Pennina. Un seul regard de ces grands yeux profonds suffit pour le captiver. Il la pria de s'asseoir sur le divan. — Le seigneur a placé la Juive sur le divan, murmura le cosaque à l'oreille du valet de chambre.

— La fin du monde ne tardera guère, soupira la cuisinière, la Juive a pris place sur le divan.

Quand une femme veut être belle, elle l'est toujours, et Pennina eût été séduisante même involontairement. Affaissée sur les coussins, dans son caftan de velours rouge qui laissait découverte sous les pierreries sa poitrine de marbre, elle promenait les doigts effilés de sa main droite dans les houppes de soie qui ornaient le sofa; ses cheveux, qui avaient repoussé depuis son mariage, se tordaient noirs et luisans dans leurs liens de perles; ses dents blanches brillaient un peu longues entre des lèvres roses, tandis qu'un sourire rêveur passait dans ses yeux voilés par des cils demi-clos. — Ni le beau magnat, ni la belle Juive ne parlaient, ils ne faisaient que se regarder; enfin Kalinoski prit lentement la main gauche de Pennina, qui le laissa faire. — Il me semble que celle-ci ne trouve rien à redire à mon nez, pensa-t-il en roulant avec satisfaction sa moustache noire. — Que puis-je faire pour vous être agréable? reprit-il tout haut du ton le plus gracieux.

— Je suis venue demander pour mon mari la place de *faktor* à votre service.

— Elle lui est accordée.

— Ce n'est pas pour le salaire, continua fièrement la Juive; Dieu soit loué! nous avons plus d'argent qu'il n'en faut, mais tout le commerce est entre mes mains...

— Heureux commerce! interrompit galamment le gentilhomme

— Tandis que mon mari est pour ainsi dire une taupe talmudique, un songeur kabbaliste qui passe la journée dans son coin à faire défiler des chameaux par le trou d'une aiguille. Je veux mettre ordre à cela et qu'il soit un homme comme les autres.

— Il n'a qu'à venir chez moi.

— Il est déjà venu, vous avez voulu le battre.

— Bah? Eh bien! je vous promets de le traiter désormais à merveille.

— Bon Dieu! qu'entendez-vous par là? s'écria Pennina avec un effroi comique. Si vous le traitez si bien, comment deviendra-t-il jamais un honnête homme?

— Il faut peut-être que je le roue de coups? demanda en riant Kalinoski.

— Si vous voulez me rendre service, répliqua Pennina baissant la voix et se penchant vers lui si près que son haleine effleura sa joue, ne gardez avec lui aucun ménagement jusqu'à ce que la dernière chimère se soit envolée de sa tête folle.

— Je le guérirai, repartit Kalinoski; mais vous, belle dame, ne ferez-vous rien pour mon cœur, que vos yeux ont réduit en cendres?

— Où il n'y a plus que des cendres, dit en souriant la Juive prudente, que reste-t-il à faire?

— Oh! vous seriez capable de réveiller les morts!

— Ce serait dangereux; si les morts ressuscitaient, ils divulgueraient nos secrets.

— Je serai muet comme le tombeau.

— Le tombeau n'est pas muet.

— Vous avez réponse à tout.

— Une réponse juste vaut un baiser, dit la Juive avec son plus voluptueux sourire.

— En ce cas, vous m'avez déjà donné trois baisers, s'écria Kalinoski.

— Si vous vous en plaignez, rendez-les-moi.

Par malheur survint au moment même le cosaque, et après le cosaque le mandataire, puis après le mandataire le curé.

— Vous viendrez me voir, dit tout bas la Juive en sortant.

— Demain?

— Non, aujourd'hui même.

Kalinoski vint ce jour-là et tous les jours désormais sous prétexte d'acheter quelque chose chez elle. Il s'asseyait dans la boutique, s'amusant à suivre la pantomime ridicule des Juifs qui marchandaient et les mouvemens souples de la belle Pennina. Jehuda, qui avait déclaré avec les sermens les plus terribles qu'il ne remettrait jamais le pied chez Kalinoski malgré les ordres du rabbi de Sadagora, s'enfuyait par la petite porte aussitôt qu'apparaissait celui-ci, pour gagner les bois où l'attendait son élève; il ressemblait ainsi, courant dans sa lévite flottante, à un grand corbeau noir.

Jehuda cependant remarquait que sa femme restait souvent depuis peu absorbée dans ses pensées, le menton dans sa main, pa-

raissant ne rien voir, ne rien entendre de ce qui se passait autour d'elle. — Es-tu malade? lui demanda-t-il un jour.

— Je ne suis pas malade.

— Qu'as-tu donc?

Elle se tut.

— Alors tu aimes, dit Jehuda avec émotion. — Et comme Pennina haussait les épaules : — L'amour, quand il entre dans un cœur, prend toute la place, chasse tout le reste... Tu es devenue indifférente à ce qui t'intéressait autrefois, tu rêves... Qui donc aimes-tu?

— Que t'importe! Ta femme, c'est la Kabbale. De quoi te plains-tu?.. Nul ne marche sur des charbons ardens sans se brûler les pieds.

— Cette femme me rendra fou! s'écria Jehuda. Arrache-moi les cheveux et la barbe, malheureuse, plutôt que de me parler ainsi.

— Ah! tu commences à connaître la jalousie, taupe talmudique? Et tu veux que j'aie pitié de toi! As-tu donc eu pitié des belles années de ma jeunesse, alors que tu t'ensevelissais dans tes livres poudreux? Mieux vaut s'entretenir avec les vivans qu'avec les morts. Ton Talmud est mort et il est affreux, tandis que Kalinoski est un bel homme.

— Qu'il est bien vrai que le diable est venu au monde avec la femme! cria Jehuda en crachant de colère.

— Pourquoi me dire des injures? répliqua Pennina d'un ton moqueur en croisant légèrement ses bras sur sa poitrine. Oublies-tu tes propres enseignemens? J'aide de mon mieux à ce que le monde devienne pervers pour hâter la venue du Messie.

— Non, tu n'es pas une femme, s'écria Jehuda, tu es Lilith, qui commande à quatre cent quatre-vingts légions de mauvais anges.

Pennina le regarda de telle sorte qu'il se mit à trembler devant elle. — Soit, je suis Lilith; mais sais-tu bien ce que tu dis? Lilith n'a-t-elle pas été la première femme d'Adam, tirée de la boue elle-même, et que Dieu sépara de lui parce qu'elle était acariâtre? — Moi aussi je me séparerai de toi!

— Je ne le veux pas!

— Je le veux!

— Pennina, tu m'arraches le cœur!.. Jamais je n'accorderai la lettre de divorce.

— A quoi bon la lettre? — demanda la belle créature en riant, ses longs yeux à demi fermés. Le supplice de ce mari fou d'amour et de jalousie la divertissait singulièrement. — A quoi bon? Tu peux rester dans la maison, je ne te chasse que de ma chambre. Si tu n'es plus mon époux, rien ne t'empêche d'être encore mon valet comme les autres.

Jehuda se mit à la supplier, tel qu'un condamné qui demande la vie. — Que faire de toi? dit-elle enfin avec un méchant sourire. Je ne peux te punir comme tu mériterais d'être puni, mais demain tu iras chez Kalinoski.

— Si tu l'exiges, j'irai au diable.

Kalinoski vint le soir, et bien que Jehuda ne fût pas aux champs cette fois, Pennina le fit monter sans aucun scrupule dans son boudoir, où le savant amoureux les entendit rire ensemble. Ces rires le pénétrèrent d'angoisse. Pennina riait encore le lendemain en lui recommandant d'aller chez Kalinoski.

— J'irai, dit-il. — Et il courut d'abord du côté de la seigneurie; mais aussitôt qu'il eut aperçu la cime des hauts peupliers dont elle était entourée, il ralentit le pas. Pour arriver au bout de l'allée, il lui fallut un quart d'heure, et une heure entière pour aller de la grande porte à l'appartement du seigneur. Enfin il frappa. L'accueil de Kalinoski fut des plus affables. Jehuda, encouragé, s'avança un peu, tremblant toujours, jusqu'au milieu de la chambre. Alors Kalinoski lui coupa la retraite d'un bond, ferma la porte à clé, puis glissa cette clé dans sa poche.

— Grand Dieu! que voulez-vous faire? gémissait le Juif. Prenez garde... je crie!..

— Crie donc; plus tu crieras, plus je m'amuserai. Je prétends voir de quoi tu es capable. Et d'abord nage, ici, sur-le-champ.

Jehuda, qui savait que son beau-frère avait acquis par un trait d'esprit la faveur de Kalinoski, essaya de faire bonne contenance. — Nager, répondit-il, pourquoi pas? — Et, se jetant sur le plancher, il fit des mouvemens de bras et de jambes comme dans la plus belle rivière.

— Très bien! Plonge maintenant!

— Comment?.. c'est impossible...

— Ah! tu te fais passer pour nageur et tu ne sais pas plonger? gronda Kalinoski saisissant une houssine, alors il ne me reste qu'à chasser tes lubies!

Il les chassa en effet à coups redoublés. Quand la porte s'ouvrit de nouveau, Jehuda était plus mort que vif.

— T'a-t-il bien battu? demanda Pennina en le revoyant.

Il s'assit tout honteux sur un petit escabeau dans le coin le plus sombre du magasin, accablé par cette ironie; mais la soirée n'était pas achevée que le misérable dit en courbant humblement la tête : — Tu ne me chasseras pas de ta chambre au moins?

La houssine de Kalinoski fit merveilles. A un an de là, Jehuda, devenu facteur de la seigneurie d'Haray, ne s'occupait plus que d'affaires de commerce, aidant sa femme au magasin, voyageant pour acheter et pour vendre; il n'avait plus le dos voûté, la joue

creuse ni l'œil terne; l'argent affluait dans la maison, et Pennina tenait un bel enfant suspendu à son sein d'ivoire. La prophétie du rabbi s'était accomplie; mais Jehuda ne pouvait oublier tout à fait cependant sa première amante, sa belle voilée, comme il la nommait, la Kabbale, et, quand il entreprenait quelque tournée à travers le pays, son plaisir était d'emmener avec lui le petit Baruch pour lui enseigner ce qu'il cachait désormais aux autres comme un trésor secret gardé par les anges.

IX.

Cependant tout allait de mal en pis pour la pauvre Chaike. Elle ne parvenait pas à payer les marchandises qu'elle avait tant de peine à revendre, et, ses dettes grossissant, elle finit par ne plus pouvoir passer sans rougir devant aucun des magasins qui alimentaient son commerce. Bientôt ils lui refusèrent crédit; en vain s'évertuait-elle toute la semaine. Certain sabbat vint où elle n'osa rentrer chez elle, n'ayant pas même de quoi éclairer la chambre : que serait un sabbat sans cierges? — Les enfans l'attendirent en vain. — Sans doute elle est allée loin, dit le jeune Baruch, et elle a dû interrompre son voyage à cause du sabbat.

Les enfans cherchèrent quelque croûte à manger et n'en trouvèrent point. Fermant donc la porte, ils se pressèrent les uns contre les autres dans l'obscurité, et l'aîné se mit à raconter des histoires tirées de l'Écriture jusqu'à ce que les deux plus petits se fussent endormis, l'un soutenant l'autre. Ce fut un triste sabbat. Plus triste encore fut le retour de Chaike. Un clerc asthmatique et un huissier ivre vinrent prendre note de tout ce que renfermaient la maison et la boutique pour enlever jusqu'aux dernières bribes. — Que ferai-je sans marchandises? criait la petite Chaike. Si vous m'enlevez mes marchandises, autant me jeter à l'eau avec mes enfans.

— Voilà, dit l'huissier, des phrases absurdes.

Jainkew apporta une table et des chaises, mais il ne put prêter de lit, et Chaike dormit sur le plancher avec ses enfans. Quand le vieux soldat eut donné un peu d'eau-de-vie à la famille de son ancien camarade, ses moyens de consolation furent épuisés.

Chaike se glissa le long des murs le lendemain, frappant à toutes les portes et demandant du travail, mais aucun Juif ne voulait recevoir la femme d'un maudit; elle continua son chemin et arriva dans une rue habitée par les chrétiens; ses enfans avaient faim, fallait-il mendier? Non, elle eût préféré mourir. Voler alors? Justement Chaike se trouvait devant une boulangerie, l'odeur des pains frais flattait son odorat, et le boulanger tournait le dos en causant au

fond de la chambre avec quelques voisins. Elle n'avait qu'à étendre la main, ses enfans seraient rassasiés. Soudain les larmes la suffoquèrent, et elle s'enfuit à toutes jambes; que penserait son père dans le tombeau? Mieux valait encore s'humilier devant sa fière belle-sœur. Elle trouva cette dernière seule au magasin : — Mes enfans n'ont rien à manger, commença-t-elle en sanglotant, aie pitié d'eux, donne-moi du pain, un petit morceau de pain.

— Pas de cris ni de comédie ici! répondit durement Pennina.

— Je te dis qu'ils mourront de faim, si tu n'as pitié, reprit plus bas la malheureuse mère; se prosternant devant son ennemie, elle embrassa ses genoux comme Aman embrassa les genoux d'Esther, et sans plus de succès.

— Je n'ai pas de pain pour les fainéans, dit Pennina avec une impitoyable froideur. Si tu veux que je te nourrisse, sers-moi, consens à te vendre.

— Perds-tu la tête? s'écria Jehuda, qui entrait.

— Selon la loi, reprit Pennina sans se déconcerter, tout Juif peut vendre son enfant et se vendre lui-même, pourvu que la servitude ne dépasse pas quarante-neuf années. Les pauvres profitent de cette loi.

— J'y réfléchirai, soupira Chaike, mais pour aujourd'hui donne-moi du pain.

— Réfléchis et décide-toi d'abord, répondit sa cruelle belle-sœur.

Trop faible pour faire acte d'autorité, Jehuda s'en alla furieux, fermant la porte derrière lui avec fracas.

— Tu es riche, dit Chaike en le suivant du regard, mais je ne t'envie pas. Mieux vaut du pain sec avec la charité qu'un bœuf gras avec la haine.

Elle secoua la tête et sortit. Au coin de la rue des Juifs se trouvait un tas de briques; elle s'y laissa tomber, le front entre ses mains. Une heure après, elle était encore là, quand quelqu'un lui toucha doucement l'épaule tandis qu'une voix bien connue disait à son oreille : — Qu'as-tu, Chaike? Un malheur t'est-il arrivé? un de tes enfans est-il mort?

C'était M^me^ de Polawski, qui se tenait debout devant elle comme un ange consolateur.

Chaike raconta sa peine en pleurant.

— Allons! viens, interrompit Lubine, achetons un bon dîner pour tes enfans. — Où demeures-tu?

— Bien loin, madame, hors de la ville.

Lubine remit sa bourse à Chaike. — Attends-moi donc ici, dit-elle, ma voiture est à l'hôtel. Je t'emmènerai.

Ainsi arriva-t-il qu'au grand étonnement de tous les Juifs la pauvre Chaike monta dans le carrosse de la grande dame et s'éloigna avec elle.

Quelle joie ce fut pour Chaike de voir manger ses enfans! Lubine, assise sur une chaise à dossier cassé, souriait en assistant au repas. — Tu es heureuse, Chaike, dit-elle enfin avec un long soupir, tu es mère.

— N'êtes-vous donc pas heureuse? demanda la Juive; elle se reprit et ajouta : — Que madame me pardonne d'avoir parlé trop vite.

— Tu peux me comprendre, répondit tristement Lubine, mon mari est le meilleur des hommes; mais à défaut d'amour on a besoin de la maternité. Si j'avais des enfans, tout serait bien; je n'en ai pas et je t'envie ta misère. Tu es plus riche que moi. — Elle attira sur ses genoux la petite Esterka avec une sorte de violence, la baisa et se mit à pleurer.

— Dieu du ciel! pourquoi pleurez-vous? dit après quelques instans la pauvre Juive, pourquoi, puisqu'il y a remède à votre chagrin?

— Remède?..

— Sans doute, n'avez-vous jamais entendu parler des chassidéens?

— Souvent, mais que peuvent-ils pour moi?

— Tout, si vous voulez faire ce que je vous dirai. Les chassidéens ne sont que des Juifs comme nous autres, seulement leur vie est pieuse, et ils connaissent les secrets que Dieu a cachés dans la Thora. Leurs chefs, les zadiks, disposent des forces de la nature et ont même du crédit auprès de Dieu, car ils sont saints et communiquent avec lui au moyen des esprits. Le fondateur de leur secte, Iraïl, était de Podolie, et ils l'avaient surnommé Baalschem, parce qu'il faisait des miracles, réveillant les morts, délivrant les damnés et les âmes changées en bêtes, guérissant les infirmes, rendant la vue aux aveugles, la langue aux muets, et donnant des enfans aux femmes stériles. Il faisait tout cela par la force de la prière; le rabbi de Sadagora est aussi un zadik, un saint. Allons le trouver, et vous aurez autant d'enfans que vous en pourrez désirer.

— J'irai, dit Lubine songeuse, mais tu m'accompagneras, et je me déguiserai en Juive. Surtout que mon mari n'en sache rien, il déteste tout ce qui ressemble à une superstition.

Chaike se mit à broder une paire de babouches, car elle voulait profiter de l'occasion et obtenir le secours du zadik; elle broda jour et nuit, et la petite Esterka l'aidait de son mieux. — Comme

le saint va être content! dit cette dernière lorsque les babouches furent achevées.

— Oui, répliqua sa mère, et je lui dirai que tu y as travaillé aussi.

On était au temps dit des contrats, où les propriétaires galliciens vendent leur récolte sur les champs mêmes aux israélites marchands de blé, et M. Polawski dut se rendre à Lemberg. Lubine profita de son absence, revêtit chez sa confidente de magnifiques robes juives qu'elle avait fait faire en toute hâte et se rendit avec elle à Sadagora. La maisonnette du saint homme se trouvait située à l'extrémité orientale de la petite ville et isolée sur une hauteur. Les chrétiens y affluaient presque autant que les Juifs, de sorte que la foule était déjà grande alentour; il y avait là des malades de tout pays et de toute condition qui venaient se faire guérir : de braves paysans de la Petite-Russie dont les figures mornes et basanées à moustaches pendantes semblaient fondues dans l'airain, de pauvres diables en lévites déteintes ou rapiécées, des Juives richement parées, des Arméniens, des Polonais, des colons allemands, — Souabes en chapeau feutre et en hautes bottes à glands, — des soldats et des bohémiens. Les deux femmes atteignirent à l'aide de quelques pourboires la porte basse couverte de sentences du Talmud et de signes cabalistiques que gardaient deux chassidéens à longue barbe, pâles et amaigris. — Le zadik est en prière, répondaient-ils invariablement à tous ceux qui se présentaient. — Lubine eut recours alors à un billet de banque, et put pénétrer dans le sanctuaire. La petite belette essaya bien de s'insinuer derrière elle, mais elle se sentit retenue par la manche : — Où vas-tu donc?..

— Trouver le saint.

— Tu m'as entendu : il prie.

Heureusement Lubine était derrière la porte entr'ouverte et put passer un second billet de banque au gardien en lui disant tout bas : — Cette femme est avec moi.

— Alors entre, fit en souriant le chassidéen.

Lubine fut frappée de l'aspect vénérable d'un vieillard à longs cheveux et longue barbe blanche, étendu sur un divan turc très bas. Il était tout de noir vêtu, et sans faire la moindre attention aux disciples qui l'entouraient, des hommes hâves et livides dont les yeux brillaient d'une flamme inquiétante, ni aux visiteurs étrangers dont la salle était remplie, il lisait dans un grand livre relié de vieux cuir jaune flétri. — Longtemps un profond silence régna, puis l'un des chassidéens murmura quelques mots à l'oreille de son maître en lui présentant un Juif pauvrement vêtu. Le zadik leva de grands yeux clairs d'une expression étrangement douce sur le nou-

veau venu et demanda d'une voix sonore, bien qu'un peu tremblante : — Qu'est-ce qui t'amène?

— O zadik! commença le suppliant, ton nom est grand, et ta gloire remplit toute la terre...

— Ne parle pas de moi, interrompit le saint, parle de toi-même.

— Je viens de Hongrie pour mon enfant malade. Tous les médecins ont été appelés de près, de loin; ils ne peuvent le sauver.

— A quoi servent jamais les médecins! Amène-moi ton fils.

— D'où savez-vous que je l'ai ici avec moi? demanda le Juif surpris.

— Je le sais, que cela te suffise. Fais-le entrer.

Le Juif alla chercher son enfant dans l'antichambre.

— Approche! dit le zadik.

Le père fit approcher l'enfant qui s'était mis à pleurer. Le saint regarda longuement ce petit être chétif, lui imposa les mains et commença de murmurer des prières, les yeux levés au ciel. Tout à coup il sembla pris de convulsions, son corps se courba, ses lèvres frémirent, ses yeux devinrent vitreux, et de profonds gémissemens lui échappèrent; il poussa des cris perçans et prononça des paroles cabalistiques inintelligibles. Tout le monde fut effrayé, même ses disciples, qui baissèrent leurs pâles visages vers la terre, les bras croisés sur la poitrine; puis il sembla s'endormir. Se levant enfin, il regarda autour de lui et dit au père du petit malade : — Allez en paix, Dieu vous aidera! — Les traits altérés de l'enfant s'illuminèrent d'un joyeux sourire, et le père, ayant baisé la main du saint homme, déposa quelques pièces d'argent sur la petite table avant de s'éloigner.

Après lui vint une femme pâle qui, sous son caftan de velours bleu, les bijoux qui chargeaient son cou, ses bras, et le diadème de perles qui recouvrait ses tresses noires, ressemblait à une princesse d'Orient. Elle parla tout bas au zadik, qui s'écria en l'interrompant : — Ta coupable vanité en est cause, coupe tes cheveux comme il t'est recommandé de le faire, et ton mari te sera fidèle. Quiconque viole la loi ne peut s'attendre à ce qu'on le traite mieux qu'il ne traite le Seigneur. — Il remit à la pauvre femme, qui était devenue toute rouge, un parchemin avec des signes cabalistiques pour qu'elle le portât sur la poitrine, et la congédia d'un signe de tête.

Alors parut le brave boucher Regenbogen, véritable Goliath du Nouveau-Testament, accompagné de ses deux fils, non moins robustes que lui-même. Ils étaient suivis d'un petit homme mal vêtu qui se tenait modestement à distance.

— Que me voulez-vous? demanda le zadik.

— Tu dois juger entre nous, lumière d'Israël, couronne de l'uni-

vers, toi que des anges ailés environnent! Tu dois juger entre moi et le mauvais voisin qui est là-bas, et qui a ensorcelé mes deux fils avec l'aide du diable! Regarde-les, ces deux jeunes géans que le Seigneur a créés pour sa joie... Ne sont-ils pas sourds-muets, grâce à lui?

— Qu'as-tu à dire? demanda le juge à l'accusé.

— Que dirai-je? répondit le voisin. Tu sais la vérité : je suis en querelle avec celui-ci depuis des années, c'est vrai; mais, si j'avais la puissance de rendre quelqu'un muet, crois-moi, j'aurais pris avant la langue des enfans celle du père, sa méchante langue qui est redoutée partout.

Les assistans ne purent s'empêcher de rire. — Allez et vivez en paix! c'est ce que je puis vous dire de mieux; mais toi, Regenbogen, prie le bon Dieu afin que tes fils sourds-muets soient une bénédiction pour toi et pour la commune.

Enfin le tour vint de la tremblante Lubine. Lorsque le zadik vit cette belle personne, il fit signe à tous de quitter la chambre. — Elle veut me parler seule à seul, dit-il. — Et les témoins s'étant écartés : — Tu es chrétienne et d'un haut rang, reprit tout bas le vieillard, comment pourrai-je t'aider et te conseiller, si la vraie foi te manque?

— Je crois en Dieu comme toi-même, et je crois en ta puissance, ô juste, répondit vivement la dame.

— Tout le monde vient à moi, les catholiques, les protestans, les Arméniens, les Grecs, comme les Juifs. Il est vrai que j'ai secouru bien des gens par mes prières, mais je ne suis pas Dieu, et ne puis que l'implorer, lui qui est tout-puissant tandis que je suis faible. Je sais ce qui t'amène, femme. Tu t'es mariée sans amour.

Lubine fit un signe affirmatif.

— Ton mari est déjà vieux, et jusqu'ici Dieu ne t'a pas accordé d'enfans. Si tu m'en crois, va et fais ce que je te dis : aime ton mari comme il le mérite, ton désir se réalisera, je t'envelopperai dans ma prière. Va-t'en avec Dieu, chrétienne!

Lubine émue saisit la main du saint vieillard et voulut la baiser, mais il la retira en souriant. Elle mit plusieurs pièces d'or sur la table où les autres avaient déjà mis leurs dons et s'éloigna le cœur plus léger. Aussitôt la petite Chaike se glissa prestement dans la chambre, et, craintive, incapable d'articuler un seul mot, offrit les babouches au zadik.

— Qu'en ferais-je? murmura-t-il en haussant les épaules, et il les lui jeta devant les pieds. Je n'ai pas besoin de tes dons, Dieu t'a éprouvée assez sévèrement; mais je vois venir sur toi l'éclat du soleil. Va en paix!

X.

Lorsque Lubine rentra chez elle, son mari était déjà de retour; elle fut donc forcée de lui avouer qu'elle avait entrepris comme tant d'autres le pèlerinage de Sadagora. M. de Polawski, dont elle avait redouté le mécontentement, ne fit, contre son attente, aucune observation. Il se promenait à grands pas par la chambre; enfin il prit avec tendresse la main de sa jeune femme : — Je ne veux pas, dit-il, — et c'était le meilleur de son cœur qui parlait, — je ne veux pas que tu sois punie d'une faute qui est mienne. Mon tort a été grand de te demander en mariage : s'il a une excuse cependant, cherche-la dans mon amour pour toi; mais tu ne m'aimes pas, Lubine, je le sais, tu n'es pas heureuse, autrement je n'aurais pas vu presque chaque jour tes yeux baignés de larmes, autrement tu ne serais pas allée à Sadagora. Aussi te rendrai-je ta liberté; c'est, Dieu merci, en mon pouvoir. Séparons-nous de bonne amitié.

Lubine regarda longtemps son mari dans une surprise silencieuse. — Tu veux que je te quitte, balbutia-t-elle enfin, et pour toujours?

— Pour toujours, répéta son mari avec le plus triste sourire.

— C'est donc que tu ne m'aimes plus?..

— Non, Lubine, c'est parce que je t'aime plus que moi-même, plus que mon bonheur, plus que ma vie, et que je veux tout sacrifier pour te voir satisfaite de ton sort.

— En ce cas, je ne te quitterai pas! s'écria la jeune femme; je ne le pourrais, car je t'aime... Je sais aujourd'hui pour la première fois avec quelle force!

Elle se jeta sur ce cœur fidèle et dévoué, pleurant et riant, à demi folle, et les bras de M. de Polawsky se refermèrent sur elle, pour toujours cette fois.

Plus d'un an s'était écoulé depuis le pèlerinage, quand une belle et heureuse femme reparut à Sadagora portant sur le bras son premier-né, qui, loin de s'effrayer de la longue barbe blanche du rabbi aux miracles, lui tendit en souriant ses petites mains, et l'ascète le bénit. Sa prédiction s'était réalisée pour M^me^ de Polawsky; mais pour la pauvre Chaike l'éclat du soleil levant se fit longtemps attendre. En revenant de leur voyage, sa noble protectrice lui avait bien donné deux beaux ducats tout neufs; ce n'était pourtant pas encore le soleil, tout au plus un petit rayon qui s'égara dans la pauvre demeure pour s'éteindre vite. Elle acheta de quoi nourrir ses enfans et des cierges en vue du sabbat qui allait venir. — Ensuite il faudra nous séparer, dit-elle aux trois petits. Je n'ai plus

d'argent pour renouveler mes marchandises et plus de crédit, comment faire? Baruch est d'âge à entrer en apprentissage, Esterka sera confiée à une femme qui lui apprendra la couture, et Israël restera chez notre ami Jainkew pour servir au cabaret. Moi aussi, je prendrai du service. — Elle était résignée à se vendre comme esclave chez sa belle-sœur.

— Le faut-il vraiment? demanda le jeune Baruch.

— Il le faut, à moins que le prophète Élie n'ait pitié de nous.

— Et qui te dit qu'il n'aura pas pitié? fit l'enfant avec une foi profonde. Ne marche-t-il pas toujours parmi nous, épiant nos faits et gestes afin de récompenser les bons et de punir les méchans? Et notre mère est de ceux qu'on récompense. Il faut croire ce que dit le Talmud de ses visites aux braves gens qui mettent sur leur table un gobelet pour lui.

— Mettons-lui aujourd'hui un gobelet sur la table, dit la petite Esterka.

— Bien dit, ma fille! — Et Chaike dépensa son dernier sou à l'acquisition du vin qu'elle plaça au plus haut bout de la table. Les feux bleuâtres de l'étoile du soir, large et calme, brillèrent bientôt dans le ciel. — Le sabbat commence, prononça le jeune Baruch. — Après la prière, tous deux prirent place à table sous le lustre allumé. Le poisson exhalait une bonne odeur dans sa sauce de raisins secs, il y avait aussi le gâteau que l'on nomme *stritzel;* la place d'honneur néanmoins restait vide pour le prophète Élie.

— Viendra-t-il? murmura Esterka.

— Peut-être est-il déjà parmi nous invisible, répondit son frère. Prions qu'il nous délivre de toute peine et de toute honte.

Tandis qu'ils priaient dévotement, la porte s'ouvrit, et un grand vieillard déguenillé, la barbe en désordre, appuyé sur un bâton, apparut sur le seuil.

— Voulez-vous recevoir un passant à la fête du sabbat? demanda-t-il d'une voix qui leur remua singulièrement le cœur, un homme qui pour l'amour de Dieu se refuse jusqu'au nécessaire, qui fait pénitence pour les péchés de tous et n'a goûté d'aucun aliment durant la semaine, voyageant d'un pays à l'autre, sans gîte pour la nuit et toujours en prière?

— Entre, homme pieux, dit Chaike, et mange avec nous.

— Je vois que vous avez déjà mis le couvert à mon intention, que Dieu vous bénisse! — Il ferma la porte, rangea son bâton dans un coin et s'assit parmi eux. Lorsqu'il eut bu et mangé, le vieillard appela le jeune Baruch, le prit par la main, et plongea dans ses yeux son regard étincelant d'une flamme spirituelle. — Veux-tu que je t'éprouve? demanda-t-il.

— Éprouve-moi, et que l'épreuve soit rude, répondit le brave garçon, je ne m'en plaindrai pas.

L'étranger sourit, et procéda aussitôt à lui faire subir un examen serré sur les Écritures et le Talmud. L'élève de Jehuda s'en tira si bien que celui qui l'interrogeait dit à la mère : — Tu auras de la joie par ce garçon, il deviendra un vrai *bachur*, un docteur. — Ils s'entretinrent quelque temps encore, puis se couchèrent, le visiteur céleste ayant accepté de dormir dans leur maison. Il y resta encore le jour suivant jusqu'à la fin du sabbat, instruisant le jeune Baruch. Les cierges brûlèrent jusqu'au bout, et, tant qu'ils brûlèrent, un sentiment de paix, de bien-être inoui, régna dans la pauvre demeure. Quand le sabbat fut près de finir, le vieillard, debout à la place qu'avait occupée le père autrefois, récita la prière d'usage, bénit le vin qui débordait du gobelet en signe d'abondance, et y trempa pour l'éteindre le dernier cierge, puis il prit la boîte d'aromates, la respira et la fit respirer aux autres, car il faut fortifier l'âme de chaque jour contre les soucis qui recommencent pour elle aussitôt que s'enfuit l'âme du sabbat; tous se lavèrent ensuite avec le vin dans lequel s'était éteint le cierge, et le vieillard entonna l'antique invocation : « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, — garde ton peuple d'Israël pour ta gloire; — puisque le sabbat s'envole, — que du moins la semaine apporte à tous les tiens — bonheur, gain et bénédiction. »

Ils répétèrent ce chant trois fois, puis Chaike alluma la lampe afin que la fin du sabbat fût éclairée comme l'avait été le commencement. Alors le vieillard se leva et reprit son bâton. — T'en vas-tu déjà? demanda le jeune Baruch.

— Il le faut, c'est la volonté de Dieu que je marche. — Il bénit les enfans et leur mère. — Restez tous pieux et bons, car la vie passe comme une ombre sur l'eau, mais la voie du juste brille comme une lumière. Toi, femme, sois active et vigilante; une femme vigilante est la couronne de son mari.

— Hélas! mon mari m'a délaissée, soupira Chaike, et il ne reviendra plus.

—Qui donc dit cela? Ton mari s'appelle Baruch Koreffle Rebhuhn, n'est-ce pas?

— En effet.

— Eh bien! je te promets qu'il reviendra, et le bonheur reviendra avec lui.

Encore une fois il secoua sa tête blanche et s'en alla; on l'aperçut comme un fantôme au milieu des champs de blé. Tout à coup il disparut.

Peu d'instans après, on frappa de nouveau à la porte, et, Chaike

l'ayant ouverte, un petit homme maigre et jaune comme de la cire, vêtu d'une lévite couleur de rose qui traînait jusqu'à terre, se glissa par la fente. Chaike le regarda étonnée.

— Ne reconnais-tu plus Salomon Yarmurek Atlas? demanda le petit homme d'une voix de fausset; c'était cependant un ami de ton père, à qui Dieu veuille donner le repos éternel!

— Je te connais bien, mais je suis surprise que tu viennes dans la maison d'un maudit.

— Pourquoi n'y viendrais-je pas, puisqu'il s'agit d'affaires?

— Des affaires avec moi? — Chaike sourit douloureusement.

— Je connais ta position, dit Salomon, mais je sais aussi que quatre yeux voient mieux que deux yeux et que quatre mains font plus de besogne que deux mains. Je viens donc te soumettre une proposition, Chaike. Ma femme s'est fait enlever par un capitaine de hussards, je lui ai envoyé une lettre de divorce, et, si tu y consens, je t'épouserai volontiers. Qu'en dis-tu?

Chaike continuait de toiser, à demi moqueuse, à demi effarée, son singulier adorateur : — J'ignore si mon mari est mort ou vivant, comment me remarierai-je?

— Ton mari est changé en âne, tu le sais bien.

Elle secoua la tête : — Le prophète Élie, qui est venu chez moi sous la figure d'un vieux mendiant, m'a promis qu'il reviendrait.

— Pauvre femme! le malheur lui a troublé l'esprit! gémit Salomon; enfin, si tu foules aux pieds ton bonheur en repoussant un mari tel que moi, fais-moi donc connaître du moins en quoi je puis te secourir, car je me suis mis en tête de t'être utile, aussi vrai que j'ai été l'ami de ton digne père.

— Merci; mais comment pourrais-tu me secourir, étant pauvre toi-même? Le seul moyen serait de me procurer des marchandises pour mon commerce.

— Je peux te procurer sinon des marchandises, en tout cas l'argent pour en avoir, car je connais à Kolomea un homme riche qui te prêtera contre une lettre de change.

— Il me prêtera si je lui offre des garanties, répondit Chaike, mais c'est justement ce qui me manque.

— Une idée! fit Salomon, regardant autour de lui et inclinant son museau de renard vers l'oreille de la petite femme. Il y a un gros propriétaire de Sadagora du même nom que moi, Salomon Atlas, qui se porte garant pour les lettres de change d'autrui. Que penserais-tu d'aller avec moi chez le richard dont je t'ai parlé? Je lui dirais : — Je suis Salomon Atlas... Ne serait-ce pas vrai? — Et il nous prêterait n'importe quelle somme.

— Quelle fourberie! s'écria Chaike.

— Il la donnerait, continua l'homme à la lévite rose, feignant de n'avoir point entendu. Tu reconnaîtras par exemple avoir reçu cent florins, il t'en donnera quatre-vingt-dix, et tu en paieras cinq pour sa peine au pauvre Salomon.

— Ce serait une fourberie, répéta Chaike.

— Qu'appelles-tu fourberie? Tu achètes des marchandises, tu les revends et tu rends la somme. Vois donc ce que le boucher Regenbogen fait de ses fils, de qui le zadik a dit qu'ils lui porteraient bonheur : il les conduit devant le conseil de recrutement en qualité de remplaçans et gagne ainsi une belle pièce. Y a-t-il tromperie quand il y a gain?

— Je réfléchirai, dit enfin Chaike.

— Encore réfléchir! Cette femme a perdu le sens, glapit Salomon, sautant comme un bouc dans la petite boutique.

— Pourquoi réfléchir, maman? dit le jeune Baruch. C'est bientôt la nuit de Hasara-Raba, où l'on peut interroger et recevoir des réponses. Tu sauras alors si tu auras ou non du bonheur en affaires.

— Cet enfant parle comme un docteur, dit Salomon émerveillé, suis son conseil.

Le jour de l'an arriva; ce jour-là, Chaike sortit avec ses enfans pour prier à l'écart des autres, et après la prière du soir ils allèrent au bord d'un étang poissonneux vider les miettes et la poussière de leurs poches en disant : — Que tous nos péchés soient noyés au plus profond de la mer! — Ensuite Chaike, coupant une mèche de ses cheveux, la jeta aussi dans l'eau en murmurant : — Que le péché que je commettrai soit noyé au plus profond de la mer. — Le jour des expiations se passa, puis commença la fête des Tabernacles. Chaike et ses enfans construisirent derrière la maison un berceau de branches vertes où ils restèrent assis tout le jour et aussi une partie de la nuit. Lorsque vint la septième nuit de la fête, qu'on appelle la nuit de Hasara-Raba, et que la lune se fut dessinée distinctement sur le ciel noir, le jeune Baruch tira sa mère par la manche : — Ne vas-tu pas interroger? demanda-t-il.

— Je le ferai au nom de Dieu.

Et se levant, elle traversa lentement la prairie, puis monta au sommet d'une colline qu'éclairaient les rayons de la lune : elle y resta debout en prière, puis, se tournant, vit que son ombre était découpée sur le sol comme sur du papier sans qu'il y manquât la moindre partie du corps, ce qui est bon signe. Elle ne s'en contenta pas et renouvela la même épreuve au bord de l'étang, puis, retournant chez elle, prit un cierge, l'alluma et le plaça sous le berceau, où il brûla sans s'éteindre une fois jusqu'à l'aube. Déci-

dément Hasara-Raba lui avait envoyé trois réponses favorables; elle dit donc à ses enfans : — Je ferai des affaires avec Salomon Atlas.

En effet, le premier jour qui suivit la fête des Tabernacles, le petit homme à la lévite couleur de rose entra, clignant son œil rusé et faisant claquer sa langue : — Partons-nous?

— Je te suis, répondit Chaike. — Et tous deux prirent le chemin de Kolomea.

Le prêteur, qui se nommait Feiglstock, ouvrit d'abord de grands yeux et fourra ses mains grasses dans sa ceinture noire : — Je ne prête que contre de bonnes garanties, dit-il après s'être fait longtemps prier.

— Aussi quelqu'un répondra-t-il pour moi, répliqua Chaike.

— Est-ce un honnête homme?

— Assurément.

Elle alla chercher son complice qui était resté dehors et qui entra, ses doigts maigres dans sa ceinture, lui aussi, comme un homme bourré d'argent, et son bonnet sur la tête pour mieux jouer le personnage.

— Il faut que ce gaillard soit bien riche, pensa Feiglstock, pour avoir autant d'insolence.

Chaike ne respirait qu'avec effort.

— Veux-tu être garant de cette femme?

Le Juif interpellé fit un signe de tête.

— Quel est ton nom?

— Salomon Atlas, répondit le petit homme tout naturellement, mais non sans se redresser de manière à grandir de deux pouces pour le moment décisif.

Feiglstock se découvrit avec respect : — L'honneur est grand pour moi d'entrer en rapports avec Salomon Atlas, dit-il, offrant une chaise au prétendu propriétaire, qui s'assit sans façon, le bonnet toujours sur la tête. — Comment vous portez-vous, monsieur Atlas? Vous paraissez fatigué.

— Un peu, la multitude des affaires, — vous comprenez, c'est un tel casse-tête,... — mais finissons-en, je suis pressé.

— Un homme tel que vous est toujours pressé. Combien vous faut-il?

— Donnez à cette femme quatre-vingt-dix florins pour un mois; elle reconnaîtra en avoir reçu cent : je fais toujours ainsi.

— Nous ferons selon votre habitude, reprit le marchand d'argent, comptant la somme, tandis que Chaike écrivait la lettre de change, qui fut endossée par l'homme à la lévite rose. — Je serai bien aise de vous servir de nouveau, monsieur Atlas.

— Je ne demanderais pas mieux pour ma part, répondit Salomon avec une dignité dont il n'eut garde de se départir tant que Feiglstock put l'apercevoir; mais, ayant gagné le coin de la rue, il reprit ses allures ordinaires et, se cramponnant au bras de Chaike : — Mes dix florins, vite! bégaya-t-il avec une avidité fiévreuse.

— Dix?.. tu avais dit cinq.

— Je veux mourir à l'instant, si nous ne sommes pas toujours convenus de dix.

— Veux-tu ruiner une pauvre femme? N'as-tu pas de conscience?

Le calme de Chaike lui imposa : — Je me contenterai de cinq, mais nous étions convenus de dix.

Chaike lui remit l'argent en le remerciant. Il ne cessait de répéter : — J'avais pourtant demandé dix florins, dix... — Et ils se séparèrent.

Chaike alla s'approvisionner chez un marchand chrétien qui la connaissait, et son cœur s'épanouit devant toutes ses emplettes. Elle en fit un gros paquet, l'enveloppa soigneusement comme on emmaillotte un enfant, le chargea sur son dos et quitta ainsi la ville. Salomon, qui demeurait à Tulawa, l'avait quittée pour prendre une autre direction.

Chaike ployait donc sous le fardeau qu'il lui fallait porter seule, mais elle ne le trouvait pas lourd, elle pensait à tout autre chose, à ses enfans, dont elle ne serait pas forcée de se séparer, à son mari, qui devait revenir selon la promesse d'Élie, et elle avançait vite sans essuyer la sueur qui ruisselait de son front. Chaque fois qu'il lui arrivait de faire halte pour reprendre haleine, elle hâtait le pas ensuite, car il lui fallait être rentrée avant le coucher du soleil.

Vers le soir, de sombres nuages s'amassèrent. Chaike marchait toujours sans se soucier du tonnerre ni des éclairs qui déchiraient la voûte noire au-dessus d'elle. Les cataractes du ciel s'ouvrirent soudain; ce n'était pas de la pluie, c'était une averse qui eut vite inondé tout le chemin en le rendant impraticable.

La pauvre Chaike ne pouvait plus ni avancer ni reculer; elle regardait autour d'elle, éperdue, sans apercevoir une maison ou seulement un hangar où elle pût abriter son paquet, car pour son pauvre corps elle n'y songeait guère. Ses marchandises, voilà tout ce qu'il importait de sauver. Enfin un éclair sillonnant l'obscurité lui montra un petit pont de bois arrondi au-dessus d'un ruisseau à peu de distance. Ceci lui rendit des forces; elle se mit à courir et l'atteignit heureusement. La voici sous le pont, abritée contre l'orage, mais avec de l'eau jusqu'à mi-jambes.

Le ruisseau grossissait de plus en plus; n'importe, elle respirait

soulagée, riant de joie, bien que le froid et l'humidité la fissent trembler. Elle resta ainsi jusqu'à ce que l'eau, montant toujours, commençât de lécher son paquet derrière elle. Alors une nouvelle angoisse la saisit; elle n'avait nulle peur de se noyer, celle de perdre ses marchandises dominait tout; par une inspiration soudaine, elle se mit à prier et à crier tout haut comme son père l'avait fait jadis à la synagogue, et il sembla que les élémens furieux se prissent de compassion pour celle qui trouvait les hommes sans pitié.

La pluie s'apaisa, les grondemens du tonnerre s'affaiblirent dans le lointain. Chaike sortit de l'eau, et put continuer sa route en louant Dieu. Il faisait nuit maintenant, mais elle connaissait les chemins; tout danger était passé. Une demi-heure après, elle vit briller une petite lumière derrière les vitres de sa chère boutique. Elle entra, un triomphant sourire sur son visage émacié par les privations et le chagrin, ne prit pas le temps d'embrasser ses enfans, ouvrit son paquet : rien n'était gâté... Elle pouvait s'asseoir. En s'asseyant, elle s'aperçut que ses forces étaient épuisées; elle frissonnait et haletait. Baruch courut chercher le bon cabaretier Jainkew. En voyant ce dernier, Chaike lui montra les marchandises étalées, puis tomba évanouie.

On lui arracha ses vêtemens mouillés, on la mit au lit. Jainkew lui fit boire de force du vin chaud comme il avait appris à en préparer au régiment. Elle finit par se réchauffer, mais divagua toute la nuit. Au matin, elle était la proie d'une fièvre ardente. Il n'y avait pas d'argent pour aller chercher le médecin. A quoi bon un médecin d'ailleurs? Jainkew se rappelait les fièvres de Mantoue, qui avaient décimé jadis ses camarades les uhlans; c'était pour lui un ennemi connu, il n'en avait pas peur. Son tort fut peut-être de traiter une femme délicate comme il eût traité un uhlan, mais la crise fut précipitée ainsi, et une fois de plus le vieux soldat resta vainqueur. Quinze jours après celui où elle était tombée malade, Chaike entra en convalescence. Elle était bien faible naturellement et ne se rétablit qu'à la longue malgré les fortes doses d'eau-de-vie que lui administrait Jainkew. Quant à courir la campagne, un paquet sur le dos, il n'y fallait pas songer encore. De temps en temps elle se demandait ce qui allait arriver. L'infortunée ne tarda pas à le savoir. L'huissier vint de nouveau saisir le peu qu'elle possédait; cette fois c'était plus qu'un malheur, c'était le désastre absolu, irrémédiable, le coup de pied sous lequel se tord le pauvre ver de terre écrasé sans miséricorde.

La malheureuse assiste pétrifiée à l'enlèvement des marchandises; encore quelques jours, et le mois serait écoulé; il fallait s'acquitter; avec quoi?

Feiglstock attendit un jour et même deux; mais le troisième il alla trouver poliment le riche Atlas de Sadagora, qui ne comprit rien à la lettre de change qu'on lui présentait. La supercherie fut ainsi découverte. Feiglstock cracha de colère; il n'alla pourtant pas en justice : ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'un Juif traîne un autre Juif devant les tribunaux; mais il accusa Chaike devant le rabbin, et cria dans la rue si haut que tous les Juifs s'ameutèrent, maudissant avec lui la voleuse.

— A-t-on jamais entendu pareille chose? disait Pennina, laisser protester une fausse lettre de change! On devrait la jeter en prison.

— Moi, j'ai appris une autre nouvelle, dit Jehuda, quelqu'un qui revient de Czernowitz a vu notre beau-frère.

— Comment l'aurait-il vu, puisqu'il est changé en baudet? fit observer judicieusement Pennina.

XI.

La pauvre Chaike va donc comparaître devant le rabbin, pâle, exténuée, mourante; on doit la juger néanmoins, et la juger avec sévérité, car elle a commis un crime. Personne ne se soucie de la défendre; une multitude irritée se presse devant la maison du rabbin, qui attend derrière une table, revêtu de sa longue robe de soie, la Thora ouverte devant lui.

— Elle approche, elle est là! crient cent voix courroucées. La coupable est amenée par le *schames* (sacristain de la synagogue, sorte d'huissier). Elle rase les murailles et tire sur son visage éploré le fichu qui lui couvre la tête, mais les femmes lui arrachent ce voile.

— Regardez l'hypocrite! la faussaire! — Les hommes ramassent des pierres et la menacent : — Qu'elle soit maudite! — que maudits soient les parens qui l'ont engendrée!

— La mendiante! s'écrie Pennina en lui barrant le chemin, elle ne voulait pas me servir, mais elle n'est pas trop fière pour voler!

Les frères de Pennina, Abraham et Jephté Rosenstock, empoignèrent Chaike par le bras, chacun de son côté, la secouant avec une brutalité révoltante.

— Tu as apporté la honte sur nous, vociféraient-ils. Que le malheur prenne gîte sous ton toit.

— Frappez-la, frappez donc! criait Pennina les excitant.

Chaike se tourna sur les Rosenstock comme un animal forcé : —

Vous parlez de honte? Ne m'y avez-vous pas conduite? M'avez-vous jamais secourue? Qu'elle retombe sur vous, cette honte, avec toutes les malédictions que vous avez prononcées contre moi!

Les deux Rosenstock reculèrent presque intimidés; au milieu des injures et des coups qu'on lui prodiguait de tous côtés, Chaike atteignit la maison du rabbin. — Me voilà, s'écria-t-elle, se posant devant lui, condamnez, punissez-moi, mais jugez par la même occasion ceux qui, étant de mon sang, m'ont abandonnée aux périls de la pauvreté, au froid, à la faim et au désespoir!

— Il n'y a que toi qui sois en cause, dit le rabbin.

Pendant quelque temps, personne n'entendit rien qu'un murmure confus, car la foule s'efforçait de faire irruption dans la salle, on eût dit l'assaut d'une ville assiégée. Bientôt il n'y eut plus le plus petit coin vide; les moins agiles ou les moins vigoureux, refoulés au dehors, se dressaient sur la pointe du pied, regardant par-dessus la tête des autres.

— Je sais de quoi l'on m'accuse, commença Chaike, qui avait recouvré son intrépidité. J'ai trompé cet homme, je l'avoue, c'est vrai; mais il est vrai aussi que mon mari m'a abandonnée avec trois enfans, que personne ne m'a tendu la main, ni mon frère, ni ma belle-sœur, ni les autres parens qui sont riches, tandis que je suis pauvre. Ce sont tous d'honnêtes gens, tous, car ils ont de l'argent; pourquoi seraient-ils malhonnêtes, n'y étant pas forcés pour vivre? Quant à celui qui n'a rien, et qui malgré ses efforts reste pauvre, il ne vaut pas la peine, je vous le déclare, que l'on crache sur lui. Tuez-nous donc! Salomon l'a dit : « Le riche règne sur le pauvre, et celui qui emprunte est l'esclave de celui qui prête. » Quiconque ne possède rien n'a pas le droit d'être au monde! A vous l'argent, la probité, la considération et toutes les jouissances. A nous autres que reste-t-il? Le dénûment. Il nous faut être honnêtes sous nos guenilles, les cris de nos enfans affamés dans l'oreille, tandis que votre vertu s'enveloppe de soie et de velours. Je suis coupable, mais quiconque jette une pierre aux coupables de ma sorte verra cette pierre retomber sur lui. Fallait-il donc mourir dans la rue? J'ai préféré prendre le superflu du riche, quitte à rendre ensuite sept fois autant. Ce que j'ai fait, je l'ai fait parce que j'y ai été autorisée dans la nuit de Hasara-Raba, parce que le saint homme de Sadagora m'a prédit que le soleil brillerait sur moi, et parce que le prophète Élie est venu le soir du sabbat me promettre que mon mari et le bonheur avec lui allaient rentrer dans ma maison. J'ai voulu vivre pour attendre cela. Voilà tout, je ne dirai pas un mot de plus.

— Écoutez! criaient les Juifs. C'est nous qu'elle accuse et qu'elle menace!

— Le prophète Élie est venu dans sa maison, fit en ricanant Pennina; comme elle sait mentir, la fourbe!

— Il est venu! s'écria Chaike; que je meure s'il n'est pas venu! et, si je dis la vérité, qu'il apparaisse pour porter témoignage en ma faveur!

Elle parlait avec tant de conviction que tous les assistans regardèrent malgré eux du côté de la porte, où il y avait au moment même un certain tumulte, et l'on vit un vieillard, le bâton à la main, écarter la foule pour s'approcher de Chaike. Celle-ci serait tombée, si le nouveau-venu ne l'eût saisie par le bras.

— Pourquoi persécutez-vous cette pauvre âme? demanda-t-il, Dieu m'envoie pour la défendre.

— Qui es-tu? demanda le rabbin stupéfait.

Il tira de sa robe un vieux livre tout jaune : — Le connais-tu? Alors tu sais aussi qui je suis.

Le rabbin ne jeta qu'un regard sur le livre, puis il se leva et baisa la robe du vieillard avec vénération : — Comment oserais-je juger, dit-il, quand il y a ici quelqu'un de plus grand que moi? Prends ma place, envoyé de Dieu, et prononce sur cette femme au nom du Seigneur.

Quelque serrés que fussent les Juifs, ils reculèrent tous respectueusement. — Chacun doit être jugé selon ses œuvres, fit le vieillard, mais il n'y a que le pécheur qui méprise son prochain; béni soit au contraire celui qui a pitié des misérables, car quiconque fait violence aux petits blasphème son créateur, tandis que l'homme compatissant honore Dieu. Le juste tombe sept fois par jour et se relève pourtant, l'impie périt dans le malheur. Vous accusez cette femme d'avoir péché, vous la maudissez pour cela; mais moi, je vous le dis, la malédiction imméritée s'envole comme l'hirondelle et sans porter préjudice. Cette femme a fait le mal par votre faute, car vous l'avez abandonnée, méprisée, raillée. Le mal qu'elle a fait retombera sur vous dix fois, cent fois...

La foule reculait de plus en plus; chacun regardait son voisin craintif et confus. En ce moment, Feiglstock expia tous les péchés de sa vie. — Je retire ma plainte, dit-il, le front couvert d'une sueur froide, et je consens à perdre mon argent.

— Qui te demande cela? Tu seras payé. Le mari de cette femme acquittera sa dette. Je le vois, avec l'œil de mon âme, entrer en ce lieu même.

Les lévites et les caftans serrés les uns contre les autres se mirent à ondoyer comme la mer; en bas on entendit des cris retentir : — Il vient! il vient!

Chaike poussa un cri plus vibrant que les autres et qui fit tressaillir tous les cœurs.

Son mari se tenait debout au milieu du passage qui s'était formé devant lui, richement vêtu, les bras ouverts. Chaike courut s'y jeter, mais d'abord tomba sur les deux genoux. — Mon maître! voilà tout ce qui sortit de sa poitrine oppressée.

— Ma femme! s'écria Baruch, ma pauvre femme! — Tandis qu'il la pressait contre lui en laissant tomber des larmes brûlantes sur son front humilié, tout le monde s'effrayait de l'apparition; Pennina surtout, les yeux fixes, semblait changée en statue. — Que vient faire chez nous cet être exécré? s'écria-t-elle enfin. A-t-on déjà oublié ses iniquités?

— Elles sont oubliées et pardonnées, lui répondit le vieillard; cet homme que tu vois n'est plus l'homme que vous avez tous connu; je l'atteste, moi qui fus témoin de son expiation, moi qui l'ai vu à Jérusalem.

Baruch demanda tranquillement : — Quelle est la dette?

— Elle est de cent florins.

Baruch déposa les cent florins sur la table, puis il compta de nouveau cent florins pour les pauvres.

— D'où viens-tu? demanda le rabbin étonné.

— Je viens de terre-sainte, j'y ai fait pénitence, et le Seigneur m'a reçu de nouveau dans sa miséricorde, il m'a comblé de toute sorte de dons; il m'a donné le pouvoir de lire les péchés sur le front de chacun.

— Il est temps de partir, murmurèrent entre eux plusieurs Juifs.

— Restez! s'écria Baruch, j'ai encore quelque chose à vous dire. — Il s'adossa contre la porte. — Vous avez abandonné ma femme dans le malheur, vous avez dénoncé sa chute. Le deviez-vous en conscience? Qui donc parmi vous est sans faiblesse? Je lis sur vos fronts, dans les caractères que Dieu m'a permis de déchiffrer, qu'il ne faut pas accuser autrui, si l'on ne veut être accusé soi-même. — Il arrêta par le bras un homme qui cherchait à s'esquiver. — Toi par exemple, mesure désormais avec une autre aune que celle dont tu t'es servi jusqu'ici et pèse avec un autre poids, puisqu'il est encore temps de sauver ton âme, toi, coquin, qui falsifies tout ce qui passe par tes mains! Et toi, continua-t-il, prenant un autre Juif au collet, misérable recéleur, cesse d'acheter du bien volé; la gueule de l'enfer s'ouvre déjà pour t'engloutir!

— Nous te croyons! crièrent plusieurs autres, nous sommes tous pécheurs, et nous connaissons nos torts comme tu les connais toi-même. Pourquoi insister davantage?

Pennina voulut profiter de cette interruption pour sortir; mais Baruch mit la main sur son épaule. — Laisse-moi passer, s'écria-t-elle, toujours arrogante.

— Toi moins que personne, adultère, voleuse!

— Voleuse? répéta Pennina.

— Crois-tu que je ne lise pas sur ton beau front comme sur tous les autres? Tu as volé un âne qui m'appartient, M. Kalinoski me l'ayant donné le jour même de mon départ pour Jérusalem.

— C'est vrai, elle a pris l'âne, s'écria le chœur, espérant ainsi trouver grâce devant le terrible repenti.

— J'ai des témoins, tu l'entends, des témoins de ton vol, et c'est à la justice impériale que je m'adresserai.

Pennina suffoquait. — Je te le rendrai, ton âne, et je t'offre un dédommagement. Que te faut-il de plus?

— Ce qu'il me faut? repartit Baruch avec un calme ironique, que tu sois humiliée à ton tour, beauté orgueilleuse et impitoyable. Tu iras en justice, car l'argent n'est rien pour toi, pas plus que pour moi-même. Je veux te voir huée, avilie; je veux te voir en prison.

— Veux-tu me perdre? balbutia Pennina en levant sur lui un regard auquel nul n'avait jamais résisté.

— Oui, je le veux.

— Pardonne-lui, Baruch, pour l'amour de moi! supplia la petite Chaike.

— C'est à cause de toi qu'elle doit être écrasée; cependant, dit-il après une pause, puisque tu demandes sa grâce, je ne m'adresserai pas aux tribunaux. — Se tournant vers sa belle-sœur : — Remercie-la vite à genoux, en lui baisant les pieds, entends-tu, vipère?

La superbe regarda Baruch d'abord, puis la petite Chaike; enfin tremblant de tout son corps, pâle comme une morte, elle toucha de ses lèvres décolorées les pieds de cette dernière. Ce fut avec effort qu'elle se releva pour gagner la porte en chancelant. On s'aperçut alors que le vieillard avait disparu. — Qui donc a vu partir le prophète Élie? s'écria Chaike.

— J'étais debout devant la porte, il n'aurait pu passer, fit Baruch surpris.

— Il est monté au ciel dans un char de feu, s'écria Jainkew Maimon, le brave cabaretier. Je l'ai vu de mes yeux!

Comme les enfans groupés sur le seuil de la boutique attendaient leur mère avec inquiétude, deux personnes parurent au bout de la rue, suivies d'une autre qui conduisait un âne par une corde. L'homme qui marchait devant étendit les bras. — Mon Dieu! c'est le père! s'écria l'aîné des garçons se suspendant à son cou. — Israël et Esterka, qui ne le reconnaissaient point, se laissèrent embrasser d'un air honteux. Bientôt ils furent tous assis à table, où les rejoignit le cabaretier après avoir installé l'âne dans l'étable. Personne ne parlait, le bonheur rend silencieux aussi bien que le deuil; ils se re-

gardaient en revanche. Baruch était émerveillé de la beauté de ses enfans. La figure de la petite Chaike elle-même brillait comme une lampe du sabbat. Elle éprouvait la vérité de cette sentence de Salomon : « avant d'atteindre aux honneurs, il faut souffrir. »

Enfin Janikew, se caressant la barbe : — Camarade, tu as une digne femme, une perle, et si je te le dis, c'est la vérité, car je ne suis pas un plat gueux comme les autres.

— Non, tu n'es pas un gueux, répliqua Baruch, tu es mon ami, et je n'oublierai jamais ce que tu as fait pour les miens; je bâtirai ici une grande auberge, et tu seras l'aubergiste.

— Avec quoi donc bâtiras-tu?

— Avec quoi? — et Baruch mit fièrement les mains sur ses hanches, — avec mon argent; oui, étonnez-vous : je ne suis pas seulement devenu sage, je reviens riche. Dieu soit loué! il y a eu trop de misère et de chagrin dans cette maison! Désormais le bonheur et l'abondance l'habiteront pour toujours. Je le répète, je bâtirai une auberge, camarade, non pas dans la ville où sont les Juifs, mais à cette place même. Dans un an ou deux, le chemin de fer y passera et nous ferons de bonnes affaires. Tu ne manqueras de rien, Jainkew, et j'aurai une maison de commerce pour moi et pour mes enfans; je fonderai un hôpital et un refuge pour les pauvres où tout le monde sera reçu, juif, chrétien ou musulman, car j'ai vu à Jérusalem que les fils d'Ismaël valaient souvent mieux que nous.

— Mais moi, Baruch, interrompit Chaike timidement, tu ne parles pas de moi : que ferai-je donc?

— Tu as eu assez de peine dans ta pauvre vie, bonne âme; tu seras mon épouse chérie et la mère vénérée de ceux-ci, voilà tout ce que tu dois être et tout ce que peut être la meilleure d'entre les femmes. Je veux te parer de perles et de diamans, étaler des tapis sous tes pieds, et te rendre heureuse enfin.

— La nuit de Hasara-Raba n'a donc pas menti, murmura Chaike en souriant à travers ses larmes.

Ils restèrent quelque temps encore assis l'un auprès de l'autre, muets et ravis. Dehors un vieillard, appuyé sur son bâton, les regardait en souriant par la fenêtre éclairée.

Et les Juifs se demandèrent : — Pourquoi donc avons-nous battu ce pauvre âne?

SACHER-MASOCH.

(Traduit par M. TH. BENTZON.)

LA RÉVOLUTION

DANS UNE VILLE DE PROVINCE

Histoire de Troyes pendant la révolution, par M. Albert Babeau, 2 vol. in-8°; Paris 1873-74.

Lorsqu'un voyageur, après avoir gravi le flanc d'une montagne, contemple une vaste étendue de pays, il discerne sans peine les grands traits du territoire qu'il a sous les yeux. Là, c'est une forêt dont les masses sombres s'estompent à l'horizon; ici, c'est une grande ville dont les monumens brillent au soleil, ou bien un village dont le modeste clocher domine les arbres; à droite se déroule un ruban argenté qui décèle une rivière, à gauche des hauteurs que la perspective rend plus inaccessibles qu'elles ne le sont en réalité; mais ce voyageur ne distinguera dans un coup d'œil d'ensemble ni ce que sont les habitans, ni quelles cultures ou quelle industrie les font subsister, ni s'ils sont heureux et paisibles ou querelleurs et misérables. S'il a le désir de s'en informer, il faut qu'il séjourne au milieu d'eux, qu'il s'assoie à leurs foyers, les interroge et partage quelque temps leur mode de vie ou s'associe à leurs travaux.

Il en est de même de l'historien. L'histoire de la révolution de 1789 a déjà été écrite bien des fois. Chaque auteur en retrace les événemens principaux, et, suivant le point de vue qu'il adopte, en juge diversement les mérites et les conséquences. Aucun d'eux n'omet de dire ce qui s'est passé durant cette époque mémorable à Paris et à Versailles, à Lyon ou dans la Vendée, tandis qu'il ne s'occupe guère de ce que la masse du peuple devint pendant ce temps de crise, comment on a vécu, quelles impressions la foule de ceux qui

vivent à l'écart a reçues des idées nouvelles, et jusqu'à quel point elle s'est imprégnée de l'esprit révolutionnaire. Ce qu'il faut entendre ici par la foule, ce n'est pas celle des gens qui encombrent la place publique dans les grandes villes, c'est la masse d'individus passifs dont se compose la population des villages et des petites villes. Il y a bien des départemens de la France où la révolution s'est accomplie sans bruit ni fracas, se développant néanmoins avec des circonstances que l'histoire générale néglige, que les annalistes locaux seuls ont la patience d'enregistrer. En somme, ces pays favorisés sont parvenus cependant au même résultat, bien que la crise ait été chez eux moins violente. Aussi n'est-il pas sans intérêt d'étudier leur histoire. Le livre de M. A. Babeau nous en fournit l'occasion pour la ville de Troyes et pour le département dont cette ville est le chef-lieu. C'est une œuvre d'érudition, dont les élémens ont été puisés avec patience dans les archives officielles ou dans les notes manuscrites des contemporains. Quelques-uns trouveront que l'auteur montre trop de défiance envers les partisans de la révolution et trop de sympathies pour ceux qui lui voulaient résister : du moins cette prévention, — et qui peut se flatter d'en être exempt? — ne l'empêche pas de faire un tableau impartial des scènes qu'il s'est donné la mission de retracer.

I.

D'abord qu'était Troyes sous le règne de Louis XVI? La qualité que l'on eût dès lors le plus vainement cherchée dans cette ville de province, c'est l'originalité. La raison en est simple : les vastes plaines de la Champagne, dont elle occupe le coin sud-oriental, n'ont échappé à aucune des invasions dont l'histoire a conservé le souvenir; les armées n'y rencontrent aucun obstacle, ni larges rivières, ni grandes forêts, ni défilés, ni montagnes. Où les armées avaient passé, les marchands passaient à leur tour avant qu'il y eût des routes, des canaux et des chemins de fer. Ce fut donc de bonne heure une ville de commerce, un entrepôt, le siége de foires périodiques où les négocians étrangers arrivaient des divers points de l'Europe. Aussi, suivant que le commerce est plus ou moins prospère, on y compte tantôt 40,000 âmes, comme sous Henri IV par exemple, tantôt la moitié seulement, comme pendant la guerre de cent ans et plus tard encore, pendant les années désastreuses du règne de Louis XIV. On serait tenté de croire, mais à tort, que la population, au milieu de ces alternatives de richesse et de décadence, n'était adonnée qu'aux intérêts matériels. On ne saurait médire d'une ville où vivait le spirituel Grosley, sorte de Voltaire

champenois, disposé, lui aussi, à se moquer des gens qu'il avait le plus loués, Grosley, qui ajoutait sérieusement, après avoir fait un portrait élogieux de ses concitoyens : « On est sot à Troyes autrement que dans les petites villes des environs, » ce qui ne l'empêchait pas d'être qualifié d'illustre auteur par un poète du temps sous le motif qu'il avait vengé l'outrage

> D'un proverbe trop en crédit
> Qui du Champenois bon et sage
> Fait un animal sans esprit.

Cependant nous verrions plus volontiers une preuve de culture intellectuelle dans le goût que les habitans de cette vieille cité eurent toujours pour les arts. La ville, pleine de monumens publics aussi remarquables par leur aspect extérieur que par les trésors qu'ils renferment, se vante d'avoir produit une série ininterrompue d'artistes dont Mignard, Girardon et Simart ne sont que les plus connus. Les écrivains d'élite n'y firent pas défaut non plus : c'est de là que vinrent Passerat et Pithou, ingénieux auteurs de la *Satire Ménippée*.

Quoiqu'elle conservât par une assez futile vanité le titre de capitale de la Champagne, Troyes n'était plus depuis longtemps un centre administratif; l'intendant de la généralité, Rouillé d'Orfeuil, résidait à Châlons-sur-Marne. Troyes n'était que le chef-lieu d'une élection, avec un subdélégué, assez petit personnage qui ne différait guère des sous-préfets de nos jours que par une prodigieuse stabilité. Le subdélégué Paillot, qui conserva cette charge jusqu'à la suppression de l'emploi en 1790, avait remplacé son père cinquante ans auparavant. C'était ailleurs que chez ce modeste représentant du pouvoir ministériel qu'il fallait chercher les honneurs et les dignités. La municipalité n'avait pas non plus grand éclat. Un maire nommé par le roi pour trois ans, quatre échevins et seize notables qui se recrutaient eux-mêmes dans certaines catégories de citoyens, géraient les affaires de la cité. Le corps municipal jouissait par tradition d'une prérogative fort appréciée, quoique rarement exercée; il représentait la ville lors du passage des princes et des souverains. Hormis le prestige accidentel que cela lui donnait, il comptait peu, ce qui ne doit pas étonner, car son budget était modeste. En réalité, si l'échevinage avait perdu l'importance dont il jouissait autrefois, c'est que l'intendant et le bailliage le tenaient en tutelle chacun de son côté. Cependant le maire avait encore sous ses ordres la milice bourgeoise divisée en quatre compagnies, comme au moyen âge, et commandée par des officiers dont les charges étaient vénales ou héréditaires; mais, sauf les cérémonies publiques, où elle figurait à son rang, et les cas d'incendie, où elle

faisait la police, cette milice ne se réunissait guère. Toutes ces institutions locales étaient caduques, détournées de leur but primitif, elles ne se soutenaient que pour satisfaire la vanité de quelques personnes.

Quelle était la situation relative des trois ordres, la noblesse, le clergé, le tiers-état, dans cette ville de province? La noblesse, il faut en convenir, faisait mince figure. Quelques-uns des grands seigneurs du temps, les Larochefoucauld, les Crillon, les Praslin, les Aumont, propriétaires de vastes domaines aux environs, s'y montraient si peu qu'on ne les connaissait plus, triste conséquence de l'habitude qu'ils avaient prise sous les derniers règnes de toujours vivre à la cour. Les nobles qui séjournaient en Champagne s'étaient vus réduits à une existence médiocre par une autre cause : les comtes de Champagne avaient établi jadis l'égalité des partages; aussi certains d'entre eux s'adonnaient-ils au négoce. Il y avait en plus les familles de robe ou d'épée anoblies récemment; les plus illustres de cette catégorie, par exemple les Colbert et les Molé, avaient quitté le pays; celles qui restaient se trouvaient représentées par d'anciens officiers, chevaliers de Saint-Louis, qui ne pouvaient acquérir une bien grande influence sur leurs concitoyens. On rangeait encore dans la même catégorie les bourgeois enrichis à qui leur fortune avait permis d'acquérir des charges de secrétaire du roi ou de trésorier de France, charges qui conféraient des priviléges, des exemptions d'impôts, telles que la dispense des logemens militaires. Tous ces privilégiés, bourgeois vivant noblement ou nobles vivant *marchandement*, jouissaient sans doute d'une haute considération dans une province où il n'y avait ni grands seigneurs ni parlement; il est juste de dire que la plupart étaient animés d'un esprit libéral, et qu'ils s'avouaient presque tous partisans des réformes, dont on parlait déjà beaucoup; mais ils n'étaient pas disposés à aller loin dans cette voie, et les réclamations timides dont le parlement de Paris donnait le signal étaient, à leur avis, une part suffisante donnée aux idées modernes. On peut voir en eux le germe de cette classe moyenne qui se prétendit plus tard autorisée à représenter la France, même seule apte à la gouverner. A cette époque déjà, cette classe recherchait avec ardeur les emplois publics, les achetait lorsqu'ils étaient vénaux, — ce qui était le plus fréquent, — s'en parait comme de dignités. L'avocat Grosley, avec la finesse qui le caractérise, s'en moque volontiers. « Tout petit bourgeois a dans sa ville son petit office comme chaque moine a le sien dans son cloître. Ces petits offices s'adaptent comme une chaussure aux petites facultés de ces petits bourgeois, facultés purement pécuniaires, à l'exclusion des intellectuelles, qui n'entrèrent jamais dans ces sortes de marchés. » Grosley exagère, dira-

t-on; que l'on se souvienne que la mairie de Troyes, rendue charge héréditaire en 1693, fut vendue alors 50,000 livres, et que la ville la reprit treize ans après en indemnisant le titulaire. Ajoutons que Louis XIV, dans une autre année de détresse, en 1707, voulut créer dans le corps municipal une seconde charge vénale, celle d'adjoint au maire; mais il ne se trouva personne qui la voulût payer, circonstance fort heureuse pour la ville, que l'on eût mise dans l'obligation de la racheter plus tard.

On s'en étonnera peut-être, le clergé devait, au moment de la crise, se mettre en avant avec plus d'ardeur et de décision que la bourgeoisie; c'est que dans cet ordre les priviléges de l'ancien régime étaient encore plus abusifs. Dans une cité où les monumens religieux étaient alors plus nombreux qu'à présent, l'évêque avait une haute situation par l'étendue de son diocèse, qui dépassait les limites de l'élection, par ses revenus, qui atteignaient 70,000 livres, surtout par la tradition. Habitant une partie de l'année son château de Saint-Lyé, en dehors de Troyes, il restait peut-être trop à l'écart de son clergé. Autour de lui vivaient des vicaires-généraux, des chanoines, des abbés, tous bien pourvus; puis venait le clergé des paroisses, subsistant péniblement des dîmes et de la portion congrue. Au surplus près de la moitié des prêtres du diocèse n'étaient pas nommés par l'évêque; sur 372 cures, il y en avait 175 à la collation de chapitres, d'abbés, de prieurs, voire d'abbesses du diocèse ou des diocèses étrangers. Une circonstance particulière explique aussi en partie pourquoi il existait alors entre le prélat et les prêtres un défaut d'entente que la révolution mit en relief. Le siége de Troyes avait été occupé de 1716 à 1742 par Jacques-Bénigne Bossuet, un neveu de l'auteur des oraisons funèbres, qui avait pris parti pour les jansénistes et qui sans doute s'entoura des partisans de cette doctrine. Il est certain du moins que les disciples de Nicole et d'Arnaud furent alors fort nombreux dans la Champagne méridionale. Bossuet fut contraint d'abdiquer à la suite de démêlés avec son supérieur, l'archevêque de Sens. Son successeur, Poncet de la Rivière, orateur distingué, mais d'un tempérament trop vif, voulut réagir contre la prétendue hérésie à laquelle une partie du diocèse s'était abandonnée. Il n'y réussit point. Toutes les doctrines ascétiques et sévères, — le jansénisme est dans ce cas, — ont cela de commun, qu'elles inspirent de vigoureuses convictions. Les moyens auxquels le prélat avait recours étaient parfois trop violens; ainsi il fit refuser les sacremens aux fidèles qui n'adhéraient pas à la bulle *Unigenitus*. La magistrature se prononça contre lui en mainte circonstance. Enfin il dut abdiquer à son tour, en 1758, après seize années de lutte. Champion de Cicé, nommé par le roi au siége épiscopal, ne parut dans son diocèse que pour habiter le château de

Saint-Lyé; il fut transféré de Troyes à Auxerre en 1761. Vint alors Joseph de Barral, parent du cardinal de Tencin, ancien conseiller au parlement et aumônier du roi. Devenu vieux, il avait obtenu pour coadjuteur, à la veille de la révolution, son neveu Louis-Mathias de Barral, l'un des membres les plus distingués de l'église de France. On admet aisément qu'il n'y ait eu qu'un lien fragile entre ce prélat grand seigneur, ces abbés et ces chanoines pourvus de grosses prébendes et les simples curés de campagne, dont beaucoup outre que l'évêque n'était pour rien dans leur nomination, professaient de plus une doctrine différente. De même que les curés, les membres du clergé séculier étaient accessibles aux idées nouvelles. Les oratoriens furent des premiers à saluer les réformes de 1789; au contraire l'évêque devait résister dès le premier jour aux empiétemens de l'assemblée nationale sur les vieilles prérogatives dont l'église était en possession.

A l'instar de la noblesse et du clergé, le tiers-état s'était organisé, s'était donné une hiérarchie. « Dans les villes surtout, nous dit M. Albert Babeau, si personne n'était libre, nul n'était isolé; chacun appartenait à une corporation qui avait ses statuts, ses prérogatives et ses droits. Après les corps judiciaires venaient les bourgeois vivant noblement, puis les avocats en cour laïque, qui précédaient les avocats en cour d'église, les médecins, les notaires, les procureurs et les huissiers ou sergens royaux. Les nombreuses corporations du commerce arrivaient ensuite; elles avaient leurs lieux de réunion, leurs syndics, leur conseil, leurs règlemens particuliers. » Troyes, alors la seizième ville du royaume par le chiffre de sa population, prospérait par le commerce et par l'industrie. Les tisserands, les tanneurs, les bonnetiers, les papetiers, les fabricans de drap et leurs ouvriers formaient les trois quarts des habitans; mais, si les corporations étaient favorables aux patrons qui s'élevaient par cette filière aux honneurs de l'échevinage ou de la magistrature consulaire, il est à croire que le menu peuple y faisait rarement entendre sa voix. Il était en dehors des affaires communes, dépourvu d'influence, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, où le seigneur du village et le curé étaient seuls à recevoir les plaintes des paysans. Dans cette société organisée du haut en bas sur le privilége, des institutions, efficaces sans doute à l'origine, mais vieillies sans se modifier, ne donnaient plus à chacun les garanties qu'il convient. La masse de la nation était bonne assurément, elle était digne d'obtenir des conditions meilleures. Sans distinction de classes, tous ou du moins presque tous comprenaient que de grands changemens étaient devenus nécessaires; les privilégiés apportaient de plus un généreux esprit de sacrifice. Par malheur, personne ne savait au juste sur quelles bases il serait

sage d'établir le nouveau régime, et jamais on ne vit tant d'inexpérience unie à de si vifs désirs de réformes.

L'exil du parlement, regardé par les historiens comme le premier acte de la révolution, amenait à Troyes, au mois d'août 1787, tous ces magistrats de Paris que leur résistance à l'autorité royale décorait d'une popularité passagère. Troyes ne possédait que des tribunaux inférieurs, un bailliage et une prévôté pour les causes civiles ou criminelles, une élection pour les affaires de finances, une maîtrise des eaux et forêts, un tribunal du point d'honneur pour les différends qui s'élevaient entre les membres de la noblesse, sans compter les innombrables justices seigneuriales que l'on retrouvait en chaque commune et presqu'en chaque faubourg. Bien que ces juridictions multiples dussent avoir quelque peine à vivre d'accord en temps ordinaire, elles s'entendirent à merveille pour faire honneur au parlement exilé. Tant de familles possédaient des charges judiciaires plus ou moins importantes que le respect de la magistrature était très développé. D'ailleurs le parlement de Paris, disgracié pour avoir refusé d'enregistrer de nouveaux impôts, était soutenu par l'opinion publique. Aussi reçut-il l'accueil le plus chaleureux. Tous les corps organisés s'empressèrent de lui tenir des discours où l'on approuvait sa résistance, en ayant bien soin de louer le roi et de blâmer les ministres, car c'était à ceux-ci seulement que s'en prenaient les divers orateurs. On ne sait pas assez ce que fit la première cour du royaume pendant son séjour à Troyes. Entendre des allocutions et y répondre, telle fut toute son œuvre. Cette manifestation parlementaire en laquelle la France mettait alors son espoir fut aussi vaine par la forme qu'inutile au fond. Le parlement montra dans cette occasion solennelle que le droit de remontrance dont il était si fier était un contre-poids insuffisant contre les abus de l'autorité royale.

Les discours que les autorités civiles ou judiciaires et les corporations adressèrent au parlement, soit à son arrivée, soit au moment de son départ, ne révèlent rien non plus des vœux et des aspirations du pays, dont on retrouve au contraire l'expression vivace dans les cahiers de 1789. Sur l'ordre du roi, le bailliage avait convoqué le 26 mars les trois états pour élire les députés et dresser les cahiers de leurs plaintes, doléances ou remontrances. L'assemblée de la noblesse fut peu nombreuse : 84 membres y assistaient, sous la présidence du comte de Mesgrigny-Villebertain, ancien maire de Troyes, qui portait le titre honorifique de grand-bailli d'épée. A côté des petits nobles du pays, habitués à la vie paisible de province, figuraient quelques-uns des grands noms de France, le duc d'Aumont, le duc de Larochefoucauld-Liancourt, le marquis de Crillon; ces derniers, initiés aux idées de l'époque, philosophes et

quelque peu sceptiques, dévoués au roi sans contredit, mais hostiles aux ministres, se montrèrent partisans décidés des réformes. Leur cahier débutait ainsi : « A la nation seule appartient le pouvoir de faire des lois, et au roi celui de les sanctionner. » Sous leur inspiration, la noblesse du bailliage abandonnait toute exemption d'impôt, sauf de la taille, considérée comme l'équivalent du service militaire, auquel elle était assujettie en tout temps; mais elle réclamait le maintien des priviléges honorifiques, elle protestait contre les titres obtenus par l'acquisition de charges vénales. En somme, elle semblait s'être fait un idéal de gouvernement modelé sur celui de la Grande-Bretagne. Il eût été difficile de lui demander davantage. Les deux députés élus étaient le marquis de Mesgrigny, fils du grand-bailli, et le marquis de Crillon.

Dans l'assemblée du clergé, présidée de droit par l'évêque, les dissentimens furent plus graves, les discussions plus animées. On l'a vu, le clergé manquait de cohésion. Les abbés, les bénéficiers et les députés des chapitres ou des communautés, qui formaient ce que l'on appellerait aujourd'hui le parti conservateur, étaient moins nombreux que les curés de campagne partisans des réformes. La majorité se disait mécontente de voir les bénéfices, c'est-à-dire le plus clair des revenus ecclésiastiques, attribués à de jeunes nobles, les dîmes absorbées en partie par le haut clergé au détriment des prêtres sur le territoire desquels elles se percevaient, les prébendes des chapitres données à des favoris au lieu d'être réservées pour les ecclésiastiques infirmes, des évêques choisis plus à la naissance qu'au mérite et résidant plus souvent à la cour que dans leur palais épiscopal, les conciles et les synodes diocésains devenus rares. En politique, cette même majorité émettait des vœux d'un libéralisme incontestable : elle réclamait par exemple l'accession du tiers-état à tous les emplois militaires et civils; cependant la distinction des trois ordres lui paraissait nécessaire dans une monarchie bien organisée. On peut dire en un mot que le cahier du clergé était empreint d'un esprit de corps très marqué. L'évêque et les bénéficiers en désapprouvaient la rédaction par d'autres motifs, prétendant qu'on y avait mis des articles contraires à l'honneur et aux droits de l'épiscopat. Ce qui les choqua le plus peut-être fut que l'assemblée élut pour députés, à l'exclusion de l'évêque, deux simples curés, hommes modérés du reste, qui siégèrent à l'assemblée à côté des plus timides. De cette infraction à la hiérarchie ecclésiastique ne conclurons-nous pas volontiers qu'il y avait eu des abus graves et que des réformes étaient nécessaires? C'était au surplus une conséquence du droit nouveau que chacun admettait, et que l'assemblée d'élection du bailliage de Troyes venait de formuler dans une de ses délibérations : « personne n'est député de droit aux états-généraux; il n'y a

ni dignité, ni charge, ni emploi qui donne ce droit; on ne peut l'être que par voie d'élection. »

L'étude des cahiers que fournirent les communes et les corporations ne donne pas une mauvaise impression de ce qu'était le tiers-état à cette époque; on en conclurait plutôt que la nation était mûre pour un gouvernement plus libéral. Si les vœux politiques sont le plus souvent copiés sur des formules, il n'en est pas de même des réclamations locales qui en sont le principal intérêt. Dans les villes, les corporations réclament avec énergie le maintien des priviléges qu'elles possèdent; ce sont les maîtres de chaque métier qui parlent en leur nom, tandis que les compagnons invoquent la liberté du travail. Les uns et les autres s'entendent à merveille pour protester contre l'introduction des mécaniques : ils demandent aussi que le travail industriel soit interdit dans les campagnes; cette fois c'est bien l'intérêt personnel qui se fait entendre. Les bourgeois jansénistes n'ont pas à s'occuper de ces querelles de métier, ils supplient les états-généraux de déclarer non avenue la bulle *Unigenitus*. En résumé, à part quelques hérésies économiques, les cahiers du tiers-état s'inspirent d'idées sages et modérées; il s'y manifeste presque toujours des sentimens de respect et de dévoûment pour la royauté qui paraissent sincères. Rien n'y fait prévoir les excès auxquels la révolution se livra plus tard.

Toutefois au jour de l'élection les suffrages des représentans des villes et des campagnes ne se portèrent sur aucune des notabilités de l'ancien régime; ils dédaignèrent les conseillers au bailliage et les échevins du corps municipal de Troyes aussi bien que les petits fonctionnaires. Des quatre députés élus, deux étaient des avocats de petite ville; le troisième était un négociant d'Arcis, Jeannet, oncle de Danton. Le quatrième devait, en vertu d'un règlement royal, appartenir à la ville de Troyes. Les électeurs choisirent Camusat de Belombre, un négociant, juge-consul, c'est-à-dire membre d'une magistrature que les autres juridictions traitaient avec dédain.

Au reste toutes ces discussions des cahiers et ces opérations électorales, qui occupèrent le mois de mars et une partie du mois d'avril 1789, s'accomplirent avec l'ordre le plus parfait. Il parut tout le temps que les trois ordres étaient disposés à marcher d'accord. En Champagne, — sans doute il en était de même ailleurs, — la nation était animée d'un souffle généreux; on pouvait croire que les sacrifices auxquels les privilégiés se résignaient d'avance seraient suffisans pour maintenir la concorde; mais nous, qui voyons ces événemens à distance, nous discernons bien que la nation, pour la première fois qu'elle parlait, dans l'énoncé de ses vœux et dans le choix de ses députés faisait table rase des institutions du passé.

Ces événemens s'accomplissaient dans des circonstances défavo-

rables à la paix publique, car la récolte précédente avait été mauvaise et l'hiver très rigoureux. Malgré les avis de l'intendant, la municipalité, ne voulant pas croire qu'une disette fût imminente, n'avait pris aucune mesure de prévoyance pour assurer la subsistance de la ville. Lorsque dans le courant de mai elle voulut s'occuper des approvisionnemens, les paysans ne voulaient plus vendre leurs grains qu'à des prix exorbitans. Chaque jour aggravait la situation; en juillet, des scènes de désordre se produisirent dans les rues. Les ouvriers s'en prenaient de la cherté du pain au maire, Claude Huez, et au commandant militaire, Fadate de Saint-Georges; ce dernier n'avait d'autre tort que de se montrer fort sévère envers les émeutiers. Quant au maire, c'était un conseiller au bailliage, homme honnête et bienfaisant, mais trop défiant des idées nouvelles. Comme il arrive en pareille occurrence, la populace attribuait la disette aux marchands de grains et à de prétendus accapareurs. Peut-on l'en blâmer bien fort après avoir vu les mêmes illusions se reproduire encore tout récemment? Il s'y ajoutait alors cette circonstance aggravante, que l'autorité se trouvait affaiblie. Les troupes régulières que Saint-Georges avait sous ses ordres ne suffisaient pas à maintenir l'ordre; alors, à l'instar de Paris, des compagnies de garde nationale se formèrent en absorbant l'ancienne milice bourgeoise, qui par ses allures aristocratiques avait perdu toute influence. La municipalité ne représentait par tradition que certaines classes de citoyens; les agitateurs élurent, par quartier, un comité qui lui fut adjoint, toujours comme à Paris. Cette dernière mesure au moins n'avait rien de légal, et cependant l'autorité n'eut pas la puissance de s'y opposer. La garde nationale organisée, il lui fallait des armes. Au lieu de se résigner à lui en donner, le maire se les laissa enlever de force après une résistance inutile qui ne fit qu'irriter ses adversaires.

La population était donc aigrie contre Claude Huez, lorsqu'un incident de peu d'importance vint susciter un soulèvement général contre cet infortuné magistrat. Un négociant avait fait venir des farines de riz d'Angleterre sur la demande des boulangers et avec l'approbation du maire. Quand elles arrivèrent, ces farines furent jugées suspectes, et en effet des experts, les ayant analysées, déclarèrent qu'elles étaient avariées. L'agitation fut alors extrême dans la ville; le tribunal de police, saisi de l'affaire, ordonna que les farines seraient brûlées. Claude Huez, qui présidait en l'absence du lieutenant-général de police, venait de proclamer ce jugement lorsqu'au sortir de l'audience il fut poursuivi par la foule, frappé par les perturbateurs malgré les efforts des personnes qui l'entouraient, et traîné dans les rues même après qu'il avait rendu le dernier soupir. Les émeutiers, parmi lesquels les femmes se comp

aient en grand nombre, pillèrent ensuite la maison de leur victime et celles de plusieurs autres citoyens réputés hostiles à la révolution. Ces scènes de meurtre et de dévastation se passaient en présence d'une garde nationale mal armée qui n'osait intervenir. Le bailliage, les officiers municipaux, ne se montraient pas. Enfin le comité requit la troupe de rétablir l'ordre, ce qui ne fut pas long, car les honnêtes gens de tous les partis, que de tels excès indignaient, étaient en majorité. Des arrestations furent opérées en grand nombre, puis les poursuites commencèrent par les soins de l'avocat du roi au bailliage, qui par malheur ne sut pas s'affranchir de tout esprit de parti dans l'accomplissement de ce devoir. Des hommes que l'on avait vus s'interposer entre Claude Huez et ses bourreaux le jour du crime furent mis en prison sous le prétexte qu'ils avaient pris le parti du peuple dans les troubles du mois précédent. En somme, cinq individus furent condamnés à la peine de mort pour cet attentat et huit autres aux galères ou à l'emprisonnement.

C'est une conséquence naturelle d'un crime de rehausser les mérites de celui qui en est la victime et de faire oublier ses fautes : aussi le souvenir de Claude Huez est-il toujours honoré par ses concitoyens; mais, bien que M. Babeau le loue sans réserve, il résulte du récit des faits tels que son livre les expose que le maire et ses amis voulaient résister à outrance à toutes les réclamations de la foule, qu'ils étaient devenus impopulaires et néanmoins ne voulaient pas céder le pouvoir. Camusat de Belombre, le député de la ville aux états-généraux, n'était pas un énergumène, seulement il voyait à Versailles, sans doute mieux qu'à Troyes, la portée des événemens; il leur écrivait de ne pas éluder toutes les demandes par crainte que le peuple ne prît de force ce qu'on refusait de lui accorder de bonne grâce.

Au moment où les institutions de l'ancien régime s'écroulaient de toutes parts, ce que la population voulait avant tout était de reconquérir ses franchises municipales, d'avoir en un mot un corps municipal qui la représentât. Elle le voulait sans mesure, convenons-en, parce qu'elle était sans expérience, elle inventait un comité qui n'était que le produit d'élections illégales; puis, lorsqu'une municipalité issue du suffrage populaire eut été installée, celle-ci, non satisfaite de ses attributions, prétendit empiéter sur les pouvoirs du département ou de la nation. De là une autre lutte que M. Babeau raconte avec des détails minutieux et fort intéressans, lutte pacifique d'ailleurs et qui révèle assez bien les tendances de l'époque, quoique les historiens l'aient négligée dans l'ensemble de ces prodigieux événemens.

II.

La Champagne, sous l'ancienne monarchie, était un pays d'élection, autrement dit elle était gouvernée par un intendant; les élus n'avaient d'autre mission que de répartir les contributions, ils n'en fixaient pas la quotité, à l'inverse de ce qui se faisait dans les pays d'état, le Languedoc, la Bourgogne, où des assemblées des trois ordres votaient chaque année le chiffre des impôts. Un édit de juin 1787 avait établi dans toute la France des assemblées provinciales, réforme tardive, incomplète au surplus, qui cinquante ans plus tôt, accomplie avec moins de réserve, eût prévenu peut-être les excès de la révolution. Les membres de l'assemblée provinciale de Champagne étaient au nombre de 48, dont 24 pour le tiers-état et 12 pour chacun des autres ordres : le roi en nommait la moitié, et ceux-ci choisissaient le restant de leurs collègues; ils élisaient en outre moitié des membres des assemblées d'élection appelées à se compléter de la même façon. Si les philosophes du XVIII^e^ siècle avaient beaucoup disserté sur les droits du peuple, il est une question pratique qui leur avait échappé, à savoir le partage des attributions entre les représentans du pays et le pouvoir exécutif à ses divers degrés, question épineuse à tel point que l'on ne peut dire qu'elle soit encore résolue. Chaque assemblée de province ou d'élection choisissait une délégation de 4 membres avec 2 procureurs-syndics qui, sous le nom de bureau intermédiaire, devait concourir aux actes de l'administration avec l'intendant ou son subdélégué pendant l'intervalle des sessions. C'était ici qu'était le péril, on le comprend. Au lieu d'un tuteur, les communes se trouvaient en avoir deux et ne savaient auquel obéir. Le mal n'était pas grand après tout parce que les assemblées, recrutées uniquement dans les classes privilégiées, ne représentaient guère que le roi, qui les avait nommées; elles avaient plus de maturité que d'initiative. Quelques-unes cependant se trouvaient, par le hasard des choix, animées d'instincts libéraux. Ainsi celle de Bar-sur-Aube avait dans son sein un jeune officier enthousiaste, le comte de Dampierre, qui, rallié aux idées nouvelles, périt quelques années après en combattant pour la république, un curé Raverat, que l'on revit plus tard, prêtre constitutionnel, siéger longtemps au directoire du département. Elle avait pour syndic Beugnot, qui fut depuis comte de l'empire et ministre de la restauration, et qui, grâce à un esprit souple et réservé, était destiné à faire son chemin par les laborieux travaux de l'administration plutôt que par la faveur publique. A Troyes au contraire l'assemblée d'élection et le bureau intermédiaire sont composés de gens timorés qui s'effacent dès les premiers troubles. Au jour de

l'assassinat de Claude Huez, nul d'entre eux n'ose se mettre en avant; ils disparaissent aussi bien que les échevins et les officiers du bailliage pour ne se montrer que quelques jours après lorsque la force armée aura rétabli l'ordre. Déjà l'année d'auparavant, quand elle avait été consultée sur le mode d'organisation des états-généraux, cette assemblée s'était prononcée pour une égale représentation des trois ordres. En tout, elle avait des instincts aristocratiques, comme on disait alors; elle tenait pour les traditions d'un régime que la nation voulait détruire.

En général, les assemblées issues de l'édit de 1787, et les bureaux qui en étaient la délégation permanente, créèrent par la confusion des pouvoirs plus d'embarras qu'elles ne rendirent de services; elles formèrent plus de projets qu'elles ne prirent de résolutions, et ces projets allaient le plus souvent à l'encontre de l'opinion publique. Cependant l'autorité des intendans et de leurs subdélégués en avait été ébranlée sans que rien fût prêt pour mettre à leur place. Ces institutions fausses et mal éprouvées étaient l'entrée de jeu de la monarchie au jour de la révolution. L'assemblée nationale jugea bien vite que des réformes étaient indispensables. Les lois de décembre 1789 et de janvier 1790 établirent des municipalités élues et une nouvelle division administrative de la France.

Pour les élections municipales, tous les citoyens payant une contribution directe équivalente à trois journées de travail, soit 3 fr. au total, recevaient le droit de vote. Les échevins de Troyes, toujours disposés à restreindre les libertés nouvelles, avaient voulu fixer à 30 sols le prix de la journée de travail qu'un décret subséquent de l'assemblée nationale réduisit à 20 sols. Bien qu'il n'y eût guère que 1,500 votans, les opérations furent laborieuses. On réussit d'abord assez vite à nommer le maire. Le député Camusat de Belombre fut investi de ces fonctions; par des concessions modérées, il s'était concilié la sympathie de toutes les opinions. On eut plus de peine à s'entendre pour le choix des autres officiers municipaux, d'autant plus que, par inexpérience ou par toute autre cause, les scrutins ne durèrent pas moins de trois semaines. En somme, le parti de l'ancien régime y éprouva un échec complet. Un seul des nouveaux élus avait appartenu à l'administration précédente. L'influence qui dominait était celle du comité provisoire, dissous après le meurtre de Claude Huez, et de la garde nationale, dont les tendances étaient révolutionnaires à Troyes comme à Paris. La liste des élus n'avait pourtant rien de menaçant à en juger par leurs professions : la plupart étaient marchands ou fabricans, quelques-uns bourgeois, on y comptait même deux chanoines. Leur défaut principal était plutôt de peu connaître les affaires, défaut

d'autant plus grave en un pareil temps, que les autorités supérieures au corps municipal étaient en complet désarroi, et que celui-ci devait éprouver par conséquent une vive tentation d'outrepasser la limite de ses pouvoirs.

Quatre mois après, le moment arrivait d'organiser la France en départemens suivant les décrets de l'assemblée nationale. Les intendans et leurs subdélégués disparaissaient sans être regrettés, car l'opinion publique, injuste à leur égard, oubliait les services que la plupart avaient rendus pour ne se souvenir que de les avoir vus l'instrument d'un pouvoir despotique. La circonscription départementale de Troyes était taillée dans les anciennes généralités de Châlons-sur-Marne, de Dijon et de Paris, sans autre motif en apparence que d'arrondir le territoire autour du chef-lieu. Remarquons en passant que cette division administrative par département, par une exception singulière, n'a pas été touchée depuis quatre-vingts ans. Trois commissaires du roi avaient mission de présider à l'installation des nouvelles autorités; c'étaient trois hommes du pays : le comte de Mesgrigny, grand-bailli d'épée, que l'on a vu d'abord présider l'assemblée de la noblesse, Pavée de Vendeuvre, conseiller à la cour des aides, un partisan des réformes, qui joua plus tard un rôle honorable dans les assemblées politiques, et enfin Beugnot, qu'un mérite peu commun commençait à mettre en relief. La municipalité de Troyes, organe des idées avancées, déclara tout d'abord que ces commissaires, porteurs d'ordres ministériels, ne pourraient que gêner la liberté des électeurs. En réalité, ils firent peu de besogne. Beugnot, qui voulait se faire une place dans l'administration départementale, se mêla de donner des conseils aux électeurs, conseils fort honnêtes d'ailleurs. Cela lui réussit; il fut nommé procureur-général-syndic. Les électeurs avaient à désigner trente-six administrateurs pour le département entier, et en outre dans chaque district, — on dit aujourd'hui arrondissement, — douze autres administrateurs. Il est à noter que l'élection était à deux degrés. Les choix furent en vérité très sages pour une population qui avait si peu l'habitude du suffrage universel. Sur les trente-six administrateurs du département, on comptait quinze avocats, ce qui était trop peut-être; il y avait en outre d'anciens officiers des élections ou des tribunaux, personnages expérimentés en affaires; le comte de Dampierre en était aussi, parce qu'il plaisait à tout le monde, aux uns par son origine aristocratique, aux autres par la fougue de ses idées révolutionnaires. Chaque assemblée nommait dans son sein un directoire chargé des attributions du pouvoir exécutif. Dampierre eut tout à la fois la présidence de l'assemblée et du directoire du département, fonction administrative encore plus qu'honorifique qui ne lui allait guère; il en convint

lui-même en l'abandonnant pour reprendre le service militaire dès que la guerre fut déclarée.

Si l'on veut bien se rappeler que les intendans avaient déjà des attributions plus étendues que n'en ont les préfets de nos jours, c'est-à-dire qu'ils s'occupaient de la tutelle des communes, de l'entretien des routes et chemins, du recouvrement de l'impôt et de mille autres affaires à propos desquelles, avec des pouvoirs mal définis, mais constamment soutenus par l'autorité ministérielle, ils étaient en lutte incessante contre les parlemens, les bailliages et les titulaires d'offices vénaux, on se rendra compte que ces directoires improvisés, quel que fût le mérite des membres qui les composaient, fussent dès le début au-dessous de leur tâche. Outre qu'ils cumulaient les pouvoirs exécutif et délibératif, ce qui est un tort, ils avaient au-dessous d'eux des corps municipaux, issus comme eux de l'élection populaire, jaloux d'étendre leurs prérogatives, surtout dans les occasions où la loi n'avait pas déterminé de limites précises. Ce n'était pas d'ailleurs du roi et des ministres que venait l'impulsion (1), elle venait de l'assemblée nationale; c'était à l'assemblée aussi qu'aboutissaient les conflits, puisqu'elle s'était saisie de tous les pouvoirs. Il en advint que cette organisation nouvelle à laquelle succéda, lorsque les préfectures furent créées, un prodigieux instrument de centralisation, au contraire donna tout à l'influence locale. Chaque ville accomplit la révolution à sa manière, suivant le tempérament de sa population, ardente ici, paisible ailleurs, et trois ans après, lorsque la terreur régnait à Paris, la convention, malgré l'envoi de commissaires extraordinaires, ne put mettre en œuvre ses terribles décrets dans les provinces qu'autant que l'opinion ou les passions lui prêtaient leur appui.

A peine installés, le directoire du département et la municipalité du chef-lieu se trouvèrent en lutte. Autour de la municipalité se groupaient les partisans de la révolution, qui, sous le titre de Société des amis de la constitution, fondaient un club affilié à celui des jacobins. Ce n'étaient pas du reste des révolutionnaires bien méchans, car presque tous appartenaient au commerce ou à la bourgeoisie et même au clergé. Les oratoriens et beaucoup de prêtres séculiers qui avaient été persécutés jadis à cause de leurs opinions jansénistes se rangeaient du côté des patriotes. Il y régnait cependant un certain esprit de défiance, puisque Dampierre n'y fut

(1) Le directoire de l'Aube écrivait le 26 septembre 1790 au garde des sceaux : « Depuis que la chose publique nous est confiée, nous n'avons reçu des ministres du roi ni leçons ni encouragemens, et l'on nous a abandonnés à nous-mêmes au milieu d'un champ immense dont les routes nous étaient inconnues. Il semblait que les ministres du roi eussent pris à tâche de nous laisser tomber dans de graves erreurs pour se ménager le barbare plaisir d'y insulter. »

pas admis malgré les gages qu'il leur avait déjà donnés. L'état-major de la garde nationale et le plus grand nombre des hommes qui la composaient en étaient aussi. Le parti aristocratique, qui soutenait les administrateurs du département, quoique moins nombreux, avait encore pour lui, en outre des anciens privilégiés et de la majorité du clergé, les compagnies d'élite de la garde nationale. Battu dans les élections à cause de son infériorité numérique, il se défendait avec vigueur non-seulement au moyen d'un journal, mais aussi d'une façon moins noble par la distribution clandestine de grossiers pamphlets anonymes pleins d'allusions personnelles, de médisances et sans doute aussi de calomnies. Entre le directoire et la municipalité, la mésintelligence avait commencé sur une question de préséance; c'était de peu de conséquence. Un plus sérieux sujet de discorde se présenta bientôt. La ville avait une garnison de Suisses et de hussards dont la population se plaignait parce que, faute de casernes, ces soldats étaient logés chez les habitans; à l'entendre, la garde nationale suffirait à maintenir l'ordre. Les officiers municipaux demandèrent donc le départ des troupes tandis que le directoire s'y opposait. Des deux côtés, on signait des pétitions, on se dénonçait, on envoyait des réclamations à l'assemblée nationale. Le plus grave fut que la municipalité et la garde nationale faisaient imprimer et afficher les délibérations qu'elles prenaient à ce propos. Quand le directoire du département ou celui du district voulaient répliquer, la commune refusait de publier leurs proclamations ou leurs décisions. Enfin intervint un décret de l'assemblée qui blâmait la municipalité pour cause d'insubordination envers les corps administratifs supérieurs. Ce n'était que justice; mais la lutte, un instant apaisée sur ce terrain, allait reprendre bientôt d'un autre côté.

Ce qu'il est intéressant de chercher dans le livre de M. Babeau, c'est moins le récit d'événemens locaux, assez futiles en eux-mêmes, que la peinture du mouvement révolutionnaire dans une grande ville de province. Quel effet les réformes décrétées à Versailles produisaient-elles à quarante lieues de là, quelles protestations ou quels encouragemens l'assemblée constituante recevait-elle en réponse, voilà ce qu'il nous plaît de savoir et ce que seuls peuvent nous apprendre les travaux d'érudition locale. A ce titre, il est curieux de voir comment fut accueillie la loi sur la constitution civile du clergé. La question en vaut d'autant plus la peine que jamais loi ne fut préparée avec de meilleures intentions et n'aboutit à un pire résultat. Ce fut l'œuvre, on le sait, des jansénistes de l'assemblée qui, s'inspirant de la manie d'organisation de l'époque, voulurent organiser la religion, ce que le parti des philosophes, assez incrédule par nature, se serait volontiers dispensé de faire. D'abord

l'assemblée avait attribué les biens du clergé à la nation, sous réserve de pourvoir aux frais du culte; puis elle décréta la suppression des communautés religieuses. L'exécution de ces mesures, confiée au directoire du département, ne semble pas avoir soulevé de protestations bien vives à Troyes. Les religieux recevaient, en compensation de leurs revenus séquestrés, des pensions presque équivalentes; bien plus, la plupart quittaient leur monastère d'assez bon cœur. De la part des chanoines, il y eut moins de résignation; mais ils étaient, eux aussi, des privilégiés; après avoir excité l'envie, ils inspiraient peu de compassion. Lorsque survint la loi sur la constitution civile du clergé, ce fut autre chose. Les circonscriptions épiscopales étaient atteintes, les paroisses même étaient modifiées; les évêques aussi bien que les curés devaient à l'avenir être élus par leurs paroissiens; enfin le pouvoir civil demandait aux prêtres, non plus seulement de se soumettre à la loi, mais en outre de manifester leur adhésion par un serment solennel. C'était la répétition, — mais avec moins de gravité, car cette fois le dogme était hors de cause, — des mesures violentes par lesquelles l'ancienne monarchie avait imposé l'observation de la bulle *Unigenitus*. L'évêque, Louis de Barral, refusa le serment sans hésitation. Dubois, qui était député du clergé à la constituante, revint à Troyes et rassembla dans son église les adversaires de la constitution civile afin de protester bruyamment contre les décrets de l'assemblée dont il faisait partie. Dans cette réunion, qui ne fut pas aussi calme que le commandait la sainteté du lieu, on eut le spectacle singulier d'un laïque, le lieutenant-général de police Sourdat, montant en chaire pour affirmer ses croyances. Les officiers municipaux, aidés de quelques gardes nationaux, dispersèrent les fidèles; mais il n'y eut aucune poursuite. Le sage Beugnot, que l'affaire regardait en sa qualité de procureur-syndic, sut convaincre ses collègues du directoire qu'une procédure aigrirait les esprits. La plupart des prêtres de campagne, les oratoriens, adhérèrent sans difficultés aux décrets constitutionnels. Il n'y eut en somme que vingt et une cures vacantes dans le district de Troyes par refus de serment. Les électeurs, convoqués à la cathédrale, élurent pour évêque un curé de la ville, Sibille, homme âgé et bienfaisant, dont les qualités morales n'étaient pas contestables. Louis de Barral dut quitter alors le palais épiscopal; il le fit du moins avec dignité, et, retiré d'abord à Nangis, ensuite à Trèves et en Suisse, il s'occupa de venir en aide aux ecclésiastiques insermentés que la perte de leur traitement réduisait à l'indigence. Au fond, malgré quelques protestations bruyantes de la part des réfractaires et quelques manifestations exaltées des partisans de la constitution civile, la réforme s'opéra d'une façon assez

paisible. Le directoire permit aux insermentés d'ouvrir des oratoires particuliers; il en laissa même plusieurs en fonctions faute de pouvoir les remplacer. Lorsque d'autres événemens rendirent plus tard la population hostile au clergé, on ne fit plus guère de différence entre ceux qui avaient prêté le serment et ceux qui l'avaient refusé.

L'imminence d'une intervention étrangère, que les royalistes désiraient secrètement, — il ne faut pas le cacher, car cela explique en partie les excès des patriotes, — vint modifier la situation politique des partis. Déjà l'arrestation du roi à Varennes avait excité les esprits. Dans un moment où l'on ne parlait que de complots royalistes, le hasard fit que l'on trouva dans la rue une lettre adressée à l'un des curés de la ville, et dont l'écriture paraissait être de Dubois, ce député qui six mois auparavant avait manifesté dans son église une hostilité ouverte contre la loi sur la constitution du clergé. Cette lettre, assurément blâmable, se réjouissait des troubles de Saint-Domingue et de l'arrivée prétendue prochaine des troupes victorieuses de la coalition. Au contraire plusieurs des prêtres assermentés excitaient les jeunes gens à se faire inscrire dans les compagnies de la garde nationale mobilisée. A cette époque aussi, c'est-à-dire dans les derniers mois de 1791, passaient à Troyes de nombreux bataillons de volontaires animés pour la plupart de sentimens exaltés. Les sociétés populaires, sans avouer tout à fait leurs opinions républicaines, les laissaient volontiers deviner. Les émigrés, que l'on détestait jadis comme adversaires politiques parce qu'ils regrettaient leurs anciens priviléges, devenaient de véritables ennemis, puisqu'ils s'apprêtaient à prendre les armes contre la France; la majeure partie du clergé était avec eux de cœur; le roi les approuvait, disait-on. Comment la population serait-elle restée calme dans le département de l'Aube, l'un des premiers exposés à l'invasion? Sur ces entrefaites, l'assemblée nationale se retirait après avoir voté la constitution, et les électeurs étaien, appelés à nommer une assemblée nouvelle. Malgré les circonstancest les nouveaux députés furent des gens modérés; l'un d'eux seulement mérite d'être cité, Beugnot, qui arrivait enfin à une situation appropriée à son mérite; sauf lui, le parti libéral n'avait pas encore révélé d'hommes de grand talent. Dampierre, qui s'était acquis l'estime générale tout au moins par la franchise et la noblesse de son caractère, abandonnait les fonctions électives pour reprendre un grade dans l'armée. En même temps, l'administration du département, celle du district, la municipalité de Troyes, se renouvelaient en partie. Les idées révolutionnaires s'affermissaient dans ces assemblées; non point toutefois que les élus fussent des gens de rien. C'étaient des officiers ministériels, des négocians, des professeurs.

On y comptait plusieurs ecclésiastiques. En somme, la révolution était encore entre les mains de ceux qui l'avaient commencée, et qui, l'ayant adoptée avec conviction, ne la voulaient point laisser revenir en arrière, tandis que le parti royaliste ne ménageait pas ses efforts pour retirer les sacrifices auxquels il avait été forcé de consentir.

La grande affaire du moment était de se préparer à la guerre. Le directoire du département avait à puiser dans les gardes nationales les élémens de bataillons de marche; mais, ces gardes nationales n'étant pas armées, souvent même pas organisées, il fallait avoir recours aux enrôlemens volontaires. Les autorités faisaient de chaleureux appels au patriotisme des jeunes gens; les royalistes s'efforçaient au contraire d'arrêter leur élan en exagérant les forces de l'ennemi, le dénûment de nos places fortes, l'insuffisance des préparatifs. Néanmoins le département fournit sans trop de retard les soldats que le gouvernement lui demandait. Seulement ces jeunes gens, réunis à Troyes, où s'organisaient les bataillons de marche, se livraient à de fréquens actes d'indiscipline. Au lendemain du 10 août 1792, l'émotion fut extrême. Surexcitée par les événemens de Paris, la foule accusait les parens et les amis des émigrés de conspirer contre la patrie. La municipalité prit alors sur elle de faire désarmer les personnes suspectes. Au cours des visites domiciliaires que cette mesure exigeait, on découvrit un oratoire chez un chanoine insermenté. Ce malheureux prêtre avait fait parler de lui trente et quelques années auparavant au sujet d'un refus de sacrement à l'une de ses paroissiennes jansénistes. Était-il d'un caractère trop ardent? irrita-t-il la foule par son attitude? Les volontaires s'emparèrent de lui malgré les officiers municipaux qui voulaient le faire conduire en prison, l'égorgèrent et promenèrent sa tête dans les rues. Ce crime resta impuni : on se contenta de faire partir les compagnies de volontaires les plus indisciplinées; c'était un châtiment bien insuffisant.

Il est vrai que la France était envahie. L'armée de Brunswick marchait vers les défilés de l'Argonne. Une nouvelle expérience nous a enseigné par malheur quelle frénésie excitent de tels événemens contre ceux que l'on soupçonne, à tort ou à raison, de se faire les complices de l'ennemi. La municipalité, contrainte de prendre des mesures vigoureuses, délégua à un comité de cinq membres le soin de veiller sur les personnes connues par des opinions anti-constitutionnelles; il ne s'agissait plus seulement de les désarmer, il fallait encore les empêcher de partir par crainte qu'elles ne portassent à l'armée prussienne des secours ou des avis. Il y eut donc une première liste de suspects, liste peu nombreuse, car elle ne conte-

nait que treize noms. Si peu que ce fût, il est vraisemblable qu'il y avait abus, et que tous ou presque tous les citoyens ainsi désignés pour être royalistes n'en étaient pas moins patriotes. On sait quels affreux massacres furent commis alors dans les prisons de Paris. L'assemblée législative avait banni en masse tous les prêtres insermentés. A Troyes, de même qu'en d'autres villes de la frontière de l'est, les officiers municipaux leur refusaient des passeports, prétendant qu'ils allaient, eux aussi, conspirer avec l'étranger. L'assemblée, réprimant cet excès de zèle, fit du moins respecter la loi qu'elle avait édictée.

C'était sur ces impressions qu'avaient lieu les élections pour la convention nationale. On conçoit que les amis des émigrés et les rares partisans de l'ancien régime n'avaient guère envie de se mettre en avant. Aussi les nouveaux députés de l'Aube furent-ils d'opinion plus avancée que leurs prédécesseurs. Néanmoins Danton, originaire du département, ne fut élu qu'à Paris. Les élus, presque tous assez obscurs, appartenaient plutôt au parti des girondins. La proclamation de la république ne souleva, ni dans la population ni dans les corps électifs, aucune protestation.

III.

Jusqu'ici les récits de M. Babeau conservent une physionomie locale, une couleur provinciale très marquée. Après avoir montré ce qu'était une grande ville dans les années qui précédèrent 1789, ils font voir comment les idées révolutionnaires ont gagné du terrain au point d'occuper enfin toute la place. Il importe peu du reste que l'auteur s'en afflige ou que d'autres s'en réjouissent. Chacun tire des faits la conclusion qu'il lui convient. Le plus certain est qu'en ces trois années la révolution s'était opérée, qu'une société jusqu'alors passive s'était ouverte à la vie politique, que le pouvoir était passé en d'autres mains. En même temps la centralisation s'était établie. Dans ce qu'il nous reste à raconter, le département de l'Aube et son chef-lieu n'ont pour ainsi dire plus d'histoire, parce que ce qui s'y passe n'est qu'un pastiche anodin de ce qui se passe à Paris. L'histoire de la terreur à Troyes n'a rien des horreurs par lesquelles s'est signalée cette sinistre époque en d'autres provinces.

A ce moment, une même phrase revient sans cesse dans les discours et dans les rapports des meneurs du parti extrême : « Troyes n'est pas à la hauteur de la révolution. » C'est qu'en effet les diverses administrations de la ville, du district et du département, pour avoir été modifiées par de nouvelles élections, se composaient sinon des mêmes hommes, du moins d'hommes animés du même

esprit. Dans le conseil-général du département, Pavée de Vendeuvre avait été le premier élu en dépit de ses attaches aristocratiques; Raverat, ancien curé d'une paroisse rurale, en était le président. Parmi les officiers municipaux se trouvaient des professeurs, des négocians, un chirurgien. La Société des amis de la constitution, où se réunissaient les plus ardens patriotes, le prenait de haut avec les fonctionnaires, blâmant les uns, dénonçant les autres, prétendant même obliger les administrations à congédier les employés dont elle se défiait; mais les citoyens se réunissaient aussi par section. Dans ces clubs de quartier, des avis plus modérés dominaient quelquefois, s'imposaient même par un vote. En général, durant toute cette période de temps, l'attitude des hommes du pays que le hasard des événemens avait appelés au premier rang fut d'affecter une exagération qu'ils ne ressentaient pas. Ils faisaient volontiers beaucoup de bruit pour être dispensés de faire une besogne qui leur répugnait. Autant que possible ils réparaient d'avance par des avis officieux le mal qu'ils se croyaient obligés de faire comme administrateurs.

La grande affaire du moment était de réunir des troupes pour combattre les armées étrangères. Le premier bataillon des volontaires de l'Aube, organisé depuis près de deux ans, avait été envoyé à Saint-Domingue, où il avait mérité des félicitations par sa belle conduite. Les second, troisième et quatrième bataillons s'étaient mis en route pour la frontière de l'est avant la bataille de Valmy. A l'automne de 1792, de nouvelles levées devinrent nécessaires. Les plus enthousiastes étaient partis; l'enrôlement ne s'opérait plus qu'avec peine malgré les efforts des autorités. On indiquait à chaque commune le nombre d'hommes qu'elle devait fournir. Le plus souvent, dans les communes rurales, le contingent était alors désigné par l'élection; de là des abus sans nombre. Ici, les citoyens pauvres, se trouvant en majorité, nommaient exclusivement les enfans des familles aisées; ailleurs les riches s'entendaient pour faire partir les fils d'ouvriers; puis les municipalités intervenaient pour soutenir que le départ de tant de jeunes gens nuirait aux travaux agricoles. D'ailleurs tout manquait aux recrues; non-seulement l'esprit militaire et l'instruction pratique, mais aussi les habits, les souliers et surtout les fusils. Alors on ouvrait des souscriptions en nature ou en argent pour vêtir et armer ces soldats improvisés. Cependant, comme il y avait de l'enthousiasme au fond, tout cela marchait, s'équipait et se trouvait bientôt en mesure d'entrer en ligne contre la Prusse ou contre la Vendée.

Néanmoins la convention, qui jugeait sans doute que le département de l'Aube n'allait pas assez vite, expédia à Troyes l'un de

ses membres, l'ancien oratorien Fouché, afin d'accélérer de nouveaux armemens contre les rebelles de la Vendée. Le futur duc d'Otrante, dont la mission était surtout militaire, ne sut que faire des discours patriotiques avec marche en musique et fanfares pour exciter le zèle des citoyens. C'était assez, paraît-il, car il revint satisfait des administrateurs et des administrés. Plus tard, en novembre 1793, ce n'était plus seulement l'ardeur militaire qu'il fallait développer, c'était l'esprit révolutionnaire, auquel la population était assez rebelle par nature. Sous l'inspiration d'un député de l'Aube, Garnier, plus violent dans son langage que dans ses doctrines, un comité révolutionnaire s'était formé au sein de la société populaire. Ce comité de douze membres s'arrogeait la suprématie sur toutes les autorités, il dépossédait les administrateurs légalement élus; mais, pour briser les résistances passives des modérés, les gens du pays ne suffisaient pas. Ils demandèrent un chef; le comité de salut public leur délégua un jeune homme de vingt-trois ans, Rousselin, l'ami et le protégé de Danton. Ce personnage, qui était alors l'un des orateurs les plus applaudis du club des jacobins, devenu plus tard comte de l'empire, est mort journaliste influent sous la restauration.

D'abord tout alla bien au gré du délégué. La commune avait déjà fait incarcérer des suspects ou les avait mis en surveillance. Toutefois des prêtres insermentés restaient encore libres, et les prêtres constitutionnels continuaient ostensiblement leur sacerdoce. Rousselin ordonna par un arrêté la fermeture des « maisons nationales connues sous le nom d'églises; » l'évêque Sibille dut renoncer à ses fonctions. Cela ne suffisait pas au délégué; il fit dresser la guillotine et voulut transformer le tribunal criminel en commission prévôtale pour juger les suspects. Sur le refus des membres de ce tribunal, il institua de son autorité propre un jury révolutionnaire. Alors les résistances commencèrent. De même que les magistrats, les jurés refusèrent de siéger à moins d'un décret de la convention. En attendant, Rousselin se donna la satisfaction de faire incarcérer tous ceux que l'on appelait les modérés, les royalistes, les ci-devant nobles. Les prisons ne suffisant pas, on enfermait les détenus dans le séminaire et dans les autres couvens. Pourtant il ne paraît pas que la discipline intérieure de ces lieux de détention fût bien sévère. On laissait quelquefois sortir les suspects pour vaquer à leurs affaires; ceux qui étaient ou se disaient malades ou infirmes obtenaient la permission de rentrer chez eux.

Au milieu d'une population taxée de modérantisme suivant une expression de l'époque, de telles persécutions ne pouvaient s'opérer que contre le vœu des autorités élues. Aussi Rousselin ne tarda-t-il

pas à épurer les administrations. Dans le directoire du département, dans celui du district, auquel un décret de la convention avait donné des attributions étendues, les membres les plus sages se virent congédiés. Ils étaient remplacés non par des ouvriers, comme on serait tenté de le croire, mais par des hommes des classes bourgeoises, comme leurs prédécesseurs, seulement plus dociles ou signalés par la violence de leurs opinions. Le suffrage universel, mal inspiré cette fois, avait nommé maire un certain Gachez, maître d'école de conduite équivoque et de réputation douteuse. Ce n'était pas tout à fait la faute des électeurs s'ils n'avaient pas mieux choisi : en ces temps troublés, personne n'acceptait volontiers une fonction si difficile. Gachez était mal vu sans doute des autres membres de la municipalité. Le délégué révoqua ceux qui déplaisaient au maire et au comité révolutionnaire.

Le terrain ainsi préparé, Rousselin décréta qu'un emprunt forcé serait perçu sur les riches à proportion de leur fortune et du degré de malveillance que chacun avait montré à l'égard de la révolution. De plus on confisquait chez les citoyens l'argenterie armoriée, sous prétexte que la convention avait proscrit l'usage des signes de féodalité. Que devint le produit de ces impôts extraordinaires? On ne le sut trop. Rousselin signait des mandats, autorisait des dépenses secrètes; une forte part fut attribuée, il est vrai, à la ville et au département pour assurer l'approvisionnement en farines et secourir les ouvriers, car l'année avait été mauvaise, les cultivateurs ne venaient guère sur les marchés et le pain était cher. Toutefois ces actes iniques indignaient la majorité de la population. Les citoyens continuaient de se réunir par section le décadi dans chaque quartier de la ville, ils trouvaient là une tribune, l'occasion de faire entendre leurs plaintes, à la condition, bien entendu, d'en avoir le courage. Ce fut là que s'organisa la résistance.

Depuis qu'un décret de la convention avait attribué au district la direction et la surveillance des mesures révolutionnaires, le procureur-syndic de cette administration, que l'on désignait alors sous le nom d'agent national, était devenu le principal personnage de la ville. François Loyez, qui exerçait cette fonction, avait contrecarré les actes de Rousselin autant qu'il l'avait pu. Pendant un voyage à Paris que fit celui-ci au mois de décembre 1793, Loyez encouragea les adversaires de Rousselin; aussi dès son retour, voyant que la population lui était hostile, le délégué révoqua le procureur-syndic. Là-dessus, les sections manifestèrent leur mécontentement, se prononçant même avec une énergie d'autant plus louable que ceux qui parlaient ainsi savaient, à n'en pas douter, qu'ils risquaient leur tête dans une lutte contre le commissaire

de la convention. Les sectionnaires réclamaient la révocation du maire Gachez comme complice des actes arbitraires de Rousselin; ils osaient demander compte de la taxe levée sur les riches. Se sentant soutenus par la conscience publique, ils voulaient élargir des prisonniers, remettre en place les administrateurs que leur adversaire avait évincés. Ils avaient au surplus envoyé à la convention des commissaires qui se rencontrèrent à Paris avec ceux que Rousselin expédiait de son côté pour rendre compte de la situation au comité de salut public. Barère, qui fut chargé du rapport sur cette affaire, fit voter l'envoi d'un représentant à Troyes pour « réduire à la soumission l'aristocratie marchande qui avait levé la tête. » Le député Bô, investi de cette mission, partait avec l'intention de donner tort aux sectionnaires. Ceux-ci eurent cependant le courage de maintenir leurs précédentes délibérations. Bô décida la suppression des assemblées de section, il fit arrêter les membres les plus résolus et donna l'ordre de les conduire dans l'ancienne école militaire de Brienne afin de les éloigner d'une ville où leur influence était dangereuse pour ses partisans; enfin il dispersa la société populaire qui, après avoir été au début l'auxiliaire de la révolution, refusait alors d'en partager les excès. Cela fait, Bô, Rousselin et Gachez, leur protégé, quittèrent la ville, laissant le pouvoir aux mains des gens qu'ils avaient choisis, mais convaincus sans doute qu'il était impossible de plier cette population au régime qu'ils comptaient établir.

Avant de partir, Bô avait livré quatre suspects au tribunal révolutionnaire de Paris. C'étaient un médecin et trois anciens magistrats que l'ardeur de leurs opinions royalistes avait mis en relief quelques années auparavant. On leur reprochait, comme à tant d'autres, d'avoir signé une adresse en faveur de Louis XVI ou d'avoir correspondu avec des émigrés. Courtois, représentant de l'Aube, qui avait voté la mort du roi et qui était l'ennemi personnel de l'un des accusés, fit toutes les démarches possibles pour leur sauver la vie. Déjà, lorsqu'on avait voulu retrouver l'adresse incriminée afin d'en poursuivre tous les signataires, Courtois, dont les démagogues ne se défiaient pas, avait adroitement soustrait cette pièce dans les cartons de l'assemblée, puis il avait répandu le bruit qu'elle était perdue. Cette fois encore il s'interposa généreusement en faveur de ses compatriotes. Ce fut inutile; tous quatre, condamnés à mort, furent exécutés.

Ce que l'on peut appeler la terreur à Troyes continua plusieurs mois après le départ de Rousselin. Le nombre des suspects incarcérés s'accroissait sans cesse : c'étaient la plupart des prêtres, des parens ou amis d'émigrés. Le régime intérieur de la prison était

tantôt sévère à l'extrême pour ces malheureux, tantôt d'une singulière tolérance, suivant l'humeur des autorités. Sauf un vieillard presque imbécile que la municipalité eut la faiblesse de livrer au tribunal révolutionnaire pour avoir affiché devant sa porte un placard inoffensif, il n'y eut aucunes poursuites contre les détenus. Le caractère des habitans y répugnait. Bien que les sectionnaires les plus influens fussent toujours enfermés, leurs partisans conservaient une certaine influence dans la ville. En toutes choses, le tempérament local répugnait aux mesures de rigueur. En vain Rousselin, de retour à Paris, encourageait de loin les hommes qui avaient été ses complices. Lui-même il eut bientôt à se défendre. Les modérés, que soutenait le procureur-syndic Loyez, obtinrent enfin au mois de juillet la mise en liberté des sectionnaires enfermés sept mois auparavant. Bien plus, Rousselin et ses adhérens, au nombre de quinze, se virent cités devant le tribunal révolutionnaire comme ayant usurpé des pouvoirs, exercé des concussions, désorganisé les administrations. Acquittés après de courts débats, ils croyaient reprendre leur rôle et leur influence, lorsque survint le 9 thermidor, qui mit fin à la terreur dans toute la France. La ville de Troyes, plus heureuse, en était débarrassée depuis six semaines; elle n'en avait pas connu d'ailleurs les excès les plus extrêmes, grâce sans doute au bon sens, à la prudence de ses habitans. Quel spectacle avait-elle donné en effet? Après que des émissaires venus de Paris ont épuré les assemblées électives, la résistance s'organise dans les sections; après l'arrestation des sectionnaires, c'est la population tout entière qui résiste par l'inertie, la force qu'ont en réserve les faibles et les opprimés : aussi la guillotine dressée sur une place publique reste inoccupée; le culte, chassé des églises, se continue en secret dans l'intérieur des maisons. Des hommes violens dans la rue, lorsqu'ils sont en présence de la foule, offrent un asile dans leur propre domicile aux suspects que la loi oblige de se cacher; les plus bruyans en public n'ont souvent d'autre but que de se faire passer, aux yeux des révolutionnaires étrangers, pour plus méchans qu'ils ne sont. N'est-ce pas un honneur pour cette ville d'avoir su franchir une terrible crise avec si peu de mal, et depuis d'avoir traversé tant de révolutions sans que la tranquillité de la rue fût une seule fois troublée?

Cependant Troyes se ressentait des crimes de la révolution, comme toutes les villes d'art et d'industrie. Lors de la suppression des couvens et de la fermeture des églises, on prit soin de rassembler dans un musée les tableaux, les sculptures et les livres que renfermaient les édifices religieux, mais les objets d'or et d'argent étaient livrés à la Monnaie, quel qu'en fût le mérite; beaucoup de

ces vénérables reliques du passé, entassées sans ordre et sans soin, se détériorèrent en attendant que l'on en eût reconnu la valeur, ou bien des dépositaires infidèles les firent disparaître. L'industrie ne souffrit pas moins, faute de bras, parce que les hommes valides étaient aux armées, et faute de matières premières, car le crédit était restreint, les routes mal entretenues et les transports difficiles. De 3,000 métiers de toilerie que l'on comptait en 1791, il en restait 1,200 en activité en 1795. Une industrie disparut alors presqu'en entier, celle du tissage; une autre, celle de la bonneterie, prit une grande extension dès que le calme se rétablit. Les villes, de même que les hommes, se transforment avec l'âge.

Le récit de M. Babeau se continue jusqu'en l'an 1800, au milieu d'événemens de peu d'intérêt. Les trois épisodes auxquels se borne notre étude caractérisent bien, ce semble, trois périodes distinctes : la situation instable de l'ancien régime, l'anarchie des pouvoirs qu'institue avec trop de hâte l'assemblée nationale, la désorganisation des autorités électives par des agens révolutionnaires. On s'étonnerait avec raison que le calme se fût ensuite rétabli tout d'un coup; le désordre continue en effet pour ne s'éteindre que dans les premières années du consulat. Alors on revit sur le siége de Troyes un évêque institué par le pape, avec une circonscription diocésaine identique à celle du département; alors une loi de l'an VIII créa l'organisation administrative qui subsiste encore aujourd'hui, avec des préfets, des sous-préfets et des maires, avec des conseils consultatifs aux divers degrés de cette hiérarchie. Après tant de bouleversemens, s'il restait encore au fond des choses beaucoup de traces de l'ancien régime, comme M. de Tocqueville l'a démontré, du moins les abus les plus graves avaient disparu. Combien devait être modifiée la vie sociale d'une ville de province d'où avaient disparu les corporations religieuses, le bailliage, les corporations de métier, qui tenaient tant de place auparavant, où la masse de la population, jadis à l'écart, s'était mêlée quelque temps aux affaires publiques avec plus d'ardeur, il est vrai, que de succès! Dorénavant tous étaient égaux devant la loi; le clergé s'était retrempé par la persécution; l'acquisition par les bourgeois et par les paysans d'une immense quantité de biens ruraux inspirait le goût de l'économie aux classes laborieuses. Bien des hommes que leur foi monarchique ou religieuse avait jetés à la traverse des réformes avaient éprouvé sans doute de longues et pénibles souffrances dont le souvenir douloureux se conserve encore au sein des familles; mais en somme si la révolution n'avait été nulle part plus cruelle que dans la capitale de la Champagne, on en aurait oublié bien vite les mauvais jours pour ne s'en rappeler que les bienfaits.

H. BLERZY.

LES

CONGRÈS CATHOLIQUES

I.

Le 18 août 1863 s'ouvrait à Malines la première assemblée générale des catholiques. Une agitation extraordinaire régnait dans cette paisible cité, où l'herbe verdit le pavé des rues les plus fréquentées. Dès le matin, de nombreux convois avaient amené de Bruxelles et de toutes les parties de la Belgique les 2,000 ou 3,000 adhérens à l'œuvre du congrès; à onze heures, une messe solennelle célébrée par Mgr Engelbert Sterckx, cardinal-archevêque, les réunissait dans l'imposante cathédrale de Saint-Rombaut. Dans l'assistance, composée pour les trois quarts de membres du clergé séculier ou régulier, on remarquait Mgr Ledochowski, nonce du pape, le cardinal Wiseman, les évêques de Namur, de Tournay, de Gand, plusieurs évêques anglais, l'évêque de Jérusalem (du rite arménien), dont le chapeau de haute forme recouvert d'un voile violet et la longue barbe blanche attiraient tous les regards. La messe dite, les membres du congrès se formèrent en cortége pour se rendre dans la salle du petit séminaire, où l'assemblée allait siéger, les deux cardinaux en robe rouge marchant en tête, escortés d'une escouade de jeunes commissaires revêtus d'une écharpe aux couleurs papales, blanc et or, à qui était confiée la mission, aisée d'ailleurs, de maintenir l'ordre. La salle des séances, d'une architecture fort simple, mais vaste et commode, avait été ornée de guirlandes et de drapeaux aux couleurs nationales belges. Sur l'estrade réservée au bureau s'élevait un dais de velours rouge avec un christ d'ivoire; au-dessus, un portrait de Pie IX. Un simple pupitre servait de tribune. A une heure, le cardinal-archevêque de Malines

ouvrait la session du congrès par un discours, dans lequel il rappelait les services que l'esprit d'association avait rendus au catholicisme. Au milieu de cette allocution, écoutée avec un silence religieux, un incident jeta le désordre dans l'assemblée, et des esprits superstitieux en auraient pu tirer un fâcheux présage : une estrade élevée dans le fond de la salle fléchit sous le poids des spectateurs; il s'ensuivit une panique qui s'apaisa à grand'peine. Le calme s'étant rétabli, le cardinal-archevêque termina son discours en annonçant qu'une messe serait célébrée tous les jours à l'intention des membres du congrès et en leur donnant dans la formule sacramentelle la bénédiction qu'ils reçurent à genoux : *benedictio Dei omnipotentis et filii et spiritus sancti descendat super vos et maneat.* M. de Gerlache, un des fondateurs de l'indépendance de la Belgique et la personnalité la plus considérable du parti catholique, qui avait accepté la présidence du congrès, se chargea ensuite de développer le programme des travaux de l'assemblée, puis celle-ci se sépara pour se rendre dans les locaux préparés pour les sections. Il y en avait cinq entre lesquelles les membres étaient libres de choisir et qui comprenaient les œuvres religieuses, les œuvres de charité, l'instruction et l'éducation chrétiennes, l'art chrétien et la musique religieuse, la liberté religieuse, publications, associations, etc.; mais les travaux des sections ne devaient avoir qu'une importance secondaire. Tout l'intérêt allait se concentrer dans les séances publiques : en effet, la réunion comptait dans son sein plusieurs orateurs illustres, M. le cardinal Wiseman, M. Cochin, M. Adolphe Deschamps et le plus illustre de tous, M. de Montalembert, qui, rompant pour la première fois depuis douze ans le silence auquel les événemens l'avaient condamné, se proposait de développer la maxime fameuse : « l'église libre dans l'état libre. » Son discours ou plutôt ses discours, car il y en eut deux et ils remplirent les deux séances publiques du 20 et du 21, furent l'événement du congrès. Prononcés en présence d'un auditoire laïque, ils auraient eu sans doute un long retentissement; mais, s'adressant à une assemblée composée presque exclusivement de membres du clergé, au milieu d'un appareil solennel, ils acquéraient une importance et une signification exceptionnelles, que l'attitude de l'assemblée devait accentuer encore davantage.

Salué à son entrée par des applaudissemens enthousiastes qui éclataient surtout avec une bruyante vivacité dans le fond de la salle, occupé par les simples prêtres et les élèves du séminaire, M. de Montalembert s'inclina, en s'excusant de n'apporter qu'un discours écrit et en demandant la permission de parler assis. Il dé-

roula un manuscrit volumineux et en commença la lecture au milieu d'un silence absolu. Sa voix, d'abord hésitante, s'éleva par degrés, son accent se passionna, et, si l'on n'avait point vu les feuillets que sa main enlevait d'un geste fébrile, on aurait pu croire à une improvisation; mais l'auditoire était plus intéressant encore à observer que l'orateur : tandis qu'une curiosité ardente et sympathique se peignait sur les visages de la foule des prêtres et des laïques, on pouvait remarquer une certaine préoccupation et une certaine gêne dans l'attitude des hauts dignitaires du clergé, et à mesure que l'orateur avançait dans sa lecture, cette différence entre l'expression des sentimens de ces deux catégories d'auditeurs devenait plus marquée. Dès les premières pages, l'ancien collaborateur de Lamennais entrait avec une âpre véhémence au cœur de son sujet :

« Les catholiques sont partout, dit-il, excepté en Belgique, inférieurs à leurs adversaires dans la vie publique, parce qu'ils n'ont pas encore pris leur parti de la grande révolution qui a enfanté la société nouvelle, la vie moderne des peuples. Ils éprouvent un insurmontable mélange d'embarras et de timidité en face de la société moderne. Elle leur fait peur : ils n'ont encore appris ni à la connaître, ni à l'aimer, ni à la pratiquer. Beaucoup d'entre eux sont encore, par le cœur, par l'esprit, et sans trop s'en rendre compte, de l'ancien régime, c'est-à-dire du régime qui n'admettait ni l'égalité civile, ni la liberté politique, ni la liberté de conscience. Cet ancien régime avait son grand et beau côté : je ne prétends pas le juger ici, encore moins le condamner. Il me suffit de lui connaître un défaut, mais capital : il est mort, il ne ressuscitera jamais ni nulle part. »

Un véritable frémissement parcourut l'assemblée à ce début, et malgré l'attitude réservée des dignitaires de l'église l'orateur put s'apercevoir qu'il était en pleine communion d'idées et de sentimens avec l'immense majorité de son auditoire. Insistant encore sur sa pensée, comme un chirurgien qui sonde une plaie à fond, l'orateur invita les catholiques à renoncer au vain espoir de voir renaître un régime de privilége, il les engagea à se tourner résolûment du côté de la démocratie et de la liberté.

« Sans doute il ne faut pas, dit-il, être idolâtre de l'esprit moderne. Je n'ai pas plus de confiance dans le suffrage universel que dans l'infaillibilité royale. Rien dans les pouvoirs d'ici-bas n'est infaillible, rien n'est absolu, rien n'est parfait; mais l'essentiel est de reconnaître parmi les forces sociales et les principes politiques ce qui est déjà hors d'âge et hors de service, bien que toujours digne de nos respects et de nos re-

grets. L'essentiel, dans tous les arts, et surtout dans la politique, qui est le premier de tous, est de distinguer le possible de l'impossible, la fécondité de la stérilité, la vie de la mort. »

L'impossible, c'est la résurrection du vieux système de la protection de l'église catholique par l'état, à l'exclusion de toute autre église. Il faut renoncer à ce régime du privilége; il faut y renoncer sincèrement et absolument :

« Et il ne suffit pas que cette renonciation soit tacite et sincère, il faut qu'elle devienne un lieu-commun de la publicité; il faut nettement, hardiment, publiquement protester à tout propos contre toute pensée de retour à ce qui irrite ou inquiète la société moderne... Désavouons donc sans relâche tout rêve théocratique, afin de n'être pas stérilement victimes des défiances de la démocratie, et, pour mettre à couvert des orages du temps cette indépendance du pouvoir spirituel qui est plus que jamais le suprême intérêt de nos âmes et de nos consciences, proclamons en toute occasion l'indépendance du pouvoir civil... »

De nouvelles acclamations interrompirent ici l'orateur; elles redoublèrent quand il déclara avec une nouvelle insistance que l'église ne pouvait être libre désormais qu'au sein de la liberté générale, et que, pour ce qui le concernait personnellement, il voyait dans cette solidarité de la liberté du catholicisme avec la liberté publique un progrès immense. « Je conçois très bien, reprit-il avec un accent moitié révérencieux, moitié ironique, qu'on en juge autrement et que l'on regrette ce qui n'est plus avec une respectueuse sympathie. Je m'incline devant ces regrets; mais je me redresse et je regimbe dès que l'on prétend ériger ces regrets en règle de conscience, diriger l'action catholique dans le sens de ce passé évanoui, dénoncer et condamner ceux qui repoussent cette utopie. »

Au surplus, ajoutait-il avec un redoublement d'ardeur véhémente, il n'y a pas lieu de regretter ce passé à jamais évanoui, car l'église a toujours, en dépit des apparences, beaucoup plus souffert de la protection du bras séculier qu'elle n'en a profité. Chaque fois qu'elle a dû vivre et lutter seule contre ses adversaires, elle a retrouvé avec une merveilleuse rapidité les beaux jours de sa force et de sa jeunesse. Comme exemple à l'appui, il n'hésitait pas à citer l'époque qui suivit la concession de l'édit de Nantes :

« Aussitôt éclata cette magnifique efflorescence du génie, de la discipline, de l'éloquence, de la piété, de la charité catholiques, qui place le XVII^e^ siècle au premier rang des siècles de l'église. »

Louis XIV révoque l'édit de Nantes :

« Tout le monde y vit le triomphe de l'église. On crut l'orthodoxie à jamais garantie et l'hérésie extirpée. Or c'est précisément le contraire qui arriva. C'est l'église catholique qui, après un siècle tout entier de décadence, se vit à la veille d'être extirpée du sol de la France. La révocation de l'édit de Nantes ne donna pas seulement le signal d'une odieuse persécution. Avec le cortége d'hypocrisies et d'inhumanités qu'elle traînait à sa suite, elle fut l'une des principales causes du relâchement du clergé, des débordemens et des profanations du XVIIIe siècle. La foi et les mœurs disparaissaient graduellement quand la révolution vint proscrire l'église. Celle-ci ne se releva que dans le sang. »

Poursuivant jusqu'au bout cette thèse, l'orateur rappelait que, sous la restauration, l'église était au pouvoir, que le ministre de l'instruction publique était un évêque, que les instituteurs de toutes les paroisses étaient nommés par les évêques, que les professeurs de tous les colléges étaient épurés par Mgr Frayssinous. Or à quoi avait abouti toute cette protection donnée à la religion? Elle n'avait abouti qu'à lui faire atteindre les dernières limites de l'impopularité, au point qu'en 1830 les prêtres, l'abbé Lacordaire entre autres, étaient réduits à ne sortir dans la rue que sous un déguisement laïque. Sous le gouvernement sceptique et indifférent de Louis-Philippe au contraire, on voit le clergé regagner une partie de la légitime influence que les faveurs de la restauration lui avaient fait perdre. Après le 2 décembre, des catholiques imprévoyans se précipitent aux pieds du pouvoir absolu, en lui disant : « Soyez à nous, nous sommes à vous! » Aussitôt le clergé est remis en suspicion, la situation de l'église redevient périlleuse, et l'orateur conclut par ces paroles cruellement prophétiques :

« S'il éclatait aujourd'hui une nouvelle révolution, on frémit à la pensée de la rançon qu'aurait à payer le clergé pour la solidarité illusoire qui a semblé régner pendant quelques années entre l'église et l'empire. »

Donc plus de protection, plus de priviléges pour l'église, la liberté! L'une et l'autre, l'église et la liberté, ont également à gagner à cette alliance sous l'inévitable règne de la démocratie. L'écueil de la démocratie, c'est la démagogie, et celle-ci conduit au césarisme. La religion empêchera la démocratie de tomber dans les abîmes de la démagogie et du socialisme, et au besoin elle résistera au césarisme. Le pape n'a-t-il pas seul tenu tête à Napoléon? Refouler les envahissemens de l'état, consacrer le droit de propriété, respecter la liberté individuelle, établir et maintenir le droit d'association, voilà ce qu'exigent les progrès et la consolidation de

la démocratie, voilà aussi ce que doit vouloir l'église, car nul n'en profitera autant qu'elle! Il faut accepter sans retour et sans crainte les principes et les institutions de la société moderne, y compris même le suffrage universel.

« Dût-elle même n'y rencontrer qu'un perpétuel mécompte, s'y exposer avec bonne foi et avec confiance dans son droit serait mille fois moins humiliant que de tout attendre soit de la faveur d'un prince, ce qui est le plus grossier des piéges, soit de la reconstruction d'une aristocratie, ce qui est la plus chimérique des utopies. » (Très bien! très bien!)

Enfin l'orateur faisait acclamer par cette assemblée cléricale un éloge déjà à la vérité un peu ancien des « principes de 89 » par un homme « qui est devenu, disait-il, le plus illustre de nos évêques : »

« Ces libertés si chères à ceux qui nous accusent de ne pas les aimer, nous les proclamons, nous les invoquons pour nous comme pour les autres... Nous acceptons, nous invoquons les principes et les libertés proclamés en 1789. Vous avez fait la révolution de 1789 sans nous et contre nous, mais *pour nous,* Dieu le voulant ainsi malgré vous (1). » (Applaudissemens prolongés.)

M. de Montalembert terminait ce premier discours en transportant son auditoire au pied de la colonne commémorative que la Belgique a élevée en l'honneur du congrès auquel elle doit sa constitution libérale. Quatre statues assises au pied de ce monument représentent les libertés essentielles : la liberté de l'enseignement, la liberté d'association, la liberté de la presse et la liberté des cultes. Après une apologie passionnée des trois premières, l'orateur renvoyait à la séance suivante pour traiter de la dernière, qu'il considérait comme la plus importante et la plus nécessaire : la liberté des cultes.

Avons-nous besoin de dire combien fut grande l'émotion causée par ce discours, qui dépassait tout ce qu'on avait pu attendre de l'illustre champion de l'alliance du catholicisme avec la liberté? Il n'y eut aucune protestation; mais, tandis que l'affluence de la foule des auditeurs appartenant aux rangs inférieurs du clergé se trouvait encore augmentée le lendemain, on remarquait quelques vides sur les siéges réservés aux dignitaires de l'église. Une acclamation immense accueillit, à son entrée dans la salle, l'orateur qui

(1) Dupanloup, *De la Pacification religieuse,* 1844.

avait traduit en un langage magnifique les aspirations secrètes de la masse du petit clergé, chez lequel les traditions libérales de 1830 étaient demeurées vivantes. On savait qu'il allait aborder des questions ardues et semées d'écueils; une curiosité passionnée et anxieuse se peignait sur les visages. L'orateur irait-il se briser contre ces écueils redoutables, ou réussirait-il à y échapper? En tout cas, il ne craignit point de les affronter. Comme il l'avait fait la veille, il alla droit au cœur de la question, en déclarant qu'il demandait la liberté entière, absolue, non-seulement pour les catholiques, mais encore pour tous les cultes et toutes les opinions, non-seulement pour la vérité, mais encore pour l'erreur. Que la liberté morale me donne, dit-il, la faculté de choisir entre le bien et le mal, et non le droit de choisir le mal, c'est une vérité de foi et de raison; mais, pour éclairer et déterminer mon choix, je ne veux écouter que l'église et non l'état. Je ne veux pas être contraint par l'état de croire ce qu'il croit vrai, parce que l'état n'est pas juge de la vérité, parce que l'état, le pouvoir civil et laïque, est souverainement incompétent en matière religieuse. Sa compétence se borne à ce qui importe à la paix publique, aux mœurs publiques. Elle ne va pas au-delà. L'état n'a donc pas à intervenir dans les questions qui intéressent la liberté de conscience; il n'a d'autre mission que d'en garantir les manifestations. Après avoir cité cette noble maxime de M. Guizot : « le principe de la liberté religieuse consiste uniquement à reconnaître le droit de la conscience humaine à n'être pas gouvernée dans ses rapports avec Dieu par des décrets et des châtimens humains, » il y ajoutait cette glose : « la force publique doit me protéger contre celui qui m'empêcherait d'aller à l'église, mais la force publique qui voudrait me mener à l'église malgré moi serait, à juste titre, aussi ridicule qu'insupportable. » Ainsi donc plus de recours à l'état pour protéger la vérité contre l'erreur; plus d'intervention du bras séculier, plus de loi de protection en matière de cultes, encore une fois la liberté pour tous, rien que la liberté!

« Peut-on aujourd'hui demander la liberté pour la vérité, c'est-à-dire pour soi (car chacun, s'il est de bonne foi, se croit dans le vrai) et la refuser à l'erreur, c'est-à-dire à ceux qui ne pensent pas comme nous? Je réponds nettement : non! Ici, je le sens bien, *incedo per ignes*. Aussi je me hâte d'ajouter encore une fois que je n'ai d'autre prétention que celle d'exprimer une opinion individuelle : je m'incline devant tous les textes, tous les canons qu'on voudra me citer. Je n'en contesterai ni n'en discuterai aucun; mais je ne puis refouler aujourd'hui la conviction qui règne dans ma conscience et dans mon cœur. Je ne puis pas ne pas l'exprimer après avoir lu depuis douze ans ces essais de réha-

bilitation d'hommes et de choses que personne dans ma jeunesse, personne parmi les catholiques ne songeait à défendre. Je le déclare donc, j'éprouve une invincible horreur pour tous les supplices, et toutes les violences faites à l'humanité, sous prétexte de servir et de défendre la religion. Les bûchers allumés par une main catholique me font autant d'horreur que les échafauds où les protestans ont immolé tant de martyrs (mouvement et applaudissemens). Le baillon enfoncé dans la bouche de quiconque parle avec un cœur pur pour prêcher sa foi, je le sens entre mes propres lèvres et j'en frémis de douleur (nouveaux applaudissemens)... L'inquisiteur espagnol disant à l'hérétique : *La vérité ou la mort* m'est aussi odieux que le terroriste français disant à mon grand-père : *La liberté, la fraternité ou la mort* (acclamations). La conscience humaine a le droit d'exiger qu'on ne lui pose plus jamais ces hideuses alternatives. » (Nouvelles et immenses acclamations.)

Au surplus, quoi qu'on fasse et quels que soient les regrets qu'inspire le passé, le passé ne peut pas renaître. L'église catholique ne peut plus prétendre qu'à la liberté. Les uns peuvent soutenir que c'est là un malheur, les autres que c'est un bonheur et un immense progrès. Ni les uns ni les autres ne peuvent nier que ce soit « un fait. » L'orateur se garde de le regretter. Il pense que le monopole est mortel à l'église, et il fait à l'appui une peinture ardemment colorée de la décadence du catholicisme, dans les pays où il a joui le plus longtemps et le plus complétement des bienfaits illusoires de la protection exclusive de l'état.

« L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont là pour nous prouver l'impuissance radicale du système compressif, de l'antique alliance de l'autel et du trône pour la défense du catholicisme. Nulle part ailleurs, de nos jours, la religion n'a reçu de blessures plus cruelles; nulle part ses droits ne sont ou n'ont été plus méconnus. Les gouvernemens des deux péninsules avaient prétendu y établir un blocus hermétique contre l'esprit moderne, et nulle part cet esprit n'a fait plus de ravages. Nous qui ne sommes plus jeunes, nous les avons connus avant leur chute, ces gouvernemens absolutistes et catholiques; nous avons connu le despotisme plus ou moins éclairé, mais essentiellement *clérical*, de Ferdinand VII en Espagne, de Ferdinand Ier et II à Naples, de Charles-Albert en Piémont. Qu'en est-il résulté dans leurs royaumes? Un engourdissement universel des âmes et des intelligences chez les honnêtes gens, une colère impuissante chez un petit nombre de gens zélés, chez les autres la passion fanatique du mal. On avait garrotté et étouffé l'esprit public, qui ne s'est réveillé que pour se livrer à l'ennemi. L'orage n'y a trouvé que des cœurs atrophiés par la suppression de la vie politique et

incapables de suffire à des circonstances nouvelles. Le faux libéralisme, l'incrédulité, la haine de l'église, avaient tout envahi. Sous la croûte superficielle de l'union de l'église et de l'état ou même de la subordination de l'état à l'église, la lave révolutionnaire avait creusé son lit et consumait en silence les âmes dont elle avait fait sa proie (mouvement). Au premier choc, tout a croulé, tout, et pour ne plus jamais se relever. Ces paradis de l'absolutisme religieux sont devenus le scandale et le désespoir de tous les cœurs catholiques. » (Mouvement général d'adhésion. Applaudissemens.)

En regard de ce tableau, l'orateur montre les progrès que le catholicisme réalise tous les jours dans les pays où il ne peut invoquer que le bénéfice du droit commun, où il est exposé sans protection, sans privilége d'aucune sorte, à la concurrence des autres cultes, en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis. Il fait ressortir encore la supériorité morale des triomphes de la religion catholique dans les pays « où tout est permis contre elle » sur l'empire « équivoque et éphémère » qu'elle a dû ailleurs à l'emploi de la force; puis il conjure les catholiques de renoncer à ce système de protection décevant et funeste, il les conjure d'entrer dans la société moderne sans arrière-pensée, sans esprit de retour, et de se conduire de telle sorte que personne n'ait le droit de révoquer en doute leur sincérité.

« N'ayons pas les apparences de vouloir nous introduire dans la société moderne en arborant ses couleurs, en invoquant ses principes, en réclamant des garanties tant que nous sommes les plus faibles, afin de pouvoir nous retourner à un jour donné contre les droits de nos adversaires sous prétexte que l'*erreur n'a pas de droits*. Après avoir dit en d'autres temps : « L'église ne demande rien de plus que la seule liberté, la liberté de tout le monde » (*Univers*, mars 1848), ne nous laissons jamais entraîner à dire sous l'empire d'une protection illusoire : *L'église seule doit être libre*... Comment ne voit-on pas qu'agir ainsi, parler ainsi, c'est fournir aux ennemis, aux faux libéraux, précisément le prétexte dont ils ont besoin contre nous?

« C'est colorer, je dis mieux, c'est autoriser, c'est justifier toutes les exclusions, toutes les oppressions, toutes les iniquités dont ils ne se feront pas faute pour nous empêcher d'acquérir ou de jouir pleinement et paisiblement de la liberté dont on leur annonce d'avance qu'on les privera dès qu'on sera plus fort qu'eux. (Mouvement général d'adhésion.)

« Oui, catholiques, entendez-le bien, si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne nous l'accordera ja-

mais : donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne là, où vous êtes des esclaves. » (Applaudissemens unanimes et longuement prolongés.)

Cette brûlante apologie de l'alliance du catholicisme avec la liberté, M. de Montalembert la terminait en déclarant qu'il soumettait toutes ses expressions comme toutes ses opinions à l'infaillible autorité de l'église, mais non sans ajouter ces fières paroles empruntées au comte de Maistre : « Quand même ma respectueuse voix s'élèverait jusqu'à ces hautes régions *où les erreurs prolongées peuvent avoir de si funestes suites*, elle ne saurait y être prise pour celle de l'audace ou de l'imprudence. Dieu donne à la franchise, à la fidélité, à la droiture, un accent qui ne peut être ni contrefait, ni méconnu. » Les acclamations qui saluèrent l'orateur au moment où il se leva après avoir prononcé ces dernières paroles retentissent encore à nos oreilles. L'assemblée tout entière se leva en proie à une indicible émotion, et les cris mille fois répétés de vive Montalembert ! éclatèrent dans la salle et jusque sur l'estrade. Ce merveilleux manifeste sembla, ce jour-là et même les jours qui suivirent, avoir conquis jusqu'aux cardinaux. Mgr Wiseman prononça un discours où l'on retrouvait un écho des paroles de l'illustre apôtre du catholicisme libéral. En constatant les progrès du catholicisme en Angleterre, il fit l'apologie de la liberté dont jouissent les catholiques sur le sol britannique. Après lui, M. Cochin, dans une vive et spirituelle allocution, entreprit de réconcilier les catholiques avec la science et le progrès matériel. Il parla en d'excellens termes des chemins de fer qui avaient permis aux membres de l'assemblée de se réunir, de la télégraphie qui leur donnait les moyens de communiquer à chaque heure du jour avec leurs familles ; il n'oublia pas même la photographie, grâce à laquelle ils allaient pouvoir faire un échange fraternel de leurs portraits. Les progrès matériels, dit-il, sont la rédemption terrestre de l'humanité. Dieu moins sévère et l'homme moins faible, voilà le résultat du christianisme. Jésus-Christ, qui a effacé la distance qui séparait l'homme de Dieu, ne peut pas trouver mauvais que nous effacions les distances qui nous séparent les uns des autres. — Les votes du congrès se ressentirent de ce souffle libéral. On adopta une série de résolutions ayant pour objet l'observation du dimanche, la multiplication des journaux et des associations catholiques, mais par la seule vertu de la liberté ; la résolution relative aux associations était rédigée de cette façon particulièrement significative.

« Il est de l'intérêt des catholiques comme de tous les citoyens qu

veulent sincèrement la liberté de substituer autant que possible à l'intervention et à l'omnipotence de l'état l'énergie créatrice et le principe d'expansion de l'esprit d'association. »

Ces discours et ces résolutions n'eurent point cependant tout le retentissement qu'ils méritaient. Les libéraux, qui redoutaient, dans un intérêt de parti, les progrès du catholicisme libéral, affectèrent de ne voir dans le congrès de Malines qu'une démonstration excentrique sans importance et même sans sincérité ; les dignitaires du clergé qui s'étaient jetés dans cette aventure, sans en prévoir peut-être toutes les suites, se demandaient, non sans inquiétude, ce qu'on en penserait à Rome. Leurs craintes ne tardèrent pas à se trouver justifiées. Le 21 décembre 1863, le pape écrivait à l'archevêque de Munich une lettre dans laquelle, exprimant son opinion sur les congrès en général, il manifestait la surprise « extraordinaire » que lui avait causée la convocation de ces assemblées et les appréhensions de toute nature qu'il en avait ressenties. Il frappait d'un blâme formel et absolu l'audace de ces catholiques qui, « dupes de malheureuses illusions, » osent vouloir pour la science « une liberté trompeuse et très peu sincère ; » il insistait enfin sur la nécessité de ne pas borner aux articles de foi l'obéissance due au chef de l'église. Cette lettre causa naturellement une vive émotion parmi les adhérens du congrès de Malines. Elle ne les empêcha pas cependant de se réunir de nouveau en session, au mois d'août 1864 ; mais M. de Montalembert n'assista pas à ce second congrès, dont le ton n'en resta pas moins libéral. Mgr Dupanloup y prononça un éloquent discours sur la question de l'enseignement, et il n'hésita pas à déclarer, aux applaudissements enthousiastes de 3,000 ou 4,000 auditeurs, que *le plus mauvais des maîtres, c'est l'ignorance.* Enfin parmi les résolutions du congrès, il s'en trouvait une recommandant d'une façon toute spéciale l'introduction ou le développement de l'enseignement de l'économie politique dans les établissemens catholiques. Malgré l'abstention de M. de Montalembert, il semble que l'on n'ait pas été à Rome plus content de ce deuxième congrès qu'on ne l'avait été du premier, et ce n'est pas émettre une simple conjecture que d'avancer que ces deux réunions du catholicisme libéral hâtèrent, si elles ne déterminèrent point la publication de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*. Ces deux pièces, où toutes les propositions qui avaient servi d'étoffe au manifeste de M. de Montalembert et dont l'esprit avait inspiré les délibérations et les résolutions des assemblées des catholiques libéraux étaient condamnées, parurent le 8 décembre, trois mois après le second congrès de Malines. Nous n'avons pas besoin de rappeler

l'effet qu'elles produisirent dans le monde catholique, et la consternation où elles plongèrent cette foule de membres du petit clergé qui avaient acclamé les doctrines libérales du grand orateur du congrès de Malines. Quelques catholiques libéraux opiniâtres et subtils ne perdirent pas néanmoins tout espoir. N'allèrent-ils pas jusqu'à se flatter de concilier avec ces doctrines si formellement réprouvées l'encyclique et le *Syllabus?* Ce fut sous l'empire de cette illusion que les promoteurs de l'assemblée générale des catholiques convoquèrent à Malines un troisième congrès en septembre 1867. Mgr Dupanloup, M. de Falloux et le père Hyacinthe y assistèrent; mais dès le début on s'aperçut que la situation avait changé du tout au tout. Une adresse au pape mit le feu aux poudres. L'encyclique n'y était pas nommée, et cette omission provoqua d'aigres réclamations de la part de la minorité syllabisante; en vain le président de l'assemblée, M. Dellafaille, déclara que « nul ne pouvait douter de l'adhésion absolue et sans réserve de tous les membres du congrès à l'encyclique de Pie IX et à l'encyclique interprétée au sens de Pie IX : » il était visible que le congrès ne pouvait, sans se renier lui-même, adhérer à un document qui condamnait des idées et des principes qu'il avait naguère acclamés avec un enthousiasme si ardent et si sincère. D'un autre côté, comment protester sans tomber dans le schisme? Que faire donc? Se dissoudre, cesser de se réunir; il n'y avait pas d'autre parti à prendre. C'est à ce parti en effet que s'arrêta l'assemblée générale des catholiques. Le catholicisme libéral avait vécu, l'encyclique et le *Syllabus* l'avaient tué, et avec lui le congrès de Malines.

II.

Le catholicisme libéral ayant eu ses congrès, le catholicisme syllabisant a voulu avoir les siens, et on peut ajouter qu'il a calqué leur organisation sur celle de cette « assemblée générale des catholiques de Malines » dont nous venons de rappeler les tristes destinées. Comme à Malines, les congrès catholiques qui viennent de tenir leur session à Poitiers et à Reims, précisément à la même époque où l'assemblée de Malines tenait la sienne, étaient divisés en sections ayant chacune une série particulière d'œuvres et de questions à étudier. Les sections nommaient des commissions et celles-ci faisaient des rapports ou présentaient des résolutions que l'on discutait et que l'on votait en séance publique; mais là s'arrêtait l'analogie, et ce n'est pas à Poitiers ou à Reims que l'on aurait pu entendre vanter les mérites de la liberté religieuse ou même de la liberté d'enseignement. Il est assez malaisé de s'expliquer pourquoi

ces deux congrès ont été tenus en même temps; un seul aurait suffi à la rigueur, car leurs programmes ne différaient point d'une manière sensible. Toutefois, en dépit des programmes, et quoique le principe moderne de la division du travail eût pu paraître entaché d'hérésie à des gens qui veulent revenir à la société et même à l'industrie du moyen âge, chacune de ces assemblées poursuivait un but spécial : à Poitiers, on s'occupait principalement de la question de l'enseignement et des moyens pratiques de tirer parti de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur; à Reims, on s'occupait presque exclusivement des œuvres ouvrières catholiques. Nous avons peu de chose à dire du congrès de Poitiers, dont nous ne connaissons d'ailleurs les travaux que par les comptes-rendus fort incomplets des feuilles religieuses. Nous savons que Mgr Cartuyrels, vice-recteur de l'université libre de Louvain, y a exposé dans un discours substantiel l'histoire de la fondation et des progrès de cette institution; nous savons aussi que Mgr Nardi, auditeur de rote, a jugé à propos de protester contre l'enseignement libre qui « lui donne le frisson » et qu'il a assimilé à l'empoisonnement des rivières. On s'est étonné de cette protestation, dont il était permis de contester tout au moins l'opportunité. Ne venait-elle pas en effet à l'appui de cet argument d'ailleurs peu libéral de ces libéraux doctrinaires qui refusent le bénéfice de la liberté aux ennemis de la liberté? Mais Mgr Nardi pouvait-il laisser passer sans protestation une hérésie formellement condamnée par l'encyclique et le *Syllabus?* Pie IX n'a-t-il pas, dans cette dernière pièce, qualifié de « liberté de la perdition » le droit prétendu que les citoyens posséderaient « de répandre publiquement et extérieurement leurs pensées soit par la parole, soit par la presse, soit par tout autre moyen? » Mgr Nardi s'est borné à rappeler, en matière d'enseignement, la pure doctrine de l'église. Sa protestation n'était-elle pas en quelque sorte obligée? En revanche, le R. P. Sambin, de la compagnie de Jésus, n'a-t-il pas été au-delà du nécessaire en faisant, dans un rapport sur l'importance et la nécessité des nouvelles facultés de droit au point de vue catholique, l'apologie du droit divin? On a vu plus haut que M. de Montalembert avait engagé les catholiques à ne pas reculer devant le suffrage universel, sans se montrer d'ailleurs plus épris de la souveraineté du peuple que du droit divin. Selon le P. Sambin au contraire, tout le mal social dont nous souffrons provient uniquement de ce faux principe, en vertu duquel « le pouvoir ne descend plus de Dieu, sa source première, mais du peuple qui le délègue. » Où était la nécessité de cette profession de foi, personne n'ayant, que nous sachions, défendu le suffrage universel et la souveraineté du peuple au con-

grès de Poitiers? A quoi bon signaler ainsi par avance les facultés de droit catholiques comme des foyers de propagande de la cause du droit divin? N'était-ce pas trop de zèle?

Mais ne nous laissons pas attarder au congrès de Poitiers. Il se peut sans doute que bien des choses intéressantes y aient été dites sur les moyens de mettre à profit cette « liberté d'enseignement » qu'on ne doit pas confondre avec « l'enseignement libre, » à moins de donner le frisson à Mgr Nardi; mais rien n'en a transpiré dans les comptes-rendus de la presse religieuse, et nous sommes réduits sur ce point à de simples conjectures. Il faut croire toutefois qu'après mûres délibérations « l'œuvre des universités catholiques » n'a point paru aussi aisée qu'elle l'avait semblé d'abord, et qu'au lieu de couvrir la France d'universités catholiques, on se contentera d'en fonder une ou deux tout au plus. Nous n'y trouvons rien à redire, et nous passons au *congrès des œuvres ouvrières catholiques* de Reims.

Ici, nous nous trouvons en présence d'un fait nouveau, et qui mérite d'être étudié, quoique l'importance en ait été exagérée. Nous voulons parler de l'œuvre des *comités* et des *cercles d'ouvriers*, dont M. le capitaine de Mun s'est fait l'apôtre, et qui est née en 1871, au lendemain de la commune. Le but des « comités » est de fonder des cercles d'ouvriers, ainsi que d'autres œuvres d'enseignement, de prévoyance ou de charité. Un comité central établi à Paris est chargé de la direction générale de l'œuvre. Il a partagé la France en sept zones, et dans chacune des comités locaux ont été successivement institués. Chaque comité local est partagé en quatre sections comprenant, 1° la propagande, 2° la fondation et l'entretien des cercles, 3° les finances, la création et l'administration des ressources, 4° l'enseignement. Le président du comité et les chefs des sections constituent le *secrétariat*, qui gouverne l'œuvre d'une façon tout autoritaire, nous pourrions dire même toute militaire, car l'armée a fourni une bonne partie du personnel actif des comités. Les *comités* sont, comme on voit, le rouage moteur qui donne l'impulsion et la vie à toutes les autres œuvres. Il en existe aujourd'hui environ 50 qui ont fondé une centaine de cercles. Quant aux œuvres de toute sorte, actuellement en fonctions, un rapport de M. le comte Gaston Yvert nous en donne le chiffre. Elles sont au nombre de 1,127 avec un total approximatif de 136,000 adhérens. Parmi ces œuvres, les plus importantes sont les cercles et l'œuvre des conférences ou de *Jésus ouvrier*, consacrée à l'enseignement. Les cercles offrent quelques points de ressemblance avec les *mechanics institutions* d'Angleterre; ce sont des lieux de réunion où les ouvriers affiliés trouvent des distractions destinées à

remplacer pour eux celles du club ou du cabaret, toutefois en dehors de la famille, les femmes et les enfans n'étant pas admis aux réunions des cercles. Divers avantages matériels leur sont en outre offerts; on leur délivre des diplômes qui leur servent de recommandation auprès des chefs d'industrie catholiques; on se charge de trouver du travail à ceux qui sont sans emploi, de leur distribuer des secours en cas de maladie et de chômage, etc., etc. L'œuvre de *Jésus ouvrier* ne se borne pas seulement à organiser des conférences au sein des cercles; elle répand aussi par centaines de mille des petites feuilles ou *tracts* sur toute sorte de sujets religieux, moraux ou économiques.

Telle est l'organisation dans laquelle il s'agit d'englober successivement la classe ouvrière en la plaçant sous une tutelle à la fois militaire et cléricale; mais les chiffres que nous venons de citer attestent que, malgré des efforts dont on ne peut que louer la persistance, les résultats sont demeurés jusqu'à présent assez minces. Notons encore à ce propos que les « cercles » n'ont pas réuni plus d'une dizaine de milliers d'adhérens : à Paris, où ils sont au nombre de 7, ils n'en comptent pas plus de 1,100 à 1,200; à Lyon, il y en a 5 avec 700 ou 800 adhérens. C'est peu, on en conviendra, et les secrétaires de l'œuvre ne dissimulent pas les difficultés que l'on éprouve à surmonter les défiances et le mauvais vouloir manifeste des masses ouvrières. Cependant les rapports présentés au congrès sont empreints de l'optimisme le plus confiant, et les imaginations échauffées par les résultats acquis enfantent les plus vastes projets. Il ne s'agit plus seulement de fonder des cercles d'ouvriers, il s'agit de créer des « ateliers catholiques, » mieux encore, de ressusciter les corporations avec les confréries, telles qu'elles florissaient au moyen âge. « Ne voyez-vous pas, disait naguère le promoteur des comités catholiques, M. de Mun, dans une assemblée générale de l'œuvre, ne voyez-vous pas que tout cela est la reconstitution du vieil édifice, que tout cela, c'est le passé qui va revivre? Et alors, quand vous entendrez les rhéteurs du jour s'écrier que la vieille France est morte et qu'elle ne peut plus renaître de ses cendres, vous les conduirez dans un de nos cercles, puis vous leur demanderez à ces rhéteurs si, alors que dix-huit mois ont suffi pour produire de tels résultats, il n'est pas vraisemblable que dans quatre-vingts ans nous aurons relevé l'édifice qu'on a mis quatre-vingts ans à détruire. » Au congrès de Reims, le R. P. Marquigny s'est chargé de donner un corps à ces espérances passionnées en déposant une série de conclusions tendantes au rétablissement des corporations et des confréries.

Nous ne voudrions point certes décourager M. de Mun et le

R. P. Marquigny, mais se sont-ils bien rendu compte de ce qu'était cet ancien régime industriel qu'ils se proposent de rétablir? Ont-ils quelque idée des conditions dans lesquelles ce régime avait pris naissance et s'était développé? Et d'abord en quoi consistait la corporation? C'était une association, ou plutôt une coalition d'artisans ou de marchands qui s'étaient attribué ou avaient obtenu à prix d'argent le privilége, nous dirions aujourd'hui la propriété d'une branche de travail. La corporation des maîtres boulangers possédait l'industrie de la boulangerie, celle des drapiers était propriétaire de l'industrie de la draperie, et nul, hormis les maîtres faisant partie de la corporation, ne pouvait pétrir du pain ou fabriquer du drap dans l'enceinte de la cité. Mais qu'aurait valu ce privilége, s'il n'avait pas été corroboré par l'impossibilité d'introduire sur ce marché approprié du pain ou du drap fabriqué au dehors? Il fallait donc non-seulement que chaque industrie incorporée se protégeât contre les empiétemens de ses voisins, que les boulangers défendissent aux pâtissiers de faire du pain, et que les pâtissiers, à leur tour, interdissent aux boulangers la confection des brioches, que les cordonniers surveillassent les empiétemens des savetiers, et les drapiers ceux des chaussetiers, mais encore que tous se réunissent pour entourer leur marché d'une muraille assez haute pour que ni pains, ni brioches, ni hauts-de-chausses, ni souliers, ne pussent passer par-dessus. Il est vrai qu'en ce bon vieux temps les routes n'étaient ni bien commodes ni bien sûres. Il est vrai aussi que les seigneurs châtelains, embusqués dans leurs donjons, tenaient lieu de douaniers en faisant payer aux marchands trop aventureux des droits et redevances dont leur bon plaisir fixait le taux. Voilà les conditions principales sans parler de bien d'autres dans lesquelles il faudrait replacer la société avant de songer à rétablir les corporations. Il faudrait démolir les chemins de fer et relever les donjons! Ni M. de Mun ni le R. P. Marquigny ne reculeraient, sans aucun doute, devant ces travaux préparatoires; mais que diraient les actionnaires des chemins de fer? et les marchands et les gendarmes? Ah! il n'est pas si facile qu'on le croit de refaire la société, fût-ce avec les intentions les plus pieuses, et nous avons bien peur que les quatre-vingts ans dont parlait M. de Mun ne puissent y suffire.

Nous ne nous étonnerons pas cependant que M. de Mun et le R. P. Marquigny entreprennent une pareille tâche. Puisque l'église ne veut pas s'accommoder de la société moderne, n'est-il pas naturel qu'elle songe à refaire la société ancienne et à ressusciter ce moyen âge qui, toujours au dire de M. de Mun, « fut le temps de la plus grande gloire de la France? » Seulement on peut se demander

s'il y a en ce point quelque différence substantielle entre les utopistes des clubs et les coryphées des œuvres ouvrières catholiques? Les uns et les autres ne se proposent-ils pas de refaire la société suivant leur fantaisie, et ceux qui veulent reconstruire le passé sont-ils des esprits plus raisonnables et plus pratiques que ceux qui veulent construire l'avenir? Nous ne doutons pas des bonnes intentions des promoteurs des œuvres ouvrières catholiques; mais en vérité nous ne voyons pas en quoi ils se distinguent des socialistes, et si le congrès de Reims non plus que celui de Poitiers n'a rien eu de commun avec le congrès de Malines, ne pourrait-il en revanche avoir un certain degré de parenté économique avec les trop fameux congrès internationalistes de La Haye, de Lauzanne et de Genève?

III.

Nous avons remarqué que le congrès de Malines avait été institué par l'initiative d'un petit groupe de catholiques se rattachant par leurs opinions et leurs antécédens politiques à cette *Union des catholiques et des libéraux*, de laquelle était sortie l'indépendance de la Belgique. En dépit de l'encyclique de Grégoire XVI, condamnant toutes les libertés qu'avait consacrées sous leurs auspices la constitution du nouveau royaume, ils étaient demeurés fidèles à leurs convictions libérales, et ils n'attendaient pour les manifester que des circonstances opportunes. En 1863, l'encyclique de Grégoire XVI, vieille de plus de trente ans, commençait à être oubliée, et l'on n'avait pas perdu encore toutes les illusions qu'avaient fait éclore les premières années du pontificat de Pie IX. En outre la liberté des associations et des réunions, après être demeurée pendant vingt-cinq ans à peu près stérile, venait de donner naissance à une association en faveur de la liberté du commerce, qui s'efforçait de populariser en Belgique les *meetings* et les autres moyens de propagande usités en Angleterre. Un congrès tenu à Bruxelles en 1856 avait inauguré une brillante campagne libre-échangiste. Ces procédés nouveaux dont le succès de la *Ligue contre les lois céréales* avait constaté d'une manière si éclatante l'efficacité, les catholiques libéraux voulurent se les approprier à leur tour en les employant à battre en brèche le système de la protection appliqué à la religion. En allant au fond des choses, n'y avait-il pas une analogie singulière entre les doctrines et les vues des promoteurs de la liberté commerciale et celles des partisans de la liberté religieuse? Ce qu'ils voulaient les uns et les autres, n'était-ce pas la substitution de la concurrence au monopole? Le système qu'ils attaquaient n'avait-il pas été appliqué par les mêmes procé-

dés grossiers et barbares, soit qu'il s'agît de l'industrie ou du culte? L'inquisition par exemple était-elle autre chose qu'une douane? Les auto-da-fé qui servaient à protéger le culte privilégié n'avaient-ils pas été imités plus tard au profit de la protection de l'industrie? Aux auto-da-fé d'hérétiques n'avait-on pas vu succéder des auto-da-fé de marchandises anglaises? Si la prohibition religieuse et la prohibition industrielle employaient les mêmes instrumens, on retrouvait aussi les mêmes argumens dans la bouche de leurs adversaires. Quel avait été le principal argument de Cobden et de ses associés dans la campagne du *free-trade?* N'était-ce pas l'intérêt bien entendu de l'industrie elle-même? N'avaient-ils pas démontré que la faveur prétendue de la protection engourdissait et débilitait l'industrie? Ne citaient-ils pas à l'appui l'exemple de l'Espagne que M. de Montalembert devait invoquer, presque dans les mêmes termes, contre le système de la protection religieuse? L'analogie n'était-elle pas frappante? Elle l'était à ce point qu'au lendemain du congrès de Malines l'organe attitré du libre-échange félicitait l'illustre orateur de sa courageuse initiative en le qualifiant de « Cobden de la liberté religieuse. »

Mais, si les deux causes procédaient du même principe, leurs destinées devaient être bien différentes. La cause de la liberté commerciale a fini par être gagnée auprès des industriels, celle de la liberté religieuse a échoué auprès de l'église. Le pape Pie IX a confirmé la condamnation portée par Grégoire XVI contre les doctrines qui tendent à séparer l'église de l'état, et à la soumettre à la loi commune. L'encyclique et le *Syllabus* ont mis fin à l'agitation du libéralisme catholique. Les catholiques libéraux ont dû y renoncer sous peine de tomber dans le schisme, et, comme si cette épreuve n'était pas suffisante, il leur a fallu, après avoir subi l'encyclique et le *Syllabus*, accepter le dogme de l'infaillibilité du pape. Quelques-uns se sont révoltés comme le père Hyacinthe, d'autres se sont soumis, comme M. de Montalembert, en se résignant à un douloureux silence; mais les doctrines libérales du congrès de Malines ont-elles cessé de vivre dans les âmes? Ces 3,000 auditeurs du petit clergé qui les acclamaient avec un enthousiasme si naïf et si sincère dans la bouche de M. de Montalembert ont-ils cessé d'y avoir foi? Ils se sont soumis extérieurement; mais ces brûlantes paroles de liberté n'ont-elles laissé aucune trace au fond des consciences? N'y a-t-il plus de catholiques libéraux? Il y en avait encore après l'encyclique de 1832 : il est permis de croire qu'il en est resté après l'encyclique de 1864, et on peut augurer même que la force des choses leur donnera tôt ou tard gain de cause.

Ils auraient tort cependant de se bercer de l'illusion d'un triomphe prochain. Leurs devanciers avaient prudemment attendu pour commencer leur campagne libérale que la prescription trentenaire eût couvert l'encyclique de Grégoire XVI; il n'y a guère plus de dix ans qu'a paru l'encyclique de Pie IX avec le *Syllabus*, et la proclamation du dogme de l'infaillibilité du pape ne date que de cinq ans. Ces déclarations et cet acte dogmatiques n'ont encore rien perdu de leur vertu. Nous sommes en pleine réaction cléricale, et qui oserait parler aujourd'hui comme on parlait au premier congrès de Malines serait tenu pour schismatique. Moins que jamais, les doctrines libérales sont en odeur de sainteté auprès du gouvernement de l'église. Depuis la proclamation du dogme de l'infaillibilité, ce gouvernement n'est-il pas devenu une pure dictature, une sorte de césarisme religieux? Ne serait-il pas facile de retrouver aussi dans sa politique les procédés et les tendances de la politique césarienne, les coups de surprise destinés à éblouir et à entraîner les imaginations, les séductions exercées sur les masses besoigneuses par l'appât d'un accroissement de bien-être matériel? Jamais les miracles se sont-ils plus multipliés? Les vierges apparaissent dans les grottes, les images miraculeuses se signalent à l'envi par des guérisons qui menacent d'une concurrence sérieuse la médecine laïque, et de toutes parts les pèlerins accourent, attirés par ces manifestations surnaturelles. Ces légions dévotes ne dédaignent point toutefois d'emprunter à la société moderne ses inventions et son confort. On ne se met plus en route, pieds nus, avec l'écuelle à la ceinture et le bissac sur l'épaule. On voyage en chemin de fer, non sans avoir demandé aux compagnies la faveur du prix réduit; la distinction des rangs et des fortunes s'est maintenue dans ces trains pieux; on y trouve des voitures de 1re, de 2e et de 3e classe, comme dans les trains ordinaires. Mieux encore : grâce à un perfectionnement ingénieux, on peut se faire remplacer dans ces excursions de piété et gagner des indulgences par procuration.

Aux manifestations surnaturelles viennent se joindre les « œuvres populaires » que nous ont fait connaître les comptes-rendus annuels des *comités* et les rapports du congrès de Reims. Le patronage de « Jésus ouvrier » a succédé à celui du prince impérial, et de même que l'auteur des *Idées napoléoniennes* avait rêvé une vaste enrégimentation des classes ouvrières sous la tutelle de l'état césarien, on rêve, dans les secrétariats des comités et dans les commissions des congrès catholiques, la reconstitution de l'industrie, le rétablissement des corporations et des confréries sous la bannière de l'église. Voilà par quels procédés on entreprend de ramener la foi dans les âmes et de restituer à l'église catholique la direction suprême de la

société. Que cette entreprise soit vouée à un échec inévitable, que le césarisme religieux ne réussisse pas mieux que ne l'a fait le césarisme politique à imposer à la société ses rêveries rétrogrades, cela ne souffre aucun doute; on peut s'étonner même qu'une pareille tentative soit vraiment prise au sérieux, et la crainte d'un retour au moyen âge ne fait pas plus d'honneur aux lumières, ajouterons-nous aussi à la sincérité de ceux qui la ressentent qu'à l'intelligence de ceux qui nous en menacent. Mais, si chimérique qu'elle soit, cette entreprise ne suivra pas moins son cours; on complétera selon toute apparence, dans les futurs congrès, l'œuvre ébauchée à Poitiers et à Reims, on dressera un programme de l'enseignement du droit dans les universités catholiques, conforme aux doctrines du père Sambin, on rédigera les statuts des corporations reconstituées selon les vues du révérend père Marquigny; de pieuses dames broderont les bannières des confréries, et on chantera plus que jamais dans les agapes des cercles placés sous le patronage de Jésus ouvrier :

Sauvons Rome et la France
Au nom du sacré cœur.

En attendant, ce qu'ont de mieux à faire les catholiques libéraux, devenus, hélas! des schismatiques à l'état latent, c'est de prendre patience. Leur heure reviendra. Comme le disait M. de Montalembert au congrès de Malines, l'ancien régime est mort, il ne ressuscitera jamais, ni nulle part. Le jour où le gouvernement de l'église s'apercevra enfin qu'en s'attachant à ce cadavre il expose sa propre vie, il se retournera du côté des vivans, et l'alliance du catholicisme avec la liberté, qui a été la généreuse utopie de Montalembert, deviendra alors une féconde réalité.

G. DE MOLINARI.

DEUX CHANCELIERS

IV.

L'ÉCLIPSE DE L'EUROPE (1).

I.

Dans les premiers jours du triste mois de novembre 1870, le petit salon de la maison Jessé, située rue de Provence à Versailles, voyait réunis le soir au coin du feu deux illustres interlocuteurs dont l'Europe haletante épiait à ce moment avec anxiété les moindres démarches. Accoudé à une table de travail sur laquelle « deux bouteilles garnies de bougies à leur goulot faisaient office de flambeaux (2), » M. de Bismarck avait demandé à M. Thiers la permission de fumer un cigare, et se reposait des négociations poursuivies pendant toute la journée au sujet de l'armistice et de la paix, dans une causerie pleine d'abandon et de médisance sur les événemens de la guerre. Entre autres choses, il racontait que l'empereur Napoléon III, retiré dans un petit jardin après la capitulation de Sedan, avait pâli en le voyant arriver armé de deux pistolets à la ceinture : « il m'a cru capable d'une action de mauvais goût. » On ne se tromperait guère en supposant que l'homme qui depuis l'attentat de Blind n'avait cessé de montrer une préoccupation très nerveuse de sa

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er juillet et du 15 août.

(2) Ce détail ainsi que tous ceux qui suivent sont empruntés à la narration faite par M. Thiers lui-même, quelques jours plus tard, à l'évêché d'Orléans, et recueillie par M. A. Boucher dans ses intéressans *Récits de l'invasion* (Orléans 1871), p. 318-325.

personne (1) prêtât ici dans la circonstance, et peu généreusement à coup sûr, au malheureux monarque des sentimens qui furent loin de son cœur. Quoi qu'il en soit, le ministre prussien se complut pendant des heures entières dans des réminiscences et des historiettes où il fit briller tout son esprit, et de son côté M. Thiers, à peine revenu de ce voyage de quarante jours pendant lequel il avait deux fois traversé l'Europe et négocié avec tant de souverains et de ministres, n'était pas en reste d'anecdotes piquantes et d'aperçus ingénieux. Il pensa cependant devoir rappeler après un certain temps les affaires sérieuses qui l'amenaient au quartier-général; mais M. de Bismarck, — ce « sauvage plein de génie, » comme devait l'appeler bientôt l'homme d'état français dans ses épanchemens à l'évêché d'Orléans, — semblait vouloir prolonger autant que possible un babil délicieux, et, prenant la main de M. Thiers, il s'écria : « Laissez-moi, je vous en supplie, laissez-moi, il est si bon de se trouver un peu avec la civilisation! » La *civilisation*, admise à la fin à plaider de nouveau sa cause, n'en retrouva pas moins l'ancien « comte de fer » sous le causeur affable et disert de tout à l'heure : les arts n'avaient décidément en rien adouci les mœurs politiques du *sauvage*. Alors M. Thiers se souvint des dispositions favorables qu'il avait rencontrées en Russie, et il crut utile de les faire valoir dans un moment aussi critique. Déjà pendant son séjour à Saint-Pétersbourg il avait adressé à la délégation de Tours une dépêche télégraphique singulièrement optimiste. « Il avait tout lieu, y disait-il, d'être très satisfait de l'accueil de l'empereur, de la famille impériale, du prince Gortchakof et des autres dignitaires aussi bien que de celui de la société russe en général. L'empereur et son chancelier s'étaient chaudement exprimés contre l'exigence par la Prusse de conditions de paix exorbitantes; ils avaient déclaré que la Russie ne donnerait jamais son consentement à des conditions qui ne seraient pas équitables, que par conséquent le consentement des autres puissances ferait également défaut : les exactions de la Prusse ne seraient de la sorte que l'effet de la force et ne reposeraient sur aucune sanction (2). » Sans entrer

(1) « Il (M. de Bismarck) ne sort plus qu'accompagné, et des agens de police français viendront jusqu'à la frontière pour le suivre pendant tout le voyage, » mandait M. de Barral de Berlin, le 1er juin 1866, trois semaines après l'attentat de Blind. M. Jules Favre (*Histoire du gouvernement de la défense nationale*, t. Ier, p. 163-164) parle des inquiétudes manifestées par le ministre de Guillaume Ier lors de l'entrevue au château de Haute-Maison à Montry : « Nous sommes très mal ici; vos francs-tireurs peuvent m'y viser par ces croisées. » On se rappelle aussi le langage du chancelier d'Allemagne dans les chambres prussiennes concernant l'attentat de Kulmann.

(2) D'après l'analyse de lord Lyons, à qui M. de Chaudordy communiqua ce télégramme. Dépêche de lord Lyons, du 6 octobre 1870. — Il est curieux de rapprocher

dans de tels développemens, M. Thiers parla cette fois en termes généraux des marques de sollicitude que lui avait données « son ami le prince Gortchakof, » et finit par assurer que la Russie s'alarmait et s'irritait. A ce mot, M. de Bismarck se leva et sonna : « Apportez le carton où sont les papiers de la Russie. » Le carton apporté, « lisez, dit-il, voici trente lettres venues de Saint-Pétersbourg. » M. Thiers n'eut garde de ne pas profiter de la permission : il lut, il sut et il fut désabusé.

Du reste, il n'a tenu qu'à l'illustre historien du consulat et de l'empire de s'épargner cette cruelle déception, d'éviter aussi plus d'une fausse démarche dans sa course rapide à travers l'Europe, pour peu qu'il eût voulu consulter les hommes compétens ou seulement leur accorder la moindre attention. M. de Beust par exemple était parfaitement en mesure de l'édifier sur les rapports réels de la Russie et de la Prusse; mais c'est surtout M. Benedetti qui eût pu lui dire la date précise et bien ancienne déjà de l'accord survenu entre les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg en prévision d'une guerre avec la France, ainsi que les circonstances bien extraordinaires qui avaient accompagné cet accord. Rappelons ici brièvement ces circonstances en essayant de les dégager autant que possible de certaines obscurités dont les parties intéressées continuent à les entourer, et reportons-nous encore une fois au lendemain de Sadowa, aux transactions publiques ou secrètes qui suivirent ce jour lugubre. La plupart des combinaisons politiques qui devaient être si fatales à la France dans la guerre de 1870, elles furent nouées et consolidées pendant cette période aussi funeste qu'accidentée, pendant les deux mois de juillet et d'août de l'année 1866.

« Aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France, » avait déclaré l'empereur Napoléon III le 11 juin 1866 dans un document solennel produit devant le corps législatif, et parmi ces questions toute « modification de la carte de l'Europe au profit exclusif d'une grande puissance » était naturellement placée en première ligne. Or, usant de la victoire aussi immense qu'inespérée du 3 juillet 1866, la Prusse entendait changer la carte à son profit exclusif. Au lieu de « maintenir à l'Autriche sa grande position en Allemagne, » ainsi que l'avait réclamé la lettre

de ce singulier télégramme de M. Thiers l'opinion exprimée par le prince Gortchakof devant l'ambassadeur anglais « que les conditions indiquées dans la circulaire de M. de Bismarck du 16 septembre ne pouvaient être modifiées que par les événemens militaires, et que rien n'autorisait une semblable conjecture. » (Dépêche de sir A. Buchanan du 17 octobre.) Or les conditions indiquées dans la circulaire prussienne du 16 septembre étaient déjà *l'Alsace et Metz.*

impériale du 11 juin, la Prusse exigeait que l'empire des Habsbourg fût totalement exclu de la confédération germanique; au lieu d'accorder aux états secondaires « un rôle plus important, une organisation plus puissante, » elle prétendait à l'hégémonie complète sur l'Allemagne entière, et voulait en outre exécuter de larges annexions dans les pays occupés par ses troupes. En fomentant cette guerre qui devait aboutir à des résultats si imprévus, la politique impériale avait avant tout poursuivi deux buts : l'affranchissement de Venise et le règlement équitable des affaires d'Allemagne. Venise était cédée, cédée même avant tout commencement d'hostilités, et en acceptant cette cession, en annonçant dans *le Moniteur* cet « événement important » après le grand désastre du général Benedeck, l'empereur Napoléon, au jugement de son minstre des affaires étrangères, était d'autant plus tenu de ne pas laisser écraser l'Autriche et ses alliés qu'il s'y agissait des intérêts vitaux de la France elle-même. Le ministre demanda en conséquence à son auguste maître de convoquer le corps législatif, d'envoyer à la frontière de l'est une armée d'observation de 80,000 hommes que le maréchal Randon se faisait fort de réunir très rapidement, et de déclarer à la Prusse qu'on occuperait la rive gauche du Rhin, si elle ne se montrait pas modérée dans ses exigences envers le vaincu, et si elle réalisait des acquisitions territoriales de nature à déséquilibrer l'Europe.

Assurément, après les expériences terribles de l'année 1870, on peut élever des doutes très légitimes sur l'efficacité des mesures proposées par M. Drouyn de Lhuys au mois de juillet 1866; il est bon toutefois de rappeler que le prestige de la France était encore grand et presque intact, que l'Autriche pouvait en huit jours faire revenir d'Italie 120,000 ou 130,000 soldats encore tout chauds de la victoire de Custozza, et que les troupes du général Moltke déjà commençaient à éprouver les conséquences naturelles de toute guerre même heureuse. « La Prusse est victorieuse, mandait l'ambassadeur de France près la cour de Vienne, mais elle est épuisée. Du Rhin à Berlin, il n'y a pas 15,000 hommes à rencontrer. Vous pouvez dominer la situation par une simple démonstration militaire, et vous le pouvez en toute sécurité, car la Prusse est incapable en ce moment d'accepter une guerre avec la France. Que l'empereur fasse une simple démonstration militaire, et il sera étonné de la facilité avec laquelle il deviendra, sans coup férir, l'arbitre et le maître de la situation. » Dans les lettres intimes adressées par M. de Bismarck à sa femme pendant cette campagne, on retrouve quelques traces des préoccupations qui assaillaient à ce moment son esprit, de ses efforts surtout pour parler raison aux exaltés, « aux bonnes gens qui ne voyaient pas plus loin que leur

nez et *nageaient à leur aise sur la vague écumante de la phrase.* » Six jours après Sadowa, en marche sur Vienne, il écrivait de Hohenmauth : « Te rappelles-tu encore, mon cœur, que nous avons passé par ici il y a dix-neuf ans, en allant de Prague à Vienne? Aucun miroir ne montrait à ce moment l'avenir, ni en 1852 non plus, alors que je traversais cette ligne ferrée avec le bon Lynar!.. Pour nous, tout va bien, et nous aurons une paix qui en vaudra la peine, si nous n'exagérons pas nos demandes et ne croyons pas avoir conquis le monde. Malheureusement nous sommes aussi faciles à nous enivrer qu'à désespérer, et j'ai la tâche ingrate de mettre de l'eau dans un vin bouillant et de faire valoir que *nous ne sommes pas seuls en Europe* et que nous avons trois voisins. » Enfin, dans son discours célèbre du 16 janvier 1874 au *Reichstag*, le chancelier d'Allemagne, en parlant de ces jours décisifs, a fait l'aveu important que, « si la France n'avait alors que très peu de troupes disponibles, néanmoins un petit appoint peu considérable de troupes françaises eût suffi pour faire une armée très respectable en s'unissant aux corps nombreux de l'Allemagne du sud, qui de leur côté pouvaient fournir d'excellens matériaux dont l'organisation seule était défectueuse. Une telle armée *nous eût mis de prime abord dans la nécessité de couvrir Berlin et d'abandonner tous nos succès en Autriche.* » Ajoutons à cela que l'Allemagne était encore effervescente contre la politique « fratricide » de la Prusse, que les procédés et les exactions des généraux Vogel de Falkenstein et Manteuffel avaient exaspéré tous les esprits sur les bords du Mein : il y eut un instant unique, bien fugitif aussi, il est vrai, où l'apparition des Français sur le Rhin n'eût point blessé les susceptibilités tudesques, eût même été saluée avec joie! « Sire, disait alors à l'empereur Napoléon III un des ministres les plus éminens de la confédération germanique, sire, une simple démonstration militaire de votre part peut sauver l'Europe, et l'Allemagne vous en gardera une reconnaissance éternelle. Si vous laissez échapper ce moment, *d'ici à quatre ans* vous serez forcé de faire la guerre à la Prusse, et vous aurez alors toute l'Allemagne contre vous... »

Mais l'effarement causé par les victoires prodigieuses de la Prusse fut trop grand aux Tuileries pour qu'on pût y conserver le sang-froid que réclamaient si impérieusement les circonstances. Le fusil à aiguille fut aussi une révélation qui, tour à tour exaltée ou dépréciée outre mesure par des autorités réputées compétentes, n'en contribua pas moins à augmenter les perplexités venues de toutes parts; enfin des doutes s'élevèrent même sur la possibilité de réunir les 80,000 hommes dont parlait le ministre de la guerre : la fa-

tale expédition du Mexique avait englouti presque toutes les armes et presque toutes les troupes de la France! On dut se faire l'aveu étrange qu'on avait souhaité avec ardeur, favorisé, provoqué la plus grande des complications européennes sans même s'être demandé si, au moment critique et prévu de la rupture de l'équilibre du monde, on serait en état de faire ne fût-ce qu'une simple démonstration militaire. Le *parti de l'action*, dans les conseils de l'empire, eut dès lors beau jeu pour célébrer la Prusse comme l'agent puissant de la civilisation et du progrès, pour s'élever contre les tendances de tout temps autrichiennes des bureaux du quai d'Orsay, et recommander plus que jamais une alliance avec M. de Bismarck : il fallait lui donner carte blanche en Allemagne et compléter l'unité française en s'emparant de la Belgique. M. Drouyn de Lhuys n'eut pas de peine à démontrer l'inanité, la témérité de pareilles suggestions, et il demandait, non sans amertume, comment la France, qu'on déclarait incapable de mettre sur pied ne fût-ce qu'un corps d'observation sur le Rhin, se trouverait assez forte pour attaquer Anvers, provoquer l'Angleterre et finir par aligner probablement contre soi toutes les puissances de l'Europe, parmi lesquelles la Prusse ne serait point la dernière? Il n'était pas en reste de récriminations, et il démontrait le zèle officieux et coupable qu'on avait mis à faire éclater une guerre dont lui, pour son compte, il n'avait jamais cessé de redouter les conséquences, combien aussi on avait eu soin de ne mettre aucune condition au *laisser-aller* accordé à l'une des parties, la plus redoutable, la plus habile et avec laquelle il était le plus essentiel de prendre d'avance ses sûretés. Du côté où il n'était point constamment contrarié, il n'avait négligé aucune précaution; en cas de victoire de l'Autriche, la Vénétie était toujours acquise à l'Italie. « Dans mon opinion, ajoutait ingénument le ministre, au point de vue français c'est un mauvais résultat; mais l'empereur y tenait avant tout, je le lui ai procuré. » C'était bien le moins, pensait-il, qu'on lui laissât obtenir de l'autre côté les compensations, *françaises cette fois*, qui seules pourraient justifier devant la nation les complaisances passées envers la Prusse...

Les débats furent longs et très vifs pendant plusieurs jours, et des influences diverses s'agitèrent dans les directions les plus opposées. Le parti du Palais-Royal n'était pas le seul du reste à prêcher l'abandon du vaincu de Sadowa; dans une certaine mesure, il trouva des adhérens parmi les hommes d'état les plus modérés dans leur opinion et d'ordinaire les plus calmes dans leurs jugemens. M. Rouher fut un des premiers à dissuader de toute démonstration armée sur la frontière de l'est, et bientôt nous l'entendrons même parler d'une

alliance *nécessaire et féconde* entre la France et la Prusse! « L'Autriche, pensait un autre membre important du conseil privé, n'inspire aujourd'hui que cet intérêt, si voisin de l'indifférence, qui s'attache aux forts devenus faibles par leur faute, n'ayant su rien prévoir et rien préparer. *Jusqu'ici, tout est pour le mieux...* (1). » Tandis que M. Magne prononçait ainsi le *væ victis* sur l'empire des Habsbourg, — sans se douter que quatre ans plus tard, hélas! l'Europe se servirait d'expressions presque identiques à l'égard de la France elle-même, — une femme auguste, une sœur du roi de Wurtemberg et proche parente de la famille impériale de France, tenait un tout autre langage. « Vous vous faites d'étranges illusions, disait-elle; votre prestige a plus diminué dans cette dernière quinzaine que pendant toute la durée du règne! Vous permettez de détruire les faibles; vous laissez grandir outre mesure l'insolence et la brutalité de votre plus proche voisin ; vous acceptez un cadeau, et vous ne savez même pas adresser une bonne parole à celui qui vous le fait. Je regrette que vous me croyiez intéressée à la question et que vous ne voyiez pas le funeste danger d'*une* puissante Allemagne et d'*une* puissante Italie. C'est la *dynastie* qui est menacée, et c'est elle qui en subira les suites... Ne croyez pas que le malheur qui m'accable dans le désastre de ma patrie me rende injuste ou méfiante. — La Vénétie cédée, il fallait secourir l'Autriche, marcher sur le Rhin, imposer vos conditions! Laisser égorger l'Autriche, c'est plus qu'un crime, c'est une faute... » Faute ou crime, la décision à cet égard était déjà prise avant que fût parvenu aux Tuileries cet appel chaleureux de la reine de Hollande (2). Napoléon III était très souffrant à cette époque, se débattant sous les premières étreintes d'un mal cruel qui ne lui a plus pardonné, par suite moins porté que jamais à des résolutions vigoureuses, et, dès le 10 juillet, après un grand conseil des ministres tenu à Paris en présence de l'empereur, le prince de Metternich dut télégraphier à Vienne que la France n'interviendrait dans le conflit que par la parole de ses diplomates.

Il y avait pourtant quelque chose de plus efficace, de plus loyal dans tous les cas, à tenter qu'une vaine médiation isolée, pleine de réticences périlleuses et de calculs égoïstes : il y avait tout simplement à saisir l'ensemble des puissances d'une question à coup sûr éminemment « européenne » et qui intéressait à un si haut degré

(1) Note confidentielle de M. Magne pour l'empereur. — *Papiers et correspondance de la famille impériale,* t. Ier, page 240.

(2) La lettre, adressée au ministre de France à La Haye et mise sous les yeux de l'empereur, fut retrouvée aux Tuileries après le 4 septembre. — *Papiers et correspondance de la famille impériale,* t. Ier, p. 14.

l'équilibre du monde. Une parole de la France dans le sens indiqué « eût certainement été écoutée, » pour emprunter une expression à la lettre impériale du 11 juin, car il n'est pas jusqu'au prince Gortchakof lui-même qui ne parlât à ce moment de la nécessité d'un congrès général (1). Sous le coup de la première et violente commotion causée par l'effondrement subit de l'Autriche, à la vue de tant de parens et cousins de son auguste maître menacés de spoliation et de ruine, le chancelier russe avait en effet laissé échapper ce mot vrai de la situation. Si dévoué qu'il fût à son ancien collègue de Francfort, si fasciné par son génie, Alexandre Mikhaïlovitch n'avait pas encore assez dépouillé le vieil Adam, l'attaché de la suite du comte Nesselrode aux réunions de Laybach et de Vérone, pour admettre d'emblée qu'une transformation si considérable du droit public pût s'effectuer à l'insu de l'Europe et en dehors de son consentement. Comment le cabinet des Tuileries ne saisit-il pas au mot le chancelier russe? Comment n'essaya-t-il pas de provoquer un concert des puissances devant un bouleversement aussi menaçant pour la balance des états? Comment ne vit-il pas qu'en traitant séparément avec M. de Bismarck il ne faisait que le jeu du vainqueur? Malgré tous ses triomphes, malgré même toute son audace, le ministre de Prusse n'eût pas été médiocrement embarrassé de venir demander devant l'aréopage des puissances l'abolition presque complète des traités de 1815, le détrônement de l'antique maison des Guelfes ou l'expulsion de l'empire des Habsbourg du sein de l'Allemagne, et on verra dans la suite les habiletés qu'il mit en œuvre pour se soustraire à un pareil contrôle et rendre la France complice dans cette éclipse de l'Europe. Fatalité bizarre de l'idéologie napoléonienne ! le rêveur de Ham avait passé tout son règne à proposer des congrès, à les invoquer aux momens les plus inopportuns, dans les circonstances les moins propices, et il négligea d'appliquer cette panacée tant célébrée et recommandée dans la seule occasion où elle était réclamée par le bon sens et le bon droit, dans la seule crise où elle eût pu devenir utile, salutaire ! Bonheur non moins surprenant du ministre de Guillaume Ier, qui fut « sauvé du congrès, » selon le mot du comte Usedom, et sauvé à deux reprises dans l'espace de quelques semaines : au mois de juin, grâce à la complaisance du prince Gortchakof, et au mois de juillet, grâce à l'infatuation de la France ! On n'ignorait pas certes aux Tuileries la velléité mani-

(1) Ce ne fut du reste qu'une courte velléité de la part du prince Gortchakof, un propos sans conséquence et dont nous trouvons la seule trace authentique dans une phrase obscure d'une dépêche de l'ambassadeur français à Berlin. Voyez Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, p. 226.

festée dans un moment d'heureuse inspiration par Alexandre Mikhaïlovitch; mais on avait si éloquemment « maudit » les traités de 1815 dans le discours d'Auxerre, on avait annoncé avec tant de fracas « l'événement important » de Venise et fait illuminer Paris! On tenait au prestige comme toujours, à la gloire de paraître en « Neptune de Virgile, » ne fût-ce qu'aux yeux des profanes, et puis on espérait plus que jamais obtenir quelque bonne aubaine en obligeant encore une fois le « Piémont de la Germanie. » M. Benedetti reçut par conséquent l'ordre de se rendre au quartier-général en Moravie pour offrir à M. de Bismarck la médiation française, pour le « pressentir » également sur les avantages que dans son équité il ne pourrait guère manquer d'accorder au médiateur empressé.

II.

Rien de plus curieux que le langage tenu par le ministre de Prusse à l'ambassadeur de France lors de ces premiers entretiens en Moravie. M. de Bismarck débuta par renouveler les fantaisies de Biarritz, et c'est un vrai Tilsitt au rebours qu'il se donnait l'air d'ébaucher dans ce quartier-général de Brünn : le fils de Frédéric-Guillaume III, du vaincu d'Iéna, semblait vouloir offrir au neveu de Napoléon Ier de partager le monde avec lui, de le partager au détriment de la Russie et de l'Angleterre! « Il essaya de me prouver, mandait M. Benedetti à la date du 15 juillet, que les revers de l'Autriche permettaient à la France et à la Prusse de modifier leur état territorial, et de résoudre dès à présent la plupart des difficultés qui continueront à menacer la paix de l'Europe Je lui rappelai qu'il existait des traités, et que la guerre qu'il désirait prévenir serait le premier résultat d'une pareille politique. M. de Bismarck me répondit que je me méprenais, que la France et la Prusse, unies et résolues à redresser leurs frontières respectives en se liant par des engagemens solennels, étaient désormais en situation de régler ensemble ces questions, sans crainte de rencontrer une résistance armée *ni de la part de l'Angleterre, ni de la part de la Russie...* » En d'autres termes, — et ces termes se trouvent également employés dans le rapport de M. Benedetti, — le ministre de Prusse tenait « à s'affranchir de l'obligation de subir le contrôle de l'Europe » grâce à une entente séparée avec la France. Quant au moyen d'amener cette entente si précieuse, il était tout simple : la France n'avait qu'à chercher fortune le long de la Meuse et de l'Escaut. « Je n'apprendrai rien de nouveau à votre excellence, écrivait M. Benedetti à son chef quelques jours après de Nikolsbourg, en lui annonçant que M. de Bismarck est d'avis que nous devrions chercher

des compensations en Belgique et qu'il m'a offert de s'en entendre avec nous. » Il ne déclinait pourtant pas toute idée de faire à la France sa part sur le Rhin, pas par exemple dans les territoires prussiens, où il serait difficile de décider le roi Guillaume à renoncer à une portion quelconque de ses possessions; mais « on pourrait peut-être trouver quelque chose dans le palatinat, » c'est-à-dire en Bavière. On était toujours « beaucoup plus Prussien qu'Allemand, » et il y avait avec la Walhalla des accommodemens.

Le gouvernement français donna en plein dans le piége qui lui fut ainsi tendu, et il aida dès l'abord la Prusse à *s'affranchir de tout contrôle de l'Europe*, en travaillant à ces préliminaires de Nikolsbourg, signés le 26 juillet, qui consacraient l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne et constituaient une confédération du nord sous l'hégémonie du Hohenzollern. Cette grave atteinte au droit public et à l'équilibre du monde une fois concédée, et la guerre virtuellement finie, on se remit à parler de compensations. Dans une lettre adressée à M. de Goltz et datée de Vichy 3 août, M. Drouyn de Lhuys déclarait que l'empereur, son auguste maître, « n'a pas voulu compliquer les difficultés d'une œuvre *d'intérêt européen* en traitant *prématurément* avec la Prusse des questions territoriales; » mais le moment semblait enfin venu d'aborder ces questions, d'autant plus qu'on se préparait à pratiquer de larges annexions au nord du Mein. « Le roi, avait écrit M. de Bismarck à M. de Goltz dès le 10 juillet, le roi attache moins de prix à la constitution d'une confédération politique du nord *et tient avant tout à des annexions;* il préférerait abdiquer plutôt que de revenir sans une importante acquisition territoriale (1)... » Outre les duchés de l'Elbe en effet, dont l'abandon avait été stipulé à Nikolsbourg, la Prusse prétendait encore absorber les villes libres, le Cassel, le Hanovre, voire la Saxe, et aux Tuileries on pensait mesurer les exigences françaises d'après le nombre d'âmes et de lieues carrées que demanderait pour lui Guillaume le Conquérant. « La grande guerre pour la nationalité allemande » qu'avait recommandée à Biarritz le César populaire tournait de la sorte à ce « marché du bétail humain » tant reproché au congrès de Vienne, aux traités « maudits » de 1815, — et comment ne point reconnaître que la France joua là un rôle peu digne d'elle? C'était de sa part renier à la fois le droit nouveau et le droit ancien, le principe de la volonté nationale aussi bien que celui de la légitimité des princes; c'était de plus vouloir réaliser un gain illicite et en somme mesquin à

(1) Dépêche chiffrée interceptée par les Autrichiens et publiée dans la relation de la guerre de 1866 par l'état-major autrichien.

l'occasion d'une grande calamité universelle, et, pour parler avec l'humoriste anglais, profiter de l'éruption du Vésuve pour se cuire un œuf à la coque! M. de Bismarck eut à ce moment un mot cruel, mais qui n'était pas tout à fait immérité : « la France, dit-il à un ancien ministre de la confédération germanique, la France fait *une politique de pourboire...* »

Une lettre écrite par M. Rouher à la date du 6 août 1866, et recueillie depuis parmi les papiers des Tuileries (1), nous fait voir les étranges illusions que nourrissait alors le gouvernement français, et que l'ambassadeur de Prusse à Paris entretenait de son mieux. « M. de Goltz trouve notre prétention légitime en principe, mandait le ministre d'état; il considère que satisfaction doit être donnée au seul vœu de notre pays pour constituer entre la France et la Prusse *une alliance nécessaire et féconde.* » L'embarras est seulement de bien déterminer la somme des exigences qu'on doit poser. « L'impératrice voudrait demander beaucoup ou rien, pour ne pas compromettre nos prétentions définitives. » Pour M. Rouher, il pense que « l'opinion publique aura un *aliment* et une *direction*, si demain nous pouvons dire officiellement : la Prusse consent à ce que nous reprenions les frontières de 1814, et à effacer ainsi les conséquences de Waterloo. » Bien entendu, le ministre d'état n'admet pas « que cette rectification obtenue vaille quittance pour l'avenir! » — « Sans doute, il faudra que de nouveaux faits se produisent pour que de nouvelles prétentions s'élèvent, mais ces faits se produiront certainement. L'Allemagne n'en est qu'à la première des oscillations nombreuses qu'elle subira avant de trouver sa nouvelle assiette. Tenons-nous plus prêts, à l'avenir, à profiter mieux des événemens; les occasions ne nous manqueront pas. Les états du sud du Mein notamment seront d'ici à peu d'années une pomme de discorde ou une matière à transaction. M. de Goltz ne dissimule pas dès à présent des convoitises vis-à-vis de ce groupe de confédérés... » Ainsi au moment même où l'on se glorifiait de « sauver » les états du sud, d'établir au-delà du Rhin une combinaison politique nouvelle que le ministre d'état devait bientôt décorer du fameux nom de *trois tronçons* et déclarer merveilleusement rassu-

(1) *Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. II, p. 225-228. — Les éditeurs prétendent que cette lettre était adressée à M. de Moustier, ce qui est de tous points erroné, M. de Moustier se trouvant alors à Constantinople. Nous inclinons à croire que le destinataire était M. Conti, qui avait accompagné l'empereur à Vichy. On se rappelle que Napoléon III, très irrité et souffrant pendant toute cette époque, s'était rendu le 27 juillet à Vichy, où vint le voir pour un moment M. Drouyn de Lhuys; le chef de l'état ne put toutefois prolonger son séjour dans la ville d'eaux et fut de retour à Paris dès le 8 août.

rante pour la France, on se réservait déjà d'abandonner cette combinaison, d'en trafiquer « pour un prix convenable! »

Qu'il était naïf cependant de croire qu'après Sadowa et Nikolsbourg, la ruine de l'Autriche consommée, l'Allemagne complétement soumise, toute intervention de l'Europe écartée et la faiblesse militaire de la France d'alors divulguée à tous les vents (1), on trouverait la Prusse accessible à des arrangemens qu'elle n'avait pas voulu prendre avant ses victoires immenses, au moment de ses plus grandes perplexités et au milieu des angoisses d'une crise que tout le monde s'accordait à proclamer périlleuse à l'extrême! Encore le 8 juin, à la veille de la guerre, M. Benedetti retraçait ainsi qu'il suit les dispositions de l'opinion publique en Prusse à l'égard de la France : « Les appréhensions que nous inspirons partout en Allemagne subsistent toujours, et elles se réveilleront unanimes et violentes au moindre indice qui laisserait soupçonner notre intention de nous étendre vers l'est. Le roi, comme le plus humble de ses sujets, ne supporterait pas en ce moment qu'on lui fît entrevoir l'éventualité d'un sacrifice sur le Rhin. Le prince royal, si profondément pénétré des dangers de la politique dont il est le témoin, déclarait, il n'y a pas longtemps, à un de mes collègues, avec une extrême vivacité, qu'il préférait la guerre à la cession, ne fût-ce que du petit comté de Glatz... (2) » Et c'est le même diplomate qui avait de telle manière apprécié la situation avant la campagne de Bohême, c'est ce même ambassadeur qui maintenant prit sur lui de présenter à M. de Bismarck les demandes du cabinet des Tuileries, qui alla jusqu'à lui soumettre le 5 août un projet de traité secret impliquant l'abandon à la France de toute la rive gauche du Rhin sans en excepter la grande forteresse de Mayence! « En présence des importantes acquisitions que la paix assurait au gouvernement prussien, dit M. Benedetti, je fus d'avis qu'un remaniement territorial était désormais nécessaire à notre sécurité. Je n'ai rien provoqué, j'ai encore moins garanti le succès; je me suis

(1) « Il se dit beaucoup trop depuis quelque temps que la France *n'est pas prête.* » Note confidentielle de M. Magne du 20 juillet (*Papiers et correspondance de la famille impériale,* t. I, p. 241). M. de Goltz avait pénétré ce secret de bonne heure et n'avait cessé de recommander à M. de Bismarck une attitude ferme à l'égard de la France.

(2) *Ma Mission en Prusse,* p. 171-172. — M. Drouyn de Lhuys, qui avait déjà obtenu de l'Autriche la cession, en tout état de cause, de la Vénétie, insistait à ce moment plus que jamais pour qu'on prît également d'avance des sûretés avec la Prusse, « la plus redoutable, la plus habile des parties. » M. Benedetti ne cessait de dissuader d'une pareille démarche, dans la crainte que la Prusse ne renonçât en ce cas à tout projet de guerre contre l'Autriche, et cette dépêche du 8 juillet n'était au fond qu'une nouvelle plaidoirie en faveur du *laisser-aller* sans condition qu'on devait accorder à M. de Bismarck.

seulement permis de l'espérer, pourvu que notre langage fût ferme et notre attitude résolue. » A-t-on manqué de fermeté ou n'en a-t-on montré que trop? M. de Bismarck affirme dans tous les cas avoir répondu sur un ton qui ne laissait pas certes d'être résolu. « Fort bien, aurait-il répliqué aux instances pressantes de l'ambassadeur, alors nous aurons la guerre! Mais faites bien observer à sa majesté l'empereur qu'une guerre pareille pourrait devenir dans certaines éventualités *une guerre à coups de révolution*, et qu'en présence de dangers révolutionnaires les dynasties allemandes feraient preuve d'être plus solidement établies que celle de Napoléon (1). »

Ce ne fut pas là toutefois le dernier mot du ministre prussien. Bien décidé à ne pas admettre la discussion au sujet du Rhin, il tint cependant à ne pas complétement décourager l'ambassadeur français et à continuer avec lui un jeu qu'il devait plus tard, dans sa circulaire du 29 juillet 1870, appeler du nom, inconnu jusque-là dans le dictionnaire de la diplomatie, de *négociations dilatoires*. Il parla de son penchant pour Napoléon III, de sa grande ambition de résoudre de concert avec lui les problèmes importans de l'avenir. «Il faut à la Prusse l'alliance d'une grande puissance, » c'était là sa conviction intime, il ne cessait de le prêcher au roi son auguste maître, — et quelle alliance plus désirable, au point de vue du progrès et de la civilisation, que celle de l'empire français? Il revint ainsi à ses récens épanchemens de Brünn et de Nikolsbourg, il insinua « qu'on pourrait prendre *d'autres arrangemens* propres à satisfaire les intérêts respectifs des deux pays (2), » et fortifia M. Benedetti dans son dessein de se rendre à Paris et d'exposer la situation à qui de droit.

A Paris, la lutte d'influences était engagée avec vigueur entre le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur de Prusse, M. de Goltz, puissamment secondé par le *parti de l'action*, auquel l'arrivée de M. Benedetti (11 août) vint apporter un appoint considérable. M. Drouyn de Lhuys ne fut nullement surpris de l'*ingratitude prussienne*, comme s'était exprimé M. Benedetti dans une de ses dernières dépêches (3), mais, par une logique qui nous échappe, il

(1) Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, p. 177 et 178. — Moniteur prussien (*Reichsanzeiger*) du 21 octobre 1871.

(2) *Ma Mission en Prusse*, p. 181. Cette assertion de M. Benedetti se trouve pleinement confirmée par la note trouvée parmi les papiers des Tuileries dont il sera parlé plus loin.

(3) « La Prusse méconnaîtrait ce que commandent la justice et la prévoyance et nous donnerait en même temps la mesure de son ingratitude, si elle nous refusait les garanties que l'extension de ses frontières nous place dans l'obligation de revendiquer. » Dépêche de M. Benedetti, du 5 août 1866, trouvée au château de Cerçay parmi les papiers de M. Rouher, et publiée dans le *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871.—

ne s'en félicita pas moins de voir les exigences françaises enfin formulées : « on pourrait les reprendre en temps utile; » il ne se doutait guère de l'emploi que sur les bords de la Sprée on ferait bientôt du projet de traité du 5 août! Il espérait en outre que la fin de non-recevoir rencontrée à Berlin donnerait à réfléchir aux ardens promoteurs des liaisons dangereuses, qu'elle empêcherait certains engagemens pour l'avenir qu'il appréhendait avant toute chose; mais là aussi son jugement se trouva être complétement en défaut. M. de Goltz lui apprit soudain qu'il était tombé d'accord avec l'empereur sur les annexions à effectuer par Guillaume Ier dans l'Allemagne du nord, et une lettre adressée le 12 août par le chef de l'état au marquis de Lavalette vint couper court à toute controverse avec la Prusse. « Il résulte de ma conversation avec Benedetti, écrivait Napoléon III au ministre de l'intérieur, que nous aurions toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice; il est important de ne pas laisser l'opinion publique s'égarer sur ce point. » Le malheur fut seulement que le gouvernement impérial lui-même laissa à ce moment égarer son opinion sur un point bien autrement scabreux, et que la Belgique devint pour lui dès lors l'objet d'une négociation aussi décevante que fatale, et dont plus tard, au début de la guerre de 1870, il devait en vain s'efforcer d'éluder la responsabilité accablante.

Que dans ces ténébreux projets sur le pays de la Meuse et de l'Escaut M. de Bismarck ait été dès l'origine le grand tentateur du gouvernement impérial, et le tentateur même longtemps repoussé, c'est là une vérité qui aujourd'hui ne peut guère être mise en doute, les documens authentiques publiés dans les dernières années suffisent pour convaincre l'esprit le plus incrédule. Ce n'est pas seulement dans ses conversations avec le général Govone que le président du conseil de Prusse a indiqué à plusieurs reprises et très clairement la Belgique et certaines parties de la Suisse comme les territoires les plus propres à « indemniser la France : » bien avant le printemps de l'année 1866, bien avant même l'entrevue de Biarritz, M. de Bismarck avait essayé de *vendre la peau de l'ours*,

Vers la même époque, on parlait aussi de l'ingratitude de l'Italie. « L'ingratitude injustifiable de l'Italie irrite les esprits les plus calmes, » écrivait M. Magne dans sa note confidentielle pour l'empereur en date du 20 juillet. Le cabinet de Florence en effet suscitait à la France à ce moment des embarras inouis par des susceptibilités et des exigences pour le moins fort déplacées. Après avoir été battus par terre et par mer, à Custozza et à Lissa, et avoir reçu en récompense le magnifique cadeau de la Vénétie, les Italiens élevaient encore des prétentions sur le Tyrol! Il y eut même un instant où l'empereur pensa « renoncer au funeste présent qui lui a été fait et déclarer, par un acte officiel, qu'il rendait à l'Autriche sa parole. » Voyez la curieuse note de M. Rouher pour l'empereur, *Papiers et correspondance de la famille impériale*, II, p. 229 et 23.

comme le lui dit un jour Napoléon III. Le général La Marmora, qui en sait long, ajoute que « l'ours n'était ni dans les Alpes ni dans les Carpathes, il se portait fort bien (*stava benone*) et n'avait envie ni de mourir ni d'aller en cage (1). » De pareilles suggestions ne furent pas sans doute de nature à trop effaroucher le *parti de l'action* dans les conseils de l'empire, elles trouvèrent même auprès de lui un accueil empressé; mais dédaigneusement écartées jusque-là par M. Drouyn de Lhuys, traitées de « projets de brigandage » par le chef de l'état, elles durent attendre cette heure d'*angoisses patriotiques* que marque l'arrivée de M. Benedetti pour être enfin prises en considération sérieuse.

Certes l'ambassadeur de France près la cour de Berlin eut dans cette année 1866 une situation bien difficile et pénible, nous allions presque dire pathétique. Il avait travaillé avec ardeur, avec passion à amener ce *connubio* de l'Italie et de la Prusse qui lui semblait être une bonne fortune immense pour la politique impériale, une victoire éclatante remportée sur l'ancien ordre des choses au profit du « droit nouveau » et des idées napoléoniennes. Dans la crainte, très fondée d'ailleurs, de voir cette œuvre avorter et la Prusse reculer, si on lui parlait de compensations éventuelles et d'engagemens préventifs, il n'avait cessé de dissuader son gouvernement de toute tentative de ce genre et d'insister sur le patriotisme farouche, intraitable et ombrageux de la maison Hohenzollern, au point même d'être soupçonné parfois à l'hôtel du quai d'Orsay de forcer quelque peu les couleurs et de faire certain diable plus noir et plus allemand qu'il ne l'était. L'œuvre avait réussi enfin, réussi au delà de toute attente, réussi à faire peur, à convaincre du coup M. Benedetti « qu'un remaniement territorial était désormais nécessaire à la sécurité de la France. » Ce remaniement, il s'était un moment flatté de l'obtenir sur le Rhin; « il n'avait point garanti le succès, mais il s'était permis de l'*espérer*. » Éconduit avec fermeté sinon avec hauteur, « et ayant pris la mesure de l'ingratitude prussienne, » il s'était néanmoins remis à espérer aussitôt que le ministre de Guillaume Ier lui eut insinué « qu'on pourrait prendre *d'autres arrangemens* propres à satisfaire les intérêts respectifs des deux pays, » et il s'était cramponné à l'expédient qu'on faisait miroiter ainsi à ses yeux, avec d'autant plus d'énergie fiévreuse qu'il y voyait un nouveau triomphe pour le droit moderne et les principes chers à son parti. Jaloux de réparer les conséquences d'une politique que pour sa part il avait contribué plus que tout

(1) La Marmora, *Un pò più di luce*, p. 117. — Rapport du général Govone, 3 juin 1866. *Ibidem*, p. 275.

autre à faire triompher, reconnaissant du reste les difficultés, sinon les impossibilités pour la cour de Berlin de céder une portion quelconque du sol germanique, et toujours convaincu du sincère désir de M. de Bismarck « de désintéresser la France (1), » il se fit auprès de Napoléon III, à cette heure décisive, l'interprète des idées qu'il avait recueillies au quartier-général de Brünn et plaida avec chaleur cette alliance « nécessaire et féconde » avec la Prusse qui, préconisée de longue date par le Palais-Royal, avait déjà eu le bonheur de séduire tout récemment jusqu'à l'esprit si pondéré de M. Rouher.

Bien entendu, il ne s'agissait pas d'une action immédiate à laquelle d'ailleurs la situation militaire du pays ne permettait guère de songer; il s'agissait seulement d'un accord et d'une solidarité à établir pour des éventualités futures, pour le moment par exemple, plus ou moins lointain, mais immanquable, où la Prusse penserait à couronner son œuvre, à franchir le Mein, à étendre sa domination de la Baltique jusqu'aux Alpes, il s'agissait de *se placer hardiment sur le terrain des nationalités!*.. « Si la France se place hardiment sur le terrain des nationalités, dit une note curieuse retrouvée parmi les papiers des Tuileries, et qui résume incontestablement les idées du parti de l'action à cette époque (2), il importe d'établir dès à présent qu'il n'existe pas de nationalité belge, et de fixer ce point essentiel avec la Prusse. Le cabinet de Berlin semblant d'autre part disposé à entrer avec la France dans les arrangemens qu'il peut convenir à la France de prendre avec lui, il y aurait lieu de négocier un acte secret qui engagerait les deux parties. Sans prétendre que cet acte fût une garantie parfaitement sûre, il aurait le double avantage de compromettre la Prusse et d'être pour elle un gage de la sincérité de la politique ou des intentions de l'empereur... Pour être certain de trouver à Berlin une confiance qui est nécessaire au maintien d'une entente intime, nous devons nous employer à dissiper les appréhensions qu'on y a toujours entretenues, qui ont été réveillées et même surexcitées par nos dernières communications. Ce résultat ne peut être obtenu par des paroles, il faut un acte, et celui qui consisterait à régler le sort ultérieur de la Belgique de concert avec la Prusse, en prouvant à

(1) « Tous les efforts qu'il (M. de Bismarck) avait sans cesse renouvelés pour combiner un accord avec nous prouvent assez que dans son opinion il était essentiel de désintéresser la France. » *Ma Mission en Prusse*, p. 192. Ainsi pensait l'ex-ambassadeur de France encore en 1871!

(2) *Papiers et correspondance de la famille impériale*, I, p. 16 et 17. Les éditeurs ont cru reconnaître dans cette note l'écriture de M. Conti, chef du cabinet de l'empereur.

Berlin que l'empereur cherche décidément ailleurs que sur le Rhin l'extension nécessaire à la France depuis les événemens dont l'Allemagne vient d'être le théâtre, nous vaudra du moins une certitude relative que le gouvernement prussien ne mettra pas d'obstacle à notre agrandissement dans le nord. »

III.

C'est avec la mission de négocier un *acte cret*, engageant les deux parties dans le sens indiqué par la note qu'on vient de lire, que M. Benedetti quitta Paris vers le milieu du mois d'août. L'acte devait stipuler une alliance offensive et défensive entre les deux états, et, en échange de la reconnaissance des faits accomplis déjà ou encore à accomplir en Allemagne, assurer à l'empereur Napoléon III le concours diplomatique de la Prusse pour l'acquisition du Luxembourg et son concours *armé* pour le moment où la France jugerait opportun de s'annexer la Belgique. Aussitôt rendu à son poste, l'ambassadeur français se mit résolûment à l'œuvre; il mena la négociation *à l'insu de son chef immédiat* et n'en référa qu'à l'empereur et au ministre d'état (1). Il pria le président du conseil de Prusse de

(1) « A mon départ de Paris, vers le milieu de ce mois d'août, — dit M. Benedetti dans son livre : *Ma Mission en Prusse*, p. 194, — M. Drouyn de Lhuys avait offert sa démission, et j'avais lieu de supposer que sa succession serait donnée à M. de Moustier, qui occupait alors l'ambassade de Constantinople. Il n'y avait donc pas, à ce moment, de ministre des affaires étrangères. Dans cet état de choses, je jugeai *convenable* d'adresser au ministre d'état, M. Rouher, la lettre dans laquelle je rendais compte de mon entretien avec M. de Bismarck, et qui accompagnait le projet de traité relatif à la Belgique... » M. Drouyn de Lhuys n'avait point donné sa démission vers le milieu du mois d'août; à tort ou à raison, il croyait à cette époque « faire acte d'honnêteté et de désintéressement en restant, » et son portefeuille ne lui fut retiré que le 1er septembre 1866. Jusqu'à cette date, M. Drouyn de Lhuys n'avait cessé de diriger le département; l'ambassadeur cite lui-même dans son livre plusieurs dépêches échangées avec lui sur des questions graves encore à la date du 21 et du 25 août (p. 204 et 223), et M. Benedetti se fait de singulières idées sur les devoirs hiérarchiques en croyant qu'il est *convenable* pour un agent de se soustraire au contrôle de son chef immédiat en prévision de sa retraite prochaine. La suite du passage cité dans le livre de M. Benedetti n'est pas moins curieuse: « M. Rouher, dit-il, n'a pas déposé au ministère, n'en ayant jamais pris la direction, la correspondance que j'ai, pendant quelques jours, échangée avec lui. Si je la donnais ici, je ne saurais renvoyer le lecteur, pour qu'il pût en vérifier le texte, au dépôt des archives, comme je suis fondé à le faire pour tous les documens que je place sous ses yeux. » Qu'à cela ne tienne! une fois décidé à faire des révélations, M. Benedetti eût bien pu produire cette correspondance avec M. Rouher sur un sujet tellement débattu, tout en prévenant consciencieusement le lecteur qu'il n'en trouverait pas les originaux au dépôt des archives. (On sait que ces originaux ont été saisis par les Prussiens, avec un grand nombre d'autres documens importans, dans le château de M. Rouher, à Cerçay.) — En train, pour notre part, d'introduire « un peu plus de lumière » dans toutes ces obscurités nulle-

regarder les propositions du 5 août, celles relatives à la rive gauche du Rhin, comme non avenues, comme une incartade de M. Drouyn de Lhuys pendant la maladie de son auguste maître, et lui soumit un nouveau projet en cinq articles concernant la Belgique. Peu importe que l'ambassadeur de France ait eu sur lui la minute ou qu'il l'ait écrite dans le cabinet du ministre prussien, sur sa demande et « en quelque sorte sous sa dictée; » toujours est-il que M. Benedetti agissait d'après des instructions de Paris (1) et que M. de Bismarck de son côté n'a nullement décliné de pareilles ouvertures. Il avait même fait des observations sur tel des termes employés dans la rédaction et insisté sur plusieurs changemens à introduire dans le texte. Le projet ainsi amendé fut envoyé à Paris et retourné de nouveau à Berlin avec des rectifications faites par l'empereur et M. Rouher. Sur les bords de la Seine, dans les conciliabules du petit nombre des initiés au secret, on était plein d'attente et d'allégresse; on débattait la question du successeur à donner à M. Drouyn de Lhuys, et les avis étaient partagés entre M. de Lavalette et M. Benedetti; on échangeait des idées que devait bientôt exprimer un document demeuré tristement célèbre, et on se réjouissait de voir « les traités de 1815 détruits, la coalition des trois puissances du nord brisée, et la Prusse rendue assez indépendante et assez compacte pour se détacher de ses traditions (2). » Tout à coup une dépêche éplorée de l'ambassadeur de France près la cour de Berlin (29 août) vint jeter du trouble dans les esprits, et l'on eut de nouveau quelques appréhensions au sujet de l'alliance « nécessaire et féconde » qu'on se flattait d'établir.

Les pourparlers avaient marché leur train jusqu'aux derniers jours du mois d'août, et M. de Bismarck s'était prêté de bonne grâce aux *négociations dilatoires*. En attendant, la paix de Prague, la paix définitive avec l'Autriche venait d'être signée (26 août), les états du sud avaient adhéré l'un après l'autre aux stipulations de Nikolsbourg, et reconnu solennellement la confédération du nord,

ment naturelles, observons aussi que c'est à tort, mais dans un dessein facile à deviner, que la célèbre circulaire de M. de Bismarck du 29 juillet 1870 (au début de la guerre) avait assigné à ce projet de traité secret sur la Belgique une date bien postérieure, l'année 1867, l'époque après le règlement de l'affaire du Luxembourg. Cette allégation ne résiste pas à un premier examen et à un simple rapprochement des pièces livrées au public. La ténébreuse négociation au sujet de la Belgique eut lieu dans la seconde moitié du mois d'août 1866, ainsi que le dit M. Benedetti.

(1) Le *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871 donne (d'après les documens saisis à Cerçay) des extraits de l'instruction envoyée de Paris le 16 août à M. Benedetti concernant le traité secret. Un passage de cette instruction contient « la désignation des personnes entre lesquelles cette négociation doit se renfermer. »

(2) Expressions de la circulaire de M. de Lavalette du 16 septembre 1862.

ainsi que les acquisitions territoriales de la Prusse. L'acte secret concernant la Belgique était entre les mains du ministre de Guillaume Ier et ne demandait plus qu'à être mis au net et signé; mais à ce moment M. Benedetti se heurta soudain contre des méfiances étranges, inconcevables et qui ne laissèrent pas de le blesser profondément. M. de Bismarck lui fit voir des hésitations, lui parla de ses craintes « que l'empereur Napoléon ne voulût se servir d'une telle négociation pour créer des ombrages entre la Prusse et l'Angleterre. » La stupéfaction de l'ambassadeur français fut extrême. « Quel degré de confiance pouvons-nous de notre côté accorder à des interlocuteurs accessibles à de pareils calculs? » se demandait-il dans sa dépêche du 29 août (1). Le procédé lui parut inqualifiable, et, pour ne pas être tenté de le qualifier, il jugea opportun « d'aller passer quinze jours à Carlsbad où il se tiendrait prêt, au premier télégramme que lui adresserait M. de Bismarck, à retourner à Berlin. » Légèrement émue de cet incident, la cour des Tuileries ne s'en obstina pas moins à croire à l'*acte secret* qui se préparait à Berlin : elle congédia M. Drouyn de Lhuys et, bien avant l'arrivée de son successeur de Constantinople, M. de Moustier, on s'empressa de publier cette fameuse circulaire du 16 septembre qui porta la signature du ministre par intérim, M. de Lavalette, et fut un gage de plus donné au vainqueur de Sadowa. Le manifeste célébrait la théorie des agglomérations et affirmait que « la Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assurait l'indépendance de l'Allemagne; » quant aux espérances nourries dans le coin le plus caché du cœur, on y faisait à peine allusion par les mots voilés : « la France ne peut désirer que les agrandissemens territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion... » Rien n'y fit cependant, et M. Benedetti attendit en vain sous les ormes et les beaux sapins de Carlsbad : M. de Bismarck ne donnait pas signe de vie. Il était parti pour Varzin, d'où il ne revint qu'au mois de décembre. Les *négociations dilatoires* avaient porté tout leur fruit dès le mois d'août, et le gouvernement français eût été trop heureux, si toutes ces ténébreuses menées n'étaient restées pour lui qu'une simple déception : elles devinrent son châtiment.

M. Benedetti avait pourtant prétendu connaître son homme, le *suivre* depuis tantôt quinze ans! Il l'avait suivi en tout cas pendant les négociations du printemps qui amenèrent le traité entre la Prusse et l'Italie; il avait contemplé alors la joute magnifique entre la *vipère* et le *charlatan*, et caractérisé lui-même très judicieusement

(1) Ces détails, ainsi que tous ceux qui suivent, sont tirés des papiers saisis à Cercay et publiés dans le *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871.

une situation où les deux plénipotentiaires des deux pays s'étaient surpassés en miracles de la vraie foi punique. « M. de Bismarck et le général Govone se défiaient et se défient encore l'un de l'autre, avait écrit M. Benedetti dans sa dépêche du 27 mars 1866. On craint à Florence que, se trouvant en possession d'*un acte qui mettrait en quelque sorte l'Italie à sa discrétion*, la Prusse n'en fasse connaître les dispositions à Vienne et ne détermine le cabinet autrichien, en l'intimidant, à lui faire pacifiquement les concessions qu'elle convoite. A Berlin, on craint que l'Italie, si on s'engage à négocier sur ces bases, n'en informe directement l'Autriche avant de rien conclure, et n'essaie ainsi d'en obtenir l'abandon de la Vénétie... » Après une pareille expérience *in anima vili*, comment M. Benedetti a-t-il pu laisser sur la table du président du conseil de Berlin son autographe compromettant au sujet de la Belgique, *un acte qui mettait en quelque sorte la France à la discrétion de la Prusse?* Comment aussi s'étonna-t-il de voir son interlocuteur « accessible à certains calculs de suspicion, » et ne fit-il pas au contraire les mêmes calculs pour son propre compte et profit? Il était cependant bien simple de supposer à M. de Bismarck la volonté de faire aux autres ce qu'il déclarait ne pas vouloir que d'autres lui fissent! Et l'ambassadeur de France ne se serait guère trompé en prêtant à son interlocuteur cette pensée charitable, quoique peu évangélique, car le plaisant ou plutôt le triste de l'affaire, — le vrai *humour* de tout cet imbroglio, comme dirait le Bardolphe de Shakspeare, — c'est que le chevalier de la Marche avait précisément déjà exécuté la manœuvre, médiocrement chevaleresque à coup sûr, dont il se donnait l'air de soupçonner Napoléon III, et que le tour était fait au moment où il demandait si l'on n'avait rien dans les mains et les poches. On avait laissé entre ses mains deux documens bien secrets et bien dangereux, les deux projets de traité sur le Rhin et la Belgique (1), et il n'eut garde de ne pas s'en servir aussitôt auprès des parties intéressées et qu'il avait tout intérêt à s'attacher...

Les préléminaires de Nikolsbourg, on se le rappelle, avaient stipulé que les états du sud resteraient en dehors de la nouvelle confédération dirigée par la Prusse, et qu'ils pourraient former entre eux une union restreinte. C'était là le grand succès obtenu

(1) Les deux projets de traité ont été publiés depuis par les journaux prussiens du 29 juillet et du 8 août 1870. Le gouvernement prussien est maintenant en possession de deux autographes français du projet sur la Belgique : l'un que M. Benedetti a laissé chez M. de Bismarck au mois d'août 1866, l'autre, également de la main de M. Benedetti, avec des notes marginales de Napoléon III et de M. Rouher; ce dernier document a été saisi à Cerçay. Pour la description et les autres détails, voyez le *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871 et l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* au sujet de l'incident La Marmora.

par la médiation française, la combinaison salutaire des *trois tronçons*, beaucoup plus favorable à la France, à ce qu'on prétendait, que celle de l'ancien *Bund*, création néfaste de 1815. Il est vrai que bientôt, et parmi les personnes initiées au secret de la mission Benedetti, on ne regarda plus ce « groupe de confédérés » que comme « matière à transaction pour un profit convenable; » en attendant toutefois, on « sauvait » toujours le sud, et M. Drouyn de Lhuys s'efforçait honnêtement, dans ce mois d'août 1866, d'aider les malheureux plénipotentiaires de la Bavière, du Wurtemberg, de Hesse, etc., qui étaient allés chercher la paix définitive à Berlin. M. de Bismarck les avait épouvantés d'abord par ses exigences fiscales et territoriales; ils avaient invoqué et obtenu l'appui de l'empereur, et aux Tuileries on se flattait d'avoir en effet amené le ministre de Guillaume Ier à des sentimens plus équitables. Encore le 24 août M. Drouyn de Lhuys écrivait à son agent en Bavière : « Je suis heureux de penser que notre dernière démarche n'a pas été sans influence sur le résultat d'une négociation qui se termine d'une manière plus satisfaisante que le cabinet de Munich ne l'avait d'abord espéré, » et il n'est pas jusqu'à M. Benedetti qui ne s'attribuât en tout cela le beau rôle de *modérateur* (1). La vérité est que, si M. de Bismarck finit par se modérer et devenir même très amical pour les états du sud, il eut pour cela des motifs bien autres que le désir d'être agréable au cabinet des Tuileries. Il avait tout simplement montré au « groupe des confédérés » le projet de traité du 5 août, il leur avait fait voir que le gouvernement français, dans le temps même où il semblait les protéger, cherchait à s'entendre avec la Prusse à leurs dépens, et demandait des portions du palatinat et de la Hesse. Au lieu d'exiger d'eux les sacrifices qu'ils redoutaient, le ministre de Guillaume Ier offrit de les défendre contre « l'ennemi héréditaire. » Il n'y avait pas à balancer : les états du sud se rendirent, et la Prusse conclut avec eux (du 17 au 23 août) des traités *secrets* d'alliance offensive et défensive. Les contractans se garantissaient réciproquement l'intégrité de leurs territoires respectifs, et les états du sud s'engageaient à mettre, en cas de guerre, toutes leurs forces militaires à la disposition du roi de Prusse. La « matière à transaction » sur laquelle avait compté M. Rouher était désormais hors de prix; la ligne du Mein se trouvait être franchie avant qu'elle eût été tracée sur la carte officielle de l'Europe, et dès le mois d'août 1866 M. de Bismarck put compter sur le concours armé de toute l'Allemagne (2).

Les conventions militaires avec les états du sud furent tenues

(1) Lettre particulière de M. Benedetti au duc de Gramont, en date du 22 août 1866, *Ma Mission en Prusse*, p. 192.

(2) Albert Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, I, p. 29-30.

rigoureusement secrètes pendant longtemps, et ce n'est qu'au printemps de l'année suivante que M. de Bismarck trouva à propos de leur donner une publicité narquoise en réponse au discours du ministre d'état sur les *trois tronçons*. Jusque-là M. Benedetti les avait ignorées comme le reste des mortels, mais il s'était montré plus clairvoyant envers un autre événement des plus graves, contemporain de ces conventions conclues avec le sud, et il reconnut dès l'origine la portée ominеuse de la mission du général Manteuffel à Saint-Pétersbourg au mois d'août 1866. Il faut bien ne point l'oublier, au fond de la « politique nouvelle » que dans ce mois on se flattait aux Tuileries d'inaugurer par une entente cordiale avec la cour de Berlin, s'agitait un problème russe. La monarchie de Brandebourg, « rendue assez indépendante et assez compacte pour se détacher de ses traditions, libre désormais de toute solidarité, » se déciderait-elle à rompre ses liens séculaires et jamais encore relâchés avec l'empire des tsars? Là était la vraie et vitale question de l'avenir. « Il faut à la Prusse l'alliance d'une grande puissance, » ne cessait de répéter à cette époque le ministre de Guillaume Ier; or, comme l'Autriche était anéantie et que l'Angleterre s'était depuis longtemps condamnée au veuvage, il ne restait que la France et la Russie, entre lesquelles l'heureux vainqueur de Sadowa avait alors la situation du don Juan de Mozart, entre doña Anna et doña Elvira. Surprise dans les ténèbres, abusée dans un moment de malentendu déplorable, la fière et passionnée doña Anna lançait parfois des airs de bravoure et de *venganza*, plus souvent, hélas! aussi des regards encore tout embrasés de la dernière étreinte et qui trahissaient la flamme secrète, qui disaient même très clairement qu'on ne demanderait pas mieux que de pardonner, de faire plus, pourvu qu'il y eût réparation, pourvu qu'un mariage s'ensuivît, ne fût-ce qu'un mariage clandestin. La Russie, c'était la doña Elvira, l'ancienne, la *légitime*, quelque peu dépitée d'une négligence récente, très gravement lésée même dans ses intérêts de famille, mais toujours aimante, toujours fascinée, et n'attendant qu'une parole douce pour tout oublier et se jeter dans les bras du volage. Nous ne parlerons que pour mémoire de la Zerline, de l'Italie, accorte et sémillante soubrette se faufilant partout, éprise, elle aussi, la pauvrette, du séducteur irrésistible et traitée souvent bien cavalièrement, heureuse néanmoins d'être pincée à la dérobée et de se dire « protégée par un aussi grand seigneur... »

Telle étant la situation dans ce mois décisif, l'ambassadeur de France près la cour de Berlin éprouva une secousse violente en apprenant un jour le départ subit pour Saint-Pétersbourg de M. de Manteuffel, du général-diplomate, plus diplomate que général, le confident par excellence du roi Guillaume, et de tout temps l'homme

aux missions intimes. « J'ai demandé à M. de Bismarck, s'empressa aussitôt d'écrire à Paris M. Benedetti, ce que je devais penser de cette mission, si soudainement confiée à un général commandant des troupes en campagne. Après avoir prétendu qu'il croyait m'en avoir entretenu, M. de Bismarck m'a assuré qu'il en avait informé M. de Goltz pour qu'il eût à vous en instruire. » A la rigueur, on pouvait trouver naturel que le roi eût à cœur de plaider devant son impérial neveu les circonstances atténuantes d'une situation douloureuse qui le forçait à prendre les biens et les couronnes de plusieurs très proches parens de la maison de Romanof; mais l'ambassadeur français était surtout frappé de la circonstance que le voyage de M. de Manteuffel eût été décidé le lendemain du jour où il avait remis son projet de traité. — « J'ai demandé au président du conseil, continue-t-il dans la même dépêche, si cet officier-général avait reçu communication de notre ouverture; il m'a répondu qu'il n'avait pas eu occasion de lui en faire part, mais qu'il ne pouvait pas me garantir que le roi ne lui en eût fait connaître la substance. Je dois ajouter, comme je vous l'ai fait remarquer par le télégraphe, que j'ai remis copie de notre projet à M. de Bismarck dans la matinée du dimanche, et que le général de Manteuffel, qui venait à peine de reporter son quartier-général à Francfort, a été appelé à Berlin dans la nuit suivante. » Vers la fin du mois d'août, alors que M. de Bismarck faisait voir pour la première fois ses hésitations à signer l'acte secret sur la Belgique, M. Benedetti revenait, dans une lettre à M. Rouher, sur la mission que M. de Manteuffel continuait à remplir à Saint-Pétersbourg. « On a obtenu ailleurs des assurances qui dispensent de compter avec nous, y disait-il; si l'on décline notre alliance, c'est qu'on est déjà pourvu ou à la veille de l'être (1). »

Le général Manteuffel resta plusieurs semaines à Saint-Pétersbourg; il y resta assez longtemps pour y dissiper certaines tristesses nées des malheurs récens des maisons de Hanovre, de Cassel, de Nassau, etc., toutes alliées par le sang à la famille impériale de Russie, assez longtemps aussi pour donner communication de tels projets et autographes par lesquels on avait perfidement essayé de détourner le Hohenzollern de son affection loyale, inébranlable pour le parent du nord. Grâce à tous ces procédés et à toutes ces attentions, la bonne harmonie entre les deux cours devint plus grande que jamais; on s'expliqua facilement sur le passé, on s'arrangea pour l'avenir, et l'ambassadeur de France près la cour de Berlin ne se trompa guère non plus en désignant dès ce moment « l'ours » dont le général diplomate était allé vendre la peau sur les bords

(1) Papiers saisis à Cerçay. *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871.

de la Néva. Pour parler le langage du marquis La Marmora, c'était un ours des Balkans, qui ne se portait pas bien depuis longtemps, et que l'empereur Nicolas avait déclaré *malade* déjà vingt ans auparavant. On verra dans la suite qu'Alexandre Mikhaïlovitch n'en manqua pas moins le fauve lors de la battue générale de 1870, qu'il réussit à peine à lui arracher une poignée de poils bonne tout au plus pour en orner son casque : cela n'ôte rien au mérite de perspicacité dont l'infortuné négociateur de l'*acte secret* sur la Belgique avait fait preuve à cette occasion. M. Benedetti entrevit de bonne heure la désolante vérité, qui, pour M. Thiers, ne ressortit que bien tard du fond de ce *carton russe* dont M. de Bismarck lui permit un soir à Versailles le dépouillement avec une libéralité qui n'était pas certes exempte de malice.

En essayant, après le grand désastre de la campagne de Bohême, d'obtenir de la Prusse des compensations tantôt sur le Rhin et tantôt sur la Meuse, l'empereur Napoléon III n'avait fait, dans ces mois de juillet et d'août 1866, que faciliter à M. de Bismarck les deux grandes combinaisons politiques qui lui furent depuis, en 1870, d'une utilité si prodigieuse : le concours armé des états du sud et l'assistance morale de la Russie dans l'éventualité d'une guerre avec la France. La faute capitale pourtant de la politique napoléonienne au lendemain de Sadowa, ce fut d'avoir si bien servi la Prusse dans son désir de se soustraire à tout contrôle de l'Europe, et d'avoir donné sa sanction de prime abord à un dérangement si immense de l'équilibre du monde, sans que la cause fût portée devant l'aréopage des nations. Cet oubli des devoirs envers la grande famille chrétienne des états ne fut que trop vite et trop cruellement vengé, hélas! et le prince Gortchakof ne suivit en 1870 qu'un exemple récent et funeste en laissant la France et l'Allemagne vider leur querelle en champ-clos, en empêchant toute action commune des puissances, tout concert européen. « Je ne vois pas d'Europe! » devait s'écrier en 1870 M. de Beust dans une dépêche demeurée célèbre, et personne ne pensa à s'inscrire en faux alors contre cette affirmation douloureuse. D'aucuns seulement se permirent d'observer avec tristesse que l'éclipse durait déjà depuis plusieurs années, qu'elle datait des préliminaires de Nikolsbourg et du traité de Prague.

JULIAN KLACZKO.

(*La cinquième partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1875.

C'est le caractère et l'inconvénient des époques troublées et confuses comme celle où nous vivons : il y a dans ce monde politique si lent à reprendre son équilibre bien des nuances d'anarchie, et la plus dangereuse n'est même pas toujours celle qui se produit sous la forme la plus criante. Que le radicalisme impatient de domination se remue, essaie d'agiter le pays et déploie ses programmes révolutionnaires, on est fixé d'avance sur son esprit et sur ses œuvres, on sait ce qu'il est, ce qu'il veut, ce qu'il ferait de la France et de cette république dont il invoque sans cesse le nom. Il ne trompe ni l'opinion, ni les intérêts, qui savent par expérience ce qu'ils peuvent attendre de lui. Il y a, nous osons le dire, une autre anarchie plus redoutable encore peut-être, parce qu'elle est moins saisissable au premier abord et qu'elle se déguise même parfois sous des dehors conservateurs. Celle-ci est infiniment plus répandue qu'on ne le croit, surtout depuis quelques années; elle s'insinue partout à la faveur de l'incertitude des choses; elle atteint l'essence de tout ordre régulier, elle passe facilement des idées dans les actions, et on ne s'aperçoit des progrès de cet autre genre d'anarchie que le jour où un incident révèle tout à coup la gravité du mal. Cet incident révélateur, c'est ce qui vient d'arriver d'une manière imprévue, au milieu de la paix des vacances, par cette manifestation d'un des principaux chefs de la marine française qui a provoqué la juste sévérité du gouvernement.

Certes personne ne pensait à pareille aventure. Il était bien facile à M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury, commandant de l'escadre d'évolution de la Méditerranée, de se tenir tranquille sur son navire, de ne point se mettre en correspondance avec les organisateurs d'un banquet impérialiste d'Évreux, de rester en un mot tout entier aux soins de sa flotte, à l'instruction de ses officiers et de ses équipages; il s'est laissé emporter, lui aussi, par le démon de la politique qui lui

a dicté une lettre fort extraordinaire, et il a mis le gouvernement dans l'obligation de lui enlever sur l'heure son commandement. Voilà le fait. Si ce n'était qu'une question ordinaire de service et de discipline, il n'y aurait plus rien à dire, l'incident n'aurait point d'ailleurs fait tant de bruit; mais il est bien clair que c'est là justement un des signes de ce mal d'anarchie qui menace de tout envahir, qui a paru cette fois se glisser jusque dans la marine sous le pavillon des regrets ou des espérances d'un parti dont les menées sont une amertume et une perturbation incessante dans nos affaires françaises.

Évidemment c'est une chose toujours grave d'avoir à frapper un chef militaire à la tête de ses forces, et c'était d'autant plus grave, ou même, si l'on veut, d'autant plus douloureux dans la circonstance actuelle que M. le vice-amiral La Roncière Le Noury passe pour un des représentans distingués de notre armée navale, que son nom reste honorablement attaché à la défense de Paris. Pendant tout le siége, il a commandé ces troupes de marine si dévouées, si courageuses, si disciplinées, avec les Pothuau, les Amet et bien d'autres encore parmi lesquels comptait M. le ministre de la marine lui-même, M. l'amiral de Montaignac. Par quelle singulière méprise l'ancien commandant de Saint-Denis, qui avait hier encore sous ses ordres l'escadre de la Méditerranée, a-t-il cru pouvoir se livrer à une démonstration de parti qui plaçait le gouvernement dans l'alternative de sévir sur-le-champ ou de paraître le complice d'une manifestation au moins étrange? L'amiral, qui représente le département de l'Eure à l'assemblée nationale, a compté sans doute sur son titre législatif et sur son inviolabilité politique. Il a été la dupe de cette confusion de droits et de devoirs qu'on fait trop souvent quand il s'agit d'un député militaire; il ne s'est point souvenu que, si le député peut voter comme il l'entend à Versailles, le chef militaire qui accepte d'être à la tête d'une division ou d'une escadre n'a plus d'autre devoir que d'être le serviteur du pays, l'agent fidèle et obéissant du pouvoir qui l'envoie. Encore si M. de La Roncière, en écrivant à l'organisateur du banquet impérialiste d'Évreux, s'était borné à quelque témoignage platonique de sympathie, ou même à une déclaration générale en faveur de « l'union du parti conservateur, » ce ne serait pas absolument compromettant; mais non, que l'amiral l'ait voulu ou qu'il ne l'ait pas voulu, sa lettre va beaucoup plus loin ; elle est en vérité le procès de tout ce qui existe, de tout ce qui a été fait depuis l'avénement des « révolutionnaires du 4 septembre et de leurs sectaires. »

Serviteur du pays, M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury ne craint pas de signaler au monde les faiblesses de notre organisation politique, et il a « la prétention que, lorsque le moment en sera venu, la France redevienne libre de son choix et *reprenne ainsi dans le concert européen la place que lui interdit la formule actuelle de son gouverne-*

ment. » C'est tout simplement l'appel au peuple selon la plus pure « formule » bonapartiste. Placé à la tête d'une escadre, M. de La Roncière assure qu'il servira le gouvernement du maréchal Mac-Mahon — *tant qu'il ne sera pas emporté en dehors des voies conservatrices.* — Et qui sera juge de cette limite où s'arrêtent « les voies conservatrices, » au-delà de laquelle il n'y a plus que « les révolutionnaires du 4 septembre et leurs sectaires? » C'eût été apparemment M. de La Roncière qui se serait chargé de la découvrir et de la fixer du haut du vaisseau amiral où la confiance de M. le maréchal de Mac-Mahon l'avait mis en sentinelle pour garder les intérêts de la France dans la Méditerranée! Soumis comme tout le monde, plus que tout le monde, à une constitution qui a été avant tout une œuvre de nécessité et de conciliation, M. l'amiral se met en vérité fort à l'aise au nom d'une droiture qu'il refuse sans doute au commun des mortels, à ceux qui ont voté l'acte du 25 février; il traite lestement, quoique avec une certaine obscurité, « les compromis et les défaillances dissolvantes de la peur,... les défections, les alliances honteuses de la haine, défections et alliances qui ne sont pas nouvelles, mais qui restent une flétrissure pour ceux qui n'ont pas su y échapper, pour ceux-là mêmes qui s'y préparent encore aujourd'hui... » A qui s'adressent donc ces paroles assez laborieuses, dont le gouvernement peut à coup sûr prendre sa part? Voilà le respect qu'un chef militaire placé dans une position officielle professe pour des transactions reconnues nécessaires, acceptées certainement par raison, par patriotisme, nullement sous les influences dissolvantes de la peur ou de la haine! Et comme pour accentuer toutes ces belles choses, M. l'amiral de La Roncière a pris soin de dater sa lettre « à bord du *Magenta;* » il se fait « un titre du grand commandement qu'il exerce, » c'est-à-dire qu'il se sert du pouvoir qui lui a été confié pour mettre en cause l'origine des institutions actuelles, le caractère du gouvernement, les mobiles de toute notre politique, le crédit de la France elle-même.

C'est dommage que M. l'amiral, provisoirement retenu par son service, n'ait été que d'intention au banquet d'Évreux; s'il y avait assisté réellement, il aurait entendu M. Raoul Duval, allant droit au but avec son impatiente hardiesse de parole, réhabilitant l'empire, — car enfin il est bien clair que l'empire est absolument étranger aux malheurs de la France. Ce n'est point l'empire qui a livré notre pays désarmé aux fatalités de la guerre! Si nous avons perdu deux provinces et payé une colossale rançon, ce n'est point la faute de l'empire; avec lui, tout eût été pour le mieux, — nous en aurions été quittes pour l'Alsace perdue et pour deux milliards de rançon! Qu'on laisse faire le peuple, qu'on le consulte, il se hâtera de rétablir « le gouvernement qui avait édifié l'œuvre de la commune prospérité! » La France retrouvera, avec des alliances, sa place dans le « concert européen. » Après tout, ce n'est là que le commentaire un peu hardi de cette lettre que M. l'amiral de La Roncière Le

Noury a eu le malheur d'offrir en pâture à tous ceux qui se font une arme de tout dans l'intérêt de l'empire, contre la république, contre la constitution, contre les lois, contre la sécurité nationale. L'amiral député a pu aussitôt mesurer la faute qu'il avait commise à l'effet produit par cette singulière missive lue publiquement dans un banquet de propagande impérialiste, accueillie comme une bonne fortune par tous les journaux bonapartistes.

Le gouvernement, il faut le dire, n'a point hésité un seul instant : il a fait son devoir avec une spontanéité de résolution qui a mis l'à-propos dans la justice, et c'est, dit-on, M. le président de la république lui-même qui a pris dans le conseil l'initiative d'une mesure dont les ministres présens à Paris sentaient la nécessité. Là-dessus il n'y a eu ni dissentiment ni contestation; tout le monde a compris qu'à une si étrange manifestation d'un militaire sous les armes, à bord de son navire, il n'y avait à répondre que par une révocation immédiate réclamée par l'intérêt de l'armée autant que par l'intérêt politique, et M. de La Roncière a été instantanément remplacé dans le commandement de l'escadre par M. le vice-amiral Roze. Gardien de la discipline militaire en même temps que président de la république, M. le maréchal de Mac-Mahon n'a eu qu'à écouter son vieil instinct pour remplir tous ses devoirs de premier soldat de la France et de chef de l'état, pour répondre à une pensée unanime en faisant justice. Rien de mieux, l'incident est fini, il n'a pas eu le temps de s'aggraver et de devenir un embarras; tel qu'il est, il ne garde pas moins sa signification, il a une moralité, et même une double moralité pour l'armée et pour le gouvernement lui-même.

Ce qui vient d'arriver à M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury est un exemple qui ne peut être perdu. Que de fois depuis la triste guerre de 1870 et jusque dans ces dernières années, que de fois n'a-t-on pas gémi sur les soldats indisciplinés, sur l'altération croissante de toutes les idées, de toutes les habitudes de régularité et de subordination! Que de fois n'a-t-on pas répété que tout ce qu'on ferait, toutes les réorganisations qu'on pourrait tenter ne seraient rien, si ces masses militaires appelées à passer sous le drapeau n'étaient pas liées et vivifiées par le sentiment rajeuni de la discipline! On avait assurément raison, on savait par une expérience récente et cruelle ce que peuvent les cohues en uniforme, les foules d'hommes poussées en désordre au combat; mais il ne faut pas oublier que cette discipline, qui est le lien nécessaire, le nerf de toute organisation militaire, n'est pas bonne seulement pour les soldats, qu'elle est faite aussi pour ceux qui sont chargés de les conduire. C'est par les chefs de l'armée que peut se raviver cet esprit militaire, qui a semblé un moment presque éteint, dont parlait récemment avec un sentiment élevé et généreux M. le général Lewal. Qu'on y songe bien; la France est aujourd'hui dans un de ces momens

où elle est prête à tout pour retrouver une armée digne d'elle, digne de son passé et de l'avenir auquel elle garde le droit de prétendre. Elle prodigue la bonne volonté, le dévoûment et les sacrifices sous toutes les formes, sans compter. Elle met à la disposition de M. le ministre de la guerre un budget gonflé d'année en année, et qui certes eût effrayé dans d'autres circonstances. Elle n'approuve pas seulement, elle appelle tout ce qui peut être jugé nécessaire, tout ce qui peut améliorer la condition des officiers, des sous-officiers et leur donner le goût du service. Elle ne refuse ni les ressources matérielles, ni les moyens d'action, ni les honneurs, ni les distinctions, ni même la popularité, à ceux qui ont la mission de refaire son vieux prestige militaire et qui sauront lui assurer cette patriotique satisfaction.

La France se prête à tout avec un empressement dont le dernier appel des réservistes est un exemple de plus. On s'inquiétait un peu de cette première application du nouveau système militaire, de cette première réunion des réservistes; on craignait, sinon des résistances qui ne pouvaient avoir rien de sérieux, du moins des mécontentemens, des turbulences et de la confusion. La malveillance affectait ironiquement de croire qu'on n'avait rien appris et rien oublié en France, que nous allions revoir le désordre de l'appel des réserves, ou les effervescences d'indiscipline du camp de Châlons en 1870. L'expérience commencée il y a dix jours s'accomplit au contraire sans difficulté, sans trouble, avec une régularité relative, aussi sérieusement que possible. Les régimens ont reçu leurs contingens de réservistes, ils ont ouvert leurs rangs à cette jeunesse déjà un peu plus mûre, où se mêlent toutes les classes : ouvriers, laboureurs, fils de famille, magistrats, sous-préfets, jusqu'au précepteur des enfans de M. le président de la république, qui n'est pas plus exempt que les autres. Ce qui est le meilleur signe, ce qui révèle la prodigieuse aptitude de ce peuple à revenir au bien, c'est que dans tout cela il n'y a eu rien de ce qu'on redoutait, ni cris, ni chants déplacés, ni tumulte. Les appelés se sont rendus simplement, fidèlement à leur poste, et il y a eu à peine quelques réfractaires. Aujourd'hui exercices et manœuvres d'instruction sont en pleine activité. Sans nul doute, ce service d'un mois ne laisse pas d'être un sacrifice pénible pour bien des familles momentanément privées de ceux qui les font vivre, réduites à manquer du salaire quotidien. Heureusement tout le monde se fait un devoir de se prêter aux circonstances, d'atténuer pour les appelés les conséquences d'un éloignement temporaire, d'une suspension de travail, et le gouvernement s'est préoccupé du sort des familles qui auraient trop à souffrir.

Rien n'est donc plus vrai, la France ne marchande pas, et en compensation c'est bien le moins qu'on lui rende une puissance militaire reconstituée, une armée sérieuse qui, à un jour donné, puisse être le bouclier et la force du pays, qui reste une armée nationale en

dehors des factions et des intrigues. C'est aux chefs militaires surtout à donner l'exemple; ceux qui croiraient relever leur rôle en se faisant hommes de parti se tromperaient singulièrement; on ne leur sait aucun gré de leurs manifestations, de leurs discours et de leurs lettres, on est bien plutôt porté à leur rappeler qu'ils ont autre chose à faire. Qu'ils s'occupent un peu moins de ce qui se passe à Versailles ou de ce qui se dit dans les journaux comme dans les banquets, et qu'ils se dévouent tout entiers à l'œuvre de régénération militaire. Qu'ils laissent de côté la politique avec ses passions et ses divisions pour rester les hommes du pays, pour nous donner l'armée nationale qu'ils nous doivent, armée instruite, fidèle, obéissante aux lois, étrangère aux partis. Ce n'est même qu'à cette condition que les généraux peuvent véritablement faire acte de patriotisme, ce n'est qu'à ce prix que, dans des temps troublés, l'armée peut être encore la grande force impartiale et pacificatrice. Tout le reste n'est que péril, et ce qu'il y a de plus clair dans l'aventure de M. le vice-amiral de La Roncière, ce que nous appelons la moralité de l'incident pour l'armée, c'est qu'il y a une incompatibilité réelle entre les fonctions politiques de parlement et les fonctions militaires actives. Si on avait besoin d'une démonstration nouvelle, plus que jamais elle est faite aujourd'hui.

La moralité pour le gouvernement, c'est autre chose. Par ce qui vient d'arriver, on peut voir où conduisent les condescendances, les apparences de ménagement et les illusions trop faciles de conciliation avec ceux qui ne se réconcilient pas, qui s'arment au contraire de toutes les concessions qu'on leur fait. La promotion de M. de La Roncière au commandement de l'escadre de la Méditerranée avait notoirement éveillé quelques craintes que le souvenir des services de l'amiral pendant le siége de Paris n'avait apaisées qu'à demi, et devant lesquelles le ministère n'avait pas cru devoir s'arrêter. Ces craintes n'avaient malheureusement rien de chimérique, et le ministère lui-même a bien montré qu'il savait agir résolûment, qu'il ne voulait ni se laisser imposer des solidarités trop compromettantes, ni laisser l'esprit de parti s'introduire dans l'armée. Rien de mieux; mais ce ne serait qu'une illusion nouvelle de croire qu'il n'y a qu'à écarter un incident, à désavouer un acte ou à frapper un homme, et à persister dans la même politique. Ce qu'il y a de grave justement, c'est que cette nomination de M. de La Roncière faisait partie de la politique ministérielle; elle rentrait dans cet ordre de combinaisons tendant à rallier autour du gouvernement des groupes qui se disent conservateurs,—sans doute parce que leur première pensée est de détruire ou de rendre impossible tout ce qui existe. Cette politique a manqué d'un côté, à l'improviste, par une manifestation sur laquelle on ne comptait pas; elle ne subsiste pas moins tout entière, ou elle semble subsister, et elle ne peut avoir d'autre résultat que de perpétuer cette anarchie d'administration, de direction, qui est une de nos

faiblesses, qui éclate à chaque instant. Le gouvernement, ou pour mieux dire le premier personnage du gouvernement après le chef de l'état, M. le vice-président du conseil, ne voit pas que par le système qu'il s'obstine à suivre et qui au bout du compte est assez difficile à définir, il s'engage dans une série d'équivoques sans issue possible.

Que veut M. le ministre de l'intérieur? Il n'est point assurément bonapartiste, il vient de le prouver une fois de plus par la netteté de son attitude en présence du dernier incident, — et cependant même en frappant un homme du parti il ménage encore les bonapartistes, il s'expose à être ménagé par eux; il semble toujours éviter une rupture ouverte, comme s'il ne cessait de compter sur un appoint de ces impérialistes déguisés en conservateurs. Le chef du cabinet est certainement très décidé pour les lois constitutionnelles,—et lorsqu'on lui signale les attaques dont ces lois sont l'objet, lorsqu'on lui demande de les faire respecter, il joue aux propos interrompus dans la commission de permanence, il répond que la religion, elle aussi, est outragée chaque jour. M. le ministre de l'intérieur a le goût de la correction administrative, ce qui n'est point un mal à coup sûr; mais il pousse ce goût jusqu'à se faire une sorte de point d'honneur de couvrir ses subordonnés, même dans des actes qui ne laissent point d'être bizarres, même dans des mésaventures comme celle où M. le préfet de Lyon est tombé avec ses agens de police. Il s'inquiète fort peu de savoir si quelques-uns de ses préfets ne sont pas les premiers à faire bon marché des institutions qu'ils sont chargés d'accréditer, à jeter le doute dans les populations par les idées qu'ils expriment, par les préférences qu'ils affichent. Où est la direction en tout cela? On rapporte que pendant le dernier voyage de M. le président de la république et de M. le ministre de l'intérieur dans le midi au moment des inondations, une des personnes du cortége officiel, répondant à un conseiller-général de la Haute-Garonne qui lui parlait du centre gauche, disait lestement : « Il n'y a pas de centre gauche, il n'y a que des conservateurs et des radicaux, nous sommes les conservateurs. » Nous voici bien avancés! Qui ne voit ce qu'il y a de chimérique et de factice dans ces classifications complaisantes dont on se sert pour couvrir une politique assez équivoque, pour se faire cette illusion qu'on est le dernier boulevard de l'ordre conservateur et de la société!

M. le vice-président du conseil, nous le craignons, part d'une idée fausse ou tout au moins arbitraire, et il s'y attache comme tous les esprits qui prennent l'obstination pour la fermeté. Il est de ceux qui représentent l'opiniâtreté dans l'indécision. M. Buffet est peut-être entouré de flatteurs occupés à transformer ses faiblesses en marques de caractère, et ses défaites en victoires. Eh bien! on le trompe. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, tout se réunissait assurément pour lui offrir l'occasion d'une intervention décisive dans nos affaires, d'une action prépondérante et salutaire. Il pouvait rassurer le pays, dominer les partis, organiser avec

toutes les forces modérées cette république conservatrice dont il acceptait après tout d'être le premier ministre. Il n'a réussi qu'à se créer une situation assez artificielle justement parce qu'il n'a qu'une politique peu saisissable, à la fois cassante et pointilleuse, parce qu'il n'a pas su s'appuyer sur le seul terrain solide, entre ceux qui ne veulent des institutions nouvelles à aucun prix, et les radicaux, les vrais radicaux qui en feraient un instrument d'agitation indéfinie.

Était-ce donc si difficile? Il suffisait en définitive d'un peu de clairvoyance, d'une certaine fermeté de raison, et c'est la politique toute simple que M. Léonce de Lavergne développait récemment à Aubusson, non dans un discours d'apparat, mais dans une conversation familière avec ses amis à qui il a voulu expliquer pourquoi et comment il s'était rallié à la république. M. Léonce de Lavergne n'a nullement caché que, pour lui et pour ceux qui pensent comme lui, la monarchie constitutionnelle eût été la meilleure de toutes les combinaisons parce qu'elle est la forme de gouvernement la plus favorable à la liberté. Dès que la monarchie était impossible, il n'y avait plus qu'à faire une république qui s'en rapprochât, qui réunît à peu près les mêmes caractères, les mêmes garanties, et, dès qu'on se décidait pour la république, il fallait procéder franchement, il fallait mettre à profit « la modération, l'intelligence politique de la gauche parlementaire, » pour obtenir d'elle des concessions, des transactions. C'est là toute l'histoire de la constitution du 25 février. Telle qu'elle est, cette constitution aura le sort de toutes les institutions humaines, monarchies ou républiques, qui sont ce qu'on les fait; elle ne peut évidemment durer que si on la pratique avec bon sens, avec « ce calme de l'esprit qui permet de voir les choses comme elles sont, de reconnaître ce qui est possible et nécessaire dans un moment donné, d'accepter patiemment la contradiction, d'attendre tout de la persuasion et non de la violence. » M. Léonce de Lavergne a dit en vérité un mot aussi sage que patriotique : « Nous avons tous absolument les mêmes intérêts, nous ne sommes divisés que par des passions et par des chimères!.. » C'est le programme d'une république de conciliation et de conservation.

Après cela, nous en convenons certainement, si cette gauche parlementaire dont M. de Lavergne vante justement « la modération et l'intelligence politique » semble disposée à soutenir jusqu'au bout l'œuvre à laquelle elle a prêté son concours, ce n'est pas l'affaire des radicaux qui sont récemment entrés en campagne, de M. Naquet, de M. Madier de Montjau. Autant les membres de la gauche parlementaire qui ont l'occasion de prononcer des discours se montrent modérés, autant les irréconciliables, qui ont levé dernièrement le drapeau de la dissidence, se montrent belliqueux contre ceux qu'ils traitent sans façon de défectionnaires de la démocratie. M. Naquet est décidément le héros et le porte-parole de ce radicalisme tapageur pendant les vacances. Il donne

des représentations en province, et après s'être produit avec tous ses avantages dans la cité renommée de Cavaillon, il s'est transporté à Marseille; il est vrai qu'à Marseille il n'a pas eu la chance du célèbre héros qui pouvait librement fonctionner « avec la permission de M. le maire. » Il a rencontré l'état de siége, qui lui a coupé la parole, et c'est dommage; mais n'importe, on n'est pas privé des discours de M. Naquet, qui a ses programmes dans sa poche et qui, chemin faisant, promulgue sa république sans qu'on la lui demande. M. Naquet éprouve le besoin de renouer les traditions de nos « pères de 1793. » Il lui faut une assemblée unique, « élue pour un temps très court, » et tenant sous sa férule le pouvoir exécutif, la sanction directe du peuple pour les lois constitutionnelles, la décentralisation universelle, c'est-à-dire la commune de Paris un peu partout, la liberté absolue de réunion et d'association, la séparation de l'église et de l'état, le divorce, l'égalité de la femme et de l'homme, le rachat de la banque et des chemins de fer, etc. Sans cela et quelques autres choses, la république n'est qu'un mot, selon M. Naquet; avec cela, il est vrai, la république s'appellerait bientôt l'empire. M. Naquet ne s'arrête pas pour si peu, il a pour l'encourager l'approbation solennelle de M. Madier de Montjau, qui regrette bien de son côté de n'avoir pu se rendre à Marseille.

Il y a des hommes qui font de la politique avec ces vieilleries banales et toujours périlleuses. Que faire? La république a M. Naquet, la monarchie a M. Du Temple, qui, lui aussi, écrit des lettres contre la constitution et ceux qui l'ont votée. Est-ce une raison pour que les hommes sensés, éclairés, sincèrement touchés des épreuves de la France, s'arrêtent devant ces éructations de tous les radicalismes? M. L. de Lavergne l'a dit justement en définissant la seule république possible : qu'on « dissipe les fantômes, » qu'on cesse de fomenter les divisions, qu'on rapproche au contraire les bonnes volontés, les efforts de toutes les opinions modérées, fût-ce par des concessions mutuelles! C'est à coup sûr la meilleure manière d'inspirer de la confiance au pays, de préparer ces élections que le gouvernement a, dit-on, l'idée de proposer pour le 8 février 1876, de travailler enfin à cette régénération nationale qui reste bien au-dessus de toutes les querelles de parti.

Pour les nations qui se respectent dans le malheur comme dans le bonheur, c'est une consolation ou une juste fierté de s'attacher à leurs cultes et à leurs souvenirs, de relever leurs statues brisées ou d'en élever de nouvelles à ceux qui les ont honorées. En ce moment même, la gracieuse Florence célèbre, au milieu de toutes les pompes, le centenaire de Michel-Ange. Après trois siècles, elle fait de l'art grandiose de l'auteur de *Moïse*, du *Jugement dernier*, de la chapelle des Médicis, la décoration de l'Italie nouvelle. Il y a quelques jours à peine, la vieille et paisible ville française de Saint-Malo se remplissait d'un bruit inaccoutumé; elle inaugurait une statue de Chateaubriand. Le centenaire de

l'auteur des *Mémoires d'Outre-tombe* est passé depuis 1869 : l'empire alors élevait des statues à M. de Morny! Il y a plus d'un siècle que Chateaubriand naissait à Saint-Malo dans une chambre de la petite rue des Juifs d'où l'on domine la mer; il y a vingt-sept ans déjà qu'il est allé reposer sur ce promontoire du Grand-Bey, choisi par lui comme le seul lieu où il pût dormir son dernier sommeil auprès de sa ville natale, en présence de l'Océan, image de sa vie agitée. Tour à tour émigré, pair de France, ministre, ambassadeur à Berlin, à Londres ou à Rome, et toujours écrivain de la grande race, il a connu en effet toutes les agitations; il a conquis toutes les fortunes publiques, moins par sa naissance que par l'éclat de son génie. Il a été un de ces mortels privilégiés qui n'ont que les tourmens qu'ils se créent à eux-mêmes, et dont la renommée, supérieure aux dénigremens des partis, reste un patrimoine national.

Sans nul doute, Chateaubriand a eu ses faiblesses, ses passions, ses mobilités; il a gardé toujours une certaine grandeur qui relève son nom au-dessus de tous les autres. Seul, dans le silence de l'empire naissant, à la nouvelle du meurtre du duc d'Enghien, il osait envoyer sa démission de petit ministre plénipotentiaire dans le Valais. Une phrase de lui montrant Tacite déjà né dans l'empire avait le don d'enflammer la colère de Napoléon, et un discours académique qui ne fut jamais prononcé devenait un événement. Promoteur passionné de la restauration, il n'était pas homme à se soumettre aux réactions vulgaires, et s'il se laissait emporter par le ressentiment jusqu'à ébranler la vieille royauté qu'il aimait, au jour de la chute il se faisait un point d'honneur de décliner les avantages d'une victoire à laquelle il avait aidé sans le vouloir; il se dépouillait de ses dignités, de ses titres, pour entrer définitivement dans cette retraite, dont l'amitié habile d'une femme faisait un sanctuaire. Il y a quelques années, il a été presque de mode un instant de diminuer Chauteaubriand, et Sainte-Beuve n'avait peut-être pas peu contribué à cette réaction par des études assurément instructives, mais qui se plaisaient trop à montrer dans ce génie les parties surannées, les affectations, les excès de l'écrivain et même les faiblesses de l'homme. A mesure que les années passent, Chateaubriand se relève à notre horizon quelque peu décoloré comme l'image de notre dernière royauté littéraire. Les fêtes de Saint-Malo ont ravivé cette figure; peut-être aussi répondent-elles à un certain instinct du goût public revenant vers ces types supérieurs de l'éloquence, de l'imagination et de l'art.

Et Chateaubriand, lui aussi, s'était épris de cette cause de l'hellénisme, si populaire aux beaux temps de la restauration; il l'avait défendue, il avait gagné pour elle des victoires devant l'opinion généreuse de la France. Depuis ce temps, l'hellénisme a passé par bien des phases avant d'aller aboutir à cette insurrection de l'Herzégovine, sur laquelle le télégraphe de tous les pays se plaît à répandre de telles obscurités,

de telles contradictions, qu'on finit par ne plus s'y reconnaître. Ce mouvement de l'Herzégovine, qui a un instant inquiété l'Europe, est-il décidément en déclin ? Tend-il au contraire à se fortifier et à se propager ? A vrai dire, le danger semble s'atténuer depuis quelques jours. Sans doute le combat n'a point cessé ; cette malheureuse province de l'Herzégovine est, aujourd'hui comme hier, livrée à la guerre civile ; les griefs qui ont mis les armes dans les mains des insurgés restent ce qu'ils étaient. En un mot, la crise n'est ni dénouée ni apaisée, mais elle ne s'aggrave pas sensiblement, et tout semble se réunir pour en détourner le cours.

D'abord la Turquie, un instant déconcertée et prise au dépourvu, a eu le temps de se remettre un peu, de rassembler des forces et de reprendre une certaine offensive contre les insurgés. Le sultan a rappelé à la tête de ses conseils un ancien grand-vizir, Mahmoud-Pacha, homme d'habileté et d'énergie, qui a repris en main les affaires de l'empire. D'un autre côté, l'extension que le mouvement semblait devoir prendre dans les provinces voisines s'est trouvée arrêtée. Le Montenegro, malgré ses sympathies pour l'insurrection, reste à peu près neutre, au moins officiellement. Dans la Servie, l'excitation a été et est encore très vive, elle a été assez forte pour mettre le jeune prince Milan dans l'obligation de changer son ministère, d'appeler au pouvoir des hommes nouveaux, parmi lesquels compte au premier rang M. Ristitch, connu pour ses opinions favorables à l'indépendance des chrétiens slaves du sud du Danube. Jusqu'ici cependant on ne s'est pas laissé entraîner au-delà de démonstrations chaleureuses, et en ouvrant tout récemment le parlement serbe, la *Skupichina*, le prince Milan a prononcé un discours qui, sans dissimuler l'intérêt ardent de son pays pour les insurgés, ne laisse pas pressentir des résolutions arrêtées de guerre. La grande raison enfin, c'est l'action diplomatique de l'Europe manifestée par la mission pacificatrice des consuls envoyés dans l'Herzégovine, de sorte que l'insurrection se trouve prise entre les Turcs, qui redoublent d'efforts pour la réduire, les principautés voisines enchaînées à une pénible neutralité, et l'Europe, qui s'emploie à lui faire déposer les armes.

L'Europe parviendra-t-elle encore une fois à écarter cette crise dont l'Orient la menace toujours ? C'est assez vraisemblable pour le moment. Il y a cependant deux choses qu'il n'est pas inutile de noter. L'une est l'empressement que paraît mettre l'Allemagne à pousser l'Autriche dans ces épineuses affaires de Turquie. L'arrière-pensée de ces excitations est trop transparente pour tromper l'Autriche, qui se verrait bientôt avec ses provinces allemandes fort menacées. Ce qu'il y aurait encore à remarquer, c'est l'attitude de l'Angleterre. Quel est le rôle de l'Angleterre ? Signataire au premier rang du traité de 1856, elle n'est plus que la suivante des cours du nord, qui ont pris l'initiative dans toutes ces

affaires. Que la France soit tenue à une grande réserve, c'est tout simple, elle expie encore ses malheurs. L'Angleterre, qui est restée loin du feu, va de déboire en déboire depuis quelques années; après avoir livré ce qu'elle avait conquis avec nous dans la Mer-Noire, elle semble se désintéresser de l'Orient, et, pour comble, voilà le vieux lord John Russell qui se réveille pour dire son mot, pour proposer le démembrement de l'empire ottoman, — à moins que la Russie, l'Autriche, les autres puissances, ne recueillent les charges du gouvernement des provinces de la Turquie! Nous sommes loin du temps où un homme d'état anglais prétendait qu'il n'y avait pas à discuter avec celui qui mettait en doute l'indépendance de l'empire ottoman et de Constantinople.

Au moment où l'on croyait l'Espagne tout occupée à pousser énergiquement la guerre contre les carlistes, une crise ministérielle s'est ouverte à Madrid, et un nouveau cabinet s'est formé ou du moins l'ancien cabinet s'est modifié. Il y a quelque temps déjà que cette crise se dessinait vaguement, et M. Canovas del Castillo a dû mettre autant d'habileté que de prudence à la retarder; elle a fini par éclater. La question qui l'a précipitée, à ce qu'il semble, était de savoir si l'élection des cortès qu'on veut réunir se ferait d'après la loi existante, c'est-à-dire par le suffrage universel, ou si l'on ne devait pas avant tout promulguer par décret un nouveau système électoral plus restrictif. Les anciens modérés du cabinet étaient pour le décret et pour le régime restrictif, les libéraux se prononçaient pour le maintien au moins provisoire de la loi qui existe; l'interprétation la plus libérale l'a emporté. C'est à propos de ce conflit que la crise a éclaté, et le ministère s'est reconstitué, non plus sous la présidence de M. Canovas del Castillo, qui après avoir été depuis huit mois un médiateur incessant entre les partis, a eu le scrupule de ne pas vouloir rester dans la combinaison nouvelle, mais sous la présidence du général Jovellar, ministre de la guerre. Le dénoûment de la crise n'a rien d'inquiétant sans doute, puisqu'il est la victoire de la politique la plus libérale, et qu'il maintient le caractère de la monarchie nouvelle. Était-ce bien cependant le moment de se livrer à ces luttes intimes, lorsque toutes les préoccupations devaient se concentrer sur la guerre? De plus M. Canovas del Castillo offrait jusqu'ici le spectacle, rare en Espagne, d'un homme de l'ordre civil accomplissant une œuvre considérable, conduisant d'une main sûre les affaires les plus compliquées. C'était nouveau au-delà des Pyrénées. Aujourd'hui on semble revenir aux vieilles traditions des généraux présidens du conseil. Après tout l'Espagne n'aurait rien perdu, si le général Jovellar était resté à la tête de l'armée d'opérations contre les carlistes, et si M. Canovas del Castillo avait continué à conduire les affaires de cette jeune restauration gage d'un avenir libéral au-delà des Pyrénées.

CH. DE MAZADE.

LE DERNIER LIVRE DE PROUDHON.

Œuvres posthumes de P.-J. Proudhon : La Pornocratie, ou les Femmes dans les temps modernes, A. Lacroix et Cie, 1875.

Quand renoncera-t-on à la fâcheuse habitude de vider les portefeuilles des écrivains morts? A quoi bon livrer à la curiosité languissante ou à l'indifférence du public non-seulement le grossier canevas d'une œuvre à peine ébauchée, mais des fragmens ramassés çà et là, des lambeaux décousus, des notes griffonnées à la hâte, des bribes de périodes, les tâtonnemens d'une pensée qui se cherche, tout ce qu'un auteur qui médite peut bien se dire à lui-même dans cette langue personnelle et abrégée dont seul il possède la clé? Après avoir donné au lecteur le dessus du panier, on retourne le sac pour s'assurer qu'il ne reste rien au fond; les papiers froissés et lacérés, les comptes de ménage, les chiffons, les rebuts, tout y passe. On dira peut-être que les fragmens ont leur prix, que dans le misérable état où elles nous sont parvenues, nous sommes heureux de posséder les *Pensées* de Pascal. Il faut répondre que Pascal était Pascal, c'est-à-dire une grande âme mystérieuse et tragique dont les secrets intéressent l'humanité tout entière, et un incomparable écrivain qui a mis la griffe du lion dans ses esquisses les plus inachevées. Le musée des antiques compte parmi ses trésors les plus enviables quelques torses, chefs-d'œuvre estropiés qui méritaient de recevoir leurs invalides; ils sont plus admirés des artistes que beaucoup de statues sorties saines et sauves de la bataille des siècles. Il est des débris immortels, laissons les autres parmi les balayures que l'histoire, cette bonne ménagère, ennemie de toutes les choses inutiles qui prennent de la place, amasse chaque matin devant sa porte.

Nous ne voyons pas bien ce que la publication du dernier ouvrage de Proudhon ajoute à sa renommée. Si on avait pu le consulter, il eût désapprouvé le zèle intempérant de ses éditeurs, il eût demandé grâce pour ses brouillons. Il rédigeait, paraît-il, « avec une rapidité dont ne peuvent se faire l'idée que ceux qui l'ont connu dans sa vie intime. » Il faisait toutes ses corrections sur épreuves et il en faisait beaucoup. Au surplus, quand il entreprit de composer son livre sur les femmes, il ressentait les atteintes de la maladie qui devait bientôt l'emporter, et sa plume, pour mieux dire son épée, pesait à la main de l'obstiné lutteur, qu'étonnait sa lassitude. Ce que Proudhon pensait des femmes, nous le savions déjà; il s'en était expliqué tout au long et selon sa coutume un peu brutalement dans le plus important de ses écrits, dans son ouvrage sur la justice. Ses théories furent jugées impertinentes, elles soulevèrent de violentes oppositions dans toute une moitié du

genre humain, qui n'est pas la moins irritable. On lui répondit, et quelques-unes de ces réponses furent vives, emportées et blessantes; malheur à qui met la guêpe en colère, sa piqûre est dangereuse. Articles de journaux, brochures, libelles, volumes in-douze et in-octavo, Proudhon rangea tout par ordre de date dans un dossier affecté à la cause. Préparant de longue main sa riposte, il prenait des notes, et en remplissait des carnets et de petits bouts de papier, qu'il se promettait de coudre les uns aux autres avec la plus pointue de ses aiguilles. Il ne s'occupa que sur le tard de rédiger définitivement sa réponse aux réponses; quand la mort le prit, il avait à peine exécuté le tiers de cette ingrate besogne. Ce tronçon de livre méritait-il de voir le jour? C'est au lecteur d'en juger, et nous craignons que son verdict ne soit pas favorable.

Proudhon était, comme on sait, le partisan déclaré du mariage monogame et indissoluble, l'ennemi juré de l'émancipation des femmes et de l'amour libre, lequel est assurément la plus chimérique des libertés. Il avait défendu sa thèse par les procédés qui lui étaient ordinaires, c'est-à-dire en mêlant aux raisons solides des argumens captieux et des sophismes. Il avait la sainte horreur du lieu-commun, il l'évitait comme l'hermine évite les éclaboussures, et quand il ne pouvait lui échapper, il le sauvait par d'ingénieux déguisemens. Les banalités abondent dans son dernier livre, et elles ne sont point déguisées. Est-ce bien Proudhon qui nous enseigne gravement que la femme n'a pas été mise au monde pour y être juge, apothicaire, préfet, gendarme ou dragon, qu'elle est inférieure à l'homme en force musculaire, que, lorsqu'un petit garçon lutte avec une petite fille, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est le petit garçon qui terrasse la petite fille? — « C'est une expérience, nous dit-il, que chacun peut faire par soi-même, que j'ai faite cent fois quand j'étais berger. » Il nous apprend aussi que Sophie fait une drôle de figure en disputant à Émile le prix de la course, qu'elle a fort mauvaise grâce en pantalon, qu'une moustache et des favoris n'ajoutent rien à ses agrémens, qu'il lui convient d'être timide, qu'elle a reçu du ciel le don des larmes, « qui la rend touchante comme la biche, » et que l'homme fait preuve d'un goût dépravé quand il va chercher l'idole de son cœur parmi les vivandières et les viragos. Abandonnés à notre judiciaire naturelle, nous aurions peut-être deviné tout cela.

Aux lieux-communs se joignent les contradictions. L'œuvre était si peu mûre que l'auteur établit dans les premières pages des principes qu'il rétracte dans les dernières, la fin de son livre en détruit le commencement. Il se pose au début comme l'ami zélé, le chaud défenseur, l'admirateur sincère et convaincu de la vraie femme, de celle qui est épouse et mère, de celle qui n'est ni vivandière, ni dragon, « ni une chevalière de l'amour libre, ni une de ces impures que le péché a rendues folles. » Allons jusqu'au bout, à la page 242, nous trouvons cette

note : « j'ai eu tort de dire trop de bien des femmes, j'ai été ridicule. » Il avait défini le mariage l'union de la force représentée par l'homme et de la beauté représentée par la femme, et cette formule a dû plaire à M. Prudhomme. Il s'était appliqué à démontrer que la beauté n'est pas un frivole avantage, qu'elle est une puissance, une vertu, la manifestation de l'idéal dans le monde, et il avait cru reconnaître dans cet idéal personnifié par la femme « cette grâce prémouvante par laquelle les théologiens expliquent tous les progrès de l'humanité. » Malheureusement, au cours des observations consciencieuses qu'il faisait dans l'intérêt de son livre et pendant qu'il étudiait les femmes pour leur demander des argumens, seule chose qu'il se souciât de leur demander, il a fait une découverte fâcheuse, il s'est avisé qu'elles n'étaient pas toutes jolies. Brunes ou blondes, les laides l'ont embarrassé, il ne savait qu'en faire, elles ruinaient sa définition du mariage. Il aurait pu se sauver en se souvenant du mot de La Bruyère que plus d'une laide se fait aimer et qu'on les aime éperdument ; mais, sa découverte lui inspirant un accès d'humeur massacrante, il a écrit sur un de ses carnets cette ligne, qui est la dernière du volume : « avoir bien soin de condamner ce que j'ai écrit sur la beauté des femmes. » C'est ainsi que le volume reste en l'air, et que M. Prudhomme ne sait plus ce qu'il doit penser de M. Proudhon et du mariage. Est-ce à dire que dans ce livre, tel qu'il est, il n'y ait rien à prendre, rien à admirer? Dans les plus mauvais livres de Proudhon, qui en a écrit d'assez mauvais, il y a toujours quelque part une page admirable, pleine de souffle, de bon sens et d'éloquence ; cherchez-la, vous la trouverez. Que pensez-vous de celle-ci, que nous abrégeons à regret? « Femme esprit fort, impie, irréligieuse : c'est à prendre en grippe la philosophie. Savez-vous donc que nous n'avons pas encore remplacé ce sentiment profond de morale intérieure qu'on appelait sentiment religieux, qui donnait un caractère si haut à l'homme, à la femme et à la famille? Misérables, qui croyez que cela se remplace avec de la critique et des phrases!.. Il faut que nous refassions de la morale quelque chose comme un culte... Il faut revenir aux sources, chercher le divin, nous retremper dans une vénération qui nous soit en même temps un bonheur... Je ne vois que la famille qui puisse nous intéresser à la fois d'esprit et de cœur, nous pénétrer d'amour, de respect, de recueillement, nous donner la dignité, le calme pieux, le profond sentiment moral, qu'éprouvait jadis le chrétien au sortir de la communion. C'est un patriarcat ou un patriciat nouveau auquel je voudrais convier tous les hommes. Là je trouve une autorité suffisante pour l'homme, haut respect de lui-même, dignité pour la femme et modestie, et dans tout cet ensemble quelque chose de mystérieux, de divin, qui ne contredit en rien la raison, mais qui cependant la dépasse toujours. » Ainsi parle Proudhon quand il ne jongle pas avec sa pensée et avec son lecteur, quand il renonce pour quelques in-

stans à son rôle de pourfendeur, de croquemitaine, de mangeur de chair crue et de crucifix.

Il affirme que *le détraquement de la raison* est le signe distinctif des affranchies, des émancipées, qui se mêlent de philosopher. Pour employer son langage, est-il bien sûr que sa raison ne se détraque jamais? Le tableau qu'il a tracé de la famille rendue à sa véritable destination ne manque ni de grandeur, ni de délicatesse; pourquoi faut-il qu'il le gâte par des retouches malencontreuses? Il s'en veut d'avoir eu le sens commun et déraisonne à cœur joie. Pour remplir son rôle, pour être une *mater familias* dans l'acception auguste et sacrée du mot, est-il rigoureusement nécessaire que la femme soit une ignorante? Est-il prouvé qu'elle en sait assez

> Quand la capacité de son esprit se hausse
> A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse?

Proudhon approuve fort le bonhomme Chrysale, et il renchérit sur lui. Chrysale demandait aux femmes de bien conduire leur ménage, Proudhon exige qu'elles le fassent elles-mêmes. Chrysale les engageait à avoir l'œil sur leurs gens, Proudhon n'admet pas qu'elles aient des gens, attendu qu'elles doivent être leurs propres domestiques. Il se plaint qu'on leur ait enlevé le blanchissage, la boulangerie, le soin du bétail; selon lui, la femme idéale pétrit, fait la lessive, repasse, cuisine, trait la vache, va au champ lui chercher de l'herbe, tricote pour cinq personnes et raccommode son linge. — Eh quoi! si une modeste aisance lui assure quelques loisirs, ne lui permettrez-vous pas de goûter quelques-uns des plaisirs de l'esprit, de cultiver par la lecture sa raison et son goût, de promener ses regards dans le monde des vivans, de s'enquérir de ce qui s'y passe et d'être une société non-seulement pour le cœur, mais pour l'intelligence de son mari? Vous aimez à citer Molière, Clitandre haïssait comme vous les femmes docteurs, mais il trouvait bon qu'Henriette *eût des clartés de tout*. Proudhon n'est pas sur ce point de l'avis de Clitandre; il ne croit pas à l'intelligence des femmes, et il justifie son doute en alléguant que depuis six mille ans le genre humain n'a pas eu obligation envers le sexe d'une seule idée. « J'en excepte, dit-il, Cérès, Pallas, Proserpine et Isis. » Il paraît croire que toute femme qui cherche à s'instruire est une pécheresse commencée. Il a connu à la vérité bon nombre de femmes d'un grand cœur, d'une grande âme, d'un grand esprit; mais celles-là pendant cinquante ans, sans se lasser ni se plaindre, ont ravaudé des chemises, écumé leur marmite, fait le lit de leur mari, lavé ses chaussettes, préparé ses tisanes.

L'arrêt est dur; qu'adviendra-t-il si les femmes refusent de s'y soumettre, et de se laisser « claquemurer aux choses du ménage? » Proudhon ne balance pas à nous recommander l'application des grands

moyens; il faut employer contre les récalcitrantes la force, la contrainte, au besoin la réclusion. Il n'importe guère que l'homme ait tort ou raison, il est né pour commander, il ne doit souffrir ni reproches, ni objections, et « si la femme lui résiste en face, il doit l'abattre à tout prix. » O naïf Samson, est-il donc vrai que tu n'aies jamais rencontré ta Dalila? Au surplus, il prévoit le cas où la contrainte et la réclusion n'auraient pas raison des mauvaises volontés, et il nous propose des remèdes plus décisifs encore. Serrant entre ses dents un couteau qu'il vient de prendre sur l'étal d'un boucher : « Il faut, nous dit-il, exterminer toutes les mauvaises natures et renouveler le sexe par l'élimination des sujets vicieux. » La mesure est un peu violente, elle sera désapprouvée non-seulement par beaucoup d'hommes aimables, qui ne comprennent pas ce que deviendrait ce pauvre monde si on en bannissait le péché, mais par les philosophes aussi, lesquels n'admettent point qu'on résolve les questions sociales à coups de couteau. Sûrement les nègres de la Georgie dont on vient de découvrir le complot sanguinaire avaient entendu parler du projet de Proudhon, mais ils l'avaient amendé. Ils s'étaient conjurés pour massacrer dans dix-neuf comtés les blancs et les blanches, à l'exception de toutes les jolies femmes, qu'ils se proposaient de conserver soigneusement et de se partager, et c'est ainsi que ces ardens sélectionnistes entendaient travailler à l'amélioration de la race. Des nègres complotant l'abolition de la laideur sont-ils beaucoup plus ridicules que certains moralistes blancs s'érigeant en haut-justiciers des corruptions féminines? Lorsqu'on a employé sa vie à conspirer contre tous les genres de respect, est-on bienvenu à vouloir couper la tête de toutes les femmes qui ne se respectent plus? Avant de condamner à mort les pervers et les perverses, vous feriez bien de vous assurer que vous n'avez jamais perverti personne, et que les vents de l'Océan-Pacifique, quand ils passent à Nouméa, n'y entendent pas des voix lamentables qui vous accusent.

Tenter au XIX^e^ siècle de séquestrer la femme, de la réduire à ses fonctions domestiques, de l'emprisonner dans la famille comme dans une enceinte fortifiée, est une vaine utopie que Proudhon lui-même ne prenait pas au sérieux. Au lieu de perdre son temps à caresser cette chimère, il eût mieux fait de définir en philosophe l'action que la femme a exercée dès les origines de la civilisation sur le gouvernement des esprits et des sociétés. « Nous recevons, disait Montesquieu, trois éducations différentes ou contraires : celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières. » Or le monde est en grande partie l'ouvrage des femmes, elles en sont les Lycurgues et les Solons. Étudier leur fonction sociale, en déterminer les caractères, les avantages et les inconvéniens, voilà ce qu'aurait dû faire Proudhon et ce qu'il n'a point fait. Dans son *Introduction à la science sociale*, M. Herbert Spencer a consacré quelques

pages à cette étude; ce n'est qu'une esquisse, un léger crayon, il faut espérer qu'il y reviendra. Il signale l'importance de l'intervention des femmes dans les affaires de l'état, la part considérable qu'elles ont à ce qu'il appelle « le gouvernement cérémonial de la société, » les influences directes ou indirectes, manifestes ou clandestines qu'elles exercent sur les opinions et les actes publics des hommes. Il remarque que, se gouvernant par l'instinct plus que par la raison, leurs petites perceptions leur tiennent lieu d'idées générales, qu'elles ont peu de goût pour les lois abstraites, qu'elles préfèrent la générosité à la justice, qu'elles ont un penchant naturel à conférer les bienfaits sans les proportionner aux mérites, que la préoccupation du présent leur fait oublier l'avenir, qu'elles commettent plus souvent que les hommes la faute de rechercher ce qui leur semble un bien immédiat, sans avoir égard aux conséquences, qu'enfin elles naissent avec le respect de la force, du pouvoir, de l'autorité, de la tradition, du symbole, de tout ce qui se présente à leur imagination avec un appareil auguste, consacré par le temps, et qu'en politique comme en religion l'esprit de conservation trouve en elles d'actives et puissantes alliées. Cela revient à dire avec Aristophane que la femme est l'être religieux et conservateur par excellence. Est-il désirable d'accroître son influence politique et sociale? M. Spencer s'est abstenu de traiter cette question, depuis longtemps résolue par les émancipées et les saint-simoniennes d'Athènes qu'Aristophane a fait figurer sur ses tréteaux. « Qu'on nous laisse conduire les affaires de l'état, s'écriaient-elles en chœur, et nous ferons justice de toutes les nouveautés dangereuses et de la rage d'innover qui s'est emparée des hommes. Nous autres, ce que nous avons fait une fois nous aimons à le faire toujours, et qu'il s'agisse de fêter les dieux et les déesses, de pétrir des gâteaux, de donner du fil à retordre à nos maris ou de filer adroitement une intrigue secrète, nous nous en tenons aux vieilles méthodes qui sont les bonnes. » Praxagora ajoutait que les femmes ont une vocation particulière pour être d'excellens ministres des finances : « elles sont pleines de ressources pour se procurer de l'argent et ne se laisseront pas facilement tromper, elles s'entendent trop bien à tromper elles-mêmes. Citoyens, laissez-nous faire, et vous vivrez dans un parfait bonheur. » Nous nous défions un peu du parfait bonheur que nous promet Praxagora, mais ce n'est pas une raison pour la condamner à traire la vache et à s'en aller au champ lui chercher de l'herbe.

Ou ménagère ou courtisane! voilà la conclusion de Proudhon et la terrible formule par laquelle il résume sa pensée. Il en est des paradoxes de Proudhon comme des apparitions de revenans dans les romans de Mme Radcliffe : tout s'explique à la fin, et le lecteur découvre, non sans dépit, qu'il aurait pu se dispenser d'avoir peur. Pas de milieu, ou courtisane ou ménagère! Ce mot fait trembler. Rassurons-nous; dans l'une des dernières pages de son livre, l'auteur nous confesse qu'il

n'entendait parler que « de la femme libertine. » Proudhon était assurément un fort honnête homme; était-il un honnête écrivain? Duquel de ses livres aurait-il pu dire : Ceci est un livre de bonne foi, lecteur? Les propositions malsonnantes, téméraires, subversives, par lesquelles il a épouvanté les badauds, n'étaient que des artifices oratoires dont il usait pour étonner l'univers et pour y faire du bruit. Il a dit : « La propriété, c'est le vol, » et il a fini par déclarer, en copiant la philosophie du droit de Hegel, que la propriété est le signe visible, tangible et sacré de la personnalité humaine, et que refuser à l'homme le droit de posséder, c'est lui refuser le droit d'avoir une âme. Il a dit que Dieu est Satan, et il a proclamé que l'homme doit chercher le divin, et qu'il ne saurait se passer d'une religion domestique. Il a dit que la concurrence est un brigandage, le commerce un agiotage, l'autorité une oppression, et quelques années plus tard il nous a appris que la concurrence, le commerce et l'autorité sont les élémens nécessaires de la constitution sociale, les forces du monde de l'esprit, de l'ordre économique, et qu'il n'y en a pas d'autres. Il a dit qu'il fallait détruire l'état, il a prêché la sainte anarchie, et des naïfs qui l'en croyaient sur parole ont pris une torche, et, pensant faire acte de philosophes, ils ont couru incendier des palais. Que ne s'étaient-ils au préalable expliqués avec le maître? Il leur eût représenté doctement que l'*an-archie* avec un tiret n'a rien de commun avec l'anarchie sans tiret, que les philosophes mettent le tiret, que les incendiaires ne le mettent pas, et que, n'ayant pas la même orthographe, les uns meurent paisiblement dans leur lit et les autres de mort violente causée par un feu de peloton bien nourri. Cela n'est-il pas naturel autant que juste?

Pour attirer sur leur enseigne l'attention des passans, les entrepreneurs de spectacles forains placent à la porte de leur baraque un tambour, accompagné d'un pitre qui lui donne la réplique. Quand l'impression produite par le pitre et le tambour commence à s'émousser, on fait de temps à autre apparaître aux yeux de la foule ébahie un sauvage à la peau cuivrée, chaussé de mocassins, portant son manitou dans un sac, les bras teints de sang, le chef orné de plumes et d'un hibou empaillé; par intervalles, il brandit son tomahawk d'un air terrible et pousse d'effroyables clameurs. C'étaient de vrais sauvages de foire que les paradoxes de Proudhon, et ils lui servaient à achalander son établissement. Un jour, on examina de plus près le Huron, on découvrit que sa peau cuivrée n'était pas bon teint, que le rouge en restait aux doigts. On lui ôta son cirage, ses mocassins, ses plumes, son hibou, et on reconnut un Franc-Comtois d'humeur batailleuse et narquoise, qui, prenant en pitié les tours de souplesse de tous les bateleurs de son siècle, s'était fait fort de leur apprendre leur métier. Depuis qu'on ne croit plus au sauvage, on n'entre plus guère dans la baraque;

mais on relit de Proudhon ce qu'on en relira toujours, les pages vraiment admirables qu'il a écrites dans ses jours de sincérité. * * *

LES ASSOCIATIONS EN GRÈCE.

Foucart, *De Collegiis scenicorum artificum apud Græcos. — Des Associations religieuses chez les Grecs*, Paris, 1875.

On n'a jamais mieux compris que de nos jours combien il était utile de connaître les associations qui couvraient l'ancien monde et les lumières qu'elles jettent sur les sociétés et les religions antiques. Les progrès de l'épigraphie ont rendu cette étude plus aisée, car la plupart de ces associations n'ont guère laissé de traces dans l'histoire, et les inscriptions nous en conservent seules le souvenir. On a déjà essayé ici même de donner quelques renseignemens sur celles de Rome et de l'Occident romain (1). Il y en avait aussi en Grèce et dans l'Asie, qui n'avaient pas moins d'importance. En attendant qu'on puisse les embrasser toutes dans un travail d'ensemble qui serait plein de profit pour l'histoire, un de nos meilleurs archéologues, M. Foucart, vient d'en isoler deux groupes distincts et de les étudier à part. Sans le suivre dans tout le détail de ses savantes recherches, il est bon d'en faire connaître les principaux résultats.

Son premier travail concerne les associations de comédiens. On sait que chez les Grecs les représentations scéniques étaient non pas, comme aujourd'hui, un simple divertissement, mais une solennité nationale et religieuse. On croyait que les dieux seraient irrités contre une ville qui se permettrait de les négliger. Pour suffire aux fêtes qui se célébraient partout tous les ans, il s'était formé des sociétés qui contenaient des artistes de tout genre. Ces artistes, qui venaient de tous les pays de la Grèce, avaient besoin de se réunir pour être plus forts. Dans ces villes, où les amenait la pratique de leur art, ils se seraient trouvés étrangers et isolés : l'association leur faisait une sorte de patrie, elle les garantissait des injustices auxquelles un homme seul est toujours exposé, elle leur procurait des amitiés et presque une famille toute faite, elle leur donnait surtout le moyen d'exploiter leur art avec plus de sécurité et d'avantage. Ces sociétés se distinguent par un caractère tout à fait religieux. Elles portent quelquefois le nom de « sacré synode des artistes de Bacchus. » Leur premier magistrat est un prêtre; elles se réunissent dans des temples et possèdent même une chapelle dans le sanctuaire vénéré d'Éleusis. Aussi ont-elles le sentiment de leur importance. Elles parlent

(1) Voyez l'étude sur *les Associations ouvrières et charitables à Rome* dans la *Revue* du 1er décembre 1871.

toujours d'elles-mêmes en termes magnifiques. Elles réclament et obtiennent des priviléges de tout genre. Celui qui outrage un de leurs membres commet un sacrilége. Les guerres civiles même les respectent, et ils traversent les armées qui vont se battre sans courir aucun danger. Ces associations résidaient dans quelques grandes villes, comme Athènes, Thèbes, Téos, Alexandrie, etc. De là elles envoyaient leurs artistes partout où l'on voulait célébrer quelques fêtes, mais d'ordinaire, pour obtenir leur concours, il fallait beaucoup leur promettre et les prier. Les habitans d'Iasos ayant demandé à la société des artistes de Bacchus résidant à Téos de leur donner tous les ans, pour leurs *Dionysiaques*, deux joueurs de flûte, deux comédiens, deux tragédiens et un joueur de cithare, la société répondit par un décret qui a été conservé. Elle y déclare en termes solennels qu'elle veut bien accorder aux habitans d'Iasos ce qu'ils sollicitent « parce qu'ils se sont toujours bien conduits envers elle, qu'ils ont respecté ses priviléges et honoré ses envoyés. » On dirait vraiment que c'est un bienfait qu'elle accorde et non pas un marché qu'elle conclut.

Cette importance que s'attribuent alors les comédiens, ces marques de respect dont on les comble, amènent M. Foucart à toucher un point curieux. Il rappelle que, s'ils paraissent fort honorés de la foule, ils ne sont pas aussi bien traités des sages. On se plaint souvent de leur conduite, on recommande aux jeunes gens de fuir leur société; on admet sans contestation qu'ils sont en général fastueux, légers, prodigues, débauchés, et c'est une question parmi les moralistes de savoir pourquoi ils valent moins que les autres hommes. Cette question a été souvent posée depuis cette époque, et l'une des façons ordinaires de la résoudre aujourd'hui, c'est de prétendre qu'ils ont été moins honorables parce qu'ils étaient peu honorés. On rend l'injustice de la société coupable de leurs fautes, et l'on soutient qu'ils sont devenus quelquefois dignes de mépris pour avoir été méprisés à tort. Il est clair que cette raison, au moins pour l'antiquité, n'est pas juste, puisqu'on voit qu'en Grèce, où ils étaient si respectés, leur conduite donnait lieu aux mêmes reproches. Il faut donc avoir recours à d'autres explications, et l'on a le choix entre l'opinion d'Aristote qui croit que leurs défauts viennent de ce qu'ils n'ont pas eu le temps d'étudier la philosophie, ou celle de Platon qui en accuse leur profession même et qui prétend qu'elle leur enseigne les vices par l'habitude qu'elle leur donne de les imiter. C'est l'opinion que Rousseau a soutenue dans sa *Lettre* à d'Alembert.

L'autre mémoire de M. Foucart traite des associations connues sous le nom de *thiases*, d'*éranes* et d'*orgéons*. C'étaient des sociétés religieuses, et M. Foucart établit qu'elles ont été toujours instituées pour propager le culte de divinités nouvelles. C'est grâce à elles que tous les dieux de l'Orient sont entrés dans les cités grecques, malgré les lois formelles qui les en écartaient. M. Foucart a été entraîné par son sujet

à parler de ces cultes orientaux, et à chercher si la Grèce s'est bien trouvée de leur avoir fait un si bon accueil et quel profit en a tiré l'humanité.

La question est aujourd'hui fort controversée ; de tous les côtés on est allé trop loin, et je crains que M. Foucart ne se soit trouvé porté par la chaleur de la lutte à répondre à des exagérations par des exagérations contraires. On a fait quelquefois honneur à ces sociétés « de l'amélioration morale et matérielle des hommes ; » on a dit que c'était grâce à ces cultes nouveaux « qu'il restait encore dans le monde grec un peu d'amour, de piété et de morale religieuse. » M. Foucart soutient que ces associations n'étaient qu'une école d'immoralité, et que ces cultes n'ont enseigné à la Grèce que la superstition et la débauche. Son opinion a le mérite d'être fort nettement exprimée. Selon lui, toutes les religions antiques sont au fond les mêmes. Les nouvelles, par leurs principes et leurs croyances, ne valent pas mieux que les anciennes. Ce n'était donc pas un progrès qu'on remplaçât les unes par les autres; au contraire c'était une décadence. « A l'origine, nous dit-il, les divinités des Grecs différaient peu de celles de l'Orient, mais par ce fait même qu'elles entrèrent dans la religion de l'état, que leur culte devint le fondement de la vie publique et privée, leur caractère tendit sans cesse à s'élever et à s'épurer. C'est un des traits les plus frappans et les plus honorables du génie des Grecs. Ils valaient mieux que leur religion; ce ne fut pas elle qui améliora les hommes, ce furent les hommes qui rendirent leurs dieux un peu meilleurs. Il n'y eut pas de réforme éclatante, mais il y eut un travail incessant de la conscience et de la raison. L'effort des *thiases* et des *éranes* se produisit en sens contraire. Ils revenaient sur tous les progrès accomplis et ramenaient la religion au naturalisme grossier des premiers temps. » Ce qui donne beaucoup de force à cette opinion, c'est que M. Foucart l'appuie sur l'autorité des auteurs contemporains. Il est sûr que depuis Platon jusqu'à Plutarque, tous les écrivains antiques, les plus légers comme les plus sérieux, les poètes comiques et les philosophes, les romanciers et les moralistes, parlent avec le plus profond mépris ou l'indignation la plus vive de toutes ces associations et des dieux qu'elles propageaient.

J'avoue que ces témoignages, malgré leur nombre, ne suffisent pas à me convaincre. Les écrivains que cite M. Foucart sont, je le sais, d'honnêtes gens et de bons citoyens, mais c'est leur honnêteté même et leur patriotisme qui me les rendent suspects. En protégeant les cultes officiels contre l'invasion des dieux nouveaux, ils défendent leur patrie, qui repose sur la religion. Leur résistance est honorable, et l'on comprend qu'elle ait été acharnée. Il est pourtant certain que le progrès religieux ne pouvait s'accomplir dans l'ancien monde que par la ruine de tous ces cultes locaux. Il fallait que l'âme s'élevât de la conception des divinités nationales jusqu'à la divinité suprême qui gouverne sans

distinction tous les peuples. En important les dieux d'une nation dans une autre, on affaiblissait cette opinion, que chaque nation a les siens, qui ne sont faits que pour elle. Or cette croyance était chère à tous ceux qui aimaient leur pays, et qui craignaient de compromettre leur indépendance nationale s'ils perdaient leur autonomie religieuse. En la défendant avec passion, ils se conduisaient honnêtement et faisaient les affaires de leur petite ville; mais les autres, il faut le reconnaître, ont mieux servi l'humanité. Je crois donc qu'il faut être moins sévère pour eux que ne l'a été M. Foucart. Du reste, quoi qu'on pense de cette question délicate et discutée, le travail de M. Foucart, auquel l'Europe savante a fait un si bon accueil, n'en reste pas moins un des meilleurs et des plus curieux qu'on ait publiés depuis longtemps chez nous sur l'histoire de la religion grecque.

GASTON BOISSIER.

Exposé des applications de l'électricité, par le comte Th. Du Moncel, 3 vol.; Paris 1874.

« Est-ce que tu enverras les foudres, et elles iront? Et, revenant, te diront-elles : Nous voici? » Ainsi parle le Seigneur lorsque, répondant aux plaintes de Job du milieu d'un tourbillon, il le traite de présomptueux. N'est-ce pas là pourtant ce que l'homme est parvenu à réaliser depuis qu'il s'est rendu maître de l'électricité sous toutes ses formes, et qu'il en a fait le messager docile de sa pensée et de ses volontés? Lorsqu'on parcourt dans un ouvrage spécial et nourri de détails comme celui de M. le comte Du Moncel l'histoire de la télégraphie électrique, on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise devant la multiplicité des moyens mécaniques qui se sont aussitôt présentés à l'esprit humain pour mettre l'agent nouveau en œuvre, une fois qu'il a été bien avéré que l'électricité pouvait servir à transmettre une dépêche à de grandes distances. Dès la fin du XVI^e^ siècle, l'idée d'un télégraphe magnétique commence à hanter comme une chimère l'imagination de quelques hommes. Galilée dans ses *Dialogues* parle d'un charlatan qui a offert à un de ses amis de lui vendre un secret pour correspondre au loin par le moyen d'un aimant; la même idée se retrouve dans divers ouvrages du XVII^e^ siècle : c'est toujours un aimant qui agit à distance sur une aiguille de boussole. Enfin, après une période d'incubation de deux cents ans, nous voyons éclore dans le cerveau d'Ampère l'idée pratique d'un télégraphe fondé sur les phénomènes de l'électro-magnétisme, puis Wheatstone et Steinheil combinent des appareils en état de fonctionner, et dès lors les systèmes se multiplient avec une intarissable variété. En comptant tous les télégraphes qui ont reçu une dénomination particulière, on trouve que depuis cinquante ans il en a été inventé plus de deux cents, que l'on a quelque peine à classer dans les cinq ou six catégories adoptées par M. Du Moncel : télé-

graphes à aiguilles, télégraphes à cadran, télégraphes écrivans, imprimeurs, autographiques, télégraphes sous-marins, etc.

Cette fécondité subite d'une conception restée si longtemps stérile prouve une fois de plus combien une idée jetée en l'air est peu de chose dans l'histoire des inventions, et combien sont plus sérieux les titres de ceux qui ont su franchir le dernier pas, ce pas qui conduit du royaume des chimères dans le pays de la réalité. En lisant avec attention les détails dans lesquels entre M. Du Moncel avec une louable impartialité lorsqu'il s'agit d'établir les droits respectifs des divers inventeurs, on est frappé de la disproportion qui existe entre la popularité de certains noms et le mérite de ceux qui les portent. Ce n'est malheureusement pas d'aujourd'hui que l'on voit la justice distributive des peuples égarée par l'aplomb des prétentions, et il y a toujours eu plus d'Américic Vespuce que de Christophe Colomb. *Audaces fortuna...* Le nom de Morse a éclipsé peu à peu ceux des inventeurs dont l'habile Américain a utilisé les efforts, et cette prise de possession a été consacrée par les gouvernemens qui lui ont accordé de colossales indemnités.

M. Du Moncel, se bornant à enregistrer les faits acquis, dédaigne de s'occuper de l'avenir de la télégraphie. Cet avenir appartient-il aux télégraphes imprimeurs ou bien aux systèmes autographiques, dont la simplicité séduit à première vue l'esprit? Déjà on parle de transmettre non plus l'écriture, mais la parole elle-même; il faut pourtant avouer que sur ce terrain on est encore loin du but.

Après les télégraphes, ce sont les machines d'induction qui représentent la branche la plus importante des applications de l'électricité, celle qui a fait le plus de progrès dans ces derniers temps. De ces machines, la plus curieuse et la plus riche d'avenir paraît jusqu'ici la machine de M. Gramme, dont l'organe essentiel est une bobine enroulée sur un anneau de fer doux qui tourne entre les pôles d'un aimant. Ce qui distingue ce système des anciens, c'est qu'il procure des courants d'induction *continus* au lieu d'une succession de courans de sens alternativement contraires qu'on est obligé de *redresser* par un artifice spécial lorsqu'on veut par exemple produire des effets chimiques.

La machine de Gramme, qui a reçu les formes les plus diverses selon les usages auxquels on la destine, fournit le mode d'éclairage le plus économique qui puisse s'imaginer pour les grandes usines, pour les ateliers spacieux, où la lumière électrique peut s'employer avec profit. Le grand obstacle que rencontrait l'extension de ce mode d'éclairage si puissant, c'était non pas le prix de revient,—qui est inférieur à celui de tout autre luminaire, — mais la difficulté de fractionner la quantité de lumière fournie par les appareils. L'éclat excessif des pointes de charbon, concentré en un seul point, aveuglait d'un côté, et laissait dans une obscurité profonde les espaces situés du côté de l'ombre; on préférait donc s'en tenir aux lumières plus faibles, mais faciles à multiplier.

Aujourd'hui qu'on a réussi à construire des machines magnéto-électriques qui ne représentent que de cinquante à cent becs Carcel, le problème de l'éclairage électrique est en partie résolu. Plusieurs lampes de cinquante becs, entourées de globes de verre dépoli, éclairent une fabrique *à giorno* sans fatiguer la vue. Comme les appareils sont devenus en même temps bien moins lourds et moins encombrans, il est permis d'espérer que l'éclairage électrique s'introduira aussi à bord des navires, et que, grâce à cette innovation, qui sera rendue obligatoire, nous verrons diminuer le nombre des collisions en mer.

La galvanoplastie a également trouvé dans les machines magnéto-électriques de précieux auxiliaires, et beaucoup d'ateliers les ont depuis longtemps substituées aux piles. La machine de Gramme notamment a subi dans l'espace de deux ans des simplifications inattendues, qui montrent dans quelles proportions le rendement utile de ces appareils peut parfois être augmenté par une modification de détail, et qui laisse deviner quels progrès pourront être encore espérés le jour où une théorie rationnelle nous évitera les longs tâtonnemens.

Ce qu'on sait déjà par l'expérience, c'est que dans beaucoup de cas le rendement de ces machines est notablement accru lorsqu'on remplace l'aimant permanent par un électro-aimant qui emprunte sa force aux courans mêmes qu'il produit. Les machines ainsi modifiées, qui prennent alors le nom de machines *dynamo-électriques,* réalisent de la manière la plus simple et la plus directe la transmutation du travail mécanique en courans d'électricité. On fait tourner une roue; le déplacement relatif d'une bobine et d'un morceau de fer doux donne naissance à un courant qui est en quelque sorte une résistance détruite, car ce courant exerce une réaction qui tend à faire tourner la roue en sens inverse. Ce courant passe de la bobine dans les spires d'une hélice qui entoure le fer doux, et excite dans ce dernier une polarité magnétique qui augmente avec la vitesse de rotation. En même temps s'accroît, s'enfle, déborde le courant, que l'on voit ainsi naître sous l'action immédiate de l'effort mécanique dépensé à faire tourner le volant. Depuis quelques années, le volume et le poids des machines dynamo-électriques ainsi que le travail nécessaire pour obtenir un courant d'une intensité donnée ont été réduits dans une mesure extraordinaire, ce qui prouve que le problème de la production économique de l'électricité sera peut-être résolu plus tôt qu'on ne le pense.

L'électricité fournie par les piles revient très cher. C'est le prix de revient qui s'oppose jusqu'ici à l'emploi de l'électricité comme force motrice, car théoriquement il est facile, en renversant le mécanisme des machines dynamo-électriques, d'en faire des moteurs, c'est-à-dire de produire du mouvement par des courans. Il s'agit seulement d'obtenir d'abord ces courans à bon marché. Or nous trouvons dans un

mémoire de M. Niaudet-Breguet l'ébauche d'une solution fort ingénieuse du problème. Deux machines magnéto-électriques étant placées dans le même circuit, la première peut être employée à faire tourner la seconde. C'est une expérience qui réalise la transmission de la force à distance : les deux appareils peuvent se comparer à deux poulies, et le fil qui les réunit à une courroie. Dès lors il suffit d'établir une machine de ce genre près d'une source de force mécanique, telle qu'une chute d'eau, et de transmettre le courant obtenu par un câble métallique à une seconde machine pour transformer celle-ci en moteur.

M. Gramme a fait l'expérience suivante. Une machine magnéto-électrique, commandée par un moteur à vapeur de la force d'un cheval, fournissait un courant qui, envoyé dans une seconde machine semblable, produisait un travail de 39 kilogrammètres mesurés au frein de Prony, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de la force primitive. Après une double transformation du travail en électricité et de l'électricité en travail, un pareil rendement est tout à fait digne d'attention. Ne voit-on pas là un moyen d'utiliser au loin les chutes d'eau des montagnes, la force de la marée disponible sur les côtes, et tant d'autres sources naturelles de force mécanique qui sont perdues pour l'industrie, faute de pouvoir être transportées dans les villes que l'industrie ne peut pas quitter? C'est le moyen de faire venir la montagne à Mahomet!

Prenons pour exemple les barrages de la Seine, qui permettent aux ingénieurs de régler le cours du fleuve sur toute la partie navigable. A chacun de ces barrages se rencontre une différence de niveau qui permettrait d'établir une chute régulière et une turbine pour l'utiliser. Pourquoi ces forces perdues ne seraient-elles pas amenées dans les villes voisines? Le barrage de Port-à-l'Anglais par exemple, qui n'est qu'à un ou deux kilomètres des fortifications, a un débit qui représente quelque chose comme 3,000 chevaux-vapeur qu'on laisse perdre. Si cette force énorme, recueillie par des turbines, était employée à faire tourner des machines dynamo-électriques dont les courans fussent transmis à d'autres machines semblables, installées dans les ateliers de Paris, on aurait des moteurs à peu de frais; en admettant un rendement d'un tiers, la force utilisée équivaudrait encore à 1,000 chevaux. La perte éprouvée en route dépasserait peut-être les deux tiers, et le rendement serait moins favorable ; mais l'expérience ne mériterait-elle pas d'être tentée?

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS ET INDUSTRIE.
Bulletin de Commerce, paraissant les 1er et 15 de chaque mois.

Librairie HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

DICTIONNAIRE
DES
ANTIQUITÉS GRECQUES
ET ROMAINES

D'après les textes et les monuments
contenant l'explication des termes qui se rapportent aux Mœurs,
aux Institutions, à la Religion, aux Arts,
aux Sciences, au Costume, au Mobilier, à la Guerre, à la Marine, aux Métiers,
aux Monnaies, Poids et mesures, etc., et en général à la Vie publique
et privée des anciens;

RÉDIGÉ PAR

UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX, D'ARCHÉOLOGUES, DE PROFESSEURS ET DE JURISCONSULTES

SOUS LA DIRECTION DE

MM. CH. DAREMBERG ET ED. SAGLIO

Ouvrage illustré de 3,000 gravures d'après l'antique, dessinées par P. SELLIER et gravées par M. RAPINE.

En vente 4e fascicule

CE DICTIONNAIRE SE COMPOSERA D'ENVIRON VINGT FASCICULES

Chaque fascicule comprendra 20 feuilles d'impression grand in-4° et contiendra un grand nombre de gravures.

IL PARAITRA TROIS OU QUATRE FASCICULES PAR AN
LES QUATRE PREMIERS FASCICULES SONT EN VENTE.

Prix de chaque fascicule, broché, 5 francs.

DICTIONNAIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE DE

E. LITTRÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Contenant tous les mots
qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française,
plus un grand nombre de Néologismes et de termes de Science et d'Art
avec l'Indication de la prononciation, de l'Étymologie
et l'explication des Locutions proverbiales
et des difficultés grammaticales

PAR A. BEAUJEAN

Professeur au Lycée Louis-le-Grand.

Un beau volume in-8, broché, 12 fr. — Cartonné, 13 fr. 50. — Relié demi-chagrin, 16 fr

EAU MINÉRALE NATURELLE

D'AULUS

(Ariége)

LAXATIVE, DIURETIQUE, DÉPURATIVE

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION DE LYON EN 1873.

ANALYSES DE MM. O. HENRY, FILHOL ET Dr GARRIGOU

envoyées franco sur demande.

1° LAXATIVE

Elle purge doucement, lentement, sans fatigue, sans irritation ; elle détruit la constipation et fait cesser aussi les dyspepsies de l'estomac et de l'intestin, tenant à la paresse des organes ; elle augmente l'appétit, en favorisant la digestion. Elle agit en même temps sur le foie, dont elle empêche la congestion, en augmentant la sécrétion intestinale, et favorise l'expulsion des glaires.

2° DIURÉTIQUE

Elle augmente considérablement la sécrétion urinaire, même prise à petites doses, détruit les dépôts qui se forment dans l'urine; sous son influence, le liquide devient clair et limpide. Elle fait disparaître toute trace de gravelle; on la conseille dans les maladies des reins, de la vessie et des organes génito-urinaires.

3° DÉPURATIVE

Seule, de toutes les eaux minérales naturelles, elle possède à un haut degré une vertu dépurative des plus remarquables. C'est la qualité qui l'a d'abord fait connaître et qui lui a valu sa grande réputation. Elle agit sur le sang, qu'elle purifie et régénère, elle détruit les rougeurs, les boutons, les furoncles, les dartres, les éruptions invétérées, qui sont la conséquence d'une viciation du sang tenant à des causes constitutionnelles ou autres. Elle remplace avec avantage les jus d'herbes, la douce-amère, la salsepareille, les plantes amères que l'on a l'habitude de prendre au printemps.

La Saison, à Aulus, commence le 15 mai et finit au commencement d'octobre.

ÉTABLISSEMENT DES BAINS ENTIÈREMENT CONSTRUIT A NEUF

UN DES SITES LES PLUS BEAUX DES PYRÉNÉES CENTRALES

Station de chemin de fer de Saint-Girons.

EAU TRANSPORTABLE

Caisse de 50 bouteilles, 30 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.

DÉPOT A PARIS, 18, RUE SAINT-MARTIN.

JOURNAL ILLUSTRÉ DE TOUTE LA FAMILLE

MAGASIN ILLUSTRÉ

D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

Couronné par l'Académie Française

DIRIGÉ PAR

JEAN MACÉ, P.-J. STAHL, JULES VERNE

La collection complète du *MAGASIN D'ÉDUCATION* se compose de 22 beaux volumes grand in-8° illustrés. **(Il paraît deux volumes par an.)**

Prix : brochés, 154 fr.; *cart., dorés*, 220 fr. — *Séparés, brochés*, 7 fr.; *cart., dorés*, 10 fr.

ABONNEMENT D'UN AN :

PARIS, 14 FR. — DÉPARTEMENTS, 16 FR. — ETRANGER, PORT EN SUS

Les deux volumes de l'année 1875, tomes XXI et XXII, contiennent :

L'Ile mystérieuse, de Jules VERNE.— *Le Chalet des Sapins*, de Prosper CHAZEL. — *L'Odyssée de Pataud et de son chien Fricot*, de P.-J. STAHL et CHAM. — *L'Araignée, Ces détestables Souris, Le Hibou, Le Grillon, La Chenille*, de BÉNÉDICT. — *Un Robinson fait au Collège, La Grammaire de Mlle Lili*, de Jean MACÉ. — *L'Enfant grondé*, par Victor DE LAPRADE. — *Le Singe qui fume, Le Singe-Lion et le baron Larrey, Un Chien instruit, Les Lièvres de Comper*, de Pierre NOTH. — *Un premier Symptôme, Sur la Politesse, Lettre à Mlle Lili*, de E. LEGOUVÉ. — *Histoire de Bebelle, Une Lettre inédite, Septante fois sept*, de Ch. DICKENS. — *La Matinée de Lucile*, de P.-J. STAHL. — *Histoire d'une Robe bleue, Les Lunettes du vieux Curé, Morale pratique du père Hans, Pâquerette, Le premier Hanneton, Le Taciturne, Une Aventure en chemin de fer*, de Henry FAUQUEZ. — *Le petit Tailleur*, de F. GÉNIN. — *Notre vieille Maison*, de Henry HAVARD. — *Mlle Oui et Mlle Non*, par M.-F. DUPIN DE ST-ANDRÉ. — *Histoire d'une goutte d'eau*, etc., etc.

Les tomes I à XXI renferment comme œuvres principales :

Les Aventures du Capitaine Hatteras, Les Enfants du Capitaine Grant, Vingt mille lieues sous les mers, Aventures de trois Russes et de trois Anglais, Le pays des Fourrures, de Jules VERNE. — *La Morale familière, Les Contes Anglais, La famille Chester, L'Histoire d'un Ane et de deux jeunes Filles*, de P.-J. STAHL. — *La Roche aux Mouettes*, de Jules SANDEAU. — *Le Nouveau Robinson Suisse*, de STAHL et MULLER. — *Romain Kalbris*, d'Hector MALOT. — *Histoire d'une Maison*, de VIOLLET-LE-DUC. — *Les Serviteurs de l'Estomac, Le Géant d'Alsace, L'Anniversaire de Waterloo, Le Gulf-Stream, etc.*, de Jean MACÉ. — *Le Denier de la France, La Chasse, Le Travail et la Douleur, A Madame la reine, etc.*, de E. LEGOUVÉ. — *Petit Enfant, petit Oiseau, La Sœur ainée*, Poésies de Victor DE LAPRADE. — *La Jeunesse des Hommes célèbres*, de MULLER. — *Aventures d'un jeune Naturaliste, Entre Frères et Sœurs*, de Lucien BIART. — *Causeries d'Economie pratique*, de Maurice BLOCK. — *La Justice des choses*, de Lucie B***. — *Vieux souvenirs, Départ pour la Campagne, Bébé aime le rouge, etc.*, de Gustave DROZ. — *Le Pacha berger*, par E. LABOULAYE. — *La Musique au foyer*, par LACOME. — *Histoire d'un Aquarium, Les Clients d'un vieux Poirier*, de E. VAN BRUYSSEL, etc., etc. — C'est-à-dire une Bibliothèque complète de l'Enfance et de la Jeunesse.

Les petites Sœurs et petites Mamans, Les Tragédies enfantines, Les Scènes familières et autres séries de dessins par FRŒLICH, FROMENT, DETAILLE; textes de STAHL.

L'année 1876 (tomes XXIII et XXIV) contiendra, Ouvrages principaux :

Le Courrier du Czar, de Jules VERNE, illustré par FÉRAT. — *Le petit Roi*, de S. BLANDY, illustré par BAYARD. — *Une Affaire difficile à arranger*, de P.-J. STAHL, illustré par FRŒLICH — *Les Grottes de Plémont*, de F. GENIN. — *L'Embranchement de Mugby*, de DICKENS. — *Mémoires d'un Ecolier américain*, par Thomas BAILEY-ALDRICH. — *Curiosités d'Histoire naturelle*, par Pierre NOTH. — *Histoire de l'air*, par Gaston TISSANDIER. — *Morale en action par l'Histoire*, de E. MULLER. — *Les Plantes de la Maison*, par Georges ASTON. — *Introduction à nos Histoires de France*, par Jean MACÉ. — *Scènes de la Vie des forêts aux Etats-Unis*, par VAN BRUYSSEL. — *Le Crieur de ville*, par F. MONTGOMÉRY. — *Baby Sylvester*, de Bret HARTE, traduits par Th. BENTZON, etc.

Récentes publications :

PORTRAITS DE GRANDES DAMES

Par M. le Baron IMBERT DE SAINT-AMAND

Joli volume in-18, en caractere elzévirien. — Prix..... 3 fr. 50

« Dans ce nouveau volume, l'auteur des *Femmes de Versailles* continue son œuvre à la fois morale et historique en étudiant plusieurs célèbres héroïnes de la douleur, du repentir et de la charité. Le baron Imbert de Saint-Amand nous fait contempler tour à tour Mˡˡᵉ de la Vallière, Mᵐᵉ de Montespan, sa sœur l'abbesse de Fontevrault, la duchesse de Berry, Mˡˡᵉ de Lespinasse, la Sapho du XVIIIᵉ siècle, et l'aimable et spirituelle comtesse de Sabran; puis viennent la princesse de Lamballe, Marie-Stuart et Marie-Antoinette. Le volume se termine par Élisabeth Seton et la marquise de Barol, la protectrice de Silvio Pellico. »

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

GABONAIS, PAHOUINS, GALLOIS

Par le Marquis de COMPIÉGNE

Joli vol. in-18, enrichi d'une carte spéciale et de gravures sur bois. — Prix.. 4 fr.

COLLECTION DES SOIRÉES AMUSANTES

Vient de paraître : la 3ᵉ Série

CONTES D'ÉTÉ

Par Émile RICHEBOURG

TOME IX

La Main de Marthe. | **La Dette de l'Amitié.**

PREMIÈRE SÉRIE.

CONTES D'HIVER (Janvier, Février, Mars).

Tome. I. — Un Ami véritable. — Les Idées de M. Bernard. — L'Enfant perdu. — Les Souliers d'enfants.

Tome II. — Le Lis du Village. — Le Secret du mur. — Un Double mariage. — Le Serpent.

Tome III. — L'Héritage d'un maniaque. — Les Diamants de famille. — Le Nid d'hirondelles. — L'Épreuve.

DEUXIÈME SÉRIE.

CONTES DU PRINTEMPS (Avril, Mai, Juin).

Tome IV. — Le Père Biscuit. — La Jeune Fille aux roseaux. — La Chienne de Jemmapes.

Tome V. — La Dame des Ételles. — Le Chasseur noir.

Tome VI. — La Bague. — Un Péché d'orgueil. — La Sentinelle. — Une Prise de voile. — L'Homme et les Pinsons.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME VII. **Le Missel de la grand'mère.** | TOME VIII. **Deux Amis; les Violettes blanches.**

Cette Collection, divisée en 4 séries, formera 12 volumes.

Chaque volume se vend séparément. — Prix..... 75 cent.

MISE EN VENTE GÉNÉRALE LE 20 SEPTEMBRE
DES ALMANACHS POUR 1876

Triple Mathieu (de la Drôme).
Petit Almanach National de la France.
Comique.
Pour Rire.
Prophétique.
Du Charivari.
Parisien.
Des Parisiennes.
Astrologique.
Lunatique.
Manuel de la Bonne Cuisine.
De la Mère Gigogne.
Des Dames et des Demoiselles.
De France et du Musée des familles.
Du Parfait Vigneron.
Illustré de la Jeune Mère, par le docteur Brochard.
Scientifique.
Français.
Du Pèlerin.
Du Sacré-Cœur.
Du Savoir-vivre, par la comtesse de Bassanville
Du Jardinier.
Du Cultivateur.
Du Marin.
Annuaire Mathieu (de la Drôme).
Des Célébrités contemporaines.
Guide de l'Imprimerie.
De l'Illustration.
Double Mathieu (de la Drôme).
De la Richesse.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT — [1715]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

istoire du sentiment national en France pendant la guerre de cent ans, par M. George Guibal, 1 vol. in-8°; Sandoz et Fischbacher.

L'histoire, dit fort bien M. Guibal, est et doit re, surtout dans des temps comme les nôtres, n enseignement pour la raison, qu'elle éclaire, our la volonté, qu'elle redresse, pour le cœur, 'elle fortifie. Certes, si jamais la France fut alheureuse, c'est bien à la fin du XIVe siècle, rsque les Anglais occupaient les deux tiers royaume. Que de hontes et que de misères! n roi fou sur le trône, les princes du sang eux-mêmes tendent la main à l'étranger! cependant u de races ont autant de vitalité que la vieille e gauloise. M. Guibal nous montre le sentiment national renaissant au cœur de la France umiliée : ce sentiment peu à peu grandit, s'éve et trouve enfin son expression la plus parte dans Jeanne d'Arc, qui force la victoire et asse l'envahisseur. Ce sont là des faits loins sans doute, mais il y a toujours profit à y venir, parce qu'ils instruisent et parce qu'ils nsolent.

e Bleuet, par M. Gustave Haller, 1 vol. in-8°; Michel Lévy.

Il faut avoir bien des illusions pour croire e l'amitié seule suffit entre un homme et une mme jeunes et libres pour établir une liaison durable. Peut-être même une femme seule t-elle capable de choisir une semblable donc pour écrire un roman; mais les hommes vent bien que cela n'est point possible, et l'un jour l'amitié même doit dégénérer en mour, nous disons dégénérer pour bien monr que l'auteur met au-dessus de l'amour l'amitié. Les femmes, elles aussi, sont pourtant pables d'éprouver un sentiment violent comme véritable amour, et lorsqu'elles en parlent ou rivent sur ce sujet, il leur arrive d'hésiter et ne pouvoir parler de la passion sans rougir, us ne voyons pas pourquoi. Telles sont les flexions que suggère la lecture des *Bleuets* de Gustave Haller; mais c'est sûrement un nom emprunt, et une femme doit se cacher sous pseudonyme; cependant ce roman sera lu ec intérêt.

n Premier Amour, par M. A. Bousquet, 1 vol. in-12; Dentu.

Lorsqu'un récit ne brille guère ni par la modité, ni par l'imprévu des incidens, il faudrait au oins, pour en rendre la lecture agréable, que charme d'une forme choisie, d'un style châ nous fît oublier la faiblesse du fond. Malureusement le roman de M. Bousquet intilé *Un Premier Amour* ne nous offre aucune mpensation de ce genre, et si l'auteur, dans préface, prétend qu'il raconte une histoire aie, on peut lui répondre que l'art a d'autres igences que l'exactitude historique des faits.

lmanach national de 1875, 1 vol. in-8°; Berger-Levrault.

Il paraît depuis nombre d'années un almach qui donne tous les renseignemens possis sur le gouvernement de la France et mennne les noms des divers fonctionnaires, puis les grades les plus élevés jusqu'aux plus tits; cette mention n'a pas été regardée mme suffisante, car à côté de chaque nom a précisé la nature des fonctions et les atbutions de chaque employé de l'état. Ainsi est facilement renseigné sur ces différens sus, et dans ce livre on trouve aussi les noms s divers agens diplomatiques envoyés en ance par les cours étrangères, les noms et meures des consuls et réellement tout ce qui t intéresser un public nombreux. L'armée pas été oubliée, elle occupe une grande place dans cet almanach, et la division territoriale introduite récemment en France est indiquée d'une manière très précise.

La Littérature française, lectures choisies, par M. le lieutenant-colonel Staaff, 3 vol. in-8°; Didier.

L'anthologie française, qu'un Suédois, érudit, homme de goût et Français de cœur, le colonel Staaff, s'est senti la vocation et la persévérance de réunir en cueillant dans tous les âges ce qu'ils ont produit de meilleur, est chez nous populaire depuis longtemps. Elle l'a mérité par le tact qui a présidé au choix des morceaux dont la réunion forme un tableau vivant de l'esprit français depuis l'origine de notre littérature. Cette littérature a pris des proportions qui ne permettent plus qu'à de rares initiés de l'embrasser en entier; on ne saurait assez remercier M. Staaff d'avoir composé ce recueil, qui nous fournit le moyen de la parcourir d'un coup d'œil et pour ainsi dire à vol d'oiseau. Sa méthode est simplement l'ordre chronologique, et il l'a bravement étendu jusqu'aux auteurs vivans; ce ne sont pas eux qui s'en plaindront.

Théorie des proportions du corps humain, par M. A. Fautras, 1 vol. in-18; Dentu.

Donner à tous ceux qui veulent s'occuper de dessin ou de modelage la connaissance précise des proportions relatives de la tête ou du corps humain, de façon qu'ils puissent sans maîtres créer ou copier un sujet, tel est le but du petit livre dans lequel M. Fautras, statuaire et professeur de dessin, a essayé de résumer les règles suivies par les grands artistes, et qui pour la plupart sont dérivées de l'étude des statues antiques. Le livre de M. Fautras, illustré de nombreux croquis, rendra service aux amateurs et aux élèves.

Annuaire de l'économie politique et de la statistique, par MM. Guillaumin, J. Garnier, Maurice Block, 1 vol. in-32; Guillaumin.

L'importance des données de la statistique va toujours en croissant à mesure que ces données deviennent à la fois plus complètes et plus précises, et que l'extension des relations internationales nous impose le devoir de suivre pas à pas le développement des peuples qui peuvent un jour exercer une influence sur nos destinées. L'*Annuaire* que publie depuis trente-deux ans une société d'économistes estimés, et qui renferme sous un petit volume une quantité étonnante de tableaux et de renseignemens de tout genre, puisés aux bonnes sources, a beaucoup contribué à répandre sous ce rapport des informations exactes, et il continue de rendre service aux travailleurs en leur épargnant de longues recherches.

Queen Mary, a drama, by Alfred Tennyson, London, Henry S. King and Co.

Si un drame ne peut se passer d'une action, d'une intrigue, d'un nœud, d'un dénoûment, de situations et de caractères, ce n'est pas un drame que vient de faire sur Mary Tudor M. Tennyson, poète lauréat de sa majesté la reine Victoria. C'est plutôt une suite de scènes historiques plus ou moins bien agencées, dont la plupart sont languissantes et se traînent péniblement. Le talent délicat, mais un peu mince et un peu surfait de M. Tennyson n'est pas sorti victorieux de l'épreuve qu'il lui a plu d'affronter. On assure qu'un théâtre de Londres se propose de monter ce drame l'hiver prochain. Si la pièce réussit, elle devra son succès à quelques tirades assez bien enlevées et à la chaleur de conviction avec laquelle l'auteur plaide contre Mary et le cardinal Pole la cause de Luther et de Calvin.

LA REVUE DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois par livraison de 256 pages grand in-8°, et forme tous les deux mois un vol. de 1,000 pages : six vol. par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA REVUE :

PARIS	**Un an, 50 fr.**	**Six mois, 26 fr.**	**Trois mois, 14 fr.**
DÉPARTEMENS	**— 56 fr.**	**— 29 fr.**	**— 15 fr.**
ÉTRANGER	**Le port en sus.**		

(ITALIE ET BELGIQUE : UN AN, 65 FR. — SUISSE : UN AN, 62 FR.)

AGEN	CHAIROU.
AIX	AUBIN.
ALGER	JOURDAN.
AMIENS	CARON.
ANGERS	BARASSÉ.
ANNECY	A. L'HOSTE et Cie.
ARRAS	TOPINO.
AVIGNON	LATY.
AVRANCHES	ANFRAY.
BASTIA	MARCHI.
BORDEAUX	CAUSSERONDE.
BOURGES	J. DAVID.
BREST	FRÉDÉRIC ROBERT.
CAEN	LE GOST-CLÉRISSE.
CHAMBÉRY	PERRIN.
CHARLEVILLE	LETELLIER.
CHERBOURG	Ve LECOUFLET.
COUTANCES	E. SALETTES fils.
DOUAI	PAUL DUTILLEUX.
DUNKERQUE	J. LIÉNARD.
GRENOBLE	CLERC.
LE HAVRE	TOUROUDE.
LE MANS	R. PELLECHAT.
LILLE	BÉGHIN.
LIMOGES	MARMIGNON.
LYON	PHILIPPE-BAUDIER.
MARSEILLE	CAMOIN.
MONTPELLIER	COULET. LONJON. BARTHÈS. POUJOL.
NANCY	GROSJEAN-MAUPIN.
NANTES	VELOPPÉ.
NICE	JOUGLA.
NIMES	PEYROT-TINEL.
NIORT	CLOUZOT.
ORLÉANS	GATINEAU.
PAU	LAFON.
REIMS	PAUL GIRET.
RENNES	DENIEL.
ROUEN	MÉTÉRIE.
SAINT-ÉTIENNE	CHEVALIER.
SAINT-QUENTIN	DOLOY.
SEDAN	G. TELLIER.
STRASBOURG	TREUTTEL et WÜRTZ. ALEXANDRE.
TOULON	RUMÈBE.
TOULOUSE	JOUGLA.
TOURS	DELPIRE. GUILLAND-VERGER.
TROYES	DUFEY-ROBERT.
VALENCE	COMBIER.
VALENCIENNES	LEMAÎTRE.
VERSAILLES	BERNARD.

ALLEMAGNE

COLOGNE, FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, HAMBOURG, MUNICH	DIRECTION DES POSTES.
VIENNE	GEROLD et fils. F. O. SINTENIS. BRAUMÜLLER.
BERLIN	SCHNEIDER.

ANGLETERRE

LONDRES	RÔLANDI. SAMPSON et MARSTON.

DANEMARK

COPENHAGUE	HOEST. G.-A. REITZEL.

SUÈDE ET NORVÉGE

STOCKHOLM	BONNIER. SAMSON et WALLIN.

ESPAGNE

MADRID	A. DURAN.

PORTUGAL

LISBONNE	SILVA junior et Cie.

ITALIE

TURIN	BEUF. BRERO.
NAPLES	L. et M. GUILLAUME.
GÊNES	BEUF.
FLORENCE	MOLINI.
ROME	BOCCA.
VENISE, TRIESTE, VÉRONE	MÜNSTER.
MALTE	G. MUIR.

SUISSE

GENÈVE	J. CHERBULIEZ.
BERNE	DALP.
VEVEY	BENDA.
AARAU	SAUERLÆNDER.
ZURICH	ORELL, FÜSSLI et Cie
BALE	H. AMBERGER.

HONGRIE

PESTH	FERD. PFEIFFER.

POLOGNE

VARSOVIE	GEBETHNER et WOLFF. SENNEWALD.

TURQUIE

CONSTANTINOPLE	S. H. WEISS.
SMYRNE	CASTELLAN.

ÉGYPTE

ALEXANDRIE	S. ZOLA.

VALACHIE

BUCHAREST	SOTHSCHEK et Cie.

ÉTATS-UNIS

NEW-YORK	CHRISTERN.
NOUVELLE-ORLEANS	HÉBERT.
SAN-FRANCISCO	PAYOT.

CANADA

QUÉBEC	BOSSANGE et MOREL.

CUBA

LA HAVANE	LOPEZ. SPENCER.

MEXIQUE

MEXICO	ISIDORE DEVAUX.

BRÉSIL

RIO DE JANEIRO	H.-L. GARNIER. J. B. LOMBAERTS.
PERNAMBUCO	DE LAILHACAR et Cie

CHILI

SANTIAGO	E. GUY.
VALPARAISO	E. GUY, A. RAYMOND

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AYRES	ETCHEPARREBORDA. LUCIEN, C. M. JOLY Sr

VENEZUELA

CARACAS	GEYLER-BAUDUIN.

AUSTRALIE

MELBOURNE	W. ROBERTSON.

COLONIES ET INDES ANGLAISES

LONDRES	SMITH, ELDER et C
SAINT-DENIS (RÉUNION)	LIBRAIRIE-NOUVELL

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7 RUE SAINT-BENOIT.

UN

MARIAGE DANS LE MONDE

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

Deux ans s'étaient passés. — Dès le commencement de juillet, Mme de Rias était installée à Deauville pour la saison avec sa mère et ses enfans. Elle habitait la villa des Rosiers, dont le jardin s'ouvre sur la terrasse entre le casino et les dunes. Elle avait autour d'elle bon nombre de ses amies de Paris, et en particulier Mmes de Mogis et d'Estrény : Mme de Mogis, avec qui elle avait renoué ses anciennes relations assez malheureusement, était à Villers, — la duchesse à Houlgate. Les trois cousines voisinaient entre elles fort activement, et formaient le noyau d'une coterie élégante qui ne se piquait pas de mélancolie. Quelques-uns de leurs valseurs de l'hiver étaient par hasard répandus sur la côte, et contribuaient, comme on dit, à animer le paysage. Ils étaient chargés d'inventer et de mettre en scène chaque jour quelque divertissement nouveau sur la terre ou sur l'onde : promenades en mer, parties de pêche, cavalcades à travers les campagnes, dîners sur l'herbe et retours au clair de lune. Parfois le soir cette bande brillante envahissait triomphalement quelqu'un des casinos de la plage; mais le plus souvent on dansait entre soi, ou l'on jouait la comédie tantôt dans le salon d'une de ces dames, tantôt dans les bosquets de tamaris

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 septembre.

pavoisés de lanternes vénitiennes. Une vive pointe de galanterie se mêlant à tout cela, c'était en somme un genre de vie fort gai pour tout le monde, excepté pour Mme Fitz Gérald, qui en suivait le mouvement avec quelque fatigue, et pour M. de Rias, qui ne le suivait pas du tout.

Il était demeuré, quant à lui, en villégiature à Paris, selon sa coutume, et ne faisait à la villa des Rosiers que de rares et courtes apparitions consacrées à l'édification du public et des domestiques. Il n'y avait jamais entre sa femme et lui l'ombre d'une scène ou d'une explication; mais ce que pouvait être alors leur intimité, on le devine : c'était ce misérable état d'hostilité sourde et permanente qui est celui de tant de ménages, où l'un ne peut dire un mot sans être contredit par l'autre, où chaque parole est une allusion perfide, un reproche amer, une rancune.

Mme de Rias voyait avec plaisir disparaître à l'horizon la physionomie sombre et ironique de son mari. En revanche, Mme Fitz Gérald épuisait toutes ses grâces, vainement il est vrai, pour retenir auprès d'elle un gendre qui n'avait pas assurément réalisé toutes ses espérances, mais pour lequel elle conservait un certain faible, et dont elle ne prenait pas d'ailleurs les fredaines galantes trop au tragique. — Ce qui m'étonne de mon gendre, disait-elle confidentiellement à la marquise de La Veyle, qui était elle-même en déplacement à Trouville, ce qui m'étonne de mon gendre, c'est son attitude avec ma fille! Mon Dieu! qu'il trompe ma fille,... qu'il coure les demoiselles,... (à propos il paraît que c'est fini avec cette Sylva,... nous rentrons dans le corps de ballet tout bonnement!..) eh bien donc! qu'il trompe ma fille, qu'il coure les demoiselles, c'est ce qui se voit tous les jours; mais ce qui ne se voit pas tous les jours, c'est qu'avec cela il soit mal pour ma fille!.. Il est charmant pour moi, tout à fait charmant,... car c'est un monsieur excessivement agréable quand il veut...

— Je crois bien... l'animal! murmura la vieille marquise.

— Eh bien! pour ma fille, il est de la plus extrême maussaderie. Non content de la trahir jour et nuit, il la boude!.. Vous m'avouerez que de la part d'un homme aussi spirituel que mon gendre c'est une chose incompréhensible!.. Qu'est-ce qu'il veut? veut-il pousser ma fille à bout? Qu'il la trompe tant qu'il lui plaira, mais au moins qu'il soit aimable pour elle... C'est élémentaire! Autrement ma pauvre fille finira par perdre la tête,... car enfin elle est fort entourée, cette jeune femme... Certainement j'ai la plus entière confiance dans ses principes; mais après tout elle n'est pas de pierre!.. J'aime beaucoup mon gendre, — malgré ses torts incontestables, — et je serais désolée qu'il lui arrivât quelque chose de fâcheux; mais véritablement il est trop léger,... il est trop léger!

— Il est fou! dit la marquise. Je vous dis qu'il est fou... Qu'on ne m'en parle plus!

Les alarmes que l'instinct de la femme et de la mère éveillait chez Mme Fitz Gérald étaient malheureusement justifiées. Mme de Rias en était venue à cette heure fatale que l'expérience de son mari lui avait autrefois prédite. Elle s'était blasée peu à peu sur les joies bruyantes qui avaient enivré sa première jeunesse. L'agitation mondaine, la toilette, la danse, la fête perpétuelle de sa vie, ne lui suffisaient plus. Son imagination et son cœur la sollicitaient en même temps d'ajouter à ce fonds banal quelque intérêt plus nouveau, plus vif et plus sérieux. On peut croire qu'il ne manquait pas de gens autour d'elle tout prêts à seconder de telles dispositions.

Il n'est pas rare que les excitations et les luttes de la vanité se joignent aux mouvemens de la passion pour déterminer les préférences d'une femme. Dans les groupes mondains réunis par des relations particulières de convenance et de plaisir, il se trouve assez habituellement quelque personnage principal qui a le privilége de provoquer la concurrence des coquetteries féminines, et dont la conquête n'est pas seulement une satisfaction du cœur, mais en même temps un triomphe de l'orgueil. Ce rôle agréable était rempli dans l'entourage de Mme de Rias par le vicomte Roger de Pontis, qui était le parent du duc d'Estrény. — C'était une manière de mauvais sujet sympathique. Après avoir mangé sa fortune dans les coulisses et sur le turf, il s'était engagé à vingt-cinq ans dans un régiment de hussards. Il s'y était fort vaillamment comporté, et y avait gagné rapidement le grade de lieutenant. Puis, à la suite d'un héritage inespéré, il était rentré dans la vie civile. Ses folies, son courage, ses aventures de guerre et d'amour le recommandaient puissamment à l'intérêt des dames; elles l'aimaient pour ses qualités, plus encore peut-être pour ses vices. Il avait au reste le mérite de se dépenser pour elles sans mesure et sous toutes les formes. Il faisait douze lieues à cheval dans la nuit pour aller leur acheter un échevau de soie qu'il dévidait ensuite à leurs pieds. Il leur chantait des romances, il leur donnait des leçons d'équitation, il menait le cotillon, il organisait les charades, les parties de campagne, les lunch, les feux d'artifice, et toutes les fantaisies dont elles pouvaient s'aviser. Il était propre à tout et prêt à tout pour leur plaire, leste et gai comme un page, souple et ardent comme un tigre.

Sous ces apparences d'aimable fou, Roger, vicomte de Pontis, était un homme et surtout un amoureux très fin, très expérimenté et très dangereux. Fort épris de Mme de Rias, il l'avait jugée tout de suite avec une grande sûreté de coup d'œil; il avait parfaitement

compris qu'une place aussi neuve et aussi forte ne pouvait s'emporter par un coup de main de hussard. Il avait donc procédé par de savantes manœuvres. Il l'avait d'abord étonnée en s'occupant très peu d'elle, tandis qu'il dirigeait de vives attaques contre ses deux cousines. Mme de Rias, qui était et qui savait être la fleur du troupeau, en conçut un peu de dépit, et affecta bientôt de lui rendre mépris pour mépris. C'était un premier succès pour lequel M. de Pontis se marqua un bon point. — Il s'expliqua : sa froideur était du respect; on ne faisait point la cour à une femme comme elle. Pourquoi? Parce qu'on la sentait trop au-dessus de ces galanteries vulgaires,... et puis fallait-il tout dire? Elle lui faisait peur! C'était étrange; mais c'était ainsi. Une femme comme elle ne pouvait inspirer qu'un attachement sérieux et durable, une grande passion, et M. de Pontis avait toujours redouté de s'engager dans une passion de ce genre, précisément parce qu'il savait quel terrible empire elle prendrait sur sa vie. Il avait tort peut-être, car un tel sentiment serait sans aucun doute le terme de cette vie folle dont il commençait à rougir, ce serait sa réhabilitation et son salut;... mais enfin il avait peur!

Sur ce texte, il y avait de fort jolies choses à dire, et il les dit.

L'idée de se perdre pour sauver ce hussard parut d'abord singulière à Mme de Rias. Elle fut cependant flattée d'avoir été choisie entre toutes pour opérer un miracle si remarquable, et, tout en se défendant très convenablement d'en être digne et capable, elle permit pourtant insensiblement à son jeune cœur de caresser cette séduisante chimère. Bref, cette intrigue, habilement poursuivie, semblait approcher des plus graves péripéties, quand l'apparition d'un nouveau personnage vint jeter momentanément quelque trouble dans le jeu du vicomte.

Vers la fin de juillet, Mme de Lauris, dont le mari avait repris la mer quelques mois auparavant, rejoignit la marquise de La Veyle à Trouville. Elle était accompagnée de son frère Henri de Kévern, dont le nom a déjà été prononcé dans ces pages, mais que nous présentons pour la première fois au lecteur. M. de Kévern était un homme dont l'extérieur froid et un peu sévère cachait une âme profondément aimante. Il portait encore au fond du cœur le deuil d'une jeune femme, — charmante et parfaite, il est vrai, — qu'il avait perdue une dizaine d'années auparavant. Son désespoir, sous le premier coup de ce malheur, avait été tel que sa sœur avait craint quelque résolution sinistre; puis il s'était jeté dans des voyages lointains dont l'intérêt et les périls avaient apporté quelque distraction à sa douleur, mais sans jamais l'en consoler. Il avait gardé à travers tout un fonds de mélancolie sauvage qui l'éloignait du monde. Quand il rentrait en France, il vivait le plus souvent à la

campagne, et ne voyait guère que sa sœur, dont l'affection passionnée s'ingéniait sans cesse à le tirer de son isolement. — Une fidélité conjugale si extraordinaire était passée à l'état de légende dans la haute société parisienne, où M. de Kévern était considéré par les femmes comme un héros, et par les hommes comme un poseur.

Dès le lendemain de son arrivée, Mme de Lauris accourut chez Mme de Rias, avec laquelle elle était toujours liée d'une étroite amitié, bien que sa jeune sagesse blâmât un train d'existence dont Mme de Rias s'excusait sur son abandon et sur ses chagrins domestiques. — Après les premiers épanchemens, et comme elles se contaient réciproquement leurs nouvelles...

— A propos, ma chère, dit Mme de Rias, tu ne sais pas ce qui m'arrive? J'ai un amoureux.

— N'en as-tu qu'un? dit Mme de Lauris.

Mme de Rias rougit légèrement. — Oh! quant à cela, reprit-elle, c'est une variété qui pousse assez volontiers sur cette plage;... mais celui-ci est tout nouveau,... et puis il m'intrigue, parce que sa figure ne m'est pas inconnue, et je ne puis me rappeler où je l'ai vu,... c'est peut-être en rêve... Enfin il est fort ridicule, ce monsieur,... depuis trois jours il me suit partout, à pied et à cheval... Il ne fait que passer et repasser devant ma grille. Hier j'étais à Trouville, et je l'ai vu le nez collé sur tous les magasins où j'entrais... Ce matin, il m'attendait à la sortie de l'église... Je t'assure qu'il m'ennuie.

— Quel homme est-ce?

— C'est un homme très bien mis,... l'air très comme il faut,... mais un peu égaré, je ne sais quoi... Enfin qu'est-ce que tu me conseilles, s'il continue?

— Je te conseille de ne pas y faire attention... D'abord es-tu sûre que ce soit à toi qu'il s'adresse?

— Enfant! dit Mme de Rias en levant les épaules. — Tiens! ajouta-t-elle presque aussitôt, regarde, le voilà!

Elles étaient assises à l'extrémité du salon, dans une sorte d'hémicycle vitré qui avait vue sur la terrasse, et dont quelques panneaux étaient ouverts. Mme de Lauris jeta un coup d'œil sur le mystérieux inconnu que Mme de Rias lui désignait de la tête, et se mit à rire.

— C'est là ton amoureux? dit-elle. Eh bien! ma chère, je souhaite que tu n'en aies jamais de plus redoutable.

— Tu le connais? dit vivement Mme de Rias.

Sans répondre, Mme de Lauris se pencha un peu au dehors, et, agitant son mouchoir, elle appela à demi-voix : — Henri!

— M. de Kévern! s'écria Mme de Rias.

— Lui-même, ma chère. Il est arrivé ici un peu avant moi; je

comptais te le présenter un de ces jours; voilà l'occasion toute trouvée... Quant à son acharnement à te suivre et à te contempler,... pauvre homme!.. c'est bien innocent, va; je vais t'expliquer le mystère d'un mot : tu ressembles à sa femme!

M. de Kévern cependant, répondant à l'appel de sa sœur avec plus de soumission que d'enthousiasme, avait ouvert tranquillement la grille du petit jardin qui entourait la villa, et montait à pas lents l'escalier extérieur du salon. — Les deux jeunes femmes s'étaient avancées sur le perron. — Mon frère! dit Mme de Lauris; ma cousine de Rias!

Mme de Rias, qui se souvenait à peine d'avoir entrevu autrefois M. de Kévern, mais qui connaissait à merveille son histoire, ne trouva pas en lui l'espèce de ténor sentimental et douloureux qu'elle avait imaginé. Petit, alerte et robuste, le teint hâlé, les cheveux noirs et grisonnans sur les tempes, il avait l'apparence d'un officier de chasseurs à pied en tenue civile. Le regard qu'il attachait sur elle avec une évidente curiosité était ferme et presque dur. Il s'assit quelques minutes. Il la questionna d'une voix un peu brusque sur ses enfans, sur ses goûts, sur ses plaisirs, reçut ses réponses d'un air froid et distrait, et s'en alla par où il était venu, la laissant médiocrement charmée de sa visite et de sa personne.

— Et tu dis que je ressemble à sa pauvre femme? demanda-t-elle à Mme de Lauris dès qu'il se fut éloigné.

— Beaucoup. Il y a longtemps que j'en ai été frappée,... et j'étais sûre qu'il s'en apercevrait.

— Tu penses vraiment qu'il s'en est aperçu?

— Il me l'a dit.

— On croirait qu'il m'en veut de cette ressemblance,... ce n'est pourtant pas ma faute.

— Où prends-tu cela?.. Il ne te plaît pas alors, mon frère?

— Comment veux-tu que ton frère ne me plaise pas!.. Il est d'une nuance un peu sombre pour mon genre de beauté;... mais il est ton frère, n'est-ce pas? Donc je l'aime... Veux-tu même que je l'adore? Dis-le!

— Non, pas ça; mais sois aimable pour lui, je t'en prie, je voudrais tant le sauver de lui-même... Il est si malheureux,... il est si bon,... je lui dois tant!.. tu sais que c'est lui qui m'a élevée...

— Et qui a fait de toi la petite perle que tu es! interrompit Mme de Rias en embrassant cordialement sa cousine. Eh bien! sois tranquille, ma chérie,... nous l'égaierons, va, nous l'égaierons... Ça n'a pas l'air très facile; mais en s'appliquant!..

Mme de Lauris, toujours préoccupée d'arracher son frère à sa solitude, avait déployé sa plus tendre éloquence pour l'entraîner avec elle à Trouville. Elle comptait sur la facilité de relations et sur la

familiarité d'habitudes qui caractérisent les stations de bains pour le faire rentrer tout doucement dans le commerce de la vie. La ressemblance bizarre dont la nature avait doué sa cousine de Rias et l'attrait particulier que cette ressemblance pouvait offrir à son frère n'étaient certes pas entrés dans ses calculs; mais elle y vit une chance de succès dont elle s'empara sans aucun scrupule, car cette sage jeune femme était pourtant une femme, et sa passion fraternelle, qui était à peu près l'unique passion de son cœur, lui dissimula ce qu'il y avait d'un peu équivoque à utiliser, même au profit des plus honnêtes desseins, une circonstance si délicate. — Mme de Rias de son côté comprit à demi-mot le rôle qui lui était assigné par la diplomatie de Mme de Lauris, et elle l'accepta avec une bonne grâce à laquelle se mêlait une forte dose de curiosité et peut-être de malice.

Cet innocent complot ne rencontra pas chez M. de Kévern toute la résistance que l'on pouvait craindre. Sa sœur, pendant les longues absences de son mari, était condamnée à une existence bien retirée et bien austère pour son âge; il était son seul protecteur; il pouvait seul lui donner un peu de liberté et de distraction en l'accompagnant de temps en temps dans le monde. Il s'était souvent reproché de ne pas en trouver le courage. Peut-être le trouva-t-il à son insu dans l'espèce d'intérêt mélancolique que lui inspirait Mme de Rias. Quoi qu'il en soit, il consentit à dîner chez elle le lendemain; elle le convia dans la soirée à la suivre le surlendemain avec sa sœur dans une partie de campagne, et il y consentit encore, si bien qu'elle n'hésita pas à croire que M. de Kévern était un homme surfait et au-dessous de sa réputation.

Son innocence enfin commence à lui peser!

dit-elle en riant à sa cousine De Mogis par un souvenir classique emprunté aux mardis du Théâtre-Français.

Au retour de la fête champêtre, où M. de Kévern s'était montré d'une humeur encourageante, on dansa chez Mme de Rias. Elle jugea plaisant d'affirmer sa puissance en faisant danser ce veuf inconsolable, et, courant à lui tout à coup, elle essaya de l'enlever pour une valse. M. de Kévern la refusa par un non fort sec appuyé d'un regard glacial. Peu habituée à ces sortes d'échecs, la jeune femme fit avec dépit une profonde révérence et alla cacher sa confusion dans les bras du vicomte Roger, qui ne demandait pas mieux. La valse terminée, elle alluma une cigarette, comme par bravade. — M. de Kévern s'approcha d'elle, et, la saluant d'un sourire qui donnait à son grave visage un charme très doux:

— Je vous demande pardon, lui dit-il : vous m'avez trouvé bien maussade tout à l'heure, n'est-ce pas?

— Oui.

— Voyons, madame, reprit-il avec bonté, entendons-nous bien tous deux. Par amitié pour ma sœur, et pour avoir le plaisir de vous rencontrer, je me suis décidé à reparaître dans le monde... Je tâche de ne pas y être un trouble-fête,... je ne viens pas y étaler mes chagrins personnels; mais vous les connaissez : pourquoi ne les respectez-vous pas? Pourquoi voulez-vous me rendre ridicule? Ce n'est pas bien, ce n'est pas d'une amie,... et j'espérais que vous en seriez une pour moi.

Il y avait dans ces simples paroles un ton de franchise et de confidence qui toucha Mme de Rias, dont le cœur était affolé, mais nullement dépravé. — Elle tendit la main à M. de Kévern, et lui dit avec une affectueuse gaîté : — Une seconde sœur alors?

— Je vous en prie, dit Kévern.

Après une pause et une bouffée de cigarette, elle reprit d'un air sérieux : — Il est certain que j'aurais assez besoin d'un frère.

M. de Kévern s'inclina sans répondre.

— Vous le pensez, n'est-il pas vrai? demanda-t-elle.

— Vous me le dites.

— Quand vous ne serez pas content de moi, vous me gronderez,... n'est-ce pas?

— Soit!.. tout de suite, si vous voulez!

— Ah!.. voyons!

— Eh bien! dit-il en souriant, ne fumez pas.

Une teinte rosée couvrit les traits charmans de la jeune femme; elle laissa tomber sa cigarette : — C'est entendu, dit-elle, et elle se mit au piano.

Dans les jours qui suivirent, Mme de Rias se fit un aimable jeu de soumettre ses faits et gestes à l'appréciation et au contrôle de M. de Kévern. Elle l'interrogeait sur ses toilettes : n'étaient-elles pas trop tapageuses? — sur sa manière de valser : était-elle suffisamment convenable? — sur certaines expressions dont-elle se servait : n'étaient-elles pas trop vertes et trop familières? Approuvait-il qu'elle eût des bottes jaunes? Devait-elle porter une canne? — M. de Kévern se prêtait à ces enfantillages avec une sorte d'ironie tranquille et un peu dédaigneuse; mais elle ne laissait pas d'entrevoir qu'il blâmait généralement tout ce qu'elle disait et tout ce qu'elle faisait, dans l'ensemble et dans les détails.

— Décidément, ma chère, dit-elle un jour à Mme de Lauris, ton frère est un gêneur!

Ce gêneur cependant l'occupait et lui imposait. La forte personnalité de M. de Kévern, sa supériorité intellectuelle, la teinte romanesque de sa vie, l'autorité de son caractère à la fois énergique et doux, lui inspiraient un respect mêlé d'attrait. Peut-être n'eût-il

dépendu que de lui de prendre dans le cœur de la jeune femme la place qu'y avait usurpée le vicomte de Pontis; mais c'est à quoi M. de Kévern ne songeait pas. Il se renfermait scrupuleusement dans l'emploi fraternel que Mme de Rias lui avait attribué, et quand sa jeune amie, entraînée par ses habitudes de coquetterie, essayait d'agiter un peu leurs relations, il avait des sévérités de regard et des brusqueries impérieuses de langage qui réprimaient impitoyablement ces manœuvres irrégulières.

Les femmes malheureusement n'aiment pas beaucoup qu'on les aime à demi, et Mme de Rias, dans la crise qu'elle traversait alors, avide d'intéresser et de passionner sa vie, était moins disposée que tout autre à goûter les simples douceurs d'une mutuelle sympathie... Le bouillant vicomte, excité par la lutte, redoublait en ce moment même d'habileté, de verve et d'audace. Il s'était hasardé à écrire, et on recevait ses lettres. Pour qui savait y voir, les *a parte* fréquens, les coups d'œil échangés, les regards supplians d'un côté, attendris de l'autre, tout annonçait le denoûment prochain et fatal de l'aventure.

Ces symptômes précurseurs devaient d'autant moins échapper à M. de Kévern que Mme de Rias paraissait mettre une étrange affectation à l'en rendre témoin. Il y a dans le cœur des femmes des mystères si insondables que nous n'entreprendrons pas de deviner pourquoi Mme de Rias, si curieuse en général de plaire à M. de Kévern, le soumettait à ces épreuves, qui ne pouvaient que lui être désagréables.

Elle fit mieux encore. Par une belle soirée d'août, comme on revenait en cavalcade d'une ferme que M. de Mogis possédait aux environs de Caen, et où l'on avait dîné fort joyeusement, elle faussa tout à coup compagnie au vicomte Roger pour joindre M. de Kévern, qui marchait un peu à l'écart, et, profitant des ombres de la nuit, elle lui tint ce singulier langage :

— Monsieur, j'ai quelque chose à vous dire.

— Voyons, madame.

— Votre amitié m'est très précieuse, de plus en plus précieuse.

— J'en suis très heureux.

— Mais croyez-vous qu'une amitié, si précieuse qu'elle soit, puisse remplir le cœur d'une femme?

— Je n'ai pas cette prétention.

— Eh bien! si un jour un sentiment plus puissant s'emparait de ma vie, si je lui sacrifiais des devoirs... dont on a tout fait pour me dégager, vous le savez,... pourrais-je toujours compter sur votre amitié?

— Non, dit froidement Kévern.

— Comment non? Pourquoi? Ne me serait-elle pas dans mon

malheur,... dans ma faute, si vous voulez,... plus utile, plus secourable que jamais?

— C'est possible ; mais le rôle de confident d'un amour coupable ne me convient pas.

— Du moins... si cela arrivait,... vous ne m'en voudriez pas?

— Je vous en voudrais beaucoup.

— Est-ce parce que vous seriez jaloux?

— Je ne serais pas jaloux, car je n'ai pas d'amour pour vous, et je n'en puis avoir. Les souvenirs que vous me rappelez me défendent contre vous-même; mais je vous en voudrais beaucoup d'attacher une sorte de flétrissure à ces souvenirs;... comprenez-vous?

— Non, dit-elle : c'est trop subtil pour moi! — Elle cravacha son cheval, et alla reprendre rang dans le groupe principal, où il l'entendit rire aux éclats.

Au retour, un souper attendait les gens de la fête dans le chalet que Mme de Mogis occupait sur la plage de Villers. On devait naturellement danser ensuite jusqu'à l'aurore. M. de Kévern, qui désirait distraire sa sœur, mais pas à ce point-là, refusa de s'arrêter à Villers, et continua avec elle son chemin vers Trouville. Ils avaient le matin amené Mme de Rias, dont la mère était allée passer quelques jours à Paris. Il était naturel qu'elle retournât en leur compagnie, et qu'ils la remissent chez elle en passant; mais elle ne voulut pas partir de si bonne heure, et il fut convenu qu'elle serait reconduite un peu plus tard par sa cousine De Mogis, laquelle ne se couchait jamais qu'à la dernière extrémité.

Après quelques minutes d'une marche silencieuse sous le charme d'une nuit d'été : — Louise, dit brusquement M. de Kévern à sa sœur, cette pauvre enfant est perdue.

— Oh! mon ami! s'écria douloureusement Mme de Lauris.

— Parfaitement... c'est ennuyeux. Son mari n'est pourtant ni un sot ni un drôle....A quoi pense-t-il?

X.

Il était environ onze heures du soir quand Mme de Lauris rentra dans le cottage ombragé qu'elle habitait avec son frère sur les quais de Trouville. Presque aussitôt, à sa grande surprise, on lui annonça que M. de Rias était à sa porte et demandait à lui parler. Elle consulta son frère du regard. — Mais certainement, lui dit-il, reçois-le. — Et il se retira.

M. de Rias se présenta d'un air fort gai, ou qui du moins voulait le paraître : — Je suis de la dernière inconvenance, s'écria-t-il, et je vous prie de m'excuser; mais j'ai su que ma femme était partie

avec vous ce matin,... et j'ai pris la liberté de venir m'informer si j'aurais le plaisir de la revoir.

— Très probablement, dit en riant Mme de Lauris; mais asseyez-vous donc.

— Non, non, je ne m'assois pas... Ayez simplement la bonté de me dire où est ma femme, et je me sauve.

— Elle est à Villers, chez les De Mogis, qui vous la ramèneront eux-mêmes dans un moment.

— Et pourquoi n'est-elle pas revenue avec vous?

— J'étais un peu fatiguée, et je n'ai pas voulu l'enlever si tôt à nos amis;... mais depuis quand êtes-vous ici?

— Je suis ici depuis cinq heures,... je suis venu par le train des maris naturellement... On m'a dit à mon arrivée que ma belle-mère était à Paris avec mes enfans, et qu'on ne savait pas où était ma femme... Là-dessus j'ai fait, comme vous pensez, un dîner des plus agréables,... et puis me voilà... J'espère que je suis assez ridicule... Bonne nuit, chère madame.

— Bonne nuit... Si elle tardait un peu à rentrer, ne vous inquiétez pas.

— Non, non... Bonsoir.

Il s'en allait, quand la jeune femme le rappela doucement en lui touchant le bras du bout de sa cravache : — Monsieur de Rias?

— Madame.

— Vous n'avez pas l'air bien... Est-ce que vous êtes souffrant?

— Je ne suis nullement souffrant, je vous remercie.

— Vous ne gronderez pas trop Marie quand elle rentrera?

Il la regarda comme étonné, sans répondre.

— Vous vous rappellerez qu'elle est un peu abandonnée?

Il la regarda encore fixement, puis, après un silence : — Vous me condamnez donc, vous aussi! dit-il.

— J'aime beaucoup Marie.

— Je l'ai aussi beaucoup aimée, dit Lionel d'une voix sourde.

— Et maintenant? demanda Mme de Lauris.

— Maintenant, madame,... c'est très différent! — Puis, avec un éclat soudain : — Elle est abandonnée, dites-vous? En effet! mais quel homme de sens et d'honneur pourrait s'associer à une vie comme la sienne?

— Pardon, dit-elle avec la même douceur; mais la vôtre vaut-elle mieux?

— La mienne... eh! grand Dieu! n'est-ce pas elle qui m'y a jeté?

— Ne peut-elle en dire autant de son côté?

— Oh! sans doute, reprit amèrement Lionel, — et c'est à elle que vous donnez raison!.. S'il y a pourtant une personne au monde qui dût être juste pour moi, c'est vous,... car si je suis malheu-

reux,... et je le suis au plus haut degré,... véritablement vous en êtes un peu la cause.

— Moi!

— Vous-même... Je vous supplie de ne pas voir dans mes paroles une intention de galanterie qui serait par trop déplacée en ce moment;... mais daignez vous rappeler cette soirée qui décida de mon sort..., cette soirée où ma pauvre marraine combattait mes objections trop fondées contre le mariage... Ce ne fut pas son éloquence qui en triompha, je vous le jure... Ce fut vous seule,... ce fut votre présence, votre exemple... Je vous regardais et je me disais : Eh bien! oui, il y a des femmes comme cela après tout! Le bonheur est possible!

— Mon Dieu! monsieur de Rias, dit Mme de Lauris ,épargnez-moi, je vous en prie... et permettez-moi de vous dire que je connais votre femme... depuis longtemps,... qu'elle m'est très supérieure à tous égards... et qu'elle était pour le moins aussi digne que moi de faire le bonheur d'un honnête homme.

— Soit! dit froidement Lionel. C'est donc moi qui l'ai perdue... Adieu, madame.

M. de Rias traversa le pont qui relie les deux territoires rivaux de Trouville et de Deauville, et reprit, en côtoyant la mer, le chemin de la villa des Rosiers. Il y arriva un peu après minuit. Mme de Rias n'était pas rentrée. Il monta chez lui et essaya de lire; puis il y renonça, et commença à travers sa chambre une promenade agitée qui malheureusement devait être longue.

A mesure que le temps s'écoulait dans cette vaine attente, tous ses griefs, tous ses ressentimens contre sa femme, exaspérés par les pénibles incidens de cette soirée, lui montaient au cerveau avec des flots de colère, — car, il faut le dire à sa louange, Lionel de Rias n'avait point comme tant d'autres pris son parti du désordre de son ménage. Il était de ceux pour qui le mariage, quand il a cessé d'être un charme, reste un supplice : la femme sur laquelle il avait fait reposer ses espérances de bonheur et qui portait son nom pouvait lui être odieuse, jamais indifférente. Elle lui était odieuse. Il ne lui pardonnait pas d'avoir détruit l'idéal, un peu vague peut-être, mais après tout honnête et sincère, qu'il s'était formé du mariage. Il se disait, non sans quelque apparence de raison, qu'il avait été pour elle un mari comme on en voit fort peu dans le monde, tendre, généreux, délicat — et même fidèle jusqu'au jour où elle avait brisé de sa propre main le lien conjugal. Depuis ce temps, elle était heureuse : son étourderie, sa frivolité, sa vanité, se donnaient pleine carrière et lui suffisaient. Quant à lui, sa vie était manquée : il ne trouvait plus dans les distractions et dans les étourdissemens de la jeunesse que le vide, l'ennui et le dégoût. Il était

le plus misérable des êtres, découragé et désenchanté de tout, de son foyer et de son travail, sans but, sans avenir, sans dignité, et peut-être bientôt, — grâce à elle, — sans honneur! Et c'était elle que l'on plaignait, c'était lui qu'on accusait! — La pensée que l'honnête et gracieuse Mme de Lauris était une de ses accusatrices ne contribuait pas à calmer son irritation.

Les premières lueurs de l'aube le surprirent dans ces amères réflexions. On était alors à la fin du mois d'août. Il était donc près de cinq heures du matin, et Mme de Rias ne rentrait pas. Passer toute une nuit hors du logis, sans sa mère et sans son mari, en compagnie de jeunes viveurs et sous l'égide unique de Mme de Mogis, c'était assurément une escapade un peu forte. — Lionel sentit toute patience lui échapper : il descendit aux écuries, se fit seller un cheval et prit le chemin de Villers.

La route de Deauville à Villers, ainsi que le savent la plupart de nos lecteurs, après avoir tracé quelque temps sa ligne droite entre les prairies et les dunes, ne tarde pas à escalader le flanc d'une falaise qui domine l'Océan. La pente est assez longue et assez raide. M. de Rias gravissait cette rampe au pas de son cheval, quand un bruit de voix et de rires s'éleva à quelque distance et vint frapper ses oreilles dans le silence du matin. Au bout d'un instant, ce bruit cessa, et d'autres sons lui succédèrent : le sol retentit sourdement, comme si une bande de chevaux échappés eût monté au galop le versant opposé de la falaise. Tout à coup le sommet de la côte s'anima, et Lionel vit se dessiner sur l'azur encore pâle du ciel des silhouettes de cavaliers et d'élégantes formes d'amazones. Il comprit aussitôt que sa femme devait être un des ornemens de cette société.

La cavalcade, arrivée sur le plateau, s'était mise au pas, et descendait lentement la côte. Les voix joyeuses, les cris et les rires se firent entendre de nouveau avec un redoublement d'éclat; puis brusquement tout s'éteignit dans un vague murmure qui s'éteignit bientôt lui-même dans un silence morne. On avait suivant toute vraisemblance aperçu à travers la brume le cavalier solitaire qui se détachait en vedette sur la blancheur de la route. On l'avait même probablement reconnu.

M. de Rias continua de s'avancer d'une allure tranquille jusqu'à ce qu'il se trouvât à quelques pas du brillant escadron; puis il s'arrêta, et, sans laisser voir d'autre signe d'émotion qu'une extrême pâleur, il salua. — Je vous demande pardon, dit-il en s'adressant à sa femme d'une voix calme et basse; mais j'étais un peu inquiet et je suis venu au-devant de vous.

— Vous voyez, dit Mme de Mogis, qu'elle était en bonne compagnie.

— Excellente, dit Lionel. Je vous suis reconnaissant... Venez-vous, ma chère? — Il salua de nouveau, tourna bride aussitôt et reprit aux côtés de sa femme la direction de Deauville, tandis que Mme de Mogis et son cortége retournaient à Villers.

Après un moment de pénible silence entre les deux époux : — Quand donc êtes-vous arrivé? demanda Mme de Rias.

— Hier soir.

— Ah! — Il y eut une longue pause; puis elle reprit : — Vous avez vu ma mère à Paris?

— Non.

— Elle revient dans deux jours... Vous savez qu'elle a emmené les enfans?

— Je sais.

Ils étaient alors au bas de la côte, et un temps de galop mit fin à cette conversation languissante. Quelques minutes plus tard, ils entraient dans la cour de la villa.

Ils montèrent sans échanger une parole l'escalier qui conduisait à leurs appartemens respectifs. — Au moment où Mme de Rias venait d'ouvrir la porte de sa chambre et s'apprêtait à la refermer : — Pardon! dit Lionel, et il la suivit chez elle. — A peine la porte fermée, et comme la jeune femme hésitante et inquiète se tenait debout devant lui, sa longue jupe d'amazone retroussée sur son bras :

— Ah çà! lui dit-il en fixant sur elle un regard chargé de colère, vous menez donc la vie d'une fille décidément?

Mme de Rias devint blanche comme une cire. Elle parut chanceler, laissa échapper sa traîne, qui glissa sur le parquet, et s'appuya sur le premier meuble que sa main rencontra; puis, se remettant aussitôt et bravant le regard de son mari :

— Je croyais, dit-elle, que le moyen de vous plaire était de ressembler à ces femmes-là.

— Vous voyez bien que non! répliqua durement Lionel. Ah! poursuivit-il avec un emportement croissant, vous vous plaignez d'être abandonnées, de n'être pour vos maris que des maîtresses d'un jour... Eh bien! c'est la vérité, vous n'êtes pas autre chose!.. Et savez-vous pourquoi? C'est justement parce que vous ressemblez à ces femmes-là!.. parce que nous cherchons dans nos femmes le contraire de ces femmes-là,... parce que ce qui nous plaît chez elles nous fait horreur chez vous, parce que nous vous demandons d'en différer et non de leur ressembler,... de nous les faire oublier, et non de nous en faire souvenir!.. Enfin c'est parce que vous ne leur ressemblez même pas,... vous n'en êtes que de pâles et maladroites copies! Vous imitez leurs toilettes, leurs allures, leur ton, leur langage... Vous avez leur puérilité, leur dissipation folle, leur ignorance,... vous avez, comme elles, le mépris du devoir et la

rainte des enfans;... mais, croyez-moi, ce n'est pas assez! Vous êtes ujours vaincues dans cette misérable lutte;... vous y perdez votre harme et vous n'atteignez jamais au leur... Vous n'êtes plus des onnêtes femmes et vous n'êtes même pas des courtisanes;... vous tes des épouses sans vertu et des maîtresses sans vice!.. Vous n'êtes rien!

A cette implacable tirade, Mme de Rias, soit qu'elle en admît les ruelles vérités, soit qu'elle en dédaignât les cruelles injustices, ne répondit pas. Elle repoussa sa robe d'un coup de talon, et, s'avançant vers un cordon de sonnette : — Permettez-moi, dit-elle, l'appeler ma femme de chambre. Je suis un peu lasse.

Lionel sortit aussitôt, emportant contre sa femme un nouveau grief, celui de l'avoir provoqué à des violences de langage très contraires à ses habitudes de dignité et de bon goût.

Deux ou trois heures plus tard, une voiture l'attendait dans la cour pour le mener à la gare. Il rencontra dans le vestibule la femme de chambre de Mme de Rias : — Madame dort encore sans doute? lui dit-il.

— Oui, monsieur, madame dort, dit cette fille d'un ton bref.

— Je ne veux pas la réveiller, reprit-il; je l'ai prévenue au reste que j'étais forcé de repartir pour Paris aujourd'hui. — Et il partit.

Dans l'après-midi de ce jour, Mme de Lauris arriva chez sa cousine pour s'informer des événemens. Frappée de l'altération des traits de Mme de Rias et de son agitation fiévreuse, elle la pressa de questions et en obtint le récit détaillé de la scène conjugale qu'elle avait subie dans la matinée. La voyant dans un état si violent, elle ajourna les reproches que l'étourderie de sa conduite lui semblait mériter et se borna à lui prodiguer d'affectueuses caresses. Elle fut étonnée d'éprouver une sorte de résistance : — Ne m'embrasse pas trop, Louisette, lui dit Mme de Rias en souriant avec amertume; tu t'en repentirais peut-être tout à l'heure.

— Pourquoi donc?

— Je te vais le dire... — Elle se leva d'un mouvement brusque, alla prendre une lettre dans son buvard, et, la jetant tout ouverte sur les genoux de sa cousine : — Tiens! lis cela.

Mme de Lauris parcourut la lettre à la hâte. Elle était du vicomte de Pontis : elle contenait les expressions de la passion la plus brûlante et la plus pressante, et sollicitait pour la nuit suivante un tête-à-tête pour lequel l'absence de Mme Fitz Gérald offrait une occasion qu'on ne retrouverait pas. M. de Pontis suppliait Mme de Rias de ne pas le réduire au désespoir en lui refusant quelques minutes d'entretien dans le jardin de sa villa. Il se présenterait à la grille entre onze heures et minuit, et il y attendrait la vie ou la mort.

— Comment t'exposes-tu à recevoir une lettre comme celle-ci?

dit sévèrement Mme de Lauris. J'espère au moins que tu y as répondu comme tu devais.

— Tu as raison, reprit Mme de Rias avec son étrange sourire, hier j'ai répondu à cette lettre comme je devais parce qu'hier j'étais une honnête femme;... mais aujourd'hui je suis une fille... et je vais y répondre en cette qualité!

Elle saisit un crayon et traça rapidement au-dessous de la signature du vicomte ce seul mot : — oui ! — puis elle fit passer la lettre sous les yeux de Mme de Lauris, écrivit l'adresse et sonna.

Mme de Lauris s'était levée et la regardait d'un air de stupeur : — Marie ! s'écria-t-elle, je t'en prie !

Un domestique entra. — Jean, dit Mme de Rias, vous allez tout de suite monter à cheval et porter cette lettre à Houlgate, à son adresse. — Puis venant vivement à Mme de Lauris dès que le domestique se fut retiré : — Toi, reprit-elle, ne perds pas tes paroles,... ne me dis rien ! pas un mot ! Laisse-moi,... va-t'en chez toi ! — Va me pleurer !

— Tu me chasses, Marie ?

— Oui, je te chasse... Va !

— Ma pauvre enfant, dit Mme de Lauris en attachant sur elle un regard d'une douceur et d'une pitié profondes, je t'aimerai toujours, tu sais... Calme-toi,... tu es trop exaltée en ce moment pour m'écouter, soit !.. je reviendrai. — Elle lui baisa les mains et la quitta.

Elle revint en effet vers six heures, après avoir fait quelques visites. On lui dit que Mme de Rias était sortie et qu'elle ne dînerait pas chez elle. Sur la mine embarrassée du domestique, elle comprit que sa cousine avait donné l'ordre de ne pas la recevoir.

Comme elle rentrait au cottage le cœur navré, on lui remit un billet de Mme de Rias, qu'elle ouvrit avec anxiété; elle y lut simplement cette demi-ligne : « Ne dis rien à ton frère ! »

La pensée que ce billet suggéra aussitôt à Mme de Lauris, ce fut précisément de tout dire à son frère. Elle avait besoin de conseils. Sa belle-mère, Mme de La Veyle, était retournée à Paris depuis plusieurs jours, et les circonstances étaient trop urgentes pour qu'elle pût s'adresser à elle. D'autre part, la préoccupation singulière qui avait dicté le billet de Mme de Rias témoignait que M. de Kévern avait conquis sur elle un certain empire, dont il ne serait peut-être pas impossible de tirer parti. Elle courut donc à la chambre de son frère, se posa à genoux devant lui avec sa grâce d'enfant, et lui conta d'une voix basse et animée les tristes incidens de sa visite à sa cousine de Rias. Elle termina son récit en lui montrant le billet qu'elle venait d'en recevoir; puis, avec toute l'éloquence de ses grands yeux éplorés, elle le supplia de lui prêter son aide pour sauver de la honte la plus chère amie de sa jeunesse.

M. de Kévern l'avait écoutée sans laisser voir sur son sérieux visage la moindre impression; quand elle eut fini : — Ma chère petite, lui dit-il avec bonté, je comprends ton chagrin... J'en suis malheureux;... mais que veux-tu que je fasse? Je suis presqu'un étranger pour cette jeune femme... Comment veux-tu que je lutte contre un mari et un amant qui s'accordent si parfaitement pour la pousser à l'abîme?.. C'est impossible! Mon intervention d'ailleurs serait inconvenante,... et puis enfin je ne peux pas forcer sa porte!

— Si tu lui écrivais, dit timidement Mme de Lauris.

— Que diantre veux-tu que je lui écrive?

— Ce que tu croiras!

M. de Kévern songea un instant d'un air ennuyé, puis tirant à lui sa table de travail, il écrivit ce laconique billet :

« Vous serez bien malheureuse demain. « KÉVERN. »

— Fais porter cela si tu veux, ma chère, dit-il; mais je te préviens que c'est absolument inutile. Si tu veux bien réfléchir que ceci va tomber sur une femme que la passion de la vengeance et la passion de l'amour possèdent en même temps, tu comprendras que c'est une goutte d'eau jetée sur un incendie.

— Je vais demander une réponse.

— Tu le peux, dit M. de Kévern avec sa calme ironie.

Une heure après, comme ils achevaient de dîner, le domestique qui avait porté le billet fut introduit dans la salle à manger. — Mme de Rias faisait dire que c'était bien, qu'il n'y avait pas de réponse.

M. de Kévern emmena Mme de Lauris sur la plage. Il sentit qu'elle tremblait et frissonnait sous son bras. — Tu as de la peine, pauvre Louise? lui dit-il.

— Oui, beaucoup. Et puis la soirée est bien froide, je trouve,... on dirait l'automne déjà.

— Eh bien! sais-tu ce qu'il faut faire? il faut rentrer, allumer du feu et nous donner l'illusion d'une douce soirée d'hiver au coin d'un foyer paisible. C'est quelque chose quand on souffre d'avoir au moins autour de soi un cadre souriant.

Ils rentrèrent et furent bientôt installés tous deux dans le petit salon du cottage, auquel la flamme et le pétillement du foyer prêtaient un air de gaîté et de bienveillance. Mme de Lauris avait pris sa fidèle tapisserie, et son frère, assis en face d'elle, lui lisait un article de *Revue*. Elle parut d'abord l'écouter avec attention; mais à mesure que la soirée s'avançait, elle devenait plus distraite; ses yeux se portaient à tout instant sur l'aiguille de la pendule, et ses traits accusaient l'angoisse qui lui serrait le cœur. Onze heures ve-

naient de sonner quand M. de Kévern vit des larmes s'échapper des yeux de la jeune femme et tomber goutte à goutte sur sa tapisserie. Il interrompit sa lecture, et lui prenant les mains : — Voyons, ma chérie, lui dit-il, voyons!

— Que veux-tu? murmura-t-elle; elle m'a dit de la pleurer,... je la pleure! — Et elle sanglota.

Tout à coup elle dressa la tête, et s'essuya vivement les yeux. — Une voiture s'était arrêtée sur le quai, devant l'entrée du cottage. Quelques secondes plus tard, on montait l'escalier. Elle se leva précipitamment et courut à la porte du salon, qu'elle ouvrit. Elle entendit alors un bruit de soie froissée, et l'instant d'après la tête fine et pâle de Mme de Rias lui apparut sortant de l'ombre. — Elle eut un cri : Marie! ah! mon Dieu! — Puis elle la saisit et l'étouffa de baisers.

S'arrachant tout émue et toute frémissante aux bras de sa cousine, Mme de Rias lui dit avec une sorte de fièvre joyeuse : — Ah çà, ma chère, peux-tu me loger?

— Te loger?

— Mon Dieu, oui. Figure-toi que j'ai peur chez moi la nuit, en l'absence de ma mère et de mes enfans... Je me suis rappelé que ta belle-mère était retournée à Paris, et j'ai pensé que tu pourrais me céder son appartement pour deux nuits.

— Je crois bien! s'écria Mme de Lauris. — Elle sonna aussitôt sa femme de chambre; pendant qu'elle lui donnait quelques instructions à voix basse, Mme de Rias s'avança vers M. de Kévern, qui s'était tenu discrètement à l'écart depuis son arrivée, et lui tendant la main : — Merci! dit-elle. — M. de Kévern s'inclina profondément sans répondre.

Elle s'assit alors entre le frère et la sœur, développa méthodiquement un ouvrage de broderie qui, suivant toute apparence, n'avait pas vu la lumière depuis plusieurs années, et s'accommodant dans son fauteuil : — Vous avez fait du feu? dit-elle. Quelle bonne idée!.. Qu'on est bien ici!

XI.

A dater de ce moment, une correspondance assez longue et assez active s'engagea entre les principaux personnages de cette histoire. Nous publions simplement les lettres nécessaires à l'enchaînement du récit.

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS A PARIS.

« Trouville, 23 août. — Cher monsieur, hier, après votre départ, votre femme a eu l'aimable pensée de venir me demander l'hospitalité, jusqu'à ce que sa mère soit de retour. Le trouvez-vous bon? »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Chère madame, je le trouve excellent. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Vous m'encouragez... M'autorisez-vous à me montrer avec vous
e la dernière indiscrétion? »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Plus vous serez indiscrète, plus cela me sera agréable. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Je n'en sais rien ! — Quoi qu'il en soit, je commence. — Mon
ner cousin, je n'ai pas été aussi insensible que j'en ai eu l'air au
eproche flatteur que vous m'avez adressé dans la soirée de samedi
ernier. J'aurais été, suivant vous, la cause déterminante de votre
ariage... Ce fut mon mérite éblouissant qui vous donna jadis de
on sexe une idée tellement avantageuse que toutes vos objections
ontre le mariage se dissipèrent soudain, comme un brouillard de-
ant l'astre du jour... C'est très bien. J'accepte le compliment,
ourvu que vous me permettiez de remplir les devoirs qu'il m'im-
ose. Je me regarde comme engagée d'honneur à réaliser les espé-
ances que je vous ai fait concevoir. Je veux que votre ménage soit
eureux. Vous me direz qu'il est trop tard : je ne le crois pas, je
ne consacre à vous prouver le contraire; mais il faut que vous me
econdiez par votre confiance et votre bonne volonté : il faut que je
uisse exiger de vous au besoin quelques sacrifices... Par exemple
je jette la sonde!) êtes-vous homme, malgré votre pure essence
arisienne, à entreprendre un petit voyage hors de France, quand
e vous en aurai démontré l'opportunité? »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Oui, si vous m'accompagnez. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Vous ne me pardonnez pas apparemment, monsieur, d'avoir
pris l'autre soir le parti de votre femme contre vous, et vous vous
vengez par une impertinence. Je vais me venger aussi à ma façon.
Je veux bien vous dire que notre entretien m'avait laissé une im-
pression de sympathie pour vous. Votre accent de sincérité et de
douleur m'avait touchée. Je commençais à me persuader que je
m'étais trompée en vous accusant, ou du moins en vous accusant
seul des tristesses de votre intérieur. Bref, ce n'était pas seulement
par affection pour Marie, c'était aussi par estime pour vous que je

vous offrais mes humbles services. — Il ne me reste plus qu'à vous offrir mes excuses. »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Chère madame, je suis parfaitement honteux de ma sottise. J'étais à la vérité sous le poids de cette pensée, que vous étiez vendue à l'ennemi, et uniquement préoccupée de ses intérêts. Vous daignerez convenir que votre proposition un peu brusque de me faire voyager hors de France n'était pas de nature à modifier cette amère conviction.

« Votre très gracieuse lettre me livre à vous tout entier. Je ne plaisante plus, je ne raisonne plus; j'écoute et j'obéis. Je suis prêt à croire qu'en m'invitant à m'expatrier vous me donnez un témoignage tout particulier de votre bienveillance. Vous m'avouerez qu'on ne saurait pousser plus loin la confiance et le respect. — J'attends vos ordres, et je fais mes malles. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Encore un peu d'aigreur,... mais enfin de la soumission! Cela me suffit.

« Je quitte, monsieur, un ton de légèreté qui convient bien peu au sérieux de mes pensées et des vôtres. Vous aurez compris que j'avais reçu toutes les confidences de votre femme. Vous avez eu avec elle des paroles bien graves, bien offensantes et, permettez-moi de dire, bien imprudentes. Après une telle scène et dans l'état de vos dispositions à tous deux, ne pensez-vous pas que votre intimité serait bien difficile? que la vie commune, reprise aussitôt, ne pourrait qu'envenimer vos mutuelles blessures et les rendre irrémédiables? Ne pensez-vous pas qu'il faut vous donner le temps de vous calmer chacun de votre côté, d'oublier vos griefs, de vous rappeler peut-être vos torts? Je vous supplie de penser tout cela avec moi. — Votre femme rentre à Paris dans huit jours. Je vous ai entendu dire autrefois qu'un séjour en Angleterre vous serait indispensable pour vos recherches historiques, mais que vous n'aviez pas le courage de vous y décider. Ayez aujourd'hui ce courage, je vous en prie. J'ai le sentiment profond qu'il y va du bonheur de votre vie. Pendant votre absence, je me charge de votre femme : elle demeurera chez elle ou chez sa mère à votre gré; mais nos deux existences seront communes. — Elle est toujours digne de vous, j'en suis sûre et je vous l'affirme; mais ce n'est pas assez, puisque vous ne l'aimez pas telle qu'elle est... Eh bien! je ferai tout mon possible pour que vous retrouviez en elle la femme de vos rêves, — c'est-à-dire une femme de marin, je crois? — Seulement, monsieur, si vous voulez la conserver telle que j'espère vous la rendre, vous

rez, s'il vous plaît, à faire quelques petites réformes de votre côté. ai là-dessus des idées que je vais mûrir dans ma haute sagesse, que j'aurai l'honneur de vous exposer en temps et lieu. »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Chère madame, j'accepte l'épreuve. Je n'en attends rien pour on bonheur; j'en attends tout pour ma justification. Vous ne tarde- z pas à reconnaître qu'il y a des folies incurables qui découragent, ui désespèrent la plus patiente affection. Vous me rendrez alors us de justice, et je ne regretterai pas le sacrifice que je m'impose, j'y ai gagné l'amitié d'un cœur aussi délicat et aussi généreux ue le vôtre.

« Je pars dans deux jours pour Londres. — Je désire que Mme de as continue d'habiter chez elle. — Je prie Mme Fitz Gérald de ouloir bien me donner quelquefois des nouvelles de mes enfans. »

MADAME FITZ GÉRALD A MONSIEUR DE RIAS
A LONDRES, HÔTEL CLARENDON.

Paris, octobre.

« Mon cher Lionel, je vous envoie les nouvelles photographies de os enfans, qui se portent tous deux à merveille. Ils ont posé avec ne sagesse bien remarquable pour leur âge. Le photographe n'en evenait pas. C'est un Polonais. Je ne me risque pas à vous écrire on nom. Il nous a été indiqué par la duchesse. Pauvre femme! lle me désole avec son cousin Pontis. Le duc est bien aveugle. ant mieux du reste; mais revenons à vos chers enfans. Ce sont eux prodiges d'intelligence et de beauté. Ils me consolent de bien es choses. Vous me comprenez, mon ami. J'espère que votre grand uvrage avance. Nous serons bien heureuses, ma fille et moi, d'en ntendre la lecture. Ce sera délicieux. Nous comptons sortir très eu cet hiver. Ma fille ne quitte plus sa cousine de Lauris. C'est aul et Virginie. Elles lisent ensemble Mme de Sévigné. On n'écrit lus comme cette femme-là.

« Adieu! mon ami. Quand nous revenez-vous? »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME FITZ GÉRALD A PARIS.

« Londres. — Je vous demande pardon, chère madame, on écrit ncore comme Mme de Sévigné, et votre charmante lettre en est la reuve. Les femmes écrivent avec une sorte de génie naturel dont ucun art ne saurait approcher, pas même celui des photographes olonais. Je n'en suis pas moins ravi des deux portraits, et très re- connaissant de votre attention.

« Vous voulez bien vous informer de l'époque de mon retour.

Mme de Lauris vous renseignerait beaucoup mieux que moi à ce sujet. Suis-je ici pour deux mois ou pour dix ans? Dois-je me faire naturaliser sujet britannique? Elle seule le sait.

« Je baise avec un tendre respect, chère madame, les plus belles mains du monde. Il n'y a rien d'approchant en Angleterre. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

Paris, novembre.

« On me dit, monsieur, que vous désirez être fixé sur la durée de votre séjour dans le royaume-uni. Rien de plus naturel; mais je ne pouvais, vous le comprendrez, vous la préciser à l'avance. Tout devait dépendre du succès que j'obtiendrais dans l'œuvre que j'ai entreprise. Votre aimable femme, Dieu merci! s'y prête avec tant de bonne volonté que je puis dès à présent limiter votre exil à un petit nombre de mois, — trois ou quatre, voulez-vous? — Mettons six, car enfin faut-il le temps de consolider les choses. »

LA MÊME AU MÊME.

Paris, décembre.

« Vous auriez tort de supposer, monsieur, que nous passons notre vie, votre femme et moi, dans l'austérité du cloître. Nous sommes, à vous dire vrai, deux veuves fort alertes. Nous courons dans Paris comme deux provinciales, et nous y faisons d'étranges découvertes, — par exemple le musée du Louvre, le musée de Cluny, le musée Carnavalet,... que sais-je? Nous poussons même jusqu'au musée de Saint-Germain, en passant par le pavillon Henri IV où nous déjeunons divinement. Nous avons assez souvent un guide très obligeant et très instruit (et pas compromettant du tout, vous pouvez croire) qui nous démontre, qui nous explique, qui nous traduit... Nous refaisons ainsi tout doucement nos petites études, un peu négligées, il en faut convenir. Nous repassons notre histoire, notre géographie, notre rhétorique et même notre philosophie, comme dans un grand livre illustré. Nous voyageons à travers le temps et l'espace comme si nous avions des ailes. Nous allons de l'âge de pierre au siècle de Louis XIV, des habitations lacustres à l'hôtel de Rambouillet, et nous sentons la différence.

« Mais nous avons trop à faire chez nous pour occuper toutes nos journées au dehors. Ne faut-il pas commencer l'éducation de nos enfans? Un peu d'alphabet, un peu de piano, un peu d'histoire sainte, c'est tout pour le moment; mais plus tard, quand ils seront plus capables, et nous aussi, nous ferons mieux. Puis nous avons nos fleurs : c'est une idée qu'a eue votre femme de vider les serres de Fresnes pour emplir sa maison de fleurs et de feuillages, du sous-sol

qu'aux combles. Tout cela vient et s'en retourne deux fois chaque
maine, pour que les plantes ne souffrent pas. On les place, on
déplace, on les arrose, on les éponge, et cela sent très bon. —
qui sent meilleur encore, c'est notre lingerie... La jolie chose
une lingerie, monsieur! Vous serez fou de la vôtre. Vous tom-
ez à genoux devant ces grandes armoires vitrées où s'étalent des
s d'un beau linge blanc comme la neige; ces piles blanches sont
ées avec des rubans bleus, semées de sachets roses, et parfu-
es d'une saine odeur d'iris qui fait penser à nos grand'mères
udrées. — Bref, c'est un ordre et une propreté extrêmes dans
re maison. Je vous épargne les détails : en voilà assez pour vous
ouver que nous prenons goût à notre ménage. Si je voulais vous
ner une idée complète de l'emploi de nos journées, il faudrait
ssi vous parler de nos œuvres de charité; mais où serait le mé-
e, si nous en parlions?

« Le soir, nous sommes tout aux arts : théâtre, musique et lec-
re mêlés. Nous lisons Saint-Simon quand nous revenons de Ver-
illes, Mme de Sévigné ou Mme de Lafayette quand nous sortons de
hôtel Carnavalet, un roman de George Sand quand nous voulons
ver, un premier-Paris quand nous voulons dormir.

« Mais quoi! me direz-vous, point de chiffons, point de bals, de
unions, de fêtes mondaines? Excusez-moi, mon cher monsieur, un
u de tout cela : nous sommes après tout des femmes du monde,
nous ne voulons pas cesser de l'être, ne fût-ce que pour ne pas
sser de vous plaire, car vous aimez beaucoup les ménagères et
s matrones, mais à la condition qu'elles aient les mains blanches,
s ongles roses et des robes bien faites. Nous allons en conséquence
ns le monde à nos heures : nous savons que le monde est un plaisir
rmis, mais nous savons aussi que tous les plaisirs permis tournent
vice quand on en abuse. Donc nous n'abusons pas. Nous don-
ons aux distractions mondaines la part accessoire qui leur revient
ans l'existence d'une chrétienne distinguée, et rien de plus.

« Vous avez peine à me croire, monsieur. Une métamorphose si
rusque et si complète dans les habitudes et dans les goûts de
otre femme vous semble invraisemblable. Elle le serait en effet, si
lle ne s'expliquait par une raison secrète dont vous ne vous doutez
as, que vous n'imaginerez jamais, que je dois vous taire, et que
oici : c'est qu'il y a quelqu'un que votre femme désire contenter,
harmer, édifier, attacher, — et ce quelqu'un, je me figure, mon
ousin, que c'est vous, quoique indigne. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Mars. — Voilà donc qui est fait, monsieur. Dans quelques se-
maines, vous rentrez à Paris. Vous avez supporté l'épreuve jusqu'au

bout avec une résignation et une loyauté dont je suis touchée. Je sens tout le prix de votre confiance. Je l'ai justifiée de mon mieux. Aidée des conseils de mon frère bien-aimé, à qui je dois moi-même le peu que je vaux, le peu que vous estimez en moi, j'ai essayé de vous préparer une intimité plus heureuse. Votre femme, en ce qui la concerne, a secondé mes efforts de tout son cœur et de toute son intelligence. Il me reste à vous demander de vouloir bien faire comme elle. Ceci n'est point la partie de ma tâche la moins délicate, et j'ai besoin pour l'accomplir d'une certaine audace de franchise que je recommande à toute votre indulgence.

« Bien longtemps avant que j'eusse reçu vos confidences, monsieur, votre mariage était pour moi l'objet de réflexions d'une profondeur extraordinaire. Le tour fâcheux qu'il avait pris m'étonnait et me troublait au dernier point : il confondait mon bon sens, déconcertait ma logique et alarmait même ma piété. Je connaissais votre femme comme moi-même; je croyais bien vous connaître aussi : que l'union de deux êtres si heureusement doués et si parfaitement disposés l'un et l'autre pour le bonheur et pour le bien tournât fatalement à la mésintelligence, à la discorde et au mauvais ménage, cela était un peu dur à concevoir. Si le mariage, même contracté dans ces rares conditions de convenance et d'harmonie, aboutissait au désastre, il fallait y renoncer : l'institution était condamnée. C'était ce que j'avais peine à admettre. Par bonheur, à force de creuser ma pauvre tête, je finis par découvrir qu'au lieu d'attribuer les torts au mariage, il était peut-être plus juste de les attribuer aux mariés, — et particulièrement, je vous l'avoue, au marié.

« Mon Dieu ! je sais, les femmes sont trop légèrement élevées en France, leur éducation est superficielle, frivole, exclusivement mondaine, elle les prépare fort mal au métier sérieux de femme mariée : tout cela, je vous l'accorde; mais, malgré tout cela, j'ose vous affirmer qu'en thèse générale il n'y en a pas une qui ne soit moralement supérieure à l'homme qu'elle épouse, et plus capable que lui des vertus domestiques. Et je vais vous dire pourquoi : c'est que les femmes ont toutes à un plus haut degré que vous la vertu maîtresse du mariage, qui est l'esprit de sacrifice; mais il leur est difficile de renoncer à tout quand leur mari ne renonce à rien, et c'est cependant ce qu'il leur demande.

« Vous avez cru être, monsieur, un mari modèle, et à beaucoup d'égards vous en étiez un : je vous rends cet hommage; mais vous aviez pourtant avec la foule banale de vos confrères un point commun, c'était de vous faire une idée très nette des devoirs que le mariage imposait à votre femme, et une idée très vague de ceux qu'il vous imposait à vous-même. Le mariage n'est pas un monologue : c'est une pièce à deux personnages. Or vous n'aviez étudié

n rôle, et ce n'était pas le vôtre. Vous êtes trop sincère, mon-
r, pour ne pas convenir que votre conception personnelle du
iage était simplement celle-ci : ajouter aux douceurs habi-
les de votre vie un accessoire agréable dans la personne d'une
me honnête et gracieuse qui ornât votre maison, qui perpétuât
re nom et vous apportât enfin, sans trop vous déranger, un sup-
ment de confort et de respectabilité. — Vous vous êtes beaucoup
occupé, comme tout votre sexe, de trouver à Paris, en province,
Chine, cette femme merveilleuse qui devait faire tous les sacri-
s et n'en exiger aucun. Vous ne l'avez pas trouvée, et personne
la trouvera, car cet oiseau rare que vous rêvez tous, — la femme
intérieur, — suppose un oiseau plus rare encore, — c'est un
mme d'intérieur.

« Qu'est-ce que c'est, monsieur, qu'un homme d'intérieur? Un
mme d'intérieur n'est pas un homme qui fait de la tapisserie aux
ds de sa femme, qui rédige les menus, qui écrit les invitations,
remonte les lampes et règle les pendules. Nous appelons homme
intérieur celui avec qui nous lisons le même livre, avec qui nous
ons le même spectacle, avec qui nous admirons le même tableau
le même paysage, celui qui nous fait une vie intellectuelle et
rale à côté de la sienne ou plutôt dans la sienne, celui qui
us associe, sinon à toutes ses occupations, du moins à tous ses
sirs, et qui ne garde par conséquent aucun goût, aucun plai-
, aucun intérêt de cœur ou d'esprit qu'il ne veuille pas ou
'il ne puisse pas nous faire partager; l'homme enfin qui, en se
riant, verse franchement tout son fonds dans son ménage, sans
cune réserve égoïste. Soyez cet homme-là, et vous attacherez
re femme à votre foyer en vous y attachant vous-même : votre
yer ne sera pas seulement dans votre maison; vous l'emporterez
ec vous comme un autel domestique. Il sera partout où vous
rez avec elle; il sera dans son cœur et dans le vôtre partout
vous confondrez dans une affectueuse intimité vos pensées, vos
pressions, vos enthousiasmes, vos croyances, votre charité.

« Mon Dieu! certainement, monsieur, le mariage est une entre-
ise qui promet d'inestimables bénéfices; mais il y a un cahier des
arges. L'aviez-vous lu? Je crains que non, car vous y auriez vu
'une grande part de l'éducation de la femme revient à son mari,
he c'est à lui de modeler à son gré, de former suivant ses vœux,
élever à la dignité de ses sentimens et de ses pensées ce jeune
eur et ce jeune esprit qui ne demandent qu'à lui plaire : vous y
uriez vu qu'il est à la fois sage et charmant d'ajouter aux liens qui
nissent une femme à son mari ceux qui unissent l'élève à son
aître, à son instituteur, à son guide, à son ami.

« J'entends l'objection : ce jeune cœur et ce jeune esprit se déro-

baient à vos soins. Ils vous opposaient leur éducation futile, leurs goûts de dissipation, de vanité, de coquetterie, — bref, l'incurable frivolité des femmes. — Monsieur, je ne crois pas à l'incurable frivolité des femmes, ni vous non plus, car vous voyez comme moi tous les jours cette incurable frivolité se transformer sous l'empire de la passion, de la pitié, de la foi, du malheur, en dévoûmens austères et en abnégations rigides. Comment, pourquoi ne céderait-elle pas à la douce autorité de ce premier amour si puissant sur le cœur de la femme qu'il y reparaît à travers tout, tant qu'elle vit, — à travers ses outrages, ses ressentimens, ses vengeances, ses remords?

« Non, avouez-le, vous n'avez pas essayé. Vous avez espéré que cette enfant que vous épousiez allait devenir brusquement du jour au lendemain, par la seule vertu du sacrement, une femme accomplie. — Eh bien! non, monsieur, c'était un miracle qu'il fallait avoir la bonté d'opérer vous-même.

« Je suis, Dieu merci, au bout de mon sermon. Excusez-moi. Daignez méditer sur ce texte pendant les derniers jours de votre exil, et vous ne manquerez pas de perfectionner ici l'ouvrage ébauché par mes faibles mains. »

MADAME DE RIAS A MONSIEUR DE RIAS.

« Avril. — Vous avez jugé nécessaire, mon cher Lionel, de mettre entre nous un intervalle de recueillement et de silence. Je me suis résignée jusqu'à la dernière heure; mais je ne veux pas vous laisser revenir sans vous envoyer un mot de mon cœur. J'espère que vous serez désormais plus content de votre femme affectionnée et fidèle. MARIE.

« — Sauf contre-ordre de votre part, je compte m'installer à Fresnes dès le 1er mai. C'est là que je vous attendrai. Je ne perdrai pas la compagnie de ma chère Louise, qui s'établira en même temps au Pavillon chez son frère. »

XII.

M. de Rias était trop honnête homme, il avait trop véritablement souffert du trouble de son ménage et de l'égarement de sa vie pour ne pas envisager avec une satisfaction attendrie les jours meilleurs que le ton général de cette correspondance était de nature à lui faire entrevoir. Il était fort loin d'admettre à la vérité les théories de Mme de Lauris, qui lui paraissaient fortement empreintes de la partialité de son sexe; mais après tout, quelle qu'eût été l'origine des torts de sa femme, il lui suffisait qu'elle les reconnût et

elle se montrât disposée à les réparer. Avec la générosité de son urel, il fit bon marché de la question d'amour-propre, et sans se occuper d'établir une balance plus ou moins équitable des res-sabilités, il résolut d'accepter franchement et à plein cœur le heur qui semblait de nouveau s'offrir à lui. Il vit dans l'installa-de sa femme au château de Fresnes pour le moment de son pur une intention délicate. C'était là qu'ils s'étaient vus pour première fois, qu'ils s'étaient aimés, qu'ils s'étaient mariés : était là qu'ils devaient se retrouver pour y recommencer leur vie mmune, et y reprendre pour ainsi dire leur union à sa source. y avait dans cette pensée quelque chose d'aimable et de tou-nt, et M. de Rias se piqua d'y répondre en témoignant de son le l'empressement et la bonne grâce d'un jeune marié.

Il voulut se donner le plaisir de surprendre sa femme, et devança deux ou trois jours la date pour laquelle il lui avait annoncé a arrivée. — Il passa une demi-journée à Paris dans son hôtel, nt il admira le bon ordre : vers sept heures du soir, il repar-t pour Fresnes, et descendait de wagon deux heures plus tard la station la plus voisine du château. Ne trouvant pas de voiture ur l'y transporter, il s'y rendit gaîment de son pied léger, lais-nt ses bagages à la gare.

C'était une belle soirée de printemps, doucement éclairée par un ble croissant de lune et des milliers d'étoiles. Lionel s'avançait ec émotion sur cette route tant de fois parcourue au temps de ses nours avec sa jeune fiancée. Il y recueillait à chaque pas quel-es chers souvenirs, — redevenus des espérances.

Il pénétra dans le parc avec mystère par une des avenues du is, et il aperçut bientôt à travers la verdure nouvelle les lumières château. Son cœur battait avec violence quand il s'approcha des hêtres du salon de famille. Il eut la curiosité d'y jeter un regard ant d'y entrer. Son rêve était de trouver sa femme seule pour tte première entrevue; mais Mme de Rias n'était pas seule, ce qui avait rien d'extraordinaire ni de choquant, puisqu'elle ne l'atten-pit pas.

Elle était du reste en très honnête et modeste compagnie. Elle ait autour d'elle sa mère, ses deux enfans, sa cousine de Lauris, . de Kévern, et c'était tout. A l'une des extrémités du vaste salon, ne Fitz Gérald et Mme de Lauris jouaient sur le piano une sonate à uatre mains. Près de la cheminée, devant une table, Mme de Rias ait gracieusement agenouillée sur une chaise basse, une main po-ée sur la tête blonde de son fils, tandis que sa fille était assise à eux pas sur les genoux de M. de Kévern. Ils examinaient un grand uvrage à gravures étalé sous la lampe, et sur lequel M. de Kévern araissait leur donner des explications très intéressantes, si l'on en

jugeait par la mine profondément attentive des deux enfans et de leur mère. De temps à autre, ces jolies têtes penchées se soulevaient pour adresser à l'explicateur une question ou un sourire.

Ce spectacle ne présentait aucun caractère de dissipation mondaine, et cependant il fit éprouver à M. de Rias une vive sensation de déplaisir. Il y avait dans cette petite réunion, et surtout dans le groupe où Mme de Rias figurait avec M. de Kévern, un air d'intimité heureuse et paisible qu'il semblait véritablement maladroit de troubler par une surprise, si agréable qu'elle pût être.

M. de Rias se retira de la fenêtre avec un geste d'humeur; puis, après quelques pas, il y revint : à mesure qu'il contemplait la scène de famille qui s'offrait à ses yeux, un sentiment plus sérieux et plus profond qu'une simple contrariété s'accusait sur ses traits, et son front se contracta presque douloureusement quand il vit ses deux enfans, pour qui l'heure de la retraite avait sonné, sauter au cou de M. de Kévern et le couvrir de caresses.

On apporta le thé au même instant. Lionel présuma que Mme de Lauris et son frère ne tarderaient pas à prendre congé, et il se détermina à attendre leur départ pour se présenter devant sa femme. Il s'engagea sous le couvert de l'allée la plus proche, et y promena ses réflexions.

Au bout de quelques minutes, il entendit ouvrir la porte-fenêtre qui donnait sur le parc : il en vit sortir d'abord Mme de Lauris, puis sa femme, qui s'appuyait sur le bras de M. de Kévern. A la direction de leur marche, il comprit que Mme de Lauris et son frère, séduits par la beauté de la nuit, retournaient à pied au Pavillon, et que Mme de Rias, suivant toute apparence, les accompagnait jusqu'à la grille du parc. Il les laissa s'éloigner, et s'achemina ensuite tout doucement sur leurs traces, afin de se trouver sur le passage de sa femme quand elle rentrerait au château. Le hasard lui ménageait enfin cette première entrevue en tête-à-tête qu'il avait si vivement souhaitée, mais qui déjà, il ne savait trop pourquoi, ne lui promettait plus qu'un plaisir troublé.

Il aperçut de loin Mme de Rias avant qu'elle ne pût le voir elle-même. Il était à demi caché dans la frange d'ombre que la futaie projetait sur le bord de l'avenue, tandis que sa femme marchait dans la pleine lumière du chemin. Elle semblait d'ailleurs profondément absorbée dans ses pensées : elle s'avançait à pas lents, les bras croisés et la tête abaissée sur le sein. A quelque distance de la place où s'était arrêté Lionel, il y avait un banc rustique : elle s'y assit tout à coup comme accablée, elle mit sa tête dans ses deux mains, et il l'entendit pleurer amèrement.

En face de cette scène étrange, la première et subite impression de M. de Rias fut une douleur aiguë et glaciale qui le pénétra jus-

l'aux moelles. — Il n'était pas aimé, et l'appréhension de son re-
ur était la cause de ces larmes mystérieuses... Telle fut l'idée
ignante qui le traversa; mais ce ne fut qu'un éclair qui s'obscurcit
ssitôt. Il avait apporté une provision de confiance qui ne pouvait
dissiper ainsi en une minute. Depuis six mois, on l'avait entre-
nu dans la pensée que sa femme lui était revenue tout entière,
h'elle ne songeait qu'à lui plaire, qu'elle consacrait à cet unique
)jet tous ses sacrifices, toutes ses abnégations, toutes les réformes
sa vie. Elle lui avait elle-même confirmé ses tendres disposi-
ons dans son billet de la dernière heure. Il se persuada donc que
défiance qui l'avait soudainement envahi était un mouvement
une injustice et d'une ingratitude coupables. Mme de Rias avait,
mme toutes les femmes, les larmes faciles : elle cédait sans doute
ce moment à quelque accès de mélancolie nerveuse. Peut-être
nnait-elle un dernier regret aux plaisirs qu'elle lui sacrifiait, et
regret même attestait tout le mérite de son dévoûment.

Pour échapper à de nouvelles chimères, il se dégagea brusque-
ent de l'ombre des bois, et se dirigea vers le banc rustique en
ivant la partie la plus éclairée de l'avenue. Au bruit de ses pas,
me de Rias s'était levée tout à coup : il lui adressa de la main un
gne amical, et lui parla de loin sur un ton de gaîté. — Vous allez
e trouver bien enfant,... j'ai voulu vous surprendre!..

Elle s'essuya vivement les yeux et vint au-devant de lui; il lui
isit les deux mains, et sentant qu'elle grelottait : — Mon Dieu!
a chère, reprit-il, que je suis gauche!.. Je vous ai fait peur?

— Un peu, murmura-t-elle, j'étais si loin de m'attendre... Voyez,
suis toute tremblante...

— Vous ne m'embrassez pas, Marie?

— Pardon! — Et elle lui tendit son front.

Sur cette froide cérémonie, un peu différente des effusions que
. de Rias avait préméditées, ils reprirent le chemin du château
h marchant côte à côte. Après une pause de silence contraint, elle
mit subitement à l'interroger avec une sorte d'animation fébrile
ur les incidens de son voyage, sur la traversée, sur les heures
s trains et des paquebots; puis elle passa du même ton à ses en-
ns, dont elle lui vanta les progrès et dont elle lui cita les traits
'esprit... Ils étaient couchés depuis un moment, mais pas encore
ndormis, elle l'espérait.

Aussitôt qu'ils rentrèrent au château, elle l'entraîna dans leur
hambre. Les enfans dormaient de tout leur cœur, et Lionel ne
oulut pas les éveiller. Il se contenta de jeter sur leur doux visage
n regard ému et triste.

On redescendit alors au salon, où Mme Fitz Gérald, qu'on avait pré-
enue à la hâte, arriva bientôt en cornette de nuit. Elle poussa quel-

ques cris de surprise, embrassa son gendre, s'excusa sur l'inconvenance de sa tenue et se retira discrètement.

Resté seul avec sa femme, M. de Rias ne tarda pas à s'apercevoir que, tout en répondant à ses questions et à ses affectueux complimens avec une apparence d'enjouement, elle était singulièrement distraite et préoccupée. Sa gaîté, visiblement forcée, s'éteignait dans des silences de glace. A mesure que la soirée s'avançait, il surprenait dans ses yeux une expression plus marquée de malaise, d'inquiétude et même d'angoisse. De plus en plus oppressé et glacé lui-même, il rompit l'entretien.

— Ma chambre est préparée, n'est-ce pas, ma chère? dit-il en se levant tout à coup.

— Oui, oh! oui,... certainement. — Puis elle soupira comme malgré elle.

Elle se tenait debout devant lui, souriante et embarrassée. Il la regarda dans les yeux, et elle rougit. — Bonsoir! murmura-t-il. — Il lui serra faiblement la main et quitta le salon.

Malgré la fatigue d'une journée de voyage et d'émotions, M. de Rias n'essaya pas même de prendre du repos. Il se promena de longues heures à travers sa chambre dans un état d'esprit digne de pitié. Le désenchantement le plus complet et le plus amer succédait aux illusions dont son cœur et son imagination s'étaient depuis si longtemps bercés. L'espèce d'impression foudroyante qui l'avait frappé dès le premier instant devant sa femme en pleurs était décidément, — il n'en doutait plus, — une impression juste et vraie. Son retour était pour elle une tristesse, un désespoir, une terreur. Dès ce moment, la vérité se dégageait à ses yeux avec une évidence impitoyable, et l'inondait de sa cruelle lumière. Il repassait dans sa pensée fiévreuse tous les incidens, tous les détails de cette pénible soirée; il en rapprochait différens traits de la correspondance de Mme de Lauris ; il enchaînait tous ces témoignages, et il les interprétait avec une effrayante lucidité. — Il ne croyait pas que Mme de Lauris l'eût abusé et mystifié à plaisir, et que la conversion de sa femme, la transformation de ses goûts et de ses habitudes fussent de mensongères inventions. Non, Mme de Lauris ne l'avait pas trompé; mais à son insu elle n'avait dit qu'une partie de la vérité. Il était vrai en effet que Mme de Rias s'était corrigée de sa folie mondaine, qu'elle avait donné à sa vie un tour plus sérieux, plus intelligent et plus digne, qu'elle s'était appliquée ardemment à élever son cœur et son esprit; il était vrai encore qu'elle avait fait tout cela pour obéir et pour plaire à l'homme qu'elle aimait; mais l'homme qu'elle aimait, ce n'était pas lui, c'était M. de Kévern.— Voilà ce que Mme de Lauris ne lui avait pas dit, et ce que probablement elle ignorait. Il connaissait son honnêteté, sa candeur, sa con-

fiante idolâtrie pour son frère. Elle l'avait associé à son œuvre sans se douter de la part équivoque qu'il pouvait être tenté d'y prendre.

Peut-être au milieu des agitations de cette nuit douloureuse, M. de Rias ne s'épargna-t-il pas à lui-même les reproches secrets et les tardives leçons, car enfin ce que cet homme avait entrepris, ce qu'il avait obtenu, il eût pu l'entreprendre et l'obtenir comme lui : comme lui, il avait été aimé; il avait eu toute puissance sur ce cœur qui se révélait si capable de dévoûment et de sacrifice, mais il avait négligé d'user de son pouvoir, et maintenant un autre l'usurpait.

Ce n'était pas la première fois que M. de Rias, dans le cours de sa vie, rencontrait un de ces sages prêcheurs qui se font les mentors des mondaines blasées, et qui les sauvent le plus habituellement pour mieux les perdre. Il savait que la plupart de ces austères conseillers sont de dangereux hypocrites, et que ceux qui ne sont pas des hypocrites sont souvent les plus dangereux.

A laquelle de ces deux catégories appartenait M. de Kévern? C'est ce qui importait assez peu à Lionel. Ce qui lui apparaissait avec une pleine certitude, c'est que M. de Kévern avait pris sa place à son foyer, dans le cœur de sa femme et jusque dans l'âme de ses enfans. C'était assez pour qu'il lui jurât une haine mortell et pour qu'il se promît de lui faire expier tout ce qu'il lui faisait souffrir. — Il entrevit dans cette pensée une espérance, une solution, et put enfin trouver aux premières clartés du jour quelques heures de sommeil.

XIII.

A son réveil, M. de Rias arrêta son plan de conduite. Pour avoir le droit de laisser éclater les sentimens qui l'animaient, il lui fallait des preuves plus irrécusables que des soupçons, et il ne pouvait les obtenir qu'en évitant de mettre sur leurs gardes ceux qu'il soupçonnait. Il résolut donc de leur donner toute sécurité en affectant lui-même toute confiance et toute liberté d'esprit. Ses habitudes un peu froides et contenues se prêtaient d'ailleurs à ce rôle et devaient lui épargner des efforts de dissimulation trop pénibles.

Dès cette première journée, il eut l'amertume de voir ses appréhensions confirmées par plus d'une circonstance. La plus douloureuse pour lui fut le témoignage inconscient de ses enfans. Dans ses entretiens avec eux, quand il les questionnait sur leurs occupations et sur leurs plaisirs pendant le temps de son absence, le nom de M. de Kévern revenait à tout instant sur leurs lèvres, innocemment délatrices. Il était mêlé à tous leurs souvenirs, à tous leurs récits, à leurs études et à leurs jeux, à chaque détail de leur vie quoti-

dienne. Mme de Rias au contraire ne prononçait ce nom que très rarement et toujours avec une réserve embarrassée. A l'entendre, on eût pu croire que M. de Kévern était pour elle un étranger à peine admis par intervalles dans son intérieur, tandis que dans la bouche de ses enfans il était clairement l'hôte et le compagnon assidu de la famille.

Lionel voulut aller le jour même présenter ses respects à Mme de Lauris et ses devoirs à M. de Kévern. Celui-ci le reçut avec toutes les apparences d'une tranquille cordialité. En revanche, la physionomie et l'attitude de Mme de Lauris furent de nouveaux symptômes accusateurs. Dans l'état de ses rapports avec M. de Rias, à la suite de la correspondance amicale qu'ils avaient échangée, après le succès de l'épreuve qu'elle lui avait suggérée, il semblait naturel que cette aimable femme lui fît un accueil plein de franchise et d'expansion. Il la trouva cependant singulièrement timide et contrainte : il y avait du trouble dans ses yeux, un nuage de tristesse sur son front. Il crut comprendre qu'elle aussi avait surpris la vérité, et qu'elle en était sérieusement inquiétée dans son cœur et dans sa conscience.

Pendant les trois ou quatre journées qui suivirent, les hôtes du château et ceux du Pavillon continuèrent, sur les instances mêmes de Lionel, à vivre dans une étroite intimité, déjeunant ou dînant les uns chez les autres; mais, malgré l'aisance et la bonne grâce que M. de Rias apportait pour son compte dans ces relations quotidiennes, il y régnait un air manifeste de gêne, de malaise et de secrète anxiété. M. de Kévern, sous son calme habituel, était remarquablement soucieux. Mme de Rias, tantôt agitée, tantôt accablée, toujours pâle et maladive, paraissait succomber sous le poids d'une dissimulation trop au-dessus de ses forces et peut-être de sa loyauté. Elle s'observait devant son mari avec une gaucherie compromettante : elle évitait avec scrupule toute apparence de tête-à-tête avec M. de Kévern; mais ses yeux le cherchaient sans cesse et la trahissaient. Quant à Mme de Lauris, plus triste de jour en jour, elle surveillait Lionel avec une attention furtive comme si elle eût redouté sa clairvoyance. Elle avait avec sa cousine des *a parte* fréquens d'où elles sortaient toutes deux les yeux rougis par les larmes. Était-elle donc confidente? était-elle complice? Poussait-elle son aveugle affection pour son frère jusqu'à protéger ses amours? — S'efforçait-elle au contraire de rappeler Mme de Rias à la raison et au devoir?

Quoi qu'il en pût être, il était évident que, pour tout le monde, excepté sans doute pour l'excellente Mme Fitz Gérald, M. de Rias avait eu tort de quitter l'Angleterre, et qu'il en était revenu pour jouer dans sa propre maison et dans le sein de son ménage le rôle d'un intrus et d'un trouble-fête.

Lionel attendait avec une impatience sombre le moment de dénouer violemment cette insoutenable situation, quand le hasard voulut bien le lui offrir. — Tourmenté depuis son retour d'insomnies trop explicables, il avait coutume de veiller fort tard dans son appartement, et souvent même après avoir éteint les lumières. — Dans la cinquième nuit qui suivit son arrivée au château, il entendit vers une heure du matin le bruit d'une porte qui s'ouvrait avec précaution du côté du parc. L'instant d'après, il vit une forme blanche et élégante passer sous ses fenêtres, glisser d'un pas de fantôme sur une pelouse, et disparaître dans l'ombre profonde d'une avenue. — Une sorte de satisfaction amère contracta soudainement les lèvres de M. de Rias. Il saisit et ouvrit avec précipitation une boîte d'acajou qui contenait deux pistolets de tir, puis après une seconde de réflexion, il rejeta violemment les armes sur un canapé, sortit de sa chambre et descendit dans le parc.

La direction qu'avait suivie Mme de Rias était pour lui un indice à peu près certain. L'avenue oblique dans laquelle elle s'était engagée allait aboutir à l'une des extrémités du parc qui touchait aux bois de M. de Kévern. Un chemin creux, très peu fréquenté même pendant le jour, formait de ce côté la limite des deux propriétés; c'était là que devait se rendre Mme de Rias, — si son excursion nocturne avait le but que lui supposait Lionel. — Au lieu de marcher sur ses traces, il prit un sentier de chasse qui traversait le taillis et qui abrégeait la distance. Il comptait sur ses instincts et sur son expérience de chasseur pour en reconnaître les détours malgré les ténèbres; mais il y trouva plus de difficultés qu'il ne l'avait pensé : son agitation d'esprit, la hâte même qu'il mettait à sa poursuite, contribuèrent plus d'une fois à l'égarer.

Pendant qu'il se frayait péniblement un passage à travers les broussailles, il ne put se défendre d'un étrange souvenir : il se rappela la promenade d'amoureux qu'il avait faite un jour, la veille même de son mariage, dans ces mêmes bois et dans ces mêmes sentiers, en compagnie de Mlle Fitz Gérald; le contraste des sentimens qui lui avaient charmé le cœur ce jour-là et de ceux qui le torturaient en ce moment lui fit éprouver une douleur déchirante,

Soudain il s'arrêta : un bruit de voix, et, à ce qu'il lui sembla, de gémissemens, avait frappé son oreille au milieu du silence des bois et de la nuit. Il se pencha, écarta le feuillage, et, comme l'Indien qui guette, il n'avança plus qu'à pas insensibles. — Il était sur le bord du chemin creux, dont la clarté relative lui permit d'apercevoir deux ombres marchant lentement côte à côte. Il reconnut, à n'en pouvoir douter, Mme de Rias et M. de Kévern. Il retint son souffle; il eût voulu suspendre les battemens de ses artères pour

mieux écouter, mais leur entretien sans doute touchait à sa fin : ils n'échangeaient plus que de rares paroles d'une voix étouffée. Mme de Rias portait à tout instant son mouchoir à son visage. Tout à coup M. de Kévern s'arrêta, la regarda en silence, et, l'attirant à lui, la serra passionnément sur son cœur.

Un nuage de sang passa sur les yeux de Lionel, et le tint comme aveuglé pendant quelques secondes. Quand il put secouer ce vertige et voir devant lui, M. de Kévern et Mme de Rias avaient disparu.

XIV.

Le lendemain, dans la matinée, le valet de chambre de M. de Rias remettait en mains propres à M. de Kévern ce billet :

« J'étais cette nuit dans le parc. Je vous serai reconnaissant de vouloir bien attendre demain à neuf heures du matin deux de mes amis. » « Lionel de Rias. »

Aussitôt après avoir expédié ce message, Lionel partit pour Paris. A peine arrivé, il alla trouver un de ses parens, M. d'Eblis, qui avait une compétence spéciale dans les affaires d'honneur. Il lui dit qu'il avait eu depuis son retour plusieurs discussions avec son voisin de campagne M. de Kévern, à propos de la limite de leurs propriétés et de leurs droits de chasse réciproques; que ces discussions avaient abouti à une querelle sérieuse qui paraissait devoir se dénouer par les armes. Il le priait d'être un de ses témoins. M. d'Eblis espéra qu'un si léger dissentiment se terminerait à l'amiable; il promit d'ailleurs de prendre le lendemain le premier train pour Fresnes, afin d'y être à huit heures du matin.

M. de Rias se rendit ensuite chez le duc d'Estrény; mais le duc était au cercle. Il alla l'y chercher. Comme il pénétrait dans un des salons où un groupe de jeunes gens entourait une table de whist, le hasard voulut qu'un des joueurs prononçât le nom de M. de Kévern. Le silence subit et forcé qui s'établit dès qu'on aperçut M. de Rias lui fut une preuve amère que sa mésaventure conjugale occupait le public. Le duc d'Estrény reçut d'un air grave la communication de Lionel : il écouta sans commentaires l'explication peu vraisemblable qu'il lui donnait sur l'origine de sa querelle, et se mit, comme M. d'Eblis, à sa disposition.

En rentrant à Fresnes le soir vers dix heures, M. de Rias trouva dans le salon Mme Fitz Gérald seule et fort triste : elle lui dit que sa fille avait été souffrante tout le jour, et qu'elle s'était sentie si mal après le dîner qu'elle s'était mise au lit en priant qu'on la lais-

sât reposer. Lionel, après quelques questions d'une sollicitude affectée, prétexta lui-même un peu de fatigue et monta chez lui.

Vers minuit, comme il était assis devant son bureau, achevant d'écrire quelques dispositions, la porte de sa chambre s'ouvrit doucement. Il se retourna : Mme de Rias était devant lui, pâle comme une morte. Il fixa sur elle un regard d'une sévérité glaciale :

— Que me voulez-vous? lui dit-il.

— Je veux vous parler, murmura-t-elle d'une voix oppressée et à peine distincte.

— Parlez.

— Lionel, je suis déjà à moitié folle,... reprit-elle avec une expression de douleur navrante : je vous en prie, ménagez-moi,... ne m'achevez pas!

— Qu'est-ce que cela veut dire, ma chère?

— Louise est venue tantôt,... elle avait des soupçons depuis ce matin,... elle a saisi une minute où son frère était absent,... elle a vu votre lettre,... nous savons tout.

— Et que savez-vous?

— Je sais que vous vous battez demain avec M. de Kévern.

M. de Rias se leva, et, debout en face d'elle : — Écoutez, Marie, dit-il froidement, je regrette beaucoup que ce détail soit venu à votre connaissance; mais vous conviendrez que ce n'est pas ma faute... Maintenant que venez-vous faire ici? Vous perdez votre temps. Vous devez comprendre que vos dénégations et vos supplications seraient à l'heure qu'il est complétement inutiles. Votre accueil et votre contenance depuis mon retour me laissaient peu de doute sur le caractère de vos relations avec M. de Kévern. La nuit dernière, je vous ai suivie; j'ai vu ce qui s'est passé entre vous. Je suis donc édifié, — et rien au monde, vous pouvez en être certaine, ne m'empêchera de sauver de mon honneur ce qui peut encore en être sauvé. — Allons! retirez-vous.

Elle se laissa tomber sur une chaise, et, se tordant les mains, les yeux fixes dans le vide : — Mon Dieu! dit-elle, oh! mon Dieu!

— Je vous en prie, laissez-moi, reprit durement M. de Rias.

Elle se releva et fit quelques pas vers la porte; puis, revenant à lui tout à coup et se jetant à genoux sur le parquet : — Eh bien! s'écria-t-elle, tuez-moi!.. ce sera juste!.. mais moi seule! moi seule! — Et sa voix se perdit dans une explosion de sanglots.

— Comment ne sentez-vous pas, répliqua violemment Lionel, que chacune de vos paroles est une offense de plus?

— Non,... oh! non, je vous jure!.. C'est que vous ne me comprenez pas!.. Laissez-moi tout vous dire, je vous en supplie... Ah! vous allez bien voir que je vous dis la vérité!.. Oui, je suis coupable,... oui, j'aime M. de Kévern,... oui,... s'il l'eût voulu,... je le

crois,... c'est possible,... mon affection, ma faiblesse, ne lui auraient rien refusé!.. Vous voyez que je ne m'épargne pas;... mais il ne l'a pas voulu,... grand Dieu! il ne l'a pas voulu! C'est lui qui m'a préservée,... et vous voulez le tuer!.. mais c'est impossible!.. ce serait une action odieuse,... abominable!.. Je vous en prie,... je vous en prie,... ne la commettez pas!

— Allons! vous l'aimez bien en effet, dit M. de Rias en se rasseyant brusquement.

— Oui, je l'aime, poursuivit-elle toujours agenouillée et comme affaissée sur elle-même, je l'aime parce qu'il m'a sauvée non-seulement de lui-même, mais des autres!.. Tenez!.. il y a quelques mois, — à Trouville, — après cette scène... si méritée peut-être,... mais si dure, si blessante que vous m'aviez faite,... abandonnée comme je l'étais, ulcérée, désespérée,... j'allais me perdre;... il y avait alors un homme qui me poursuivait de son amour,... que je croyais aimer... qui? vous pouvez le soupçonner. Eh bien!.. faut-il tout vous dire? je l'attendais, cet homme, dans la nuit qui suivit votre départ;... ce fut un mot, un seul mot de M. de Kévern qui me rendit à la raison, au devoir, à l'honneur,... et vous voulez le tuer!.. Mais — depuis — je l'ai aimé... et peut-être mon amour a-t-il été partagé... soit!.. mais cet amour est resté dans nos cœurs... il n'a jamais été criminel... jamais!.. Vous nous avez vus tous deux la nuit dernière... hélas! vous m'avez vue dans ses bras... et, je le sens bien... vous avez dû croire... vous devez croire encore, mon Dieu!.. que vous avez une offense mortelle à venger!.. et cependant cela n'est pas... cela n'est pas! Cet instant d'abandon, de faiblesse... c'était le premier,... c'était le dernier entre nous,... c'était l'adieu d'un ami,... d'un frère que je ne devais plus revoir. Rien de plus en vérité!.. Depuis votre retour, nous étions, lui, sa sœur et moi, dans de cruels combats... Elle voulait qu'il partît;... lui, il hésitait, craignant que ce brusque départ n'éveillât vos soupçons;... moi,... je ne voulais pas... et puis, — car enfin j'ai encore un peu d'honnêteté!.. cette existence de chaque jour entre vous et lui, cette duplicité, cette tromperie continuelle, m'ont soulevé le cœur,... j'ai fait mon sacrifice tout à coup hier soir,... j'ai voulu le voir tout de suite pour en finir... et c'est alors que je suis allée où vous m'avez suivie... Il devait partir aujourd'hui même, — et moi, je devais vous dire une partie de ce que je vous dis!.. Alors peut-être vous m'auriez crue... tandis que maintenant vous ne me croyez pas!

— Non, dit brièvement M. de Rias.

Il y eut un silence pendant lequel on n'entendit que les pleurs convulsifs de la jeune femme.

— Et d'ailleurs, reprit tout à coup Lionel, — car vous êtes vrai-

ment étrange, — n'y a-t-il pas, même dans ce que vous avouez, tout ce qu'il faut pour justifier la haine et le ressentiment implacables d'un homme?

— Oui, sans doute,... oui,... et pourtant si vous étiez certain, Lionel, bien certain qu'il n'y a rien de plus que ce que je vous avoue,... si vous étiez bien sûr que votre orgueil seul est blessé, non votre honneur,... qu'il n'y a rien,... vraiment rien... d'irréparable entre nous,... n'auriez-vous pas pitié, — sinon de moi, — du moins de sa pauvre sœur, si innocente, si dévouée et si malheureuse!.. Voudriez-vous la tuer elle-même ou la rendre folle?.. ma pauvre Louise... qui m'a tant aimée, et voilà sa récompense!.. Ah! si vous aviez cette bonté, Lionel, si vous étiez assez généreux pour vaincre ce mouvement de votre fierté offensée,... bien justement offensée, hélas!.. ah! tenez... je le sens... je vous le jure... il y aurait encore du bonheur pour nous!.. Oui, je serais si touchée, si reconnaissante... que vous pourriez tout attendre de mon cœur!.. Il a été tout à vous,... il vous reviendrait... Ce n'est pas le moment,... je le sais bien,... de vous parler de vos torts;... mais enfin vous en avez eu quelques-uns peut-être;... je les oublierais si bien! je serais si heureuse... si heureuse de les oublier... et de vous faire oublier les miens!.. si heureuse!.. Ah! je vous en prie,... je vous en prie,... je vous aimerai comme le bon Dieu!..

Elle se tut, étouffée par ses larmes, qui tombaient avec la même effusion que ses prières.

M. de Rias s'était levé, visiblement en proie à la plus extrême émotion. Il marcha quelques minutes à grands pas. Ses traits, affreusement altérés, le tremblement convulsif de ses lèvres, témoignaient de la lutte terrible qu'il soutenait. — Tout à coup il s'approcha de son bureau, prit une feuille de papier à lettre et y écrivit rapidement quelques mots. — Puis, s'approchant de sa femme éperdue et haletante à ses pieds, il lui remit tout ouvert le billet qu'il venait d'écrire : — Vous pouvez lire, lui dit-il; c'est pour M^me^ de Lauris.

Elle repoussa d'une main ses cheveux dénoués, qui inondaient son visage, et lut le billet, qui contenait cette ligne :

« Veuillez dire à votre frère, madame, qu'il n'attende personne de ma part demain. »

La jeune femme poussa un cri, se dressa subitement tout debout, et saisit avec exaltation les deux mains de son mari, comme pour l'attirer sur son sein ; — puis, abaissant ses yeux noyés : — Je n'ose pas! murmura-t-elle.

— Non... rien maintenant... rien... je vous en prie, dit M. de Rias d'une voix profondément troublée. — Remettons-nous tous deux. — Allez, Marie, allez,... reposez en paix.

Elle s'inclina, couvrit ses mains de baisers avec fièvre et sortit de la chambre.

XV.

La hauteur de sentimens à laquelle M. de Rias s'était élevé dans l'émotion de cette scène ne pouvait être malheureusement un état d'âme durable. La réflexion, le froid raisonnement, l'expérience amère, ne devaient pas tarder à faire entendre leur voix et à reprendre leur empire. Chaque jour, à mesure que le temps se passait, et que l'impression première des paroles enflammées de Mme de Rias, de son accent de vérité, de ses touchantes supplications, s'affaiblissait dans son esprit, le doute et la défiance y regagnaient du terrain et y trouvaient plus d'accueil. Il en vint bientôt à se demander si sa confiance n'avait pas été de la candeur, sa générosité de la duperie, s'il n'avait pas été le jouet d'une de ces comédies perfides, d'un de ces mensonges trempés de larmes où il n'ignorait pas que les femmes excellent.

L'existence commune entre sa femme et lui était alors, dans toutes ses apparences extérieures, pleine de bonne intelligence, de douceur et d'union. C'était de la part de Mme de Rias une préoccupation constante d'éviter ce qui pouvait déplaire à son mari, de rechercher ce qui pouvait lui plaire, une affection timide et réservée, mais toujours et passionnément attentive. De la part de Lionel, une grâce courtoise et une bonté qui ne se démentaient pas. Jamais dans son langage ni dans ses yeux l'ombre d'un ressentiment ou d'un reproche : il avait le cœur trop haut pour revenir misérablement sur sa parole et sur son pardon.

Mais au milieu de ce doux intérieur qui semblait réaliser les meilleurs rêves de sa vie, il était peut-être au fond de l'âme plus malheureux qu'il ne l'eût jamais été. Un incurable soupçon le rongeait; il avait été dupe! Il était secrètement l'objet des ironiques dédains de M. de Kévern, et de ceux de sa femme elle-même. Cette pensée incessante lui causait une tristesse d'autant plus profonde qu'il la sentait irrémédiable. Elle serait toujours désormais entre sa femme et lui : elle glacerait à jamais sur ses lèvres la tendresse et l'abandon. Il en était à regretter amèrement l'élan de cœur qui l'avait condamné à ce supplice d'une défiance et d'une dissimulation éternelles.

Un matin, vers la fin du mois de juillet, comme il fumait un cigare dans la cour des écuries, il aperçut de loin Mme de Rias qui se dirigeait d'un pas rapide vers une des allées du parc. Cette allée croisait à quelque distance le chemin d'un village dans lequel Mme de Rias avait des habitudes de charité. Il crut d'abord que tel

était le but de sa promenade, qui lui sembla cependant étrangement matinale. Le moment d'après, un incident, fort insignifiant en apparence, éveilla chez lui une autre supposition. C'était l'heure où le facteur rural passait chaque jour à Fresnes : après avoir déposé le courrier, il emportait les lettres du château, qui lui étaient remises par les domestiques, ou qu'il prenait lui-même sur la table du vestibule; il continuait ensuite sa tournée et se rendait au village voisin en suivant l'allée où Mme de Rias se promenait en ce moment. Lionel eut soudain l'idée que sa femme voulait remettre secrètement de sa propre main quelque lettre à ce facteur, et qu'elle était allée l'attendre dans ce dessein à l'abri de tout regard curieux. Il fut confirmé dans ce soupçon en la voyant reparaître et regagner le château du même pas précipité aussitôt que cet homme eut traversé l'allée.

M. de Rias entra dans les prairies qui longeaient le parc et qui conduisaient au village par un chemin plus court, mais interdit au public. Quelques minutes plus tard, il rejoignait le facteur au moment où celui-ci sortait du bois. — Je cours après vous, lui dit-il. Vous avez pris tout à l'heure au château une lettre adressée à M. de Kévern, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur; c'est madame qui vient de me la donner elle-même.

— Justement... Veuillez me rendre cette lettre; il y a une erreur d'adresse... Vous la reprendrez demain.

Le facteur obéit et poursuivit sa route.

La lettre portait cette suscription : « M. Henri de Kévern, hôtel des Bergues, Genève. »

M. de Rias regardait ce pli, le tournait et le retournait dans sa main avec un sentiment d'angoisse inexprimable. — L'ouvrir et en violer le secret, c'était une action dont il ne se dissimulait pas le caractère. — Le respecter, c'était perdre l'occasion probablement unique et irréparable de dissiper l'incertitude horrible qui empoisonnait sa vie.

Il s'était assis devant une des clôtures du parc, sur un tronc d'arbre abattu, et il s'absorbait profondément dans ses perplexités, quand le roulement d'une voiture lui fit lever les yeux. Il reconnut le coupé de Mme de Lauris. Il se souvint qu'elle devait déjeuner au château ce jour-là. En apercevant Lionel, Mme de Lauris crut apparemment qu'il était venu à sa rencontre; elle donna l'ordre au cocher d'arrêter, descendit aussitôt et renvoya sa voiture.

— C'est très aimable à vous, monsieur, dit-elle. Marie va bien?

— Très bien,... quelle charmante matinée, n'est-ce pas? — Il ouvrit la barrière, fit entrer la jeune femme dans l'avenue qui s'étendait devant eux, et l'y suivit.

Frappée de son air soucieux et distrait, elle lui dit, au bout de quelques pas : — Eh bien! quoi de nouveau donc, mon cher monsieur?

— Mais... rien.

— Je vous demande pardon... Votre front est à l'orage... Et puis vous rêviez là tout à l'heure, comme un homme qui médite un crime.

— J'ai quelquefois d'assez tristes pensées, dit Lionel.

— Pourquoi?.. Vous ne pourrez donc jamais être heureux, mon pauvre monsieur?

— Je le crains.

Elle reprit avec un accent sérieux: — Cela me fait tant de peine... — Puis s'arrêtant au milieu de l'avenue : — Voyons! qu'est-ce qui vous manque?.. La confiance, n'est-ce pas?

Lionel ne répondit pas.

— Mon Dieu! poursuivit-elle, que faudrait-il donc dire ou faire pour vous la rendre?

— Il faudrait, dit brusquement M. de Rias, cédant à un mouvement à peine réfléchi, — me dire ce qu'il y a dans cette lettre!

— Cette lettre! qu'est-ce que c'est que cette lettre?

Il l'avait mise sous ses yeux : elle en lut l'adresse, et pâlit légèrement.

— Voici, reprit Lionel, l'histoire de cette lettre. J'ai vu ce matin Marie la remettre secrètement au facteur... Dans le premier instant, l'idée de laisser partir cette lettre,... emportant son éternel secret, m'a paru impossible... Je m'en suis emparé... C'est déjà trop; je ne l'ouvrirai pas. — Prenez-la,... ce n'est pas un piége que je vous tends... Il serait odieux... Ne l'ouvrez pas, je vous en prie, je ne le veux pas!.. Si sûre que vous soyez de votre amie et de votre frère, vous ne l'êtes pas assez pour risquer une épreuve semblable. — Brûlez cela, sans le lire vous-même, et sans en parler à personne... Promettez-le-moi.

Mme de Lauris prit la lettre d'une main un peu tremblante : — elle regarda fixement M. de Rias, et brisa l'enveloppe.

L'héroïque jeune femme eut alors pourtant une minute de défaillance; un éblouissement passa devant ses yeux, et elle chancela. — Puis elle se mit bravement à lire la lettre tout haut :

« Monsieur et ami,

« Ai-je tort de vous écrire ces lignes? Je ne puis le croire, bien que j'en fasse mystère à mon mari. Je veux lui épargner jusqu'à l'ombre d'un souvenir pénible;... mais envers vous aussi je me sens un devoir, celui de vous dire que je suis heureuse. Je vous connais

assez pour être certaine que la pensée de mon bonheur sera pour vous la meilleure des récompenses, et, — s'il le faut, — des consolations. Je me souviens de vos paroles pendant ce dernier entretien qui faillit avoir des suites si fatales : — La plus heureuse nouvelle que je puisse jamais apprendre, me disiez-vous, c'est que vous avez mis votre cœur du côté de votre devoir.

« Hélas! cela me semblait impossible alors, — et peu d'heures après cependant ce miracle était fait. Mon mari me sauvait des angoisses de la mort : sa confiance généreuse, sa bonté vraiment divine, ne m'imposaient pas seulement la reconnaissance : elles m'inspiraient une estime, un respect, une tendresse — dignes d'elles. Dès ce moment, il m'avait reprise tout entière, et je l'aimais à jamais.

« Chaque jour encore, quand je me rappelle cette nuit terrible, quand je me rappelle les folies, les imprudences de mon langage,... car, pour mieux lui montrer ma sincérité, je me faisais même plus coupable que je n'étais!.. quand je pense à son cœur déchiré, à sa fierté révoltée, à tout ce qu'il a dû souffrir, à tout ce qu'il a dû vaincre pour me tendre la main,... j'ai envie de tomber à ses pieds et de l'adorer!

« Je n'ose pas. Il est doux et excellent, mais un peu inquiet, un peu défiant peut-être encore dans le secret de son âme. Je le sens. J'en souffre quelquefois, mais sans découragement; car je sens aussi que l'avenir est à moi, et que toute la vérité qui est dans mon cœur finira par passer dans le sien et me l'ouvrir tout entier.

« Voilà, monsieur, ce que je voulais vous dire, — et vous dire cela, n'est-ce pas vous donner la plus grande preuve d'estime que vous puissiez recevoir de votre élève et amie

„« Marie de Rias. »

Quand elle acheva cette lecture d'une voix altérée par l'émotion, Mme de Lauris vit que M. de Rias avait une main sur ses yeux, et que des larmes glissaient sur son visage.

Nous ne pouvons terminer ce récit sans rappeler au lecteur que les Kévern sont fort rares dans le monde, qu'il est fort délicat de trop compter sur leur concours désintéressé, et qu'un mari jaloux de perfectionner l'éducation de sa femme fera toujours sagement de s'y employer lui-même, et de ne pas déléguer ses pouvoirs.

Octave Feuillet.

LES INONDATIONS

DU BASSIN DE LA GARONNE

Les événemens qui vers le milieu de l'année 1875 ont pesé si inopinément sur le midi de la France sont encore présens à tous les esprits. Toute la région sous-pyrénéenne qui embrasse le cours supérieur et moyen de la Garonne, ainsi que les vallées qui y débouchent, ont été le théâtre d'un de ces cataclysmes qui épouvantent les nations et dont nos annales n'offrent pas d'autres exemples depuis celui qu'a décrit notre plus ancien chroniqueur, Grégoire de Tours. En quelques heures, une cité de 20,000 habitans, Saint-Cyprien, qui n'est séparé de Toulouse que par la largeur du fleuve, ne présentait plus qu'une vaste nécropole. Il en était de même des petites villes situées sur les rives de la Garonne ou de ses affluens. Près de 7,000 maisons s'écroulaient sous la pression des flots, et plusieurs milliers de personnes, sans abri contre le froid et les pluies torrentielles, voyaient leurs champs ravagés, leurs maisons détruites, et, chose plus lamentable encore, quelques-uns des leurs ensevelis sous les débris des habitations ou entraînés par les eaux. Puis les torrens rentraient dans leurs lits, et chacun put contempler l'énormité des désastres et se rendre compte de l'étendue de sa ruine. Cependant la France s'émut au premier cri d'alarme, et, suivant le généreux exemple donné par l'assemblée nationale et le président de la république, elle n'eut qu'une même pensée, voler au secours des victimes. Grâce à cet élan spontané de la nation, après les premiers soins apportés à ceux qui se trouvaient sans abri, sans pain, sans vêtemens, on s'occupa de leur venir en aide d'une façon plus durable en reconstruisant leurs demeures et en leur fournissant les instrumens nécessaires pour reprendre le travail. Les enquêtes administratives nous ont révélé le nombre des victimes et le chiffre des pertes essuyées par les départemens at-

teints; mais il est des questions d'une importance réelle se rattachant aux causes ou aux conséquences de ces désastres, sur lesquelles on a trop légèrement glissé ou qui sont passées inaperçues. Me trouvant lors de l'inondation dans un vallon des Pyrénées, au centre du massif montueux où est venu s'abattre l'orage et d'où descendent les torrens qui ont porté leur ravage dans la plaine, j'ai été témoin des diverses phases de ce phénomène géologique, et peut-être, en racontant ce qui s'est passé autour de moi pendant ces longues heures de mortelles angoisses, pourrai-je compléter sur plusieurs points ce qui été dit à ce sujet, et fournir quelques nouveaux matériaux à ceux qui voudront retracer dans une vue d'ensemble la physionomie de ce grand drame.

I.

Disons d'abord que, si les cultivateurs de la plaine vaquaient à leurs travaux dans une sécurité complète, certains pressentimens s'étaient fait jour chez les populations pyrénéennes. La longueur ainsi que la rigueur exceptionnelle de l'hiver avaient accumulé d'immenses quantités de neige sur toute la chaîne. Une fonte subite amenée par les pluies d'été pouvait transformer soudainement ces masses en liquide et les jeter en quelques heures dans les vallées. Dès les premiers jours de mai, j'étais venu à Aulus-les-Bains, une de ces petites stations thermales de la Haute-Ariége où viennent se réfugier les malades et les touristes qui ne rencontrent plus au milieu de la foule bruyante de Luchon le calme et le repos des montagnes. Je me trouvai ainsi le confident des appréhensions que faisait naître l'état du ciel. Pour bien se rendre compte du prix qu'attachent les habitans des stations balnéaires aux variations de la température, il suffit de se rappeler que ces braves gens n'ont d'autre industrie que l'arrivée des étrangers, de sorte qu'une saison manquée équivaut pour eux à une ruine. Les pluies persistantes de juin avaient commencé à donner l'alarme. Un avertissement de M. Le Verrier, répété par les journaux du midi et annonçant de nouvelles perturbations atmosphériques, venait de redoubler les craintes. Cependant la pluie, qui, à vrai dire, n'avait eu jusque-là aucun caractère bien alarmant, s'était accentuée dans la journée du 22. Les pressentimens envahirent dès lors tous les esprits. Les étrangers qui commençaient déjà à peupler les hôtels partageaient ces inquiétudes. Dans la soirée du 22, la conversation roula exclusivement sur les éventualités qui semblaient se préparer, sans toutefois qu'on prevît les immenses désastres qu'on a eu à enregistrer; aucun de nous n'y songeait. Notre horizon était plus restreint. Nous ne voyions généralement qu'une seconde édition de l'inonda-

tion dont nous avions été témoins le 1er août 1872 à la suite d'une trombe qui s'était abattue sur les montagnes voisines. Le gave, devenu torrent, avait emporté la passerelle du village et inondé les caves et les cuisines de deux hôtels situés sur ses rives. On passa en revue toutes les grandes inondations dont les Pyrénées avaient été le point de départ depuis le commencement du siècle, et auxquelles plusieurs de nous avaient assisté. Nous nous séparâmes en concluant que, si la pluie persistait et si le vent tournait au midi, la fonte des neiges qui résulterait de cette double influence amènerait infailliblement le débordement des gaves des environs et quelques éboulis de roches; mais notre perspective ne sortait pas de l'horizon de nos montagnes.

La pluie ne cessa de tomber dans la nuit du 22. Le 23, vers sept heures du matin, un de mes amis, qui logeait dans le même hôtel que moi, vint m'annoncer que la passerelle du village venait d'être emportée, et que le pont des Thermes menaçait de subir le même sort. Comme la chambre que j'occupais avait sa façade sur l'allée des Thermes, il s'approcha de la fenêtre pour suivre les progrès du torrent, qui grossissait toujours. Les pièces de bois de la passerelle, venant butter contre les poutres qui soutenaient le pont des Thermes, faisaient craindre pour celui-ci. L'eau rasait déjà le tablier. A tout instant, on voyait les pâtres, chassés par la neige, descendre de la montagne avec leurs troupeaux, qu'ils poussaient vers le pont malgré le danger qu'offrait un tel passage, car c'était le seul point sur lequel on pût franchir le gave. En même temps nous entendions un sourd roulement qui se répercutait dans toute la vallée comme de lointaines décharges d'artillerie. Je me rappelais avoir entendu ce bruit lors de l'inondation du 1er août 1872. C'étaient les blocs erratiques que les eaux entraînaient des flancs des montagnes dans le lit du torrent, et que celui-ci charriait ensuite le long de ses rives. Notre grande préoccupation était de reconnaître la direction des vents. Ce n'était pas chose facile. Dans ce fouillis de montagnes, il arrive souvent que les nuages poussés par les vents de la Méditerranée, rencontrant les immenses contre-forts du mont Vallier, subissent une sorte de remous et paraissent venir de l'Océan. Bien que par intervalles nous crussions ressentir les chaudes effluves du vent d'autan, les nuages semblaient partir de l'ouest. D'un autre côté, la température, comme il arrive dans ces hautes régions, s'était subitement refroidie par suite de la chute d'une si grande quantité d'eau, si bien que nous avions dû prendre nos habits d'hiver.

Tout cela vint confirmer notre opinion et nous rassurer un peu. D'ailleurs le gave ne grossissait plus depuis qu'il avait atteint le tablier du pont. Il resta quelques heures stationnaire et commença à décroître vers le milieu de la journée. Nos angoisses étaient

finies pour ce jour-là. Restait à savoir ce qui s'était passé autour de nous. On n'avait à enregistrer que la perte de quelques bestiaux entraînés par les torrens ou morts de faim sur la montagne à la suite de la chute des neiges. Cependant, bien que nous eussions échappé pour notre part aux suites de l'inondation et que personne ne soupçonnât encore ce qui s'était passé dans la plaine, une morne anxiété pesait sur tous les esprits. C'était, nous l'avons dit, le 23 juin, veille de la Saint-Jean, jour de fête pour toutes les populations pyrénéennes. Des préparatifs avaient été faits par les gens du village en vue du feu de joie qui annonce la solennité du lendemain. Une semaine à l'avance, tous les jeunes garçons courent les cerisiers, les trembles et les platanes pour découper sur le tronc des lanières d'écorce, qu'ils font sécher et fixent ensuite à l'extrémité d'un petit manche de bois. L'heure de la cérémonie arrivée, la troupe joyeuse se forme en cercle autour du bûcher, attendant que les premiers pétillemens de la flamme permettent d'allumer leurs rubans d'écorce. Dès que le feu a pris, chacun d'eux, faisant le moulinet avec son petit bâton, se met à courir à travers les campagnes, ce qui, au milieu des ténèbres de la nuit, produit un effet des plus pittoresques et un spectacle dont les étrangers sont très friands. Cette fois personne ne songea au feu de la Saint-Jean. D'ailleurs la pluie, qui tombait encore par intervalles assez rapprochés, ne permettait pas qu'on se livrât à de telles réjouissances.

Le lendemain, le courrier nous manquant depuis quarante-huit heures à cause des éboulis de pierres qui avaient intercepté la route à l'entrée du vallon, le maire d'Aulus envoya un exprès au chef-lieu du canton. Cet homme put accomplir sa mission en passant par la montagne et revenir dans la soirée, mais il n'apportait ni lettres ni journaux, les communications avec Saint-Girons ayant été interceptées par un débordement du Salat, rivière qui forme le premier affluent de quelque importance que reçoit la Garonne sur sa rive droite. Cette nouvelle, qui ne nous surprit qu'à demi, redoubla nos appréhensions. Toutefois ce ne fut que deux jours après que nous eûmes un premier aperçu, non de l'étendue, mais plutôt du commencement du désastre, par l'arrivée d'un voiturin d'Aulus. Parti le 22 pour Saint-Girons, il avait été surpris par l'inondation, et s'était vu forcé d'attendre que les eaux du Salat, qui borde la route sur la moitié de sa longueur, fussent rentrées dans leur lit. Laissant à Saint-Girons sa voiture, il s'était hasardé avec ses chevaux seulement qu'il menait par la bride, sondant avec un bâton les flaques d'eau qui recouvraient les endroits ravagés et s'enfonçant quelquefois dans la vase jusqu'aux genoux. En un instant, tout le village fut autour de sa demeure pour s'enquérir de ce qu'il avait vu. Il nous annonça que Saint-Girons avait été surpris

par une crue extraordinaire du Salat, que plusieurs rues avaient été inondées, que dans certaines maisons l'eau montait jusqu'au premier étage. Cependant aucune habitation ne s'était effondrée, personne n'avait péri, les ponts avaient vaillamment résisté. Tout se réduisait à des marchandises avariées, aux dégâts causés dans les magasins et les sous-sols. Seule, une papeterie sur le bord de la rivière avait été emportée. Quant aux nouvelles de l'extérieur, il ne pouvait en donner, les communications avec Toulouse étant coupées depuis le 23. Toutefois des rumeurs vagues s'étaient fait jour, on parlait de grands désastres. Sur ces entrefaites, le courrier venait d'arriver, mais n'apportant encore que les journaux du 22. Tout à coup un cri retentit dans le village. Une lettre venue de Foix annonce que 3,000 personnes ont péri à Saint-Cyprien, et que ce riche faubourg n'est plus qu'un vaste amas de ruines. Tout le monde s'émeut, on se fait passer la lettre de main en main, il n'est plus permis de douter. Une inondation atteignant les proportions d'un déluge a désolé les rives de la Garonne, ainsi que celles de ses premiers affluens.

Le mal était-il restreint à la région sous-pyrénéenne ou embrassait-il le cours tout entier du fleuve? Les autres régions de la France étaient-elles atteintes par le fléau? Nombre d'étrangers, la plupart du Languedoc ou du Bordelais, se trouvaient à Aulus, et chacun d'eux avait à craindre à la fois pour ses propriétés et pour sa famille. On dévore les journaux, les dernières dépêches ne dépassaient pas le 22. A défaut de nouvelles plus récentes, on cherche les bulletins météorologiques. Presque toutes les pluies qui tombent sur les Pyrénées viennent d'ordinaire de l'Océan. On sait aussi que les bulletins publiés par l'Observatoire signalent toutes les bourrasques qui s'abattent sur la France et dont le point de départ est généralement au large des mers qui s'étendent au nord-ouest et à l'ouest de nos côtes de l'Atlantique. Or tous les bulletins publiés jusqu'à la date du 22 nous permettent d'espérer : aucun cyclone, aucune dépression barométrique, aucune perturbation atmosphérique n'est signalée. Rassurés de ce côté, nos inquiétudes vont à partir de ce moment s'accroître chaque jour pour ce qui touche au midi. Le lendemain, le courrier ayant fait un détour par Carcassonne et Foix, nous reçûmes les journaux de Toulouse du 23 et du 24, ainsi que plusieurs correspondances particulières, et dès lors la vérité commença de nous apparaître sous son effroyable aspect. Nous pûmes en même temps nous rendre compte de cette contradiction inexplicable entre le ton rassurant des bulletins météorologiques venus de l'Océan et l'effroyable ouragan qui avait fondu sur les Pyrénées. Un journal du midi annonçait en effet qu'on avait observé avant le 22 l'existence d'une dépression barométrique sur la ligne d'Alger à Mar-

seille. Les vents du sud-est, prenant ainsi les Pyrénées en écharpe, avaient provoqué la fonte des neiges dans la partie centrale de la chaîne, tandis que les vapeurs de l'Océan, amenées par les vents du nord-ouest, s'étaient condensées en pluies diluviennes.

Un almanach populaire répandu dans les masses depuis une dizaine d'années confirmait ce dire. Le vague de ses prédictions ne permet guère qu'on leur prête une attention sérieuse ; mais cette fois il avait prédit juste. Un exemplaire se trouvant dans le village, on se passait de main en main la page où il annonçait pour le midi de la France un vent fort et des pluies torrentielles à la pleine lune qui devait commencer le 19 et finir le 26 juin, et un débordement probable de nos rivières. Dès lors chacun de commenter ces désastres à son point de vue. Les portefaix de Toulouse et la majeure partie des ouvriers de cette ville se recrutant parmi les montagnards des Pyrénées centrales, et ces braves gens appartenant d'ordinaire à la population du faubourg Saint-Cyprien et des autres quartiers envahis par les eaux, le village et la vallée d'Aulus devaient avoir leur contingent dans le chiffre des victimes du désastre. C'était tantôt un frère, tantôt une sœur, le plus souvent des enfans sur le sort desquels de pauvres femmes pleuraient en courant de porte en porte pour avoir des nouvelles. La population industrielle, celle qui tient des hôtels, joignait ses lamentations à celles des habitans du village. Voyant toutes les récoltes détruites par l'inondation, elles se disaient que les propriétaires de la plaine, qui forment la clientèle des stations thermales, ne monteraient pas cette année. Or il n'est pas d'hôtelier qui, à l'ouverture de la saison, ne se mette en frais pour provisions, ameublemens, réparations, augmentation du personnel ; que, pour une cause quelconque, la saison vienne à manquer, et beaucoup d'entre eux courent à la ruine. Jamais saison ne s'était montrée sous des couleurs aussi sombres. Ces réflexions se faisaient jour dans toutes les stations thermales qui avaient assisté aux pluies diluviennes des 22 et 23 juin. Les étrangers faisaient chorus avec les hôteliers en s'inquiétant à bon droit de leurs familles et du sort fait par l'inondation à leurs propriétés et à leurs récoltes, car presque tous appartenaient au Haut-Languedoc ou à l'Aquitaine, et par conséquent étaient riverains de la Garonne ou de ses affluens. Quelques familles espagnoles ajoutaient leurs doléances aux nôtres. Voyant que l'ouragan avait sévi sur toute la ligne des Pyrénées françaises, ils pouvaient supposer qu'il avait également embrassé le versant méridional de la chaîne. Heureusement ces appréhensions n'étaient pas fondées. Les nuages, généralement bas comme tous les nuages fortement chargés, rasaient la crête sans la dépasser, et tombaient exclusivement sur nos vallées.

A côté de ces anxiétés que j'appellerai personnelles, une sorte de

panique générale dominait tous les esprits, surtout parmi les populations pastorales de ces hautes régions. Les nouvelles les plus désastreuses nous étaient parvenues de la vallée de l'Ariége et des montagnes voisines. Nous savions que le village de Verdun avait été emporté par une avalanche d'eau dans la nuit du 22 au 23, que plusieurs centaines de têtes de bétail avaient péri, que le berger avait quelquefois disparu. Nos lecteurs n'ignorent pas que, dans les Pyrénées comme dans les Alpes, tous les hauts plateaux et toutes les hautes gorges sont occupées pendant l'été par de nombreux troupeaux. Ils viennent s'installer après la première fonte de neige, lorsque le sol commence à se couvrir de pâturages, et redescendent dans la plaine à l'approche des froids, c'est-à-dire dans les premiers jours d'octobre. La population pastorale de ces montagnes n'a pas d'autre industrie. Le berger se construit un gourbi de pierre rappelant la hutte celtique telle qu'on la trouve décrite dans les *Commentaires* de César. Il passe l'été à engraisser ses troupeaux et à faire des fromages. La culture du blé étant impossible sur les pentes abruptes de ces hautes régions, d'ailleurs trop froides, c'est sur le profit qu'ils retirent du bétail et sur la récolte d'un peu de pommes de terre et de maïs que comptent leurs familles pour passer l'hiver. Que ces petites ressources viennent à manquer, et la famine est en perspective. C'était ici le cas. Le froid ramenant la neige sur la montagne, les pâturages avaient tout à coup disparu, et beaucoup d'animaux étaient morts de faim. Un grand nombre d'autres avaient été entraînés par les eaux. Les gaves devenus torrens étaient sortis généralement de leurs lits, ensablant, souvent même ravinant les prairies qu'ils traversent, emportant les meules de foin dans celles qui avaient été fauchées. L'herbe allait donc manquer cette année; dès lors impossible de nourrir les bestiaux à l'étable et nécessité de les vendre à vil prix. Dans une telle situation, d'où tirer l'argent que réclamerait l'achat du grain de la plaine? car la persistance du mauvais temps laissait entrevoir qu'on ne devait pas compter cette année sur la récolte des pommes de terre. Les imaginations allaient vite sur ce terrain. Ne connaissant pas encore les limites précises des inondations, n'ayant aucune idée de la promptitude avec laquelle les chemins de fer et les bateaux à vapeur rétablissent l'équilibre du marché des céréales dès que celles-ci viennent à manquer sur un point, ces pauvres gens se voyaient déjà sans provisions d'aucune sorte. Ceux qui avaient quelques grains refusaient de les livrer, même avec une notable augmentation de prix. Témoins de cette panique, les boulangers prirent peur à leur tour et demandèrent 2 francs du pain qui se payait la veille 1 fr. 30 cent. Hâtons-nous d'ajouter que les municipalités, plus intelligentes que le reste de la population, firent com-

prendre aux boulangers qu'ils s'effrayaient à tort, et qu'ils devaient se contenter d'une augmentation de quelques centimes. Cependant on vit de petites émeutes se produire à ce sujet, et à Seix on fut obligé d'appeler le sous-préfet et le procureur de la république pour forcer les récalcitrans à faire du pain.

Ces perplexités n'empêchaient pas les habitans, surtout ceux des stations thermales, de réparer de leur mieux les désastres amenés par l'inondation. Les sources minérales se trouvant d'ordinaire au milieu des montagnes, les routes qui y conduisent côtoient les gaves formant le thalweg de la vallée. Le chemin ainsi tracé entre la montagne et le torrent est doublement menacé : s'il n'est pas emporté par les eaux, il disparaît sous les éboulis de pierres ou de terre végétale entraînés par les pluies qui ravinent l'escarpement situé au-dessus. Il n'était pas dans les Pyrénées centrales une seule vallée qui n'eût à enregistrer des désordres de cette nature. La route de Luchon avait particulièrement souffert. Le chemin de fer qui depuis l'an dernier relie cette ville à la gare de Montréjeau avait été entamé sur plusieurs points et ne fonctionnait plus. De Saint-Girons à Aulus, les communications étaient interceptées en deux endroits : au haut de la vallée, c'était un éboulis de roches qui encombrait la route, plus bas le chemin avait été emporté par le Salat sur une longueur de 3 kilomètres. Là s'élevait un oratoire connu dans le pays sous le nom de Saint de Ribotte, du nom de la gorge où il se trouvait et qu'il était censé protéger contre les inondations. Les traditions en faisaient remonter la construction à plus de dix siècles. Personne ne voulait croire que ce saint, qui avait résisté à tant d'assauts, eût subi cette fois la loi commune et qu'il eût été emporté comme un simple moellon. La première préoccupation des municipalités fut de réparer les désordres occasionnés sur les routes afin de rétablir au plus tôt les communications. Les cantonniers ne pouvant suffire à une si lourde besogne, on fit appel à la bonne volonté des habitans. Ceux-ci répondirent aussitôt à l'invitation, souvent même s'offrirent spontanément, car ils comprenaient que leurs intérêts les plus chers étaient liés au prompt rétablissement des voies publiques. A peine une route était-elle suffisamment réparée pour permettre le passage des voitures que le maire de la station thermale la plus rapprochée écrivait aux journaux du midi pour annoncer le rétablissement des communications depuis le chemin de fer jusqu'au haut de la montagne. C'était un appel indirect aux malades et aux touristes que l'interruption des voies de communication retenait chez eux.

Trois ou quatre jours après l'inondation, les journaux, qui dès le début avaient dû faire des circuits extraordinaires pour arriver

jusqu'à nous, commençaient à reparaître régulièrement. Chaque courrier nous apportait la nouvelle de nouveaux désastres. Nous savions déjà que le fléau avait limité ses ravages au sud-ouest, mais nous ignorions encore si toute cette région était atteinte. Après l'Ariége, c'était Toulouse, puis venait Castelsarrasin, après Castelsarrasin Moissac, après Moissac Agen. Le fleuve aurait-il porté la désolation jusque dans Bordeaux? Les basses plaines du Médoc auraient-elles également été submergées? Nous penchions tous pour l'affirmative en voyant la hauteur atteinte par les eaux à Agen. Je dirai tout à l'heure comment la Gironde fut préservée. Cependant quelques lueurs d'espoir venaient se mêler à tant d'angoisses. Nous venions d'apprendre que la France s'était émue à la nouvelle de ces grandes calamités, que l'assemblée nationale avait voté un premier secours de 100,000 francs, suivi bientôt d'un autre de 2 millions, que des souscriptions s'organisaient sur toute la surface du territoire, que Mme la maréchale de Mac-Mahon était à la tête du comité central de secours, que le président de la république, suivi du ministre de l'intérieur et du ministre de la guerre, venait d'arriver à Toulouse, et qu'il se proposait de parcourir tous les départemens inondés. Le ministre de la guerre avait mis le corps des pontonniers ainsi que les sapeurs du génie à la disposition des ingénieurs et des compagnies de chemins de fer, afin de remplacer au plus tôt les ponts emportés. C'est ici le moment de jeter un coup d'œil en arrière pour suivre les phases de l'inondation, retracer quelques-unes des scènes de ce lugubre drame et mesurer l'étendue des désastres.

II.

La tempête qui venait de s'abattre sur les Pyrénées avait jeté quelques éclaboussures aux deux extrémités de la chaîne et porté son principal effort sur les massifs montueux du centre. La pluie était tombée le 22 à Perpignan, mais sans présenter un caractère trop inquiétant. Le seul affluent de la Méditerranée qui ait appelé l'attention par la crue extraordinaire de ses eaux et par les conséquences qui en ont été la suite est l'Aude. On s'explique ce fait, si on se rappelle que cette rivière prend sa naissance dans les montagnes des Pyrénées-Orientales qui touchent à l'Ariége. J'ai visité ses sources pendant l'été de 1857, comme je me trouvais à Carcanières, petit site thermal de la Haute-Ariége, qui, par l'abondance et la variété de ses eaux sulfureuses, par le degré de température, serait la première station balnéaire des Pyrénées, si Ax, Luchon et Cauterets n'existaient pas. Une de ces sources, la *Régine*, dont le nom dit assez l'importance et qui marque près de 70 degrés au thermomètre, pourrait alimenter à elle seule un éta-

blissement thermal de premier ordre. Malheureusement l'altitude, qui rappelle celle de Cauterets, la distance des grandes voies de communication, et par-dessus tout l'aspect sauvage du site en éloigneront toujours les malades et les touristes habitués à contempler des collines verdoyantes et désireux avant tout de confortable. Aussi la clientèle de Carcanières se recrute-t-elle seulement dans les localités environnantes. On dirait que dans un jour de convulsion la montagne s'est ouverte pour ouvrir passage à cette gorge. Au fond, sur la ligne de séparation des départemens de l'Aude et de l'Ariége, sautille un gave à travers les rochers qui jonchent le sol du ravin comme autant de traces des phénomènes géologiques accumulés par les siècles dans ces hautes régions : dépôts des anciens glaciers, tremblemens de terre, avalanches du printemps, orages d'été presque toujours redoutables sur ces pentes granitiques et abruptes. Ce gave est l'Aude. Ce mince filet d'eau aux allures si modestes peut en quelques heures se transformer en un torrent dévastateur. La gorge que je viens de décrire se continue en effet avec maints contours, en amont jusqu'aux hautes cimes où le gave prend naissance, en aval jusqu'au point où il sort des montagnes pour déboucher dans la plaine. A Pierrefitte, au-dessous de Carcanières, le ravin prend parfois des proportions qui rappellent les sites les plus sauvages des Pyrénées ou des Alpes. Ce sont des précipices insondables qu'on a sous les pieds. Le voyageur qui, de la route tracée sur l'escarpement, jette ses yeux sur les entonnoirs est saisi de vertige. Qu'une trombe s'abatte sur ces pentes abruptes, et l'eau, n'étant arrêtée par aucun obstacle, se précipite avec la rapidité de la chute des graves, et l'on voit bientôt surgir un fleuve dont la course enfiévrée se révèle au loin par des mugissemens gros de menaces et de devastation. C'est ce qui arriva à la suite des pluies torrentielles du 22 juin. Le lendemain, l'Aude débordait dans la plaine, ravageant les propriétés qui formaient ses deux rives. Jusqu'alors on n'avait vu charrier que des arbres arrachés aux flancs des montagnes ou les ponts de bois que le torrent avait rencontrés sur son passage. A partir de ce moment, les épaves changèrent de nature. Les prairies avaient été fauchées, sur beaucoup de points on avait commencé la moisson. Des meules de foin, des gerbes de seigle ou de blé ne tardèrent pas à se mêler aux autres débris.

Toutefois ce n'étaient encore que des prodromes sans grande importance. A Limoux, grâce aux précautions prises, on n'eut aucun désastre à déplorer. Les dévastations proprement dites ne commencèrent qu'à Carcassonne, où les eaux atteignaient, dans la matinée du 23, une hauteur de $5^{m},50$. La partie basse de la ville fut rapidement envahie, les soldats du 15e de ligne se virent forcés d'évacuer

la caserne après avoir précipitamment porté au premier étage tous les objets qui se trouvaient au rez-de-chaussée. Du haut de l'antique forteresse féodale qui domine la rive droite de l'Aude, et dont les souvenirs historiques inspirèrent de si touchantes pages à Frédéric Soulié, lorsqu'il écrivait *le Vicomte de Béziers*, l'on ne voyait qu'un immense lac, aux eaux jaunâtres, occupant tout le fond de la vallée. Inutile de dire que les communications étaient interrompues sur tous les points envahis par les eaux. L'inondation prit un caractère encore plus tranché lorsque, quittant la plaine de Carcassonne, la rivière rompit les digues qui protégeaient les vignobles de Capdestang et se répandit dans cette vallée ainsi que dans celle de Coursan, située un peu plus bas, et dont les vignobles ne sont pas moins importans que les premiers. Dès lors les basses plaines de l'Aude ne furent plus qu'une mer qui allait se relier à la Méditerranée, dont elle ne se distinguait que par la couleur des flots. Dans cette région, les dégâts furent sérieux. L'eau s'écoulant en effet difficilement sur ces plages unies et quelquefois sans pente, d'immenses flaques persistèrent pendant plusieurs jours dans les parties les plus basses, en attendant que le soleil vînt les sécher. La récolte du vin était perdue, nombre de ceps avaient été ébranchés ou brisés par la violence du courant, d'autres pourrissaient sous l'humidité entretenue par le limon qui les recouvrait. Ajoutez à cela qu'on craignait les fièvres paludéennes, conséquence ordinaire de toutes les inondations de longue durée. Toutefois, même en tenant compte des pertes subies par les riches vignobles de Capdestang et de Coursan, on peut dire que l'Aude, malgré les 215 kilomètres de son parcours, a produit peu de désastres, si on les compare aux affreuses dévastations causées par le débordement de la Garonne et de ses affluens pyrénéens. Un mot maintenant sur ces derniers.

Les rivières que reçoit la Garonne sur sa rive droite, dans la partie supérieure de son cours et qui méritent d'être citées, sont au nombre de trois : l'Ariége, l'Arize et le Salat. La première est celle qui fixe le plus l'attention, tant par l'étendue de son cours, qui est de 140 kilomètres, que par l'importance de la vallée qu'elle arrose et des petites villes qu'elle traverse. On peut aujourd'hui la remonter presque jusqu'à sa source, grâce à la route carrossable qui, depuis quelques années, relie la vallée de l'Ariége au val d'Andorre. Le gave côtoie cette route depuis le pied de l'escarpement où il a pris naissance jusqu'à la gare de Foix. Ax est la première ville qu'il rencontre sur son passage. On trouve là des eaux sulfureuses qui, comme celles de Carcanières, peuvent le disputer à Luchon et à Cauterets pour la variété, l'abondance et la température des sources. Certaines traditions semblent indiquer que ces thermes

existaient déjà lorsque Louis le Débonnaire remonta cette vallée à la tête d'une armée franque pour aller attaquer les Sarrasins en Espagne, par le val d'Andorre, qu'il constitua ensuite en république indépendante, voulant remercier les habitans des services qu'il en avait reçus pendant l'expédition. Les étrangers qui visitent Ax pour la première fois sont surpris des habitudes qu'ils y rencontrent et qui sont toutes nouvelles pour eux. Nombre d'habitans font pour ainsi dire leur ménage en plein air. Au centre de la ville se trouve une fontaine d'une température assez élevée. Presqu'à toute heure de la journée, on y voit des femmes faisant les préparatifs de cuisine qui exigent l'emploi d'eau chaude. D'autres fois ce sont les bouchers occupés à racler les peaux des bêtes qu'ils viennent d'abattre. A quelques pas plus loin sont des ménagères accroupies autour d'une vaste piscine pour laver le linge. Lorsqu'une famille d'ouvriers, rentrant du travail, n'a pas le temps de préparer le repas, une des filles de la maison met quelques tranches de pain dans une terrine, les arrose d'un peu d'huile et les porte à la fontaine voisine; voilà la soupe faite. Les boulangers se servent des mêmes sources pour pétrir leur pain, — économie de temps et de combustible. Ce pain est excellent, et la plupart des étrangers n'en ressentent aucun mauvais effet; mais certains tempéramens plus délicats éprouvent au bout de quelques jours un malaise dû à la présence des sels sulfurés qui entrent dans la composition de l'eau minérale, et se voient forcés de quitter Ax en répétant l'axiome séculaire du pays, « que les eaux sont trop fortes. »

Bien que fortement grossis par les pluies du 22 juin, les gaves qui traversent Ax ne produisirent que des désordres sans grande importance. Ce fut plus sérieux à Ussat, autre station thermale située à quelques kilomètres plus bas dans un petit vallon traversé par l'Ariége. La rivière, sortant de son lit, emporta le pont et inonda l'ancien établissement thermal, ainsi que le rez-de-chaussée de presque tous les hôtels. Un peu plus loin, elle augmenta encore de volume par l'adjonction des eaux de la vallée de Vicdessos, vallée célèbre par les mines du Rancié, qui alimentent de fer les populations du midi depuis les temps les plus reculés de l'époque gauloise. Heureusement la rivière de Vicdessos n'avait pas grossi outre mesure, car le froid survenu dans ces montagnes avait changé la pluie en neige, et les habitans de Foix sont persuadés que c'est à cette circonstance qu'ils doivent d'avoir échappé à l'inondation. Avant de quitter la région des montagnes, l'Ariége reçoit un nouvel affluent, l'Arget. En temps ordinaire, ce n'est qu'un gave sans importance; cette fois c'était un torrent des plus impétueux qui roulait au fond de la vallée toutes les pluies tombées depuis deux jours sur les montagnes de la Barguillaire, entraînant les usines

qu'il rencontrait sur sa route et charriant des blocs énormes qui résonnaient comme un tonnerre lointain. Les deux torrens se réunissent à Foix à l'extrémité de la ville, après avoir baigné les pieds de l'énorme rocher sur lequel s'élève l'antique donjon de Gaston Phœbus. Les maisons qui se trouvent sur le passage de l'Ariége tinrent bon malgré la violence du courant et la masse des eaux; mais il n'en fut pas de même du côté de l'Arget. Toutes les habitations ou les usines qui en bordent les rives subirent de grands dégâts. L'établissement thermal du rocher de Foix, que l'on rencontrait avant l'inondation sur les bords du gave, au pied du rocher, — car il n'est pas de localité dans ce pays de montagnes qui ne possède sa source minérale, — fut fortement entamé, et la fontaine disparut; la magnifique promenade d'acacias et la buvette ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir. Dès la matinée du 23, les habitans étaient plongés dans une consternation indescriptible; la circulation du pont avait été interdite. Les épaves de toute sorte que la violence du courant lançait contre les arches justifiaient cette mesure. Cependant là encore on n'eut que des désastres matériels à déplorer.

En quittant Foix, la rivière entre dans la plaine. Grossie par les torrens qu'elle venait de recevoir, ses dévastations allaient devenir plus considérables. A Pamiers, une partie de la ville fut inondée. La rive droite eut particulièrement à souffrir; les eaux y charrièrent d'immenses dépôts de gravier. Plusieurs constructions avaient été emportées. Les mêmes dégâts se produisirent dans toutes les villes placées sur le parcours de la rivière. A Pinsaguel, petite localité située près du point de jonction de la Garonne et de l'Ariége, les désastres prirent des proportions effrayantes : le village entier disparut, et une population de 400 âmes se trouva sans asile; 110 maisons furent détruites, il ne resta debout que l'église; huit femmes qui s'y étaient réfugiées attendirent dans des angoisses mortelles que la baisse des eaux permît qu'on vînt les délivrer. Néanmoins les habitans purent se sauver, grâce à leurs barques et au dévoûment de quelques hommes courageux. Même scène de désolation à Auterive, placé un peu en amont. Le faubourg de la Madeleine, qui formait la partie basse de la ville, fut presque entièrement détruit : 113 maisons s'effondrèrent sous la violence du courant. Deux causes avaient amené cette épouvantable dévastation : l'arrivée de deux nouveaux affluens, à quelques kilomètres au-dessus de l'embouchure, ainsi que la vitesse des eaux de la Garonne, qui, refoulant celles de l'Ariége, avaient forcé ces dernières à se répandre dans la plaine.

Passons à l'Arize, le seul affluent de quelque importance que reçoive la Garonne entre l'Ariége et le Salat. Cette petite rivière

n'offre rien de remarquable sur son parcours et n'avait pas fait parler d'elle depuis l'inondation de 1827. Jusqu'aux environs du château de Durban, dont les ruines féodales s'élèvent sur un mamelon qui domine la contrée, les dégâts s'étaient réduits à quelques prairies ravinées, à quelques arbres déracinés; mais après sa jonction avec la rivière de Castelnau, qu'elle reçoit non loin de là, les eaux devinrent destructives, et deux ponts furent rapidement emportés. A quelques kilomètres plus bas, la rivière traverse la grotte du Mas d'Azil, la plus célèbre peut-être des Pyrénées. Cet antre immense est également traversé par la route qui côtoie le gave sur une longueur de près de 500 mètres. C'est là que les protestans soutinrent un siége contre les catholiques lors des guerres de religion. On sait que M. le docteur Garrigou a constaté dans cette grotte la présence du mammouth, du grand ours et des débris de l'industrie humaine attestant l'existence de l'homme préhistorique. Inutile de dire que la route si péniblement construite fut emportée par les eaux. Une forge et un moulin qui se trouvaient au sortir de la grotte eurent le même sort. Bientôt la petite ville du Mas d'Azil, située sur la rive droite du gave, est menacée à son tour. L'eau se précipite dans les rues avec une rapidité foudroyante; en un clin d'œil, tous les rez-de-chaussée sont inondés, dans beaucoup d'habitations les épaves flottent jusqu'à la hauteur du premier étage. La circulation devient impossible, chacun est assiégé dans sa demeure; cependant, comme à Saint-Girons, les maisons tinrent bon, aucune vie humaine ne fut en péril. Il n'en fut pas malheureusement ainsi dans les autres localités situées entre le Mas d'Azil et l'embouchure de l'Arize. Presque partout on eut à déplorer la perte de quelques moulins, de quelques usines ou de plusieurs habitations. Les dégâts les plus considérables eurent lieu à la Bastide de Besplas, petit village qui s'est acquis une renommée si tristement célèbre, il y a une dizaine d'années, par le meurtre commis sur un vieux gentilhomme. Toutes les maisons, à l'exception de trois ou quatre, s'effondrèrent, entraînées par les eaux. Trois cents personnes étaient sans abri. A l'embouchure, les eaux de la rivière, refoulées par la Garonne, se replièrent sur elles-mêmes, et inondèrent tous les terrains des environs.

Je dirai peu de chose sur le Salat, premier affluent de droite de la Garonne, ayant déjà parlé de l'inondation de Saint-Girons, seule localité de quelque importance que traverse cette rivière. Le voisinage de l'Espagne et des populations de la montagne fait de cette ville un entrepôt assez considérable. Aussi les pertes, bien qu'elles n'affectassent que les marchandises, y furent sérieuses; on les estimait à 800,000 francs. Au-dessous de Saint-Girons, on eut à regretter la perte de quelques papeteries et de quelques moulins. A

Moulis, dans la vallée latérale du Lez, l'église fut détruite, le cimetière raviné et les croix de bois emportées par les eaux. Ce que je viens de dire sur l'Ariége, l'Arize et le Salat peut s'appliquer sur une moindre échelle aux petites vallées qui débouchent dans ces rivières. Il n'est pas un seul canton qui n'ait eu sa part de dévastations. En thèse générale, on peut dire que les gaves de cette région de la chaîne, subitement grossis par les pluies du 22 juin, préludèrent dans la matinée du 23 par des désordres de peu d'importance dans les gorges qu'ils traversaient; les dévastations proprement dites commencèrent au débouché des montagnes lorsque, les torrens apportant dans la rivière qui forme le thalweg de la vallée l'énorme trombe d'eau qui depuis deux jours s'abattait sur toute la chaîne, le fleuve ainsi fermé, débordant de toutes parts, se répandit dans la plaine, et emporta tout ce qu'il rencontrait sur son passage.

Pour compléter ce que j'avais à dire sur l'Ariége, il ne me reste plus qu'à parler de la catastrophe de Verdun, petit village assis dans une gorge verdoyante, sur la rive droite de l'Ariége, à 1 kilomètre environ de cette rivière, entre les thermes d'Ax et les thermes d'Ussat. De hauts plateaux entrecoupés d'étangs dominent ce site. A quelque distance en amont du village, sur le bord du ruisseau qui traverse la gorge, se trouvait un arbre déraciné et couché à terre. Personne n'y avait prêté aucune attention et n'avait songé à le déplacer. Des roches, des terres, d'autres arbres, entraînés par les pluies, étaient arrêtés au passage et formaient une sorte de barrage au-dessus du hameau. Ce premier barrage avait été emporté, du moins en partie, par le torrent pour aller se reformer plus bas, être entraîné de nouveau et se reconstituer encore plus loin, augmentant chaque fois de volume et chaque fois aussi se rapprochant de Verdun. La dernière digue ainsi formée céda avec un bruit formidable dans la nuit du 22 au 23, sur les quatre heures du matin, en rasant toute la partie du village qui se trouva sur sa course. 50 maisons sur 70 étaient détruites, 500 têtes de bétail avaient péri, 72 personnes restaient ensevelies sous les décombres. Les habitans qui avaient survécu à l'horrible catastrophe, aidés bientôt par un détachement du 120e de ligne accouru en toute hâte de Foix, s'occupèrent à déterrer ces malheureuses victimes afin de leur rendre le dernier devoir; puis ce détachement fut remplacé par une compagnie du génie appelée de Montpellier pour aider les habitans à déblayer les ruines du village. Une scène fut particulièrement navrante. A un moment donné, un habitant remue la vase avec une bêche. Lorsqu'il retire l'instrument, il met à nu l'extrémité d'un foulard. La bêche est abandonnée, les recherches continuent avec les mains. On découvre une tête d'homme, puis à côté et comme collée à la première une tête de

femme : c'étaient deux jeunes mariés de la veille. Les infortunés avaient célébré leurs noces au chef-lieu du canton, aux Cabannes; ils devaient même y passer la nuit. Ils s'étaient déjà couchés lorsque le nouvel époux eut la fatale idée de rentrer à Verdun malgré la pluie; il arriva avec sa femme vers deux heures et demie du matin; moins d'une heure après, ils étaient morts. A quelques pas d'eux, on trouva la mère et la sœur, jeune fille de dix-huit ans arrivée de Marseille pour assister à la noce. Une scène non moins attendrissante eut lieu lors du passage du maréchal de Mac-Mahon. Une dame lui présenta un jeune garçon de seize ans, dernier survivant d'une famille de 8 personnes. Le moulin qu'ils habitaient s'était écroulé pendant leur sommeil, le lit où reposait le jeune homme, à côté d'un de ses frères plus jeune que lui, fut entraîné par le courant et flotta quelque temps à la surface des eaux. Cependant le bois de lit et la paillasse disparurent successivement, et le matelas vint se heurter à son tour contre une maison. Le choc sépara les deux frères, qui disparurent dans le tourbillon. Le jeune perdit la vie, mais l'aîné fut retrouvé dans la cour d'une ferme et put être sauvé, grâce à deux doigts de sa main, qu'on aperçut au-dessus du limon qui le recouvrait.

On sait que la Garonne prend sa source dans la vallée d'Aran, qu'elle traverse dans presque toute sa longueur, recevant ainsi toutes les eaux qui se déversent dans cet immense entonnoir. Elle entre en France au Pont du Roi, bien connu des touristes qui visitent Luchon. A ce moment, elle peut déjà porter des radeaux, et c'est à Fos, premier village français un peu en aval du Pont du Roi, que s'organisent ces grands transports qui amènent à Toulouse les bois de construction des Pyrénées. A quelques kilomètres de Saint-Béat, petite ville renommée par ses riches carrières de marbre, elle reçoit sur sa rive gauche la Pique, affluent formé par la réunion des gaves descendus des hautes cimes qui forment le cirque de Luchon. Plus loin, au sortir des montagnes de la Barousse, c'est un autre affluent bien plus considérable, la Neste, qui lui apporte les eaux de la vallée d'Aure. Dès lors ce n'est plus une rivière qu'on a devant soi, c'est un véritable fleuve. En même temps commence à s'ouvrir cette vaste plaine qui, s'élargissant de plus en plus sur un parcours de 500 kilomètres, s'étend depuis le pied des Pyrénées jusqu'aux bouches de la Gironde. C'est aussi là que le 23 juin commença de se former cet immense lac aux eaux limoneuses qui, gagnant d'heure en heure les deux rives du fleuve, arrivèrent le lendemain jusqu'aux portes de Bordeaux. La Garonne et ses affluens, grossis outre mesure par les pluies de la veille, avaient causé dans les vallées d'Aran, de la Pique et de la Neste, les désordres produits par les gaves de la Haute-Ariége; mais c'est seule-

ment au sortir des montagnes que commencèrent les dévastations proprement dites. La gare de Montréjeau fut envahie, les habitans du village voisin se virent contraints d'abandonner leurs demeures et de se réfugier au petit séminaire de Polignan, situé sur un plateau qui domine le fleuve. C'est également là que vint chercher un abri l'archevêque de Toulouse, qui se trouvait en tournée pastorale de ce côté, et sur le sort de qui l'on avait d'abord conçu des craintes. Bientôt l'inondation gagna la plaine de Saint-Gaudens, la petite ville de Valentine fut submergée. De loin, on aurait dit que les toits de ses maisons flottaient à la surface des eaux. Puis vint le tour de Muret et des autres villes situées en amont de Toulouse. Presque tous les ponts étaient emportés ou gravement endommagés. Un exemple donnera une idée de la force du courant. Le pont d'Ampalot, qui relie la ligne de l'Ariége à la gare de Toulouse, avait subi la loi commune à l'une de ses extrémités. Une des piles qui supportait une des arches tombées fut en quelque sorte tordue et retournée sur elle-même.

III.

Nous voici à Toulouse. On sait que cette riche cité est bâtie sur la rive droite de la Garonne. En face, de l'autre côté du fleuve, s'étendait une petite ville d'une vingtaine de mille âmes connue sous le nom de faubourg Saint-Cyprien. Trois ponts relient le faubourg à la métropole; au centre, le Pont-Neuf, aussi remarquable par son élégance que par sa solidité, aux deux extrémités deux ponts suspendus, le pont Saint-Michel et le pont Saint-Pierre. De larges quais bordent les deux rives du fleuve, mais malheureusement ne se prolongent pas assez en amont, et laissent ainsi une porte ouverte aux inondations toutes les fois que la crue dépasse certaines limites. Le 23 juin, dès la pointe du jour, la Garonne, grossie de tous ses affluens pyrénéens, roulait d'énormes vagues, sinistres précurseurs de la mer houleuse qui s'avançait. A cinq heures du matin, elle entamait la rive droite en envahissant le port Garaud, qui forme le prolongement du faubourg Saint-Michel. Bientôt à leur tour les rues basses du faubourg sont submergées. Les ouvriers qui travaillent aux minoteries et aux usines établies dans ce quartier s'échappent, ainsi que les habitans, sur des barques. Celles-ci du reste ne font pas défaut, car toute cette population est habituée de bonne heure à manier la rame. A peine les maisons sont-elles abandonnées que la plupart s'écroulent; puis vint le tour de la petite île de Tounis, étroite langue de terre détachée de la rive droite par le canal de fuite du moulin du château Narbonnais. C'était spécialement le quartier des bains publics, des lavoirs et des

teinturiers sur étoffe. L'eau arriva rapidement au premier étage, mais les habitans eurent le temps d'échapper. Des scènes analogues avaient lieu quelques instans après à l'autre extrémité de la ville, là où les quais cessent et où commence le moulin du Basacle. Ce quartier, connu sous le nom de quartier des Amidonniers, renferme la population la plus active et la plus industrieuse de Toulouse, en raison des nombreuses fabriques qui s'y trouvent établies. Après la retraite des eaux, on ne retrouva que des ruines. Tout fut horriblement ravagé; il ne resta debout que la chaussée et le Basacle. Comme au faubourg Saint-Michel et à Tounis, les habitans purent s'échapper sur des barques, mais plusieurs centaines de familles se trouvaient sans abri et sans travail.

Ainsi s'écoula la première moitié de la journée. L'inondation n'avait gagné que les deux extrémités de la ville, là où les eaux n'avaient rencontré aucune digue pour les arrêter. Ces accidens étant en quelque sorte une conséquence nécessaire de la topographie des lieux et se répétant, quoique sur une moindre échelle, à toutes les crues extraordinaires de la Garonne, la population de la ville et des autres faubourgs ne s'en émut pas outre mesure. Il en fut de même lors de la disparition des établissemens de natation et des lavoirs publics amarrés à la rive droite, et qui dès neuf heures du matin, rompant leurs attaches, allèrent les uns après les autres se briser contre les piliers du Pont-Neuf ou du pont Saint-Pierre. Jusqu'à ce moment, on ne voyait dans tout ce qui se passait sur la rive droite qu'une seconde édition de l'inondation de 1855, dont le plus grand dégât avait été l'écroulement du pont Saint-Pierre. Cependant un avis de la préfecture, affiché dans toutes les rues à onze heures et annonçant d'après les dépêches reçues d'amont une nouvelle crue pour une heure de l'après-midi, commençait à inspirer des craintes sérieuses. Déjà le fleuve à ce moment atteignait le maximum des grandes inondations. En amont du Pont-Neuf, on ne voyait qu'une mer occupant l'immense espace compris entre les quais des deux rives. L'eau, contenue à grand'peine par les digues, devenait d'heure en heure plus inquiétante. Bientôt un craquement épouvantable se fit entendre. Un des piliers du pont Saint-Pierre avait cédé au courant, le tablier s'était abattu. La situation devenait évidemment critique. Cependant il n'y avait alors que quelques hommes qui eussent une intelligence exacte de ce qui se préparait : c'étaient les autorités de la ville, averties depuis la veille par les ingénieurs des ponts et chaussées, ainsi que par les préfets, les sous-préfets et les maires des localités déjà envahies. Disons à ce sujet que personne ne faillit à son devoir, et que de grandes calamités eussent été évitées sur bien des points, si les populations avaient écouté les avis qui leur venaient d'en haut. L'autorité mili-

taire s'était concertée avec l'autorité municipale pour mettre les soldats de la garnison au service des ingénieurs.

Vers midi, la Garonne commençant de déboucher dans l'avenue de Muret, en amont du pont Saint-Michel, la rive gauche était entamée à son tour. La crue commençait à dépasser celle de 1855. Aussitôt les ingénieurs chargés de protéger le faubourg Saint-Cyprien organisent en toute hâte, avec l'aide de quelques détachemens de soldats, des digues pour défendre le faubourg. On prend tous les matériaux qu'on trouve sous la main, jusqu'au fumier. Mieux eût peut-être valu qu'on n'eût pas travaillé à ces digues, qui ne firent qu'aggraver l'inondation après l'avoir retenue seulement quelques instans. Les habitans, voyant arriver l'eau dès le début, auraient compris plus tôt la gravité de la situation et seraient sortis à temps de leurs demeures. A la même heure, des hommes parcouraient à son de trompe les rues du faubourg, prévenant les populations du péril qui les menaçait, de la nouvelle crue de la Garonne annoncée par les dépêches, et les exhortant à quitter au plus tôt leurs habitations. Très peu crurent devoir obéir à ces invitations pressantes. Le faubourg Saint-Cyprien n'avait été ravagé qu'une seule fois, le 17 septembre 1772, et personne n'avait souvenance de cette inondation. On ne la connaît que par une inscription sur marbre placée dans l'église Saint-Nicolas, et que nul ne songeait à lire. D'ailleurs à cette époque les quais de la rive gauche n'existaient pas encore, dès lors rien d'étonnant qu'à la suite d'une crue extraordinaire l'inondation eût gagné le faubourg. Pour prévenir le retour de ce désastre, la province du Languedoc fit construire les quais et les terrassemens que l'on voit aujourd'hui, et depuis cette époque Saint-Cyprien avait vu passer à ses pieds les plus grandes inondations sans être atteint. Celle de 1855 n'était-elle pas la plus extraordinaire du siècle? et l'eau s'était arrêtée au-dessous du parapet du quai Dillon, élevé de près de 7 mètres au-dessus du niveau de la Garonne. D'ailleurs quitter à l'improviste une habitation n'est pas, surtout pour les pauvres gens, chose aussi facile qu'on se l'imagine. Les personnes riches n'ont qu'à ouvrir leur secrétaire et à mettre dans un portefeuille les valeurs qu'il contient. Elles peuvent faire le sacrifice du linge et du mobilier, elles savent qu'elles retrouveront tout cela facilement ailleurs. Il n'en est pas de même du petit artisan qui, vivant de son labeur quotidien, consacre toutes ses épargnes à l'acquisition de ses ustensiles de travail ou de ménage, de son vestiaire, de ses meubles, de ses marchandises, s'il est commerçant. Il ne peut quitter sa maison sans emporter ce qu'il a de plus précieux; mais par où commencer, comment faire un choix? Tous les objets qui sont autour de lui lui sont chers. Il hésite, il cherche, il perd ses instans à ouvrir les tiroirs, à empaqueter jus-

qu'au moment où le torrent, maître de la rue, vient lui boucher la porte de sa maison. C'est ce qui arriva à la malheureuse population de Saint-Cyprien, appartenant en grande partie à la classe ouvrière et à la petite industrie. Comme je l'ai dit, personne ne croyait à l'imminence d'un danger jugé impossible, et d'un autre côté ces pauvres gens ne pouvaient se résoudre à abandonner leur demeure, ou, pour parler plus exactement, ce qu'elle contenait. Les femmes se faisaient surtout remarquer par cette obstination, et, pendant qu'elles s'attardaient à faire un choix parmi les pièces de leur vestiaire et à empaqueter celles qu'elles voulaient emporter, l'eau leur coupait brusquement la retraite.

Ce fut vers quatre heures de l'après-midi que les habitans de Saint-Cyprien se décidèrent enfin à ouvrir les yeux. Malheureusement il était déjà trop tard pour beaucoup d'entre eux. Les digues qu'on avait essayé d'improviser en amont du faubourg venaient de céder à la pression toujours croissante des eaux et bientôt le torrent, envahissant les rues, remplissait les caves, inondait les rez-de-chaussée et rendait impossible toute circulation. Les bateliers de la Garonne, qui depuis le matin n'avaient cessé de travailler au sauvetage des habitans du faubourg Saint-Michel, du quai de Tounis et du quartier des Amidonniers, se disposèrent aussitôt à continuer leur œuvre de dévoûment sur la rive gauche du fleuve. En même temps des soldats d'artillerie à cheval, suivis de leurs fourgons, parcouraient les rues envahies et recueillaient dans leurs voitures les malheureux habitans. Il en était de même des omnibus, réquisitionnés à cet effet. Bien que les maisons qui bordaient l'avenue de Muret eussent déjà disparu emportées par le torrent, bien que nombre d'habitations du faubourg Saint-Cyprien eussent subi le même sort, et que la crue continuât toujours, personne, je crois, ne se doutait encore à ce moment de l'horrible catastrophe qui se préparait. L'activité, le dévoûment des artilleurs et des bateliers, aidés de quelques hommes courageux qui faisaient le sacrifice de leur vie pour venir en aide à tant de victimes, eussent peut-être suffi pour arracher à la mort le plus grand nombre de ces infortunés et restreindre la catastrophe dans de certaines limites. Un défaut de proportion entre le nombre et les dimensions des arches du Pont-Neuf et le débit de la Garonne dans ses momens de grande crue allait changer le désastre en cataclysme. Tandis que le pont Saint-Michel, situé en amont du Pont-Neuf, s'étend sur un espace d'à peu près 500 mètres, ce dernier n'a qu'environ 130 mètres de longueur. L'eau, ainsi refoulée comme dans un entonnoir, devait nécessairement se déverser ailleurs lorsque le débit du fleuve dépassait le débit du pont. C'est ce qui eut lieu sur les cinq heures. A ce moment, la Garonne, d'après les calculs les plus modérés des ingé-

nieurs hydrographes qui suivaient d'un œil anxieux les péripéties de ce drame, roulait 15,000 mètres cubes d'eau à la seconde. Les arches du pont avec les lunettes qui les surmontent, ne pouvant en laisser échapper que les deux tiers, 5,000 mètres cubes d'eau devaient chercher une autre issue. Cette issue fut naturellement le faubourg Saint-Cyprien, dont le niveau est un peu plus bas que celui de Toulouse. En un instant, le quai Dillon fut atteint, et le trop-plein du fleuve, se déversant aussitôt en avalanches irrésistibles, alla rejoindre les eaux venues d'amont. Dès lors le sinistre était à son comble. Les deux torrens, on pourrait dire les deux fleuves, réunissant leurs forces de dévastation, n'eurent plus qu'à broyer à l'aise cette malheureuse cité. La nuit approchait, nuit de fièvre et d'angoisses inexprimables pour cette population de 125,000 âmes qui s'appelait d'une rive à l'autre sans pouvoir se secourir. La pluie qui persistait avec un caractère inquiétant achevait de tout assombrir. Bientôt l'obscurité fut complète dans le faubourg, car au milieu d'un tel désarroi il n'était plus question d'allumer le gaz. A tant de causes qui rendaient le sauvetage impossible venait s'en ajouter une nouvelle, la plus redoutable de toutes : la plupart des maisons, par un vice de construction sur lequel je reviendrai, s'écroulaient sur place, ensevelissant leurs habitans et remplissant les rues de leurs débris. L'autorité militaire, jugeant qu'il était inutile d'exposer plus longtemps la vie des soldats qui parcouraient ces malheureux quartiers, fit sonner le signal de la retraite. On sait que plusieurs, emportés par la fièvre du dévoûment, ne voulurent pas obéir à l'appel de leurs chefs, et que quelques-uns payèrent de leur vie ce généreux refus.

Cependant les bateliers, aidés de quelques hommes courageux qui avaient fait le sacrifice de leur existence, continuaient à travailler au sauvetage malgré les obstacles de toute sorte qui entravaient leurs efforts. Les habitans, réfugiés aux chambres du second étage, appelaient au secours, de leurs fenêtres, dès qu'ils apercevaient une barque. Celle-ci s'accrochait comme elle pouvait à l'aide de cordages aux becs de gaz, aux balcons ou aux fenêtres et recevait ainsi les malheureux inondés, qui souvent étaient obligés de descendre le long d'un drap de lit fixé à la fenêtre de l'habitation. Malheureusement il devenait de plus en plus difficile de diriger une embarcation dans ce fouillis de maisons éventrées, de rues changées en torrens, d'épaves de toute sorte qui venaient heurter le bateau; il arrivait trop souvent que ce dernier, poussé par un tourbillon, venait frapper contre un mur et chavirait, entraînant sauveteurs et naufragés. Peu d'entre eux revenaient à la surface. Ainsi périt l'infortuné marquis d'Hautpoul, et d'autres dont les noms sont restés obscurs. Les chances de la lutte devenant de la sorte de

plus en plus rares, les malheureux habitans étaient obligés de fuir d'étage en étage et de se frayer un chemin à travers les toits jusqu'à ce qu'ils eussent gagné une maison qui leur parût plus solide que la leur.

Une circonstance toute fortuite venait aggraver chez beaucoup l'horreur de la situation. De même que lors de l'inondation de 1772, le cimetière de Rapas, situé en amont de Saint-Cyprien, avait été labouré par les eaux, et des croix de bois, quelquefois des cercueils, quelques-uns même prétendent des os en putréfaction, venaient flotter à la hauteur des étages où se tenaient les habitans et s'entraient parfois dans les maisons. Pour ces populations méridionales, facilement accessibles aux impressions, n'était-ce pas là un nouveau signe de la colère divine qui se manifestait d'une façon si terrible? Plusieurs personnes assurent qu'un cercueil parti le matin de l'Hôtel-Dieu fut ramené le soir dans la salle d'où il était sorti. Disons à ce propos que, grâce à l'activité déployée par l'administration de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice de la Grave, tous les malades de ces deux établissemens purent être évacués à temps vers l'hôpital militaire, situé sur la rive droite. Du reste ces deux édifices résistèrent à l'inondation, il en fut de même de plusieurs habitations particulières dont la construction n'avait pas été négligée; mais la plupart des maisons s'effondraient de minute en minute avec un fracas épouvantable qui achevait de glacer d'effroi cette malheureuse population. Réfugiés aux derniers étages de leurs demeures ou sur les toits, ne voyant autour d'eux que des scènes de destruction, ces infortunés ne se faisaient nullement illusion sur le sort qui leur était réservé, et, comme les naufragés d'un navire qui s'engloutit, attendaient la mort en prière ou dans les sombres fureurs du désespoir. Chez certaines personnes, principalement chez les femmes, ce mélange de résignation, de perspectives tragiques, d'appréhensions confuses, provoquait parfois des effets psychologiques extraordinaires. Au couvent des Feuillans, les jeunes filles, sous la conduite des religieuses qui étaient à leur tête, passèrent la nuit en prière pour se préparer à la mort qu'elles attendaient à tout instant, et quand au matin une barque montée par des militaires vint les chercher, plusieurs d'entre elles semblaient hésiter à se livrer aux bras de leurs libérateurs, comme si elles répugnaient à reconquérir une existence dont elles avaient fait l'abandon. Au milieu de cette confusion, où le hasard et l'imprévu tenaient une si large place, il s'opérait parfois les sauvetages les plus étranges. Au moment où une maison s'effondrait, le toit ou un plancher, se détachant des murs, flottait à la surface du courant. Le malheureux qui se trouvait sur ce radeau improvisé se hâtait de le quitter pour s'accrocher aux branches du premier arbre qu'il rencontrait sur son

chemin, et passait ainsi la nuit et une partie du lendemain, attendant qu'une barque vînt le chercher ou que la retraite des eaux lui permît de regagner la terre ferme. Tel de ces infortunés dut attendre dix-huit heures avant de pouvoir quitter ce gîte. Des faits non moins remarquables se produisirent sur d'autres points. A Saint-Cyprien une femme fut saisie des douleurs de l'enfantement au milieu de la nuit et accoucha sur le toit où elle s'était réfugiée avec son mari. Celui-ci sauva l'enfant, mais la mère ne put survivre à tant d'émotions. A Bordeaux, chose plus extraordinaire encore, on trouva un enfant endormi dans un berceau qui flottait à la surface de la Garonne, et que le fleuve avait enlevé à quelque habitation des environs.

Que se passait-il sur la rive droite pendant que le faubourg Saint-Cyprien s'effondrait sous les eaux? Dès le premier moment du danger, le général de Salignac-Fénelon, commandant du corps d'armée de Toulouse, les généraux qui étaient sous ses ordres, M. le baron de Sandrans, préfet de la Haute-Garonne, M. Toussaint, maire de la ville, les ingénieurs, des officiers de toute arme, s'étaient rendus à leur poste, prêchant d'exemple pour organiser le sauvetage. Le quartier-général était naturellement la tête du Pont-Neuf, dont la circulation fut de bonne heure interdite. Vers cinq heures du soir, lorsque le fleuve commença de se déverser sur le quai Dillon, une émotion indescriptible gagna tous les esprits; chacun comprenait qu'aucune force humaine ne pouvait désormais conjurer le fléau et empêcher la destruction du malheureux faubourg. Entre six et sept heures, un horrible craquement se fit entendre; le pont Saint-Michel venait de s'abattre. C'était à la fois une nouvelle masse d'eau qui arrivait, et de nouvelles épaves venant s'ajouter à celles qui depuis le matin se ruaient comme autant de béliers sur les arches du Pont-Neuf. Pour se rendre compte de l'énorme pression qui pesait sur ce pont, il faut se rappeler que le fleuve débitait à ce moment environ 15,000 mètres cubes d'eau à la seconde avec un minimum de vitesse de 10 à 12 mètres, et que la pression est proportionnelle non à la vitesse, mais au carré de cette vitesse. Dès lors rien d'extraordinaire que le pont parût en danger; des trépidations de mauvais augure se faisaient déjà sentir. Devant une telle situation, il fut question de faire sauter l'extrémité du pont qui touchait au faubourg Saint-Cyprien pour offrir un nouveau passage à l'eau. L'entreprise était périlleuse, mais non impossible. Il ne manquait pas, soit parmi les officiers et les soldats, soit parmi les habitans, des hommes prêts à faire le sacrifice de leur vie. Cependant on recula devant les suites d'un tel projet; il était trop tard pour sauver le faubourg, et la destruction d'une partie du pont pouvait entraîner les conséquences les plus graves sur la rive droite. A la

suite de la brèche qu'on aurait ainsi pratiquée, le pont, ayant perdu une grande partie de sa force de résistance, aurait pu s'écrouler tout entier, pilier par pilier. Dès lors le débit de l'eau se trouvant soudainement presque doublé, les quais de la rive droite, la chaussée et le moulin du Basacle pouvaient être également emportés, et d'affreux ravages s'exercer dans les parties basses de la ville, telles que le quartier des Amidonniers, déjà si cruellement éprouvé.

La population, répandue sur les quais malgré la persistance de la pluie, suivait d'un œil inquiet le progrès de la crue, supputant les chances qui restaient pour échapper au fléau. A tout moment, un bruit sourd se faisait entendre, c'était une maison qui s'écroulait de l'autre côté du fleuve. Ce bruit sinistre arrivait jusqu'au lycée, situé presqu'au centre de la ville. La grande préoccupation de tous les esprits était de savoir quand l'eau commencerait à baisser. Ce moment, qui tenait en suspens la vie d'une population de plus de 120,000 âmes, se présenta entre dix et onze heures du soir. A cet instant, l'eau montait à l'embouchure du canal du Midi à $9^{m},50$ au-dessus du zéro de l'échelle; c'était environ $2^{m},50$ plus haut que l'inondation de 1855. Dès lors on commençait à respirer. La crue ne cessa de diminuer à partir de ce moment d'une façon sensible, et à deux heures du matin l'eau avait déjà baissé de $1^{m},50$. Dès la pointe du jour, l'accès du faubourg était devenu possible; on vit reparaître les artilleurs avec leurs fourgons, les soldats de l'infanterie montaient sur les barques et aidaient les bateliers. Le sauvetage, interrompu la veille par la nuit et la hauteur des eaux, ne s'arrêta plus que quand le dernier naufragé eut été déposé sur la rive droite. Cependant, il faut le dire, le danger n'était pas moins grand que la veille pour les sauveteurs, car les maisons, détrempées par les eaux, ne cessaient de s'écrouler.

Le spectacle qu'offraient alors les rues de Toulouse, surtout celles qui aboutissaient au Capitole, où se trouve la mairie, était navrant. C'étaient tous les naufragés de la veille, demi-nus, transis de froid et portant l'empreinte des indicibles souffrances qu'ils avaient endurées. Ils venaient demander du pain, des vêtemens et un asile. Pour le moment, l'horizon de leurs espérances ne pouvait s'étendre au-delà. De malheureuses mères qui allaitaient des enfans demi-morts de faim excitaient surtout la compassion de ceux qui assistaient à ce lugubre défilé d'épaves humaines. Le dévoûment qui s'était révélé la veille par tant d'actes d'héroïsme, le plus souvent restés inconnus, ne se ralentit pas ce jour-là ni les jours suivans. Il changea seulement de forme, comme l'exigeait la situation, et se manifesta par la charité la plus touchante. On savait, et nous sommes heureux de faire ressortir ce trait du caractère natio-

nal, que des souscriptions allaient s'ouvrir sur tous les points du territoire, que la France entière répondrait à cet appel, mais on ne pouvait attendre ; il fallait sur l'heure des secours immédiats, et en premier lieu une nourriture convenable qui rendît la vie à cette population exténuée depuis la veille par des privations et des souffrances de toute sorte. On se fera une idée de l'immensité du mal à réparer, si l'on songe que plus de 1,200 maisons avaient été démolies ou étaient devenues inhabitables à Saint-Cyprien, que 200 environ avaient subi le même sort dans les autres faubourgs de Toulouse, et que toutes les usines qui se trouvaient sur le cours de la Garonne avaient été détruites; plusieurs milliers d'ouvriers se voyaient sans travail en dehors de ceux qui avaient été naufragés, et venaient ainsi accroître la liste des nécessiteux. Si l'on ajoute que tous les habitans sans exception du faubourg Saint-Cyprien avaient dû émigrer, même ceux dont les habitations étaient intactes, parce qu'il n'en existait aucune dont le rez-de-chaussée ne fût envahi par les eaux, il est permis de supposer qu'un cinquième presque de la population, c'est-à-dire 15,000 ou 20,000 bouches, demandaient du pain. On réduisit, il est vrai, ce chiffre en opérant un triage entre les sinistrés proprement dits dont la situation demandait d'urgence des secours et ceux qui ne reclamaient que du travail, et dont une grande partie en trouva tout de suite au déblaiement du faubourg Saint-Cyprien. Malgré cette épuration, le nombre des misères à soulager semblait hors de proportion avec les ressources qu'on avait sous la main.

Le généreux élan qui se manifesta dans les diverses classes de la société suppléa bientôt à tout. La plupart des établissemens publics, jusqu'aux salles de bal, furent convertis en ambulances. Celles-ci ne suffisant pas, toutes les personnes aisées amenèrent chez elles un nombre de naufragés en rapport avec les dimensions du local dont elles disposaient. Les médecins de la ville s'entendirent pour se partager la surveillance des divers quartiers; chaque grand établissement était dirigé par l'un d'eux. Un côté avait été réservé aux hommes, l'autre aux femmes et aux enfans. Quand le local le permettait, les nourrices occupaient une salle séparée. Des frères de la doctrine chrétienne veillaient au dortoir et à la salle des hommes, des religieuses aux appartemens des femmes et des enfans. Les dames de la ville, en tête desquelles on voyait figurer les plus grands noms de l'aristocratie toulousaine, se partagèrent aussi les divers quartiers pour aller soigner elles-mêmes ces milliers de victimes. Des fourneaux économiques furent organisés sur l'heure, ou plutôt l'avaient été dès le matin, car les autorités municipales et les hommes qui les secondaient se montrèrent toujours à la hauteur de

leur mission dans ces circonstances si critiques, de sorte que ces malheureux affamés trouvaient une nourriture fortifiante presque aussitôt leur installation. En même temps des fourgons traversaient les rues pour recevoir du linge, des vêtemens, des objets de première nécessité. Chaque fourgon était monté par un tambour et un clairon, ainsi que par un délégué de la municipalité, qui inscrivait les offrandes. A cet appel bien connu, chacun s'empressait de donner son contingent. Le soir, le Capitole regorgeait d'objets de toute sorte apportés par les fourgons, sans compter plus de 30,000 francs déposés dans la journée à la mairie. Le conseil municipal, après avoir décrété que les officiers et les soldats de la garnison avaient bien mérité de la cité, vota 100,000 francs pour les inondés; puis vint le tour du conseil-général, qui en vota 400,000. Ces diverses sommes, jointes aux souscriptions recueillies dans les bureaux de tous les journaux de la ville et aux quêtes faites à domicile par les dames patronnesses du comité de secours, permirent de subvenir aux nécessités les plus pressantes et d'attendre que l'assemblée et la France vinssent en aide.

Cependant des difficultés d'un autre ordre ne tardèrent pas à surgir. Toutes les minoteries de la ville ayant été envahies par les eaux, tout le grain, tous les sacs de farine qui s'y trouvaient avaient disparu ou restaient avariés, et la population allait manquer de pain. Les animaux de boucherie et le jardinage faisaient également défaut, car tous les environs étaient horriblement ravagés, et, les chemins de fer ayant été rompus presque sur tous les points, les arrivages étaient devenus impossibles; les télégrammes faisaient des détours extraordinaires pour arriver à destination : une dépêche adressée à Bigorre avait dû passer par Marseille, Limoges et Bordeaux. Une ligne cependant restait intacte ou avait peu souffert, celle de Toulouse à Cette. Celle-là suffirait pour ravitailler la cité. Le maire de Toulouse faisait appel aux municipalités des grandes villes qui se trouvaient dans cette direction. Celles-ci y répondirent aussitôt : Montpellier, Béziers, Carcassonne, pour ne parler que des plus importantes, envoyèrent tous les approvisionnemens qui se trouvaient à leur disposition. Rassurée de ce côté, la municipalité put reporter toute son activité du côté de Saint-Cyprien, où les soldats de la garnison ne cessaient de travailler depuis la matinée du 24.

La première préoccupation fut de retirer les morts ensevelis sous les décombres, afin de constater le nombre des victimes, leur donner la sépulture et prévenir les effets de la putréfaction. Des photographes étaient chargés du soin de fixer les traits de chaque victime, afin que les parens ou les amis des naufragés pussent les reconnaître. Deux cents cadavres environ défilèrent ainsi sous l'ob-

jectif funèbre; mais, arrivé à ce nombre, on dut renoncer à une telle entreprise, la décomposition des cadavres rendant l'opération à la fois dangereuse et inutile. Les ingénieurs et les architectes chargés de veiller aux démolitions étaient préoccupés d'un autre problème non moins important. Il s'agissait de faire un choix entre les maisons dont la solidité n'avait pas été atteinte par l'inondation et celles qu'il fallait démolir pour éviter un écroulement peut-être tardif, mais certain. Dans l'impossibilité de retirer tous les cadavres engloutis sous les débris, on devait aussi chercher les moyens de prévenir les épidémies qui pourraient résulter de leur décomposition. Enfin, chose peut-être la plus difficile de toutes, il fallait retirer l'eau des caves et des sous-sols. Bordeaux envoya une compagnie de pompiers à cet effet. Tous les naufragés valides du faubourg Saint-Cyprien, beaucoup d'ouvriers qui se trouvaient sans travail et de nombreux détachemens de soldats se mirent à l'œuvre sans relâche pour conduire à bonne fin cette besogne si ingrate. La tâche paraissait si longue, si ardue, qu'on proposa, pour en finir d'un seul coup, de mettre le feu au faubourg. Le remède avait du bon, mais il parut trop radical, et on s'en tint à la lente et pénible méthode des déblaiemens.

Grâce aux efforts des ingénieurs, des architectes et des officiers de l'armée qui dirigeaient les travaux, on put continuer l'œuvre sans essuyer les accidens qu'on redoutait, et dont le plus grave était la crainte des épidémies. Aujourd'hui on connaît le chiffre exact des maisons atteintes par le fléau dans ce malheureux faubourg : 953 ont été détruites, 257 restent inhabitables; total : 1,210 habitations à reconstruire. J'ai déjà dit que le chiffre de celles qui ont disparu dans les faubourgs de la rive droite s'élève à environ 200. Un mot attribué au maréchal de Mac-Mahon lors de son passage à Toulouse donne une idée assez juste de l'aspect que présentait Saint-Cyprien au lendemain du désastre : « Les champs de bataille de Crimée, d'Italie et de Reichshofen n'étaient rien auprès de ce que je vois ici. » Ajoutons que les soldats du génie et les pontonniers appelés par le général de Cissey, les premiers pour aider aux travaux de déblaiement, les seconds pour construire des ponts de bateaux, furent de puissans auxiliaires et les dignes continuateurs des soldats de l'artillerie et des mariniers qui avaient exposé si courageusement leur vie dans les momens les plus critiques de l'inondation.

IV.

Je dirai peu de chose sur les autres localités dévastées par le fleuve, pour éviter les répétitions. Qu'on se figure chaque fois une

nouvelle édition du désastre de Saint-Cyprien, avec des proportions moindres, il est vrai, mais uniquement parce que le cadre était plus restreint. C'était toujours la Garonne continuant à grossir par l'arrivée de nouveaux affluens, principalement sur la rive gauche, où venaient se déverser toutes les eaux qui depuis trois jours ne cessaient de tomber sur le plateau de Lannemezan et sur les contreforts des Hautes-Pyrénées; c'étaient des populations lisant sans les comprendre les dépêches qui leur annonçaient une crue extraordinaire, et dédaignant les avis réitérés des autorités, persuadées qu'elles avaient vu en 1855 le maximum d'effet que pouvaient produire les inondations de la Garonne, puis tout à coup les flots se précipitant avec une rapidité foudroyante et broyant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage. Tel fut le sort de tous les lieux situés entre Toulouse et Agen. Dans le département de la Haute-Garonne, trois villages, Fenouillet, Oudes et Gagnac, placés en aval de Toulouse, furent écrasés et anéantis comme l'avaient été en amont Auterive et Pinsaguel. L'église, la mairie et trois ou quatre habitations plus solidement bâties que les autres, étaient d'ordinaire les seules constructions qui restassent debout. Plusieurs centaines de familles se voyaient dans le dénûment le plus absolu, sans pouvoir, comme à Toulouse, adoucir leur situation par les ressources immédiates qu'offre une grande cité. Quelques-uns de ces infortunés, ne voulant pas survivre à leur ruine, se donnèrent la mort; les autres se dispersaient la nuit dans les granges de la campagne, et le jour, venaient aider les soldats au déblaiement de leurs maisons, tâchant de retirer quelques maigres épaves de leur mobilier. De la Haute-Garonne le fléau passa dans le Tarn-et-Garonne, et dévasta d'une manière affreuse deux arrondissemens, celui de Castelsarrasin et celui de Moissac. A Castelsarrasin, le faubourg Garonne fut entièrement détruit, sauf cinq ou six maisons; il en fut de même de plusieurs hameaux des environs. La ville n'échappa au fléau que parce que le sol sur lequel elle est bâtie s'élève un peu au-dessus de la plaine. L'inondation s'avança dans les terres jusqu'à 6 kilomètres du lit du fleuve, sans rien perdre de son intensité, car le village de Golfech, qui se croyait par son éloignement à l'abri de toute atteinte, et qui depuis des siècles peut-être n'avait jamais vu les eaux de la Garonne arriver jusqu'à lui, fut presque entièrement détruit. Là, comme partout ailleurs, les avis ne manquèrent pas. Dès les premières dépêches annonçant l'imminence du danger, M. Desprès, préfet de Montauban, était parti lui-même pour prévenir les lieux menacés et organiser le sauvetage. Peine perdue, personne ne voulut croire à un péril jugé impossible, et une cinquantaine de personnes payèrent de leur vie cette imprudence. Le même fait se produisit à Moissac : un faubourg situé près de l'embouchure

du Tarn fut entièrement dévasté par les eaux de cette rivière, que la Garonne avait refoulées; un autre quartier aurait eu le même sort si le sous-préfet n'avait fait rompre en amont de la ville les digues qui retenaient le canal latéral, et déverser ainsi dans le lit du Tarn le trop-plein des eaux venues de la Garonne. Parmi les localités environnantes également dévastées, citons seulement La Magistère, qui perdit plus de 100 maisons, et Saint-Nicolas-de-la-Grave, qui eut le même sort que Golfech. Plus de 1,600 habitations furent détruites dans ce seul département, 116 personnes y perdirent la vie, et 4,000 familles se trouvèrent dans le dénûment.

Du Tarn-et-Garonne, l'immense lave, grossie du Tarn et un peu plus loin du Gers ainsi que d'autres affluens moins importans, continua de s'avancer sur la rive droite dans la direction d'Agen. A quelque distance en amont de cette ville, elle se trouva arrêtée toute la journée du 24 par la levée du chemin de fer de la ligne d'Auch à Agen. Un viaduc de vingt et une arches offrait, il est vrai, une issue, mais beaucoup trop insuffisante pour les masses d'eau qui s'accumulaient depuis la veille. Ce barrage fut rompu vers quatre heures du soir, et l'avalanche liquide, se précipitant à l'assaut de la malheureuse cité, aurait renouvelé l'épouvantable drame du faubourg Saint-Cyprien, si les constructions n'eussent été plus solidement bâties, et si une partie de la ville ne se fût trouvée par son élévation au-dessus de l'atteinte des flots. Une heure après, l'eau inondait les quartiers les plus riches et les plus populeux. Le séminaire et la caserne furent bientôt envahis; la violence du courant était telle que ni les élèves ni les soldats n'eurent le temps de prendre la fuite. On fut obligé de venir les chercher par les fenêtres avec des barques.

Dès midi, les autorités avaient été prévenues, par des dépêches venues de Toulouse, que la crue allait toujours en grossissant et qu'elle atteindrait bientôt une hauteur de 12 mètres. Aussitôt les gendarmes avaient parcouru la ville à cheval, prévenant les habitans. Personne ne bougea. C'était toujours le même mirage, le souvenir de l'inondation de 1855, de l'avis de tous, la plus extraordinaire qui pût se produire, et qui n'avait amené aucun des désastres qu'on prophétisait. L'eau ne cessa de monter jusqu'à dix heures du soir, où elle atteignait $11^{m},70$ au-dessus de l'étiage. C'était $1^{m},50$ de plus que l'inondation de 1770, la plus grande dont on ait gardé le souvenir. La partie de la ville qui longe le fleuve, et qui est habitée principalement par des familles de pêcheurs, eut particulièrement à souffrir. L'arrivée subite des eaux ayant empêché ces pauvres gens de fuir, ils durent se réfugier sur les toits, implorant un secours qui ne venait pas, car le temps, peut-être aussi les moyens d'action, avaient manqué pour organiser le sauvetage sur une grande

échelle. Heureusement que leurs habitations, généralement bien construites, résistèrent à l'action des flots, et qu'ils ne furent pas condamnés à essuyer les intempéries de l'atmosphère, car la pluie avait cessé depuis le matin, et la lune éclairait cette scène de désolation. Cependant des craquemens sinistres se faisaient parfois entendre : des poutres charriées par le courant avaient éventré un mur, et la maison s'effondrait, ensevelissant plusieurs victimes sous ses débris. Au milieu de ces bruits divers, on distinguait parfois des coups de fusil; c'étaient les habitans du village de Montbar surpris, eux aussi, par l'inondation, et qui appelaient au secours. L'eau commença de décroître à partir de dix heures du soir, mais si lentement que le lendemain les rues étaient encore inondées et les habitans assiégés dans leurs demeures. Des barques chargées de provisions circulaient comme à Venise et ravitaillaient par les fenêtres ces pauvres affamés. Dans ce département, on ne compte que 30 victimes et 600 maisons détruites, chiffres peu élevés, si on les compare à ceux de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne; mais les récoltes furent ravagées sur une immense étendue, de sorte que les pertes subies dans cette région ont été estimées à près de 25 millions, c'est-à-dire à presque autant que celles de la Haute-Garonne. Pendant les premières semaines qui ont suivi l'inondation, les habitans redoutaient les fièvres paludéennes, comme conséquence du long retrait des eaux et du limon fétide qu'elles avaient déposé sur tout leur passage; heureusement ces prévisions ne se sont pas réalisées, bien que quelques cas isolés se soient montrés sur plusieurs points.

J'ai dit que la crue de la Garonne avait atteint à Agen $11^{m},70$ au-dessus du zéro de l'échelle. Les nouvelles qui nous arrivaient de ce côté aux premiers momens de l'inondation nous faisaient craindre que cette énorme masse d'eau n'envahît les plaines de la Gironde, et que, le 23 à Toulouse, le 24 à Agen, elle n'arrivât le 25 à Bordeaux. Il n'en fut rien, et aujourd'hui nous pouvons nous rendre raison de ce fait. En recouvrant les plaines du Lot-et-Garonne, l'eau avait perdu en hauteur ce qu'elle gagnait en étendue. Les flots ne pouvaient donc continuer leur dévastation qu'à la condition de réparer incessamment leurs pertes, comme ils l'avaient fait jusqu'alors par l'arrivée de nouveaux affluens ou par la chute d'une nouvelle quantité de pluie. Or la pluie avait cessé dès la matinée du 24, et, à partir du Lot-et-Garonne, le fleuve ne reçoit sur sa rive gauche aucun affluent de quelque importance. Quant à ceux de la rive droite, tels que le Lot, la crue ne les avait pas atteints. L'abaissement de température qui s'était produit sur les cimes des Pyrénées dès le 23 avait changé une partie de la pluie en neige et arrêté d'autant la hauteur de la crue. Ces diverses circonstances

réunies limitèrent rapidement le champ de l'inondation. Les villes situées sur le fleuve ou près de ses rives en aval d'Agen, Tonneins, Marmande, La Réole, Langon, furent visitées par la crue, mais n'éprouvèrent que des désordres de peu d'importance, et en furent quittes pour des dégâts purement matériels. Les dernières fluctuations de cette immense lave que nous avons vue commencer au pied des Pyrénées arrivèrent jusqu'à Bègles, à quelques kilomètres en amont de Bordeaux. Là le courant, ayant perdu toute sa force, ne marqua son passage que par le dépôt limoneux laissé dans les champs avoisinant le fleuve. Un propriétaire de cette contrée me faisait ce calcul : « Mon blé a été avarié, il est vrai, et je ne pourrai le vendre que 12 francs au lieu de 20 pour faire de l'amidon; mais les prairies engraissées par le limon ont donné une seconde coupe d'un rendement extraordinaire qui compensera la perte que j'ai faite en blé, et nous espérons tous une récolte supérieure en qualité comme en quantité pour l'an prochain, sans qu'il soit besoin de fumer nos terres, car l'engrais qu'elles ont reçu des eaux peut être comparé à celui que le Nil apporte chaque année dans la vallée de l'Égypte. » L'inondation aurait eu des conséquences autrement redoutables pour le département de la Gironde, si elle se fût produite à l'époque d'une grande marée, car alors les eaux venues d'amont, refoulées par le flux, se seraient déversées sur les deux rives avec la violence torrentielle qu'elles avaient dans la plaine d'Agen. Cette coïncidence ne se présenta pas, et les habitans de Bordeaux ne purent juger de la hauteur de la crue que par les épaves de toute nature charriées par le fleuve.

Je n'ai pas parlé jusqu'ici des débordemens du Gers et de deux autres affluens de gauche de la Garonne, la Save et la Baïse; mais nous devons mentionner en passant ces trois rivières tant à cause des énormes masses d'eau qu'elles jetèrent dans le fleuve qu'à raison des ravages exercés dans les vallées qu'elles arrosent. A Auch, tous les bas quartiers de la ville furent envahis par le Gers transformé en lac ou plutôt en fleuve aux allures torrentielles. Ces dévastations s'étendirent dans toute la plaine; elles renouvelèrent dans les campagnes les désastres que nous avons vus se produire dans la vallée de l'Ariége, sauf les épouvantables drames de la Bastide-Besplas, d'Auterive, de Pinsaguel et du village de Verdun. Il en fut de même de la Save et de la Baïse, principalement de la Save. Cependant les désastres ne s'étendirent que sur les récoltes, les constructions et le bétail. La valeur des habitations détruites est estimée à 1 million, celle du bétail et des chevaux perdus s'élève au double.

Les débordemens de l'Adour, qui viennent clore la liste des inondations du sud-ouest, furent encore plus considérables que ceux du Gers à raison de l'étendue de son parcours, qui est de 270 kilo-

mètres, et des nombreux gaves qu'il reçoit sur son trajet. Sortie du massif montueux des Hautes-Pyrénées, c'est-à-dire de la région où les pluies avaient atteint leur maximum d'intensité, cette rivière était déjà un fleuve lorsque, quittant les montagnes du Bigorre, elle entra dans la vaste plaine de Tarbes. Un horrible drame faillit se produire dans cette ville. Trois cents personnes environ, réunies sur le pont, regardaient défiler les épaves que charriait le torrent, lorsqu'une trépidation se fit sentir. Le pont commençait à céder à la pression des flots, et un instant après il s'écroulait avec un fracas épouvantable. Dans ces quelques minutes d'intervalle, tout le monde avait eu le temps de s'éloigner, sauf trois ou quatre personnes qui tombèrent dans le fleuve, mais qui heureusement purent s'échapper. Un moment on eut des craintes sérieuses pour l'arsenal, que les eaux avaient déjà entamé. Les habitans des autres localités situées en aval, telles que Aire, Saint-Sever, Dax et Bayonne, pour ne parler que des principales, eurent les mêmes appréhensions que ceux de Tarbes et furent témoins du même spectacle, la vallée changée en lac, et les récoltes emportées ainsi que les constructions qui se trouvaient sur les rives du fleuve. A Aire notamment, un faubourg situé dans la partie basse de la ville fut horriblement dévasté. L'Adour recevant des affluens jusque près de son embouchure, l'inondation alla toujours en grandissant dans la plaine, et dans le département des Landes, situé, comme on sait, dans la partie inférieure de son cours, on estime à 38,000 hectares la superficie des terres envahies, et à 107 le nombre des communes atteintes.

Le chiffre des pertes relevées dans les dix départemens envahis par l'inondation est loin d'être aussi élevé qu'on l'avait cru tout d'abord sous l'impression des premières nouvelles. On parlait de plusieurs centaines de millions lorsque le maréchal de Mac-Mahon, au retour de son voyage dans le midi, annonça que, d'après les premières enquêtes faites par les municipalités, le total des pertes ne dépassait pas 150 millions. Ce chiffre, considérablement réduit d'après des relevés plus exacts, dans une lettre adressée par M^me^ la duchesse de Magenta au président du comité de secours de Londres, fut définitivement fixé à 75 millions lors de la tournée que M. le ministre des travaux publics fit à son tour dans le sud-ouest. 50 millions représentent les récoltes perdues, 20 millions les habitations détruites, 3 millions les routes et les ponts emportés, enfin 2 millions les dégâts subis par les compagnies de chemins de fer. D'après la lettre de M^me^ la maréchale, le nombre des morts s'élevait à environ 600 et celui des constructions détruites à 6,900. La Haute-Garonne est le département qui a été le plus éprouvé : 330 morts, 2,600 habitations anéanties, 5,000 têtes de bétail per-

dues. Vient ensuite le Lot-et-Garonne. On a remarqué à ce sujet que, dans toutes les crues extraordinaires de la Garonne, Toulouse et Agen sont les deux villes qui ont le plus à souffrir; ce sont en effet les localités les plus importantes que rencontre le fleuve dans la zone des inondations. Le Tarn-et-Garonne ne vient qu'en troisième ligne quant au chiffre des récoltes, mais ce département a eu 116 morts à enregistrer, tandis que l'on n'en trouve que 30 dans le Lot-et-Garonne. L'Ariége occupe la quatrième place, bien qu'elle dût venir en troisième ligne, si l'on n'avait égard qu'au nombre des victimes, car on se rappelle que la catastrophe de Verdun engloutit d'un coup 72 habitans.

Des comités de secours ont été institués au chef-lieu de chacun de ces départemens pour faciliter l'action du comité central et venir en aide d'une façon plus prompte et plus directe aux inondés. Les autres départemens atteints, mais dans des proportions bien moins grandes que les précédens, sont compris, sauf celui de l'Aude, dans la région située entre les Pyrénées et la Garonne et plus spécialement désignée sous le nom de région de sud-ouest. Le montant des souscriptions atteint aujourd'hui 25 millions, et il est probable que l'élan qui s'est manifesté dans toutes les classes de la société ainsi qu'à l'étranger n'a pas dit son dernier mot. Devant de tels résultats, on a pu subvenir aux besoins immédiats des milliers de familles ruinées, pourvoir à leur entretien, leur donner des lits, des vêtemens, les meubles indispensables, remplacer les outils nécessaires pour le travail, enfin leur distribuer des graines qui leur permissent d'ensemencer leurs champs. Malgré les dépenses qu'entraînait une œuvre si laborieuse, le comité central a pu accorder 60 pour 100 pour la construction des maisons détruites, de sorte qu'il sera bientôt permis de dire que les dernières traces de tant de désastres ont disparu.

V.

La périodicité des inondations dans le bassin de la Garonne et de ses affluens soulève pour les populations du sud-ouest certaines questions importantes qui méritent d'être examinées. Celle qui frappe tout d'abord l'attention, c'est l'immense quantité d'habitations détruites. Quelques-unes ont été emportées par la violence du courant; mais c'est là le petit nombre. La plupart se sont effondrées sur place comme si les eaux eussent exercé une action dissolvante sur les fondemens. Enfin, chose non moins extraordinaire au premier abord, tandis que certaines localités voyaient les maisons s'écrouler par centaines, dans d'autres les constructions résistaient vaillamment malgré la violence du courant, et bien que l'eau montât jusqu'au

premier étage. C'est d'ordinaire dans les villes de la région pyrénéenne que les demeures tenaient bon, c'est dans la plaine qu'elles cédaient à l'action des eaux. Saint-Girons et le Mas d'Azil par exemple, situés sur les derniers contre-forts des Pyrénées ariégeoises, sont sortis intacts de l'inondation, bien que certains quartiers aient été complétement envahis, tandis qu'Auterive et Pinsaguel, placés un peu plus bas, tout à fait dans la plaine, ont été cruellement dévastés. Cette anomalie s'explique, si l'on considère la nature du terrain sur lequel s'élèvent ces villes, car, le sol fournissant les matériaux de la construction, la solidité de celles-ci dépend uniquement de la constitution géologique du pays. Dans toutes les villes situées au bas des Pyrénées, on trouve le calcaire qui fournit à la fois les deux élémens essentiels de toute bonne maçonnerie : la chaux et la pierre à bâtir. En s'avançant dans l'intérieur de la montagne, le calcaire est remplacé par le granit, et les constructions n'en valent que mieux. La chaux du reste ne fait jamais défaut. Il n'en est plus de même quand on descend dans la plaine, uniquement formée de terrains d'alluvion. Là, plus de chaux, plus de pierres à bâtir. On peut, il est vrai, y suppléer par la brique ; on a vu élever ainsi des monumens d'une remarquable solidité. Toulouse est tout entière bâtie en briques, et certains édifices, comme l'Hôtel-Dieu, ont soutenu l'assaut des flots sans se laisser entamer. Malheureusement il n'en a pas été de même de la plupart des habitations particulières, dont les propriétaires ont pour premier principe d'architecture de tout sacrifier à l'économie. Ces derniers suppriment volontiers la chaux, que l'éloignement rend trop coûteuse, sauf à la remplacer par du mortier en terre, et se servent de brique crue au lieu de brique cuite. De là les résultats les plus divers et des incidens inexplicables au premier abord dans l'effondrement des maisons. Les voyageurs qui au lendemain de l'inondation se rendaient au faubourg Saint-Cyprien par l'avenue de Muret étaient surpris de la variété que présentaient les squelettes des maisons qui bordaient la route. A côté d'habitations entièrement détruites, on voyait des façades intactes, mais les murs latéraux et celui de derrière étaient tombés. Plus loin, les quatre murailles restaient debout, et cependant le toit et les planchers s'étaient écroulés. Tout cela tenait uniquement à la quantité de chaux et à la nature des briques employées. La plupart des demeures, étant bâties avec de la brique crue et du mortier d'argile, ne pouvaient opposer aucune force de résistance, et s'étaient écroulées tout entières. Quand une façade seule était debout, cela signifiait qu'elle avait été construite avec de la brique cuite et de la chaux, tandis que le reste de la bâtisse, fait négligemment et avec de mauvais matériaux, avait subi la loi com-

mune. Si les quatre murs tenaient bon, c'est que le propriétaire n'avait pas reculé devant les dépenses d'une construction de solide maçonnerie. Malheureusement, ne prévoyant pas que l'inondation viendrait un jour visiter sa demeure, il avait cru pouvoir se servir de brique simplement séchée au soleil pour les murs de refend et les cloisons intérieures. L'eau délayait peu à peu ces murailles d'argile, et au bout de quelques heures, les supports intérieurs venant à manquer, les planchers et le toit s'écroulaient en même temps. Frappée de ces vices de construction et des désastres qu'ils ont entraînés, la municipalité de Toulouse a arrêté que désormais « les fondations des nouvelles maisons seront descendues jusqu'au terrain suffisamment ferme et faites en maçonnerie avec mortier de chaux. Tous les murs, y compris les murs mitoyens, de refend ou divisoires, seront construits en matériaux solides de mortier de chaux, à l'exclusion des briques vertes et du mortier de terre, jusqu'à une hauteur de $3^{m},50$ au-dessus du niveau du sol, et dans tous les cas de 2 mètres au-dessus du plan d'eau de la crue du 23 juin 1875. » Espérons que les municipalités des autres villes riveraines de la Garonne suivront l'exemple de Toulouse. Au reste la chaux, grâce au chemin de fer, n'est plus aujourd'hui, comme autrefois, une rareté coûteuse, et, quant à la pierre, les débordemens du fleuve ont jeté sur ses deux rives une telle quantité de galets que pendant de longues années les constructeurs pourront, s'ils veulent, renoncer à la brique.

Le comité central de secours pour les inondés s'est préoccupé, lui aussi, de l'importance de cette question, et, dans une circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux préfets des départemens inondés à la date du 14 août, ce comité déclare que « l'attribution des secours est soumise à la condition expresse que les bâtimens seront reconstruits en bonne maçonnerie hydraulique. » Il ajoute « qu'il ne sera fait d'exception que pour les propriétaires qui se transporteraient sur les plaines hautes et insubmersibles. » Des surveillans, choisis d'ordinaire parmi les agens-voyers et les conducteurs des ponts et chaussées, doivent veiller à l'exécution de ces prescriptions. On sait que le comité central a délégué de son côté trois commissaires chargés de surveiller la reconstruction des maisons détruites par l'inondation.

Après l'immense hécatombe d'habitations qu'a laissée derrière elle l'inondation du 23 et 24 juin, un autre fait frappe l'attention. Je veux parler de la fréquence, du retour périodique et de l'intensité croissante des crues extraordinaires de la Garonne. A cette question s'en rattache une autre : la science dispose-t-elle de moyens assez puissans non pour supprimer les crues, qui relèvent

uniquement du domaine de la météorologie, mais pour en atténuer, du moins dans certaines limites, les effets destructeurs? La solution de ce problème a d'autant plus d'importance qu'il s'agit non pas seulement de prévenir les dévastations des récoltes et des habitations, mais d'éviter en même temps deux fléaux non moins redoutables, la famine et la peste, qui ne sont que trop souvent les suites fatales de tels désastres. A l'heure qu'il est, le premier de ces fléaux n'est plus à redouter, grâce à la navigation à vapeur et aux chemins de fer, qui dans quelques jours peuvent apporter des marchés étrangers toutes les céréales nécessaires aux régions dévastées; mais il n'est pas aussi facile d'éviter les fièvres paludéennes et toutes les maladies qui en dérivent. Les annales des inondations du bassin de la Garonne nous offrent de tristes renseignemens à ce sujet. A la suite de la crue de 1653 et des dévastations qu'elle entraîna, les récoltes étant entièrement perdues, la famine ne tarda pas à se faire sentir; les fièvres occasionnées par la stagnation des eaux chargées de détritus organiques dans les plaines envahies augmentèrent la mortalité dans des proportions effrayantes. On estima qu'il mourait 80 personnes par jour entre Toulouse et Agen; la moitié de la population succomba. Des désastres encore plus grands ont peut-être frappé à d'autres époques les populations riveraines de la Garonne, mais les chroniqueurs de nos premiers siècles, uniquement occupés des faits d'armes, ne nous apprennent que fort peu de chose à ce sujet.

La plus ancienne mention qui soit faite des inondations du midi de la France est, je crois, celle que nous trouvons dans notre vieil historien Grégoire de Tours, et qui eut lieu « la cinquième année du roi Childebert. » Depuis Grégoire de Tours, les chroniques redeviennent muettes, et il faut arriver au XIII^e^ siècle pour avoir quelques renseignemens sur les crues de la Garonne. M. Champion, dans son savant ouvrage sur les inondations, nous apprend que le sud-ouest fut dévasté deux fois dans ce siècle, une première fois en 1212, une seconde en 1281. Un fait lamentable signala cette dernière inondation à Toulouse. Les habitans s'étant rendus en procession sur le pont au plus fort de la crue pour conjurer le fléau suivant la coutume du temps, le pont céda, et 300 personnes disparurent dans les flots. Il est vrai que ce pont était en brique, comme on peut en juger par les débris que l'on voit encore non loin du pont de pierre. Si on compare le chiffre indiquant le nombre des crues par siècle, on s'aperçoit qu'elles suivent une progression croissante : elles n'étaient que de deux au XIII^e^ siècle, on en signale quinze au XVIII^e^. Tout en faisant la part qu'il convient d'attribuer à la négligence des anciens chroniqueurs, cette progression n'en paraît pas moins un fait sé-

rieux. La comparaison des crues qui ont eu lieu dans notre siècle nous révèle un autre fait non moins digne d'attention : c'est une intensité également croissante; en ne tenant compte que de celles qui ont amené des désastres, nous en trouvons quatre qui se suivent en augmentant chaque fois de hauteur et de puissance dévastatrice. La première, celle du 12 mai 1827, dépassait 6 mètres à l'étiage du pont de Toulouse. Le souvenir des ravages qu'elle causa dans le quartier de Tounis et de l'héroïsme que montra en cette occasion le maire, M. de Montbel, n'est pas encore effacé de la mémoire des habitans. Celle du 30 mai 1835 atteignait environ 7 mètres; en 1855, l'eau monta à $7^{m},20$. Les riverains de la Garonne ne pensaient pas que cette crue pût être dépassée, et nous avons vu combien cette croyance, devenue un article de foi, leur a été funeste. Cette crue fut cependant dépassée de $2^{m},50$ par celle de 1875, la plus formidable de toutes celles qui aient été consignées dans nos annales, à en juger par la hauteur des eaux aux ponts de Toulouse et d'Agen ainsi que par les dévastations accomplies sur les deux rives. Ces grandes inondations tombent d'ordinaire en mai et en juin, fait qui s'explique du reste de la façon la plus simple par la fonte des neiges des Pyrénées, qui coïncide fatalement avec les premières pluies chaudes du printemps ou de l'été.

Cette intensité toujours croissante des crues a été attribuée d'un accord unanime au déboisement des montagnes, déboisement qui est allé toujours en grandissant malgré les tardives et souvent impuissantes mesures prises par l'administration des forêts. Le mal trouvé, le remède se présentait de lui-même : reboiser les montagnes et notamment les pentes abruptes des Pyrénées, d'où s'élancent les torrens qui en quelques heures jettent dans la Garonne des masses d'eau diluviennes. Ce cri est aujourd'hui à l'ordre du jour parmi les populations du sud-ouest, peu au courant d'ailleurs des difficultés, on pourrait peut-être dire des impossibilités d'une telle entreprise. L'idée est bonne en soi. Reboiser en effet les flancs des montagnes, c'est d'un côté supprimer la vitesse de l'eau, qui, au lieu de se précipiter dans une course enfiévrée le long des pentes dénudées, ne chemine plus que difficilement et pour ainsi dire pas à pas à travers les obstacles qu'elle rencontre en venant se heurter d'abord aux branches et aux feuillages des arbres, plus tard aux troncs et aux racines, enfin au gazon qui tapisse toujours le sol des forêts. D'un autre côté, la masse de l'eau est considérablement réduite par ces mêmes plantes, qui font l'office d'*éponge*. En effet, la pluie, arrêtée pour ainsi dire au passage, pénètre dans le sol au lieu de l'effleurer, l'imbibe et s'y condense. Là elle est rencontrée par les racines des arbres et par l'espongiole des plantes herbacées,

qui lui en soutirent une partie pour alimenter la séve et fournir à l'évaporation des feuilles. Les deux composantes de toute inondation, le volume d'eau et sa vitesse, se trouvent ainsi, sinon entièrement supprimées, du moins considérablement atténuées. En se plaçant à d'autres points de vue, on peut, il est vrai, faire des objections à cette manière de voir, et il semblerait même résulter de certaines expériences dues à des hommes compétens que les forêts favorisent plus qu'elles n'empêchent les débordemens, car les arbres sont de grands réservoirs d'humidité et paraissent dans certains cas agir comme condensateurs par rapport aux nuages. Nous croyons toutefois que les inconvéniens qu'on signale se rapportent à la fréquence plutôt qu'à l'intensité des pluies, et que celles-ci sont toujours notablement atténuées dans leurs effets surtout, quand elles tombent sur des montagnes aux pentes abruptes.

La difficulté de reboiser les Pyrénées ne vient donc pas de ce côté, elle tient à des causes d'un ordre tout différent. La question du reboisement est en effet intimement liée à l'existence même de la population pastorale répandue sur l'immense chaîne. C'est elle qui a détruit les forêts qui couvraient jadis toutes ces montagnes pour augmenter le pacage de ses troupeaux, c'est elle qui s'oppose toujours au reboisement d'une manière sourde et latente devant laquelle l'administration est complétement désarmée. Ce que je viens de dire s'applique surtout aux populations qui habitent la zone supérieure des Pyrénées, celle qui touche à la région des neiges et des glaciers. La longueur ainsi que la rigueur de l'hiver rendant la culture des céréales peu productive, quelquefois impraticable dans ces hautes gorges, l'élève du bétail est la seule industrie possible; dès lors l'arbre doit succomber pour faire place à la plante fourragère. La forêt, une fois disparue, ne peut plus reparaître devant les exigences de la vie pastorale, car les troupeaux, broutant les jeunes bourgeons à mesure qu'ils repoussent, font dépérir la plante avant qu'elle n'ait eu le temps de prendre racine. La chèvre étant l'animal destructeur par excellence, l'administration s'est maintes fois occupée d'arrêter ses ravages en proscrivant ou du moins en réduisant à d'étroites limites le nombre que chaque localité pourrait élever. Peine perdue! le pâtre pyrénéen a su avoir raison des arrêts préfectoraux. S'il est en désaccord avec l'administration supérieure, il a pour lui l'approbation tacite et la connivence de l'autorité municipale, dont les intérêts sont les mêmes que les siens. Pour qu'un candidat soit porté sur la liste du conseil communal, il n'est pas besoin qu'il fasse profession de foi politique; son programme se réduit à un seul article : la résistance aux décrets qui ont pour but de restreindre le droit de libre parcours.

Je me trouvais dans une de ces communes pastorales de la Haute-Ariége lors des élections municipales de 1865, et je pus juger de l'importance que les populations pyrénéennes attachent à cette question des pâturages. Les électeurs allaient au scrutin, répondant à ceux qui les interrogeaient sur les noms de leur liste : *Pourtam es que soun per as crabos* (nous portons ceux qui sont pour les chèvres). Forcer ces populations à reboiser leurs montagnes serait par conséquent tenter la solution d'un problème insoluble et renouveler peut-être l'insurrection des *demoiselles* (1), qui éclata vers les dernières années de la restauration au sujet de la promulgation du code forestier. Les restrictions apportées par cette loi à la jouissance des forêts ne pouvaient être acceptées ni même comprises par des hommes habitués à considérer ces montagnes comme une propriété collective. Aussi une résistance maintes fois sanglante s'engageait-elle entre les pâtres d'une part et de l'autre les gardes forestiers, les gendarmes et tous ceux qui étaient chargés de faire respecter la nouvelle loi. L'insurrection sévit principalement dans la Haute-Ariége, où plusieurs châteaux furent incendiés. Plus récemment, quand l'administration a tenté de reboiser quelques-unes de ces montagnes, on a vu les habitans des villages voisins s'entendre pour que chaque famille déléguât à tour de rôle un de ses membres chargé d'aller arracher pendant la nuit les plantations. Les cultivateurs de la zone inférieure des Pyrénées, dont les intérêts sont exclusivement agricoles, ne se soucient pas davantage de remplacer leur récolte annuelle de céréales par des taillis qui ne deviendraient productifs que tous les vingt ans, et on voit que devant cette résistance unanime de toutes les populations du pays il est inutile de songer à prévenir les désastreux effets des inondations par le reboisement des montagnes. Cependant des essais partiels de reboisement ou de gazonnement faits dans ces dernières années, notamment dans les Alpes, ont pleinement réussi. L'administration a eu raison du mauvais vouloir des habitans, grâce à la fermeté et à l'énergie des mesures prises pour faire triompher la loi; mais, de l'avis de tous les hommes compétens, en tête desquels il convient de placer les ingénieurs hydrographes, il est heureusement une autre méthode qui permet d'arriver aux mêmes fins sans provoquer aucune résistance de la part des populations. Je veux parler des déversoirs naturels ou artificiels qu'on pourrait établir sur tout le parcours supérieur de la Garonne et de ses affluens pyrénéens. Cette méthode est à la fois si simple et si naturelle qu'elle

(1) Ce nom donné aux insurgés provenait du déguisement qu'ils avaient choisi pour ne pas être reconnus. Ils se noircissaient la figure avec un charbon, mettaient un bonnet de coton sur leur tête et jetaient une chemise par-dessus leurs épaules.

se présenta d'elle-même aux anciens peuples dès les premiers jours de leur organisation. Les voyageurs qui visitent les Andes du Pérou rencontrent au haut des vallées des restes de constructions remontant à l'époque des incas et destinées à emmagasiner l'eau des glaciers, prévenant ainsi les inondations soudaines et remplaçant par des canaux habilement dirigés l'eau des pluies, rares, comme on sait, sur les côtes du Pacifique. Il y a plus de cinquante siècles, un pharaon dont Hérodote nous a transmis le nom fit creuser dans la vallée du Nil un lac destiné à régulariser les inondations périodiques du fleuve. La description qu'en fait l'historien grec donne une idée de la grandeur du travail, qu'il place au-dessus du Labyrinthe, après avoir déclaré que le Labyrinthe est la plus grande merveille du monde, et qu'il l'emporte autant sur les pyramides que celles-ci l'emportent sur les temples d'Éphèse et de Samos. « Il a de tour 3,600 stades (de 600 à 700 kilomètres), c'est-à dire autant de circuit que la côte maritime d'Égypte a d'étendue. Ce lac, dont la longueur va du nord au midi, a 50 brasses de profondeur à l'endroit où il est le plus profond. On l'a creusé de main d'homme... Les eaux du lac Mœris ne viennent pas de source; il les tire du Nil par un canal de communication. Pendant six mois, elles coulent du Nil dans le lac, et pendant les six autres mois du lac dans le fleuve. »

Telle était la solidité de la construction que ce lac existe encore aujourd'hui. Ce que les incas et les pharaons ont pu exécuter avec des esclaves, ne pourrions-nous pas le faire avec les ressources que la science met à la disposition d'une nation puissante? Des études faites par divers ingénieurs ont démontré que la région pyrénéenne où la Garonne et ses affluens prennent leur source se prêterait facilement à un travail de ce genre. Certaines hautes vallées offrent des dépressions considérables sur le cours des gaves qui les traversent. Il suffirait d'établir un barrage pour les transformer en réservoirs naturels. Dans d'autres localités, on creuserait des lacs artificiels aboutissant par une tranchée aux cours d'eau dont ils seraient les déversoirs. On établirait ainsi le long du fleuve et des principales rivières qui l'alimentent une suite de canaux perpendiculaires à la direction du courant. Qu'une crue se produise, et l'eau, entrant dans les percées latérales qu'elle rencontre sur son passage, se déverse dans les réservoirs, perdant ainsi chaque fois l'excès de masse et de vitesse qu'elle reçoit de la pluie ou de la fonte des neiges. Dans les temps de sécheresse, c'est l'inverse qui a lieu : l'eau emmagasinée au printemps revient du réservoir à la rivière. On peut peupler ces étangs artificiels et retirer de la pêche un revenu assuré. Les terrains qui les entourent, recevant dans les

crues extraordinaires un limon fertilisant, n'en deviendraient que plus productifs pour l'agriculture. La destruction des digues et des barrages que nécessite un pareil travail, et qui peuvent être entraînés par les eaux lors des grandes inondations, quelle que soit la solidité de la construction, n'est point une objection suffisante pour faire oublier les immenses avantages qu'on en retirerait. Une difficulté plus sérieuse, la seule, à vrai dire, qu'on puisse invoquer, est celle de la dépense qu'entraîneraient de tels travaux; cette dépense a été évaluée à 120 ou 130 millions.

Des ouvrages d'une nature spéciale ont été proposés pour défendre le faubourg Saint-Cyprien, la plus importante après Toulouse de toutes les localités situées sur le cours de la Garonne, dans la zone des inondations, et la plus exposée, car elle est bâtie sur un terrain bas et ne se trouve protégée que par le quai Dillon. Deux projets ont été examinés par les ingénieurs des ponts et chaussées : l'ouverture d'un canal qui longerait le faubourg en passant derrière les terrains occupés par les habitations, et l'agrandissement du pont de pierre du côté du quai Dillon. Ce dernier projet ne pourrait être réalisé qu'en reculant ce quai et en détruisant l'Hôtel-Dieu, qui se trouve à la tête du pont, afin de faire place à l'établissement de nouvelles arches. Ici encore il est à craindre qu'on ne recule devant les dépenses que nécessiteraient les expropriations et les travaux d'art, et cependant les événemens du mois de juin ont démontré que l'exécution de ces deux projets est indispensable pour la sécurité du faubourg tant qu'on n'aura pas établi dans la région pyrénéenne le système de déversoir dont il vient d'être question. Le canal de fuite proposé en arrière de Saint-Cyprien, et dont la construction a été évaluée à plusieurs millions, ne pourrait-il pas être exécuté avec une dépense beaucoup moindre en faisant travailler à tour de rôle les soldats de la garnison de Toulouse, tous aptes à ce genre de travail, puisqu'il ne s'agit que de creuser sur un terrain d'alluvion? Quoi qu'il en soit du sort réservé à ces projets, le ministre des travaux publics a promis avant de quitter Toulouse, et après avoir jugé par lui-même de l'état des lieux, qu'il allait s'occuper sérieusement des moyens propres à éviter le retour de pareils désastres. A la suite d'une conférence tenue le 20 juillet à la préfecture avec les inspecteurs-généraux et les ingénieurs des ponts et chaussées, dans laquelle ont été exposés tous les projets indiqués par la science, M. Caillaux a déclaré qu'il allait faire reprendre les études commencées à la suite de l'inondation de 1855. Il a fait aussi connaître son intention d'organiser sur de larges bases aux divers points des Pyrénées des observatoires météorologiques dans le genre de celui que le général de Nansouty

a établi si heureusement au Pic du Midi de Bigorre, et de compléter cette mesure par la création d'un service spécial chargé d'annoncer les crues de la Garonne à toutes les localités situées sur le cours du fleuve, dès que ces crues commencent à se manifester en amont. Dès son arrivée à Paris, le ministre a effectivement nommé une commission d'ingénieurs chargés d'examiner toutes les questions qui se rattachent à la solution d'un tel problème. Espérons que cette impulsion portera ses fruits et aboutira sous peu à des résultats pratiques.

Envisagée à un autre point de vue, l'inondation du 23 juin n'est pas sans enseignement. Plus d'un géologue s'était demandé, en étudiant les alluvions qui forment le sol de nos vallées et qu'on attribue généralement à l'action des anciens glaciers, si on n'accordait pas quelquefois trop d'importance aux phénomènes de l'époque glaciaire, et si dans quelques cas il ne convenait pas de rapporter aux inondations de l'époque actuelle la partie la plus superficielle de ces dépôts. Pour ma part, il y a longtemps que je m'étais posé cette question, en Espagne dans la vallée de l'Èbre, en Amérique dans celle du Parahyba, à la vue de certains blocs erratiques attribués par la science moderne aux anciens glaciers des montagnes qui couronnent ces vallées, tandis qu'il me paraissait à la fois plus simple et plus rationnel de n'y voir que les suites d'inondations relativement récentes. Les immenses dépôts accumulés dans certains coins des Pyrénées lors des débordemens du 23 juin viennent de donner une nouvelle force à cette manière de voir. Un géologue bien connu par ses recherches sur l'époque préhistorique, M. Cartaillac, a lu devant la Société d'histoire naturelle de Toulouse un travail où il raconte les résultats de ses voyages dans les diverses vallées pyrénéennes visitées par l'inondation. Le passage suivant, emprunté à son récit sur le village de Verdun, résume les appréciations nouvelles qui commencent à se faire jour dans cette partie de la science. « L'énorme dépôt qui s'est formé sur l'emplacement du village offre une certaine analogie avec ceux que l'on appelle *morainiques*, et qui sont l'œuvre, soit des glaciers actuels, soit des glaciers anciens bien autrement considérables; la ressemblance est d'autant plus exacte que les élémens de ce dépôt sont empruntés aux véritables *moraines* qui tapissent les petites vallées. Les caractères que M. Charles Martins signale dans les *fausses moraines* y manquent, sauf celui qui résulte des *galets striés*. Cette observation permettrait peut-être de faire jouer un rôle plus considérable aux eaux torrentielles dans la formation de collines d'alluvion à grands blocs que plusieurs géologues attribuent seulement à l'époque et à l'action immédiate des glaciers primitifs. »

Cette nouvelle manière de voir, qui d'ailleurs n'infirme en rien la brillante théorie d'Agassiz sur les effets de l'époque glaciaire, est d'autant plus naturelle que tous les documens historiques et géologiques nous permettent de conjecturer que les inondations étaient dans les temps reculés sinon plus fréquentes, du moins plus considérables qu'aujourd'hui. Dans la Haute-Égypte, on voit encore marquée sur les rochers de la grande cataracte la hauteur de crues qu'atteignait le Nil à l'époque des pharaons, et cette hauteur dépasse de plusieurs mètres le niveau des grandes eaux d'aujourd'hui. Dans l'Amérique du sud, Agassiz a fait la même remarque au sujet de certains affluens de l'Amazone. Rien d'étonnant d'après cela que les géologues se soient mépris sur les limites souvent indécises qui séparent l'action de l'époque contemporaine de celle des glaciers de l'époque post-pliocène. Les dépressions du sol produites en maints endroits dans la région pyrénéenne ont soulevé une autre question non moins importante au point de vue géologique. Depuis que Lyell nous a appris que les soulèvemens des montagnes s'expliquaient beaucoup mieux par des mouvemens insensibles de l'écorce du globe amenés par les forces naturelles qui agissent aujourd'hui à la surface de la terre que par les soubresauts convulsifs de l'école de Cuvier, dus à des causes surnaturelles ou inexplicables, on s'est mis à noter avec soin les localités qui paraissent s'être exhaussées depuis qu'elles ont été le sujet d'observations directes. Dans les Pyrénées centrales, on avait remarqué l'élévation graduelle, du moins en apparence, de plusieurs fermes ou villages. Le plus important de ces phénomènes a été signalé à Montagagne, petit hameau de l'Ariége situé dans la montagne à quelques kilomètres au-dessus de la petite ville de la Bastide-de-Sérou. Il y a une quarantaine d'années, les habitans de cette dernière localité ne pouvaient apercevoir Montagagne. Peu à peu on commença à découvrir le clocher, puis l'église; aujourd'hui on voit le village tout entier. Un tel fait suppose des mouvemens de terrain, mais dans quel sens s'étaient-ils produits? Est-ce au sol sur lequel est bâti le village qu'il fallait attribuer cet exhaussement, ou bien à celui de la Bastide-de-Sérou, placé plus bas? Ne valait-il pas mieux ne voir dans tout cela qu'un affaissement du monticule qui sépare les deux localités et qui jadis cachait la première à la seconde? Les dépressions du sol qu'on a remarquées au lendemain de l'inondation dans les mêmes localités semblent donner raison à l'heure qu'il est à cette dernière manière de voir. Du reste il n'est que sage d'attendre des observations plus précises pour se prononcer, car rien n'empêche que des mouvemens de terrain de sens contraire, exhaussement d'un côté, abaissement de l'autre, se produisent dans des régions très voi-

sines, et peut-être est-ce à des faits de ce genre autant qu'à la difficulté des observations qu'il convient d'attribuer la différence de chiffres obtenue par les géologues qui ont mesuré les principales cimes des Pyrénées depuis la fin du dernier siècle.

Une des conséquences les plus curieuses de l'inondation du 23 juin, c'est la solution qu'elle nous a donnée d'un problème archéologique intéressant le monde thermal qui se rend chaque année aux Pyrénées. Il s'agissait d'expliquer non le développement extraordinaire qu'ont pris depuis quelques années les sources minérales d'Aulus, mais l'oubli dans lequel elles étaient restées jusqu'à notre époque. La vogue d'aujourd'hui tient en grande partie aux événemens de 1870. Au lieu d'envoyer leurs malades aux eaux d'Allemagne, les médecins de Paris, qui, comme on sait, font en partie la réputation des stations thermales, se sont imposé, paraît-il, et comme d'un accord tacite, l'obligation de ne plus diriger leurs cliens du côté du Rhin. On ne pouvait prendre une telle détermination qu'à la condition de trouver en France des sources minérales pouvant lutter avec les eaux si renommées d'Allemagne. La liste des stations thermales répandues aux divers points de notre territoire étant très longue et les propriétés curatives des eaux de nature très diverse, les choix, quoique souvent assez divergens, n'ont été ni longs ni difficiles. Les cures extraordinaires qui se sont produites ces dernières années à Aulus et l'analyse que le docteur Garrigou a faite des sources ont déterminé quelques médecins à porter leurs préférences de ce côté. De l'avis de tous les praticiens qui les ont vues à l'œuvre, ces eaux sont sans rivales comme dépuratives, et possèdent au plus haut degré la propriété de réveiller l'énergie vitale. De là leur action héroïque dans le traitement des paralysies et de certaines affections spécifiques incurables partout ailleurs quand elles ont atteint un certain degré d'intensité, et qui disparaissent comme par miracle avec les eaux d'Aulus. Comment dès lors expliquer que des sources aux propriétés si merveilleuses fussent passées inaperçues des Gallo-Romains, qui ont laissé des vestiges de leur passage dans presque toutes nos grandes stations thermales des Pyrénées : Amélie-les-Bains, Luchon, Bigorre, Cauterets? En 1848, lorsqu'on exécuta des fouilles pour la construction de la première buvette, les ouvriers avaient rencontré à 2 ou 3 mètres de profondeur un plancher en bois de chêne avec les débris d'une balustrade et une ouverture circulaire au milieu dans l'axe du griffon. Au fond se trouvaient des restes de verres et de poteries. Personne ne prêta aucune attention à cette trouvaille, elle ne revint en mémoire qu'en 1872 lorsqu'on démolit les anciennes constructions pour élever l'établissement thermal qu'on voit aujourd'hui. Les nouvelles tran-

chées étant plus profondes que celles de 1848, l'on trouva trois médailles impériales à l'effigie de Claude, Néron et Titus. Le problème était dès lors résolu, la contradiction disparaissait. Les thermes d'Aulus étaient connus et fréquentés dès les premiers siècles de notre ère. Restait à en expliquer la disparition, disparition si complète qu'elle n'avait laissé aucune trace dans le souvenir des habitans. Le mot de l'énigme nous fut donné dans la journée du 23 juin. Dans l'après-midi, au plus fort de l'orage, les étrangers qui se trouvaient au Grand-Hôtel, situé en face des thermes, entendirent un ébranlement formidable parti de ce côté. Chacun de courir aux fenêtres et de porter ses yeux sur la colline qui s'élève derrière la buvette. Un éboulis venait de se produire et avait recouvert de plusieurs mètres cubes de terre une source inexploitée qui se trouvait à droite de l'établissement. Un fait analogue s'était produit dans les siècles qui suivirent la domination gallo-romaine, sur l'emplacement où est située la source principale, et le défaut de sécurité, qui formait un des traits caractéristiques de cette époque, rendant la fréquentation des thermes difficile et souvent impossible, le souvenir d'Aulus s'était effacé de la mémoire des générations. Les sources continuaient, il est vrai, à sourdre plus bas; mais les habitans du village, les seuls qui les connussent, effrayés à l'aspect du dépôt ocreux qui en tapissait le lit, et de la quantité de grenouilles et de salamandres qu'attirait la température relativement élevée de ces eaux, se gardaient d'y toucher, et n'osaient même y laisser boire leurs troupeaux. Il fallut, pour les remettre en honneur, que la guerre d'Espagne de 1823 conduisît sur ces lieux un lieutenant du 4e de ligne qui, comprenant à la couleur ocreuse du dépôt qu'il avait devant lui une eau minérale, essaya d'en boire, et se vit délivré au bout d'un mois d'une affection constitutionnelle jugée incurable par tous les médecins qui l'avaient traité.

D'autres remarques pourraient encore être faites sur les résultats de l'inondation, car chaque grande crue, étant un phénomène géologique, se rattache intimement à la constitution physique du sol; mais ce serait sortir de notre cadre, et d'ailleurs je crois en avoir assez dit pour donner une idée des causes qui ont amené les désastres, de la marche du fléau et des conséquences immédiates qui en dérivent. Au milieu de tant de ruines deux choses viennent nous consoler et reposer les yeux de ce navrant spectacle : ce sont d'abord les sublimes exemples de devoûment donnés par toutes les classes de la société à l'heure du danger. A Pinsaguel, on voit le gendarme Soulé, ancien cuirassier de Reichshofen, organiser à lui seul le sauvetage; grâce à sa haute taille et à sa force peu commune, il affronte le courant, va de porte en porte, de fenêtre en fe-

nêtre, chercher les victimes, les charge une à une sur ses épaules, et court les déposer à l'abri de l'atteinte des eaux. A Toulouse, il a pour émule entre mille l'ex-zouave Duluc; ce dernier a déjà sauvé 18 personnes lorsqu'il est atteint en pleine poitrine par une épave que charriait le courant; le sang s'échappe de sa blessure, et les personnes qui l'entourent, comprenant la gravité de sa situation, l'enferment dans une maison pour l'empêcher de recommencer. Quelques minutes après, il s'échappe par la fenêtre, court de nouveau au-devant du danger et sauve encore 9 victimes. A Grenade, c'est l'héroïque maire M. Barcouda, à qui des centaines de personnes doivent la vie. Il est à son poste dès le premier cri d'alarme, donnant les ordres nécessaires pour assurer le sauvetage et prêchant d'exemple. Cependant de l'autre côté du fleuve sont deux hameaux qui vont être broyés par le courant, si personne ne vole à leur secours. L'impétuosité des eaux est telle que les plus hardis reculent. Aucun marinier n'ose entrer dans sa barque. N'écoutant que la voix du devoir, M. Barcouda s'élance dans une embarcation, prêt à faire seul le trajet, s'il n'est pas suivi. Électrisés par son exemple, trois hommes se décident à l'accompagner, et les habitans des deux hameaux sont sauvés.

Partout ce sont les soldats et les bateliers luttant d'intrépidité et faisant le sacrifice de leur vie pour arracher les naufragés à la mort. Un autre spectacle non moins consolant nous est offert au lendemain du désastre. Les populations étaient revenues auprès de leurs anciennes demeures, attendant le retrait des eaux pour se construire des huttes dans les encoignures d'un mur avec les débris de leurs habitations. A travers les insondables tristesses inséparables d'une telle situation, on lisait sur toutes les physionomies une résignation passive qu'un observateur superficiel eût pu prendre pour une sorte de fatalisme oriental. Ce calme stoïque tirait sa source de la confiance où étaient ces malheureux que la France avait entendu leurs cris de détresse et qu'elle accourait à leur secours. On sait que leurs espérances étaient pleinement justifiées, et que le pays tout entier répondait à cet appel. Les millions s'ajoutant aux millions, on put bientôt se convaincre que le chiffre monterait assez haut pour permettre de reconstruire les habitations de tous ceux que l'inondation avait ruinés, de reconstituer leur mobilier, leurs instrumens aratoires, leurs troupeaux. On est heureux de rappeler de tels faits, parce qu'ils attestent d'une manière irrécusable la vitalité du pays qui les voit se produire.

ADOLPHE D'ASSIER.

LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

ET

LA LOI DU PROGRÈS

D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX

I. *The Philosophy of history in France and Germany*, by Robert Flint; Londres 1874. — II. *La Scienza della storia*, di N. Marselli; Turin 1873.— III. *Les Deux Cités; la philosophie de l'histoire aux différens âges de l'humanité*, par F. de Rougemont; Paris 1874. — IV. Edgar Quinet, *l'Esprit nouveau*, Paris 1875. — V. Francisque Bouillier, *Morale et progrès*, Paris 1875.

Le meilleur signe de progrès dans notre siècle, c'est peut-être qu'on y parle beaucoup de progrès. Bien des gens, il est vrai, en parlent de confiance, et seraient fort embarrassés d'éclaircir les vagues idées que ce mot éveille en eux; réjouissons-nous toutefois que, même mal ou peu compris, il soit sur toutes les lèvres : on en peut conclure qu'il exprime une tendance sérieuse de toutes les âmes. Vous pouvez tenir pour certaines la médiocrité d'un artiste qui trouve bonne son œuvre telle qu'elle est, l'insuffisance d'une vertu qui ne se souhaite pas plus parfaite : augurez de même d'un siècle ou d'un peuple qui n'aspire pas à sortir de soi pour s'élever plus haut. Cette aspiration est l'honneur et le danger de notre époque. Les uns, au nom du progrès, nous proposent de nous rompre le cou pour arriver plus vite; les autres, au nom du progrès aussi, voudraient nous convaincre que le plus sûr moyen d'avancer, c'est de retourner en arrière. De part et d'autre illusion et

péril, de part et d'autre croyance sincère et, somme toute, rassurante au progrès. Les utopies passent, le mouvement qu'elles impriment à l'esprit d'un siècle persiste, se modère lui-même en se composant d'impulsions et de tendances divergentes, et reste ainsi salutaire, parce qu'il devient plus régulier.

Pourtant cette foi instinctive et vigoureuse au progrès en est encore à chercher ses titres aux yeux de la science. — Y a-t-il une loi du progrès? Cela est possible; mais, sans être réactionnaire, on peut affirmer qu'elle ne s'est pas encore produite. Quelles sont les conditions du progrès? Nombreuses, variées, complexes à coup sûr, et les eût-on toutes déterminées, il resterait encore à établir l'importance relative et le rôle précis de chacune d'elles. Enfin quel est le terme du développement humain? Est-ce le bonheur ou quelque autre chose? — Autant de questions qui aujourd'hui ne peuvent laisser indifférente aucune âme soucieuse de ses véritables intérêts. Nous n'avons la prétention ni de les résoudre, ni même de les traiter; elles ont été déjà posées ici même, dans des pages éloquentes que l'on n'a point oubliées (1). Notre but est plus modeste; nous voudrions seulement recueillir dans de récens et importans ouvrages, particulièrement dans celui de M. Robert Flint, quelques vues générales propres à éclairer l'histoire et la théorie scientifique du progrès.

I.

S'il est vrai que la faculté du progrès soit un des caractères essentiels et distinctifs de notre espèce, l'homme dut en avoir une vague conscience dès le jour où par la réflexion il prit possession de soi. Aussi dès l'aurore des temps historiques voyons-nous, à côté et à l'encontre de la croyance universellement répandue d'une déchéance, poindre l'idée de l'évolution humaine vers le mieux. C'est en vain pourtant qu'on la chercherait dans la Chine ou dans l'Inde. La Chine est plus que tout autre le pays de l'immobilité, et d'ailleurs l'esprit chinois est trop peu généralisateur, trop incapable de toute vue compréhensive pour s'élever à la notion de progrès. Quant à l'Inde, abîmée dans la pensée des misères et de la fragilité de cette vie, toute pénétrée de panthéisme et de fatalisme, pouvait-elle ouvrir son cœur à l'espérance du progrès social? mais déjà derrière la lutte incessante de la lumière et des ténèbres, d'Ormuz et d'Ahri-

(1) Voyez l'étude de M. E. Caro sur *le Progrès social* dans la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre 1873.

man, l'antique doctrine mazdéenne laisse entrevoir le triomphe définitif de la lumière et du bien. La vie tout entière du peuple juif est une aspiration, une préparation, et, sans attribuer à la Perse et à la Judée une conception réfléchie du progrès, ne peut-on pas dire qu'elles en ont pressenti et rendu possible l'avénement dans le monde par leur indestructible confiance en un meilleur avenir ?

De naturelles et trompeuses analogies tirées du cours de la vie humaine, des révolutions célestes et du retour périodique des saisons, expliquent suffisamment que les Grecs et les Romains se soient souvent représenté le mouvement de l'histoire comme circulaire ou rétrograde. Cependant l'idée de progrès n'est pas étrangère, ainsi qu'on l'a souvent répété, aux époques même les plus anciennes du monde classique. Elle apparaît pour la première fois assez nettement chez le philosophe Anaximandre, dont les spéculations sur la nature contiennent à l'état d'ébauche quelques-unes des hypothèses les plus hasardeuses de la science moderne. Selon lui, l'action du soleil sur la terre, alors couverte par les eaux, fit saillir des pellicules, matrices d'organismes imparfaits, qui plus tard, se développant par degrés, donnèrent naissance à toutes les espèces actuellement vivantes. Les ancêtres de l'homme furent des animaux aquatiques analogues aux poissons : ils habitaient les eaux bourbeuses et s'habituèrent lentement à vivre sur la terre ferme à mesure que le soleil la desséchait. La théorie de l'évolution est, on le voit, moins nouvelle qu'elle ne voudrait le faire croire.

N'est-ce pas aussi l'idée du progrès qui circule à travers le drame magnifique de Prométhée? Quand le titan console ses souffrances par le souvenir attendri de ce qu'il a fait pour les hommes, quand il rappelle la misérable condition de ces pauvres êtres « qui avaient des yeux et ne voyaient pas, des oreilles et n'entendaient pas, » — comme il les a trouvés blottis au fond d'obscures cavernes, incapables de marquer le cours des saisons, ignorans de tout métier, de tout raisonnement, jouets de la confusion et du hasard, — comme il leur a révélé l'usage des nombres et de l'écriture, l'art d'observer le lever et le coucher des étoiles, de bâtir des maisons, de dresser les animaux, de guérir les maladies, de naviguer sur la mer, de pratiquer les différens modes de divination, — quand enfin, sous l'angoisse de son supplice, en face de l'odieux ministre de Jupiter, il prédit la chute de son tyran, le triomphe de la justice et sa propre apothéose, — n'est-ce pas l'histoire même du progrès, attesté par les laborieuses conquêtes de l'esprit sur la nature, sanctifié et couronné par le dévoûment des meilleurs à la cause du genre humain?

Chez les Romains, l'idée du progrès apparaît aussi, mais toujours à l'état d'instinctive croyance, d'inconsciente aspiration. Les poètes,

qui ne sont pas tenus d'être conséquens avec eux-mêmes, chantent également et l'ascension glorieuse de l'humanité, d'abord sauvage, à la vie civilisée, et l'inévitable décadence qui fait sortir de générations pires que leurs ancêtres une postérité plus vicieuse encore. Lucrèce, Virgile, Horace, sont pleins de cette contradiction. Et pourtant je ne sais quel accent plus grave, plus sincère, plus ému, nous avertit chez ces poètes, les deux derniers surtout, que l'idée de progrès est plus près de leur cœur : celle de décadence n'est guère pour eux qu'un thème obligé, un lieu-commun poétique. La quatrième églogue de Virgile n'est-elle pas, en vers magnifiques, le commentaire anticipé du mot de Saint-Simon : l'âge d'or n'est pas derrière nous, il est devant nous?

Flottante et indécise chez les poètes, la foi au progrès trouve chez les prosateurs une expression déjà plus ferme. Cicéron après Aristote déclare nettement que la philosophie est progressive et que « les choses les plus récentes sont d'ordinaire les plus précises et les plus certaines. » Sénèque trace un éloquent tableau des progrès de l'astronomie, et croit pour l'avenir à des conquêtes plus merveilleuses encore; il proclame que la nature aura toujours de nouveaux secrets à nous livrer, qu'elle ne révèle ses mystères que graduellement et dans une longue suite de générations humaines, que nous nous figurons être initiés à la vérité, et ne sommes encore qu'au seuil du temple, qu'un jour enfin reculeront les bornes de la terre et se déploieront, par-delà l'extrême Thulé, les vastes étendues d'un nouveau monde.

Ainsi l'idée de progrès existait et se développait lentement au sein de la pensée païenne; mais elle n'y fut jamais qu'à l'état de vague généralité. Nulle définition n'en précisa le sens, nulle analyse n'en détermina les élémens, surtout nulle induction fondée sur des faits suffisamment nombreux et caractéristiques ne lui donna l'autorité d'un principe. Il est intéressant d'en suivre avec M. Flint le développement chez les écrivains chrétiens jusqu'au seuil des temps modernes.

Le Christ et ses apôtres ne s'attribuèrent jamais la mission de faire une théorie complète du progrès historique; mais ils durent se préoccuper de marquer la place de l'Évangile dans le développement général de l'humanité. Bien que de révélation divine, la nouvelle religion avait été annoncée dès le commencement du monde; une initiation graduelle avait préparé l'humanité, ou tout au moins le peuple juif, à l'avénement de la vérité et de la vie parfaite dans le Christ. Il y avait là le germe de toute une philosophie de l'histoire : saint Augustin et Bossuet l'en feront sortir.

Au moyen âge, les conditions n'étaient guère favorables au dé-

veloppement de l'idée de progrès. Dans l'ignorance et l'anarchie générales, le passé était mal connu, le présent mal compris; sous le joug d'autorité qui opprimait à la fois la pensée et la conduite, nul espoir pour la raison d'étendre ses conquêtes dans l'avenir. Pourtant l'idée du progrès n'est pas éteinte. Hugues de Saint-Victor, saint Thomas d'Aquin, font du progrès la loi universelle des choses, et particulièrement du savoir humain; si l'Évangile contient toute la révélation divine, au moins, selon saint Thomas, y a-t-il encore un progrès continuel et indéfini dans l'intelligence de l'Évangile. Dans cette énumération, une place glorieuse est due au moine Roger Bacon. Nul au moyen âge n'eut une vue plus claire de ce qui manquait à l'antiquité et une intuition plus nette des développemens futurs de l'esprit humain. C'est que son génie avait compris toute la puissance de la méthode expérimentale, l'avait appliquée sur plusieurs points avec une sagacité merveilleuse pour l'époque, et devinait dans l'accumulation, la coordination et la transmission des résultats qu'elle peut fournir, la condition d'un progrès auquel nulle borne ne peut être assignée.

Dès le XIII^e^ siècle, le spectacle trop fréquent des désordres du clergé séculier donne naissance à une conception mystique du développement humain fort analogue à celle qu'avait propagée dans les premiers temps du christianisme l'hérésie célèbre des montanistes. Selon Amaury de Chartres, Joachim de Flore, le général des franciscains Jean de Parme et son ami frère Gerhard, l'histoire universelle se divise en trois grandes périodes ou trois âges : l'âge de l'Ancien-Testament ou royaume du Père, l'âge du Nouveau-Testament ou royaume du Fils, et l'âge de l'Évangile éternel ou royaume du Saint-Esprit. Dans la première période, Dieu manifeste sa toute-puissance et gouverne par la loi et par la crainte; dans la seconde, le Christ s'est révélé lui-même par les mystères et les sacremens; dans la troisième enfin, dont les deux autres n'ont été qu'une préparation, l'esprit verra la vérité face à face, sans voile ni symbole. Le cœur sera rempli de cet amour parfait qui exclut l'égoïsme et la crainte; la volonté, affranchie du péché, n'aura plus besoin d'une loi qui la gouverne, mais sera à elle-même sa propre loi. Telle est la doctrine de l'Évangile éternel; par l'influence de Lessing, qui l'adopta, elle a trouvé du crédit jusqu'à nos jours. Des vues assez semblables se rencontrent, plus ou moins explicites, chez Dante, Paracelse, Campanella. C'est donc sous cette forme que l'idée du progrès passe du moyen âge à la renaissance et au XVII^e^ siècle. Alors de grands hommes, Bodin, Bacon, Descartes, Pascal, la recueillent, la dépouillent de son caractère mystique, la sécularisent, la mettent en regard des faits, et commencent à en déterminer les

élémens, à la suivre dans ses applications les plus diverses. Désormais l'importance de cette idée va toujours en grandissant; elle domine de plus en plus toutes les spéculations de l'esprit moderne, elle devient au XVIII^e^ siècle la loi de l'histoire, elle renouvelle au XIX^e^ l'étude de la nature, et enfin, sous le nom d'évolution, prétend contenir la formule de l'existence universelle.

II.

Des résumés historiques comme celui de M. Flint, comme la *Scienza della storia*, de M. Marselli, comme l'ouvrage plus considérable de M. de Rougemont, sont, pour ainsi dire, les vestibules de la science du progrès. Derrière, on entrevoit, on pressent l'édifice, et pourtant on se prend bientôt à douter que l'édifice existe autrement qu'à l'état d'espérance. Eh quoi! tant de systèmes, et aucun n'est aujourd'hui debout! Tant de formules tour à tour proposées pour la loi du développement humain, et aucune n'a conquis l'assentiment général! Qui ne croit au progrès, et qui peut en déterminer avec une précision suffisante les lois, les conditions, le but? Parmi ces formules, quelques-unes ont joui et jouissent encore d'un grand crédit. Il n'est pas sans intérêt de passer rapidement en revue les plus célèbres, et de voir ce qu'en laisse subsister la pénétrante critique de M. Flint.

On connaît la fameuse théorie de Cousin. Le progrès n'est selon lui que l'apparition successive, sur le théâtre de l'histoire, des trois idées qui sont le fond même de la raison : l'idée de l'infini, celle du fini, celle du rapport entre le fini et l'infini. L'antique Orient, c'est le monde immobile de l'infini; la société gréco-romaine, c'est le développement de l'idée du fini; la civilisation moderne, c'est l'expression du rapport entre le fini et l'infini.

Rien de plus séduisant; la jeune intelligence qui voit pour la première fois, dans des leçons d'une éloquence incomparable, ces grandioses formules se dérouler et s'appliquer tour à tour à la religion, à l'art, à la politique, à la philosophie des trois périodes de l'histoire universelle, se sent portée, comme par un souffle puissant et continu, vers les plus hauts sommets de la pensée. Survient l'analyse, qui rabaisse les espérances exaltées par cette hardie métaphysique. Et d'abord, si, comme le prétend Cousin, c'est de la connaissance de la nature humaine tout entière que doit se déduire la science des lois les plus générales de l'histoire, pourquoi, dans cette nature humaine, ne tenir compte que de la raison? Est-ce donc la seule faculté dont le développement contienne en abrégé les conditions essentielles du progrès humain? L'homme

n'est-il que raison, et encore raison abstraite, éteinte pour ainsi dire, sans rayonnemens, sans activité ni chaleur? Trouvez-vous dans ce rhythme glacé de l'infini, du fini, de leur rapport, quelque chose qui ressemble à ces forces nombreuses, complexes et vivantes, instincts, désirs, passions, sentimens, idées encore confuses et enloppées de sensibilité qui, par leur expansion dans les directions les plus diverses, par leur indéfectible énergie, portent sans cesse l'humanité en avant vers le mieux?

Et les faits, que disent-ils? Ils disent qu'en ce qui regarde l'antique Orient la formule de Cousin ne convient guère qu'à l'Inde brahmanique. Quant aux Aryas qui firent la conquête de l'Inde, les Védas sont là pour attester qu'ils eurent un sens très vif de la réalité et de la pratique, un goût très décidé pour les biens de ce monde, une vigueur et une santé morales tout à fait inexplicables dans la période de l'infini. Il est probable que les rudes et barbares populations qu'ils dépossédèrent furent de même : les peuples primitifs, en général, sont fort peu absorbés, comme le voudrait la théorie de Cousin, dans la contemplation de l'infini et de l'unité absolue. Et la Chine? quel génie fut plus étranger que le sien à de pareilles spéculations? Athéisme, matérialisme, préoccupation exclusive du fini, des avantages terrestres, des plaisirs des sens, voilà le fond du caractère et de l'esprit chinois. Faut-il rappeler encore cette énergique tendance à l'action, cet indomptable sentiment de la personnalité, de la liberté, de la responsabilité, qui d'un bout à l'autre de son histoire distinguent le peuple hébreu, et forment un si vigoureux contraste avec cette passivité fataliste et mystique, dans laquelle Cousin engourdit uniformément toutes les nations de l'Orient? — Autre difficulté : la période du fini succède à celle de l'infini; mais quand? — C'est, répond Cousin, lorsque l'infini a été épuisé dans toutes les directions. — L'infini qui s'épuise, et qui s'épuise dans toutes les directions, quelle contradiction dans les termes!

Il serait oiseux de poursuivre cette réfutation : elle est, chez M. Flint, abondante et décisive, et n'exclut pas d'ailleurs une profonde admiration pour le chef de l'école éclectique française. Non moins intéressante est la critique de cette autre prétendue loi, également spécieuse, également célèbre, que l'humanité se développe comme un organisme vivant.

L'analogie entre l'idée de l'évolution organique et celle du progrès humain ne pouvait manquer d'attirer l'attention des penseurs. Mise en lumière par Schelling, elle inspira dans l'ordre des études juridiques Savigny et toute son école; mais ce fut Krause qui le premier tenta d'en donner une démonstration rigoureuse et complète. On

sait enfin avec quelle puissance de généralisation, quelle abondance de preuves empruntées aux sciences les plus diverses, M. H. Spencer a repris, fortifié et agrandi la théorie de Krause et de Schelling.

Il est certain que les lois du progrès humain ont des rapports plus étroits avec celles de la vie qu'avec celles qui gouvernent le monde inorganique. Dire, comme Saint-Simon, que les diverses formes de l'état social sont déterminées par la gravitation, — ou par l'attraction, comme Fourier, — ou par l'expansion, comme Azaïs, — c'est se payer et payer les autres de métaphores. C'est seulement chez le vivant, animal ou plante, qu'on peut surprendre ce grand fait, qui est aussi le fait social par excellence : à savoir le développement lent et continu, l'expansion d'une force intime qui se fait à mesure ses organes, et tend vers un but qui est la réalisation d'une forme déterminée; mais n'allons pas confondre l'analogie avec l'identité! Gardons-nous même de prolonger la comparaison jusqu'aux détails, et de dire par exemple, avec M. Spencer, que les classes gouvernante, commerçante, ouvrière, sont dans l'état ce que sont dans le corps d'un vertébré les systèmes nervoso-musculaire, circulatoire et nutritif. A descendre à de telles précisions, on risque fort de méconnaître les différences profondes, essentielles, qui distinguent les phénomènes physiologiques des phénomènes moraux et sociaux. L'animal et la plante, placés dans les conditions requises, croissent fatalement; leur développement suit, pour ainsi dire, une seule route, irrévocablement tracée d'avance et dont le terme est la réalisation, dans l'individu, du type de l'espèce. Mais la croissance de cette plante libre et responsable, l'humanité, n'est pas ainsi emportée d'un mouvement uniforme et nécessaire, suivant une ligne inflexible, vers un but qui ne peut manquer d'être atteint. Ici plusieurs directions sont toujours possibles; il y a capacité pour la décadence comme pour le progrès. Sans conscience et sans choix l'arbre dresse ses branches vers la lumière : l'ascension du genre humain vers le mieux est toujours la conquête d'un volontaire effort et la récompense d'un mérite. Dans un animal, les différens systèmes et organes se développent harmoniquement, et de cette harmonie dépend la vie de l'individu; essayez de faire vivre un vertébré avec un cœur rudimentaire et un cerveau adulte! Si l'on admet par analogie que les nations sont les organes d'un vaste corps qui est l'humanité, il faudra concevoir que certains de ces organes sont à peine à la première phase de leur croissance, que d'autres se sont arrêtés dans leur évolution, que d'autres encore rétrogradent, que ceux-ci sont dans l'adolescence, ceux-là dans l'âge mûr, quelques-uns enfin tout près de la vieillesse. — Singulier animal en vérité!

Mais, sans tomber dans ces excès de l'analogie, il est bien difficile de renoncer à la vieille comparaison entre les quatre âges de la vie individuelle et les diverses périodes de la vie de l'humanité, — comparaison toujours trompeuse et toujours reproduite, tant est naturelle et puissante chez l'homme cette tendance à chercher partout les conditions de sa propre existence, à se faire, comme disait le sophiste Protagoras, la mesure de toutes choses. On s'étonne, après tous les échecs qu'a déjà subis cette doctrine, qu'elle ait pu séduire un des plus savans et des plus récens historiens du progrès, le professeur Conrad Hermann de Leipzig. Selon lui, le caractère dominant de l'enfance, chez l'individu comme chez la race tout entière, c'est un débordement de vie joyeuse et sensitive qui trouve son expression dans l'art. Dans la jeunesse, les influences auxquelles obéit l'activité sont plus intimes; l'énergie plus concentrée de ces influences produit un enthousiasme plus durable: de là la religion. L'âge mûr se distingue par un jugement sobre, une réflexion prudente, une application qui se tourne toute à la pratique ; c'est l'âge de l'industrie. Enfin une méditation profonde et repliée sur elle-même, l'amour chaque jour plus vif et plus exclusif de la sagesse, portent la vieillesse à chercher toutes ses satisfactions dans la science. — L'enfance et l'art furent représentés par la Grèce, la jeunesse et la religion par le monde germano-chrétien; l'Angleterre représente aujourd'hui l'âge mûr et l'industrie, et l'Allemagne, la nation de la science, fermera le cycle de la vie du genre humain.

Il serait bien superflu de discuter sérieusement une formule du progrès qui ne tient aucun compte de l'antique Orient, qui place le développement esthétique avant le développement religieux, — comme si le peuple hébreu, dont la religion fut toute la vie, n'avait pas précédé dans l'ordre des temps le peuple grec, — une formule qui semble méconnaître l'admirable génie scientifique de la Grèce, le génie industriel et commercial des Phéniciens. Ce qui doit nous édifier, c'est cette teutomanie naïve qui prétend concentrer dans la seule Allemagne ce qui reste de vie au genre humain et raie sans façon la France et les races latines du livre de l'avenir. Notre Jouffroy, lui aussi, a risqué quelques conjectures sur les destinées futures de notre espèce; mais, plus généreux, il consentait à laisser vivre l'Allemagne et l'Angleterre à côté de la France, comme organes essentiels et nécessaires de tout progrès ultérieur. Par malheur, ce n'est pas seulement dans le pacifique domaine de la science que les Allemands se font aujourd'hui la part du lion (1).

(1) Hæckel dit de même, à la fin de son *Histoire de la Création des êtres organisés:*

Comme nul ne sait combien de siècles l'humanité doit durer encore, nul ne peut dire si elle est jeune ou vieille, et toute tentative pour retrouver dans le développement de l'espèce les différentes phases de l'existence individuelle est nécessairement chimérique. Il semble qu'il n'en soit plus de même quand il s'agit des nations, et depuis Florus le parallèle entre les quatre âges de l'homme et les périodes de la vie des peuples a fourni des phrases magnifiques. On a souvent essayé de déterminer avec quelque précision les caractères que revêtent successivement les sociétés dans l'enfance et la jeunesse, dans l'âge mûr, dans la vieillesse. Bacon a cru pouvoir formuler cette loi : « dans la jeunesse d'un état, c'est le métier des armes qui fleurit; dans l'âge mûr, c'est encore pendant quelque temps le goût de la guerre, et aussi la science, qui devient peu à peu prépondérante; au déclin, ce sont les arts mécaniques et le commerce. » Un penseur bavarois, Ernest de Lasaulx, a repris pour son compte cette vue du lord chancelier; il en trouve la confirmation dans l'histoire de la Grèce et de Rome, et craint de la vérifier pour son propre pays. L'Allemagne n'en est-elle pas à la période de la science, qui vient toujours après celle de l'action? Partout les héros précèdent les philosophes, et les artistes les critiques. Malheur aux nations qui pensent trop! elles ne savent plus tenir l'épée, — comme si de nos jours la guerre n'était pas principalement affaire de science et d'argent! Si Lasaulx avait vécu en 1866 et en 1870, ses inquiétudes patriotiques se fussent calmées; il eût vu que le génie spéculatif de l'Allemagne sait fort bien se plier aux exigences de la pratique, et que son vaste cerveau n'empêche pas sa main d'être pesante.

De tous les philosophes du progrès, de Lasaulx est sans contredit celui qui a donné le plus de développement et de précision à la théorie qui prétend retrouver dans la vie des nations les phases diverses de la vie humaine. Ses vues sur ce point concordent d'une manière remarquable avec celles qu'a tout récemment émises un

« La race indo-germanique est celle qui s'est le plus éloignée de la forme originelle des hommes-singes. Des deux branches de cette race, c'est la branche romaine (gréco-romano-celtique) dont la civilisation a été prédominante pendant l'antiquité classique et le moyen âge. A la tête se placent les Anglais et les Allemands, qui, par la découverte et le développement de la théorie de l'évolution, viennent de poser les bases d'une nouvelle période de haute culture intellectuelle. La disposition de l'esprit à adopter cette théorie, et la tendance à la philosophie monistique qui s'y rattache, fournissent la meilleure mesure du degré de développement intellectuel de l'homme. » C'est par pure politesse évidemment que Hæckel place ici les Anglais à côté des Allemands, car, ainsi que le remarque justement M. Léon Dumont, les Anglais n'ont aucune tendance moniste ou panthéistique; ils ont une disposition bien plus marquée pour le matérialisme ou l'athéisme que pour le monisme.

naturaliste éminent, M. Naudin. Selon M. Naudin, chacune des espèces, primitivement peu nombreuses, d'êtres vivans est la manifestation d'une force plastique qui se développe et se transmet à travers les générations successives des individus, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le terme fatal de son évolution. Cette force évolutive, énorme à l'origine de l'espèce, s'affaiblit à mesure que l'adaptation aux milieux, les causes infiniment diverses qui modifient le type primordial d'organisation qu'elle exprime, la contraignent à se diviser en un plus grand nombre de variétés, à se partager entre des courans de plus en plus étroits. De là la durée limitée, quoique fort inégale, de tous les individus, de toutes les espèces, de tous les types d'organisation, dont aucun ne peut être regardé comme éternel. Beaucoup d'espèces sans doute ont disparu par le concours des circonstances extérieures; la plupart cependant ont péri de mort naturelle. Aujourd'hui même, indépendamment de toute intervention humaine, plusieurs sont en train de mourir. Il y a plus, « dans l'espèce humaine elle-même, certaines races sont en voie d'extinction, et cela non pas par une destruction violente, mais par l'affaiblissement graduel des facultés génératrices, et une résistance de moins en moins grande aux causes morbifiques. Elles tomberont d'elles-mêmes, comme une feuille morte ou mourante qui ne tire plus rien du tronc qui l'a nourrie. »

Ce que M. Naudin dit ici des espèces animales et végétales, et des races humaines, de Lasaulx s'est efforcé de l'établir à l'égard des nations. Toute nation contient en elle une certaine quantité de force vitale qu'elle dépense plus ou moins rapidement dans le cours nécessaire de son évolution. Cette force s'épanche en différens canaux; elle enfante une langue, une religion, un art, une philosophie, un système de gouvernement, qui sont comme autant d'organes de la vie nationale. Et ces organes sont soumis à la même loi de croissance et de dépérissement que la force dont ils sont les expressions variées. Ainsi toute nation, eût-elle échappé aux causes extérieures de destruction, est condamnée à mourir tôt ou tard de sa belle mort. Plusieurs ont déjà disparu; la Grèce et Rome ont moins succombé sous les coups de leurs vainqueurs que sous le poids de leur vieillesse. La force vitale avait tari dans leur sein; ni le génie, ni la vertu n'eussent été capables de ranimer ces grands corps épuisés. Bien plus, génie, vertu, sont des manifestations, et les plus élevées, de cette énergie dont il n'a été départi à chaque peuple qu'une somme limitée, en sorte que la vie collective se dépense tout autant, plus peut-être par les héros, les martyrs, les grands hommes, que par ces générations obscures d'individus sans mérite et sans gloire dont les flots déroulent à travers quelques siè-

cles et sur un point du globe les destinées fatalement bornées d'une nation.

Ici encore l'analogie nous paraît conduire à des conclusions bien risquées. Nous n'avons pas qualité pour discuter la théorie de M. Naudin : elle est certainement très plausible; mais, quelle qu'en soit la fortune, elle ne peut, croyons-nous, s'appliquer légitimement à la philosophie de l'histoire. Tout autres sont les forces qui constituent les individus vivans, plantes ou animaux, et peuvent se transmettre entières ou graduellement affaiblies des ancêtres aux descendans, et ces énergies morales et intellectuelles qui produisent les formes variées de l'existence des nations. L'individu ne reçoit par l'acte qui lui donne naissance qu'une force de vie limitée; elle se dépense et s'épuise dans ce cycle dont les phases diverses sont l'enfance, la jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse; mais quelles sont les bornes assignables à la force vitale d'une nation? A vrai dire, une nation naît tous les jours; l'énergie qui l'anime est renouvelée sans cesse et peut être indéfiniment accrue par chaque individu nouveau dans une faible mesure, et, dans des proportions plus larges, par chaque génération nouvelle. Ceux qui s'en vont lèguent en mourant, sous forme d'exemples, d'enseignement, de chefs-d'œuvre ou de bonnes œuvres, quelque chose de l'intelligence ou de la moralité qu'ils contenaient en eux, et ceux qui viennent, recueillant cet héritage, y peuvent ajouter toujours plus de connaissances, plus de justice et de charité. Et plus sont nombreux les hommes de génie et de vertu, plus grossit le trésor, plus s'augmente la somme de force vive au sein de la nation tout entière. En fait, aucun peuple ne s'est vraiment éteint de vieillesse; beaucoup ont péri sous les coups de plus forts; les autres sont morts parce qu'ils ont rejeté la vie. La Grèce a succombé surtout par ses dissensions intérieures; Rome impériale fut vaincue par ses mœurs avant de l'être par les barbares. « Si bas que soient les peuples, dit heureusement M. Flint, on peut toujours leur jeter cet appel : pourquoi voulez-vous mourir? »

III.

Si l'existence d'une prétendue force vitale au sein des nations et de l'humanité ne rend pas suffisamment compte du progrès, à plus forte raison devrons-nous être en garde contre les théories qui placent au dehors, et dans ce qu'on appelle les *milieux*, les conditions essentielles du développement humain. Que dire par exemple de cette influence attribuée au mouvement de la terre autour du soleil et aux courans magnétiques, et qui, selon une loi formulée par

Hegel, reprise par Michelet et de Lasaulx, ferait voyager la liberté, et avec elle la civilisation, d'Orient en Occident? Quel rapport entre la marche d'une planète que gouverne une nécessité mécanique et le progrès de la liberté? Est-ce donc que la liberté est elle-même soumise à la fatalité? De plus, comment expliquerez-vous que la civilisation ait illuminé l'Égypte avant d'éclairer la Judée? L'Égypte serait-elle par hasard à l'est de la Palestine?

Rien de plus ingénieux encore que le parallélisme établi par Victor Cousin entre la conformation géographique de l'Asie, de la Grèce, de l'Europe occidentale, et les caractères des trois grandes civilisations dont ces contrées furent le théâtre. Par malheur, il se trouve que l'Amérique est de trop : pour que le continent américain eût son emploi, il faudrait qu'une quatrième période de l'histoire universelle fût possible; or, pour Cousin, les trois idées de l'infini, du fini et de leur rapport épuisent, comme on sait, le cycle fatal dans lequel se meut l'humanité.

Moins contestable sans contredit est l'action du climat, du régime, des productions du sol sur le développement humain; mais il faut distinguer. S'agit-il d'une action directe et immédiate? Elle est peu connue et probablement assez faible. En tout cas, comme elle est constante et nécessaire, l'homme la subit passivement, et, si elle était décisive, tout progrès serait éternellement impossible. S'agit-il au contraire d'une action indirecte? On ne peut nier que les conditions du milieu ne sollicitent et ne modifient de mille manières les besoins, et par eux n'exercent une influence considérable sur l'état économique, politique, social, d'une nation. Déterminer la nature, le nombre, l'intensité de ces causes, c'est affaire aux sciences particulières, météorologie, chimie, physiologie, ethnologie, économie politique, etc. Montesquieu a ouvert la voie, Buckle a tenté d'aller plus loin, et l'on n'en est encore qu'aux premiers pas. Mais cette action indirecte et médiate, si puissante, si variée soit-elle, suppose toujours, qu'on ne l'oublie pas, la réaction de l'activité intellectuelle et morale de l'homme. Or cette réaction peut être plus ou moins énergique, selon que l'homme le veut plus ou moins : par là la liberté rentre dans ses droits, et le progrès est possible. On a souvent remarqué, et avec raison, que là où la nature extérieure est exubérante, gigantesque, terrible, elle affaiblit l'homme, le paralyse, le désarme, et, comme conséquences nécessaires, produit une distribution fort inégale de la richesse, un développement excessif de l'imagination et de la superstition, autant de sources de graves maladies sociales. Pourtant ce n'est là qu'un côté de la vérité, et toujours il faut mettre en regard cette vérité corrélative que l'influence des causes externes sur l'homme n'est jamais absolue,

qu'elle peut être avantageuse ou nuisible selon le degré de savoir et surtout d'énergie morale de ceux qui la subissent. « Dans l'Inde, dit justement un auteur cité par M. Flint, ce n'est pas la nature qui est trop grande, ce n'est pas la nature qui est en excès, c'est l'homme qui est trop petit, c'est l'homme qui est en défaut. L'homme n'y est pas ce qu'il devrait être, il n'est pas, à proprement parler, un homme. Il lui manque l'intelligence et l'énergie, l'amour de la vérité, le sentiment de la dignité personnelle, les convictions morales et religieuses qui constituent la véritable humanité, et voilà pourquoi la nature se conduit envers lui comme une ennemie; mais donnez-lui toutes ces qualités, et la nature aussitôt se mettra de son côté. La nature n'est une ennemie pour l'homme que dans la mesure où il est un ennemi pour lui-même. »

On a fait beaucoup de bruit dans ces derniers temps de la sélection naturelle et de l'hérédité. M. Bagehot a cru y voir les conditions essentielles du développement des nations. Nous n'insisterons pas sur cette théorie, qui a été ici même l'objet de discussions remarquables (1). La sélection suppose la concurrence vitale, c'est-à-dire la guerre; or la guerre n'est jamais par elle-même un instrument de progrès. A l'origine des sociétés, elle a plutôt pour effet d'entretenir la barbarie : l'état d'abjection dans lequel s'immobilisent certaines tribus sauvages résulte principalement des luttes incessantes qu'elles se livrent entre elles. — On a dit que chaque bataille est un gain pour la civilisation; mais en fait la civilisation n'a-t-elle pas plutôt souffert de ces guerres interminables qui mirent l'Italie sous les pieds des conquérans espagnols, français, allemands? L'Allemagne s'est-elle si bien trouvée de la guerre de trente ans? Les victoires de Napoléon Ier ont-elles vraiment répandu d'autre principe que celui du droit du plus fort, et n'ont-elles pas en définitive été funestes pour l'Europe et surtout pour la France? La guerre peut être l'occasion de quelque bien, elle n'en est presque jamais la cause véritable et immédiate; elle peut accidentellement se faire l'auxiliaire du progrès en renversant par la conquête les barrières qui séparent les peuples, en mélangeant les races, en propageant violemment des idées nouvelles; mais, pour de tels bienfaits, combien plus efficaces sont les moyens pacifiques : développement du commerce et de l'instruction et surtout de l'esprit de justice et de fraternité!

Quant à l'hérédité, qui selon M. Bagehot serait « la force toujours agissante, reliant les générations aux générations, et assurant à chacune d'elles, dès sa naissance, quelque progrès relativement

(1) Voyez l'étude de M. Papillon sur *l'Hérédité* dans la *Revue* du 15 août 1873.

à celle qui l'a précédée, » elle est dans son essence un principe de conservation et d'immobilité, nullement de progrès. A elle seule, elle ne peut que faire sortir le même du même; les lois en sont d'ailleurs encore trop peu connues pour qu'on puisse asseoir sur elles aucune théorie. Il est possible que certaines dispositions intellectuelles et morales se transmettent par hérédité; mais ces dispositions, très vagues à l'origine, peuvent, selon la direction que leur imprimeront plus tard l'éducation, l'habitude, la volonté, devenir avantageuses ou funestes, cause de décadence ou de progrès. Un homme a reçu de ses parens une imagination vive et prompte; elle peut faire de lui un grand artiste ou un ignorant superstitieux : tout dépendra, au moins dans la plus large mesure, de la culture que recevra cette faculté naturelle. On en peut dire autant de la plupart des instincts, dont plusieurs peut-être ne sont que des habitudes héréditaires. Il y a en nous, dès le moment de la naissance, tout un faisceau de tendances confuses, formant les traits les plus généraux de notre caractère, qui ne nous portent vers aucune action spéciale et déterminée, mais sont susceptibles d'être pliées dans les sens les plus divers le jour où la réflexion et la liberté prendront en main le gouvernement intérieur. C'est une matière qu'avec plus ou moins d'efforts nous pouvons sculpter à l'image d'une bête ou d'un dieu.

L'hérédité est si complaisante qu'elle se prête indifféremment aux rôles les plus opposés. Tandis que M. Bagehot lui fait l'honneur de la prendre pour l'agent principal de la continuité du progrès, Edgar Quinet voit surtout en elle une force de réaction. Quand une aristocratie domine depuis longtemps, elle s'endort peu à peu dans l'orgueil et la mollesse; elle perd l'habitude de penser. Le vide se fait dans ces têtes où ne pénètrent aucune idée, aucune notion nouvelles. L'organe de l'intelligence s'atrophie graduellement, et si les mariages ne se contractent qu'entre des familles imbues de la haine de la lumière, il se transmet, rapetissé, de génération en génération. Il y a comme une régression vers le type de l'âge de pierre, vers ces crânes de sauvages qui, au dire de M. Spencer, contiennent 33 centimètres cubes de matière cérébrale de moins que les nôtres. C'est ce qui est arrivé, selon Edgar Quinet, aux Grecs du bas-empire. L'habitude du sophisme, transmise de père en fils, avait altéré ou diminué chez eux la masse du cerveau. Les médailles byzantines, les figures des cathédrales gothiques, avec leurs têtes grêles, étroites, leurs fronts comprimés, n'attestent-elles pas la décadence héréditaire d'une race d'hommes qui pendant mille ans avait cessé de penser? — Les classes dirigeantes deviennent ainsi presque fatalement les classes rétrogrades, et l'hé-

rédité, qui semblerait devoir constamment accumuler chez les descendans les qualités qui ont valu l'empire aux ancêtres, a pour principal effet de hâter leur irrémédiable déchéance.

Nous sommes loin de vouloir accepter la responsabilité de cette théorie. Jusqu'à preuve authentique du contraire, nous aurons peine à admettre que les idées dilatent, si lentement que ce soit, un cerveau, comme le gaz un ballon. Il sera surtout permis d'être incrédule à l'égard de ces prétendus résultats du sophisme et du faux. Si la masse cérébrale se développe et s'augmente par l'exercice de la pensée, il importe assez peu, nous semble-t-il, que le travail intellectuel aboutisse à la vérité ou à l'erreur. Supposez que l'association de deux idées s'exprime par une vibration de deux fibres nerveuses qui ait pour effet d'allonger ou de fortifier un peu ces deux fibres; l'opération sera-t-elle physiologiquement moins efficace, si l'association est arbitraire et fausse? Bien plus, comme il faut peut-être plus d'effort intellectuel pour établir entre deux idées un rapport artificiel et sophistique que pour concevoir simplement les liens naturels qui les unissent, j'en conclurais que le travail cérébral est plus considérable dans le premier cas, et qu'ainsi l'habitude du sophisme doit plutôt exercer et élargir l'organe de la pensée.

Quoi qu'il en soit, l'influence de l'hérédité sur la marche de la civilisation nous semble jusqu'ici fort incertaine, et nous ne croyons pas que rien autorise à chercher là la cause principale de la continuité du progrès. — L'examen critique auquel nous venons de nous livrer à la suite de M. Flint ne nous a pas découvert la loi véritable, la condition essentielle du développement humain. En un sujet si complexe, le plus complexe de tous ceux qui sollicitent l'attention du philosophe, pareil résultat n'a rien de surprenant. Peut-être le cours de l'humanité est-il encore trop près de sa source; peut-être les sciences, qui nous apparaissent aujourd'hui comme les auxiliaires indispensables de l'histoire, sont-elles trop jeunes encore pour qu'une théorie définitive du progrès soit possible. Peut-être, comme le croit l'un des plus éminens penseurs de l'Allemagne contemporaine, M. Lotze, cette théorie n'est-elle qu'une lointaine espérance, une conquête réservée aux derniers jours de notre espèce. Ainsi le voyageur qui gravit péniblement la montagne ne se rend compte du chemin parcouru qu'après avoir atteint le sommet.

Quelques-uns vont jusqu'à soutenir qu'une loi du progrès est tout simplement impossible. Qui dit *loi* suppose un rapport constant, nécessaire, entre deux phénomènes, dont l'un est considéré comme antécédent ou condition essentielle de l'autre. A prendre le mot loi dans cette acception rigoureuse et scientifique, peut-il y avoir une

loi du progrès? Non, car la loi ainsi comprise s'impose avec une absolue nécessité aux phénomènes qu'elle gouverne. Or nécessité exclut liberté, et les faits de l'histoire sont les produits d'une cause libre. Ou qu'il ne soit plus question de la loi du progrès, ou cessez de parler de la liberté.

Telle est sur ce point l'argumentation d'un esprit d'une rare vigueur, M. Renouvier. Cette conclusion, à laquelle avaient déjà abouti Herbart et Schopenhauer, semble paradoxale : le tout est de s'entendre sur la signification du mot *loi*. On n'a jamais contesté que la liberté n'eût sa loi, et cette loi, c'est la loi morale. Sans contraindre l'agent libre, elle impose à son activité l'obligation de tendre vers un idéal qui est le bien. S'il obéit, il remplit sa destinée d'être raisonnable; s'il n'obéit pas, il la manque; mais, observée ou violée, la loi n'en est pas moins loi, en ce sens qu'elle commande absolument et que la raison aperçoit un désordre partout où elle aperçoit une révolte de la volonté contre la règle du bien. La loi du progrès est, croyons-nous, de cette sorte. L'humanité conçoit, obscurément d'abord, plus clairement à mesure qu'elle avance, un idéal de science, de justice, de perfection. Y marcher, voilà sa loi; mais nulle nécessité ne l'y pousse : elle est toujours libre de s'arrêter ou de retourner en arrière. Bien des peuples déjà ont rejeté la vie, de même que bien des individus choisissent le mal, et l'humanité tout entière, comme les individus et les nations qui composent son corps immense, pourrait à la lumière préférer les ténèbres et s'enfoncer peut-être jusqu'à y périr dans la sensualité, l'égoïsme, l'injustice. Cela ne sera pas; cependant nulle nécessité métaphysique ne s'oppose à ce que cela puisse être. Telle est la dignité suprême de l'être libre, individuel ou collectif, qu'il peut indéfiniment retarder l'avénement du règne de Dieu sur terre, et tandis qu'une invincible nécessité maintient l'ordre au sein du monde matériel, il peut, lui, faire l'ordre ou le défaire au sein du monde moral.

Cette conclusion a été vigoureusement développée dans un livre récent et fort remarquable de M. Francisque Bouillier. M. Bouillier est trop fermement convaincu de l'existence du libre arbitre pour croire au progrès nécessaire, et, tout en admirant comme il convient les merveilles de la civilisation contemporaine, il n'admet pas que ces conquêtes soient si solidement assurées qu'elles nous dispensent de toute vigilance. Toujours la barbarie est à nos portes; sous le masque des théories subversives, avec l'aide de toutes les mauvaises passions, armée des formidables ressources de la science, toujours elle est prête à donner l'assaut à l'ordre social. M. Bouillier énumère avec une rare pénétration les dangers de toute sorte qui

menacent les sociétés modernes, et, s'il jette un cri d'alarme, ce n'est pas qu'il soit pessimiste et désespère de l'avenir, c'est qu'à son avis on est trop tenté d'oublier où sont le remède et le salut.

Ils sont uniquement dans l'énergie morale, l'intégrité du caractère, la pratique ferme et constante de la vertu. Sans cela, ni la liberté ni l'instruction, fût-elle gratuite et obligatoire, ne peuvent suffire. Ce sont des armes à deux tranchans qui, selon l'usage qu'on en fait, peuvent produire plus de mal que de bien et blesser ceux-là même qui s'en servent. Or la morale seule enseigne à chacun l'emploi qu'il doit faire des puissances et des facultés dont il dispose. C'est elle qui, façonnant au dedans l'essentiel agent du progrès, l'activité consciente et libre, lui imprime l'élan qui l'arrache au joug des instincts inférieurs et l'oriente pour ainsi dire vers la perfection.

Si donc il y a une loi du progrès, elle se confond avec la loi morale, et la condition fondamentale du progrès, c'est la pratique de cette loi. Mais l'analyse pourrait pousser plus loin. Les utilitaires exceptés, les moralistes s'accordent à reconnaître que certains sentimens, certaines tendances, certaines dispositions de la nature humaine ont *en soi* plus de noblesse, plus de dignité, plus de perfection que certains autres, et que nous jugeons *a priori* de cette excellence relative. Ainsi la chasteté vaut mieux que la débauche, indépendamment des conséquences funestes que celle-ci peut entraîner pour l'individu ou la société. Qu'est-ce à dire, sinon que nous apprécions nos instincts, nos désirs, et, par suite, les motifs de nos actes volontaires d'après un modèle inné de perfection? Et qu'est-ce au fond que cette idée de parfait, principe et mesure de nos jugemens moraux, sinon l'idée de Dieu?

On voit par où la question du progrès se rattache pour nous à la religion. Si la notion de Dieu, la *religiosité*, est vraiment, comme l'a montré M. de Quatrefages, le caractère distinctif de l'espèce humaine, on s'explique aisément pourquoi, de tous les animaux, l'homme seul est progressif. Dès lors on sera disposé à voir, avec Bunsen, dans le sentiment que l'homme a de Dieu la force primordiale et constante qui meut les nations, le souffle toujours vivant qui pousse l'humanité vers le vrai et le juste, l'instinct originel de notre race, instinct qui, se développant graduellement de l'inconscience à la conscience, donne naissance à toute langue, à toute constitution sociale et politique, à toute civilisation. On accordera toute l'attention qu'elle mérite à l'hypothèse de Schelling, qui place dans un monothéisme primitif, commun à tous les hommes, la racine de toutes les religions de l'ancien monde. On comprendra enfin dans quel sens le progrès peut être indéfini, car la vertu est

chose tout intérieure, et si la science et le bonheur rencontrent dans les conditions de notre nature et de notre existence ici-bas des limites nécessaires, l'homme, par son libre effort vers le bien, peut toujours et sans cesse élever au-dessus d'elle-même la hauteur morale à laquelle il est déjà parvenu.

La conclusion à laquelle aboutit cette étude critique n'est donc pas purement négative. Le progrès est un *fait*, incontestable et indiscutable, pour qui contemple de haut et en sincérité d'esprit la marche du genre humain. Ce fait, comme tous les autres, a une loi; mais cette loi n'a rien de commun avec celles qui gouvernent les phénomènes astronomiques, physiques, chimiques et vitaux : elle n'est pas *nécessitante*, elle ne contraint pas; elle échappe à l'inflexible rigidité des formules mathématiques. Elle est pour l'humanité l'obligation, sourdement sentie d'abord comme un besoin, acceptée plus tard librement comme une dignité et un devoir, de tendre dans toutes les directions vers un idéal de beauté, de vérité, de bonheur, de perfection. Cet idéal, si défiguré qu'il soit par l'ignorance et la superstition, nul individu, nulle race humaine, n'en sont totalement dépourvus. C'est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde; à nous d'en recueillir, d'en concentrer, d'en fortifier les rayons; à nous de nous faire une raison capable de l'apercevoir de plus en plus distincte et pure, une volonté qui y tende avec une grandissante énergie : à nous par conséquent, à cette force intelligente et libre que développe en nous la pratique du devoir et qui seule est véritablement nous-mêmes, d'accomplir l'œuvre sacrée du progrès. Ni la fatalité, ni la nature, ne peuvent nous dispenser de cette tâche, car le progrès, c'est précisément le triomphe de la raison et de la liberté morale sur la nature et la fatalité.

Ludovic Carrau.

LES PAPES

ET

LES ROIS DE FRANCE

Le pouvoir temporel de la papauté n'est plus qu'un souvenir, et la chute de ce pouvoir excite dans une certaine partie de la population catholique d'amers et profonds regrets. On dirait que les destinées de la France sont subordonnées à celles du saint-siége, qu'il a été dans le passé notre allié le plus fidèle, et que les grands rois de l'ancienne monarchie n'ont été grands que parce qu'ils étaient les fils aînés de l'église romaine. En présence de ces exagérations, il n'est pas sans intérêt d'interroger l'histoire et de chercher, en les dégageant du voile religieux qui les couvre, quels ont été les rapports des deux puissances dans les temps antérieurs à la révolution. Le sujet est trop vaste pour être ici traité dans le détail, mais il suffira d'en présenter une vue générale pour montrer que le vieux catholicisme français ne ressemble en rien au catholicisme ultramontain qui s'abreuve aux sources de la Salette, que les papes ont été loin de marcher toujours d'accord avec les rois, et que bien des opinions depuis longtemps accréditées au sujet des services qu'ils ont rendus à notre pays et dans ce pays même à la religion catholique tombent devant l'examen des faits.

I.

Sous la première dynastie franque, les relations de Rome avec les Mérovingiens sont rares et peu suivies; elles n'ont rien du caractère officiel qu'elles prendront plus tard, et les deux pouvoirs vivent l'un vis-à-vis de l'autre dans une complète indépendance.

Les papes ne correspondent avec les rois chevelus que pour les féliciter de leur piété, recommander à leur bienveillance des candidats aux prélatures, solliciter leurs largesses en faveur de certains monastères ou leur protection pour les missionnaires qu'ils envoyaient catéchiser les peuples (1). Bien loin de chercher à les diriger ou à les dominer, ils protestent de leur respect et de leur soumission. Leur action vis-à-vis de l'église elle-même est très limitée. Ils correspondent de loin en loin avec le clergé franc pour traiter des questions de dogme, le prémunir contre les hérésies, ou juger les appels que les prêtres pouvaient interjeter des décisions des conciles. L'église nationale, dans cette première période de la monarchie, est indépendante de la suprématie romaine, et cette indépendance est même si complète que Grégoire de Tours, dans toute son histoire, ne cite qu'un seul fait où la papauté soit intervenue directement dans l'administration ecclésiastique du royaume. A l'avénement des Carlovingiens, les choses changèrent de face.

En 725, Grégoire II, menacé sur le sol même de l'Italie par les empereurs de Byzance, réclame contre Léon, surnommé l'iconoclaste, l'appui de Charles Martel, et lui envoie les clés du tombeau de saint Pierre, pour témoigner par là qu'il lui en confiait la garde. En 740, son successeur Grégoire III s'adresse encore au vainqueur de Poitiers pour implorer le secours de ses armes contre les Lombards (2). En échange de l'intervention qu'il réclame, il le nomme consul et patrice, c'est-à-dire défenseur de Rome, et c'est sans doute en souvenir de ce fait que nos rois ont pris le titre de *protecteurs-nés du saint-siége*. Charles Martel, par des motifs qui nous échappent aujourd'hui, se contenta de se porter médiateur; mais de nouvelles négociations furent entamées auprès de Pépin le Bref par Étienne II, et cette fois elles déterminèrent une intervention armée. Pépin passa les Alpes en 754 et 755 pour mettre un terme aux vexations que les Lombards faisaient subir au saint-siége. Il leur enleva l'exarchat de Ravenne et le donna au pape en y ajoutant la Pentapole malgré les protestations de l'empereur de Byzance Constantin Copronyme, qui en réclamait la souveraineté. En faisant au saint-siége ce magnifique présent, qui donnait sous le nom de domaine de saint Pierre une base territoriale à sa puissance cosmopolite, Pépin n'avait fait que payer une dette. On sait en effet qu'au moment de détrôner le Mérovingien Childéric III, il avait consulté le pape Zacharie sur la question de savoir s'il pouvait prendre la couronne, et Zacharie, qui ne professait pas encore

(1) *Sancti Gregorii papæ Epistolæ,* lib. V, epist. 26. — *Recueil des historiens de France,* lettre de Pélage à Chilpéric, t. IV, p. 74.

(2) Aimoin, *Hist.*, liv. IV, ch. 57.

la doctrine du droit divin et de la légitimité, lui avait ordonné de la prendre, sous prétexte qu'il était plus digne de la porter. L'usurpation des Carlovingiens se trouva ainsi sanctifiée par un pape, comme celle des Capétiens le fut deux siècles plus tard par un archevêque de Reims. Charlemagne ratifia la donation de Pépin en l'agrandissant par des donations nouvelles. En 779, il acheva la destruction de la monarchie lombarde, et quand le pape Léon III eut été forcé de quitter le Vatican par suite d'une conspiration, il l'y fit rentrer l'année suivante sous la protection de ses troupes. Cette expédition de Rome fut récompensée par la couronne impériale, que Léon lui décerna dans la basilique de Saint-Pierre.

L'entente des intérêts et des ambitions scella l'alliance du sacerdoce et de l'empire. Charlemagne prit le titre de défenseur de l'église, *devotus ecclesiæ defensor*, il promulgua des lois sévères contre les sacriléges et inaugura les guerres de religion par la dévastation de la Saxe. Ses conquêtes donnèrent de nouveaux sujets au saint-siége, et le saint-siége à son tour ratifia ses conquêtes parce qu'elles avaient pour résultat la propagation de la foi et le renversement des idoles. Les deux pouvoirs marchaient à la domination du monde, mais le glorieux empereur des Francs ne voulait pas la partager; il n'accordait aux papes son puissant appui qu'à la condition de rester leur maître, et quand le peuple et le clergé de Rome les avaient nommés, il ne leur permettait de régner qu'après avoir confirmé leur élection et reçu le serment de fidélité (1).

La ruine de la dynastie carlovingienne affranchit les papes de la tutelle du pouvoir civil en livrant l'Europe au chaos féodal, et, de même que Charlemagne avait voulu remplir par la reconstitution de l'empire d'Occident le vide immense que la chute de la puissance romaine avait laissé dans le monde, de même Grégoire VII voulut reprendre en sous-œuvre la pensée de Charlemagne en faisant de la Rome pontificale le centre d'un empire théocratique qui aurait tenu sous sa suzeraineté les princes et les rois. Ce grand dessein était dans une certaine mesure justifié par l'anarchie de la société civile, et la papauté pouvait se croire chargée du salut du genre humain « parce qu'il était de son soin paternel de soulager tous les opprimés et de la grandeur de son tribunal de faire justice à toute la terre. » Grégoire VII voyait l'église d'Allemagne tyrannisée par les empereurs, ses dignités avilies, ses biens mis au pillage. Pour la soustraire à leur domination, il engagea contre eux une lutte opiniâtre qu'il soutint jusqu'à sa mort, et il consigna ses

(1) Voyez l'acte par lequel le peuple et le clergé de Rome s'engagent à ne pas élire et consacrer un pape sans lui avoir fait prêter serment de fidélité à l'empereur devant les *missi dominici*. — Isambert, *Anciennes Lois*, t. I^er^, p. 67.

doctrines sur le gouvernement de l'église et des peuples dans l'acte célèbre connu sous le nom de *Dictatus*. Cet acte peut se résumer ainsi. En ce qui touche le gouvernement de l'église, au pape seul appartient la collation des dignités du clergé et des abbayes. — Il est supérieur aux conciles; les jugemens qu'il a rendus ne peuvent être cassés par quelque tribunal que ce soit, mais il peut casser tous les jugemens. — Il peut seul faire de nouvelles lois canoniques, établir de nouvelles congrégations. — Il ne peut être jugé par personne : — nul concile ne peut être appelé général que de son consentement. — En ce qui touche le gouvernement politique, le pape a le droit de faire baiser ses pieds par tous les princes de la terre. — Il peut délier les sujets du serment de fidélité. — Il peut déposer les rois.

En même temps qu'elles anéantissaient les libertés des églises nationales, les théories de Grégoire VII supprimaient le pouvoir séculier, elles effaçaient jusqu'à la distinction du spirituel et du temporel, et ne laissaient subsister qu'une seule puissance absolue, infaillible et irresponsable, la puissance pontificale. Elles n'ont jamais franchi, quant à leurs grands effets, c'est-à-dire les changemens et le renversement des souverainetés, les bornes de l'Italie et de l'Allemagne; mais dans le moyen âge et dans les temps modernes Rome a essayé, tout en les atténuant, de les imposer à la France par des voies plus ou moins détournées, quoiqu'elle n'ait jamais eu contre nos rois les mêmes griefs que contre les empereurs d'Allemagne, et elle est restée fidèle à sa devise :

Roma, caput mundi, regit orbis frena rotundi.

Grégoire VII était depuis deux siècles descendu dans la tombe, lorsque les impôts auxquels Philippe le Bel voulait, de sa pleine autorité, soumettre le clergé, provoquèrent entre ce prince et le pape Boniface VIII un violent conflit. Boniface invoqua contre son adversaire le droit de déposition; par la bulle *Ausculta fili*, il déclara que Dieu a établi le pape au-dessus du roi, par la bulle *Unam sanctam* que les deux glaives sont dans la main du vicaire de Jésus-Christ et que les princes ne portent le glaive temporel que pour faire exécuter ses volontés. On sait comment Philippe, qui professait pour le saint-siége le même mépris que pour la morale et la pitié, répondit à cette menace. La nation tout entière prit son parti. Les états-généraux déclarèrent en 1302 que les rois de France ne tenaient leur couronne que de Dieu, que nul au monde ne pouvait y porter la main (1). Cette déclaration, confirmée de

(1) Dans *le Songe du verger*, on trouve un dialogue entre un clerc et un chevalier

règne en règne par les députés des états, les légistes et le clergé lui-même, fut considérée comme l'une des lois fondamentales du royaume; elle ne fut attaquée que par la ligue, qui se fit ultramontaine comme elle se fit espagnole pour renverser le roi qu'elle combattait.

La déposition n'étant qu'une vaine formalité du moment où les peuples ne la ratifiaient pas, la papauté a cherché dans l'excommunication et l'interdit un moyen indirect de frapper les rois. L'excommunication isolait complétement le prince de ses sujets, parce qu'elle s'étendait à tous ceux qui s'approchaient de sa personne; l'interdit suspendait dans le royaume les pratiques du culte, l'administration des sacremens, et jusqu'aux funérailles religieuses; c'étaient là, dans les âges de foi, des armes terribles qui pouvaient paralyser du même coup la vie politique et sociale. Les papes avaient laissé les Mérovingiens s'égorger entre eux et commettre sur leurs fils, leurs frères, leurs neveux et leurs femmes quarante-six assassinats, sans user contre eux des moindres censures; mais il n'en fut pas de même sous les Capétiens. Sept d'entre eux furent excommuniés : Louis VII, parce qu'il avait combattu l'intronisation de Pierre de La Châtre à l'archevêché de Bourges; Philippe-Auguste, parce qu'il avait répudié Ingeburge, bien qu'il eût fait approuver la répudiation par un concile réuni à Compiègne; Philippe le Bel, parce qu'il avait levé des tributs sur les gens d'église et soutenu l'inviolabilité des rois contre les doctrines de Grégoire VII; Louis XII, parce qu'il avait fait échec à la politique de Jules II; Henri II, parce qu'il s'était allié à Octave Farnèse, ennemi du saint-siége; Henri III, parce qu'il avait assassiné le cardinal de Lorraine; Henri IV, parce qu'il avait abjuré le catholicisme, auquel il s'était converti en 1572. De ces diverses excommunications, deux seulement portèrent coup, celles de Henri III et de Henri IV, parce qu'elles donnèrent de nouvelles forces à la ligue et retardèrent la pacification du royaume. Les autres n'ont fait que provoquer dans la nation tout entière, clergé, noblesse et tiers-état, d'éclatantes manifestations en faveur de la royauté et de son indépendance vis-à-vis du saint-siége.

« Si le pape vient en France pour prononcer l'excommunication, disait Hincmar, il sortira excommunié du royaume : *si excommunicaturus venerit, excommunicatus abibit.* » Lorsque Philippe-Auguste fut frappé d'anathème, le duc de Bourgogne et d'autres puissans vassaux s'engagèrent à le soutenir contre Rome. Le même élan se

au sujet du pouvoir des papes sur les princes. Le chevalier dit que l'ancienne foi de la noblesse française est que le roi son souverain seigneur ne reconnaît que Dieu au-dessus de lui, et qu'elle ne souffrira jamais qu'il soit déposé par un successeur de saint Pierre. — *Le Songe du verger*, liv. Ier, chap. 73.

produisit sous Philippe le Bel et sous Louis XII. Aux prétentions du saint-siége, la France opposait les légendes qui la plaçaient sous la protection divine. Elle invoquait le *mystère du sacre*, où le Saint-Esprit descendait sur la tête des rois, comme il était descendu dans le cénacle sur la tête des apôtres, l'huile de la sainte-ampoule, apportée du ciel par une colombe, les saints que chaque dynastie avait donnés à la monarchie céleste, et qui veillaient sur le royaume où leur famille avait régné successivement, la bienheureuse Alboflède, la sœur de Clovis, sainte Clotilde, sa femme, sainte Bathilde, sainte Nantéchilde, sainte Radegonde, saint Charlemagne, saint Louis. Ces mystiques traditions prêtaient au droit national une force nouvelle; le parlement s'en autorisait pour déclarer que le pape ne pouvait rien en France sans la permission du roi, que les bulles n'avaient un caractère officiel et légal que d'autant qu'elles étaient enregistrées, et quand il refusait de les enregistrer, il les traitait comme l'inquisition traitait les hérétiques, et les faisait brûler. Pendant le grand schisme d'Occident, les rigueurs redoublèrent pour mettre la France à l'abri des entreprises ultramontaines, et, par lettres patentes du 5 juin 1408, Charles VI ordonna de conduire à Paris, pour y être *échaudés* publiquement, les individus qui seraient trouvés porteurs d'actes pontificaux contraires à l'autorité de la couronne et aux lois du pays.

Lorsqu'elle retranchait de la communion des fidèles des princes souillés par le crime, la débauche ou la tyrannie, la papauté était dans son droit, et, comme le dit Voltaire, elle eût servi la cause des peuples, si elle avait réservé l'anathème pour les grands attentats; mais elle en fit une arme politique plutôt que religieuse, et l'arme se brisa entre ses mains parce qu'elle portait à faux.

II.

Aux causes déjà si nombreuses de conflits que faisait naître entre la couronne et la tiare le droit de déposition et d'excommunication s'ajoutaient des questions purement fiscales : les papes peuvent-ils, sans le consentement des rois de France, lever dans le royaume des tributs sur les gens d'église et les simples clercs eux-mêmes, soit pour leur défense comme princes temporels, soit pour les besoins de l'église universelle, soit enfin pour les priviléges canoniques, les indulgences et les pardons qu'ils accordent aux fidèles? Peuvent-ils participer aux revenus des bénéfices ecclésiastiques situés dans les terres du domaine royal? Les rois, comme fondateurs, collateurs, protecteurs de l'église et chefs d'état, ont-ils sur ces

mêmes bénéfices un droit exclusif de participation? Peuvent-ils, sans le consentement du pape, établir pour les besoins du royaume des impôts sur les gens d'église? Ici encore les deux pouvoirs se trouvaient en complet désaccord. Sous prétexte que la collation des bénéfices leur appartenait sans partage, les papes se faisaient payer par les individus qui en sollicitaient l'obtention des sommes plus ou moins fortes dites *grâces expectatives;* ils exigeaient des bénéficiers quand ils entraient en possession les *annates,* c'est-à-dire les revenus d'une année (1); ils levaient sous le nom de *présens conciliatoires* de lourds tributs sur tous ceux qui avaient affaire à leurs agens, camériers, huissiers et protonotaires. Ils trafiquaient des dispenses et des indulgences, et prétendaient s'arroger sur les biens de l'église un droit absolu de juridiction. Ils regardaient ces biens, en quelques lieux qu'ils fussent situés, comme faisant partie du patrimoine de saint Pierre. Ce patrimoine s'étendant suivant eux jusqu'aux bornes du monde, ils ne reconnaissaient à personne le droit d'en limiter l'accroissement ou d'en user pour des intérêts temporels, et quelques-uns d'entre eux prétendirent même s'attribuer, pour l'accroître, la fortune des laïques morts *intestat* à l'exclusion de leurs héritiers naturels.

Les exacteurs chargés de recueillir les deniers de saint Pierre forçaient les prêtres « à vendre les tuiles de dessus leurs maisons, leurs livres, leurs calices, ornemens et autres joyaulx de leurs églises. » Déjà du temps de saint Louis la levée des tributs pontificaux avait notablement appauvri le royaume, comme le constate une ordonnance de ce prince à la date de 1263; au xv^e^ siècle, elle en faisait sortir par année plus de deux millions d'écus, et de La Noue, dans son *Discours sur la pierre philosophale,* a pu dire avec raison que les papes seuls avaient trouvé cette pierre merveilleuse, car les 40 livres de plomb qui leur servaient à sceller leurs bulles valaient au plus 10 écus, et elles se changeaient chaque année en 4,000 livres pesant d'or.

Les papes ne se contentaient pas d'exploiter les fidèles sous ombre de religion; ils voulaient aussi soumettre au fisc pontifical les sujets du royaume, et ne voulaient point permettre aux rois de lever des impôts sur les gens d'église. Ils rencontrèrent encore de ce côté une vive résistance; le clergé, malgré leur opposition, fut assujetti aux aides ordinaires et extraordinaires, aux impôts de consommation et de circulation, à la taille pour ses biens patrimoniaux, aux décimes, aux dons gratuits; on peut même dire, contrairement

(1) Aujourd'hui les évêques et les archevêques paient encore au saint-siége, sous le nom de *droit de bulle,* le tiers de leur traitement d'une année.

à l'opinion généralement adoptée, qu'il est celui des trois ordres qui a le plus contribué, proportionnellement à sa fortune, aux dépenses de l'état, car ce n'est point forcer les chiffres que de porter à 1 milliard la somme des décimes qu'il a payées de 1580 à 1789, sans compter les dons gratuits, qui se sont élevés, de 1641 à 1705, à 36 millions, et à 103 millions de 1735 à 1783.

La question des biens ecclésiastiques fut résolue, comme celle de l'impôt, contre la papauté. Le droit public posa en principe que le clergé ne tenait que du prince, c'est-à-dire de la personne qui représentait l'état, la faculté civile d'acquérir, que toutes les terres situées dans le royaume relevaient de la couronne et non du pape, attendu que le patrimoine de saint Pierre était au-delà des Alpes, que le clergé n'avait pas le droit d'acquérir indéfiniment, parce que la propriété foncière, en s'immobilisant entre ses mains par voie de substitution perpétuelle, faisait perdre à l'état les lods et ventes, les reliefs et autres droits de mutation qui appartenaient au roi comme souverain et comme suzerain, ce qui privait le trésor public d'importantes ressources. Défense fut faite aux gens d'église de posséder des immeubles sans autorisation royale, et d'accepter aucun testament où ils figureraient comme légataires universels. Le droit d'aliéner fut également subordonné à la sanction du pouvoir civil. Quelques catholiques, subissant à leur insu l'influence des idées de la réforme, proposèrent même, sous François Ier, la confiscation et la vente des biens du clergé comme un acte de justice et de réparation qui devait alléger les charges du trésor, dégager le domaine, favoriser l'agriculture et solder une partie de la dette. Cette mesure était trop grave, trop en désaccord avec la tradition, pour être étendue d'un seul coup à tout le royaume; mais les rois n'y répugnaient point, parce qu'elle leur promettait des rentrées de fonds considérables, et comme toujours, lorsqu'il s'agissait d'actes qui pouvaient amener des complications sérieuses, s'ils étaient appliqués d'une manière générale, ils disséminèrent les confiscations, et les firent porter tantôt sur un diocèse, tantôt sur un autre. Ils commencèrent par mettre à la fonte une certaine partie de l'orfévrerie des églises, comme l'ont fait les jacobins trois siècles plus tard, et ils ordonnèrent des ventes partielles de biens fonds en 1521, 1525, 1541 et 1550. Le clergé n'échappa à la spoliation qu'en s'engageant à payer des impôts périodiques qu'il acquitta, sous le nom de décimes, jusqu'à la révolution.

L'exercice de la justice fut de la part du saint-siége l'objet des mêmes revendications que les impôts et les propriétés ecclésiastiques. Sous prétexte que les lois divines sont supérieures aux lois humaines, les papes réclamèrent pour l'église non-seulement la

connaissance exclusive de toutes les causes où les ecclésiastiques étaient engagés, mais même la connaissance de celles qui n'intéressaient que les laïques. Ils voulaient que ses membres ne fussent jugés que par elle, et qu'elle jugeât la société civile, en réservant le dernier ressort à la cour de Rome. Pour justifier leurs prétentions, ils disaient : L'église a le droit de connaître de tous les crimes, parce que les crimes sont des péchés, — des faits qui se rapportent au mariage, à la dot, au douaire, à la séparation, à la condition des enfans, parce que c'est elle seule qui valide par un sacrement l'union conjugale, base de la famille, — des testamens, parce qu'elle ouvre à l'homme les portes de l'autre vie, — de toutes les obligations contractées sous la foi du serment, parce qu'il lui appartient de punir le parjure, — de toutes les affaires où sont interessées les veuves, les orphelins et les mineurs, parce que Dieu lui a confié la défense des faibles et des opprimés; enfin elle peut évoquer tous les procès, parce que dans tout procès il y a une cause injuste, et que soutenir une cause injuste est un péché. Le clergé, qui trouvait dans la juridiction universelle les élémens d'une puissance illimitée, se rallia cette fois aux doctrines du saint-siége; mais dès la fin du XII^e^ siècle les rois posèrent la question de compétence par l'institution des prévôts et des baillis. Les communes et les parlemens les secondèrent dans l'œuvre de sécularisation; cette œuvre se développa lentement et sûrement par les cas royaux et les appels comme d'abus; la justice ecclésiastique, malgré les efforts du saint-siége pour la maintenir, s'effaça peu à peu devant la justice séculière, et dans les derniers siècles elle n'était plus pour le clergé qu'un simple tribunal disciplinaire et pour les laïques le tribunal de la pénitence.

Ainsi s'était écroulé pièce à pièce l'édifice théocratique si laborieusement élevé par le génie de Grégoire VII. Chaque empiétement de la papauté sur la société civile avait été rudement refoulé, et c'est un roi que la papauté elle-même a mis au rang des saints, c'est Louis IX, le prince de paix et de justice, qui a ouvert la voie où tous ses successeurs l'ont suivi. Nous ne parlons point de la pragmatique à laquelle on a donné son nom, quoiqu'elle soit citée par un grand nombre d'historiens modernes, car c'est une pièce apocryphe qui ne remonte pas au delà du XV^e^ siècle; mais à défaut de cette pragmatique on trouve encore dans ses actes des passages qui témoignent du soin jaloux avec lequel il défendit ce qu'on appelait au moyen âge les prérogatives de la couronne, ce qu'on appellerait aujourd'hui l'indépendance nationale. Ainsi en 1235, le légat étant intervenu dans un débat qui s'était élevé entre l'évêque de Beauvais et les magistrats municipaux de cette ville, le saint roi dé-

clara « qu'il ne reconnaissait à personne le droit de se mêler directement ou indirectement des affaires qui relevaient de sa souveraineté ou de sa juridiction séculière (1), et qu'il défendait d'en faire le sujet d'aucune enquête. » Ce fut là le premier acte de résistance officielle et comme le point de départ du mouvement qui a exclu les papes des affaires temporelles de la monarchie et les a enfermés dans des attributions purement doctrinales et dogmatiques. A dater du règne de saint Louis en effet, il s'est développé d'âge en âge un droit traditionnel qui a répondu article par article au *Dictatus* de Grégoire VII; c'est ce droit qui a reçu le nom de *libertés de l'église gallicane*.

Dispersées dans la pragmatique, les concordats, les ordonnances royales, les arrêts des parlemens, les livres des légistes, les libertés gallicanes se sont formées au jour le jour, comme les coutumes. Chaque lutte nouvelle soutenue par la royauté française y a fait ajouter quelque principe, et Louis XIV les a codifiées dans la célèbre déclaration de 1682; mais cette déclaration, qui en résume l'esprit général, laisse dans l'ombre une foule de dispositions qui avaient acquis force de loi. Ces dispositions embrassent dans leur ensemble toutes les questions auxquelles peuvent donner lieu les rapports de l'église et de l'état. A défaut de la lettre, en voici l'esprit (2) :

Le concile national et même le concile provincial, dans les matières d'ordre, de discipline et d'administration ecclésiastique, peuvent décider et faire des règlemens sans l'autorisation du pape. Le roi peut, sans le congé ou la permission du pape, convoquer des conciles nationaux et provinciaux. Ce droit est inhérent à la monarchie, il remonte à Clovis. Le pape ne peut ni déposer le roi, ni délier ses sujets du serment de fidélité, et ceux-ci, quoi qu'il arrive, sont tenus d'obéir à leur souverain. Le roi de France ne peut être excommunié, et le royaume ne peut être mis en interdit. Le roi

(1) « Ne de regalibus suis vel rebus aliquibus ad juridictionem suam secularem pertinentibus cognoscere directe vel indirecte seu inquisitionem facere aliquantulum præsumeret. » Bibliothèque nationale, mss., collection Béthune, vol. 9417, fol. 104.

(2) On formerait une vaste bibliothèque avec les livres qui ont trait aux libertés gallicanes. Nous nous bornons à indiquer ici les plus importans. Pithou, *les Libertés de l'église gallicane*, 1639, réédité avec un commentaire de M. Dupin, 1824-27. — Dupuy, *Traité des droits du roi*, 1639, 3 vol. in-fol. — Fleury, *Discours sur les libertés gallicanes*. — Ces ouvrages sont écrits au point de vue apologétique de l'église gallicane. — Joseph de Maistre, *de l'Église gallicane*, 1821. Ce livre est inspiré par une idée toute contraire; c'est une savante et parfois éloquente critique des libertés. Aux documens imprimés, il faut ajouter quelques recueils qui se trouvent dans les collections manuscrites de la Bibliothèque nationale, entre autres *Recherches des actes des rois de France touchant leur puissance en matière ecclésiastique*, Colbert, t. 154, p. 200 et suiv.

peut, sans l'autorisation du pape, lever des impôts sur les gens d'église, sous quelque forme et à quelque titre que ce soit, même par voie de contrainte. — Les prélats et les ecclésiastiques mandés à Rome par le pape ne peuvent, quel que soit leur rang, sortir du royaume sans la permission du roi. Les informations de vie et de mœurs pour les nominations d'évêques seront faites par les ordinaires et non par les nonces. Le roi est le premier protecteur de l'église gallicane; c'est à lui qu'appartiennent les revenus des bénéfices vacans. C'est à lui qu'il appartient de régler les pèlerinages, non pas que le prince ait à décider s'il est plus agréable à Dieu d'être prié dans un lieu que dans un autre, mais pour le bien de l'état, que des assemblées illicites peuvent mettre en danger. Le pape ne peut lever de deniers en France sans l'autorisation du roi (1). Il ne peut connaître des legs pieux, ni confisquer en matière ecclésiastique, ni permettre de tester ou de posséder des biens contrairement aux lois du royaume, ni restituer les laïques contre l'infamie, ni s'ingérer aux scandales et séditions monastiques, ni excommunier pour les affaires civiles. Le roi peut toujours appeler des décisions du pape, soit au futur concile, soit au pape mieux informé. Le pape ne peut pas, sans qu'une enquête ait eu lieu, accorder aux ordres mendians le droit de conférer les sacremens. Aucune bulle ne peut être exécutoire sans avoir été au préalable vérifiée et enregistrée; les bulles dogmatiques elles-mêmes doivent être examinées. Les légats, pour avoir le droit de résider dans le royaume, doivent donner déclaration par écrit que tout ce qu'ils feront sera tenu de la permission et licence du roi et pour tel temps qu'il lui plaira (2). Le concile général est supérieur au pape.

On était loin, on le voit, des doctrines de Grégoire VII et du dogme de l'infaillibilité. La compétence du saint-siége, même dans les matières spirituelles, était réduite à fort peu de chose, puisque les bulles dogmatiques elles-mêmes pouvaient être rejetées, et ce n'est pas sans raison que Fénelon a écrit qu'en France les rois avaient fini par être plus papes que le pape. Ils ne cédaient jamais que momentanément, quand de graves intérêts politiques et diplomatiques les amenaient à transiger. C'est qu'en effet ils regardaient les libertés gallicanes comme la sauvegarde de leur dignité et de leur indépendance, et, comme ils étaient assurés d'avoir la nation derrière eux, ils se montraient exigeans et fiers; mais ces libertés,

(1) Ce principe des libertés gallicanes est un de ceux que les rois ont affirmés avec le plus de force. Voyez les lettres patentes de 1292, 1326, 1406, 1463, 1551, dans Isambert, *Anciennes Lois*, aux dates ci-indiquées.

(2) *Traité de la grandeur et prééminence des rois*, in-8° de 70 pages, XVII^e^ siècle, — Laurent Bouchel, Bibliothèque du droit français, t. III, p. 378.

vénérées en France, étaient considérées à Rome comme un attentat à l'autorité du souverain pontife, et quand le parlement faisait brûler les livres qui pouvaient leur porter atteinte, le sacré-collége déclarait ces mêmes livres inspirés par le Saint-Esprit. Il y avait là une cause permanente de rupture, et cette cause n'était pas la seule. Charles VIII, Louis XII, François Ier, avaient rencontré en Italie les papes dans les rangs de leurs adversaires. Leur habile diplomatie les avait vaincus plus d'une fois. La France avait contre eux les mêmes griefs que l'Allemagne et l'Angleterre, les mêmes motifs de séparation. Comment cette séparation ne s'est-elle pas produite comme dans les autres états du nord de l'Europe? Comment nos rois, tout en luttant avec tant d'opiniâtreté contre les papes (1), sont-ils restés papistes?

III.

L'entente des ambitions et des intérêts avait scellé, nous l'avons vu, le pacte de Charlemagne, et c'est cette même entente, fortifiée par le caractère sacerdotal de la royauté française, qui à toutes les époques, y compris le XVIIe siècle, a prévenu les scissions définitives. Les deux pouvoirs s'arrêtaient juste à la limite extrême au-delà de laquelle elles pouvaient éclater, car ils avaient tous deux un égal besoin l'un de l'autre. Ils reposaient sur le même principe, celui de la délégation divine, et ce principe, dans aucune des monarchies de l'Europe, ne s'était affirmé avec plus d'autorité que dans la monarchie capétienne.

Menacés tour à tour par les empereurs d'Allemagne et les ligues italiennes, comme ils l'avaient été aux VIIIe et IXe siècles par les empereurs de Byzance et les Lombards, les papes avaient intérêt à se rapprocher des rois de France, chefs d'un grand état militaire, voisin de l'Italie et de l'Allemagne, et qui pouvait les servir utilement par sa médiation ou par ses armes. Les rois de leur côté avaient intérêt à conserver le titre de fils aînés de l'église, qui leur donnait la première place parmi les princes de la catholicité, et rehaussait leur prestige aux yeux de leurs sujets. Ils avaient en outre des prétentions au titre d'empereurs d'Allemagne, des revendications dynastiques à faire valoir sur diverses principautés de l'Italie, et, s'ils refusaient au saint-siége le droit de les déposer et de disposer de leur couronne, ils admettaient sans difficulté qu'il était libre de disposer à leur profit de la couronne des autres princes.

(1) Voyez *Recueil des querelles qui ont été entre les papes et les rois de France*, Bibliothèque nationale, mss., fonds Colbert, vol. 155, fol. 302 et suiv.

Les deux pouvoirs, en rompant les liens qui les unissaient, se seraient affaiblis l'un et l'autre, ils se ménageaient tout en se combattant, et les réconciliations suivaient de près les ruptures.

Les papes excommuniaient les rois, mais ils tenaient toujours l'absolution en réserve. Ils lançaient l'anathème contre Philippe-Auguste, et légitimaient les enfans d'Agnès de Méranie. Ils se proclamaient les défenseurs de la morale universelle et fermaient les yeux sur les adultères publiquement affichés des derniers Valois et des Bourbons, parce qu'ils se rappelaient que les femmes les avaient brouillés avec l'Angleterre, et qu'ils ne voulaient point perdre à propos d'une maîtresse royale le royaume de France, lorsqu'ils en avaient déjà perdu tant d'autres. Ils ne voyaient dans les libertés gallicanes que des hérésies et même des impiétés; mais ils se contentaient de les condamner dans les livres et les sermons où elles se produisaient comme des opinions individuelles, et se gardaient bien de les attaquer comme lois fondamentales de la monarchie. Ils interdisaient aux rois de lever des contributions sur les gens d'église, et ils ratifiaient les ordonnances relatives à l'altération des monnaies. Lorsqu'ils écrivaient aux rois de France, ils leur prodiguaient toutes les caresses du langage (1). Ils les tenaient, disaient-ils, en plus grande affection que les autres princes, ils ne cessaient de prier pour eux, pour leurs femmes, leurs enfans et leurs sujets. Comme gages de leur attachement, ils leur envoyaient des présens qui portaient avec eux la sanctification, tels que langes bénits, lambeaux de la robe de saint Pierre, ossemens des apôtres, voile de la Vierge, fragmens de la vraie croix ou de la couronne d'épines (2). A défaut de reliques, ils leur donnaient des royaumes, *des royaumes de vent*, comme on disait au moyen âge, et leur octroyaient des priviléges qui semblaient créer pour la dynastie capétienne un catholicisme spécial.

En vertu des bulles, les Capétiens pouvaient avoir un autel portatif, se faire dire la messe avant le jour ou après midi, entrer avec leur suite et leurs fils aînés dans les monastères de femmes, ordonner que leurs corps seraient disséqués ou enterrés par morceaux dans des endroits différens, ce qui était contraire à l'esprit de l'église, qui voulait que les corps des fidèles fussent conservés dans leur entier en vue de la résurrection. Ces avantages, si grands qu'ils fussent pour des princes catholiques, n'étaient rien en comparaison

(1) *Bulle de 1482*, Bibliothèque nationale, mss., collect. Dupuy, vol. 706, fol. 800.

(2) Ces présens de reliques ont eu au moyen âge une grande importance politique, parce que les états qui possédaient les plus précieuses, celles du Christ, de la Vierge et des apôtres, étaient regardés comme placés sous la sauvegarde même de Dieu et honorés par lui d'une protection toute particulière.

des immunités qui se rattachaient aux faits de conscience, car les confesseurs du roi pouvaient toujours l'absoudre, lui, sa femme, ses frères, ses enfans, des plus grands péchés et même des plus grands crimes sans recourir à l'autorité pontificale. Le roi était libre de choisir son confesseur, de le remplacer par un autre quand il le trouvait trop sévère, comme le fit Louis XIV pour le père Annat, qui voulait lui faire acheter l'absolution par le renvoi de Mme de Montespan, et grâce à ce privilége il pouvait se donner le plaisir de pécher tout à son aise. Ce confesseur était en outre autorisé à le relever de ses vœux et de ses sermens, ce qui lui permettait de violer en toute sécurité de conscience, quand il le jugeait convenable, les libertés publiques qu'il avait juré de respecter, de lever des impôts de sa propre autorité, quand il avait promis de ne le faire qu'avec le consentement des états-généraux, et de changer arbitrairement la valeur des monnaies malgré les engagemens les plus formels. Il se trouvait ainsi placé de par le saint-siége au-dessus de tous les devoirs et de tous les droits (1).

Les rois ne restaient pas en arrière. Lors même qu'ils résistaient aux papes, ils les assuraient de leur dévoûment filial; ils leur offraient leur épée contre les infidèles, promettaient de les secourir contre les ligues italiennes, évoquaient le souvenir des donations de Pépin, de Charlemagne et de toutes celles qui les avaient suivies (2), et ne manquaient jamais de rappeler qu'au milieu des épreuves sans nombre qu'avaient traversées les successeurs de saint Pierre, ils avaient toujours trouvé dans le royaume de France un inviolable asile (3).

Le refus d'enregistrement des bulles constituait un acte de révolte ouverte et pouvait amener de graves complications; mais le formalisme respectueux dont il était entouré, surtout dans les derniers siècles, donnait une apparente satisfaction aux susceptibilités de la cour de Rome, tout en dégageant la responsabilité des fils aînés de l'église. Le pape envoyait les bulles au nonce; celui-ci les remettait au roi, qui ne les lisait pas et les adressait aux parle-

(1) Voyez, dans les documens relatifs à l'histoire de France, le volume intitulé *Priviléges accordés à la couronne de France par le saint-siége,* Paris, Imprimerie impériale, 1852, in-4°. Les rois gagnaient une année d'indulgence lorsqu'ils assistaient à la dédicace d'une église ou à un office célébré par un évêque. Des indulgences de soixante jours étaient même accordées à tous ceux qui priaient pour eux, ce qui constituait en leur faveur un véritable monopole d'intercessions.

(2) Sur les donations des rois au saint-siége, Bibliothèque nationale, mss. Colbert, vol. 155, fol. 139 et suiv.

(3) Voyez entre autres *Instructions à maître Guillaume Compaing, pour besognier vers notre saint-père le pape,* 4 mai 1471, Bibliothèque nationale, mss., collection Dupuy, vol. 760, fol. 13 et suiv.

mens et aux évêques. Le parlement les examinait, et s'il les jugeait contraires aux libertés gallicanes, il refusait de les enregistrer, et en appelait non pas des bulles elles-mêmes, mais de l'exécution de ces bulles. Lorsqu'il les avait condamnées, il en prononçait la suppression : dans ce cas, il leur donnait le nom d'*écrits* ou de *libelles*, et, bien loin de les imputer au pape, il s'efforçait de prouver qu'elles étaient contraires à ses intentions. Il pouvait alors les faire brûler sans scrupule, ce qui lui arrivait souvent; il restait seul coupable de l'auto-da-fé, et quand le saint-siége élevait des réclamations, on lui répondait que l'indépendance du parlement était consacrée par les lois de la monarchie, et qu'il pouvait bien refuser d'enregistrer les bulles des papes, puisqu'il avait souvent refusé d'enregistrer les ordonnances des rois.

On le voit par ce qui vient d'être dit, tout en s'honorant du titre de fils aînés de l'église, tout en restant unis au saint-siége, les rois de France, sous la dynastie capétienne, ont énergiquement maintenu contre lui l'indépendance de l'état et de la société civile. Ils ont brisé par la théorie des libertés gallicanes le joug de la servitude ultramontaine; mais au nom de ces mêmes libertés les derniers Valois et les Bourbons ont placé l'église nationale sous l'absolutisme de la couronne. Une ordonnance de Charles VI, promulguée en 1418, avait décrété que les élections, confirmations et collations de bénéfices seraient faites par les ordinaires, auxquels le droit en appartenait, « cessant toutes résignations et bulles apostoliques. » Cette ordonnance fut confirmée en 1439 par la pragmatique de Bourges, que l'on peut regarder comme l'un des premiers manifestes de la réaction antipapiste qui devait un siècle plus tard séparer de la cour de Rome une partie de l'Europe. Cette pragmatique, appuyée sur les décisions du concile de Bâle, maintenait au clergé le droit d'élection et enlevait au saint-siége la faculté de lever aucun tribut dans le royaume sous prétexte de promotion aux fonctions ecclésiastiques ou de collation de bénéfices. Tous les ordres de l'état, y compris le clergé, l'accueillirent avec une grande faveur; mais le saint-siége ne voulut y voir qu'un acte schismatique qui ne l'engageait pas, sous prétexte qu'un contrat, quel qu'il soit, n'est valable que d'autant que les parties intéressées l'ont accepté d'un commun accord. Pie II la censura en termes fort sévères, et à l'avénement de Louis XI il mit tout en œuvre pour la faire rapporter. Les circonstances le servirent à souhait.

Louis XI voulait faire valoir en Italie les droits de la maison capétienne en faveur de son gendre, le duc d'Orléans, depuis Louis XII. Il sollicita l'appui de Pie II, qui lui promit de faire de son mieux, à la condition expresse que la pragmatique serait abolie. Le marché

fut conclu, — car les papes et les rois de France, chaque fois qu'il s'est agi des affaires d'Italie, n'ont jamais fait que des marchés. Les promotions et les collations furent replacées sous la main du saint-siége, les provisions, les grâces expectatives, les annates, levées à son profit; mais Pie II, fidèle à la tradition pontificale, qui était de subordonner les engagemens contractés avec la France aux intérêts de la politique italienne, se tourna vers les Espagnols. Louis XI, se voyant joué, laissa le clergé appliquer les dispositions de la pragmatique, et la loi de Charles VII resta en vigueur jusqu'au moment où la première expédition de François Ier au-delà des Alpes vint renverser la vieille tradition française, dépouiller l'église nationale du droit d'élection et lui imposer le double despotisme du pape et du roi.

François Ier ne pouvait rien sans Léon X, qui était l'âme de la politique péninsulaire, et Léon X avait besoin d'argent pour soutenir sa prépondérance, pour défrayer ses magnificences. L'intérêt et l'ambition rapprochèrent, comme au temps de Charlemagne, le pontife et le soldat, et le 18 août 1516 fut signé le traité célèbre connu sous le nom de *concordat*, qui a fait dire justement à Mézeray qu'on ne vit jamais contrat plus bizarre, « car le pape, puissance spirituelle, prenait le temporel pour lui et donnait le spirituel à un prince temporel. »

Le roi de France avait traité de la main à la main, sans consulter le clergé, sans prendre l'avis du parlement. L'opinion publique se révolta contre ce coup d'autorité; le parlement refusa d'enregistrer. Après avoir défendu la couronne contre Rome, il défendit l'église nationale contre Rome et la couronne, et ne consentit à l'enregistrement que sous le coup des plus violentes menaces. L'opposition du clergé ne fut pas moins vive. Un certain nombre de chapitres s'obstinèrent malgré les promotions royales à pourvoir aux vacances, et dans quelques diocèses il y eut simultanément deux évêques, comme il y avait eu deux papes au temps du grand schisme.

Malgré quelques sages dispositions, le concordat eut pour l'église nationale des résultats désastreux. La nomination des évêques et des abbés par les rois fit reparaître les abus des temps mérovingiens. Les rois ne donnèrent plus des abbayes d'hommes à leurs femmes, comme l'avait fait Lothaire II pour Valdrade, mais ils donnèrent, comme l'a dit un ambassadeur vénitien, des évêchés et des bénéfices « à la demande des dames. » Les seigneurs de la cour possédaient des abbayes, « qu'ils vendaient à beaux deniers comptant, les baillaient en mariage, en troc et en eschange des choses temporelles. » Les protestans eux-mêmes en occupaient sous des

noms supposés; les ministres en recevaient à titre de gratification, comme Sully, qui en avait trois rapportant 43,000 livres de rente. Le concordat eut encore d'autres conséquences non moins fâcheuses. Les évêques, placés sous la main du roi, organisèrent le gouvernement spirituel sur le type du gouvernement monarchique. Au lieu d'administrer, comme dans les anciens temps, avec le concours des doyens et des chapitres, ils administrèrent avec un conseil qu'ils choisirent eux-mêmes; le bas clergé fut livré à leur entière discrétion, et de nos jours encore il subit cet absolutisme.

A dater du concordat de 1516, les papes laissent l'église gallicane à la merci des rois. Ils ne font rien pour mettre un terme aux abus sans nombre qu'entraîne l'intervention de la couronne dans les affaires ecclésiastiques, et c'est le clergé de France, alors comme aujourd'hui le premier clergé de l'Europe, qui pourvoit dans ses assemblées aux réformes et au maintien de la discipline. A part Paul III, qui fit de généreux efforts pour rétablir la paix entre Charles-Quint et François Ier et pour arrêter les persécutions contre les réformés, — à part Clément IX, qui montra dans les querelles du jansénisme un esprit sage et conciliant, — les papes des trois derniers siècles n'interviennent dans les affaires intérieures ou extérieures du royaume que pour pousser les rois dans la voie des persécutions religieuses ou traverser la politique française. Jules II forme avec Louis XII, en 1508, la ligue de Cambrai contre Venise, pour lui arracher Faenza et Rimini, et, quand il est maître de ces villes, il forme la *sainte-ligue* contre Louis XII, avec Venise, l'Espagne et l'Angleterre. Léon X contribue pour une large part à nos revers dans le Milanais. Clément VII signe avec l'Angleterre et la France la ligue de Cognac contre l'Espagne, et en 1532 il refuse à François Ier le droit de lever des décimes sur le clergé et l'accorde à Charles-Quint. Pie V pousse Catherine de Médicis à la guerre et aux mesures extrêmes contre les protestans; Sixte-Quint s'unit à la ligue et à l'Espagne contre Henri IV, et ne se rapproche de lui que lorsqu'il le sait disposé à abjurer. Sous Louis XIV, la question de la régale soulève de vifs débats entre ce prince et le pape Innocent XI. L'assemblée de 1682 se prononce contre le pape; elle promulgue la déclaration relative aux libertés de l'église gallicane. Le grand roi s'effraie de son triomphe, il craint une rupture, et cette circonstance ne fut pas étrangère à la révocation de l'édit de Nantes. Innocent XI, plus clairvoyant que Louis XIV, désapprouve tacitement cette mesure néfaste, parce qu'il sait que les ennemis du catholicisme profiteront des violences exercées contre les dissidens pour mettre la religion en cause et la combattre au nom de la justice et de l'humanité, lorsque déjà ses adversaires s'autorisaient contre

elle de l'inquisition et de la Saint-Barthélemy; mais il se garde d'intervenir pour arrêter des persécutions qu'il condamne, et il laisse Louis XIV consommer l'un des plus grands attentats de l'histoire.

On peut le dire, en s'appuyant sur l'autorité des faits, et sans crainte de fausser la vérité, comme princes temporels, les papes, malgré quelques alliances passagères et quelques services désintéressés, ont été pour la plupart les adversaires de la politique française; ils ne s'y sont ralliés à certains momens que pour l'exploiter contre l'Allemagne ou les principautés de l'Italie; comme chefs de la catholicité, ils ont exercé sur l'église gallicane une influence beaucoup moins grande qu'on ne le suppose généralement. Ce que cette église a fait d'utile et de sage, elle l'a fait, comme la trêve de Dieu, de sa propre initiative, par les hommes éminens qu'elle a produits dans tous les âges, par les conciles nationaux et provinciaux, les synodes diocésains, les assemblées générales du clergé, les évêques, les missionnaires. Indissolublement unie aux rois, qui étaient pour elle l'image vivante de la patrie, elle ne cherchait pas à dépenser, au profit d'un prince étranger, l'or et le sang de la France; elle entourait de ses respects les successeurs de saint Pierre, mais ce respect n'allait point jusqu'à l'idolâtrie; elle croyait à la supériorité du concile général. Aujourd'hui des doctrines nouvelles ont remplacé les doctrines des conciles de Constance et de Bâle, de la faculté de théologie de Paris, des parlemens, des hommes qui dans le moyen âge ont été la gloire et la lumière du sacerdoce. L'ultramontanisme, mis au jour par la ligue, accrédité et propagé par la société de Jésus, défendu par de Maistre et de Bonald, a profondément altéré la vieille tradition nationale, sans produire d'autre résultat que de partager le catholicisme français en deux grands partis, l'un qui marche avec la civilisation et qui pense, comme les docteurs de l'église gallicane, Hincmar, saint Bernard, Pierre d'Ailly, Gerson, que l'on peut être catholique sans croire à l'infaillibilité du pape, sans tirer l'épée pour soutenir le pacte de Charlemagne contre les ligues italiennes, — l'autre, qui ne voit de salut pour l'église et l'état que dans la résurrection du pouvoir temporel, et qui place le Vatican au-dessus de la France.

CHARLES LOUANDRE.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

V.

LE PARQUET DES AGENS DE CHANGE DE PARIS.

Quand la pensée embrasse une période de plusieurs années et que le souvenir se reporte aux habitudes générales, aux mœurs et aux idées du public par rapport à certains faits ou à certaines questions, on est tout surpris de voir combien de préoccupations autrefois si vives ont disparu, combien de passions prétendues irrésistibles se sont calmées, sans que cependant rien ait été tenté pour les effacer ou les amortir. Après la révolution de 1848, aucun mot n'a soulevé plus de critiques que celui de privilége, aucune question n'a été plus controversée que celle de la vénalité des offices. Charges d'avoués, de notaires, d'agens de change surtout, il semblait que l'on dût tout abolir avec ou sans indemnité, et la presse radicale n'était pas la seule à revendiquer la destruction de ce dernier abus de la monarchie. Il ne s'agissait plus cependant de ces créations de fonctions plus ou moins sérieuses que les gouvernemens obérés vendaient à beaux deniers comptans à des titulaires improvisés; mais l'obligation, pour occuper ce qu'on appelait des *offices*, d'en payer le prix aux prédécesseurs blessait des sentimens d'équité plus respectables que réfléchis. Aujourd'hui, parmi les traits les plus saillans que présente l'étude des mœurs financières de la France, il en est un qui ait disparu, c'est assurément l'impopularité attachée au maintien des offices et à la vénalité des charges. A considérer l'énorme progression de la richesse mobilière, le nombre toujours

croissant des opérations de bourse, l'accumulation des profits qui en résultent pour les intermédiaires, il eût été cependant permis de croire que le privilége par exemple concédé aux agens de change de se maintenir à un nombre déterminé, de vendre leur charge au plus offrant et sous des conditions disciplinaires faciles à remplir, aurait soulevé des objections de plus en plus fondées et suscité des jalousies dont le pouvoir législatif, quel qu'il fût, n'aurait pu manquer de tenir compte. Or en fait de privilége, non-seulement on s'est contenté d'abolir le plus inoffensif de tous, celui des courtiers de commerce, mais encore le silence le plus complet s'est fait sur le principe même de la vénalité : le public témoigne à cet égard une indifférence totale, si même il ne semble pas considérer comme entièrement satisfaisant le régime en vigueur. Certes cette disposition ne tient ni à l'ignorance ni à l'incurie. Les intérêts dont il s'agit sont doués d'une clairvoyance et d'une ténacité sans égales. La cause, il faut bien le reconnaître, en est dans la sécurité parfaite, la prudence consommée, avec lesquelles fonctionne le régime auquel est soumis chez nous le marché des valeurs mobilières. Quelques détails sur ce régime et sur celui de nos voisins justifieront amplement cette assertion.

I.

Sans remonter aux plus lointaines origines des charges vénales, à François Ier et à Charles IX, au paiement de la paulette et au droit de survivance, il est facile de constater que le privilége d'exercer des fonctions spéciales moyennant finance et de vendre ce privilége à un successeur s'est perpétué en France sous tous les régimes, et a survécu aux réformes qui l'avaient à une ou deux reprises aboli. La même cause a produit les mêmes effets, à savoir : la nécessité, pour la confection de certains actes et la négociation de certaines valeurs, de n'en point charger le premier venu; on ne peut en effet trouver mauvais, tout en désapprouvant l'expédient qui consistait à battre monnaie en créant des charges et en les vendant, que le gouvernement, ou par l'investiture officielle, ou en favorisant des corporations indépendantes de lui, mais de constitution exclusive, ait réclamé pour l'exercice de fonctions délicates quelques garanties de capacité et de solvabilité. A travers toutes les transformations des charges et les modifications de la législation, corrigées le plus souvent par les mœurs, après la diminution, l'augmentation et la limitation définitive du nombre des offices ministériels, un fait ressort consacré par l'usage et par le temps : la translation d'un titre entourée de garanties pécuniaires dont la première est le cautionnement, fortifiée de l'accumulation des traditions et des ressources

léguées par les prédécesseurs, constituant à l'avantage de l'état et des tiers, au profit du possesseur actuel, une propriété qui comme telle peut se vendre et s'acheter.

La compagnie des agens de change de Paris n'est pas la moins vieille de toutes, puisqu'elle date de l'ordonnance de Philippe le Bel, qui désigne le Grand-Pont comme lieu où s'exercera le change; ce n'est qu'en 1639 que la dénomination d'agens fut substituée à celle de *courretiers de change:* de 8 qu'ils étaient un siècle auparavant, contre 12 à Lyon et 4 à Rouen, le nombre en 1645 en est porté à Paris à 18. Sur la proposition du contrôleur-général des finances Chamillard, il est bientôt élevé à 20 à Paris et à 116 pour toute la France. Les titulaires de ces charges, qui en les exerçant ne dérogeaient point à noblesse, touchaient des gages effectifs sur le pied de 50,000 livres par an. Ils avaient été substitués par l'édit de 1705 aux anciens titulaires des mêmes offices, dont le prix vénal était déclaré trop modique en raison des bénéfices réalisés, ce qui permettait à des particuliers sans biens et sans crédit de les acquérir; il devenait urgent, ainsi que le déclare l'ordonnance royale, de les réserver à des personnes plus distinguées, et les nobles devaient pouvoir les exercer. On rencontre déjà ici la préoccupation qui a dicté au commencement de 1875, à Bruxelles, les plaintes soulevées contre le peu de garanties offertes au public par les agens de change après l'abolition récente de la vénalité des charges. Nous ne suivrons pas depuis l'édit de 1705 dans toutes ses vicissitudes l'histoire des compagnies d'agens de change en France, mais, en nous attachant spécialement à celle de Paris, nous rappellerons seulement que le nombre de ses membres fut au bout de dix ans porté à 60, et qu'après avoir varié quelque temps de 40 à 50, il est revenu au même chiffre, maintenu jusqu'à ce jour; c'est en 1781 seulement que le cautionnement, c'est-à-dire le dépôt dans les caisses de l'état d'une somme garantissant la bonne gestion de l'officier ministériel, fut exigé sous son appellation définitive. Il est fixé à cette date à 60,000 livres, et dès 1788 est élevé à 100,000 livres, somme évidemment supérieure aux 125,000 francs requis aujourd'hui. La loi du 17 mars 1791 supprime tous les offices, y compris ceux des perruquiers-barbiers, baigneurs, étuvistes, et fixe à 800,000 livres l'indemnité allouée aux agens de change de Paris après fermeture de la Bourse; mais dès l'an IV le comité de salut public délivra vingt-cinq commissions pour exercer les charges d'agent de change; en l'an IX, les cautionnemens reparurent, et le chiffre de 125,000 fr. fut établi en 1816; il n'a plus varié depuis, non plus que le nombre des offices.

La compagnie des agens de change de Paris, dans sa forme présente, date donc d'un siècle, et son origine remonte à deux siècles

et demi. Ses attributions n'ont pas changé, pas plus que ses devoirs et sa rémunération. Les opérations se font à heures fixes dans un lieu spécial; il en était sous Philippe le Bel sur le Grand-Pont, nommé pour cette raison le Pont-au-Change, comme aujourd'hui à la Bourse, au parquet : on appelle ainsi un plancher entouré de grilles pour en défendre l'abord au public, sur lequel se tiennent les agens; aussi dit-on d'un titulaire nouvellement nommé qu'il *monte au parquet*. Au milieu est réservé un espace circulaire garni d'une balustrade à hauteur d'appui qu'on nomme la corbeille, et autour de laquelle s'accoudent les agens pour être plus à portée de se voir, de se parler et de s'entendre; c'est là qu'ils échangent leurs offres et leurs demandes, qu'ils fixent le cours des effets publics. Un crieur se tient à leur portée, qui répète les prix à haute voix et les inscrit sur des feuilles à l'aide desquelles les agens, après la Bourse, composent chaque jour la cote officielle de toutes les valeurs. L'organisation matérielle de ce qu'on pourrait nommer les séances quotidiennes de la Bourse de Paris et la rapidité avec laquelle les informations en parviennent au dehors ne laissent rien à désirer. Malgré le bruit et le tumulte apparent qui y règnent, surtout dans les momens de crise, un observateur attentif en est pleinement satisfait. Quelques minutes avant l'ouverture, tous les abords du temple que la ville de Paris a affecté aux opérations d'achat et de vente des valeurs mobilières, et d'où le tribunal de commerce, hôte du premier étage, a dû sortir comme étant trop à l'étroit, sont envahis par un flot d'hommes affairés, parmi lesquels les jeunes gens dominent; ceux-ci, commis d'agens de change, associés, *remisiers*, *coulissiers*, vont se placer soit aux petits parquets attenant à la grille du parquet proprement dit, où se traitent avant la Bourse les négociations au comptant, qui, faute d'un cours officiel non encore proclamé, se font d'avance au premier cours ou au cours moyen de la bourse qui va s'ouvrir, soit dans les côtés de la grande salle appelée Bourse, au coin à gauche où se négocient les valeurs hors parquet, c'est-à-dire celles qui se traitent sur le marché libre.

Peu de personnes en effet ignorent qu'à côté du marché officiel se tiennent et un marché libre de rentes et un marché libre de valeurs non figurant à la cote officielle, ce que l'on nomme en terme du métier les *coulisses*, marchés où les transactions sont au moins aussi importantes qu'au parquet, et dont à diverses reprises le caractère, le crédit et l'habileté ont été signalés ici même. Il est bien rare qu'avant l'ouverture de la Bourse ces marchés soient déserts : quand les circonstances sont graves, ils présentent une animation extrême aussi bien que ceux qui se tiennent chaque soir et par les mêmes personnes sur le boulevard des Italiens, en plein air, de la

rue Taitbout à la rue Drouot. A peine la cloche a-t-elle sonné l'heure de l'ouverture que tout le mouvement se concentre autour de la corbeille et du parquet qui occupent le fond de la salle. Les commis transportent les ordres aux agens et en reçoivent les réponses pour les transmettre aux cliens qui garnissent les bords de la salle ou les couloirs à l'extérieur : un tumulte de voix s'élève si bruyant et si fort qu'on croirait à une lutte plutôt qu'à une proclamation pacifique d'offres et de demandes : les employés porteurs de feuilles de papier sur lesquelles sont inscrits les cours s'empressent de les porter au dehors chez les banquiers, qui les attendent à domicile; les voitures partent et reviennent avec une rapidité fiévreuse, les porteurs de dépêches télégraphiques circulent. C'est pour le service de la Bourse que les derniers vélocipèdes ont conservé leur rôle de courriers utiles; une nouvelle industrie enfin a créé des appareils télégraphiques qui, partant du palais de la Bourse, traduisent dans le cabinet de chaque abonné, sur une bande de papier se déroulant sans cesse, les cours de la Bourse de Paris à la minute où ils se font, ceux de toutes les places étrangères au moment où ils arrivent.

Les séances de la Bourse donnent à ceux qui s'y intéressent le spectacle d'une activité dans les hommes et dans les choses que ne sauraient imaginer ceux qui n'en ont point été témoins; mais c'est par d'autres mérites que cette rapidité des informations que se recommande la compagnie des agens de change de Paris. Au nombre de 60, nommés par le chef de l'état sur la présentation de leur chambre syndicale et après acceptation du ministre des finances, ils ont seuls le privilége de constater le cours du change, celui des effets publics, des marchandises d'or et d'argent, et de justifier devant les tribunaux et les arbitres la vérité et le taux des négociations, c'est-à-dire des ventes et des achats. Comme officiers ministériels, ils justifient l'identité des signatures apposées sur les transferts des rentes ou des valeurs nominatives, ils sont responsables de l'emploi légal ou du réemploi des capitaux appartenant aux mineurs, femmes mariées, etc. En vertu de leur privilége, ils peuvent requérir l'application de la loi du 28 ventôse an IX, qui frappe d'une amende du sixième au plus et du douzième au moins de leur cautionnement tout individu qui exercerait indûment leurs fonctions; inutile d'ajouter que l'existence publiquement avouée du marché libre démontre l'inanité de cette prescription. Enfin ils jouissent du droit de présentation formulé dans l'article 91 de la loi des finances de 1816, c'est-à-dire qu'ils désignent leur successeur, et que cette disposition, dont un règlement d'administration publique, jusqu'ici non encore rendu, devait fixer l'exercice, a constitué pour les agens de change de Paris une propriété véritable, vénale et

transmissible, dont le prix atteint depuis plusieurs années de 1 million 1/2 à 2 millions.

La législation n'a formulé qu'en termes vagues les attributions de ces officiers ministériels, et le règlement intérieur qu'ils se sont appliqué est le même que celui de 1786; le syndicat, c'est-à-dire le pouvoir disciplinaire auquel sont soumis les membres de la compagnie, nommé à l'élection parmi eux, date de 1638. L'interdiction de faire des affaires pour leur propre compte a été rappelée en 1713. La rémunération de 1/8 pour 100 sur les transactions, tant pour le vendeur que pour l'acquéreur, est déjà mentionnée dans les statuts de 1684. Quarante ans plus tard, lorsqu'un arrêté du conseil d'état établit la Bourse rue Vivienne, dans le local où elle resta jusqu'à sa translation de la rue Vivienne au palais où elle se tient aujourd'hui, une ordonnance de police en défendit l'accès aux femmes : cette prohibition subsiste encore. Quant aux marchés à terme, la loi ne les reconnaît pas à moins du dépôt préalable des titres pour le vendeur et de l'argent pour l'acquéreur : ils n'en forment pas moins la plus grande partie des opérations faites par le ministère d'agens de change. Le tribunal de commerce seul les admet en tant qu'affaires commerciales et en sanctionne les résultats; mais les tribunaux civils persistent à les considérer comme simples jeux ou paris ne donnant pas lieu à obligation : il est donc toujours loisible à un débiteur de mauvaise foi de s'affranchir de sa dette en appelant aux tribunaux civils des condamnations prononcées par les juges consulaires. La contradiction qui subsiste ainsi entre la loi et les mœurs est la cause sans aucun doute pour laquelle le conseil d'état n'a jamais pu rédiger le règlement d'administration publique vainement attendu depuis 1816.

Des trois sortes d'opérations qui formaient l'objet de leur monopole, le cours du change, celui des marchandises d'or et d'argent et des effets publics, les agens de change n'ont pratiqué que la dernière. On voit bien sur la cote officielle le cours des matières d'or et d'argent; mais les agens le reçoivent tout établi par des courtiers spéciaux, sans y participer autrement que par le contre-seing de leur syndic. Ils abandonnent aussi à des courtiers libres la négociation du papier sur Paris, les départemens et l'étranger. Tel qu'ils l'ont limité, le champ laissé à leur activité s'étend dans des proportions énormes auxquelles répond l'élévation du prix vénal des charges. Nous avons déjà eu l'occasion de citer le chiffre des droits de courtage perçus par les agens de change, et d'en évaluer approximativement le total au moyen du produit du timbre spécial (1) dont chaque opération entre agens est frappée au profit

(1) Le timbre est de 2 francs 50 centimes pour tout marché de 1,500 francs de rente

de la caisse syndicale, mesure appliquée dans beaucoup de corporations et notamment dans celle des notaires de Paris, qui prélèvent une part sur les honoraires perçus par chacun d'eux, destinée à former un fonds de bienfaisance ou de garantie pour les tiers. Ce paiement du timbre est en réalité un prélèvement sur le courtage perçu par les agens, lequel pour les opérations au comptant est de 1/4 et de 1/8 pour 100, pour les opérations à terme de 40 francs par 3,000 francs de rente 3 pour 100 et de 50 francs par 5,000 francs de rente 5 pour 100, enfin, pour toutes les valeurs qui ne se négocient que par fractions de vingt-cinq, de 50 centimes par titre ou de 1/10 par 100 francs de capital. A l'aide du produit des timbres, chiffre officiellement constaté à la chambre syndicale, il était facile d'apprécier d'une part la quotité des courtages perçus par la compagnie, et d'autre part le nombre des rentes ou des actions achetées ou vendues; il n'échappait au calcul que le résultat des applications, c'est-à-dire des achats ou des ventes faites simultanément par le même agent, et on trouvait ainsi que le revenu des charges en moyenne avait, dans différentes périodes comparées entre elles, varié de 180,000 à 600,000 francs, représentant ensemble un mouvement de 640 à 1,440 millions de rentes ou de 21 à 48 millions d'actions. En comparant alors les progrès de la spéculation et ceux de l'industrie, le nombre des opérations de bourse qui passent en général pour avoir un caractère de spéculation était bon à mettre en regard des opérations commerciales qui attestaient l'essor plus rapide de l'industrie par rapport à la spéculation pure. Aujourd'hui les mœurs se sont bien modifiées : la spéculation n'est plus honnie et dédaignée, on la regarde comme une alliée indispensable du mouvement industriel et commercial; il n'est donc plus nécessaire d'en déterminer les limites d'une manière aussi précise. Sans entrer par conséquent dans des détails à cet égard, on peut admettre comme hors de doute que les affaires de bourse ont pris une extension beaucoup plus grande. Non-seulement la fortune mobilière s'est considérablement accrue dans tous les pays, et surtout en France, mais chacun s'intéresse davantage dans les entreprises étrangères. Pour quelques-uns en effet, le placement sur des fonds d'états étrangers est la réserve des mauvais jours en vue de ces troubles révolutionnaires chroniques qui bouleversent toutes les fortunes; pour une autre partie du public français, comme ces valeurs étrangères donnent en général des revenus d'autant plus gros que le capital lui-même est soumis à plus d'éventualités, c'est la possibilité de vivre

3 pour 100 ou de 2,500 francs de rente 5 pour 100, et de 1 franc 25 cent. pour tout marché de 25 actions. Le produit de tous ces timbres payés à la chambre syndicale se divise par portions égales à chaque semestre entre les 60 agens de change, à moins que la compagnie n'ait un autre emploi à faire de ce fonds commun.

pendant un temps plus ou moins long avec un capital plus modique. On remarque combien les petites bourses s'emplissent de fonds turcs, égyptiens, péruviens, etc.; si l'on réfléchissait que les revenus de ces fonds, depuis tant d'années très rémunérateurs, ont permis à de pauvres gens de pourvoir plus aisément à leurs dépenses quotidiennes, on trouverait que le calcul de leur part n'a pas été si mauvais. Cette multiplication des valeurs nouvelles, étrangères ou non, qui remplissent les feuilles de la cote officielle de la Bourse de Paris, démontre *a priori* l'extension des négociations. L'accroissement du nombre et de l'importance des grandes sociétés de crédit en est une nouvelle preuve. Toutes ces sociétés, dont l'objet principal est de recevoir et d'employer l'argent du public, ont développé le goût des achats et des ventes des valeurs mobilières. Or beaucoup de ces opérations, qui se compensent par la simultanéité des offres et des demandes produites dans tous les siéges des établissemens de crédit, échappent à la corporation des agens de change sans pour cela se dérober aux prescriptions salutaires du marché officiel. Un seul chiffre permettra d'évaluer l'importance des opérations de bourse faites par la clientèle des établissemens de crédit. La Société Générale, pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, ne se charge que des affaires de bourse *au comptant*; d'après le relevé de ses opérations, elle a en moyenne 9 millions d'affaires de bourse par semaine. En dehors des ordres des tiers, dont elle n'est que l'intermédiaire, la Société Générale, soit pour le placement de son capital, soit pour celui des dépôts reçus, met en reports à la Bourse, c'est-à-dire en prêts temporaires sur titres, des sommes importantes. On ne peut évaluer à moins de 40 millions par liquidation le capital ainsi employé, c'est-à-dire que les opérations de bourse de cette nature dépassent pour ce seul établissement 800 millions par année. Si l'on réfléchit que la Société Générale reçoit déjà près de 300 millions de dépôts, qu'avec ses 85 agences de province, ses 25 bureaux de quartier de Paris, on peut raisonnablement penser que ce chiffre, dans des conditions normales de calme public, sera doublé ou triplé dans quelques années; si l'on remarque aussi que d'autres établissemens du même genre, tels que le Crédit lyonnais dans les départemens de l'est, jouissent d'une prospérité analogue et s'attachent de plus en plus à subvenir aux nouveaux besoins de l'épargne française, il sera facile de mesurer toute l'importance du marché des valeurs mobilières, et, en analysant les services rendus par les officiers ministériels qui sont chargés de les négocier, d'apprécier la considération dont ils jouissent.

Le parquet de Paris se compose, comme nous l'avons dit, de 60 agens, nommés par le chef de l'état sur la présentation du mi-

nistre des finances. L'acquisition d'un office d'agent de change, qui se paie depuis un certain nombre d'années de 1,500,000 francs à 2 millions, doit être ratifiée par la chambre syndicale des agens de change, et le titulaire agréé par elle est ensuite soumis au vote de la compagnie tout entière. Au prix de la charge, il faut joindre le cautionnement à l'état, qui est de 125,000 francs, un versement de 100,000 francs à la chambre syndicale pour constituer un fonds commun destiné à parer aux cas de responsabilité, enfin une somme plus ou moins importante pour le fonds de roulement. On conçoit qu'il soit impossible de trouver beaucoup d'acquéreurs possesseurs à leur entrée en fonctions de la totalité de capitaux si élevés. Les charges d'agent de change ont donc donné lieu à la constitution de sociétés de commanditaires dont le titulaire est le gérant. Ces sociétés n'ont eu longtemps qu'une simple existence de fait; aucun acte public ne pouvait les constater : maintenant elles sont l'objet de publications comme toutes les sociétés commerciales. Hâtons-nous de dire que la pratique a donné pleine raison à l'existence commerciale des agens de change, et que les sévérités de la chambre syndicale, soutenues par celles des tribunaux consulaires, ont offert toute sécurité aux opérations de bourse. Ainsi la loi civile, qui ne reconnaît que les marchés au comptant, fait de l'agent de change un simple intermédiaire sans responsabilité personnelle, qui met l'acheteur et le vendeur en présence l'un de l'autre; dans la pratique au contraire, où les marchés à terme prédominent, le client ne connaît que son propre agent, lequel répond de toutes les conséquences des opérations faites, et cette responsabilité n'est pas illusoire. Dans les cas de plus en plus rares de ruine personnelle d'un agent de change, s'il ne peut acquitter tous ses engagemens, ce sont les confrères avec lesquels il a traité qui subissent les pertes, les cliens n'en sont point frappés. Sous ce rapport, le crédit du parquet de Paris est au-dessus de toute atteinte.

Les affaires au comptant se liquident chaque jour : constatées à l'aide du bordereau de négociation entre les agens et les cliens, elles se résolvent par des remises d'argent et des remises de titres. Les négociations à terme se constatent par des engagemens échangés d'agent à agent et revêtus du timbre dont il a été question pour le versement proportionnel à faire à la chambre syndicale : elles se liquident tous les mois pour les rentes françaises et certains fonds d'états étrangers, toutes les quinzaines pour les actions de chemins de fer, de sociétés industrielles, etc.; les liquidations de quinzaine, introduites après la révolution de février, au moment où les variations de cours procédèrent par bonds énormes, avaient pour objet de ne pas laisser les cliens sous le coup de pertes trop longtemps différées, et, en amenant des paiemens à courte échéance,

garantissaient les agens contre les chances d'insolvabilité. La multiplicité des titres dont l'appréciation devint de plus en plus difficile, l'énormité des opérations et des engagemens qui en résultent, ont fait maintenir une mesure profitable sans doute aux officiers ministériels, dont elle a doublé la rémunération (le courtage ayant été maintenu pour chaque liquidation de quinzaine au prix antérieurement perçu pour les opérations mensuelles), mais elle a profité aussi aux cliens en leur donnant une sécurité justifiée par de si longues années de fidélité aux engagemens pris.

Ce serait entrer trop avant dans le détail technique que de mentionner chacune des phases d'une liquidation, réponse des primes, cours de compensation, reports, jours de paiement à l'agent ou par l'agent, livraison des titres, etc.; notons seulement ce fait que la liquidation des opérations à terme donne lieu à la remise par chaque agent de change à la chambre syndicale d'un état particulier indiquant le solde des valeurs et des sommes qu'il doit recevoir ou livrer : il en résulte une compensation entre eux, faite par les soins de la chambre syndicale, et cette mesure a pu justement passer, à l'aide des mandats de virement sur la Banque de France, pour le modèle sur lequel se sont établies même en Angleterre les chambres de compensation pour paiemens et recettes à faire entre négocians. La compensation entre tous les soldes des liquidations particulières doit établir une conformité parfaite, sans quoi la chambre syndicale suspendrait toutes les répartitions. Jamais ce dernier cas ne s'est présenté, et même dans les plus mauvais jours, comme à la liquidation de juillet 1848, où l'on a dû subir un cours de compensation forcé moins bas que les cours ne l'établissaient eux-mêmes afin de rendre le paiement des pertes possible en les atténuant, l'accord s'est toujours trouvé établi entre tous les agens soit par des paiemens réguliers, soit par des accords intervenus.

Mais à quoi bon cette organisation si forte, ces précautions prises pour régulariser les conséquences d'opérations non reconnues par la loi? Pourquoi une corporation si riche, si soucieuse de mettre à l'abri de toute suspicion la responsabilité de ses membres dans les marchés à terme dont il leur est défendu de répondre? Parce que ces marchés à terme, suspects d'abord et pendant longtemps réputés à bon droit dangereux, ont fait leurs preuves d'utilité pratique, de nécessité même au point de vue de la négociation des valeurs mobilières. Il faut être bien inexpérimenté dans le maniement de ces intérêts qui touchent aujourd'hui tout le monde, les grands et les petits et encore plus ceux-ci que ceux-là, pour ne pas savoir que sans le marché à terme les acquisitions et les ventes d'effets mobiliers présenteraient les plus graves difficultés et donneraient

peut-être lieu à de grands abus. Grâce au marché à terme, on peut, sans amener de fortes perturbations de prix, chose toujours regrettable, acheter ou vendre en une fois la quantité de titres voulue : en opérant au comptant, un pareil résultat ne s'atteindrait peut-être pas en plusieurs jours, et il serait bien autrement aisé à la spéculation pure d'influencer les cours à son gré. C'est ainsi que les marchés à terme sont devenus peu à peu la règle, et le nombre des négociations qui, au lieu de se résoudre par des différences comme les paris, se terminent par des livraisons ou des levées de titres, est immense.

Prétendons-nous que le jeu proprement dit soit banni de la Bourse? Non certes, — que la chambre syndicale des agens de change de Paris n'ait plus à surveiller aucun membre de la compagnie, que la *visite des carnets*, comme l'on dit (1), ne soit jamais pratiquée, qu'il n'y ait plus matière à remontrances, à amendes, à vente forcée d'office par mesure disciplinaire? Assurément non; mais, si l'on étudie les faits contemporains, si l'on compare le nombre de sinistres arrivés au parquet avec ce qu'il a été à d'autres époques, si l'on rapproche la tenue du marché de Paris de celle des marchés européens les plus largement ouverts, ceux de Londres ou de Vienne entre autres, on restera convaincu de l'excellence du nôtre à tous les points de vue, comme sécurité, aptitude, droiture, de même que dans la facilité avec laquelle notre public traverse les phases les plus graves, supporte sans gros dommages les événemens les plus redoutables, on trouvera la preuve de cet esprit d'ordre, de rectitude, de bon sens, qui distingue notre race, sauf sur un point, hélas! celui de l'aptitude politique à être gouvernée ou à se gouverner.

II.

La Bourse de Londres (*stock-exchange*), le marché des valeurs n'est point une institution officielle, une administration gouvernementale, comme la compagnie des agens de change de Paris; c'est une corporation libre, « un club financier » sans priviléges, sans autres droits que ceux que ses membres se sont donnés, fermée au public, vis-à-vis de laquelle les tiers n'ont ni recours ni garantie spéciale, et par laquelle cependant passent presque tous les achats de titres du pays. Les membres du *stock-exchange* se divisent en deux catégories, les *brokers* (courtiers), les *dealers* (commerçans) ou plus simplement les *jobbers* (brocanteurs). Les *brokers* arrêtent

(1) Le carnet est le livre où les agens inscrivent leurs opérations au moment où elles se font.

les transactions, déterminent les cours, ils opèrent pour le compte d'autrui, ils remplissent l'office de nos agens de change. Les *jobbers* opèrent au contraire pour leur propre compte : ce sont de véritables commerçans en valeurs; ils donnent ou prennent aux cours qui leur conviennent les fonds d'états, les actions dont ils se chargent individuellement de diriger l'offre ou la demande. Cette spécialité dans les affaires de bourse n'existe pas chez nous, sauf pour la catégorie des banquiers qui s'occupent surtout d'arbitrages, c'est-à-dire qui sont acheteurs ou vendeurs de titres, selon que le prix en est supérieur ou inférieur à Paris à celui des bourses étrangères. Toute valeur qui se cote au *stock-exchange* a besoin d'y être patronnée par un *jobber* et un *broker* en renom, elle est *présentée*, comme le sont eux-mêmes les membres de la corporation. Il y a là pour les valeurs mobilières une cause de plus ou de moins-value non inhérente à elles-mêmes, mais toute d'accident, une dépendance vis-à-vis des meneurs du marché qui fait ressortir avec avantage l'impartialité du parquet de Paris. Les règles publiées pour la conduite des affaires au *stock-exchange* (1) suivent dans tous leurs détails ce qui se rapporte soit à la composition des membres de la corporation, soit à la constatation et à l'expédition des affaires; sur ces différens points, les précautions les plus minutieuses ont été adoptées. Nul ne peut entrer au *stock-exchange* à moins d'être appuyé de trois parrains cautionnant chacun le candidat de 750 livres sterling pour les cas de forfaiture s'il est étranger au *stock-exchange*, de deux seulement avec une caution de 500 livres s'il est déjà *clerk* (commis) ou *partnership* (associé) d'un *broker*. Cette caution est maintenue pour une durée de trois ou deux ans. Une des plus sages prescriptions de ce règlement est l'obligation pour tout membre de se représenter tous les ans à l'admission. La corporation du *stock-exchange* n'a en effet qu'une durée annuelle; il faut au bout de douze mois qu'une nouvelle consécration ait lieu. Le 25 mars, à moins que ce ne soit un dimanche, une assemblée générale est tenue pour la nomination du *committee for general purposes* (comité directeur), composé de 30 membres, qui doit pendant l'année à courir prendre toutes les décisions intéressant les personnes et les affaires. A sa première réunion, le comité choisit un président (*chairman*), un vice-président (*deputy-chairman*), un secrétaire et trois autres membres désignés pour les fonctions de scrutateurs dans les élections. La principale affaire du comité est en effet l'élection, l'admission ou la réadmission des membres du *stock-exchange*. Aucun étranger, à moins d'être naturalisé depuis deux

(1) *Rules and regulations for the conduct of the business on the stock exchange adopted by the committee for general purposes*, London 1875.

ans, ne peut entrer dans la corporation. Les autres conditions sont : l'honnêteté certifiée par les parrains et l'absence de toute fonction ou de tout intérêt dans des affaires autres que celles du *stock-exchange*. La femme du candidat ne doit non plus être engagée dans aucune affaire; la prohibition s'étend jusqu'à la *souscription* aux établissemens où se négocient les fonds et valeurs mobilières. Tout membre du *stock-exchange* qui après son admission contreviendrait à une de ces dispositions cesserait d'en faire partie.

Il est vrai que les règles sont moins sévères pour d'autres cas qui de ce côté du détroit passeraient pour graves. Ainsi un banqueroutier qui a composé avec ses créanciers et a payé au moins 6 shillings 8 deniers par livre peut être admis; mais en cas de récidive il faut qu'il ait payé tout. Les *defaulters*, c'est-à-dire ceux qui ont commis une simple contravention aux règlemens, peuvent être réadmis sur l'avis conforme d'un sous-comité spécial dont les fonctions ne laissent pas que d'être laborieuses, car les cas se représentent fréquemment. Dans les questions que le président du comité adresse aux parrains des réélus, il s'en trouve une formellement exprimée dont la portée pratique mérite d'être reproduite : après s'être informé de l'époque de la banqueroute du candidat, des à-comptes payés, etc., le *chairman* doit demander aux parrains s'ils accepteraient chacun le chèque du candidat pour 3,000 livres sterling (75,000 fr.) dans le courant ordinaire des affaires.

Ce ne sont pas seulement les membres du *stock-exchange* sur lesquels s'exerce la direction du comité; leurs associés, leurs employés, doivent également être agréés par lui. Quant aux formes et à l'objet des transactions, aux modes de paiement et de liquidation des affaires soit à terme, soit au comptant, des transferts, des jours et des heures de livraison et de compensation de titres et d'espèces, le règlement édicte les prescriptions les plus pratiques, et condamne non-seulement à l'expulsion le membre qui manque à ces lois, mais établit toute une échelle d'amendes pour le moindre retard ou le plus léger oubli. La liquidation des affaires à terme se fait par quinzaine au *stock-exchange*, comme à la Bourse de Paris, et elle a lieu les 14 et 30 du mois, deux jours avant nos propres liquidations, sur le sort desquelles elle exerce une naturelle influence.

Ce qu'il faut surtout faire ressortir pour cet établissement du *stock-exchange*, c'est le caractère privé de l'institution : il s'agit des relations des *brokers* et des *jobbers* entre eux seuls; s'ils sont les intermédiaires du public à certains égards, les représentans des tiers, c'est par une convention officieuse qui ressemble à tout acte de commerce ordinaire. La première des règles générales applicables aux transactions porte en effet que le *stock-exchange* ne reconnaît dans ses

affaires que ses propres membres. Qu'une difficulté s'élève entre un étranger et un membre, le comité ne recevra de plainte que si par une demande spéciale le plaignant s'engage à se conformer à ces règles en dehors de toute procédure civile ou criminelle. C'est une élection de domicile en quelque sorte et de jurisprudence privée.

L'exclusion des tiers a lieu non-seulement pour leurs affaires, mais aussi pour leurs personnes. Chez nous, les femmes seules ne peuvent franchir l'entrée des bourses, mais le public tout entier pénètre dans les salles, à certains jours l'affluence est immense. Au *stock-exchange*, les membres de la corporation seuls sont admis. Si pour les transferts la signature d'un tiers est requise, elle se donne dans les bureaux adjacens où l'on entre par le dehors, mais dans le sanctuaire réservé aucun profane ne peut être vu : on cite le cas exceptionnel où, la curiosité ayant poussé à s'y introduire le fils d'un des banquiers étrangers les plus estimés, il en fut bientôt expulsé avec un empressement quelque peu démonstratif.

Comment expliquer avec ces restrictions, ce manque de publicité et de bruit, l'activité si grande des transactions du *stock-exchange* qui en a fait si longtemps le principal marché du monde pour les valeurs mobilières, et comment le progrès de ces transactions elles-mêmes n'a-t-il pas amené l'abaissement des barrières ainsi posées? A cet égard, il faut bien se rendre compte de la différence des mœurs financières de l'Angleterre et de celles de la France. Quoi qu'on en pense, l'usage des valeurs mobilières, tout en atteignant peut-être des chiffres encore en ce moment moindres chez nous, est plus universellement répandu; pour se servir d'une expression consacrée, il est plus démocratisé. Notre rente passe en bien plus de mains et se fractionne par de bien plus petites coupures que la rente anglaise : nous avons aussi une plus grande quantité de valeurs à revenu plus rémunérateur, les actions, les obligations de chemins de fer par exemple, qui attirent les petits capitaux. Il y a très peu de temps que le crédit commanditaire fonctionne en Angleterre; naguère tout associé était associé en nom collectif : de là une grande difficulté pour les prises d'actions industrielles. Il en est autrement chez nous. Cette participation de tous aux titres mobiliers justifie donc l'organisation intérieure de nos bourses, et rend éminemment utile la composition privilégiée de corps d'officiers ministériels que couvre et surveille l'autorité gouvernementale. En Angleterre, il n'en est point de même : les transactions mobilières ont pour principal objet des valeurs étrangères inconnues aux petites gens. Elles s'opèrent par chiffres énormes, et par cela même elles sont l'apanage de quelques-uns. Le *stock-exchange* forme donc une corporation de privilégiés dont les relations s'étendent dans le nouveau aussi bien que dans l'ancien monde. Adapté aux mœurs du pays, ce

système ne pourrait s'appliquer aux nôtres. Théoriquement vaut-il mieux? Au point de vue des intérêts du public, nous ne le pensons pas, et sous ce rapport, comme sous d'autres, avec l'accroissement de la clientèle des valeurs mobilières, l'autorité centrale en Angleterre devra bientôt peut-être empiéter sur l'indépendance absolue de cette corporation particulière.

Après les Bourses de Paris et de Londres, celle de Vienne ne constitue pas le plus important marché des capitaux en Europe. La Bourse de Francfort en effet a longtemps occupé le troisième rang : elle l'a perdu depuis l'annexion de la ville libre à l'empire d'Allemagne; les Bourses de Berlin, de Bruxelles, de Genève et de Florence revendiqueraient peut-être à cette classification des droits égaux. Cependant la Bourse de Vienne est bonne à citer parce qu'elle a le plus fait parler d'elle dans les dernières années, et qu'une législation toute récente (avril 1875) a eu pour objet de la réorganiser entièrement.

On n'a pas oublié le *krach* viennois de 1873 et l'effroyable débâcle de valeurs mobilières qui fit tant de victimes dans toutes les classes de la population. Les malheurs de cette époque ne sont pas encore réparés, et depuis lors la spéculation a également produit de déplorables conséquences à la Bourse de Berlin; mais comme celles-ci n'égalent pas en intensité les premières, et que la législation autrichienne vient à l'égard des agens de change et de la tenue des bourses d'être profondément modifiée, nous avons préféré nous arrêter, après la Bourse de Londres, sur la Bourse de Vienne. L'organisation précédente de celle-ci était fort simple. Les agens de change à Vienne formaient une corporation de 30 membres dont la nomination appartenait au gouvernement (à la lieutenance), sur le rapport de la chambre de commerce. Pour obtenir une charge, il suffisait de produire un certificat de bonne vie et mœurs. La charge se donnait *ad personam*, par conséquent n'était pas vénale; on n'exigeait aucun cautionnement, aucune mise de fonds. La Bourse, administrée par un président, se tenait tous les jours; les affaires étaient traitées au comptant seulement, et pour celles qui ailleurs se négocient à terme et ne donnent lieu qu'à des paiemens de différences, la liquidation s'en faisait chaque jour. A côté des agens de change, des agens irréguliers, non autorisés, mais tolérés jusqu'à un certain nombre (il était fixé à 136 en 1859), opéraient de concert avec les agens de change. Lorsque dans ces derniers temps le mouvement des valeurs prit un si grand essor à la suite des paiemens énormes faits à l'Allemagne, la spéculation à Vienne, n'ayant pas comme en France pour base sérieuse les entreprises industrielles analogues à celles que le dernier règne vit naître en si grand nombre chez nous, se porta tout entière sur des combinai-

sons de sociétés financières et des entreprises de construction. A côté de la Bourse, qui ne suffisait pas aux joueurs, les boutiques de changeurs s'ouvraient à chaque pas; nous avons déjà raconté les incidens et les résultats de cette maladie de l'agiotage à Vienne, nous pourrions retracer les effets du même mal à Berlin. Né plus tard qu'à Vienne, il y sévit encore, et c'est principalement sur des entreprises américaines que le jeu s'est exercé au grand détriment de la prospérité publique. En Prusse comme en Autriche en effet, la bourse n'a pas de même qu'en France pour fondement solide l'emploi de l'épargne et la recherche par les petits capitaux de valeurs indigènes, publiques ou particulières, offrant toutes les garanties de sécurité et de rémunération désirables. On s'est beaucoup étonné, après le drainage de notre rançon par l'Allemagne, d'y voir sévir une crise industrielle intense, et la spéculation y produire de bien autres ravages que chez nous dans les jours même les plus néfastes. En réalité, le problème est simple : toute production industrielle qui n'est pas suscitée par un accroissement de consommation locale ou d'exportation régulière risque de passer par des phases de pléthore ruineuses; c'est ce qui est arrivé en Prusse et en Autriche, où quelques producteurs industriels ne sont inférieurs à aucun des nôtres, mais où la masse des consommateurs est bien plus réduite que chez nous-mêmes, — et quand d'un autre côté la supériorité de nos produits de luxe, l'imitation du goût français, l'attrait vers Paris, ont fait affluer chez nous toutes les ressources de l'Allemagne, on a dû voir les pertes d'une production exagérée se doubler par les prodigalités d'un luxe nouveau. On ne peut se lasser de répéter au contraire qu'en France la consommation marche sans cesse d'un pas plus rapide que la production; celle-ci réalise des miracles d'activité, d'habileté, distribue au travail des salaires de plus en plus élevés, et on arrive ainsi à ce double résultat de voir l'épargne grossir le capital du pays, et la participation aux bienfaits que la terre doit à ses habitans s'étendre au plus grand nombre. Mais revenons à la Bourse de Vienne.

Après les désastres dont le marché des valeurs mobilières avait été le théâtre, le gouvernement cisleithan sentit qu'une réforme était nécessaire, et il fit adopter par le *Reichsrath* deux lois concernant, la première l'organisation des bourses, la seconde les courtiers de commerce et agens de change (*sensal*). L'établissement des bourses dut être autorisé; elles dépendent d'une direction qui leur est propre, sous la surveillance de l'état, laquelle est confiée à un commissaire qui préside à toutes les délibérations de la direction et exerce des pouvoirs bien autres que celui des commissaires établis près de notre Bourse, préposés spécialement à la police. Les courtiers (*winkel-börsen*) sont prohibés sous peine

d'amende et d'emprisonnement. Les statuts d'une bourse qui fixent la nature des affaires, le temps et le mode des opérations, la nature des valeurs négociables, doivent être approuvés par le ministre des finances. L'entrée de la bourse est interdite aux femmes, aux faillis, à tous ceux qui ont contrevenu aux règlemens. La juridiction en matière d'opérations peut être déférée à un tribunal arbitral après approbation officielle des statuts; elle appartient en tout cas aux tribunaux de commerce, car toutes les affaires de bourse au comptant, à terme, même celles à primes sont considérées comme affaires de commerce. La loi autrichienne, au contraire de la nôtre, les reconnaît toutes; les résultats en peuvent être poursuivis par les voies du droit commercial.

La loi concernant les agens de change contient les prescriptions les plus détaillées sur l'accomplissement de leurs devoirs : le secret professionnel, la *couverture* à exiger des cliens, la défense d'opérer pour des personnes de solvabilité douteuse, la tenue rigoureuse de carnets où sont inscrites les opérations, l'obligation de reproduire les inscriptions à toute demande des autorités compétentes. Rien, on le voit, n'est omis de ce qui peut rendre les opérations régulières et sûres; mais le mode de nomination des agens eux-mêmes ne donne pas les mêmes garanties que chez nous. Pour l'obtention d'une charge, le titulaire n'est soumis qu'aux conditions d'être sujet autrichien, âgé de vingt-quatre ans, d'avoir subi avec succès l'examen d'aptitude devant la direction de la Bourse sous la présidence du commissaire, d'être agréé par cette direction dans un concours institué à chaque création d'une nouvelle charge. Une fois nommé, l'agent prête le serment professionnel, reçoit le carnet (*tagebuch*) des mains du commissaire et fournit le cautionnement qui peut être demandé par le département des finances. C'est encore sous la surveillance du commissaire que les agens peuvent se constituer en un collége ou chambre (*gremium*), établir leurs statuts, nommer chaque année la commission disciplinaire, prononcer les peines d'amendes, de suspension ou de retrait, etc.

Quel sera l'effet de cette législation? On ne peut le connaître encore, puisqu'une ordonnance du 19 avril 1875 n'en prescrit l'application qu'à partir du 1er janvier 1876 : il est cependant permis déjà de supposer que la Bourse de Vienne avec ses agens nommés sur examen, même fournissant le cautionnement qui pourra être exigé, n'offrira pas au public les garanties de solvabilité que lui donne le parquet de Paris, où le prix vénal des soixante charges d'agent de change, sans compter la fortune personnelle des titulaires et surtout celle de leurs associés (quoique simples commanditaires, ceux-ci s'imposent souvent de grands sacrifices dans les

jours difficiles), présente un total de 150 millions de francs, sur lesquels, soit par l'effet de la loi, soit par les usages professionnels, la responsabilité des opérations effectuées doit s'exercer en cas de perte.

III.

Si la supériorité du parquet de Paris sur les combinaisons auxquelles nous l'avons comparé paraît justifier l'extension de plus en plus grande de notre principal marché de valeurs mobilières, nous ne voudrions pas cependant passer pour professer à cet endroit un optimisme exagéré. Est-il bon par exemple qu'il y ait sur une question aussi importante que celle des marchés à terme un antagonisme entre la loi civile et les mœurs financières du pays? C'est un grave problème dont la solution ne pourra sans doute pas être différée, car chaque jour de nouveaux faits se produisent qui en attestent l'importance. Tout récemment à propos des reports, ces opérations qui consistent à emprunter sur titres, sont de véritables nantissemens et cependant au contraire de ceux-ci dépouillent momentanément l'emprunteur des principales prérogatives du droit de propriété, on a vu s'élever devant la justice des contestations dont la portée n'allait à rien moins qu'à rendre à peu près impossible la convocation des assemblées générales d'actionnaires. Notre législation financière pourrait donc être révisée pour l'organisation des bourses comme on se propose de la réviser pour la constitution des sociétés, ainsi que le prouve la récente nomination d'une commission *ad hoc* par le ministre de la justice. D'autre part, la constitution des compagnies d'agens de change laisserait peut-être à désirer sous plus d'un rapport. Ainsi l'augmentation si considérable du prix des charges à Paris, comparé avec ce qu'il était il y a vingt ans, peut bien être un gage de sécurité pour le public, mais les titulaires ont dû, si l'on nous passe cette expression, diminuer de qualité, et en ces matières la qualité est chose essentielle. Ce n'est pas à dire que nos modernes agens se soient amoindris sous le rapport de l'aptitude et de l'honorabilité; mais avec des réunions de capitaux aussi considérables qui exigent un plus grand nombre d'associés, le titulaire n'en peut d'ordinaire posséder en entrant en charge qu'une trop faible partie pour jouir d'une autorité suffisante auprès de ses associés et surtout auprès de ses cliens. La génération précédente a vu quelques-uns de ce qu'on appelait alors les grands agens, comme les Archdeacon et les Rodrigues, traiter d'égal à égal avec les puissances financières. Si à l'heure présente on trouve encore à la tête de la compagnie MM. Moreau, Roland-

Gosselin, Laurent, perpétuant le nom et le crédit de leur famille, il est certain qu'un très grand nombre de nouveaux agens, par leur jeunesse et leur position dans le monde, sont un peu déchus du rang de leurs devanciers.

Le but principal de cette étude n'est pas tant de montrer les habitudes financières de la France de plus en plus attachées aux valeurs mobilières, ni de prouver que la Bourse, où elles se négocient de préférence, se prête merveilleusement à la sécurité des négociations; nous voudrions aussi relever, si cela était nécessaire, dans l'estime de tous, le caractère de ces sortes d'affaires et des hommes qui s'y livrent, agens et cliens. Il règne encore en effet dans certains esprits un préjugé qu'il nous paraît juste de combattre; dans le monde de la politique et des lettres, les affaires et les hommes d'affaires sont encore traités avec un dédain que rien ne justifie. Certes c'est dans une pensée d'intérêt et avec l'espoir du profit que l'on se livre à ces achats et ventes de titres, dont la valeur intrinsèque n'est pas toujours facile à établir; mais croit-on beaucoup au désintéressement des hommes politiques? Toutes les combinaisons des partis, ce que l'on qualifierait justement de *conspirations* contre le présent au profit d'avenirs plus ou moins chimériques, ne sont-elles inspirées par aucun égoïsme, par aucun espoir d'en tirer personnellement avantage? Dans ces dernières années particulièrement, le monde des affaires a donné les preuves du plus rare bon sens, on dirait presque du patriotisme le plus éclairé. Calme au milieu des excitations des partis, étranger aux passions des fanatiques et déplorant l'aveuglement de leurs chefs, il a gardé une clairvoyance qu'on ne saurait trop admirer. Il n'a pas désespéré de la fortune de la France pour l'avenir et n'a pas ménagé au présent les ressources nécessaires au travail quotidien. Les discussions ardentes de l'assemblée ne l'ont guère ému, les combinaisons politiques à plus ou moins longue échéance l'ont trouvé sceptique; « à chaque jour suffit sa peine » était dans ce monde laborieux et sensé la devise constante, et chaque jour en effet il est revenu à la tâche de plus en plus agrandie des entreprises utiles, il a donné chaque jour l'exemple du sang-froid, de la patience et de l'effort. Les hommes politiques en peuvent-ils dire autant?

Sans exagérer non plus les mérites intellectuels nécessaires à l'étude de toutes ces transactions et de ces entreprises multiples, on peut cependant faire remarquer que, si la Bourse est le thermomètre de la fortune publique, c'est aussi le point où convergent tous les échos de la vie sociale et économique dans le monde entier. Nous avons parlé de l'appareil télégraphique qui, au fond du cabinet d'un financier, inscrit sur des bandes de papier se dé-

roulant sans trêve les cours des fonds d'états, des sociétés particulières, des marchandises et des changes dans tous les pays : ces bandes renferment véritablement les lignes d'un immense livre politique, industriel et commercial, qu'il faut un grand travail pour comprendre, une vraie intelligence pour coordonner. Dans nos assemblées politiques, combien d'hommes d'affaires ont conquis par leur parole la sympathie de leurs collègues! Combien agissent encore mieux qu'ils ne parlent lorsqu'ils prennent part à l'administration du pays! Mais sur leur propre terrain, dans la limite de leurs occupations, que d'hommes d'affaires se distinguent par des connaissances sérieuses et se livrent à des études diverses comme les ordres de faits sur lesquels elles s'exercent! Pour la plupart d'entre eux, il n'y a pas seulement à poursuivre la fortune et la puissance qu'elle donne, mais ils veulent aussi atteindre un véritable résultat scientifique, à savoir la connaissance des réalités humaines, la science de l'histoire contemporaine de tous les peuples dans leur situation financière et économique, publique et privée.

L'esprit d'affaires proprement dit ne constitue pas, il faut le reconnaître, une qualité banale et de second rang. Le définir serait difficile; qu'on nous permette d'en citer un rare exemple, il fera bien comprendre ce que nous entendons par ce mot. Peu d'hommes d'état dans les dernières années ont conquis une illustration aussi grande que celle du comte Duchatel, l'éminent ministre du roi Louis-Philippe. A un savoir étendu, à un vrai talent de parole, à un caractère honorable et sûr, il joignait la perspicacité la plus prompte des hommes et des choses; il excellait aussi dans la conversation intime, et tous ceux avec qui il causait en tête-à-tête dans son cabinet de travail garderont le souvenir de la fécondité de ses aperçus, de sa verve, de ses critiques, du brillant de sa parole. Comme tous les hommes qui ont des opinions fermes et arrêtées, qui appartiennent à un parti et s'honorent de leurs amitiés politiques, le comte Duchatel n'échappait point aux entraînemens de l'improvisation et dépassait quelquefois dans le feu de la causerie à l'égard de ses adversaires les limites étroites de l'éloge ou du blâme; mais alors, qu'un mot l'appelât sur le terrain des affaires, sur l'appréciation des finances publiques où il était passé maître, sur celle des entreprises privées, dont il connaissait le plus grand nombre, la juste mesure de son esprit, cette qualité supérieure en lui, reprenait tout son empire; il analysait avec un soin merveilleux les sources de la prospérité matérielle du régime dont il venait de médire à d'autres points de vue, il saisissait avec un instinct toujours sûr les avantages ou les mauvaises chances de telle ou telle combinaison industrielle, quels qu'en fussent les promo-

teurs; il se montrait en un mot un homme d'affaires accompli.

Dira-t-on que c'est là un mérite secondaire, en ce sens qu'il dérive d'autres, qu'il accompagne successivement ou le talent de l'administrateur ou la science de l'économiste? Ce serait une grande erreur, de nombreux exemples ont démontré que l'esprit des affaires est d'une espèce à part, *sui generis*, allié souvent à des contraires et étranger aussi à des aptitudes analogues. Relégué dans sa sphère propre, il détermine les phénomènes que nous avons remarqués à la louange de notre pays, il explique comment le commerce de la France, son industrie, son marché des valeurs mobilières, se montrent si prudens dans leurs combinaisons, si prompts à faire honneur à leurs engagemens, si peu aventureux dans leurs écarts; il reste l'expression ou, pour mieux dire, le symbole de notre bon sens; appelé à s'exercer sur un théâtre plus élevé, l'esprit des affaires est celui qui signale les bons ministres des finances. Dans l'assemblée nationale, plus d'un de ceux qu'on appelle hommes d'affaires en remplirait dignement le rôle; en Angleterre, le parlement en compte un grand nombre parmi ses membres, Robert Peel en a offert le type accompli. Était-il nécessaire de citer ces noms illustres pour marquer l'intérêt d'une étude dont le sujet spécial pourrait à première vue paraître dénué d'attrait? Outre que nul ne reste étranger aux intérêts matériels dont il s'agit, le tableau du mouvement général des esprits à notre époque ne serait certainement pas complet, si, à toutes les manifestations de la science moderne, au développement des voies de communication, à l'extension du crédit public, on n'ajoutait pas la description du lieu où se négocient les signes représentatifs de la richesse publique et privée, l'appréciation des procédés et des hommes par qui en a lieu l'échange. Hommes, procédés, organisation matérielle, tout en France et à Paris surtout semble mériter une estime particulière; l'empressement des étrangers en témoigne, et il n'a jamais été plus grand que depuis nos malheurs. Aucun gouvernement en effet ne croit aujourd'hui pouvoir se passer de notre marché pour émettre un emprunt d'état, aucune institution étrangère ne se sent en possession de la confiance publique si ses titres n'ont pas entrée à notre Bourse. Alors que notre puissance a reçu sur d'autres points une si cruelle atteinte, jamais notre crédit matériel et moral n'a été plus apprécié, nos mœurs financières plus honorées. Pourquoi cette contradiction apparente, et d'un côté ce résultat si favorable? Il en existe des causes multiples, des causes générales et spéciales; l'organisation du parquet de Paris est l'une de ces dernières.

BAILLEUX DE MARISY.

LES PROGRÈS

DE

L'ASTRONOMIE STELLAIRE

« Qu'est-il nécessaire à l'homme de rechercher ce qui est au-dessus de lui, lorsqu'il ignore ce qui lui est avantageux dans sa vie, durant le nombre des jours de son pèlerinage et dans le temps qui, comme l'ombre, passe? ou qui pourra lui indiquer ce qui après lui doit arriver sous le soleil? » A ces paroles de l'Ecclésiaste répond en nous l'insatiable curiosité qui nous pousse à franchir les limites de l'étroite prison terrestre pour sonder l'espace sans bornes où le système solaire flotte comme un îlot perdu dans l'océan.

Les dimensions de cet îlot nous sont connues, les astronomes en ont depuis longtemps levé le plan et dressé la carte topographique; il ne s'agit plus aujourd'hui que de corriger les détails, de compléter l'inventaire du menu peuple d'astéroïdes, de comètes, de bolides, qui remplit les espaces interplanétaires, et d'étudier plus à fond la nature intime des corps célestes qui forment la tribu solaire. Depuis la découverte de Neptune, qui a doublé l'aire du domaine soumis au soleil, il n'est guère probable qu'il reste encore à trouver quelque grosse planète de cette importance. Les lois de Newton, appliquées aux mouvemens des planètes, se vérifient tous les jours, et, grâce surtout aux travaux de M. Le Verrier, nous approchons du moment où les moindres circonstances de ces mouvemens pourront être calculées à l'avance avec une précision comparable à celle des observations elles-mêmes. Dès lors il nous est loisible de tourner nos regards avec une plus grande liberté d'esprit vers les régions lointaines des étoiles, que depuis tant de siècles nous contemplons comme du haut d'une échauguette, osant à peine jeter dans ces profondeurs vertigineuses la sonde du raisonnement mathématique.

Les lois de la gravitation universelle s'appliquent à ces myriades de soleils comme au pauvre petit système qui nous a été assigné pour séjour; la vive lumière des étoiles comme la faible lueur des nébuleuses sont de même essence que les rayons qui émanent d'une source terrestre, et dont une expérience de laboratoire nous révèle les propriétés. Les calculs de la mécanique céleste aussi bien que les subtiles méthodes de l'optique peuvent donc nous fournir toute sorte de révélations sur ces mondes lointains. Nous verrons comment chaque jour apporte des données nouvelles sur la distance des étoiles, sur les mouvemens de translation dont elles sont animées, sur les orbites qu'elles décrivent les unes autour des autres, enfin sur la constitution intime et le mode de formation probable de ces univers, que la science rapproche de nous en jetant un pont sur des abîmes qui semblaient infranchissables.

I.

On peut se faire une idée de l'isolement du monde solaire au milieu des espaces peuplés d'étoiles par une comparaison avec des étendues qui nous sont familières. Supposons l'orbite de Neptune représentée par l'enceinte de Paris, l'orbite de la terre occupera au centre de cet espace une aire à peu près égale à celle de la place de la Concorde, et la distance de l'étoile la plus rapprochée de nous, — Alpha du Centaure, — sera figurée par une longueur de plus de 30,000 kilomètres, c'est-à-dire par le chemin que fait un navire qui va du Havre en Chine par le cap Horn. Or l'étoile dont il s'agit ici est exceptionnellement près de nous; celle qui la suit immédiatement dans l'ordre des distances, — la 61e du Cygne, — est déjà deux fois plus éloignée, et toutes les autres qui ont été examinées jusqu'à ce jour sont en général situées à des distances beaucoup plus considérables. Voilà donc l'étendue de la mer sans rivages où flotte l'archipel solaire, et voilà l'éloignement des premières îles étrangères à notre système. Et ce sont de pareilles distances qu'il faut estimer par deux visées prises de deux points opposés de l'orbite de la terre; pour rester dans notre comparaison, c'est comme si de deux coins de la place de la Concorde on braquait deux lunettes sur le feu d'un phare situé bien plus loin de nous que la Chine. En effet, c'est la différence des directions où nous voyons une étoile à deux époques opposées de l'année, quand la terre passe d'une extrémité à l'autre de son orbite, qui nous fait connaître la distance où cette étoile se trouve de nous. La moitié de cette différence est ce qu'on appelle la *parallaxe annuelle* de l'étoile. C'est absolument de la même manière, c'est-à-dire par deux directions observées des deux extrémités d'une *base* de longueur connue, que l'on fixe la

position d'un objet terrestre lorsqu'on fait un levé topographique.

La disproportion évidente entre la faible longueur de la base d'opération dont on dispose et la distance prodigieuse des objets qu'il s'agit de viser, l'intervalle qu'il faut laisser s'écouler entre les mesures pour obtenir des écarts appréciables, ce sont là des circonstances qui compliquent singulièrement le problème des parallaxes annuelles. Les distances, dans les cas les plus favorables, surpassent quelque cent mille fois l'étendue de la base, et les écarts d'où il faut les déduire sont de simples fractions de seconde, qui le plus souvent sont noyées dans les erreurs d'observation. Aussi pendant bien longtemps la détermination des parallaxes stellaires n'a-t-elle donné que des résultats illusoires.

Les premières tentatives qui aient été faites dans cette voie remontent à Copernic; l'apparente fixité des étoiles était une objection assez grave contre le mouvement de translation de la terre dans l'espace, et l'illustre astronome polonais espérait l'écarter en constatant qu'en réalité les positions des étoiles éprouvaient de petites variations périodiques. L'imperfection de ses moyens d'observation ne lui permit pas d'atteindre son but. Tycho lui-même, en observant régulièrement la polaire avec des instrumens beaucoup plus précis, ne parvint pas à découvrir la moindre inégalité dans les distances de cet astre au zénith d'Uraniborg. Il fut réservé à Picard de constater le premier avec certitude des variations de ce genre, sans qu'il pût, il est vrai, les expliquer.

L'abbé Picard, prieur de Rillé, était un des esprits les plus ingénieux de son siècle; il eût sans aucun doute inauguré l'ère de l'astronomie de précision et de mesure, s'il avait eu les mains libres pour agir, et si son crédit eût égalé celui du brillant Cassini, qu'il avait eu le malheur de faire appeler d'Italie lorsqu'on cherchait un directeur pour l'Observatoire de Paris. La venue de Cassini en France a été une calamité pour la science, car le remuant Italien fit reléguer au second plan le savant profond et modeste dont il eût suffi de mettre à exécution les projets pour assurer à la France la gloire d'avoir tracé à l'astronomie d'observation ses véritables voies. On dédaigna ses avis, et, pendant que Cassini éblouissait la cour par ses faciles découvertes, l'Angleterre prit les devans, et l'observatoire de Greenwich, fondé quelques années plus tard (en 1676), prit son essor entre les mains de Flamsteed et de Bradley, et s'éleva sans peine au premier rang.

L'abbé Picard mourut en 1682. Quelques années plus tard, Flamsteed entreprit à son tour d'observer régulièrement la Polaire avec un quart de cercle muni d'une lunette, et il constata les mêmes inégalités qui avaient déjà frappé l'astronome français, mais sans savoir plus que celui-ci les expliquer. Il avait d'abord cru que ses

bservations serviraient à fixer la parallaxe annuelle de la Polaire, ais il dut bientôt se convaincre que les différences d'environ 0 secondes qu'il avait trouvées entre les distances zénithales es mois de juin et de décembre ne pouvaient s'expliquer par le mple changement de position de la terre; il eût fallu pour cela ue ces différences eussent été observées, non pas de juin à dé- embre, mais de mars à septembre. Enfin Bradley, à l'aide d'une rie d'observations qu'il avait entreprises à Kew, près de Lon- res, avec Molyneux, réussit à déterminer la loi de ces inégalités ériodiques et à en donner l'explication : elles sont dues prin- ipalement au phénomène que l'on appelle l'*aberration de la lu- ière*, et qui dépend non de la distance, mais de la direction des stres. Plus tard Bradley reconnut encore d'autres variations qui nt pour cause un balancement de l'axe terrestre, déjà soupçonné ar Newton, qui a reçu le nom de *nutation*. Les inégalités dues à la utation sont moins sensibles et ont une période beaucoup plus ngue que celle de l'aberration.

Le phénomène de l'aberration, tel que le conçoit Bradley, est ut à fait analogue à cette illusion d'optique qui, à travers les vi- es d'un wagon de chemin de fer en marche, nous fait paraître biliques les filets d'eau perpendiculaires formés par les gouttes de luie. Le mouvement du train, qui se déplace pendant le temps que s gouttes d'eau mettent à atteindre le sol, nous trompe sur la di- ction réelle des filets liquides, parce que notre point de vue hange sans cesse. C'est ainsi que la vitesse de translation de terre, en se combinant avec la vitesse des rayons lumineux, a our effet de changer légèrement la direction apparente où nous oyons les astres, car pendant le temps que les rayons mettent à arcourir la longueur du tube de la lunette, la terre se déplace 'une quantité appréciable. La vitesse de la terre dans son orbite 'est à la vérité qu'un dix-millième de la vitesse de la lumière (1), ais elle suffit pour imprimer aux rayons une déviation qui peut ller à 20 secondes d'arc, et, comme cette déviation se manifeste n sens contraire à deux époques différentes de l'année, il en ré- ulte des différences totales de 40 secondes.

Les déplacemens considérables que l'aberration de la lumière it subir à tous les astres dans le cours d'une année en leur fai- nt décrire une sorte d'ellipse autour de leur position moyenne, s déplacemens tout à fait irrécusables sont une preuve manifeste u mouvement de translation de la terre autour du soleil. Bradley vait donc fourni la démonstration à laquelle Copernic avait dû re-

(1) La terre avance dans son orbite avec une vitesse moyenne de 30 kilomètres par conde, tandis que la vitesse de la lumière est de 300,000 kilomètres en nombres nds.

noncer; mais en découvrant ainsi ce qu'il n'avait point cherché, il se voyait de nouveau glisser des mains le problème des parallaxes annuelles. Sa découverte expliquait *trop bien* les anomalies que les meilleurs instrumens permettaient alors de saisir dans les positions des étoiles fixes : les observations, corrigées des effets de la nutation et de l'aberration, ne présentaient plus d'écart qu'on pût attribuer à un effet de parallaxe, et qui permît de calculer la distance d'une étoile.

Il ne faut pas perdre de vue ici que toutes les observations astronomiques sont affectées de petites erreurs qui dépendent des saisons, et dont les causes principales sont l'influence variable de la température sur les diverses parties de l'instrument, les changemens de la réfraction atmosphérique, et en général les conditions différentes où se trouve l'observateur à des époques différentes de l'année. Ces influences, plus ou moins sensibles suivant les procédés d'observation dont on fait usage, sont extrêmement gênantes lorsqu'il s'agit de déterminer la valeur numérique de petits écarts qui ont également pour période l'année; le plus souvent les deux ordres de perturbations se confondent au point qu'il est impossible de les séparer. Les sources d'erreurs de cette nature sont devenues un souci des plus graves pour l'astronome à mesure que les instrumens se sont perfectionnés. Il en résulte que, depuis qu'on a trouvé le moyen de mesurer les centièmes de seconde, il est plus difficile que jamais de faire de bonnes observations; tous les efforts se concentrent sur la détermination de quantités que l'on négligeait autrefois comme infiniment petites, et les causes d'erreurs et d'incertitudes se sont aggravées dans une effrayante proportion.

Les méthodes d'observation qui sont le moins sujettes aux influences à période annuelle sont les comparaisons micrométriques par lesquelles on détermine la situation relative de deux étoiles voisines; mais aussi elles ne peuvent donner que les différences des parallaxes de ces étoiles. Herschel s'engagea dans cette voie en choisissant pour ses comparaisons des couples formés de deux étoiles voisines de grandeurs très différentes; en supposant la plus faible beaucoup plus éloignée de nous et par suite plus *fixe* que la plus brillante, on devait ainsi arriver à constater les écarts de cette dernière à peu près comme si elle eût été rapportée à un repère immobile. Cette hypothèse se trouva assez peu justifiée, car tout au contraire deux étoiles voisines et d'éclat très différent forment le plus souvent un couple physique et sont par conséquent à la même distance de l'observateur. Herschel n'eut bientôt plus de doute à cet égard. Au reste, comme dans le cas de Bradley, cette découverte valait celle qu'il ne fit pas : renonçant à déterminer les parallaxes, pour lesquelles d'ailleurs ses micromètres n'étaient pas

ncore assez parfaits, il continua de compléter ses fameux catalo-ues d'étoiles doubles.

Divers observateurs reprirent, au commencement de ce siècle, recherche des distances de quelques-unes des étoiles les plus rillantes; nous ne nous arrêterons pas au détail de ces tentatives, ui ne furent point couronnées de succès. La question entra dans ne phase nouvelle quand Fraunhofer eut porté les appareils mi-rométriques des grands instrumens à une perfection inconnue jusqu'alors. William Struve, à Dorpat, et Bessel, à Kœnigsberg, ésolurent à peu près en même temps de faire l'épreuve des in-trumens qu'ils venaient d'acquérir en abordant de nouveau le pro-lème dont la solution semblait fuir et se dérober à mesure qu'on ntait d'en approcher. Struve choisit la brillante étoile Véga, qu'il e mit à comparer assidûment à une petite étoile voisine de 11e gran-eur. Bessel préféra une étoile peu brillante d'aspect, mais que l'on oupçonnait déjà de se déplacer d'une manière sensible, — la 61e du ygne, comme la désignent les astronomes; il en détermina les posi-ons successives par rapport à deux étoiles voisines de 10e grandeur. e résultat qu'il obtint fut une parallaxe de 37 centièmes de seconde; truve de son côté trouva pour Véga une parallaxe d'un quart de se-onde.

Pour évaluer les distances des étoiles, les mesures itinéraires suelles sont vraiment des étalons dérisoires; le diamètre de l'or-ite terrestre, qui vaut 300 millions de kilomètres, devient lui-hême trop petit pour cet usage. Lorsqu'il s'agit d'arpenter l'uni-ers, on compte par *années de la lumière*, comme sur la terre on ccuse les heures de route; l'unité de distance est le chemin qu'un ayon lumineux fait dans l'espace d'une année. Une parallaxe d'une econde d'arc indique une distance égale à 206,000 fois la distance u soleil, et représentée par 3 années et 3 mois de la lumière. Une arallaxe d'une demi-seconde correspond à une distance double, et insi de suite.

Les observations de Bessel avaient été faites à l'aide de l'*héliomètre*, appareil ingénieux inventé par Bouguer vers 1750, mais onsidérablement perfectionné par Fraunhofer. Qu'on se figure une unette à deux objectifs mobiles comme deux yeux qui pourraient écarter ou se rapprocher l'un de l'autre; chacune des deux len-lles forme une image de l'objet que l'on vise, et, selon la position elative des lentilles, ces images paraîtront séparées ou bien coïn-ideront pour n'en former qu'une. Si maintenant, au lieu d'une eule étoile, on en a deux dans le champ de l'instrument, on peut anœuvrer de façon à faire coïncider une des deux images de la remière avec une image de la seconde, et la vis micrométrique ccuse alors la distance angulaire des deux astres. Ce moyen per-

met de mesurer les petites distances avec une prodigieuse précision. Fraunhofer avait simplifié l'appareil de Bouguer en se contentant d'un seul objectif coupé par le milieu, dont les deux moitiés peuvent glisser l'une devant l'autre, ce qui équivaut à l'emploi de deux objectifs distincts. La perfection des instrumens construits par cet opticien et l'habileté éprouvée d'un observateur tel que Bessel étaient certes des garanties sérieuses de l'exactitude du résultat obtenu. Un astronome non moins célèbre, M. Peters, avait d'ailleurs observé la même étoile à Poulkova, et ses propres mesures s'accordaient à merveille avec celles de Bessel. En 1853, une nouvelle confirmation vint encore corroborer la confiance qu'inspirait la parallaxe en question : un astronome anglais, Johnson, avait trouvé un chiffre assez peu différent (0,42 de seconde) à l'aide de l'héliomètre dont l'observatoire d'Oxford venait d'être doté. On ne fit donc pas d'abord grande attention au résultat qu'annonça l'année suivante M. Otto Struve, l'éminent directeur de l'observatoire de Poulkova, dont les mesures prouvaient que la parallaxe de Bessel devait être augmentée de moitié et portée à 52 centièmes de seconde; mais les recherches de M. Auwers ont mis hors de doute que ce dernier chiffre est seul exact, et que, chose bizarre, les observations de Bessel se partagent nettement en deux périodes, dont la première donne une parallaxe trop petite et la seconde un nombre qui diffère à peine de celui de M. Struve. Il n'était pas sans utilité de raconter les péripéties par lesquelles a passé la recherche de cette parallaxe, — la mieux connue de celles qui ont été déterminées jusqu'à présent, — car elles montrent combien sont ardus les problèmes sur lesquels s'exerce aujourd'hui la sagacité des astronomes. Sans compter les premiers essais infructueux tentés par Arago et par Lindenau dès 1812, puis par Bessel lui-même en 1815, cette parallaxe a depuis quarante ans occupé cinq des premiers astronomes de notre temps, et malgré tant d'efforts on n'est encore arrivé qu'à expliquer par des hypothèses les causes du désaccord de leurs résultats.

En adoptant comme la plus sûre la détermination de M. O. Struve, on aurait pour la 61e du Cygne une distance que la lumière met 6 ans 1/2 à franchir. La même distance est assignée par M. Winnecke à une autre étoile assez faible. L'étoile la plus rapprochée de nous paraît être jusqu'ici Alpha du Centaure, pour laquelle Henderson et Maclear, qui se sont succédé à l'observatoire du Cap, ont trouvé une parallaxe d'environ 1 seconde, qui correspond à 3 ans. On a essayé le même calcul pour une quarantaine d'étoiles : il nous suffira de dire que la distance de la brillante étoile Véga, d'après Johnson et O. Struve, serait représentée par 22 ans, celle de Sirius par 16 ans, celle de la Polaire, d'après M. Peters, par 36 ans. Ce sont

là les limites entre lesquelles se rencontrent les distances qu'on a pu mesurer. Si prodigieuse que soit la vitesse de la lumière, c'est encore un messager boiteux pour les routes de l'univers : les dernières nouvelles qu'elle nous apporte des étoiles sont toujours vieilles d'au moins trois ans.

Pour avoir une idée quelconque de la grandeur réelle des intervalles qui nous séparent des étoiles les plus lointaines, on a dû recourir à des considérations fondées sur ce principe, qu'en général l'éclat des étoiles diminue à mesure que la distance augmente. Les étoiles de première grandeur occupent en quelque sorte le premier plan, les classes suivantes s'échelonnent comme les plans successifs d'un paysage. Dans cette hypothèse, et en partant de certaines données empiriques sur la distribution des étoiles au firmament, M. Peters a trouvé que la distance moyenne des étoiles de première grandeur équivaut à 16 ans, celle des étoiles de seconde grandeur à 28 ans, et ainsi de suite. Pour les étoiles les plus faibles que puisse encore distinguer dans certains cas une vue perçante (7e grandeur) on aurait une distance de 170 ans. Les étoiles télescopiques forment les classes suivantes, dont le nombre n'est limité que par la puissance des lunettes. Pour distinguer les étoiles de la 16e grandeur, il faut déjà des instrumens d'un pouvoir optique exceptionnel. Ces astres sont certainement à des distances qui dépassent 5,000, peut-être 10,000 ans.

Il est bien entendu que ces évaluations ne représentent que des moyennes, d'autant plus exactes qu'elles portent sur un plus grand nombre d'étoiles; elles supposent, comme tous les calculs de statistique, que les différences individuelles se compensent et disparaissent lorsqu'on opère sur des nombres très considérables. Il s'ensuit que le résultat le moins exact sera celui qui se rapporte à la première grandeur, qui ne comprend que seize ou vingt étoiles d'ailleurs très différentes d'éclat. Sirius par exemple, qui devrait être classé hors de pair, émet six fois plus de lumière que Véga ou Arcturus, qui sont pourtant comptées parmi les plus brillantes des étoiles de premier ordre. La distance de Sirius, déduite de la parallaxe de cet astre, s'accorde assez bien avec la distance moyenne de la première classe; mais d'autres étoiles que l'on range dans la même classe sont peut-être beaucoup plus lointaines que ne l'indique cette distance moyenne et doivent leur éclat à un rayonnement exceptionnel. D'un autre côté, Alpha du Centaure, qui est de la première grandeur, et même de petites étoiles comme la 61e du Cygne, sont beaucoup plus près de nous : il y a donc bon nombre d'exceptions individuelles; mais on peut les négliger quand les évaluations portent sur des milliers d'individus. Le nombre des étoiles contenues dans les six premières classes, qui comprennent

à peu près toutes celles qu'on peut d'ordinaire distinguer à l'œil nu, dépasse à peine 5,000 pour le ciel entier, et sous nos latitudes on n'en aperçoit guère que 4,000; mais le nombre total de celles qu'on discerne à l'aide des meilleurs télescopes peut être porté à plus de 80 millions. Lorsqu'on opère sur de pareils nombres, la statistique marche d'un pas assuré, et les résultats moyens méritent une certaine confiance.

Où sont maintenant les bornes de l'univers? Quelles sont les distances au-delà desquelles nul regard humain n'a pu sonder les abîmes de l'espace? Aux limites de la visibilité se trouvent ces points lumineux à peine perceptibles dans lesquels se résolvent certaines nébuleuses observées avec les télescopes de William Herschel ou de lord Rosse. En tenant compte de la puissance de pénétration de ses grands télescopes, Herschel estime qu'il a pu distinguer des étoiles situées à des distances qui surpassent plus de 2,000 fois la distance moyenne des étoiles du premier ordre. Parmi les nébuleuses non résolubles en amas d'étoiles, qui malgré la faiblesse de leur lumière deviennent encore visibles parce qu'elles occupent une certaine surface, il y en a probablement un grand nombre qu'on peut supposer beaucoup plus éloignées : quelques-unes gravitent à des distances qui surpassent 3,000 ou 4,000 fois celle de Sirius. Ainsi l'œil, en pénétrant dans les profondeurs du ciel, atteint des régions d'où la lumière met 60,000 ans à nous parvenir; je ne parle même pas de certaines estimations de W. Herschel qui reculent les nébuleuses les plus faibles à plus de 2 millions d'années. Les nébuleuses que nous croyons apercevoir dans une certaine direction s'y trouvaient donc il y a quelques centaines de siècles, mais rien ne nous prouve qu'elles y soient encore, et nous n'avons aucun moyen de savoir ce qu'elles sont devenues; les rayons qu'elles émettent aujourd'hui, — si tant est qu'elles existent toujours, — n'arriveront à la terre que dans un avenir lointain. A mesure que s'accroîtra le pouvoir optique des lunettes, nous réussirons sans doute à découvrir des témoins encore bien plus anciens de l'existence de la matière. En attendant, n'est-ce pas un fait digne d'occuper les méditations des philosophes, que le télescope nous permette à toute heure de nous reculer de cent siècles et de plonger nos regards dans la création antédiluvienne, qui continue d'être visible après avoir peut-être cessé d'exister? Car les images de tout ce qui a été cheminent toujours dans l'éther infini.

II.

Les petits déplacemens qui résultent des parallaxes annuelles sont des oscillations périodiques que les étoiles nous paraissent

accomplir autour de leurs positions moyennes et qui leur font décrire des ellipses microscopiques où se reflète en petit l'orbite que la terre parcourt autour du soleil. Ces oscillations ne changent donc en rien la place que l'astre occupe réellement dans le ciel. Il en est de même des oscillations apparentes qui ont pour cause l'aberration de la lumière ou la nutation de l'axe terrestre : ces écarts périodiques ne dépendent que du mouvement de l'observatoire flottant à bord duquel nous voyageons autour du soleil; on en tient compte par un calcul très simple, et les catalogues d'étoiles n'en renferment plus de trace. Eh bien! si on compare deux catalogues dressés pour des époques un peu distantes l'une de l'autre, il se trouve toujours que les positions des étoiles, rapportées aux mêmes repères fixes, ne s'accordent pas.

Les différences qui restent sont en moyenne d'une dizaine de secondes pour cent ans, ce qui fait un dixième de seconde pour l'espace d'une année; elles représentent ce que les astronomes appellent les *mouvemens propres* des étoiles. On conçoit que des variations aussi faibles ne se dégagent pas nettement des séries d'observations qui n'embrassent qu'un petit nombre d'années. On n'a pu les reconnaître avec certitude que depuis qu'il est devenu possible de comparer entre eux des catalogues séparés par des intervalles de cinquante ou même de cent ans. Le point de départ et la base de toutes les recherches sur les mouvemens propres sont toujours les observations de Bradley, qui nous font connaître, avec une précision vraiment extraordinaire pour l'époque, les positions de plus de 3,000 étoiles. Ces positions, calculées pour l'année 1755, ont été publiées par Bessel sous ce titre : *Fondemens de l'astronomie, déduits des observations de l'incomparable Bradley*. La seconde étape est marquée par le célèbre catalogue de 47,000 étoiles, fondé sur l'*Histoire céleste* de Lalande, auquel il faut ajouter les 10,000 étoiles du ciel austral déterminées par Lacaille pendant son séjour au Cap de Bonne-Espérance; puis viennent ces inventaires rapides d'une région limitée du ciel qu'on appelle des *zones :* les zones de Bessel, d'Argelander, de Lamont, tant d'autres qui ont précédé la révision générale du ciel que depuis quelques années se sont partagée les observatoires des deux mondes. Ces relevés sommaires ne comportent pas, cela se comprend, une très grande précision du lieu observé de chaque étoile; ils permettent en revanche de dresser des cartes célestes très complètes où les étoiles sont inscrites à leurs places et classées par ordre de grandeur. La précision est au contraire le but principal des déterminations qui se font chaque jour dans les grands observatoires, comme Greenwich, Paris, Poulkova, et dont les résultats sont *catalogués* à des intervalles réguliers. Peut-être arrivera-t-on à concilier la rapidité

avec la précision quand les procédés photographiques auront été assez perfectionnés pour être appliqués à la reproduction des groupes d'étoiles. Il paraît que M. Rutherfurd, en Amérique, a déjà obtenu dans cette voie des résultats très satisfaisans qui font espérer que le problème sera bientôt résolu.

Les mouvemens propres qui ont été constatés par la comparaison des catalogues sont en général des déplacemens progressifs qui augmentent d'une manière continue avec le temps. Quelquefois ils sont affectés d'inégalités périodiques qui révèlent soit une parallaxe annuelle, soit une orbite à longue période que l'étoile décrit autour d'un foyer d'attraction voisin; même dans ce cas on constate en outre un mouvement progressif. Que signifient ces mouvemens propres rectilignes et continus? Ce sont évidemment les indices différentiels d'un immense tourbillon qui emporte aussi bien notre système solaire que les mondes les plus lointains vers des régions inconnues. « Supposons un instant, dit Humboldt, qu'un rêve de l'imagination se réalise, que notre vue, dépassant les limites de la vision télescopique, acquière une puissance surnaturelle, que nos sensations de durée se contractent de manière à comprendre les plus grands intervalles de temps de même que nos yeux perçoivent les plus petites parties de l'étendue : aussitôt disparaît l'immobilité apparente qui règne dans les cieux. Les étoiles sans nombre sont emportées, comme des nuages de poussière, dans des directions opposées, les nébuleuses errantes se condensent ou se dissolvent, la voie lactée se divise par places comme une immense ceinture qui se déchirerait en lambeaux; partout le mouvement règne dans les espaces célestes, de même qu'il règne sur la terre en chaque point de ce riche tapis de végétation dont les rejetons, les feuilles et les fleurs présentent le spectacle d'un perpétuel développement. »

La détermination des mouvemens propres est un des problèmes les plus intéressans, mais aussi l'un des plus délicats de l'astronomie moderne. On n'a encore pu trouver qu'une soixantaine d'étoiles qui se déplacent de plus d'une seconde par an, et dans la grande généralité des cas le mouvement annuel est beaucoup plus petit. Des quantités aussi faibles sont nécessairement difficiles à mesurer. Les petites différences qu'on désigne sous le nom de mouvemens propres sont souvent un mélange inextricable de variations réelles et d'erreurs d'observation ou de réduction, d'autant plus difficiles à débrouiller que les variations sont ici du même ordre ou même plus petites que les erreurs : les mailles du filet sont en quelque sorte trop larges pour les arrêter. Ce qui est triste à dire, c'est que les erreurs sont peut-être une fois sur deux des fautes de transcription ou de réduction, qui n'ont point pour excuse la hâte avec

laquelle il faut noter les rapides instans du passage d'un astre aux fils de la lunette. Cela prouve que, si on entoure les observations de toutes les précautions désirables, les soins apportés à la confection des catalogues ne sont pas toujours proportionnés à la valeur des observations : il en résulte que certains catalogues fourmillent d'erreurs qui ont causé bien des méprises et des déceptions en faisant croire à de grands changemens dans le ciel qui finalement se sont expliqués par une faute de calcul. Ce n'est pas tout : les observations les mieux faites montrent encore des différences plus ou moins fortes qui dépendent des circonstances locales, des saisons et des heures de la journée, du tempérament de l'observateur et de ses habitudes comme de sa disposition momentanée : on dirait que mille piéges sont tendus autour de lui pour l'empêcher d'approcher de la vérité absolue. Les curieuses expériences de M. Wolf sur les *erreurs personnelles* ont prouvé que très peu de personnes voient les phénomènes au moment précis où ils se produisent; presque toujours la perception est en retard de quelques fractions de seconde. Toutes ces causes réunies font qu'avant de confronter deux catalogues d'étoiles il faut en étudier pour ainsi dire les défauts et les qualités, et c'est un travail que fort heureusement M. Auwers a déjà entrepris pour les catalogues les plus importans.

Grâce à ce triage préalable, la comparaison des observations modernes avec les anciennes pourra conduire à des résultats plus dignes de confiance, et la recherche des mouvemens propres sera sans doute bientôt étendue à toutes les étoiles cataloguées, ce qui n'est pas peu dire. Jusqu'à présent, on s'est contenté d'examiner à ce point de vue quelques milliers d'étoiles. Les mouvemens propres les plus forts se remarquent dans les étoiles les plus rapprochées de nous, et peuvent aller à 7 ou 8 secondes par an; mais en général il ne s'agit, comme on l'a déjà vu, que de quelques fractions de seconde. Toutefois ces déplacemens si peu sensibles en apparence sont les indices de mouvemens d'une rapidité vertigineuse en raison des distances où nous les observons. C'est ainsi qu'un navire que nous voyons à l'horizon, ou un nuage qui passe sur nos têtes à une grande hauteur, nous paraît presque immobile tandis qu'il se déplace en réalité avec une vitesse considérable; il suffit de le regarder avec une lunette d'approche pour que cette vitesse, dissimulée par l'éloignement, reparaisse aussitôt.

Pour calculer la vitesse de translation réelle qui correspond à un mouvement propre observé, il faut necessairement connaître la distance absolue de l'étoile en question. Cette condition est remplie pour un certain nombre d'étoiles dont les positions varient d'une manière assez rapide; ainsi nous savons que la 61e du Cygne, qui a un mouvement propre de 5 secondes, a une parallaxe d'une demi-

seconde, et on peut en conclure qu'elle se meut dans l'espace avec une vitesse de 50 kilomètres : c'est plus de cent fois la vitesse d'un boulet de canon.

Pour les étoiles douées d'un mouvement propre exceptionnel qui les isole des groupes où on les rencontre, il n'est guère douteux que ce déplacement apparent n'indique un mouvement réel de ces astres ; il n'en est plus de même lorsque des régions entières montrent un mouvement propre plus ou moins uniforme. Là on peut se demander si cette lente progression n'est pas une illusion d'optique tout comme les oscillations périodiques des étoiles qui ont pour cause la révolution de la terre autour du soleil, et si elle n'est pas la conséquence d'un mouvement de translation du système solaire tout entier dans l'espace. En effet, si le soleil avec son cortége de planètes est emporté dans une course rapide vers un point donné du ciel, les étoiles situées dans cette direction sembleront s'écarter à mesure qu'il s'en rapprochera, tandis qu'au point opposé du ciel, dont il s'éloigne, les étoiles se resserreront de plus en plus. Il en résultera comme un courant général qui entraîne insensiblement toutes les étoiles du point d'arrivée vers le point de départ de la trajectoire solaire. Or un pareil mouvement doit se révéler au moins dans les positions déterminées à cent ans d'intervalle.

Fontenelle, aussi bien que Bradley, avait entrevu la possibilité d'un mouvement de translation du soleil ; mais c'est Lalande qui paraît avoir formulé le premier cette hypothèse d'une manière parfaitement nette. Il fait remarquer que la rotation du soleil, qui nous est révélée par les révolutions des taches, suppose déjà par elle-même l'existence d'un mouvement de translation, attendu qu'elle n'a pu être produite que par une impulsion communiquée hors du centre, qui a dû selon toute probabilité déplacer en même temps le centre lui-même. Les deux mouvemens, de rotation et de translation, ne s'observent presque jamais l'un sans l'autre. La théorie fait donc prévoir *a priori* que le soleil doit se mouvoir lui-même dans une orbite que, pour une certaine durée de temps, il sera permis de considérer comme une ligne droite. L'observation a-t-elle justifié cette hypothèse?

William Herschel ne craignit pas d'aborder le problème de front en examinant les mouvemens propres des étoiles dont les positions étaient déjà assez bien connues pour qu'il pût espérer d'en fixer avec certitude les variations séculaires. Sa tentative fut couronnée de succès : dès 1783 il put annoncer que le système solaire marche vers un point déterminé de la constellation d'Hercule. La certitude de ce résultat fut d'abord contestée par Biot, Bessel et d'autres astronomes ; mais les recherches récentes, fondées sur des bases beau-

coup plus solides, n'ont fait que le confirmer en rectifiant seulement la position du point vers lequel marche le soleil. M. Otto Struve a tenté d'évaluer d'une manière approximative la vitesse de ce mouvement de translation; d'après ses calculs, elle serait de 7 kilomètres par seconde. Ce chiffre, déduit de données qui ont été depuis rectifiées, est sans doute beaucoup trop faible. Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est que la rapidité avec laquelle notre système est emporté dans l'espace est probablement du même ordre que les vitesses orbitaires des planètes.

Le mouvement d'ensemble du système solaire est donc désormais un fait acquis; ce mouvement se reflète, par une illusion d'optique, dans les positions apparentes des étoiles, et les changemens séculaires de ces positions nous permettent de connaître la direction dans laquelle nous sommes entraînés. Pourtant cet effet de perspective ne rend compte que d'une faible partie des changemens constatés : après avoir fait la part du déplacement apparent qui pour chaque étoile résulte de notre propre mouvement, on trouve encore dans la plupart des cas des variations progressives ou périodiques qui dénotent un déplacement réel de l'étoile elle-même. Tantôt ce sont des astres réunis en groupes qui décrivent les uns autour des autres des orbites dont nous pouvons avec le temps reconnaître la forme et les dimensions; tantôt ce sont les lentes étapes d'un voyage qui emporte l'étoile vers des régions inconnues.

De bonne heure on s'est demandé si tous ces mouvemens n'avaient pas un centre commun, si tout l'univers visible ne tournoyait pas autour d'un soleil central. Le philosophe Kant a voulu voir dans Sirius cet astre-roi. Plus tard M. Argelander a fait une tentative pour résoudre la question par le calcul. Après avoir déterminé, à l'aide des mouvemens propres de 537 étoiles, le point du ciel vers lequel marche notre système, il s'est demandé si, en défalquant des mouvemens propres connus ce qui n'est qu'un reflet de la translation du soleil, il ne trouverait pas des résidus révélant un mouvement général des systèmes stellaires. Le résultat de son calcul a été que probablement les astres tournent tous ensemble autour d'un point situé dans la constellation de Persée; cependant l'incertitude des données qui servaient de base à son travail ne lui permettait de présenter ce résultat que sous toutes réserves, comme une simple hypothèse.

Un astronome d'un tempérament plus aventureux, M. Mædler, entreprit alors de résoudre le problème sans se rendre un compte exact des difficultés qu'il cache. Jean-Henri Mædler, qui est mort cette année à l'âge de quatre-vingts ans, s'était d'abord fait connaître par la belle carte topographique de la lune qu'il publia en 1836 avec Wilhem Beer, frère aîné de Meyerbeer. En 1840, il avait

succédé à W. Struve comme directeur de l'observatoire de Dorpat, où il consacra ses efforts pendant vingt-cinq ans à la détermination des mouvemens propres des étoiles, jusqu'au jour où un affaiblissement de la vue le força de prendre sa retraite. Son titre de gloire, à ses yeux du moins, était sa découverte du soleil central, qui devint plus tard simplement un « groupe central. » Renonçant en effet à chercher un astre plus gros et plus massif que tous les autres, dont la puissante attraction domine l'univers visible, Mædler se contente de cette hypothèse, que les étoiles décrivent leurs orbites autour d'un point qui est leur centre de gravité commun, mais qui n'est pas occupé par une masse prépondérante. Dans ce cas, dit-il, les vitesses orbitaires doivent augmenter à mesure qu'on s'éloigne du centre commun. Le contraire aurait lieu, s'il y avait un soleil central dominant tout le ciel : les vitesses, considérables pour les étoiles voisines, iraient en diminuant à mesure qu'on s'éloignerait du foyer d'attraction. Comme il n'existe dans le ciel aucun point de ce genre autour duquel on ait remarqué des mouvemens propres très prononcés, il est évident que l'hypothèse d'un soleil central doit être abandonnée. Au contraire l'existence d'un centre de gravité pour ainsi dire immatériel, centre des mouvemens propres des astres visibles, mérite d'être discutée. Le tort de Mædler a été de croire qu'il l'avait prouvée.

Le groupe qui reste immobile au milieu du tourbillon général, Mædler le trouve dans la constellation des Pléiades, où les étoiles se pressent autour de la brillante Alcyone « comme les poussins autour de la poussinière. » Comparant les observations de Bradley aux déterminations très précises de Bessel, il montre que les mouvemens propres atteignent ici à peine 6 centièmes de seconde par an, et qu'ils sont exactement dirigés comme ils le seraient, si ce groupe était en réalité immobile dans l'espace (1). Alcyone, qui est le centre du groupe, marquerait aussi le lieu du centre de gravité universel. Traçant autour de ce point des zones concentriques, il y constate des mouvemens propres moyens de 9, de 10, de 12 centièmes de seconde, et les directions diffèrent de plus en plus de celle qui se déduit du mouvement connu de notre soleil. Fort de ces résultats, Mædler n'hésite pas à considérer Alcyone comme le centre visible de l'univers autour duquel tournent les innombrables étoiles dont l'espace est parsemé. Ces étoiles, dit-il, sont distribuées par couches annulaires que séparent de vastes intervalles à peu près vides : c'est dans un de ces intervalles vides que flotte notre système solaire. Aux confins de l'univers, les derniers anneaux sont formés

(1) L'étude approfondie du groupe des Pléiades que M. Wolf a récemment entreprise à l'Observatoire de Paris permettra d'en déterminer le mouvement propre d'une manière plus sûre et plus complète.

par la voie lactée, qui embrasse dans ses gigantesques circonvolutions les anneaux stellaires où nous gravitons nous-mêmes. Nous sommes plus près de la région où les replis de la voie lactée se dédoublent que de la région opposée, où elle paraît simple. Notre soleil met plus de 22 millions d'années à parcourir son orbite autour du centre commun. La distance d'Alcyone, toujours d'après Mædler, surpasse 36 millions de fois notre distance au soleil et équivaut à 573 années de la lumière.

Malheureusement dans ces déductions, qui s'enchaînent et se développent avec une hardiesse naïve, l'imagination a plus de part que la sévère logique des chiffres. Les fractions de seconde qui forment la base fragile de l'édifice élevé par Mædler sont loin d'avoir le degré de certitude absolue qu'il leur attribue, et il n'est pas difficile d'arriver, en les groupant d'une manière différente, à des résultats tout opposés. En outre, en y regardant de près, on s'aperçoit que l'augmentation des mouvemens propres à partir de la région des Pléiades, quand même elle serait démontrée, ne prouverait rien ni pour ni contre la théorie de l'univers sortie de toutes pièces de la féconde imagination.

D'après sir John Herschel, la véritable forme de cette agglomération d'étoiles qu'on appelle la voie lactée serait celle d'un disque ou d'une meule aplatie, fendue et dédoublée en deux valves sur près de la moitié de son contour. Le soleil se trouve placé vers le milieu du disque, près de la ligne de jonction des deux valves, et c'est là ce qui explique l'aspect annulaire de la voie lactée; elle nous apparaît comme une bande lumineuse quand le regard plonge dans l'épaisseur de la tranche pleine, et comme une bande double quand il plonge dans l'épaisseur des valves, tandis que dans les directions perpendiculaires au plan du disque les étoiles nous paraissent clair-semées. C'est ainsi que nous apercevons à peine sur nos têtes une faible brume répandue dans l'atmosphère, tandis qu'à l'horizon, où elle s'étale à perte de vue, elle nous fait l'effet d'un épais banc nébuleux. Quant aux dimensions de cette couche stellaire dans laquelle nous sommes profondément plongés, l'épaisseur transversale dépasse mille ans, et le diamètre a pour mesure des milliers de siècles.

Au sein de ce vaste univers, notre regard rencontre çà et là des groupes assez rapprochés de nous pour qu'il soit possible d'en épier les mouvemens intérieurs, d'en surprendre pour ainsi dire la vie de famille. Ce sont des soleils associés ou bien des soleils entourés de planètes, que nous voyons graviter dans des orbites réglées par les lois bien connues de l'attraction universelle. L'étude de ces systèmes, inaugurée par W. Herschel, a été grandement avancée par

les admirables recherches de W. Struve sur les étoiles doubles, entreprises à Dorpat et à Poulkova, et elle occupe toujours quelques astronomes pourvus d'instrumens de choix.

Le nombre des couples d'étoiles dont la distance n'excède pas la limite de 32 secondes, adoptée pour les étoiles doubles, est très considérable : il y a quarante ans, W. Struve en avait examiné plus de 3,000, et aujourd'hui le nombre des couples connus atteint 6,000. Il est évident que ces rapprochemens si fréquens ne sauraient être dus aux hasards de la perspective : le calcul des probabilités montre que le nombre des couples purement optiques, c'est-à-dire accidentels, doit augmenter avec la distance des composantes, tandis qu'en réalité la fréquence des couples observés diminue au-delà d'une distance de 8 ou 9 secondes. D'après Struve, les deux tiers des étoiles doubles dont il a mesuré l'écartement forment probablement des couples physiques; mais nous n'avons la certitude que deux étoiles sont enchaînées l'une à l'autre par les liens de la gravitation que s'il a été constaté qu'elles possèdent toutes deux le même mouvement propre, c'est-à-dire qu'elles naviguent de conserve dans les espaces célestes. Cette vérification a été faite aujourd'hui pour plus de 600 étoiles doubles, et pour un grand nombre on a pu même déterminer les élémens de l'orbite qu'elles décrivent autour de leur centre de gravité commun. Les temps de révolution qu'on a trouvés varient entre quinze ans et plusieurs siècles; mais les périodes très longues ne sauraient être évaluées avec certitude parce que les changemens de position qui servent de base au calcul sont alors d'imperceptibles fractions de seconde.

Dans les cas où la parallaxe de l'étoile principale a été déterminée, on peut même arriver à la connaissance des dimensions absolues de ces orbites et calculer les masses qui gravitent en face l'une de l'autre. C'est ainsi que l'on a pu s'assurer que les masses de quelques étoiles très rapprochées de nous, — Alpha du Centaure, la 61e du Cygne, la Polaire, — sont inférieures à celle du soleil. Pour Alpha du Centaure, on a trouvé un chiffre qui dépasse à peine $\frac{1}{3}$, la masse du soleil étant prise pour unité. Au contraire là la masse de Sirius surpasse de beaucoup celle du soleil.

Le calcul des orbites d'étoiles est si bien entré dans les habitudes des astronomes qu'on a fini par l'appliquer de confiance à des systèmes supposés dont on ne voyait d'abord que l'astre dominant, et chose merveilleuse, le calcul s'est trouvé juste après coup. La découverte de Neptune n'est donc plus le seul exemple d'un astre dont l'existence a été révélée par les perturbations qu'il causait autour de lui, avant qu'il fût apparu aux astronomes dans le champ de leurs lunettes. Les mondes stellaires ont fourni l'occasion de dé

couvertes analogues qui sont une preuve nouvelle de la généralité des lois de la gravitation. La première de ces découvertes se rapporte à Sirius, et c'est à Bessel que revient l'honneur de l'avoir préparée.

En discutant les positions successives de Sirius, comparées pendant cent ans aux étoiles des constellations du Taureau, d'Orion et des Gémeaux, Bessel avait constaté dans cette étoile un mouvement d'oscillation particulier et très prononcé qui ne s'expliquait qu'en admettant que Sirius était soumis à l'influence d'un corps invisible de masse considérable. « Cette supposition, disait M. Le Verrier en 1854, rend un compte si parfait de toutes les circonstances du phénomène, que nous ne saurions douter qu'elle soit l'expression de la vérité. Si nous n'avons pas aperçu jusqu'ici ce compagnon de Sirius, c'est qu'il constitue, non pas un second soleil brillant d'une lumière propre, comme dans les systèmes d'étoiles doubles, mais bien une grosse planète du soleil Sirius, planète dont l'éclat emprunté n'a pu parvenir jusqu'à nous. Peut-être, en perfectionnant nos moyens optiques, la verrons-nous un jour; mais, lors même que nous n'y parviendrions pas, nous déterminerons avec le temps l'orbite qu'elle parcourt, nous fixerons sa masse et celle de l'étoile autour de laquelle elle se meut. »

Pendant longtemps, le satellite hypothétique de Sirius resta noyé dans les rayons de son étincelant chef de file. Bessel était assez enclin à admettre que ce dernier se trouvait enchaîné à un corps obscur qui sans doute resterait éternellement invisible pour nous. Pourquoi en effet n'y aurait-il pas dans les espaces célestes des masses obscures, scories éteintes, mondes finis? On avait d'ailleurs dans l'étoile Procyon le pendant du cas de Sirius, car le mouvement propre de cette étoile offrait des inégalités périodiques de tout point analogues.

L'hypothèse de Bessel rencontra, il faut l'avouer, beaucoup d'incrédules, et il mourut en 1846 avant la fin du débat. Pourtant la question mûrissait lentement. En 1851, M. Peters publia son mémoire sur *le Mouvement propre de Sirius*, où il démontre que cette étoile décrit une ellipse très allongée autour du centre de gravité d'un système qu'elle forme avec un astre invisible, et que le temps d'une révolution complète est de cinquante ans. Cette orbite, à la distance où se trouve ce système, a pour nous des dimensions microscopiques, les plus grands écarts apparens de Sirius ne dépassent pas 5 secondes d'arc. M. Auwers et M. Safford vinrent plus tard confirmer les calculs de M. Peters. On savait dans quelle direction il fallait chercher le satellite soupçonné; mais les astronomes en possession des meilleures lunettes avaient sans succès exploré les environs de Sirius, lorsqu'enfin, le 31 janvier 1862, un

opticien de Cambridge en Amérique, M. Alvan Clark, ayant dirigé sur cette étoile le puissant réfracteur de 18 pouces qu'il venait de construire, aperçut à gauche de Sirius un imperceptible point lumineux. Une fois signalé, le satellite ne tarda pas à être observé à l'aide d'instrumens d'un pouvoir optique moins considérable, à Paris, à Rome, à Poulkova, à Cambridge, en Angleterre.

M. Auwers soumit alors à une discussion nouvelle et très approfondie les positions observées de Procyon, et parvint à les représenter par une orbite circulaire avec un temps de révolution de 40 ans. Ses calculs furent confirmés par d'autres astronomes, et les observateurs, encouragés par le succès des recherches qui avaient eu pour objet le satellite de Sirius, ne se faisaient pas faute de scruter les environs de Procyon. Ce n'est pourtant que le 19 mars 1873 que M. Otto Struve a découvert cet astre à l'aide du grand réfracteur de Poulkova, à une distance de 11 ou 12 secondes de l'étoile principale; il l'a estimé inférieur en grandeur de deux unités au compagnon de Sirius. Depuis ce moment, les observations du satellite de Procyon sont continuées régulièrement, et l'on s'est assuré qu'il se déplace d'une manière continue.

Ces deux nouvelles conquêtes de l'astronomie de l'invisible ne seront sans doute pas les dernières. Comme on le pense bien, les astronomes ont examiné les mouvemens propres d'une foule d'autres étoiles simples dans l'espoir d'y constater des oscillations analogues à celles qui ont amené la découverte des satellites de Sirius et de Procyon. Les mouvemens de Rigel (Bêta d'Orion), de Alpha de l'Hydre, de l'Épi de la Vierge, ont été signalés comme suspects; mais, vérification faite, on les a trouvés réguliers. Les prétendues inégalités n'étaient dues qu'à des observations inexactes.

En présence de la difficulté qui naît de la petitesse des variations par lesquelles se révèlent les mouvemens des étoiles, y compris notre soleil, on a dû se demander si le problème n'était pas abordable par quelque autre côté. L'aberration de la lumière, qui a pour cause la vitesse de la terre dans son orbite, ne doit-elle pas être modifiée par le voyage dans l'infini que celle-ci fait à la remorque du soleil? La réfraction, la diffraction (1) et les autres phénomènes optiques, que l'on observe à l'aide d'instrumens d'une précision pour ainsi dire illimitée, ne trahiraient-ils point par un signe quelconque le mouvement qui emporte l'observateur dans l'espace, ou celui de la source lumineuse elle-même? Ces questions divisent encore les physiciens, et jusqu'à ce jour l'expérience ni la théorie n'ont pu les trancher d'une manière définitive.

(1) On appelle ainsi l'ensemble des modifications que la lumière éprouve lorsqu'elle traverse une fente étroite, un réseau de traits gravés sur verre, etc.

Le phénomène de l'aberration s'expliquait aisément dans l'ancienne théorie de l'émission, où la lumière est un fluide dont les molécules, lancées comme des flèches, viennent frapper la rétine de l'œil. Quand l'hypothèse newtonienne fut détrônée par la théorie des ondulations, elle lui légua une série de problèmes épineux, parmi lesquels l'aberration était un des plus délicats. Pour la concevoir, Fresnel dut admettre que l'éther où se propagent les vibrations lumineuses ne participe pas au mouvement des corps pondérables qu'il enveloppe et pénètre, qu'il passe librement au travers du globe, et que les ondes lumineuses cheminent dans un fluide en repos pendant que la lunette est emportée par la terre. Arago alors imagina une expérience destinée à éprouver la solidité de ce raisonnement. Ajustant un prisme à une lunette, il mesura la réfraction des rayons venus d'une étoile vers laquelle marchait la terre et d'une autre étoile qu'elle fuyait; la vitesse de propagation des premiers devait se trouver accrue, celle des seconds diminuée de toute la vitesse de la terre, et la différence, qui s'élève à un cinq-millième, devait se manifester dans la grandeur de la réfraction. Il n'en fut rien; la réfraction était la même pour toutes les régions du ciel.

Pour concilier ce résultat inattendu avec la théorie des ondulations (1), Fresnel supposa que le prisme entraîne avec lui l'excès d'éther qui se trouve condensé entre les molécules du verre, et cette hypothèse de l'entraînement partiel de l'éther par les milieux réfringens a été plus tard justifiée par une expérience ingénieuse de M. Fizeau. Néanmoins l'obscurité qui règne encore sur cette matière est loin d'être dissipée. On a examiné la question de savoir si la grandeur de l'aberration ne dépend pas dans une certaine mesure des lunettes employées. Pour élucider ce point douteux, le père Boscovich avait proposé d'observer les étoiles à travers une lunette dont le tube serait rempli d'eau ou de quelque autre liquide. Cette expérience a été tentée dans ces dernières années par M. Klinkerfues à Gœttingue, par M. Hœk à Utrecht, par M. Archer Hirst à Greenwich. M. Klinkerfues seul a cru remarquer une déviation due à l'interposition du liquide, mais ce résultat, contraire aux prévisions de Fresnel, n'a pas été confirmé et paraît reposer sur une erreur.

Il y a une quinzaine d'années, un physicien suédois, M. Angstrœm, et après lui M. Babinet, ont émis l'idée que les phénomènes de diffraction produits par les réseaux fourniraient un moyen de

(1) L'expérience d'Arago, telle qu'il l'avait instituée, n'était pas très concluante parce qu'il s'était servi d'un prisme *achromatisé* qui recomposait la lumière blanche après l'avoir déviée, tandis qu'il eût fallu mesurer la réfraction d'un rayon simple, de couleur déterminée; mais cette dernière expérience donne le même résultat.

constater le mouvement de translation du système solaire. M. Angstrœm avait même commencé des expériences qui devaient le conduire au but cherché; mais les résultats obtenus n'avaient rien de bien concluant. L'importance du problème décida notre Académie des Sciences à le mettre au concours : elle en fit le sujet du grand prix des sciences mathématiques pour 1870. Un de nos physiciens les plus distingués, M. Mascart, remporta le prix par un travail expérimental dont les conclusions furent d'ailleurs purement négatives. M. Mascart a mis à profit toutes les ressources que peuvent offrir les appareils les plus ingénieux et les méthodes d'observation les plus délicates sans pouvoir constater une influence quelconque du mouvement de la terre sur les phénomènes optiques où l'on avait espéré la découvrir. Pourtant les récentes recherches de M. Yvon Villarceau sur la théorie de l'aberration tendent à établir que le mouvement du système solaire doit se faire sentir dans le phénomène, et M. Villarceau vient de soumettre à l'Académie des Sciences un plan de campagne pour résoudre le problème par des observations combinées qui seraient faites en quatre stations choisies à cet effet au nord et au sud de l'équateur.

En dehors de l'influence du mouvement de la terre, il faut d'ailleurs aussi considérer celle du mouvement de la source lumineuse en tant qu'elle peut modifier le nombre des ondulations que l'œil reçoit dans un temps donné. Une influence de ce genre existe certainement pour le son : la note d'un sifflet de locomotive nous semble plus élevée quand le train arrive que lorsqu'il s'éloigne, parce que dans le premier cas l'oreille gagne quelques vibrations et que dans le second elle les perd. On a pensé que d'après le même principe la couleur des rayons qui nous arrivent d'un astre pourrait être légèrement modifiée par la vitesse avec laquelle cet astre se rapproche ou s'éloigne de nous. Le père Secchi, M. Huggins et d'autres astronomes ont entrepris de vérifier cette prévision par l'étude des spectres des corps célestes. M. Huggins a même conclu d'une de ses expériences que Sirius s'éloigne de la terre avec une vitesse de 50 kilomètres par seconde, et un astronome allemand, M. Vogel, a trouvé par le même moyen 75 kilomètres pour Sirius et 100 kilomètres pour Procyon; mais nous sommes là sur un terrain glissant.

III.

Les positions des étoiles, déterminées directement par des observations instituées au moment du passage par le méridien, ou indirectement par la comparaison avec d'autres étoiles voisines, fourniront toujours la base la plus sûre pour toutes les recherches

concernant la structure et le mécanisme intérieur de l'univers. Pourtant ce ne sont pas les seuls problèmes que nous puissions aborder. Ce frémissement de l'éther que nous appelons lumière ne trahit pas seulement la direction où se trouve (ou du moins celle où se trouvait à une certaine époque) un corps céleste; soumises à la question du prisme, les ondes éthérées se laissent interroger sur la constitution physique de l'astre d'où elles sont parties.

On sait quel ferment nouveau la découverte de l'analyse spectrale a jeté dans les études d'astronomie physique. Depuis quinze ans, le soleil, les étoiles, les nébuleuses, les comètes et les bolides, ont été examinés presque chaque jour à l'aide du spectroscope par une foule d'observateurs habiles et sagaces : il suffit de citer les noms de MM. Janssen, Huggins et Miller, Lockyer, Secchi, Wolf et Rayet, Rutherfurd. C'est comme une nouvelle spécialité qui a fait son apparition dans les observatoires, et autour de laquelle s'est créé tout un attirail d'instrumens ingénieux, tout un ensemble de méthodes d'observation et de théories nouvelles. Cette branche a pris une telle extension qu'elle réclame déjà des établissemens spéciaux. La création d'un observatoire d'astronomie physique à Paris, qui doit être placé sous la direction de M. Janssen, a été l'un des résultats de ce grand mouvement.

Les principes de l'analyse spectrale sont trop connus à l'heure qu'il est pour qu'il soit besoin de nous y arrêter. On sait que la lumière émise par un gaz incandescent donne un spectre formé de raies brillantes dont la couleur et le groupement permettent de reconnaître la composition chimique de ce gaz. Les corps solides ou liquides à l'état d'incandescence fournissent au contraire un spectre continu, à teintes plates, qui est le même pour toutes les substances; seulement ce spectre se sillonne de raies sombres lorsqu'une atmosphère de vapeurs arrête au passage quelques-uns des rayons émanés du foyer lumineux, et ces raies sombres caractérisent alors les vapeurs qui enveloppent le corps incandescent. C'est ainsi que les raies noires, dites raies de Fraunhofer, que l'on compte par milliers dans le spectre solaire, nous apprennent de quoi se compose l'atmosphère du soleil. Elles nous donnent la certitude que l'astre qui nous éclaire est fait en somme de la même substance dont la terre est pétrie, car on y retrouve la plupart des élemens terrestres.

Les spectres des étoiles fixes offrent beaucoup d'analogie avec celui du soleil. Ce sont évidemment des soleils comme le nôtre, entourés d'atmosphères gazeuses qui renferment à l'état de vapeur une foule d'élémens terrestres. D'après le père Secchi, on peut les rapporter à quatre types principaux, dont chacun domine dans certaines régions du ciel. Le premier type comprend les étoiles blanches ou bleuâtres, telles que Sirius et Véga; il est caractérisé par quelques

grosses raies sombres dont plusieurs dénotent la présence de l'hydrogène à une haute température. Le second type, qui renferme les étoiles jaunes, telles que la Chèvre et Arcturus, se rapproche plus particulièrement de notre soleil par des spectres à raies fines et nombreuses. Beaucoup plus rare est le troisième type, — étoiles rougeâtres dont les spectres présentent de larges zones brillantes séparées par des zones obscures qui semblent indiquer la présence d'atmosphères gazeuses à une basse température. Le quatrième type n'est qu'une modification du troisième. Un très petit nombre d'étoiles, comme Gamma de Cassiopée, ont les raies brillantes des gaz incandescens. Deux des astres étudiés par M. Huggins, — Alpha d'Orion et Bêta de Pégase, tous deux appartenant au troisième type, — offrent une particularité très curieuse : on constate dans les spectres l'absence des deux lignes caractéristiques de l'hydrogène, qui correspondent aux raies C et F de Fraunhofer. Voilà donc des mondes sans eau! M. Huggins conjecture que les planètes de ces soleils infernaux sont probablement aussi privées de cet élément, et il ajoute : « Il faudrait la puissante imagination du Dante pour peupler de semblables planètes de créatures vivantes. » Mais la lune n'est-elle pas également une scorie brûlée, sans trace d'air ni d'eau?

A part ces exceptions assez rares, ceux des élémens terrestres qui sont le plus largement répandus dans les étoiles sont précisément ceux qui sont essentiels à la vie telle qu'elle existe sur notre planète : l'hydrogène, le sodium, le magnésium, le fer, etc., et tout porte à supposer que les atmosphères de ces corps sont remplies de vapeurs aqueuses. Les étoiles ressemblent donc à notre soleil par le plan général de leur constitution; mais à côté de cette unité de plan on constate des différences individuelles assez marquées, qui se révèlent déjà par la coloration particulière de beaucoup d'étoiles... Le spectroscope nous apprend que cette coloration est due aux enveloppes gazeuses qui entourent les corps célestes. Les vapeurs suspendues dans leurs atmosphères ayant pour effet d'éteindre une partie des rayons qui composent la lumière blanche émise par les noyaux incandescens, les teintes qui n'ont point été affaiblies prédominent dans la lumière qui arrive jusqu'à nous, et qui dès lors nous paraît rouge, jaune, bleue, comme la lumière tamisée par un verre de couleur. Les étoiles rouges ont des atmosphères qui absorbent les rayons verts et bleus; les étoiles bleues sont celles qui ont été dépouillées de leurs rayons rouges et jaunes, et ainsi de suite. Le type des étoiles blanches est Sirius, qui pourtant était rouge au dire des anciens; peut-être depuis deux mille ans s'est-il opéré un changement dans la composition de l'atmosphère de cet astre. M. Huggins voit dans la disposition du spectre des étoiles incolores l'indice d'une température excessive; si cette hypothèse

tait justifiée, il faudrait admettre que Sirius, loin de s'être refroidi, le trouve aujourd'hui à une température plus élevée qu'au temps où il figurait parmi les étoiles rouges, ce qui *a priori* ne paraît guère probable.

Au reste les lois de la formation et du développement des corps célestes nous sont encore trop peu connues pour qu'il soit possible d'écarter absolument telle ou telle supposition. Les étoiles variables, qui passent périodiquement d'un maximum d'éclat à un minimum, où quelques-unes même s'éteignent tout à fait pour un temps plus ou moins long, nous offrent déjà un exemple de changemens très sensibles qui s'opèrent sous nos yeux. Plus curieux encore sous ce rapport sont les cas d'étoiles nouvelles qui de temps à autre sont apparues subitement dans le ciel, mais qui toujours ont fini par s'éteindre presque aussi vite qu'elles s'étaient allumées. Si nous tenons compte des cas mentionnés par les catalogues chinois, le nombre des étoiles nouvelles signalées depuis deux mille ans s'élève à une vingtaine. La célèbre étoile de 1572, observée par Tycho-Brahé dans la constellation de Cassiopée, surpassait en éclat Sirius et Jupiter, on ne pouvait lui comparer que Vénus dans toute sa splendeur; mais elle commença bientôt à pâlir, et au bout de sept mois il n'en restait plus trace. L'étoile de Kepler, qui était également très brillante au moment où elle fut aperçue pour la première fois en 1604, resta visible à l'œil nu pendant seize mois.

Ces phénomènes se rattachent sans doute aux cas de variabilité ordinaire, dont ils nous offrent seulement l'exagération accidentelle. Ce sont des incendies allumés dans le ciel, des conflagrations dues à quelque convulsion intérieure qui a dégagé du sein d'un corps céleste un torrent de gaz inflammables; le feu éteint, l'étoile retombe dans la classe d'où elle était momentanément sortie. Dans tous ces cas, il ne s'agit donc pas de créations nouvelles : on n'a eu affaire qu'à des étoiles temporaires.

Trois fois en ce siècle, les astronomes ont été témoins d'une apparition de ce genre. M. Hind découvrit une étoile nouvelle de 6e grandeur, de couleur orangée, au mois d'avril 1848; deux ans après, elle était tombée à la 11e grandeur, puis elle cessa d'être visible. En 1850, une étoile rouge parut dans la constellation d'Orion, mais ne resta visible que fort peu de temps. Alors l'analyse spectrale n'existait pas encore; heureusement elle a pu être appliquée à l'étude du troisième cas du même genre qui a été observé. Le 12 mai 1866, un astronome amateur anglais constata tout à coup qu'une étoile nouvelle de 2e grandeur s'était allumée dans la constellation de la Couronne boréale, et dès le 15 M. Huggins put braquer son spectroscope sur l'astre nouveau. Il s'assura tout d'abord

qu'il y avait là *deux* spectres superposés : un spectre ordinaire, continu avec de fines raies sombres comme celui de toutes les étoiles, et un spectre gazeux, formé de quatre raies brillantes dont deux appartenaient à l'hydrogène. M. Huggins continua ses observations le lendemain et les jours suivans. L'éclat de l'astre diminuait rapidement; en douze jours, il était tombé de la 2e à la 8e grandeur. L'examen du spectre ne laisse aucun doute sur la nature du phénomène observé. C'est une étoile qui s'est trouvée subitement enveloppée de flammes d'hydrogène en combustion. Il y a eu probablement une éruption qui a mis d'énormes volumes de gaz en liberté, et ces gaz brûlaient à la surface de l'astre en se combinant avec quelque autre élément. Un monde dévoré par le feu comme Sodome et Gomorrhe! La provision de gaz épuisée, les flammes tombèrent, et l'étoile revint à son premier état. — N'oublions pas d'ailleurs que l'événement cosmique auquel il nous a été donné d'assister en spectateurs désintéressés en 1866 n'était point un événement contemporain; au moment où l'éclat de cet incendie frappait nos yeux, il était peut-être éteint depuis plusieurs siècles.

On sut plus tard que l'étoile temporaire de la Couronne avait été aperçue dès le 4 mai par un observateur canadien, et qu'elle avait atteint son maximun d'éclat le 10, deux jours avant d'être découverte en Europe. Il fut enfin constaté que depuis longtemps le même astre se trouvait inscrit dans les *zones* de l'observatoire de Bonn comme une étoile de 9e ou 10e grandeur.

M. Faye a pris texte de cette apparition pour présenter des considérations ingénieuses sur le phénomène des étoiles variables. Les explications qui en ont été proposées autrefois ne comprennent pas les étoiles nouvelles, c'est-à-dire les astres qui augmentent brusquement d'éclat et s'éteignent ensuite sans offrir une périodicité bien caractérisée. On ne peut embrasser tous ces phénomènes dans une même explication qu'en la rattachant à des changemens de la constitution physique des astres. On s'y trouve d'ailleurs conduit par l'étude des taches solaires. La fréquence périodique de ces taches doit se traduire par des variations d'éclat du disque radieux, et il s'ensuit que le soleil lui-même est une étoile variable dont la période est de onze ans. Des taches obscures encore plus larges et plus noires expliqueraient l'affaiblissement périodique de la lumière de la plupart des astres variables; mais rien ne nous force de supposer que les choses soient constituées de manière à durer toujours. La lumière et la chaleur qu'une étoile rayonne sont irrévocablement perdues pour elle; à mesure qu'elle se refroidit, sa puissance d'émission, sa radiation, vont en diminuant : en un mot, elle vieillit. Si donc cette étoile présente des intermittences, rien ne prouve

que ces intermittences se présenteront toujours sous les mêmes aspects : au contraire il est plus naturel de penser qu'elles sont les signes précurseurs d'un changement d'état plus radical.

D'après M. Faye, la phase *solaire*, la période d'éclat et d'activité d'un astre, commence quand la surface de la masse gazeuse incandescente s'est refroidie assez pour qu'il y ait précipitation de nuages liquides ou solides susceptibles d'émettre une vive lumière. C'est ainsi que se forme la photosphère du nouveau soleil. A partir d'un certain moment, les phénomènes de la photosphère peuvent revêtir un caractère oscillatoire. L'équilibre de la masse gazeuse est d'abord troublé par les pluies de scories qui descendent et par les vapeurs qui s'élèvent, absolument comme l'équilibre de notre atmosphère est troublé par la circulation de l'eau sous ses trois états; puis, quand cet échange entre la surface et l'intérieur commence à être gêné par l'envahissement des scories, on voit se produire des phénomènes éruptifs, des cataclysmes périodiques, dont la conséquence est une recrudescence d'éclat rapide, mais passagère. A chaque effondrement de la photosphère épaissie correspond un afflux subit de gaz incandescens venus de l'intérieur; c'est ainsi que s'explique l'éclat périodique des variables. Enfin ces alternatives ne se présentent plus que par saccades, pour cesser à la fin complétement. Les étoiles nouvelles ne sont probablement que des étoiles variables à leur déclin, n'offrant plus que de rares conflagrations avant de s'éteindre d'une manière définitive par voie d'*encroûtement*. C'est pourquoi les phénomènes de ce genre ne se produisent que dans les astres d'un éclat déjà faible, et n'aboutissent jamais à doter le ciel d'une belle étoile de plus.

IV.

Le résultat le plus important des recherches d'analyse spectrale au point de vue de la cosmogonie, c'est ce fait, désormais hors de doute, que parmi les nébuleuses non résolubles en étoiles un grand nombre est formé de matière cosmique diffuse à l'état de gaz incandescent. Ce sont là sans doute des soleils futurs, des soleils surpris dans leur *devenir*. Nul télescope ne pourrait les décomposer en étoiles. D'autres nébuleuses au contraire, qui à première vue semblent absolument de même nature, finiront par être résolues en amas stellaires; le spectroscope nous le garantit dès à présent, en attendant que le pouvoir optique des lunettes soit assez fort pour réaliser cette analyse.

C'est ainsi que se trouve confirmée l'hypothèse hardie que William Herschel avait formulée sans pouvoir encore en fournir les preuves. Le grand astronome anglais était convaincu que les nébu-

leuses de forme irrégulière, qui se présentent comme des lueurs phosphorescentes sans contour défini, sont des masses de matière diffuse en voie de se condenser, tandis que les nébuleuses globulaires à noyau brillant représentent la transition de cet état chaotique à celui de véritables corps célestes. On objectait à cette théorie que des masses fluides homogènes, abandonnées à elles-mêmes, c'est-à-dire à l'attraction mutuelle de leurs particules, ne tarderaient pas à prendre une figure d'équilibre à peu près sphérique, comme les liquides qui se disposent en gouttes arrondies. Les astronomes, munis de lunettes de plus en plus puissantes, arrivaient d'ailleurs à résoudre en amas stellaires des nébuleuses dont les premiers observateurs avaient dit « qu'elles ne faisaient naître aucune sensation d'étoiles, » des nébuleuses où Herschel lui-même n'avait jamais remarqué ces éclairs fugitifs qui annoncent des points lumineux, et qui à la nuit tombante nous avertissent que les premières étoiles vont émerger du crépuscule. C'est ainsi que M. Bond parvint à décomposer la nébuleuse d'Andromède, découverte en 1612 par Simon Marius, qui la compare à la flamme d'une chandelle vue à travers une feuille de corne transparente; cette nébuleuse, en forme de fuseau, est décidément un amas stellaire où M. Bond a déjà compté plus de 1,500 étoiles.

Il y avait pourtant toujours bon nombre de ces étranges objets qui résistaient aux plus forts grossissemens des meilleures lunettes, et ne cessaient d'offrir l'aspect mystérieux de taches faiblement lumineuses. En outre, à mesure que l'accroissement de l'ouverture des objectifs permettait de résoudre en étoiles des nébulosités jusque-là réfractaires, des nuées plus fines entraient dans le champ de la vision, et l'on vit apparaître ces formes fantastiques, ces lueurs vagues aux contours incertains, que l'esprit se refuse à concevoir comme le reflet lointain d'une armée de soleils. Les partisans de la théorie qui voient dans ces brumes phosphorescentes les limbes antédiluviens de mondes en formation ne se déclaraient donc pas battus. L'analyse spectrale devait trancher le débat en nous dévoilant la nature intime des nébulosités non résolubles.

Malgré la faiblesse de la lumière émise par ces taches laiteuses, qui ne permet de les observer avec fruit que par les nuits très claires et sans lune, M. Huggins a réussi à obtenir des spectres d'une certaine netteté. Pour son premier essai, il avait choisi une nébuleuse très petite, mais relativement brillante, de la constellation du Dragon. « Ma surprise fut grande, dit-il, lorsqu'en regardant par la petite lunette de l'appareil je reconnus que le spectre n'offrait plus cette apparence de ruban coloré qu'eût fait naître une étoile, et qu'au lieu d'une bande lumineuse continue il n'y avait que trois raies brillantes isolées. » Cette observation décidait du

coup la question tant controversée : elle prouvait qu'il existe des agglomérations des matières cosmiques à l'état de gaz lumineux. En déterminant la position des trois raies par des mesures prises au micromètre, M. Huggins trouva que la plus brillante coïncidait avec la raie la plus intense de l'azote ; mais comment expliquer l'absence de toutes les autres lignes caractéristiques de ce gaz? Faut-il admettre avec M. Huggins que nous sommes ici en présence d'une forme de matière « plus élémentaire que l'azote? » La plus faible des trois raies coïncidait avec la raie verte de l'hydrogène ; quant à la raie moyenne, on ne put l'identifier avec aucune des raies caractéristiques des trente élémens terrestres pris pour comparaison. Derrière ces trois lignes brillantes s'apercevait encore une faible trace d'un spectre continu sans largeur apparente, qui révélait l'existence d'un très petit noyau lumineux au centre de la nébulosité. Ce noyau doit être formé par une matière opaque à l'état de brouillard composé de particules liquides ou solides.

M. Huggins a successivement examiné plus de soixante nébuleuses ou amas stellaires; sur ce nombre, un tiers environ lui a donné des spectres gazeux. Les quarante autres nébuleuses ont donné un spectre continu. Afin de vérifier jusqu'à quel point cette classification établie par le prisme répond à celle qui résulte de l'examen télescopique, le fils du comte de Rosse a revu toutes les observations de nébuleuses de la liste de M. Huggins qui avaient été faites avec le grand télescope de son père. La plupart des nébuleuses à spectre continu avaient été effectivement résolues en étoiles ; quant aux autres, pas une n'avait été vue résolue d'une manière indubitable par lord Rosse.

La nébuleuse du Dragon appartient à la catégorie de celles qui se présentent dans les lunettes sous la forme de petits disques ronds ou légèrement ovales, et auxquelles W. Herschel a donné le nom de nébuleuses *planétaires*. Plusieurs autres nébuleuses planétaires observées dans diverses régions du ciel et offrant, comme celle-ci, une teinte bleu-verdâtre, fournissent des spectres composés des mêmes trois raies brillantes, avec traces d'un spectre continu linéaire, provenant d'un noyau central. Quelques-unes ne montrent que deux ou même qu'une seule des trois raies : telles sont la nébuleuse annulaire de la Lyre et la belle nébuleuse Dumb-Bell (battant de cloche), qui s'étend irrégulièrement dans la constellation du Petit Renard. Deux des nébuleuses à spectre gazeux se présentent sous la forme de sphères entourées d'un anneau comme Saturne; l'une montre l'anneau vu par la tranche, l'autre le montre à plat, séparé de la sphère centrale par un intervalle annulaire obscur.

La grande nébuleuse découverte par Huyghens, il y a plus de deux siècles, près de la garde de l'épée d'Orion, a été également

soumise à cet examen. En promenant le spectroscope dans les différentes parties de cette immense nuée de teinte verdâtre, M. Huyghens a constamment retrouvé les trois raies brillantes, nettement définies et séparées par des intervalles noirs, ce qui prouve que la nébuleuse présente partout la même constitution. « La couleur verte, dit à son tour le père Secchi, domine dans toutes les étoiles de la vaste constellation d'Orion, Alpha excepté. Ce groupe entier semble participer à la nature de la grande nébuleuse par cette teinte verte exagérée. » La nébuleuse elle-même n'a pas été résolue en étoiles par le télescope de lord Rosse : il est vrai que sur quelques points ce dernier a vu un grand nombre de très petites étoiles rouges, mais il ne doute pas que ces étoiles, quoique en apparence noyées dans la matière non résoluble, ne soient étrangères à la nébuleuse. Ces étoiles sont d'ailleurs trop fines pour fournir un spectre visible.

Ainsi les nébuleuses à spectre gazeux sont caractérisées par trois raies brillantes, dont on ne voit quelquefois que la plus forte, mais qui sont toujours essentiellement les mêmes; dans un seul cas, M. Huggins a vu s'y ajouter une raie nouvelle. Ce résultat est très imprévu. En effet, si l'on suppose que la matière gazeuse qui fournit ce spectre est le fluide nébuleux de W. Herschel, dont la condensation produit les étoiles, on devrait s'attendre, dit M. Huggins, à un spectre où les raies brillantes seraient aussi nombreuses que les raies sombres des spectres stellaires. En outre, si l'on admet l'hypothèse peu probable que les trois raies sont l'indice de la matière sous sa forme la plus élémentaire, comment se fait-il que dans aucune des nébuleuses examinées on ne rencontre un état de condensation plus avancé où la matière primitive a déjà donné naissance à plusieurs corps simples caractérisés par des spectres individuels, état qui se rapprocherait de celui de notre soleil? « Mes observations, conclut M. Huggins, semblent être en faveur de l'opinion que les nébuleuses à spectre gazeux sont des systèmes ayant une structure et un rôle à part, des systèmes d'un autre ordre que le groupe cosmique dont notre soleil fait partie avec les étoiles fixes. » Ces difficultés seront peut-être résolues quand nous connaîtrons mieux les modifications que les spectres des gaz subissent lorsque la température et la pression varient dans des limites très étendues.

La ténuité de la matière qui compose la chevelure et la queue des comètes semble à première vue établir un trait de ressemblance entre ces « bohémiens du système solaire » et les nébuleuses. Dans certaines positions de leurs orbites, elles nous apparaissent comme des masses rondes, vaporeuses, qu'on ne peut distinguer des véritables nébuleuses qu'en constatant qu'elles se déplacent dans le

ciel; plus d'une fois les chercheurs de comètes ont été trompés par ces apparences et ont annoncé une comète nouvelle lorsqu'ils avaient simplement découvert une nébuleuse qui ne figurait pas sur leurs cartes. D'après l'ingénieuse hypothèse du directeur de l'observatoire d'Utrecht, M. Hœk, que la mort a récemment enlevé à la science, les comètes nous arrivent par essaims des profondeurs de l'espace; faut-il croire que ce sont des nébuleuses errantes?

L'examen prismatique de la lumière des comètes, entrepris par M. Huggins, le père Secchi, MM. Wolf et Rayet, a démontré que ces astres sont lumineux par eux-mêmes, bien qu'ils doivent une partie de leur éclat aux rayons du soleil, qu'ils réfléchissent comme les planètes. La lumière réfléchie donne un faible spectre continu qui forme le fond sur lequel se détachent les raies ou plutôt les bandes brillantes du spectre cométaire proprement dit. De l'observation de la première comète de 1866, M. Huggins avait cru pouvoir conclure que la matière des comètes était au fond la même que celle des nébuleuses : de l'azote ou une substance élémentaire que renferme l'azote; mais le père Secchi, qui avait étudié le même astre, contestait l'identité des spectres admise par M. Huggins. Depuis lors les comètes de 1868, de 1870, de 1871, de 1873, de 1874, ont fourni l'occasion d'étudier la question d'une manière plus complète. M. Huggins a constaté que le spectre de la seconde comète de 1868 (comète de Winnecke), composé de trois zones brillantes, avait la plus grande ressemblance avec celui du carbone, obtenu en faisant jaillir l'étincelle d'induction dans le gaz oléfiant. La première comète de 1868 (comète de Brorsen) en différait notablement par la situation des zones lumineuses. Les comètes assez nombreuses des années suivantes ont donné des résultats analogues. Presque toujours on distingue trois bandes lumineuses, une jaune, une verte et une bleue, et la bande verte est la plus intense des trois. On peut supposer que la matière cométaire est un composé de carbone à l'état gazeux, — un carbure d'hydrogène, — ou peut-être, comme le pense le père Secchi, un composé oxygéné, tel que l'oxyde de carbone ou l'acide carbonique. Le spectre continu qui forme le fond du spectre cométaire ne s'observe que si les comètes ont un noyau assez prononcé; il est certainement dû en partie à la réflexion de la lumière du soleil, mais il est possible aussi que le noyau y contribue par sa radiation propre. En tout cas, ces observations semblent prouver que la constitution chimique des comètes ne ressemble guère à celle des nébuleuses.

En présence de ces recherches, qui soulèvent déjà un coin du voile étendu sur le laboratoire de la nature, la pensée se reporte involontairement aux origines et aux destinées de notre monde à nous. De quel jour le principe nouveau de l'unité des forces natu-

relles a-t-il éclairé ces obscures questions? M. Helmholtz a l'un des premiers tenté d'appliquer à la cosmogonie la théorie mécanique de la chaleur et la loi de la conservation de la force. Si nous adoptons les vues de Laplace concernant la genèse des mondes, il faut d'abord nous représenter notre système solaire sous la forme d'une nébuleuse remplissant tout l'espace jusqu'au-delà des limites de l'orbite actuelle de Neptune; dans cette hypothèse, 1 gramme de matière pondérable devait occuper un volume de plusieurs milliards de mètres cubes. Cette masse vaporeuse, animée d'un mouvement de rotation très lent, se contracte peu à peu sous l'influence de l'attraction mutuelle de ses particules, et en même temps s'accélère la vitesse de rotation. De temps à autre, la force centrifuge arrache des régions équatoriales des lambeaux de matière qui ne tardent pas à s'agréger en globes planétaires, avec ou sans satellites, jusqu'à ce qu'enfin la masse-mère se soit elle-même conglomérée pour constituer le soleil.

Or ces limbes de notre système ne contenaient pas seulemen à l'origine toute la substance destinée à composer le soleil et les planètes, ils renfermaient aussi toute la provision de force mécanique destinée à y fonder le laboratoire de la nature. La gravitation de tous ces atomes nébuleux constituait déjà un fonds d'énergie considérable; en y joignant les affinités chimiques qui devaient se manifester au contact des atomes, on a une source assez riche de chaleur et de lumière pour qu'il soit inutile de chercher si à cette époque il existait aussi de la force sous forme de chaleur. Par le choc des atomes qui se rapprochaient entre eux, leur force vive était anéantie et convertie en chaleur : on peut évaluer la grandeur de ce travail de condensation, et l'on peut d'autre part estimer ce qui nous en reste encore sous forme de force mécanique en calculant la gravitation du système et toutes les vitesses planétaires. Il se trouve alors, dit M. Helmholtz, que nous ne possédons plus que $\frac{1}{454}$ de la force originelle sous forme mécanique, et que le reste a été changé en chaleur : cette chaleur serait capable d'élever de 28 millions de degrés la température d'une masse d'eau égale à la masse totale du soleil et des planètes.

Les plus hautes températures que nous puissions produire ne dépassent pas quelques milliers de degrés. Toute la masse de notre système, convertie en charbon et brûlée, ne dégagerait pas la trois millième partie de cette prodigieuse quantité de chaleur. Il est donc probable que celle-ci a été presque entièrement dissipée dans l'espace à mesure qu'elle se développait. Néanmoins au début du travail d'agrégation toute la masse n'a dû être longtemps qu'un océan incandescent; c'est d'ailleurs ce qui s'accorde avec les faits si nombreux qui portent les géologues à supposer que la terre a été

pimitivement à l'état de fluidité ignée. Qu'est devenue toute cette chaleur rayonnée par la fournaise solaire? Elle est allée se perdre dans les espaces infinis.

La provision de force mécanique que garde le système solaire, si faible qu'elle soit relativement à ce qui a été gaspillé, équivaut encore à une formidable quantité de chaleur. Si la terre était subitement arrêtée dans sa course par un choc, il en sortirait une chaleur qui ferait fondre le globe tout entier et même le vaporiserait en partie. La terre, étant arrêtée, tomberait sur le soleil, et ce nouveau choc produirait une chaleur 400 fois plus forte. Nous avons d'ailleurs tous les jours un exemple de l'énorme échauffement qui résulte de la destruction d'une vitesse planétaire : ce sont les étoiles filantes, poussières cosmiques rendues incandescentes par le choc de l'air (1). Ces jolis feux d'artifice aériens sont le dernier reflet des incendies allumés autrefois par le choc des masses qui se heurtaient pour former des mondes.

La chaleur emprisonnée dans l'intérieur de la terre ne perce plus l'épaisse croûte qui la recouvre : toute la vie organique a sa source dans la radiation qui nous vient du soleil; mais cette radiation durera-t-elle toujours? Depuis les temps historiques, les climats terrestres ne paraissent pas avoir changé d'une manière sensible, et d'un autre côté il suffirait d'une lente contraction du globe solaire pour en entretenir la chaleur pendant bien des siècles; une diminution du diamètre égale à un dix-millième de sa valeur compenserait le rayonnement de 2,300 ans. Pourtant, si lente, si imperceptible que soit la perte de force éprouvée par l'astre central, il n'en est pas moins vrai que tout a une fin, et que sa force s'épuisera. Seulement ce jour est encore éloigné, selon toute probabilité, de quelques millions d'années. Bien avant ces changemens cosmiques, des révolutions géologiques pourraient bouleverser la surface du globe et ensevelir la race humaine. « Ainsi, dit M. Helmholtz, le même fil que les rêveurs du mouvement perpétuel ont commencé à filer dans l'obscurité nous a conduits à un principe universel qui illumine jusqu'au fond l'abîme où se cachaient le commencement et le dénoûment de l'histoire de l'univers. Il montre à notre race une longue durée, mais non l'éternité : il nous avertit d'un jour fatal, le jour du jugement, mais heureusement il garde le secret de cette date. »

R. Radau.

(1) Le 27 novembre 1872, c'était une partie de la comète de Biéla qui se précipitait dans notre atmosphère en se résolvant en pluie d'étoiles filantes.

LES

RICHESSES SOUTERRAINES

DES ÉTATS-UNIS

LE CHARBON, LE FER, LE PÉTROLE.

Un homme d'état anglais a dit que l'avenir était au peuple qui produirait le plus de houille. Si cette prédiction de Robert Peel doit se vérifier, aucune contrée plus que les États-Unis de l'Amérique du Nord n'a le droit d'en revendiquer l'application. Les bassins carbonifères de ce pays ont des dimensions qui sont en rapport avec l'étendue du continent lui-même, et alors que la Grande-Bretagne, depuis quelques années, scrute avec émotion les réserves de ses domaines souterrains, les états de l'Union fouillent toujours plus ardemment leurs richesses houillères sans se demander encore s'il est possible d'assigner une limite à la durée, sinon aux confins de cette exploitation. Les seules mines de la Pensylvanie ne sont-elles pas aussi étendues que toutes celles de l'Angleterre, et tous les gisemens des États-Unis ensemble n'ont-ils pas une superficie vingt fois plus grande? La houille dispense partout la lumière, la chaleur, la force, le mouvement; elle est l'âme de tous ces ingénieux mécanismes qui suppléent de plus en plus aux bras de l'homme, dont l'emploi est si cher en Amérique. C'est pourquoi il n'est pas un point des États-Unis révélant un indice de charbon où le gîte ne soit immédiatement interrogé, attaqué, recoupé par des galeries ou des puits, et cela, quelque éloigné qu'il soit, au pied des Montagnes-Rocheuses ou sur les rivages du Pacifique, dans le Colorado ou en Californie.

Ce n'est pas seulement de houille que la nature a été généreuse envers l'Amérique du Nord, c'est aussi de ce minerai qui ne peut plus se passer de la houille et avec lequel on produit le métal à la fois le plus commun et le plus utile, le fer. Ce minerai est là-bas partout répandu en amas, en filons, en couches épaisses et même en véritables montagnes, témoin ces gîtes fameux de la Pensylvanie, du Missouri, du Michigan. La houille sert à traiter le minerai dans de vastes foyers. Le métal sort de la pierre à l'état de fonte, transformée bientôt en fer et en acier. Ici comme en d'autres contrées, les gîtes ferrifères marchent volontiers de conserve et font bon voisinage avec les gîtes houillers; ils sont même quelquefois en concordance, en superposition complète avec eux. Ce qui est plus important, c'est que le chiffre de la production, pour la houille comme pour le fer, est allé en croissant dans des proportions très rapides. Les États-Unis produisent aujourd'hui en houille le tiers, et en fer la moitié du chiffre de la Grande-Bretagne, qui est de beaucoup, en ces deux matières, le pays le plus fécond du globe; demain ils l'auront atteinte, et dès lors ils la laisseront bien loin derrière eux.

Une troisième substance minérale, vulgaire comme les précédentes et devenue presque aussi indispensable aux usages quotidiens des sociétés civilisées, est le pétrole. Proche parent de la houille et lui-même houille liquide, on peut le dire, le pétrole est surtout employé comme lumière, et à ce titre il fournit aux ménages et aux ateliers industriels l'éclairage le plus économique. Les États-Unis ont véritablement le monopole de cette utile matière, qui avant eux, depuis le temps des Babyloniens, des Égyptiens et des Perses, n'était qu'une curiosité minéralogique. La nature, dans la distribution qu'elle en a faite au globe, s'est montrée encore plus prodigue envers les États-Unis que pour les produits précédens. Elle a semé sous le sol, principalement en Pensylvanie, des lacs de cette houille fluide et donné à ce seul état à peu près le privilége exclusif de la production du pétrole. Les extractions, déjà énormes, des premières années sont maintenant de beaucoup dépassées, et l'on ne sait où s'arrêtera cette récolte toujours plus abondante de l'huile de pierre.

Ces faits n'ont rien de surprenant aux États-Unis, car il serait facile de constater pour d'autres produits souterrains, soit parmi les métaux plus ou moins communs, le plomb, le zinc, le cuivre, le mercure, soit parmi les métaux précieux, l'or et l'argent, des phénomènes analogues. Les mines de plomb du Wisconsin et du Missouri égalent celles de l'Espagne, et les mines de zinc de ces deux états celles de la Belgique, de la Silésie et de la Sardaigne; les mines de cuivre du Michigan sont les rivales de celles du Chili, et

New-Almaden de Californie a fait pâlir pour toujours l'Almaden d'Espagne, exploité depuis les Phéniciens. Est-il besoin de rappeler que l'Australie elle-même n'a jamais produit plus d'or que la Californie? Et toutes les mines de l'Amérique espagnole, hier encore si réputées, ont-elles jamais donné une quantité annuelle d'argent égale à celle que fournit aujourd'hui le seul état de Nevada? En vérité, quand on réfléchit à ces choses, on est conduit à se demander s'il y a là un simple phénomène de hasard, ou si la nature, qui semble ne rien faire en vain, avait quelques vues secrètes lorsqu'elle favorisait avec une préférence si marquée la partie du continent américain où devaient s'asseoir et s'étendre un jour les États-Unis.

I. — LE CHARBON.

Si l'on jette un coup d'œil sur la carte géologique qui accompagne le dernier volume du neuvième recensement des États-Unis, récemment publié par le gouvernement fédéral, on remarque une énorme tache noire courant dans la direction des monts Alleghany ou Appalaches, qui est celle des côtes de l'Atlantique, et traversant les états de Pensylvanie, Ohio, Maryland, Virginie, Kentucky, Tennessee, Alabama. Trois autres taches, dont une est plus étendue encore que la première et situées toutes les trois en arrière de celle-ci, empâtent la moitié de l'état de Michigan, ceux d'Illinois et d'Indiana, enfin ceux de Missouri, Iowa, Kansas, Arkansas et Texas. C'est là l'indication conventionnelle de la surface occupée par les principaux bassins houillers des États-Unis. Si l'auteur n'a pas fait mention d'autres gîtes carbonifères, c'est que la faible étendue de quelques-uns de ces gîtes relativement aux premiers aurait à peine permis de les indiquer par un point sur la carte. Ces dernières mines s'étendent entre autres au pied des Montagnes-Rocheuses dans l'état de Colorado, ou sont disséminées le long du grand chemin de fer du Pacifique à travers les territoires de Wyoming et d'Utah. Il faut noter enfin celles qui gisent dans l'Orégon ou en Californie, au pied du Mont du Diable, près de la baie de San-Francisco.

Les gisemens de Pensylvanie sont de beaucoup les plus renommés, les plus productifs. A lui seul, cet état extrayait en 1872 environ les trois quarts de tout le combustible que fournissait l'Union, et les deux tiers de sa production totale, qui était alors d'environ 30 millions de tonnes (1), se composaient de charbon anthraciteux. L'anthracite ou charbon de pierre proprement dit, — à la houille friable, bitumineuse, doit seul être réservé le nom familier de charbon de terre, — l'anthracite n'est exploité qu'en Pensylvanie en

(1) La tonne américaine et anglaise est de 1,016 kilogrammes.

grandes masses; l'extraction en est peu importante dans les états de Rhode-Island et de Massachusetts. C'est l'idéal du charbon fossile, presque du charbon pur comme le diamant. Enlevez-lui quelques centièmes de cendres et donnez-lui la limpidité qui lui manque, vous aurez la reine des gemmes. Il est tel échantillon d'anthracite qui renferme presque au-delà de 95 pour 100 de carbone fixe; le peu qui reste est dévolu aux matières volatiles, qui ne consistent souvent qu'en un peu d'eau combinée ou interposée, et aux cendres. Les Américains sont fiers de ce combustible, et remarquent que leur pays seul en est largement doté. En Europe, un coin de la Grande-Bretagne, le pays de Galles, où sont les mines de Swansea, et un département de France, l'Isère, où sont les mines de la Mure, en produisent seuls des quantités assez notables, et encore la qualité n'en est pas comparable à celle de l'anthracite américain. Celui-ci est toujours compacte, dur, d'un noir de jais, d'un éclat semi-métallique, ne tache jamais les doigts, ne produit ni poussière ni fumée. Grâce à la quantité considérable de carbone qu'il contient, il développe entre tous les combustibles minéraux le maximum de chaleur; c'est comme du coke naturel. L'anthracite est par excellence le combustible domestique. Le *cannel-coal* des Anglais, cette houille terne, chargée de bitume, qui s'allume comme de la chandelle et jette une flamme vive et blanche, n'a pu lui ravir que quelques foyers des maisons riches; lui, on le rencontre dans tous les poêles, dans toutes les cheminées. Comme il exige un assez grand tirage, il n'est pas utilisé seul à bord des navires à vapeur : il faut pour cela le mélanger à des combustibles bitumineux. Comme il ne colle pas en brûlant à la façon de la houille maréchale, il est aussi impropre à la forge; mais ces énormes foyers où l'on traite le minerai de fer, les hauts-fourneaux, l'emploient avec avantage au lieu du coke ou de la houille flambante crue. En 1868, à Haukendauqua (Pensylvanie), nous l'avons vu jeter en blocs volumineux dans la gueule des fours, et nous avons salué là l'inventeur de ce procédé métallurgique, le vénérable M. Thomas, venu en 1840 du pays de Galles pour apprendre aux Américains à consommer l'anthracite dans le traitement du minerai de fer.

C'est dans l'est de la Pensylvanie que sont concentrés les charbons anthraciteux. Ils occupent trois bassins distincts, superficiellement peu étendus, très rapprochés, de directions sensiblement parallèles, et qui sont quelquefois appelés du nom des cours d'eau qui les traversent, le Schuylkill, le Lehigh et la Lackawanna. La première et la seconde de ces rivières sont des affluens de la Delaware, qui passe à Philadelphie, la troisième se jette dans la Susquehanna, dont l'embouchure est au-dessous de celle de la Delaware. Le pays où sont dispersés les mines et les chantiers d'exploitation est ma-

gnifique. Les cours d'eau qui l'arrosent roulent à travers des roches schisteuses, feuilletées, distribuées pittoresquement, des eaux claires, poissonneuses, teintées de vert. Une partie de ces cours d'eau est naturellement navigable, l'autre a été canalisée, et il est commun de voir les canaux aller parallèlement avec le rail, qui s'allonge ici de tous côtés. La voie d'eau, bien que moins rapide, est plus économique que la voie ferrée, ce dont il faut tenir compte dans le transport des charbons. Les arbres qui couronnent la crête et le flanc des vallées, les chênes, les hêtres, le châtaignier, le noyer, l'érable, et sur les plus hautes cimes les pins et les sapins, distribuent partout la verdure et l'ombre, et maintiennent dans l'air une humidité bienfaisante. Ces forêts ont été de tout temps exploitées. Les troncs les plus gros, les plus sains, abattus à la hache, débités à la scie, fournissent au mineur une partie des étais dont il a besoin pour soutenir ses puits, ses galeries, ou les pièces équarries qui lui servent à façonner la charpente des engins particuliers qu'il emploie.

Dans cet état de Pensylvanie, caressé avec tant d'amour par la nature, l'histoire commence de bonne heure; il faut remonter à deux siècles pour arriver aux temps héroïques de la colonisation, si rapprochés du présent pour d'autres états. Nous sommes sur la terre de Penn, l'hôte fidèle et pacifique des Indiens Delawares, tout près de Philadelphie, la *cité de l'amour fraternel*, qu'il fonda en 1682, — à Reading, dont les quakers jetèrent également la première pierre vers le milieu du siècle passé. Peu de villes américaines sont aussi heureusement situées et aussi belles que celle-ci. Elle domine une riche plaine semée de céréales, bornée à l'horizon par la ligne bleue et doucement ondulée des montagnes. Reading montre avec orgueil aux visiteurs sa cour de justice, ses églises monumentales et son joli cimetière, qui, dans ce pays où le champ de l'éternel sommeil est transformé partout en jardins fleuris et en promenades pleines d'ombre, mérite encore d'être cité.

Franchissons les années et regardons autour de nous. De nouveaux centres de population se sont créés, Pottsville, Tamaqua, Danville, Allentown, Scranton, Wilkesbarre, séjour des mineurs, des fondeurs, des forgerons, des mariniers, — Williamsport, où sont d'importantes scieries de bois, Harrisburg, qui renferme après Pittsburg les plus vastes fonderies, les plus grandes forges et fabriques d'acier. Partout règne l'aisance, ce qu'on nomme ici le *comfort;* partout des magasins abondamment pourvus, des rues bien alignées, des places larges, aérées, plantées d'arbres, des édifices élégans, somptueux. Le bien-être général réagit sur les habitudes privées. Il y a dans quelques *cottages* de mineurs, entourés d'un jardin, une espèce de luxe; on ne se contente pas du nécessaire, on

veut un peu de superflu, et la ménagère diligente, soigneuse, délicate, met une sorte de point d'honneur à embellir la demeure de l'ouvrier. Partout on se nourrit bien. On fait trois repas par jour, on mange de la viande à chaque repas; le beurre, la pomme de terre ne manquent jamais, et, comme boisson, le café et le thé, arrosés de lait.

La population minière forme comme une petite armée qui compte aujourd'hui 60,000 individus dans ses rangs. Elle est d'ordinaire assez bonne et disciplinée, assidue à sa tâche; mais les jours de paie on ne rapporte pas au logis tout ce qu'on a reçu, on dépense follement une partie du salaire si péniblement gagné, et dans les buvettes répandues à profusion les disputes et les coups naissent facilement. Tout ce monde est d'ailleurs bien mêlé; il y a là des Allemands, des Irlandais, des Anglais, des Gallois, chacun apparaissant avec les caractères particuliers et surtout les inimitiés instinctives de sa race. Par momens éclatent des grèves : elles s'étendent quelquefois sur un mot d'ordre des chefs et les injonctions des *comités* sur toutes les mines en même temps. Ce qu'on veut, c'est la même chose partout : une augmentation de salaire avec une diminution des heures de travail. Les meneurs ferment avec des menaces la porte des chantiers à ceux qui, lassés d'attendre, voudraient y retourner. Des rixes, des batailles commencent, et le désordre est à son comble quand se présentent les constables ou la milice, la garde nationale de l'endroit. Des coups de feu sont tirés et des morts jonchent le sol. Enfin, après avoir longtemps parlementé de l'un à l'autre camp, celui des patrons et celui des ouvriers, on fait une cote mal taillée, on augmente un peu les salaires ou l'on réduit d'une heure la journée, sauf à revenir parfois sur ces concessions dès que le commerce languira. Qu'ont gagné les ouvriers anglais, qu'ont gagné les Américains aux grèves formidables suscitées dans les mines de charbon, les usines à fer, les filatures, et jusque dans les travaux des champs? Peut-être une faible augmentation de salaire, après des mois entiers de lutte, de souffrances, de privations, que rien ne pourra compenser.

Pendant l'été de 1868, nous parcourions le bassin anthracifère de la Pensylvanie, aux environs de Pottsville. La population des ateliers souterrains s'était mise en grève. Sur toute l'étendue des mines, pas un puits ne marchait, pas une machine ne fonctionnait. Ce calme inaccoutumé avait quelque chose de pénible. Çà et là, on rencontrait des groupes de mineurs, la face morne, discutant ou silencieux. D'autres étaient tristement assis sur le pas de leur porte, ou une bêche à la main s'occupaient sans entrain autour de leur potager. La femme, les enfans, ne disaient rien, mais avaient faim. Sur nombre de points, des menaces, des violences, avaient eu lieu

pour empêcher de travailler ceux qui voulaient rester à l'ouvrage. Sur une mine, un cercueil vide fut déposé une nuit avec une inscription significative. C'était plus qu'une plaisanterie sinistre, c'était une menace de mort pour ceux qui seraient tentés de reprendre le travail, et, si cette fois il n'y eut pas lieu de la mettre à exécution, elle fut implacablement exécutée dans une autre grève quelques années plus tard. Tous les jours, c'étaient de longues processions et d'interminables *meetings* où l'on prononçait des discours enflammés, où l'on arrêtait des résolutions inacceptables. La grève dura plusieurs semaines. L'autorité, attentive, vigilante, mais désireuse de respecter jusqu'au bout les droits du travailleur, n'envoya sur les lieux que des constables ou agens de police. Peu à peu le calme se fit, et tout rentra dans l'ordre; les mineurs furent forcés de reprendre l'ouvrage sans avoir rien obtenu de ce qu'ils réclamaient si impérieusement. Ils voulaient réduire la journée de travail à huit heures au lieu de dix, et recevoir pour cela la même paie. Leur prétention, s'ils avaient eu gain de cause, eût désorganisé tous les chantiers : elle était condamnée d'avance.

Les mines de Pensylvanie, dans leur allure géologique, n'ont presque rien qui les distingue, sauf la qualité du charbon, des houillères des autres pays. Les couches d'anthracite gisent sous le sol superposées les unes au-dessus des autres comme les feuillets d'un livre, mais séparées par des intervalles plus ou moins grands de roches stériles, des argiles compactes, des schistes ardoisés, des grès. Les couches charbonneuses elles-mêmes ont des épaisseurs variables, qui peuvent dépasser plusieurs mètres, comme cette couche qu'on appelle *mammouth* à cause de son énorme épaisseur, et qui présente en quelques endroits jusqu'à 20 mètres de charbon pur. On trouve ici les mêmes fossiles que dans toutes les régions houillères, entre autres ces empreintes de fougères arborescentes qui couvraient le sol en si grande quantité au temps de la formation du charbon minéral.

Dans les mines de Pensylvanie, on rejoint le combustible par de larges galeries inclinées, plus rarement par des puits verticaux à grande section. Dans ces galeries circulent sur un chemin de fer les chariots menés par une machine à vapeur qui fait remonter les pleins et descendre les vides. Un câble attaché aux véhicules passe sur un tambour ou sur la gorge d'une énorme poulie. L'ouvrier gagne par ce tunnel les chantiers souterrains. Il est chaussé de grosses bottes, et se protége la tête d'un chapeau rond en cuir très dur, auquel il fixe sa lampe, un petit godet en fer-blanc à la mèche fumeuse. Il va en tâtonnant, courbé, heurtant aux boisages dans le dédale des galeries, et arrive à sa place accoutumée pour commencer la rude besogne, toujours la même chaque jour. Le mineur abat

la roche et le charbon à la poudre ou au pic, le voiturier conduit les chevaux qui transportent la matière extraite sur les chemins de fer souterrains; les charpentiers fixent les étais. Toute la ruche travailleuse est en mouvement; peu d'enfans, aucune femme. Dans les mines d'Angleterre, de Belgique, il n'est pas rare d'en rencontrer encore; mais les mœurs américaines répugnent à cet emploi avilissant du sexe faible et délicat. D'ordinaire l'air est bon, circule librement ou par le moyen de ventilateurs mécaniques; la température est douce et toujours égale été comme hiver; les eaux sont peu abondantes, et l'on n'a guère à redouter les inflammations du grisou, si terribles dans d'autres mines.

Extrait au dehors par les puits ou les grands tunnels inclinés, l'anthracite est déversé sur des machines fort ingénieuses, dites concasseurs ou *breakers*, qui le séparent en morceaux d'égale grosseur. Les blocs les plus volumineux sont d'abord broyés entre deux cylindres massifs en acier, juxtaposés, armés de dents, et tournant l'un vers l'autre à la façon de laminoirs. Une série de tamis en fer inclinés, en forme de tambours cylindriques, à mailles de plus en plus serrées, animés d'un mouvement de rotation autour de leur axe, classent ensuite le combustible en six qualités ou grosseurs distinctes, pendant que des manœuvres enlèvent à la main les schistes et autres pierres qui le souillent. Ces machines, dont on voit sur toutes les mines se dresser la haute charpente recouverte de planches, et aux formes originales, rappellent de loin les élévateurs à grains de Chicago. Elles sont tout à fait distinctes des machines à laver et à classer les charbons employées en France, et où l'eau joue un rôle particulier, par exemple celles dites de Bérard ou d'Évrard, du nom des inventeurs.

L'anthracite, une fois trié et classé, est chargé dans des wagons qui le transportent sur un chemin de fer extérieur dépendant de la mine. Celui-ci rejoint par des embranchemens, au besoin par des plans inclinés savamment établis et qui rachètent des différences de niveau assez considérables, les grandes voies ferrées, les canaux, les rivières. Toutes ces nouvelles voies marchent vers le littoral, et aboutissent à New-York et à Philadelphie, les deux véritables entrepôts de l'anthracite, les deux grands ports où se consomme et se vend principalement ce charbon renommé.

Si Philadelphie est le plus grand marché de l'anthracite en Pensylvanie, Pittsburg est celui de la houille bitumineuse, et, plus favorisé encore que Philadelphie, il est situé sur les mines mêmes. Quand on suit le chemin de fer *Pensylvania-Central*, qui traverse la chaîne des Alleghany et restera l'une des œuvres les plus hardies de l'art de l'ingénieur en Amérique, on rencontre les mines de houille. Elles apparaissent dès qu'on a franchi la ligne de faîte,

avant qu'on arrive à Pittsburg, attachées aux flancs de la vallée qui mène à la « ville fumeuse. » On les salue en descendant au pas accéléré de la locomotive. A droite, à gauche, partout, on voit les entrées des puits, des galeries, les amas de charbon autour des mines, les longues files de wagons chargés. Tout autour de Pittsburg, dans la vallée de la rivière Alleghany, dans celle de la Monongahela, il en est de même, et les seules mines de ce district, au nombre d'une centaine, en 1872 ont fourni 10 millions de tonnes de houille, c'est-à-dire près des deux tiers de ce qu'ont donné toutes les houillères françaises ensemble, dont quelques-unes, celles d'Anzin, de la Grand'Combe, de Saint-Étienne et Rive-de-Gier, sont cependant si productives.

Pittsburg naissait à peine, il y a un siècle. En 1754, ce lieu s'appelait Fort-Duquesne. Il était sur la frontière qui séparait les possessions coloniales françaises des possessions anglaises, frontière lointaine, sans limite nettement déterminée, et plus d'une fois baignée de sang; les rencontres sur ces points étaient presque quotidiennes. Fort-Duquesne fut bientôt perdu sans retour par la France et devint Fort-Pitt (1758). Tels furent les commencemens de Pittsburg, qui n'obtint qu'en 1816 sa charte municipale. Voyez maintenant ce qu'en a fait la houille. Cette ville renferme aujourd'hui 200,000 habitans, elle est entourée d'usines, d'ateliers populeux, animés, et c'est à la fois le Manchester, le Birmingham et le Sheffield de l'Amérique. Hauts-fourneaux, forges, aciéries, construction de machines à vapeur, usines de toute sorte à torturer, à manufacturer le fer, fonderies de cuivre, de laiton, raffineries de pétrole, verreries, cristalleries, scieries de bois, filatures de coton, fabriques de machines agricoles, tout est là. Une fumée noire, épaisse, couvre la ville. Du haut des cheminées des usines se dégagent la nuit de longues flammes, et jamais le travail ne cesse. La suie vole éternellement dans l'air, couvre toutes les maisons, tous les édifices d'une épaisse patine, qui leur donne, comme à Londres, un air de deuil, et s'attache partout, au linge, au visage, aux mains. Les habitudes locales se ressentent du dur labeur quotidien. Nulle part la population ouvrière, qui en Amérique ne se pique pas de façons distinguées, n'est aussi rude et aussi grossière.

Les mines de houille bitumineuse n'existent pas seulement aux environs de Pittsburg; le bassin pensylvanien s'étend au loin dans le nord-ouest de l'état. Dans le comté de Mercer, à Pardoe, nous avons visité en 1874 une houillère qui nous a rappelé de tout point celles que nous explorions quelques années auparavant, en 1867, dans la vallée de la Monongahela. On entre dans la mine par un large tunnel que parcourent des wagons traînés par des chevaux, et roulant sur un chemin de fer établi sur le seuil de la galerie. Les

chantiers ne renferment ni eau, ni grisou, et la roche est assez résistante pour n'avoir pas besoin d'étais. La couche exploitée est comprise entre des bancs de grès et d'argile dure. La régularité en est remarquable, l'épaisseur de 1 mètre. On découpe le gîte en piliers qu'on abat avec le pic et la poudre, puis on remblaie les vides avec du moellon. Le charbon, amené au dehors par le chemin de fer de la galerie principale, est versé sur une série de grilles étagées qui le séparent en différentes grosseurs et qualités. Le chemin de fer *Shenango and Alleghany*, au moyen d'un bout d'embranchement, jette ses rails et amène ses wagons jusque sous les appareils de triage, et la houille de Pardoe est embarquée sans frais sur le railway. De là elle gagne les usines à fer voisines et le port de Cleveland sur le lac Erié, où elle fait concurrence aux charbons de l'Ohio. C'est une houille bitumineuse, collante, de bonne qualité, excellente comme charbon de forge et de grille et aussi pour la fabrication du coke. La mine en produit à peu près 100,000 tonnes par an, qui reviennent, tous frais compris, à 2 dollars ou 10 francs la tonne. Il y a sur les chantiers 225 ouvriers, dont 200 occupés aux travaux souterrains. Ce sont principalement des Suédois et des Allemands. Cette population est bonne, calme, très facile à conduire.

Le terrain houiller sur lequel sont situées les mines de Mercer, de Pittsburg, est le plus important des États-Unis. Le géologue anglais Rogers, mort récemment professeur à Édimbourg, mais qui avait consacré une partie de sa vie à étudier les houillères américaines, disait que ce bassin est peut-être le plus étendu du globe, celui qui présente le développement de houille le plus continu : il se prolonge sans interruption sur une longueur de 875 milles, du nord de la Pensylvanie au centre de l'Alabama, et l'on peut le suivre sans discontinuité sur une largeur maximum de 180 milles entre la Pensylvanie et l'Ohio. Il couvre une surface de 60,000 milles carrés, égale à près du tiers de celle de toute la France ; il est parallèle à la chaîne des Appalaches, sur laquelle il s'adosse à l'est, et dont les contre-forts détachent plusieurs archipels houillers dans le grand bassin lui-même. Les assises géologiques de ce bassin offrent de tels points de similitude avec celles de l'Angleterre, que tous les géologues en ont été frappés. Rien ne manque au rapprochement, pas même cette puissante masse de grès, à grains de silex, sur laquelle repose tout le bassin carbonifère, le *millstone grit* ou pierre meulière grenue, à laquelle les mineurs anglais ont donné le nom familier de roche d'adieu, *farewell rock*, comme pour indiquer que, passé cet horizon, il n'y a plus d'espoir de trouver la houille. Le bassin de Rive-de-Gier en France repose sur une assise analogue, et cet exemple prouve entre tant d'autres qu'aux temps où elle façonnait le globe, la nature usait partout des mêmes

moyens, et imprimait à son œuvre le cachet de l'uniformité sans tenir compte de la distance.

Nous n'insisterons pas davantage sur les détails des exploitations houillères en Amérique. Les données de la géologie, les méthodes d'extraction, ne diffèrent pas sensiblement de l'une à l'autre de ces mines et rappellent les exploitations européennes. Bornons-nous à mentionner que c'est dans l'état de Maryland qu'existent les fameuses mines de Cumberland, qui produisent le meilleur charbon pour la navigation à vapeur marine, l'égal de la qualité anglaise dite de Newcastle. Les *steamers* qui fréquentent le port de New-York n'en veulent pas d'autre. On calcule que le Maryland envoie pour cet usage 2 millions 1/2 de tonnes par an dans les ports de l'Atlantique, à Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington, etc. Les ports de l'Océan ou des lacs sont du reste les plus grands consommateurs et les exportateurs naturels des houillères. La ville de Cleveland, qui est non-seulement le principal port du lac Erié, mais encore une cité industrielle de premier ordre, qui tend à rivaliser avec Pittsburg, Cleveland reçoit 1 million de tonnes des mines de l'Ohio et en exporte la moitié. A son tour, Chicago absorbe 1 million de celles de l'Illinois, de l'Iowa et de l'Indiana, Saint-Louis autant de celles de l'Illinois et du Missouri. Chacun des états producteurs expédie ses charbons jusqu'aux points où ils rencontrent ceux de la Pensylvanie ou des états voisins. Routes de terre, canaux, fleuves et rivières navigables, voies ferrées, tout est mis à contribution pour ce transport, où, comme pour le mouvement des céréales, chaque compagnie voiturière essaie d'attirer à elle le plus de trafic, tout en réduisant les tarifs au minimum.

Les combustibles qu'on exploite dans les états du *far-west*, comme le Colorado, et dans ceux du Pacifique, l'Orégon, la Californie, bien que de bonne qualité, sont moins prisés que ceux dont il a été jusqu'ici fait mention. Ce sont des combustibles d'un âge géologique plus moderne, ce qu'on nomme des lignites, des lignites parfaits si l'on veut, mais non plus de la véritable houille. Sans doute la texture du nouveau combustible ne rappelle point les fibres du bois, *lignum*, encore moins a-t-on affaire à un simple bois fossile. C'est un combustible minéral bien formé, noir, serré, bien qu'un peu cassant et friable et par momens terreux. Il est aussi moins bitumineux, moins riche en carbone que la houille proprement dite, et par conséquent d'un pouvoir calorifique moindre; mais, comme il est chargé de matières volatiles et qu'il brûle à cause de cela avec une longue flamme, il s'adapte fort bien à certains usages, notamment le chauffage des chaudières à vapeur et même la fabrication du gaz; aussi en certains points est-il exploité à l'égal de la houille.

En 1867, nous trouvant au pied des Montagnes-Rocheuses, à 0 milles de Denver, alors capitale du territoire aujourd'hui de état de Colorado, nous avons exploré un des bassins à lignite es plus intéressans du grand-ouest américain. On voyait le long es ruisseaux apparaître le combustible entre des couches d'argile leue et de grès rougeâtres, friables, feuilletés. On l'avait rejoint outerrainement par quelques puits de recherche, alors abandonnés, t dans les lits des roches ramenées à la surface nous découvrîmes empreinte de quelques plantes fossiles. C'étaient des palmacites, rbres de la famille des palmiers, qui poussaient en ces régions à époque où ce terrain carbonifère se déposait. Depuis le géologue ayden a commencé sur ces points et d'autres analogues des inves- igations suivies, et a retrouvé là bien d'autres fossiles, un herbier outerrain complet et un ossuaire de grands vertébrés dont la des- ription a frappé d'étonnement tous les paléontologistes. L'exploi- ation du combustible a été aussi reprise. Un embranchement ferré, réunissant Denver au grand *railway* du Pacifique, est passé sur ces mines, et l'on dit que la capitale du Colorado emploie aujourd'hui à a fabrication de son gaz d'éclairage une partie de ce lignite. Ce combustible est du même âge que celui qu'on rencontre le long ou au nord du chemin de fer du Pacifique dans le Wyoming, le Mon- ana, le Dakota, l'Utah, le Nevada, le même aussi que celui qu'on exploite en Arizona, en Californie, dans l'Orégon, et qu'on retrouve jusque dans les territoires de Washington et d'Aliaska. Les mines du Mont du Diable en Californie sont les plus féconds de tous ces gîtes, et produisent aujourd'hui plus de 200,000 tonnes par an, principalement envoyées à San-Francisco. C'est ce que donnent les riches mines du bassin d'Aix en Provence, où l'on exploite depuis un siècle et demi un excellent lignite, dont le principal débouché est Marseille; il y fait concurrence à la houille. La Californie du reste est loin de se suffire avec la production de ses mines, elle va s'adresser à l'Australie, qui lui expédie sa houille de Sidney, au Chili qui lui envoie son lignite de Lota, frère de celui du Mont du Diable. Ce n'est pas le seul point de ressemblance qu'offrent dans leurs productions naturelles les côtes du Pacifique nord et celles du Pacifique sud, aux latitudes de la Californie et du Chili.

En 1872, on estimait à environ 41 millions 1/2 de tonnes la production totale des mines de charbon des États-Unis. En tête venait la Pensylvanie pour 29 millions 1/2 de tonnes, dont 19 millions en anthracite, puis l'Ohio et l'Illinois, chacun pour 3 millions en houille bitumineuse, le Maryland pour 2 millions 1/2, l'Indiana pour 800,000 tonnes, le Missouri et la Virginie occidentale chacun pour 700,000, le Kentucky pour 350,000, l'Iowa pour 300,000, le Tennessee pour 200,000, puis tous les autres états houillers, le

Michigan, l'Alabama, le Kansas, etc., ensemble pour 200,000 tonnes, enfin la Californie et tous les états ou territoires producteurs de lignite, pour environ 350,000 tonnes; tous ces chiffres réunis donnent un total de 41,500,000 tonnes en charbon minéral de toute qualité, anthracite, houille bitumineuse ou lignite.

La production de toutes les houillères du globe était évaluée pour cette même année 1872 à 255 millions de tonnes, dont la Grande-Bretagne fournissait environ la moitié, ou 125 millions; après venaient les États-Unis, qui extrayaient le tiers de celle-ci, ou 41 millions 1/2, puis l'empire d'Allemagne 40 millions, la France et la Belgique chacune 16, l'Autriche-Hongrie 10 1/2. L'Espagne, la Russie, la Chine, le Japon, le Chili, les colonies anglaises, fournissaient tous ensemble environ 6 millions de tonnes.

Dans la liste des pays producteurs, les États-Unis tiennent dès aujourd'hui le second rang. La marche qu'ils ont suivie mérite de fixer l'attention. En 1820, le bassin anthracifère de la Pensylvanie produisait à peine 365 tonnes. En 1872, le chiffre de production de ce seul bassin atteignait 19 millions de tonnes. En étudiant la loi de cet accroissement année par année, on voit qu'il a doublé dans des périodes très rapprochées, toujours en moins de dix ans. Pour les houillères, la progression a été encore bien plus rapide. Or le chiffre de la production dans la Grande-Bretagne ne double que tous les quinze ans; la France, la Belgique, obéissent aussi à cette loi. Si l'on adopte la limite maximum de dix ans pour toutes les mines de combustible des États-Unis, il est facile de voir qu'en moins de quarante ans ceux-ci auront atteint la Grande-Bretagne. Bien plus, d'après les inventaires mêmes qui ont été faits des réserves souterraines britanniques, après des enquêtes minutieuses ordonnées par le parlement, sur les suggestions de M. Gladstone, et qui n'ont pas duré moins de cinq ans, de 1866 à 1871, c'est dans quatre siècles au plus que ce pays arrivera à l'entier épuisement de son stock carbonifère. Aux États-Unis, cet important domaine est au contraire presque encore vierge, et d'une étendue qui est au moins vingt fois plus considérable que dans la Grande-Bretagne.

Il serait peut-être prématuré de tirer aucune conséquence des deux faits qu'on vient d'énoncer : l'épuisement pour ainsi dire prochain des houillères anglaises, auxquelles avant un demi-siècle les houillères américaines vont faire du reste une concurrence victorieuse, et la réserve presque indéfinie du combustible minéral aux États-Unis. Il y a dans toutes les questions de ce genre une inconnue qu'on ne voit pas. A qui appartiendront par exemple les houillères de la Chine quand celles de la Grande-Bretagne seront épuisées? Or celles-là sont peut-être à celles de l'Amérique du Nord ce que ces dernières sont à celles de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire

ncore plus étendues en surface, et ont encore plus d'épaisseur en charbon. Remarquons que c'est entre quelques degrés de latitude et dans l'hémisphère nord, précisément dans les régions où devait s'épanouir la civilisation contemporaine, la seule qui ait réellement fait usage de la houille, que la nature s'est plu à accumuler le précieux fossile. Est-ce par une espèce d'*harmonie préétablie* que les choses se sont ainsi passées? Quoi qu'il en soit, les grands magasins souterrains de houille sont dès à présent en Amérique, et il est dans les destinées manifestes des États-Unis, comme tous les Américains le répètent déjà avec orgueil, de devenir bientôt les plus grands producteurs de charbon sur le globe. Il en sera de même pour le fer, comme nous allons le prouver.

II. — LE FER.

Le minerai de fer est abondamment répandu aux États-Unis dans différentes formations géologiques, les unes plus anciennes, les autres contemporaines, les dernières plus modernes que le terrain houiller. Partout le minerai est fouillé et porté aux usines, depuis le lac Champlain, dans le nord de l'état de New-York, jusqu'aux limites de l'Alabama, depuis les bords de l'Atlantique jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, et de celles-ci au Pacifique. Toutes les variétés y sont, et les mines si fertiles et si célèbres de la Suède, de l'Écosse, de l'Espagne, de l'île d'Elbe, de l'Algérie, ont en Amérique des sœurs.

Le minerai magnétique de Suède, si estimé et qui donne un fer de qualité supérieure, celui avec lequel les Anglais font l'acier de Sheffield, se retrouve dans la Caroline du nord. Le *black-band*, ou roche noire d'Écosse, qui produit une fonte renommée, existe dans l'Ohio, la Virginie, l'Alabama. Les minerais carbonatés spathiques, lamelleux, cristallins, si abondamment répandus sur les versans des Alpes et qui interviennent si utilement dans la fabrication de l'acier, se rencontrent dans le Connecticut et l'état de New-York. Les minerais manganésifères, qui servent à la fabrication des fontes miroitantes ou *spiegeleisen* des Allemands, avec lesquelles on prépare ensuite l'acier Bessemer, existent en immenses dépôts dans le Missouri, et là rappellent certains gîtes si particuliers d'Afrique ou d'Espagne. Les minerais magnétiques et peroxydés de l'île d'Elbe ont des analogues dans le Michigan et en Pensylvanie, où le mont Cornwall fait songer au mont Calamita, tandis que les fers oligistes qu'on embarque à Marquette, sur le Lac-Supérieur, seraient aisément confondus avec ceux de Rio. Il n'est pas jusqu'à certaines variétés bizarres, comme les minerais titanifères, qui existent en Norvége et que les Anglais sont parvenus à traiter, qui ne se montrent

aussi aux États-Unis, par exemple dans les états de New-York et de Virginie. Nous ne parlons pas de certaines espèces particulières à ce pays, telles que la franklinite, si abondante dans le New-Jersey, et dont on retire, par deux opérations différentes, à la fois le zinc et le fer, ni du minerai carbonaté pierreux, aussi abondamment répandu dans les houillères américaines qu'en Angleterre, soit en bancs prolongés, soit en amas irréguliers. Cette variété, que les Anglais nomment minerai de fer argileux, *clay iron stone*, et les Français minerai carbonaté lithoïde, se rencontre notamment dans les mines de Pensylvanie, non pas celles d'anthracite, mais de houille bitumineuse. Là, comme en Angleterre et en France, le minerai, la houille et le fondant, c'est-à-dire le calcaire qui, jeté dans le four avec la roche métallifère, sert à la rendre fusible, se présentent souvent dans la même mine en stratifications superposées. Cet assemblage de substances minérales utiles accumulées dans le même gîte a donné naissance à de grandes usines, dont quelques-unes ont fait fortune et d'autres ont dû fermer leurs portes ou se transformer. Il en a été ainsi ailleurs, et les hauts-fourneaux de Rive-de-Gier dans la Loire, qui furent établis sous la restauration pour le traitement du minerai de fer contenu dans les houillères, consomment depuis bien longtemps tout autre minerai que celui-là. Qui croirait que la grande usine du Creusot n'a pas eu une autre origine?

L'histoire de la fabrication du fer aux États-Unis commence avec l'histoire des colonies anglaises. On employait alors le charbon de bois pour fondre le minerai. En 1620, les premiers foyers furent allumés en Virginie, en 1643 dans le Massachusetts, puis arriva la Pensylvanie. En 1719, cette industrie prospérait si bien que la métropole s'en émut, craignant que ce développement n'arrachât les colonies à sa dépendance. Deux ans après, les maîtres de forge anglais essayaient de faire passer un bill devant le parlement pour empêcher la fabrication du fer dans les établissemens d'outre-mer. Ce ne fut que sur les oppositions très vives des agens coloniaux que le bill fut rejeté. Dès lors la sidérurgie américaine allait prospérer de plus en plus. En 1810 déjà on estimait à 55,000 tonnes la fabrication de la fonte aux États-Unis. En 1850, ce chiffre avait plus que décuplé, et en 1872 il dépassait 2,800,000 tonnes, la moitié à peu près de ce que produisait la Grande-Bretagne, qui fournit elle-même de ce chef, comme pour la houille, autant que tout le globe. Ici encore les États-Unis viennent immédiatement après la Grande-Bretagne; mais, marchant d'un pas beaucoup plus rapide, bientôt ils la dépasseront. Il faut cependant reconnaître que, depuis la fin de 1873, la métallurgie américaine subit une crise et comme un temps d'arrêt. Cette crise a été provoquée par la panique financière qui a frappé à cette époque les places de New-York et de Chicago, et dont les

ffets ne sont pas encore entièrement éteints. Les exploitations houillères et métallurgiques sont coutumières en tous pays de ces maladies périodiques, mais bientôt les chiffres de production se relèvent, reprennent même leur marche ascendante, et les statistiques, considérées dans leur ensemble, par décades d'années, ne révèlent qu'un progrès continu.

On calcule qu'à la production de 2,800,000 tonnes de fonte de r, qui a été celle des États-Unis en 1872, correspond à peu près extraction de 6 millions de tonnes de minerai, car le rendement oyen de celui-ci peut être estimé à 50 pour 100. C'est la Pennlvanie qui marche au premier rang dans la production du minei comme dans celle de la houille et aussi dans la fabrication de la nte, du fer et de l'acier. C'est d'ailleurs en Pensylvanie que pour première fois a été tenté le traitement direct du minerai de fer r l'anthracite, procédé importé du pays de Galles, il y a trente-nq ans, par un infatigable fondeur, M. Thomas, dont nous avons jà cité le nom. Ses fils, qui le remplacent aujourd'hui, suivent telligemment ses traces et ont gardé pour ainsi dire les secrets de méthode. A Haukendauqua, dans le comté de Lehigh, il nous fit siter lui-même son usine. On jetait par l'ouverture supérieure ns la vaste capacité des fours des blocs tout entiers d'anthrate pesés d'avance, et le minerai et le fondant, également mesurés, étaient versés à brouettées par le même orifice. Le monstre gérait sa pâture avec une remarquable aisance. Il avait, comme us les hauts-fourneaux, la forme d'une immense cuve faite de atériaux infusibles, réfractaires aux plus hautes températures. ns le bas passait le corps des tuyères qui soufflaient l'air dans le yer. Par une ouverture pratiquée sur le devant sortait, au moent de la coulée, la fonte limpide, étincelante, qui courait comme fleuve de feu à travers les rigoles ménagées sur le sable de l'upe, où elle se figeait. Les minerais consommés étaient surtout exaits de localités voisines, de gîtes assez irréguliers, presque surficiels. Ils étaient de la classe des minerais dits peroxydés.

A 60 milles à l'ouest d'Haukendauqua, dans le comté de Lebaon, existe une montagne de fer renommée, celle de Cornwall, que us visitâmes également. On y monte par un *railway* en colimaon qui fait le tour de la montagne. Celle-ci est composée presque tièrement de minerai; elle en renferme une masse évaluée à millions de tonnes, c'est-à-dire que l'on pourrait en exploiter ndant deux siècles 200,000 tonnes par an. C'est du minerai maétique compacte, de couleur gris d'acier, rendant plus de 65 pour 0. Cet aimant naturel rappelle trait pour trait celui de la mongne Calamita à l'île d'Elbe. Il se trouve comme lui au contact de

roches vertes, serpentineuses, et mêlé accidentellement à des veinules de minerai de cuivre. Ce rapprochement minéralogique, bizarre à cette distance, mérite d'être signalé.

Cette excursion en Pensylvanie a été l'une des plus curieuses qu'il nous ait été donné de faire en Amérique. Grâce à nos lettres d'introduction, nous fûmes partout reçus, mes compagnons et moi, comme des enfans du pays plutôt qu'en visiteurs étrangers. On alla jusqu'à mettre une petite locomotive à notre disposition, et avec elle nous parcourûmes le pays en tout sens. Malgré la chaleur suffocante de notre étroit compartiment établi au-dessus de la chaudière, — on était en pleine canicule, — nous fîmes cette excursion gaîment. La complaisance inaltérable du guide qui nous avait été donné, les détails intéressans qui nous furent fournis tout le long du trajet tant par lui que par l'un de nos compatriotes, M. Borda, ancien élève de l'École centrale de Paris et l'un des ingénieurs les plus distingués de la Pensylvanie, le charme pittoresque du paysage, la vertigineuse rapidité de notre course à toute vapeur, des haltes marquées à point sur les mines et les usines, à Pottsville, Reading, Allentown, Harrisburg, tout cela nous faisait oublier l'enfer où nous rôtissions.

La Pensylvanie n'est pas le seul état où se rencontrent ces amas énormes de minerai de fer dont il a été parlé. Sur le bord occidental du lac Champlain, à Port-Henry, il faut signaler une masse magnétique cristalline encore plus importante que celle du mont Cornwall, et à 75 milles au sud-ouest de Saint-Louis, dans l'état de Missouri, la célèbre Montagne de Fer, *Iron-Mountain*, qui couvre une étendue de 200 hectares et s'élève jusqu'à 75 mètres. A 6 milles au sud de celui-ci est un autre amas non moins riche, *Pilot-Knob*. On tire aujourd'hui de ces gîtes, reliés à Saint-Louis par une voie ferrée, environ 400,000 tonnes par an de minerai qu'on expédie principalement dans les usines du Missouri, de l'Ohio et de la Pensylvanie.

Tous les gisemens ferrifères des États-Unis, quelque riches qu'ils soient, pâlissent devant ceux du Michigan, au bord du Lac-Supérieur, entre l'Anse et Marquette. Il y a là des mines inépuisables, à peine reconnues et qui fournissent déjà plus de 1 million de tonnes annuellement. Les produits extraits sont d'excellente qualité. On en compte quatre variétés : le minerai *magnétique*, gris, brillant, qui agit sur la boussole comme un véritable aimant, il est très pur, et convient particulièrement à la fabrication de l'acier, — le minerai *spéculaire*, pailleté, à l'éclat métallique, à la poussière rouge, — l'*hématite*, terne, compacte, de même composition que le précédent, — enfin le minerai *schisteux*, en lamelles ardoisées, serrées, le plus pauvre de tous et le plus difficile à réduire. Ces diverses

ariétés de minerai sont en partie traitées sur les lieux, séparément u mélangées ensemble, et fondues dans des hauts-fourneaux hauffés au charbon de bois. En 1873, plus de 70,000 tonnes de métal ont été produites de la sorte par dix-sept hauts-fourneaux. La onte de fer ainsi obtenue est raffinée dans des fours à réverbère, uis martelée, laminée à la forge en rails, en barres, en lanières. La najeure partie du minerai est exportée dans les usines de l'Ohio. râce au voisinage des grands lacs, cette utile matière peut être menée économiquement à de très grandes distances.

Sur la quantité totale de 2,800,000 tonnes de fonte fabriquée en 872 aux États-Unis, environ 1,200,000 l'ont été à l'anthracite, million à la houille bitumineuse crue ou au coke, et le reste u charbon de bois. Dans cette fabrication, c'est la Pensylvanie ui marche au premier rang, c'est même elle qui produit presque oute la fonte obtenue à l'anthracite. Les états de New-York et d'Oio ne viennent qu'après elle, le premier pour 200,000 tonnes de onte à l'anthracite, le second pour la même quantité fabriquée à a houille ou au coke. Après ces trois états, il faut citer par ordre d'importance le New-Jersey, le Massachusetts, l'Illinois, le Michigan, le Missouri, l'Indiana, le Wisconsin, le Maryland, la Virginie. Partout on extrait et l'on fond autant que possible sur place e minerai. Quand la houille n'est pas à proximité ou revient trop her, on emploie le charbon de bois produit par les forêts voisines. Il n'est état ou territoire, si lointain soit-il, qui n'ait tenté de traiter lui-même ses minerais. A Boulder, dans le Colorado, aux premiers jours de la colonisation, en 1865, on a essayé de fondre au charbon de bois un minerai assez peu riche et peu abondant exploité au flanc des Montagnes-Rocheuses. Les pionniers ne doutent de rien, et l'affaire a marché un moment d'un pied boiteux; mais un jour le fourneau s'est engorgé, on a produit ce que les fondeurs appellent un *loup* dans leur langage pittoresque; les tuyères qui soufflaient l'air dans le creuset se sont bouchées, la fonte a refusé de couler, s'est durcie, et le foyer s'est trouvé hors de service après une courte campagne. Les fondeurs mormons de l'Utah ont été plus heureux et ont alimenté longtemps avec succès, alimentent peut-être encore leurs fourneaux avec le minerai et la houille que la Providence, disent-ils, leur a départis. En Californie, ce sera mieux encore, et ce jeune et brillant état se prépare dès maintenant à lutter victorieusement pour cette fabrication, comme il l'a déjà fait pour d'autres, avec ses frères aînés de l'Atlantique.

Les trois états de Pensylvanie, de New-York et d'Ohio sont les trois principaux producteurs de fer aux États-Unis; mais la Pensylvanie domine de beaucoup les deux autres, et c'est pourquoi cette importante région, où sont à la fois les plus riches houil-

lères et les plus grandes forges, a toujours été le nid préféré du protectionisme. Encore aujourd'hui, ce sont les députés et les sénateurs pensylvaniens qui font, dans les discussions du congrès fédéral, le plus d'opposition aux doctrines du libre-échange, que les gens de l'ouest voudraient voir triompher. C'est à Philadelphie que réside l'apôtre le plus infatigable de la protection, l'économiste Carey, dont les années n'ont pas ralenti l'ardeur. Dans les états agricoles du sud, et même dans les états industriels de la Nouvelle-Angleterre et à New-York, règnent des idées plus libérales, défendues énergiquement par un statisticien de talent, M. Ruggles, et surtout par l'ancien commissaire du revenu, M. David A. Wells, dont les écrits ont fait récemment sensation, même en Europe.

Autrefois c'était l'Angleterre qui redoutait la fabrication du fer dans ses colonies d'Amérique, aujourd'hui ce sont ces anciennes colonies qui s'effraient de l'importation du fer anglais. Et cependant les États-Unis n'ont plus rien à craindre de la Grande-Bretagne. Ne fabriquent-ils pas eux-mêmes désormais tous leurs rails, tout leur acier, qu'hier encore ils recevaient du dehors en quantités si considérables? Ils viennent immédiatement après leur lointaine rivale dans l'application du fameux procédé Bessemer pour la fabrication en grand de l'acier, et chez eux, non moins que dans le royaume-uni, les inventeurs sont jour et nuit à l'œuvre pour perfectionner les appareils et les fours spéciaux où l'on élabore ce métal et ceux où l'on traite la fonte et le fer. Aucune manipulation n'est devenue plus délicate que celle-ci, qui semblait fixée pour toujours; nulle part les indications de la chimie ne jouent un rôle aussi prépondérant. Quelques centièmes, souvent même quelques millièmes en plus ou en moins de carbone, telles sont à peu près les seules différences que le métal présente dans sa composition chimique sous chacun de ses trois états. La présence du soufre, du phosphore, du silicium, de l'arsenic, du manganèse, du chrome, à doses souvent infinitésimales, exerce aussi une influence bonne ou mauvaise selon les corps. Les métallurgistes américains, comme ceux d'Europe, ont étudié à l'envi ces réactions, et n'ont pas reculé devant la dépense pour faire venir, même d'Algérie, des minerais que l'on croyait doués de propriétés spéciales. Ils ont fait plus, ils ont mis en action le puddlage mécanique, et demandé à la vapeur d'accomplir cette rude opération que les bras d'un athlète peuvent seuls exécuter, non sans danger pour les organes. Enfin ils ont, eux aussi, assoupli le métal à une foule d'applications industrielles: construction de machines à vapeur, de locomotives, de navires, de ponts, d'instrumens agricoles, de roues et d'essieux de wagons, de tuyaux de conduite, d'appareils domestiques de chauffage, de poutres et de cornières pour charpentes. Qui ne connaît dans l'art

e la guerre leurs armes de précision, leurs mitrailleuses, leurs anons à longue portée, leurs monitors à tourelle? Ils ont si ien conquis sur tout cela la prééminence, qu'aucun pays ne peut lus importer chez eux de produits similaires, ni lutter sur ce ter- ain avec avantage, et qu'ils seront un jour le fournisseur de l'Eu- ope en ces matières comme l'Europe l'a été pour eux si long- emps. Leurs navires en fer l'emportent sur ceux de la Clyde, leurs achines agricoles, leurs locomotives, ont obtenu les premières édailles dans toutes les expositions, et quant à leurs ponts métal- ques, nulle nation ne saurait en présenter d'analogues aux leurs. eux qu'ils ont jetés dernièrement sur le Mississipi à Saint-Louis, ur le Missouri à Omaha, et sur le Niagara devant les chutes ou à uffalo, dépassent en hardiesse et en dimensions tout ce qu'on a u faire ailleurs.

On estimait en 1872 à 14 millions de tonnes la production totale e la fonte de fer sur le globe. La Grande-Bretagne produisait en- iron la moitié de ce chiffre ou 6,700,000 tonnes, les États-Unis, ui la suivaient immédiatement, le cinquième ou 2,800,000 tonnes. es pays qui venaient ensuite étaient l'empire d'Allemagne pour ,600,000 tonnes, et la France pour 1,200,000, quantités qui sont peine comparables aux chiffres de production de la Grande-Bre- agne et des États-Unis. La Grande-Bretagne doublant sa production métallurgique environ tous les quinze ans, et les États-Unis la leur ous les dix ans (c'est pour l'un et l'autre pays la même loi que our la production houillère), il est certain que dans vingt ans les tats-Unis auront atteint et bientôt dépasseront leur rivale. Ici, eaucoup plus tôt que pour la houille, le rapport sera renversé. Qui e prévoit toutes les conséquences que cette évolution économique ura sur les destinées de l'un et de l'autre pays?

III. — LE PÉTROLE.

Dans une de mes courses en Pensylvanie, je prenais une nuit à Pittsburg le chemin de fer qui remonte la vallée de l'Alleghany. Deux jeunes Français qui étaient avec moi, l'un secrétaire, l'autre attaché à la légation de France à Washington, fort peu rassurés à la vue des compagnons de voyage que le sort semblait nous réser- ver, demandèrent un *sleeping car*, sorte de wagon de luxe où, moyennant une légère redevance, on peut voyager dans un isole- ment relatif et passer la nuit dans un bon lit. Il leur fut répondu que le chemin de l'Alleghany ne jouissait pas de ce confort, et nous prîmes démocratiquement et résolûment notre place à côté de ces hommes à mine rébarbative qui plaisaient si peu à mes deux com- pagnons; ils étaient chaussés de grosses bottes où s'engouffrait le

pantalon, que surmontait pour tout vêtement une chemise de flanelle au col défait, découvrant une poitrine hâlée. Autour d'une ceinture de cuir serrée à la taille plus d'un avait mis en évidence son revolver. Ils causaient très haut, se passaient fraternellement de l'un à l'autre, à instans rapprochés, un bidon de whisky. Très tard ils s'endormirent et bientôt ronflèrent bruyamment. Où allaient-ils? Comme nous aux mines de pétrole, à Oil-City, la ville de l'huile, où nous fûmes charmés de les perdre au matin.

Les compagnons de route dont le ciel venait de nous débarrasser si fort à propos étaient les derniers représentans de ces aventuriers de toute espèce, si nombreux aux premiers temps de la *Pétrolie*, et qui apportèrent là tant de germes de désordre. Aujourd'hui toute trace d'agitation a disparu de ces parages, et l'exploitation du pétrole s'est d'ailleurs cantonnée plus au sud. Oil-City, Titusville, Tidioute, Pithole, Franklin, Pleasantville, Parkers, nombre d'autres centres industriels naguère si turbulens, sont devenus des lieux relativement paisibles. Plus d'une de ces importantes cités est passée du reste par des alternatives inouies, quelquefois subites, de prospérité et de décadence, et Pithole, la ville-champignon, poussée en un jour, Pithole, qui a eu ses hôtels, son théâtre, ses journaux, ses églises, Pithole, née d'hier, qui a fait un moment tant de bruit, a été si populeuse, si remuante, est déjà une ville fossile. Elle a perdu tous ses habitans, et si quelque Pitholien lui est né, cet honorable citoyen aura un jour quelque peine à retrouver sa ville natale. Qu'on ne croie pas que pour cela le pétrole ait disparu; il a seulement changé de place. Les gîtes naguère si productifs se sont peu à peu épuisés, mais on en trouve chaque jour de nouveaux, et plus fertiles encore. La production de l'huile a augmenté dans des proportions auxquelles les plus enthousiastes étaient loin de s'attendre. Elle a triplé en six ans, de 1867 à 1873, et atteignait alors 10 millions de barils, de près de 200 litres chacun. Cet énorme volume d'huile était fourni par 4,250 puits, dont quelques-uns donnent jusqu'à 1,200 barils par jour. Au prix de 8 francs le baril, prix dérisoire, puisqu'on l'a payé jusqu'à 35, c'est encore 10,000 francs de revenu quotidien, presque sans bourse délier; le puits une fois foré, les frais sont nuls. En 1874, allant de Meadville (nord de la Pensylvanie) dans la région actuelle de l'huile, je constatais une nouvelle activité dans l'exploitation et la découverte des sources, et, je dois le dire, un nouveau progrès dans la vie sociale de ces districts. Comme dans la Californie, qui fut, elle aussi, si troublée, tout y était peu à peu rentré dans l'ordre normal.

C'est ainsi que vont d'ordinaire les choses dans les régions minières aux États-Unis. Le pays des sources de pétrole, sauvage et accidenté, au début presque inaccessible, la vie étrange qu'on y

menait aux premiers temps de la fièvre de l'huile, le rendement fabuleux de certains puits, les étonnantes fortunes faites et défaites en un jour, les folies de la spéculation dépassant toute limite, le jeu effréné, les disputes sanglantes, les incendies incessans que l'inflammation du pétrole rendait encore plus terribles, Oil-City brûlée en une nuit de fond en comble avec tout son stock d'huile, une autre fois une débâcle de glace sur la rivière Alleghany entraînant tous les barils amarrés au quai, tout cela est encore présent à la mémoire de chacun.

Ce district commença surtout d'être connu en 1859, le jour où, près de l'endroit où est aujourd'hui Titusville, le colonel Drake eut l'heureuse idée d'appliquer la sonde à la recherche de l'huile minérale. Elle s'épanchait auparavant en divers points de la surface, et on la recevait sur des couvertures de laine, d'où on l'extrayait assez péniblement. On l'appelait l'huile des Senecas, du nom de la tribu indienne qui habita longtemps cette contrée, et on la croyait bonne seulement à un grossier éclairage; on l'employait aussi à lubrifier les machines et à la guérison des rhumatismes et de quelques autres maladies; encore n'était-ce qu'un remède de bonne femme, appris des sauvages. Jadis les pionniers français du Canada, les colons anglais de l'Atlantique étaient passés successivement près de ces sources sans s'y arrêter autrement qu'en curieux, et en avaient abandonné la maigre exploitation à la confédération iroquoise, dont les Senecas formaient une branche. Qui aurait osé prédire alors qu'il y avait là une richesse cachée d'où sortiraient les millions par centaines? C'est ce qui eut lieu cependant dès que l'emploi hardi de la sonde et bientôt des torpilles souterraines à la recherche de l'huile révéla sous le sol de véritables lacs du liquide bitumineux. Alors la Pétrolie devint comme une Californie nouvelle vers laquelle accoururent tous les pionniers en quête de dollars et tous les chercheurs d'aventures.

Les gîtes de pétrole sont tous accumulés dans la Pensylvanie occidentale, dans les trois comtés de Venango, de Clarion et de Butler. La Pensylvanie, qui produit presque tout le charbon et le fer des États-Unis, a véritablement le monopole de l'huile de pierre, et l'on ne saurait opposer à ses gîtes de pétrole ceux qu'on a jusqu'à présent essayé d'exploiter dans l'Ohio, la Virginie occidentale et l'état de New-York, sur des directions parallèles, sinon au voisinage des précédens. Récemment toutefois on annonçait le forage d'un puits à Warren (Ohio), d'où le pétrole serait sorti en abondance. Les gîtes de l'Illinois, du Missouri et même ceux du Canada, assez productifs, mais dont l'huile est de qualité inférieure, ne sauraient non plus être comparés aux gîtes pensylvaniens, encore moins ceux du Kentucky, du Tennessee, de l'Indiana, à peine explorés. Toute

l'Amérique du Nord semble d'ailleurs être imprégnée de pétrole, car on a également signalé l'existence de l'huile minérale dans le Texas, le Colorado, l'Utah, la Californie.

L'alignement que semblent suivre les sources souterraines rejointes en Pensylvanie par la sonde court du nord-est au sud-ouest, comme la crête des monts Alleghany, ou l'axe moyen de la rivière du même nom. Au nord des points primitivement occupés, dans la vallée d'Oil-Creek (le ruisseau de l'huile), les sondages ont été stériles; mais vers le sud on a toujours rencontré et l'on rencontre encore des sources nouvelles de plus en plus abondantes, et avec elles les amas d'eau salée et de gaz combustible qui accompagnent d'ordinaire l'apparition de l'huile. Celle-ci gît dans un terrain de grès sableux et de schistes argileux et feuilletés, et semble occuper d'immenses crevasses dans les grès. Généralement la sonde traverse, à des profondeurs variables, trois bancs de grès imprégnés d'huile et de gaz, dont le dernier est le plus riche en huile. Le gaz, recueilli par un tube spécial dans le trou de sonde, est presque toujours utilisé comme combustible dans le foyer de la petite machine à vapeur locomobile qui dessert le *derrick*. On appelle ainsi la charpente pittoresque composée de quatre montans élevés surmontés d'une poulie, dans la gorge de laquelle passe la corde qui sert à manœuvrer les outils de sondage. Le trou foré, le pétrole monte jusqu'à une certaine hauteur, et souvent coule de lui-même à la surface, où il jaillit comme une source artésienne. Quand il ne franchit pas le niveau du sol, une pompe mue par la locomobile l'amène au jour. Dans les deux cas, il vient se déverser dans une grande cuve extérieure. Les puits sont très rapprochés, et quelques-uns ne fournissent pas de pétrole. On ne démolit jamais les charpentes, et elles donnent à tout le district de l'huile un aspect caractéristique.

Les géologues ont bien longtemps discuté et discuteront peut-être longtemps encore sur l'origine du pétrole. Ceux-ci, disciples des plutoniens du passé, l'attribuent à une cause ignée et volcanique; ceux-là, plus près de la vérité, n'invoquent que des causes neptuniennes. Le pétrole n'est que de la houille liquide. On le trouve dans des terrains d'un âge fort peu antérieur ou contemporain de celui du terrain houiller, et de composition à peu près identique, des argiles, des schistes, des grès. On a affaire à de véritables nappes, à des bassins, à des lacs, à des fleuves d'huile, alignés sur un axe géométrique, au moins pour les gîtes pensylvaniens, et non à des nids, à des amas isolés, disséminés au hasard. Le pétrole n'est, comme la houille, que le produit d'une végétation disparue; mais quelle était cette végétation? Voici la réponse que faisait un jour à cette question un savant botaniste, M. Lesquereux, dans le

cabinet même du regretté Agassiz à Cambridge, Massachusetts. « Le pétrole, disait-il, n'est comme la houille que le produit de la décomposition lente de matières végétales, avec cette différence que les plantes qui ont concouru à former la houille étaient des plantes terrestres à tissu fibreux, et que ce tissu ne peut jamais disparaître, même dans la carbonisation artificielle, comme on le voit par le charbon de bois. Au contraire les plantes qui ont concouru à la formation du pétrole étaient des plantes marines, à texture purement cellulaire. Dans la décomposition de ces plantes, toute trace du tissu primitif a disparu, et la matière bitumineuse seule est restée, imprégnée dans le grès, les schistes, ou accumulée dans des cavités souterraines. Et cela est si vrai que des empreintes de plantes marines ou fucoïdes, les varechs, les fucus, les algues de ces mers primordiales du globe, se retrouvent dans les grès, les calcaires, les ardoises, qui accompagnent les dépôts de pétrole. Les gaz produits par la décomposition de ces végétaux marins sont également demeurés emprisonnés avec la matière huileuse, et l'eau salée elle-même, qui se retrouve avec ces gaz et l'huile minérale, n'est que le résidu des eaux marines qui couvraient alors la partie du sol où pullulaient ces fucoïdes. Qu'a-t-il fallu pour retenir, pour emmagasiner souterrainement tous ces produits? Un lit de roches argileuses, imperméables, qui s'est formé au-dessus d'eux. Quand la sonde déchire quelque part ce bouchon naturel, l'huile, le gaz, l'eau salée, montent au jour comme fait une source artésienne. » On ne peut véritablement opposer aucune objection sérieuse à ces preuves fournies par l'éminent botaniste qui, compatriote d'Agassiz et émigré comme lui aux États-Unis en 1847, a contribué comme lui à donner à la science américaine une allure à la fois si originale et si pratique.

On ne peut pas dire encore du pétrole comme de la houille, qu'il est un élément indispensable à la civilisation contemporaine; il n'en est pas moins devenu l'un de ses auxiliaires. C'est l'éclairage à bon marché qui a fait invasion dans nos sociétés démocratiques, et un éclairage en même temps le plus brillant, le plus propre, le plus élégant de tous. Il ne demande aucun entretien, la mèche n'a jamais besoin d'être mouchée, et l'huile ne laisse aucune tache persistante. Cela étant, on se demande comment il n'est pas plus répandu en France. C'est la crainte des explosions, dira-t-on; mais, quand le pétrole est bien raffiné, les explosions sont impossibles, et il est facile de s'en assurer en jetant une allumette enflammée dans une soucoupe à moitié remplie de pétrole : elle s'éteint immédiatement. Chacun peut tenter cette expérience sans danger, et, si le pétrole est impur et qu'une petite explosion ait lieu, comme avec l'alcool, découvrir ainsi la fraude de ces marchands éhontés qui

falsifient l'huile minérale avec les bas produits que la distillation en avait retirés. Avec la crainte des explosions disparaît aussi celle des mauvaises odeurs, qui ne s'engendrent que par ces bas produits, ou au milieu d'une ignition incomplète et d'un courant d'air insuffisant dans la cheminée de la lampe. De bonne heure on a paré à ce nouvel inconvénient, et avec un instrument bien construit et bien entretenu, il est certain que l'éclairage au pétrole peut lutter avec avantage contre tous les éclairages possibles, comme l'exemple des États-Unis le prouve.

Fournir un éclairage brillant, sain et à bon marché, donner au prix le plus bas possible la lumière aux familles pauvres, telle semble être la destinée véritable du pétrole, qu'il s'agisse de celui d'Amérique ou de ceux d'Europe, et même de ces huiles minérales obtenues par la distillation des schistes et des bois bitumineux fossiles. Ce n'est que le pétrole raffiné qui sert à l'éclairage. Par une suite de purifications, de distillations successives, il abandonne au fond des cornues ou laisse dégager divers produits secondaires, des eaux ammoniacales, des goudrons, des huiles lourdes, des éthers, des benzines, de la paraffine, qui tous ont une importance bien moindre que l'huile d'éclairage, mais dont l'industrie a su tirer parti. C'est ainsi que les goudrons servent à lubrifier les grosses pièces de machines comme cambouis, et les huiles lourdes sont employées dans la peinture en rivalité avec l'huile de lin, que la paraffine est utilisée à faire des bougies transparentes, etc.

Le pétrole brut de Pensylvanie était naguère versé à l'orifice des sources mêmes dans des barils de bois qui servaient au transport. Il se perdait en route une grande quantité d'huile par le coulage; en outre les chemins mal entretenus, fatigués par un parcours incessant, étaient presque impraticables en hiver, et la population charretière était la plus mauvaise, la plus ignoble, la plus dangereuse qu'on pût voir. On a remédié à tous ces inconvéniens en faisant passer directement le pétrole des cuves de réception installées sur les sources dans des conduits en fer qui courent à la surface du sol et amènent l'huile, refoulée par des pompes, si besoin est, jusqu'aux gares les plus voisines. Ces lignes de tuyaux rappellent celles dont on fait usage dans quelques-unes des sucreries de betterave du nord de la France pour transporter le *vesou*, le premier jus sucré, aux usines centrales de distillation et d'évaporation. Une des conduites de pétrole en Pensylvanie part de Millerstown, le centre actuel de la production de l'huile dans le comté de Butler, et va jusqu'à Pittsburg, sur une longueur de 60 kilomètres; une autre rejoint Karns-City à Harrisville, station du chemin de fer *Shenango and Alleghany :* celle-ci n'a que 30 kilomètres. Quatre immenses cuves en bois découvertes, établies sous

es arbres d'une forêt voisine de la station, reçoivent le pétrole brut, el qu'il sort des puits. L'huile, verdâtre, puante, coule lourdement, remplissant l'air de ses émanations. Aucune surveillance, une ancarte seule avertit le passant qu'il est défendu de fumer. De es cuves, de nouveaux tuyaux descendent vers la station, et là ont des réservoirs cylindriques en fer, à bouts lenticulaires, ayant a forme des chaudières horizontales à vapeur, et d'une capacité de 35 barils. Ils sont montés sur un châssis à roues, passent successivement devant le tuyau d'où s'écoule le pétrole, et s'emplissent; uis le train part, emportant chaque fois vers Cleveland, Pittsburg, New-York, où sont les plus vastes raffineries de pétrole, une vingtaine de ces grands réservoirs. C'est par ces moyens ingénieux qu'on a assuré le transport à la fois économique, rapide et sûr du pétrole, et le temps semble bien loin où les barils s'en allaient péniblement sur des charrettes rejoindre la rivière Alleghany par les routes de terre aux ornières profondes, puis descendaient en radeau jusqu'à Pittsburg au moment des hautes eaux.

Pittsburg est resté le centre le plus important de la raffinerie du pétrole; mais Cleveland lui dispute la palme. A Cleveland, une usine considérable fait presque seule tout ce travail, et, bien que reléguée assez loin de la ville, l'empeste de ses émanations, surtout le soir. Les habitans se consolent en pensant que le pétrole est bon contre les rhumatismes. L'huile propre à l'éclairage est le principal produit qu'on retire de la purification du pétrole. Elle est limpide, blanche, d'un éclat opalin, d'une légère odeur éthérée. L'huile brute fournit environ 75 pour 100 de cette huile; le reste se compose des résidus dont il a déjà été parlé. L'huile lampante est versée dans des barils en bois de chêne, et à cet état répandue à travers toute l'Amérique et sur toutes les places de l'univers. Le pétrole est devenu l'un des principaux produits d'exportation des États-Unis. Il vient après le coton et le blé, avant le tabac, les viandes salées et les bois. Les ports d'embarquement sont Philadelphie, New-York, Baltimore, Boston; les principaux ports d'arrivée en Europe, Anvers, Hambourg, Brême, Liverpool, puis Le Havre, Marseille, Gênes. Quelques-unes de ces places reçoivent le pétrole brut et trouvent avantage à le raffiner elles-mêmes. Chacun a vu dans ces ports, et même devant les grands magasins de droguerie de certaines villes de l'intérieur, quelqu'un de ces barils de chêne à panse renflée, revêtus d'une peinture bleu-clair, et d'une contenance d'environ 200 litres : c'est le type désormais classique des barils à pétrole américains. On les fabrique mécaniquement par milliers à la fois, à Pittsburg, à Cleveland, d'une façon aussi rapide qu'originale. Des grappins de fer serrent automatiquement les cercles sur les douelles assemblées; un rabot circulaire donne le

biseau aux fonds. Cela fait, les barils descendent seuls les uns suivant les autres par un couloir incliné, au bas duquel un peintre les reçoit. Armé d'un large pinceau, il les badigeonne d'une main en les faisant tourner rapidement de l'autre sur le plancher horizontal. En une heure, plus de 60 barils ont reçu de la sorte leur couche réglementaire. Après cela, on les tare, les jauge et les emplit. La jauge se tient toujours aux environs de 42 gallons; le gallon impérial égale 4 litres 1/2.

On calcule que, sur les 10 millions de barils produits en 1873 par les États-Unis, le tiers a été consommé sur place et les deux tiers exportés. Depuis les premiers temps de l'extraction de l'huile, la même proportion existe entre la consommation et l'exportation américaines. C'est principalement à l'éclairage que tout le pétrole est employé. L'exploitation de l'huile minérale a fait presque entièrement renoncer à l'usage de l'huile de baleine, et la pêche de cet important cétacé a considérablement diminué depuis quinze ans.

Quelques esprits chercheurs, frappés de l'abondance toujours plus grande de la production du pétrole, ont imaginé de l'appliquer brut au chauffage des chaudières à vapeur et des foyers métallurgiques. Volontiers ils ont vu en lui, devant l'inépuisable fécondité des sources pensylvaniennes et l'importance que pourraient prendre un jour les gîtes analogues des États-Unis, du Canada, des Apennins, du Caucase, de la Birmanie, le combustible de l'avenir. Il est facile de les détromper. S'il est vrai qu'un poids donné de pétrole fournit à peu près deux fois plus d'effet calorique que le même poids de houille, et relativement ne coûte pas plus cher, qu'est-ce que tout le poids de pétrole que peut produire le monde entier, ce poids fût-il deux fois plus considérable que tout ce que la Pensylvanie fournit aujourd'hui, devant la seule quantité de houille qu'extrait la Grande-Bretagne? Ces deux poids sont respectivement dans le rapport de 1 à 125, c'est-à-dire que tout le pétrole produit par les États-Unis est à peine équivalent en poids à 1 million de tonnes, quand la Grande-Bretagne seule produit 125 millions de tonnes de charbon. Il n'y a donc aucun espoir ni aucune crainte à concevoir de ce côté, et jamais le pétrole ne détrônera la houille dans les emplois calorifiques et mécaniques, ni même dans la fabrication du gaz. Aucune des nombreuses expériences partout tentées à ce sujet n'a jamais réussi économiquement, et ce n'est que pour des cas très particuliers que l'on peut prévoir que le pétrole arrivera quelque jour à se substituer avec avantage à la houille. L'empereur Napoléon III, qui apportait dans les recherches scientifiques, pour lesquelles il croyait avoir une aptitude spéciale, le même esprit mystique et bizarre que dans ses combinaisons politiques et sociales, avait songé un moment à appliquer le pétrole aux usages

industriels. Il avait chargé un membre de l'Institut de poursuivre ces recherches pour son compte, et il monta un jour sur une locomotive chauffée au pétrole qui l'emporta au camp de Châlons. Si cet essai eût réussi, on eût bientôt chauffé la flotte avec l'huile minérale. Tout cela s'en est allé en fumée.

On peut se demander ce qui serait arrivé dans quelques autres contrées, si la nature leur avait si généreusement départi les richesses souterraines qu'elle a réservées aux États-Unis. Certains pays auraient-ils tiré parti de ces trésors cachés d'une manière aussi décisive et aussi rapide? Il est permis d'en douter quand on voit le misérable état où l'Espagne laisse ses mines de houille, car celles des Asturies, de la Vieille-Castille et de la province de Léon sont peut-être aussi riches que les mines de la Pensylvanie. Il ne faut point oublier que, si la nature a beaucoup fait pour les États-Unis, les hommes ont aidé et les institutions aussi au développement de ces merveilleuses contrées. En Amérique, l'individu est partout, l'état nulle part; jamais l'activité du citoyen n'est gênée dans son expansion native. Les administrations, les bureaux, quand ils se montrent, c'est pour venir en aide au travail industriel, c'est pour l'éclairer par des rapports, des statistiques, des publications soigneusement élaborées, aucunement pour le gêner par ces formalités minutieuses et lentes dont la plupart des nations latines ont conservé pieusement la tradition. Là-bas, rien ne reste dans les cartons, tout en sort, et promptement, à l'heure voulue. Chez nous, tout s'y entasse, tout y moisit. « Je n'ai pas besoin de vous communiquer mes statistiques, disait un ministre des travaux publics sous le second empire à l'un de nos industriels, je les fais non pas pour vous, mais pour m'en servir contre vous. » Aux États-Unis, qui oserait tenir un pareil langage? C'est pourquoi l'initiative individuelle fait là-bas de si grandes choses, et a donné notamment à l'exploitation de la houille, du fer, du pétrole, cette impulsion féconde dont nous venons de constater les résultats surprenans. Le progrès ne s'arrêtera pas, et le jour n'est pas éloigné, on l'a vu, où la Grande-Bretagne elle-même devra baisser pavillon devant les États-Unis pour la production de la houille et du fer. Quant à la première place dans l'extraction du pétrole, il est probable qu'aucune contrée au monde ne pourra jamais la disputer aux États-Unis. Et la nature n'a pas tout fait pour cela, les institutions politiques et le caractère national y ont une certaine part. C'est ainsi qu'une fois de plus se vérifie ce mot si vrai de Montesquieu, que les colonies prospèrent non pas seulement en raison de leur fécondité, mais aussi et surtout en raison de la liberté dont elles jouissent.

L. Simonin.

DU

DOGMATISME EN POLITIQUE

A PROPOS D'UN DISCOURS PRONONCÉ A DOMPAIRE.

Il se forma en Angleterre, après la restauration des Stuarts, un parti politique composé d'hommes de transaction et d'accommodement, à la tête desquels se trouvait le vicomte Halifax. A cette époque de violens conflits entre la liberté et le droit divin, entre la cour et le parlement, entre les prérogatives de la couronne et les prétentions parfois excessives des communes, ces hommes d'accommodement censuraient toutes les exagérations, gardaient en toute chose un juste milieu, s'efforçaient de rallier aux tempéramens qu'ils proposaient tous les esprits rassis et modérés. Cavaliers et têtes-rondes, whigs et tories, les partisans des opinions extrêmes reprochaient à ces politiques philosophes d'être toujours prêts à s'arranger de tout et avec tout le monde, et ils leur avaient donné le surnom de *trimmers,* dont Halifax faisait gloire comme d'un titre honorable. — Toutes les bonnes choses de ce monde, disait-il, sont une sorte d'arrangement, de transaction, un milieu raisonnable entre deux extrêmes. La zone tempérée est un compromis entre les climats où l'on meurt de chaud et les climats où l'on meurt de froid, l'église anglicane un compromis entre le papisme et les extravagances des anabaptistes, la constitution anglaise un compromis entre le despotisme turc et l'anarchie polonaise. — Halifax, si bien peint par Macaulay, était un homme supérieur; il avait un esprit vif, étendu et fertile, un charme infini dans la conversation, une éloquence lumineuse qui faisait les délices de la chambre des lords. Malheureusement il lui échappait des mots terribles, ses incartades lui faisaient beaucoup d'ennemis, et, n'ayant pas assez d'autorité dans le caractère, il ne pouvait en donner à la politique modérée qu'il professait, et qui en a besoin plus que toute autre. Tel qu'il était et en dépit de ses travers, les Stuarts se seraient bien trouvés de suivre toujours ses avis. L'un des premiers actes de Jacques II, après son avénement au trône, fut de l'exclure de son conseil privé. Nous ne savons

si Halifax eût pu sauver Jacques II, mais il est certain que ce n'est pas pour avoir pratiqué une politique de transaction que Jacques II a fini par toucher les écrouelles à Saint-Germain.

S'il est un homme d'état qui ressemble peu au vicomte Halifax et qui ne soit pas un *trimmer*, c'est assurément l'honorable vice-président du conseil, M. Buffet. Personne ne l'accusera jamais de se prêter avec trop de complaisance aux arrangemens et aux transactions, d'avoir trop de facilité dans l'humeur, trop de flexibilité dans l'esprit, le goût des artifices oratoires ou cette souplesse hardie « qui fait plier toutes les vérités pour tous les intérêts et sacrifie tous les engagemens à tous les calculs. » On pourrait plutôt le comparer à un homme d'état anglais, contemporain d'Halifax, dont Macaulay a dit avec raison qu'il était un des personnages les plus honorables de son temps, que la pureté de son caractère lui avait valu l'estime générale, mais qu'il avait un défaut grave, qu'il était trop préoccupé de sa dignité personnelle. M. Buffet est si préoccupé de la sienne qu'il lui sacrifie ses intérêts les plus évidens. Il craindrait de la compromettre non-seulement en faisant des avances, mais en répondant à celles qu'on lui fait, non-seulement en accordant quelque chose à ses adversaires, mais en leur sachant gré de ce qu'ils lui accordent, non-seulement en méritant leurs louanges, mais en ne méritant pas leurs calomnies, qu'il accrédite souvent par son silence. Quand par hasard il prend quelque mesure qui pourrait leur être agréable, il s'empresse d'en donner une explication désagréable, et il conjure ainsi le danger qu'il avait couru de s'attirer la faveur publique, d'avoir un instant de popularité. La maladresse qu'on lui reproche est une maladresse de parti-pris, une maladresse doctrinale. On prétend qu'il disait un jour : « Je ne céderai sur rien, je ne transigerai sur rien, et quand mes quatre-vingt-six préfets viendraient à mourir, je n'en changerais pas un, tout au plus ferais-je une ou deux mutations. » Propos d'ennemi ! Le malheur est que M. Buffet a beaucoup d'ennemis qui n'auraient pas mieux demandé que d'être ses amis.

Au moment des affaires de Crimée, le cabinet Aberdeen, cabinet excellent pour la paix, mais auquel il manquait « un peu de diable au corps, » fit place à un ministère présidé par l'homme du royaume-uni qui avait le plus de décision et d'audace. Les Anglais disaient alors : « Nous avons écarté le quaker et pris le pugiliste. » La France, depuis ses catastrophes, a eu d'abord un gouvernement de conciliation, suivi d'un gouvernement de combat, auquel a succédé un gouvernement de résistance. Résister est une fonction dont M. Buffet s'acquitte de manière à laisser croire qu'il y voit l'accomplissement d'un devoir religieux, et on peut dire qu'en France c'est le quaker qui a succédé au pugiliste. Le plus grand défaut des quakers n'est pas d'avoir de la raideur dans l'esprit, quelque chose d'un peu épineux ou d'un peu méticuleux dans l'humeur; leur principal tort est de ne pas faire de la politique en politi-

ques, de mêler à la conduite des affaires humaines des préoccupations et des idées qui leur sont parfaitement étrangères. L'honorable vice-président du conseil a des convictions profondes, sincères, fort respectables, ou, pour mieux dire, il a des dogmes qui lui sont encore plus chers que ses préfets. C'est au travers de ses dogmes qu'il voit ses amis, ses ennemis, son portefeuille, le président de la république, le monde, l'Europe, la France, l'assemblée nationale, M. Christophle et M. Gambetta. Il est bon qu'un homme d'état ait une conscience; mais neuf fois sur dix elle n'a rien à voir dans les décisions qu'il doit prendre, dans les questions qu'il est appelé à résoudre et qui sont le plus souvent des questions de bon sens, de circonstances, d'opportunité. Un homme d'état ne doit être le prisonnier de personne, pas même de sa conscience, — M. Buffet est un prisonnier.

Il est fâcheux d'avoir dans sa vie quelque chose à expliquer : on l'explique une fois, deux fois, trois fois, et on se flatte d'en avoir fini avec les questions et les questionneurs; mais c'est toujours à recommencer. Le système de conduite politique que professe et que pratique M. Buffet, depuis qu'il est devenu le vice-président du conseil, paraît au premier abord inexplicable. Après avoir contribué autant que personne à donner à la France cette constitution du 25 février qui fait époque dans sa récente histoire, son premier soin fut de déclarer bien haut que rien n'était changé en France. Les uns crièrent au paradoxe, les autres à l'équivoque; mais M. Buffet n'est pas un esprit amoureux de paradoxes, et sa loyauté ne saurait se plaire dans les équivoques. L'établissement de la république lui apparaît comme une fâcheuse, mais impérieuse nécessité, à laquelle doivent se soumettre tous les bons esprits, et quand on lui représente que, « pour fonder un pouvoir nouveau, il faut, si l'on veut réussir, lui donner ce dont ont besoin toutes les choses nouvellement appelées à la vie, de la tendresse et de la résolution, » on lui demande plus qu'il ne peut donner. Il ne saurait avoir ni résolution ni tendresse au service de la république, rien qui ressemble à de l'enthousiasme, à un zèle d'humeur et de tempérament pour un ordre de choses qu'il accepte en bon chrétien comme un malheur inévitable. Dès le premier jour, il s'est occupé de corriger autant qu'il était possible l'événement, d'en atténuer les conséquences. Il lui a paru que le meilleur des correctifs serait de décomposer la majorité qui a voté la constitution du 25 février, et de la remplacer par une autre formée de ceux qui ont voté cette constitution malgré eux, par une sorte de résipiscence de la dernière heure, et de ceux qui, après avoir voté contre elle, renoncent à protester contre l'inévitable malheur. Une résignation provisoire et douloureuse à la république, voilà la marque des bons esprits, et il faut à la France un gouvernement de résignés, d'où seront exclus et ceux qui ont le tort de ne vouloir à aucun prix accepter la république, et ceux qui ont le tort beaucoup plus grave encore de l'ac-

cepter avec une sorte de gaîté de cœur, — car s'il faut se résigner, il ne faut pas être suspect de se résigner trop facilement, il faut prouver qu'on avait d'insurmontables répugnances, et que cependant on les a surmontées par un effort de vertu.

Cette politique est sans contredit un peu compliquée, et à la pratique elle essuie plus d'une difficulté. Aussi comprend-on sans peine que les adversaires de M. Buffet et même ses amis le mettent souvent en demeure de s'expliquer. Il s'explique, on le comprend, et bientôt on ne le comprend plus; on lui représente que ses éclaircissemens n'étaient pas suffisamment clairs, on lui en demande de nouveaux, et voilà l'inconvénient d'avoir dans sa conduite quelque chose qui a besoin d'explication. Dans le fond, les sentimens de M. Buffet sont partagés par beaucoup d'hommes qui, eux aussi, ont accepté la république à contre-cœur ou n'ont fait avec elle qu'un mariage de raison. Il y a de bons mariages, disait le moraliste, il n'y en a point de délicieux; mais le premier devoir d'un ministre comme d'un mari mécontent est de faire à mauvais jeu bonne mine. M. Buffet fait grise mine à mauvais jeu, il n'essaie pas de dissimuler sa mélancolie, de déguiser ses chagrins sous un visage riant. Il y a quelques années, le premier ministre d'un petit état de l'Allemagne du sud nous disait : « Les Allemands du sud qui désirent d'être annexés à la confédération du nord sont des gens qui souhaitent un rhumatisme, parce qu'ils ne savent pas ce que c'est. Toutefois, quand je l'aurai, le rhumatisme, je me donnerai l'air de le trouver charmant, car il convient à un homme d'état d'avoir la politique gaie. » Ce qui manque surtout à M. Buffet, c'est la gaîté, et s'il n'est pas gai, c'est qu'il a des dogmes et que ses dogmes sont tristes.

Tout récemment M. Buffet s'est expliqué une fois de plus à Dompaire, devant le comité agricole de l'arrondissement de Mirecourt. Il a déclaré que ses collègues et lui s'étaient loyalement placés sur le terrain des lois constitutionnelles votées par l'assemblée nationale, « et auxquelles sont dus le respect et l'obéissance de tous. » — « Nous avons pensé, a-t-il ajouté, que notre premier devoir était de faire cesser dès le premier jour la plus dangereuse des équivoques, en témoignant par nos déclarations et par nos actes que le vote de ces lois n'impliquait dans aucune mesure l'abandon d'une politique nettement conservatrice, ni même l'adoption d'une politique qui, sans être encore la politique révolutionnaire, fraierait la voie à celle-ci et lui servirait de préparation et de transition. Servir de transition entre ce que l'on considère comme le bien et ce que l'on tient pour le mal, c'est le plus déplorable des rôles, c'est aussi le plus funeste. »

Voilà un langage qui ne manque ni de sincérité, ni de noblesse, ni même d'élévation. Est-ce un langage politique? Il est permis d'en douter : la distinction absolue du bien et du mal est du domaine de la théo-

logie, elle s'applique difficilement à tout ce qui ne relève que de la prudence humaine. Il y a dans une société, à toutes les époques de son histoire, des institutions utiles qu'il est bon de conserver et des institutions qui ont fait leur temps et qu'il est bon de changer, et dans toute société il y a des esprits extrêmes qui estiment que le monde serait perdu, si on en retranchait un seul abus ou un seul préjugé, et d'autres esprits extrêmes qui, sous prétexte que le mobilier est démodé ou défraîchi, demandent à grands cris qu'on démolisse la maison de fond en comble. Entre ces deux extrémités, il y a place pour les esprits modérés et sages, dont les uns sont plus enclins au changement, les autres plus portés à la conservation. Pour prononcer entre les uns et les autres, pour approuver ou rejeter les propositions contraires qu'ils lui font, un homme d'état n'a le plus souvent à consulter que des raisons d'intérêt ou de convenance. Dira-t-on que le mal, c'est la révolution? mais la révolution n'est pas à faire, elle est faite, *in ea vivimus, movemur et sumus*. La révolution, elle est partout, dans nos lois, dans nos institutions, dans nos pensées, dans les rues, dans nos maisons et, sans qu'il s'en doute, jusque dans la tête de M. de Lorgeril. La révolution, c'est le code, c'est le partage égal des successions, c'est le mariage civil, c'est la liberté des cultes, c'est le suffrage universel. Elle est devenue la chair de notre chair et la moelle de nos os, et les plus dangereux des révolutionnaires sont ceux qui conspirent contre la révolution. Dira-t-on que le mal, c'est tout ce qui inquiète les intérêts, tout ce qui risque de troubler l'ordre social? mais parmi les innovations les plus utiles et les plus nécessaires en est-il une seule qui mal appliquée ne puisse avoir de fâcheuses conséquences? Parce qu'il n'est pas de nouveautés inoffensives et dont ne puissent abuser les étourdis et les imprudens, les hommes d'état se croiront-ils tenus de les mettre toutes en séquestre, et feront-ils gloire de tout empêcher, en alléguant que ce qu'on ne fait pas est moins dangereux que ce qu'on fait? Quand, sous le règne de Charles II, un inventeur hardi, du nom d'Edward Heming, obtint du gouvernement anglais des lettres patentes qui l'autorisaient à éclairer Londres pendant les nuits sans lune en plaçant un candélabre devant une maison sur dix, cette audacieuse entreprise fit jeter un cri d'alarme à beaucoup de conservateurs de l'an de grâce 1684. Ils s'écriaient que c'en était fait de l'Angleterre et que l'éclairage d'Edward Heming rendrait plus de services aux coquins et aux voleurs qu'aux gens de bien et à la police. Ailleurs c'est l'imprimerie qui fut accusée de mettre le monde à mal. Les coquins tirent parti des plus belles inventions; c'est à la police et aux gens de bien de leur prouver qu'on peut s'en servir contre eux.

Un gouvernement n'est point appelé à se poser en juge suprême des consciences, à faire la séparation définitive des bons et des mauvais, des élus et des réprouvés, à combler les uns de faveurs, à éviter tout contact avec les autres et à les reléguer dans la géhenne de son mépris. Il

n'y a point de parti en état de grâce, il n'y en a point non plus avec qui un ministre ne puisse traiter sans déshonneur pour le gagner à ses idées. Un homme d'état doit savoir se servir de tout, même des fous, quand ils ont, comme on dit en Italie, « un cœur d'or et une tête de buffle. » Laissons la théologie et le jugement dernier aux théologiens. Le fils de l'homme, est-il écrit dans l'Évangile, mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche; — à quoi Goethe ajoutait : « Et il dira aux gens de bon sens : Asseyez-vous là devant moi, afin que j'aie le plaisir de vous regarder. » Selon les cas, un vrai politique se réserve de faire campagne avec les brebis ou avec les boucs. Il est des brebis stupides et entêtées dont il est impossible de se faire comprendre; il est des boucs intelligens auxquels on fait entendre raison quand on veut bien s'en donner la peine. A l'église seule il appartient de lire dans les cœurs et de n'admettre dans son commerce que les enfans de la promesse. L'autre jour, le saint-père envoyait un bref au congrès catholique de Florence pour lui recommander la fermeté dans les principes et la vigilance à l'endroit des idées de conciliation, qui sont des piéges du catholicisme libéral. Et l'autre jour aussi nous lisions dans une lettre écrite au nom du comte de Chambord « qu'il faut choisir, comme l'a si bien dit le grand évêque de Genève, entre l'eau bénite et le pétrole. » Le grand évêque de Genève est dans son rôle quand il ne voit au monde que le pétrole et l'eau bénite, quand il tient tout libéral qui ne fréquente pas les bénitiers pour un incendiaire inconscient. Hélas! on a vu briller jadis sur la place de Grève d'horribles flammes où le pétrole n'avait point de part, et quiconque n'est pas évêque fera bien de méditer cette parole : « notre religion est sans doute la seule bonne, la seule vraie; mais nous avons fait tant de mal par son moyen que, quand nous parlons des autres, nous devons être modestes. »

Le dogmatisme politique est aujourd'hui un phénomène étrange, un véritable anachronisme, qui étonne l'Europe et lui déplaît. Depuis quelques années, la politique est devenue plus que jamais une science tout expérimentale, qui se défie des doctrines, qui examine dans chaque cas particulier ce qui est utile ou ce qui est possible, et s'occupe par-dessus tout des faits et de la logique des faits. Comme l'a remarqué l'ingénieux auteur d'un livre sur la constitution anglaise, nous vivons dans un temps de réalisme, et nos habitudes d'esprit ont été modifiées par le développement considérable qu'ont pris les sciences d'observation, par le développement plus considérable encore qui a été donné au commerce. Autrefois la philosophie raisonnait beaucoup sans se croire obligée d'observer les faits; aujourd'hui, pour découvrir les secrets de la création, M. Darwin compte sur les expériences soigneuses et répétées qu'on peut faire sur des pigeons. « Son héros, dit M. Bagehot, n'est point un philosophe enfermé dans son cabinet et tout entier à sa pensée; c'est l'habile éleveur, sir John Sebright, qui avait coutume de dire

en parlant des pigeons qu'il produirait n'importe quel genre de plumes au bout de trois ans, mais qu'il faudrait six ans pour obtenir une tête et un bec. » M. Bagehot remarque aussi que les coutumes, le langage de la banque et du négoce, ont beaucoup déteint sur la politique moderne. « A la bourse, on interroge tout, les hommes, les choses, les institutions, on leur dit familièrement : Eh bien ! qu'avez-vous fait depuis notre dernière entrevue ? » En Angleterre, comme en Italie, comme en Prusse, les hommes d'état ne s'occupent plus guère de métaphysique, ils se considèrent essentiellement comme des hommes d'affaires, et, pour réussir dans leurs entreprises, ils sont prêts à entrer en conversation avec tout le monde, même avec des hommes dont les opinions, le caractère et la figure leur reviennent peu. Cette façon d'entendre l'art de gouverner est utile partout, elle le serait particulièrement dans un pays comme la France, où l'ontologie politique est tombée dans un profond discrédit, où désormais on se méfie beaucoup des principes, surtout des principes qui ont de la morgue, où la grande, l'unique question est d'avoir un gouvernement qui, quelle que soit son étiquette ou sa formule, garantisse aux gouvernés quinze ans de paix, d'ordre et de liberté. Pour les peuples qui ont subi la terrible épreuve des révolutions, il n'y a pas d'autres lois possibles que celles qui sont fondées sur des principes de transaction ; mais que deviennent le bénéfice et l'avantage attachés à des lois de transaction, si le gouvernement chargé de les appliquer et de les protéger contre tous les mauvais vouloirs est animé lui-même d'un esprit d'intransigeance ?

Nous savons bien que lorsque M. Buffet se déclare résolu à n'avoir aucun commerce ni avec les révolutionnaires ni avec les politiques qui, sans être révolutionnaires, fraieraient la voie à une nouvelle révolution, il n'entend pas exclure à jamais les libéraux de la vie politique, ni même de son alliance. M. Buffet ne demanderait pas mieux que de voir venir à lui certains bergers, leurs chiens et leurs moutons; mais, avant de les recevoir parmi les enfans de la promesse, il exige qu'ils rompent ouvertement avec leur passé, qu'ils renoncent à leurs amitiés compromettantes, qu'ils s'engagent à ne plus frayer avec les bergers et les chiens des autres fractions de la gauche. Nous ne savons si M. Buffet a jamais fait de sérieux efforts pour détacher le centre gauche de ses alliés naturels; il aurait eu besoin, pour y réussir, de beaucoup d'adresse, d'un art infini, inconciliable avec les hauteurs d'un esprit dogmatique. Il est probable que le centre gauche lui aurait toujours répondu : — Nous admettons que, pour avoir droit de cité dans votre république conservatrice, on soit tenu d'être résolûment conservateur; mais admettez à votre tour que dans cette république il sera permis d'être républicain, à la seule condition, bien entendu, de passer au préalable un examen satisfaisant de résignation.

M. Buffet a protesté solennellement à Dompaire que les lois consti-

utionnelles ont droit au respect et à l'obéissance de tous. Sa loyauté st au-dessus de tout soupçon, et on peut s'en rapporter à sa parole onnête et convaincue. Ce respect, cette obéissance, qu'il réclame pour es lois constitutionnelles, il saura au besoin les imposer à tout le monde, y compris ses amis. N'a-t-il pas commencé par se les imposer à ui-même? Il lui en a coûté, mais il ne transige pas avec son devoir.

Durum : sed levius fit patientia
Quidquid corrigere est nefas.

Chose curieuse, parmi les hommes qui ont contribué beaucoup moins que M. Buffet à faire triompher ces lois, parmi les hommes qui ne les nt votées qu'à la dernière extrémité, le pistolet sur la gorge et après voir tout fait, tout essayé pour écarter cette coupe de leurs lèvres, il n est qui, une fois l'événement accompli, ont eu plus de facilité à 'en accommoder. Ils sont disposés à trouver leur maladie charmante, t si on les appelait à la vice-présidence du conseil, peut-être auraient-ls la politique et le rhumatisme gais. C'est qu'ils n'ont pas les fortes t gênantes convictions de M. Buffet, c'est qu'ils ne sont pas comme lui es prisonniers de leur conscience.

Les qualités les plus estimables de l'homme privé rendent souvent lus difficile à l'homme public l'accomplissement de sa tâche. Toujours dèle aux préoccupations doctrinales qu'il porte dans la politique, l. Buffet semble croire qu'en votant la constitution du 25 février, l'as-emblée nationale n'a pas fait seulement de nécessité vertu; il a l'air attribuer à ce vote je ne sais quel caractère de mystique fatalité, il y oit comme une sorte d'expiation ou de macération publique, comme un des exercices de cette grande pénitence nationale par laquelle la rance, *Gallia pœnitens et devota,* obtiendra la rémission de ses péchés et e rendra digne d'un sort plus heureux. « Le sacrement de la pénitence, isait Bossuet, est un échange mystérieux qui se fait par la bonté de ieu de la peine éternelle en une temporelle. » L'établissement de la épublique est cette peine temporelle qui, subie dans un esprit de tris-esse et de mortification chrétiennes, rachètera la France de son éter-elle perdition. Se donner la république, c'est une façon de se donner discipline. Un gouvernement résigné, une nation pénitente, une ré-ublique de flagellans, voilà le spectacle que la fille aînée de l'église oit offrir au monde pendant quelques années pour se rendre digne de ntrer un jour dans le saint héritage. Hélas! la France n'a pas l'esprit e son rôle, son génie ou son démon résiste aux exorcismes. Elle se epent sans contredit d'avoir eu trop de confiance en des pilotes hasar-eux, qui, les yeux fixés sur des étoiles pâlissantes, l'ont conduite aux bîmes; mais elle ne regrettera jamais d'avoir produit Voltaire et Mira-eau, et cependant, au dire des docteurs, c'est le seul remords qui la auverait. Que lui parlez-vous d'expiation et de réciter les sept psaumes

pénitentiaux? Elle se reprend à l'espérance et même à la joie de vivre; chaque jour lui apporte de nouvelles raisons de croire à ses destinées. « Entre prime et tierce, disait le vieux chroniqueur, commença le jour à se réchauffer, et le soleil à luire et à monter, et les alouettes à chanter. » Voilà la France. O gaîtés d'alouette gauloise pointant vers le ciel bleu, vous êtes presque une vertu ! En vérité il en coûterait à cette fière et oublieuse nation d'admettre le dogme mystique de la république expiatoire. Elle s'est donné par esprit d'opportunité la forme de gouvernement que lui commandaient les circonstances, et elle s'adresse à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils l'aident à tirer de ses nouvelles institutions le meilleur parti possible. Elle croit à son avenir, et l'Europe y croit aussi depuis le 25 février, car l'Europe lui accordait beaucoup de bonnes qualités, mais elle doutait de sa sagesse, et le 25 février la France a été sage. Les hommes qui ont voté les lois constitutionnelles auraient tort de se regarder comme des anathèmes marqués d'un signe secret de réprobation, et séparés pour un temps de l'assemblée sainte et du corps des justes. Ils ont fait ce jour-là un acte de courageux bon sens, et un acte de bon sens honore plus un peuple, lui est un gage d'avenir plus assuré qu'une bataille gagnée.

La France n'est pas le seul endroit du monde où la lutte soit engagée entre l'intransigeance et l'esprit de conciliation, entre la politique formaliste, méticuleuse et doctrinale et la politique du bon sens. L'Espagne offre aujourd'hui l'exemple du mal que peuvent faire les dogmes à un pays qui est aux prises avec une situation difficile et s'occupe péniblement à se reconstituer. Un homme éminent a restauré à Madrid la royauté constitutionnelle, et huit mois lui ont suffi pour marquer parmi les hommes d'état de l'Europe. Il avait compris dès le premier jour qu'il ne pouvait réussir dans son épineuse entreprise que par une politique de transaction largement entendue et patiemment pratiquée. Ses laborieux efforts avaient été couronnés de succès. Il était parvenu à rallier, à grouper autour du trône non-seulement les conservateurs qui avaient toujours protesté, comme lui-même, contre la révolution de 1868, mais ceux qui avaient fini par l'accepter, une partie des libéraux qui l'avaient applaudie et quelques-uns des révolutionnaires qui l'avaient faite. Conciliant avec les choses comme avec les personnes, le projet de constitution qu'il avait inspiré était aussi une œuvre de transaction, un compromis passé entre les idées modernes et les traditions de l'Espagne, entre les idées libérales et les garanties jugées nécessaires à la sécurité de la couronne. Une crise est venue subitement interrompre et compromettre l'entreprise patriotique de M. Cánovas del Castillo. Il n'est plus ministre, le cabinet dont il avait la présidence a été remplacé par un cabinet libéral, qui partage et représente ses idées, mais qui est un cabinet de parti, et M. Cánovas n'entendait présider qu'un ministère libéral qui fût en même temps un ministère de conciliation. Qui a dé-

chaîné sur l'Espagne cette crise intempestive? Elle est née de la ques-
tion de savoir si les cortès qu'on devra prochainement convoquer seront
élues par le suffrage universel ou par le suffrage restreint. Cette ques-
tion n'avait qu'une importance secondaire. Sans vouloir préjuger le fond,
M. Cánovas estimait que la monarchie, trouvant le suffrage universel
établi en Espagne, devait laisser aux cortès le soin de le conserver ou
de le modifier, et que dans l'état des choses il ne pouvait être aboli que
par une loi régulièrement votée et non par un décret. La solution qu'il
proposait était conforme à l'équité, à toutes les règles du bon sens et
d'une sage conduite. Trois de ses collègues l'ont obstinément repoussée.
Ils ont dit : Périssent les colonies plutôt qu'un principe!

Un autre incident a surgi et crée de sérieux embarras au nouveau
cabinet, présidé par le général Jovellar. L'article 11 du projet de consti-
tution établit en Espagne non certes l'égalité des cultes, mais la simple
liberté ou, pour mieux dire, la tolérance des cultes dissidens. En vertu
de cet article, s'il est voté par les cortès, il sera interdit de mettre aux
galères les Espagnols qui auront la fantaisie de prier Dieu en castillan,
au lieu de le prier en latin. M. Cánovas écrivait récemment à un ami :
« Nous nous proposons d'établir en Espagne le libre exercice de tous
les cultes, avec cette seule réserve que nous autoriserons seulement les
manifestations et les cérémonies extérieures de la religion de l'état;
c'est une question d'ordre public, des collisions ayant plus d'une fois
éclaté entre les habitans de tel *pueblo* et les prédicateurs évangéliques
en plein vent. Nous avons déjà assez de causes de discorde et de guerre
civile pour ne pas en accroître le nombre. De toute manière, c'est une
solution conciliante, et on doit se féliciter que la majorité des anciens
moderés et l'unanimité des libéraux monarchiques que je représente,
dont le nombre desquels sont de fervens catholiques, consentent à admettre
parmi les articles constitutionnels le libre exercice de tous les cultes
non immoraux dans l'intérieur de leurs temples respectifs. » A Londres,
à Berlin, cette concession paraîtra peut-être insuffisante, elle a été ju-
gée excessive par le Vatican et par les hommes politiques qui prennent
les mots d'ordre. L'église était allée attendre le roi Alphonse à Valence
le jour de son débarquement, et elle l'avait mis en demeure de rétablir
dans la Péninsule l'unité religieuse, à quoi il avait répondu que l'église
se trompait d'adresse, qu'à ses ministres seuls elle devait présenter ses
requêtes. Quelques jours plus tard, dans un banquet, un personnage
considérable ayant glorifié l'intolérance en célébrant les louanges de
Philippe II : — Monsieur le marquis, répliqua doucement le jeune sou-
verain, du temps de Philippe II c'étaient les rois qui faisaient les peu-
ples, aujourd'hui ce sont les peuples qui font les rois. — Ceux des *mo-
narados* qui sont les prisonniers de Rome n'ont point voulu accepter
l'article 11, et, par une étrange illusion, le représentant de la chancel-
lerie romaine à Madrid, Mgr Simeoni, s'est cru autorisé à s'adresser di-

rectement aux évêques espagnols pour leur représenter que la consécration de la tolérance religieuse en Espagne rendrait impossible l'entente si désirée entre le saint-siége et la royauté libérale, pour leur rappeler qu'ils doivent veiller à la pureté de la foi, s'opposer à la circulation des idées dangereuses et des mauvais livres, et que, si le projet de constitution était adopté, ils ne pourraient plus invoquer le secours du bras séculier pour l'accomplissement de leur ministère. De ce côté-ci des Pyrénées, l'église demande la liberté; sur l'autre versant, elle réclame, avec une impérieuse insistance, le rétablissement de l'inquisition. Elle ne se contredit point. L'église n'est vraiment libre que le jour où elle est devenue la maîtresse, le jour où, redressant la tête, elle dit à Orgon : La maison m'appartient, c'est à vous d'en sortir.

Les embarras qu'on suscite à un gouvernement qui commençait à s'asseoir sont de nature à relever les espérances de cet homme de foi, de caractère, de principes fermes et arrêtés, orné de toutes les vertus théologales et cardinales, qui règne sur la Navarre et s'y sent à l'étroit. L'intransigeance dogmatique a trouvé son missionnaire et son héros, c'est don Carlos. Le 12 septembre, de son quartier royal il écrivait à ses amis de France que, champion de la foi catholique et du droit monarchique, seul en armes aujourd'hui pour la défense des principes essentiels de toute société chrétienne, il était le tenant de toutes les revendications légitimes, que cette grande mission, qu'il a reçue de la main de Dieu, il la remplira jusqu'au bout, sans hésitation, sans compromis, sans défaillance. Par la même occasion, il engageait ses amis de France à lui rendre visite pour le voir à l'œuvre, pour juger par leurs propres yeux des résultats certains et infaillibles de la croisade qu'il a entreprise contre la *royauté révolutionnaire*. Nous ne savons si ses amis répondront à son invitation. — « Seigneur, disait don Quichotte au jeune poète Lorenzo, que j'aurais de plaisir à vous emmener avec moi pour vous enseigner les vertus inhérentes à la profession que j'exerce, et vous montrer de quelle manière on épargne les humbles et on abat les superbes! Si votre grâce veut arriver sûrement au temple de mémoire, il lui faut quitter le sentier déjà fort étroit de la poésie pour prendre le sentier plus étroit encore de la chevalerie errante; cela suffit pour devenir empereur en un tour de main. » Don Carlos déclare qu'après avoir vaincu dans mille rencontres ses ennemis, il ne lui reste plus qu'à les détruire, qu'une rapide campagne le conduira prochainement à Madrid, qu'un Bourbon ne manque jamais à sa parole, qu'il a promis de tuer la révolution, qu'il la tuera. Qu'est-ce que la révolution? C'est M. Naquet, mais c'est aussi Alphonse XII et M. Cánovas del Castillo. Ne serait-il pas séant de bannir du dictionnaire des hommes politiques ce mot équivoque qui dit tout et ne dit rien? On annonce que, lorsque le gouvernement espagnol aura organisé la nouvelle levée qu'il vient de décréter, le roi Alphonse ira prendre le commandement des troupes

pour frapper au cœur de la Navarre le grand coup décisif. Ainsi sera offerte à don Carlos l'occasion, après laquelle il soupire, de détruire l'ennemi qu'il a tant de fois vaincu et de devenir empereur en un tour de main. Le jeune roi emmènera probablement comme chef de son conseil militaire le général Jovellar, et il est à présumer qu'à ce moment M. Cánovas reprendra la direction du pouvoir, dont il est demeuré le conseiller. L'Espagne est impatiente de revoir à la tête des affaires l'homme qui les a si bien conduites, elle a foi dans le succès définitif de sa politique conciliante, généreuse et libérale; mais il n'aura pas tenu aux dogmatiques de la Péninsule de replonger leur pays dans le chaos d'où il a tant de peine à sortir.

Nous voilà bien loin de Dompaire, où s'est vérifiée une fois de plus la justesse du proverbe qui veut que tout soit bien qui finit bien. Au toast d'un conseiller-général, M. le préfet des Vosges a répondu par un discours qui a été chaudement applaudi et qui méritait de l'être. — « On nous répète souvent, a-t-il dit, que cette constitution imposée à l'assemblée nationale par la dictature des circonstances était somme toute la meilleure qu'il fût alors possible de donner à la France. Parler ainsi, c'est dire trop ou pas assez; je ne sais pas si la constitution du 25 février est la meilleure possible, je sais qu'elle est bonne, et cela me suffit. Elle est bonne parce qu'elle consacre toutes les libertés parlementaires, sans porter atteinte aux principes conservateurs... Ayons confiance dans cette constitution du 25 février, qui a eu la sagesse de ne pas sortir des limites humaines et qui a pourvu au présent sans enchaîner l'avenir. Ayons confiance dans le glorieux soldat qui a accepté la tâche de veiller sur elle, et dont la politique, à la fois ferme et conciliante, attire chaque jour de nouvelles et précieuses adhésions au gouvernement républicain. » Voilà d'excellentes paroles, et nous regrettons que ce ne soit pas M. Buffet qui les ait prononcées. Que l'honorable vice-président du conseil aurait un beau rôle à remplir, s'il renonçait définitivement à faire descendre les légitimistes de leur Aventin blanc et à faire revenir les bonapartistes d'Arenenberg pour reconstituer une majorité trompeuse, à jamais disloquée, s'il consentait à regarder de quel côté souffle le vent, s'il encourageait, au lieu de l'ignorer ou de le traverser, le travail qui se fait dans les esprits, et qui, favorisé par de hautes influences, tend à modifier au profit de l'établissement républicain la composition des groupes politiques, s'il se relâchait un peu de son intraitable austérité, si on pouvait le soupçonner d'avoir par instans d'heureuses et bienfaisantes faiblesses, si enfin il se défendait avec une rigueur moins farouche contre la popularité qui, sur un signe qu'il lui avait fait, est venue le chercher, et dont il a repoussé les caresses avec un froid mépris! Il y a pour un homme d'état une gloire plus enviable que celle d'être célébré par ses contemporains et par la postérité comme le Robert d'Arbrissel de la politique.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1875.

Après tout la saison n'est pas mauvaise pour la paix, pour les idées sages, pour la bonne politique, et dans tous les cas on ne dira pas que nous sommes menacés de périr faute de discours ou de professions de foi dans cet interrègne parlementaire d'automne.

Depuis que l'assemblée a quitté momentanément Versailles, comme pour aller chercher dans le repos le courage et la force de bien mourir, les distributions de prix ont été la première occasion offerte le mois dernier aux hommes publics encore tout chauds des émotions de la veille. Les conseils-généraux à leur tour ont eu leur session régulière, et, bon gré, mal gré, en dépit des préfets et de la loi, la politique s'est mêlée à la discussion des affaires locales. Il fallait des harangues pour commenter la constitution et la participation des conseils de département aux élections sénatoriales. Voici maintenant les réceptions faites à M. le président de la république dans ses voyages et surtout ce qu'on pourrait appeler la session des comices agricoles, sans oublier les banquets du radicalisme, sans omettre même l'inauguration assez étrange et assez accidentée de l'inauguration du monument de Guillaume le Conquérant à Falaise. Des discours, on n'en manque pas aujourd'hui, ils sont presque innombrables,— et le midi n'a pas encore donné! La politique, il est vrai, peut passer pour un hôte assez inattendu particulièrement dans ces paisibles réunions agricoles, au milieu des charrues perfectionnées, des expositions des diverses cultures et des représentans de l'espèce bovine. Ces modestes et intéressans comices ne laissent pas d'être quelque peu détournés de leur destination primitive, qui ne les appelait pas à être des succursales du parlement; mais qu'importe? Le palais de Versailles est fermé pour le moment, les élections, sans être décidées, ne peuvent être éloignées, on jouit des derniers loisirs, et chacun veut dire son mot, M. le vice-président du conseil à Dompaire dans les Vosges, M. le duc de Broglie à Beaumesnil dans l'Eure, M. Christophle et M. de Mar-

ière à la Ferté-Macé dans l'Orne, ceux-ci en Normandie ou en Bretagne, ceux-là en Auvergne ou dans le Forez. Ces jours derniers, M. le ministre des finances réunissait à son tour au château de Stors les maires de son canton de l'Isle-Adam : c'était encore une sorte de comice. Explications et manifestations se succèdent comme pour remplir l'arrière-saison.

Tout cela est encore assez mêlé et un peu confus, nous en convenons; les dissonances ne manquent pas. Une chose à remarquer cependant, c'est un progrès sensible d'apaisement et de confiance. A tout prendre, dans la plupart de ces discours qui viennent d'être prononcés devant les comices, l'esprit de modération et de conciliation domine. Le langage se ressent d'une situation régularisée et définie. On laisse aux partis extrêmes le triste avantage de poursuivre leurs campagnes de protestations, de chercher sans cesse à entretenir ou à raviver l'incertitude par l'ardeur de leurs excitations, par l'intempérance de leurs prétentions absolues; les opinions modérées ont la sagesse de s'en tenir à ce qui a été fait par l'assemblée, de ne plus disputer avec un régime qui a pour lui désormais la double autorité de la loi et de l'impérieuse nécessité des circonstances. C'est une question tranchée, et les hommages personnels rendus à M. le président de la république se confondent avec l'acceptation simple et calme des institutions votées, coordonnées dans ces derniers mois. Le thème de toutes ces harangues récentes peut se résumer en un mot : la constitution du 25 février pratiquée dans un esprit conservateur, sans préoccupations exclusives et sans parti-pris comme sans arrière-pensée, sous l'inspiration unique de l'intérêt national.

Au fond, c'est une victoire de l'influence calmante de la raison et du bon sens, et sait-on ce qui explique le mieux peut-être ce ton général de modération qui caractérise tant de discours prononcés depuis quelques semaines? C'est que les orateurs avaient précisément à parler dans des comices agricoles, presque devant les populations elles-mêmes, en présence d'une multitude d'intérêts qui ne demandent que la paix et la sécurité. Lorsqu'on se fait un public qu'on réunit dans une salle de bal ou de banquet pour lui exposer les programmes du radicalisme, lorsqu'on écrit tranquillement des manifestes pour la légitimité ou pour l'empire déguisé sous l'appel au peuple, il est bien facile de se livrer à toutes les divagations, de mettre en doute une œuvre de transaction péniblement accomplie, d'opposer des chimères à la réalité. Quand on est dans un comice rural, au milieu des populations, le bon sens et la raison pratique reprennent leurs droits. Le pays, quant à lui, ne vit pas de chimères ou de contestations passionnées de partis; il s'inquiète fort peu en vérité des rivalités d'influence de M. Gambetta et de M. Naquet ou des polémiques légitimistes contre le centre droit. Chaque jour il travaille, il sème, il moissonne, il poursuit ses entreprises d'industrie et de commerce; il y est bien obligé, ne fût-ce que pour payer les fo-

lies des politiques imprévoyantes, et avant tout il a besoin de se sentir garanti contre des révolutions nouvelles. Il est intéressé à savoir si les institutions qu'on lui a données sont sérieuses, s'il peut se reposer dans la fixité qu'on lui promet. La France ne demande qu'à être rassurée, et voilà pourquoi tous ces récens orateurs des comices n'ont fait que s'inspirer de l'instinct, des intérêts réels du pays en lui parlant du caractère conservateur de la république nouvelle, pendant que M. Louis Blanc s'en allait l'autre jour, dans une guinguette de Saint-Mandé, fêter l'anniversaire de la république agitatrice de 1792, célébrer les merveilles de la convention, des assemblées uniques et omnipotentes, des comités de salut public. C'est le plus frappant contraste entre l'esprit de secte et l'esprit pratique.

Ce n'est point assurément que tous ces discours, dont l'agriculture est le prétexte, aient une égale importance ou qu'ils résolvent toutes les difficultés ; mais ils ont avant tout le mérite de répondre à une certaine attente du pays, d'être les signes expressifs d'une situation qui s'apaise, qui tend à prendre son équilibre dans ces conditions nouvelles créées par la force des choses plus encore peut-être que par la volonté des hommes. Ils montrent surtout où en sont les opinions, les partis et le gouvernement lui-même. De ces discours d'automne un des plus remarquables, un des plus significatifs sans aucun doute, est celui que M. le duc de Broglie a prononcé dans un comice de l'Eure, à Beaumesnil. M. le duc de Broglie a sur bien d'autres l'avantage d'être un esprit élevé et fin, de parler une langue correcte et habilement nuancée, de savoir en un mot ce qu'il veut dire et comment il doit le dire. C'est un des rares orateurs politiques d'aujourd'hui sachant parler français sans broncher dans un comice comme à l'assemblée. Il a de plus passé jusqu'ici pour un des chefs justement accrédités du parti conservateur, des opinions monarchistes. Il a été un des auteurs, peut-être le principal auteur du 24 mai, de cette grande tentative organisée pour préparer une restauration devenue bientôt impossible, et certainement il a dû déployer de singulières ressources de dextérité et de souplesse pour maintenir cette majorité du 24 mai qui, après l'avoir élevé au pouvoir, a fini par lui manquer. Il y a un an à peine, il prononçait un de ses plus habiles discours pour arrêter au passage cette république qui frappait à la porte de l'assemblée sous la forme d'une proposition de M. Casimir Perier. Il a fait ce qu'il a pu jusqu'au bout en fidèle partisan de la monarchie constitutionnelle. — Eh bien! M. le duc de Broglie, lui aussi, en vient à subir l'influence des choses, à se rallier sans trop marchander à ces lois nouvelles qui constituent la république avec des garanties énergiquement conservatrices. Il n'a point été des premiers à les voter, ces lois, il les accepte aujourd'hui avec une évidente loyauté, et le langage qu'il vient de tenir à Beaumesnil est assurément une des marques les plus frappantes du progrès des idées de conciliation. M. le duc de

Broglie est un constitutionnel conservateur de plus dans la république organisée sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon. Est-ce, comme on le dit, une « amende honorable, » un acte de résipiscence? Pourquoi se servir toujours de ces mots malsonnans? A quoi bon chercher un désaveu d'opinion ou une inconséquence dans ce qui n'est en définitive qu'une inspiration de la raison éclairée par l'expérience, ramenée par le cours des choses aux seules conditions possibles aujourd'hui?

Non, M. le duc de Broglie n'a point eu à se désavouer, et peut-être au fond n'a-t-il pas changé autant qu'on le croirait. Il s'est remis au ton du pays, voilà tout. Il a cru un moment, et il n'a pas été le seul à le croire, que la monarchie constitutionnelle était la forme de gouvernement la plus désirable pour la France; l a vu ce rêve s'évanouir par la faute des monarchistes eux-mêmes, il fait aujourd'hui sa paix avec la république du 25 février, parce que cette république ne lui paraît point sans doute incompatible avec la grandeur de la France, avec tous ses intérêts de sécurité intérieure ou extérieure. « Les lois changent, la France reste, » c'est son mot. Nous ne savons si au sortir du comice de Beaumesnil il s'est senti soulagé, et s'il a répété le *liberavi animam meam*. La vérité est qu'il a paru tout à fait avoir pris son parti; il a exécuté courtoisement d'un tour de phrase les bonapartistes et les légitimistes, pour qui il a plus d'une fois bravé l'impopularité par l'excès de ses condescendances quand il était au pouvoir; il s'est décidé probablement sans enthousiasme, et, une fois la grande résolution prise, il faut avouer que M. le duc de Broglie a parlé avec un certain abandon persuasif, sans apparence d'arrière-pensée, réparant au passage quelques oublis de ses précédens discours, réservant la possibilité d'alliances ou de combinaisons nouvelles, donnant à tous, prenant aussi un peu pour lui sans doute, ces conseils salutaires : « cessons donc de récriminer stérilement sur les institutions qu'on regrette et les institutions qu'on espère. Servons-nous activement de celles que nous avons... Laissons au temps son œuvre,... faisons la tâche de l'heure présente... Étouffons les voix discordantes qui voudraient nous affaiblir en nous divisant... »

On ne peut certes mieux parler, et le commentaire le plus favorable dont on puisse accompagner les lois constitutionnelles, ces lois « imparfaites, mais sages, » c'est de dire, comme M. le duc de Broglie, qu'avec elles, si on sait faire « un vigoureux effort de patriotisme et de courage, » on peut « éviter la triste alternative qui a deux fois affligé notre histoire, entre les horreurs de l'anarchie et les aventures du pouvoir absolu. » C'est là en quelque sorte la moralité de ce discours de Beaumesnil, par lequel l'éminent député de l'Eure et ses amis semblent rompre avec de vieilles solidarités de partis pour prendre résolûment position sur le terrain de la république constitutionnelle. Ce que M. Léonce de Lavergne a fait dès le premier moment, M. le duc de Broglie le fait aujourd'hui. M. le duc

Decazes, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, M. Bocher, sont évidemment dans des dispositions semblables ; mais tous ces hommes distingués ne peuvent s'y méprendre. Ni les conditions de leur rôle parlementaire, ni leurs alliances, ne peuvent plus être les mêmes, s'ils veulent exercer une action sérieuse dans le cadre des institutions nouvelles. Séparés par leur vote ou par leur adhésion à la république des fractions les plus irréconciliables de l'ancienne majorité, ils sont forcément conduits à chercher d'autres combinaisons, à refaire une autre majorité dans des conditions plus larges, avec des groupes plus libéraux; ils le sentent, et c'est là précisément ce que M. le vice-président du conseil, quant à lui, semble ne pas comprendre lorsqu'il se raidit contre la logique de toute une situation, contre des concessions qui ne sont le plus souvent qu'une affaire d'opportunité et de mesure, que les circonstances rendraient parfois aussi naturelles que peu compromettantes.

Chose étrange en effet, dans cette mêlée ou ce travail des opinions du jour, c'est M. le duc de Broglie, l'ancien chef du cabinet du 24 mai, qui a l'air de s'affranchir de certains liens et de faire un pas en avant; c'est M. le vice-président du conseil actuel, élevé au pouvoir après le 25 février, qui se montre le plus récalcitrant, qui rétrograderait plutôt de peur de paraître avancer. Il n'a fait que répéter récemment dans le comice de Dompaire ce qu'il a dit bien des fois déjà dans ses discours, dans ses déclarations, dans ses explications, sans réussir à préciser sa pensée. Il y a sans doute un point sur lequel M. le ministre de l'intérieur est clairement et honnêtement décidé. Avec M. Buffet, premier ministre sous le maréchal de Mac-Mahon, on peut être certain que les lois constitutionnelles ne sont point en péril, et c'est une garantie rassurante pour le pays. Seulement M. le vice-président du conseil semble toujours sous le poids d'une préoccupation fixe. Défiant de lui-même sous un air de raideur, inquiet de tout ce qui se passe autour de lui, il voit partout des abîmes. Si un de ses collègues montre la prospérité renaissante de la France, il est toujours prêt à ajouter : « Cette confiance ne doit être ni aveugle, ni présomptueuse. » Il représente un peu dans le cabinet le prophète de malheur dans Jérusalem. Au fond, M. Buffet n'a qu'une pensée, il ne voit qu'un moyen de salut : reconstituer l'ancienne majorité, « reformer le faisceau des forces conservatrices du pays. » C'est son idéal, et non-seulement il se rattache avec une sorte d'ardeur fiévreuse à ce qu'il appelle « une politique nettement conservatrice, » il craindrait même de faire la plus légère concession à « une politique qui, sans être encore la politique révolutionnaire, fraierait la voie à celle-ci, et lui servirait de préparation et de transition. » C'est probablement pour le centre gauche que M. le ministre de l'intérieur a trouvé ces paroles encourageantes. Il ne voit pas qu'avec ces idées plus il va, plus il rétrécit les conditions du gouvernement; il se place dans la situation d'un homme adressant des appels aussi désespérés qu'inutiles à

tous ces « conservateurs égarés dans des camps divers, » légitimistes ou bonapartistes, qui ne veulent pas de lui, et dédaignant l'alliance naturelle de ceux qui n'ont certes marchandé à la république, aux lois constitutionnelles, aucune garantie conservatrice. La conséquence est toute simple, il en résulte une apparence d'immobilité et de négation qui présente peut-être le gouvernement sous un faux jour.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'au moment même où M. le vice-président du conseil témoigne ainsi de ses préoccupations ou de ses ombrages, — auprès de lui, dans le même comice, M. le préfet des Vosges parle du libéralisme de la constitution du 25 février, du progrès inséparable de la sécurité, d'une « politique ferme et conciliante qui attire chaque jour de nouvelles et précieuses adhésions au gouvernement républicain. » Quelques jours après, dans la réunion de Stors, M. le ministre des finances à son tour parle avec la plus franche liberté d'esprit. Pour lui, il y a eu vraiment quelque chose de changé le 25 février de la présente année. « Ce jour-là, l'ancienne majorité s'est heureusement et définitivement dissoute, et une nouvelle majorité s'est formée... » Aux yeux de M. Léon Say, s'il n'y a de gouvernement possible que celui qui donne satisfaction aux intérêts conservateurs, il n'y a aussi de « gouvernement durable que celui qui rallie autour de lui le parti libéral, c'est-à-dire les hommes modérés qui ont toujours condamné les excès, mais qui n'ont pas été dégoûtés de la liberté,... qui ont foi dans le gouvernement du pays par le pays, qui représentent en un mot l'idée moderne... » La meilleure preuve que M. le ministre des finances puisse donner de la confiance qu'éprouve le pays, c'est le développement du travail et de la prospérité sous la république nouvelle, c'est le progrès constant qui se manifeste par un accroissement imprévu de 70 millions dans le produit des impôts indirects. Fort bien; M. Léon Say parle avec netteté, avec résolution et avec esprit, il donne surtout de bonnes nouvelles de nos finances, si prodigieusement surchargées et si promptes à se relever. Le discours de Stors est certainement de ceux qui sont faits pour rassurer le pays; mais enfin où est la pensée réelle du gouvernement au milieu de ces manifestations diverses? Est-elle partout à la fois? Est-ce une illusion de polémique de chercher des divergences sérieuses là où il n'y en a pas, là où il n'y a que des nuances d'opinions et de tendances se complétant mutuellement? Soit; nous ne demandons pas mieux que de le penser et de croire que ces contradictions sont plus apparentes que réelles, qu'au fond le ministère tout entier poursuit l'application d'une même pensée, qui est de rallier autour du régime nouveau toutes les forces libérales et conservatrices, de former, selon le mot de M. Léon Say, « un grand parti constitutionnel » composé de « tous ceux qui ont compris que la république était seule possible. » Le fait est que si, parmi les opinions modérées, dans le ministère comme dans le pays, il pouvait y avoir des manières différentes d'entendre les

institutions nouvelles, le radicalisme se chargerait de les remettre immédiatement d'accord en entrant en scène, en opposant à cette république possible dont parle M. Léon Say la république chimérique et désastreuse de ses souvenirs et de ses rêves.

Le radicalisme, il faut en convenir, a le don de l'opportunité, et il a bien choisi son moment en allant l'autre jour, au « salon des familles » à Saint-Mandé, célébrer l'anniversaire de la naissance de la république de 1792. Il a cru sans doute qu'on oubliait trop vite dans notre malheureuse France, que le pays était trop prompt à s'apaiser et à reprendre confiance, que l'esprit de modération dont une partie de la gauche a fait preuve depuis quelques mois était d'un mauvais exemple, et il a tenu à rappeler une fois de plus qu'il existait, qu'il n'avait rien oublié ni rien appris. Le radicalisme n'est point arrivé encore à comprendre que le meilleur moyen de rendre la république impossible, c'est de la placer sous les auspices de ces souvenirs sanglans, de la confondre avec une époque de sinistre mémoire. Bien entendu, la fête du « salon des familles » de Saint-Mandé n'était qu'un prétexte offert à M. Louis Blanc pour renouer les saines traditions révolutionnaires, pour relever le vrai drapeau républicain, dont M. Gambetta n'est plus, à ce qu'il paraît, qu'un gardien infidèle. Il s'agissait moins de l'anniversaire du 21 septembre 1792 que d'une démonstration contre les lois constitutionnelles de 1875, contre les transactions qui leur ont donné naissance, contre les défections qui les ont préparées. M. Naquet, avec ses tournées en province, ne suffisait plus, l'ancien président des conférences socialistes du Luxembourg aux beaux jours de 1848 a tenu à pontifier à Saint-Mandé. Il veut tout simplement nous appliquer la constitution de 1793, c'est la nouveauté sortie de son imagination.

Eh quoi! une république avec deux chambres, avec un président, presqu'un roi, — une république pondérée, modérée, constitutionnelle, libérale, régulière, est-ce possible? M. Louis Blanc s'est réveillé de son sommeil d'Épiménide l'esprit encore plein de ses vieilles hallucinations révolutionnaires, et du haut de son trépied de Saint-Mandé, dans ses déclamations sibyllines, il s'est mis à dérouler couramment toutes ces images de la grande assemblée unique, de la convention, du comité de salut public, des levées en masse. Le discours de Saint-Mandé est arriéré de trente ans au moins, et il ne profitera pas plus à l'histoire qu'à la politique. Les apologues frondeurs de Franklin au sujet des deux chambres peuvent être fort spirituels et amusans dans un banquet : malheureusement ou heureusement pour les États-Unis, ils ont pour commentaire l'existence de cette république américaine elle-même qui a vécu et prospéré avec deux chambres aussi bien qu'avec un président. M. Louis Blanc a fait une découverte, c'est que le 18 brumaire ne se serait accompli que parce qu'il y avait deux chambres. « Boissy d'Anglas avait dit : Le conseil des cinq-cents sera l'*imagination* de la république, le

conseil des anciens sera la *raison*. Eh bien! ce fut en s'appuyant sur la *raison* de la république pour en calmer l'*imagination* que Bonaparte renversa la république. Grâce à la complicité du conseil des anciens, la dissolution du conseil des cinq-cents fut simple affaire de grenadiers... » M. Louis Blanc, qui est un historien et qui interroge sans doute les causes des événemens, est-il bien sûr que ce soit là l'unique raison d'être du 18 brumaire? En est-il à reconnaître que, si cette révolution consulaire a été possible, c'est précisément parce qu'il y avait eu une assemblée unique qui avait érigé la terreur en gouvernement, qui, après avoir épuisé toutes les fureurs, tous les excès, avait laissé la France sanglante, déchirée, fatiguée de crimes, démoralisée par les corruptions, aspirant à la paix, même sous un maître? Qu'il y eût alors une seule chambre ou deux chambres, c'était parfaitement indifférent. M. Louis Blanc a eu d'ailleurs sous les yeux un autre spectacle également instructif. Il n'y avait qu'une assemblée en 1851, le nouveau 18 brumaire s'en est-il moins accompli?

Cela veut dire que, dans ce système, si une assemblée est dominée par un même esprit, par une même passion, elle peut devenir une monstrueuse tyrannie; si elle est divisée, partagée en factions presque égales, elle est l'impuissance : de toute façon, le résultat est le même parce qu'il est préparé par des causes plus générales et plus profondes. Nous ne parlons pas des moyens que M. Louis Blanc nous offre généreusement pour notre réorganisation militaire; ils sont en harmonie avec le système, ils sont renouvelés des jacobins. C'est bien simple : les jeunes gens vont au combat par millions, les femmes font des tentes, les enfans font de la charpie, les vieillards vont sur les places publiques pour enflammer les courages, prêcher la haine des rois et l'unité de la république, les bannières portent cette inscription : « le peuple français debout contre les tyrans! » Voilà qui est entendu; avec cela, on a des armées selon la recette radicale. M. de Bismarck ne peut manquer d'envoyer ses complimens et son approbation aux convives de Saint-Mandé en souhaitant bon succès à des idées si manifestement propres à relever la puissance et à faire le bonheur de la France. Heureusement nous n'en sommes pas encore là.

M. Louis Blanc s'intéresse sans doute à la république. Eh bien! il n'a qu'à regarder autour de lui, à mettre la main sur le cœur du pays et à se demander sérieusement ce que durerait la république avec le système qu'il préconise, avec la convention, les clubs, les assemblées élues à courte échéance, un pouvoir exécutif sans autorité, l'agitation en permanence, le travail bientôt ralenti et suspendu. Croit-il qu'une nation s'accommode longtemps de ce régime? Si cette modeste république de 1875, pour laquelle M. Louis Blanc et M. Naquet ont peu de goût, a quelque chance de vivre, c'est précisément au contraire parce

qu'elle ressemble aussi peu que possible à l'autre, à la « vraie » selon l'évangile de Saint-Mandé. Elle n'a rien à voir avec l'anniversaire du 21 septembre, elle est du temps où elle est venue au monde. Elle s'adapte aux intérêts et aux instincts du pays, qu'elle ne trouble ni ne menace. La constitution qui lui a été donnée a l'avantage de concilier des nécessités de gouvernement plus que jamais impérieuses et des libertés certes encore assez larges. Pratiquée simplement et sincèrement, elle peut, comme l'a dit M. le duc de Broglie, comme l'a répété M. le préfet des Vosges, offrir un moyen d'échapper à cette éternelle et désolante alternative de l'anarchie et du césarisme. Elle permet tout au moins, si elle ne le favorise pas, ce travail d'apaisement qui apparaît un peu partout, au milieu duquel les manifestations radicales peuvent être une discordance choquante, sans être un incident sérieux et menaçant, sans interrompre cette paisible et laborieuse renaissance qui est après tout le prix de beaucoup d'efforts et d'un esprit persévérant de modération.

C'est le destin de ces œuvres de réorganisation nationale après la tempête d'avoir à triompher de bien des difficultés, — des scrupules ou des résistances des uns, des violences emportées des autres, souvent de l'indécision de tous. C'est heureusement aussi la fatalité des excitations passionnées et bruyantes d'échouer devant la raison publique, devant l'instinct populaire. Que les partis extrêmes s'agitent ou essaient de s'agiter, que le radicalisme représenté par M. Louis Blanc aille à Saint-Mandé évoquer les souvenirs sinistres de la convention, que les légitimistes se vengent de leurs déceptions par des représailles d'animosité ou de mauvaise humeur, en s'efforçant d'entraver, de dénaturer ou de dénigrer ce qu'ils ne peuvent empêcher, le travail d'apaisement et de conciliation ne se poursuit pas moins à travers tout. Il se manifeste par un certain état général de l'opinion, par les dispositions évidentes des partis sérieux, par une modération qu'on interprétera comme on voudra, qui serait bien plus significative si elle n'était qu'un calcul, un hommage intéressé au sentiment public. Évidemment il y a une trêve à peu près complète et heureuse. Pour la première fois peut-être depuis longtemps, on l'a remarqué, le pouvoir de M. le président de la république est universellement accepté sans aucune apparence de contestation. M. le maréchal de Mac-Mahon va aux manœuvres militaires, dans un comice de l'Allier, dans les ateliers de Rouen, partout il est reçu avec une respectueuse sympathie, sans ostentation et sans affectation. M. le président de la république ne fait pas de longs discours; à ceux qui croient devoir l'accueillir avec des harangues officielles, il répond familièrement : « Pour moi, je ne connais qu'une politique, l'amour de la patrie. — Vous pouvez avoir confiance; tant que j'aurai le gouvernement, l'ordre sera maintenu. » C'est peut-être par de telles paroles que M. le maréchal de Mac-Mahon répond le mieux à l'instinct public, en se plaçant au-des-

us ou en dehors des partis. D'un autre côté, les institutions nouvelles ur lesquelles on a tant discuté, on commence à n'en plus parler que our les reconnaître, pour en accepter les conséquences; on tend à s'ac- order entre conservateurs et libéraux pour les considérer comme une olution suffisamment raisonnable d'une crise d'incertitude énervante, et 'il n'y a pas dès aujourd'hui une alliance des principales fractions du entre droit et du centre gauche, on peut dire que les premiers pas ont faits. Nous n'en voudrions d'autre preuve que les fureurs de cer- ains légitimistes contre la « trahison » du centre droit, contre l'adhé- ion des monarchistes constitutionnels à la république.

On a beau faire, la conciliation est dans les discours; c'est le ton de a saison. M. de Falloux lui-même disait récemment à l'adresse de ses mis dans son comice de Segré : « Fortifier une politique d'apaisement ui a été jusqu'ici plus entravée par ses amis naturels que par ses ad- ersaires, voilà le but qui, selon moi, s'impose à nos efforts. » Il n'est as jusqu'à M. l'archevêque de Bordeaux, le cardinal Donnet, qui, ayant a parler dans un comice de la Gironde, n'ait cru devoir exprimer les entimens les plus modérés et les plus confians en disant : « Le pays a donné le beau et rare spectacle de l'autorité se constituant par le cours aturel des choses et des esprits... Il y a soixante-quinze ans, nous fûmes sauvés par un homme, c'est par nous-mêmes que nous le sommes aujourd'hui... » Ces sentimens de confiance, le général Lebrun, le géné- al Ducrot, les exprimaient tout récemment à leur manière, avec un ac- cent particulier de fidélité militaire, dans des ordres du jour par lesquels ils congédiaient les réservistes dont le court passage sous le drapeau a été une rassurante expérience en montrant le progrès de l'instruction et de la discipline de nos soldats. Lorsque de toutes parts des hommes si divers de rang, de passé, d'opinion, de position, se laissent aller à ex- primer ces idées, c'est qu'ils sentent évidemment qu'ils répondent à un instinct public; ils sont emportés par un mouvement, dont le pays es le premier à donner l'exemple en se relevant d'un énergique et paisible élan, en subissant tous les sacrifices, toutes les nécessités, comme aussi en s'empressant d'accueillir les gages de stabilité qu'on lui offre par des institutions définies. Qu'il puisse y avoir encore des dangers, que M. le ministre de l'intérieur ait plus d'une occasion d'exercer la sévérité de sa surveillance, c'est possible. Le gouvernement sera d'au- tant plus fort qu'il s'inspirera de ce mouvement d'opinion nationale, de ce besoin universel d'apaisement, pour combattre les agitations de toute sorte, pour préparer des élections qui ne doivent pas servir à créer de nouveaux périls à la France, qui doivent au contraire lui ou- vrir une paisible carrière où elle puisse poursuivre la reconstitution de sa puissance.

Heureux sont les peuples qui n'ont à s'occuper que de leurs affaires les plus simples ou qui ne voient tout au plus leurs épreuves que dans

le passé! L'Italie va-t-elle décidément avoir la visite de l'empereur Guillaume? Les médecins, puisque ce sont les médecins qui décident de l'excursion impériale, n'ont pas encore donné leur ordonnance définitive, et l'ordonnance aura probablement le soin de ne point être en désaccord avec la politique. Toujours est-il que tantôt l'empereur Guillaume doit aller en Italie, tantôt il ne peut plus y aller. En attendant, l'Italie, qui se prépare à célébrer l'année prochaine l'anniversaire de la victoire de la ligue lombarde sur l'empire d'Allemagne, l'Italie d'aujourd'hui va de fête en fête. Elle vient d'avoir un congrès de savans à Palerme et un congrès de catholiques à Florence, au lendemain du centenaire de Michel-Ange. Tout se mêle sans se heurter, peut-être sans se contredire, dans cet heureux pays qui jouit de la liberté pratique la plus complète au sein de son indépendance reconquise, sous un roi qui a été le premier soldat de son affranchissement. Les dernières épreuves sérieuses qu'elle ait subies datent de près de dix ans; elles ne sont plus que des souvenirs racontés aujourd'hui avec autant d'intérêt que de précision dans un livre publié par le capitaine Luigi Chiala, traduit par le commandant Lemoyne, attaché à la légation de France à Rome. C'est l'histoire de la *campagne de 1866* et de cette *bataille de Custozza* où les Italiens, en étant vaincus, montrèrent qu'ils pouvaient disputer la victoire. Réorganisation de l'armée italienne à partir de 1859, préparatifs de la guerre, mouvemens de l'armée, épisodes du combat, tout est décrit avec un art à la fois exact et dramatique. Ce fut une crise sérieuse et émouvante; mais l'Italie dès lors avait le vent dans ses voiles, elle était dans cette heureuse condition où elle devait profiter de tout, même de ses revers. Elle est aujourd'hui dans cette condition plus heureuse encore où la fortune qu'elle a conquise, sans être une menace pour personne, ne représente plus que l'indépendance, la liberté et la paix parmi les nations de l'Europe.

CH. DE MAZADE.

M. Benedetti nous adresse la lettre suivante :

Paris, le 24 septembre 1875.

Monsieur le directeur,

Vous avez publié, dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes,* un article de M. Klaczko qui m'oblige de vous demander une courte rectification. Je ne saurais assurément contester à personne le droit d'apprécier les événemens dont cet écrivain a entrepris l'histoire anecdotique et de juger comme on l'entend la part que j'y ai prise; j'appelle au contraire de tous mes vœux, dans mon intérêt personnel autant que dans celui du gouvernement que j'ai eu l'honneur de servir,

l'examen et la discussion; pour lui comme pour moi, je n'ai qu'à me louer de la lumière qui déjà en a jailli, et des erreurs qui ont été dissipées; mais la discussion n'est sérieuse et utile que si elle est loyale, et elle n'est loyale qu'à la condition de tenir compte des faits constans et indéniables.

Or voici ce que je lis dans l'article de M. Klaczko : « Certes l'ambassadeur de France près la cour de Berlin eut, dans cette année 1866, une situation bien difficile et pénible, nous allions presque dire pathétique. Il avait travaillé avec *ardeur*, avec *passion* à amener ce *connubio* de l'Italie et de la Prusse qui lui semblait être une bonne fortune immense pour la politique impériale, une victoire éclatante remportée sur l'ancien ordre des choses au profit du « droit nouveau » et des idées napoléoniennes. Dans la crainte très fondée d'ailleurs de voir cette œuvre avorter et la Prusse reculer, si on lui parlait de compensations éventuelles et d'engagemens préventifs, il n'avait *cessé de dissuader* son gouvernement de toute tentative de ce genre,... p. 445. » Déjà à la page 442 et en note, M. Klaczko avait dit : « M. Drouyn de Lhuys, qui avait déjà obtenu de l'Autriche la cession, en tout état de cause, de la Vénétie, insistait en ce moment plus que jamais pour qu'on prît également d'avance des sûretés avec la Prusse, « la plus redoutable, la plus habile des parties. » M. Benedetti *ne cessait de dissuader* d'une pareille démarche dans la crainte que la Prusse ne renonçât en ce cas à tout projet de guerre contre l'Autriche... »

Or ces allégations n'ont aucun sens ou elles signifient que j'ai été le véritable inspirateur, sinon le négociateur, à l'insu de mon gouvernement, du traité d'alliance conclu en 1866 entre la Prusse et l'Italie, que j'ai en outre détourné, par des efforts incessans, M. Drouyn de Lhuys de l'intention d'exiger du cabinet de Berlin, avant la guerre faite à l'Autriche, les gages éventuellement nécessaires à la sécurité de la France.

M. Klaczko ne corrobore ces affirmations ni de la citation d'un fait connu, ni de l'extrait d'un document officiel; il n'en fournit la preuve à aucun degré ni en aucune façon.

En ce qui concerne le traité prusso-italien, il savait cependant, puisqu'il cite à tout moment la publication que j'ai faite en 1871 sous le titre : *Ma Mission en Prusse*, que je répudiais toute participation à cet acte; il savait que j'avais la prétention de l'avoir démontré, et il ne saurait suffire de me contredire; il faut en pareil cas faire la preuve contraire, établir que, loin d'être resté étranger, comme je l'ai soutenu, à l'accord intervenu entre la Prusse et l'Italie, j'en avais été le principal instigateur.

Il m'importe que les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* soient édifiés; ils connaissent l'article de M. Klaczko, il est juste de placer sous leurs yeux quelques mots seulement des dépêches que j'ai publiées.

« ... On annonce, écrivais-je le 14 mars 1866, la prochaine arrivée

d'un officier-général italien, le général Govone, qui viendrait à Berlin chargé d'une mission importante; cette nouvelle... a causé une certaine émotion. Si elle se confirmait, on ne manquerait pas de croire que la Prusse et l'Italie négocient un traité d'alliance... »

Le surlendemain j'ajoutais : « M. le général Govone est arrivé avant-hier à Berlin. Suivant M. le comte de Bismarck et M. le ministre d'Italie, il serait chargé d'une mission militaire, et son voyage aurait uniquement pour objet d'étudier les perfectionnemens apportés aux armes de guerre. »

Deux jours plus tard, j'étais en mesure de renseigner exactement mon gouvernement, et je lui disais : « Je vous ai écrit, en vous annonçant l'arrivée du général Govone, que, suivant M. de Bismarck et le ministre d'Italie, cet envoyé du cabinet de Florence était uniquement chargé d'étudier l'état militaire de la Prusse. Oubliant sans doute ce qu'il m'avait dit dans ce sens, M. de Bismarck m'a appris hier que le général Govone était autorisé à entrer en arrangemens avec le gouvernement prussien. Les communications qu'il a faites au président du conseil portent en substance... » En terminant cette dépêche, j'ajoutais : « La légation d'Italie observe avec moi une réserve absolue. Je ne sais si je dois le regretter. Les confidences de M. de Bismarck, que je ne puis cependant décliner, me placent déjà dans une situation suffisamment délicate... »

Enfin le 27 mars, quand déjà les plénipotentiaires avaient tenu plusieurs conférences, je mandais à M. Drouyn de Lhuys : « ... (M. de Bismarck) m'a entretenu de ses pourparlers avec le général Govone et le ministre d'Italie... et je suis d'autant mieux en état de vous en rendre compte que M. de Barral, ministre d'Italie, *s'est* ENFIN *décidé de son côté à ne pas me cacher entièrement ses démarches et les intentions de son gouvernement...* »

De deux choses l'une, ou M. Klaczko admet que ma correspondance était sincère, ou bien il suppose qu'elle était rédigée dans le dessein de dissimuler ma conduite et la part que je prenais clandestinement à la négociation. Dans le premier cas, personne ne concevra comment il peut prétendre que j'ai travaillé *avec ardeur et avec passion à amener ce connubio de l'Italie et de la Prusse.* Dans la seconde hypothèse, les choses changent de caractère, et j'attendrai que M. Klaczko se soit expliqué pour lui en exprimer mon sentiment.

Pour le moment, j'invoquerai le seul témoignage que personne ne puisse suspecter, celui du plénipotentiaire italien. La correspondance du général Govone a été publiée après sa mort, et postérieurement à *Ma Mission en Prusse,* par les soins du général La Marmora, qui n'en a rien omis. Dans cette correspondance, où tout est raconté en détail, mon nom est cité deux fois, la première, dans un télégramme du 28 mars, douze jours après l'arrivée du plénipotentiaire italien à Berlin, et voici ce qu'il

dit à mon sujet : « Je crois devoir vous prévenir que le président (M. de Bismarck) tient exactement au courant M. Benedetti. »

Dans la lettre où mon nom revient pour la seconde et dernière fois, datée du 6 avril, l'avant-veille de la signature du traité (les dates sont précieuses, et il convient de les retenir), le général Govone rend compte d'une visite qu'il m'a faite, la première depuis son arrivée à Berlin, et que lui ai-je dit au sujet de ses négociations? Je cite textuellement : « Hier, après ma visite à M. de Bismarck, je vis M. Benedetti; il pensait qu'il était préférable pour nous de ne signer aucun traité, mais seulement d'avoir un projet tout discuté et prêt à signer quand la mobilisation de la Prusse serait achevée... »

Ces deux extraits, monsieur le directeur, autorisent-ils à croire que j'ai été le confident et le conseiller de l'envoyé italien? Ne confirment-ils pas au contraire de point en point la sincérité de ma correspondance? Où M. Klaczko a-t-il cherché, où a-t-il vu que j'ai travaillé à l'accord de l'Italie et de la Prusse? N'aurait-il pas dû le dire avant de produire une si grave affirmation? Est-ce qu'il songerait à me reprocher de m'être employé à savoir ce qui se passait et d'en avoir exactement instruit mon gouvernement?

Quant à l'assertion de M. Klaczko, deux fois répétée dans son article, que je n'ai cessé, avant la guerre, de dissuader M. Drouyn de Lhuys de parler à Berlin de compensations éventuelles et d'engagemens préventifs, de crainte de voir la Prusse renoncer à la lutte avec l'Autriche, j'y répondrai par l'extrait suivant d'une lettre que M. Drouyn de Lhuys lui-même m'a adressée le 31 mars pendant la négociation ouverte entre les deux cabinets de Berlin et de Florence :

« J'ai lu avec plaisir, me disait-il, les lettres particulières que vous m'avez adressées dans le courant de ce mois. Je vous en exprime tous mes remercîmens. Si je les ai reçues sans y répondre immédiatement, c'est que je n'avais rien à modifier *aux instructions* que je vous ai tracées à différentes reprises. Nous sommes toujours dans les mêmes dispositions. Tout en reconnaissant la gravité de la nouvelle crise à laquelle nous assistons, nous ne voyons point, dans le différend, tel qu'il se présente aujourd'hui, de motif suffisant pour nous départir de notre attitude de neutralité. Nous nous en sommes expliqués en toute franchise avec la cour de Prusse. Lorsque nous avons été interrogés par le cabinet de Vienne, nous lui avons déclaré fermement que nous voulions rester neutres, bien qu'il nous eût fait observer que notre neutralité était plus favorable pour la Prusse que pour l'Autriche. *Nous attendons donc le conflit armé,* s'il doit éclater, dans l'attitude où nous sommes actuellement. Le roi lui-même a bien voulu reconnaître avec vous que les circonstances présentes n'offraient point les bases de l'accord que sa majesté désire. La marche des événemens, la nature et la portée des intérêts qui se trouveront engagés, et l'extension que prendra la guerre

aussi bien que les questions qu'elle soulèvera, détermineront *alors* les élémens de l'entente qui pourra intervenir entre la Prusse et nous... »

Dans cette même lettre qu'on peut lire en entier à la page 77 de *Ma Mission en Prusse,* M. Drouyn de Lhuys voulait bien en outre m'indiquer les considérations qui nous oligeaient d'observer une attitude réservée devant les efforts faits par la Prusse et par l'Italie pour se concerter, et il ajoutait en terminant : « ... Voilà toute la vérité sur notre manière de voir. J'approuve d'ailleurs complétement votre attitude et votre langage, et je vous saurai beaucoup de gré de continuer à me tenir aussi bien informé de tous les détails de cette crise. »

Est-ce en ces termes que M. Drouyn de Lhuys m'aurait accusé réception de ma correspondance, si elle avait eu pour objet de le détourner de tout projet d'entrer en arrangemens éventuels avec la Prusse, s'il avait existé entre le ministre et l'ambassadeur le dissentiment dont M. Klaczko veut faire peser sur moi toute la responsabilité? Je n'insiste pas davantage, laissant à la pénétration de vos lecteurs le soin de voir plus clairement les choses; je vous ferai seulement remarquer que, si M. Klaczko, comme je dois le supposer, a pris connaissance de cette lettre avant d'écrire son article, il devient impossible d'en expliquer les erreurs.

J'ai le regret de dire d'ailleurs qu'il me faudrait reprendre presque tout son travail, si je voulais en redresser les parties défectueuses; mais je n'entends pas abuser de mon droit de réplique et je n'irai pas plus loin. Je rectifierai cependant une autre erreur à cause de son importance particulière.

Répondant à une interpellation télégraphique de M. Drouyn de Lhuys, je lui écrivais le 8 juin 1866 que personne en Prusse, depuis le roi jusqu'au plus humble de ses sujets, et à l'exception de M. de Bismarck, ne consentirait, selon moi, à nous abandonner une part quelconque du territoire allemand sur le Rhin. Après avoir cité un extrait de ma dépêche, M. Klaczko ajoute : « ... Et c'est le même diplomate qui avait de telle manière apprécié la situation avant la campagne de Bohême, c'est ce même ambassadeur *qui maintenant prit sur lui* de présenter à M. de Bismarck les demandes du cabinet des Tuileries, qui alla jusqu'à lui soumettre, le 5 août, un projet de traité secret impliquant l'abandon à la France de toute la rive gauche du Rhin sans en excepter la grande forteresse de Mayence! »

M. Klaczko se trompe, je n'ai pas pris sur moi de faire cette communication, et son allégation, dépourvue d'ailleurs de toute preuve, m'étonne d'autant plus qu'il a pu voir dans *Ma Mission en Prusse* que les choses ne se sont nullement passées de la sorte, que j'ai au contraire, en signalant les sérieuses et nouvelles difficultés que ce projet me semblait devoir rencontrer, demandé à venir préalablement en conférer à Paris, et qu'il me fut *enjoint* de passer outre. Ai-je bien ou mal fait d'obéir? C'est là une autre question; mais M. Klaczko devait d'autant plus s'abs-

tenir de présenter cet incident de la façon dont il le signale que les conséquences en ont été graves et funestes, comme il s'empresse de le rappeler.

Si c'est ainsi que M. Klaczko comprend les devoirs de l'historien, je ne puis qu'en témoigner ma surprise. Il ne s'est pas aperçu sans doute que l'esprit de parti et les sympathies personnelles ont des suggestions que la loyauté désavoue. Je le regrette pour un publiciste qui avait habitué les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* à des études mieux préparées et plus impartialement écrites. Pour ce qui me regarde, vous conviendrez, monsieur le directeur, que je ne pouvais accréditer par mon silence des assertions aussi dénuées de fondement, et que M. Klaczko m'a contraint à protester malgré mon désir bien sincère d'éviter toute polémique et de garder une abstention dont il m'est pénible de me départir. Cette lettre d'ailleurs n'a pas d'autre objet, et en vous demandant de vouloir bien l'insérer dans le prochain numéro de la *Revue*, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentimens distingués.

BENEDETTI.

Nous avons dû communiquer la lettre de M. Benedetti à M. Julian Klaczko, qui nous l'a renvoyée avec les observations suivantes :

M. le comte Benedetti confond deux négociations bien différentes dont il a été parlé dans notre travail, ainsi que les deux appréciations bien distinctes aussi dont elles ont été l'objet de notre part. Ce n'est que dans l'affaire concernant le traité sur la Belgique, au mois d'août 1866, que la conduite de M. Benedetti envers son ministre nous a paru peu correcte; nous n'avons pas porté le même jugement sur son attitude dans les mois de mars et d'avril de la même année en présence du traité secret négocié entre M. de Bismarck et le général Govone; encore moins lui avons-nous fait le reproche d'avoir été l'inspirateur de ce traité *à l'insu de son gouvernement*. Nous avons seulement affirmé que ses dépêches d'alors étaient de nature à détourner le gouvernement français de tout essai d'arrangement préalable avec la Prusse en vue des éventualités de la guerre.

M. Benedetti en effet ne cessait de représenter la cour de Berlin comme inaccessible à toute ouverture de ce genre. Encore le 8 juin 1866, à la veille de la guerre il écrivait : « Les appréhensions que la France inspire partout en Allemagne subsistent toujours, et elles se réveilleront unanimes et violentes au moindre indice qui laisserait soupçonner notre intention de nous étendre vers l'est... Le roi, comme le plus humble de ses sujets, ne supporterait pas en ce moment qu'on lui fît entrevoir l'éventualité d'un sacrifice [sur le Rhin]. Le prince royal, si profondément pénétré des dangers de la politique dont il est le témoin, déclarait, il n'y a pas longtemps, à un de mes collègues, avec une

extrême vivacité, qu'il préférait la guerre à la cession du petit comté de Glatz... » (*Ma Mission en Prusse*, p. 171-172.) Dans ses autres rapports, ainsi que dans tout le cours de son livre, M. Benedetti revient toujours sur cette circonstance, qu'il n'a jamais « encouragé les espérances» de ce côté, et qu'il a « suffisamment indiqué qu'on n'obtiendrait en aucun cas, de la bonne grâce de la Prusse, des concessions territoriales sur la frontière de l'est (*Ma Mission*, p. 176). »

Ce n'était pas là pourtant le sentiment des négociateurs italiens près la cour de Berlin. M. de Barral dans un télégramme adressé le 6 mai au général La Marmora s'exprimait ainsi : « On est excessivement préoccupé des négociations très actives, assure-t-on, qui se poursuivent entre la France et l'Autriche pour désintéresser l'Italie, et qui seraient allées jusqu'à l'offre de la ligne du Rhin à la France. A l'observation que je lui ai faite sur le danger d'une pareille offre par une puissance allemande, Bismarck m'a répondu par un mouvement d'épaules, indiquant très clairement que, le cas échéant, il ne reculerait pas devant ce moyen d'agrandissement. » — De son côté, le général Govone, dans son rapport très détaillé du 7 mai, raconte le même incident d'une manière plus développée et bien plus explicite encore. « M. de Bismarck désire connaître les intentions et les désirs de l'empereur; il en a parlé à M. de Barral; il lui a dit de tâcher d'en savoir quelque chose par M. le commandeur Nigra; il a même donné lieu de croire qu'il serait disposé à lui abandonner les rives du Rhin, ayant été informé par ses agens que l'empereur négociait avec l'Autriche, et que l'Autriche lui cédait, croit-il, la Vénétie, et l'engageait même à s'emparer de la rive gauche du Rhin. M. de Barral, à qui il en parlait, s'écria : « Mais l'Autriche ne se compromettrait pas ainsi avec l'Allemagne en sacrifiant des pays qui appartiennent à la confédération! » M. de Bismarck fit un geste qui paraissait vouloir dire : Moi aussi je les céderais. » — Enfin dans son rapport du 3 juin, cinq jours avant la dépêche de M. Benedetti sur « le roi et le plus humble de ses sujets, » le général Govone cite la réponse suivante de M. de Bismarck à sa demande si on ne pourrait pas trouver « quelque ligne géographique » pour indemniser la France? « Il y aurait la Moselle (dit M. de Bismarck). Je suis, ajouta-t-il, beaucoup moins Allemand que Prussien, et je n'aurais aucune difficulté à consentir la cession à la France de tout le pays compris entre le Rhin et la Moselle : le Palatinat, l'Oldenbourg, une partie du territoire prussien, etc. Mais le roi éprouverait de grands scrupules, et ne pourrait s'y décider que dans un moment suprême, s'il s'agissait de tout perdre ou de tout gagner. De toute façon, pour amener l'esprit du roi à un arrangement quelconque avec la France, il serait nécessaire de connaître le minimum (*il limite minimo*) des prétentions de cette puissance (1). »

(1) La Marmora, *Un po più di luce*, p. 211, 221, 275.

Ainsi les négociateurs italiens différaient notablement de M. Benedetti dans leur appréciation sur ce point très grave; dans les relations toutes confidentielles et évidemment sincères qu'ils faisaient à leur propre gouvernement, ils envisageaient certain arrangement territorial et préalable entre la France et la Prusse comme une chose difficile sans doute, mais nullement impossible. Nous n'avons pas discuté dans notre travail la question de savoir si c'était le général Govone ou M. Benedetti qui avait mieux jugé la situation; nous n'avons pas même fait mention de cette divergence d'opinions : nous avons seulement demandé comment M. Benedetti a pu croire qu'après Sadowa et Nikolsbourg il trouverait la Prusse accessible à des arrangemens qu'elle n'avait pas voulu prendre avant ses victoires immenses et au milieu d'une crise périlleuse à l'extrême? Comment a-t-il pu le 5 août se charger (1) de demander à M. de Bismarck pour la France toute la rive gauche du Rhin sans en excepter la grande forteresse de Mayence, alors que le 8 juin il était persuadé qu'on n'obtiendrait pas de la Prusse un territoire de la valeur même du comté de Glatz? Nous avons donné de cette contradiction la seule explication possible, la seule, nous osons l'affirmer, qui se soit présentée à l'esprit de tous ceux qui ont étudié ces événemens. Avant la campagne de Bohême, disions-nous, M. Benedetti ne se croyait pas de force à obtenir de la Prusse des concessions territoriales, et avait d'autant plus fait ressortir les difficultés d'une pareille demande qu'il craignait de voir la Prusse reculer et son *connubio* avec l'Italie avorter, si l'on mettait prématurément trop d'insistance sur le point des compensations. Il aimait mieux compter sur les événemens militaires pour procurer des avantages à son pays, sur « les nécessités auxquelles la guerre pourrait réduire le gouvernement prussien (*Ma Mission*, p. 172), » car pas plus que le commun des mortels il ne s'attendait au coup foudroyant de Sadowa. Après Sadowa, il fut effrayé du succès du Hohenzollern; les angoisses patriotiques pour la France succédèrent dans son cœur aux généreuses sympathies pour l'Italie, et, ainsi qu'il le dit lui-même, « en présence des importantes acquisitions de la Prusse, il fut d'avis qu'un remaniement territorial était désormais nécessaire à la sécurité de la France. » (*Ma Mission*, p. 177.) Ce remaniement, il avait d'abord *espéré* le trouver sur le Rhin, « pourvu que le langage de son gouvernement fût ferme et son attitude résolue (p. 178); » il l'avait ensuite cherché sur la Meuse et l'Escaut, et s'é-

(1) Nous avons dit : « Comment a-t-il pris sur lui de présenter à M. de Bismarck les *demandes du cabinet des Tuileries?..* » et M. Benedetti voit dans les mots *pris sur lui* l'insinuation d'une initiative. Nous avons cependant bien explicitement dit *les demandes du cabinet des Tuileries*, et nous avons aussitôt ajouté les propres expressions de M. Benedetti : « *Je n'ai rien provoqué*, j'ai encore moins garanti le succès; je me suis seulement permis de l'*espérer*. » Aucun de nos lecteurs n'a pu se méprendre sur le sens de nos paroles, ni y voir surtout l'insinuation que nous prête gratuitement M. Benedetti.

tait laissé entraîner dans cette négociation secrète sur la Belgique qui devait être si fatale à la France.

Ce ne sont pas probablement les *angoisses patriotiques* attribuées par nous à M. Benedetti au lendemain de Sadowa qui ont pu lui porter ombrage. Seraient-ce donc les sympathies italiennes dont nous lui avons fait crédit qui ont éveillé ses susceptibilités? Mais le penchant prononcé pour la patrie et la cause de M. de Cavour a été le trait principal et marquant de la vie politique de l'ancien ambassadeur de France près la cour de Berlin; au vu et au su de tout le monde, M. Benedetti a compté de tout temps parmi les membres les plus distingués d'un parti qui a eu une influence très grande dans les conseils du second empire, d'un parti qui considérait l'unité italienne comme l'œuvre la plus glorieuse du règne, la plus utile pour la France, et aux yeux duquel le *connubio* de l'Italie et de la Prusse paraissait une bonne fortune immense pour la politique impériale, une victoire éclatante remportée sur l'ancien ordre des choses, au profit du « droit nouveau » et des idées napoléoniennes! La carrière diplomatique fournie par M. Benedetti présente même à cet égard un caractère d'unité et d'indivisibilité qui fera l'éternelle admiration de tous les patriotes italiens. En 1860, il avait négocié et mené à bonne fin le traité sur la Savoie et Nice, en échange duquel le gouvernement impérial laissa déchirer le traité de Zurich, et consacra implicitement les annexions de la Toscane et de l'Émilie. En 1861, il fut nommé ministre plénipotentiaire de France à Turin, comme pour consoler l'Italie de la mort récente de M. de Cavour, pour rétablir en tout cas au-delà des Alpes les rapports amicaux que l'invasion du royaume de Naples avait un moment fortement compromis. Dans l'été de l'année suivante (août 1862), l'harmonie fut de nouveau troublée entre la France et l'Italie, à la suite d'Aspromonte et de la circulaire du général Durando, du 10 septembre, qui demandait l'évacuation de Rome. M. Thouvenel dut alors quitter l'hôtel du quai d'Orsay en cédant la place à M. Drouyn de Lhuys, et M. Benedetti, ainsi que son collègue de Rome, M. de Lavalette, s'empressa de donner sa démission pour marquer avec éclat sa désapprobation à l'égard d'un système devenu moins favorable aux aspirations de l'Italie. Il ne rentra dans la carrière que deux ans plus tard, le 7 octobre 1864, après que la convention du 15 septembre eut donné satisfaction aux vœux du cabinet de Turin concernant Rome, après aussi que M. de Bismarck eut passé par Paris et y eut posé les premiers jalons de la grande combinaison contre l'Autriche. Le poste de Berlin fut alors érigé en ambassade, et M. Benedetti en devint le titulaire. Son ancien collègue de Rome, M. de Lavalette, ne tarda pas, lui non plus, à venir siéger dans les conseils de l'empire, et au même moment le général La Marmora, bien connu pour sa *prussomanie*, prenait la direction des affaires à Turin. Aussi dès le commencement de l'année 1865,

M. de Bismarck engagea-t-il sa première campagne contre l'Autriche au sujet des duchés, et fit-il ses premières démarches à Florence pour combiner une entente avec l'Italie. Le *connubio* ne fut définitivement consommé qu'en avril 1866, sous les yeux de M. Benedetti.

Personne que nous sachions (et nous moins que personne) n'a reproché à M. Benedetti d'avoir favorisé ce *connubio à l'insu de son gouvernement;* mais M. Benedetti ne prétendra pas sans doute que cette entente entre l'Italie et la Prusse n'eût pas eu toutes ses sympathies. Le général Govone n'avait pas d'épanchemens pour lui à Berlin, soit; c'est M. Benedetti au contraire qui a fait au négociateur italien des confidences précieuses, telle entre autres « que M. de Bismarck était une espèce de *maniaque,* que lui (Benedetti) connaissait et *suivait* depuis tantôt quinze ans (1). » Il lui avait conseillé aussi « de ne signer aucun traité, mais seulement d'avoir un projet tout discuté et prêt à signer quand la mobilisation de la Prusse serait achevée. » M. Benedetti chercherait-il à persuader que par cet avis il eût voulu empêcher le *connubio?* Non, assurément, par un pareil avis M. Benedetti disait au général Govone de n'agir qu'à bon escient. C'était un bon conseil qu'il lui donnait; or on ne donne pas de bons conseils pour une affaire qu'on voudrait voir échouer. D'ailleurs ce n'étaient point les Italiens qu'il s'agissait de faire pencher pour le *connubio,* ils y inclinaient tout naturellement; l'important, c'était d'y gagner la cour de Berlin, de triompher de ses scrupules, de la rassurer surtout quant aux intentions de la France. « Je crois devoir vous prévenir, télégraphiait le 28 mars le négociateur italien au général La Marmora, que le président (M. de Bismarck) tient exactement au courant M. Benedetti (2). » M. de Bismarck n'eût certes point pensé à tenir M. Benedetti si exactement au courant, s'il lui avait supposé de l'aversion ou seulement de la tiédeur pour le mariage italien. Alors comme depuis, en France comme à l'étranger, aux yeux des publicistes comme aux yeux de ses propres chefs (ainsi que nous allons l'établir tout de suite), l'ancien ambassadeur de France près la cour de Berlin a toujours passé pour l'agent du gouvernement impérial qui a fait les vœux les plus ardens pour la réussite de la combinaison italo-prussienne, et le livre *Ma Mission en Prusse* n'est parvenu à ébranler en rien une conviction que nous ne craignons pas d'appeler générale.

Nous n'aurions jamais songé à faire intervenir dans un débat aussi important notre obscure personne et nos humbles écrits; mais, puisque M. Benedetti a bien voulu reconnaître dans des travaux précédemment publiés par nous dans la *Revue des Deux Mondes* « des études mieux préparées et plus impartialement écrites, » nous éprouvons moins d'hé-

(1) « Del conte Bismarck dice (M. de Benedetti) che è un diplomatico, per così dire *maniaco;* che da quindici anni che lo conosce e lo *segue*... » Rapport du général Govone du 6 avril 1866. La Marmora, p. 139.

(2) La Marmora, p. 110.

sitation à invoquer une des pages que nous avons consacrées ici même il y a déjà sept ans à cet épisode pathétique de l'histoire contemporaine. Parlant dans nos *Préliminaires de Sadowa* du traité négocié entre M. de Bismarck et le général Govone au printemps de 1866, nous nous sommes exprimé ainsi : « Il n'y avait qu'un esprit fort comme M. de Bismarck pour faire pacte avec ce messager du royaume maudit qu'assistait son collègue le comte de Barral; dans le fond apparaissait de temps en temps M. Benedetti. A cet endroit, on tend involontairement la main vers tel volume de Machiavel : on est pris de l'envie de relire un chapitre des *Legazioni*. Qu'il eût été heureux, le grand Florentin, de contempler ses trois compatriotes aux prises avec un *barbare!*.. A Paris, on ne vit (dans ce traité) que le fait unique, prodigieux, d'un pacte conclu entre un monarque par la grâce de Dieu et un roi de la volonté nationale, et l'on s'extasia sur l'habileté de M. Benedetti : il n'y avait qu'un diplomate de la nouvelle école pour opérer un pareil miracle! » Enfin au commencement de la même étude, en racontant les circonstances qui en 1864 avaient ramené sur la scène politique les anciens disgraciés de l'incident Durando, nous disions : « Il en coûta sans doute à M. Drouyn de Lhuys d'accepter pour collègue M. de Lavalette, qui ne faisait pas mystère de son envie de lui prendre son département; il lui en coûta encore plus probablement de se laisser imposer comme agent principal un adversaire aussi déclaré que M. Benedetti. Deux ans plus tard, après Sadowa, et le jour où il abandonnait son portefeuille, le même ministre devait encore contre-signer un autre décret qui élevait M. Benedetti à la dignité de grand-croix. Qui sait cependant si, dans la pensée de M. Drouyn de Lhuys, cette seconde signature n'était pas destinée à le venger quelque peu de la première? En effet, ce fut peut-être un trait d'esprit, un trait de Parthe, de distinguer si hautement un agent pour n'avoir que trop bien servi une politique dont pour soi-même on répudiait non moins hautement la responsabilité (1). »

Les anciens chefs de l'ex-ambassadeur de France à la cour de Berlin en jugèrent-ils autrement? M. Benedetti lui-même nous fournit à cet égard un témoignage précieux et que nous n'aurons garde de négliger. Il raconte (*Ma Mission*, p. 148) qu'en janvier 1870 M. le comte Daru, alors ministre des affaires étrangères, avait fait dans une lettre allusion aux événemens de 1866 dans des termes qui ne laissèrent pas de vivement affecter l'ambassadeur : « L'état territorial de la Prusse, lui avait écrit M. Daru, résulte d'événemens qu'il n'a *peut-être* pas dépendu de vous de conjurer... » Ainsi, quatre ans encore après Sadowa, on ne cessait d'attribuer à M. Benedetti, aux bureaux du quai d'Orsay, une part notable dans ces funestes événemens. L'ambassadeur trouva opportun d'éclairer son nouveau chef sur « le rôle qu'il a joué en cette circon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre 1868.

ance » par une lettre particulière datée du 27 janvier 1870. « Je ignore pas, y lisons-nous, tout ce qui s'est dit à cet égard; mais, par n sentiment que vous apprécierez, je n'en doute pas, je n'ai jamais ongé à décliner la part de responsabilité qu'on faisait peser sur moi, lt, dans ce but, à redresser les erreurs trop facilement accueillies par n public mal renseigné. » Il établit ensuite qu'il a été alors « un in- ormateur actif, correct, prévoyant, » et il en appelle à sa correspon- iance déposée aux archives des affaires étrangères. « Je dois ajouter ue je n'ai jamais, *et dans aucune des missions que j'ai remplies*, entre- enu d'autres correspondances que celle dont la trace existe au dépar- ement, ou entre les mains de vos prédécesseurs, et que je n'ai eu, à *outes les époques de ma carrière*, d'autres ordres à exécuter que ceux ui m'ont été donnés directement par eux. » (*Ma Mission*, p. 148-149.) Cela ne suffit pas encore à M. Benedetti, et en publiant cette lettre il d'accompagne (p. 150) d'un commentaire triomphant : « J'ai affirmé un fait constant et indubitable en avançant, dans ma lettre (à M. Daru), que je n'avais eu l'honneur, *dans aucune occasion* (ces mots sont sou- lignés par M. Benedetti lui-même), d'entretenir une correspondance directe et confidentielle avec l'empereur. Il a daigné m'accorder sa con- fiance et me témoigner quelquefois sa satisfaction; il n'a jamais cessé de me faire transmettre ses ordres par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, avec lequel j'ai exclusivement correspondu. Personne ne supposera, je pense, que j'aurais pu l'affirmer en termes aussi absolus que je l'ai fait en écrivant à M. le comte Daru, mon chef immédiat, si je n'y avais été pleinement autorisé. »

Malheureusement quelques pages plus loin (p. 194), M. Benedetti est forcé de reconnaître que, dans sa négociation au sujet du traité secret sur la Belgique, il a échangé une correspondance qui n'a pas passé par le département des affaires étrangères, et que ne connut point le ministre dirigeant ce département. « Je jugeai convenable, y lisons-nous, d'adresser au ministre d'état, M. Rouher, la lettre dans laquelle je rendais compte de mon entretien avec M. de Bismarck, et qui accompagnait le projet de traité relatif à la Belgique. M. Rouher n'a pas déposé au ministère, n'en ayant jamais pris la direction, la correspondance que j'ai, pendant quelques jours, échangée avec lui. » Il est vrai que, pour pallier cette irrégularité bien grave, M. Benedetti prétend que M. Drouyn de Lhuys avait offert sa démission vers le milieu du mois d'août : « Il n'y avait donc pas à ce moment de ministre des affaires étrangères; » mais nous lui avons prouvé que M. Drouyn de Lhuys ne perdit son portefeuille que le 1er septembre 1866. Jusqu'à cette date, M. Drouyn de Lhuys n'avait cessé de diriger le département avec le désir d'y rester et d'empêcher l'abandon complet de la politique traditionnelle française; l'ambassadeur cite lui-même dans son livre plusieurs dépêches échangées avec lui sur des questions graves, encore à la date du 21 et du 25 août

(pages 204 et 223); seule, la négociation au sujet du traité sur la Belgique, M. Benedetti avait cru *convenable* de la taire à son chef immédiat et de n'en entretenir que le ministre d'état. Cette négociation a eu non-seulement son commencement, mais bien aussi sa fin (elle fut rompue par M. de Bismarck le 29 août), *toujours durant le ministère de M. Drouyn de Lhuys et en dehors de sa connaissance.* Il y a donc eu *une occasion* où M. Benedetti n'a pas exclusivement correspondu avec le ministre des affaires étrangères! Il y a donc eu *une époque dans la carrière* de M. Benedetti où il a reçu des ordres qui n'ont point passé par l'intermédiaire du quai d'Orsay! Et comment en vouloir à l'honorable M. Daru de sa supposition que ce qui était arrivé au mois d'août 1866 ait bien pu aussi arriver dans les mois de mars et avril de la même année?

M. Benedetti passe, dans sa réclamation, complétement sous silence cet incident du traité concernant la Belgique; c'est cependant le point culminant, le seul point vraiment grave du débat, le seul aussi au sujet duquel nous nous sommes permis de lui faire le reproche d'avoir agi *à l'insu,* non pas de son gouvernement, mais *de son ministre.* M. Benedetti trouverait-il par hasard que c'est là un incident *anecdotique* incompatible avec la dignité de l'histoire? Il avait en effet essayé d'abord, dans sa lettre publiée au *Moniteur* le 29 juillet 1870, de donner à cet événement déplorable une tournure tout à fait anecdotique, d'assigner au document compromettant une génération pour ainsi dire spontanée; il aurait voulu se rendre seulement un compte exact des idées de M. de Bismarck et « consenti à les transcrire en quelque sorte sous sa dictée. » Il n'a pu persister longtemps dans un pareil badinage; il a dû avouer dans son livre qu'il avait engagé une négociation véritable, et M. de Bismarck s'est accordé depuis le malicieux plaisir d'éclairer les diverses phases de cette négociation par divers extraits tirés des papiers de Cerçay et publiés dans le *Moniteur prussien* en réponse au livre de M. Benedetti. « Durant ma longue carrière, dit M. Benedetti dans la préface de son livre (p. 4), je n'ai été chargé que dans trois occasions différentes d'ouvrir des négociations ayant un objet déterminé, et me laissant avec une part d'initiative une part proportionnelle de responsabilité. » Il énumère ces trois négociations et prouve qu'il a su les mener toutes à bonne fin, mais il se garde bien de mettre au nombre sa négociation au sujet de la Belgique, dans laquelle on lui a pourtant laissé une part d'initiative et dans laquelle nous lui laisserons aussi sa part proportionnelle de responsabilité.

Nous lui laisserons également le ton de sa polémique : elle est *sui generis* comme sa diplomatie, et c'est le cas de dire avec M. de Bismarck « M. Benedetti est trop fin pour nous. »

JULIAN KLACZKO.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

rrespondance inédite du roi Sta-islas-Auguste Poniatowski et de me Geoffrin, 1764-1777, par M. Ch. Mouy, 1 vol. in-8°; Plon.

a publiant cette correspondance, qui s'étend élection de Stanislas-Auguste à la mort de Geoffrin, et qu'il a accompagnée de notes s et d'une intéressante préface, M. de Mouy du un plus grand service aux études his-ques qu'à la littérature. On trouvera dans olume des renseignemens de quelque valeur le caractère du dernier roi de Pologne, sur intrigues et les inextricables difficultés au eu desquelles il s'est débattu comme une che prise dans une toile d'araignée; mais s doutons que l'impression produite par les es emphatiques de Mme Geoffrin soit favo-e à la réputation un peu exagérée d'esprit e jugement qu'on lui avait faite. Elle était osée à trouver les lettres de Voltaire *plates communes.* « Son sublime, nous dit-elle, t pas le genre épistolaire. » En cherchant le ime dans un genre où il n'est guère à sa e, Mme Geoffrin a plus d'une fois rencontré dicule. Elle écrivait un jour au roi de Po-e : « Mon cher fils, mon cher roi, mon cher islas-Auguste, vous voilà trois personnes en seule, vous êtes ma trinité. » Il est cer-que Voltaire n'écrivait pas dans ce style.

nte-Beuve, sa vie et ses œuvres, vol. in-18; Michel Lévy.

e dernier mot n'a pas encore été dit sur te-Beuve; l'illustre critique qui a flatté, s surtout blessé tant d'amours-propres, encore en quelque sorte trop près de nous r qu'il soit possible d'arrêter d'une ma-e définitive tous les linéamens de cette bile et changeante physionomie. Pourtant ivre qu'il a laissée, quelques publications thumes, et les révélations qui sont venues ajouter permettaient d'esquisser dès à pré-t la biographie morale et littéraire de l'au-e de *Volupté.* Les lecteurs de la *Revue* n'ont oublié les pages où cet essai a été tenté c beaucoup de tact et de bonheur par un ne écrivain que ses traditions de famille ignaient pour le rôle d'historien littéraire: les retrouveront rapprochées et réunies dans égant volume qui vient de paraître.

de-mémoire du partisan franc-ti-eur, par M. Paul de Jouvencel, 1 vol. n-12; Dumaine.

M. de Jouvencel, qui a commandé pendant iége de Paris un bataillon de francs-tireurs, blie un livre ou plutôt un manuel qui con-t en quelques pages les connaissances né-saires au franc-tireur, au partisan, comme ppelle ce nouveau soldat qui est destiné à dre à la France de grands services. Malheu-sement on semble peu disposé aujourd'hui à onnaître la nécessité des corps-francs, et, à r la lenteur apportée à notre nouvelle orga-ation militaire, il est à craindre que les idées M. de Jouvencel ne voient pas le jour de gtemps. Comme l'*Aide-mémoire du partisan* contrera certainement le succès qu'il mérite, érons que l'attention de nos généraux sera si de nouveau éveillée sur cette question.

Catéchisme politique, par un homme l'état, 1 vol. in-8°; Blaud et Barral.

'est avec raison, croyons-nous, que l'auteur ce livre s'intitule *homme d'état;* mais voyez nbien il est modeste, il ne veut pas que son n passe à la postérité, il préfère l'anonyme, du moins, s'il se cache pour le gros du pu-, il espère que le comte de Chambord saura le distinguer et le reconnaître dans la foule. Nous devons nous féliciter, nous autres Français, de ne point voir un pareil révolutionnaire aux affaires; cependant voyez combien il est supérieur à tous ses devanciers, car à lui seul il crée non pas une simple constitution, mais toute une société : les questions politiques, commerciales, législatives, il les aborde toutes, et renverse, corrige, amende tout ce qui existe sans se préoccuper de ce que l'on pensera. O homme universel, quel bonheur que vous ne soyez rien dans l'état! Votre temps est passé, et il est probable qu'il ne reviendra pas, heureusement!

Récits du golfe de Juan, par Mme Juliette Lamber, 1 vol. in-8°; Michel Lévy.

Ce n'est ni l'émotion ni l'agrément qui font défaut dans ce livre. Mme Juliette Lamber, — un pseudonyme qu'il est facile de percer, — connaît admirablement la Provence et se complaît à la décrire. Rivages caressés des flots de la mer, roches ardues, brûlées par le soleil, vallées ombreuses aux sources murmurantes, toute cette belle et poétique contrée avec ses mille aspects changeans, se déroule aux yeux du lecteur et sert de cadre à de petits récits où le patriotisme et la passion éveillent tour à tour l'intérêt. Peut-être désirerait-on plus de force dans la conception, plus de vigueur aussi dans les caractères; l'auteur ne s'efface pas assez devant ses personnages : la plupart manquent de vie et s'agitent trop évidemment au gré de la main qui les mène.

Atlas universel, publié par une société de géographes, sous la direction de M. A. Pagès, 1 vol. in-8°; Librairie de l'Écho de la Sorbonne.

Ce petit atlas, composé d'un grand nombre de cartes coloriées avec texte en regard, se recommande par un format très commode et aussi par la clarté des cartes, qualité assez rare pour qu'elle mérite d'être signalée. L'atlas de M. Pagès est destiné à l'enseignement élémentaire comme toute la série d'ouvrages qui ont été successivement publiés par la librairie de l'*Écho de la Sorbonne;* il offre, sous une forme très condensée, les renseignemens les plus variés et les plus précis; il est surtout très complet pour la France, dont il fait connaître les divisions, les canaux et les routes, les climats, les richesses naturelles, la situation agricole et industrielle, et dont il réunit les possessions coloniales dans un tableau synoptique.

Culturgeschichte in ihrer natürlichen Entwicklung bis zur Gegenwart, von Friedrich von Hellwald, 1 vol. in-8°, Augsbourg; Lampart und Comp.

Nous nous défions un peu des livres dont l'auteur, se piquant de tout savoir et de tout dire, raconte dans un volume de 800 pages l'histoire connue ou inconnue du genre humain, depuis l'âge de pierre jusqu'à l'âge de M. de Bismarck. Nous nous défions aussi de l'esprit de système, qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit philosophique. M. de Hellwald est un fervent disciple de Darwin, et il a dédié son ouvrage à Hæckel. Voilà de grands noms; mais M. de Hellwald, qui n'aime pas les autoritaires, en use comme eux, et plein de confiance dans les principes de ses maîtres, il affirme trop souvent sans prouver. On ne lira cependant pas son livre sans profit; à défaut de vues très originales, on y trouvera le résumé de lectures étendues, accompagné d'observations quelquefois superficielles et tranchantes, quelquefois judicieuses et nettement formulées.

LA REVUE DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois par livraison de 256 pages grand in-8°, et forme tous les deux mois un vol. de 1,000 pages : six vol. par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA REVUE :

PARIS	Un an, 50 fr.	Six mois, 26 fr.	Trois mois, 14 fr.
DÉPARTEMENS	— 56 fr.	— 29 fr.	— 15 fr.
ÉTRANGER	Le port en sus.		

(ITALIE ET BELGIQUE : UN AN, 65 FR. — SUISSE : UN AN, 62 FR.)

AGEN	CHAIROU.
AIX	AUBIN.
ALGER	JOURDAN.
AMIENS	CARON.
ANGERS	BARASSÉ.
ANNECY	A. L'HOSTE et Cie.
ARRAS	TOPINO.
AVIGNON	LATY.
AVRANCHES	ANFRAY.
BASTIA	MARCHI.
BORDEAUX	CAUSSEROUGE.
BOURGES	J. DAVID.
BREST	FRÉDÉRIC ROBERT.
CAEN	LE GOST-CLÉRISSE.
CHAMBÉRY	PERRIN.
CHARLEVILLE	LETELLIER.
CHERBOURG	Ve LECOUFLET.
COUTANCES	E. SALETTES fils.
DOUAI	PAUL DUTILLEUX.
DUNKERQUE	J. LIÉNARD.
GRENOBLE	CLERC.
LE HAVRE	TOUROUDE.
LE MANS	R. PELLECHAT.
LILLE	BÉGHIN.
LIMOGES	MARMIGNON.
LYON	PHILIPPE-BAUDIER.
MARSEILLE	CAMOIN.
MONTPELLIER	COULET. LONJON. BARTHÈS. POUJOL.
NANCY	GROSJEAN-MAUPIN.
NANTES	VELOPPÉ.
NICE	JOUGLA.
NIMES	PEYROT-TINEL.
NIORT	CLOUZOT.
ORLÉANS	GATINEAU.
PAU	LAFON.
REIMS	PAUL GIRET.
RENNES	DENIEL.
ROUEN	MÉTÉRIE.
SAINT-ÉTIENNE	CHEVALIER.
SAINT-QUENTIN	DOLOY.
SEDAN	G. TELLIER.
STRASBOURG	TREUTTEL et WÜRTZ. ALEXANDRE.
TOULON	RUMÈBE.
TOULOUSE	JOUGLA.
TOURS	DELPIRE. GUILLAND-VERGER.
TROYES	DUFEY-ROBERT.
VALENCE	COMBIER.
VALENCIENNES	LEMAÎTRE.
VERSAILLES	BERNARD.

ALLEMAGNE

COLOGNE, FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, HAMBOURG, MUNICH	DIRECTION DES POSTES.
VIENNE	GEROLD et fils. F. O. SINTENIS. BRAUMÜLLER.
BERLIN	SCHNEIDER.

ANGLETERRE

LONDRES	ROLANDI. SAMPSON et MARSTON.

DANEMARK

COPENHAGUE	HOEST. G.-A. REITZEL.

SUÈDE ET NORVÉGE

STOCKHOLM	BONNIER. SAMSON et WALLIN.

ESPAGNE

MADRID	A. DURAN.

PORTUGAL

LISBONNE	SILVA junior et Cie.

ITALIE

TURIN	BEUF. BRERO.
NAPLES	L. et M. GUILLAUME.
GÊNES	BEUF.
FLORENCE	MOLINI.
ROME	BOCCA.
VENISE, TRIESTE, VÉRONE	MÜNSTER.
MALTE	G. MUIR.

SUISSE

GENÈVE	J. CHERBULIEZ.
BERNE	DALP.
VEVEY	BENDA.
AARAU	SAUERLÆNDER.
ZURICH	ORELL, FÜSSLI et Cie
BALE	H. AMBERGER.

HONGRIE

PESTH	FERD. PFEIFFER.

POLOGNE

VARSOVIE	GEBETHNER et WOLFF. SENNEWALD.

TURQUIE

CONSTANTINOPLE	S. H. WEISS.
SMYRNE	CASTELLAN.

ÉGYPTE

ALEXANDRIE	S. ZOLA.

VALACHIE

BUCHAREST	SOTHSCHEK et Cie.

ÉTATS-UNIS

NEW-YORK	CHRISTERN.
NOUVELLE-ORLÉANS	HÉBERT.
SAN-FRANCISCO	PAYOT.

CANADA

QUÉBEC	BOSSANGE et MOREL.

CUBA

LA HAVANE	LOPEZ. SPENCER.

MEXIQUE

MEXICO	ISIDORE DEVAUX.

BRÉSIL

RIO DE JANEIRO	B.-L. GARNIER. J. B. LOMBAERTS
PERNAMBUCO	DE LAILHACAR et Co.

CHILI

SANTIAGO	E. GUY.
VALPARAISO	E. GUY, A. RAYMOND.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AYRES	ETCHEPARREBORDA. LUCIEN, C. M. JOLY Sr.

VENEZUELA

CARACAS	GEYLER-BAUDUIN.

AUSTRALIE

MELBOURNE	W. ROBERTSON.

COLONIES ET INDES ANGLAISES

LONDRES	SMITH, ELDER et Co.
SAINT-DENIS (RÉUNION)	LIBRAIRIE-NOUVELLE.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7 RUE SAINT-BENOIT.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLV[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME ONZIÈME

---

15 OCTOBRE 1875

4[e] LIVRAISON

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17.

LONDRES

BAILLIÈRE TINDAL ET COX
20 King William street, Strand.

DAVID NUTT
270 Strand.

WILLIAMS ET NORGATE,
Covent Garden.

BARTHÈS ET LOWEL
14 Great Marlborough-street.

DULAU ET C[ie]
37 Soho sq.

KOLCKMANN
1, Princes-street, Cavendish square.

P. ROLANDI,
20, Berners-street, Oxford-street.

BRUXELLES, A. DECQ. — **LA HAYE**, BELINFANTE FRÈRES. — **LEIPZIG**, A. TWIETMEYER, BROCKHAUS, JUNG-TREUTTEL. — **BERLIN**, DIRECTION DES POSTES, A. ASHER ET C[o]. **VIENNE**, BROCKHAUS, GÉROLD, FAESY ET FRICK. — **SAINT-PÉTERSBOURG**, MELLIER, ISSAKOFF. **MOSCOU**, GAUTIER. — **TURIN**, BOCCA. — **MILAN**, DUMOLARD. — **FLORENCE**, VIEUSSEUX. **MADRID**, BAILLY-BAILLIÈRE. — **BARCELONE**, VERDAGUER. **NEW-YORK**, CHRISTERN, H.-P. SAMPERS. — **BOSTON**, SCHOENHOF ET MOELLER. **SUÈDE ET NORVÉGE**, C. E. FRITZE. — **ODESSA**, GEORGES ROUSSEAU.

1875

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1875.

I. — CONTES D'UNE GRAND'MÈRE. — LE CHÊNE PARLANT, par **M. George Sand.**

II. — LES COTES D'ISLANDE ET LA PÊCHE DE LA MORUE, par **M. George Aragon.**

III. — LES MOEURS DES FOURMIS D'APRÈS DE RÉCENTES RECHERCHES, par **M. Émile Blanchard,** de l'Académie des Sciences.

IV. — LA MUSIQUE ET SES DESTINÉES, par **M. Henri Blaze de Bury.**

V. — EDMÉE DE NERTEUIL, par **M. Henri Rivière.**

VI. — LES CONFLITS DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE AVEC LE BRÉSIL ET LE CHILI, par **M. Émile Daireaux.**

VII. — LA LITTÉRATURE ET LES MALHEURS DE LA FRANCE, A PROPOS DE NOUVELLES PUBLICATIONS, par **M. Charles de Mazade.**

VIII. — UN PAMPHLÉTAIRE AU XVIII[e] SIÈCLE. — JOHN WILKES D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS, par **M. H. Blerzy.**

IX. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

X. — ESSAIS ET NOTICES.

XI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

TABLE DE LA *REVUE DES DEUX MONDES,* DE 1831 A 1874.

Cette Table, maintenant publiée, forme un volume de près de 500 pages, qui est expédié à nos souscripteurs contre la somme de 3 francs.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 15 octobre 1875 sont priés de le renouveler, pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la REVUE.

Toute reproduction des travaux de la REVUE DES DEUX MONDES *est interdite.*

CONTES D'UNE GRAND'MÈRE

LE CHÊNE PARLANT

A Mlle BLANCHE AMIC.

Il y avait autrefois en la forêt de Cernas un gros vieux chêne qui pouvait bien avoir cinq cents ans. La foudre l'avait frappé plusieurs fois, et il avait dû se faire une tête nouvelle, un peu écrasée, mais épaisse et verdoyante.

Longtemps ce chêne avait eu une mauvaise réputation. Les plus vieilles gens du village voisin disaient encore que, dans leur jeunesse, ce chêne parlait et menaçait ceux qui voulaient se reposer sous son ombrage. Ils racontaient que deux voyageurs y cherchant un abri avaient été foudroyés. L'un d'eux était mort sur le coup; l'autre s'était éloigné à temps et n'avait été qu'étourdi, parce qu'il avait été averti par une voix qui lui criait : — Va-t'en vite.

L'histoire était si ancienne qu'on n'y croyait plus guère, et bien que cet arbre portât encore le nom de *Chêne parlant*, les pâtours s'en approchaient sans trop de crainte. Pourtant le moment vint où il fut plus que jamais réputé sorcier après l'aventure d'Emmi.

Emmi était un pauvre petit gardeur de cochons, orphelin et très malheureux, non-seulement parce qu'il était mal logé, mal nourri et mal vêtu, mais encore parce qu'il détestait les bêtes que la misère le forçait à soigner. Il en avait peur, et ces animaux, qui sont plus fins qu'ils n'en ont l'air, sentaient bien qu'il n'était pas le maître avec eux. Il s'en allait dès le matin, les conduisant à la glandée, dans la forêt. Le soir, il les ramenait à la ferme, et c'était pitié de le voir, couvert de méchans haillons, la tête nue, ses cheveux hérissés par le vent, sa pauvre petite figure pâle, maigre, terreuse,

l'air triste, effrayé, souffrant, chassant devant lui ce troupeau de bêtes criardes au regard oblique, à la tête baissée, toujours menaçante. A le voir ainsi courir à leur suite sur les sombres bruyères, dans la vapeur rouge du premier crépuscule, on eût dit d'un follet des landes chassé par une rafale.

Il eût été pourtant aimable et joli, ce pauvre petit porcher, s'il eût été soigné, propre, heureux comme vous autres, mes chers enfans qui me lisez. Lui, ne savait pas lire, il ne savait rien, c'est tout au plus s'il savait parler assez pour demander le nécessaire, et, comme il était craintif, il ne le demandait pas toujours; c'était tant pis pour lui si on l'oubliait.

Un soir, les pourceaux rentrèrent tout seuls à l'étable, et le porcher ne parut pas à l'heure du souper. On n'y fit attention que quand la soupe aux raves fut mangée, et la fermière envoya un de ses gars pour appeler Emmi. Le gars revint dire qu'Emmi n'était ni à l'étable, ni dans le grenier, où il couchait sur la paille. On pensa qu'il était allé voir sa tante, qui demeurait aux environs, et on se coucha sans plus songer à lui.

Le lendemain matin, on alla chez la tante, et on s'étonna d'apprendre qu'Emmi n'avait point passé la nuit chez elle. Il n'avait pas reparu au village depuis la veille. On s'enquit de lui aux alentours, personne ne l'avait vu. On le chercha en vain dans la forêt. On pensa que les sangliers et les loups l'avaient mangé. Pourtant on ne retrouva ni sa sarclette, sorte de houlette à manche court dont se servent les porchers, ni aucune loque de son pauvre vêtement; on en conclut qu'il avait quitté le pays pour vivre en vagabond, et le fermier dit que ce n'était pas grand dommage, que l'enfant n'était bon à rien, n'aimant pas ses bêtes et n'ayant pas su s'en faire aimer.

Un nouveau porcher fut loué pour le reste de l'année, mais la disparition d'Emmi effrayait tous les gars du pays; la dernière fois qu'on l'avait vu, il allait du côté du chêne parlant, et c'était là sans doute qu'il lui était arrivé malheur. Le nouveau porcher eut bien soin de n'y jamais conduire son troupeau, et les autres enfans se gardèrent d'aller jouer de ce côté-là.

Vous me demandez ce qu'Emmi était devenu. Patience, je vais vous le dire.

La dernière fois qu'il était allé à la forêt avec ses bêtes, il avait avisé à quelque distance du gros chêne une touffe de favasse en fleurs. La favasse ou féverole, c'est cette jolie papilionacée à grappes roses que vous connaissez, la gesse tubéreuse; les tubercules sont gros comme une noisette, un peu âpres, quoique sucrés. Les enfans pauvres en sont friands; c'est une nourriture qui ne coûte rien et que les pourceaux, qui en sont friands aussi, songent seuls à leur disputer. Quand on parle des anciens anachorètes vi-

vant de *racines*, on peut être certain que le mets le plus recherché de leur austère cuisine était, dans nos pays du centre, le tubercule de cette gesse.

Emmi savait bien que les favasses ne pouvaient pas encore être bonnes à manger, car on n'était qu'au commencement de l'automne, mais il voulait marquer l'endroit pour venir fouiller la terre quand la tige et la fleur seraient desséchées. Il fut suivi par un jeune porc qui se mit à fouiller et qui menaçait de tout détruire, lorsqu'Emmi, impatienté de voir le ravage inutile de cette bête vorace, lui allongea un coup de sa sarclette sur le groin. Le fer de la sarclette était fraîchement repassé et coupa légèrement le nez du porc, qui jeta son cri d'alarme. Vous savez comme ces animaux se soutiennent entre eux, et comme certains de leurs appels de détresse les mettent tous en fureur contre l'ennemi commun; d'ailleurs ils en voulaient depuis longtemps à Emmi, qui ne leur prodiguait jamais ni caresses, ni complimens. Ils se rassemblèrent en criant à qui mieux mieux et l'entourèrent pour le dévorer. Le pauvre enfant prit la fuite, ils le poursuivirent; ces bêtes ont, vous le savez, l'allure effroyablement prompte; il n'eut que le temps d'atteindre le gros chêne, d'en escalader les aspérités et de se réfugier dans les branches. Le farouche troupeau resta au pied, hurlant, menaçant, essayant de fouir pour abattre l'arbre. Mais le chêne parlant avait de formidables racines qui se moquaient bien d'un troupeau de cochons. Les assaillans ne renoncèrent pourtant à leur entreprise qu'après le coucher du soleil. Alors ils se décidèrent à regagner la ferme, et le petit Emmi, certain qu'ils le dévoreraient s'il y allait avec eux, résolut de n'y retourner jamais.

Il savait bien que le chêne passait pour être un arbre enchanté, mais il avait trop à se plaindre des vivans pour craindre beaucoup les esprits. Il n'avait vécu que de misère et de coups, sa tante était très dure pour lui, elle l'obligeait à garder les porcs, lui qui en avait toujours eu horreur. Il était né comme cela, elle lui en faisait un crime, et quand il venait la voir en la suppliant de le reprendre avec elle, elle le recevait, comme on dit, avec une volée de bois vert. Il la craignait donc beaucoup, et tout son désir eût été de garder les moutons dans une autre ferme où les gens eussent été moins avares et moins mauvais pour lui.

Dans le premier moment après le départ des pourceaux, il ne sentit que le plaisir d'être débarrassé de leurs cris farouches et de leurs menaces, et il résolut de passer la nuit où il était. Il avait encore du pain dans son sac de toile bise, car, durant le siége qu'il avait soutenu, il n'avait pas eu envie de manger. Il en mangea la moitié, réservant le reste pour son déjeuner; après cela, à la grâce de Dieu!

Les enfans dorment partout. Pourtant Emmi ne dormait guère. Il était malingre, souvent fiévreux, et rêvait plutôt qu'il ne se reposait l'esprit durant son sommeil. Il s'installa du mieux qu'il put entre deux maîtresses branches garnies de mousse, et il eut grande envie de dormir; mais le vent qui faisait mugir le feuillage et grincer les branches l'effraya, et il se mit à songer aux mauvais esprits, tant et si bien qu'il s'imagina entendre une voix grêle et fâchée qui lui disait à plusieurs reprises : *Va-t'en, va-t'en d'ici.*

D'abord Emmi, tremblant et la gorge serrée, ne songea point à répondre, mais comme, en même temps que le vent s'apaisait, la voix du chêne s'adoucissait et semblait lui murmurer à l'oreille d'un ton maternel et caressant : *Va-t'en, Emmi, va-t'en,* Emmi se sentit le courage de répondre : Chêne, mon beau chêne, ne me renvoie pas. Si je descends, les loups qui courent la nuit me mangeront. — *Va, Emmi, va,* reprit la voix encore plus radoucie. — Mon bon chêne parlant, reprit aussi Emmi d'un ton suppliant, ne m'envoie pas avec les loups. Tu m'as sauvé des porcs, tu as été doux pour moi, sois-le encore. Je suis un pauvre enfant malheureux, et je ne puis ni ne voudrais te faire aucun mal : garde-moi cette nuit; si tu l'ordonnes, je m'en irai demain matin.

La voix ne répliqua plus, et la lune argenta faiblement les feuilles. Emmi en conclut qu'il lui était permis de rester, ou bien qu'il avait rêvé les paroles qu'il avait cru entendre. Il s'endormit et, chose étrange, il ne rêva plus rien et ne fit plus qu'un somme jusqu'au jour. Il descendit alors et secoua la rosée qui pénétrait son pauvre vêtement. Il faut pourtant, se dit-il, que je retourne au village, je dirai à ma tante que mes porcs ont voulu me manger, que j'ai été obligé de coucher sur un arbre, et elle me permettra d'aller chercher une autre condition.

Il mangea le reste de son pain, mais, au moment de se remettre en route, il voulut remercier le chêne qui l'avait protégé le jour et la nuit. — Adieu et merci, mon bon chêne, dit-il en baisant l'écorce, je n'aurai plus jamais peur de toi, et je reviendrai te voir pour te remercier encore. — Il traversa la lande, et il se dirigeait vers la chaumière de sa tante, lorsqu'il entendit parler derrière le mur du jardin de la ferme. — Avec tout ça, disait un des gars, notre porcher n'est pas revenu, on ne l'a pas vu chez sa tante, et il a abandonné son troupeau. C'est un sans-cœur et un paresseux à qui je donnerai une jolie roulée de coups de sabot, pour le punir de me faire mener ses bêtes aux champs aujourd'hui à sa place.

— Qu'est-ce que ça te fait de mener les porcs? dit l'autre gars.

— C'est une honte à mon âge, reprit le premier : cela convient à un enfant de dix ans, comme le petit Emmi; mais, quand on en a douze, on a droit à garder les vaches ou tout au moins les veaux.

Les deux gars furent interrompus par leur père. — Allons vite, dit-il, à l'ouvrage! Quant à ce porcher de malheur, si les loups l'ont mangé, c'est tant pis pour lui; mais si je le retrouve vivant, je l'assomme. Il aura beau aller pleurer chez sa tante, elle est décidée à le faire coucher avec les cochons pour lui apprendre à faire le fier et le dégoûté.

Emmi, épouvanté de cette menace, se le tint pour dit. Il se cacha dans une meule de blé, où il passa la journée. Vers le soir, une chèvre qui rentrait à l'étable et qui s'attardait à lécher je ne sais quelle herbe lui permit de la traire. Quand il eut rempli et avalé deux ou trois fois le contenu de sa sébile de bois, il se renfonça dans les gerbes jusqu'à la nuit. Quand il fit tout à fait sombre et que tout le monde fut couché, il se glissa à son grenier et y prit diverses choses qui lui appartenaient, quelques écus gagnés par lui que le fermier lui avait remis la veille et dont sa tante n'avait pas encore eu le temps de le dépouiller, une peau de chèvre et une peau de mouton dont il se servait l'hiver, un couteau neuf, un petit pot de terre, un peu de linge fort déchiré. Il mit le tout dans son sac, descendit dans la cour, escalada la barrière et s'en alla à petits pas pour ne pas faire de bruit; mais, comme il passait près de l'étable à porcs, ces maudites bêtes le sentirent ou l'entendirent et se prirent à crier avec fureur. Alors Emmi, craignant que les fermiers, réveillés dans leur premier sommeil, ne se missent à ses trousses, prit sa course et ne s'arrêta qu'au pied du chêne parlant.

— Me voilà revenu, mon bon ami, lui dit-il. Permets-moi de passer encore une nuit dans tes branches. Dis, si tu le veux!

Le chêne ne répondit pas. Le temps était calme, pas une feuille ne bougeait. Emmi pensa que qui ne dit mot consent. Tout chargé qu'il était, il se hissa adroitement jusqu'à la grosse enfourchure où il avait passé la nuit précédente, et il y dormit parfaitement bien.

Le jour venu, il se mit en quête d'un endroit convenable pour cacher son argent et son bagage, car il n'était encore décidé à rien sur les moyens de s'éloigner du pays sans être vu et ramené de force à la ferme. Il grimpa au-dessus de la place où il se trouvait. Il découvrit alors dans le tronc principal du gros arbre un trou noir fait par la foudre depuis bien longtemps, car le bois avait formé tout autour un gros bourrelet d'écorce. Au fond de cette cachette, il y avait de la cendre et de menus éclats de bois hachés par le tonnerre. — Vraiment, se dit l'enfant, voilà un lit très doux et très chaud où je dormirai sans risque de tomber en rêvant. Il n'est pas grand, mais il l'est assez pour moi. Voyons pourtant s'il n'est pas habité par quelque méchante bête.

Il fureta tout l'intérieur de ce refuge, et vit qu'il était percé par en haut, ce qui devait amener un peu d'humidité dans les temps de

pluie. Il se dit qu'il était bien facile de boucher ce trou avec de la mousse. Une chouette avait fait son nid dans le conduit. — Je ne te dérangerai pas, pensa Emmi, mais je fermerai la communication. Comme cela nous serons chacun chez nous.

Quand il eut préparé son nid pour la nuit suivante et installé son bagage en sûreté, il s'assit dans son trou, les jambes dehors appuyées sur une branche, et se mit à songer vaguement à la possibilité de vivre dans un arbre; mais il eût souhaité que cet arbre fût au cœur de la forêt au lieu d'être auprès de la lisière, exposé aux regards des bergers et porchers qui y amenaient leurs troupeaux. Il ne pouvait prévoir que, par suite de sa disparition, l'arbre deviendrait un objet de crainte, et que personne n'en approcherait plus.

La faim commençait à se faire sentir, et, bien qu'il fût très petit mangeur, il se ressentait bien de n'avoir rien pris de solide la veille. Irait-il déterrer les favasses encore vertes qu'il avait remarquées à quelques pas de là? ou irait-il jusqu'aux châtaigniers qui poussaient plus avant dans la forêt?

Comme il se préparait à descendre, il vit que la branche sur laquelle reposaient ses pieds n'appartenait pas à son chêne. C'était celle d'un arbre voisin qui entre-croisait ses belles et fortes ramures avec celles du chêne parlant. Emmi se hasarda sur cette branche et gagna le chêne voisin qui avait, lui aussi, pour proche voisin un autre arbre facile à atteindre. Emmi, léger comme un écureuil, s'aventura ainsi d'arbre en arbre jusqu'aux châtaigniers où il fit une bonne récolte. Les châtaignes étaient encore petites et pas très mûres, mais il n'y regardait pas de bien près, et il mit comme qui dirait pied à terre pour les faire cuire dans un endroit bien désert et bien caché où les charbonniers avaient fait autrefois une fournée. Le rond marqué par le feu était entouré de jeunes arbres qui avaient repoussé depuis : il y avait beaucoup de menus déchets à demi brûlés. Emmi n'eut pas de peine à en faire un tas et à y mettre le feu au moyen d'un caillou qu'il battit du dos de son couteau, et il recueilllit l'étincelle avec des feuilles sèches, tout en se promettant de faire provision d'amadou sur les arbres décrépits, qui ne manquaient pas dans la forêt. L'eau d'une rigole lui permit de faire cuire ses châtaignes dans son petit pot de terre, à couvercle percé, destiné à cet usage. C'est un meuble dont en ce pays-là tout pâtour est nanti.

Emmi, qui ne rentrait souvent que le soir à la ferme à cause de la grande distance où il devait mener ses bêtes, était donc habitué à se nourrir lui-même, et il ne fut pas embarrassé de cueillir son dessert de framboises et de mûres sauvages sur les buissons de la petite clairière. — Voilà, pensa-t-il, ma cuisine et ma salle à manger trouvées. — Et il se mit à nettoyer le cours du filet d'eau qu'il avait à sa portée. Avec sa sarclette, il enleva les herbes

pourries, creusa un petit réservoir, débarrassa un petit saut que l'eau faisait dans la glaise et l'épura avec du sable et des cailloux. Cet ouvrage l'occupa jusque vers le coucher du soleil. Il ramassa son pot et sa houlette, et, remontant sur les branches dont il avait éprouvé la solidité, il retrouva son chemin d'écureuil, grimpant et sautant d'arbre en arbre jusqu'à son chêne. Il rapportait une épaisse brassée de fougère et de mousse bien sèche dont il fit son lit dans le trou déjà nettoyé. Il entendit bien la chouette sa voisine qui s'inquiétait et grognait au-dessus de sa tête. — Ou elle délogera, pensa-t-il, ou elle s'y habituera. Le bon chêne ne lui appartient pas plus qu'à moi.

Habitué à vivre seul, Emmi ne s'ennuya pas. Être débarrassé de la compagnie des pourceaux fut même pour lui une source de bonheur pendant plusieurs jours. Il s'accoutuma à entendre hurler les loups. Il savait qu'ils restaient au cœur de la forêt et n'approchaient guère de la région où il se trouvait. Les troupeaux n'y venant plus, ils ne s'en approchaient plus du tout. Et puis Emmi apprit à connaître leurs habitudes. En pleine forêt, il n'en rencontrait jamais dans les journées claires. Ils n'avaient de hardiesse que dans les temps de brouillard, et encore cette hardiesse n'était-elle pas grande. Ils suivaient quelquefois Emmi à distance, mais il lui suffisait de se retourner et d'imiter le bruit d'un fusil qu'on arme en frappant son couteau contre le fer de sa sarclette pour les mettre en fuite. Quant aux sangliers, Emmi les entendait quelquefois, il ne les voyait jamais; ce sont des animaux mystérieux qui n'attaquent jamais les premiers.

Quand il vit approcher l'époque de la cueillette des châtaignes, il fit sa provision qu'il cacha dans un autre arbre creux à peu de distance de son chêne; mais les rats et les mulots les lui disputèrent si bien qu'il dut les enterrer dans le sable où elles se conservèrent jusqu'au printemps. D'ailleurs Emmi avait largement de quoi se nourrir. La lande étant devenue absolument déserte, il put s'aventurer la nuit jusqu'aux endroits cultivés et y déterrer des pommes de terre et des raves; mais c'était voler et la chose lui répugnait. Il amassa quantité de favasses dans les jachères et fit des lacets pour prendre des alouettes en ramassant de ci et de là des crins laissés aux buissons par les chevaux au pâturage. Les pâtours savent tirer parti de tout et ne laissent rien perdre. Emmi ramassa assez de flocons de laine sur les épines des clôtures pour se faire une espèce d'oreiller; plus tard il se fabriqua une quenouille et un fuseau et apprit tout seul à filer. Il se fit des aiguilles à tricoter avec du fil de fer qu'il trouva à une barrière mal raccommodée, qu'on répara encore et qu'il dépouilla de nouveau pour fabriquer des collets à prendre les lapins. Il réussit donc à se faire des bas et à manger

de la viande. Il devint un chasseur des plus habiles; épiant jour et nuit toutes les habitudes du gibier, initié à tous les mystères de la lande et de la forêt, il tendit ses piéges à coup sûr et se trouva dans l'abondance.

Il eut même du pain à discrétion, grâce à une vieille mendiante idiote, qui, toutes les semaines, passait au pied du chêne et y déposait sa besace pleine, pour se reposer. Emmi, qui la guettait, descendait de son arbre, la tête couverte de sa peau de chèvre, et lui donnait une pièce de gibier en échange d'une partie de son pain. Si elle avait peur de lui, sa peur ne se manifestait que par un rire stupide et une obéissance dont elle n'avait du reste point à se repentir.

Ainsi se passa l'hiver, qui fut très doux, et l'été suivant, qui fut chaud et orageux. Emmi eut d'abord grand'peur du tonnerre, car la foudre frappa plusieurs fois des arbres assez proches du sien; mais il remarqua que le chêne parlant, ayant été écimé longtemps auparavant et s'étant refait une cime en parasol, n'attirait plus le fluide, qui s'attaquait à des arbres plus élevés et de forme conique. Il finit par dormir aux roulemens et aux éclats du tonnerre sans plus de souci que la chouette sa voisine.

Dans cette solitude, Emmi, absorbé par le soin incessant d'assurer sa vie et de préserver sa liberté, n'eut pas le temps de connaître l'ennui. On pouvait le traiter de paresseux, il savait bien, lui, qu'il avait plus de mal à se donner pour vivre seul que s'il fût resté à la ferme. Il acquérait aussi plus d'intelligence, de courage et de prévision que dans la vie ordinaire. Pourtant, quand cette vie exceptionnelle fut réglée à souhait et qu'elle exigea moins de temps et de souci, il commença à réfléchir et à sentir sa petite conscience lui adresser certaines questions embarrassantes. Pourrait-il vivre toujours ainsi aux dépens de la forêt sans servir personne et sans contenter aucun de ses semblables? Il s'était pris d'une espèce d'amitié pour la vieille Catiche, l'idiote qui lui cédait son pain en échange de ses lapins et de ses chapelets d'alouettes. Comme elle n'avait pas de mémoire, ne parlait presque pas et ne racontait par conséquent à personne ses entrevues avec lui, il était arrivé à se montrer à elle à visage découvert, et elle ne le craignait plus. Ses rires hébétés laissaient deviner une expression de plaisir quand elle le voyait descendre de son arbre. Emmi s'étonnait lui-même de partager ce plaisir; il ne se disait pas, mais il sentait que la présence d'une créature humaine, si dégradée qu'elle soit, est une sorte de bienfait pour celui qui s'est condamné à vivre seul. Un jour qu'elle lui semblait moins abrutie que de coutume, il essaya de lui parler et de lui demander où elle demeurait. Elle cessa tout à coup de rire, et lui dit d'une voix nette et d'un ton sérieux : — Veux-tu venir avec moi, petit?

— Où?

— Dans ma maison; si tu veux être mon fils, je te rendrai riche et heureux.

Emmi s'étonna beaucoup d'entendre parler distinctement et raisonnablement la vieille Catiche. La curiosité lui donnait quelque envie de la croire, mais un coup de vent agita les branches au-dessus de sa tête, et il entendit la voix du chêne lui dire : N'y va pas!

— Bonsoir et bon voyage, dit-il à la vieille; mon arbre ne veut pas que je le quitte.

— Ton arbre est un sot, reprit-elle, ou plutôt c'est toi qui es une bête de croire à la parole des arbres.

— Vous croyez que les arbres ne parlent pas? Vous vous trompez bien!

— Tous les arbres parlent quand le vent se met après eux, mais ils ne savent pas ce qu'ils disent; c'est comme s'ils ne disaient rien.

Emmi fut fâché de cette explication positive d'un fait merveilleux. Il répondit à Catiche : — C'est vous qui radotez, la vieille. Si tous les arbres font comme vous, mon chêne du moins sait ce qu'il veut et ce qu'il dit.

La vieille haussa les épaules, ramassa sa besace et s'éloigna en reprenant son rire d'idiote.

Emmi se demanda si elle jouait un rôle ou si elle avait des momens lucides. Il la laissa partir et la suivit, en se glissant d'arbre en arbre sans qu'elle s'en aperçût. Elle n'allait pas vite et marchait le dos courbé, la tête en avant, la bouche entr'ouverte, l'œil fixé droit devant elle; mais cet air exténué ne l'empêchait pas d'avancer toujours sans se presser ni se ralentir, et elle traversa ainsi la forêt pendant trois bonnes heures de marche, jusqu'à un pauvre hameau perché sur une colline derrière laquelle d'autres bois s'étendaient à perte de vue. Emmi la vit entrer dans une méchante cahute isolée des autres habitations qui, pour paraître moins misérables, n'en étaient pas moins un assemblage de quelques douzaines de taudis. Il n'osa pas s'aventurer plus loin que les derniers arbres de la forêt et revint sur ses pas, bien convaincu que, si la Catiche avait un *chez elle*, il était plus pauvre et plus laid que le trou de l'arbre parlant.

Il regagna son logis du grand chêne et n'y arriva que vers le soir, harassé de fatigue, mais content de se retrouver chez lui. Il avait gagné à ce voyage de connaître l'étendue de la forêt et la proximité d'un village; mais ce village paraissait bien plus mal partagé que celui de Cernas, où Emmi avait été élevé. C'était tout pays de landes sans trace de culture, et les rares bestiaux qu'il avait vus paître autour des maisons n'avaient que la peau sur les os. Au-delà il n'avait aperçu que les sombres horizons des forêts. Ce n'est donc

pas de ce côté-là qu'il pouvait songer à trouver une condition meilleure que la sienne.

Au bout de la semaine, la Catiche arriva à l'heure ordinaire. Elle revenait de Cernas, et il lui demanda des nouvelles de sa tante pour voir si cette vieille aurait le pouvoir et la volonté de lui répondre comme la dernière fois. Elle répondit très nettement : — La grand'Nanette est remariée, et, si tu retournes chez elle, elle tâchera de te faire mourir pour se débarrasser de toi.

— Parlez-vous raisonnablement? dit Emmi, et me dites-vous la vérité?

— Je te dis la vérité. Tu n'as plus qu'à te rendre à ton maître pour vivre avec les cochons, ou à chercher ton pain avec moi, ce qui te vaudrait mieux que tu ne penses. Tu ne pourras pas toujours vivre dans la forêt. Elle est vendue, et sans doute on va abattre les vieux arbres. Ton chêne y passera comme les autres. Crois-moi, petit. On ne peut vivre nulle part sans gagner de l'argent. Viens avec moi, tu m'aideras à en gagner beaucoup, et quand je mourrai je te laisserai celui que j'ai.

Emmi était si étonné d'entendre causer et raisonner l'idiote qu'il regarda son arbre et prêta l'oreille comme s'il lui demandait conseil.

— Laisse donc cette vieille bûche tranquille, reprit la Catiche. Ne sois pas si sot et viens avec moi.

Comme l'arbre ne disait mot, Emmi suivit la vieille, qui, chemin faisant, lui révéla son secret.

— Je suis venue au monde loin d'ici, pauvre comme toi et orpheline. J'ai été élevée dans la misère et les coups. J'ai gardé aussi les cochons, et, comme toi, j'en avais peur. Comme toi, je me suis sauvée, mais, en traversant une rivière sur un vieux pont décrépit, je suis tombée à l'eau dont on m'a retirée comme morte. Un bon médecin chez qui on m'a portée m'a fait revenir à la vie; mais j'étais idiote, sourde, et ne pouvant presque plus parler. Il m'a gardée par charité, et, comme il n'était pas riche, le curé de l'endroit a fait des quêtes pour moi, et les dames m'ont apporté des habits, du vin, des douceurs, tout ce qu'il me fallait. Je commençais à me porter mieux, j'étais si bien soignée! Je mangeais de la bonne viande, je buvais du vin sucré, j'avais l'hiver du feu dans ma chambre, j'étais comme une princesse, et le médecin était content. Il disait : — La voilà qui entend ce qu'on lui dit. Elle retrouve les mots pour parler. Dans deux ou trois mois d'ici, elle pourra travailler et gagner honnêtement sa vie, — et toutes les belles dames se disputaient à qui me prendrait chez elle.

Je ne fus donc pas embarrassée pour trouver une place aussitôt que je fus guérie; mais je n'avais pas le goût du travail, et on ne fut pas content de moi. J'aurais voulu être fille de chambre, mais je ne

savais ni coudre ni coiffer; on me faisait tirer de l'eau au puits et plumer la volaille, cela m'ennuyait. Je quittai l'endroit, croyant être mieux ailleurs. Ce fut encore pire, on me traitait de malpropre et de paresseuse. Mon vieux médecin était mort. On me chassa de maison en maison, et, après avoir été l'enfant chéri de tout le monde, je dus quitter le pays comme j'y étais venue, en mendiant mon pain; mais j'étais plus misérable qu'avant. J'avais pris le goût d'être heureuse, et on me donnait si peu que j'avais à peine de quoi manger. On me trouvait trop grande et de trop bonne mine pour mendier. On me disait : Va travailler, grande fainéante, c'est une honte à ton âge de courir les chemins quand on peut épierrer les champs à six sous par jour.

Alors je fis la boiteuse pour donner à croire que je ne pouvais pas travailler; on trouva que j'étais encore trop forte pour ne rien faire, et je dus me rappeler le temps où tout le monde avait pitié de moi, parce que j'étais idiote. Je sus retrouver l'air que j'avais dans ce temps-là, mon habitude de ricaner au lieu de parler, et je fis si bien mon personnage, que les sous et les miches recommencèrent à pleuvoir dans ma besace. C'est comme cela que je cours depuis une quarantaine d'années, sans jamais essuyer de refus. Ceux qui ne peuvent me donner d'argent me donnent du fromage, des fruits et du pain plus que je n'en peux porter. Avec ce que j'ai de trop pour moi, j'élève des poulets que j'envoie au marché et qui me rapportent gros. J'ai une bonne maison dans un village où je vais te conduire. Le pays est malheureux, mais les habitans ne le sont pas. Nous sommes tous mendians et infirmes, ou soi-disant tels, et chacun fait sa tournée dans un endroit où les autres sont convenus de ne pas aller ce jour-là. Comme ça, chacun fait ses affaires comme il veut; mais personne ne les fait aussi bien que moi, car je m'entends mieux que personne à paraître incapable de gagner ma vie.

— Le fait est, répondit Emmi, que jamais je ne vous aurais crue capable de parler comme vous faites.

— Oui, oui, reprit la Catiche en riant, tu as voulu m'attraper et m'effrayer en descendant de ton arbre, coiffé en loup-garou, pour avoir du pain. Moi, je faisais semblant d'avoir peur, mais je te reconnaissais bien et je me disais : Voilà un pauvre gars qui viendra quelque jour à *Oursines-les-Bois,* et qui sera bien content de manger ma soupe.

En devisant ainsi, Emmi et la Catiche arrivèrent à Oursines-les-Bois, c'était le nom de l'endroit où demeurait la fausse idiote et qu'Emmi avait déjà vu.

Il n'y avait pas une âme dans ce triste hameau. Les animaux

paissaient çà et là, sans être gardés, sur une lande fertile en chardons, qui était toute la propriété communale des habitans. Une malpropreté révoltante dans les chemins boueux qui servaient de rues, une odeur infecte s'exhalant de toutes les maisons, du linge déchiré séchant sur des buissons souillés par la volaille, des toits de chaume pourri, où poussaient des orties, un air d'abandon cynique, de pauvreté simulée ou volontaire, c'était de quoi soulever de dégoût le cœur d'Emmi, habitué aux verdures vierges et aux bonnes senteurs de la forêt. Il suivit pourtant la vieille Catiche, qui le fit entrer dans sa hutte de terre battue, plus semblable à une étable à porcs qu'à une habitation. L'intérieur était tout différent : les murs étaient garnis de paillassons, et le lit avait matelas et couvertures de bonne laine. Une quantité de provisions de toute sorte, blé, lard, légumes et fruits, tonnes de vin et même bouteilles cachetées. Il y avait de tout, et dans l'arrière-cour l'épinette était remplie de grasses volailles et de canards gorgés de pain et de son. — Tu vois, dit la Catiche à Emmi, que je suis autrement riche que ta tante ; elle me fait l'aumône toutes les semaines, et, si je voulais, je porterais de meilleurs habits que les siens. Veux-tu voir mes armoires? Rentrons, et, comme tu dois avoir faim, je vas te faire manger un souper comme tu n'en as goûté de ta vie.

En effet, tandis qu'Emmi admirait le contenu des armoires, la vieille alluma le feu et tira de sa besace une tête de chèvre, qu'elle fricassa avec des rogatons de toute sorte et où elle n'épargna ni le sel, ni le beurre rance, ni les légumes avariés, produit de la dernière tournée. Elle en fit je ne sais quel plat, qu'Emmi mangea avec plus d'étonnement que de plaisir et qu'elle le força d'arroser d'une demi-bouteille de vin bleu. Il n'avait jamais bu de vin, il ne le trouva pas bon, mais il but quand même, et, pour lui donner l'exemple, la vieille avala une bouteille entière, se grisa et devint tout à fait expansive. Elle se vanta de savoir voler encore mieux que mendier et alla jusqu'à lui montrer sa bourse, qu'elle enterrait sous une pierre du foyer et qui contenait des pièces d'or à toutes les effigies du siècle. Il y en avait bien pour deux mille francs. Emmi, qui ne savait pas compter, n'apprécia pas autant qu'elle l'eût voulu l'opulence de la mendiante.

Quand elle lui eut tout montré : — A présent, lui dit-elle, je pense que tu ne voudras plus me quitter. J'ai besoin d'un gars, et, si tu veux être à mon service, je te ferai mon héritier.

— Merci, répondit l'enfant ; je ne veux pas mendier.

— Eh bien ! soit, tu voleras pour moi.

Emmi eut envie de se fâcher, mais la vieille avait parlé de le conduire le lendemain à Mauvert, où se tenait une grande foire, et,

comme il avait envie de voir du pays et de connaître les endroits où on peut gagner sa vie honnêtement, il répondit sans montrer de colère : — Je ne saurais pas voler, je n'ai jamais appris.

— Tu mens, reprit Catiche, tu voles très habilement à la forêt de Cernas son gibier et ses fruits. Crois-tu donc que ces choses-là n'appartiennent à personne? Ne sais-tu pas que celui qui ne travaille pas ne peut vivre qu'aux dépens d'autrui? Il y a longtemps que cette forêt est quasi abandonnée. Le propriétaire était un vieux riche qui ne s'occupait plus de rien et ne la faisait pas seulement garder. A présent qu'il est mort, tout ça va changer et tu auras beau te cacher comme un rat dans des trous d'arbre, on te mettra la main au collet et on te conduira en prison.

— Eh bien! alors, reprit Emmi, pourquoi voulez-vous m'enseigner à voler pour vous?

— Parce que, quand on sait, on n'est jamais pris. Tu réfléchiras, il se fait tard, et il faut nous lever demain avec le jour pour aller à la foire. Je vais t'arranger un lit sur mon coffre, un bon lit avec une *couette* et une couverture. Pour la première fois de ta vie, tu dormiras comme un prince.

Emmi n'osa résister. Quand la vieille Catiche ne faisait plus l'idiote, elle avait quelque chose d'effrayant dans le regard et dans la voix. Il se coucha et s'étonna d'abord de se trouver si bien; mais au bout d'un instant il s'étonna de se trouver si mal. Ce gros coussin de plume l'étouffait, la couverture, le manque d'air libre, la mauvaise odeur de la cuisine et le vin qu'il avait bu, lui donnaient la fièvre. Il se leva tout effaré en disant qu'il voulait dormir dehors, et qu'il mourrait s'il lui fallait passer la nuit enfermé.

La Catiche ronflait, et la porte était barricadée. Emmi se résigna à dormir étendu sur la table, regrettant fort son lit de mousse dans le chêne.

Le lendemain, la Catiche lui confia un panier d'œufs et six poules à vendre, en lui ordonnant de la suivre à distance et de n'avoir pas l'air de la connaître. — Si on savait que je vends, lui dit-elle, on ne me donnerait plus rien; — elle lui fixa le prix qu'il devait atteindre avant de livrer sa marchandise, tout en ajoutant qu'elle ne le perdrait pas de vue, et que, s'il ne lui rapportait pas fidèlement l'argent, elle saurait bien le forcer à le lui rendre.

— Si vous vous défiez de moi, répondit Emmi offensé, portez votre marchandise vous-même et laissez-moi m'en aller.

— N'essaie pas de fuir, dit la vieille, je saurai te retrouver n'importe où, ne réplique pas et obéis.

Il la suivit à distance comme elle l'exigeait, et vit bientôt le chemin couvert de mendians plus affreux les uns que les autres. C'étaient les habitans d'Oursines qui, ce jour-là, allaient tous ensemble

se faire guérir à une fontaine miraculeuse. Tous étaient estropiés ou couverts de plaies hideuses. Tous sortaient de la fontaine sains et allègres. Le miracle n'était pas difficile à expliquer, tous leurs maux étant simulés et les reprenant au bout de quelques semaines, pour être guéris le jour de la fête suivante.

Emmi vendit ses œufs et ses poules, en reporta vite l'argent à la vieille, et, lui tournant le dos, s'en fut à travers la foule, les yeux écarquillés, admirant tout et s'étonnant de tout. Il vit des saltimbanques faire des tours surprenans, et il s'était même un peu attardé à contempler leurs maillots pailletés et leurs bandeaux dorés, lorsqu'il entendit à côté de lui un singulier dialogue. C'était la voix de la Catiche, qui s'entretenait avec la voix rauque du chef des saltimbanques. Ils n'étaient séparés de lui que par la toile de la baraque. Si vous voulez lui faire boire du vin, disait la Catiche, vous lui persuaderez tout ce que vous voudrez. C'est un petit innocent qui ne peut me servir à rien et qui prétend vivre tout seul dans la forêt, où il perche depuis un an dans un vieux arbre. Il est aussi leste et aussi adroit qu'un singe, il ne pèse pas plus qu'un chevreau, et vous lui ferez faire les tours les plus difficiles.

— Et vous dites qu'il n'est pas intéressé? reprit le saltimbanque.

— Non, il ne se soucie pas de l'argent. Vous le nourrirez, et il n'aura pas l'esprit d'en demander davantage.

— Mais il voudra se sauver?

— Bah! avec des coups vous lui en ferez passer l'envie.

— Allez le chercher, je veux le voir.

— Et vous me donnerez vingt francs?

— Oui, s'il me convient.

La Catiche sortit de la baraque et se trouva face à face avec Emmi, à qui elle fit signe de la suivre.

— Non pas, lui dit-il, j'ai entendu votre marché. Je ne suis pas si innocent que vous croyez. Je ne veux pas aller avec ces gens-là pour être battu.

— Tu y viendras pourtant, répondit la Catiche en lui prenant le poignet avec une main de fer et en l'attirant vers la baraque.

— Je ne veux pas, je ne veux pas! cria l'enfant en se débattant et en s'accrochant de la main restée libre à la blouse d'un homme qui était près de lui et qui regardait le spectacle. — L'homme se retourna, et, s'adressant à la Catiche, il lui demanda si ce petit était à elle.

— Non, non, s'écria Emmi, elle n'est pas ma mère, elle ne m'est rien, elle veut me vendre pour un louis d'or à ces comédiens.

— Et toi, tu ne veux pas?

— Non, je ne veux pas! sauvez-moi de ses griffes. Voyez! elle me met en sang.

— Qu'est-ce qu'il y a *de* cette femme et *de* cet enfant? dit le beau gendarme Érambert, attiré par les cris d'Emmi et les vociférations de la Catiche.

— Bah! ça n'est rien, répondit le paysan qu'Emmi tenait toujours par sa blouse. C'est une pauvresse qui veut vendre un gars aux sauteurs de corde; mais on l'empêchera bien, gendarme, on n'a pas besoin de vous.

— On a toujours besoin de la gendarmerie, mon ami. Je veux savoir ce qu'il y a *de* cette histoire-là. — Et s'adressant à Emmi : — Parle, jeune homme, explique-moi l'affaire.

A la vue du gendarme, la vieille Catiche avait lâché Emmi et avait essayé de fuir ; mais le majestueux Érambert l'avait saisie par le bras, et vite elle s'était mise à rire et à grimacer en reprenant sa figure d'idiote. Pourtant, au moment où Emmi allait répondre, elle lui lança un regard suppliant où se peignait un grand effroi. Emmi avait été élevé dans la crainte des gendarmes, et il s'imagina que, s'il accusait la vieille, Érambert allait lui trancher la tête avec son grand sabre. Il eut pitié d'elle et répondit : — Laissez-la, monsieur, c'est une femme folle et imbécile qui m'a fait peur, mais qui ne voulait pas me faire de mal.

— La connaissez-vous? n'est-ce pas la Catiche? une femme qui fait semblant *de* ce qu'elle n'est pas? Dites la vérité.

Un nouveau regard de la mendiante donna à Emmi le courage de mentir pour lui sauver la vie. — Je la connais, dit-il, c'est une *innocente*.

— Je saurai *de* ce qui en est, répondit le beau gendarme en laissant aller la Catiche. Circulez, vieille femme, mais n'oubliez pas que depuis longtemps j'ai l'œil sur vous.

La Catiche s'enfuit, et le gendarme s'éloigna. Emmi, qui avait eu encore plus peur de lui que de la vieille, tenait toujours la blouse du père Vincent. C'était le nom du paysan qui s'était trouvé là pour le protéger, et qui avait une bonne figure douce et gaie. — Ah çà, petit, dit ce bonhomme à Emmi, tu vas me lâcher à la fin? Tu n'as plus rien à craindre; qu'est-ce que tu veux de moi? cherches-tu ta vie? veux-tu un sou?

— Non, merci, dit Emmi, mais j'ai peur à présent de tout ce monde où me voilà seul sans savoir de quel côté me tourner.

— Et où voudrais-tu aller?

— Je voudrais retourner dans ma forêt de Cernas sans passer par Oursines-les-Bois.

— Tu demeures à Cernas? C'est bien aisé de t'y mener, puisque de ce pas je m'en vas dans la forêt. Tu n'auras qu'à me suivre, j'entre souper sous la ramée, attends-moi au pied de cette croix, je reviendrai te prendre.

Emmi trouva que la croix du village était encore trop près de la baraque des saltimbanques; il aima mieux suivre le père Vincent sous la ramée, d'autant plus qu'il avait besoin de se restaurer avant de se mettre en route. — Si vous n'avez pas honte de moi, lui dit-il, permettez-moi de manger mon pain et mon fromage à côté de vous. J'ai de quoi payer ma dépense : tenez, voilà ma bourse, vous paierez pour nous deux, car je souhaite payer aussi votre dîner.

— Diable! s'écria en riant le père Vincent, voilà un gars bien honnête et bien généreux; mais j'ai l'estomac creux, et ta bourse n'est guère remplie. Viens, et mets-toi là. Reprends ton argent, petit, j'en ai assez pour nous deux.

Tout en mangeant ensemble, Vincent fit raconter à Emmi toute son histoire. Quand ce fut terminé, il lui dit : — Je vois que tu as bonne tête et bon cœur, puisque tu ne t'es pas laissé tenter par les louis d'or de cette Catiche, et que pourtant tu n'as pas voulu l'envoyer en prison. Oublie-la et ne quitte plus ta forêt, puisque tu y es bien. Il ne tient qu'à toi de ne plus y être tout à fait seul. Tu sauras que j'y vais pour préparer les logemens d'une vingtaine d'ouvriers qui se disposent à abattre le taillis entre Cernas et La Planchette.

— Ah! vous allez abattre la forêt! dit Emmi consterné.

— Non! nous faisons seulement une coupe dans une partie qui ne touche point à ton refuge du chêne parlant, et je sais qu'on ne touchera ni aujourd'hui, ni demain, à la région des vieux arbres. Sois donc tranquille, on ne te dérangera pas; mais si tu m'en crois, mon petit, tu viendras travailler avec nous. Tu n'es pas assez fort pour manier la serpe et la cognée, mais si tu es adroit, tu pourras très bien préparer les liens et t'occuper au fagotage, tout en servant les ouvriers, qui ont toujours besoin d'un gars pour faire leurs commissions et porter leurs repas. C'est moi qui ai l'entreprise de cette coupe. Les ouvriers sont à leurs pièces, c'est-à-dire qu'on les paie en raison du travail qu'ils font. Je te propose de t'en rapporter à moi pour juger de ce qu'il sera raisonnable de te donner, et je te conseille d'accepter. La vieille Catiche a eu raison de te dire que, quand on ne veut pas travailler, il faut être voleur ou mendiant, et, comme tu ne veux être ni l'un ni l'autre, prends vite le travail que je t'offre, l'occasion est bonne.

Emmi accepta avec joie. Le père Vincent lui inspirait une confiance absolue. Il se mit à sa disposition, et ils prirent ensemble le chemin de la forêt.

Il faisait nuit quand ils y arrivèrent, et, quoique le père Vincent connût bien les chemins, il eût été embarrassé de trouver dans l'obscurité la taille des buttes, si Emmi, qui s'était habitué à voir la nuit comme les chats, ne l'eût conduit par le plus court. Ils trouvèrent un abri déjà préparé par les ouvriers, qui y étaient venus

és la veille. Cela consistait en perches placées en pignon avec leurs ranchages, et recouvertes de grandes plaques de mousse et de gazon. Emmi fut présenté aux ouvriers et bien accueilli. Il mangea a soupe bien chaude et dormit de tout son cœur.

Le lendemain, il fit son apprentissage : allumer le feu, faire la uisine, laver les pots, aller chercher l'eau, et le reste du temps ider à la construction de nouvelles cabanes pour les vingt autres ûcherons qu'on attendait. Le père Vincent, qui commandait et urveillait tout, fut émerveillé de l'intelligence, de l'adresse et de a promptitude d'Emmi. Ce n'est pas lui qui apprenait à tout faire vec rien ; c'est lui qui l'apprenait aux plus malins, et tous s'écrièrent que ce n'était pas un gars, mais un esprit follet que les bons diables de la forêt avaient mis à leur service. Comme, avec tous ses alens et industries, Emmi était obéissant et modeste, il fut pris en mitié, et les plus rudes de ces bûcherons lui parlèrent avec douceur et lui commandèrent avec discrétion.

Au bout de cinq jours, Emmi demanda au père Vincent s'il était ibre d'aller faire son dimanche où bon lui semblerait.

— Tu es libre, lui répondit le brave homme ; mais, si tu veux n'en croire, tu iras revoir ta tante et les gens de ton village. S'il est vrai que ta tante ne se soucie pas de te reprendre, elle sera contente de te savoir en position de gagner ta vie sans qu'elle s'en mêle, et, si tu penses qu'on te battra à la ferme pour avoir quitté ton troupeau, j'irai avec toi pour apaiser les gens et te protéger. Sois sûr, mon enfant, que le travail est le meilleur des passeports et qu'il purifie de tout.

Emmi le remercia du bon conseil et le suivit. Sa tante, qui le croyait mort, eut peur en le voyant ; mais, sans lui raconter ses aventures, Emmi lui fit savoir qu'il travaillait avec les bûcherons et qu'il ne serait plus jamais à sa charge. Le père Vincent confirma son dire, et déclara qu'il regardait l'enfant comme sien et en faisait grande estime. Il parla de même à la ferme, où on les obligea de boire et de manger. La grand'Nannette y vint pour embrasser Emmi devant le monde et faire la bonne âme en lui apportant quelques hardes et une demi-douzaine de fromages. Bref, Emmi s'en revint avec le vieux bûcheron, réconcilié avec tout le monde, dégagé de tout blâme et de tout reproche.

Quand ils eurent traversé la lande, Emmi dit à Vincent : — Ne m'en voudrez-vous point si je vais passer la nuit dans mon chêne ? Je vous promets d'être à la taille des buttes avant soleil levé.

— Fais comme tu veux, répondit le bûcheron ; c'est donc une idée que tu as comme ça de percher ?

Emmi lui fit comprendre qu'il avait pour ce chêne une amitié

fidèle, et l'autre l'écouta en souriant, un peu étonné de son idée, mais porté à le croire et à le comprendre. Il le suivit jusque-là et voulut voir sa cachette. Il eut de la peine à grimper assez haut pour l'apercevoir. Il était encore agile et fort, mais le passage entre les branches était trop étroit pour lui. Emmi seul pouvait se glisser partout.

— C'est bien et c'est gentil, dit le bonhomme en redescendant; mais tu ne pourras pas coucher là longtemps, l'écorce en grossissant et en se roulant finira par boucher l'ouverture, et toi, tu ne seras pas toujours mince comme un fétu. Après ça, si tu y tiens, on peut élargir la fente avec une serpe; je te ferai cet ouvrage-là, si tu le souhaites.

— Oh non! s'écria Emmi, tailler dans mon chêne! pour le faire mourir!

— Il ne mourra pas; un arbre bien taillé dans ses parties malades ne s'en porte que mieux.

— Eh bien! nous verrons plus tard, répondit Emmi; ils se souhaitèrent la bonne nuit et se séparèrent.

Comme Emmi se trouva heureux de reprendre possession de son gîte! Il lui semblait l'avoir quitté depuis un an. Il pensait à l'affreuse nuit qu'il avait passée chez la Catiche et faisait maintenant des réflexions très justes sur la différence des goûts et le choix des habitudes. Il pensait à tous ces gueux d'Oursines-les-Bois, qui se croyaient riches parce qu'ils cachaient des louis d'or dans leurs paillasses et qui vivaient dans la honte et l'infection, tandis que lui tout seul, sans mendier, il avait dormi plus d'une année dans un palais de feuillage, au parfum des violettes et des mélittes, au chant des rossignols et des fauvettes, sans souffrir de rien, sans être humilié par personne, sans disputes, sans maladies, sans rien de faux et de mauvais dans le cœur. Tous ces gens d'Oursines, à commencer par la Catiche, se disait-il, ont plus d'argent qu'il ne leur en faudrait pour se bâtir de bonnes petites maisons, cultiver de gentils jardins, élever du bétail sain et propre; mais la paresse les empêche de jouir de ce qu'ils ont, ils se laissent croupir dans l'ignominie. Ils sont comme fiers du dégoût et du mépris qu'ils inspirent, ils se moquent des braves gens qui ont pitié d'eux, ils volent les vrais pauvres, ceux qui souffrent sans se plaindre. Ils se cachent pour compter leur argent et périssent de misère. Quelle folie triste et honteuse, et comme le père Vincent a raison de dire que le travail est ce qui garde et purifie le plaisir de vivre!

Une heure avant le jour, Emmi, qui s'était commandé à lui-même de ne pas dormir trop serré, s'éveilla et regarda autour de lui. La lune s'était levée tard et n'était pas couchée. Les oiseaux ne di-

saient rien encore. La chouette faisait sa ronde et n'était pas rentrée. Le silence est une belle chose, il est rare dans une forêt, où il y a toujours quelque être qui grimpe ou quelque chose qui tombe. Emmi but ce beau silence comme un rafraîchissement en se rappelant le vacarme étourdissant de la foire, le tam-tam et la grosse caisse des saltimbanques, les disputes des acheteurs et des vendeurs, le grincement des vielles et le mugissement des cornemuses, les cris des animaux ennuyés ou effrayés, les rauques chansons des buveurs, tout ce qui l'avait tour à tour étonné, amusé, épouvanté. Quelle différence avec les voix mystérieuses, discrètes ou imposantes de la forêt! Une faible brise s'éleva avec l'aube et fit frissonner mélodieusement la cime des arbres. Celle du chêne semblait dire : — Reste tranquille, Emmi, sois tranquille et content, petit Emmi. — Tous les arbres parlent, lui avait dit la Catiche. — C'est vrai, pensait-il, ils ont tous leur voix et leur manière de gémir ou de chanter; mais ils ne savent ce qu'ils disent, à ce que prétend cette sorcière. Elle ment; les arbres se plaignent ou se réjouissent innocemment. Elle ne peut pas les comprendre, elle qui ne pense qu'au mal!

Emmi fut aux coupes à l'heure dite et y travailla tout l'été et tout l'hiver suivant. Tous les samedis soir, il allait coucher dans son chêne. Le dimanche, il faisait une courte visite aux habitans de Cernas et revenait à son gîte jusqu'au lundi matin. Il grandissait et restait mince et léger, mais se tenait très proprement et avait une jolie petite mine éveillée et aimable qui plaisait à tout le monde. Le père Vincent lui apprenait à lire et à compter. On faisait cas de son esprit, et sa tante, qui n'avait pas d'enfans, eût souhaité le retenir auprès d'elle pour lui faire honneur et profit, car il était de bon conseil et paraissait s'entendre à tout.

Mais Emmi n'aimait que les bois. Il en était venu à y voir, à y entendre des choses que n'entendaient ni ne voyaient les autres. Dans les longues nuits d'hiver, il aimait surtout la région des pins, où la neige amoncelée dessinait, le long des rameaux noirs, de grandes belles formes blanches mollement couchées, qui, parfois balancées par la bise, semblaient se mouvoir et s'entretenir mystérieusement. Le plus souvent elles paraissaient dormir, et il les regardait avec un respect mêlé de frayeur. Il eût craint de dire un mot, de faire un mouvement qui eût réveillé ces belles fées de la nuit et du silence. Dans la demi-obscurité des nuits claires où les étoiles scintillaient comme des yeux de diamant en l'absence de la lune, il croyait saisir les formes de ces êtres fantastiques, les plis de leurs robes, les ondulations de leurs chevelures d'argent. Aux approches du dégel, elles changeaient d'aspect et d'attitude, et il

les entendait tomber des branches avec un bruit frais et léger, comme si en touchant la nappe neigeuse du sol elles eussent pris un souple élan pour s'envoler ailleurs.

Quand la glace emprisonnait le petit ruisseau, il la cassait pour boire, mais avec précaution pour ne pas abîmer l'édifice de cristal que formait sa petite chute. Il aimait à regarder le long des chemins de la forêt les girandoles du givre et les stalactites irisées par le soleil levant.

Il y avait des soirs où l'architecture transparente des arbres privés de feuilles se dessinait en dentelle noire sur le ciel rouge ou sur le fond nacré des nuages éclairés par la lune. Et l'été, quelles chaudes rumeurs, quels concerts d'oiseaux sous le feuillage! Il faisait la guerre aux rongeurs et aux fureteurs friands des œufs ou des petits dans les nids. Il s'était fabriqué un arc et des flèches et s'était rendu très adroit à tuer les rats et les vipères. Il épargnait les belles couleuvres inoffensives qui serpentent avec tant de grâce sur la mousse, et les charmans écureuils, qui ne vivent que des amandes du pin, si adroitement extraites par eux de leur cône.

Il avait si bien protégé les nombreux habitans de son vieux chêne que tous le connaissaient et le laissaient circuler au milieu d'eux. Il s'imaginait comprendre le rossignol le remerciant d'avoir sauvé sa nichée et disant tout exprès pour lui ses beaux airs. Il ne permettait pas aux fourmis de s'établir dans son voisinage; mais il laissait le pivert travailler dans le bois pour en retirer les insectes rongeurs qui le détériorent. Il chassait les chenilles du feuillage. Les hannetons voraces ne trouvaient pas grâce devant lui. Tous les dimanches, il faisait à son cher arbre une toilette complète, et en vérité jamais le chêne ne s'était si bien porté et n'avait étalé une si riche et si fraîche verdure. Emmi ramassait les glands les plus sains et allait les semer sur la lande voisine, où il soignait leur première enfance en empêchant la bruyère et la cuscute de les étouffer.

Il avait pris les lièvres en amitié et n'en voulait plus détruire pour sa nourriture. De son arbre, il les voyait danser sur le serpolet, se coucher sur le flanc comme des chiens fatigués, et tout à coup, au bruit d'une feuille sèche qui se détache, bondir avec une grâce comique, et s'arrêter court, comme pour réfléchir après avoir cédé à la peur. Si, en se promenant par les chaudes journées, il sentait le besoin de faire une sieste, il grimpait dans le premier arbre venu, et, choisissant son gîte, il entendait les ramiers le bercer de leurs grasseyemens monotones et caressans; mais il était délicat pour son coucher et ne dormait tout à fait bien que dans son chêne.

Il fallut pourtant quitter cette chère forêt quand la coupe fut

minée et enlevée. Emmi suivit le père Vincent, qui s'en allait à q lieues de là, du côté d'Oursines, pour entreprendre une autre upe dans une autre propriété.

Depuis le jour de la foire, Emmi n'était pas retourné dans ce vi- n endroit et n'avait pas aperçu la Catiche. Était-elle morte, ait-elle en prison? Personne n'en savait rien. Beaucoup de men- ans disparaissent comme cela sans qu'on puisse dire ce qu'ils nt devenus. Personne ne les cherche ni ne les regrette.

Emmi était très bon. Il n'avait pas oublié le temps de solitude solue où, la croyant idiote et misérable, il l'avait vue chaque maine au pied de son chêne lui apportant le pain dont il était ivé et lui faisant entendre le son de la voix humaine. Il confia au ère Vincent le désir qu'il avait d'avoir de ses nouvelles, et ils s'ar- tèrent à Oursines pour en demander. C'était jour de fête dans tte cour des miracles. On trinquait et on chantait en choquant les ots. Deux femmes décoiffées et les cheveux au vent se battaient vant une porte, les enfans barbotaient dans une mare infecte. tôt que les deux voyageurs parurent, les enfans s'envolèrent mme une bande de canards sauvages, leur fuite avertit de proche proche les habitans. Tout bruit cessa, et les portes se fermèrent. a volaille effarouchée se cacha dans les buissons.

— Puisque ces gens ne veulent pas qu'on voie leurs ébats, dit père Vincent, et puisque tu connais le logis de la Catiche, al- ons-y tout droit.

Ils y frappèrent plusieurs fois sans qu'on leur répondît. Enfin ne voix cassée cria d'entrer, et ils poussèrent la porte. La Ca- iche, pâle, maigre, effrayante, était assise sur une grande chaise uprès du feu, ses mains desséchées collées sur les genoux. En re- onnaissant Emmi, elle eut une expression de joie. Enfin, dit-elle, e voilà, et je peux mourir tranquille!

Elle leur expliqua qu'elle était paralytique et que ses voisines enaient la lever le matin, la coucher le soir et la faire manger à es heures. Je ne manque de rien, ajouta-t-elle, mais j'ai un grand ouci. C'est mon pauvre argent qui est là, sous cette pierre où je ose mes pieds. Cet argent, je le destine à Emmi, qui est un bon œur et qui m'a sauvée de la prison au moment où je voulais le endre à de mauvaises gens; mais, sitôt que je serai morte, mes oisines fouilleront partout et trouveront mon trésor : c'est cela qui m'empêche de dormir et de me faire soigner convenablement. Il faut prendre cet argent, Emmi, et l'emporter loin d'ici. Si je meurs, garde-le, je te le donne, ne te l'avais-je pas promis? Si je reviens à la santé, tu me le rapporteras; tu es honnête, je te connais. Il sera toujours à toi, mais j'aurai le plaisir de le voir et de le compter jusqu'à ma dernière heure.

Emmi refusa d'abord. C'était de l'argent volé qui lui répugnait; mais le père Vincent offrit à la Catiche de s'en charger pour le lui rendre à sa première réclamation, ou pour le placer au nom d'Emmi, si elle venait à mourir sans le réclamer. Le père Vincent était connu dans tout le pays pour un homme juste qui avait honnêtement amassé du bien, et la Catiche, qui rôdait partout et entendait tout, n'était pas sans savoir qu'on devait se fier à lui. Elle le pria de bien fermer les huisseries de sa cabane, puis de reculer sa chaise, car elle ne pouvait se mouvoir, et de soulever la pierre du foyer. Il y avait bien plus qu'elle n'avait montré la première fois à Emmi. Il y avait cinq bourses de peau et environ cinq mille francs en or. Elle ne voulut garder que trois cents francs en argent pour payer les soins de ses voisins et se faire enterrer.

Et comme Emmi regardait ce trésor avec dédain : — Tu sauras plus tard, lui dit la Catiche, que la misère est un méchant mal. Si je n'étais pas née dans ce mal, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait.

— Si vous vous en repentez, lui dit le père Vincent, Dieu vous le pardonnera.

— Je m'en repens, répondit-elle, depuis que je suis paralytique, parce que je meurs dans l'ennui et la solitude. Mes voisins me déplaisent autant que je leur déplais. Je pense à cette heure que j'aurais mieux fait de vivre autrement.

Emmi lui promit de revenir la voir et suivit le père Vincent dans son nouveau travail. Il regretta bien un peu sa forêt de Cernas, mais il avait l'idée du devoir et fit le sien fidèlement. Au bout de huit jours, il retourna voir la Catiche. Il arriva comme on emportait sa bière sur une petite charrette traînée par un âne. Emmi la suivit jusqu'à la paroisse, qui était distante d'un quart de lieue, et assista à son enterrement. Au retour, il vit que tout chez elle était au pillage et qu'on se battait à qui aurait ses nippes. Il ne se repentit plus d'avoir soustrait à ces mauvaises gens le trésor de la vieille.

Quand il fut de retour à la coupe, le père Vincent lui dit : — Tu es trop jeune pour avoir cet argent-là. Tu n'en saurais pas tirer parti, ou tu te le laisserais voler. Si tu m'agrées pour tuteur, je le placerai pour le mieux, et je t'en servirai la rente jusqu'à ta majorité.

— Faites-en ce qui vous plaira, répondit Emmi; je m'en rapporte à vous. Pourtant, si c'est de l'argent volé, comme la vieille s'en vantait, ne vaudrait-il pas mieux essayer de le rendre?

— Le rendre à qui? Ç'a été volé sou par sou, puisque cette femme obtenait la charité en trompant le monde et en chipant de ci et de là, on ne sait à qui, des choses que nous ne savons pas et que personne ne songe plus à réclamer. L'argent n'est pas coupable, la honte est pour ceux qui en font mauvais emploi. La Catiche était

ne champie, elle n'avait pas de famille, elle n'a pas laissé d'héri-
er; elle te donne son bien, non pas pour te remercier d'avoir fait
uelque chose de mal, mais au contraire parce que tu lui as par-
onné celui qu'elle voulait te faire. J'estime donc que c'est pour toi
n héritage bien acquis, et qu'en te le donnant cette vieille a fait
a seule bonne action de sa vie. Je ne veux pas te cacher qu'avec le
evenu que je te servirai, tu as le moyen de ne pas travailler beau-
oup; mais si tu es, comme je le crois, un vrai bon sujet, tu
ontinueras à travailler de tout ton cœur, comme si tu n'avais rien.

— Je ferai comme vous me conseillez, répondit Emmi. Je ne de-
ande qu'à rester avec vous et à suivre vos commandemens.

Le brave garçon n'eut point à se repentir de la confiance et de
'amitié qu'il sentait pour son maître. Celui-ci le regarda toujours
omme son fils et le traita en bon père. Quand Emmi fut en âge
d'homme, il épousa une des petites-filles du vieux bûcheron, et,
comme il n'avait pas touché à son capital, que les intérêts de chaque
année avaient grossi, il se trouva riche pour un paysan de ce
emps-là. Sa femme était jolie, courageuse et bonne; on faisait
grand cas, dans tout le pays, de ce jeune ménage, et, comme Emmi
avait acquis quelque savoir et montrait beaucoup d'intelligence
dans sa partie, le propriétaire de la forêt de Cernas le choisit pour
son garde-général et lui fit bâtir une jolie maison dans le plus bel
endroit de la vieille futaie, tout auprès du chêne parlant.

La prédiction du père Vincent s'était facilement réalisée. Emmi
était devenu trop grand pour occuper son ancien gîte, et le chêne avait
refait tant d'écorce que la logette s'était presque refermée. Quand
Emmi, devenu vieux, vit que la fente allait bientôt se fermer tout à
fait, il écrivit avec une pointe d'acier, sur une plaque de cuivre,
son nom, la date de son séjour dans l'arbre et les principales circon-
stances de son histoire, avec cette prière à la fin : « Feu du ciel et
vent de la montagne, épargnez mon ami le vieux chêne. Faites qu'il
voie encore grandir mes petits-enfans et leurs descendans aussi.
Vieux chêne qui m'as parlé, dis-leur aussi quelquefois une bonne
parole pour qu'ils te respectent et pour qu'ils t'aiment toujours
comme je t'ai aimé. »

Emmi jeta cette plaque écrite dans le creux où il avait longtemps
dormi et songé.

La fente s'est refermée tout à fait. Emmi a fini de vivre, et l'arbre
vit toujours. Il ne parle plus, ou, s'il parle, il n'y a plus d'oreilles
capables de le comprendre. On n'a plus peur de lui, mais l'histoire
d'Emmi s'est répandue, et, grâce au bon souvenir que l'homme a
laissé, le chêne est toujours respecté et béni.

George Sand.

LES COTES D'ISLANDE

ET

LA PÊCHE DE LA MORUE

La pêche à la morue est pratiquée en Europe depuis le IX^e^ siècle. Les premiers armemens pour la pêche d'Islande furent faits par Dunkerque, qui en conserva pendant de longues années le monopole à peu près exclusif; mais, la consommation de la morue s'étant notablement accrue, la plupart des ports secondaires du nord de la France ne tardèrent pas à rivaliser avec Dunkerque. Gravelines, Boulogne, Fécamp, Saint-Brieuc, Paimpol, Granville, Saint-Malo, Dieppe, expédient aujourd'hui sur l'Islande un nombre de plus en plus considérable de navires. Si la campagne de pêche est pénible et périlleuse, il en est peu d'aussi rémunératrices pour les armateurs et les équipages : le champ d'exploitation est inépuisable; la demande, toujours supérieure à l'offre, garantit l'écoulement du produit. Les risques de mer constituent seuls les chances aléatoires de cette industrie doublement digne d'intérêt, car, sans compter l'appoint qu'elle apporte au développement de notre prospérité commerciale, elle contribue puissamment à former pour notre marine militaire une pépinière d'excellens matelots, rompus par la pratique de la plus rude des navigations aux fatigues et aux périls ordinaires de leur profession. C'est de cette classe de notre population maritime et des lieux où s'exerce sa laborieuse industrie que nous nous proposons d'entretenir le lecteur.

I.

Les départs pour l'Islande ont généralement lieu en février. Une grande partie des navires qui ont consacré les longs mois de l'au-

nne au cabotage ou à la pêche sur les côtes rentrent en France
s le commencement de l'année pour s'y préparer à leur cam-
gne d'été. Ils ont généralement profité de leur dernier voyage
ur prendre, soit sur les côtes d'Espagne ou de Portugal, soit à
nt-Martin-de-Ré, le sel nécessaire à la préparation ultérieure de
morue. Il leur reste à s'approvisionner au port d'armement de
t ce qui pourra leur être nécessaire par la suite, en matériel
en vivres, l'Islande ne devant leur offrir que des ressources
uffisantes, pour ne pas dire nulles. Le nécessaire pour eux se
fluit du reste à l'indispensable dans le sens le plus absolu du
t, et, sans la surveillance de l'administration de la marine, l'in-
pensable lui-même se trouverait réduit à une expression si
ple que la sûreté du navire pourrait en être compromise.

Le recrutement du personnel constitue la partie la plus délicate
s préparatifs d'armement. Nos navires de commerce naviguent en
néral avec des équipages d'une faiblesse numérique véritable-
nt surprenante, même pour les gens du métier. Depuis long-
mps, les constructeurs s'appliquent à rechercher des dispositions
mâture et de gréement qui permettent de réduire d'une façon
table la somme de force mécanique à développer pour les ma-
uvres ordinaires à la mer, et il en résulte qu'aujourd'hui des
vires de 200 à 300 tonneaux peuvent prendre la mer sans danger
ec des équipages de 5 ou 6 hommes seulement; mais la raison
économie, qui pousse habituellement les armateurs à réduire les
is du personnel, ne doit plus entrer en ligne de compte lorsqu'il
git des armemens pour l'Islande. Il faut au contraire dans ce cas
rticulier disposer du plus grand nombre de bras possible, car
s bénéfices de la saison seront d'autant plus gros qu'on aura pu
ttre à la mer un nombre plus considérable de lignes de pêche.
ssi tel bâtiment qui navigue en temps ordinaire avec 4 ou
hommes, tout compris, en comptera 18 ou 20 au moins pour la
mpagne d'Islande. Le nombre des marins de profession dispo-
bles dans les ports ne pouvant suffire aux exigences de cette aug-
entation temporaire de personnel, il a fallu s'ingénier pour ré-
udre cette difficulté.

Dunkerque et les ports qui les premiers s'adonnèrent à la pêche
rent d'abord aller compléter ailleurs leurs équipages; mais, les
memens pour l'Islande s'étant généralisés, l'expédient n'a pas
rdé à devenir insuffisant. Cette pénurie de matelots, gênante pour
commerce, n'en est pas moins favorable au développement de
tre population maritime, et ne porte pas en réalité à la pêche
préjudice bien sérieux. Les 4 ou 5 hommes indispensables pour
partie purement maritime de la besogne se trouvent d'autant

plus facilement que, le navire devant reprendre en automne ses voyages de cabotage, ils n'ont pas à craindre de chômage au retour. Quant au personnel complémentaire spécialement embarqué en vue de la campagne de pêche, il suffit pour le trouver de s'adresser à certaines classes de nos populations côtières qui paraissent au premier abord absolument étrangères aux choses de la mer. Aussi rencontre-t-on sur les bâtimens de la flottille d'Islande beaucoup de paysans et de laboureurs des côtes de Bretagne et de Normandie qui, après avoir consacré l'hiver à la récolte du goëmon et du varech, aux semailles et à la culture des champs, laissent les femmes au logis et s'embarquent, quand vient février, pour toute la saison d'été. Cette coopération d'une partie de la population agricole de notre littoral à une industrie essentiellement maritime ne s'obtient pas toujours sans difficulté. Poussés par la nécessité de compléter, coûte que coûte, leurs équipages, les capitaines ont parfois recours à des procédés d'enrôlement que n'auraient pas désavoués les sergens recruteurs du quai de la Ferraille. En Bretagne surtout, où, par suite des conditions misérables de son existence ordinaire, la population semble devoir être plus accessible qu'ailleurs à l'appât d'un salaire relativement élevé, les capitaines recruteurs (l'expression est vraiment de mise) ne reculent pas devant un mode d'embauchage qui frise quelque peu l'illégalité. Un navire dont l'armement est terminé et auquel il ne manque que le complément de son équipage de pêche vient mouiller un beau jour devant un village ignoré, au fond de quelque crique perdue.

Le dimanche, à la sortie de la messe, le capitaine fait publier qu'il a besoin d'hommes pour la campagne d'Islande. Le crieur énumère les avantages de la position : salaires proportionnés au résultat de la pêche, bonne nourriture, vin, eau-de-vie, viande trois fois par semaine, enfin et surtout avance immédiate d'une somme d'argent de 100 à 200 francs! Il faut avoir vu de ses yeux la pauvreté et le dénûment des riverains de la côte bretonne pour comprendre l'effet produit sur leur imagination par l'offre d'une telle somme en espèces monnayées et ayant cours! Un pareil chiffre d'écus leur paraît fabuleux, et cependant ces écus sont là tout à leur portée et à leur disposition immédiate. Pour devenir légitimes propriétaires de ce trésor, ils n'ont qu'un mot à dire. Ce mot, ils ne se hâtent pas de le prononcer. Est-ce la crainte de cet élément sur lequel ils ne se sont point encore aventurés, mais dont ils ont pu si souvent contempler les fureurs? est-ce l'attachement au sol natal, si ingrat cependant, qui les fait hésiter ainsi? Le capitaine pourtant sait venir facilement à bout de leur irrésolution. Installé dans le cabaret le plus voisin de l'église, il attend que la curiosité

ne désir de se bien renseigner à bonne source lui amène quel-
s individus. Si ceux qui se présentent sont jeunes et vigoureux,
ploie aussitôt toute son éloquence, énumère les avantages de
mpagne, glisse sur les dangers et les fatigues, fait sonner l'or,
ie ses discours de nombreuses rasades de cidre et d'eau-de-
dont les vapeurs capiteuses finissent toujours par entraîner le
an, déjà fort ébranlé par la faconde de son interlocuteur.
engagement est signé, le laboureur est devenu marin, et, comme
définitive toutes les promesses qui lui ont été faites seront scrupu-
ement tenues, comme, à moins de circonstances exceptionnel-
ent défavorables, il reviendra au logis en septembre avec un
fice net de 400 à 500 francs, on n'aura pas l'année suivante la
ne de l'embaucher de nouveau. Lui-même viendra spontané-
t se proposer, amenant avec lui ceux de ses compatriotes que
exemple aura décidés. Du jour où il a accepté l'engagement
r la pêche, il est devenu inscrit maritime. Quelques voyages en
nde feront de lui un bon matelot; puis le moment viendra où,
pour le service, il sera dirigé sur la division des équipages de
otte de Cherbourg ou de Brest. Alors commencera son éduca-
militaire : une campagne à bord d'un bâtiment de l'état achè-
a de le former, — après quoi il pourra reprendre ses travaux
coles en hiver et ses voyages à la pêche en été. Dès lors, rompu
pratique de la vie maritime, comme aux devoirs de la vie mili-
e, familiarisé avec les privations et les dangers, il montrera, le
échéant, l'esprit de discipline, la bravoure, toutes les vertus
rrières dont notre armée de mer a donné tant de preuves, et ce
oureur, ce pêcheur de morues, saura se transformer à l'appel de
patrie en héroïque soldat.

On emploie pour la pêche d'Islande des bâtimens de plusieurs
tes : lougres, cotres, goëlettes, bricks-goëlettes, dont le tonnage
yen varie de 60 à 150 tonneaux. Ces navires, auxquels un équi-
ge de 4 ou 5 matelots suffit pour le cabotage ordinaire, sont in-
lés de façon à pouvoir loger à peu près ce nombre restreint
ommes; mais, lorsque l'effectif est triplé par l'augmentation du
rsonnel nécessaire à la campagne de pêche, les aménagemens de-
nent naturellement insuffisans. On ne les modifie cependant pas.
ns le réduit étroit et malpropre, situé à l'arrière du navire, que
n appelle la *chambre*, se trouvent trois ou quatre couchettes su-
posées, sorte de tiroirs dans la muraille intérieure du navire,
t l'un est la propriété exclusive du capitaine. C'est le privilége
celui-ci de posséder à lui seul son propre lit. Les hommes étant
partis en trois séries ou *bordées* dont l'une repose, tandis que les
ux autres sont à la pêche, les couchettes disponibles de la *chambre*

et celles que contient à l'avant du navire le *poste* de l'équipag sont alternativement occupées par trois propriétaires successif dormant sur le même matelas, qui constitue avec quelques couve tures de laine tout le matériel de couchage. Lorsque, après s heures passées sur le pont, sans abri contre le vent, la pluie ou neige, inondé par les coups de mer, manœuvrant continuellemen sa ligne alourdie par le poisson et par un plomb de 4 kilogramme l'homme redescend transi de froid, exténué de fatigue, il se jett tout habillé et tout botté sur ce matelas mince et humide, et, dure que soit la couche, le sommeil ne s'y fait pas longtemps at tendre. Lorsque le mauvais temps interrompt momentanément l pêche, il ne reste sur le pont que les deux ou trois hommes strict ment nécessaires à la manœuvre. Si restreint que soit l'espace, le autres trouvent toujours la place de s'allonger tant bien que ma et le jour de tempête devient ainsi pour le navire un jour de repo général.

Grâce à la sollicitude de l'administration de la marine, qui a e beaucoup à faire pour sauvegarder la santé des équipages, souven mise en péril autrefois par les tendances économiques de certain armateurs, la ration réglementaire se compose de biscuit, de viand salée, de légumes secs, de têtes de morues, d'eau-de-vie et d vin. Sur quelques navires, le vin est remplacé, si l'équipage y con sent, par la bière ou le cidre. Chaque homme était autorisé autre fois à embarquer à ses frais, et pour son propre usage, une cer taine quantité d'eau-de-vie. Cette tolérance, également pernicieus au point de vue hygiénique et au point de vue moral, n'est plu admise aujourd'hui. Néanmoins, il faut bien le dire, la sobriété n'es pas devenue plus qu'avant la vertu dominante de nos équipages d pêche; mais qui se sentirait le courage de juger avec trop de sévé rité les excès passagers de ces hommes, dont la vie ordinaire s compose de fatigues et de périls? Il n'est pas rare de les voir mettr de côté chaque jour une partie de l'eau-de-vie qui leur est distri buée, et lorsqu'une circonstance fortuite, telle qu'une avarie grave le besoin de refaire la provision d'eau douce, une trop longue séri de mauvais temps, amène le navire en relâche dans un *fiord*, l réserve ainsi faite à la mer est consommée en quelques heures.

En principe, tout bâtiment de commerce doit être commandé pa un marin pourvu, suivant la traversée à faire, d'un brevet de capi taine au long cours ou de maître au cabotage. Une mesure d'excep tion permet cependant de confier le commandement des navire destinés à l'Islande à des marins qui, après avoir justifié de cin voyages antérieurs dans ces parages et de quelques connaissance très sommaires en navigation théorique, prennent le titre de *maître*

pêche et sont autorisés en cette qualité à exercer des commandemens. Capitaine au long cours, maître au cabotage ou maître de pêche, le capitaine n'est le plus souvent que le premier pêcheur de son bord. A moins d'une clause stipulée au départ de France devant le commissaire de l'inscription maritime, il est assujetti à la pêche comme le dernier de ses matelots. Son autorité est d'autant plus contestée que les moyens de répression lui manquent pour la maintenir, et que, les salaires étant ordinairement calculés sur le produit total de la pêche, ses hommes sont toujours disposés à voir en lui un associé plutôt qu'un chef. C'est lui qui compte et inscrit le nombre de morues pêchées par chaque homme, qui distribue les œuvres journaliers et qui souvent même est chargé du soin de faire la cuisine! Son second n'est qu'un matelot comme les autres, pêcheur plus adroit, plus expérimenté et partant mieux payé. Viennent ensuite le trancheur, qui coupe la tête de la morue, l'ouvre et en vide, — le saleur, qui la lave et la sale, — le tonnelier, qui la dispose et la renferme dans les barils. L'ensemble de ce personnel forme ordinairement une association dans laquelle les salaires individuels sont proportionnés aux résultats de la pêche collective. Le mode de répartition de ses salaires varie selon les ports et les armateurs. Le système le plus habituellement usité est celui du paiement au *last* (1). Quelques armateurs ont adopté le paiement à la pièce, le salaire est alors calculé sur le nombre de poissons pris par chaque homme : 10 centimes par pièce en moyenne. Le pêcheur doit avoir soin, chaque fois que sa ligne ramène une morue, d'en couper la langue, qu'il renferme dans un sac suspendu à sa ceinture. Quand vient l'heure du repos, il porte ces langues au capitaine, qui les compte et en inscrit le nombre sur un registre *ad hoc*. Il faut que le capitaine conserve ces langues dans l'endroit le plus inaccessible à l'équipage; sans cela, les mêmes lui seraient représentées un nombre indéterminé de fois, et la quantité de poisson à payer finirait par dépasser considérablement le butin réellement pris.

Lorsque les salaires sont calculés sur la totalité de la pêche et non sur les quantités prises individuellement, la somme allouée par last n'est pas uniforme : elle est débattue par chaque homme avant son engagement; c'est en moyenne de 15 à 20 francs pour les matelots. La part du capitaine s'élève à 30 et 35 francs. Quelques armateurs abandonnent pour tout salaire aux équipages le cinquième

(1) Le *last* représente un poids de morues variant suivant les localités entre 1,500 et 2,000 kilogrammes. Le nombre de poissons équivalent à ce poids varie lui-même selon les lieux de provenance. Dans le nord de l'Islande, le last est de 1,200 morues, de 900 dans l'est, et de 700 à 800 dans le sud.

du produit de la vente de la pêche. Ce système paraît assez rémunérateur pour les intéressés. Afin d'entretenir l'émulation à bord, on accorde assez souvent en outre trois primes de 30 à 50 francs aux pêcheurs qui ont pris le plus de poisson. En somme, toutes ces combinaisons donnent à peu près les mêmes résultats, et l'on peut évaluer à 400 ou 500 francs pour un matelot les bénéfices moyens d'une campagne en Islande.

La pêche dure jusqu'à ce que le navire ait employé tout son sel. Comme il peut arriver que, dans les bonnes années, le chargement qu'il en a pris soit rapidement consommé, la plupart des armateurs expédient en Islande, vers la fin de mai, des *chasseurs*, c'est-à-dire des bâtimens venant tout exprès pour prendre le poisson déjà pêché par les navires de leur maison, auxquels ils remettent en échange une nouvelle provision de sel. Le lieu et l'époque où ces navires doivent se rencontrer ont été préalablement fixés. C'est le plus souvent, vers le milieu de juin, dans l'une des baies de l'est ou de l'ouest. Dès que le transbordement est effectué, le *chasseur* repart au plus vite, car, les communications avec l'Islande étant peu fréquentes, les premières nouvelles de la pêche arrivent en France par ces navires, qui s'empressent naturellement d'annoncer que la saison est déplorable et le poisson des plus rares. Bien qu'on sache parfaitement à quoi s'en tenir sur la valeur de leurs renseignemens, on s'y laisse constamment prendre, et les morues qu'ils apportent sont toujours vendues à des conditions très avantageuses. Ainsi que je l'ai déjà dit, une campagne en Islande rapporte ordinairement aux pêcheurs un bénéfice net de 400 à 500 francs; comme le départ de France a lieu en février et que la pêche est terminée dès la fin de la première quinzaine d'août, c'est une moyenne de bénéfices, souvent dépassée, de 80 à 100 francs par mois.

Or les salaires du long cours et du cabotage atteignent à peine 60 francs; au point de vue de la rémunération, la situation est donc sensiblement meilleure pour les pêcheurs d'Islande, d'autant plus qu'en fait ils n'ont pas à craindre de chômage au retour, puisqu'ils peuvent alors ou naviguer au cabotage et à la pêche côtière ou reprendre les travaux agricoles; mais au prix de quelles fatigues et de quels dangers cet avantage pécuniaire n'est-il pas acheté! La fréquence des ouragans sur la côte islandaise, la rigueur du climat, les glaces flottantes, les brumes qui cachent au marin le récif sur lequel court son navire, les courans qui l'égarent, tels sont les périls qu'il faut affronter chaque jour. Quant aux fatigues, il n'est pas de profession dont l'exercice en comporte de pareilles, et, pour le faire comprendre, il suffira d'expliquer en quelques mots la façon dont se fait la pêche.

La morue ne fuit pas le voisinage de la terre; mais les conven-
ns internationales sur les limites de la mer territoriale ne per-
ttent pas aux étrangers de la pêcher à moins d'une lieue de la
e (1). A cette distance, la sonde ne donne le fond qu'à 200 ou
0 mètres. Le navire, arrivé au point que le capitaine a choisi, se
barrasse de ses voiles et n'en conserve qu'une seule, dont l'action
mbinée avec celle du gouvernail doit le maintenir dans une posi-
n aussi fixe que possible en ce sens que, recevant le vent et la mer
r le côté, il n'a d'autre impulsion qu'un mouvement assez lent
dérive par le travers et non pas une marche par l'avant ou l'ar-
re. Après cette manœuvre préparatoire, la pêche commence et
ntinue, si la morue donne; dans le cas contraire, la voilure est
iablie, et l'on va chercher plus loin un meilleur emplacement. Les
nes employées doivent être assez fortes pour ramener à bord un
isson dont le poids dépasse souvent 12 kilogrammes. Ces lignes,
anœuvrées à la main, sont pourvues de deux hameçons fixés à deux
uts, écartés l'un de l'autre par une petite tige. Au point où les
ux bouts rejoignent la ligne se trouve un plomb mobile, assez
mblable à un battant de sonnette, et dont le poids varie suivant
fond de 2 à 4 kilogrammes. La voracité de la morue est telle qu'il
t presque inutile d'amorcer les hameçons. On se contente sou-
nt de leur donner, dans la partie inférieure, la forme d'un pois-
n. Toutefois on ne manque pas d'utiliser comme appât les en-
ailles et les viscères des poissons déjà pris, dont leurs congénères
montrent très friands.

Pendant la pêche, les hommes s'échelonnent tout le long du na-
re, du côté du vent, car, s'ils se tenaient sous le vent, le mouve-
ent de dérive ferait passer leurs lignes sous la quille. Quand il
it calme, on pêche indifféremment de l'un ou de l'autre côté. Le
êcheur laisse se dévider à la mer la quantité de ligne nécessaire,
mprime ensuite à son corps un mouvement de balancement qui
it alternativement baisser et remonter les hameçons de quelques
entimètres sur le fond, et hale la ligne à bord aussitôt qu'une se-
ousse lui indique qu'un poisson vient de s'y prendre. Et comme il
rrive ordinairement qu'à peine mise à la mer la ligne doit être re-
ontée avec un poids supplémentaire de 10 ou 12 kilogrammes,
n comprend la fatigue que doit éprouver l'homme au bout de six
eures d'un pareil exercice. Une bonne partie de cette peine est
ouvent prise en pure perte, lorsqu'au lieu d'une morue par exemple
a ligne ramène un *flétan*, sorte de poisson très commun sur les
ôtes d'Islande, excellent à manger, mais que jusqu'ici on n'a pu

(1) Le mille marin vaut 1,852 mètres; la lieue marine est de 3 milles marins.

réussir à conserver. Cet animal est, de la part de nos pêcheurs, l'objet de la plus vive aversion; comme il est beaucoup plus gros que la morue et atteint souvent un poids de 40 à 50 kilogrammes, il est très pénible à remonter à bord, si tant est qu'il n'ait pas cassé la ligne et emporté l'hameçon auquel il s'était pris.

La pêche ne cesse que lorsque la force du vent et de la mer imprime au navire une vitesse de dérive telle que les lignes n'ont plus le temps d'arriver au fond et remontent presqu'à la surface. Jusque-là les pêcheurs restent à leur poste, souvent, hélas! plus que ne le comporterait la prudence. Les variations de temps se produisent dans ces parages d'une façon très brusque : en moins de deux heures, un ouragan se forme, qui succède au calme le plus plat. Si la morue donne, le navire attend jusqu'au dernier moment pour remettre sous voiles et essayer de gagner le large. S'il est alors trop rapproché de la côte, s'il lui faut doubler une pointe contre laquelle le poussent le vent, le courant et la mer, sa perte ou son salut dépend d'une simple avarie. Quelques voiles déchirées, un mât tombé, une vergue cassée, ne lui permettront plus de conserver la vitesse nécessaire à ses évolutions, et les lames le jetteront sur la côte ou sur les brisans. C'est presque toujours dans ces conditions qu'ont lieu les nombreux sinistres qui se produisent chaque année dans la flottille de pêche, sans que d'aussi tristes précédens réussissent à rendre les capitaines et les équipages moins téméraires. Si au contraire le navire est à bonne distance de la terre, ou si le vent l'en éloigne, tout le monde dort à bord en attendant le retour du beau temps. Le danger pour les marins sur un bâtiment solide et en bon état n'est en effet ni dans la force du vent, ni dans celle de la mer, il est dans le voisinage de la côte. Lorsqu'il a le champ libre devant lui, lorsque aucune terre, aucun récif ne s'élève dans la direction où l'emporte l'ouragan, il peut, comme le pilote de Shakspeare, crier à la tempête : « Souffle jusqu'à ce que tu crèves, ô vent, si l'espace est suffisant! »

Pour leur costume, les pêcheurs sont absolument indifférens à tout ce qui pourrait rappeler, je ne dirai pas l'élégance, mais la propreté la plus élémentaire. Être vêtus chaudement et de façon à se mouiller le moins possible, telle est leur unique préoccupation. Aussi n'essaierai-je pas de décrire ces costumes hétéroclites, faits de pièces et de morceaux disparates, assortis au gré du hasard, goudronnés, graisseux, formant un ensemble déguenillé et minable tel que n'en reproduisit jamais le crayon de Callot. Tous sont couverts, de la tête aux pieds, de tricots et de caleçons de laine ou de flanelle, par-dessus lesquels se portent le pantalon, la vareuse de gros drap et la capote imperméable de toile cirée. Un jupon de

grosse toile, retenu à la ceinture par une corde et descendant au-dessous du genou, préserve de l'eau les jambes enfermées dans de gros bas de laine et dans des bottes imperméables. Les mains, qu'un contact direct et incessant avec la ligne mouillée pourrait blesser à la longue, sont protégées par des moufles en laine ou en tricot, ordinairement doublées de cuir sur la partie intérieure, de façon à n'être pas trop rapidement mises hors de service par le frottement. Le plus souvent ces vêtemens, revêtus au début de la campagne, font partie intégrante du pêcheur jusqu'à la rentrée du navire en France, car les heures accordées au repos sont trop courtes pour qu'on soit tenté de les abréger, même des quelques minutes nécessaires à une modification quelconque du costume.

Il semblerait au premier abord que les conséquences d'un tel régime dussent produire des résultats désastreux au point de vue de la santé des équipages. Il n'en est rien cependant. En dehors de quelques affections isolées et sans caractère particulier, l'état sanitaire de la flottille est très satisfaisant. Chaque navire doit être pourvu d'un coffre de médicamens auquel est jointe une instruction sommaire sur les premiers soins à donner en cas de maladie, et c'est au capitaine qu'incombe alors l'obligation de se transformer en médecin, à moins qu'il ne se décide à venir déposer son malade dans le fiord le plus voisin.

Telles sont en résumé les conditions matérielles de l'existence de nos marins à bord des bâtimens de pêche. On a pu voir que l'administration de la marine impose aux armateurs et aux capitaines l'observation de certaines prescriptions qui ont pour but de sauvegarder tout à la fois la sécurité des navires, la santé et le bien-être des hommes. Pour que ces mesures ne soient pas éludées, il est nécessaire qu'elles puissent être l'objet d'un contrôle incessant sur les lieux de pêche mêmes, et l'exercice de ce contrôle revient tout naturellement à notre marine militaire.

II.

Les navires de guerre français envoyés chaque année en Islande ont pour mission de faire respecter par les capitaines marchands les lois du droit maritime international et les prescriptions de l'autorité locale. Ils doivent veiller à ce que la pêche se fasse en dehors des limites de la mer territoriale dont l'exploitation appartient exclusivement aux Islandais, et s'efforcer de régler à bref délai et sur les lieux mêmes les contraventions qui peuvent se produire, afin d'éviter des réclamations par voie diplomatique. Ils sont également chargés de surveiller à bord des bâtimens de pêche l'obser-

vation des règlemens administratifs en ce qui concerne le personnel, le matériel et les approvisionnemens; mais le rôle de la marine militaire en Islande ne se renferme pas strictement dans les limites étroites de ce programme. Ce n'est pas seulement une mission de surveillance, c'est aussi une mission de protection qu'elle vient exercer. Si le navire pêcheur n'a pas de vivres en quantité suffisante, le navire de guerre le ravitaille; s'il a éprouvé des avaries, le navire de guerre les répare; le navire de guerre soigne ses malades et s'efforce en toute circonstance de suppléer par ses propres moyens, en faveur de la flottille de pêche, à l'insuffisance des ressources du pays. Quelques services qu'il soit appelé à rendre, il peut être assuré d'avance de l'ingratitude de ses obligés, toujours aussi indifférens aux bons procédés dont ils sont l'objet qu'irrités de la surveillance nécessaire qu'on exerce à bon droit sur eux. La station navale, commandée par un capitaine de vaisseau, se compose d'une corvette à vapeur et d'un brick à voiles. Ces bâtimens appareillent de Cherbourg vers le 15 avril et se dirigent chacun de son côté vers l'Islande. Le brick passe habituellement par l'ouest des îles britanniques; le bâtiment à vapeur remonte la Mer du Nord, touche à Édimbourg, aux Shetland et aux Féroe, d'où il fait route sur Reikiavik.

Le premier aspect de cette humble capitale ne m'a pas fait éprouver le sentiment de tristesse auquel je m'étais préparé sur la foi des récits de certains voyageurs. La ville est construite sur une presqu'île basse qui forme l'une des extrémités d'une rade circulaire, mal garantie des vents du large par des îlots dont quelques-uns sont, à mer basse, accessibles à pied sec. En arrière des collines de lave auxquelles elle s'adosse s'élèvent de hautes montagnes bleuâtres, dont les neiges recouvrent pendant presque toute l'année les plateaux supérieurs. Au moment de mon arrivée, le dégel avait commencé; la neige ne subsistait sur les pentes que dans les ravines et les crevasses, qui ressortaient ainsi sur le fond sombre du terrain comme d'immenses ruisseaux d'argent. Dans les prairies qui entourent la ville, l'herbe poussait déjà avec assez de vigueur pour percer la couche de neige à demi fondue par les rayons d'un beau soleil et par la douceur d'une température de 13 degrés. Au lieu d'une impression de tristesse, c'était au contraire un sentiment de quiétude et de paix que j'éprouvais en contemplant ce paysage, où l'œil ne rencontre pas un arbre, pas un buisson, et dont la variété des lignes, la couleur et la lumière constituent seules la sévère et pittoresque beauté.

La population de Reikiavik, qui atteint à peine le chiffre de 3,000 habitans, se décompose en deux élémens bien distincts, vi-

vant chacun de leur côté d'une vie absolument différente. Ce sont d'une part les Danois, fonctionnaires, employés, négocians, les uns fixés définitivement dans le pays, la plupart n'y faisant qu'un séjour temporaire, toujours trop long au gré de leurs désirs, de l'autre les Islandais, pêcheurs, cultivateurs ou artisans. Les maisons danoises occupent trois rues parallèles au rivage, flanquées de droite et de gauche par les habitations islandaises. La construction en pierre n'est représentée que par l'église, la maison du gouverneur et une petite tour carrée bâtie sur une élévation de terrain qui domine la ville. Les habitations des Danois sont en bois. On les apporte pièce à pièce de la Suède ou de la Norvége; le propriétaire n'a qu'à les faire monter sur place, quitte, s'il veut changer le lieu de sa résidence, à les faire démonter et transporter au nouvel emplacement qu'il a choisi. Le voyageur trouve dans l'intérieur de ces maisons tout le confort dont l'hospitalité la plus bienveillante s'empresse de lui faire les honneurs avec une cordialité dont je conserverai toujours pour mon compte le plus reconnaissant souvenir.

Reikiavik est le centre administratif, commercial et intellectuel de l'Islande. C'est la résidence du gouverneur-général, le siége de l'évêché et de la cour de justice. L'*althing* (assemblée nationale) y tient chaque année ses sessions. Elle possède un collége, un hôpital, deux bibliothèques, deux imprimeries, trois journaux. C'est en outre le seul point de l'île qui communique d'une façon régulière avec le reste du monde par le paquebot danois qui fait une fois par mois le service de Copenhague. Ce paquebot n'accomplit ses voyages que pendant la période de mars à octobre. Comme à partir de cette époque la navigation devient très dangereuse sur la côte d'Islande, la capitale reste, pendant quatre longs mois, sans communication d'aucune espèce avec le monde extérieur. Pendant la belle saison, de nombreux navires de commerce viennent y porter des marchandises que les négocians danois échangent contre les différens produits de l'île. Les Islandais de Reikiavik sont naturellement amenés à s'associer, dans une certaine mesure, au mouvement commercial dont leur ville est le centre. Ils traitent avec les Danois et les étrangers pour la vente et l'échange de leurs produits, établissent avec eux des relations d'affaires et perdent, par ce frottement avec la civilisation européenne, une partie de leur originalité native. Ce n'est donc pas à Reikiavik qu'il faudrait aller étudier les mœurs islandaises pour les prendre sur le vif; ce qu'elles ont d'aimable et de gracieux a été non pas effacé, mais atténué par le mercantilisme.

Les conditions de la vie matérielle y sont les mêmes que dans le reste de l'île, et les habitations islandaises de Reikiavik par exemple

sont aussi pauvres, aussi tristes et, il faut bien le dire, aussi sales que celles du fiord le moins fréquenté. Ces *bœrs*, — c'est ainsi qu'on les appelle, — échappent en quelque sorte à la description; le crayon peut seul donner une idée exacte de ces constructions basses et massives, dont la pierre de lave et la tourbe constituent seules les matériaux. Pour mieux en garantir l'intérieur contre le froid et l'humidité, on se contente d'y pratiquer une seule petite porte qui donne accès dans un couloir sombre et étroit sur lequel s'ouvrent, je n'ose pas dire les pièces, mais les compartimens intérieurs prenant jour sur le dehors par un simple carreau de vitre. Ainsi que les murailles, le toit pointu qui recouvre l'édifice est revêtu d'une couche de tourbe sur laquelle l'herbe pousse assez épaisse pour que d'une certaine distance on puisse à peine distinguer le bœr des prairies avoisinantes. La distribution intérieure est des plus simples : une première pièce sert de cuisine, une seconde de lieu de repos et de réunion; les autres contiennent les provisions, les vêtemens, les engins de pêche, tout le matériel du ménage. Au dehors se trouve un carré de terre cultivé où les légumes viennent assez bien pendant la belle saison, ainsi qu'une sorte de cabane dont les murs sont faits de planches séparées entre lesquelles l'air pénètre librement et qui sert de séchoir pour le poisson. Si le propriétaire du bœr n'est pas assez riche pour se permettre cette construction complémentaire, il fait sécher sa pêche en plein air, ce qui explique la quantité de morues ouvertes et décapitées que l'on aperçoit étalées sur tous les murs, et dont l'odeur surprend désagréablement le voyageur nouvellement débarqué. Ce n'est ni pour lui ni pour les siens que l'Islandais conserve ainsi le produit de sa pêche : il est destiné à être vendu en totalité, à l'exception des têtes, qu'il réserve pour sa consommation particulière, et qui forment avec le beurre, le lait et le poisson sec la base de son alimentation. Eh bien! malgré les privations qu'implique une vie matérielle ainsi ordonnée, je ne crois pas qu'il soit exact d'avancer que les Islandais sont misérables. Bien qu'une certaine tendance à l'émigration commence à se manifester chez eux, ils paraissent au contraire généralement satisfaits de leur condition. Les ressources du pays suffisent à leurs besoins : la mer leur fournit le poisson en abondance, la terre ne demande presque aucun soin de culture ou de labour pour produire l'herbe nécessaire aux troupeaux dont la laine filée par les femmes fournit des vêtemens à la famille. Une partie des bestiaux périt souvent, il est vrai, pendant la saison d'hiver; mais il en reste toujours en nombre plus que suffisant pour couvrir et au-delà les frais d'entretien et d'élevage.

Le type islandais n'a pas de caractère propre. C'est le type

scandinave sans aucune particularité qui permette de l'en distinguer. « La beauté des vierges islandaises est connue dans le monde entier, » disait chez le gouverneur de Reikiavik, dans un toast en latin, l'un des voyageurs qui a le mieux vu l'Islande. Je ne sais si la beauté des Islandaises jouit réellement de la notoriété universelle que lui attribue lord Dufferin, mais à coup sûr elle la mérite. Les hommes ont depuis longtemps renoncé au costume national; les femmes seules l'ont conservé. Leurs cheveux blonds sont remarquablement beaux; elles les laissent retomber en longues nattes et les recouvrent d'une sorte de petite calotte plate en drap noir, posée un peu de côté sur la tête et terminée par une longue tresse de soie qui passe dans un coulant d'acier ou d'argent et vient flotter sur l'épaule. Cette coiffure offre une certaine analogie avec celle des femmes grecques. Lorsque le temps est froid ou pluvieux, elles transforment leurs châles en mantilles et s'enveloppent si hermétiquement la tête, qu'on ne voit plus que leurs yeux bleus, dont l'expression de douceur et de bienveillance est particulièrement séduisante. La robe est en drap du pays; le corsage, de même étoffe, garni sur la poitrine d'agrafes qu'on ne boutonne que dans la partie inférieure, colle étroitement sur le buste, dont il fait ressortir la richesse de formes. Le vêtement des jours de fête reste le même dans son ensemble : seulement le corsage et la robe sont alors garnis de velours et de galons d'argent, et le devant du corsage, les manches et la ceinture d'ornemens du même métal artistement ciselés, dont le prix s'élève souvent à une somme considérable. La petite toque des jours ordinaires est alors remplacée par une sorte de mitre en toile de lin empesée qui se recourbe en avant comme le bonnet des Cauchoises, et dont le moindre inconvénient est de cacher absolument les cheveux. Sous ce costume un peu lourd et un peu massif, l'Islandaise n'en reste pas moins essentiellement jolie.

Les mœurs islandaises m'ont paru assez libres : hommes et femmes, maîtres et valets, habitent dans une seule et même pièce, et l'on sait à quoi s'en tenir sur les conséquences ordinaires d'une pareille promiscuité. La faute de la femme n'entraîne pas pour celle-ci la réprobation dont elle serait frappée partout ailleurs. Je me suis même laissé dire qu'une fille-mère avait plus de chance qu'une autre de trouver un mari, si elle avait déjà donné le jour à un garçon bien constitué et de belle venue, dans lequel le prétendant sans préjugé pouvait voir, pour l'avenir, un valet de ferme robuste et dont il n'aurait pas à payer les services.

Le vol, l'assassinat, les crimes, sont choses à peu près inconnues dans le pays. Dans toute l'île, à Reikiavik même, qui en est le

centre le plus populeux, il n'y a pas un soldat, pas un gendarme, pas un agent de police, et le besoin ne s'en est jamais fait sentir. La simple énonciation de ce fait est certainement le plus bel éloge qui puisse être fait des vertus islandaises. Parmi celles-ci, il en est une que tous les voyageurs ont appréciée de la même façon, et dont je tiens à mon tour à dire quelques mots. Je veux parler de l'hospitalité. Qu'elle ne soit pas tout à fait aussi désintéressée que l'ont prétendu quelques écrivains pour donner plus de relief au côté original et poétique de leurs descriptions, je ne le conteste pas. Cependant, si pauvre que soit le bœr où l'on va frapper, on est toujours sûr d'y trouver un accueil aussi cordial, aussi empressé et en même temps aussi discret qu'on puisse le souhaiter. On n'affligera ni ne blessera ses hôtes en leur offrant au moment du départ une rémunération quelconque; mais cette offre sera absolument facultative, et, si elle n'est pas faite, personne ne songera à la provoquer. Je dois faire une exception toutefois pour certaines localités, celles par exemple qu'on rencontre sur la route des geysers, fréquentée chaque année pendant la belle saison par de nombreux touristes. Là l'hospitalité est devenue une industrie dont les ministres luthériens paraissent avoir le monopole. Ils offrent aux voyageurs un abri dans leurs églises, transformées en hôtelleries, du poisson, du lait, du café, le tout d'assez mauvaise qualité, et trouvent moyen de rédiger sur ces simples fournitures une note qui fait le plus grand honneur à leur intelligence commerciale.

Il n'y a pas de routes en Islande, et la configuration toute particulière du sol ne permet pas de songer à en établir. Les convulsions volcaniques dont l'île a été le théâtre, et auxquelles elle doit sans doute son origine, ont produit un amoncellement de montagnes dont les profils bizarres s'offrent tout d'abord à l'œil comme une image du chaos. Des glaciers immenses recouvrent les sommets, cratères de volcans, éteints pour la plupart, mais dont l'Islandais a toujours à redouter le terrible réveil. De ces glaciers s'échappent de nombreux torrens qui redescendent le long des pentes, creusant leurs lits au milieu des pierres de laves et de scories volcaniques vomies par les éruptions, et entraînant dans leur cours impétueux une partie des matériaux constitutifs des roches désagrégées par l'action lente et continue de l'eau et du froid.

Dans ce milieu convulsionné, la nature ne perd pas entièrement ses droits; sa puissance de création s'y manifeste partout où un peu de terre permet à une touffe d'herbe ou de gazon de végéter. Sur la partie inférieure des pentes, à l'endroit où, la déclivité devenant moins accentuée, les dépôts terreux peuvent s'accumuler et s'étendre, se trouvent des prairies ondulées selon les aspérités du

sous-sol dont elles sont en quelque sorte le manteau, et dans lesquelles le botaniste retrouve en été presque tous les spécimens de la flore champêtre de la France. L'eau qui s'infiltre sous ce terrain, dont elle a elle-même charrié les divers élémens, en fait pendant l'hiver un marais impraticable. A côté de ces prairies marécageuses, on rencontre d'immenses plaines recouvertes de blocs de basalte et parsemées de fondrières des plus dangereuses, dont aucun signe extérieur ne dénote l'existence. Parfois aussi ce sont des plateaux sur lesquels les vagues d'une mer de lave semblent s'être brusquement figées, d'épais massifs de roches basaltiques, ou de longues plaines de sable, lits desséchés de rivières aujourd'hui taries. Aucun budget ne serait assez riche, on le voit, pour subvenir aux frais de construction et d'entretien des routes d'un semblable pays. Les voitures y sont également inconnues, et les voyages ainsi que les transports s'y font exclusivement à l'aide des chevaux indigènes, dont la constitution robuste résiste aux saisons les plus rigoureuses, comme aux fatigues les plus excessives. Petits de taille, sobres, patiens, vigoureux, ces intelligens animaux se rapprochent beaucoup comme race du cheval corse ou du cheval des Pyrénées. Leur douceur est telle que le cavalier le plus inexpérimenté peut les monter sans crainte, et leur instinct si sûr que, dans les passages les plus difficiles, ce qu'on a de mieux à faire pour éviter tout accident est de se laisser guider par eux. On en exporte chaque année 3,000 ou 4,000 en Angleterre, où leur petite taille les fait rechercher pour le service des mines. Cette exportation représente pour le pays un revenu de près de 1,500,000 francs, chiffre qui s'accroîtra certainement par la suite, car le prix du cheval, qui n'atteignait pas 100 francs il y a dix ans, s'élève maintenant à 350 ou 400 francs.

Les prix de toutes les autres productions de l'île se sont également accrus depuis un certain temps dans des proportions analogues; les fourrures s'y vendent à présent aussi cher qu'à Copenhague. L'astrakan, les peaux de mouton, de cygne et de renards bleus ou blancs, y sont assez communes. Les peaux de renne deviennent rares, les troupeaux se réfugiant dans les parties inhabitées de l'intérieur de l'île, où l'on ne peut songer à les poursuivre.

Les eiders ou canards-édredon donnent également des bénéfices considérables, qui expliquent les mesures prises pour assurer la conservation de ces précieux palmipèdes. Il est non-seulement défendu de les chasser, mais de tirer des coups de fusil dans les endroits qu'ils fréquentent, de peur de les effrayer. Aussi deviennent-ils si familiers qu'au lieu de se sauver à l'approche de l'homme, ils

se laissent souvent caresser sans manifester aucune crainte. Ils s'établissent sur les îlots, où les renards, leurs ennemis acharnés, ne peuvent venir les surprendre, et tels de ces rochers incultes et abrupts que l'on aperçoit dans les fiords ou sur le bord de la mer donnent à leurs propriétaires, sans frais d'aucune sorte, des récoltes en duvet de 30 à 40,000 francs. La défense de chasser l'eider est d'autant plus facilement observée par les Islandais, que la chasse est un plaisir qu'ils dédaignent malgré l'abondance et la bonne qualité du gibier qui peuple leur île. Le poil n'y est représenté que par le renne et le renard; mais le courlis, la bécassine, le pluvier doré, le canard sauvage et généralement tout le gibier d'eau y abondent, ainsi que les *lagopèdes* ou perdrix blanches, aussi délicates que leurs congénères du continent. Les indigènes paraissent éprouver de la répugnance pour ces ressources comestibles, que la nature leur a départies avec tant de profusion; ils recherchent plus volontiers les poissons, qui pullulent dans leurs rivières, et notamment le saumon, qu'ils font sécher ou fumer pour la saison d'hiver. depuis plusieurs années, on en fabrique même pour l'exportation des conserves assez appréciées.

Le nombre toujours croissant de navires français qui viennent faire la pêche en Islande n'est, pour la population locale, la source d'aucun bénéfice appréciable. Nos pêcheurs tiennent la mer pendant presque tout leur séjour sur la côte, et lorsque, par suite d'une circonstance exceptionnelle, ils entrent en relâche dans un fiord, les dépenses qu'ils ont l'occasion d'y faire sont tout à fait insignifiantes, d'autant qu'ils manquent ordinairement d'argent, les avances qu'ils ont reçues au départ ayant été absorbées par les frais d'installation et d'équipement. A deux époques déterminées de la saison, la plupart des navires rallient une baie quelconque, Patrix-Fiord ou Dyre-Fiord sur la côte ouest, et Faskrud-Fiord sur la côte est. C'est d'abord en mai et en second lieu vers la mi-août qu'ont lieu ces relâches périodiques pendant lesquelles les pêcheurs peuvent communiquer avec l'un des bâtimens de guerre de la station, afin d'en recevoir les secours dont ils ont besoin, en mai pour continuer la pêche, en août pour effectuer leur traversée de retour en France. Dans la période de février à mai, le temps a été souvent rude sur la côte et les avaries fréquentes dans la flottille. L'île n'offrant aucune ressource pour les réparations, le bâtiment de guerre est impatiemment attendu par tous ces éclopés de la mer dont il va panser de son mieux les blessures.

Autrefois toutes les réparations étaient faites à titre absolument gratuit. Un abus facile à prévoir s'ensuivit : certains armateurs, réussissant à éluder au départ le contrôle de l'administration de la

marine, expédiaient leurs navires dans un état de délabrement et de dénûment tel que l'humanité faisait un devoir aux commandans de station de les refondre de fond en comble, sans qu'il en coûtât un sou aux intéressés. Aujourd'hui les choses ne se passent pas tout à fait ainsi. L'administration de la marine impute au navire de commerce le prix des matériaux à lui fournis par le navire de guerre; cependant ce prix est toujours calculé au plus bas chiffre de revient.

On se tromperait singulièrement du reste en s'imaginant que les armateurs et les capitaines considèrent toujours comme très avantageuse cette faculté de pouvoir faire remettre leurs navires en état. Souvent au contraire l'arrivée d'un bâtiment de guerre dans une baie où il n'était pas attendu fait manquer une petite spéculation aussi lucrative que peu honnête, pour ne pas dire plus. Ainsi par exemple un navire assuré par une ou plusieurs compagnies a subi quelques avaries plus ou moins graves, à la suite desquelles il entre en relâche dans un fiord. Dans ce fiord, les moyens de réparations lui manquent absolument, et, tel quel, il ne peut reprendre la mer sans danger. Le capitaine s'adresse alors aux autorités locales. Des experts sont nommés, ils constatent l'état du navire et l'impossibilité d'y porter remède, faute de moyens suffisans; un procès-verbal est rédigé en ce sens, et le navire est condamné, puis vendu comme épave. L'armateur s'adresse alors à la compagnie d'assurances pour obtenir le paiement de sa prime, qui lui est immédiatement comptée. Quant au navire, l'acheteur se procure quelques planches et quelques bouts de bois à l'aide desquels on le met en état de faire une courte traversée dans la belle saison, et on l'expédie ensuite en Suède ou en Norvége, où il est complétement remis à neuf. J'ai vu moi-même dans un fiord du nord un lougre qui avait bien dû coûter 30,000 ou 40,000 francs; il avait été condamné douze ans avant mon arrivée, vendu aux enchères et acheté 1,500 francs par un Danois. Celui-ci l'avait envoyé en Norvége, où il avait subi une réparation qui n'avait pas atteint le chiffre de 3,000 francs. Depuis lors il naviguait et naviguera probablement très longtemps encore, n'ayant coûté en somme au propriétaire que 4,500 francs.

L'arrivée d'un bâtiment de guerre, lorsqu'elle a lieu au moment où un capitaine s'adresse ainsi aux autorités locales pour obtenir la condamnation de son navire, change la face des choses. Le commandant du bâtiment de guerre proposera en effet au capitaine marchand de réparer ses avaries. Celui-ci pourra bien refuser cette offre, qu'on ne peut lui imposer; seulement, en ce cas, d'une part les experts islandais, qui concluent simplement à l'impossibilité de

réparer le navire avec les ressources du pays, ne donneront pas de certificat, d'autre part le ministère de la marine recevra un rapport du commandant de la station constatant que les réparations qu'il proposait n'ont pas été acceptées. La compagnie d'assurance sera prévenue, et la prime ne sera pas payée, ou tout au moins y aura-t-il matière à contestation. Malheureusement les fiords sont nombreux en Islande, et le gouvernement français ne peut faire stationner partout un navire de guerre. Ce serait donc aux assureurs de faire garantir par des agens spéciaux leurs intérêts, si insuffisamment sauvegardés. Il faut ajouter que, si le navire n'est pas trop délabré, s'il n'est assuré que pour une somme égale à sa valeur réelle, les propriétaires n'ont pas d'intérêt à le faire condamner, puisqu'ils ne rentreraient alors que dans leurs déboursés, et perdraient par contre le produit éventuel du reste de la saison de pêche. Aussi les faits auxquels je viens de faire allusion, et qui touchent de bien près à la baraterie, ne constituent-ils que des exceptions, et le plus grand nombre des bâtimens avariés trouve plus avantageux de se faire remettre en état de continuer la pêche. Vers le commencement de mai, on les voit rallier la terre et attendre, en pêchant à petite distance de la côte, le passage des navires de guerre. Ceux-ci font généralement trois tournées pendant leur séjour en Islande. Dans la première, l'un, prenant par l'est, se dirige vers Faskrud-Fiord, le mouillage le plus fréquenté, où il séjourne un mois ou un mois et demi; l'autre visite les fiords de la côte ouest, remonte vers le nord jusqu'à ce qu'il soit arrêté par les glaces, et rentre ensuite à Reikiavik. Dans la seconde tournée, le bâtiment chargé de la côte est en parcourt toutes les baies; l'autre communique avec les navires en pêche dans l'ouest et visite les fiords du nord. La troisième tournée est généralement consacrée au tour complet de l'île effectué en sens inverse par les deux navires, qui, après s'être croisés dans leur voyage, se rejoignent vers la fin d'août à Reikiavik, d'où ils repartent pour Cherbourg. Comme il serait inutile de faire faire au lecteur ce triple voyage, dans lequel les mêmes lieux sont visités à plusieurs reprises, je me bornerai à lui faire faire en une seule tournée le périple de l'Islande.

III.

Lorsqu'en sortant de la rade de Reikiavik on remonte le long de la côte ouest pour se diriger sur Patrix-Fiord, où l'on doit rencontrer le gros des pêcheurs, on aperçoit, si le temps est clair, devant soi un cône gigantesque qui s'élève au-dessus de la surface de la mer. C'est un volcan éteint haut de 5,000 pieds, le *Sneffiels-Jœkul*,

l'une des plus belles montagnes de l'Islande. Les pentes inférieures forment l'extrémité d'une sorte de promontoire qui sépare le *Brede-Bug* et le *Faxe-Bug*, golfes immenses parsemés d'écueils et de récifs des plus dangereux, que rien n'abrite contre la mer du large et dans lesquels les sinistres sont si fréquens, que nos pêcheurs leur ont donné, dans leur langage imagé, le nom significatif de *Cimetières des navires*. De Reikiavik même, c'est-à-dire de plus de 30 lieues, on peut souvent apercevoir le Sneffiels, non pas à l'état de silhouette vague et indécise, mais de façon à distinguer nettement les neiges rosées du sommet, dont la coloration s'efface graduellement sur la déclivité et fait ressortir en bleu sombre la partie inférieure des pentes. A mesure qu'on s'en approche, l'œil peut distinguer le massif de roches basaltiques qui lui sert de base et dans lequel, du côté du large, l'action combinée de l'air marin et des vagues a ouvert des crevasses dont quelques-unes sont devenues des grottes peuplées aujourd'hui par de bruyantes légions d'oiseaux de mer.

Lorsqu'on a dépassé le Sneffiels et laissé derrière soi le Faxe-Bug, on voit s'avancer au large une pointe que nos pêcheurs appellent *la Pointe des escaliers*, par allusion sans doute aux gradins superposés de couches basaltiques dont est formé le massif qui la constitue. C'est à partir de ce cap que la côte ouest se produit sous son aspect particulier, toujours grandiose, quoique uniforme. Le pied des montagnes plonge dans la mer brusquement et sans adoucissement de pentes. Les pointes se succèdent les unes aux autres, toujours droites et à pic. Le basalte, les pierres volcaniques désagrégées, s'émiettent sous l'action de la vague, et si parfois la partie inférieure de la montagne présente de loin une certaine déclivité, on s'aperçoit, en s'en rapprochant, que ce que l'on a pris pour une ondulation peu accentuée du terrain n'est en réalité qu'une sorte de remblais de sables et de débris noirâtres qui ont roulé des parties supérieures et se sont accumulés à la base. Ces côtes rocheuses sont coupées, d'espace en espace, par de larges coupures, quelque chose comme les embouchures par lesquelles des fleuves immenses viendraient se jeter dans la mer. Ce sont des *fiords*, c'est-à-dire des golfes intérieurs spacieux, communiquant avec la mer par un goulet relativement étroit, et renfermés entre des parois verticales de montagnes violemment écartées par quelques convulsions volcaniques. Plus le goulet est sinueux, plus le mouillage auquel il aboutit est sûr. Parfois il ne décrit aucun contour : le vent et la mer s'y engouffrent alors comme dans un couloir; mais il est rare que dans le fond de la baie on ne trouve pas une petite pointe de sable qui déborde de l'un des côtés et

forme une sorte d'épi, de jetée naturelle, derrière laquelle les navires trouvent un abri assuré. Sur cette langue de sable s'élève la maison en bois du *cocman*, marchand danois qui vient pendant l'été faire le commerce d'échange avec les habitans des environs.

L'action de la mer, moins violente dans cet espace abrité que du côté du large, emporte avec moins de facilité les matériaux entraînés par la fonte des neiges, les éboulemens et la chute des torrens. Des alluvions se forment qui donnent naissance à d'étroites bandes de terrain dont l'herbe est mise à profit par les habitans de quelques bœrs disséminés sur le pourtour intérieur de la baie. Des rivières généralement très poissonneuses débouchent dans le fiord que les sables qu'elles entraînent, ainsi que la désagrégation des montagnes, tendent incessamment à combler.

Aussitôt qu'il a découvert les bâtimens de pêche, le navire de guerre se dirige vers eux et leur fait connaître le fiord dans lequel il va d'abord se rendre, le nombre de jours qu'il compte y passer, et le fiord dans lequel il fera sa seconde station. Les navires qui veulent être réparés font alors route sur l'un des deux points indiqués. D'autres, qui n'ont besoin que de quelques secours en vivres ou en recharges, les reçoivent séance tenante. Les malades sont visités et embarqués, si leur état inspire des craintes sérieuses, sur le navire de guerre, qui se dirige ensuite vers le fiord où l'ont déjà précédé les pêcheurs. C'est généralement par Patrix-Fiord qu'on commence. Le fiord, désert pendant presque toute l'année, prend à cette époque un aspect d'animation inusité. Groupés autour du bâtiment de guerre, les navires marchands se préparent aux réparations qui vont leur être faites; d'autres viennent s'échouer sur la plage pour nettoyer leurs carènes ou pour mettre à l'air les avaries de leurs coques. Les *chasseurs* déjà arrivés transbordent les morues; les charpentiers et les forgerons de la station travaillent sans relâche; les échos de la baie retentissent du bruit des enclumes et des marteaux; le *cocman* débite force petits verres de trois-six frelaté. La nuit ne vient pas interrompre ce mouvement de bruit et d'activité, puisqu'à cette époque il n'y a pas de nuit en Islande. On dort à bâtons rompus, sans se soucier de l'heure, quand le sommeil arrive. Les coqs, embarqués au départ de France et jaloux de s'acquitter consciencieusement de leur devoir, ne savent plus comment retrouver le moment précis où ils devraient saluer l'aurore. On prend si facilement l'habitude de ce jour continuel que, pour mon compte, lorsqu'à la fin de juin, vers onze heures du soir, je pouvais apercevoir quelques étoiles qui commençaient à se montrer au zénith, c'était avec un sentiment de regret que mon souvenir se reportait vers la nuit du 23 au 24 mai, pendant laquelle j'avais vu

le soleil ne pas quitter un instant l'horizon. De ces jours sans fin de l'été, il ne faut pas conclure aux nuits éternelles de l'hiver, car, à cette époque de l'année, on a au moins trois ou quatre heures de jour en Islande, indépendamment des aurores boréales, alors presque incessantes, et dont la blanche clarté peut rivaliser d'intensité, sinon d'éclat, avec celle du soleil.

Dès mon arrivée à Patrix-Fiord, je pus me rendre compte de l'utilité de la présence d'un bâtiment de l'état dans les baies de l'Islande. J'avais été chargé de visiter un lougre dont le capitaine avait fait constater l'état d'innavigabilité. L'avarie était en effet très grave en ce sens qu'il s'agissait d'une pièce de construction facile à remplacer, mais essentielle. Le rapport des premiers experts concluait très justement à la nécessité d'une réparation impossible à faire, vu le manque de ressources de la localité, et par suite à la condamnation. L'arrivée du bâtiment de l'état, qui pouvait disposer des ouvriers et des matériaux nécessaires, changea si bien la face des choses que trente-six heures après le rapport de la seconde expertise le lougre était complétement remis en état. Par contre, un autre navire dont la coque était excellente, mais dont le pont et la mâture pourris ne purent être remplacés, fut condamné et adjugé aux enchères au prix de 109 francs.

Au moment où j'arrivai à terre pour procéder à l'examen de ces navires, une averse m'obligea de me réfugier, en attendant les experts qu'on m'avait adjoints, dans une maison située sur la plage, à côté de l'habitation du marchand danois. J'y fus reçu aussi cordialement que possible par trois femmes, l'aïeule, la mère et la fille. Cette dernière est presque une compatriote, car elle a pour père un pêcheur français venu à Patrix-Fiord il y a une quinzaine d'années. Très épris de la mère, il abandonna son navire pour passer l'hiver auprès d'elle, repartit l'année suivante, et se garda d'autant mieux de revenir qu'il se maria en France. La Calypso islandaise n'a pas l'air de regretter outre mesure le départ de son Ulysse. Quant à la fille, elle flatte par sa beauté l'amour-propre national des marins français, avec lesquels elle vit, ainsi que sa mère, en très bons termes d'amitié. Pendant le séjour de la flottille de pêche, la maison se transforme en cabaret qui ne désemplit pas. Les travaux de réparation n'occupant que les ouvriers du bâtiment de l'état, la plupart des pêcheurs peuvent disposer de leur temps comme bon leur semble. A défaut d'argent, ils échangent contre un peu d'eau-de-vie les galettes de biscuit de leur ration, et, quand cette ressource leur manque, ils s'en consolent en fumant philosophiquement leur pipe devant le poêle de fonte.

L'accueil cordial que j'avais trouvé chez la jeune Franco-islan-

daise n'avait rien qui pût me surprendre... Je savais déjà par expérience que l'étranger est toujours sûr d'être bien reçu dans ces modestes bœrs. A peine en a-t-il franchi le seuil que tout le monde s'empresse autour de lui. La maîtresse du logis lui présente une jatte de lait dans laquelle elle commence par tremper ses lèvres. On lui amène ensuite les enfans, que l'on a débarbouillés à la hâte. S'il les embrasse, il peut être assuré d'avoir conquis du coup les bonnes grâces de toute la famille. On sait que le baiser joue un grand rôle dans les relations sociales en Islande, où l'on se salue en s'embrassant, non pas sur les joues, mais sur les lèvres. Si dans certaines circonstances le voyageur regrette de ne pouvoir user du salut à l'européenne, — il en est d'autres où le salut à l'islandaise n'est pas fait pour lui déplaire.

Le temps, qui avait attristé ma promenade, s'était mis à la pluie et me forçait à prolonger ma halte dans le bœr; les quelques mots d'islandais que j'avais ramassés de droite et de gauche ne me permettaient pas d'entretenir avec mes hôtes une causerie bien animée; mais leur bonne volonté et le peu de français qu'ils savaient eux-mêmes suppléaient en partie à mon ignorance de l'idiome national, et la conversation marchait tant bien que mal. Je fis connaissance ce jour-là, pour la première et dernière fois de ma vie, je l'espère, avec les chants islandais. Je commis l'imprudence de m'approcher d'une jeune fille qui tenait à la main un gros livre que je voulais voir de près. C'était un recueil de psaumes, et la jeune personne, croyant m'être particulièrement agréable, s'empressa d'en entonner un aussi monotone, aussi peu harmonieux que possible et de la voix la plus aiguë et la plus glapissante qu'on puisse imaginer. J'eus malheureusement le talent de cacher si bien mon impression sous un air de satisfaction apparente, que la chanteuse récidiva une seconde, puis une troisième fois, et que je n'évitai la quatrième audition qu'en prenant brusquement congé de tout mon monde.

Le vent s'était levé, fraîchissant de minute en minute, et la pluie avait fait place à la neige, qui commençait déjà à recouvrir le sol. Je me hâtai de regagner le bord. Le coup de vent, augmentant d'intensité, devenait peu à peu une véritable tempête. D'épais tourbillons de neige obscurcissaient l'air; une brume épaisse couvrait le fiord. A travers quelques rares éclaircies, nous apercevions les montagnes de la baie et les navires au mouillage complétement revêtus de blanc. Des rafales furieuses descendaient des sommets, précédées par un grondement terrible semblable au bruit d'une violente canonnade. Dans le fiord même, la mer était énorme. Notre navire, pivotant autour de ses ancres sous l'action des courans et des variations de la brise, s'inclinait fortement lorsque la mer et le vent le

prenaient par le travers. De gros paquets de neige à demi congelée tombaient de la mâture sur le pont, à la grande exaspération des hommes de quart, qui ne savaient comment se garantir de ces projectiles d'un nouveau genre aussi désagréables qu'inoffensifs. Mouillés sur toutes nos ancres et par un fond d'une tenue excellente, nous n'avions rien à redouter pour nous-mêmes et pas d'inquiétude à concevoir sur les navires de pêche qui se trouvaient à la mer, la direction du vent les éloignant de la côte. L'ouragan cessait à huit heures du matin après avoir fait rage toute la nuit. La neige avait tout recouvert : tout était blanc autour de nous, les navires, les habitations, les prairies, les plateaux, les montagnes, — et, comme le soleil brillait alors d'un vif éclat, le paysage tout entier semblait scintiller sous ses rayons. Dans l'après-midi, quelques navires entrèrent dans le fiord : la tempête ne leur avait causé aucun dommage; mais le vent, qui venait du nord, ayant poussé les glaces très bas, ils avaient dû redescendre dans le sud pour les éviter.

Les réparations que nous avions à faire étant terminées, il n'était plus nécessaire de prolonger notre séjour à Patrix-Fiord. D'autre part, quelques bâtimens moins heureux que ceux qui venaient de communiquer avec nous avaient peut-être été pris par la descente des glaces. Nos secours pouvaient leur être utiles, et dès le lendemain matin nous appareillions pour aller les leur offrir, le cas échéant.

Le temps était splendide, la température très douce, le ciel d'une pureté remarquable. Les neiges de la veille commençaient déjà à fondre dans le fiord; au large, la mer était aussi tranquille qu'à la suite d'une longue période de calmes plats. A l'horizon, un banc peu élevé de brume sombre plaquée de blanc trouble dans sa partie inférieure dénotait la présence des glaces, que l'on pouvait apercevoir à toute distance à l'aide de longues-vues. Deux heures après notre sortie du fiord, nous rencontrions les premiers *bourguignons*, comme les appellent nos pêcheurs. Ce sont les avant-coureurs de la banquise, glaçons détachés, de dimension variable, d'abord assez écartés les uns des autres pour que l'on puisse facilement circuler au milieu d'eux, mais dont le nombre et la grosseur, augmentant graduellement, finissent par rendre la navigation très difficile. Leurs formes sont aussi singulières que variées : l'imagination aidant, on peut y voir des ébauches d'animaux fantastiques, des proues de navire, etc. Ces blocs, éparpillés à perte de vue sur les eaux calmes et bleues, donnaient ce jour-là à la mer l'aspect d'une immense pelouse parsemée de fleurs et d'arbustes de glace. A dix heures du matin, nous franchissions le cercle polaire. D'énormes blocs et de vastes champs de glaces plates avaient depuis longtemps succédé aux *bour-*

guignons. À mesure que nous avancions dans l'ouest, les uns et les autres augmentaient de nombre et de dimension. La navigation devenait par trop périlleuse dans cette direction, et, en continuant à la suivre, nous aurions fini par nous trouver en présence de l'obstacle infranchissable qui rend impossible la reconnaissance complète de la côte est du Groënland, de cette banquise dont le lieutenant de vaisseau de Blosseville fut l'un des explorateurs et dans laquelle il a sans doute trouvé un tombeau (1). Renonçant à courir plus longtemps dans l'ouest, nous fîmes route vers le nord pendant quelques heures, et, redescendant ensuite le long de la côte, nous vînmes mouiller le soir même à Dyre-Fiord. Les champs de glaces nous avaient souvent obligés à faire des circuits et des détours de plusieurs lieues; mais nous finissions toujours par trouver soit un étroit chenal entre les blocs, soit un banc de glace assez mince pour que le choc du navire suffît à le briser. Un mois après, dans les mêmes parages, au lieu de trouver les glaces à petite distance de la côte, nous ne les rencontrâmes qu'à plus de 25 lieues au large. Cette fois nous n'aperçûmes ni glaçons ni champs de glaces précurseurs : ce fut la banquise même du Groënland qui nous apparut brusquement. La circonférence décrite par l'horizon, au centre de laquelle nous nous trouvions, était divisée en deux demi-cercles égaux, dont l'un semblait être le domaine de la mer libre, l'autre celui de la glace non pas à l'état de blocs plus ou moins volumineux et plus ou moins espacés, mais formant un continent qui s'étendait à perte de vue et contre lequel la mer venait se briser avec un bruit absolument analogue à celui de la vague déferlant sur une grève. La surface de ce continent glacial, hérissé d'aspérités, devait être absolument impraticable à la marche. Aucun chenal, aucun passage ne permettait d'y pénétrer. C'était la barrière contre laquelle l'énergie, la science, le courage de l'homme demeurent impuissans. Sur la lisière même, la sonde rapportait le fond par 1,000 mètres. Nos regards scrutèrent vainement l'horizon. Aucun de nous ne put apercevoir les hautes montagnes couvertes de verdure qui, si l'on en croit la tradition, firent donner par Éric le Rouge le nom de Groënland (*Green-land*, terre verte) au pays qu'il venait de découvrir.

Le temps étant demeuré calme pendant toute la journée, le thermo-

(1) Qu'il me soit permis de rappeler le nom aujourd'hui presque oublié de ce vaillant officier, que la *Revue* compta au nombre de ses collaborateurs de la première heure. Blosseville reçut en 1833 le commandement de la corvette la *Lilloise*, avec laquelle il découvrit au nord de la banquise une partie de la côte groënlandaise à laquelle il donna son nom. L'année suivante, il repartait de nouveau avec sa corvette pour continuer ses explorations. Depuis on n'entendit plus parler de la *Lilloise*, et toutes les expéditions envoyées à sa recherche sont demeurées sans résultat.

ètre s'était maintenu à 12 degrés au-dessus de zéro. Il est à remarer que les glaces sont par elles-mêmes à peu près sans influence r la température extérieure, mais que le plus léger souffle de vent i passe sur elles suffit à déterminer immédiatement un froid très tense. On sait qu'il n'y a pas de glaces marines de formation en lande, et que toutes celles que l'on rencontre sur les côtes proennent des débâcles partielles du pôle, du Spitzberg et du Groënnd. Une série d'observations recueillies par l'université de Reikiak, et qui remontent au XII^e^ siècle, établit d'une façon générale le c'est surtout en été que les accumulations de glaces se produint sur le pourtour de l'île, car c'est alors que, sous les latitudes us rapprochées du pôle, la chaleur désagrége en partie les banises, dont les blocs détachés, entraînés par les courans, redesndent jusqu'à Terre-Neuve. Ces blocs peuvent bien stationner momentanément sur la côte d'Islande, mais non pas s'y entasser en rande quantité, car l'île est baignée par le *gulf-stream*, qui l'enure d'une ceinture d'eau chaude de 30 milles de largeur et d'une mpérature moyenne de 8 degrés, dans laquelle la glace ne saurait subsister.

Si le *gulf-stream* cessait de baigner ainsi l'Islande, les glaces entasseraient sur la banquise, avec laquelle elles finiraient par faire orps. Elles fermeraient le passage qui existe aujourd'hui entre la anquise et la côte ouest; dès lors la débâcle glaciale, ne trouvant us d'issue, serait rejetée sur la côte est, d'où elle se précipiterait ur l'Angleterre, le Danemark, la Norvége et la Suède, modifiant u tout au tout le régime climatérique de ces contrées, qui ne tarderaient pas à devenir inhabitables. Cette terrible perspective n'est heureusement pas à redouter. Le passage entre l'Islande et le Groënand demeure libre, et l'action du *gulf-stream*, à laquelle l'île doit n partie sa fertilité et la douceur relative de son climat, reste toujours la même. L'assertion que j'émets ici relativement à la douceur u climat de l'Islande sera peut-être taxée d'exagération. Je me ornerai à cet égard à citer des chiffres. Pendant mon séjour en Islande, la température moyenne a été de 12 degrés au-dessus de éro, et je n'ai vu qu'une seule fois le thermomètre descendre à éro. A plusieurs reprises, je me suis baigné non-seulement à la mer, mais dans les rivières des fiords, dont les eaux sont très vives, ans en être incommodé le moins du monde. Je pourrais croire que, favorisé par une chance particulière, je suis tombé sur une saison exceptionnelle, si le contraire ne m'avait été affirmé bien des fois par les gens du pays. Quant à l'hiver, il résulte des renseignemens que j'ai pu prendre qu'il est plus long, mais moins rigoureux en Islande qu'en Danemark, que la température moyenne est de 4 ou

5 degrés au-dessous de zéro, et ne descend à 10 que par exception.

Dyre-Fiord, où nous vînmes jeter l'ancre après notre première excursion dans les glaces, est l'un des fiords les plus importans de la côte ouest. Les navires mouillent en face d'Hogdol, petit hameau que composent une dizaine de bœrs construits au milieu d'une vaste prairie, à une centaine de mètres du bord de mer. De loin, le hameau paraît plus considérable qu'il ne l'est en réalité, car l'œil confond avec les habitations les pyramides coniques de blocs de tourbe noirâtre qui parsèment la prairie. Tous les bœrs, tous les villages d'Islande sont ainsi entourés d'une quantité de tourbe qu'on fait sécher au soleil, à côté même de l'endroit d'où elle a été extraite. C'est le seul combustible que produise le pays, car je ne parle que pour mémoire des bois flottés que le *gulf-stream* apporte dans certaines baies de l'est, la quantité qu'on en récolte, bien qu'assez considérable, ne pouvant subvenir aux besoins de la consommation générale. Sur la plage se trouvent quelques cabanes à claire-voie qui servent, comme à Reikiavik, de séchoirs pour le poisson. J'y remarquai une quantité de loups marins, dont on fait dans le pays une grande consommation. Une fois séchée, les Islandais mangent, sans aucune espèce de préparation, cette chair rance et coriace. Il n'est pas hors de propos de rappeler à ce sujet que les médecins attribuent au régime alimentaire des indigènes, dont le poisson sec fait presque tous les frais, la fréquence des cas de lèpre et d'éléphantiasis en Islande. Ces épouvantables maladies sont les fléaux du pays. Il m'est arrivé, à plusieurs reprises, de me trouver en présence de gens atteints de l'une ou de l'autre de ces affections; mais j'avoue que, dans ces occasions, je me suis surtout efforcé de ne rien voir. C'est à Dyre-Fiord que je me rencontrai pour la première fois avec un lépreux. Le mal n'était encore qu'aux jambes, mais il faisait de rapides progrès. Triste détail, les enfans du malheureux ainsi atteint étaient tous très beaux et très bien constitués; mais il n'y avait pas d'illusion à se faire: tous portaient en eux le germe fatal du mal héréditaire aux étreintes duquel ils n'échapperont pas dans l'avenir.

Onundar-Fiord, où nous vînmes faire notre seconde station, est plus petit, plus étroit et plus resserré que la baie Dyre-Fiord. Nous y arrivâmes par un temps magnifique. La petite plage qui s'étend au pied des montagnes disparaissait sous la neige. Sur les eaux bleues s'ébattaient de nombreuses troupes d'eiders et d'oiseaux de mer qui s'envolaient lourdement à notre approche. Le peu d'étendue du fiord le faisait ressembler à un lac profondément encaissé entre les murailles granitiques au milieu desquelles notre navire paraissait emprisonné. Le côté réaliste de ce tableau poétique était dû à l'abo-

inable odeur d'huile d'apocale dont l'air était imprégné. L'apocale t le requin des mers glaciales, on le prend avec des *émérillons* (1) r des profondeurs de 500 à 600 mètres. Les Danois et quelque- is des navires norvégiens et suédois se livrent à cette pêche, qui nne des bénéfices considérables. En faisant bouillir le foie et les iscères de l'animal, on obtient une huile très recherchée dans l'in- ustrie pour la fabrication des savons; avec la peau, les Islandais nfectionnent des sandales imperméables très souples et très lé- ères. On tire enfin un grand parti de ce squale glacial, mais l'o- eur nauséabonde, à la fois forte et écœurante, qui se dégage des ves de pierre dans lesquelles bouillent ses entrailles rend par- is le séjour de certains mouillages tout à fait insupportable.

Une grande partie des fiords que l'on rencontre sur la côte d'Is- nde n'est point fréquentée par les navires. On n'y trouve le plus ouvent que les canots islandais montés par trois ou quatre hommes ui viennent mouiller ou relever les lignes de fond avec lesquelles s prennent la morue. Lorsque le poisson est rare dans les baies, ils ont les tendre à plusieurs milles de la côte en ayant soin de ne as s'exposer à être pris par de gros temps auxquels leurs frêles mbarcations ne pourraient résister. Chaque pêcheur islandais prend insi à la ligne une centaine de belles morues chaque jour. Ils n'em- oient le filet que pour la truite ou le saumon dans les lacs et dans es rivières.

Après avoir croisé pendant quelques heures, en sortant d'Onun- ar-Fiord, au milieu des navires de pêche, nous entrâmes dans yse-Fiord. Sur les deux côtés de ce golfe spacieux se trouvent de ombreux mouillages, sortes de fiords intérieurs très fréquentés par es pêcheurs d'apocales. C'est dans Scutul-Fiord, le quatrième de a côte sud, que nous vînmes jeter l'ancre devant le village d'Iza- Fiord, composé d'une cinquantaine de maisons danoises en bois eint. C'était, après Reikiavik, le centre le plus populeux que nous eussions encore visité. Cette agglomération de maisons aux couleurs ives sur cette étroite langue de sable avait quelque chose de gai et d'animé qui nous reposait un peu de la sévérité et de la solitude des fiords précédens. On trouve à Iza-Fiord des magasins danois bien approvisionnés, une église et malheureusement aussi des fa- briques d'huile d'apocale avec leur repoussante odeur. Après nous être assurés qu'aucun navire français ne se trouvait en relâche dans les baies avoisinantes, nous reprîmes notre croisière au large; puis, contournant à grande distance le Cap-Nord, limite septentrionale de la côte ouest, nous nous dirigeâmes vers Akurere, la seconde capitale de l'Islande.

(1) Crocs en fer avec lesquels on pêche le requin.

Cette ville est située tout au fond d'Oe-Fiord, à plus de 20 lieues de la mer. Elle se compose, comme Iza-Fiord, d'un assez grand nombre de maisons danoises dont les habitans repartent presque tous pour le Danemark au commencement de l'hiver. Dans un jardin bien abrité, on peut voir la merveille la plus rare et la plus curieuse de l'Islande, à savoir trois sorbiers dont l'un a été planté en 1790. Je n'ai pas vu d'autres arbres sur le pourtour de l'île, si ce n'est à Reikiavik, qui en possède deux de la même espèce.

Les environs de la ville sont très fertiles. Comme dans les autres baies, la vue n'est plus brusquement arrêtée par une chaîne de montagnes et peut librement parcourir un assez vaste horizon. De longues ondulations de terrain coupées par des collines en pente douce bordent le rivage, le long duquel s'étendent de vertes prairies sillonnées par de nombreux cours d'eau. Les montagnes qui s'élèvent au second plan ne présentent plus les mêmes caractères de désagrégation et d'usure que celles de la côte ouest. Elles sont à la fois plus accidentées et moins disloquées. Il semble qu'il y ait à Oe-Fiord plus de vie dans la nature que dans les autres localités, et l'on dirait que les convulsions volcaniques qui ont bouleversé l'île s'y sont produites avec moins d'intensité qu'ailleurs. Notre navire était mouillé tout contre des talus gazonnés couverts de fleurs des champs, parmi lesquelles dominaient les pensées sauvages, et nous reconnûmes, non sans étonnement, que les nombreux ruisseaux qui descendaient le long de cette pente verdoyante rendaient complétement douces les eaux de la baie.

C'est principalement à Akurere que les habitans du nord de l'île viennent s'approvisionner pour l'hiver. On les voit arriver en longues caravanes, leurs petits chevaux pliant sous le faix des ballots de fourrure, de laine écrue, de bas et de gants tricotés, dont ils vont faire l'échange avec les marchands danois. Les femmes sont assises sur de grandes selles à dossier, véritables fauteuils rembourrés des plus confortables, dont j'ai vu s'accommoder parfaitement, en dépit des lazzis dont ils étaient l'objet, certains cavaliers inexpérimentés du sexe fort.

Nous devions visiter après Akurere Vapua-Fiord, le premier des fiords que l'on rencontre sur la côte est; mais, à peine arrivés à la hauteur du cap *Langaness*, qui limite à l'est la côte nord, comme le Cap-Nord la limite à l'ouest, une longue série de brumes nous obligea à attendre au large une éclaircie. On ne peut songer en effet à courir sur la terre au milieu de ces brouillards humides et pénétrans, dont l'épaisseur est telle qu'on n'y voit souvent pas de l'avant à l'arrière du navire. La côte orientale est redoutée des pêcheurs pour bien des raisons : les coups de vent y sont plus fréquens que dans l'ouest ou dans le nord, les courans très violens et

ès variables. Elle n'est pas d'un abord facile en certains endroits
ause des îlots et des récifs qui s'étendent au large; mais ce sont
rtout les brumes qui la rendent particulièrement dangereuse.
rsqu'un navire se trouve pris au milieu de ces épais brouillards,
n'a qu'une chose à faire : attendre patiemment une éclaircie;
his, s'il lui est loisible d'arrêter la marche que lui impriment ses
iles ou sa machine, il n'est pas maître de se soustraire à l'action
s courans, dont il ne peut apprécier ni la force ni la direction.
ussi se croit-il souvent très éloigné de la côte alors qu'elle lui ap-
raît brusquement et à petite distance. Pour notre compte, nous
tendîmes vainement pendant cinq longues journées qu'un souffle
vent vînt déchirer le voile de brouillards qui nous enveloppait.
guerre lasse, nous fîmes route à petite vitesse jusqu'à ce que la
nde accusât une diminution considérable du fond. Nous mouil-
mes alors, prêts à relever immédiatement notre ancre, et quel-
es heures après, dans une courte éclaircie, nous aperçûmes la
rre à 200 mètres. Le pied des montagnes restant dégagé, nous
mes longer la côte d'assez près pour ne pas la perdre de vue et
nnâmes dans le premier fiord qui se rencontra sur notre chemin.
Les courans nous avaient fortement entraînés dans le sud. Lon-
ant, sans la voir, une bonne partie de la côte est, nous étions
descendus jusqu'à Seidis-Fiord, qui est peu fréquenté par nos
cheurs à cause de sa profondeur et des nombreuses sinuosi-
s qu'on est obligé de décrire avant d'atteindre le mouillage. Les
rvégiens y ont établi une pêcherie où l'on prépare les harengs
ue l'on prend aux environs en quantité très considérable. Une
mpagnie américaine y avait également installé un grand établis-
ment pour l'exploitation de la pêche de la baleine. Des navires
laient les harponner au large et les ramenaient ensuite à l'éta-
issement de Seidis-Fiord. L'idée, bonne en principe, a donné si
u de résultats dans l'application, que le matériel de l'exploitation
dû être vendu à vil prix et l'établissement abandonné depuis quel-
ues années. Nous vîmes encore sur la plage les ossemens d'une
aleine de très grande taille, qu'un musée d'Amsterdam avait ache-
s et dont il ne prit pas livraison, faute d'une salle assez spacieuse
our loger ce gigantesque squelette.

La brume s'était dissipée. En sortant de Seidis-Fiord pour conti-
uer notre tournée, nous pûmes apercevoir dans leur ensemble les
ontagnes, dont la partie inférieure était seule demeurée visible
epuis plusieurs jours. Elles diffèrent sensiblement de celles de la
te ouest. Les cimes, au lieu de se terminer en longs plateaux
niformes, dessinaient sur le fond bleu du ciel des lignes pittores-
uement découpées. Les terrains, de nature diverse, affectaient des
olorations singulières, jaunes, rouges, vertes, cuivrées, qui du

large ressortaient sur les pentes comme de gigantesques flamm
Cette comparaison vient si naturellement à l'esprit, qu'elle a
donner par nos pêcheurs à plusieurs des caps qui se succèd
entre Seidis-Fiord et Rode-Fiord le nom général de *Pointes*
Purgatoire.

Deux heures de traversée nous avaient conduits à l'entrée
Nord-Fiord. N'y apercevant aucun navire au mouillage, nous
prîmes notre route pour arriver le soir même à Rode-Fiord. L'
trée de ce fiord est très large, si large même que, les détails
paysage manquant de relief, le premier aspect est presque tri
Sur les deux bords se trouvent de nombreuses criques où les
vires peuvent s'abriter sans être obligés de remonter jusqu'au fo
de la baie. Une haute montagne, s'avançant au milieu du fiord
divise en deux parties, dont l'une porte le nom de Rode-Int
Fiord, l'autre d'Eske-Fiord. C'était à Eske-Fiord que nous avi
affaire. Aucun navire français ne s'y montrait en ce moment; n
nous venions y chercher des renseignemens sur le compte d
Français naufragé en février et que l'on savait avoir été recue
dans les environs. Le *sysselmand* (1) nous apprit que ce marin
trouvait à Hornwig, localité située plus au sud de l'île. Grièvem
blessé au moment du naufrage, il n'était pas encore en état
supporter le transport à cheval, et, Hornwig étant l'un des poi
les plus dangereux de la côte, aucun navire n'osait l'y venir ch
cher. Le commandant de la station résolut de l'essayer, et on ve
comment il réussit à mener à bonne fin cette difficile entreprise.

Nous ne manquâmes pas de profiter de notre séjour à Eske-Fi
pour visiter le gisement de spath qui se trouve dans les enviro
Tout le monde connaît le spath, au moins de nom; mais ce qu
ignore généralement, c'est qu'au lieu d'être très commun en Islan
il ne s'y trouve qu'à Eske-Fiord. La carrière d'où on l'extrait
située au bord de la mer à mi-versant d'une colline. C'est u
simple excavation dans le roc, une sorte de grotte dont le calca
transparent recouvre sur une profonde épaisseur les parois in
rieures qui s'illuminent sous les rayons du soleil de mille tein
aux chatoyans reflets. Lors de notre visite, le personnel de l'exp
tation se réduisait à un gardien, et le matériel à une cabane de bo
La carrière était sous séquestre en attendant l'issue d'un pro
pendant entre le propriétaire et le gouvernement danois. N
pûmes néanmoins recueillir un nombre assez considérable de fra
mens de spath, et à dater de ce jour la manie des recherches mi
ralogiques s'empara de tout notre équipage. Ce fut une vérita

(1) Le *sysselmand* est un fonctionnaire de l'ordre administratif. Il remplit tout
fois les fonctions de sous-préfet, de juge de paix et de percepteur d'impôts.

lèvre. Dans tous les fiords que nous visitâmes par la suite, nos hommes profitaient de leurs descentes à terre pour se charger de cailloux de toutes dimensions, ramassés au hasard. Parfaitement ignorans des premiers élémens de la science, ils se laissaient exclusivement guider dans leur choix par l'originalité de la forme et de la coloration. Quelques-uns furent cependant assez heureux pour mettre la main sur des échantillons qui n'auraient pas déparé la vitrine d'un collectionneur.

Avant de nous diriger vers Hornwig, nous nous rendîmes à Fastkrud-Fiord, où les navires de pêche viennent habituellement passer deux ou trois journées avant de faire voile pour la France. Cette relâche leur permet de refaire leur provision d'eau douce, et de consolider leur gréement et leur mâture en vue d'une traversée pendant laquelle il leur arrive souvent d'être rudement éprouvés par le mauvais temps. Aucun de ceux que nous trouvâmes au mouillage n'ayant besoin de notre assistance, nous repartîmes aussitôt. Il faisait calme plat; le temps était magnifique, l'horizon très clair, et nous voulions mettre à profit ces conditions favorables pour faire route sur Hornwig; mais, à peine hors du fiord, nous fûmes subitement pris par des brumes épaisses, auxquelles succédèrent de fortes brises et une très grosse mer. Il nous fallut attendre en croisant au large le retour du calme, sans lequel nous ne pouvions songer à nous rapprocher de la partie de la côte que nous avions pour objectif, car, quelle que soit la direction de la brise, la mer y devient aussitôt énorme, et, si les vents passent à l'est ou au sud, on s'y trouve immédiatement en perdition. Après six jours d'attente, le temps s'étant sensiblement modifié, nous profitâmes d'une belle journée pour reprendre notre route.

Nous allions chercher cette fois, non plus un de ces magnifiques ports naturels qui dentellent au nord, à l'est et à l'ouest les côtes de l'île, mais une baie ouverte à tous les vents, entourée de récifs et de brisans sans nombre, et dont on ne peut s'approcher qu'avec des précautions infinies. Arrivés à la tombée de la nuit, nous mouillâmes en pleine côte, gardant toujours notre machine prête à fonctionner, afin de pouvoir gagner le large au premier indice de changement de temps. Une embarcation fut expédiée à terre et nos hommes finirent, après de longues recherches, par découvrir sur le rivage un bœr vers lequel ils se dirigèrent. C'était justement celui dans lequel le naufragé recevait l'hospitalité depuis plus de cent soixante jours. Il était parti de France, en qualité de second, sur le lougre l'*Oiseau des mers*. Dans les premiers jours de mars, par un très beau temps, une quarantaine de navires, dont l'*Oiseau des mers* faisait partie, pêchaient à une dizaine de milles de la pointe de *Westre-Horn*, qui forme l'un des côtés de la dangereuse baie

de Hornwig. La brise commença de fraîchir dans l'après-midi. I
morue étant très abondante, nos pêcheurs, toujours imprudens, n
se décidèrent à manœuvrer pour prendre le large qu'alors que
mer et les courans les avaient déjà rapprochés de terre d'une façc
inquiétante. Le plus grand nombre d'entre eux réussit cependant
doubler la pointe de Westre-Horn, derrière laquelle ils se trouvè
rent en sûreté, le vent les éloignant alors de la côte. L'*Oiseau d*
mers et quatre autres navires ne furent pas aussi heureux. Battu
par des lames monstrueuses, ne pouvant pas mettre un bout d
voile au vent sans qu'il fût emporté en lambeaux, ils vinrent tou
les cinq se briser sur les récifs. Une trentaine d'hommes, roulan
avec les vagues, furent jetés sains et saufs sur la plage. Les autre
périrent, au nombre de 66, noyés ou écrasés contre les rochers
L'*Oiseau des mers* lutta longtemps contre la tempête. Deux heure
avant le moment où il fut jeté à la côte, un coup de mer, enlevan
le capitaine et les deux hommes de barre, précipita le second contr
une claire-voie vitrée dont les éclats lui firent à la jambe une bles
sure des plus graves. Peu après le navire, donnant sur les roche
s'entr'ouvrit et se renversa du côté du vent. Le second et le mousse
demeurés seuls à bord, se réfugièrent dans la mâture et attendi
rent, cramponnés dans les haubans, le moment prévu où les force
viendraient à leur manquer. Il faisait un froid terrible : les lame
déferlaient à chaque seconde sur eux. Voyant son jeune compagno
perdre connaissance, le second le soutint dans ses bras pendan
trois heures, au bout desquelles l'enfant expira de fatigue et d
froid. L'homme alors à bout de forces lâcha les cordages auxquel
il s'était cramponné, et la mer le jeta à demi évanoui sur la grève
Il était alors quatre heures du matin. Autour de lui il n'apercevai
que des cadavres. Ceux de ses compagnons qui avaient échappé
la mort s'étaient hâtés de se mettre à la recherche d'un bœr. Lui
même, malgré sa blessure, se mit aussitôt en marche. Il allait au
hasard devant lui, traversant les marais et les ruisseaux, enfonçan
à chaque pas dans la couche glacée qui les recouvrait, et dont les
pointes avivaient et déchiraient incessamment sa plaie. Jusqu'à dix
heures, il erra ainsi à l'aventure sans rencontrer un homme ou une
habitation. Renonçant à lutter plus longtemps, il se laissa tombe
sur la grève en poussant un dernier cri d'appel désespéré. Quelques
instans après, deux Islandais, arrivant sur le lieu du sinistre, l'em-
portèrent dans le bœr où nos hommes venaient de le retrouver.

Il y recevait depuis cinq mois les soins les plus empressés et
l'hospitalité la plus cordiale et la plus généreuse. Bien qu'il fût en-
core obligé de garder le lit, sa blessure était en bonne voie de gué-
rison; mais, quelque gênante que pût être pour eux la présence de
leur malade, ses hôtes avaient fini par s'attacher si tendrement à

lui, que la perspective de son départ les plongea dans un véritable chagrin. Sur leurs prières instantes, le commandant consentit à leur laisser encore la nuit pour se faire à l'idée d'une séparation qui leur coûtait si fort. Le lendemain, au point du jour, un canot se rendit à terre. Le naufragé venait d'arriver sur la plage, escorté par toute la famille qui l'avait si charitablement recueilli. Auprès de lui se tenait une belle jeune fille, aux soins de laquelle il semblait être particulièrement habitué, et qui laissait librement éclater une douleur si vraie que nous en fûmes tous profondément émus. Après avoir remercié le chef de la famille, non-seulement pour les soins qu'il avait eus du survivant, mais encore pour la sépulture qu'il avait pieusement fait donner aux victimes du sinistre, le commandant l'assura que le gouvernement français le ferait indemniser par les armateurs des frais de séjour et de maladie du naufragé, sans préjudice de la récompense honorifique qui serait demandée au ministre de la marine (1). Tout ému de nos témoignages de sympathie, l'Islandais serrait nos mains en répétant qu'il n'avait fait que son devoir, et qu'il ne méritait pour cela ni indemnité, ni remercîment, ni récompense. Le moment de la séparation était venu : tous les habitans du bœr, jusqu'aux petits enfans, fondaient en larmes en embrassant une fois encore le marin qui leur devait la vie. Dès le retour du canot qui le ramenait à bord, nous nous hâtâmes d'appareiller, et, lorsqu'une fois sortis de la baie nous jetâmes un dernier regard sur le rivage, nous aperçûmes encore la famille islandaise suivant de l'œil le navire qui s'éloignait de toute la vitesse de sa machine de ces parages dangereux.

La côte sud, que nous longeâmes ensuite à grande distance, n'offre ni rade, ni mouillage d'aucune sorte. Les sables entraînés par les cours d'eau qui descendent de l'intérieur ont depuis longtemps comblé tous les fiords, et les bancs qui s'étendent à trois ou quatre lieues au large obligent les navires à s'éloigner le plus possible de ces rivages inhospitaliers. A l'horizon s'élèvent de longues chaînes de montagnes étroitement resserrées, parmi lesquelles, si le temps est clair, on peut apercevoir l'Hécla et les glaciers qui le surmontent. Lorsqu'on a dépassé le cap Portland, massif rocheux qui divise la côte sud en deux parties à peu près égales, et dans lequel les lames ont creusé un magnifique portique de 80 mètres de hauteur, on ne tarde pas à apercevoir du côté du large, à quelques milles dans le sud de la terre d'Islande, un groupe de rochers qui s'élèvent brusquement au-dessus de la mer. Ce sont les îles Westman, l'un des sommets de la chaîne sous-marine dont les Shet-

(1) Les Islandais d'Hornwig ont reçu, par les soins du ministre de la marine, deux médailles d'or.

land et les Féroe marquent encore la direction, et qui peut-être aux époques primitives du globe, reliaient l'Islande au continent européen.

Nous nous dirigeâmes vers la plus grande de ces îles, qui possède une rade assez sûre, dans laquelle nous comptions rencontrer quelques-uns de nos pêcheurs. Le temps était très doux. Sur la surface calme de la mer s'ébattaient de nombreux *hansbaks*, sortes de baleines beaucoup plus maigres et beaucoup plus petites que les baleines franches, dont la pêche peu rémunératrice n'est pratiquée que par occasion dans quelques rares baies. Les oiseaux de mer, remplissant l'air de leurs cris aigres et discordans, tournoyaient autour des îlots que nous longions pour nous rendre au mouillage. La baie s'adosse d'un côté à de hautes falaises verticales au pied desquelles la sonde ne trouve pas de fond, et dont le sommet, accessible seulement du côté du large, est couvert de pâturages sur lesquels on laisse les troupeaux errer librement pendant la belle saison. De l'autre côté, sur le versant inférieur d'une colline verdoyante surmontée d'un cône noirâtre, cratère d'un volcan récemment éteint, se trouvent les bœrs et les maisons des marchands danois. L'innombrable quantité d'oiseaux de mer de tout genre, pingouins, malainocs, goëlands, macareux, etc., qui ont élu domicile sur les rochers de Westman, est mise à profit par les habitans. A une certaine époque de l'année, on les tue à coups de bâton pendant leur sommeil, non pas afin d'utiliser pour l'alimentation leur chair huileuse et coriace, dont le palais le moins exigeant ne saurait s'accommoder, mais pour les employer, mélangés à la tourbe, en guise de combustible. Une autre récolte presque aussi singulière que l'on fait également dans l'île, est celle du goëmon comestible qui croît avec abondance au pied des rochers. On se contente, pour toute préparation, de le faire sécher, et on le mange tel quel. En dépit de la forte odeur de thé et de tabac mélangés qu'exhale cette herbe marine, j'ai eu la curiosité d'en faire l'essai, et je l'ai trouvée aussi désagréable au goût qu'à l'odorat.

A l'approche du canot qui nous amenait à terre, les oiseaux s'enfuyaient, abandonnant sur les aspérités des rochers leurs petits, encore incapables de les suivre, et dont nos hommes s'emparaient à la main sans difficulté. Sur le côté inaccessible des falaises, nous apercevions parfois à une grande hauteur des crevasses naturelles, fermées par un petit mur de pierres sèches évidemment fait de main d'homme, sans pouvoir nous rendre compte du but de cette construction et des moyens employés pour l'édifier. Nous apprîmes par la suite qu'on y mettait sécher le poisson à l'abri de l'atteinte des mouches, qui ne s'élèvent jamais aussi haut. Quant au mode de construction, un Islandais, gravissant la falaise du côté du

ge, fixe sur le plateau une corde à l'aide de laquelle il gagne ndroit voulu, tandis qu'une autre corde lui sert pour élever jus- à lui les pierres qu'un bateau lui fait passer une à une.

Nous étions favorisés dans notre excursion par un véritable soleil Italie qui mettait vivement en lumière toutes ces silhouettes noi- tres de roches et de montagnes décharnées incessamment ron- es par les vagues. Le temps était très chaud, et je ne veux pas blier de noter à ce sujet un renseignement du *sysselmand*, qui affirma que le froid vif était chose absolument inconnue aux estman, même au cœur de l'hiver, qui y est cependant brumeux très pluvieux.

En visitant l'église, l'unique construction en pierre de la localité, appris par le pasteur que les mormons se livraient depuis un cer- in temps à une propagande très active, de laquelle allait proba- lement résulter un mouvement d'émigration inquiétant pour l'ave- ir du pays. Le paquebot qui fait le service mensuel entre Reikiavik t Copenhague devait prendre sur la côte est, à Beru-Fiord, un remier convoi de 200 émigrans pour la Nouvelle-Sion. Les brumes ui ayant interdit l'accès du fiord, le départ fut ajourné au mois uivant et doit sans doute avoir eu lieu à l'heure où j'écris ces ignes.

C'était par les îles Westman que devait se terminer notre voyage circum-islandais. Nous touchions à la fin d'août : nos pêcheurs ont tous partis à cette époque, et les bâtimens de guerre, qui n'ont lus rien à faire sur la côte, regagnent alors Cherbourg. En termi- nant ce récit, je sens que j'ai été entraîné parfois hors de mon sujet principal; mais tant de choses s'y rattachaient pour ainsi dire d'elles-mêmes, qu'il m'a bien fallu élargir le cadre et ne pas me borner à parler du drame et des acteurs sans faire connaître le lieu de la scène. J'ai surtout voulu attirer l'attention du lecteur sur les équipages de nos navires de pêche et revendiquer pour nos marins la place qu'ils sont en droit d'occuper dans l'estime publique. J'ai l'espoir d'avoir atteint ce but, convaincu qu'il m'a suffi pour cela de dépeindre leur vie de privations, de fatigues et de dangers incessans. N'est-il pas utile de montrer ainsi qu'à l'époque troublée que nous traversons, à côté de certaines classes dont les sophismes déclamatoires des rhéteurs ont oblitéré l'honnêteté et le bon sens, il en est d'autres qui, indifférentes aux utopies des prétendus apô- tres de la régénération sociale, s'honorent de conserver pour devise ces mots, en dehors desquels tout est chimérique et mensonger : *courage, travail, persévérance?*

GEORGE ARAGON.

LES FOURMIS

On lit dans l'*Ecclésiaste :* « Le trépas est pour l'homme et pour l
bêtes; égale est leur destinée. Comme l'homme meurt, ainsi ell
meurent de la même manière; elles respirent toutes, et l'homm
n'a rien de plus que la bête. Toutes choses sont soumises à la v
nité. Toutes choses vont vers un seul lieu : elles ont été fait
de la terre, et elles retournent pareillement à la terre. Qui sa
si l'âme des hommes monte en haut et si l'âme des bêtes descen
en bas (1)? » Ces lignes, que la main d'un sage a tracées, som
elles donc tout à fait oubliées des modernes défenseurs de la fo
Au nom de certaines idées religieuses, des vérités éclatantes comm
la lumière doivent être conspuées. Soutenir que les phénomènes o
la vie participent de la même essence chez tous les êtres animé
signaler l'intelligence des animaux, apporter des preuves irré
cusables de la prodigieuse antiquité du monde terrestre, voilà, au
yeux des purs croyans, des choses impies, des énormités digne
de l'enfer. Il semble parfois qu'on regrette l'absence d'un saint tr
bunal pour garder le genre humain dans l'obscurité du moyen âg
On put faire quelques bonnes avanies à ce pauvre vieux Galilée
inspirer à ce mécréant une crainte salutaire; aujourd'hui il faut s
contenter de l'anathème envers ceux qui, à force de recherches e
de patience, reconnaissent et proclament une vérité sur le monde
Les gens bien élevés accordent de l'instinct aux animaux, de l'in
telligence jamais. Il ne suffit pas à l'homme d'avoir le premier ran
dans la création, on entend que nul ne lui ressemble, s'il n'es
Dieu. Le livre saint l'a dit, « toutes choses sont soumises à la va
nité. »

Bonnes gens qui volontairement fermez les yeux à la lumièr

(1) Chap. III, versets 19-21.

pour rester fidèles à des préjugés encore inconnus dans les temps bibliques, et qu'enfantèrent plus tard l'orgueil et l'ignorance, voyez les résultats de l'aveuglement. Afin de saper au plus vite des croyances qu'on déclare inconciliables avec les vérités dont la conquête est la gloire de l'humanité, des esprits que la grâce n'a pas touchés affirment que vous descendez des singes, et, en remontant bien loin, des *outres de mer* (1). A de telles assertions, une foule applaudit en invoquant la science, qu'on respecte peu en pareille occurrence.

Pourrions-nous en ce moment mettre en oubli des préjugés qui blessent la raison, et perdre le souvenir des moyens de les combattre qui prennent leur source dans la rêverie? Des études récentes ajoutent aux notions acquises et déjà fort répandues sur les mœurs de certains animaux des détails charmans et pleins d'intérêt. Nous avons à signaler des actes; seule, la stricte réalité les rend dignes d'attention. Il s'agit de très petites bêtes; les chétives créatures constituent de grandes sociétés et rappellent par plus d'un trait la vie des sociétés humaines. Ainsi avons-nous à considérer des aptitudes au travail, des passions vives, des sentimens variés, des relations sociales douces ou violentes; seule, la juste appréciation des phénomènes psychologiques peut rendre notre histoire complète et véridique. Voulant nous immiscer dans la vie privée des fourmis, ce sera le grand attrait de voir l'intelligence aux prises avec mille difficultés. C'est bien l'intelligence qu'il faut dire; toute autre expression serait absolument fausse. Des machines ne sauraient préférer un endroit à l'autre pour l'établissement d'un nid, aller au loin chercher des matériaux propres à construire, discerner les avantages d'une situation, déployer du courage ou montrer des défaillances, panser des blessures, réchauffer ceux qui ont froid, témoigner la plus touchante sollicitude pour les jeunes qui réclament des soins maternels, apercevoir les dangers et se mettre en garde contre l'ennemi. On veut toujours parler d'instinct lorsqu'il est question des actes de la vie des bêtes; mais la mémoire, les affections, le jugement, le raisonnement, le discernement, dont à tant d'égards les animaux donnent des preuves, ne sont pas de ce domaine. Il est une loi générale qu'il importe d'avoir présente à l'esprit. Les êtres particulièrement doués possèdent des instrumens naturels; mus par une force aveugle, ils cherchent à se servir de ces instrumens, c'est l'instinct. L'intelligence seule peut diriger des opérations complexes, où il y a des dangers à éviter, des difficultés à surmonter, des obstacles à vaincre.

Dans chaque groupe du règne animal, les nobles qualités appa-

(1) Les *ascidies*, groupe inférieur de l'embranchement des mollusques.

raissent chez les espèces qui mettent au monde une progéniture faible et sans défense. A des jeunes qui périraient dans l'abandon il faut les soins et la protection de mères ou de nourrices; alors se constitue la famille. Pour assurer le sort d'une postérité plus ou moins nombreuse, les parens ou des ouvriers habiles à exécuter des travaux considérables montrent des aptitudes surprenantes, des instincts merveilleux, une intelligence et un sentiment admirables. Ces gentils oiseaux, pinsons, mésanges, hirondelles, fauvettes, bergeronnettes, font des nids charmans pour recevoir des nouveau-nés incapables de vivre sans des soins permanens; ils nous ravissent par une foule d'agrémens. Les gracieuses créatures possèdent une multitude de perfections qui manquent absolument aux canards et aux gallinacés si brillans par le plumage, — ces derniers n'ont guère à se préoccuper de poussins assez forts dès l'éclosion pour courir et chercher leur nourriture (1). La règle est toute semblable parmi les insectes. Le papillon, dont la chenille vit d'une façon indépendante, voltige sans souci d'aucun genre; l'hyménoptère, qui donne naissance à des larves presque inertes, est industrieux. Si la mère est d'une telle fécondité qu'elle se trouverait dans l'impossibilité de satisfaire aux exigences de sa nombreuse progéniture, des individus stériles sont appelés à remplir les devoirs maternels. Ainsi les guêpes et les abeilles forment ces immenses sociétés qui étonnent par la grandeur des travaux. Par la variété des ressources qu'elles mettent en œuvre, plus extraordinaires encore sont les fourmis. Nulle part dans le monde des insectes, on ne pourrait étudier avec un égal profit les phénomènes de l'ordre psychologique. Nous avons appris depuis peu beaucoup de choses nouvelles sur les fourmis.

I.

A peu près en tout pays, les fourmis s'emparent d'une partie du sol. Peuples barbares et gens civilisés remarquent ces insectes, qui donnent l'exemple du travail et de l'association. Longtemps néanmoins les fourmis déjouèrent la perspicacité des investigateurs. Au milieu de la foule des individus sans ailes, on avait observé des individus ailés, mais la nature et le rôle de ces différentes créatures restaient ignorés. Au XVII^e^ siècle, un homme habile, Swammerdam, découvrit, par des dissections délicates, que les individus ailés sont les mâles et les femelles, les autres des femelles stériles, des neutres, les ouvrières enfin qui seules pourvoient à tous les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^er^ mars 1870, *les Conditions de la vie chez les êtres animés*.

besoins de la société (1). Les naturalistes s'efforcèrent ensuite de reconnaître les particularités de la vie des industrieux insectes; ils n'eurent d'abord que peu de succès. Le véritable révélateur des mœurs des fourmis, Pierre Huber de Genève, n'est venu qu'au commencement du siècle actuel. Le fils du célèbre historien des abeilles avait le génie de l'observation. Son œuvre est restée, bien près de l'heure présente, l'expression presque entière des notions acquises sur les actes des fourmis. Cent fois on vérifia l'exactitude des faits que Pierre Huber avait constatés sans obtenir de l'investigation de nouveaux résultats d'une certaine importance. Applaudissons, aujourd'hui un progrès notable est réalisé. Nos différentes fourmis indigènes n'avaient pas été suffisamment comparées; on n'en avait point défini les caractères avec la rigueur qui importe à la science; des auteurs s'étant contentés de désignations trop vagues, le fruit de plusieurs études de mœurs se trouvait perdu. Depuis une vingtaine d'années, les espèces européennes, au nombre de plus d'une centaine, ont été décrites d'une manière précise. Les recherches sur les aptitudes particulières des espèces, longtemps comme interrompues, ont été reprises dans des conditions favorables; de nouveaux chapitres sont venus s'ajouter à l'histoire des êtres qui comptent dans la création parmi les plus remarquables.

Présenter les résultats des études récentes sur les mœurs des fourmis est notre unique dessein; les observations anciennes ont été rapportées dans une foule d'écrits, et tout le monde en garde un peu le souvenir (2). Pour défendre notre récit de toute obscurité, il suffira de rappeler à grands traits les notions depuis longtemps répandues.

Fort nombreuses en espèces, les fourmis se ressemblent par les plus essentielles conditions de la vie, tout en ayant des habitudes assez différentes. Les plus communes dans nos bois bâtissent à la surface du sol de vastes demeures qui nécessitent une quantité prodigieuse de matériaux (3). Au dehors, c'est un large dôme apparaissant comme un amas de morceaux de bois, de brins de chaume, de cailloux, de grains de blé ou d'avoine; à l'intérieur, c'est un formidable enchevêtrement de bûchettes à peu près d'égale dimension, disposées de façon à circonscrire des chambres et des avenues assez irrégulières, il est vrai, mais permettant néanmoins une circulation facile dans toutes les parties de l'édifice. Placés avec un art incroyable, les morceaux de bois se trouvent étayés les uns par

(1) *Biblia Naturæ*, par J. Swammerdam, né à Amsterdam en 1637, mort en 1680. — L'ouvrage ne fut publié qu'en 1737.

(2) Voyez notre ouvrage intitulé *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, Paris 1868.

(3) Par exemple la fourmi rousse, *Formica rufa*.

les autres; les premiers sont enfoncés dans la terre. Ainsi la con
struction dans son ensemble offre une remarquable solidité. Ce
nids ont plusieurs ouvertures que les habitans ferment à la chu
du jour et dans les temps de pluie. Diverses espèces pratique
d'énormes souterrains et installent des appartemens à plusieu
étages sans employer de matériaux étrangers; ce sont les ma
çonnes. D'autres moins habiles, en général de taille fort exigu
s'établissent sous une large pierre qui servira de toiture : dans
terre, elles creusent des galeries; ce sont les mineuses. Certaine
fourmis se logent dans le bois : la matière se prête à la sculpture
aussi est-ce une merveille que le dédale de chambres et de couloir

Les fourmis ont des instrumens de travail très simples; des man
dibules garnies de quelques dents suffisent à tailler le bois ou d
brins d'herbe, à pétrir la terre, à saisir les corps. Selon la natu
des outils, l'animal se montre habile à une besogne particulièr
ses mandibules deviennent des armes, et, chez beaucoup d'espèce
ce sont des armes puissantes. Un des traits saisissans de la vie d
laborieux insectes, c'est le concert qui s'établit entre les individu
pour la construction des nids, pour les expéditions à la recherch
des subsistances, pour les combats, aussi bien que dans le partag
des attributions. Très fréquemment on voit les ouvrières se touch
les unes les autres avec les antennes, et tous les observateurs d
meurent persuadés qu'elles ont entre elles des communication
une sorte de langage. En effet, une fourmi rencontre-t-elle un em
barras, découvre-t-elle une substance de son goût, au plus vite s
compagnes averties accourent sur la place.

Au printemps, il n'existe dans les nids que la foule des ouvrièr
et quelques reines privées d'ailes. Une fois fécondées, les femelle
ne devant plus sortir de l'habitation, abandonnent leurs ailes, q
se détachent sans causer le moindre trouble à l'animal; l'insec
les tire, elles tombent; au besoin, les neutres se chargent de l'op
ration. Les femelles commencent à pondre; les œufs, entièreme
blancs et d'une extrême petitesse, grossissent sensiblement au co
tact de l'air; les ouvrières les recueillent, les placent dans d
chambres spéciales, s'efforcent de les préserver du froid ou de
trop grande chaleur. Les larves éclosent, pauvres créatures presq
inertes; elles ont tout juste l'instinct de redresser un peu la tê
et d'ouvrir la bouche pour recevoir la becquée. Habiles dans l'a
de l'ingénieur ou de l'architecte, adroites au possible dans l'exéc
tion des travaux matériels, les fourmis sont des nourrices incompa
rables. Elles tiennent les larves dans un état de propreté parfait, l
gorgent de sirop, le matin les portent aux étages supérieurs, où
fait sentir une douce température, les remportent aux étages infé
rieurs, lorsque le soleil trop ardent pourrait griller ces corps d

biles. Elles n'agissent pas chaque jour de la même manière; les conditions atmosphériques en décident. Vraiment ce ne sont pas des êtres sans raison qui se comportent ainsi. Parvenues au terme de la croissance, les larves filent une coque soyeuse; enfermées dans cette prison, elles se transforment en nymphes (1). Les ouvrières donnent aux cocons les soins qu'elles donnaient aux larves; au moment où l'insecte adulte vient d'éclore, elles déchirent le tissu soyeux de façon à rendre facile la sortie du nouveau-né. Les jeunes fourmis ne sont pas tout de suite en état de prendre part aux travaux de la communauté; les vieilles commencent par leur offrir de la nourriture, elles les accompagnent ensuite dans les diverses parties de l'habitation et les initient aux actes de la vie : il y a une éducation dont la durée n'est pas certaine.

En même temps que naissent des ouvrières en grand nombre, naissent aussi des mâles et des femelles. Mâles et femelles n'ont qu'un souci, qu'un désir, au plus vite s'envoler. En plein air seulement se consomment les unions. Les fourmis ailées s'échappent; quelques-unes ne vont pas loin; les femelles capables de devenir mères, recueillies par les ouvrières et rapportées au nid, vont accroître la population. D'autres au contraire se sont trouvées entraînées à d'énormes distances; chaque femelle fécondée tombe sur le sol sans secours possible. Elle n'en est pas troublée; elle s'enfonce dans une cavité, se débarrasse de ses ailes et, se faisant ouvrière, elle construit un petit nid. Elle pond une minime quantité d'œufs, et, devenant mère et nourrice à la fois, elle élève ses larves; des ouvrières éclosent. Celles-ci agrandissent l'humble demeure et se mettent aux travaux nécessaires. Désormais la mère sera reine. Ainsi se fondent les colonies.

Nos fourmis indigènes, on le sait, se nourrissent de matières fluides et se montrent particulièrement avides de liqueurs sucrées; elles lèchent le miel sur les fleurs, elles sucent le jus des fruits. Ce n'est pas pour elles seules; douées de la faculté de dégorger, elles puisent une énorme quantité de nourriture afin d'alimenter les compagnes restées au logis et surtout les larves. Personne n'ignore combien les intelligentes petites bêtes recherchent les pucerons, qui éjaculent un liquide sucré. Sur les végétaux où abondent ces parasites, ce sont des allées et venues continuelles. Plusieurs espèces, principalement des maçonnes et des mineuses, font mieux que d'aller à grande distance recueillir les gouttelettes de la liqueur toujours si désirée, elles emportent les pucerons et les mettent sur

(1) Les larves d'un petit nombre d'espèces se transforment en nymphes sans faire de cocons.

des plantes dans le voisinage de la fourmilière ou même à l'intérieur de la fourmilière. Les industrieux insectes connaissent le prix du bétail.

Certaines fourmis n'ont pas honte de s'établir dans les nids d'autres espèces et parfois d'aller attaquer ces mêmes espèces, à qui elles enlèvent larves et nymphes afin de se procurer des esclaves (1). Il y a des fourmis privées d'instrumens de travail, absolument inhabiles à construire comme à prendre soin des larves, mais d'humeur guerrière : ce sont les amazones (2). Par la violence, celles-ci s'emparent des nymphes de la fourmi brune ou de la mineuse (3). Les ouvrières étrangères éclosent, et tout de suite se mettent au travail dans la demeure où elles sont nées, donnant des soins à la progéniture des amazones, apportant la nourriture à leurs ravisseurs eux-mêmes. Huber a retracé d'une façon naïve et charmante les exploits de ces guerrières, qui par un beau jour d'été s'acheminent en longue colonne vers une fourmilière plus ou moins éloignée, se précipitent à l'assaut, massacrent les défenseurs de l'habitation et, grâce à la supériorité de leurs armes, envahissent le nid et emportent les coques qui contiennent les nymphes.

C'est assez sur l'histoire plus ou moins ancienne, nous pouvons maintenant nous attacher aux observations nouvelles.

Un naturaliste, successivement professeur dans plusieurs de nos facultés des sciences, Charles Lespès, dont la carrière a été trop tôt finie (4), se livrait à des investigations minutieuses dans les fourmilières. Témoin de certains actes, il avait conçu de l'intelligence des fourmis une très haute idée. On savait que divers insectes cohabitent avec les fourmis sans être ni inquiétés, ni maltraités par ces dernières; mais le genre de relations qui pouvait exister entre les maîtres du logis et les hôtes restait ignoré. Lespès dévoila le mystère. Seulement dans les fourmilières vivent de très petits coléoptères d'un aspect étrange : tout luisans, d'un roux uniforme, les clavigères, ainsi qu'on les appelle, ont d'énormes antennes, des élytres courtes, des pinceaux de poils sur les côtés. Triste semble la condition de ces êtres; aveugles, ils sont condamnés à une existence sédentaire; ayant la bouche singulièrement conformée, ils sont dans l'impossibilité de manger seuls. Nulle part, on ne voit l'exercice de la liberté plus entravé; par bonheur, ces malheureux insectes n'en ont sans doute pas conscience. Les fourmis sont pleines

(1) La fourmi sanguine, *Formica sanguinea*.

(2) Le *Polyergus rufescens* des naturalistes.

(3) La *Formica fusca* et la *Formica cunicularia*.

(4) Charles Lespès est mort en 1871, à l'âge de quarante-cinq ans, professeur à la faculté des sciences de Marseille.

de soins et d'attention pour les clavigères; à ces pauvres créatures, elles donnent la becquée. L'œuvre, il est vrai, n'est pas désintéressée. Les poils des petits coléoptères s'imprègnent d'un liquide visqueux et sucré fourni par des glandes; avides de cette matière, les fourmis se délectent à lécher les poils qui en sont enduits. Elles trouvent avantage à nourrir et à soigner de véritables animaux domestiques. Il est assez ordinaire de rencontrer des clavigères chez certaines fourmis; pourtant on voit des nids où il n'en existe aucun. L'observateur s'avisa d'en mettre dans ces habitations au dépourvu. Il croyait que le présent serait agréable; il n'en fut rien. Les fourmis, fortement intriguées à la vue de ces étranges créatures, cherchaient en vain l'usage qu'on en pouvait faire. Elles tâtaient, retournaient les pauvres insectes, et enfin, les considérant comme des bêtes inutiles, elles les tuaient en les coupant avec leurs mandibules. L'expérience est curieuse; elle prouve que les individus s'instruisent, et que, sans une sorte d'éducation reçue de leurs semblables, ils se montreraient inhabiles dans l'accomplissement de certains actes.

Des coléoptères agiles de la famille des staphylins, dont les élytres laissent à découvert l'extrémité postérieure du corps, habitent les fourmilières, ce sont les *lomécluses* (1). Mieux partagés que les clavigères, ils sont d'humeur vagabonde. Clairvoyans, pourvus d'ailes, ils sortent des nids, mais ils sont bien forcés d'y revenir; lorsque la faim les presse, ils n'ont pas d'autre ressource. Incapables de prendre eux-mêmes leur nourriture, ainsi que Lespès l'a constaté, ils la demandent aux fourmis. Celles-ci ne refusent pas de rendre un bon office à des créatures qui ont quelque chose à donner. Les loméchuses sécrètent une matière sirupeuse que retiennent des bouquets de poils placés sur les côtés de l'abdomen. Les poils se trouvant cachés par les organes du vol, le coléoptère écarte ses ailes pour que la fourmi puisse lécher la liqueur. Pareille entente de la part de deux êtres n'ayant aucune parenté est vraiment un des traits les plus curieux de la vie des animaux. Le croirait-on? il y a des fourmis qui ne savent pas manger. Les fameuses amazones, qui prennent des esclaves pour élever les larves, sont dans l'obligation de solliciter de ces mêmes esclaves leur propre nourriture, et de la recevoir de la bouche à la bouche.

Près des rivages de la Méditerranée, sur les terrains où le soleil darde ses rayons sans rencontrer d'obstacles, — les *garrigues*, suivant l'expression consacrée, — habitent de vigoureuses fourmis qu'on nomme les attes. Celles-ci se distinguent au premier coup d'œil par le premier anneau de l'abdomen, qui forme deux nœuds au lieu d'un seul comme chez les fourmis ordinaires; elles ont une grosse tête

(1) Ces insectes ont environ 5 millimètres de long.

et des mandibules robustes. A les voir, on devine qu'elles sont pleines d'énergie. Deux espèces sont particulièrement communes : l'atte noire (1) et l'atte maçonne (2), plus petite et d'un brun rougeâtre assez clair. Chez ces fourmis, il existe de singulières différences entre les ouvrières. Certains individus ont la tête de proportion médiocre, d'autres la tête énorme avec des mandibules extrêmement puissantes. Plusieurs naturalistes ont présumé qu'il y avait deux sortes de neutres : les soldats et les ouvrières; volontiers on supposait les soldats des mâles stériles. D'après les observations de Lespès, les forts comme les faibles exécutent les mêmes travaux et prennent également part aux combats; enfin tous seraient des femelles stériles. De grandes fourmis des pays chauds présentent encore dans les signes extérieurs des dissemblances plus frappantes. Il est difficile de croire qu'un rôle spécial ne soit pas attribué à chaque catégorie d'ouvrières.

Que de fois n'a-t-il pas été question de la gracieuse fable de La Fontaine : *la Cigale et la Fourmi?* A Ésope, le poète emprunta le sujet, et de confiance il présenta la fourmi comme un modèle de prévoyance. C'est que, par une tradition venue de loin, on ne doutait en aucune manière que le petit insecte ne prît soin d'emplir ses greniers en vue de la mauvaise saison. Cependant les investigateurs modernes, attachés à l'étude de nos espèces indigènes, n'hésitèrent pas à déclarer que les fourmis n'amassent point, qu'elles ne sauraient manger des substances dures comme la plupart des graines, enfin qu'elles n'ont nul besoin de provisions pour l'hiver, car elles s'engourdissent dès les premiers froids. Un poète en faute à l'égard des conditions de la vie des animaux, cela ne tire pas à conséquence; il suffit d'avertir les gens crédules de ne pas le croire. Ainsi pensaient les naturalistes, très certains de l'exactitude des observations poursuivies sur nombre d'espèces de fourmis; il semblait que la science eût prononcé le dernier mot. Tout à coup néanmoins un doute s'élève; on a vu des fourmis qui recueillaient avec une ardeur extrême les semences de quelques plantes particulières, puis on se souvient que chez les peuples de l'Italie, de la Grèce, de l'Orient, la croyance aux fourmis qui ont des greniers est universelle. Claude Élien, le contemplateur des animaux pendant les jours heureux de l'empire romain, a tracé un séduisant tableau des fourmis qui vont aux champs faire la récolte; d'autres auteurs ont parlé de cette habitude comme étant fort ordinaire; enfin dans l'Inde, des curieux des choses de la nature ont remarqué encore des fourmis emportant des graines. Un trait de lumière commence

(1) *Atta barbara.*
(2) *Atta structor.*

à poindre; les espèces si bien observées, qui ne prennent aucun souci des richesses, n'habitent-elles pas le centre de l'Europe, et au contraire les espèces signalées comme d'infatigables moissonneuses les rivages de la Méditerranée? Une recherche pleine d'intérêt devait être entreprise. Charles Lespès, poursuivant ses investigations sur la côte de Provence, rencontrait particulièrement les attes à grosse tête; il n'eut pas de peine à découvrir que ces dernières se comportent tout autrement que les fourmis du nord, à chaque instant il admirait avec quelle activité les attes noires et brunes ramassent les graines. Fallait-il aller bien loin les recueillir, les intelligentes petites bêtes se partageaient la besogne. Sur les chemins, une plante à larges feuilles ou une pierre laissant un espace libre servait pour l'établissement d'un dépôt; les individus qui avaient battu la campagne apportaient la récolte en cet endroit; d'autres y venaient prendre les graines et les traînaient jusqu'à l'entrée de la demeure où elles étaient reçues par les ouvrières chargées de l'emmagasinage. « Je les ai suivies bien souvent dans leur travail, dit Lespès, et, peu de temps après, j'ai toujours trouvé un petit tas de son à la porte; le germe au moins avait été mangé. On le sait, en germant les graines produisent du sucre, c'est alors que les fourmis les brisent et les lèchent. » A un autre observateur était réservée la satisfaction de reconnaître d'une manière plus complète les manœuvres des fourmis moissonneuses.

II.

Il y a trois ou quatre ans, un jeune Anglais, Traherne Moggridge, s'était beaucoup entretenu avec des personnes qui avaient vécu dans l'intimité des fourmis. Son attention éveillée sur des points controversés ou imparfaitement connus de la vie des plus laborieuses créatures du monde, il se promit d'user de toute la patience imaginable pour apprendre la vérité. Le pauvre garçon allait bientôt mourir, et il en avait le pressentiment. Atteint de la terrible affection qui frappe parmi la plus brillante jeunesse, aux mois d'automne et d'hiver, il venait respirer sur les grèves de Menton, plaçant l'espoir d'une guérison ou du moins d'un prolongement d'existence dans les chaudes effluves des côtes méditerranéennes (1). Moggridge se plaisait à penser qu'il ne quitterait pas le monde sans ajouter quelques pages à l'histoire de certaines créatures aussi remarquables par l'industrie que par les mœurs et par l'intelligence. Oubliant la maladie, il passait les jours à épier les actions des fourmis, à

(1) Traherne Moggridge, né à Swansea (pays de Galles) le 8 mars 1842, est mort à Menton le 24 novembre 1874 à l'âge de trente-deux ans.

suivre les manœuvres des araignées qui établissent dans la terre de ravissantes retraites. Ainsi nous sont parvenus de nouveaux renseignemens précieux pour le naturaliste et pour le philosophe (1).

L'observateur nous conduit dans un endroit désert, non loin de la petite ville de Menton. La roche est une sorte de grès friable, le sable s'est accumulé dans les trous. La végétation est pauvre, çà et là croissent des cistes, du thym, de la lavande noire. Il y a des pierres, et près des pierres des pins maritimes tout rabougris. Au-dessous de l'espace aride et sauvage, orangers et citronniers, soigneusement entretenus par la main des hommes, remplissent la vallée; des plantes basses, profitant de la terre cultivée, se pressent sur les bords et répandent en automne des graines à profusion. Sur la garrigue, deux longues colonnes de fourmis moissonneuses, c'est l'atte noire, cheminent en sens opposé; l'une se dirige vers le terrain cultivé, l'autre en revient. Le mouvement de la première colonne est rapide et bien ordonné; les fourmis ne portent rien. Très différente est l'attitude de la seconde troupe; la marche est pénible et irrégulière, toutes les fourmis sont chargées d'un lourd fardeau. Chaque individu tient entre ses mandibules une graine, quelquefois une grosse capsule qui lui couvre la tête et l'empêche de voir la route; les chutes sont fréquentes, mais le pauvre insecte est courageux, il n'épargne pas sa peine, il n'abandonnera pas sa récolte. On juge aisément que les bêtes chargées vont au logis; il faut les suivre, car c'est plaisir de voir avec quelle vivacité elles rentrent dans la demeure souterraine. Sur des points de la garrigue éloignés des terrasses herbues et fleuries, les attes noires errent comme au hasard; elles ne s'inquiètent pas des lieux où elles trouveraient la richesse; les transports à grande distance sont coûteux aussi bien pour les fourmis que pour les hommes. Dans une ingrate situation, les intelligentes petites bêtes préfèrent fourrager les environs malgré la misère de la végétation. Si la récolte est beaucoup plus laborieuse, il n'y a pas de temps perdu en courses longues et fatigantes; la compensation reste à l'avantage des moissonneuses.

Le plus ordinairement les attes se contentent de ramasser les semences tombées; au besoin pourtant elles savent très bien faire la cueillette. Voici la plante de tous les terrains secs, la *bourse du pasteur*; une fourmi grimpe, et, choisissant la tige garnie de graines, elle la coupe; puis, avec des précautions infinies, elle descend en arrière traînant son butin et va rejoindre ses compagnes. Parfois ce sont les fruits volumineux de la morgeline (2) qui sont enlevés. L'opération est-elle difficile ou impossible pour un seul individu,

(1) *Harvesting Ants and Trap-door spiders,* London 1873. — *Supplement to Harvesting Ants,* London 1874.

(2) *Alsine media,* mouron des oiseaux.

un autre individu accourt; avec son aide, le travail s'accomplit. Souvent, tandis que des fourmis cramponnées au sommet des tiges détachent des capsules, des ouvrières qui attendent au pied de la plante reçoivent les produits et les emportent. En vérité, on ne saurait mieux faire. Dans cette société si intelligente, il y a néanmoins des individus sots et ignorans. Des fourmis sans éducation, au lieu de choisir de bonnes graines, s'emparent de corps sans usage, et rentrent fièrement à l'habitation croyant avoir exécuté une belle besogne. Les malheureuses sont alors accueillies comme elles le méritent. Des inspecteurs, qui ne se laissent pas tromper, les forcent à sortir du nid au plus vite et à jeter au loin l'objet inutile. Témoin de pareils actes, l'observateur tenait à s'assurer que l'erreur n'est pas seulement parmi les hommes, qu'elle est encore parmi les fourmis. Dans le chemin que suivent les attes qui vont aux champs, il jette des grains de porcelaine grise ou blanche du volume et de l'aspect de certaines semences. Aussitôt des fourmis d'un faible discernement se précipitent sur ces morceaux durs, difficiles à retenir entre les mandibules, et les emportent. Sans tarder, les individus capables font comprendre leur sottise à ces pauvres créatures. Désormais chaque ouvrière passera près des grains de porcelaine et ne s'avisera plus d'y toucher.

Gens sans pitié lorsqu'il s'agit de reconnaître un fait sont les expérimentateurs. Taquiner, déranger, mettre dans l'embarras ces vaillantes fourmis afin de voir si elles seront assez ingénieuses pour se tirer d'affaire, devient l'occupation de celui qui les admire. Il répand tout près d'un nid des graines extrêmement volumineuses; les petites bêtes se jettent avec fureur sur ces grosses pièces et s'efforcent de les enlever. Faute d'y parvenir, elles les abandonnent; mais le jour où la germination a commencé sous l'influence d'une averse, elles peuvent les saisir par la radicelle, et alors elles les entraînent à grande distance.

Après avoir vu les attes noires occupées à la moisson, il est tout naturel d'entreprendre quelques visites domiciliaires. Justement, sur le coteau aride, on aperçoit un petit espace couvert de plantes qui ne croissent guère que dans les champs cultivés; ce sont des fumeterres, de l'avoine, de l'ortie, des véroniques, de la linaire. A tel indice, on ne saurait douter de la présence d'un nid; en pareil endroit, les fourmis seules ont pu semer les graines de semblables végétaux. Les attes n'ont nul besoin de matériaux de construction, elles pratiquent simplement des galeries et des chambres souterraines, profitant parfois d'une ouverture accidentelle qui rend les premiers travaux plus faciles. Aux abords de la fourmilière, des amas de terre, de gravier, de fragmens de racines provenant des déblais, des tas d'enveloppes de graines ou de capsules, enfin de tous

les débris sans usage, dénoncent l'entrée de l'habitation, si déjà elle n'a été indiquée par les allées et venues des fourmis. Tandis que des individus par centaines sont occupés à la moisson, d'autres encore en très grand nombre sont au logis perfectionnant les dispositions intérieures, recevant les semences qui sont apportées, entassant les récoltes dans les greniers.

Ouvrir le nid de l'atte noire sans beaucoup endommager les appartemens est une œuvre de patience; il faut avec des soins infinis enlever une énorme masse de terre. L'opération est-elle achevée d'une manière satisfaisante, on demeure frappé de la grandeur du travail. Sur une étendue qui souvent ne mesure pas moins d'un mètre, ce sont de longues galeries droites ou sinueuses et des chambres de formes et de proportions variables. Il y a plusieurs étages communiquant par des ouvertures verticales; les fourmis ne connaissent pas les escaliers. La moisson étant faite, les greniers se trouvent abondamment pourvus; voici des galeries pleines de graines noires et comme vernissées de l'amaranthe, plus loin, des chambres richement approvisionnées de semences diverses, où dominent celles de la fumeterre et des véroniques. Vient-on à vider quelques-uns de ces greniers, on s'étonne et une fois de plus on admire l'intelligence des laborieux insectes. Dans toutes les parties de l'habitation où circulent les fourmis, on ne voit que la terre bien tassée ou des chemins semés de gravier; mais dans les endroits qui avaient reçu les dépôts de provisions, il y a sur le sol une couche de petits grains de silex et de brillantes paillettes de mica plus ou moins cimentés; ainsi le fond est rendu à peu près imperméable. Pour être conservées, les substances alimentaires ne doivent-elles pas être mises à l'abri de l'humidité? Évidemment les fourmis en ont conscience.

Si la place offre quelque séduction, volontiers l'atte noire élit domicile dans les roches friables; alors chambres et galeries se trouvent mieux dessinées que dans la terre. Des crevasses aperçues, les fourmis ont été prises de la tentation de s'emparer de ces abris accidentels. Ce n'est pas tout cependant d'avoir sans peine de beaux vestibules, il reste à construire les appartemens. Les pauvres insectes ne reculent pas devant un travail gigantesque; ils minent la pierre en détachant avec les mandibules grain par grain. A l'aide d'outils d'une aussi faible puissance sont creusées des galeries longues de plus de 20 centimètres, et des chambres plus ou moins spacieuses. Quel exemple de succès dû à la patience! Les espaces destinés à recevoir les dépôts de semences se reconnaissent toujours à la couche de ciment dont le sol est revêtu.

Un fait parut fort étrange. Dans plus de vingt nids ouverts du mois d'octobre à la fin de mai, les semences trouvées parfois assez

humides n'avaient point germé, tandis qu'aux alentours, des graines de même origine ayant été répandues, les plantes se montraient déjà verdoyantes. Intrigué, vraiment en peine de trouver une explication plausible, l'observateur veut se livrer à une recherche attentive. Huit mois durant, des semences par milliers extraites des fourmilières sont examinées; quelques-unes seulement présentent des traces de germination et celles-ci en général ont été mutilées comme si l'on eût voulu en arrêter le développement. Moggridge n'hésite pas à conclure que les fourmis exercent sur les graines un pouvoir mystérieux. Pour un naturaliste, le mystère, c'est l'ignorance; la vérité, c'est qu'il reste à découvrir par quel procédé les intelligentes petites bêtes empêchent les semences de germer malgré la chaleur et l'humidité. Chose curieuse, ces graines comme frappées d'engourdissement, tirées des nids de l'atte noire et jetées sur la terre, se développent aussi bien que les autres; plusieurs fois répétée, l'expérience eut toujours le même succès. Au reste les fourmis ne disposent peut-être que de moyens très simples, car à certaines heures on les voit porter des semences hors du nid, les mettre au soleil, et, l'exposition jugée suffisante, les remporter dans les magasins.

Naturellement les attes ont un autre régime alimentaire que nos fourmis des bois; elles font des graines leur principale nourriture. Sous l'influence de la chaleur et de l'humidité, la matière amylacée se transforme en sucre, et les insectes, sensuels autant que laborieux, dévorent avec une avidité incroyable la pulpe douce. Ils ne garderont pas tout ce qu'ils ont consommé; une part sera pour les larves. Les fourmis moissonneuses, paraît-il, ne se laissent guère prendre au dépourvu. En automne, elles fourragent avec une telle ardeur et amassent de si grosses provisions qu'au temps où viennent les fleurs les greniers sont encore loin d'être vides; — les petites bêtes estiment la richesse. Néanmoins les attes ne se contentent pas absolument de graines; volontiers elles attaquent des chenilles et se plaisent fort à en humer les parties fluides, mais elles ne semblent pas s'occuper le moins du monde des pucerons. Nos moissonneuses ne témoignent aucune préférence marquée pour une sorte de graines. Moggridge a trouvé dans les nids des semences d'espèces appartenant aux familles végétales les plus diverses. Près des jardins, l'atte noire emporte sans scrupule les graines des plantes exotiques les plus rares. On en eut l'exemple à Antibes, dans le parc d'un célèbre botaniste. L'atte maçonne, qui s'établit souvent à proximité des habitations des hommes, ne se fait pas faute de piller le blé et l'avoine ou de recueillir les graines que les oiseaux jettent hors de leurs cages.

Sur les garrigues méditerranéennes de même que dans nos bois

règne la paix ou la guerre. Parfois deux fourmilières sont en contact l'une avec l'autre, occupées soit par la même espèce, soit par des espèces différentes. Chaque nid a des entrées indépendantes; il n'y a point de relations de voisinage entre ces demeures en apparence presque confondues. Dans les temps ordinaires, nulle hostilité n'éclate entre les deux colonies; mais vient-on causer un trouble, tout aussitôt, comme furieuses, les fourmis se jettent sur les individus de l'habitation mitoyenne; lorsque les forces sont inégales, le carnage est terrible. Il semble que les petites bêtes, attribuant à leurs voisines le bouleversement de leur nid, sont animées d'une soif de vengeance. Chose horrible à dire, le plus souvent les vainqueurs emportent les vaincus et les dévorent. Une telle conduite ne pourrait vraiment être louée que par les insulaires de l'Océan-Pacifique.

Personne n'observe attentivement les fourmis sans tomber en extase à la vue des soins qu'elles prodiguent aux larves et aux individus dont la mission est de perpétuer l'espèce, à la vue encore des ouvrages énormes qu'elles élèvent, du concert qui s'établit entre elles pour l'exécution des travaux, de l'ardeur, de la patience, du courage et de l'intelligence qu'elles déploient. Ces chétifs insectes donnent au degré suprême le spectacle de la puissance obtenue par l'union de tous les membres d'une société. Cependant, à côté des nobles qualités qui font l'honneur des peuples, les fourmis montrent une humeur farouche. Pour les colonies voisines, elles restent des brigands, car elles ne perdent guère l'occasion d'exercer le brigandage, qui est favorable aux intérêts matériels. Dans ce petit monde se renouvellent sans cesse les guerres de spoliation. Deux nids d'attes noires se trouvaient passablement rapprochés; dans l'un, la population était considérable, dans l'autre assez faible. Les fourmis qui se sentaient en force n'avaient pas honte de livrer à tout moment des combats à la colonie moins nombreuse, dont les greniers avaient été déjà remplis. Par des attaques ainsi répétées, elles affaiblissaient la société dont elles convoitaient les biens. Dès l'instant qu'elles jugèrent ne plus devoir éprouver trop de résistance dans un assaut, elles envahirent le nid mal défendu et le mirent au pillage. Moggridge a vu la guerre allumée entre des attes noires durer pendant six semaines. Parfois les fourmis qui ont été dépouillées luttent pour reconquérir le bien perdu, et l'observateur qui suit avec intérêt ces combats ne peut s'empêcher de saisir la ressemblance avec les batailles engagées sur de plus vastes théâtres. Un jour, une colonne d'attes noires était en marche comme si elle allait aux champs faire la moisson. Soudain, elle rencontre une autre troupe qui revenait chargée de butin; aussitôt les porteurs furent dévalisés. Dans les luttes, les fourmis s'efforcent de saisir

leurs adversaires par les antennes, les parties les plus vulnérables; ainsi celles qui plient sous le poids d'un fardeau peuvent mal se défendre. Les récoltes achevées, cesse tout acte d'hostilité entre les fourmilières voisines; les membres des colonies autrefois rivales se rencontrent sans plus s'inquiéter. La paix conclue, les sociétés appauvries par l'état de guerre ont le mieux possible réparé les malheurs; les sociétés tout à fait maltraitées ont péri, des habitations où se pressait une foule de travailleurs sont maintenant vides.

Plus on pénètre dans les détails de la vie des insectes industrieux, plus on s'étonne. Dans les endroits brûlés du soleil, où se plaisent les attes noires, abondent les lézards. Très friands des fourmis ailées, c'est-à-dire des mâles et des femelles, ces reptiles n'attaquent pas les ouvrières. Celles-ci sont-elles défendues par une odeur pénétrante ou par la vapeur d'acide formique qu'elles émettent pour éloigner l'ennemi? Le fait est probable. Par un beau soir, au temps des amours, rien n'est curieux comme d'assister au départ des mâles et des femelles. Les lézards guettent, mais les ouvrières veillent, entourant les individus ailés jusqu'à l'instant où ils peuvent s'envoler; c'est une véritable garde du corps. Tous les actes de ces pauvres insectes dénotent une singulière justesse d'appréciation.

C'est seulement en pleine liberté que les êtres montrent toutes les aptitudes dont ils sont doués, mais un observateur ne négligera jamais d'examiner, s'il est possible, des individus captifs, afin de mieux suivre quelques traits de mœurs ou certaines particularités de l'intelligence. Moggridge voulut contempler de près les fourmis moissonneuses dont il avait si souvent épié les manœuvres au milieu des campagnes. Il emporta deux nids; les logemens avaient été préparés : c'étaient de belles cages à parois de verre, garnies d'une épaisse couche de terre et bien approvisionnées de nourriture. Dans l'une des colonies, on ne put apercevoir ni une femelle féconde, ni des larves; les fourmis semblaient misérables et ne cherchaient qu'à s'échapper. Elles mouraient au sein de l'abondance. Tout autre était le spectacle que présentait la seconde colonie; il y avait une reine et des larves en grand nombre. Avec une activité surprenante, les ouvrières s'étaient mises à creuser des galeries dans la terre couverte de gazon. En moins de six heures furent pratiquées huit orifices très reconnaissables aux monticules circulaires formés des matériaux extraits des profondeurs. Au lendemain matin, l'étendue des constructions était énorme, les ouvrières avaient travaillé toute la nuit. L'observateur ne se lassait pas d'admirer de quelle façon intelligente avait été conçu le plan général de l'édifice souterrain pour l'espace dont les industrieux insectes ne pouvaient franchir les limites. Les principales dispositions arrêtées, de longs jours s'écoulèrent à crépir les murailles, à mettre en bon

état les loges destinées aux larves, à consolider les parois des greniers. Les nombreuses ouvertures qu'on remarquait au début des travaux furent closes; trois subsistèrent assez longtemps, il n'en resta plus qu'une seule. Des graines avaient été répandues sur le gazon, les moissonneuses vinrent les prendre, et, comme à l'ordinaire, les emmagasiner dans les souterrains. On put voir comment s'y prennent les fourmis pour couper les racines qui descendent dans les galeries. Deux individus agissent de concert : l'un tire l'extrémité de la racine, l'autre ronge les fibres au niveau de la voûte; après une suite d'efforts énergiques, l'objet est enlevé. Aussi bien en captivité qu'en liberté, il y eut, à l'extérieur du nid, l'endroit spécial où s'entassèrent les enveloppes de graines, les fragmens de racines, enfin tous les détritus dont on débarrasse une cité bien tenue.

Dans la cage de verre avait été placé un vase avec de l'eau : on vit souvent les attes noires jeter dans le bassin les individus malades ou mourans. Était-ce pour se délivrer au plus vite d'êtres désormais inutiles ou pour les guérir? On n'ose prononcer. Toujours est-il que des malades semblaient parfois éprouver du bain l'heureuse influence. Comme ranimés par l'immersion, ils allaient se réchauffer au soleil et paraissaient bientôt avoir recouvré la vigueur des anciens jours. Au soir, les fourmis, attirées par la lumière de la lampe, sortaient de leurs retraites. En pareilles circonstances, on eut l'occasion d'assister à des repas. En général, plusieurs individus serrés les uns contre les autres attaquent la même graine; des parcelles de la matière pulpeuse sont détachées à l'aide des mandibules et introduites dans la bouche au moyen des palpes et des mâchoires. Les naturalistes attachés à l'observation des espèces du centre ou du nord de l'Europe avaient dû mettre au rang des fables les histoires de fourmis prévoyantes; aujourd'hui l'histoire vraiment scientifique des attes moissonneuses atteste la vérité de l'ancienne croyance et prouve une fois de plus qu'il faut toujours se défier des généralisations trop promptes.

III.

Aux heures de récréation, un écolier de Morges, dans le canton de Vaud, faisait ses délices de la lecture des *Recherches sur les fourmis indigènes*, par Pierre Huber. Bientôt l'enfant profita de toutes les occasions pour observer. Plus tard ce fut le jeune homme qui, s'adonnant à l'investigation avec un vrai enthousiasme pour le sujet, parvint à saisir pour la première fois mille détails du plus réel intérêt. Ainsi M. Auguste Forel a complété en grande

partie l'histoire de nos fourmis les plus communes (1). Examinant des espèces déjà étudiées sous le rapport des mœurs, il a pris à tâche de suivre, dans des circonstances extrêmement variées, les relations amicales ou hostiles entre des colonies soit de la même espèce, soit d'espèces différentes. C'était le meilleur moyen de dévoiler des caractères.

Dans les campagnes se loge en terre la fourmi sanguine, cette bête audacieuse déjà signalée, qui réduit en esclavage les fourmis brunes, ou, si l'on aime mieux, qui les prend de vive force pour auxiliaires. Aux mêmes lieux habite la fourmi des prés, qui ne réclame des autres aucune assistance (2). Les deux espèces sont ennemies. Que les habitations se trouvent à proche distance, c'est la guerre perpétuelle. Plus agiles, plus vaillantes, les fourmis sanguines marchent à l'attaque en colonne épaisse et manœuvrent avec une incontestable supériorité; le plus souvent elles remportent l'avantage. On les vit une fois couronner le dôme d'adversaires mis en complète déroute, bientôt poursuivre les fuyards, enlever les cocons que ceux-ci voulaient sauver, et sans retard dévorer les nymphes. Tous les observateurs demeurent stupéfaits de l'acharnement que les fourmis déploient dans les luttes. Des individus d'abord craintifs, hésitans, peu à peu s'animent; sous l'empire d'une sorte de frénésie, ils en viennent à ne plus reconnaître le chemin, à se jeter sur des compagnes. C'est l'ivresse des combats. Des individus moins emportés s'efforcent d'arrêter ces fous furieux, et les retiennent par les pattes jusqu'à ce qu'ils soient revenus au calme. Tout cela ressemble singulièrement à des scènes fréquemment constatées sur de vastes champs de bataille.

Pendant un été, dans le dessein d'amener quelque terrible engagement entre les bêtes ennemies, on déposa nombre d'ouvrières et de cocons de la fourmi des prés tout au voisinage d'une résidence de fourmis sanguines. Celles-ci pillèrent bien vite les cocons. Était-ce pour les manger? C'est l'habitude dans cette société lorsqu'elle est mise en présence de larves ou de nymphes d'espèces étrangères. — Nullement, paraît-il. L'année suivante s'offrait un spectacle inattendu. Fourmis sanguines et fourmis des prés vivaient dans une fraternelle association. Une brèche ayant été ouverte dans le nid, les unes et les autres emportèrent les cocons dans les souterrains et se mirent à réparer le désastre avec le même zèle. On s'avise d'apporter près de l'habitation une énorme quantité de fourmis des prés recueillies dans un autre district; ne voilà-t-il pas que les amies des sanguines refusent de les reconnaître pour des sœurs, et,

(1) *Les Fourmis de la Suisse*, in-4°; Zurich 1874.
(2) *Formica pratensis*.

de concert avec les autres, se précipitent sur les importunes! Ces dernières avaient l'avantage du nombre; elles vinrent assiéger le nid. Les alliées, se sentant perdues, prirent la fuite, emmenant les esclaves, emportant larves et nymphes, traînant les ouvrières nouveau-nées; elles allèrent s'installer à une distance respectable. Plusieurs fois, l'alliance a été consommée entre les bêtes ennemies, et souvent elle persista de longues années. Il est donc vrai, à la place de sentimens hostiles entre des êtres qui vivent séparés peuvent naître du rapprochement l'estime et même l'affection. Bien curieuse est la fourmilière mixte; chaque espèce conservant sa manière de bâtir, elle présente un mélange d'architecture. Sur le dôme, on ne voit d'ordinaire que les fourmis des prés, apportant des matériaux ou se chauffant au soleil. Vient-on à les inquiéter ou à jeter près d'elles des bêtes inconnues, vite elles s'enfuient au fond du souterrain. Elles ont été chercher du secours. Soudain, comme par enchantement, apparaissent les fourmis sanguines; si une lutte s'engage, les fourmis des prés ne s'y mêlent que les dernières.

Les ouvrières nouvellement écloses commencent par apprendre les travaux domestiques; elles ne savent combattre et distinguer les amies des ennemies qu'après avoir été pendant un certain temps façonnées à l'existence. Il semblait donc possible de faire contracter des alliances à beaucoup d'espèces différentes, si l'on prenait soin de ne réunir que de très jeunes sujets. De l'expérience est venue la preuve. Dans une cage vitrée furent déposées des nymphes appartenant à six espèces distinctes, sous la garde de trois sortes de jeunes ouvrières n'ayant entre elles aucun lien de parenté. Les petites bêtes s'installèrent ensemble; en commun, elles se mirent au travail, de la façon la plus tranquille; l'éclosion de nouvelles fourmis était incessante; les plus anciennes déchiraient les coques, aidaient à sortir les individus qui venaient à la lumière. On se trouva de la sorte en présence d'un peuple des plus bigarrés où régnait la concorde. En liberté, on ne réussit jamais à former de telles associations; dans tous les cas, les fourmis firent un massacre des larves et des nymphes étrangères; seules se réalisèrent des unions entre les fourmis sanguines et les fourmis des prés.

Plusieurs observateurs ont pris intérêt à l'étude des rapports de fourmis de même espèce appartenant à différentes colonies; les uns ont déclaré que ces rapports étaient assez mauvais, les autres qu'ils étaient bons. Tout en effet dépend des circonstances. Lorsque deux partis passablement séparés sont établis dans des conditions satisfaisantes, ils se battent à outrance. Si deux fourmilières rapprochées se gênent, il y a lutte, les engagemens partiels se répètent; mais en général, les forces venant à s'épuiser, aux conflits succède une alliance définitive. Deux nids ont une population faible,

les individus ne se sentent pas en heureuse situation, l'alliance est presque immédiate. A la lisière de gazon d'un massif d'arbres, une assez vaste demeure était occupée par des fourmis des prés. Un jour de gand matin, le naturaliste, qui se complaît dans le spectacle des batailles, apporte à peu de distance un nid de la même espèce, qu'il a été prendre bien loin. A l'heure où commencent les excursions, des ouvrières appartenant au vieux domaine approchent du camp formé par artifice; elles sont toutes massacrées. Les nouvelles venues s'inquiètent néanmoins de voir arriver sans cesse des bêtes qu'elles jugent des ennemies; elles poussent une reconnaissance, et se montrent en vue de l'habitation des fourmis qui naguère parcouraient seules le terrain. L'alarme se répand parmi ces dernières, elles accourent en nombre, la bataille s'engage avec un acharnement incroyable; toujours grossissent les masses de combattans; morts et blessés gisent sur un vaste espace. Un instant, les bêtes que le hasard a menées en ce lieu rompent les lignes des adversaires et tuent à merci. La panique est au comble sur le vieux nid, mais les réserves ne sont pas épuisées; toutes les ouvertures vomissent des flots de fourmis, qui se joignent aux combattans. Alors la scène change, l'armée victorieuse est débordée; après le triomphe, c'est la défaite, les individus qui échappent au carnage fuient et disparaissent dans la prairie. Ne soyons pas étonnés de tant d'humeur belliqueuse; sans l'hostilité des colonies de même origine, au lieu de petites sociétés éparses, on verrait sur d'énormes étendues le sol labouré par d'interminables confédérations.

Entre fourmis d'espèces différentes, la guerre est endémique; elle est sourde ou violente, selon les caractères. En général, les individus isolés, de même force, s'évitent, se querellent parfois s'ils se rencontrent, se battent rarement; les luttes sérieuses en grosses masses ne se produisent que dans des circonstances exceptionnelles. L'intérêt des batailles de fourmis est considérable pour l'observateur attentif; comme le remarque M. Auguste Forel, il découvre mainte preuve d'intelligence parmi les combattans, sous le rapport du courage et de l'adresse des différences individuelles des plus saisissantes, — l'égalité n'existe nulle part dans la nature.

Quand une fourmilière est surchargée d'habitans, il y a des émigrations plus ou moins nombreuses. Au bord d'un jardin potager, des fourmis s'étaient depuis longtemps installées (1); dans les courses, elles suivaient plusieurs chemins; le plus fréquenté traversait la grande route, passait dans une prairie, longeait un étang pour aboutir à un massif d'arbres; c'était bien long. Au printemps, une partie des petites bêtes alla fonder une colonie sous le massif;

(1) La fourmi des prés, *Formica pratensis*.

plus tard, un nouveau groupe partit de l'ancienne habitation et vint élire domicile à l'extrémité d'un autre chemin; la place, paraît-il, manquait d'agrément, il la quitta, et au milieu d'un gazon verdoyant, qui s'étalait à peu de distance, il trouva un gîte convenable. Pendant tout l'été, les ouvrières récemment emménagées rencontraient les ouvrières qui n'avaient cessé d'occuper la vieille demeure, et toujours de part et d'autre l'accueil était charmant. Survint le froid de l'automne, les rapports furent interrompus; l'année suivante, les habitans de chaque nid avaient pris l'habitude de ne guère s'éloigner de leurs districts; les relations étaient brisées. Après une longue période écoulée, on eut l'idée de prendre quelques individus de l'ancien nid et de les mettre auprès de l'une des fourmilières qui en provenaient; abominablement mal reçus, ils durent s'enfuir. Dans une seconde expérience du même genre, des ouvrières accueillies moins brutalement furent tiraillées avec les signes d'une extrême méfiance. Comme on l'avait constaté, des fourmis éloignées depuis un certain temps se reconnaissent à merveille; mais, si la durée de la séparation a été très longue, elles ont perdu le souvenir de leurs compagnes. Il ne faut pas oublier du reste que la population se modifie rapidement par suite de la mort des individus et de la naissance de nouvelles générations.

M. Aug. Forel s'est livré à de patientes études sur ces fameuses fourmis amazones, inhabiles à construire, à élever les larves, même à manger seules. Huber, nous l'avons dit, a dévoilé les mœurs de ces étranges créatures, nées pour les combats, qui partent en grandes troupes ravir les nymphes de fourmis travailleuses, dont elles se font des servantes dévouées. Depuis soixante-cinq ans, la narration du naturaliste de Genève a été mille fois reproduite; jusqu'à présent on n'était guère parvenu à en savoir davantage sur le sujet, mais le nouvel observateur nous instruit d'une foule de particularités vraiment curieuses ou intéressantes. Entièrement d'un roux assez pâle est la fourmi amazone (1); elle n'a pas plus de 6 à 7 millimètres de longueur; seule la femelle est d'une taille un peu supérieure. L'individu neutre, — on ne saurait dire l'ouvrière, — porte de fines mandibules arquées, convexes et brillantes en dessus, canaliculées en dessous, à pointe bien affilée. Avec de tels instrumens, il est impossible de tailler le bois ou de gâcher la terre; la grande pince aux branches aiguës n'est pas un outil, c'est simplement une arme. Ainsi pourvues, les amazones ont une façon de combattre qui ne ressemble point à celle des autres fourmis. Incapables de saisir leurs adversaires par les pattes, de couper une tête ou des membres, elles appréhendent l'ennemi au corps ou lui transpercent la tête

(1) Le *Polyergus rufescens* des naturalistes.

d'un coup de pointe. Chez cette espèce, l'agilité est remarquable, les mouvemens impétueux, le courage poussé à la témérité. Ne cherchant jamais le salut dans la fuite, l'individu jeté au milieu d'une fourmilière étrangère bondit, tue une masse d'adversaires jusqu'à ce qu'enfin, saisi par le corps, il succombe. C'est dans les cas désespérés que les amazones montrent une pareille fureur; pendant les expéditions, elles marchent en rangs serrés, se retirent si un danger les menace, se détournent si des obstacles les inquiètent; l'individu attardé par les accidens de la route se hâte de rejoindre le gros de l'armée; il se dérobe dès qu'il se voit entouré de trop d'ennemis. Lorsque le chemin à parcourir est long, les amazones font des haltes, peut-être pour attendre les traînards, peut-être aussi parce qu'elles hésitent sur la direction qu'il convient de prendre. La force des colonnes expéditionnaires est très variable; parfois on compte à peine quelques centaines d'individus, souvent de mille à deux mille. Les entreprises de ces fameuses guerrières s'effectuent du mois de juin au mois d'août; les départs ont toujours lieu l'après-midi : vers deux heures si la température n'est pas excessive, plus tard s'il fait très chaud. Les préparatifs se font vite. Des fourmis se promènent sur le dôme comme indifférentes; tout à coup quelques individus entrent dans l'intérieur du nid. Le signal est donné : les amazones sortent par flots; elles se frappent du front, se touchent des antennes, puis la horde tout entière s'ébranle et s'éloigne. Les fourmis esclaves restent étrangères au mouvement et paraissent n'y porter aucune attention.

Dans certains cas, les amazones vont au but avec une étonnante sûreté; par exemple si elles veulent attaquer un nid placé sur le terrain qu'elles ont coutume de fréquenter. Elles se trompent bien aisément au contraire lorsqu'elles doivent opérer dans des cantons mal connus; — il y a des expéditions manquées. Ces fâcheuses aventures n'arrivent pas seulement aux fourmis. Un jour à quatre heures de l'après-midi, on pouvait voir sur un pré en pente, de la demeure bâtie par les fourmis brunes réduites en esclavage, les fourmis guerrières s'en aller en masses compactes. Cette troupe descend le coteau, atteint une vigne, en suit le bord et soudain s'arrête. Les amazones se répandent de tous les côtés; s'étant rassemblées, elles se décident à continuer la marche en avant. Au bout d'un trajet médiocre, des signes d'hésitation se manifestent, les bêtes s'arrêtent de nouveau et s'éparpillent. A chaque instant, des pelotons se détachent; l'un se porte dans une direction, l'autre va battre ailleurs la campagne; les recherches n'ont aucun succès. Peu à peu les coureuses rejoignent le centre de l'armée, puis la colonne entière reprend le chemin de la maison, aussi légère qu'au

départ. Au retour, les malheureuses fourmis ne témoignent d'aucune préoccupation, mais quand elles se mettent à gravir la côte, la fatigue se fait sentir; la troupe avance péniblement, des individus qui tiennent la tête retournent en arrière comme pour s'assurer que nul ne s'égare. Enfin, à sept heures du soir, les amazones rentraient au nid sans avoir rien trouvé.

Une autre fois, la bande se met en route à l'heure tardive; les herbes touffues qui embarrassent le chemin ne permettent aux fourmis d'avancer qu'avec de grandes difficultés et une lenteur extrême; prise de découragement, la troupe renonce à poursuivre, et sans hésitation apparente retourne au nid. Dans le monde des amazones, on ne se laisse guère abattre par des échecs. Une expédition a-t-elle été mal conduite, l'expérience malheureuse, les fautes commises servent pour mieux s'engager dans la nouvelle campagne. Par une belle journée, avant quatre heures de l'après-midi, une nombreuse horde de fourmis guerrières sortait de sa demeure. Bientôt elle se trouve près d'un champ de blé; ici, elle s'arrête, les petites bêtes se croisent, courent comme effarées, se touchent avec les antennes et finissent par revenir se grouper. Elles entrent dans le champ de blé; à peine ont-elles marché quelques instans, elles rebroussent, et voilà encore une halte au premier point d'arrêt. Des individus restent sur place immobiles, comme anéantis; pourtant une portion de la troupe se remet en mouvement et parcourt dans les blés plusieurs mètres en furetant à droite et à gauche. Ne parvenant à rien découvrir, les amazones regagnent tranquillement leur domicile. Le lendemain, on les voit repartir dans la même direction. Sans hésiter, elles pénètrent dans le champ de blé, le traversent en totalité en inclinant sur la droite, et à la sortie se trouvent juste en face d'un gros nid de fourmis brunes. Envahir la fourmilière par une galerie ouverte est l'affaire d'un moment; les amazones ne tardent pas à reparaître chacune portant une nymphe; les dernières sont chassées par les fourmis brunes. Les voleuses reprennent le chemin de l'habitation; mais, au lieu d'y entrer, elles déposent les nymphes en tas près de l'une des portes, et repartent aussitôt pour continuer le pillage. Les premières rencontrent celles qui forment la queue de la colonne, et c'est plaisir de voir avec quel soin elles évitent de passer trop près des individus chargés afin de ne pas les troubler; — il y a donc deux courans qui se dirigent en sens contraire. Les fourmis brunes qui viennent d'être pillées ont, en prévision d'un second assaut, barricadé les ouvertures de leur nid avec des grains de terre, faible ressource. Les amazones placées en tête de la troupe attendent le gros de l'armée; se voyant en force, elles grimpent précipitamment sur le dôme, déblaient les entrées, bousculent les

défenseurs et se chargent d'un nouveau butin. N'est-il pas clair que les fourmis guerrières vont à la recherche, d'après des indices plus ou moins vagues, comme nous le ferions nous-mêmes, qu'elles hésitent, se trompent ou réussissent, comme il arrive à tous ceux qui vont à la découverte?

Dans une circonstance, les légionnaires que nous venons de suivre allèrent attaquer des fourmis brunes qui avaient des coques de mâles; — celles-ci sont plus grosses que les cocons des ouvrières. Des bêtes stupides essayèrent d'emporter ces corps absolument inutiles dans leur société. Ne pouvant les saisir entre les mandibules, après de vains efforts, elles durent les abandonner. Assez fréquemment des amazones s'emparent de coques vides, de cadavres, et d'objets sans usage; enfin elles commettent des erreurs. Parfois sur un nid, tout se prépare pour une expédition; déjà les fourmis belliqueuses se mettent en marche, néanmoins beaucoup restent en arrière; celles qui tenaient la tête de la colonne reviennent sur leurs pas, l'indécision semble au comble, évidemment le projet mal conçu n'aura pas de suite; peu à peu les bêtes s'engouffrent dans leur souterrain, la journée est finie.

Pour esclaves, les amazones ne choisissent pas uniquement les fourmis brunes; aussi volontiers elles prennent les fourmis barbe-rousse (1). Celles-ci, également maçonnes ou plutôt mineuses, montrent en général à se défendre plus d'énergie que les autres; mais elles ne sont pas moins toujours vaincues. Une après-midi, une immense horde de guerrières s'acheminait pleine d'assurance vers une grosse fourmilière : arrivée en vue du nid, elle s'arrête brusquement; des émissaires se précipitent avec une rapidité vertigineuse sur les flancs et à l'arrière de la troupe afin de former une masse compacte. Les fourmis barbe-rousse se sont aperçues de la présence de l'ennemi; en quelques secondes leur dôme, percé de plusieurs larges trous, se couvre d'une nuée de défenseurs. Les amazones, nullement intimidées, fondent sur le nid : la mêlée devient indescriptible; cependant, malgré la lutte, des amazones pénètrent en foule par les ouvertures. Au même moment, on en voit sortir une multitude de fourmis barbe-rousse emportant des centaines de larves et de nymphes qu'elles veulent sauver. D'autre part, les assiégeantes ne se retirent qu'avec un cocon entre les mandibules; satisfaites, elles ne songent qu'à déguerpir. Bientôt réunies en grosse masse, elles se dirigent vers leur habitation; les fourmis barbe-rousse, les voyant fuir, se lancent à la poursuite. La scène est des plus curieuses. Telle amazone, saisie par les pattes,

(1) *Formica rufibarbis*. La même espèce porte dans divers ouvrages le nom de *Formica cunicularia*.

est forcée de lâcher sa proie; telle autre, vigoureusement assaillie, laisse tomber le cocon qu'elle porte et d'un coup de pointe perce la tête de l'individu qui cherche à le prendre. Longtemps les fourmis barbe-rousse harcèlent les amazones, mais celles-ci, plus agiles, gagnent de vitesse et rentrent au nid avec un butin considérable.

Il semble que rien ne peut décourager les intrépides amazones. Un jour, par un temps affreux, une colonne se trouvait en marche. Passant près d'une fontaine, les malheureuses bêtes sont inondées; la plupart se cramponnent aux herbes et avancent péniblement au milieu du gazon mouillé. Parvenues au bord d'une grande route, elles n'hésitent pas à la traverser malgré le vent qui les culbute et la poussière qui les couvre; plus loin elles réussissent à piller une fourmilière. Au retour, étant chargées, elles trébuchent à chaque pas sous la force de l'ouragan ou sont entraînées à grande distance; pourtant on ne les voit nullement lâcher prise. Luttant avec une indomptable énergie, elles finissent par atteindre leur demeure sans avoir perdu les fruits du pillage. Il y eut certes des victimes de la tempête, mais on ne les a point comptées. Les terribles amazones étant dans la dépendance absolue de leurs esclaves même pour se nourrir, on s'est inquiété de savoir de quelle manière se fonde une colonie. Selon toute apparence, la femelle, qui a des mandibules à peu près conformées comme celles de beaucoup d'autres fourmis, élève les larves provenant de sa première ponte; à cet égard nous manquons d'observations précises.

Une bête d'allure singulière, c'est la fourmi erratique, ou mieux la tapinome (1), elle marche, elle court les antennes en avant, l'abdomen relevé dans une attitude menaçante; elle éjacule un liquide extrêmement volatil d'une odeur très prononcée. Rencontre-t-elle un animal capable de l'inquiéter, tournant de son côté l'extrémité postérieure du corps, elle le suffoque ou le met en fuite. Les tapinomes qui creusent des souterrains changent fort souvent de demeures; elles déménagent avec une incroyable rapidité, emportant larves et nymphes. On les observe au nid, que l'on revienne deux heures plus tard le nid se trouve vide; le déménagement est effectué. La raison d'une semblable conduite reste inexpliquée. Les fourmis erratiques ne sont pas d'humeur belliqueuse; attaquées, elles se défendent néanmoins d'une façon très résolue et bien étrange. Une fourmi ordinaire menace de ses mandibules la tapinome; celle-ci se retourne, agite l'abdomen dans tous les sens et fait jaillir une petite vapeur, l'adversaire se sauve. Serrée de près par plusieurs ennemis, la tapinome les asperge de liquide en visant

(1) *Tapinoma erraticum*. Cette fourmi à raison de certains caractères est classée dans un genre particulier.

à la tête; aussitôt les bêtes atteintes se frottent dans la boue ou dans la poussière et se roulent comme en proie à des convulsions. Ainsi chaque type se distingue par une faculté spéciale ou par quelques traits de mœurs particuliers.

IV.

Ce sont les fourmis d'Europe seules dont nous connaissons passablement aujourd'hui les conditions d'existence, les mœurs curieuses, les instincts remarquables, l'intelligence surprenante. Entre elles, il existe des différences extraordinaires; comment donc ne pas songer aux espèces des autres parties du monde, que signalent des détails de conformation plus ou moins étranges? Combien de particularités neuves, singulières ou charmantes découvrirait au milieu de ce monde un observateur patient et habile! Dans les régions tropicales habitent en prodigieuse abondance des fourmis énormes qui rôdent sur les chemins, courent les bois, envahissent les maisons, mettent au pillage les denrées, marchent en grandes troupes; bêtes fort incommodes, disent les voyageurs sans plus nous instruire. Bêtes incommodes en vérité, mais, ne l'oublions pas, bien industrieuses. M. Henry Walter Bates, un naturaliste anglais qui près de douze années séjourna dans la vallée de l'Amazone, a donné quelque attention à ces terribles fourmis abhorrées des indigènes; il a observé des faits intéressans sur les habitudes de ces créatures, qui se livrent à d'immenses opérations (1). Ce n'est, il est vrai, qu'un fragment d'histoire, car, le remarque justement l'explorateur des pays que baigne le grand fleuve de l'Amérique du Sud, il fallut qu'un homme plein de zèle et de talent consacrât presque sa vie à l'étude des fourmis communes dans son voisinage pour en connaître les mœurs et le tempérament. L'investigateur jeté dans une contrée lointaine, rarement sédentaire, toujours sollicité par mille sujets, travaillé du désir de voir une infinité de choses, peut-il donc poursuivre une recherche capable de l'attacher d'une manière à peu près exclusive? Accueillons simplement ce qu'un naturaliste instruit nous apporte; les notions fournies par M. Walter Bates conduiront de nouveaux voyageurs à surprendre ce qu'il laisse ignorer.

Toutes les personnes qui ont visité l'Amérique méridionale parlent de ces grandes fourmis qui semblent être toujours en expéditions. Réunies en nombre immense, elles arrivent à l'improviste, s'insinuent dans les maisons, dérobent les victuailles ou chassent les

(1) *The Naturalist on the river Amazons.* London, 2 vol. in-12, 1868.

bêtes nuisibles, et décampent de nuit afin d'échapper à des poursuites dangereuses. Alors, selon l'avantage ou le désagrément survenu, les *fourmis de visite*, comme on les appelle, sont louées ou maudites. L'œcodome à grosse tête (1), la visiteuse ordinaire, abonde au Brésil. Les neutres, entièrement d'un brun noir ou rougeâtre, ont la tête munie de deux pointes et le thorax armé de trois paires d'épines. On en distingue trois sortes : les petits ayant la tête de proportion médiocre, — les véritables ouvrières, les grandes, dont la tête est énorme, polie à la surface chez les uns, mate et velue chez les autres. On n'a point encore clairement démêlé s'il y a des différences importantes dans la nature, dans les attributions, dans les aptitudes de ces trois sortes d'individus. L'œcodome emploie des feuilles pour la construction de ses nids. On en fut informé, il y a plus de quarante ans, par le récit d'un voyageur suédois, M. Lund. Passant près d'un arbre isolé en pleine végétation, le naturaliste est surpris d'entendre par un temps calme des feuilles qui tombent comme la pluie; il s'approche, et sur chaque feuille voit une fourmi qui travaillait de toute sa force. Le pétiole bientôt coupé, la feuille tombait à terre. Au pied de l'arbre, la scène était plus curieuse encore : la terre se trouvait couverte de fourmis, qui découpaient en morceaux les feuilles à mesure qu'elles tombaient. En une heure, tout était fini : l'arbre dépouillé, les feuilles coupées, les morceaux emportés. Quel usage allaient faire les fourmis de ces morceaux de feuilles? On l'ignorait; avec M. Walter Bates nous l'apprendrons.

Aux environs de la ville de Pará comme dans tout le pays situé à l'embouchure de l'Amazone, on rencontre partout les œcodomes, c'est le fléau des habitans. Les terribles bêtes dépouillent de leur feuillage les arbres cultivés, le préjudice est affreux pour la population. Dans certains districts, on assure qu'il est presque impossible d'avoir des cultures, tant pullulent les grosses fourmis, les *saũbas*, ainsi qu'on les nomme dans toute la contrée. Au temps de ses premières promenades, l'investigateur des choses de la nature était fort intrigué de voir, au milieu des bois et des plantations, de gros monticules de terre qui tranchaient par la couleur avec la teinte générale du sol. Quelques-uns de ces édifices avaient 1/2 mètre de hauteur et 35 à 40 mètres de circonférence. C'étaient les nids des œcodomes, les redoutables saũbas. Le dôme, formé de granules de terre agglomérés, avec des éminences comparables à des tourelles disposées par rangs, couvre de vastes et profondes galeries souterraines. Il est rare que les fourmis se montrent à l'ouvrage sur ces demeures; — probablement elles travaillent la nuit. D'or-

(1) *OEcodoma cephalotes*. Cette fourmi est longue de 2 centimètres à 2 cent. 1/2.

dinaire les ouvertures, petites et nombreuses, restent closes, au moins pendant le jour; d'étroits vestibules convergent pour aboutir à une vaste galerie d'une construction parfaite.

Lorsque les bandes d'œcodomes reviennent de la cueillette, on croirait une multitude de feuilles animées en marche; le spectacle est d'une originalité sans pareille. En certains endroits peu éloignés des nids, les morceaux de feuille sont déposés en tas sur le sol; tous, de forme circulaire, ont la dimension d'une petite pièce de monnaie. Découvre-t-on un de ces amas parfois très considérables que les œcodomes, sans souci des voleurs, ne prennent point la peine de garder, le lendemain on trouvera la place nette. Les ingénieuses bêtes réunissent d'abord les matériaux, elles les portent ensuite sur les lieux où ils doivent être mis en œuvre; nulle part on n'agit avec plus de méthode. Ce sont surtout les jeunes arbres que les saübas dépouillent de leur feuillage; elles s'attaquent bien aux essences indigènes, mais elles paraissent préférer singulièrement les arbres ou arbustes importés; c'est ainsi que les malheureuses mettent en état pitoyable les plantations de caféiers et d'orangers.

Voyons donc ce que les œcodomes fabriquent des morceaux de feuilles si artistement taillés; à force de temps et d'assiduité, M. Walter Bates est parvenu à le découvrir et à surprendre les ouvrières au travail. Les fragmens de feuilles sont employés pour la construction de ces énormes dômes qui protégent les souterrains; interposés entre des couches de granules de terre, ils rendent la voûte à peu près imperméable. N'est-il pas inoui le soin de ces bêtes, paraissant comprendre qu'une toiture simplement faite de terre ne résisterait pas aux pluies torrentielles des régions tropicales? Des ouvrières apportent les pièces qu'elles prennent au dépôt et les jettent sur le monticule; d'autres ouvrières s'en emparent, les mettent en position, les couvrent de grains de terre qu'elles vont chercher au fond du trou. Ce partage du travail ne laisse vraiment rien à désirer. Les demeures peuvent s'étendre sous le sol d'une façon incroyable. N'assure-t-on pas que, dans la province de Rio-Janeiro, des saübas creusèrent un nid sous la rivière Parahyba? Au jardin botanique de Pará, le directeur, essayant de détruire un nid, alluma des feux près des ouvertures principales et introduisit à l'intérieur de la vapeur de soufre : on vit de la fumée sortir par un orifice situé à une distance de plus de 65 mètres.

Exécrées à cause des dégâts qu'elles commettent sur les plantations, les saübas sont encore accusées de venir la nuit dans les maisons comme des brigands soustraire le manioc et d'autres provisions de bouche. A ce sujet on raconte une foule d'histoires extraordinaires. L'explorateur de la vallée de l'Amazone craignait d'y ajou-

ter trop de confiance. De la manière la plus naturelle se présenta l'occasion d'éloigner de son esprit toute incertitude. Se trouvant dans un village indien sur la rivière Tapajos, il est éveillé en pleine nuit par un serviteur convaincu que les rats se sont établis dans des corbeilles de manioc gardées comme une précieuse réserve. Aussitôt debout, le naturaliste estime que le bruit ne vient nullement des rats; avec une lumière, il pénètre dans le garde-manger, c'était une troupe d'œcodomes composée de plusieurs milliers d'individus. Les grosses fourmis couraient en divers sens; déjà se sauvaient les bêtes portant entre les mandibules un énorme grain de manioc. Les paniers placés sur une table étaient occupés par des centaines de fourmis coupant les feuilles sèches servant d'enveloppes; c'était l'opération qui produisait le bruit dont on s'était ému. L'envie d'exterminer un pareil monde était inévitable, on frappe avec rage, il y a nombre de bêtes écrasées, mais de nouvelles cohortes ne cessaient d'arriver; le jour mit fin à la scène. La nuit suivante, la visite se renouvela; on ne parvint à éloigner les saübas qu'en mettant le feu à de petites traînées de poudre de chasse. Quel usage peuvent donc faire les œcodomes de ces grains de manioc, substance horriblement dure; auraient-elles un procédé pour les ramollir? A cet égard on nous laisse encore dans l'ignorance aussi bien que sur le mode d'éducation des larves. Les mâles et les femelles, ayant une petite tête et de grandes ailes, sortent des nids pendant les mois de janvier et de février, au commencement de la saison pluvieuse. Ils se montrent au soir en quantité formidable et c'est fête pour les animaux insectivores, qui en font un terrible massacre. Quelques femelles échappent; c'est assez pour perpétuer la race dans une effroyable proportion.

Des fourmis d'un tout autre type que les œcodomes et non moins singulières sont aussi très répandues dans l'Amérique méridionale; les naturalistes les appellent les *écitones*. Longues, minces, avec une tête plate pourvue d'énormes mandibules tranchantes, de grandes pattes grêles, les écitones sont armées d'un aiguillon; elles mordent et elles piquent. Bêtes carnassières, les écitones chassent en troupes innombrables, semant la terreur parmi tous les êtres. Dans les contrées que traverse le Haut-Amazone, les Indiens prennent d'infinies précautions pour les éviter quand ils s'engagent au milieu des bois. A Éga, dans le pays où le Teffé vient mêler ses eaux à celles du Solimoens, M. Walter Bates a observé dix espèces de ces fourmis féroces.

Une espèce qui n'est pas la plus commune, l'écitone légionnaire (1), se montre dans les endroits découverts, souvent sur les sables. Des

(1) *Eciton legionis.*

milliers d'individus se réunissent pour battre la campagne. Un soir, l'observateur aperçut deux colonnes qui cheminaient parallèlement en sens contraire. D'un côté, les bêtes étaient sans aucun fardeau, de l'autre elles étaient chargées d'insectes meurtris ou déchirés, surtout de larves et de nymphes de fourmis. Elles allèrent porter ce butin dans un hallier contre un monceau de feuilles sèches; la nuit survint pendant cette opération. Le lendemain, la place était vide; mais à peu de distance, la même armée s'occupait à pratiquer des excavations dans une terre assez meuble. Des groupes entouraient les trous de mines, et dès qu'une écitone remontait traînant quelque grosse larve, ses compagnes l'aidaient à la sortir. L'insecte, trop lourd pour être emporté par une fourmi, était mis en pièces, et des ouvrières s'emparaient des fragmens. Dans l'espace de deux heures plusieurs nids furent pillés de la sorte. La besogne achevée, toute la horde gravit un monticule et parvint à l'entrée d'une de ces vastes habitations que bâtissent les termites et disparut dans le gouffre. Pendant cette marche, des individus libres couraient assister les porteurs pliant sous le faix.

Deux autres espèces du même genre fréquentent particulièrement les forêts (1); elles se ressemblent à tel point qu'un naturaliste doit les examiner de près pour les distinguer, mais elles-mêmes savent toujours se reconnaître; en aucun cas elles ne se mêlent malgré des rencontres incessantes. Parmi ces écitones on remarque des différences surprenantes; il y a des naines et des géantes. Ces féroces fourmis chassent en troupes dont on ne parvient pas à compter les milliers d'individus. Malheur à l'homme qui tombe sur le passage d'une telle armée; aussitôt, comme si elles avaient une injure à venger, les terribles bêtes grimpent après ses jambes, le mordent avec les mandibules et le piquent de l'aiguillon; le supplice est atroce. Lorsque le voyageur trop peu défiant est accompagné d'Indiens, ceux-ci, à la première apparition de la redoutable cohorte, donnent le signal de s'enfuir en criant *tauóca;* c'est le nom des fourmis carnassières dans la langue des indigènes. Les écitones inspirent la frayeur à tous les animaux ; elles s'attaquent à de grosses araignées, à des chenilles, à des larves qu'elles découvrent dans le bois pourri, et les mettent en pièces; chaque ouvrière prendra le morceau qu'elle est capable de porter. Il est vraiment curieux de voir ces fourmis qui ont toutes les audaces tomber sur les nids de guêpes accrochés dans les buissons; elles rongent l'enveloppe faite d'une sorte de papier, puis elles se précipitent à l'intérieur et saisissent larves et nymphes qui sont aussitôt

(1) *Eciton hamata* et *Eciton drepanophora.*

dépecées. Furieuses, les guêpes cherchent en vain à se défendre; elles sont impuissantes contre les écitones. Il existe des espèces de ce genre qui sont absolument aveugles, celles-ci ne se montrent pas à la lumière; habitant des canaux souterrains, elles ne cessent d'ouvrir des galeries afin d'atteindre des nids qu'elles pourront dévaster. Est-il possible de ne pas désirer connaître la vie entière de ces étonnantes fourmis des tropiques comme nous connaissons celle des fourmis d'Europe?

Après avoir considéré le monde de ces créatures si petites, appelant partout l'attention des hommes; après avoir vu tant de diversité de mœurs et de caractère chez ces êtres appartenant à la même famille zoologique, l'esprit demeure frappé de la grandeur des actes de l'espèce et de la fragilité des individus. Cette pensée qu'inspire l'humanité est-elle moins juste à l'égard de ces chétifs insectes? Maintenant que nous avons des notions très positives sur les aptitudes et sur l'intelligence des fourmis, le naturaliste s'aperçoit que la science réclame des études d'un nouveau genre. L'organisation de ces bêtes laborieuses est connue simplement dans les traits généraux (1). Que de phénomènes seront expliqués, au moins d'une certaine manière, le jour où l'on sera renseigné sur une infinité de détails de l'organisme! Le sujet est de nature à séduire des investigateurs patiens qui ont de longues années à consacrer à la recherche.

Nous avons rappelé que les fourmilières présentent des analogies avec les sociétés humaines. La comparaison est intéressante; elle est scientifique, car on y trouve la preuve que non-seulement les phénomènes de la vie animale, mais encore les phénomènes de l'ordre intellectuel ont un caractère de généralité; s'ils diffèrent prodigieusement, c'est par le degré de perfection. Tout en reconnaissant les fourmis pour des bêtes douées de discernement et d'une sorte de raison, il faut néanmoins se tenir en garde contre des appréciations trop favorables. Les fourmis sont d'habiles architectes qui ne sortent pas d'une spécialité, des nourrices parfaites, des guerrières vaillantes et rusées, elles entendent l'économie domestique, un peu la politique; cela ne va pas plus loin.

Émile Blanchard.

(1) Un naturaliste de Copenhague, M. Meinert, a fait l'étude de l'appareil digestif et de quelques autres organes des fourmis. *Bidrag til de danske Myrers naturhistorie*, Kjobenhavn 1860.

LA MUSIQUE

ET SES DESTINÉES

I. *The Music of the Future*, by Franz Hüffer, London 1874. — II. *Wagneriana*, von A. W. Ambros, Leipzig 1875.

I.

« Nous arrivons à un siècle où l'on n'écoutera plus que l'homme qui aura des opinions individuelles. On ne voit déjà plus que les demi-sots, les paresseux ou les timides répéter les opinions à la mode. » Jamais cet admirable raisonneur en médiocre style qui s'appelait Stendhal n'a pensé plus juste. La mode en effet nous cache le fond des choses, et, tant qu'elle règne, dispose de toutes les vérités; heureusement que ce règne-là ne dure guère, et que la mode de la veille ne tarde pas à devenir la vieillerie du lendemain. Serait-ce que ce lendemain se lèverait déjà pour certaines théories musicales trop fameuses? On le croirait presque à voir ce qui se passe en Allemagne, au pays d'où nous vint la révélation. Naguère encore quiconque n'admirait, ne criait au miracle, était un réactionnaire absurde, un obscurantiste et, pis que tout cela, un philistin. Les femmes aussi s'étaient mises au jeu, et le passionnaient avec cette adorable dialectique minaudière, cette exubérance de vie nerveuse, et cette parfaite absence de conviction qui les caractérise en de telles rencontres. Il semble maintenant que le public se ravise; après l'entraînement, voici le doute, après les folles ardeurs propagandistes la raillerie impertinente, et vous verrez que par un juste retour les véritables philistins pourraient bien être en fin de compte non pas les esprits restés dévots au culte de Mozart, mais tous ces fanatiques attardés qu'on appelle aujourd'hui la *queue de Robespierre*. La trilogie ou tétralogie sacramentelle n'est même

plus respectée. « Quant aux *Nibelungen*, je conserve là-dessus mon scepticisme; vivre quatre jours de suite dans cette atmosphère, songez-y donc! Je ne sais au monde que Brendel et Hoplit de constitution à résister à cet assaut-là (1). »

Depuis que ces lignes furent écrites, Brendel et Hoplit sont morts; nous n'avions pas l'honneur de les connaître, mais cette manière de quitter l'existence pour se soustraire à si terrible épreuve donnerait à penser que c'étaient deux hommes d'esprit. Un autre homme d'esprit, M. Ambros, ironiste non moins fin que critique habile, considère comme un bonheur pour les excellens rapports de l'Allemagne avec le royaume d'Italie que *Lohengrin*, représenté à Bologne, n'ait point trop déplu, et, parlant de la régénération universelle dont les fêtes de Bayreuth seront tôt ou tard l'occasion, il ajoute : « Les Grecs eurent leurs jeux olympiques, qui leur servaient à mesurer le temps, nous imiterons cet exemple; seulement, au lieu de compter par olympiades, nous compterons par *bayreuthiades*, et nous dirons : Ce fut dans la troisième année de la douzième bayreuthiade que telle chose advint. » Le docteur Carus a constaté l'existence d'épidémies intellectuelles pouvant, comme les autres épidémies, frapper des populations entières ; pourquoi n'inscririons-nous point au nombre de ces phénomènes la *wagneriana epidemica*, espèce de danse de Saint-Guy et de manie des flagellans ayant sévi de l'année 1864 à l'année ....? » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un médecin, — un Allemand encore, s'il vous plaît, — traitant des maladies nerveuses du présent et de l'avenir, y donne en tout sérieux physiologique la description des ravages produits par la musique de M. Richard Wagner sur les organisations susceptibles. Quelle ressource et quel antispasmodique serait en pareil cas ce Joseph Haydn, tenu en si mauvais renom dans la paroisse, et dont la musique vous réjouit les nerfs comme une abondante et douce rosée de mai, — Haydn, l'aïeul, sinon le père de Schubert!

Cependant, tandis que l'Allemagne opère déjà en sens inverse, les traînards de France et d'Angleterre s'essoufflent à vouloir toujours pousser en sens direct, et ne s'aperçoivent pas qu'ils sont distancés. Que voulez-vous? l'art qui au siècle passé produisit *Don Juan*, qui depuis nous a valu *Fidelio*, le *Freischütz*, *Euryanthe*, *Oberon*, qui nous donnait hier *Guillaume Tell* et *les Huguenots*, cet art-là ne leur suffit point, à ces braves gens consumés de l'amour du *vrai!* « Quelle dose de vérité faut-il admettre dans les beaux arts? grande question! » disait encore ce Stendhal, qu'il faut toujours citer pour la translucidité de ses perceptions premières. Oui certes, grande question que l'impuissance en s'aidant du sophisme

(1) Voyez les lettres de Moritz Hauptmann à Franz Hauser, t. II, p. 120.

ne se lasse pas d'embrouiller. Chaque art a sa dose de vérité, comme il a sa dose de poésie; mais les choses de la pensée ne se traitent point si grammaticalement. Il n'appartient qu'au seul génie d'en fixer les règles, et quand il a créé la langue, dicté les formes par des exemples immortels que les générations se transmettent avec admiration et qu'elles ne modifient qu'avec respect, quand il nous a montré comment on s'y prend pour atteindre au sublime, ce n'est point affaire aux rhétoriciens de nous venir prêcher le règne de la platitude.

Il fut un bienheureux temps où les musiciens composaient des chefs-d'œuvre sans se douter de ce qu'ils faisaient, où des Sébastien Bach, des Haydn, des Mozart, rapportaient naïvement à Dieu le mérite et la gloire de leurs inventions. C'était alors la période édénique de jeunesse et de candeur; l'Ève musicale, n'ayant point encore touché au damné fruit de l'arbre de science, vivait tranquille et joyeuse dans son paradis. Elle en est sortie aujourd'hui pour jamais, et c'est cet infernal besoin de connaître qui l'en a chassée. « Tu enfanteras dans la douleur! » Hélas! c'est désormais dans la philosophie, dans la psychologie et l'ethnographie, dans l'histoire ancienne et moderne qu'elle enfante. Ses belles heures de soleil et d'inspiration se consument à creuser, — comme cet appariteur familier du vieux Faust qui, par je ne sais quelle ironie du destin, lui aussi, s'appelle Wagner, — à fouiller l'aride sol de la théorie, « heureuse quand, au lieu d'un trésor qu'elle cherche, elle a trouvé un ver de terre! »

Le principe poétique de la musique est-il dans la musique même ou ne résulte-t-il pas seulement de l'union complète, absolue, de la musique avec les paroles? Voilà le problème qui depuis tantôt quinze ans passionne tous les byzantins d'Allemagne, de France et d'Angleterre. Quelques-uns veulent que la musique soit un art indépendant, un art tirant de soi ses moyens d'expression, et dont une alliance trop étroite avec la parole ne peut que gêner les mouvemens. Le philosophe Arthur Schopenhauer va même jusqu'à recommander l'exemple de Rossini, qui, traitant les paroles sans conséquence, en use comme il en faut user, « car la musique parle si bien et si clairement sa propre langue qu'elle n'a nul besoin des mots, et que le simple orchestre lui suffit pour produire tous ses effets. » Vous pensez ce qu'une semblable hérésie doit soulever de tempêtes chez les bons orthodoxes. C'est alors qu'on les voit recourir au livre canonique et s'inspirer de l'Esprit-Saint. Les œuvres théoriques de M. Richard Wagner ne forment pas moins de neuf volumes. C'est le transcendantal dans l'absurde et dans la présomption. Politique, religion, histoire, économie sociale, toutes les questions sont traitées et ramenées imperturbablement vers un centre

qu'il occupe, *lui*, le messie annoncé par les prophètes, le rédempteur descendu des cieux pour racheter les générations présentes et futures de l'horrible esclavage du préjugé. Neuf volumes de théorie, quel lourd bagage pour un seul musicien, alors que la sagesse nous enseigne que l'esprit de spéculation philosophique et le génie créateur sont deux puissances peu habituées à marcher ensemble! Qu'à cela ne tienne, on invoquera le précédent de Beethoven; l'auteur de la neuvième symphonie lisait Plutarque, entremêlait ses manuscrits de citations d'Homère et de sentences hiératiques empruntées au sanctuaire de Saïs : preuve incontestable que chez ce héros, précurseur d'un héros plus grand, le sens esthétique n'excluait point la force créatrice. Et d'ailleurs qu'est-ce que cette neuvième symphonie elle-même, sinon le premier pas vers la musique poétique, premier acheminement vers le drame lyrique de l'avenir? Chacun sait que le chœur joue un rôle en cette admirable symphonie; mais comme bien des gens pourraient trouver cet accouplement des vers et de la musique une chose du reste assez naturelle, et ne point s'étonner outre mesure de voir Beethoven expérimenter une fois par hasard quel bruit rend une strophe de Schiller en tombant dans l'immense abîme de son harmonie, tout de suite les faiseurs de systèmes d'intervenir et de s'écrier : « Contemplez, méditez ce prodige, Beethoven, arrivé au point culminant de son activité, s'arrête frappé de découragement; en train d'écrire son œuvre dernière, il sent que la musique est impuissante à traduire à elle seule sa pensée, il appelle à son aide la poésie, et les paroles de Schiller, complétant l'inspiration du maître, résonnent à la fois comme un glas de mort pour la musique *absolue* et comme l'accent d'inauguration d'une période nouvelle où la musique et la poésie ne se sépareront plus (1). »

Il serait cependant bien temps d'en finir avec ces ridicules imaginations d'une esthétique à bout de voie, et j'ai peine à comprendre qu'un homme écrivant une introduction à l'histoire de la musique depuis Beethoven en soit à se faire dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'on nous raconte là. Jamais Beethoven ne se fût donné à lui-même un pareil démenti. Que M. Franz Hüffer consulte donc les écrits de Ferdinand Hiller (2); il y puisera sur le sujet des renseignemens irréfutables. En empruntant, dans la partie finale de la neuvième symphonie, quelques vers à l'*Hymne à la Joie* de Schiller, Beethoven n'eut jamais la sotte idée de fonder un dogme et de prêcher la délivrance de la musique par la parole! Il a, selon la fantaisie et l'essor du moment, tenté là une expérience

(1) *The Music of the Future*, p. 12.

(2) *Ludwig van Beethoven, Biographische Skizzen*, von Ferdinand Hiller, Leipzig 1871.

et rien de plus. Cette expérience, grosse de tant de prétendue philosophie critique, pourquoi ne l'a-t-il pas renouvelée? car, somme toute, la symphonie avec chœur n'est point son chant du cygne, les derniers quatuors sont venus après, et, lorsqu'il est mort, il méditait une dixième symphonie et une grande ouverture. Singulière manie de vouloir toujours associer à ces tendances d'avenir le représentant le plus direct de la musique instrumentale absolue, un maître qui, sans jamais sentir le besoin de s'aider de la parole, évoque des profondeurs de son orchestre ou de son clavier des mondes de poésie et dont l'unique opéra qu'il ait écrit, *Fidelio*, est encore une symphonie! On s'obstine à nous représenter la musique comme un corps harmonique, un simple corps auquel la poésie ou mieux le texte littéraire donne l'âme, erreur complète : la musique a son âme bien à elle, sa poésie qui lui est propre, — j'entends ici la bonne musique, car, pour la mauvaise, qu'elle soit instrumentale ou dramatique, il est très certain que celle-là n'a point d'âme.

D'ailleurs cette alliance de l'élément métrique avec la mélodie, les Grecs déjà la connaissaient. Dans la tragédie d'Eschyle et de Sophocle, la musique a sa part, une part active et puissante, je veux bien le croire; maintenant ce qu'était la nature de cette musique, on ne nous l'apprend pas, et pour cause. Même après les récentes découvertes de la science, il serait fort difficile de rien établir de catégorique sur ce point. Nous savons que les Grecs ignoraient les lois de la polyphonie moderne, qu'ils n'avaient aucun sens de notre harmonie, et que leur musique, vivant surtout de rhythme, avait pour principal objet d'accompagner le dialogue ou le récit et d'en augmenter le pathos, emploi fort secondaire assurément et qu'on pourrait comparer, ce semble, au rôle que jouait la peinture appliquée à la statuaire. De ce que Phidias et Praxitèle teintaient leurs marbres d'enluminures harmoniques, on n'en a pas conclu, du moins jusqu'à présent, que la statuaire et la peinture ne formassent chez les Grecs qu'un seul art. Tout porte à supposer qu'il n'en devait pas être différemment des services que la musique rendait à la tragédie d'Eschyle ou de Sophocle. Les temps n'étaient pas venus, et la poésie, alors à l'apogée de ses ressources, ne pouvait que prévaloir sur un art encore si imparfait. Or cet état de choses mit des siècles à se transformer. Comme les autres arts, la musique eut un jour, elle aussi, sa renaissance en Italie. Seulement cette résurrection, ce retour à l'idéal, qui, pour la poésie et la peinture, s'étaient manifestés dès le XIV^e^ siècle, nous ne les voyons pas se produire pour la musique avant le début du XVII^e^ siècle; mais alors sous quels auspices favorables! Les grands poètes, les grands peintres, ont disparu de la scène, et c'est désormais au musicien, dont les ressources se sont accrues et complétées avec le cours des

temps, de combler le vide laissé par leur absence. L'âge du bégaiement homophone se perd dans la nuit du passé. Mode dorien, mode mixo-lydien, toutes ces inventions n'appartiennent plus qu'à la fable. La Polymnie d'aujourd'hui s'appelle Poly-hymnie, Guido d'Arezzo l'a formée à ses leçons, elle s'est assise sur les bancs de l'école des Pays-Bas; Orland de Lassus, Goudimel et son divin élève Palestrina lui ont enseigné le secret de fixer ses idées en des combinaisons impérissables, et la voilà maintenant qui marche l'égale de ses sœurs les autres muses. Croyez cependant qu'elle n'en sera pas plus fière, et nombre d'années s'écouleront encore avant que le fameux hymen avec la poésie se réalise dans l'opéra, si tant est que cet hymen se soit jamais réalisé et doive se réaliser jamais, ce que nous discuterons au moment voulu. *Daphnis*, le premier drame lyrique représenté à Florence en 1594, ne nous offre qu'un récitatif aride et froid; avec Monteverde, la conception musicale s'élargit un peu, l'orchestre et le chant étendent leur domaine, celui-là par des préludes et des intermèdes symphoniques, celui-ci par des morceaux d'ensemble pour les chanteurs. Alessandro Scarlatti emploie l'air; viennent ensuite les duos, les finales, mais ce ne sont jusque-là que simples exercices détachés où le sentiment du poëme, l'expression des paroles, n'entrent pour rien, et des formes diverses de musique absolue, comme disent les Allemands; la voix humaine elle-même ne vaut qu'à titre d'instrument, la qualité seule du son importe; qu'il soit agréable et beau, on ne lui en demande pas davantage, les mots n'étant qu'une chose tout à fait indifférente et jugée bonne tout au plus à servir au compositeur de texte et de prétexte à son *allegro di bravura* ou à son *adagio* pathétique.

Oublieuse de sa vocation supérieure, dédaignant l'idéal, la musique semblait alors n'avoir qu'un but : fournir au chanteur l'occasion de briller, associant de gaîté de cœur ses effets à ceux de sopranistes d'une virtuosité vocale souvent merveilleuse, mais dont les intentions et l'intelligence dramatiques étaient, selon toute apparence, au-dessous même de ce que nous montrent les *étoiles* du théâtre contemporain. Réagir contre un si ridicule asservissement devenait une loi; l'Allemagne intervint, et, s'emparant de la forme lyrique italienne, elle entreprit de la redresser et de l'organiser dramatiquement. Jusque-là tout est bien; mais, pour que le système eût toute son autorité, il faudrait que Mozart eût précédé Gluck, et l'histoire nous enseigne justement le contraire. Gluck, dans la pensée des orthodoxes, étant un progrès sur l'auteur de *Don Juan*, Mozart leur devient un génie encombrant, ils ne savent que faire de lui, et le classent parmi les compositeurs de musique absolue : Mozart, en même temps que des opéras, n'a-t-il pas écrit des symphonies et des sonates? N'en parlons plus, c'est un spécialiste, une

de ces natures trop essentiellement musicales pour ne pas se refuser à faire de larges concessions à l'économie théâtrale. M. Richard Wagner consent néanmoins à reconnaître que Mozart, tout musicien absolu qu'il fût, aurait pu résoudre le problème de l'opéra moderne, seulement il eût fallu pour cela que *le poète* se rencontrât sur son chemin, ce qui naturellement n'arriva point, une telle fortune n'étant réservée qu'au grand chef de l'école de l'avenir, lequel s'imagina d'être à lui-même son poète, et peut, en nous vantant l'excellence de ses pièces, s'écrier comme ce personnage de Molière :

La meilleure raison est que j'en suis l'auteur.

Don Juan, cela va sans dire, n'est pas un poème d'opéra, et de ce que, dans une certaine scène au second acte des *Noces de Figaro*, Chérubin et Suzanne chantent un duo plus ou moins épisodique, il s'ensuit que l'homme qui a donné tant de merveilles musicales et dramatiques à la fois, l'auteur et le créateur de tous ces types impérissables à l'égal des figures de Shakspeare, Mozart, n'était au théâtre qu'un écolier. « Cette simple circonstance d'avoir introduit en pareil moment un morceau de musique ayant forme de duo suffirait pour démontrer l'inaptitude (pourquoi pas l'ineptie?) de Mozart et son manque de droit à ce titre de messie dramatique dont ses aveugles admirateurs voudraient lui faire gloire (1). »

Le messie! nous savons d'avance de quel nom il s'appellera, patience donc et contentons-nous en l'attendant de vénérer ses prophètes. On connaît ces paroles de Gluck : « Je chercherai à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentimens et l'intérêt des situations sans interrompre l'action et la refroidir par des ornemens superflus. » Tout bon réformateur apporte avec lui son manifeste. Quelqu'un disant devant Rousseau : *Alceste* est tombée, — Tombée du ciel, répliqua le philosophe. Une préface dûment libellée en belle prose *autoritaire* enveloppait l'aérolithe, et c'est aujourd'hui cette préface qui sert de programme aux confesseurs du nouveau dogme. Mozart s'abstient, lui, de toute espèce de littérature, il reste purement et simplement musicien, musicien sans phrases ni tendances doctrinaires, musicien absolu. Nature toute inspiration et lumière, il répugne aux polémiques, et sa voix divine semble dire en retournant le paragraphe : *Non veni gladium mittere in terram, sed pacem.* C'est le saint Jean raphaelesque du tableau, tandis que Gluck, tempérament orageux et dur, nous représenterait plutôt cet apôtre qui s'appuie sur l'épée. Attiré, mis en goût par notre style et nos

(1) Franz Hüffer, *The Music of the Future*, p. 18.

préoccupations littéraires, il compose et remanie ses ouvrages en vue de l'opéra français, et, — circonstance dont semblent ne point se souvenir assez ceux qui s'empressent d'aller si éperdument attribuer à l'invention d'un étranger un art qui ne serait que le très naturel résultat de notre théorie nationale en fait de déclamation, — l'opéra de Gluck n'est en somme que notre tragédie classique ornée de chants. De 1683 à 1764, Lully, Rameau, avaient déjà tracé la voie, et l'auteur d'*Orphée*, arrivant à Paris, y trouvait aussitôt l'atmosphère la plus favorable à ses idées, et recevait du génie même de notre langue ces traditions qui plus tard furent l'héritage de Méhul, des Cherubini, des Spontini, en un mot de tous les maîtres d'une école où Rossini avec *Guillaume Tell*, Meyerbeer avec *les Huguenots*, sont venus à leur tour se faire inscrire.

Il se peut que ce que je vais dire ne plaise pas à tout le monde; on aurait tort cependant de n'en point prendre son parti comme d'une de ces vérités contre lesquelles la mauvaise humeur des gens reste sans effet. Notre théâtre a de tout temps mené l'Europe; depuis l'époque des mystères jusqu'au siècle de Louis XIV, de Racine et Molière à Voltaire, à Beaumarchais, de Scribe à Victor Hugo, à Dumas fils, la scène étrangère, du nord au midi, a vécu aux dépens de notre littérature dramatique. On nous critique, on nous calomnie, on nous insulte; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de se passer de nous, et que, sans manquer de respect à ces grandes individualités qui se nomment Goethe et Schiller, et dont personne assurément plus que nous ne professe le culte, on peut soutenir qu'à Vienne comme à Saint-Pétersbourg, à Londres comme à Berlin, comme à Florence, il n'est au théâtre de bonne fête où notre art ne soit convoqué. Eh bien! ce droit acquis de tout temps à notre scène littéraire, nous entendons qu'il appartient également à notre scène d'opéra. Les Italiens ont la cantilène plus facile, les Allemands sont des symphonistes-nés, sur le terrain de la musique absolue ils nous battront toujours, mais nous seuls en France comprenons le drame lyrique, nous seuls possédons et le sentiment et la tradition de l'opéra moderne, et celui-là que le public français aura décidément répudié ne sera jamais un homme de théâtre. Que vient-on nous parler toujours de la théorie de Gluck, à nous qui l'avons inventée, qui n'avons cessé d'en applaudir la pratique, tantôt dans le *Joseph* de Méhul, tantôt dans *la Vestale* de Spontini ou dans la *Médée* de Cherubini! Les doctrines que vous nous prêchez sont les nôtres, et ce n'est pas d'hier, vous le voyez, puisqu'elles datent de Lully et de Rameau. Dites qu'on a trop souvent négligé d'en tenir compte, mais ne prétendez pas qu'elles vous appartiennent, car il n'est pas un ouvrage du répertoire français, à commencer par *la Muette*, à finir

par *le Prophète* en passant par *la Juive*, qui ne porte la marque de cette union de la musique et du drame, en dehors de laquelle aucune œuvre sérieuse ne saurait exister. Ces œuvres pourtant, j'en conviens, ont un immense tort, celui d'avoir été composées sans aucune espèce de préoccupation théorique, et selon cette simple esthétique du bon Dieu dont se servait Titien lorsqu'il disait : Je peins les belles femmes parce qu'elles sont belles. — Vous qui avez plus de système que d'imagination, vous proscrivez l'imagination et bannissez de votre république ces pauvres diables d'inspirés qui manquent de système et dont le génie est une simple idée, *una certa idea che vi vienne all' mente*. Gluck lui-même, le grand précurseur, n'obtient point pleine indulgence : « Je ne conteste pas que Gluck ait eu le sentiment de cette indivisibilité de l'élément poétique et de l'élément lyrique, mais la pensée ne lui vint pas d'arriver à ses fins en sacrifiant les propres formes de son art, et cette faute eut pour conséquence de ne rien changer à la position secondaire du poète, forcé comme devant à se soumettre aux intentions du compositeur (1). » La musique s'ingérant de jouer le premier rôle dans un opéra, imaginez un peu le beau scandale!

> Je vous trouve, ma chère, une fille suivante
> Un peu trop forte en gueule et fort impertinente!

Les réformateurs écrivent des préfaces et de gros livres, mais c'est par des chefs-d'œuvre que s'opèrent les vraies réformes. Au lendemain des violens orages du *gluckisme*, Mozart arrive bien à point. Sa figure nous apparaît comme celle de l'ange pacificateur, il endort la tempête, veille au sauvetage et ravit à la bourrasque toute sorte d'élémens précieux que Gluck dans sa furie de rénovateur avait jetés par-dessus bord, peut-être au plus grand avantage du drame lyrique, mais certes au grand détriment de la musique. Il réconcilie la mélodie avec le drame, emploie comme Gluck l'orchestre au développement de l'expression scénique, mais avec quel accroissement de richesses et quelle supériorité de couleurs! De *Don Juan* procède l'opéra romantique entier, de même que c'est dans l'*Euryanthe* de Weber qu'il faut aller chercher la source de ce drame historique musical autour duquel on mène tant de bruit. *Lohengrin* n'est autre qu'un *rifacimento* systématique de la conception de Weber, il existe entre les deux ouvrages une ressemblance irrécusable, et remarquez que je dis cela non point simplement parce que les deux sujets se répètent et dans les personnages et dans les situations; la douce et timide Elsa nous représente la plaintive Euryanthe également innocente et persécutée, de même

(1) Franz Hüffer, *the Music of the Future*.

que nous voyons revivre le tendre et mélancolique Adolar dans le chevalier au cygne; il n'y a pas jusqu'aux figures secondaires qui ne se groupent de manière à nous offrir aussi des pendans, le traître Telramond et la walkyrie Ortrude d'un côté, et de l'autre le félon Lysiart et la perfide Églantine, — non; ce qui m'inspire cette pensée, c'est le ton imposant et chevaleresque des deux ouvertures, les larges partis-pris dans le récitatif, l'abondance de marches solennelles et de chants nuptiaux enlevés à grands traits, le dialogue mélodramatique, en un mot le caractère musical répandu sur l'une et l'autre de ces partitions.

On voit qu'ici et là les principes sont les mêmes, mais où la différence éclate, c'est dans l'application; Weber a l'inconscience divine des génies de race, la mélodie lui vient à flots, c'est comme un Bellini germanique, et les natures ainsi douées ne se privent pas volontiers des moyens d'expression que l'usage leur livre. Il parlera donc la langue traditionnelle et ne se fera faute ni de l'air, ni du trio, ni du finale, — il emploiera même au besoin la cavatine, — formes désormais condamnées et dont l'école ne veut plus qu'on se serve. Si vous demandez pourquoi cet ostracisme, on vous répondra : Nous proscrivons les airs, les duos et les finales, parce que nous entendons que l'opéra cesse d'être une suite telle quelle de morceaux reliés entre eux par des bouts de récitatifs. Toute notre énergie musicale se porte dans le dialogue, *facteur* principal de l'action. Selon que la situation le commande, la musique s'élève, et son intensité va toujours en croissant jusqu'au paroxysme. Sur son passage, un pareil torrent entraîne tout; les finales, les ensembles, toutes les formes jadis pratiquées par la musique absolue flottent désormais à la dérive, comme ces troncs d'arbres déracinés que charrie l'inondation, et, « pour remplacer ces diverses formes d'un art inexorablement aboli, *nous en avons inventé une*, *le logos*, c'est-à-dire la passion sublimée, idéalisée, la passion dépouillée de son enveloppe terrestre et rendue à sa divine essence (1). » Ne vous semble-t-il pas ouïr parler tel personnage comique de Molière? Et c'est avec ce fatras d'un Sganarelle qu'on berne le public depuis quinze ans. Supprimer l'air et le duo, le trio, le quatuor! Nous disons, nous, que ces formes admirables, il faudrait au contraire les inventer, si elles n'existaient pas, car elles ont doté la musique de moyens d'expression que le drame en vers lui-même ne possède point, on leur reproche d'interrompre l'action et ces philosophes ne s'imaginent pas qu'en supprimant ces coupes je ne dirai pas traditionnelles, mais *rationnelles*, qu'en remplaçant par un matériel dialogué où l'inflexion ne porte jamais que sur l

(1) *The Music of the Future*, p. 47 et suivantes.

mot, ces adagios où le sentiment se développe, ces points d'arrêt psychologiques, monologues *coram populo*, où le personnage se commente, s'analyse, descend dans le monde de sa pensée, quitte à se reprendre tout à l'heure et s'élancer vers l'acte d'un mouvement plus vigoureux, — ils en arrivent à faire un simple et grossier mélodrame de cette conception absolument idéale qui s'appelle un opéra!

Citons un exemple : le quatuor de *Rigoletto*. Quatre personnages sont en scène, quatre figures à manœuvrer à tour de rôle et d'ensemble. D'un côté, ce père et cette fille : la tragédie vengeresse, éperdue; de l'autre, la comédie filant son nœud avec ce roi aviné, libertin, et la drôlesse qu'il chiffonne; les cris de rage et les sanglots se mêlant aux gaillardises de taverne, les grossiers baisers et le choc des verres s'enchevêtrant aux malédictions, aux soupirs d'angoisse. Insisterai-je sur la partie *technique*, dirai-je l'art du maître dans l'emploi des procédés matériels? Art merveilleux, qui fait de cette scène si puissante au point de vue dramatique une chose irrésistiblement belle au point de vue du beau musical absolu. Écoutez, suivez le travail harmonique, ces quatre chants indépendans qui se combinent, se fusionnent sans complaisance, sans *cheville*, ces notes aiguës à grande valeur, ces syncopes déchirantes, ces notes à contre-temps exprimant chez la jeune femme outragée la suffocation, le désespoir et les élancemens d'une tendresse insurmontable, — chez Maguelonne la moquerie joyeuse rendue par des notes à petite valeur, des *staccatti* du tour le plus léger, le plus spirituel; le roi s'en donne à cœur ouvert, et, si aisé, si bon enfant que soit le mouvement de sa romance, vous sentez qu'il *s'amuse* et ne croit pas un mot de ce qu'il conte; quant au bouffon, étudiez ces notes saccadées à petite valeur, ces chromatiques, ces modales mineures à grande valeur, et cherchez si la musique a sur sa palette des tons plus vigoureux et plus féroces.

Et c'est une forme qui peut dans l'occasion amener un musicien de génie à produire un morceau pareil, c'est cette forme qu'on viendrait exclure pour la remplacer par du récitatif! O théorie, règne de l'impuissance! mais ce récitatif, Victor Hugo l'avait écrit d'avance, et si nous ne voulions entendre que de beaux vers, il nous suffisait d'écouter son drame. C'est donc par la force de la musique, par sa force seule et sa poésie que se recommande ce quatuor, un chef-d'œuvre d'expression dramatique et de contexture musicale; il dit ce que le poète a dit, mais il le dit autrement. Les vers du poète sont splendides, ceux de ce quatuor sont ridicules; comment alors expliquer l'effet, comment expliquer tout ce pathétique et tout ce sublime, sinon par l'action virtuelle de la musique? Il est parfois regrettable que les arbres nous empêchent de voir la forêt, en de-

vrons-nous conclure qu'il faut que dans une forêt il n'y ait point d'arbres? Retrancher les airs et les duos, voyez un peu le grand exploit. Et si vous le faisiez encore, si vos propres ouvrages se conformaient à votre théorie; mais non, la théorie est pour les adeptes et pour les badauds qui les écoutent, et vous, quand vous êtes au jeu, quand vous tenez en main les cartes, il vous arrive à chaque instant de tricher pour gagner la partie. Est-ce que la scène de la Wartbourg, au second acte de *Tanhäuser*, n'est point un morceau conçu en plein style de Weber, et votre fameuse marche des chevaliers, pour être belle, l'est-elle donc autrement que la marche d'*Euryanthe* ou celle du *Prophète*, et la scène nuptiale de *Lohengrin* n'est-elle pas un duo d'amour tout aussi bien que le duo de Valentine et de Raoul au quatrième acte des *Huguenots?*

Il y a de même une prétendue découverte sur laquelle on revient sans cesse, et qui franchement ne mériterait guère cet excès d'honneur; je veux parler de ces fragmens de mélodie, ou plutôt de cette espèce de combinaisons harmoniques par lesquelles le musicien caractérise certains momens scéniques, et qu'il ramène aux principaux endroits, après les avoir proposés dès l'introduction. Sans contester le parti qu'on peut tirer d'un tel moyen, hâtons-nous cependant de reconnaître que l'invention n'en date pas d'hier et qu'il faut être bien naïf pour rapporter à l'auteur de *Tristan et Iseult* un de ces effets qui se trouvent partout, dans *Don Juan* comme dans le *Freischütz*, *la Muette* et *Robert le Diable;* mais la candeur d'un adepte ne saurait étonner personne : qui manie l'encensoir doit avoir la foi, et la foi produit des mirages, le chambellan Polonius voit tour à tour dans le même nuage un crocodile, une souris, un chameau. Supposons qu'on vous demande ce que l'œil d'un parfait orthodoxe est capable de découvrir dans un chef-d'œuvre du titan de Bayreuth, tel que je vous connais, vous répondrez aussitôt : — Tout, absolument tout, excepté de la mélodie. Eh bien! là-dessus même, vous seriez battu, car il paraît, quant à ce qui concerne la mélodie, que le maître en possède des trésors, et qu'il y en a plus dans *Tanhäuser* et dans *Tristan*, « beaucoup plus que dans *Don Juan* et le *Barbier*. » Et penser que ces deux ouvrages doivent compter à peine dans l'œuvre du maître quand on les compare à la tétralogie des *Nibelungen*, « dernier terme et suprême expression de la poésie et de la musique fondues ensemble, fusionnées, amalgamées l'une dans l'autre. » Je me figure le docteur Faust arrivé au plus haut terme de son activité pratique; il veut créer, créer un homme, plus qu'un homme, l'artiste de l'avenir; la science spagyrique lui vient en aide, il évoque du sein des *mères* l'idée-Eschyle et l'idée-Beethoven, et de ces deux essences traitées par les réactifs voulus sort le colosse Wagner, personnage

hybride, encombrant et non moins réfractaire aux lois de la vie naturelle que cet *homunculus* venu au monde dans une prison de verre, car, si le pygmée ne saurait exister en dehors de sa bouteille et de certains gaz qu'elle renferme, il faut à ce titan pour se mouvoir des conditions également spéciales. « O terre, tiens-toi bien, car tu n'as jamais porté rien d'aussi grand! » s'écrie le héros d'un drame du poète Grillparzer; plaignons l'auteur des *Nibelungen* d'en être réduit à cette exclamation, la terre lui manque sous les pieds, l'atmosphère que nous respirons le suffoque; nos théâtres, dont Gluck, Mozart, Beethoven, Weber, Rossini et Meyerbeer se contentent, ne suffisent plus à ses conceptions, nos chanteurs sont d'avance déclarés indignes. « Qu'attendre en effet de la scène actuelle avec son répertoire classique et romantique, français, allemand, italien, tragique, comique et bachique? Comment supposer que des chanteurs qui hier interprétaient *la Favorite*, et qui demain exécuteront *l'Africaine*, qu'un public qui, par intervalles, s'est laissé distraire à ces misères, soient capables les uns d'interpréter et l'autre de goûter le *Rheingold* et la *Walkyrie* (1)? » Évidemment non, les œuvres de ce genre ne s'accommodent point des façons ordinaires; qui veut en jouir doit d'abord se sanctifier par le jeûne, la retraite et le recueillement dans « le crépuscule des dieux. » La Grèce antique eut ses jeux olympiques, l'âge moderne aura ses festivals de Bayreuth. Un temple s'élèvera selon le rite, d'immenses caravansérails recevront tout à l'entour les pèlerins et leurs chameaux, et, quand l'heure annoncée par les Écritures aura sonné, une troupe de néophytes à toute épreuve, des chanteurs à la voix vierge d'impuretés et des cantatrices aux lèvres immaculées sortiront de leur thébaïde et de leurs cloîtres pour monter sur l'estrade et venir pieusement communier avec les multitudes. « Elles s'aiment en moi! » disait le plus imperturbable histrion de cette bande illustre en parlant des bons rapports où vivaient entre elles ses vieilles maîtresses délaissées. Ainsi fera ce monde de chanteurs et d'auditeurs célébrant la pâque universelle. Il y en aura peut-être bien quelques-uns qui ne comprendront pas; qu'importe, pourvu qu'ils applaudissent, qu'ils acclament et continuent à s'aimer dans le divin maître?

Tout cela est fort ridicule, mais ne doit point nous empêcher d'étudier la question en ce qu'elle peut avoir de sérieux. « Wagner est sans aucun doute une individualité qui marquera dans l'histoire de la musique; mais vouloir faire de lui la plus haute personnification de l'art passé, présent et futur, est une de ces plaisanteries qu'il faut laisser aux gens que le ciel a doués de crânes assez durs pour

(1) Franz Hüffer, *The Music of the Future*, p. 80.

venir, à l'instar des béliers antiques, battre en brèche les temples sacrés des anciens maîtres. » J'emprunte ces lignes à l'un des esthéticiens les plus accrédités de l'Allemagne actuelle, M. A.-W. Ambros, et j'invoquerais au besoin son auxiliaire contre ces hommes de parti, toujours prêts à s'entre-dévorer au lieu de chercher dans la discussion un honnête et loyal *modus vivendi*. Ce qui se passe de nos jours dans le royaume de la musique ressemble fort à cet état des esprits dont parlait Goethe à l'occasion de ce qu'il appelait en son temps le « sans-culottisme littéraire. » On exalte un individu sur le pavois, on l'intronise à son de trompe : *Io triumphe!* A son profit, tous les dieux sont renversés. Gluck et Mozart ne comptent plus que comme précurseurs. Un critique n'a-t-il pas remarqué naguère, à propos des opéras de Mozart, que cette musique « avait cependant encore sa valeur, et qu'il se pourrait bien faire qu'elle la conservât? » Ne point absolument nier toute espèce de mérite à l'auteur de *Don Juan*, ô sublime condescendance! « Ce pauvre Lamartine, Baudelaire le traite d'idiot; mais je pense, moi, que c'est aller un peu trop loin! » opinait jadis d'un air bénévole un rimailleur fort magnanime envers le poète des *Méditations*. Sentir et comprendre Mozart, goûter Lamartine, est une faculté qui n'appartient pas au premier venu; il y a des gens qui préfèrent le Bernin à Phidias, et nous en connaissons qui trouvent Raphaël démodé et Michel-Ange « laid à faire peur. » La propagande va son train, laissons-la fournir sa carrière, elle s'agite, et ce n'est pas Dieu qui la mène : si c'était seulement le progrès, passe encore; mais nous savons tous que ce progrès-là n'est qu'un mot ronflant, captieux,

> Et qui, selon la main qui le tourne et l'applique,
> Va projetant ses feux de lumière électrique,
> Et vous fait dans l'histoire, en son jeu décevant,
> Voir tout ce qui se voit dans un nuage au vent.

Avouons-nous une bonne fois que le progrès n'entre pour rien dans ce grand tapage, et que le mouvement auquel nous assistons ne nous représente en somme pas autre chose qu'une de ces réactions dont abonde l'histoire de la musique : *in rebus humanis inest quidam circulus*, écrit l'historien romain; nous disons, nous, c'est le serpent qui mord sa queue.

II.

Cette union, cette indivisibilité absolues de la poésie et de la musique existent au début des choses, et la théorie actuelle ne servirait qu'à nous ramener au point de départ : *in principio erant verbum et musica*. Les psaumes de la primitive église, les hymnes,

la séquence, ne se lisent pas, on les chante, et sans la parole, qui seule marque les temps, la mélodie serait insaisissable. Patience, de cet humble rôle de servante, la musique ne se contentera pas toujours; elle a conscience de ses destinées, se sent elle-même un art, et nous allons la voir poursuivre une voie particulière, spéciale, et travailler, comme la statue grecque, à s'échapper enfin, libre et superbe, de ce bloc de granit, où le rite sacré la retient captive. A l'unisson liturgique se joignent bientôt d'autres parties, et des plus grossiers rudimens se dégage au XVI^e^ siècle le contre-point. Désormais les contre-sujets, les imitations, les canons et la fugue enveloppent le thème principal de leurs mailles serrées et se déroulent en folles arabesques, laissant le texte devenir ce qu'il peut. Aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, les Pays-Bas prennent la tête du mouvement; alors le concile de Trente se fâche, et nous entendons s'élever sa voix contre cette musique profane, qui « sous ses ornemens étouffe les textes sacrés et n'en laisse plus percevoir une syllabe au milieu de toutes ces imitations, de ces fugues et de ces canons. » La musique surmonte le coup, cette forme de composition n'ayant pas encore dit son dernier mot; de Palestrina et de son école, l'édifice auquel deux siècles ont travaillé reçoit son couronnement. Nous sommes en 1565, l'église accorde son adhésion officielle; mais voici que bientôt Florence à son tour va protester contre l'art dominant, et cette fois la force de résistance fera défaut, car cet art monté à son faîte n'aspire déjà plus qu'à descendre. Imbue à fond d'hellénisme et de platonisme, la société florentine entend que la musique remonte puiser aux sources de la vie nouvelle, qu'elle ait, elle aussi, sa renaissance. C'est au nom des droits méconnus de la poésie que la lutte s'engage. Assez de jeux d'école, place à la poésie! Retenons bien ce cri de guerre, nous le retrouverons plus tard en mainte occasion. Vincenzo Galilei s'élève contre les impertinences des contrepointistes. Giulio Caccini déclare (1600) que la musique régnante n'est qu'un misérable *laceramento della poesia*, et le comte Bardi, le Mécène de tous les dilettantes, connaisseurs, amateurs, réformateurs et musicastres de son temps, se demande dans un de ces conventicules platoniciens qui se tiennent en son palais « s'il n'est point aussi ridicule de voir la musique commander et la poésie obéir qu'il le serait de voir la maîtresse du logis se subordonner à sa servante? » Il convient que la musique déclame, qu'elle se plie au drame; la musique suit la parole, ses inflexions, ses mouvemens, ses contrastes et ses péroraisons. Saluons ici le chant solo avec basse chiffrée, et les premiers drames lyriques de Peri et de Caccini à Florence, d'Emilio del Cavaliere et de Kapsberger à Rome, de Monteverde et de Marco Gagliano à Mantoue : déplorables ébauches où rien n'a survécu de cet art idéal d'un Palestrina, d'un Vittoria,

d'un Marenzio, espèces d'incunables grossiers succédant à des enluminures séraphiques! N'importe, ce style sec et monotone, ces récitatifs pitoyables n'en devaient pas moins faire la joie d'une période et la ravir à ce point d'enthousiasme que toute autre musique fut rejetée dans l'oubli. Lorsqu'à Rome, en 1640, Lelio Guidiccioni osa timidement intercéder en faveur du passé, et parler de quelque décadence actuelle, un dialecticien de haut vol, Pietro della Valle, vous le remit sur-le-champ à la raison, et dans un *discorso* ou traité en belle forme convainquit d'erreur le bon Lelio. Les temps sont nés pour les chanteurs, les cantatrices et les virtuoses. Cet écrit dont je parle et bien d'autres du moment nous édifient sur le genre de culte dont tout ce monde devient l'objet. Qu'est-ce en effet que la renaissance, sinon la complète émancipation de l'individu dans toutes les provinces de l'activité humaine? Nous abordons l'ère fortunée des préfaces, aucune de ces conceptions du nouveau style ne s'avance sans être précédée d'une immense introduction historico-théorique. Ni les Peri, ni les Gagliano, ni les Caccini, ni les Agazzari et les Antonio Brunetti n'étaient gens à garder à part eux les motifs de leur réforme; à les entendre, Palestrina n'a déjà plus qu'une valeur historique, juste ce qu'à deux siècles environ de distance d'autres réformateurs nous répéteront au sujet de Mozart : il se peut que cette musique-là ait son mérite, mais elle ne se chante plus et nous la reléguerons, s'il vous plaît, au cabinet des antiquailles.

Plutarque appelle ces sortes d'évolutions des *catastases;* quand l'une a fini, l'autre commence. Une catastase du genre de celle dont nous sommes aujourd'hui témoins avait donc lieu en Italie dès 1600. C'est aussi pour la prédominance de la poésie que la bataille fut livrée et gagnée; mais la musique fit bientôt voir qu'elle n'était pas pour accepter un rôle subalterne et porter ainsi la traîne de sa bonne sœur en Apollon. Redevenue captive, elle ne songea plus qu'à sa délivrance, et se reprit à poursuivre ses propres voies; insensiblement la mélodie vocale s'épanouit, l'air développe ses divers membres, les ornemens, les floraisons éclatent, et du *stile rappresentativo*, désert stérile, jaillit l'enchantement d'une oasis. Carissimi excelle aux grâces féminines, son *Artémise* est adorable, sa *Médée*, son *Hélène*, sont irrésistibles, et Stradella, quel doux coloris il sait donner à ses figures! et cette brillante école napolitaine avec son Scarlatti, son Traetta, son Feo, son Pergolèse, elle a si bien concouru à restaurer la royauté de la musique, à la rétablir seule et sans partage sur son trône, que la poésie bannie, expulsée, s'enfuit au dehors recruter des troupes. Gluck paraît : deuxième catastase. Comme les Florentins ses ancêtres, Gluck entre en campagne à grand renfort de manifestes. Nous connaissons la préface

d'*Alceste*, celle de *Paride ed Elena* dit la même chose : guerre à outrance au mauvais goût des chanteurs italiens, à cette fureur de l'effet dont ils sont possédés, et qui rend impossible au théâtre toute expression vraiment caractéristique d'un sentiment! Mais Gluck, au début de ses réformes, disposait d'autres ressources que les Florentins, desquels on pouvait dire que tout leur manquait. Aussi prétend-il ne désavouer aucune des conquêtes de l'art moderne; il conserve le récitatif tout en se gardant bien de se prononcer contre la douceur caressante de la mélodie napolitaine. Ce qu'il répudie, c'est le faux, le clinquant, tous ces élémens conventionnels, ce parasitisme qui finit par s'incruster dans un art et le dénaturer. Nous avons vu Mozart à l'œuvre, celui-là veut bien être poète, mais à la condition qu'on le laisse être musicien tout à son aise; par lui, la constitution du drame lyrique change encore une fois, et, d'exclusivement dramatique, devient exclusivement musicale, ce qui devait infailliblement au cours des ans ramener une troisième catastase.

Les grands prédestinés se reconnaissent à des signes certains : M. Richard Wagner vient au monde avec le double don de poésie et de musique; il est poète comme Goethe et musicien comme Beethoven, ou plutôt il nous représente l'incarnation de ces deux génies en une seule et unique personne. C'est du moins ce que les prédicans s'amusent à nous raconter, oubliant trop qu'il y a un Wagner d'avant la réforme dont il serait bon de s'occuper un peu. Celui-là se croyait tout simplement né poète; il essaya d'abord d'écrire des drames en vers qui ne parvinrent même pas à se faire jouer, et, comme la poésie lui tenait rigueur, il se tourna vers la musique. « Vous voulez m'empêcher de faire une petite fortune; soit, monseigneur, j'en ferai une grande! » Ne serait-ce point le cas de rappeler cette réplique du cardinal de Bernis au ministre qui venait de lui refuser une place? Que la pièce du jeune dramaturge eût réussi le moins du monde, et M. Richard Wagner se fût contenté d'être un poète comme tant d'autres sans penser à réformer un art dont il ne s'était pas encore à cette époque ingénié d'apprendre la tablature. O suprême puissance de la vocation, et combien de choses s'expliquent ainsi! J'ai cité l'exemple du cardinal de Bernis, M. Richard Wagner me paraîtrait plutôt ressembler à ces prêtres incompris qui fondent une religion par rancune de ce qu'on ne les a point faits évêques. Sorti d'une famille de comédiens, il griffonne des tragédies, amalgame et fond en un seul tableau *Hamlet* et *le Roi Lear*. Un beau jour, assistant à Leipzig à la représentation de l'*Egmont* de Goethe avec les illustrations symphoniques de Beethoven, cette musique l'entreprend; il se dit que, s'il en écrivait une pareille pour sa pièce, peut-être bien

qu'on la monterait quelque part. « Vous jouez du violon, monsieur le duc? — Je dois en jouer, quoique, à vrai dire, je n'aie jamais essayé! » L'auteur de ce singulier pastiche d'*Hamlet*, lui non plus, n'avait point essayé. Il en eut fort regret, se mit à l'œuvre, et « c'est ainsi que les deux noms de Shakspeare et de Beethoven figurent au début de la carrière du maître (1). » Sereine et sainte simplicité d'un biographe toujours prêt à s'écrier : *Ominös!* à propos des moindres circonstances. Remarquons que les augures ici s'offrent d'eux-mêmes; poète manqué, musicien par occasion, comédien de race, vous avez là tout l'homme et tout l'artiste.

Allons au fond des mots : qu'est-ce à la fin que ce *pruritus inveniendi* qui nous pousse à prendre pour des réformes des nouveautés qui depuis un siècle appartiennent au domaine public? Redresser le récitatif et la mélodie, déblayer le sol dramatique, couper court aux vaines efflorescences, Gluck n'avait pas d'autre programme; mais ce qui suffisait à l'auteur d'*Iphigénie* et d'*Armide* ne nous contente pas, et nous voulons en plus la *mélodie continue*, la mélodie exprimant non-seulement une situation, mais le mot même qui l'engendre et qu'elle a pour devoir d'exprimer, — système archifaux, système absurde, et dont le moindre tort est de vouloir confondre en un *tout* des choses faites pour vivre chacune de sa vie particulière et se développer selon sa propre nature et ses propres fins. La musique est un art, et la poésie en est un autre, ce qui ne veut point dire que ces deux arts parfaitement distincts ne doivent pas se rapprocher : toute belle musique a sa poésie, comme toute belle poésie a son harmonie, son rhythme, sa musique; mais chacun des deux arts garde à part soi ses moyens techniques, qu'il se réserve d'employer en temps et lieu. Tel mot change de signification autant de fois qu'on le prononce; il y a la poésie d'un clair de lune, la poésie d'un tableau, la poésie d'un opéra, et toutes ces poésies n'ont rien à faire avec la poésie d'une *méditation* de Lamartine ou d'une *ode* de Victor Hugo. Est-ce que par hasard Schiller et Goethe en créant leur théâtre s'imaginaient tailler de la besogne aux musiciens de l'avenir? Et d'autre part Haydn, Mozart et Beethoven écrivant des sonates et des quatuors, où tant de poésie est contenue, pensaient-ils à faire autre chose que de la musique? Goethe fronçait le sourcil à la seule idée de voir son *Faust* mis en opéra, et encore n'était-il question alors que d'imitations lointaines dans le genre du *Faust* de Spohr, d'élucubrations inoffensives et n'essayant pas d'atteindre son chef-d'œuvre au cœur même de son identité. Ce qu'il y a de pire dans le *Faust* de M. Gounod, c'est de se substituer dans la mémoire du public au *Faust* de Goethe, et de

(1) *The Music of the Future*, p. 37.

vulgariser des notions fausses sur les personnages et sur quelques scènes drastiques de la tragédie. Sa Marguerite-*cocodette*, son Faust-Elleviou, son Méphistophélès bonasse emboîtant le pas de l'orgue dans l'acte de l'église, on lui passerait tout, jusqu'à son gentil petit page Siebel, échappé de *Jean de Paris*, — n'était le dommage et le discrédit dont ce troubadourisme à tort et à travers vient affecter une conception idéalement belle qu'on aimerait voir mieux respectée. Édouard Devrient, aussi longtemps qu'il fut directeur de théâtre, s'interdit de monter l'ouvrage de M. Gounod parce que, jugeait-il, c'était aller à l'encontre de l'impression que le chef-d'œuvre de Goethe doit produire sur le public et fausser le sens du poème, auquel cette musique ne répond pas. C'est qu'en effet pour bien goûter cette partition et se pâmer d'aise à ces *tendres langueurs d'Araminthe*, il faudrait pouvoir oublier *Faust*, tâche assez difficile aux esprits amoureux du grand art, mais fort aisée à toute cette clientèle bourgeoise qui préfère au drame original les images sentimentales d'Ary Scheffer. « N'interromps pas les musiciens, dit le sage Sirach, tâche un peu de te taire lorsqu'ils chantent et garde ta science pour d'autres momens. — M'est avis, remarque spirituellement à ce sujet M. Ambros, qu'on pourrait tout au contraire s'écrier en retournant l'apologue : Par pitié, respecte le poète, et lorsqu'il a, comme dans *Faust*, des merveilles à nous réciter, ne musique pas au travers et garde ton contre-point pour une meilleure occasion (1). »

L'art, comme la nature, a ses libres poussées, il aime à se développer à foison dans tous les sens; à côté du laurier grandit le myrte: greffer, marier, combiner les deux arbustes pour n'en faire qu'un, la belle avance! Comme s'il n'existait en ce monde que la musique de théâtre! Et la musique de chambre, la raierons-nous de nos papiers? Proscrirons-nous les sonates, les quatuors, les symphonies, toutes ces floraisons aimables ou puissantes d'une culture absolument spéciale?.. De Dominico Scarlatti à Chopin, que de trésors! mais c'est de la musique pour la musique, de l'art pour l'art! Ce qu'un Sébastien Bach, un Haydn, un Mozart, pensent à leur clavier, mérite cependant d'être écouté. Une sonate de Beethoven n'a point de paroles; cela l'empêche-t-il d'avoir sa

(1) Cette opinion, qui fut, on ne l'a peut-être pas oublié, la nôtre dès le premier jour, que nous avons reproduite à l'occasion de l'*Hamlet* de M. Thomas, a fait son chemin en Allemagne, et nous aimons à nous appuyer ici du sentiment de M. Ambros, homme de principes et non de parti, trop avisé d'ailleurs pour se laisser prendre aux pieds dorés d'une idole de bois peint. Ce qui vous charme chez cet écrivain, c'est sa parfaite indépendance, son élan à tout admirer de ce qui est beau, en même temps qu'à jeter bas ce qui ne l'est point et passe pour l'être; personne n'a l'éclat de rire plus vibrant au nez du colosse Wagner, et ne montre plus de goût pour nos chefs-d'œuvre quand il s'agit des *vrais*.

poésie? Quelle clarté dans ce dialogue intime du maître avec son instrument! Suivez la phrase musicale, et, mieux que les plus beaux vers, elle vous fera pénétrer dans le drame profond, humain, qui se déroule devant vous. Aucun trait de cette âme ne vous échappera, vous aurez ses vibrations les plus secrètes de joie et de douleur, ses tendresses, ses rêveries, ses délires, ses désespérances, et qu'elle pleure, rie ou se lamente, l'expression restera toujours simple, toujours vraie; la hauteur morale se maintiendra. Les dernières sonates présentent sur ce point des exemples bien intéressans, et je citerais là maint *adagio* qui vous parle métaphysique, infini et royaume de Dieu avec l'élévation et l'autorité d'un Bossuet. Rien du discours *parlé*, de ces auxiliaires programmatiques introduits si fâcheusement depuis par Berlioz, et cependant vous ne perdez pas une larme, pas une ironie de cette émotion. Son pittoresque même est l'expression du sentiment inspiré par le paysage et non la peinture de ce paysage (1). C'est qu'il y a dans la poésie des poètes, et surtout dans leur théâtre, un matériel d'intentions que la musique ne comporte pas: la musique s'assimile des caractères, des passions et des situations; mais les longues tirades la déconcertent, les récits de Telramond, comme ceux de Théramène, l'effarouchent. Quelques gouttes d'essence suffisent à parfumer le vase, quatre mots d'amour, de jalousie ou de colère, le développement d'un grand morceau n'en demande pas davantage.

« Il existe cette profonde différence entre mon art et le tien, disait le peintre David à Baour-Lormian, — et, se ravisant aussitôt, il reprenait malicieusement : — il existe cette différence entre mon art et l'art d'un poète, que la poésie est sans limites, tandis que la peinture va se heurter à chaque instant contre des limites infranchissables. Supposons par exemple que moi et toi, — non pas toi, Baour, mais un poète, un vrai, — nous ayons à peindre deux amans sur les Alpes. Il me faudra, moi peintre, immédiatement faire un choix, opter entre les amans et les Alpes; si je me décide à peindre les amans, je n'ai qu'un petit bout d'Alpes, tandis que, si je peins les Alpes, il me faut renoncer aux amans. — Toi au contraire, en admettant que tu sois un poète, tu te paies librement tes vingt pages d'amans et tes vingt pages d'Alpes. » Impossible d'imaginer une satire qui s'applique mieux à cette mystifiante invention du drame lyrique de l'avenir. Lui, de même, il entend mener de front les

(1) Beethoven ne fait pas de musique imitative. Sa conception ne jaillit point du sentiment immédiat, elle est le reflet, la *réflexion* d'un sentiment déjà dominé. Beethoven est un *rustique* de la trempe de Virgile, il voit, il respire, il sent, il a commerce naïf avec la nature et non point avec les *esprits* de la nature. L'homme habitué aux luttes de coteries et de coulisses, exclu de la nature, a des hystéries que le rustique ne connaîtra jamais, et ce sont d'ordinaire ces hystéries qui engendrent les systèmes.

amans et les Alpes, texte pour texte; seulement les vingt pages de vers et les vingt pages de musique, au lieu de se suivre comme dans le poème fantaisiste de Louis David, marchent de pair à compagnon et font œuvre concomitante. Lorsqu'au troisième acte d'*Otello* le chant du gondolier monte des lagunes et vient par sa note endolorie accroître encore l'angoisse de la plaintive et nerveuse Desdemona, il y a certes là un moment psychologique où la musique et la poésie se rencontrent. Combien dure-t-il? Quelques secondes, ce que dure le choc de deux électricités. Les vers sont parmi les plus beaux que Dante ait écrits :

Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria!

navrans, pleins d'amertume et de sombres pressentimens pour cette âme brisée du souvenir des jours heureux; la musique est une des plus idéales inspirations de Rossini, l'unique soupir de mélancolie sincère qui jamais ait erré sur les lèvres de cet autre joyeux enfant de Jupiter et de Sémélé. Dante, Shakspeare, Rossini, confondus ensemble sous un même rayon de lumière, n'est-ce pas de quoi s'écrier avec saint Thomas d'Aquin : *essentia beatitudinis in intellectu* (1)! Le malheur veut qu'on ne puisse bâtir là-dessus des théories; un météore n'est pas le soleil, il traverse l'espace, vous laisse ravi, émerveillé, mais on n'en fait pas le centre d'un nouveau système cosmique, ce que cherchent pourtant à faire ces astronomes dévoyés qui prétendent tirer de la *symphonie avec chœur* toute une genèse de l'opéra moderne.

Dès que la musique entre en jeu, elle commande, la parole obéit, et la preuve, c'est que des vers, si mauvais qu'ils soient, ne sauraient empêcher une belle musique d'être ce qu'elle est virtuellement, tandis que les plus beaux vers ne peuvent rien pour une mauvaise musique. Le musicien est si bien tout en pareil cas, qu'il dépend de lui de sauver son poème, fût-il absolument ridicule, comme de le tuer, fût-il sublime. Ayez Beethoven, et d'une berquinade va sortir *Fidelio*, ayez Weber, et de la plus incohérente, de la plus niaisement écrite des affabulations, va se dégager *Euryanthe*, — un monde de poésie chevaleresque et romantique, l'opéra de l'avenir, l'opéra modèle, sans lequel ni *Lohengrin* ni peut-être même *les Hu-*

(1) Et, pour compléter le tableau, penser qu'à ces trois noms immortels deux autres noms viendraient se joindre, ceux de Rubini, qui chantait la phrase éplorée, et de la Malibran, qui l'écoutait dans une attitude de Polymnie, pâle d'une pâleur tragique et déjà s'apprêtant à chanter le *Saule;* mais de cette impression-là rien ne reste que ce qu'une génération en raconte, l'accent d'une voix, son individualité, son âme, son génie, autant en emporte l'oubli, et le marbre ni la toile ne sont, hélas! à consulter.

guenots n'existeraient. — Parlerai-je de Rossini se taillant un manteau de roi dans le *libretto* de *Guillaume Tell*, une guenille? Maintenant ayez par contre M. Thomas, et le chef-d'œuvre du génie humain deviendra cet *Hamlet* de l'Opéra avec son Ophélie *prima donna*, son Hamlet, *bone Deus !* chantant des airs à boire et son bonhomme de spectre engagé comme veilleur de nuit au château d'Helsingor et rôdant au clair de lune sur les remparts pour crier l'heure aux habitans. Quel rapprochement on pourrait faire à ce propos entre le Méphistophélès du *Faust* de M. Gounod et le fantôme de l'ouvrage de M. Thomas, deux figures d'un relief si haut et qui, passant des régions de la poésie dramatique dans le domaine de l'opéra, perdent aussitôt, par l'impuissance du musicien, le trait qui les caractérise : diable sans diablerie, spectre sans terreur! mais ceci ne tient point à ma discussion, j'en suis à ma question de mots, et j'y reste.

Cette instantanéité du récit et de la mélodie n'est qu'une imagination chimérique; on nous répète que la vérité le veut ainsi. La vérité! qu'est-ce que la vérité au théâtre, où tout est illusion? Lorsqu'on a déjà fait cette concession énorme de prendre les coulisses pour le monde, que peut-il en coûter d'admettre d'autres conventions? Respectons l'esthétique et la philosophie, mais n'allons pas trop loin, car l'examen constitutif des élémens qu'on s'obstine à vouloir confondre nous aurait bientôt donné tort. Dans la langue parlée, dans le récit, les mots se coordonnent successivement, et ma mémoire ne les perçoit qu'après que la phrase est formée et que ma mémoire les a rassemblés. La musique tout au contraire, dès la première note, me saisit et m'entraîne sans me laisser le temps ni le pouvoir de revenir sur mes pas. Comment espérer jamais établir une concordance indivisible entre ces deux forces si diverses? La parole sert de réplique à l'émotion; principal attribut de la musique, elle éveille, excite et surexcite un sentiment et meurt dans l'acte même de génération. Parlez-moi d'un puissant organisme dramatique et lyrique, je vous comprendrai; dites : Nous ne voulons plus qu'un opéra soit du commencement à la fin un vulgaire assemblage de motifs à contredanses et variations pour le piano, les bandes militaires et les orgues de carrefour, une besogne de pacotille d'où chacun emporte un morceau, — rien de mieux, et je me plais à reconnaître qu'en ce sens l'œuvre de réforme actuelle a son mérite. Qui donc par exemple oserait soutenir que, sans l'influence de ces théories, la partition d'*Aïda* et l'admirable *Messe pour Manzoni* eussent jamais vu le jour? C'est surtout à ce compte que M. Richard Wagner aura bien mérité de l'avenir; s'il n'écrit pas des chefs-d'œuvre, il est capable d'en susciter chez les hommes doués du génie dramatique en les ramenant à la discipline, au respect du style et de la situation, en leur apprenant comme Boi-

leau « à faire difficilement des vers faciles. » Le grand point, lorsqu'on se mêle de composer des opéras, c'est d'être un musicien de théâtre; ayez d'abord ce don, et tout le reste vous viendra par surcroît, selon les milieux et les circonstances. Les théories peuvent naître, loin de vous énerver, elles vous retremperont, car vous aurez pour votre sauvegarde les acquisitions de l'expérience et ce discernement des forts esprits habitués à produire dans la plénitude de leur liberté. Quand les Verdi s'approchent d'un système, ils savent tout de suite ce qu'il faut en prendre et en laisser, et ne risquent jamais de lâcher la proie pour l'ombre. Laissons l'avenir pourvoir à ses besoins, qu'il comprendra sans nul doute beaucoup mieux que nous ne saurions faire, et tâchons de nous contenter du glorieux héritage du passé et de la riche moisson du présent. D'ailleurs le beau est un et se moque bien des systèmes; lorsqu'il arrive à M. Richard Wagner de réussir, c'est en composant comme les grands modèles; la marche de *Tanhäuser*, le chant nuptial de *Lohengrin*, pourraient être de l'auteur d'*Euryanthe* ou de l'auteur du *Prophète*. Quant à ces fameuses sonorités dont les effets sont tant prônés, il n'y a rien là non plus qui ne soit dans Beethoven, dans Weber, dans Schumann, dans Berlioz et dans Meyerbeer.

J'ai posé la question; la résoudre, je n'oserais : on n'aurait qu'à m'appeler rossiniste ou verdiste; mieux vaut s'en remettre à l'observation d'un esprit très clairvoyant et très modéré. « Personne n'ignore, écrit M. Ambros, ce que fut pour l'opéra la période qui précéda 1850. Au plein de cette période de perturbation, d'affaissement et de perdition, Wagner éclate comme un orage. Que sera cet orage? S'il purifiera, éclaircira l'atmosphère, ou si, comme c'est le cas trop fréquent, il ne nous amènera que du mauvais temps, nul ne saurait le dire; toujours est-il que, si les principes de Wagner devaient prévaloir, s'ils devaient être généralement reconnus, adoptés comme des lois dans l'art, autant vaudrait s'écrier tout de suite : *Finis musicæ !* »

III.

La fin de la musique, et pourquoi pas? Cette idée-là m'a souvent préoccupé. De Bach à Rossini, à Schumann, à Meyerbeer, à Verdi, combien de temps s'est-il écoulé? Environ un siècle et demi, à peu près le même espace qu'a pris la statuaire grecque pour atteindre à ce suprême épanouissement qui prélude à sa décroissance. Avec Lysippe, la statuaire grecque semble avoir dit son dernier mot, la force productive est tarie, elle meurt pour revivre à travers les

âges voués à l'éternelle adoration de ses types, toujours et partout copiés, imités, renouvelés selon le génie de l'époque et du climat mais toujours et partout la perfection désespérante, l'idéal achevé; à ce travail d'incomparable efflorescence auront suffi cent cinquante ans. La carrière de Phidias embrasse la période qui s'étend du commencement de la lutte avec les Perses au début de la guerre fratricide du Péloponèse (490-431). A ces cinquante ou soixante années de culture inouie, d'autres succèdent encore splendides; après la trinité Phidias, Polyclète et Myron, voici venir la trinité Scopas, Praxitèle et Lysippe, et quand s'ouvre l'ère macédonienne d'Alexandre, l'art hellénique a déjà levé le plus beau de son tribut. Interrogeons maintenant l'âge moderne et suivons-y les destinées de la musique de 1750 à 1868; entre ces deux dates, la grande fête se déploie. Opéra, musique de chambre, symphonie, cent chefs-d'œuvre éclatent coup sur coup; tous les genres sont abordés et presque aussitôt poussés à leur extrême puissance. Quels maîtres et quels ouvriers! Voyez-les à leur tâche; vous croiriez qu'ils ont pris pour devise ce vers d'une célèbre comédie :

A la postérité ne laissons rien à dire.

C'est une fulguration, la voie lactée! Mozart se multiplie; avec *les Noces de Figaro* et *Cosi fan tutte*, il donne le ton à l'opéra comique de Nicolo, de Boïeldieu, d'Hérold et d'Auber. *Idoménée* ouvre à Spontini de fraîches sources ignorées de Gluck, *la Flûte enchantée* réalise l'idéal d'un oratorio-féerie, et *Don Juan*, « l'opéra des opéras, » plongeant ses perspectives dans le ciel et dans l'enfer, mystère et drame à la fois comme *Faust*, nous représente la vie et le train du monde en quelques caractères qu'on dirait tracés par Shakspeare. Que d'élémens nouveaux introduits ainsi dans la musique par un simple musicien sans philosophie et sans esthétique, de motifs dont Beethoven ne demande qu'à s'emparer! Les aspirations inassouvies, les désespoirs, les doutes, les révoltes de l'homme moderne, les compassions infinies, les plaintes étouffées, les cris d'angoisse et de volupté, les remords, les deuils, les frénésies du siècle de l'*Héloïse* et de *Werther*, de la période de *René*, de *Manfred*, d'*Obermann*, tout cela, les sonates, les symphonies vous le traduiront.

Comme la Grèce antique fut le sol de la statuaire, notre atmosphère à nous a produit la musique, qui s'est inspirée du philosophisme romantique ambiant, comme jadis aux fêtes de Neptune, à Éleusis, un Praxitèle s'inspirait de Phryné en voyant la splendide hétaïre jeter bas ses vêtemens et, ses cheveux dénoués sur

ses épaules et ses hanches, plonger au sein des flots en présence de tout un peuple qui battait des mains. Les grands artistes de race ont la religion du beau, la beauté leur est sainte et sacrée; ils l'adorent comme une manifestation de la Divinité, et lorsqu'à Delphes, au sanctuaire le plus révéré de l'Hellade, Praxitèle expose sa statue d'or de Phryné sur un piédestal de Pentélique, cet hommage rendu à l'une des merveilles de la nature, loin de soulever aucune réprobation, passait au contraire pour un acte pie aux yeux des milliers de pèlerins non moins religieusement édifiés à ce spectacle que nos pèlerins de Lourdes et de la Salette peuvent l'être par la vue d'un reliquaire. Nous autres, fils du sombre septentrion, enfans attristés et vieillis d'une civilisation compliquée, nous possédons un idéal plus métaphysique, et c'est justement à cette conception moderne de l'art, à ce vague, à cet infini, à ce démoniaque, à ce divin, que répondait la musique, et maintenant, que la terre, ainsi préparée d'avance, labourée, ensoleillée, ait donné des fruits abondans et prompts, comment s'en étonner? La langue était créée, émancipée; d'abord simple métier à contextures harmoniques, elle réclamait un plus haut emploi; des passions, des idées, elle en prit au roman, qui venait de naître, à la poésie, qui débordait; mille choses que les autres ne pouvaient rendre furent révélées par elle, analysées, creusées, et si bien dites qu'il pourrait se faire qu'à l'heure qu'il est elle eût tout dit.

Je reprends mon précis d'histoire contemporaine. Rossini conquiert le monde; son triomphe à travers l'Europe vous fait songer au divin Bacchus parcourant l'antique Asie, vous entendez comme un frémissement du thyrse des Ménades éperdues, comme la cymbale des Corybantes. Évohé! on n'acclame, on ne veut que lui, il est le cygne de Pesaro, l'immortel Rossini, le dieu versant des torrens de mélodie. Bientôt cependant la résistance s'organise, à la tête des intransigeans s'agite Charles-Marie de Weber, il proteste au nom de la nationalité allemande, du contre-point allemand (1). Est-ce bien au génie de l'Italie qu'il en veut? ne serait-ce pas plutôt à la gloire de ce brillant héros qui le représente? Hélas! le cœur humain a ses vilains côtés; oublions l'homme et ne célébrons que l'artiste, célébrons surtout cette période d'abondance où tout, la colère, l'envie même sert de prétexte aux chefs-d'œuvre pressés de naître. L'action, l'antagonisme, tout en produit, jusqu'à l'apostasie. A l'explosion ros-

(1) Tout ce bruit ne laissa pas d'incommoder aussi Beethoven, qui, lorsque Rossini, de passage à Vienne, vint le voir, ne lui cacha point sa mauvaise humeur. Rossini aimait à raconter cette visite : « Il me reçut fort mal, disait-il, ce qui ne l'empêche pas d'être le plus grand des musiciens. — Et Mozart donc, cher maître, qu'en faisons-nous? — Permettez, Beethoven est le plus grand des musiciens; mais Mozart, c'est le seul. »

sinienne, Weber répond par le *Freischütz*, *Euryanthe*, *Oberon*, et Meyerbeer, un abominable dissident, un nomade, un renégat sans patrie et sans dieux, Meyerbeer, après *Robert le Diable*, crée *les Huguenots*. Cependant Beethoven compose ses sonates, ses quatuors, donne les symphonies, notre école française porte ses plus beaux fruits. Boïeldieu, Auber, Hérold, rivalisent d'esprit, de grâce, d'imagination, habiles à profiter de l'occasion, à saisir au vol l'idée qui passe, originaux pourtant, et sachant prêter à leur éclectisme une coloration très personnelle. *Ma tante Aurore*, *Joconde*, *la Muette*, *le Pré aux Clercs*, sont des œuvres qui s'imposent par un caractère d'indépendance. Sans doute on s'y aperçoit que Mozart est venu, et Cimarosa aussi et Rossini; mais Raphaël, pour avoir traversé la chapelle Sixtine, n'en reste pas moins Raphaël. Mettons de côté Cherubini, figure à part, et qui n'est point du tout un Italien francisé. Cherubini n'a rien de spécialement français, sa musique, comme celle de Bach, de Hændel, de Mozart, de Haydn et de Beethoven, échappe aux classifications de clocher, elle appartient au genre humain par la grandeur qu'elle respire, et toute nation digne de la comprendre peut y voir un produit de son propre génie.

Impossible de mieux rendre cette austère, puissante et noble nature que ne l'a fait M. Ambros dans une page de son livre. « Le Florentin Luigi Cherubini ne fut point lent à mesurer l'abîme de platitude où les successeurs de Cimarosa poussaient l'opéra italien, et tandis que déjà dès cette époque (1804) un jeune homme (Rossini) grandissait à Bologne pour retremper, régénérer ce vieux passé aux fonts les plus généreux de l'esprit moderne, — Cherubini remonta le cours des âges, prit sa fuite vers les grands modèles de la tradition nationale et composa en *stile di capella* de magnifiques morceaux d'église où semblaient revivre les maîtres du XVI^e^ siècle, cela sans affectation d'archaïsme, en toute plénitude et verdeur de forces. En même temps, d'irrésistibles affinités l'attiraient vers les maîtres allemands, il aimait, on le sait, Haydn, Mozart par-dessus tout, et leur langue chez lui coule de source. » D'où vient que sa forme dramatique demeure aussi étrangère à notre grand opéra qu'à notre opéra comique? Elle est ce qu'elle est, sévère et digne, souvent froide et non moins rebelle au cothurne qu'à la chansonnette, le galant, le badin lui répugne à l'égal du pompeux, et jamais elle ne saura ni scander un couplet de vaudeville, ni s'en aller prendre des leçons de déclamation et d'attitude à l'école de Talma.

Mais que nous fait ici la nationalité de Cherubini? Florentin, Viennois ou Parisien, que nous importe? Ce n'est point à relever le compte de tel ou tel pays que nous nous appliquons; nous parlons d'un épanouissement universel, d'une heure privilégiée entre toutes et c'est assez pour nous de pouvoir dire d'un Cherubini

qu'il en fut, lui aussi. Vous souvient-il de ces quatre lignes charmantes d'Henri Heine sur Chopin? « Lorsqu'il improvise au piano, vous croiriez avoir devant vous un voyageur qui revient du pays des songes et vous seriez tenté de lui demander : — Eh bien! mon brave, les arbres chantent-ils toujours là-bas de si jolis airs au clair de lune? » Qui n'aimerait à pouvoir caractériser de la sorte un Schubert, un Bellini? Schubert, la floraison perpétuelle, l'inspiration inépuisable, un Midas de nouvelle espèce qui change en mélodie tout ce qu'il touche, le correct Mendelssohn, qui taille dans le plus pur cristal de roche sa large coupe au cercle d'or, le démoniaque Berlioz aux visées titaniques, poète jusqu'en ses avortemens, le Sicilien Bellini, un Pergolèse, douce et mélodieuse organisation avec un souffle de Spontini et qui, moins délicate et moins faible, eût peut-être avant Verdi essayé d'une réforme dramatique de la tradition rossinienne! Et penser que des hommes de cette trempe ne figuraient alors qu'au second rang, n'occupaient que des coins, je dirai presque se perdaient dans la foule!

Non, de pareils spectacles n'éblouissent pas deux fois le monde, la musique, comme la statuaire grecque, aura d'un seul coup donné tout ce qu'elle avait à donner. Pourquoi n'en serait-il pas de cet art absolument moderne et climatérique comme de la plastique grecque, et pourquoi n'aurait-il pas, lui de même à son tour, répandu, épuisé sa vie et son âme dans l'épanouissement prodigieux des cent ou cent cinquante dernières années? Sans doute la musique ne date pas de Hændel et de Bach, et bien des essais mémorables avaient préludé aux illustres conceptions de ces maîtres, comme il est vrai que les métopes de Sélinonte précèdent celles du Parthénon, et que les saints renfrognés de l'école byzantine sont venus avant les archanges lumineux et sourians du divin Sanzio; mais, sans méconnaître aucun effort, sans négliger ni les cantates d'Alexandro Scarlatti, les *concerti* de Corelli, les morceaux d'orgue de Frescobaldi, ni les compositions parfois sublimes de ce Stradella, en qui semblent vivre la flamme et les aspirations d'un homme de notre temps, — n'est-il pas permis d'affirmer que la langue qui se parle en musique de nos jours vient de Bach, comme notre prose littéraire vient de Pascal? L'organiste de Leipzig meurt en 1750, après avoir dans son cerveau de titan accumulé, classé, épuré, animé du souffle de l'esprit toute la science de l'âge antérieur; en 1868, Rossini quitte ce monde, — Rossini le *magister elegantiarum* par excellence, le scepticisme raffiné et la cordiale bonhomie, le demi-dieu en qui les connaisseurs et les simples amateurs communient, et qui restera classique partout où l'esprit, la grâce et l'aristocratie du bien dire continueront à florir. Je ne sais, mais il me semble que de l'antiquité aux temps modernes j'entends ces deux

immortelles sœurs s'appeler et se répondre. Sans doute il y aura toujours des orchestres et toujours des théâtres, mais il se peut bien que l'art musical ait, lui aussi, fixé son point qu'il ne dépassera pas. Des redites plus ou moins heureuses, des glanes, des grapillages à travers la vigne du Seigneur, ce sera tout, la moisson est rentrée, les vendanges sont faites, adieu paniers! Que prétendre la scène après ce que le XVIII^e^ siècle et le nôtre auront vu? que rêver au-delà de la neuvième symphonie? J'entends dire : On fera autrement. Nous connaissons ce jeu des antithèses. Au lendemain du grandiose, le mignon, le mignard, après le sentiment le sentimentalisme, après Shakspeare et Molière, Marivaux d'abord, puis la comédie d'*actualités*, puis finalement Tabarin sur son tréteau.

Un art qui ne cherche plus à se renouveler que par les raffinemens et les curiosités techniques ne m'inspire aucune confiance. On imite les peintres du moment, on épuise la gamme du gris, on fait chanter ensemble toutes les tonalités du bleu, du rose, du violet, on termine un rhythme sur un accord étranger à la note finale. Écoutez cette sonorité, comme c'est amusant! Il y a des délicatesses et des mystères de langage qui ne peuvent être révélés à l'écrivain que par la probité de son cœur et que n'enseignent point les préceptes de rhétorique. Chez Beethoven, l'abondance des modulations commence par vous étourdir. C'est d'abord une sorte de vertige; regardez-y de près, et vous verrez toujours dans la plus excessive variété régner l'ordre voulu, la nécessité justifiant l'audace. Longtemps avant l'entrée de la modulation, le compositeur vous la fait pressentir, vous la montre qui point à l'horizon. Vous le voyez en quelque sorte tendre vers elle, tandis que la *tonique* le retient toujours; l'effort persiste, augmente, bientôt la résistance faiblit, et nous sommes encore sous le pouvoir de l'ancien ton que déjà le nouveau nous circonvient, nous enveloppe; n'importe, l'acte même de la transition, quoique préparé, annoncé, ne manque jamais de nous saisir comme une manifestation libre et spontanée; le pas en avant avait beau être fait, le maître ne nous l'avait pas déclaré; il le déclare, et notre saisissement, notre ravissement lui répond. Aujourd'hui la modulation est de sa nature plus fantaisiste, elle est surtout une piquante distraction de l'oreille, entre sans qu'on l'annonce et souvent oublie de se résoudre. Plus d'un cherche même de ce côté des voies nouvelles pour étendre la langue. Quant à la classification des genres, il n'en faut point parler. Nous écrivons des opéras pour la salle de concert et des oratorios pour le théâtre, nos cantates sont des pièces en cinq actes. Des idées, hélas! nous n'en avons plus, mais nous avons énormément d'esprit, et cet esprit nous sert à plaisanter, à bafouer les idées. Homère, Virgile et Théocrite, Hélène et Pâris, Énée et Didon, Daphnis et Chloé, c'est si

bouffon tout cela, si grotesque! Et le moyen âge donc, *Geneviève de Brabant* par exemple, quelle drôlerie! le monde des dieux et des héros, le romantisme, tout y passe.

Corrompre le goût, ramener à l'absurde les plus nobles conceptions, rendre classique au théâtre la vulgarité, établir à demeure le mardi gras sur la scène, ce n'est point un métier inoffensif ainsi que d'aucuns le prétendent. Je m'amuse avec Aristophane de la gaîté d'un Cimarosa dans *le Mariage secret*, d'un Rossini dans *le Barbier*, d'un Grétry dans *le Tableau parlant* ou dans *la Fausse Magie*. Cet art-là n'a rien que de sain, il vient de Molière et nous réconforte. Telle n'est point la parodie dont le théâtre actuel est empoisonné; celle-là ne se contente pas d'égayer un moment le public aux dépens du personnage, elle tue l'idée et avec l'idée l'homme de génie qui s'en inspira. On parle toujours de remettre Gluck à la scène, et nous verrons ce que deviendront Iphigénie et Thoas, Orphée et Eurydice développant leur grande pantomime et leur sereine majesté devant une assemblée saturée de quolibets cyniques et toute chaude encore des refrains de *la Belle Hélène!* « La musique de l'avenir, tenez, la voilà! » disait un jour Rossini montrant une partition de ce répertoire comparable à certaines plantes marécageuses, foisonnantes, inextricables, qui couvrent la surface d'un lac, et coupent à ses eaux, jadis transparentes et profondes, toute lumière venue d'en haut. L'enthousiasme, le respect des choses belles et saintes, nous les avons désappris, mais en revanche nous raillons, narguons et gambadons à merveille, et, s'il ne nous arrive plus de lever nos mains vers le ciel, nous lui montrons nos jambes en faisant la roue.

La musique de l'avenir, elle se partage en deux courans : il y a la musique de nos petits théâtres comme il y a la musique de Bayreuth, et la plus bouffonne des deux n'est peut-être pas celle que l'on suppose. Regardez du côté du *Fichtelgebirg*, cette petite ville où vécut l'honnête, le modeste, l'excellent Jean-Paul; là séjourne embastillé dans son outrecuidance un homme qui se croit Dieu le père, et pour lequel ses fidèles desservans en Europe ne cessent pas de sonner la messe. Il trône en sa Walhalla parmi les géans, les nains et les walkyries, et quand il en a fini de dialoguer avec Odin, il se propose cette besogne étrange, invraisemblable même pour un dieu, de corriger Beethoven et d'amender Gluck! Il révise, expurge, remet sur ses pieds la *symphonie héroïque*, substitue les cors aux bassons dans l'*allegro* de la cinquième symphonie, ajoute à la huitième deux trompettes, reprend en sous-œuvre l'*Iphigénie en Au-*

lide, et montre à son compère Gluck comment on manie un or chestre. « Si Dieu m'avait fait l'honneur de me consulter, aimait répéter Alphonse X, roi de Castille et de Léon, bien des choses n'e iraient que mieux dans la création. » Ainsi raisonne ce personnage il se dit : A la place de Beethoven, moi, j'eusse fait cela, et san autre forme de procès il distribue aux clarinettes la partie de hautbois, tranche, surcharge, ajoute et traite un pareil texte comm s'il s'agissait de la copie d'un écolier. J'avoue que, si j'étais de l paroisse, ces vacations quelque peu naïves d'un vieux professeu de rhétorique me gâteraient beaucoup mon saint; corriger Beetho ven, *réorchestrer* Gluck est en somme moins l'œuvre d'un gran esprit égaré que d'un Prudhomme. N'importe, dieu ou maniaque cet Allemand, ce néo-Allemand aura prêché la vraie croisade de temps nouveaux. Il a trouvé dans le passé la solution du problèm de l'avenir : il a découvert le récitatif!

Je ne plaisante pas; remontons à l'an de grâce et de musiqu 1600. Les Florentins, mus par des raisons esthétiques absolumen semblables aux nôtres, liquident leur ancien fonds de mélodie e de contre-point, et le remplacent par une déclamation uniquemen préoccupée de rendre l'intonation du mot et de la syllabe, *stile recitativo* ou *rappresentativo*, comme on disait alors; style ennuyeux assommant, comme on dira toujours! De cette creuse déclamation le récitatif moderne est sorti avec ses formules sacramentelles, avec ses demandes et ses réponses, ses exclamations, ses tirades. Le drame lyrique a vécu deux siècles là-dessus; pourquoi n'en vivrait-il pas deux et trois autres et même davantage? Il faut souvent si peu de chose pour que le *rococo* d'hier devienne la mode du moment, et *vice versa*. Monteverde et son école introduisent l'élément pathétique dans la déclamation, et voilà le récitatif inventé. Ce récitatif à son tour passe d'usage, et nous le régénérons par la mélodie continue. Sempiternelle déclamation, que me veux-tu? On me promet non pas un drame, mais *le* drame, on a soin de me prévenir que ce que je vais entendre, c'est de l'Eschyle et du Gluck, du Goethe et du Beethoven tout ensemble, et quand mon âme est bien préparée à l'émotion, quand elle compte sur des élans de joie et de douleur, sur l'accent de la passion et du sentiment, on lui donne, quoi? des combinaisons harmoniques intéressantes, saisissantes, des effets de trompette et de trombone accompagnant un pathos formidable. Rien de cette forme organique, de cette clarté que les vieux maîtres savaient prêter à leur phrase. « Trouvez-moi donc des mélodies, disait Schumann, des mélodies bien neuves et bien franches. »

Cela vaudrait mieux en effet; précepte excellent, mais difficile

suivre par les temps de stérilité qui règnent, car il était écrit ue le fameux songe de Pharaon s'accomplirait aussi pour nous, t qu'aux années d'abondance, représentées par les sept vaches rasses, succéderaient les sept vaches maigres, autrement dit les nnées de disette. La mélodie, on la délaisse, on passe à côté ans la vouloir cueillir, elle est trop verte comme les raisins, et es infortunés qui en auraient encore soif manquent de souffle. 'âge est venu des épigones, il nous reste ici et là des maniéristes ont la veine s'épuise en quelques mois, des virtuoses de transi- ion ayant de l'esprit et de la main, et qui se noient dès que la ode ne les soutient plus. Les choses qui nous amusent sont des gurines d'étagères accommodées à nos goûts incertains, désœu- rés; nous en jouissons un moment sans trop nous rendre compte e ce qu'elles valent, et sans que l'idée nous vienne de les embal- er pour la postérité, tant nous savons d'avance qu'elles n'y arrive- aient qu'à l'état de bric-à-brac. C'est qu'une œuvre d'art ne se ecommande pas seulement par les qualités qui la font réussir dans e présent, il en faut d'autres, indépendantes du siècle et du mi- ieu; un grand artiste crée pour l'éternité en imprimant à son œuvre, n même temps que cet idéal contemporain toujours plus ou moins érissable, le caractère impérissable du beau humain; la musique le Mozart, la musique de Beethoven, portent cette marque éternell qui nous frappe également chez la Vénus de Milo en dépit des dif- érences de climat, de religion, de civilisation; les Grecs l'adoraient comme déesse, nous l'adorons comme chef-d'œuvre, c'est tout un.

Ce rapprochement me ramène à ma thèse. Chaque civilisation n'a qu'un temps dans sa vie pour produire ses chefs-d'œuvre; de même que la statuaire grecque fut le rêve de l'antiquité, la musique sera le rêve de l'époque moderne. Tous les degrés par où l'une a passé, l'autre à son heure les a dû franchir. Archaïsme, austère d'abord, élévation, rudesse : période des Eginètes, — de Hændel, de Sébas- tien Bach; le style idéal vient ensuite, le beau style : période Phi- dias-Mozart-Beethoven; puis arrive le style orné, fleuri, le style riche, « tu fais ton Hélène riche parce que tu n'as point su la faire belle, » phase qui d'ordinaire précède les décadences, et dont le héros parmi nous serait Rossini. En admettant ce que d'ailleurs je crois parfaitement, que la musique soit aujourd'hui un art ayant accompli ses plus belles destinées, sinon un art fini, le mouvement des deux côtés n'aurait guère duré plus d'un siècle et demi, et ce qu'il produisit aura suffi pour tous les temps.

Henri Blaze de Bury.

EDMÉE

I.

Edmée de Nerteuil venait d'avoir vingt-cinq ans lorsque ses p
rens moururent; elle se trouva maîtresse d'une grande fortune
tutrice de sa jeune sœur Adrienne, qui atteignait à peine à sa seizièn
année. A vrai dire, Adrienne était moins sa sœur que sa fille. M^me
Nerteuil, presque toujours malade, la lui avait abandonnée dès se
plus jeune âge. Edmée avait bercé Adrienne et avait eu son pr
mier sourire. Elle s'était alors attachée avec passion à cette enfan
Elle avait été bien moins une jeune fille charmante et belle qu'un
jeune mère éprise jusqu'à la folie de ses devoirs et de ses soin
maternels. Lorsque Adrienne avait grandi, elle s'était plu à l'in
struire, à l'embellir, à la parer de toutes les qualités qu'elle ava
elle-même et qu'elle semblait ignorer. Rien d'ailleurs ne l'ava
distraite de la tâche qu'elle chérissait. M. et M^me de Nerteuil hab
taient en Normandie un château qu'ils ne quittaient point. Ainsi l
saisons se succédaient l'une à l'autre sans amener à l'existence in
time de cette famille d'autre changement que la froidure de l'hiv
et l'épanouissement du printemps. C'étaient les mêmes lilas q
refleurissaient pour Adrienne, la même pelouse qui s'émaillait
bluets, les mêmes frimas qui poudraient les arbres. Quelqu
courses à la ville voisine et de loin en loin quelque bal étaie
ses seuls plaisirs; mais elle était encore trop enfant pour ne poi
s'en contenter. Elle adorait sa grande sœur, ne vivait que par el
et pour elle, et, si elle ne s'endormait plus dans ses bras comm
au temps où elle était petite, elle se pressait doucement contre el
le soir, appuyant sa tête à son épaule, et fermait les yeux sous so
baiser. Elle aimait respectueusement ses parens et se laissait gât
par eux. Elle ne les craignait pas plus qu'elle ne craignait Edmé
cependant elle boudait à leurs reproches, si par hasard ils lui en fa

raient, tandis que le moindre mécontentement d'Edmée l'eût mise au désespoir. Quand elle les perdit, elle eut un vif chagrin, mais involontairement elle le compara à ce qu'il eût été, si Edmée fût morte. Elle en frissonna jusqu'au fond du cœur et fut presque consolée. Sa sœur, sa chérie, sa bien-aimée lui restait, et, par l'effroi d'un malheur plus grand qui eût pu survenir, elle n'accusa point Dieu de cette première épreuve qu'il lui envoyait. Edmée eut peut-être un sentiment pareil; seulement, ce qui n'était pas arrivé à sa sœur, elle se reconnut coupable de l'avoir. Ne serait-elle point un jour punie de cette affection exclusive et toute-puissante, en dehors de laquelle il ne pouvait plus y avoir pour elle au monde de douleur ni de joie? Cette crainte dura peu. Les deux sœurs, seules désormais dans la vie, se serrèrent l'une contre l'autre, se sourirent à travers leurs larmes et se confièrent à l'avenir.

Adrienne, à ses quinze ans, était une ravissante créature. Une masse de cheveux blonds, s'étageant très haut, tout crespelés, roulés en torsades, s'échappant çà et là en mèches frisées, surmontait un visage d'une physionomie rieuse et touchante à la fois. Le front, finement découpé, était d'un blanc pur, les yeux brillans, d'une nuance bleu pâle, vifs et profonds. Le nez, se retroussant gentiment, donnait une allure mutine à tous les traits. La bouche, aux lèvres pleines, colorées, du dessin le plus engageant, respirait la tendresse et la bonté. La peau était d'un incomparable éclat. Adrienne n'était point régulièrement jolie, elle était charmante. Sa taille souple, sa démarche gracieuse, ses épaules arrondies, légèrement tombantes, ses mains effilées et mignonnes, ses pieds tout petits et cambrés la complétaient. On se fût arrêté à la contempler et à l'admirer. Elle était changeante à tous momens et cependant la même. Il émanait d'elle un attrait singulier de plaisir et de jeunesse. Elle se montrait tour à tour gaie et pensive, affectueuse et triste, un peu nerveuse. Des impressions rapides, des sensations multiples la traversaient et l'agitaient. C'était une enfant gâtée sans limites, impérieuse et fantasque à ses heures, impatiente de la vie sans le savoir, parfois naïvement égoïste et s'en repentant aussitôt, s'aimant beaucoup, aimant plus encore sa sœur, et que son bon naturel ramenait toujours de ses impétuosités d'esprit et de caractère à ses qualités aimables et sincères.

Elle devait néanmoins paraître étrange à ceux qui ne la connaissaient pas, et ce fut ce qui arriva lorsque les grands-parens qui composèrent le conseil de famille se réunirent au château. Edmée avait été nommée la tutrice de sa sœur, mais il lui fallait compter avec les personnes qui l'assistaient. C'étaient surtout le comte de Rétheville, son oncle, et la baronne douairière de Sénevère, sa

tante, tous deux très formalistes, très puritains de ton, très entichés de noblesse et d'autorité. Ils n'avaient point vu les Nerteuil depuis nombre d'années, alors qu'Adrienne était au berceau et qu'Edmée n'était qu'une petite fille. Ces enfans, qui les touchaient de près, devaient, à leur avis, être surveillés et dirigés par eux. Soudainement investis des devoirs de la famille, ils avaient à les guider toutes les deux dans le droit chemin et à les marier dignement. Les premiers jours se passèrent naturellement en complimens de condoléance et en préoccupations d'affaires; mais, lorsqu'une certaine intimité se fut établie et que les intérêts d'argent furent réglés, le comte de Rétheville et la baronne de Sénevère abordèrent avec Edmée une question plus grave. Avec des circonlocutions prudentes et en évitant de la froisser, ils lui firent entendre qu'Adrienne n'était point élevée et qu'elle avait crû en trop de liberté et avec trop de luxuriance, comme une jeune pousse sauvage. Ils avaient pu étudier ses pétulances, ses façons primesautières, si gracieuses qu'elles fussent, ses mouvemens d'âme irréfléchis et spontanés. Rien de cela n'était d'une jeune fille de son monde, correcte et convenable. Edmée se récriait. Où pouvait-on trouver de plus charmante enfant et de qualités plus généreuses? M. de Rétheville et Mme de Sénevère n'y contredisaient pas; pourtant à leur sens, si Adrienne avait des dons naturels, elle n'avait point ces dons acquis de retenue, de politesse et de réserve que la société exige. Sous peine de graves mécomptes, on n'entrait pas dans la vie avec l'étourderie des impressions subites. L'éducation et la règle avaient à polir, à sertir ce joli diamant, éclatant de feux bizarres. Puis elle n'était pas assez instruite. Que savait-elle, sinon les premières notions des connaissances les plus simples? C'était assez sans doute pour l'existence de soleil et de grand air qu'elle avait menée, ce ne l'était point pour le rang qu'elle aurait à tenir plus tard, pour les devoirs qu'il lui faudrait remplir. Pourquoi Edmée, qui était d'un esprit réfléchi, d'un caractère sérieux, d'une instruction réelle et très complète, ne lui avait-elle pas demandé plus d'application et de travail? Edmée n'osait répondre qu'elle avait surtout chéri la jeunesse de sa sœur, et qu'elle eût craint de lui imposer la moindre gêne et la moindre entrave. Elle ne se hasardait point à dire à ces grands-parens, d'une morale stricte et un peu sévère, que la science des couvens à la mode lui avait paru inutile à une fille comme Adrienne, aventureuse et gaie, et qui serait aimée pour son esprit naturel, sa grâce et sa beauté. Ce fut cependant alors que M. de Rétheville et Mme de Sénevère lui déclarèrent l'intention où ils étaient d'emmener avec eux Adrienne et de la faire entrer pendant un an au Sacré-Cœur. Ils ne fixaient un terme aussi court que par

condescendance pour Edmée et pour ne la point séparer trop longtemps de sa sœur. La première pensée d'Edmée fut la résistance; elle ne la formula toutefois que timidement. Si indépendante et si ferme qu'elle fût de caractère et d'habitudes, elle n'avait jamais eu à lutter contre personne, et cette situation la prenait au dépourvu. Il y avait en elle l'indécision qui accompagne et comprime souvent un sentiment de révolte. Elle avait aussi la crainte de s'être trompée. Ces grands-parens, compassés, mais affectueux, lui imposaient. Elle avait appris à les respecter de loin, et, les voyant de près, se défendait mal de les redouter. D'ailleurs n'étaient-ils point la famille, les protecteurs légaux de sa sœur et les siens? Ils lui parlèrent aussi d'elle-même, de sa vie, qui allait devenir triste et solitaire, et lui proposèrent de partir avec eux. Edmée refusa. Ils n'insistèrent pas, s'imaginant avoir plus facilement gain de cause pour Adrienne. Edmée en effet ne résistait plus qu'à demi, et leur demandait seulement quelques heures de réflexion.

Mlle de Nerteuil avait son projet. Elle voulait consulter sur ces questions qui la troublaient si fort un homme qu'elle connaissait depuis longtemps et qu'elle aimait autant qu'elle le respectait. C'était l'abbé Daltez, le curé du village. Il lui avait fait accomplir ainsi qu'à sa sœur leurs premiers devoirs religieux, il avait toujours été pour elle indulgent et bienveillant, il paraissait avoir pour Adrienne une affection pleine de sollicitude. S'il jugeait à propos que la jeune fille partît, Edmée y consentirait; s'il lui conseillait au contraire de la garder auprès d'elle, Edmée aurait le courage de s'opposer jusqu'au bout et même de tout le pouvoir légal dont elle serait armée aux volontés de ses grands-parens.

L'abbé Daltez était un prêtre de quarante ans, d'une physionomie grave et douce, froidie en quelque sorte dans l'austérité de ses devoirs. De longs cheveux noirs et bouclés, mélangés de blanc çà et là, encadraient son visage, ses traits respiraient une énergie tranquille et qui s'était volontairement amortie. Il semblait qu'il eût conquis le repos après avoir traversé secrètement les luttes et les passions de la vie. Il était depuis quinze ans dans ce village, perdu plus qu'oublié peut-être dans le silence et dans l'obscurité de ses fonctions. Il avait dû, en sa pleine jeunesse, avoir des aspirations hautes, celles de la propagande, de la science et du martyre. L'impétuosité de son zèle et de sa foi avait sans doute inquiété ses supérieurs; l'église s'effraie parfois de ces ardeurs de l'imagination et de ces désirs du combat. Elle y devine moins le renoncement que l'inassouvissement de l'âme, et condamne de parti-pris aux limbes de la médiocrité ces impatiens athlètes. Elle veut ses serviteurs humbles et passifs et ne les reconnaît plus tard ses

maîtres que s'ils ont passé, tout-puissans qu'ils soient d'érudition et de génie, à la façon des Sixte-Quint, par la sape souterraine d'un long effacement et d'une infatigable ambition. L'abbé Daltez n'était pas un Machiavel ecclésiastique. Il n'admit pas ces voies tortueuses de la célébrité, cessa de lutter et se résigna. Pendant plusieurs années il s'absorba dans de profondes études de théologie et d'histoire. La vaste instruction qu'il acquit au travers des doutes et des affirmations sans nombre des livres lui montra l'infirmité et presque le puéril néant de la pensée humaine; mais elle lui donna l'impartialité de l'esprit et la sérénité du cœur. A la fin même, il négligea de lire, contempla la nature en ses éternelles beautés, admira Dieu dans sa création et se dévoua au soulagement des souffrances et à l'éducation de ses ouailles. En descendant des sommets qu'il dédaigna, il se sentit presque heureux par les actes de la charité, par la simplicité de la foi. Un sentiment qui lui devint propre lui donna d'ailleurs des joies lentes et rêveuses qui remplacèrent pour lui l'ambition. Il avait préparé M^lle de Nerteuil à sa première communion. Il s'éprit paternellement de cette enfant, dont les qualités nobles se développaient par ses soins et sous ses yeux. Il la vit grandir en beauté, en grâce et en générosité d'âme. Une affection toute chrétienne l'unit à elle sans qu'elle s'en doutât; il cachait cette affection au fond de son cœur comme un parfum précieux dans un vase fermé. Comme elle, il aima sa jeune sœur, mais moins qu'il n'aimait Edmée; peut-être inconsciemment était-il jaloux d'Adrienne. Elle lui semblait du reste une de ces femmes qui naissent pour être heureuses, que leur faiblesse, un égoïsme séduisant et leur grâce protégent ainsi qu'un bouclier de diamant et auxquelles ceux qui les aiment se sacrifient jusqu'à en mourir.

Lorsque M^lle de Nerteuil se rendit chez l'abbé Daltez pour le consulter, celui-ci était assis à la fenêtre de la salle basse du presbytère. Cette salle, toute lambrissée de chêne, était obscure, fraîche et profonde, tandis que la fenêtre s'encadrait en pleine lumière dans les pousses du lierre et dans les fleurs de volubilis. L'abbé rêvait ou méditait. Une brise légère lui apportait les senteurs de la campagne. Dans le lointain, il apercevait le château de Nerteuil. Sa pensée était là. Que s'y passait-il? que s'y passerait-il surtout le lendemain? Il savait Edmée assez énergique et assez vaillante pour ne point s'effrayer de cette demi-solitude où elle était tombée. Elle resterait aux lieux qui l'avaient vue naître, avec sa sœur qu'elle continuerait d'élever, qu'elle aimerait plus encore qu'elle ne le faisait. Il vivrait donc dans son intimité, l'aiderait de ses conseils et de son affection. Quoique cette pensée sourît à l'abbé Daltez, il ne s'y abandonnait qu'avec crainte. Cette des-

tinée si calme ne pouvait suffire à l'horizon des deux sœurs. Elles en sortiraient tôt ou tard pour se marier, Adrienne tout au moins. Que deviendrait alors Edmée? Mais c'était encore si éloigné! Il se reprenait à sourire avec un secret égoïsme de cœur qu'il se reprochait. Puis de nouveau il s'alarmait. Les grands-parens, qui étaient venus, avaient peut-être des projets qu'ils étaient en droit de réaliser. Quels étaient-ils? Il y avait trois jours qu'il n'avait vu Edmée, et alors elle ne lui avait rien appris; mais depuis? Tout à coup il vit Mlle de Nerteuil qui se dirigeait vers le presbytère. Elle marchait d'un pas vif et léger à la clarté du soleil couchant, qui jetait ses rayons autour d'elle. Elle lui apparut plus touchante et un peu pâlie en ses vêtemens de deuil. L'abbé, involontairement ému, sortit au-devant d'elle, lui prit les mains et, marchant à ses côtés, l'amena au presbytère.

— Mon bon abbé, lui dit Edmée en s'asseyant, je suis profondément troublée, très indécise de ce que je dois faire, et je viens vous consulter.

— Je m'en doutais, mon enfant, répondit l'abbé, car de mon côté je songeais à vous. Parlez donc bien vite et dites-moi ce qui vous tourmente.

Mlle de Nerteuil lui raconta la conversation qu'elle avait eue avec le comte de Rétheville et la baronne de Sénevère, et l'intention où ils étaient d'emmener Adrienne. Qu'allait-elle faire? Fallait-il qu'elle résistât ou devait-elle se résigner et céder?

— Vos grands-parens ont raison, lui dit l'abbé Daltez. Tant que votre sœur était une enfant, elle était bien sous votre garde. Vous lui avez appris les joies et les plaisirs, les étonnemens et les émotions de son âge. Elle a grandi sous votre regard sans qu'une mauvaise pensée l'effleurât, car elle n'a jamais vu que le bien autour d'elle; mais aussi elle n'a jamais lutté, et les sentiers où elle a marché lui ont été faciles, trop faciles peut-être. Elle a vu tous ses désirs accomplis, ses volontés enfantines caressées et respectées. Son bon naturel, ses exquises qualités de cœur, l'ont préservée de tout danger. Elle est aussi aimable que naïve; mais aujourd'hui elle a seize ans. Vous ne prétendez pas la garder toujours auprès de vous, n'est-ce pas? Elle est destinée à être une femme du monde, il est donc nécessaire qu'elle le devienne. Il faut qu'elle puisse goûter au fruit défendu des vanités mondaines, afin de ne s'en point exagérer le décevant aspect et d'en deviner l'amertume. Ce n'est pas tout, continua-t-il en regardant Edmée, et je dois vous parler plus sérieusement encore. Ce n'est pas seulement de votre sœur qu'il s'agit; il s'agit de vous, de vous surtout, pour qui cette séparation doit s'accomplir.

— De moi ! s'écria-t-elle avec surprise.

— De vous. Laissez-moi m'expliquer, mon enfant. Vous vous êtes dévouée à votre sœur si complétement et avec un tel oubli de vous-même que vous n'avez pu réfléchir sur ce dévoûment ni sur cette abnégation. Peut-être ne doit-on aimer personne, pas même Dieu, de cette façon. L'amour, quel qu'il soit, doit avoir son indépendance et sa dignité, qui le sauvegardent et l'élèvent, et vous aimez votre sœur sans restrictions et sans mesure, jusqu'à l'anéantissement de vous-même. Vous n'en avez pas le droit. Un jour, — le plus tard possible, j'y consens, — elle vous échappera. Elle s'en ira vers la vie qui l'appellera et vous laissera derrière elle. Vous ne serez déjà plus jeune, Edmée. Que vous restera-t-il alors? L'amer regret de votre bonheur disparu ou les joies douloureuses de vos sacrifices à votre sœur, que vous continuerez encore et qu'elle acceptera par habitude de les subir ou par lassitude d'avoir voulu s'y soustraire. Est-ce à cela que vous devez marcher? Certes, soyez la protectrice vigilante, la courageuse et tendre amie de votre sœur, mais songez à vous-même; vous vous devez, aussi bien qu'elle, au mariage, à la maternité, à votre pleine destinée de femme ici-bas. N'affichez dans votre for intérieur ni l'orgueil du renoncement ni le détachement de vous-même. Il y a des châtimens pour quiconque méconnaît les lois éternelles de la nature et de l'humanité.

L'abbé Daltez se tut un moment. Il se tenait la tête dans les mains, soit qu'il fît sur lui un pénible retour, soit qu'il adressât à Dieu pour la jeune fille quelque muette prière. Edmée, grave et recueillie, le cœur légèrement serré, l'écoutait. Avait-elle déjà entrevu pour son compte ces profondeurs qu'il lui montrait et se prenait-elle à les redouter? L'abbé releva le front, et d'une voix douce et calme, fixant sur elle un regard caressant et plein de sérénité, il lui dit : — Croyez-moi, laissez partir votre sœur et soyez forte. Il se fera en vous un grand déchirement, mais Dieu guérit les blessures qu'on élargit soi-même, il y met le baume de sa miséricorde et de sa pitié. Vous souffrirez sans nul doute, — vous étiez-vous donc imaginé de ne jamais souffrir? — cependant vous aurez la consolation, digne de vous, d'une conscience sans remords et du devoir accompli.

— Je vous remercie, mon père, dit Edmée, je ne sais si j'aurai le courage de suivre vos conseils. Cela ne dépend pas tout à fait de moi. Je vais aviser à ce que je dois faire.

En ce qui la concernait pourtant, elle était résolue à se sacrifier, mais auparavant elle voulait savoir comment Adrienne accueillerait la nouvelle de cette séparation. Si c'était là pour elle un trop

grand chagrin, si la jeune fille, aux premiers mots qu'elle prononcerait, se jetait dans ses bras en la suppliant de ne la pas quitter, elle ne la laisserait pas partir, la garderait à tout prix. La jugeant d'après elle-même, elle la voyait déjà tout en larmes et se suspendant à son cou, et par contre elle la rassurait et la serrait sur son cœur. Elle s'exaltait un peu. Qui donc avait pu songer à les séparer? elles s'aimaient si bien, étaient si étroitement unies l'une à l'autre! Cependant de loin elle vit Adrienne qui venait à sa rencontre, et le doute la prit. L'oublieuse jeunesse triomphait déjà chez sa sœur des deuils récens qui les avaient frappées. Un peu pâle encore des pleurs qu'elle avait versés, son visage reprenait toutefois des teintes roses et vivaces. Elle avait le sourire épanoui de la mélancolie. D'un élan affectueux, elle s'en fut à Edmée. Celle-ci la baisa au front, la retint tout près d'elle, lui dit d'une voix tremblante le dessein qu'on méditait. Le premier mouvement d'Adrienne fut un étonnement mêlé de crainte, elle frissonnait à l'idée d'un départ; mais, comme Edmée, croyant l'avoir conquise, s'empressait en lui ouvrant ses bras de la rassurer, elle ne répondit que faiblement à cette vive étreinte. La peur avait disparu en elle, la curiosité s'éveillait. Qu'avait-elle donc à faire là-bas? Pourquoi l'emmenait-on? Le fallait-il absolument? Puis, tandis qu'Edmée interdite lui répondait à peine, elle s'enquérait de cette existence nouvelle qui serait la sienne, s'en effrayait en priant sa grande sœur de ne la point abandonner, et de nouveau s'y aventurait par ses questions presque semblables à des désirs. Alors, bien qu'elle se sentît le cœur oppressé, ce fut Edmée qui doucement, par des sourires, par ses conseils, par ses caresses, encouragea la jeune fille à subir cette séparation, qui leur serait si pénible à toutes les deux, mais qui était nécessaire. Il fallait en effet ne point mécontenter ces grands-parens qui étaient désormais leur seule famille. Il était bon qu'Adrienne complétât les études diverses qu'elle n'avait pu qu'ébaucher dans la solitude de Nerteuil et qui sont l'ornement de l'esprit et la grâce de la vie mondaine. Ce fut Adrienne qui se rendit, qui se crut presque forcée par sa sœur à cette résolution soudaine. Elle l'embrassa, indécise si elle devait se réjouir ou s'attrister, pendant qu'Edmée, refoulant ses larmes au fond de son cœur, lui montrait un visage souriant et tranquille.

Quand Edmée les eut informés de son consentement au départ d'Adrienne, M. de Rétheville et Mme de Sénevère la félicitèrent hautement, et se disposèrent d'ailleurs aussitôt à retourner à Paris. Toutefois au moment des adieux la baronne prit Edmée à l'écart et lui annonça, non sans quelque mystère, qu'elle avait des intentions sur elle et qu'elle ne tarderait pas à revenir à Nerteuil autant pour

lui en faire part que pour ne point la laisser au chagrin de sa solitude et de l'absence de sa sœur. Edmée l'entendait à peine, car à ce moment-là elle ne quittait point Adrienne des yeux. Elle embrassa la jeune fille une dernière fois, vit la voiture s'ébranler et disparaître bruyamment au détour de la route. Edmée revint lentement et tout anéantie vers le château. Elle ne voyait qu'une consolation à sa douleur, c'était de pleurer à son aise et sans témoins la chère absente, de s'enfoncer dans les regrets du passé, dans les espérances si lointaines du retour. Ce fut alors qu'elle se rappela ce que lui avait dit Mme de Sénevère et qu'elle s'irrita sourdement à la pensée de la recevoir. Ce n'était donc point assez de lui avoir pris sa sœur, on allait lui ravir la liberté de sa souffrance et l'indépendance de son isolement. Elle en arrivait par l'impatience et le courroux à regarder comme un répit à une situation plus cruelle encore que celle où elle se trouvait les quelques jours qui lui restaient à s'appartenir tout entière.

II.

Mme de Sénevère ne tarda pas à tenir sa promesse. Elle écrivit à Edmée pour la prévenir de son arrivée et de celle de son fils. Elle lui demandait de faire à ce dernier un bon accueil et espérait qu'il lui plairait. Elle songeait en effet à le lui donner pour mari. Tout cela était dit d'une façon très franche et qui ne paraissait point douter du résultat. Mlle de Nerteuil demeura stupéfaite. Ainsi, après avoir disposé de sa sœur, on disposait d'elle-même. Cela ne serait pas, elle y mettrait bon ordre. Néanmoins le respect de la famille était assez grand chez elle pour qu'elle ne témoignât rien de son déplaisir. Elle répondit poliment à Mme de Sénevère qu'elle l'attendait.

La baronne et son fils arrivèrent presque aussitôt. Ils apportaient des nouvelles et des lettres d'Adrienne; c'était assez pour qu'Edmée n'eût plus la force de leur en vouloir. Ils avaient vu la jeune fille, l'avaient embrassée, lui avaient parlé. Elle les écoutait tout en lisant les lettres, se faisait expliquer par eux ce qu'elle ne comprenait pas bien, leur demandait mille détails auxquels ils répondaient de leur mieux. En somme, malgré son regret d'un éloignement subit, malgré les tendresses qu'elle envoyait à sa sœur, Adrienne était heureuse. Edmée soupira, ne lui en voulut point. Ce qui importait, c'est que le chagrin de cette absence fût tout entier pour elle. N'eût-elle pas souffert bien davantage, si Adrienne se fût lamentée là-bas, loin d'elle et sans l'espérance immédiate du retour! Elle fit à ses hôtes avec une dignité juvénile les honneurs

de Nerteuil. Ils venaient s'y installer pour y passer l'automne. Elle voulut qu'ils en emportassent un bon souvenir, et qu'Adrienne se rappelât à leurs récits les années qui s'y étaient écoulées pour elle et qu'elle oubliait peut-être.

Victorien de Sénevère était encore un jeune homme; il avait trente ans à peine. Sa jeunesse s'était passée en des plaisirs élégans et de bonne compagnie. Ne s'étant heurté à aucune passion forte, il avait gardé à l'endroit des femmes une tendresse de cœur indécise et rêveuse. Il n'avait en quelque sorte trouvé en elles que la menue monnaie de l'idéal qu'il poursuivait. Elles lui avaient été complaisantes et faciles plutôt qu'elles ne s'étaient sincèrement éprises de lui. Soit qu'il les aimât trop ou qu'il ne sût point les aimer à leur guise, elles l'avaient quitté parfois plus qu'il ne leur avait été infidèle. Il était de ces hommes faibles qu'il est aussi aisé de prendre que de garder. Un peu de mélancolie s'ensuivait pour lui. Il méritait mieux que les entraînemens passagers auxquels il se livrait de bonne foi et dont il subissait le caprice. Depuis quelque temps, mécontent et dédaigneux de son passé, il se préoccupait d'un avenir plus sérieux. Après être entré dans la diplomatie et s'être promené çà et là en quelques ambassades, il envisageait, avec le désir de s'y faire un nom, le côté viril de sa carrière. Il lui semblait que tout lui serait propice, s'il rencontrait pour en faire la compagne de sa vie une femme intelligente et bonne qui l'apprécierait à sa valeur. Aussi avait-il accueilli avec une curiosité mêlée d'empressement la proposition que sa mère lui avait faite d'épouser M^lle^ de Nerteuil. Ce qu'elle lui avait dit de cette jeune fille, vouée déjà au sacrifice et au devoir, le séduisait. Il se sentait secrètement digne d'elle avec une certaine ardeur à lui plaire qui lui était naturelle à l'égard des femmes, que volontiers et par intervalles il se fût imaginé amortie en lui, mais qui le reprenait à la première occasion. Il avait d'ailleurs toutes les qualités extérieures qui peuvent captiver une femme, l'élégance de la taille et de la démarche, l'aisance des manières, une physionomie tour à tour énergique et douce. Il était tout prêt à se livrer à Edmée pour peu qu'elle consentît à l'aimer.

La baronne et son fils furent charmans pour M^lle^ de Nerteuil. Ils se montrèrent tout aussitôt ce qu'ils étaient réellement, affectueux et simples. M^me^ de Sénevère, un peu froide au premier abord, avait une bonté qui ne se révélait que par degrés, mais avec grâce. On avait craint de la trouver sévère, on s'étonnait de la découvrir indulgente et gaie, d'un esprit alerte et d'un cœur jeune. Elle traitait un peu Edmée comme sa bru, avec les allures d'une belle-mère aimable qui se faisait sa compagne et son amie. Cela était si natu-

rel de sa part, si loin de contrainte et d'exigences d'aucune sorte, qu'Edmée ne s'en fâchait point. Elle était presque heureuse de cette familiarité maternelle qui s'improvisait avec tant de bonhomie. Elle n'avait non plus aucun reproche à adresser à son cousin, bien au contraire. Victorien n'était pour elle qu'un ami attentif à lui plaire, dont la tendresse, si elle existait, ne se hasardait jamais à l'aveu d'un désir ou à l'affirmation d'un projet. Il songeait peut-être à conquérir Edmée à la façon des preux d'autrefois, par un long servage noble et franc qui ne pouvait offenser la jeune fille. Elle avait redouté quelque obsession de ce futur mari qu'on lui avait brusquement destiné, et elle rencontrait en lui une affectueuse loyauté, un empressement délicat, la discrétion des plus respectueuses espérances. Aussi peu à peu se départit-elle envers lui de sa réserve des premiers jours. Elle ne lui en parut que plus séduisante; sans être coquette, elle avait l'involontaire épanouissement de la jeune fille qui se voit recherchée et qui se sent aimée. M^lle^ de Nerteuil, qui avait alors vingt-cinq ans, était grande et svelte avec la démarche hardie d'une Diane chasseresse. Ses yeux noirs ombragés de longs cils, sous des sourcils droits qui se joignaient presque, ne s'étaient jamais baissés sous le regard d'un homme; ils avaient une flamme prompte et sincère. Sa peau d'un blanc mat ne s'était point hâlée au grand air, se colorait par instans d'un éclat transparent sous lequel courait son sang jeune et vivace. Le plus souvent, en dehors de ces élans où elle apparaissait toute vibrante d'une passion qui s'ignore, elle était doucement sérieuse, quelque peu attendrie. C'est que sa pensée se reportait vers Adrienne absente. Victorien s'en apercevait et lui prenait la main. — Elle n'est pas pour toujours loin de vous, lui disait-il, elle vous reviendra. — Edmée avait alors un sourire sur ses lèvres et regardait le jeune homme avec une expression singulière. — Je l'espère bien, répondait-elle.

Cependant l'hiver s'avançait à grands pas. Le soir, l'abbé Daltez venait au château et faisait avec Edmée et Victorien le whist de la baronne. Quand la partie était finie et que la baronne sommeillait dans sa bergère, les jeunes gens et le prêtre causaient longuement à demi-voix auprès du feu. Victorien et l'abbé s'étaient pris l'un pour l'autre d'un goût très vif. Victorien admirait cet homme simple de manières, si puissant d'esprit, qui volontairement s'était enfoui dans la retraite et dans l'obscurité, qui semblait pourtant connaître tous les secrets de la passion. L'abbé, à qui Edmée n'avait point caché les projets de sa tante et qui les favorisait de son autorité et de ses conseils, étudiait Victorien. Ce jeune homme, dont l'âme était plus tendre que forte, mais ouverte à tous les sentimens généreux, lui plaisait beaucoup. Il voyait en lui le mari qu'il

fallait à Mlle de Nerteuil, car, dans une mesure insaisissable, elle aurait, en l'aimant, à le protéger et à le diriger. Pourtant l'aimait-elle? Il n'en savait rien, l'observait avec curiosité, ne surprenait en elle aucune de ces impressions rapides et spontanées qui trahissent l'agitation du cœur. Elle était à coup sûr aimable et bonne pour Victorien, pleine de sympathie pour lui, mais réfléchie et tout à fait maîtresse d'elle-même. Loin de se livrer à lui, il semblait plutôt, ainsi que le faisait l'abbé, qu'elle l'étudiait lentement et avec plaisir. Ce n'étaient point là les indices de l'amour et du trouble qu'il porte avec lui.

Dans la journée, les jeunes gens, profitant des dernières belles heures de l'automne, faisaient ensemble de longues promenades. La baronne, voulant les livrer à eux-mêmes afin qu'ils se décidassent plus vite au gré de ses désirs, ne les accompagnait pas. Le soleil attiédi éclairait encore les grands bois, dont les feuilles d'un or pâle se détachaient une à une. Le silence, que rompait seul quelque bruit lointain du village, était calme et profond. La nature avait une mélancolie sereine. Edmée s'appuyait au bras de Victorien, l'écoutait, le regardait. Ils s'entretenaient le plus souvent des lectures qu'ils avaient faites, et, par un insensible détour, en arrivaient à l'analyse des sentimens qu'elles avaient éveillés en eux. Chacun d'eux confiait à l'autre le passé de sa vie. Victorien parlait de ses désillusions et de sa poursuite vaine de l'idéal et du bonheur. S'animant peu à peu, dépouillant cette timidité qui semblait avoir été l'écueil de sa jeunesse, il se risquait à l'expression vraie de sa pensée. Il aurait désormais la force et la volonté d'aimer et d'être aimé, car il ne s'adresserait qu'à la femme réellement digne de lui. Edmée le laissait dire. Elle ne semblait point éprouver d'embarras, et pourtant elle avait sur les lèvres un sourire indécis. A son tour, elle racontait à Victorien les années lentes et rapides tout à la fois qu'elle avait passées avec sa sœur au château de Nerteuil. C'était d'Adrienne surtout qu'il était question. Elle la lui dépeignait vive et gaie avec sa tendresse exquise, lui citait ses traits de malice et de bonté, l'évoquait au détour de l'allée où ils marchaient, dans la perspective de ces grands bois qu'elles avaient si souvent parcourus. Et, comme Victorien en venait à s'étonner de ces persistans souvenirs sous lesquels Mlle de Nerteuil se dérobait de parti-pris, pour n'y laisser transparaître que sa jeune sœur dans tout le charme de sa grâce et de son printemps : — Que voulez-vous, lui disait-elle, Adrienne est ma fille chérie et ma vie tout entière. Ce n'est pas pour moi que j'existe, c'est pour son bonheur et son avenir.

Elle le regardait franchement alors, épiant sur lui l'effet de ses paroles, presque impatiente qu'il n'en saisît pas le sens. Victorien

en vérité ne la comprenait pas. Il aimait Edmée et non point sa sœur, qu'il n'avait jamais vue et dont la forme légère, si poétiquement qu'Edmée la fît passer devant ses yeux, n'arrêtait ni sa pensée, ni ses désirs. Où voulait donc en venir Mlle de Nerteuil? Victorien s'imagina pour la première fois qu'elle n'acceptait point pour elle ces soins qu'il lui rendait, qu'elle ne l'étudiait, ainsi qu'elle le faisait, qu'au bénéfice de certains projets qui touchaient en elle le cœur de la sœur aînée, de la mère, et non celui de l'amante. Dans une de ces promenades qu'ils faisaient sans témoins, où ils étaient bien en face l'un de l'autre, il se sentit assez fort pour l'interroger.

— Ma chère Edmée, lui dit-il, je sais que vous n'ignorez pas des projets qui me sont chers, que ma mère a formés, et qu'il ne dépendrait que de vous de réaliser.

— Lesquels? fit-elle avec un sourire qui pouvait paraître un aveu.

— Ceux d'une union entre nous deux. Rendez-moi justice, se hâta-t-il d'ajouter en voyant qu'elle ne répondait pas, je me suis montré envers vous le plus réservé, le plus respectueux des prétendans. Jamais je ne me suis autorisé de ces espérances de ma mère pour vous causer une importunité ou un ennui... Je vous ai fait ma cour, du fond du cœur, avec une émotion qui s'est trahie souvent, il est vrai, car elle n'avait point à se dérober à vous. Depuis longtemps vous savez que je vous aime. Je vous ai trouvée toujours bonne et affectueuse pour moi, cependant j'ignore si vous acceptez le profond attachement que je vous ai voué. Répondez-moi aujourd'hui, car le doute et la crainte me sont venus à la fois...

— Mon cousin, fit doucement Edmée, vous faites bien de me parler ainsi. Vous n'avez fait d'ailleurs que me devancer. Pardonnez-moi de vous causer un chagrin, car, tout en vous l'infligeant, je suis peut-être en état de le calmer. Je suis touchée de votre affection et je vous en remercie; mais, si chère qu'elle me puisse être, je ne saurais l'accepter pour moi. Ne m'interrompez pas, fit-elle à un geste du jeune homme, j'ai à m'expliquer avec vous d'une façon complète, sincère et loyale. Quand j'ai su que vous vous proposiez d'être mon mari, je n'ai rien dit à la baronne qui ressemblât à un consentement ou à un refus. Vous m'aviez plu, et j'avais conçu de mon côté des projets qui avaient besoin de mûrir. Je vous ai encouragé, non point à m'aimer, mais à vous livrer à moi, à ne me rien cacher de vos pensées et de vos sentimens. Vous vous êtes douté parfois que je vous étudiais, que je vous épiais pour ainsi dire. Je ne le nie pas. Eh bien! Victorien, j'ai vécu jusqu'ici dans une trop grande solitude pour connaître les hommes; pourtant je ne crois pas qu'il puisse y en avoir un plus noble, plus généreux et meilleur

que vous. J'en ai ressenti une joie tout intérieure et qui sans cesse allait en grandissant; seulement, et c'est là qu'il me faut toute votre indulgence, je la ressentais non pour moi, mais pour une autre femme. J'ignore ce que peut être l'amour, et sans doute je ne le saurai jamais... C'est que toute ma puissance de cœur, depuis que je suis une jeune fille, s'est concentrée sur ma sœur. C'est à elle que je me suis attachée d'une manière exclusive et passionnée. C'est à elle que j'ai pensé quand j'ai découvert en vous, une à une, toutes les qualités qui doivent rendre une femme heureuse. C'est à elle que je vous ai secrètement destiné dans toute l'ardeur de mes espérances et de mes vœux.

— Mais, s'écria Victorien, qui était loin de s'attendre à de telles confidences, ce n'est point votre sœur que j'aime, Edmée, c'est vous, c'est vous seule.

— Je le sais bien, reprit-elle avec une coquetterie presque mélancolique. Du moins il en est ainsi maintenant, car vous ne connaissez point Adrienne. Quant à moi, puisque pour vous en ce moment il ne s'agit que de moi, je ne puis vous répondre autrement que je ne le fais, je ne serai point votre femme. Je serai votre sœur aimante et dévouée, si le dessein que j'ai formé se réalise. Je serai, dans tous les cas, votre plus fidèle et votre meilleure amie. Ne me demandez rien de plus, n'insistez pas pour me faire changer de résolution. Ce que je vous dis est irrévocable.

Victorien se tut. Il était bouleversé de ce qu'il entendait et saisi d'un vrai chagrin. M^lle^ de Nerteuil lui prit amicalement le bras, le contraignit avec douceur à continuer leur promenade, et parut oublier ce qu'ils venaient de se dire. Elle l'entretint de divers sujets, parlant seule le plus souvent et se montrant enjouée et un peu fébrile. Quand ils furent de retour devant le château, elle lui serra la main avec force et le quitta promptement. Victorien la regarda s'éloigner. Il était d'une façon si soudaine précipité de ses espérances dans la réalité qu'il doutait encore de ce qu'il avait entendu. Il ne comprenait rien à cette fille singulière dont le cœur ne battait point pour son propre compte, qui ajournait de parti-pris au profit d'une autre les émotions et les joies de sa jeunesse. Il l'aurait pourtant bien aimée. Qu'allait-il faire : s'acharner à la conquérir malgré elle? Du caractère qu'il lui connaissait, ce n'était pas possible. Elle résisterait non-seulement de toute sa volonté, mais de tout son orgueil. Puis il était aussi timide à concevoir qu'à exécuter un pareil projet. Il se répétait que c'en était fait et qu'il n'avait plus qu'à partir. Dans son découragement, il alla trouver sa mère et lui raconta la conversation qu'il avait eue avec Edmée. La baronne de Sénevère ne parut que médiocrement étonnée, et ne prit pas

d'ailleurs cet incident au tragique. N'essayant point encore de consoler son fils, elle se consolait facilement elle-même. Quel était en effet son désir? De marier le jeune baron à une des demoiselles de Nerteuil. A défaut de l'une, l'autre restait, et c'était sa sœur qui l'offrait. En somme, il n'y avait pas grand mal à cela. Elle insinuait à son fils qu'en dépit de ses qualités Edmée n'eût point été peut-être la femme qu'il lui fallait. Elle était d'un caractère noble, sans doute, mais difficile à courber, d'une beauté un peu virile, et déjà d'un âge qui se rapprochait trop de celui de Victorien. Adrienne au contraire était le printemps dans sa fleur et d'une nature expansive et vive qui entrerait aisément dans le courant des goûts et des volontés de son mari. Elle l'avait jugée charmante et avait eu, pour sa part, quelque regret que les convenances l'eussent forcée tout d'abord, en ces projets de mariage, à s'adresser à la sœur aînée. Victorien pouvait l'en croire, car les mères ne se trompent pas.

Victorien ne se sentit pas persuadé. Il aimait Edmée et ne concevait pas qu'il pût accepter ainsi, pour s'incliner à une autre union, le refus de la jeune fille. Avec un courage que lui donna sa tristesse, il essaya en quelques circonstances de faire revenir M^lle^ de Nerteuil sur sa résolution, mais il la trouva si tranquille à cet égard et d'une volonté si froide qu'il douta de lui avoir jamais inspiré la moindre sympathie tendre. Il n'était point homme à violenter une situation et se replia sur lui-même. Peut-être aussi eut-il la curiosité de voir Adrienne et de tenter auprès d'elle une fortune nouvelle. S'il en était aimé, ne serait-ce pas pour lui tout à la fois une consolation et une sorte de vengeance? car il ne voulait pas croire, le cas échéant, à la complète impassibilité d'Edmée. Celle-ci pourtant, le voyant plus calme, était redevenue avec lui amicale et confiante. Avec un détachement de soi qui n'était pas sans une grâce coquette, elle lui parla sérieusement et la première de son mariage avec Adrienne. Comme autrefois, mais sans embarras, elle la lui vantait, la détaillait dans ses qualités de cœur ou d'esprit et jusqu'à un certain point dans ses perfections féminines. Désintéressée pour sa part de toute prétention, n'ayant plus à redouter un malentendu, elle se trouvait à l'aise pour faire les honneurs de sa sœur. Victorien l'écoutait, légèrement confondu de la liberté qu'elle montrait, de l'autorité même qu'elle prenait sur lui. Comment donc avait-il pu essayer d'émouvoir une telle femme qu'il voyait inaccessible à ce point aux passions de son âge? Il se détachait d'elle comme d'une blanche statue qu'il eût d'abord admirée, mais dont les plus ardens désirs ne peuvent animer la beauté de marbre. Elle n'était point son œuvre d'ailleurs pour qu'il tentât de dérober au ciel l'étincelle sacrée qui l'eût fait vivre. L'égoïsme le ressaisissait

ainsi autant par le dépit que par la conviction que tous ses efforts pour être aimé d'Edmée eussent été vains. Mlle de Nerteuil, qui s'était très franchement confiée à Mme de Sénevère, avait une alliée en elle. La baronne, qui l'eût médiocrement goûtée comme belle-fille, prisait fort maintenant sa haute raison et sa décision de caractère. Elle songeait aussi que sans doute Edmée ne se marierait pas, et que sa fortune appartiendrait un jour aux enfans de sa sœur. Les deux femmes, qui s'étaient concertées, annoncèrent à Victorien la prochaine arrivée d'Adrienne. Une légère indisposition de la jeune fille leur était venue en aide. Elle avait besoin de quitter momentanément le couvent et de respirer l'air de la campagne.

Victorien ne fut pas surpris, mais il ressentit une émotion indécise. C'était à la fois le désir et la crainte de voir Adrienne. Il n'avait point tellement aimé Mlle de Nerteuil qu'il ne pût se rattacher à une espérance nouvelle. Cette espérance toutefois n'allait-elle pas être pour lui une autre déception? S'il n'eût été décidé à chercher le bonheur dans le mariage et à renoncer par une affection sérieuse aux romanesques folies de sa jeunesse, il eût fui cette seconde épreuve en quittant le château. Adrienne arriva enfin. La joie d'Edmée, bien qu'elle s'efforçât de la renfermer en elle, fut si vive qu'elle atteignit presqu'à la souffrance. Elle se trahissait par d'involontaires mouvemens de tendresse ou par de subites pâleurs. Mme de Sénevère et son fils virent bien qu'il ne pouvait y avoir place dans le cœur d'Edmée pour un autre amour que celui-là. Victorien en fut presque consolé. Il se trouva d'ailleurs d'une façon extraordinaire et soudaine sous le charme d'Adrienne. Il semblait en effet que le bonheur et le soleil fussent entrés en même temps que la jeune fille dans cette maison attristée par les préoccupations de ses hôtes et par les approches de l'hiver. Aussi jolie qu'à son départ, avec une certaine langueur physique qui par instans la rendait plus touchante, Adrienne avait gardé toute sa gaîté. Elle était encore une enfant par la transparence et la limpidité du regard, par les notes perlées de sa voix, par le besoin familier et gracieux qu'elle avait d'aimer et d'être aimée. La pleine jeunesse d'Edmée paraissait austère auprès de la sienne. Victorien, qui n'était point troublé par elle, éprouvait le désir généreux de la protéger et de la chérir. Elle l'avait pris tout aussitôt en affection et s'y voyait encouragée par Edmée, qui le traitait comme un ami et comme un frère. Quand au bout de quelque temps Mlle de Nerteuil et Mme de Sénevère lui demandèrent, à demi sérieuses, à demi souriantes, si elle ne le voudrait pas pour mari, Adrienne, rougissante et confuse, s'abandonna dans leurs bras. Elle n'avait jamais songé à cela, y songeait tout à coup, et tout à coup aussi y trouvait la réalisation

de ses secrètes et incertaines pensées. Elle aimait Victorien, qui était le premier homme qu'elle eût rencontré, mais tel qu'elle avait pu quelquefois rêver un fiancé. Elle l'avait aimé aussi sans le savoir par tout ce que lui en avait dit sa sœur. Lorsqu'il entra et que, comprenant à l'émotion des trois femmes ce qui venait de se passer, il s'avança vers elle, Adrienne lui tendit sa petite main qui tremblait : — Oui, mon cousin, lui dit-elle, puisque vous la voulez, la voici. — Mais sa voix tremblait autant que sa main, et son visage se couvrit de larmes tandis qu'un léger sourire errait encore sur ses lèvres.

Edmée, après avoir pris sa part de cette jolie scène de fiançailles, se retira chez elle assez précipitamment. Elle était surexcitée, pleine cependant de joie et de triomphe. N'avait-elle point en effet accompli son œuvre? Ses ruses féminines, ses projets pour le bonheur d'Adrienne, avaient abouti. Et pourtant elle avait le trouble inquiet plus que l'apaisement de la lutte terminée. Dans une détermination brusque, elle jeta sa mante sur ses épaules et se rendit chez l'abbé Daltez. Elle voulait être la première à lui apprendre la grande nouvelle. Edmée ne pensait pas qu'il s'en doutât, car elle s'était d'instinct et avec soin cachée de lui. Le digne prêtre n'avait jamais songé qu'à son mariage avec Victorien, et quelquefois même il l'avait amicalement grondée des retards qu'elle semblait apporter à cette union. Il allait donc être bien surpris. Ce fut elle qui se trouva interdite en face de l'abbé. Elle lui raconta ce qu'elle avait tenté, comme elle eût fait sa confession, avec une animation d'abord factice, qui se changea bientôt en une émotion grave et recueillie. L'abbé, bien qu'il l'écoutât presque douloureusement, la laissait parler sans l'interrompre. — Enfin, lui dit-elle, ce n'est pas seulement le bonheur d'Adrienne que j'ai assuré, c'est aussi le mien.

— Dieu le veuille, mon enfant! lui répondit simplement l'abbé Daltez.

III.

Aussitôt après la célébration du mariage, les jeunes époux, la baronne de Sénevère et Edmée partirent pour Paris. Ils y passèrent l'hiver. Bien que leur deuil fût trop récent pour leur permettre de se mêler à la vie mondaine, leur existence y fut très occupée. Non-seulement Victorien avait à présenter Adrienne à sa famille, mais aux familles alliées de la sienne ou de celle des Nerteuil. Il était fier d'y produire sa femme, dont on admirait la grâce et la beauté. Adrienne avait fort à faire d'écouter les conseils de M^me^ de Séne-

vère et de se plier à l'étiquette du monde. En ses heures de loisir, elle visitait avec Victorien ce Paris qu'elle ne connaissait pas et qui frappait sa jeune imagination. De plus ils s'occupaient tous deux de leur installation dans un grand hôtel où ils campaient encore, bien plus qu'ils ne l'habitaient, avec la baronne et Edmée. Cela leur prenait au logis le peu de temps dont ils pouvaient disposer. Toutefois la grande ordonnatrice de ces soins d'intérieur était Mlle de Nerteuil. Edmée s'y consacrait tout entière, choisissait les étoffes et les meubles, dirigeait les ouvriers et gouvernait la maison. Elle était très affairée, un peu nerveuse. Il était rare qu'elle accompagnât Adrienne et Victorien dans leurs courses, mais elle parait sa sœur de ses propres mains toutes les fois qu'elle allait à un dîner ou à une réception. Sa tendresse pour la jeune femme, aussi absolue qu'autrefois, était par instans un peu brusque. Elle sentait bien qu'elle la possédait moins que par le passé, et, à la façon dont elle regardait parfois Victorien à la dérobée, on eût pu croire qu'elle éprouvait à son égard quelque jalousie. Elle était le plus souvent légèrement contrainte avec lui. Si on semblait le remarquer, elle se plaignait de cette existence tout en l'air qui ne les laissait point jouir les uns des autres, et elle était en même temps la première à s'éloigner pour donner un ordre ou vaquer à quelque soin. Elle s'entendait très bien avec la baronne de Sénevère, dont elle se plaisait à suivre les avis, qui la secondait de son mieux, et qui se partageait d'ailleurs avec sa double activité de femme d'affaires et de femme du monde entre Edmée, qui ne sortait que rarement, et ses enfans, qui, le plus ordinairement en visites de cérémonie, désiraient l'emmener avec eux.

A la fin du printemps, on partit pour Nerteuil, et chacun fut heureux de s'y retrouver. Aux agitations et à l'entraînement factice de l'hiver succédaient le calme et la tranquillité. La vieille demeure semblait s'être parée pour recevoir ses hôtes. La verdure des grands arbres, les pelouses émaillées de fleurs, les eaux jaillissantes des bassins, la nappe glauque de l'étang, s'animaient des rayons du soleil ou frémissaient sous des brises légères. La baronne se réjouissait à la pensée d'administrer ce beau domaine et d'en disposer à son gré. Victorien et Adrienne échappaient aux devoirs d'étiquette et de relations qui leur avaient été imposés, et allaient enfin s'appartenir réellement. Cette joie de la liberté, intime et sérieuse chez Victorien, fut chez Adrienne une véritable explosion. En quelques jours, elle redevint la jeune fille qu'elle était encore une année auparavant, presqu'une enfant. Dès le matin, elle courait à la ferme pour y boire du lait, y jouait à la bergère, enguirlandait de rubans ses agneaux favoris. Elle entraînait son mari avec elle, et le mêlait

un peu malgré lui à ces églogues improvisées. Dans le jour, allant au hasard par les prairies, elle se faisait des bouquets avec les fleurs des champs ou s'élançait après les papillons. Elle était toute rose et toute fiévreuse de ce mouvement perpétuel qu'elle se donnait, avait toutes les folies, tous les rires, toutes les impétuosités du jeune âge. Victorien, indécis en la voyant ainsi, déconcerté de cette puérilité, si gracieuse qu'elle fût, qu'il n'avait point soupçonnée en elle, ne savait s'il devait la lui reprocher ou s'y associer avec une sorte de condescendance paternelle. Quelquefois pourtant Adrienne, qui peut-être devinait sa pensée, arrivait à lui, le regardait de ses grands yeux limpides et caressans, et lui jetait ses deux bras autour du cou.

— Il ne faut pas m'en vouloir d'être ainsi, lui disait-elle, c'est plus fort que moi. Je sens que vous m'aimez tous de tout votre cœur. Eh bien! je m'en vais au bruit, au soleil, à tous les plaisirs de mon enfance, que je retrouve ici, comme j'irais à l'affection de ta mère et de ma sœur et à la tienne.

Pour un instant, elle redevenait une jeune femme attendrie et sérieuse, mais pour un instant à peine, car elle retournait presque aussitôt à ses bondissemens et à ses rires. Quant à Edmée, elle était en apparence la même fille qu'autrefois, douce et résolue. Pleine d'indulgence pour Adrienne, elle se montrait animée envers Victorien d'une sorte de reconnaissance. N'avait-il pas en effet donné à sa sœur le bonheur qu'elle lui avait demandé? Il avait avec elle une intimité à laquelle Edmée se prêtait volontiers. Le plus souvent ils se promenaient tandis qu'Adrienne les devançait ou revenait à eux pour leur dire quelque malice ou chercher une caresse. Victorien goûtait auprès de sa belle-sœur ces jouissances d'amitié tendre, d'esprit et d'échange de pensées qui étaient un besoin de son imagination et de son cœur. Comme il n'y avait plus entre eux de malentendus, il se livrait pleinement à elle de tout le charme qui était en lui et que la timidité n'altérait plus. Edmée, découvrant en Victorien ce complet essor de qualités élevées, le jugeait plus digne d'être aimé qu'elle ne l'avait cru jadis. C'est que, de son côté, ce désir singulier qu'elle avait eu du renoncement et de l'immolation n'avait plus à la préoccuper. Elle était bien sa propre maîtresse et n'avait plus à lutter contre les obstacles qu'elle s'était créés. Elle se sentait alors pour la première fois certaines impatiences d'aimer et de vivre qui la surprenaient et la troublaient. Elle était l'habituel et involontaire témoin des marques d'affection qu'Adrienne donnait à son mari. Si chastes et si enfantines, si passagères qu'elles fussent en quelque façon, Edmée les constatait, les ressentait avec un regret mélancolique. Elles éveillaient en elle une

femme inconnue et inquiète qui s'imposait à son âme et à ses sens, qui l'effrayait et dont elle ne pouvait se dégager. Cette nouvelle Edmée, quoi qu'elle fît pour la maîtriser, transparaissait en elle. Victorien, qu'elle avait accoutumé, sinon contraint à la voir si placide, remarquait en elle ce changement et lui en parlait sans se l'expliquer. Elle l'attribuait, à tout hasard, à quelque mouvement de nerfs ou de fièvre. C'est qu'en effet ses yeux devenaient humides et brillans, sa joue se colorait et son sein oppressé se soulevait. Elle eût facilement pleuré, mais sans tristesse ou plutôt avec une tristesse qui lui était douce. Quand elle s'était, non sans quelque hâte, retirée dans son appartement, elle se plaçait devant sa glace et s'examinait avec curiosité. Son visage, qui n'avait plus la rigide beauté du marbre, s'était éclairé, presque fondu aux émotions intérieures qui s'emparaient d'elle. Elle se trouvait, non plus belle, mais jolie, et elle n'osait se l'avouer, tant cela lui paraissait étrange. Elle souriait cependant, se calmait, et machinalement ajoutait un nœud ou un ruban à sa toilette, ou posait une fleur à son corsage ou dans ses cheveux. Pour qui se parait-elle ainsi? Elle n'eût su le dire, mais elle avait une vivacité joyeuse à revenir auprès de Victorien. N'était-il pas son frère et son grand ami, l'homme entre tous qui lui semblait le meilleur et le plus beau? Quant à lui, il l'accueillait avec un empressement égal à celui qu'elle lui témoignait. Il n'aurait point pu se passer d'elle, car elle était sa véritable compagne d'intelligence et de pensée. Il ne voyait point de mal à cela. Sa femme était si jeune, trop jeune même. Il la chérissait comme un enfant qu'il fallait laisser grandir et dont il admirait la grâce naïve et turbulente. Il la respectait presque en sa beauté indécise encore, qui, telle que les fruits tardifs de l'été, avait besoin pour mûrir d'une saison entière de brises embaumees et de soleil. Il ne lui en voulait plus d'être aussi légère et aussi insaisissable que les oiseaux hardis et jaseurs des charmilles. N'était-elle pas à lui autant qu'elle pouvait l'être, et pouvait-il s'irriter de ce qu'Adrienne, si entièrement aimée des autres jusque-là, ne comprît pas, dès son entrée dans la vie, ce que c'est que d'aimer et de se dévouer à celui qu'on aime? Il s'habituait par degrés à vivre entre ces deux femmes qui lui apportaient chacune un bonheur distinct, mais assez complet toutefois pour qu'il ne regrettât ni ne désirât celui qu'elles ne pouvaient lui donner. Trop honnête pour se rendre un compte exact de la situation que les circonstances lui avaient faite, assez spirituel pour la pressentir vaguement, il confondait les deux sœurs dans les sentimens qu'il leur portait. Edmée eût pu être autrefois cette jeune Adrienne insouciante et folâtre dont les destins propices s'étaient chargés; Adrienne serait un jour cette noble et vaillante Ed-

mée dont la jeunesse, après s'être amortie dans le sacrifice d'elle-même et dans le dévoûment d'une affection unique, se manifestait enfin dans sa vitalité puissante et prête à tous les devoirs comme à toutes les joies de l'amour.

L'abbé Daltez, qui avait repris ses habitudes au château et qui venait souvent y faire l'après-midi ou le soir la partie de whist de la baronne de Sénevère, s'alarmait seul de ce qui se passait. Si Edmée et Victorien étaient encore inconsciens du danger qu'ils couraient, l'abbé l'apercevait clairement. Tous deux s'aimaient déjà. d'ailleurs ils s'étaient aimés. L'attachement exclusif, à demi romanesque d'Edmée pour sa sœur les avait séparés. L'exaltation de Mlle de Nerteuil et la défiance de soi qu'avait Victorien n'avaient pas permis qu'il en fût autrement. Il aurait fallu dès lors que la séparation fût complète et qu'ils vécussent loin l'un de l'autre. Tout au contraire ils ne s'étaient pas quittés, et c'était, par une raillerie de leur destinée commune, Adrienne qui les réunissait. Elle ne leur serait point un obstacle, car, en son ignorance de la vie et de la passion, elle était à l'abri de la jalousie et des soupçons. Le respect qu'ils pourraient concevoir de son innocente candeur les arrêterait peut-être, mais c'était là un faible espoir. Les sentimens tumultueux de l'âme franchissent, une fois déchaînés, les barrières qu'ils se sont eux-mêmes posées. Il suffit d'un hasard qui les tente, d'une situation qui les surprend, de l'involontaire élan qu'ils ont pris. Tout leur est séduction et péril, ils ont leur propre vertige et se précipitent à l'abîme plus encore qu'ils n'y glissent. L'abbé Daltez, très inquiet, ne savait à quoi se résoudre. Il ne pouvait s'ouvrir à la baronne, qui, ne comprenant rien à ses craintes, l'eût traité de visionnaire et jeté les hauts cris. Il n'osait avertir le baron de Sénevère, car cet honnête homme ne croyait encore aimer que sa femme. Il n'y avait pas à troubler la sécurité d'Adrienne. Restait Edmée. Celle-là, s'il l'interrogeait, s'il la mettait sur la voie des sentimens qu'elle éprouvait, saurait bientôt à quoi s'en tenir; mais elle était ombrageuse et fière. Elle rejetterait l'avertissement et n'accepterait pas de conseils. Elle s'en remettrait à son orgueil du soin de garder son secret. Bien plus, assurée d'être seule à en souffrir, elle en voudrait goûter les voluptés amères. Autrefois déjà, quand elle lui avait annoncé comme la réussite de ses projets le mariage de Victorien et d'Adrienne, elle avait pu se douter à demi qu'elle s'était trompée. Elle ne s'était point soustraite pourtant à l'événement qu'elle avait provoqué. Elle avait vécu près des jeunes époux, pour eux et par eux. Il y avait en elle de la religieuse qui meurtrit sa chair en la revêtant d'un cilice, et pour qui la douleur, loin de la dompter, est une renaissante extase. Et en admettant

qu'elle s'ignorât encore, quelle flamme allait-il allumer dans ses veines, de quel coup allait-il la frapper? Il le fallait néanmoins, car ces malheurs latens que l'abbé prévoyait, couvant longtemps sans que rien les décèle, éclatent ainsi que la foudre, et n'ont point de remède comme ils n'ont point eu d'avant-coureurs. Edmée était généreuse, il lui parlerait, la toucherait au cœur, et, s'il était trop tard pour qu'il la guérît, il lui donnerait du moins cette prudence forte dont une âme aussi bien trempée que la sienne était capable, et qui suffit parfois à conjurer la destinée.

— Ma chère Edmée, lui dit-il le soir même, il y a bien longtemps que vous n'avez visité mon pauvre presbytère. Venez donc demain voir mes espaliers, qui penchent sous le poids des fruits mûrs.

— Oui, mon cher abbé, fit-elle avec distraction.

— C'est que j'ai aussi à causer avec vous, reprit-il.

Elle le regarda tout étonnée. Bien qu'elle sût que toutes ses paroles étaient sérieuses, elle ne semblait deviner en rien ce qu'il avait à lui dire. Cet étonnement sincère rassura l'abbé, qu'il fit presque rougir de ses appréhensions. — Vous viendrez alors demain, répondit-il en insistant quelque peu.

— Non, pas demain, dit-elle, la baronne va passer quelques jours à Paris, et, pour ne la quitter que le plus tard possible, nous l'accompagnons en voiture à quelques lieues d'ici, à la station où elle prendra le chemin de fer; mais après-demain soir, à la fin de votre dîner, je serai chez vous.

L'abbé Daltez s'en fut presque joyeux. Ainsi il pouvait s'être trompé, il n'y avait rien à craindre. Il n'interrogerait plus M^lle^ de Nerteuil qu'avec une extrême réserve et seulement pour se convaincre tout à fait de son erreur. C'était bien heureux qu'il en fût ainsi, car autrement l'absence de la baronne eût été pour lui une cause de plus d'inquiétude et de préoccupation.

Le lendemain, au moment où la chaleur devenait moins forte, M^me^ de Sénevère, Edmée, Victorien et sa femme partirent en calèche. Le trajet se fit gaîment. Selon son habitude, Adrienne s'amusait des incidens de ce petit voyage, des villages qu'on traversait, de la physionomie des passans. S'il se présentait une côte un peu rude, elle la gravissait à pied, entraînant avec elle Edmée ou Victorien, et, se piquant les doigts aux haies du chemin garnies de mûres sauvages, rapportait en riant à la baronne le butin qu'elle avait cueilli. Il faisait encore jour quand on arriva au chemin de fer, où l'on dîna sous la tonnelle d'une auberge aux environs de la gare. Puis M^me^ de Sénevère monta en wagon, et après la passagère émotion de ces adieux, qui ne pouvaient avoir rien de pénible, Edmée, Adrienne et Victorien reprirent le chemin de Ner-

teuil. La nuit était tout à fait venue, et la calèche roulait à une allure douce et rapide. La soirée, à peine attiédie par une brise légère, était belle et calme. Le ciel, d'un bleu noir, se parsemait d'étoiles. Les senteurs des prairies ou des arbres se répandaient par bouffées dans l'air. De temps à autre, à l'approche d'une ferme ou d'un village, on entendait de vagues rumeurs, puis le silence recommençait en rase campagne ou dans la profondeur des bois. Adrienne, un peu fatiguée, avait voulu dormir. Elle s'était étendue sur la banquette du devant de la calèche, s'y était accoté la tête à des coussins et roulée dans un grand châle. Edmée et Victorien, assis dans le fond, la regardaient. Ses yeux s'étaient fermés, sa respiration s'exhalait paisible et mesurée, et son visage semblait un peu pâle aux rayons de la lune. Elle avait l'air ainsi plus que jamais d'une enfant qui se confie à ceux qui la protégent et qui n'ont surtout à en attendre que l'amour qu'ils ont pour elle.

C'est à cela peut-être que songeait Victorien en contemplant sa jeune femme. Peut-être alors aussi songeait-il à cette autre femme qui était à ses côtés et qu'il eût pu épouser, si elle l'avait voulu. Elle avait bien changé depuis quelque temps. Son charme n'était pas celui d'Adrienne, indécis et flottant, c'était une séduction toute féminine et toute vivante. Il la sentait près de lui, et, dans les mouvemens de la voiture, son corps par momens s'appuyait au sien. Edmée, pour sa part, était alors plongée dans une rêverie vague et qui pourtant l'absorbait. Elle avait ramené et croisé un peu frileusement son châle sur sa poitrine, de sorte que ses épaules se dessinaient sous le léger tissu. Quoique sa tête fût inclinée, elle regardait fixement et distraitement devant elle. Une torpeur douce et mal définie l'envahissait. A coup sûr, elle se sentait heureuse, et néanmoins ne savait pas ce qui manquait à son bonheur. Sa pensée allait d'Adrienne à Victorien, de son passé, dont elle avait disposé de son plein gré, à son avenir, qui lui était inconnu et qui la troublait sans l'effrayer. Un moment, elle crut qu'Adrienne s'était réveillée et se pencha vers elle. La jeune femme dormait. Edmée se contenta de l'envelopper plus étroitement des vêtemens qui la préservaient du froid. Comme elle reprenait sa place, sa main rencontra sur le coussin la main de Victorien. Le mari d'Adrienne était d'ailleurs immobile. Sommeillait-il? Elle n'eût pu le savoir tout d'abord. Il y eut chez tous deux un mouvement instinctif et lent qui joignit l'une à l'autre leurs mains, dont les doigts s'entrelacèrent. Ils en eurent un léger soubresaut, se regardèrent, ne se parlèrent pas. Ainsi ils étaient éveillés. Certes il n'y avait rien d'extraordinaire à ce qu'ils se prissent la main. Cela leur était arrivé bien des fois, mais jamais ainsi dans la nuit, dans le silence, en

fraude, car leurs mains étaient cachées, et Adrienne, si elle n'eût point dormi, ne les eût pas vues. Victorien, à la hâte, se rejeta dans l'angle de la calèche et ferma les yeux. Il eût craint, en les tenant ouverts, que le charme ne se fût rompu. Il était jusqu'au fond de son être remué de longs tressaillemens. Une sensation toute-puissante, délicieuse et redoutable, terrassait Edmée, la rendait incapable de résistance. Que lui arrivait-il donc? Elle se le demandait en vain. Ses pensées confuses lui échappaient, se fondaient dans un bien-être languissant et profond qui la pénétrait. Edmée et Victorien restèrent ainsi tous deux pendant un temps qu'ils ne purent évaluer, mais qui leur parut à la fois une éternité et un éclair. Tout à coup la calèche franchit la grille de l'avenue, et ils virent le château devant eux. Ils virent aussi Adrienne, qui n'était plus couchée, qui était assise en face d'eux, et qui pour la seconde fois leur adressait la parole. Ils ne l'avaient pas entendue. Avait-elle donc pu les observer, ne soupçonnait-elle rien? Ils lui répondirent ensemble, et leurs doigts se desserrèrent. Victorien sauta en bas de la voiture et aida sa femme à descendre. Quant à Edmée, elle comprima de ses deux mains son cœur, qui battait à coups redoublés. — Ah! murmura-t-elle, je sais maintenant pourquoi l'abbé voulait me parler.

Après une nuit qui fut pour elle sombre et agitée, elle avait pris son parti. Au déjeuner, elle se montra calme et enjouée. Victorien l'examinait vite et par instans. Adrienne ne semblait se douter de rien. Quand le repas fut fini, et qu'Adrienne se fut mise à courir par le jardin, Edmée s'approcha de son beau-frère : — Il faut que nous ayons une explication ensemble, lui dit-elle, venez.

Ils se donnèrent le bras et s'enfoncèrent dans le parc. Ils ne songeaient qu'à s'éloigner assez pour qu'on ne pût les voir. Au-delà de l'étang, il y avait sous les arbres une grotte artificielle obscure et profonde. C'était pendant la grande chaleur du jour une agréable retraite. Un ruisseau qui courait au-dessus, cessant subitement de trouver sa voie, tombait en nappe argentée au devant des roches et reprenait, entre deux rives creusées dans la pelouse, son cours vers l'étang. Il n'y avait de la sorte à la grotte qu'une entrée latérale qui la traversait. Edmée et Victorien y pénétrèrent et s'assirent sur un banc rustique. — Mon ami, dit alors Edmée à Victorien, nous nous aimons.

— Oui, répondit-il à voix basse.

— Eh bien! notre devoir nous est tracé à tous les deux, il faut nous séparer. Ne laissez jamais deviner à Adrienne l'égarement qui nous a saisis pendant une heure. Moi, je partirai ce soir. Je trouverai un prétexte pour ne point revenir à Nerteuil, et nous nous

reverrons cet hiver seulement quand cette séparation nous aura donné la force et l'oubli. Voilà ce que j'ai voulu vous dire sans qu'on pût nous épier, pour que ce fût net et franc, et qu'en le disant nous n'eussions point à nous troubler devant personne. Maintenant partons d'ici, nous ne sommes plus l'un pour l'autre que ce que nous avons été toujours jusqu'à cette fatale soirée.

Quoiqu'elle eût parlé sans défaillance apparente, sa voix brève, un peu rapide, trahissait une émotion intérieure plus forte que sa volonté et qu'elle ne fût peut-être point parvenue à dissimuler plus longtemps.

Aussi quand elle eut fini se leva-t-elle précipitamment et prit-elle avec une sorte de hâte le bras de Victorien. Mais celui-ci ne se résignait point à partir de la sorte. Les regrets amers, le chagrin, la déception soudaine, se partageaient son cœur. — Ah! Edmée, s'écria-t-il, pourquoi n'avez-vous pas voulu de moi, pourquoi vous ai-je cédé? Comment n'avons-nous pas compris que cet amour que vous repoussiez avait déjà jeté de profondes racines dans nos cœurs et s'y épanouirait en dépit de nous-mêmes? Que je fus insensé, et combien vous avez été cruelle!

— Hélas! répondit-elle, et ce fut à son tour de baisser la voix; hélas! je ne savais pas.

— Mais vous savez maintenant, reprit-il, et ce n'est pas seulement mon amour que vous chassez cette fois, c'est moi que vous fuyez, moi que vous laissez derrière vous aux prises avec les regrets de l'irréparable et n'ayant pas même la solitude où vous allez vivre et où l'on peut s'appartenir.

Il lui avait pris les mains, et, pour qu'elle l'entendît mieux, il l'attirait vers lui avec une sorte de violence.

Le trouble et la pitié gagnaient Edmée. Elle eût voulu partir, et ses pieds restaient fixés au sol. En frissonnant, mais sans se débattre, elle répétait : —Il faut nous séparer, Victorien, il le faut.

— Eh bien! fit-il avec l'emportement sourd dont l'homme n'est plus le maître à l'heure où la passion bouleverse ses sens et son âme, donnez-m'en du moins la force, laissez-moi une seule fois dans ma vie vous serrer dans mes bras et sur mon cœur.

Edmée n'eut pas le temps de lui répondre. Adrienne, en courant, s'approchait de la grotte, et, de sa voix enfantine, un peu inquiète, les appelait : — Edmée, Victorien! criait-elle, où êtes-vous? — Tous les deux pâlirent. Adrienne n'était plus qu'à quelques pas, déjà elle s'engageait dans le couloir de roches. Si elle les surprenait, l'audace et la voix leur manqueraient à la fois pour lui parler, ils étaient perdus. Au-delà du banc près duquel ils étaient, il y avait au fond de la grotte une anfractuosité noire, presque

semblable à la nuit. D'un commun élan, ils s'y cachèrent. Ils pouvaient espérer qu'Adrienne passerait devant eux sans les voir. Victorien avait entouré de son bras la taille d'Edmée pour la soutenir et aussi pour la protéger, comme si la frêle enfant qui s'approchait eût été un péril matériel et formidable. Edmée se raidissait à cette étreinte, les yeux agrandis par la terreur. Adrienne alors passa rapidement, jetant çà et là ses regards, puis elle disparut à l'autre extrémité de la grotte, où sa robe brilla un moment dans un flot de lumière. Elle les appelait encore, mais d'une voix différente, plus faible et presque douloureuse. Victorien n'y prit garde. Il allait se séparer d'Edmée, qu'il ne reverrait peut-être plus jamais, il l'avait encore dans ses bras, il se pencha vers elle et appuya ses lèvres aux siennes; mais les lèvres d'Edmée restèrent à ce baiser insensibles et froides. La jeune fille, que la faiblesse et l'amour avaient presque vaincue tout à l'heure, venait d'avoir la vision de sa faute et d'en ressentir l'inexorable horreur. Subitement rendue à son devoir et à elle-même, elle se dégagea par un brusque mouvement, et dit à Victorien avec une intonation à demi farouche : — Voilà ce que vous vouliez, n'est-ce pas? Vous l'avez, à présent laissez-moi. — Elle se dirigea vers la sortie de la grotte, Victorien la suivit. Ils étaient sur le seuil quand ils entendirent un cri d'épouvante et de détresse auquel d'autres cris effrayés répondirent. En même temps ils aperçurent de loin des jardiniers du parc et des serviteurs du château qui couraient vers les bords de l'étang.

IV.

Ils y coururent aussi. Lorsqu'ils arrivèrent, on retirait des eaux Adrienne évanouie. Son corps rigide et glacé se dessinait sous ses vêtemens, ses yeux étaient fermés, ses cheveux blonds dénoués retombaient derrière elle et touchaient le sol; elle tenait dans sa main crispée une fleur à longue tige à laquelle elle avait peut-être essayé de se retenir. On parlait confusément de l'accident; pour les uns, la jeune baronne de Sénevère avait couru à l'étang et s'y était jetée comme une trombe. Pour les autres, elle avait voulu passer sur une planche posée en travers d'une petite excavation de la rive, y avait perdu l'équilibre et était tombée. Cela s'était fait si promptement qu'on ne savait point ce qui avait eu lieu. Elle était d'ailleurs si vive et si imprudente qu'elle n'avait peut-être pas distingué ce miroir vert de l'étang de la prairie qui le bordait. Edmée et Victorien s'adressèrent un seul regard où la terreur se mêlait à l'angoisse. Pour eux, Adrienne peut-être les avait devinés la

veille, les avait vus dans la grotte aux bras l'un de l'autre, et avait voulu mourir.

On l'avait couchée, et elle donnait à peine quelques signes de vie. Le médecin, qu'on était en toute hâte allé chercher à la ville, ne put se prononcer. C'était un accident, disait-il, qui aurait des suites graves. Il fallait voir, et on ne pouvait qu'attendre. Jusqu'au moment où la maladie s'accuserait avec un caractère déterminé, la jeune femme vivrait d'une existence en quelque sorte suspendue et latente. Ce fut ainsi en effet. Les jours se succédèrent sans qu'Adrienne eût le délire ou reprît ses sens. Elle demeurait le plus souvent immobile, la paupière à demi close et le visage d'une blancheur de cire. Edmée et Victorien la veillaient tour à tour, échangeant quelques mots quand ils se relayaient au lit de la malade, évitant d'ailleurs de se trouver ensemble, se fuyant bien plutôt. L'abbé Daltez était venu et n'avait rien dit à Edmée. A quoi bon? Le malheur qu'il avait prévu ne l'avait-il pas devancé auprès d'elle? Il l'observait toutefois ainsi que Victorien. Jusqu'à quel point avaient-ils été coupables? L'avaient-ils même été? Hélas! il n'en pouvait douter à leur attitude et à leur contrainte. Puis son inquiétude et sa charité se reportaient sur Adrienne. C'est le secret qu'elle avait dû surprendre ou pressentir qui l'avait précipitée au suicide, qui la tuait lentement. De ses yeux sans lumière, elle ne voyait point l'abbé, ne voyait personne; aucune parole ne sortait de ses lèvres, son âme était absente ou s'était repliée sur elle-même. Elle gardait pourtant sa beauté, plus transparente et plus décolorée chaque jour, mais délicate et radieuse. La mort touche doucement les jeunes gens de son aile. Elle ne les emporte pas brutalement dans son vol comme elle fait des vieillards auxquels elle imprime la flétrissure des ans et de la souffrance. Elle respecte, en la ravissant à la terre, cette œuvre de Dieu en laquelle éclataient hier encore toutes les fraîches harmonies de la nature. Adrienne n'avait point le triste et dernier combat du corps en révolte contre l'inexorable destin, elle s'en allait de ce monde et quittait la vie.

Un matin, elle fut si faible que tout espoir sembla perdu. L'abbé Daltez et le médecin étaient auprès d'elle. Edmée et Victorien, qui l'avaient veillée chacun une moitié de la nuit, se rencontrèrent au jardin. Victorien, le premier, cherchant un peu de repos et de fraîcheur, s'y était assis sous un berceau de verdure. Edmée, sans savoir qu'il fût là, l'y rejoignit. Depuis longtemps ils ne se parlaient plus. Ils restèrent d'abord accablés en face l'un de l'autre, puis se regardèrent lentement. Ils pouvaient lire sur leurs traits le chagrin qui les avait minés, le désespoir qui les avait étreints; mais à cause de cela ils se prenaient pour eux-mêmes d'indulgence et de pitié.

La faute qu'ils avaient commise avait été si involontaire et si soudaine; elle s'était d'ailleurs arrêtée à ses premiers pas. Ne l'avaient-ils donc pas assez expiée et ne pouvaient-ils se la pardonner? Ils étaient las aussi de ce remords qui les avait hantés et qui n'avait point sa raison d'être. Qui leur attestait qu'Adrienne eût rien vu? Et si elle n'avait rien vu, ayant résolu tous les deux de ne point être coupables, ils n'étaient plus coupables envers elle. Ce sophisme, que leur inspirait une trop longue souffrance hors de proportion avec le mal qu'ils avaient fait, rassurait leur conscience, attendrissait leur âme. Pour la première fois depuis tant de jours si lents à s'écouler, ils se sentaient rendus l'un à l'autre et en éprouvaient une émotion singulière.

— Victorien, fit Edmée, si la pauvre enfant vient à mourir, nous l'aurons bien soignée.

— Oui, dit-il avec effort.

— Voilà huit jours, reprit Edmée, qu'elle s'est endormie dans cette torpeur.

— Elle n'a ni pensée, ni souvenir, dit Victorien.

— Je le crois comme vous, et je crois aussi que nous nous sommes alarmés trop tôt. Si cela n'était pas, nous serions vraiment trop cruellement punis. C'est un accident qui a tout fait, mais il est venu à un tel moment qu'il nous a remplis d'épouvante.

— Vous avez raison, murmura-t-il, cela doit être ainsi. Pauvre Adrienne!

— Pauvre Adrienne! répéta Edmée.

Son regard, vaguement perdu, sembla plonger dans le passé, y évoquer le fantôme de sa sœur; mais ce ne fut point sans doute l'enfant aimé de sa jeunesse qui lui apparut, car les larmes eussent coulé de ses yeux, tandis qu'ils étaient secs et grands ouverts. Non, et quoi qu'elle fît, c'était, sous les charmilles du parc, Victorien et elle-même qu'elle apercevait, se promenant appuyés l'un à l'autre en ces jours déjà lointains où il lui parlait de son amour qu'elle avait repoussé, à cette heure, si proche d'eux, où ils étaient déjà coupables de l'égarement de la veille, où ils allaient le devenir davantage encore. Ce qui la maîtrisait, c'était l'horrible égoïsme de sa passion qui se réveillait en elle. Quand Adrienne ne serait plus là, elle pourrait devenir la femme de Victorien. Cette espérance, en la fascinant et en la terrifiant, lui donnait l'impassible immobilité d'une statue.

— Si Adrienne mourait, fit encore Victorien, il nous resterait notre mutuelle affection.

Quoiqu'il parlât un peu au hasard, dans le vide, pour tromper sa douleur et celle d'Edmée, peut-être aussi les mouvemens de son

cœur, Edmée tressaillit en l'entendant. Cela répondait si bien à ce qu'elle se disait tout bas ! En la voyant tressaillir, Victorien rougit. Il eut la révélation nette et sinistre de ce qui se passait en lui. Il se leva ainsi qu'Edmée. Bien qu'ils ne se fussent fait aucun aveu, ils avaient honte d'eux-mêmes, et se tenaient silencieux et les yeux baissés au seuil de cet asile qui les avait réunis et qu'ils allaient quitter, comme au seuil d'une existence nouvelle qui leur eût découvert ses horizons profonds et redoutables.

Ils virent alors le médecin, qui descendait le perron et qui précipitamment s'avançait vers eux. Ils marchèrent à lui de leur côté. Qu'allait-il leur annoncer, sinon l'approche des derniers instans d'Adrienne? Le coup qu'ils prévoyaient tout à l'heure maintenant les glaçait d'effroi. Cependant le médecin ne semblait point apporter une mauvaise nouvelle. Il était plutôt impatient et joyeux. — La fièvre cérébrale vient enfin de se déclarer, leur dit-il dès qu'il fut assez près d'eux pour se faire entendre. — Eh bien? firent-ils à la fois. — Eh bien! ce peut être le salut de la baronne. Voilà enfin la maladie qui éclate. Elle avait bien longuement couvé, elle aurait miné sourdement, épuisé la malade à ce point de rendre toute réaction impossible. Heureusement nos vingt ans ont résisté. Voilà le combat qui commence, et, dès qu'il y a combat, il peut y avoir victoire. Venez, vous allez voir le changement qui s'est déjà fait en elle.

Edmée et Victorien suivirent le médecin. Adrienne, qui ressentait les premières atteintes de la fièvre, s'agitait sur sa couche, où elle était restée si longtemps immobile. Ses membres avaient perdu leur raideur, la pâleur de son visage avait fait place à une coloration d'un rose vif, ses yeux, bien qu'égarés, étaient brillans. Un instant auparavant, Victorien et Edmée avaient cru qu'Adrienne était morte, et ils la retrouvaient vivante. Elle sortait de cette tombe qu'ils avaient entrevue pour elle. Ce fut pour eux comme un arrêt céleste, intervenant à l'heure où ils avaient défailli lâchement, moins pour les châtier que pour les retremper, par une espérance noble et digne d'eux, d'abnégation et de courage. Des âmes telles que les leurs s'immolent vite et d'elles-mêmes sur l'autel du sacrifice. Ils n'échangèrent qu'un seul regard de vaillance et d'adieux, et tout disparut pour eux des visions indécises et funestes qui les avaient tentés. Ils allaient lutter de nouveau pour sauver leur sœur et leur amie.

Le médecin les mettait au courant de la situation d'Adrienne. — Il faut la veiller et l'observer avec le plus grand soin, leur disait-il. Le délire ne tardera pas à venir. Elle parlera. Il faudra recueillir ses paroles et me les répéter. J'en tirerai de précieux indices. La fièvre, en

ses discours incohérens, dans les images qu'elle évoque, est la révélatrice vraie des maux de l'âme et du corps. La science l'explique et en fait son profit; à bientôt et bon espoir! — Il salua respectueusement Edmée et serra la main de Victorien. Pendant la journée, quelques mots seulement qu'Edmée et Victorien purent à peine saisir s'échappèrent des lèvres d'Adrienne; mais à de légers soubresauts qui l'agitaient, à la coloration plus vive de son visage, on devinait l'approche de l'accès. Il vint le soir. La parole de la jeune femme se fit nette et vibrante et, quoique par heurts et par saccades, avec des alternatives de stridences et d'attendrissemens, livra tous les secrets que la léthargie avait gardés. Adrienne avait vu Edmée et Victorien se donner la main dans la voiture, et ses traits, tandis qu'elle le disait, exprimaient une surprise effrayée et naïve. Elle avait feint de dormir pour les mieux observer et le disait avec ces notes brisées dans la voix qui sont pareilles à des sanglots. Le lendemain elle les avait surpris dans la grotte, les avait vus pressés l'un contre l'autre, mais n'avait pas voulu les voir et s'était enfuie. En son rêve éveillé, elle avait la physionomie, le geste, l'accent de la femme qui s'est sentie frappée au cœur et qui, désespérant des autres et d'elle-même, a aussi désespéré de la vie. Toute mourante qu'elle fût dans son lit, il semblait, tant le désordre était dans ses yeux et sur sa bouche, qu'on la vît courir à l'étang et s'y précipiter en levant les bras et en poussant un cri. Et de fait elle levait les bras et poussait ce cri. Puis, tout étant consommé, ayant trouvé le repos de cette eau qui l'avait engloutie et abordant à la nuit calme et sombre de la mort, elle s'affaissait sur ses oreillers et murmurait de sa voix naturelle, enfantine et douce : — Les ingrats, les méchans, comme ils m'ont trompée! Je les aimais bien pourtant.

Ainsi elle savait tout. Edmée et Victorien, qui l'avaient écoutée, haletans et la sueur au front, murmurèrent à leur tour : — Ah! la pauvre enfant! — Ils étaient remués jusqu'aux entrailles de pitié, de remords et d'effroi. Que deviendraient-ils si ses paroles arrivaient à d'autres oreilles que les leurs? Ils n'osaient le prévoir et n'imaginaient autre chose que de courber la tête sous la honte qui les accablerait. Heureusement pour eux, le médecin ne revint qu'après la crise. Ils ne lui répétèrent d'une façon évasive qu'une partie de ce qu'ils avaient entendu. Adrienne avait eu peur en traversant la grotte où elle les avait aperçus dans l'ombre, à l'improviste et sans les reconnaître. Puis, dans l'emportement irréfléchi de sa fuite, elle avait couru jusqu'à l'étang. Le médecin ne leur prêta pas grande attention, tout occupé qu'il était des symptômes favorables qui se manifestaient chez la malade. Elle dormait paisiblement, les membres détendus, avec une respiration égale. — Tout va mieux que je ne

l'espérais, leur dit-il. Il y aura encore quelques accès de fièvre, mais, s'ils diminuent progressivement d'intensité, elle sera sauvée. Je commence à croire que nous n'aurons eu affaire qu'à une fausse fièvre cérébrale. Allons, il n'y aura eu en tout cela qu'un bain froid malencontreux, très malencontreux. — Il était tout heureux de ce qu'il disait. Edmée et Victorien lui souriaient, mais ils avaient le cœur serré dans un étau et se sentaient gagner par les larmes. N'était-ce pas eux qui avaient manqué tuer Adrienne!

Il y eut d'autres crises en effet, mais moins effrayantes pour les deux coupables. Adrienne n'eut plus que des réminiscences distinctes et réfléchies de ce qui s'était passé, mais murmurées à voix basse et sans la mimique qui leur rendait leur vivante expression. Edmée et Victorien, qu'elles faisaient cependant trembler et qui s'efforçaient de les dérober au docteur, trouvèrent d'ailleurs un aide dans l'abbé Daltez. Quoiqu'il ne leur eût pas demandé de confidences, il avait tout deviné, ne leur faisait point de reproches, les encourageait au contraire de son affection forte et de son silence. Il les voyait dans le droit chemin et n'avait plus à les y conduire. C'était lui qui les avertissait de l'arrivée du médecin et qui le gardait souvent avec lui lorsqu'il eût été dangereux pour eux qu'il entrât chez la malade. Tout au plus s'attristait-il d'une pitié émue quand il regardait la jeune baronne de Sénevère. C'est qu'il songeait au moment où elle recouvrerait la raison et où elle aurait, non plus l'ignorante sensation, mais le sentiment réel du désastre où son bonheur s'était perdu.

Ce moment vint. Un matin, après une nuit tranquille, Adrienne, en se réveillant, promena ses yeux avec étonnement autour d'elle. Tout d'abord elle sembla sortir d'un long sommeil dont elle ne se rendait pas compte; puis son regard s'éclaira par degrés d'intelligence et de souvenirs. Elle avait sa sœur et son mari devant elle. Lorsqu'elle se fut souvenue, ses yeux s'agrandirent, son visage se contracta, elle étendit les bras comme pour se protéger elle-même et se rejeta en arrière. Elle avait horreur de ceux qui étaient là, elle en avait peur aussi. Edmée et Victorien, d'un même mouvement, s'étaient agenouillés au pied de son lit. Elle ne les vit peut-être pas ainsi, car elle avait abaissé ses paupières et, tout de son long étendue, avec un imperceptible frisson, les mains jointes sur sa poitrine, demeurait immobile. Elle fut longtemps de la sorte. Que se passa-t-il en elle? Quelle prière adressa-t-elle à Dieu, si elle pria? Quelle fut sa résolution, si elle ne prit conseil que de sa souffrance? Inclina-t-elle vers le pardon ou se fit-elle implacable? Ses traits se calmèrent, devinrent presque impassibles, elle rouvrit enfin ses yeux, dont l'expression resta indécise, et elle eut sur les lèvres

un vague sourire. — J'ai donc été bien malade? dit-elle seulement.

Elle paraissait vouloir tout ignorer. Edmée et Victorien le comprirent ainsi, lui parlèrent de sa maladie, des soins que le médecin et l'abbé Daltez lui avaient donnés. — Ce bon abbé! dit-elle encore. — Ils ne parlèrent point d'eux-mêmes, et elle ne les interrogea point à ce sujet, ne leur fit aucun remercîment, aucune caresse. Ils se hasardèrent à lui prendre les mains, elle les leur laissa sans la plus légère pression qui pût leur être un signe de sympathie, un encouragement à l'espérance. Elle ne se rappelait de parti-pris ni qu'ils l'avaient aimée, ni qu'ils l'avaient offensée. Ils étaient devenus des étrangers pour elle.

La convalescence fut rapide. La jeunesse triomphait du mal passager dont le corps avait souffert. Adrienne reprenait ses forces, mais elle restait d'une pâleur mate, et au lieu des rayons de tendresse et de gaîté qu'ils versaient autrefois, ses yeux n'avaient plus qu'un éclair dur ou qu'une expression morne. C'est que le bonheur et l'insouciance n'animaient plus son regard, ne coloraient plus ses joues. Il n'y avait plus rien en elle de la jeune fille et presque de l'enfant. Elle était tout à coup devenue femme : ses mouvemens étaient nets et précis, subitement vieillis pour ainsi dire, si on les comparait à ce qu'ils étaient autrefois. Elle avait aussi un singulier empire sur elle-même, la parole mesurée, une obstination douce. Ainsi transformée, elle ressemblait à Edmée. Victorien s'en apercevait avec un secret effroi. N'était-ce point là une des formes du châtiment qu'il avait encouru? Le malheur s'était chargé de cette ressemblance, qu'il avait pressentie en ses rêves d'espoir, qu'il attendait alors de la fuite heureuse du temps; mais c'était une Edmée implacable en sa tristesse comme la véritable Edmée était pour lui un remords muet et vivant. En effet, la grande M^lle^ de Nerteuil s'était faite à jamais silencieuse et ne se trahissait parfois à Victorien que par un éclat de douleur aussitôt réprimé. Tous deux se désespéraient et ne se confiaient rien de leur désespoir, qui n'avait pas de remède. L'aveu même de leur faute, qui les eût soulagés peut-être, s'ils l'eussent fait à Adrienne, ne les eût point sauvés, car la jeune femme eût feint de s'en étonner ou n'aurait pas cru à leur repentir. Il n'aurait que plus cruellement défini une situation sans issue. Ils se taisaient donc et en souffraient davantage. Cependant l'abbé Daltez, qui venait souvent, se montrait indulgent et affectueux pour eux. Bien qu'il ne leur dît rien de ses tentatives ou de ses projets, il paraissait les exhorter de son fin et bienveillant sourire au courage et à la patience. C'est qu'il s'efforçait de gagner la confiance de la jeune baronne de Sénevère et qu'il

y parvenait. Il était souvent seul avec elle, et elle le regardait déjà comme un consolateur et comme un ami. Adrienne songeait, toute meurtrie qu'elle était, à chercher un refuge dans la religion; mais ce prêtre, profond et spirituel, ne se prêtait qu'en apparence à un tel dessein. Il guidait Adrienne aux luttes nobles et fécondes de la vie bien plus qu'à la résignation et au sacrifice. Il éclairait sa jeune âme, que le chagrin avait préparée à cette initiation sur ses droits et sur ses devoirs. N'avait-elle pas jusqu'à un certain point failli à ces derniers? N'avait-elle pas prolongé, à son égoïste profit et en fin de compte à son détriment réel, cette gracieuse faiblesse de l'enfance que ne doit plus exploiter la femme quand elle est sûre de sa jeunesse, de sa beauté, de l'amour qu'elle inspire? Il n'était point son confesseur, car elle ne lui avait avoué en aucune défaillance de caractère le secret qui la minait, mais il était tacitement son confident. Il l'attendrissait et la raffermissait tout à la fois. Puis, en dépit de tout, la jeunesse d'Adrienne combattait pour lui. Avec l'abbé seul, elle avait de soudaines reprises de vie et de bonheur. Elle se souvenait de ses premières joies de fiancée et d'épouse. Elle se les était ravies et les regrettait. Tout l'y conviait, la santé qui renaissait en elle, la splendeur de l'été, le soleil et les fleurs, qui avaient l'éclat d'autrefois. Ceux qu'elle fuyait l'avaient-ils donc mortellement et à tout jamais offensée? Elle ne le savait pas en somme, et cela pouvait ne pas être. Elle les voyait si désolés et si tristes, ne pouvait-elle être heureuse encore? Elle avait alors d'aimables et promptes rougeurs, puis le doute, la crainte et le découragement la ressaisissaient. Elle se cachait le visage dans ses mains et se prenait à pleurer. L'abbé souriait. Il sentait que la guérison était proche et qu'un moment d'émotion vive suffirait à la provoquer.

De son côté, afin d'amener le complet rétablissement de Mme de Sénevère, le médecin conseillait au baron de la faire voyager. Le changement de lieux, un autre climat, des spectacles divers, feraient disparaître les dernières traces de la maladie. Cette question s'agita bientôt. Tout le monde s'y montrait favorable; Adrienne seule, quand on lui en parlait, demeurait contrainte et alléguait sa faiblesse, qui n'existait plus, et son besoin de repos. Victorien voulut vaincre sa résistance. Une après-midi qu'il était auprès d'elle au jardin avec Edmée, il aborda résolûment ce projet de voyage. Edmée s'étant éloignée de quelques pas, il s'enhardit à témoigner à Adrienne tout le désir qu'il avait de la voir céder à sa prière. Ce serait une étroite intimité qui les unirait, ils partageraient les mêmes impressions, et par ce nouvel avenir qui leur serait commun remonteraient à ce premier bonheur de leur passé qui avait été sans mélange et sans nuages. Il n'osait lui dire quelle était son ardeur à la

reconquérir et à l'aimer, mais il parlait avec une chaleur vraie, un trouble croissant. — Ne me refusez pas, lui dit-il enfin, nous partirons, n'est-ce pas?

Adrienne l'avait écouté sans l'interrompre, s'efforçant de dominer l'émotion qui l'oppressait. Alors, sans désigner Edmée autrement que du regard, elle répondit en étouffant l'éclat de sa voix, avec l'amertume du chagrin et de la jalousie : — Avec vous deux encore! — Et elle répéta toute vibrante de colère et de révolte : — Avec vous deux toujours!

Quoiqu'elle eût parlé bas, Edmée l'avait entendue. Elle devint toute pâle, et pour ne pas tomber s'appuya à un arbre. Cela ne dura qu'une seconde. Elle se redressa et gagna d'un pas rapide et furtif le détour d'une allée. Adrienne et Victorien ne la virent plus. — Non, fit Victorien qui avait aussi légèrement pâli, nous ne partirons pas tous les trois : votre sœur reste à Nerteuil.

— Ah! s'écria la jeune femme avec une expression involontaire de surprise et de joie.

— Elle vous l'eût dit elle-même, si elle eût encore été là. — Il parut la chercher des yeux et peut-être la chercha-t-il réellement pour s'assurer qu'elle était bien partie. — Non, Adrienne, reprit-il, nous nous en irons tous les deux, je serai seul avec vous. — Il la regardait et la voyait toute tremblante. — Avec toi, fit-il par un mouvement dont il ne fut pas le maître et en la serrant dans ses bras.

— Oui, avec toi, murmura-t-elle à son tour en se laissant aller à l'étreinte de son mari.

Peu de temps après, ils partirent pour l'Italie. Pendant les quelques jours qui précédèrent leur départ, Edmée, sans effort apparent, sut être pour sa sœur et pour Victorien d'une affection toujours égale. Adrienne lui témoigna une sympathie pareille; mais il y avait entre elles un abîme. Elles le savaient et se hâtaient à cette séparation qu'elles désiraient toutes deux. Dans les rares instans où il arrivait à Edmée de ne point s'observer, l'expression de ses traits revêtait une sorte de joie extatique et douloureuse. On eût dit qu'elle marchait à un sacrifice autrement complet que celui qu'elle paraissait accomplir. Victorien l'ayant surprise ainsi une fois, elle avait posé un doigt sur ses lèvres. Au départ, après avoir eu la force d'embrasser tranquillement Adrienne, elle avait tendu la main à Victorien et avait pu la lui serrer en lui disant à demi-voix : — Moi, je remercierai Dieu tous les jours de nous avoir sauvés.

L'intimité du voyage, les distractions que leur apportèrent le changeant spectacle des villes et les merveilles de la nature et des arts, leur jeunesse enfin et l'heureux oubli dont l'existence est faite,

rendirent bientôt Adrienne et Victorien l'une à l'autre. En aucune circonstance, ils n'avaient fait allusion à leur désunion passagère, et ils pouvaient croire qu'ils n'avaient jamais cessé de s'aimer. Le souvenir même d'Edmée, lorsqu'elle leur écrivait, n'avait rien qui les troublât. Les lettres de Mlle de Nerteuil étaient d'une allure franche, d'une simplicité calme. Toutefois, quand ils virent approcher le moment du retour, la pensée d'Edmée les tourmenta. Victorien s'effrayait de la revoir, Adrienne redoutait un danger nouveau. Comme ils allaient quitter l'Italie, ils reçurent une dernière lettre, non point d'Edmée, mais de l'abbé Daltez. Cette lettre, qui ne contenait d'abord que des détails sans importance, se terminait ainsi : « Notre chère Edmée veut entrer en religion. Je n'ai pas lutté contre sa résolution. Je l'aurais d'ailleurs inutilement essayé. Son âme est de celles qui ne trouvent pas leur bonheur sur cette terre; elles appartiennent par l'enthousiasme du renoncement et de la foi à celui qui est là-haut et qui seul peut les remplir et les sauver. Votre sœur, qui me charge de ses adieux pour vous, est depuis hier au couvent de ***, où elle fait son noviciat. »

Ils ne s'attendaient pas à une semblable nouvelle. Victorien laissa la lettre s'échapper de ses mains; les yeux d'Adrienne se remplirent de larmes. — Ah! pauvre Edmée! s'écria-t-elle.

— Oui, en effet, pauvre Edmée! fit à son tour Victorien.

Ils demeurèrent silencieux; puis doucement Victorien attira sa femme sur son cœur et l'y garda longtemps.

— C'est à moi qu'elle se sacrifie encore, dit enfin Adrienne. Elle t'aurait aimé autrefois, elle eût été heureuse avec toi, elle t'aimait.

— C'était une noble fille, répondit Victorien avec émotion, mais sans faiblesse; oui, c'était une noble fille dont j'ai un moment partagé le vertige ainsi que j'ai partagé sa première et cruelle expiation. Elle est morte maintenant à ce monde en nous rachetant tous les trois. Ne songeons plus à elle, Adrienne, que pour la pleurer.

— Hélas! fit-elle en se serrant plus étroitement contre son mari.

— Notre affection et ton bonheur, reprit-il, devaient peut-être, pour qu'ils fussent assurés à tout jamais, s'éprouver à ces souffrances, — il fit une pause, — à ce dénoûment.

Ce fut le dernier mot qu'ils échangèrent. Victorien se leva, embrassa sa femme au front, lui serra la main et sortit. Il allait, pour sa part, chercher dans la solitude le calme et la force dont il avait besoin.

Plus tard et à diverses reprises, quand ils furent de retour en France, M. et Mme de Sénevère essayèrent de revoir Edmée. Ce fut en vain. Mlle de Nerteuil n'appartenait plus qu'à Dieu.

Henri Rivière.

LES CONFLITS

DE

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

AVEC LE BRÉSIL ET LE CHILI

I. *Memorias de relaciones exteriores de 1865 à 1875*, Buenos-Ayres. — II. De Angelis, *Documentos relativos a la historia del Rio de la Plata*, 1874 .— III. G. Thompson, *The War in Paraguay*, 1869.

S'il est une contrée où une guerre motivée par des questions de limites paraisse invraisemblable, c'est, à proprement parler, le continent sud-américain. Ce territoire, trente-cinq fois grand comme la France, deux fois grand comme l'Europe, à peine peuplé de 30 millions d'habitans, serait suffisant pour une population vingt fois plus considérable. Il est divisé en sept états séparés les uns des autres par des chaînes de montagnes inabordables ou des déserts inexplorés, desservis par des cours d'eau d'une étendue à peine calculable, échelonnés sur plus de 20,000 kilomètres de côtes marines, et qui tous, formés des mêmes élémens indigènes, créole et européen, devraient vivre d'une vie commune et jouir d'une paix éternelle, préoccupés seulement de la lutte contre une nature exubérante et de la conquête des richesses qu'elle dérobe aux efforts de l'homme. Ces peuples cependant, à peine sortis des guerres civiles où leur enfance s'est formée, semblent vouloir dépenser leur activité remuante dans des guerres internationales qui, soulevées à propos de querelles que la majorité même des hommes

politiques connaît mal, produisent plus encore que les guerres civiles des maux sans compensation : elles ne sauraient en effet aboutir à autre chose qu'à la destruction de capitaux difficilement acclimatés, et dont la perte n'est point rachetée par l'acquisition de territoires déserts et inexploitables. Aussi pourrait-on de prime abord poser en principe que toute question de limites sur ce continent appartient de droit à l'arbitrage des nations désintéressées. L'Angleterre, la France et l'Italie, en autorisant tous les états sud-américains à entretenir sur leurs territoires des agens d'émigration sans contrôle, en n'entravant en rien l'émission sur leurs marchés financiers d'emprunts qui sont la ressource ordinaire de ces gouvernemens, sont par le fait parties contractantes d'une convention tacite qui engage ces états transocéaniques à répondre de la sécurité des individus qu'ils ont à leur profit séparés de la mère-patrie, et à ne pas compromettre dans de folles entreprises des capitaux empruntés pour des œuvres de progrès. Ce contrat, le jour où il cesse d'être fidèlement exécuté, impose aux vieux états qui ont enfanté ces jeunes républiques le devoir d'intervenir et d'empêcher de néfastes conflits par leur influence morale et l'autorité que leur confère leur grandeur matérielle.

Depuis la guerre de sécession, aucune question ne s'est montrée sur le continent américain aussi menaçante et aussi complexe dans ses causes que celle soulevée à la fois par le Brésil et le Chili contre la république argentine. Nous nous proposons d'élucider ici l'origine et le développement de ce conflit, de signaler les dangers qu'il crée et d'indiquer les solutions nécessaires que la diplomatie n'a pu encore amener.

I.

Deux guerres dans ces dix dernières années ont attiré sur le continent sud-américain l'attention de l'Europe. En 1864, celle que sous de futiles prétextes l'Espagne avait déclarée au Pérou, et à laquelle par suite d'un traité d'alliance improvisé prirent part le Chili, la Bolivie et la république de l'Équateur, s'était terminée par la retraite de l'Espagne. Quatre républiques s'étaient seules levées contre l'agresseur; celles de la côte atlantique et l'empire du Brésil avaient refusé toute participation, se renfermant dans une neutralité absolue. Ce refus était motivé par la gravité de la situation que leur créait alors cette autre guerre où le despote paraguayen, don Francisco Solano Lopez, avait attiré le Brésil et les républiques argentine et de l'Uruguay. Blessés néanmoins, les états du Pacifique, quand ils furent délivrés de la présence des canonnières espagnoles,

n'eurent pas la sagesse de rester neutres, et bien au contraire favorisèrent par tous les moyens la longue résistance du Paraguay.

Cet antécédent était de mauvais augure pour les relations postérieures des républiques du Rio de la Plata avec celles du Pacifique, et de nature à compliquer encore les difficultés qui devaient inévitablement surgir quand, la guerre du Paraguay terminée, il s'agirait de régler la liquidation de l'alliance entre les états hétérogènes qui l'avaient signée. C'est en effet ce qui s'est produit : aussitôt que le Brésil prenait une attitude menaçante vis-à-vis de la république argentine, le Chili profitait de l'embarras de celle-ci pour mettre en avant une réclamation inopportune de limites. C'est à cette situation spéciale que la question chilienne emprunte quelque gravité; sans cela, elle n'eût pu occuper que des légistes dans des conférences toutes pacifiques. Le pivot de la politique continentale de l'Amérique du Sud est en effet dans les difficultés qui ont surgi entre l'empire du Brésil et les républiques de la Plata, difficultés sans cesse envenimées par les différences d'origine, de constitution et de langue, et par le souvenir de rivalités séculaires.

On sait quels événemens avaient donné naissance à la guerre du Paraguay et au traité de la triple alliance conclu à Buenos-Ayres le 1er mai 1865 entre le Brésil, la république argentine et la république de l'Uruguay (1). La folie du dernier dictateur paraguayen forçait le Brésil par une agression violente en pleine paix à envoyer sur le Rio-Paranà une flotte et une armée. A peu près isolé par deux fleuves de premier ordre qui l'enveloppent à l'ouest, au sud et à l'est, le Rio-Paranà et le Rio-Paraguay, borné au nord par des déserts et les marais du Rio-Apa, qui le séparent des provinces brésiliennes, le Paraguay ne pouvait songer sérieusement à retirer quelque avantage territorial d'une guerre avec son voisin : une politique sage eût dû au contraire prendre à cœur de le renfermer dans des limites naturelles lui permettant de disposer de grands fleuves, si utiles au développement de son commerce, et éloignant de lui tout péril d'absorption. De cette politique dépendaient au surplus l'équilibre sud-américain et la sûreté de tous les états dont le Paraguay occupe le centre; aussi la république argentine ne pouvait-elle voir sans appréhension commencer sur les fleuves tributaires du Rio de la Plata une guerre dont le résultat, quel que fût le vainqueur, ne pouvait que lui créer des embarras également sérieux. Prendre parti pour Lopez eût été détourner la lutte de son théâtre naturel pour l'amener à Buenos-Ayres : la république argentine était donc dès l'abord condamnée à une neutralité sans profit,

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1870.

mais non sans danger. Cette neutralité, qui valait pour lui une alliance, le dictateur paraguayen ne sut pas la respecter : il fit passer son armée sur le territoire argentin de la province de Corrientes pour envahir plus rapidement celle de Rio-Grande, demandant bien à Buenos-Ayres le droit de passage, mais sans attendre la réponse et faisant ensuite de la réponse négative un *casus belli*. Ce premier acte de violence, l'occupation de la ville même de Corrientes sans déclaration de guerre, une razzia de 200,000 bêtes à cornes dans cette province, forcèrent la république argentine d'accepter l'alliance déjà proposée par le Brésil.

Tels furent les antécédens du traité du 1er mai 1865, qui, rapprochant les républiques de la Plata de l'empire du Brésil, rompait la tradition historique du continent sud-américain, unissait pour la première fois dans un intérêt commun les Portugais et les Espagnols, toujours en guerre depuis 1701 jusqu'en 1828, et restés depuis dans un état d'hostilité sourde. L'agression de Lopez suffit néanmoins à excuser la république argentine d'avoir signé ce traité, qui installait le Brésil armé au centre des fleuves qu'il n'a cessé de convoiter. C'est à tort aussi qu'on a accusé les républiques de la Plata de s'être alliées à un empire pour écraser une autre république; la vérité est que le système républicain n'a jamais existé au Paraguay que de nom, il n'y avait là ni citoyens, ni constitution, ni institutions républicaines, ni lois votées et respectées, toutes ces garanties des peuples libres étaient remplacées par la volonté capricieuse et déréglée d'un homme exerçant une puissance invraisemblable sur un peuple préparé de longue main pour cet abaissement politique et moral. De son côté, le Brésil, pour être un empire, n'est pas le domaine du despotisme et de la tyrannie; bien au contraire, depuis un demi-siècle que la monarchie constitutionnelle est établie au Brésil, cet empire a été à l'abri de ces débauches de dictature qu'a subies à son heure chacune des trois républiques de la Plata; il est juste aussi de rappeler que les seules fois que les armées de dom Pedro II aient eu à combattre côte à côte avec les milices républicaines, c'était en 1852 pour les aider à renverser Oribe à Montevideo et son allié Rosas à Buenos-Ayres, et en 1865 dans la guerre contre le dictateur Solano Lopez.

Nécessité ou faute politique, le mal était fait, et au milieu des sacrifices de tout genre que lui imposait une guerre qui allait lui coûter 150,000 hommes et 1 milliard, le Brésil pouvait peut-être entrevoir la réalisation lointaine du rêve d'agrandissement qui a toujours préoccupé ses gouvernans. Envelopper dans l'enceinte immense de l'Amazone, du Paranà, du Paraguay et de la Plata un empire aussi riche par le nombre que par la variété de ses produc-

tions, qui comprennent toutes les matières premières et tous les métaux nécessaires à l'industrie humaine, un empire disposant, pour transporter ces produits au dehors, de fleuves immenses et de 6,500 kilomètres de côtes marines, c'est là le rêve de grandeur qui préoccupait Jean VI, dépossédé par Napoléon Ier de sa couronne de Portugal, et réfugié dans cette colonie incomparablement plus grande, plus prospère que la métropole; c'est là le rêve qui faisait dire à dom Pedro Ier qu'il perdrait sa couronne plutôt que d'abandonner la rive orientale de la Plata, fanfaronnade qui lui coûta cette possession en 1828 et sa couronne en 1831; c'est là le rêve ambitieux, poursuivi par les Brésiliens jusqu'à ce jour, qui maintient permanentes des menaces de guerre et met en péril le commerce et l'avenir de ces pays.

On sait que la guerre du Paraguay devait aboutir à l'entrée des alliés à l'Assomption après quatre ans de siéges meurtriers; l'ennemi disparu de cette capitale, il était loisible aux alliés d'établir un gouvernement provisoire formé de quelques exilés paraguayens restés étrangers à la guerre (1). Ce gouvernement, constitué le 15 août 1869 par l'ennemi, acceptait d'avance les stipulations du traité de la triple alliance, et devenait définitif le 1er mai 1870, après la mort de Lopez. Jamais peut-être gouvernement n'avait été établi au milieu d'un néant plus absolu. L'Assomption n'était plus qu'une caserne brésilienne; les habitans de cette ville, derniers survivans des combats meurtriers de quatre années de guerre, avaient été ramassés par Lopez, armés de force, chassés devant son armée, troupeau où se mêlaient hommes, femmes et enfans, pour mourir de morts aussi variées que terribles dans cette longue fuite de 300 lieues à travers le désert; l'armée brésilienne, restée seule des trois armées alliées pour cette triste tâche, avait achevé les débris de ce peuple que les maladies et la faim épargnaient. A peine quelques femmes égarées, quelques hommes sans liens entre eux, des enfans ignorant jusqu'à leur nom, avaient-ils été recueillis dans ces plaines; au milieu d'une destruction aussi complète d'un passé de trois siècles, au milieu d'un pays d'où tout élément de production avait disparu, que pouvait valoir un gouvernement constitué uniquement par les vainqueurs? Que pouvait valoir un traité signé par un tel gouvernement? Les alliés n'avaient pas prévu le cas; l'imagination n'avait pu concevoir à l'origine de cette guerre ni une telle résistance, ni un tel écrasement, et par suite les divers articles du traité du 1er mai 1865 allaient créer des complications sans nombre. Ce qu'avaient produit les faits était ce que l'on aurait voulu à tout

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1873.

prix éviter à Buenos-Ayres : le Paraguay supprimé politiquement et n'ayant plus qu'une existence purement géographique, le Brésil présent à l'Assomption avec une armée et une escadre dépositaires de la seule force publique qui subsistât, des soldats étrangers, des esclaves armés substitués à un peuple anéanti, la question paraguayenne changeant de face et devenant pour les républiques du Rio de la Plata une question brésilienne, préparée par elles-mêmes contre leur propre sécurité.

Quels avantages compensaient pour la république argentine ces quatre années de guerre et cette situation dangereuse? Dès le début, elle avait occupé sans contestation de la part de son allié l'ancien territoire des Missions, situé au nord-est de la province de Corrientes entre le Paranà et l'Uruguay jusqu'au Rio-Iquazu; plus tard elle avait pris possession de Villa-Occidental, située en face de l'Assomption sur la rive droite du Paraguay au nord du Rio-Pilcomayo, mettant ainsi la main sur l'immense territoire du Grand-Chaco, et se plaçant de façon à s'assurer à jamais la libre navigation des fleuves Bermejo et Pilcomayo, grands affluens du Paraguay qui descendent parallèlement des montagnes de la Bolivie. Le Brésil n'avait pas protesté contre ces prises de possession, ni invoqué l'article du traité de la triple alliance par lequel les alliés s'étaient interdit toute idée de conquête; il semblait même tacitement reconnaître que la république argentine avait agi en vertu d'un droit réel en rentrant en possession de territoires qu'elle avait toujours réclamés du Paraguay depuis 1844. Le Brésil d'ailleurs occupait, lui aussi, l'île d'Ataso ou de Cerrito, située au confluent du Paraguay et du Haut-Paranà. Cette île, d'une importance stratégique considérable, domine entièrement le cours des deux fleuves, n'est séparée de la rive argentine que par un bras aujourd'hui presque à sec; elle a sur le Paraguay une façade de 9 lieues dont un seul point est habitable, — le Cerrito, petit promontoire qui s'avance sur le chenal navigable du Paraguay. C'est là que, dès le début de la guerre, les Brésiliens établirent leur dépôt de matériel, de troupes, d'armes de guerre, c'est là qu'après la guerre ils l'emmagasinèrent, et, tout en créant dans cette île la succursale de leur arsenal de Matto-Grosso, ils s'assuraient la domination absolue de tout le cours supérieur des affluens de la Plata, se constituant par la force les arbitres et les juges de toutes les questions à résoudre.

Telle était la situation lorsque, le 1er mars 1870, Lopez mourut de la main d'un maraudeur égaré au Cerro-Cora. On s'occupa immédiatement de signer avec le Paraguay les préliminaires de paix qui aboutirent aux protocoles du 20 juin 1870. L'alliance subsistait entière; toute idée de conquête ayant été préalablement exclue, les

questions de limite et d'indemnités devaient être jugées sur pièces et sur titres.

Tout alla bien jusqu'en mai 1871 : le gouvernement républicain s'était définitivement constitué au Paraguay, le président constitutionnel, M. Rivarola, avait été régulièrement installé, le congrès élu, une constitution votée. Les alliés, pendant ces opérations, s'étaient réunis à Buenos-Ayres, et leurs ministres respectifs avaient consigné leurs accords dans huit protocoles qui contenaient en substance les différens articles du traité de paix qu'on allait proposer au Paraguay. Toutes les questions y étaient résolues, sauf celle de la fixation des limites, réservée pour être réglée dans des traités annexes qui devaient être signés avec intervention de la Bolivie. On pouvait croire qu'il ne restait plus à vider entre les alliés aucune question de fond, lorsqu'un changement de personnes dans la représentation brésilienne fit subitement prendre aux négociations un tour peu amical.

Le baron de Cotegipe, dont le nom a pris une signification caractéristique dans tous ces événemens, fut envoyé par le gouvernement brésilien pour conclure avec le Paraguay le traité définitif de paix que le docteur Quintana allait conjointement négocier pour la république argentine. Des agitations intérieures qui substituaient M. Jovellanos à M. Rivarola comme président après une dissolution violente du congrès paraguayen retardèrent les négociations, et ce ne fut qu'à la fin de 1871 que les ministres venus pour traiter se trouvèrent enfin réunis pour cet objet. Leur conduite était toute tracée par les protocoles de Buenos-Ayres, qui fixaient le point de départ et le point d'arrivée des négociations projetées ; cependant le ministre brésilien, par une exigence inattendue, en demanda la révision. Il prétendait rompre la solidarité de l'alliance en réclamant pour chacun des alliés le droit de faire des arrangemens séparés avec le vaincu, et insistait pour faire accepter en principe l'occupation militaire des territoires de ce dernier. Le ministre argentin, ayant refusé de traiter sur ces bases, se retira à Buenos-Ayres. Ce ne fut donc pas sans un profond étonnement que l'on apprit le 1er février 1872 que le baron de Cotegipe avait, aussitôt le départ de M. Quintana, traité séparément avec le Paraguay. Les articles bientôt connus de ce traité dépassaient encore ce que l'on pouvait craindre à Buenos-Ayres; il réservait en effet au Brésil le droit de conserver pour un temps indéfini les forces qu'il considérerait nécessaires à l'accomplissement de ses arrangemens, et garantissait pour cinq ans l'intégrité du territoire paraguayen. Les explications données par le Brésil, loin d'atténuer la portée de cet acte, ne faisaient que l'aggraver; le protectorat improvisé qu'il s'attribuait sur le Paraguay

était considéré à bon droit à Buenos-Ayres comme une offense et comme une provocation. La surexcitation qu'avait produite la communication des traités dans le public, dans la presse et dans les chambres était telle que le ministre des relations étrangères, M. Carlos Tejedor, se laissa entraîner à écrire une note dont la violence semblait fermer la porte à la conciliation. Cette note du 27 avril 1872, qui a marqué dans le débat, demande l'annulation pure et simple des traités Cotegipe, qu'elle considère comme équivalant à la rupture de l'alliance.

Ces déclarations produisirent à Rio l'effet attendu; l'impression fut tout aussi vive à Buenos-Ayres lorsque cette dépêche fut connue du congrès, et l'opinion publique, qui avait poussé à ces violences, fut la première à les blâmer : le Brésil par ses actes, la république argentine par ses paroles, semblaient tous deux trop démontrer leur désir de liquider par la guerre le traité d'alliance pour que les intérêts privés, profondément menacés, n'en vinssent pas à exercer une pression énergique sur les représentans de la nation, à exiger du ministre un correctif immédiat. La nécessité s'en imposait; c'est ce qui détermina l'envoi du général Mitre à Rio-Janeiro en mission extraordinaire le 4 juin 1872. L'homme qui avait fait l'alliance de 1865, qui avait signé le traité et commandé les armées alliées pendant la période la plus longue et la plus ardue de la guerre, était l'envoyé choisi pour ramener le gouvernement brésilien aux pensées de paix contenues dans la lettre du traité de 1865 et des protocoles de 1870 et de 1871. Il y avait quatre ans que le général Mitre était descendu du fauteuil présidentiel; rentré dans la vie privée, il était resté l'homme d'état le plus considérable de son pays, et l'on ne pouvait douter que l'autorité de sa parole, en même temps que le souvenir des services rendus au Brésil lui-même, n'amenassent promptement les esprits à des idées de paix. Tel fut en effet le premier résultat obtenu. Cependant que de difficultés entouraient l'envoyé argentin dès le début de son séjour à Rio! Un incident pouvait dès le premier jour en donner la mesure : à son arrivée, le général n'avait pas été reçu personnellement par l'empereur selon l'usage, bien que ces deux personnages fussent liés par des relations anciennes : sur la demande qu'il fit d'une audience, il lui fut répondu que l'empereur ne pourrait le recevoir qu'à l'audience mensuelle des ambassadeurs du 2 août suivant. Le général Mitre s'y rendit en grande tenue, accompagné du personnel de la légation. Suivant les règles du cérémonial, un entretien était de rigueur entre l'empereur et l'envoyé argentin. Le général Mitre salua dom Pedro II en lui disant combien il était heureux de revoir au milieu de la paix glorieusement conquise un compagnon d'armes

après huit ans d'absence, et après l'avoir vu pour la dernière fois sous sa tente sur le champ de bataille d'Uruguayana le soir d'une victoire gagnée en commun, qui avait délivré de l'ennemi une ville brésilienne. Ces souvenirs échangés, la présentation faite du personnel de la légation, l'empereur demanda au général s'il avait des nouvelles fraîches de la Plata, et s'il n'avait pas connaissance d'une récente invasion d'Indiens. Surpris de l'étrangeté de la question, le général Mitre répondit que le fait était vrai, que c'était là une des plaies des pays vastes et peu peuplés, et que, pour puissans et riches que fussent les États-Unis, ils n'en étaient pas délivrés encore; mais, que la dernière malle avait apporté une nouvelle d'un plus haut intérêt, qui était l'inauguration du télégraphe transandin unissant le Pacifique à l'Atlantique. L'empereur ne resta pas sur cette réponse, et demanda de nouveau, ce qui pouvait passer pour une ironie, où en étaient les travaux du chemin de fer transandin, qui en réalité n'est depuis dix ans et ne sera longtemps encore qu'à l'état de projet. La conversation, après une réplique sans intérêt, s'arrêta là; elle était caractéristique pour les esprits les moins prévenus, et ne pouvait être mise sur le compte de la distraction dans les circonstances aussi graves; elle était plus étrange encore, étant données les relations antérieures de l'empereur avec le général Mitre; tous deux en effet, comme chefs d'états alliés, avaient commencé ensemble à l'Uruguayana une guerre que le général Mitre continuait ensuite comme généralissime des armées brésilienne et argentine, les menant toutes deux à une victoire chèrement acquise; la situation de l'empereur, monarque constitutionnel, lui interdisait, il est vrai, de manifester son opinion sur les incidens qui amenaient le général Mitre à Rio, mais le devoir que son titre lui imposait n'allait pas jusqu'à l'oubli de ces précédens et à une indifférence si marquée pour la personne de son interlocuteur.

Sortant du cérémonial pour entamer les pourparlers diplomatiques, le général Mitre ne devait pas rencontrer un meilleur accueil. Le gouvernement brésilien se refusa dès l'abord à entrer en négociation tant que celui de Buenos-Ayres n'aurait pas dans une nouvelle note effacé tout ce qu'avait de blessant et de provoquant celle du 27 avril. Il fallut trois mois pour obtenir de Buenos-Ayres une réponse satisfaisante qui rouvrait la porte aux tentatives de conciliation; ce fut donc seulement au mois de septembre que furent entamées les négociations. Les instructions du général Mitre portaient la reconnaissance des traités Cotegipe, mais seulement en tant qu'ils étaient conformes aux bases antérieures, et à la condition que le gouvernement de Rio reconnaîtrait explicitement l'existence du traité de 1865 dans toutes les stipulations relatives à l'état

de guerre et à l'état de paix après la guerre; on exigeait en outre le retrait des troupes alliées trois mois après les traités définitifs que la république argentine conclurait avec le Paraguay. Malheureusement il était visible que le Brésil voulait s'en tenir aux faits acquis par son traité et laisser retomber sur la république argentine le poids de toutes les difficultés non-seulement créées par cet acte, mais encore nées de la guerre ou antérieures à la guerre, ce qui lui permettait de conserver éternellement ses troupes à l'Assomption et même sur les territoires discutés et de se faire à son heure l'arbitre de conflits éventuels qui ne pouvaient que lui créer des avantages : il savait aussi que le moment n'était pas venu où la république argentine pourrait songer à la guerre, ni mettre son matériel en rapport avec celui que le Brésil avait amoncelé dans ses arsenaux de Rio, de Matto-Grosso et de l'île de Cerrito, pas plus qu'opposer ses troupes de terre à celles qu'il amenait déjà sur les confins de la province de Rio-Grande, en même temps qu'il subventionnait les révolutionnaires de la province d'Entre-Rios, soulevés par les assassins du gouverneur, le général Urquiza. Dans de telles conditions, le général Mitre, n'eût-il fait que gagner du temps par ses lenteurs voulues, sauvait la république argentine d'un véritable danger. Quelque fût après ces préliminaires le texte de la convention signée le 19 novembre 1872, où aboutit la mission du général Mitre, elle produisait du moins ce résultat, inespéré quatre mois auparavant, d'éviter une guerre qui semblait d'abord inévitable, et qu'on a pu croire éloignée à jamais jusqu'aux incidens qui en ont récemment réveillé la pensée. Cet avantage était, à proprement parler, le seul, il y avait eu trop à réparer pour que le négociateur eût pu se leurrer de l'espoir d'en obtenir un plus complet. La convention en effet reconnaissait l'existence des traités Cotegipe, sous réserve pour la république argentine de négocier de son côté avec le Paraguay ; le Brésil s'engageait à employer son influence à faire aboutir ces accords particuliers, et, en cas de refus de la part du Paraguay, à examiner la question en commun avec les alliés ; mais on ne fixait pas de terme obligatoire pour le retrait des troupes, le remettant seulement à trois mois après la conclusion définitive des traités. C'était là le point faible de la convention, car la république argentine n'avait plus dès lors aucun moyen de faire cesser l'occupation, si, le Paraguay refusant de traiter, le Brésil appuyait secrètement sa résistance. Or c'est justement ce qui est arrivé.

Voilà donc le résultat de l'attaque de Lopez et de l'alliance qui en a été la suite : depuis dix ans, aucun des états ligués contre lui n'est en paix, ni en guerre. La paix n'est pas faite avec le Paraguay, puisqu'aucun traité définitif n'est intervenu; la guerre cependant

est sans objet : inutile pour défendre les droits de la république argentine, elle est impossible, vu l'état d'anéantissement du Paraguay. L'annexion de ce pays est interdite par le traité d'alliance; entre les alliés, aucune question de rivalité ni de limites n'est ouvertement soulevée, et pourtant que d'obstacles à la paix, que de dangers de guerre avec le Brésil! Or quels prétextes avouables trouver à une guerre à propos de la question du Paraguay? où mènerait-elle sinon à l'aveu de la part du Brésil de ses convoitises?

II.

Cependant l'heure était venue où la république argentine allait entrer dans une nouvelle série d'incidens à propos des traités définitifs qui lui restaient à signer. Le 1er mars 1873, le général Mitre, revenu de Rio-Janeiro, repartait de Buenos-Ayres pour l'Assomption afin de compléter son œuvre en terminant la guerre par un traité de paix avec le vaincu. Pour qui ne connaîtrait pas l'histoire de ces quatre années de négociations, plus longues que la guerre elle-même, et qui s'en tiendrait à envisager la situation du vaincu seul vis-à-vis du vainqueur, il semblerait que ce fût là une œuvre facile. L'habileté du général Mitre devait pourtant échouer dans cette mission.

Les questions à régler étaient l'indemnité de guerre et les limites; la première ne préoccupait personne, vu l'impossibilité absolue où était le Paraguay d'en payer aucune; quant à celle des limites, elle ne devait trouver aucune résistance auprès du gouvernement de ce pays, si elle n'avait pas pour objet de consacrer un abaissement pire que celui qu'avait produit la guerre, et elle ne devait logiquement intéresser les alliés que si elle comportait un agrandissement de territoire par droit de conquête, en violation du traité d'alliance. Quels territoires allaient embrasser les limites réclamées par la république? Celui de la partie des Missions située entre le Rio-Uruguay, l'Iguazu et le Paranà au nord-est de la province de Corrientes n'était pas en question; la république argentine même, au lieu d'une conquête, faisait un abandon, puisque ses droits pouvaient être considérés comme irrécusables non-seulement jusqu'au Paranà, mais jusqu'au Tebicuary, situé à 30 lieues plus au nord. La partie du Chaco, désert boisé situé au nord de la province de Santa-Fé sur la rive droite du Rio-Paraguay, n'était pas contestable jusqu'à la limite du Bermejo, et n'était même pas sérieusement contestée jusqu'au Pilcomayo, qui coule parallèlement à 20 lieues au nord et vient se jeter dans le Paraguay à une lieue au-dessous de l'Assomption. On pouvait considérer la question

comme vidée jusqu'à cette limite. Le traité de 1865 concédait même à la république argentine la faculté de faire valoir ses droits sur la partie du Chaco au nord du Pilcomayo en concurrence avec la Bolivie et le Paraguay; ce territoire avait peu d'importance pour la république argentine, mais son gouvernement attachait un intérêt considérable à la conservation de la Ville-Occidentale, située à quelques lieues au-dessus de l'embouchure du Pilcomayo. Le dernier point à résoudre était la possession de la fameuse île de Cerrito. Cette île, située au confluent des deux fleuves Paranà et Paraguay, était la clé de tous les points en litige. La vérité, connue de tous, était que le Paraguay défendait à peine ses droits sur cette île, dont les Argentins avaient été paisiblement en possession jusqu'en 1844, époque où ils avaient été dépossédés par Lopez; mais on savait aussi que le Brésil voulait considérer cette île comme paraguayenne pour la garder.

Si le général Mitre eût traité librement ou s'il eût pu faire triompher ses idées, la question du Chaco eût été vidée par l'abandon de la Ville-Occidentale et l'acceptation de la limite du Pilcomayo, qui eût été également acceptée par le Paraguay; peut-être même eût-il transigé sur la neutralité de l'île de Cerrito, résolvant ainsi les questions en litige et délivrant les deux pays du poids de graves préoccupations. L'opinion publique eût approuvé ce résultat; n'attachant que peu d'intérêt à ces longues querelles à propos de déserts inexplorés, sans même ambitionner la limite du Pilcomayo, elle se fût contentée de celle du Bermejo, fleuve plus important, connu jusqu'à sa source, visité mensuellement par un vapeur qui part de Buenos-Ayres et qui assure au Rio de la Plata le commerce des provinces excentriques de la république et le transit de la Bolivie. Quant à l'abandon ou à la conservation de la Ville-Occidentale, est-ce donc une question vitale pour la république? est-ce même une question d'amour-propre national qui ne puisse se vider que les armes à la main? Évidemment non; si le Grand-Chaco est peut-être argentin, la Ville-Occidentale ne l'a jamais été; elle fut fondée en 1855 par Solano Lopez, à son retour d'Europe, sous le nom de Nouvelle-Bordeaux, pour y établir des familles françaises venues avec lui; abandonnée quelques années plus tard, elle fut occupée pendant la guerre par la république argentine, qui la garda, la considérant comme un point stratégique que l'on ne pouvait sous aucun prétexte abandonner. Cette importance que l'on donne à la Ville-Occidentale vient en réalité d'une erreur géographique. On croit généralement à Buenos-Ayres, sur la foi de cartes insuffisantes, que le Pilcomayo aboutit dans le Paraguay par deux embouchures, et que la Ville-Occidentale, située au nord de la première et au sud de la

seconde, occupe ainsi une presqu'île inattaquable vis-à-vis de l'Assomption. La vérité est que le Pilcomayo n'a qu'une embouchure au sud de la Ville-Occidentale, qui, se trouvant ainsi en dehors de cette fameuse limite du Pilcomayo, maximum des prétentions soutenables de la république argentine, n'est pas défendue. Il faut donc reconnaître qu'obtînt-on à Buenos-Ayres la Ville-Occidentale, on se serait simplement créé un embarras pour l'avenir et l'on aurait acquis un point si peu stratégique qu'à la première menace de guerre il faudrait l'abandonner, sur lequel par conséquent on ne pourrait jamais établir qu'une possession précaire. Le gouvernement seul a mis son point d'honneur à résister à toute transaction, et, craignant sans doute que le général Mitre ne s'avançât trop dans la ligne sage qu'il semblait conseiller dans ses notes confidentielles, M. Tejedor, dans son rapport annuel au congrès (juin 1873), eut soin de formuler des prétentions que l'on savait en complète opposition avec les vues brésiliennes; le résultat fut de compromettre à ce point les négociations engagées que le Paraguay voulut revenir sur la transaction admise en principe au sujet du territoire des Missions et de la limite du Pilcomayo, et même remettre en question la propriété du Chaco, résolue par le traité d'alliance. C'était encore une faute grave, qui allait faire perdre tout le terrain conquis à Rio et ramener le général Mitre au point où en était M. Quintana en 1871, c'est-à-dire le forcer de revenir à Buenos-Ayres pour constater dans un long mémorandum l'impossibilité de traiter.

Le Paraguay pendant ce temps n'avait du reste fait aucun progrès politique. En 1872, M. Jovellanos avait été nommé président en remplacement de M. Rivarola, démissionnaire; mais, attaqué par le parti national, il avait dû recourir à l'appui des troupes brésiliennes pour écraser l'insurrection dirigée par M. Caballero, qui mit en péril la ville même de l'Assomption à l'époque où le général Mitre y débarquait pour négocier. Un traité avec un gouvernement aussi peu stable était un mince succès, mais ce traité même était impossible. Le gouvernement paraguayen était bien en apparence reconstitué sur les ruines laissées par un demi-siècle de dictature, mais les patriotes paraguayens n'avaient aucune confiance dans l'avenir, ni dans le maintien de l'indépendance nationale; en possession d'une constitution parfaite au point de vue théorique, l'éducation politique leur manquait pour donner une vie réelle à cette constitution promulguée plutôt que fondée, et restée par la force des choses à la merci de bouleversemens journaliers. Cette instabilité politique constituait par elle-même un obstacle pour toute espèce de traité; là pourtant n'était pas la seule difficulté. Les traités Cotegipe n'étaient ni plus ni moins garantis, et cependant le Brésil

avait traité; le véritable obstacle n'était pas le vaincu, c'était l'allié, et l'aliment de la querelle était malheureusement à Buenos-Ayres, dans les conseils du gouvernement, aussi bien que dans l'hostilité brésilienne.

Par une destinée fatale, l'initiative de ces difficultés revenait au même homme; il avait contribué deux fois à les raviver et rendu inutiles les efforts de deux envoyés extraordinaires, tous deux d'un mérite peu commun, le général Mitre et le docteur Quintana. Après quatre années, ce ministre n'avait pas été remplacé. Avocat d'un mérite reconnu, mûri par les luttes journalières d'une carrière très brillante et très occupée, maniant avec une grande habileté la plume, cette arme unique de l'avocat américain, M. Tejedor, dans sa carrière de diplomate, n'avait cessé de faire éprouver à son pays des échecs répétés, parce qu'il manquait de cette habileté spéciale qui dénoue les fils les plus embrouillés sans les rompre : emporté, violent, dépassant la mesure dans les discussions parlementaires, mais cependant écouté et respecté dans les chambres par des collègues qui honorent en lui une vie politique toujours droite, il eut le tort grave d'introduire dans les relations de cabinet ces brusqueries de langage que la camaraderie créole supportait ailleurs, mais qui sur le terrain diplomatique amenaient ses adversaires à le combattre avec les mêmes armes, — éloignant ainsi l'heure des transactions, et réduisant son gouvernement, pacifique par nécessité, à des concessions que plus de modération lui eût épargnées.

Après l'échec des deux précédens négociateurs, M. Tejedor eût vainement cherché un successeur au général Mitre, et ne pouvait réserver ce rôle qu'à lui-même. Toute l'année 1871 se passa au milieu des complications intérieures occasionnées par la lutte électorale et la révolution de septembre. Ce ne fut qu'au mois de mai de cette année que M. Tejedor, sorti du ministère, put se rendre à Rio pour reprendre les négociations. Le seul pas qu'eût fait la question, dû sans doute aux embarras financiers que causait au Brésil l'entretien d'une flotte et d'une armée de terre au Paraguay, était la proposition de reprendre les négociations sur la base d'un arbitrage limité au territoire de la Ville-Occidentale. M. Tejedor y répondit en acceptant même la rétrocession de ce territoire sous la condition de remise immédiate de l'île de Cerrito par le Brésil à la république argentine. Ces pourparlers, qui avaient pour but de fixer le point de départ des négociations, suffisaient à démontrer que la question paraguayenne n'était autre chose qu'une question exclusivement brésilienne : l'un et l'autre des intéressés savait qu'il exigeait de son adversaire une concession inadmissible, et qu'il se donnait gratuitement les apparences d'un esprit de conciliation prêt

à tous les sacrifices. L'accord une fois fait sur ces bases, M. Tejedor fut invité à se rendre à Rio; on l'assurait que toutes les difficultés seraient aplanies; le Paraguay se fit de son côté représenter par M. Sosa comme envoyé extraordinaire; la réunion eut lieu en mai. Il ne s'agissait et il ne pouvait s'agir que d'un traité spécial entre la république argentine et celle du Paraguay. Par un singulier bouleversement, après que le Brésil avait pour sa part signé des conventions à sa convenance, ce traité venait se discuter à Rio en présence de plénipotentiaires brésiliens, prenant part à la rédaction de protocoles sur une question de limites où le Brésil n'avait pas d'intérêt direct. Par un événement que n'avaient point prévu les ministres brésiliens, les deux plénipotentiaires argentin et paraguayen tombèrent d'accord, et, après deux conférences, signèrent un traité *ad referendum*, admettant les limites du Pilcomayo, la possession de la Ville-Occidentale en faveur de la république argentine, reconnaissant en même temps sa souveraineté sur l'île de Cerrito.

Le Brésil avait compté sur un désaccord, il avait même conseillé dans ce sens M. Sosa, et avait mis en avant une proposition d'arbitrage qui laissait pour longtemps la question en litige et éternisait son occupation de l'île de Cerrito. Il échoua sur tous les points, mais les hommes d'état brésiliens, loin de considérer ce dénoûment comme définitif, ne pouvant du reste s'opposer à la signature de traités où ils n'étaient pas partie, mirent tout en œuvre pour en amener l'annulation. M. Tejedor et M. Sosa, ne jugeant pas utile d'envoyer un courrier de cabinet spécial porter le texte du traité à Buenos-Ayres et à l'Assomption, avaient confié leurs plis à la poste brésilienne; le gouvernement les garda et expédia en toute hâte un aviso à l'Assomption pour intimer au gouvernement paraguayen l'ordre de repousser les traités signés *ad referendum*, dont il remettait en même temps une copie sans aucun caractère d'authenticité. Le gouvernement se soumit à ces injonctions, blâma publiquement son envoyé et refusa son approbation aux traités signés : une fois encore la politique brésilienne replongeait l'avenir de ces pays dans l'obscurité et l'incertitude.

Telle est la situation épineuse créée aux alliés par un traité de paix et d'alliance perpétuelle plus pernicieux mille fois que l'état d'antipathie dans lequel on avait toujours vécu. Le Brésil est resté fidèle à sa vieille politique; de tout temps il n'a cessé de lutter pour obtenir la domination des affluens de la Plata. Sa dernière tentative datait de 1840, où l'intervention de l'Angleterre et de la France arrêta ses prétentions sur l'île de Martin-Garcia, placée entre le Paranà-Guazu et l'Uruguay, au confluent de ces deux immenses

fleuves dans l'estuaire de la Plata. Grâce à ces deux puissances, cette île est restée à la république argentine avec la faculté de la fortifier, faculté dont elle n'a commencé à user que le jour où le Brésil a sérieusement menacé ces deux cours d'eau. C'est pour élever forteresse contre forteresse que le Brésil a depuis toujours cherché à s'emparer d'un point stratégique qui tînt en échec Martin-Garcia : l'île de Cerrito, qui occupe au confluent du Paraná et du Paraguay une position identique, est entre ses mains, il veut la garder, et pour cela créer aux deux voisins des difficultés inextricables. Arrivera-t-il ainsi à susciter une guerre qui lui permette de maintenir sa situation au centre des républiques du sud? là est la question. Dix fois déjà depuis quatre ans cette guerre aurait éclaté, si la république argentine avait montré moins de sagesse politique et de fermeté.

En dehors du passé historique et des vieilles querelles qui divisent l'Amérique espagnole et portugaise depuis deux siècles, bien des petits faits récens ont ravivé les hostilités. La république argentine est entrée dans une ère de prospérité subite; l'émigration laborieuse s'est portée sur son territoire pendant que le Brésil esclavagiste voyait sa population diminuer et se préparer la crise peut-être terrible qu'amènera la liquidation de l'esclavage. Dans le dessein d'arrêter les progrès de sa voisine, le Brésil envoya des agens d'émigration à Buenos-Ayres pour détourner à son profit, sur la foi de promesses de tout genre, le courant de l'émigration européenne : c'était rechercher une occasion de tiraillemens qui pouvaient amener un conflit sérieux; en même temps, il protestait contre l'établissement de quarantaines imposées aux provenances de Rio pendant la saison de la fièvre jaune, menaçant d'y répondre par une rupture de relations diplomatiques. Tout contribuait ainsi à exciter les esprits, et, sous la menace perpétuelle d'une guerre entre les deux états, à créer une crise commerciale et financière des plus graves.

Quels seraient cependant les résultats d'une guerre dans le Rio de la Plata, il est difficile au plus habile de le prévoir. Il faut se souvenir qu'en 1827 la république était bien petite, et que cependant elle amena le Brésil à accepter la paix après des revers répétés. Qu'adviendrait-il aujourd'hui? L'énorme matériel de guerre du Brésil suffirait-il à bloquer la Plata, qui a 30 lieues de large à son embouchure, à bloquer même Buenos-Ayres, que les bâtimens d'un fort tonnage ne peuvent pas aborder à plus de quinze milles au large? Pourrait-il défendre la province de Rio-Grande, séparée seulement de celle d'Entre-Rios par le Rio-Uruguay, et où une invasion de gauchos irréguliers produirait des ravages considérables?

De son côté la république argentine, dans l'état où sont ses finances, habitée qu'elle est par une foule d'étrangers presque aussi nombreux que les nationaux, pourrait-elle soutenir une longue guerre sans s'effondrer? Ce sont là des questions qui doivent préoccuper vivement les patriotes de l'un et l'autre pays.

III.

Les difficultés que traverse la république argentine dans ses rapports avec le Brésil et qui mettent en péril la paix du continent sud-américain ne sont cependant pas les seules. Ces complications même en ont amené d'autres avec plusieurs voisins et en particulier avec la république du Chili, dont les prétentions se sont accentuées à mesure que la querelle avec le Brésil se présentait plus menaçante. Cette hostilité récente entre ces deux républiques, nées du même mouvement de colonisation espagnole, élevées sous des lois communes, unies plus étroitement encore par les épreuves de l'indépendance de 1810 à 1817, n'était présagée par aucun incident antérieur de quelque importance. A la suite des événemens de 1810, les républiques chilienne et platéenne s'étaient formées sur les mêmes principes politiques et sociaux, et rien ne pouvait faire prévoir une scission comportant l'oubli d'une commune origine et de services mutuellement rendus.

La discussion porte tout entière sur la propriété du vaste territoire désert de la Patagonie, sur lequel aucun des deux états n'a jamais exercé une possession effective. Aujourd'hui même, où la question de propriété est soulevée entre les deux états voisins, les documens précis font défaut pour donner à la Patagonie des limites sûres au nord; bornée aux autres vents par le cap Horn, la Cordillère et l'Atlantique, s'étend-elle au nord jusqu'au Rio-Negro par 42 degrés ou seulement jusqu'au Rio-Diamante par 47 degrés, ancienne limite des provinces de Cuyo? Ce sont là des questions obscures qui jusqu'à ces dernières années n'avaient intéressé personne; il semblait même que les deux parties aujourd'hui en litige eussent pris à cœur d'inscrire dans des documens publics le peu de cas qu'elles faisaient de ce territoire. Ainsi en 1849 le ministre de la marine chilienne, dans le rapport annuel de son département, disait textuellement : « Nous ne devons pas oublier de signaler l'état de complet abandon dans lequel se trouvent nos ports et les eaux de la république; il semble incroyable qu'étant donné que la seule source de nos revenus est la douane, *toute notre côte*, depuis Copiapo jusqu'à Chiloe, soit abandonnée par la force publique et ouverte à la contrebande, au brigandage et à toute espèce d'abus. »

A cette époque, on admettait donc qu'au-delà de Chiloe il n'y avait pas de côte chilienne. De son côté, le pouvoir exécutif de la république argentine disait, dans un message du 6 septembre 1872 : « Le gouvernement n'a aucun moyen de savoir par ses propres agens en quels lieux de la côte patagonienne il existe des dépôts de guano; le dernier établissement qu'ait la république argentine sur l'Atlantique est le Carmen de Patagones, situé sur les bords du Rio-Negro, et une petite colonie d'Anglais du pays de Galles sur le Chubut. La république manquant d'escadres et de gardes-côtes, la Patagonie est comme toujours dans le plus grand abandon. » Cette dernière phrase prouverait au moins en faveur de la république argentine une possession *in animo*, qui suffit juridiquement à établir ses titres à la propriété du territoire possédé. Quant au Chili, il semblait encore admettre en 1849 que son territoire s'arrêtait à l'est à la Cordillère des Andes, pour aboutir à l'extrémité de la presqu'île de Brunswick, dans le détroit de Magellan, sans prétendre à aucune possession au-delà des Andes, ni au sud du détroit. Le seul acte qu'eussent fait les Chiliens dans la voie d'une prise de possession de l'entrée ouest du détroit était la fondation de la colonie de Bulnès en 1843, dans le lieu même où une tentative du même genre avait été faite antérieurement, et auquel on a donné le nom de Port-Famine. Le peu de succès et l'emplacement malheureux de cette colonie amenèrent les Chiliens à chercher une station plus hospitalière pour les navigateurs du détroit; le point choisi fut, dans la presqu'île de Brunswick, un petit coin de terre fertile qui semble une oasis au milieu des glaces, abrité qu'il est des vents froids; on y fonda la colonie de Punta-Arenas ou Sandy-Point en 1847. Située à l'orient de la Cordillère, elle empiétait, il est vrai, sur le territoire que la république argentine s'était habituée à considérer comme sien, ce qui donna lieu de sa part à des protestations assez vives pour amener en 1855 la signature d'un traité réservant les droits de la république argentine, mais remettant à d'autres temps la solution de cette question territoriale, et laissant jusque-là les choses dans le *statu quo* de l'*uti possidetis* de 1810. A la suite de ce traité, et en raison du peu d'intérêt que l'on avait à peupler ce territoire, aucune difficulté ne fut soulevée jusqu'en 1868. Depuis cette époque jusqu'en 1871, la république argentine distribua à diverses reprises des terres au-delà du Rio-Negro, et autorisa l'extraction du guano au sud du Rio-Santa-Cruz. Le Chili crut devoir protester contre ce qu'il considérait comme une violation du *statu quo*, et fit insérer dans le *Times* de Londres, en avril 1872, une note où il déclarait qu'exerçant depuis 1843 juridiction sur les îles et côtes du détroit de Magellan et de la Terre de

Feu, il se réservait le droit de donner des autorisations pour l'extraction du guano, menaçant en même temps de confiscation tout navire qui se présenterait pour cette exploitation sans son autorisation préalable. On devait s'attendre à une protestation du gouvernement argentin; le ministre de la république chilienne, prenant les devans, annonça que le Chili n'avait pas eu l'intention de s'opposer à la juridiction exercée par la république argentine sur les côtes atlantiques et que ses intentions n'allaient pas au-delà d'une prohibition d'extraire du guano sur les côtes mêmes du détroit. Quelque réduites que devinssent ainsi les prétentions chiliennes par cette déclaration, elles ne pouvaient être admises par le gouvernement argentin, qui prétend limiter la juridiction chilienne à la Patagonie orientale, s'arrêtant aux crêtes des Andes, comme le reste du territoire chilien.

La question se trouvait dès lors posée, et jusqu'à ce jour n'a pas été résolue. Au début, lors de la fondation de ses colonies en 1843 et 1847 et en 1856, lorsqu'il signa son traité avec le gouvernement de Buenos-Ayres, le Chili considéra comme le maximum de son droit la possibilité d'occuper une des bouches du détroit; en 1872, ses prétentions, jusque-là vagues, ont grandi. D'abord il prétend à un droit de propriété sur les terres magellaniques; substituant bientôt à ce mot celui de patagoniques, il en arrive à réclamer comme siennes les 20,000 lieues carrées de territoire qui, selon lui, forment la Patagonie. La république argentine de son côté ne veut pas renoncer à ses droits sur l'entrée du détroit de Magellan du côté de l'Atlantique; elle est disposée toutefois à en assurer la libre navigation au commerce du monde.

A la suite de longs préliminaires, les deux gouvernemens furent amenés à discuter en principe au point de vue historique et géographique leurs droits à ces territoires. Le Chili avait contre lui des faits historiques et même des déclarations antérieures beaucoup trop explicites de son gouvernement. L'article premier de la constitution de 1836 énonce que le territoire du Chili s'étend depuis le détroit d'Atacama au nord jusqu'au cap Horn, et depuis la Cordillère des Andes jusqu'au Pacifique, comprenant en plus l'archipel de Chiloe, toutes les îles qui en dépendent et celles de Juan Fernandez. Cette loi fondamentale n'a jamais été contestée au Chili et a servi de base pour déterminer les limites de la Bolivie dans le désert d'Atacama. En 1843, c'est encore cet article que l'on invoque en célébrant la fondation de la colonie du Bulnès, et le message de l'exécutif déclare que c'est pour donner à la constitution toute la portée dont elle est susceptible que l'on fait cette tentative de colonisation. Enfin, lors du traité signé en 1843 avec l'Espagne,

où il s'agissait de la reconnaissance de l'indépendance chilienne, l'Espagne ayant demandé quelles étaient les limites du pays qu'elle allait reconnaître, il lui fut répondu que les limites de la république étaient déterminées par l'article premier de la constitution. Au surplus tous les écrivains sont d'accord pour décrire le Chili comme une bande étroite limitée par les Andes et par la mer; c'est ainsi que le dépeignent ses libérateurs et ses législateurs, et jusqu'à ses patriotes les plus éclairés, comme Bulnès et O'Higgins.

A défaut de semblables témoignages, la nationalité de la Patagonie découlerait encore d'une foule de documens historiques antérieurs à l'année de l'indépendance. Le 21 mai 1684, le roi d'Espagne déclare que les cimes neigeuses de la Cordillère séparent le royaume du Chili des provinces du Rio de la Plata et de Tucuman. — En 1776 est érigée la vice-royauté de la Plata, première séparation administrative des états sud-américains, et qui précède à peine de trente ans la dissolution politique. Entre ces deux époques, les documens abondent qui déterminent les limites de ces différens états, et placent la Patagonie sous la juridiction de la vice-royauté de la Plata. La nouvelle république a-t-elle tardé à exercer son autorité sur ces territoires? En juin 1810, elle envoie de Buenos-Ayres don Pedro Andrès Garcia reconnaître les frontières et en assurer la défense, et celui-ci, rendant compte de sa mission, est d'avis qu'elles doivent être portées aux Cordillères. En 1823, elle délivre des concessions de pêcheries sur les côtes des Malouines, et en 1829 nomme Louis Vernet gouverneur de ces îles. En 1846, 1848, 1849, elle déclare que sans son autorisation il est interdit d'extraire du guano en Patagonie; depuis lors elle n'a cessé de faire des concessions de terres et d'extraction de guano sans que le Chili ait jamais opposé aucune prétention territoriale ni protestation diplomatique. Le seul acte qu'il se permit fut l'établissement de la colonie du Punta-Arenas, que la république argentine autorisa dans un intérêt d'humanité, limitant seulement la portée de son autorisation dans le traité de 1856, par lequel les deux états s'engageaient à ne pas modifier le *statu quo*, à ne jamais user de mesures violentes et à remettre l'arrangement définitif à l'arbitrage d'un gouvernement ami. Lorsqu'en 1866 ce traité fut dénoncé, M. Lastarria, qui représentait alors le Chili, déclarait, au milieu des négociations entamées, que le Chili n'élevait aucune prétention sur ce que l'on est convenu d'appeler la Patagonie orientale, située à l'est des Andes, mais qu'il voulait faire établir ses droits sur la Patagonie occidentale, jusques et y compris l'entrée ouest du détroit.

Cependant en 1872 le Chili en arriva par une pente insensible à mettre en avant que le *statu quo* de 1856 comprenait la possession

de Punta-Arenas, placée *au centre de la Patagonie*, et que la question à vider portait sur la totalité du territoire de la Patagonie. Il invoquait à l'appui une note de son gouvernement du 27 décembre 1848, adressée à la république argentine, où il est parlé comme possession du Chili de la colonie établie l'année précédente à Magellan, du détroit et des terres adjacentes. Partant de là, et substituant le mot Patagonie à celui de Magellan, il s'occupait immédiatement de déterminer les limites de cette contrée, les portant d'abord au Rio-Diamante, puis au Rio-Negro, et enfin au Rio-Colorado par 38 degrés, territoire considéré jusque-là comme partie intégrante de la province même de Buenos-Ayres. Depuis lors le gouvernement chilien n'a cessé de travailler à édifier une théorie interprétant pour les besoins de la cause toutes les expressions employées par ses adversaires et jusqu'aux documens historiques les moins certains. C'est ainsi qu'il fait la base de son droit d'une carte dressée par Juan de La Cruz, Cano et Olmedilla en 1775, qui qualifie les territoires de la Patagonie de Chili moderne, sans remarquer que cette carte, eût-elle quelque valeur, est antérieure à la cédule royale de 1775, qui crée la vice-royauté de la Plata et détache du Chili les provinces de Cuyo, seul territoire peuplé que le Chili eût jamais possédé à l'est des Andes. Il ne s'appuie du reste sur aucun document daté de 1776 à 1810, et c'est là une lacune d'autant plus importante que l'existence historique de la Patagonie date de cette époque, qu'elle fut connue pour la première fois en 1774 par la description qu'en fit Thomas Falkner, et que, pour la première fois en 1782, une expédition fut tentée sur le Rio-Negro par Basilio Villarino sur l'ordre du vice-roi. L'obscurité qui enveloppait cette partie du continent était telle avant ces explorations que l'on croyait que le Rio-Negro et le Rio-Colorado, qui coulent parallèlement, traversaient tous deux le territoire de la vice-royauté et celui du Chili, et que, supprimant la haute muraille des Andes, on s'imaginait pouvoir aller par eau de Patagones, sur la côte atlantique, à Valdivia, sur le Pacifique. Le Chili ne dédaigna pas d'invoquer des documens fondés sur de semblables erreurs pour démontrer que le Rio-Negro traversait ou limitait pour le moins une possession chilienne. Que n'a-t-il plutôt jeté les yeux sur les divisions qu'une nature puissante a si vigoureusement tracées sur ce continent, comme pour assigner leurs domaines respectifs aux peuples futurs!

Quelle autre raison de division peuvent avoir en effet les peuples qui occupent ce continent, que la nécessité de se concentrer dans les limites formées par des obstacles naturels? Déjà antérieurement à la proclamation de l'indépendance, l'Espagne l'avait compris et avait partagé ces territoires en prenant pour base la facilité de l'adminis-

tration, créant pour cela les vice-royautés du Pérou et de la Plata et le royaume du Chili, tous appuyés sur des frontières naturelles aussi précises que pouvait le permettre l'état de la science géographique. Les nouveaux états, sortant du mouvement de 1810, agissaient prudemment en se constituant sur cet unique principe des divisions naturelles. C'eût été même une politique sage et en tout point digne de la loi fondamentale de ces républiques que de se faire dès le but de mutuelles concessions de territoire qui en réalité constituaient alors un sacrifice bien mince. Malheureusement ils convinrent d'adopter en principe l'*uti possidetis* de 1810, date fort mal choisie, car elle ne répondait à aucun fait politique général. En 1810, la république argentine seule s'était déclarée indépendante; seul le vice-roi de la Plata avait été renversé, et la révolution contre l'Espagne était loin d'être générale; bien loin même d'être appuyée au Chili ou en Bolivie, elle y était repoussée par la majorité des nationaux; au Pérou, personne ne l'acceptait, et ce ne fut que l'arrivée de l'armée victorieuse du général San-Martin qui put y décider les Liméens en 1817. L'*uti possidetis* de 1810 n'a donc aucune base sûre. On ne pouvait pas davantage appliquer le principe, depuis si célèbre, des nationalités, et consulter des peuples qui tous, si l'on considérait les conquérans, avaient la même origine, et, si l'on se tournait vers les premiers habitans, étaient tellement nomades qu'ils ne semblaient pour ainsi dire pas attachés au sol. La simple raison indiquait qu'il ne fallait songer à autre chose qu'à appuyer les peuples nouvellement nationalisés sur les grandes limites naturelles. Pour ne l'avoir pas fait, on a donné naissance aux querelles modernes, devenues plus graves avec le temps et à mesure que chaque pays, se développant séparément, devait rechercher des avantages particuliers; mais l'impossibilité de s'occuper de questions internationales quand les complications intérieures étaient déjà si nombreuses, l'ignorance où l'on était de la configuration de grands déserts qui séparaient ces états, le peu d'importance que l'on attachait à la possession de ces territoires, ont causé cet oubli et créé les embarras actuels.

Chaque jour la nécessité d'une solution s'impose davantage, et le pays qui se voit obligé de la réclamer avec plus d'ardeur, parce que les questions pendantes mettent en suspens son progrès et sa vie intérieure, parce qu'il est le centre des convoitises et le pivot de toutes les difficultés, est la république argentine. Bien loin de songer à réclamer comme sienne la totalité des territoires de la vice-royauté de la Plata qu'elle a remplacée, elle a dès longtemps abandonné une grande partie de ces possessions aux républiques du Paraguay, de la Bolivie et de l'Uruguay, tronçons détachés de

cette ancienne vice-royauté; elle a constitué de son côté au milieu de luttes violentes l'unité politique et légale de ses quatorze provinces, et consentirait aujourd'hui encore à sacrifier à la paix continentale des points extrêmes de son territoire en faveur du Paraguay au nord et du Chili au sud, faisant à ses voisins des avantages et restant elle-même appuyée sur des limites sûres et protectrices qui assureraient sa tranquillité; mais, prise entre deux exigences qui semblent se liguer, elle ne saurait pour le moment faire de pareilles concessions sans immoler en même temps son amour-propre et sa dignité. C'est ainsi qu'elle s'est vue obligée à refuser l'arbitrage offert par le Chili en exécution du traité de 1856 tant que celui-ci n'aurait pas évacué les points de son territoire qu'il occupe indûment, et en particulier le Rio-Santa-Cruz, d'où il n'a pas craint d'expulser violemment des colons français régulièrement établis sur des territoires légalement concédés par la république argentine. De là des provocations, des attaques et des vexations réciproques aussi bien sur la frontière des Andes que sur la côte patagonique : le Chili, plus ardent que son adversaire dans cette voie dangereuse, est allé jusqu'à déclarer qu'il considérerait comme un *casus belli* la nomination au poste de ministre des relations extérieures de l'ex-ministre plénipotentiaire de cette république auprès du gouvernement chilien, M. Félix Frias, aussi bien que le fait de concéder quelque territoire que ce fût sur la côte patagonienne. De semblables provocations produisirent à Buenos-Ayres une excitation bien excusable, et le congrès national s'empressa de répondre par un vote d'enthousiasme, concédant 10 lieues de terres en Patagonie au premier qui se présenta pour solliciter cette concession; le pouvoir exécutif de son côté offrit le portefeuille des relations extérieures à M. Félix Frias, qui le refusa pour des motifs étrangers à ce débat.

Les choses en sont là. La guerre cependant ne sera pas ouvertement déclarée entre les deux pays tant que la question brésilienne conservera une marche pacifique. Une guerre en effet entre le Chili et la république argentine paraît irréalisable; ces deux états, d'une importance à peu près égale, sont trop éloignés l'un de l'autre, trop divisés par la nature, et pourraient lutter pendant de longues années non-seulement sans se détruire, mais même sans s'atteindre. Il est plus facile d'échanger à travers les Andes des phrases sonores et des provocations aussi éloquentes que fières que d'y engager des armées; seule la guerre déclarée par le Brésil, et dont le premier effet serait le blocus de la Plata, permettrait au Chili de faire de la question de sa neutralité une question de territoire, et, en privant la république argentine de toute communica-

tion par la voie difficile des Andes, l'amener aux concessions désirées. Les regards doivent donc se porter du côté du cabinet de San-Christophe, où l'entrée récente du marquis de Caxias comme ministre de la guerre et du baron de Cotegipe comme ministre des affaires étrangères annonce une politique hostile aux républiques de la Plata, et la guerre comme remède à la crise esclavagiste.

Dans ces circonstances, de graves événemens paraissent prochains sur ce continent, et ceux qui, se fondant sur l'analogie des races qui le peuplent depuis l'équateur jusqu'au cap Horn, rêvaient l'établissement d'une grande république des États-Unis du Sud-Amérique, voient la réalisation de ce rêve s'éloigner et une guerre fratricide prête à reculer d'un demi-siècle le progrès du continent sud-américain en appelant sur la ville de Buenos-Ayres une partie des terribles épreuves que souffrait, il y a quelques années, le peuple paraguayen. Il dépend aujourd'hui de la sagesse des hommes d'état de sauver le pays de la situation critique où l'ont mis une alliance imprudente et le crime d'avoir écrasé un peuple voisin sans merci et sans humanité. Peut-être la république argentine aura-t-elle à payer par de longues douleurs ses fautes déjà anciennes; elle aura du moins prouvé dans cette épreuve ce que vaut l'union créée au milieu de longues luttes intérieures, et à laquelle elle est aujourd'hui assez attachée pour que la ville de Buenos-Ayres, si longtemps tenue en dehors de la confédération, soit prête à s'immoler à l'intérêt général. C'est en effet à Buenos-Ayres que se fait la politique, c'est là que se débattent et se résolvent les questions; mais, si Buenos-Ayres est la tête de la république, elle n'ignore pas que c'est à la tête que l'on frappera d'abord; cependant jusqu'ici personne n'y a songé à faire passer avant la dignité de la république l'intérêt de la capitale. Cette résolution et cette union active désarmeront des ennemis qui ont compté sur quelques divisions intestines, et, ramenant les esprits à des concessions faciles à faire, qui n'engagent ni l'intérêt matériel, ni la dignité, ni même l'intérêt moral de ses états, rouvriront tous ces pays au travail et à la production, que ces menaces tiennent en suspens.

Émile Daireaux.

LA LITTÉRATURE

ET

LES MALHEURS DE LA FRANCE

I. *Actes et Paroles. — Avant l'exil*, par M. Victor Hugo. — II. *Histoire du romantisme*, par M. Théophile Gautier.

C'est par la politique et par la guerre que la France a été mise à mal; mais ce serait une étrange méprise de ne voir que la guerre et la politique dans les catastrophes dont la France a été la victime. Ces catastrophes sont infiniment plus compliquées. Tout se lie dans ces formidables événemens, et ce qui n'apparaît que comme un désastre des armes est tout aussi bien une défaite de l'esprit, des forces morales d'une nation. C'est la crise suprême et douloureuse d'une société qui la veille encore pouvait se croire florissante, qui avait l'orgueil d'un ascendant presque illimité, et qui le lendemain s'aperçoit qu'elle a tout perdu, qu'elle a tout à refaire, sa fortune morale et intellectuelle avec sa fortune militaire et politique. Un jour, au point culminant du dernier règne, à ce moment de l'exposition de 1867, où l'empire s'efforçait de couvrir de tous les fastes extérieurs le travail de dissolution qui le minait, lorsque les courtisans conduisaient M. de Moltke au haut des buttes Chaumont pour lui montrer le panorama de la première ville de l'univers, un ministre aux bonnes intentions avait imaginé de demander à des écrivains une série de rapports constatant les « progrès » des sciences, des lettres et des arts. Il voulait avoir ce qu'il appelait « un arrêté

de situation de ce qui avait été fait et de ce qui restait à faire, » quelque chose comme un bilan des prospérités croissantes de l'intelligence au milieu des somptuosités industrielles de l'exposition. Ce ministre bien intentionné pour les lettres ne voyait pas se préparer à courte échéance un bien autre règlement de comptes, le bilan d'une nation vaincue dans ses idées, dans ses mœurs, dans tous ses prestiges, dans ses habitudes ou ses illusions de prépondérance intellectuelle comme dans ses traditions de grandeur guerrière. Il ne voyait pas, et personne ne pouvait voir alors dans l'obscurité d'un prochain avenir poindre une de ces crises qui ressemblent à une liquidation désastreuse, à la fin d'une période de l'histoire, — qui pour un peuple vivace, prompt à se réveiller sous l'aiguillon du malheur, peuvent devenir aussi le commencement d'un ordre nouveau.

Ce qui n'est point douteux, c'est que, dans cette carrière d'un siècle où la fortune changeante des armes et des révolutions a si souvent remué le monde, les lettres ont eu déjà le temps de passer par bien des phases ou bien des épreuves avec la société française dont elles sont l'expression. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que, dans ce grand et décevant travail de civilisation qui ressemble à un drame, toutes les faiblesses sont pour ainsi dire solidaires : il y a des corruptions de l'esprit comme il y a des corruptions politiques; il y a des décadences du goût, de l'art, des idées, de l'imagination, comme il y a des décadences des mœurs publiques, des institutions, et le jour vient où, confondues dans une défaite commune, épuisées de séve et d'efforts, les lettres elles-mêmes, au lieu de compter des « progrès, » sont réduites à s'avouer qu'elles ont manqué, comme le génie du gouvernement a manqué, comme la vieille vertu guerrière a manqué. Ce qui est bien évident enfin, c'est que pendant longtemps on est allé à cette crise de confusion ou de décomposition momentanée sans y songer, sans s'apercevoir qu'on livrait par degrés au torrent des influences malfaisantes les conditions vitales de l'art, la dignité de l'esprit, la générosité des inspirations, la vérité, tout ce qui fait qu'une littérature reste l'éclat et la force d'une société intelligente.

Qu'on ne s'y méprenne pas en effet, la catastrophe a pu être soudaine, le mal n'est pas l'œuvre d'un jour. Voilà trente ans et plus que Sainte-Beuve, signalant le commencement de décroissance de l'esprit littéraire, écrivait ici même : « Il y a des années critiques, *climatériques*, comme disaient les anciens médecins, *palingénésiques*, comme disent les modernes philosophes... Ne sommes-nous pas, sous l'aspect littéraire et moral, à un de ces momens?.. N'aura-t-on eu décidément que de beaux commencemens, un entrain ra-

pide et bientôt à jamais intercepté?.. N'aura-t-on à livrer à l'œil du jaloux avenir que des phénomènes individuels, plus ou moins brillans, mais sans force d'union?.. Ne sera-t-on en masse, et à le prendre au mieux, qu'une belle déroute (1)?.. » Et cet esprit sagace, revenant plus d'une fois à la charge, démêlait déjà tous ces signes redoutables, toutes ces menaces, la dispersion des esprits, l'âpreté croissante au gain, l'effervescence des vanités, l'audace sans scrupule, la médiocrité envahissante, le mépris de la pensée se cachant sous l'orgueil personnel. C'était le commencement d'un mal qui n'a fait que s'étendre, se diversifier à l'infini et s'aggraver avec les années, avec les révolutions, surtout dans cette atmosphère du dernier empire, où les lettres, à défaut des excitations généreuses, n'ont eu le plus souvent que la liberté compromettante des frivolités et des corruptions.

Ce n'est point assurément que, même dans ce que Sainte-Beuve appelait d'avance « une déroute, » la France lettrée ait péri, qu'elle ait été tout à coup déshéritée de talens plus que d'autres pays qui se croient peut-être privilégiés. L'éloquence, l'imagination, l'étude, la raison, l'esprit, n'ont point disparu; mais il y a eu visiblement une diminution de fécondité intellectuelle jusque dans la profusion apparente des talens, une décroissance de certaines qualités supérieures, une sorte d'insurrection ou d'invasion bruyante d'une littérature nouvelle détachée des hautes traditions, plus ou moins atteinte des vices d'une civilisation superficielle. A mesure que ce siècle a vieilli, tous ces caractères se sont développés et accusés par les avilissemens de l'art et du goût, par l'habitude des falsifications morales et littéraires, par la fatigue de l'intelligence surmenée. Oui, évidemment, tout a changé dans ce siècle vieillissant, qui a déjà dévoré tant de talens et de réputations, qui a passé par tant d'expériences pour arriver à l'étape d'aujourd'hui, rompu d'aventures, de contradictions, de fantaisies et de sophismes. On a fait du chemin de toute façon depuis ces « exploits oubliés de la grande armée littéraire d'autrefois, » depuis ces jours de jeunesse enthousiaste et un peu excentrique dont Sainte-Beuve commençait, il y a trente ans, à signaler le déclin, que Théophile Gautier, avant de mourir, décrivait à son tour avec un mélange d'ironie et de regret, en vétéran désabusé des vieilles bandes romantiques qui répondaient au « cor d'Hernani. » Le cor d'Hernani ne résonne plus que dans le lointain du siècle, il a joué depuis bien d'autres fanfares jusqu'à la préface du dernier livre de M. Victor Hugo : *Avant l'exil*. Théophile Gautier,

(1) Voyez les études intitulées : *Dix ans après en littérature*, — *la Littérature industrielle*.

qui se comptait lui-même parmi les « médaillés de Sainte-Hélène » du romantisme, a écrit l'épitaphe de ces jours passés : « Une séve de vie nouvelle circulait impétueusement. Tout germait, tout bourgeonnait, tout éclatait à la fois... Il semblait qu'on vînt de retrouver le grand secret perdu, et cela était vrai, on avait retrouvé la poésie ! »

C'était vrai en effet jusqu'à un certain point; c'était vrai en ce sens qu'un grand travail s'accomplissait manifestement, et que dans cette explosion bruyante, tumultueuse, excentrique, il y avait du moins le souffle de la vie. Ce romantisme d'autrefois, qui n'est plus qu'une légende recueillie par la piété humoristique de Théophile Gautier, c'est une révolution, ou plutôt c'est la révolution française elle-même passant de la politique dans les lettres; c'est l'apparition d'un esprit nouveau dans toutes les sphères de la pensée, de l'imagination, des arts, et certes peu d'époques littéraires ont eu l'éclat de cette renaissance de la restauration, qui a été comme la jeunesse intellectuelle du siècle s'épanouissant au lendemain des agitations guerrières du premier empire. On aurait dit qu'une France nouvelle se dégageait plus libérale, plus brillante, comme pour se dédommager des amertumes de la défaite et de l'invasion, comme pour reconquérir par l'esprit un ascendant perdu par les armes. Ce romantisme, il a eu sans doute la destinée de toutes les révolutions, surtout de celle dont il semblait être le prolongement littéraire; il a eu son 1789 et son 1793, ses libéraux, ses terroristes et ses muscadins, sa fécondité, ses corruptions, ses excès, ses ambitions déçues, ses puérilités; il a eu, lui aussi, sa grandeur et sa décadence. Dans son origine et dans son ensemble, il n'est pas moins resté l'expression d'un des plus énergiques réveils de l'esprit humain, d'un mouvement inauguré au seuil du siècle par Chateaubriand, par M^me^ de Staël, momentanément intercepté ou ralenti par l'empire, lié à ce travail de rénovation universelle qui s'accomplissait en Angleterre, en Allemagne comme en Italie. De toutes parts, c'était le même principe d'émancipation, le même effort pour échapper à la tyrannie des formes épuisées, des traditions vieillies, pour retrouver une originalité nouvelle appropriée à tout un monde nouveau d'idées, d'impressions et de sentimens dans une société qui avait assisté à tous les spectacles, qui avait tout vu, tout connu et tout éprouvé. C'est là l'essence intime et sérieuse de cette renaissance qui s'est appelée romantique faute d'un autre nom, dont le résultat définitif a été une littérature qui a surtout brillé entre 1815 et 1840, qui a passé par toutes les phases, remplissant un quart de siècle de ses œuvres, de ses tentatives et de ses aventures.

Le plus beau moment dans une révolution littéraire comme dans

une révolution politique, comme dans toutes les affaires de la vie, est le moment du départ. De cette littérature de la restauration à son premier essor, on peut dire qu'elle a été une sorte d'agrandissement de l'intelligence française excitée à toutes les conquêtes, impatiente de s'étendre dans tous les sens, de chercher partout des élémens nouveaux d'inspiration et d'étude. Ainsi il n'est point douteux qu'un de ces élémens nouveaux pour la poésie est le sentiment de la nature, d'une nature réelle et vivante retrouvée à travers les banalités descriptives et les peintures artificielles. Ce sentiment plus direct, plus profond, n'est point, je le sais bien, une révélation soudaine éclatant à l'improviste ; il a passé déjà dans les pages de Jean-Jacques, de Bernardin de Saint-Pierre, il a été recueilli et fécondé par Chateaubriand, il devient bientôt comme une faculté définitivement reconquise, comme la force inspiratrice de tout un art nouveau. La nature n'est plus désormais une mythologie surannée, elle est contemplée pour elle-même et ressaisie dans sa vérité, dans ses paysages, dans sa mystérieuse puissance. L'imagination moderne s'est imprégnée des beautés terrestres. Une autre conquête, c'est ce monde intérieur de l'âme humaine avec ses émotions, ses mélancolies et ses doutes curieusement interrogés, reproduits par la poésie, par le roman, par une physiologie passionnée et savante. Et ce qui est vrai de la poésie, de l'imagination, ne l'est pas moins de l'histoire, de la philosophie, de la critique elle-même, qui à leur tour poursuivent leurs conquêtes dans d'autres directions, qui ouvrent à l'intelligence française des horizons nouveaux par une interprétation plus large et plus hardie des idées et des faits, des révolutions morales et politiques, par une étude plus libre du passé, des diverses époques, du moyen âge, de l'antiquité, des littératures, des religions, des génies étrangers.

Rassemblez ces traits essentiels : c'est cette littérature de la restauration dans son essence première, dans ce qu'elle a eu de sérieux, d'original et de fécond. C'est cette littérature brillante, conquérante, image d'une société où se rencontrent comme des courans divers les souvenirs de la révolution française et les fascinations survivantes de l'empire, les derniers souffles du XVIII^e^ siècle et les retours religieux ou spiritualistes, la passion de la nouveauté et les traditions renouées de la monarchie, le goût des arts et les émotions de la politique.

Époque privilégiée et heureuse après tout, où jusque dans la diffusion des idées, des inspirations et des talens éclate un même esprit, ou, si l'on veut, une même passion. Le mouvement une fois commencé ne s'interrompt plus, il va en s'étendant et en s'exagérant ou en se troublant jusqu'après 1830. — Ici, la poésie se déploie dans son originalité nouvelle, — harmonieuse et enchanteresse avec La-

martine, retentissante, audacieuse avec l'auteur des *Odes et ballades* et des *Orientales*, délicatement ornée avec Alfred de Vigny, recueillie et travaillée avec Sainte-Beuve, ardente et spirituellement passionnée avec Alfred de Musset, frémissante d'une révolution avec les *Iambes* de Barbier. Là, l'histoire se renouvelle à son tour, ravivant et précisant la révolution française avec M. Thiers, avec M. Mignet, évoquant le passé d'un esprit sagace et inventif avec Augustin Thierry, interprétant la civilisation avec M. Guizot. La philosophie ramenée au spiritualisme se relève et s'affirme par l'éloquence de Cousin, par la psychologie émue de Jouffroy. En même temps une critique nouvelle s'élève, accompagnant et devançant quelquefois le mouvement; elle devient une science ingénieuse avec Villemain qui, le premier, dans ses cours sur le moyen âge, sur le XVIII^e^ siècle, crée l'histoire littéraire, elle se fait militante au *Globe*, où se presse une jeune génération hardie, intelligente et déjà mûre pour toutes les luttes. Le roman, quant à lui, le roman destiné à une si étrange et si populaire fortune, est encore dans l'enfance; il s'essaie aux reproductions historiques et aux études intimes, préludant à toute une explosion de littérature romanesque, à l'observation violente et confuse de Balzac ou à l'œuvre de cet autre poète, George Sand, qui réunira bientôt les deux plus grandes inspirations de l'art nouveau, le sentiment de la nature et l'instinct de la passion humaine.

Oui, heureuse époque de séve et de vie, où tout grandit, où les œuvres, les tentatives se multiplient de jour en jour, et où néanmoins se révèle déjà le goût des excès, des égaremens et des corruptions, où le ver est dans la fleur! Celui qui a vu le plus clair à cette heure décisive, c'est Goethe, le patriarche Goethe, qui s'intéresse à cet essor du génie français, qui de loin suit le mouvement et ne tarde pas à démêler les fermentations inquiétantes. Il s'émerveille d'abord, il s'effraie bientôt, et, dans une boutade, il appelle « le genre romantique le genre malade. » Ce qu'il ne dit pas publiquement, il le dit dans ses lettres, ou dans ses « conversations » qui restent l'expression d'un jugement supérieur sur la « maladie, » sur cette crise de l'intelligence française aux approches de 1830 et au lendemain de la révolution (1).

Un jour il dit : « Victor Hugo a un talent qui ne peut se contester, seulement il s'avance sur une route où il lui sera difficile de trouver un emploi pur et entier de son talent... » Un autre jour : « Les Français dans leur révolution littéraire actuelle ne demandaient rien autre chose qu'une forme plus libre; mais ils ne se sont pas arrêtés là, ils rejettent maintenant le fond avec la forme... A la

(1) *Conversations de Goethe*, recueillies par Eckermann.

place des belles figures de la mythologie grecque, on voit des diables, des sorciers, des vampires, et les nobles héros du temps passé doivent céder la place à des escrocs et à des galériens. Ce sont des choses piquantes, cela fait de l'effet !.. Dans cette chasse aux moyens extérieurs, toute étude profonde est oubliée... — C'est une littérature de désespoir d'où peu à peu s'exilent d'eux-mêmes toute vérité, tout sens esthétique... » A mesure qu'il croit voir le mal s'aggraver, lui, le patriarche du romantisme, l'auteur de *Werther* et de *Faust*, il écrit dans l'intimité : « Les chimistes nous parlent de trois degrés de fermentation : le vin, puis le vinaigre, puis la pourriture. Les écrivains français se plaisent en ce moment à vivre dans ce dernier degré. Comment plus tard la grappe pourra-t-elle reparaître avec sa beauté naturelle? Comment se formera de nouveau la vigoureuse et saine fermentation? Je n'en sais rien. Ils seront bienheureux si les bons vins qu'ils possèdent ne s'altèrent pas aussi pendant cette malheureuse époque littéraire... » Ainsi juge de loin et de haut le critique olympien de Weimar.

C'est le diagnostic moral d'une littérature surprise dans son travail de formation, dans ses conflits intimes. On dirait qu'il y a un moment où entre le génie des innovations heureuses et les entraînemens violens l'équilibre est rompu, et où cette révolution littéraire confondue avec une révolution politique, prenant pour une conquête nouvelle, pour un progrès de liberté le déchaînement de ses fantaisies, se précipite vers ces excès et ces déviations qu'entrevoyait la prévoyante et forte sagacité de Goethe. Qu'est-ce que la révolution de 1830 pour les lettres en effet? Une victoire de l'esprit moderne, une révolution libérale arrivant aussitôt à se contenir et à se fixer elle-même, n'a certes rien qui semble défavorable pour les lettres. En apparence rien n'est changé dans les conditions intellectuelles de la France. Le mouvement continue dans un cadre élargi; il continue dans la poésie, au théâtre, dans le roman comme dans les études d'un ordre plus sévère. Les talens qui grandissent depuis dix ans n'ont perdu ni leur éclat, ni leur popularité, et des talens nouveaux s'élevant à leur tour viennent grossir la légion littéraire. Après les *Méditations* et les *Harmonies*, Lamartine, qui s'est un moment dérobé dans son lointain pèlerinage en Orient, reparaît tout à coup avec *Jocelyn*. Alfred de Vigny déploie un art élevé et raffiné dans les récits de *Servitude et grandeur militaires*, ou de *Stello*, tandis que Mérimée, maître d'une imagination sobre et forte, mûrit la *Vénus d'Ille* en attendant *Colomba*. C'est le moment où Alfred de Musset, adolescent encore à l'apparition de ses premiers vers de bachelier vainqueur, se révèle tout entier dans la grâce vive et libre de son génie avec *Fantasio*, avec *Rolla*, avec *les Nuits*, et un in-

connu de la veille, George Sand, entrant maintenant dans la carrière, passionne, charme ou inquiète ses contemporains avec *Valentine* ou *Lélia*, avec les *Lettres d'un Voyageur* et *André* ou *Leone-Leoni*. *Les Feuilles d'automne*, *les Voix intérieures* sont de ce temps comme aussi toutes ces batailles dramatiques que l'auteur de *Marion Delorme* et l'auteur d'*Antony* gagnent ou perdent bruyamment. En un mot, c'est toute l'apparence d'un mouvement que rien n'a interrompu, qui se prolonge et grandit même, si l'on veut, à travers la mêlée des événemens extérieurs. La séve reste assurément encore puissante dans cette nouvelle période décennale.

Il ne faut point s'y tromper cependant : c'est là le vrai nœud des affaires littéraires du siècle. En réalité, tout commence à changer non-seulement dans ce que j'appellerai la complexion des talens, mais dans la nature de leurs inspirations, dans la direction de leurs idées et de leurs efforts comme dans les goûts du public lui-même. La révolution de 1830, victoire d'opinion et de libéralisme en politique, a en littérature cet étrange résultat de marquer justement le point où un certain équilibre se rompt dans la confusion des esprits, d'ouvrir la carrière aux instincts violens et bizarres, aux goûts d'aventure et de sophisme, aux abus d'imagination, aux orgueils déchaînés. Vainement des critiques comme Gustave Planche, Sainte-Beuve, résistent au torrent; ils s'efforcent de signaler le péril, de retenir les talens qui s'égarent ou s'obstinent, de raviver les notions de l'art et du goût, et cette *Revue* même, j'ose le dire, a son rôle dans ces luttes de l'esprit. Elle reste l'asile toujours ouvert à la critique indépendante, au travail sérieux, aux inventions heureuses et brillantes comme à la poésie elle-même.

Au fond et malgré tout, l'anarchie morale et intellectuelle est sensible. Le mouvement a dévié et va se perdre dans le tourbillon des agitations infécondes. La littérature se démocratise, elle devient tumultueuse, inégale, versatile, industrielle, avide de succès vulgaires. Elle est envahie par les systèmes, par les hallucinations révolutionnaires, philosophiques et humanitaires. La séve s'épuise ou se trouble. Si Lamartine a eu encore son beau jour de poète avec *Jocelyn*, il arrive bientôt à *la Chute d'un ange* ou aux *Recueillemens*, et il ne retrouvera la puissance de son imagination que pour chercher une popularité périlleuse par une œuvre de poésie révolutionnaire déguisée sous une forme historique, pour se préparer par un abus de génie un rôle de tribun captant ou éblouissant les multitudes. Si Victor Hugo a écrit *les Feuilles d'automne*, *Hernani* et *Marion Delorme*, il en vient aux *Burgraves*, ce gigantesque avortement, en attendant d'étonner le monde par la facilité avec laquelle un poète devient un sectaire et un démagogue. Le roman, qui commençait à

peine aux derniers jours de la restauration, qui est devenu rapidement le genre le plus populaire, le roman se met à dérouler des aventures étranges ou il finit par se faire socialiste, et il cherche le succès, le plus souvent un succès équivoque, dans toutes les falsifications de la nature morale, de l'histoire, de l'art, de la langue et du goût.

Entre les premières nouvelles de Mérimée ou les premiers romans de George Sand et *les Mystères de Paris*, entre les *Harmonies* et l'*Histoire des Girondins*, entre le mouvement des esprits et des idées à la veille de 1830 et la marche des choses littéraires à la veille de 1848, mesurez la carrière parcourue : évidemment tout a changé, l'évolution, la « seconde phase » est accomplie. Je ne parle pas de ces esprits fidèles que Sainte-Beuve représentait comme un « corps de réserve et d'élite, rebelle à entamer, sensé, judicieux, fin, » toujours occupé à « lutter avec honneur sur les pentes dernières de la littérature, de la langue et du goût. » Ceux-là, critiques, érudits, historiens ou romanciers, poursuivent leur œuvre à travers toutes les mêlées et se retrouvent toujours le lendemain comme la veille pour maintenir une certaine tradition. Je ne parle pas non plus de ces apparences de réaction qui, aux dernières périodes du régime de juillet, se manifestent par l'illusion classique de *Lucrèce* et de *la Ciguë*, ou par le succès d'une jeune actrice de génie faisant revivre tout à coup devant un public émerveillé, ému, la vieille tragédie. Ce sont des symptômes isolés, accidentels, dans une situation livrée à un autre courant d'influences. La masse littéraire, à ce moment, est un composé d'ardeurs factices, de fanatismes sans conviction, d'épicuréisme presque brutal, de fécondité artificielle et banale, de crudités réalistes, d'indifférence morale. C'est la littérature compliquée, sceptique, violente ou frivole d'une société qui se laisse corrompre ou diffamer par une sorte de complicité imprévoyante, et cette altération de la vie intellectuelle que la révolution de 1830 n'a pas pu ou n'a pas su empêcher, qu'on n'a point assez surveillée, la révolution de 1848 la dévoile en s'accomplissant au bruit monotone d'un refrain patriotique du dernier drame d'Alexandre Dumas!

De toutes les crises contemporaines, la moins favorable aux lettres assurément est cette révolution de février, qui reste encore un des plus extraordinaires, un des plus humilians phénomènes d'étourderie factieuse, et qui n'est point étrangère aux événemens sous lesquels la France est courbée aujourd'hui. M. de Metternich l'appelait, dit-on, une « révolution littéraire; » il la caractérisait ainsi sans doute parce qu'il croyait y voir la traduction des fantaisies agitatrices, des désordres de pensée et d'imagination qui l'avaient

précédée. Il aurait pu, ajoutant à sa boutade, l'appeler une révolution littéraire jusqu'au bout, puisque cette catastrophe de février n'a été que la préparation d'un empire d'avance réhabilité, moralement ressuscité par la poésie, par Béranger aussi bien que par Victor Hugo, par toute une légion d'écrivains. Littérature! je n'en disconviens pas. Un jour Lamartine disait à l'auteur des *Souvenirs du peuple* en lui montrant l'empire avec ses fanfares : « Voilà une chanson de Béranger qui passe! » Béranger aurait pu dire à Lamartine au lendemain de février : « Voilà l'*Histoire des Girondins* qui passe! » Et tout ne finit pas malheureusement par des chansons ou par un bon mot.

Au fond, littérairement, cette révolution de 1848 n'a d'autre effet sensible que de rallier un moment les intelligences autour de la civilisation mise à mal, de provoquer une certaine réaction de l'esprit menacé non-seulement par les déchaînemens de la rue, mais par les doctrines d'une démocratie qui appelle la littérature « le rebut de l'industrie intelligente. » Ce qu'on appelle la décadence de l'art, s'écrie Proudhon enivré de sophismes, n'est que « le progrès de la raison virile importunée plutôt que réjouie de ces difficiles bagatelles... Travailler et manger, c'est, n'en déplaise aux écrivains artistes, la seule fin apparente de l'homme; le reste n'est qu'allée et venue de gens qui cherchent de l'occupation ou qui demandent du pain. Pour remplir cet humble programme, le profane vulgaire a dépensé plus de génie que les philosophes, les savans et les poètes n'en ont mis à composer leurs chefs-d'œuvre... »

Voilà qui est relever l'idéal de la démocratie et servir la grandeur nationale, cette grandeur toujours incomplète, même lorsqu'elle a la gloire des armes ou de la politique, si l'éclat des lettres lui manque! Non, cette révolution de 1848 n'est point une période de fécondation ou de transformation intellectuelle, c'est une transition orageuse où les traditions littéraires, la raison, l'imagination, deviennent ce qu'elles peuvent et se sauvent par leur propre vitalité dans ce bruit de polémiques violentes, d'agitations faméliques, de systèmes destructeurs et de conflits toujours menaçans, dans ce monde rassasié de déclamations et affamé de paix qui est prêt à tout subir pour retrouver une illusion d'ordre. Le fait est que, par elle-même, la révolution de février n'a rien produit d'original, si ce n'est peut-être ce facétieux pourfendeur de l'art et du goût qui veut en finir avec les superfluités dangereuses de la civilisation, et dont la *correspondance* révèle aujourd'hui l'humeur incohérente.

Dernière étape enfin de cette littérature contemporaine qui compte déjà plusieurs générations, qui passe à travers le siècle comme une image des ambitions et des déceptions de l'esprit

français! l'empire sort tout armé d'une révolution qui a préparé sans le vouloir la restauration napoléonienne. Cette fois tout est encore changé : la France rentre pour longtemps dans le repos sous un régime inauguré par la captation et la force. Elle a son 18 brumaire accompli par un prince taciturne, chimérique et à demi lettré. A défaut des agitations publiques violemment refoulées dans l'ombre et même de la liberté parlementaire emportée dans l'orage, autour de la tribune désormais voilée et silencieuse, un mouvement réel de l'esprit et de l'imagination va-t-il du moins renaître? La littérature va-t-elle se renouveler, se raviver à ses sources, retrouver sa séve et son éclat au sein d'une société apaisée, contenue, qui n'a plus pour l'occuper ou pour la distraire les diversions de la rue, des luttes de partis et des crises ministérielles? C'est une illusion de croire que les pouvoirs absolus ont cette faculté de réparation morale et intellectuelle à volonté. Ces pouvoirs se figurent qu'en comprimant, en réglementant et en dorant au besoin la servitude, ils peuvent susciter dans un ordre inoffensif les forces intelligentes d'une nation : ils se trompent, tout se tient dans la vie des peuples, dans la vie moderne bien plus encore qu'autrefois, et lorsque la liberté disparaît dans la politique, c'est un appauvrissement ou une diminution dans toutes les régions de l'intelligence humaine.

Le second empire n'a imaginé rien de nouveau, si ce n'est peut-être des perfectionnemens ou des raffinemens de réaction. Il n'a ni relevé les idées ni redressé les directions morales du temps. Il s'est préoccupé de vivre, de durer, en prenant la société telle qu'elle était, avec ses intérêts, ses faiblesses et ses vices, et en la dominant par les uns et les autres. Il a surtout fait deux choses caractéristiques qui résument son système dans les affaires de l'esprit. Il a donné à la littérature la paix sans l'indépendance, en lui mesurant la vie et la sécurité par une répression savamment organisée, en lui rendant difficile sinon impossible toute discussion politique, toute dissidence, toute velléité d'aspirations libérales, et en compensation de cette liberté perdue il lui a offert comme un tentateur la liberté des études inoffensives, de l'industrie intellectuelle et des frivolités. De là le caractère de ce mouvement surveillé avec une sévérité jalouse dans ce qu'il avait de sérieux, aisément toléré ou encouragé dans ce qui ne pouvait troubler le règne. Une société pensant peu, s'occupant d'économie publique, d'intérêts matériels ou de réformes populaires et s'amusant de lectures faciles, c'était l'idéal d'un régime réunissant les susceptibilités méticuleuses du pouvoir absolu et certains instincts de démocratie.

Assurément je ne veux pas dire que cette ère impériale, qui a fini par un si prodigieux désastre et dont on traçait le bilan avant

l'heure en 1867, n'ait point eu sa moisson. La littérature est toujours prompte à renaître dans notre pays au premier souffle de paix, et le génie français, malgré ses défaillances passagères, a d'inépuisables ressources. On a beau faire, l'esprit se remet à l'œuvre dès que la tourmente est passée. Il y a eu sous l'empire une littérature, et même d'une certaine façon il y a eu deux littératures. Il s'est produit après tout pendant le dernier règne un phénomène à peu près semblable à ce qui est arrivé au commencement du siècle. Le premier empire dans toute sa puissance a eu sa littérature indépendante, qui échappait à sa direction, qu'il considérait comme une ennemie, et qui n'a pas moins exprimé, autant qu'elle le pouvait, la pensée libre du temps. Malgré les duretés de Savary et les rigueurs de la police napoléonienne, le livre de *l'Allemagne*, conçu et écrit sous l'empire, a survécu à l'empire comme un témoignage de l'inspiration libérale qui vivait encore sous le règne le plus absolu. La suppression du *Mercure* n'a point effacé la phrase fameuse de Chateaubriand sur Tacite déjà né dans l'empire. Ce que Chateaubriand, Mme de Staël, Benjamin Constant, Lemercier, ont été autrefois devant le prêmier César, d'autres l'ont été à leur tour sous le second empire.

Ce n'étaient pas des ennemis dangereux par leurs conspirations, c'étaient des esprits indépendans, fidèles à l'honneur et à la liberté de leur pensée, qui se rencontraient ensemble au camp des vaincus. Ils étaient assez nombreux, ces vaincus du libéralisme, qu'un ami disparu, Eugène Forcade, appelait avec une spirituelle fierté les « brigands de la Loire » du moment, et le malheur des temps n'était pas sans compensation, il rendait à la littérature bien des hommes que la politique lui avait pris, qui retrouvaient le feu de leur jeunesse avec la maturité de l'expérience et des déceptions. M. de Rémusat écrivait alors toutes ces études sur Burke, sur Horace Walpole, sur Bolingbroke, sur Fox, qui sont devenues un livre, *le Dix-huitième siècle en Angleterre*. M. Guizot racontait ici même les grandes luttes parlementaires anglaises et la grande carrière de Robert Peel à un pays qui n'avait plus de parlement. Cousin faisait revivre le XVIIe siècle et les belles héroïnes de la fronde, qui eurent les derniers feux de sa passion et de son éloquence, tandis que Villemain publiait ses *Souvenirs* sur Chateaubriand, sur M. de Narbonne, Ampère, qui ne fut jamais un politique, se mettait à faire de la politique à propos de l'histoire romaine, et Tocqueville interrogeait l'éternel problème de la société moderne dans son livre sur *l'Ancien régime et la révolution*. Ceux qui avaient commencé sous la restauration ou même sous la monarchie de juillet se retrouvaient encore les premiers à l'œuvre, et auprès d'eux d'autres plus jeunes

servaient les mêmes idées dans l'histoire, dans la philosophie, dans la politique. On ne s'en souvient plus, ce n'était pas toujours facile à cette époque de vivre sous l'œil d'un gouvernement jaloux, de déjouer ses susceptibilités, de passer à travers toutes les censures préventives ou répressives, et d'arriver au bout après avoir dit non tout ce qu'on voulait, mais ce qu'on pouvait dire. A cette guerre, le plus jeune de tous, Prevost-Paradol, s'était fait une renommée précoce d'habileté : le jour où il s'est réconcilié avec l'empire à demi libéralisé, il en est mort! Ce que je veux dire, c'est que même dans ces conditions d'un régime césarien, il y a eu une littérature sérieuse, indépendante, maintenant les hautes traditions de l'esprit, et il y a eu certainement aussi une autre littérature, celle-là vivant de l'empire ou subissant ses influences, jouant avec tout et se désintéressant de tout hormis du succès, poursuivant et aggravant sous une protection complaisante la décadence des mœurs littéraires, de l'art et du goût.

Elle n'est point née à l'improviste sans doute, elle n'est même pas issue uniquement de l'empire, cette littérature; mais elle s'est développée avec l'empire et par l'empire, elle a trouvé un cadre presque naturel dans ce règne qui a commencé par la proscription des idées philosophiques dans l'enseignement pour finir par tous les fastes décevans de la richesse et du luxe. Il est certain que ces dix-huit années ont vu dans toute une partie des lettres françaises le niveau baisser, le talent diminuer en se disséminant, les excès d'imagination et les infatuations se mêler de plus en plus aux pratiques d'un industrialisme effréné. Assurément on a fait du chemin depuis le premier mouvement poétique de la restauration inauguré avec tant d'éclat. De cette révolution d'autrefois, ce qui est resté dans la littérature du second empire, c'est ce qu'il y avait de plus périlleux, de plus arbitraire, cette idée de « l'art pour l'art, » théorie de l'imagination omnipotente et indifférente, — la fantaisie excentrique, le réalisme déguisant la vulgarité. Eh! sans doute, lorsque des esprits hardis, enivrés de poésie, jettent dans l'air de ces mots retentissans comme « l'art pour l'art, » ils ont une ressource, ils couvrent tout par le talent; ils savent revenir quelquefois au vrai, à une certaine simplicité de sentimens, et Théophile Gautier lui-même, l'imperturbable romantique, lorsque Paris est investi, vient s'enfermer ému, profondément atteint, dans sa ville malheureuse; il emploie sa meilleure plume, lui l'indifférent, à décrire cette « statue de neige, » image de la France, pétrie un jour d'hiver par des artistes sur le rempart. L'homme se retrouve sous le poète; mais après Gautier vient Baudelaire avec ses *Fleurs du mal*, et une formule sonore sert de passeport à toute une litté-

rature où se déploie une fantaisie artificielle qui joue avec tout, avec la vérité, avec les sentimens les plus simples, avec l'histoire, prenant une antithèse pour une sublimité, résumant une révolution dans un mot. Cette fantaisie crée des êtres humains qui ont l'inconvénient de n'être ni vivans ni vrais. C'est une littérature d'artifice et de jeux d'imagination qui peut éblouir un instant ou amuser un monde oisif, et remarquez bien que cette liberté de l'art et de la fantaisie n'est point de nature à effaroucher un régime absolu qui n'a rien à craindre que des idées et des sentimens vrais, seuls faits pour relever l'âme et l'esprit d'une nation.

Un autre caractère de cette littérature qui a inventé elle-même un mot pour se désigner, qui s'est appelée *fantaisiste*, c'est l'invasion d'un réalisme outré, subalterne. Que des talens éminens au théâtre ou dans le roman aient cru et croient encore qu'une des conditions de l'art c'est de reproduire avec fidélité, avec sincérité, les mœurs, la nature, les nuances de la vie intime ou sociale, rien de mieux; mais ceci n'est qu'une vérité de tous les temps retrouvée bien plus que découverte par l'école de la restauration. On ne s'est point arrêté là, ce qu'il y a eu de caractéristique, c'est un réalisme violent, vulgaire, souvent licencieux, faisant du roman une photographie des passions, des vices, des sensualités, des incohérences de la société française. On est arrivé de Balzac à M. Zola, de *Colomba* et de *Mauprat* aux romans de M. Feydeau, comme on est allé d'*Hernani* ou de *M^lle^ de Belle-Isle* à *Orphée aux enfers* ou à *la Grande-Duchesse*, comme on est allé des sérieuses et fortes polémiques d'autrefois aux petits journaux, école de banalité bruyante et de scandale. C'est la littérature d'un régime qui a eu quelques bonnes fortunes politiques moins par son habileté que par des accidens heureux, qui a favorisé le commerce et l'industrie, je n'en disconviens pas, mais qui a pendant longtemps fondé sa sécurité sur la dépression des intelligences, sur le déchaînement des instincts de bien-être et de jouissance matérielle, sur la liberté des mœurs et des goûts.

Époque étrange, on en conviendra, où M. Vacherot et Prevost-Paradol allaient en prison, mais où les souverains se délassaient à la lecture de *Rocambole* dans leurs villégiatures, et où pour dernier trait Sainte-Beuve, celui-là même qui avait engagé autrefois une si vive campagne contre le faux goût, en venait à faire fête à *Fanny* dans le journal officiel! Entre deux révolutions, au milieu des somptuosités et des fascinations modernes, c'était une sorte de XVIII^e^ siècle renaissant avec ses étourderies, ses libertinages, ses scandales de société, ses traitans, ses jeunes écoles sceptiques, ses philosophies matérialistes et ses petits journaux promenant la nouvelle à sensation. — Quoi donc? direz-vous, si tout marchait ainsi, c'est

qu'on le voulait bien. Si cette littérature vivait, si elle avait du succès, c'est qu'elle avait la société elle-même pour complice. Si les petits journaux prospéraient, c'est qu'ils avaient des lecteurs, c'est qu'ils amusaient Paris et la province sans compter l'étranger. Je ne m'inscris pas en faux, quoiqu'il y eût peut-être beaucoup à dire sur le degré de complicité de la France elle-même. Convenez seulement qu'il y a des coïncidences tragiques, qu'on peut se donner l'amère satisfaction de saisir sur le fait l'ironie des choses humaines en voyant le succès de *la Grande-Duchesse* à la veille de la guerre de 1870, le succès des petits journaux amusans, pour ne pas dire conservateurs, d'où sont sortis cependant Rochefort, Grousset, Jules Vallès! — La vérité est que depuis longtemps, de bien des façons, par bien des causes où l'empire a eu la part la plus directe au dernier moment, mais qui sont aussi plus générales, la vie intellectuelle de la France était atteinte dans son principe, dans son intégrité, dans sa dignité; elle était entamée ou menacée par l'abus des sophismes démocratiques, par l'invasion de toutes les fantaisies dans l'histoire ou dans la philosophie, par l'irruption de la médiocrité bruyante et vaniteuse, par la confusion des idées aussi bien que par l'altération de la langue, par l'assimilation des lettres à une industrie, et surtout par un vice que j'ai déjà signalé, que je veux signaler encore : l'affaiblissement de la sincérité, du sens moral de la vérité.

Eh bien! tout est accompli maintenant. Si la société a été la complice de ceux qui la diffamaient et de ceux qui spéculaient sur ses curiosités ou ses futilités, si elle a eu le tort de trop se laisser aller aux sophistes ou aux corrupteurs badins, ou à ceux qui prétendaient l'éblouir par les richesses, l'assoupir dans les jouissances matérielles, elle a subi l'expiation : la France a payé! La catastrophe a marqué la page douloureuse de notre histoire, elle a ouvert un abîme entre la veille et le lendemain. C'est fait, et ce serait aujourd'hui une singulière méprise de croire que ce qui s'est passé n'est qu'un accident, qu'il n'y a qu'à reprendre des habitudes de vie intellectuelle interrompues par un hasard de la guerre. Tout est changé au contraire, c'est une histoire à recommencer dans des conditions nouvelles, avec un esprit nouveau. On a de la peine à s'y accoutumer évidemment; nous ressemblons quelquefois à un homme profondément atteint dans un membre ou dans un organe essentiel et qui n'est point encore arrivé à comprendre que tout son être doit s'en ressentir, que le système de ses mouvemens ne peut plus être le même. C'est une des causes de nos mécomptes, de nos tiraillemens, et je touche ici à un phénomène qui n'est pas seulement littéraire.

C'est l'histoire de ce travail de réorganisation militaire qui s'ac-

complit chaque jour. Visiblement à tous les degrés, il y a des hommes qui ne comprennent rien à tout ce qui est arrivé, qui en sont toujours au passé, à la routine, qui par obstination ou par médiocrité ne voient guère qu'il faut avant tout un esprit militaire rajeuni pour vivifier les élémens nouveaux de l'armée française reconstituée. C'est l'histoire de notre politique, de l'assemblée de Versailles, de nos savans stratégistes de couloirs parlementaires. Il y a des tactiques, des combinaisons de partis, des habiletés qui auraient pu être toutes simples autrefois, qui auraient eu du succès dans le monde et qui ne sont plus qu'un artifice peu opportun, parce qu'elles ne répondent ni aux nécessités supérieures de la situation, ni au sentiment intime du pays. J'en suis bien désolé pour ceux qui disposent sur leur échiquier centre gauche, centre droit, droite modérée, gauche conservatrice : c'est peut-être nécessaire, le pays ne comprend pas toujours le jeu, il ne s'y intéresse guère plus qu'à la coalition de 1839. On se dit que c'est trop de subtilité pour une nation si malheureuse. Et ce qui est vrai de la politique est bien plus vrai encore dans les affaires de l'esprit. Il est bien clair que tout ce qui s'agitait, tourbillonnait et faisait du bruit il y a dix ans n'a plus d'écho aujourd'hui. Que ce que j'appelais la littérature de la fin de l'empire essaie encore de vivre, qu'on occupe le public d'indiscrétions, de romans réalistes, de nouvelles à sensation, du crime de la veille, du procès du lendemain, franchement à quoi tout cela peut-il répondre? Lorsque dans un autre ordre d'idées M. Louis Blanc, reprenant un chapitre de son *Histoire de la révolution française*, refait pour la centième fois l'apologie de la convention, du comité de salut public, des montagnards, il peut remplir d'enthousiasme ses fidèles rangés autour d'une table, il ne parle pas au sentiment public fatigué, saturé de déclamations et de réhabilitations. Fantaisies, romans de l'histoire, philosophies équivoques, il n'y a point à s'y tromper, c'est là tout un ensemble littéraire qui déjà plonge dans l'ombre.

Les temps sont changés, les événemens usent les sophismes, comme ils usent les vanités et les fausses grâces de l'esprit, comme ils sont quelquefois l'épreuve des plus vigoureux talens eux-mêmes, et, si je voulais préciser ma pensée, je la résumerais dans la destinée littéraire, dans le rôle de l'auteur de ce livre : *Avant l'exil*. Certes M. Victor Hugo a été dans notre siècle une des plus puissantes natures d'artiste. Comme cette cloche au métal sonore qu'il a si glorieusement poétisée un jour, son imagination a résonné au souffle de tous les événemens. Depuis ce renouvellement littéraire auquel se lie sa jeunesse, il a été de toutes les époques ou, si l'on veut, de toutes les métamorphoses du siècle, écrivant les *Odes* royalistes, *les Orientales*, sous la restauration, *les Feuilles d'au-*

tomne, *les Voix intérieures*, *les Rayons et les ombres*, sous la monarchie de juillet *les Châtimens*, *les Contemplations*, *la Légende des siècles* dans l'exil, *l'Année terrible* au lendemain de la guerre. Je ne parle pas de ses tentatives dramatiques et de ses romans qui, depuis *Notre-Dame de Paris*, se sont étrangement multipliés. Dans toutes ces pages de dates diverses, écloses sous des astres différens, il y a sûrement l'empreinte originale, les lueurs du génie, la puissance de l'ouvrier forgeant, maniant ou tordant la langue. Eh bien! dans ces pages on voit déjà ce qui passe, ce qui tombe comme l'écaille d'une fresque vieillie; on sent l'inspiration égarée et dépaysée. Ce n'est pas parce que le poète a changé d'opinion au courant des révolutions contemporaines : il ne change guère même dans ses hymmes à des dieux ennemis, même lorsqu'il se fait la trompette retentissante de causes contraires; il reste toujours l'homme de l'antithèse et de l'image. Le malheur de M. Victor Hugo est d'avoir si peu la fibre humaine, de réunir, avec la supériorité du talent, les ambitions, les excès et les puérilités prétentieuses de son école, d'avoir poussé jusqu'au bout et d'appliquer à tout cette théorie de « l'art pour l'art, » avec laquelle il fait de la politique révolutionnaire, de la philosophie sociale ou apocalyptique comme de la poésie. Tout est pour lui matière à variations.

Qu'en reste-t-il? L'auteur des *Misérables* est peut-être destiné à être un grand Ronsard de notre temps, un Ronsard qui s'est donné à lui-même le baptême démocratique, qui n'est jamais arrivé à se faire sa place dans la république, si ce n'est à titre de coryphée retentissant. De tout ce qu'il a composé et livré au courant du siècle, on ferait assurément quelques volumes de choix; ce serait la part du vrai génie, de la poésie immortelle dans son essence et dans sa fleur. Le reste n'est que la rançon payée par une imagination puissante et inégale aux égaremens, aux sophismes, aux passions ou aux fatalités de son temps. C'est ce qui vieillit et n'a plus de sens au milieu des cruelles réalités contemporaines. S'il y avait pour un génie sincère et heureusement inspiré une dernière occasion de se relever, c'était bien cette épreuve que vient de traverser la France, cette époque si justement appelée *l'Année terrible!* Dans ces deuils grandioses de toute sorte, M. Victor Hugo n'a su trouver que des thèmes de colères sans émotion, de haines sans pitié, d'amplifications sans originalité et même de facéties lugubres. Ces discours qu'il rassemble aujourd'hui pour élever son monument oratoire ressemblent à une exhumation archéologique d'un passé refroidi. Franchement, si j'avais à choisir parmi ces discours, le meilleur serait encore un discours de 1846 sur la constitution et la défense du littoral français. Dans ces paroles simples sur une simple question de défense vibre le sentiment national. Les autres ne sont qu'un bruit évanoui.

M. Victor Hugo se contemple en lui-même, dans son orgueil, dans ses phrases, et vraiment il ne sait plus où il en est, il a perdu le sens des situations lorsque dans une préface où il reprend l'histoire de sa vie il parle de « l'hiver des despotismes » et des « neiges de superstitions, » lorsqu'il écrit gravement : « Dire qu'un œuf a des ailes cela semble absurde, et cela est pourtant véritable... L'envergure d'un peuple se mesure à son rayonnement... La France a cela d'admirable, qu'elle est destinée à mourir, mais à mourir comme les dieux, par la transfiguration... Certains peuples finissent par la sublimation comme Hercule, ou par l'ascension comme Jésus-Christ... On pourrait dire qu'à un moment donné un peuple entre en constellation... Athènes, Rome et Paris sont pléiades. Lois immenses!.. etc. » Et l'auteur continue ainsi sans s'apercevoir qu'il ne répond à aucune réalité ni même à aucun idéal, que sans le vouloir et à sa manière il dit le dernier mot d'une littérature qui a eu sa part dans les désastres de la France, qui est heureusement condamnée à se transformer, si elle ne veut pas rester ensevelie sous ces désastres.

Étrange coïncidence ! après plus d'un demi-siècle, après soixante ans sonnés, les lettres françaises se retrouvent dans une situation à peu près semblable à celle où elles ont été après 1815, dans ces années où le génie littéraire renaissant a commencé à se déployer. Seulement tout était plus favorable autrefois. Le premier empire avait eu la fortune de reconstituer l'instruction, de relever le niveau des études classiques, et en maintenant pour la littérature un silence que pouvaient à peine rompre quelques voix éloquentes, il créait une sorte de repos où des intelligences d'élite pouvaient se former dans l'ombre. Le second empire, par un système de désorganisation intermittente et de réformes décousues à l'égard de l'instruction publique, par un régime qui n'était dur que pour les esprits sérieux, pour les esprits libéraux, en laissant une liberté trompeuse à une littérature de futilité, de corruption et d'industrie, le second empire a légué une véritable anarchie intellectuelle mêlée de fatigue; il a créé ou développé la démocratie bruyante et vaine de la littérature. Que le retour soit bien plus difficile, — que la transition soit lente et obscure encore, ce n'est point douteux, elle est dans un sentiment intime bien plus que dans les faits. C'est pour ainsi dire un travail de débrouillement soumis à bien des influences et qui néanmoins s'accomplit, qui se manifeste déjà peut-être par plus d'un symptôme. Est-ce qu'on ne sent pas dans le public lui-même comme un besoin vague de se rattacher à des œuvres faites pour le relever et le rassurer, une sorte de réveil incertain, mal réglé, mais réel? Le public, il revient même aux représentations classiques, et il s'intéresse à une tragédie nouvelle où il croit trouver

l'illusion d'une renaissance. Il est prêt à battre des mains à toutes les tentatives bien inspirées. Au milieu des défections, des banalités et des improvisations équivoques, est-ce qu'il n'y a pas des talens qui gardent tous les dons de l'art, de l'invention et du style? Je n'irai pas rappeler, au lendemain du succès de *Marianne*, du *Mariage dans le monde*, et George Sand et Feuillet, — et Cherbuliez, et Jules Sandeau, qu'on attend toujours, qui ne tardera pas certainement à nous rendre une de ces exquises nouvelles où il met sa délicatesse ingénieuse et élevée. Ouvrez ce petit livre de M. Gustave Droz, *les Étangs :* ce n'est pas un récit dramatique, une action fortement nouée; le roman va comme il peut à travers des pages d'une littérature fine, d'une bonne grâce aimable et piquante, qui révèlent l'écrivain de race. D'un autre côté, des esprits sérieux, réfléchis, M. Fouillée, M. Carrau, d'autres encore, s'élèvent, renouant les vraies traditions de la philosophie française, portant dans leurs premiers essais la sûreté du jugement et de la critique, l'indépendance d'une raison ferme aussi bien que l'élégante clarté du langage.

La carrière est large et ouverte à tous, aux talens éprouvés et à ceux qui s'élèvent ou qui ont la bonne volonté. C'est surtout aujourd'hui à la jeunesse de comprendre que c'est son avenir qui se prépare, que c'est à elle de rendre à la France sa puissance morale et son ascendant intellectuel compromis, de reprendre l'œuvre du lendemain des défaites dans des conditions nouvelles. Elle ne le peut que par le travail, par l'étude, par la méditation sincère, par la révision et la répudiation de tout ce qui a contribué au déclin, à la crise commune de la société et de la littérature. — Esprit nouveau! esprit nouveau! s'écriait Edgar Quinet avant de mourir, et il écrivait dans son dernier livre : « Quand je vois la tempête qui emporte les générations actuelles et l'espèce de délire dont toute âme est saisie, je me dis que ce n'est pas l'effet d'une trop grande ambition de désirer rendre l'équilibre à tant d'esprits déchaînés. L'époque qui contient de si grands maux en contient certainement aussi le remède; il existe, il est sans doute près de nous, peut-être là caché sous l'herbe... Pourquoi les jours de fête de l'intelligence ne reviendraient-ils pas?.. » Oui, pourquoi? Ils peuvent renaître sans doute, ces jours de fête de l'esprit nouveau; mais ils ne peuvent renaître que par l'effort de toutes les intelligences sérieuses et bien inspirées, par une sorte de liquidation sincère de tous les excès, par l'épuration des idées, surtout par ce sentiment de la vérité et de la patrie qui seul relève les nations atteintes dans leur fortune morale comme dans leur fortune militaire et politique.

CH. DE MAZADE.

UN

PAMPHLÉTAIRE ANGLAIS

AU XVIII[E] SIÈCLE

I. *The Opposition under George the third*, by W. P. Rae, Londres 1875. — II. *Historical gleanings*, by James Thorold Rogers, Londres 1874.

Macaulay se plaint quelque part que les premières années du règne de George III soient une des périodes les moins connues de l'histoire d'Angleterre. Depuis que le grand historien whig écrivait ceci, les faits de cette époque obscure se sont éclaircis, grâce surtout à la publication posthume des mémoires ou de la correspondance des personnages qui se trouvaient alors en évidence. Il faut le dire, cette demi-teinte convenait aux hommes d'état par qui la Grande-Bretagne fut gouvernée de 1760 à 1780. Chatam est condamné à l'inaction par la maladie; son fils, William Pitt, est encore un enfant : les autres se confondent dans une médiocrité presque uniforme; aussi ne s'étonne-t-on qu'à moitié de voir le public s'éprendre d'enthousiasme pour un folliculaire de mœurs légères, de réputation suspecte, pour John Wilkes, un étrange phénomène de popularité, comme le dit si bien lord North, et dont les événemens font du jour au lendemain le défenseur inopiné des libertés britanniques.

Ces vingt années pendant lesquelles les Anglais perdirent l'Amérique du Nord, soutinrent des guerres désastreuses et ne conclurent que des traités désavantageux, se recommandent surtout à

notre attention par une lutte acharnée entre l'influence du parlement et la prérogative royale. C'est le dernier acte de la révolution de 1688, le dernier effort des partisans d'une monarchie absolue, le triomphe final de l'aristocratie sur la monarchie. En John Wilkes s'incarne un beau matin l'esprit de résistance contre les abus de pouvoir de l'autorité royale; il devient soudain le favori du peuple par cela seul qu'il déplaît au souverain. Il soutient ce rôle difficile avec persévérance des années durant, ce qui est rare. Ce qui est plus rare encore, il sait ne pas aller trop loin, et, son rôle achevé, il rentre en grâce auprès du roi, dont il avait été l'ennemi personnel en quelque sorte. C'est que cet audacieux pamphlétaire n'était après tout en politique qu'un whig de l'école des deux Pitt, rien de plus. Comme homme privé, si sa jeunesse fut orageuse, il eut toujours les goûts délicats d'un lettré et les bonnes façons d'un *gentleman*. Des historiens tels que lord Russell et lord Brougham l'ont peint comme un débauché, quoiqu'il n'eût peut-être que les défauts de son temps, qui n'était pas moral. Aujourd'hui M. Rae s'efforce de réhabiliter sa mémoire. Le rôle qu'il se donna vaut bien en somme la peine d'être raconté; mais on ne jugera bien la conduite politique qu'il a tenue qu'en envisageant l'ensemble des circonstances au milieu desquelles il se produisit dans la vie publique.

I.

Il est rare qu'un peuple, surtout lorsqu'il est jaloux de ses libertés, accueille avec sympathie une dynastie exotique. L'aristocratie anglaise, en qui se concentraient tous les pouvoirs au commencement du XVIII^e^ siècle, avait mis sur le trône l'électeur de Hanovre à la condition que ce monarque ne serait qu'un doge, un stathouder, un roi mérovingien, si l'on veut, avec un ministère auquel appartiendrait toute initiative sous le contrôle du parlement. George I^er^ et George II s'y étaient résignés. Nés en Allemagne l'un et l'autre, ne parlant que l'allemand, fidèles aux mœurs de leur pays natal, ils vécurent étrangers au pays qui les avait adoptés, plus soucieux des intérêts du Hanovre, qui était leur patrimoine, que des affaires de la Grande-Bretagne, dont ils abandonnaient la gestion à leurs ministres. Ils passaient des années entières en Allemagne sans que leurs sujets parussent s'apercevoir de ces absences. Déjà le fils de George II, Frédéric, prince de Galles, était tout autre; mais, s'il avait reçu une éducation anglaise, il ne sut se rendre populaire, sa vie durant, qu'en faisant fête aux membres de l'opposition. Lorsqu'il mourut, les étudians d'Oxford et de Cambridge célébrèrent sa mémoire par une infinité de poèmes écrits

en toutes langues; il y en avait non-seulement en latin et en grec, mais encore en hébreu, en arabe, voire en phénicien et en étrusque. De toute cette littérature d'occasion, on aurait pu dire sans doute ce qu'un courtisan discret avait répondu un jour à ce même prince Frédéric qui lui montrait un poème de sa composition : « Ces vers sont dignes de votre altesse royale. » Le prince de Galles laissait plusieurs enfans qui grandirent sous la tutelle de la princesse douairière, femme égoïste et d'un esprit étroit, imbue des idées répandues alors dans les petites cours de l'Allemagne, son pays natal. Elle éleva ses fils sans vouloir cultiver leur esprit ni développer leur intelligence, parce qu'elle redoutait pour eux la corruption du monde. Elle ne leur apprit ni leur laissa apprendre ce qu'était la constitution du pays où ils tenaient la première place, parce que le pouvoir absolu était à ses yeux l'attribut essentiel de l'autorité souveraine. A onze ans, George III ne savait pas encore lire; son grand-père, vieillard grossier et licencieux, lui faisait peur; c'était un singulier apprentissage, on en conviendra, pour l'héritier du trône.

A la mort de George II, la Grande-Bretagne était aussi puissante qu'elle le fut jamais. Alliée du roi de Prusse, elle soutenait la guerre avec succès dans les deux mondes contre la France, la Russie et l'Autriche. C'était à Pitt, alors premier ministre, que la nation attribuait cette prospérité. A l'intérieur, les jacobites, découragés depuis l'échec de Culloden, ne remuaient plus. Les whigs, auxquels le pouvoir appartenait depuis longtemps, ne rencontraient même pas dans le parlement de concurrens sérieux, car les tories, à force de se tenir en dehors des affaires publiques, n'avaient plus de chefs influens ou habitués aux affaires. Sauf à Londres, on ne pouvait dire qu'il y eût une opinion publique dont les volontés ou les caprices pussent diriger les actes du ministère. Le gouvernement, transformé en une véritable oligarchie, passait tour à tour de l'une à l'autre des quelques familles influentes qui dominaient le parlement. En vérité, les grands seigneurs qui avaient fait la révolution de 1688 pour anéantir la prérogative royale, et qui plus tard avaient été chercher dans le Hanovre une dynastie complaisante pour consolider leurs conquêtes politiques, ces grands seigneurs avaient bien réussi; ils étaient les maîtres de leur pays, qui ne s'en plaignait pas.

Soit par instinct, soit sur le conseil de sa mère, George III comprit que, pour reconquérir le pouvoir personnel dont ses prédécesseurs avaient été privés, le plus pressé était de terminer la guerre et d'écarter des affaires les ministres de son aïeul. Loin d'être disposé à conclure la paix, Pitt voulait au contraire commencer les

hostilités contre l'Espagne. Les autres membres du cabinet, plus dociles à l'inspiration du roi, s'y refusèrent, il se retira. Il fut remplacé par lord Bute, un Écossais presque étranger jusqu'alors à la vie publique. Lord Bute n'était pas un ignorant, il parlait assez bien pour soutenir la lutte dans la chambre des communes; il avait beaucoup étudié, mais il était avant tout homme de cour. Après avoir été attaché à la maison du prince Frédéric, il était resté auprès de la princesse douairière, dont la malignité publique voulait qu'il fût l'amant. Il est certain qu'il possédait alors beaucoup d'empire sur l'esprit du jeune roi, dont il avait sans doute dirigé l'éducation. Le peuple, dont Pitt était l'idole, se moquait volontiers de ce nouveau ministre si différent de ceux qui l'avaient précédé. C'était le beau temps de la caricature politique. Quand les dessinateurs à la mode représentaient une botte enjuponnée, chacun savait comprendre que cette grossière allusion rappelait les relations coupables que l'on croyait exister entre lord Bute et la mère de George III.

Une fois Pitt écarté, on vit se produire une révolution à laquelle personne ne s'attendait après tant d'années de gouvernement parlementaire, révolution pacifique sans doute, dangereuse néanmoins parce qu'elle avait pour but avoué de réagir contre le régime établi depuis un demi-siècle. La faction jacobite était tellement affaiblie par l'effacement de son chef, Charles-Édouard, après l'insurrection de 1745, qu'elle avait cessé d'être un danger sérieux pour la dynastie hanovrienne. Les plus fidèles partisans des malheureux Stuarts étaient des hobereaux vivant retirés dans leurs terres, où ils prétendaient qu'il n'y avait plus eu de beau temps depuis l'expulsion du roi légitime. Fatigués de leur isolement, ils ne demandaient pas mieux que de se rallier au nouveau souverain, pourvu que celui-ci fût favorable aux principes qu'ils avaient toujours défendus, ce qui arriva précisément avec George III, prince borné, d'un esprit peu cultivé, imbu de l'idée qu'en sa qualité de roi il devait être le maître, et disposé d'ailleurs à soutenir cette opinion avec un rare entêtement.

Il n'est donc pas étonnant que lord Bute, avec le concours de circonstances si propices, ait triomphé promptement, d'autant que la chambre des communes depuis Walpole ne s'était jamais montrée rebelle aux séductions du pouvoir. Cependant, dès les premiers obstacles qu'il rencontra, le nouveau ministre se dégoûta de la lutte. Il se retira au mois d'avril 1763, après avoir conclu le traité de Paris qui rétablissait la paix entre la France et l'Angleterre. Cette démission inattendue surprit beaucoup de gens. Craignait-il le ridicule que les pamphlets et les caricatures s'efforçaient de répandre sur lui? se flattait-il de conserver le pouvoir sans en avoir les soucis

en continuant d'être derrière le rideau le conseiller intime du jeune roi? On a cru longtemps en effet que lord Bute resta, même après sa retraite, l'inspirateur de la politique royale. Les ministres qui lui succédèrent se plaignaient de l'influence occulte que chacun semblait lui attribuer. La correspondance de George III, que l'on a publiée en ces derniers temps, montre au contraire que lord Bute resta vraiment à l'écart, sauf en quelques occasions, après avoir quitté le ministère. Il paraîtrait même que George III l'évitait plus qu'il ne le recherchait. Ce souverain était honnête dans le fond, et d'une conduite irréprochable dans sa vie privée. On croit qu'il se sentit blessé dans son honneur en apprenant par des indiscrétions les bruits fâcheux auxquels donnaient lieu de trop fréquens rapports entre lord Bute et sa mère. Si ceci est vrai, et c'est assez d'accord avec les sentimens qu'il manifesta toute sa vie, c'est assez à son avantage pour que l'histoire ne dédaigne pas d'en faire mention.

Lord Bute fut remplacé par Grenville. Celui-ci était beau-frère de Pitt, dont il avait été jusqu'alors l'ami personnel et l'associé politique. Orateur ennuyeux, administrateur minutieux et formaliste, il avait, comme beaucoup d'hommes médiocres, la prétention de mériter le premier rang. On a dit que le ministère qu'il présida fut le plus désastreux qu'ait eu l'Angleterre au XVIII^e^ siècle. Et au fait, s'il abandonnait le parti whig, dont il avait été, grâce à l'amitié de Pitt, l'un des hommes importans, ce ne pouvait être que pour seconder les idées favorites du roi. C'est à lui que Wilkes fut redevable de sa singulière popularité. Il est temps d'introduire ce personnage, qui allait avec une singulière obstination tenir tête à George III, alors que des nobles et des députés influens, tous héritiers de la révolution, s'inclinaient avec humilité devant la volonté du souverain.

John Wilkes était fils d'un honnête négociant qui avait amassé une assez belle fortune. Après avoir reçu la première instruction dans une école anglaise, il partit pour l'université de Leyde, où s'achevèrent ses études. C'était assez l'usage à cette époque que les enfans élevés dans des idées libérales allassent compléter leur éducation dans le pays de Guillaume III. D'ailleurs Oxford et Cambridge n'étaient ouverts qu'aux disciples de l'église anglicane, et la famille Wilkes était dissidente. A son retour en Angleterre, il avait vingt-deux ans, on le maria avec une riche héritière qui avait dix ans de plus que lui. S'il brillait déjà par l'esprit, en compensation il était laid au-delà du possible, si bien que les caricaturistes, lorsqu'ils s'occupèrent de lui, ne réussirent jamais à le représenter sous des traits plus difformes que la réalité. La femme qu'il épousait était dévote, égoïste; il était prodigue et libertin. Cette union s'accom-

plissait donc avec toutes les incompatibilités voulues pour ne pas être heureuse ou durable. Comme il l'écrivit lui-même plus tard : « avant l'âge de raison, pour plaire à ma famille, j'épousai une femme qui avait moitié plus d'années que moi; elle était riche, ma fortune était ordinaire. Ce fut un sacrifice à Plutus et non à Vénus. » Cependant il en eut une fille qu'il aima tendrement jusqu'à son dernier jour.

Bientôt il fit sa compagnie des plus célèbres libertins de l'époque. C'étaient Potter, fils de l'archevêque de Canterbury, membre du parlement et l'un des amis de Pitt, — lord Sandwich, que l'on verra quelques années plus tard se tourner contre lui avec fort peu de scrupules, — sir Francis Dashwood, qui, avant d'être un déplorable chancelier de l'échiquier, se signalait par une impiété rare même en ce temps de corruption. Ce Dashwood, qui n'était pas souvent sobre, au dire d'Horace Walpole, avait imaginé de réparer l'ancienne abbaye cistercienne de Medmenham et d'en faire une sorte de lieu de débauche où n'étaient admis en petit nombre que des hommes ayant donné des preuves incontestables d'inconduite et d'impiété. Ces folies de jeunesse ne sont pas indifférentes, elles expliquent le mauvais renom que Wilkes conserva toujours même après être devenu plus raisonnable; elles rendent plus extraordinaire pour nous l'appui que lui accordèrent des hommes sérieux lorsqu'il fut en butte aux persécutions du gouvernement.

De même que la plupart de ses compagnons de plaisir, Wilkes eut bientôt la fantaisie d'entrer dans la vie politique. Cela coûtait cher à cette époque, car les candidats ne reculaient devant aucune manœuvre, si onéreuse et si déloyable fût-elle. Il en donna lui-même à sa première épreuve, lors des élections générales de 1754, un exemple qui mérite d'être raconté. Il se présentait pour le bourg de Berwick-upon-Tweed. Quelques-uns des partisans de son compétiteur habitaient Londres et devaient être ramenés chez eux le jour du vote aux frais du candidat, selon l'usage. Celui-ci, par économie, s'avisa de les transporter par mer. Wilkes eut l'audace de soudoyer le capitaine, qui débarqua ses passagers sur la côte de Norvége. Néanmoins il ne réussit pas. Quoiqu'il eût juré de ne jamais offrir ni accepter d'argent, ce premier essai lui coûta, dit-on, de 3,000 à 4,000 livres sterling. Sa femme avait supporté tant bien que mal les déréglemens de sa conduite privée; cette fois elle trouva qu'un tel gaspillage dépassait la mesure. Les époux mal assortis se séparèrent d'un commun accord. Trois ans plus tard, il obtint enfin le siége qu'il ambitionnait, son ami Potter lui ayant abandonné le bourg d'Aylesbury. A la chambre des communes, il fit peu parler de lui, il n'avait guère d'occasions de se mettre en évidence, puisque Pitt, dont il acceptait volontiers la direction, était premier ministre. Les

honneurs lui arrivèrent comme à tout autre membre du parlement. Grand-shérif du comté de Buckingham, colonel de la milice, il prenait place dans la société. L'influence que cette situation lui donnait, il l'employait de bonne grâce à obliger les gens de lettres, tels que Smollett et Johnson, dont les tendances politiques lui étaient pourtant hostiles. Puis l'ambition lui vint d'obtenir quelqu'un de ces grands emplois où les hommes d'état rétablissaient alors leur fortune quand elle avait été compromise par les dépenses d'une candidature trop laborieuse. On le voit postuler l'ambassade de Constantinople, qui se trouvait vacante, le gouvernement-général du Canada que la prise de Montréal venait de livrer en entier aux Anglais. Peut-être, avec un peu de patience, fût-il parvenu comme un autre; mais on en était à l'année 1761. Pitt succombait, lord Bute prenait la direction des affaires. Pour obtenir désormais quelque chose, il fallait être tory ou Écossais. Wilkes n'était ni l'un ni l'autre; il se trouva lancé dans l'opposition et la fit à sa manière, c'est-à-dire avec une âcreté qui, pour désagréable qu'elle fût aux autorités du jour, devait encore plus lui être nuisible à lui-même. S'il agit par ambition, ce que soutiennent ses détracteurs, on doit convenir qu'il entendait fort mal ses intérêts.

Il existait alors une presse officielle subventionnée pour soutenir les idées que la couronne voulait faire prévaloir. Smollett, plus connu comme romancier que comme journaliste, rédigeait le *Briton*, la plus marquante des feuilles périodiques dévouées au ministère. Wilkes créa le *North-Briton* pour soutenir une politique tout opposée. Moins correct qu'Addison, moins incisif que Junius, dont les lettres anonymes produisaient grande sensation depuis trois ans déjà, Wilkes savait écrire et se faire lire. Peut-être les petits pamphlets qu'il livrait chaque semaine au public n'auraient-ils aucun attrait pour les lecteurs d'aujourd'hui. Les fragmens qu'en citent ses biographes paraissent en somme bien anodins. Le principal mérite de ces écrits était, dit-on, la lucidité merveilleuse que l'auteur savait répandre sur les questions du jour, ne se cachant pour cela derrière aucune réticence, appelant les choses par leur nom, ou, s'il y fallait quelque détour, sachant rendre les allusions transparentes. Jusqu'alors le roi et les ministres n'étaient jamais désignés en propres termes dans les écrits de la presse périodique; le lecteur avait à les deviner sous des initiales ou des sobriquets de convention. Wilkes mit les noms en toutes lettres; mais il restait lui-même dans l'ombre. Non-seulement il ne signait pas, ses pamphlets ne portaient même aucun nom d'imprimeur, et cependant personne n'ignorait quel en était l'auteur, ni de quelle officine ils sortaient.

Le *North-Briton* avait beau jeu d'attaquer le ministère de lord

Bute, car on n'avait pas vu depuis longtemps pareille impéritie chez les hommes qui se trouvaient à la tête des affaires. Du mois de juin 1762 au mois d'avril 1763, quarante-quatre numéros de ce journal avaient vu le jour avec un succès incontesté. Puis Bute laissa la place à Grenville. Wilkes n'avait aucune raison d'en vouloir à ce dernier, qui semblait appelé pour réparer les fautes de son prédécesseur; il suspendit donc la publication de son recueil, et, la chambre des communes étant en vacances, il partit pour Paris. Au retour, l'une de ses premières visites fut pour Pitt, qu'il trouva discutant avec lord Temple, frère de Grenville, le discours du trône que le premier ministre lisait ce jour-là devant le parlement. Tous deux critiquaient fort ce document. Wilkes, rentré chez lui, mit par écrit cette conversation; il en fit le 45e numéro du *North-Briton*, qui parut quelques jours après.

Ce dernier écrit produisit un effet considérable; non pas que le public s'en émût beaucoup, car ce qu'on appelle aujourd'hui l'opinion publique était alors endormie; mais George III et ses ministres le lurent et s'en indignèrent. Lord Halifax, l'un des secrétaires d'état, consulta les conseillers légaux de la couronne sur la question de savoir comment on pourrait atteindre l'auteur et l'imprimeur, à quoi il fut répondu que ce libelle « infâme et séditieux » tendait à détruire l'affection que le peuple avait pour sa majesté, et qu'il y avait lieu de le poursuivre conformément aux lois. Avant d'avoir reçu cette réponse, lord Halifax lançait un mandat d'amener général « contre les auteurs, imprimeurs et éditeurs de l'écrit scandaleux intitulé *North-Briton*, n° 45. » Ce mandat d'amener n'était donc pas nominatif. Il était arrivé déjà quelquefois aux officiers de police judiciaire d'avoir recours à ce mode d'information quelque peu vague et arbitraire; mais la légalité en était douteuse. Les messagers du roi chargés de l'exécution allèrent droit au logis de Wilkes, l'arrêtèrent et saisirent ses papiers. Chez l'imprimeur, on découvrit le manuscrit du n° 45 écrit de sa main. Ainsi le fait était avéré. Cependant Wilkes, après quelques jours de secret, obtint de comparaître devant la cour des plaids communs, qui, sous la présidence du grand-juge Pratt, plus tard lord Camden, décida qu'il devait être mis en liberté parce que les priviléges de la chambre des communes protégeaient chacun de ses membres contre des poursuites pour la cause dont il s'agissait. La multitude, que le hardi pamphlétaire avait en sa faveur, accueillit cette sentence avec enthousiasme. On le reconduisit en triomphe jusque chez lui; le soir, les rues furent illuminées en l'honneur du héros du jour.

Wilkes, dont la fortune était fort ébréchée, s'en fût peut-être tenu là, s'il n'eût trouvé un protecteur riche et puissant en la personne

de lord Temple, l'intrigant et malicieux frère du premier ministre. A peine mis en liberté, il écrivait au secrétaire d'état une lettre à peu près ainsi conçue, qui fut rendue publique : « En sortant de la prison où vous m'avez fait enfermer, je m'aperçois que ma maison a été pillée, et l'on m'apprend que les papiers volés sont en votre possession. Veuillez me les rendre. » Si cette façon de s'exprimer pouvait plaire à la foule, elle était au contraire de nature à indisposer contre Wilkes tous les hommes modérés. Mieux inspiré, il poursuivit devant les tribunaux ceux qui l'avaient fait arrêter. Le cas était grave ; d'un côté les ministres avec le prestige que leur assurait la complicité avouée du roi, de l'autre un homme dont la conduite, toute passion politique mise à part, était blâmable. Toutefois le grand-juge Pratt n'hésita pas à se prononcer contre la couronne ; déclarant que le mandat d'amener général était illégal, il infligea des amendes considérables au secrétaire d'état qui l'avait signé de même qu'aux messagers qui l'avaient mis à exécution. Lord North fut contraint d'avouer plus tard que cette malencontreuse affaire coûtait 100,000 liv. sterling au trésor public. On loua beaucoup le grand-juge qui avait donné une preuve rare d'impartialité. George III, furieux de l'aventure, fit révoquer lord Temple et John Wilkes des fonctions honorifiques qu'ils remplissaient dans leurs comtés. Le parti de la cour s'apprêtait d'ailleurs à prendre sa revanche en une prochaine occasion.

Comme il ne trouvait plus d'imprimeur qui voulût courir le risque de travailler pour lui, Wilkes établit à son domicile une presse particulière pour éditer à nouveau la collection du *North-Briton*. Il s'en servit en même temps pour imprimer un opuscule obscène, l'*Essai sur la femme*, qui était une parodie d'une œuvre de Pope, avec des commentaires licencieux qu'il attribuait malignement au docteur Warburton, évêque de Glocester. Cet ouvrage, dont l'auteur paraît être du reste Potter, fils de l'archevêque de Canterbury, n'était pas destiné à la publicité. Il n'y en eut que douze exemplaires, dont aucun ne fut distribué. Il est vraisemblable que les anciens compagnons de plaisir de Wilkes en connaissaient l'existence. Un jour, l'un d'eux, lord March, se le procure par l'indiscrétion d'un domestique. Un autre affilié de l'abbaye de Medmenham, lord Sandwich, se charge d'en donner lecture à la chambre des lords. Aussitôt Warburton, qui siége dans cette chambre, proteste à son tour avec une ardeur excessive contre l'abus que l'on a fait de son nom. Ce fut un scandale tel que les lords citèrent Wilkes à leur barre. Le même jour, — c'était à la réouverture du parlement au mois de novembre, — l'un des ministres, lord North, présentait aux communes un compte-rendu de la procédure suivie contre

Wilkes; il demandait en outre à la chambre de déclarer que ce député avait enfreint son privilége par la conduite insolente qu'il avait tenue vis-à-vis des ministres de la couronne. Les débats furent d'une violence extrême. L'accusé se défendit avec calme et sang-froid. Pitt prit la parole en sa faveur tout en désapprouvant ce que Wilkes avait fait. Au fond, les extraits du n° 45, que l'on citait comme les plus coupables, nous semblent aujourd'hui de nature bien bénigne. « Le discours du trône, avait dit Wilkes, a toujours été accepté par la législature et par le public comme le discours des ministres. Celui de mardi dernier est sans parallèle dans les annales de notre pays. Il est douteux qu'on en ait jamais imposé davantage au souverain et à la nation. Quiconque aime sa patrie doit se lamenter qu'un prince doué de qualités si grandes et si aimables, qu'un roi que l'Angleterre révère avec raison ait accordé la sanction de son nom respecté aux plus odieuses mesures. » Est-ce donc là le langage d'un démagogue? Lord Chatam en dit bien d'autres plus tard lors de la discussion sur les îles Falkland. « C'est une honte pour le roi, une insulte pour le parlement; on met un mensonge dans la bouche du roi, » s'écriait devant la chambre des lords ce grand homme d'état, qui a toujours professé un respect absolu pour la personne du souverain; mais les discours prononcés devant les lords ou devant les communes ne recevaient pas comme maintenant une publicité indéfinie. Wilkes en aurait pu dire bien davantage dans le parlement sans exciter la colère. Il avait porté le débat devant le public par la voie de la presse : c'était le grand crime qu'on lui reprochait sans en faire l'aveu.

A cette époque, la chambre des communes ne se piquait guère d'honnêteté ni d'indépendance. Walpole avait entrepris d'acheter les votes à prix d'argent; il n'y avait que trop bien réussi. Newcastle, Grenville, l'imitèrent. La majorité, qui appartenait au ministère, décida que le pamphlet en question serait brûlé par le bourreau sur la place publique. Cela ne se fit pas sans opposition. Au jour de l'exécution, la foule irritée arracha le *North-Briton* du bûcher et mit en place une botte enjuponnée qui représentait, comme on sait, lord Bute et la princesse douairière. C'était une insulte que ces hauts personnages ne méritaient pas, car il y a toute apparence qu'ils étaient tout à fait étrangers à l'événement. Un des ouvriers typographes que Wilkes employait chez lui devait subir en même temps la peine du pilori. Au lieu de l'accabler de projectiles, suivant l'usage, on l'applaudit et l'on fit une quête à son profit. Wilkes ne pouvait plus se montrer en public sans être accueilli par des hourras frénétiques. Cependant ce succès populaire n'était pas sans danger. Déjà, à Paris, un capitaine écossais au ser-

vice de la France l'avait provoqué en duel à propos des injures que le pamphlétaire avait adressées à ses compatriotes; un autre Écossais voulut, dit-on, l'assassiner dans son logis de Londres. Enfin un secrétaire du trésor, que le *North-Briton* avait dénoncé comme l'un des intermédiaires les plus actifs dans les marchés honteux conclus entre le ministère et les membres des communes, provoqua Wilkes de telle façon que celui-ci fut contraint de se battre et reçut une blessure dangereuse. Les vacances de Noël étant arrivées, il était assez rétabli pour aller en France; il y retomba malade et ne put revenir à Londres à la réouverture de la session. Il envoya donc au *speaker* un certificat de deux médecins français; la chambre, toujours docile à l'impulsion ministérielle, ne voulut pas admettre ce certificat parce qu'il y manquait quelques formalités. Le 19 janvier 1764, Wilkes fut par un vote déchu de son siége. Le prétexte était en vérité bien frivole. Ce ne fut pas tout cependant. Traduit devant la cour du banc du roi comme auteur de libelles séditieux et obscènes, il fut condamné par contumace; puis, comme il ne se présentait pas, on le mit hors la loi. Le parti de la cour triomphait. Expulsé, condamné, ruiné, l'auteur du *North-Briton* expiait durement la haine que lui avait vouée George III.

Toutefois les affaires publiques n'en allaient pas mieux. D'abord les communes, malgré leur complaisance, ne se résignaient pas à sanctionner les mandats d'amener généraux. La question ayant été soulevée de nouveau, plusieurs membres dévoués au gouvernement, pourvus de charges à la cour, se prononcèrent contre les ministres, qui, par crainte d'un échec, se contentèrent d'un ajournement et le firent encore voter avec beaucoup de peine. Le roi s'en émut à tel point qu'il révoqua le général Conway, l'un des opposans, ne pouvant, écrivait-il à Grenville, confier un commandement dans son armée à quelqu'un qui votait contre lui dans le parlement. L'habitude avait été prise sous les deux premiers Georges de compter pour rien l'opinion ou le désir du roi : les temps étaient bien changés; la prérogative royale s'affichait hautement même sur un sujet qui touchait aux plus chers priviléges de la nation anglaise, puisqu'il s'agissait au fond de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Ce ne fut pas néanmoins l'irritation populaire ni l'opposition du parlement qui détermina la retraite de lord Grenville. Ce ministre avait la majorité dans les deux chambres, majorité vénale sans doute, mais enfin il l'avait. Suivant lui, au dire de Macaulay, tout pouvoir venait du peuple; mais le peuple avait délégué tout son pouvoir au parlement. Quelque impopulaire qu'il fût devenu, — il l'était autant que lord Bute, — quelque désagréable

qu'il fût au souverain lui-même, il était resté ministre parce que George III ne trouvait qui mettre à sa place. Il avait fait voter l'impôt sur les colonies de l'Amérique du Nord qui fut l'origine de l'insurrection américaine; il avait en maintes circonstances blessé le roi, qui n'avait renvoyé Pitt, quatre ans auparavant, que parce qu'il entendait être le maître. Enfin le marquis de Rockingham fut chargé de composer un nouveau ministère. C'était un homme de bon sens et de bonne réputation, son plus grand défaut était d'être médiocre et de n'être entouré que d'hommes médiocres; le parti whig ne comptait plus d'hommes capables depuis la retraite de lord Chatam, qui, malade et mécontent, ne voulait pas rentrer aux affaires. Il s'y décida bien quelques mois plus tard et reparut alors en compagnie du duc de Grafton; il ne fut, on le sait, qu'un chef nominal, vivant à l'écart; en dehors de Londres, incapable d'imposer à ses collègues et au parlement la forte direction que l'on avait coutume de recevoir de lui.

Wilkes était sans ressources lorsqu'il s'était réfugié à Paris après sa condamnation, car la fortune qu'il avait possédée était dissipée depuis longtemps. Il vivait d'une pension annuelle de 1,000 livres sterling que lui faisaient passer les membres de l'opposition libérale, le marquis de Rockingham en tête. Il n'était pas en moins bons termes avec Pitt et le duc de Grafton. Il se flatta dêtre enfin dédommagé en apprenant que ses amis rentraient au pouvoir : espoir bientôt déçu. Ceux-ci l'invitèrent à prolonger son séjour en France. La seule satisfaction qu'il obtint fut un vote de la chambre des communes qui proclamait l'illégalité des mandats d'amener généraux. Ce n'était pas assez; aussi écrivait-il tristement à l'un de ses confidens : « On ne peut jamais compter sur les ministres dans notre pays. Les whigs, en arrivant au pouvoir, deviennent aussitôt tories, quoique les tories, hélas! ne deviennent jamais whigs. » Malgré tout, il revint à Londres au mois de mars 1768 sans prendre la peine de se cacher; il écrivit une lettre au roi pour solliciter sa clémence. Bien que l'opinion des ministres lui fût favorable, il n'obtint aucune réponse. Voyant cela, comme le parlement venait d'être dissous, il eut l'audace de se porter candidat dans la cité de Londres. Le scrutin ne lui fut pas favorable; alors il se présenta aux électeurs du Middlesex. Il avait là des amis dévoués, entre autres le ministre anglican Horne Tooke, ecclésiastique turbulent, qui plus tard fit à son tour beaucoup parler de sa personne. Le comte Temple, le duc de Portland, l'appuyaient chaudement. Bref, il fut élu par les électeurs du Middlesex.

Autant les amis du roi étaient consternés, autant la populace se montra joyeuse de cet événement. Non contente de manifester sa

satisfaction par des cris, la foule obligea les habitans de Londres à illuminer leurs maisons. Le fameux numéro 45 redevint à la mode, comme cinq années auparavant, lors du procès du *North-Briton*. Un jour, le comte de Seilern, ambassadeur d'Autriche, homme grave et cérémonieux, se promenait en voiture. On le fit descendre, et l'on inscrivit le fatidique numéro à la craie sur la semelle de ses chaussures. L'ambassadeur fit mine de se fâcher; les ministres ne purent s'empêcher de rire de cette inconvenance, qu'ils n'avaient du reste aucun moyen de punir. Les oisifs multipliaient, divisaient, décomposaient le chiffre 45 de toutes les manières possibles. L'un d'eux eut le talent de découvrir que c'était précisément le nombre des bêtes énumérées dans l'Apocalypse. Que faire contre un tel engouement? Dans l'entourage de George III, les courtisans de bon sens soutenaient qu'il valait mieux apaiser la foule en pardonnant à Wilkes. C'eût été le plus sage; mais le roi était entêté, on ne put rien obtenir de lui. Lord Mansfield, qui avait jadis dirigé les poursuites contre le pamphlétaire et qui était un légiste consciencieux, avait contribué à faire rapporter la déclaration de mise hors la loi. Wilkes eut donc à comparaître devant la cour du banc du roi pour les deux délits dont il avait été accusé, c'est-à-dire la publication du *North-Briton* et celle du scandaleux écrit intitulé *l'Essai sur la femme*. Il se défendit avec modération et simplicité, rejetant avec raison le scandale de ce dernier libelle sur ceux qui en avaient soustrait un exemplaire par des moyens inavouables et qui l'avaient produit en pleine chambre des lords. Néanmoins il fut condamné à une grosse amende et à vingt-deux mois de prison. Pour la première fois en pareille circonstance, on lui faisait grâce du pilori, par crainte sans doute que cette exposition publique ne fût le prétexte d'une manifestation populaire en faveur du coupable.

Il était cependant député. Aussi le jour de l'ouverture du parlement, comme il était déjà sous les verrous, la foule l'attendait-elle à la sortie de la prison. Le gouvernement, qui n'avait nulle envie de le relâcher, avait pris des précautions. Un régiment de *highlanders* était sous les armes à peu de distance. Dès qu'il y eut tumulte, le magistrat du district fit avancer la troupe, qui fit feu sur la multitude et blessa quelques personnes. Un soldat, poursuivant dans une maison l'un des agitateurs, atteignit d'un coup de baïonnette un autre individu fort étranger à tout ce qui se passait. Celui-ci intenta tout de suite une action en justice contre le magistrat qui avait commandé le feu et contre le soldat par lequel il avait été blessé. Le premier fut acquitté, le second fut congédié avec une pension en guise de récompense. Puis le ministre de la guerre complimenta les troupes sur leur conduite en cette circonstance.

Cette façon d'agir était régulière; personne, à part quelques esprits turbulens, ne la désapprouverait aujourd'hui. Cependant Wilkes ne fut pas de cet avis, car, ayant reçu copie des ordres donnés par le secrétaire d'état, lord Weymouth, en prévision des troubles de cette journée, il l'envoya à un journal de Londres avec une lettre dans laquelle il accusait ce ministre d'avoir nourri contre le peuple des projets diaboliques d'assassinat. C'était rallumer la guerre. Peut-être le gouvernement ne demandait-il pas mieux que de ne plus s'occuper de Wilkes; mais il ne pouvait se dispenser de répondre à cette lettre, en sorte que l'auteur en fût puni. Lord Barrington, ministre de la guerre, vint proposer à la chambre des communes l'expulsion du pamphlétaire. Pour la seconde fois en effet, après un long débat, Wilkes fut déclaré indigne de siéger. La punition n'était pas proportionnée à la faute; ceux qui l'avaient votée ne tardèrent pas à s'en repentir.

Moins de quinze jours après, les électeurs du Middlesex réélurent Wilkes sans opposition. Était-il rééligible? Le cas était douteux, Le savant docteur Blackstone, commentateur de la constitution anglaise, n'avait jamais compris l'expulsion au nombre des causes d'indignité. Blackstone, qui vivait alors et même était député, ne craignit point de voter pour le gouvernement et de se donner à lui-même une sorte de démenti. Charles Fox, qui venait d'entrer au parlement avant d'avoir atteint sa vingt et unième année, infidèle aux idées libérales dont il s'inspira plus tard, Charles Fox parla contre Wilkes avec éloquence. Il subissait alors l'influence de son père, lord Holland, qui ne pouvait pardonner à Wilkes les attaques dirigées contre le cabinet de lord Bute, dont il avait fait partie. L'élection fut annulée; bien entendu, les électeurs persistèrent aussi dans leur choix. Cette fois il y avait un autre candidat, le colonel Luttrell, qui eut un petit nombre de suffrages. La chambre décida que ce Luttrell, bien qu'il n'eût eu qu'un cinquième des suffrages, était valablement élu. Il serait difficile de découvrir un autre exemple d'une si singulière décision, même dans les pays où le droit des électeurs est le moins en honneur. « Ainsi finit, s'écria Burke, une tragi-comédie jouée par les serviteurs de sa majesté au bénéfice de M. Wilkes et aux dépens de la constitution. » Les amis du roi ne pouvaient certes imaginer un moyen plus ingénieux de rendre populaire l'homme qu'ils détestaient le plus.

II.

Notez que l'infortuné George III, imbu des idées despotiques que l'on sait, n'avait eu jusqu'alors, en dix ans de règne, que des mi-

nistres déplaisans. Chatam, hautain et absolu, ne s'humiliait que pour la forme devant la majesté souveraine. Bute, à supposer que le roi ne l'ait pris que tard en aversion par le motif qui a été dit, n'était resté que quelques mois au pouvoir. Quant à Grenville, il avait toute l'arrogance d'une trop heureuse médiocrité. Rockingham et le duc de Grafton, tous deux du parti whig, étaient en quelque sorte les adversaires du parti de la cour; ils s'étaient montrés d'ailleurs peu capables. George III aurait voulu pour le moins avoir dans son conseil des gens bien élevés qui eussent un peu de condescendance pour ses opinions. C'est ainsi qu'il se rappelait encore avec gratitude dans ses vieux jours d'avoir vu à la tête de la marine lord Sandwich, un libertin, dont la conduite privée était notoirement scandaleuse, et cependant le roi, qui aimait ce ministre, était lui-même sans contredit un homme de mœurs pures. Enfin il découvrit dans lord North l'homme qu'il lui fallait, respectueux, point entêté, assez bien posé dans le parlement pour y exercer une influence considérable, capable de lutter à la tribune contre les meilleurs *debaters*. Lord North était de plus un lettré, un vrai gentilhomme, et c'est quelque chose, disait le roi, d'avoir affaire à un gentilhomme. Tant de qualités lui valurent de rester longtemps à la tête des affaires. Devenu premier ministre en janvier 1770, il ne se retira qu'en mars 1782. Lord North avait un profond mépris pour l'opinion publique, il se vantait volontiers d'être impopulaire. Alors tout dévoué au souverain, qu'il servait avec autant de docilité que de bonne humeur, il s'allia plus tard aux pires ennemis de la cour. Était-ce donc au moins un homme habile? Son long ministère ne fut signalé que par des guerres désastreuses contre les états insurgés de l'Amérique du Nord et contre la France, par des luttes intérieures où l'autorité n'eut pas toujours le dernier mot. L'histoire n'est pas aussi indulgente pour cet homme d'état que le fut George III, qui le conserva tant qu'il fut possible et ne le laissa partir qu'à regret. L'histoire le juge comme un homme sans conscience ni conviction que les soucis du pouvoir n'émouvaient pas, parce que rien ne le pouvait émouvoir. Le roi trouvait en lui le serviteur complaisant qu'il avait cherché depuis dix ans sans le découvrir encore. Avec lui, George III allait être en mesure de faire prévaloir les priviléges de la prérogative royale si chers à son cœur. Ce souverain triomphait enfin par ce seul motif qu'il avait suivi avec persistance une même ligne politique, tandis que les partis parlementaires étaient dans le désarroi. La lutte que Wilkes avait soutenue en hardi partisan n'était pas finie. On en va voir les derniers incidens.

L'élection du Middlesex venait d'avoir lieu lorsque lord North de-

vint premier ministre et que s'ouvrit la session de 1770. Chatam, soutenu par lord Camden, protesta dans la chambre des lords avec sa vigueur accoutumée contre l'admission du colonel Luttrell. « Le caractère et les actes de M. Wilkes, disait-il, ont été mis en cause fort mal à propos, non-seulement ici, mais encore dans la chambre des communes, où la cause s'est jugée. Pour les uns, c'est un grand patriote; pour d'autres, c'est un vil incendiaire. Quant à moi, je ne le considère que comme un citoyen anglais à qui la loi confère certains droits que la loi seule lui peut enlever. Les vices de sa vie privée ne me touchent pas plus que les mérites de sa vie publique. Fût-il le dernier des hommes, je défends en son nom la sécurité de tous. Le ciel nous préserve, messieurs, que l'usage s'établisse en ce pays de mesurer les droits civils d'un citoyen par la moralité de son caractère. » Ne sont-ce pas là de nobles paroles qui justifient l'attention que nous donnons aujourd'hui à la vie d'un simple libelliste? L'éloquence de Chatam n'eut pas le pouvoir de convaincre les lords; une immense majorité se prononça contre la motion qu'il avait proposée. Les réclamations ne furent pas moins vives dans la chambre des communes; elles n'eurent pas meilleur succès. En dehors du parlement, les esprits étaient également agités. Ce fut alors, paraît-il, que s'établit la coutume de tenir des *meetings* pour discuter en public la question du jour; on signait des pétitions pour demander au roi la dissolution d'une chambre qui s'était rendue indigne de siéger en expulsant l'un de ses membres sans motifs suffisans. Le parti de la cour n'était point de cet avis. Au contraire l'expulsion de Wilkes avait été pour George III et pour son entourage un sujet de grande satisfaction.

Cependant quelques-unes de ces protestations se présentaient avec un apparat dont le gouvernement devait être fort embarrassé. Ainsi le corps municipal de Londres, réuni dans la salle du conseil, décida que des remontrances seraient adressées au roi. En ce temps, la Cité de Londres n'était pas comme aujourd'hui un simple lieu de rendez-vous où l'on vient quelques heures de la matinée pour expédier ses affaires, que l'on quitte le plus vite possible pour achever sa journée dans une maison confortable de la banlieue. Les gros négocians, les principaux banquiers y demeuraient; ils y avaient leurs affections, leurs habitudes, leur *home* en un mot. Faire partie de la cour des aldermen était un honneur envié que ne dédaignaient ni les plus riches, ni les plus intelligens. Parfois quelques représentans de cette vaillante bourgeoisie entraient à la chambre des communes en achetant un bourg pourri; mais l'esprit général du parlement leur était hostile. D'ailleurs ils étaient toujours mal vus à la cour. En somme, la Cité était un foyer de

libéralisme et d'opposition, le seul peut-être qu'il y eût en Angleterre, car les corps municipaux des autres grandes villes du royaume subissaient le prestige de l'autorité royale autant que les campagnes : aussi y eut-il sensation lorsque le lord-maire Beckford, accompagné d'une suite nombreuse, vint un jour admoneste George III, qui s'en montra fort blessé, comme on pense. Peu de jours après, le lord-maire revint à la charge; sur une réponse décourageante du souverain, il proféra des paroles qui, tout en ne s'adressant qu'aux ministres présumés seuls responsables, atteignaient le roi lui-même, puisque celui-ci était le seul ennemi irréconciliable de Wilkes. George III se mit en colère, dit-on, et, portant la main sur la garde de son épée, il fit entendre qu'il la tirerait plutôt que d'accorder la dissolution des communes. C'était donc bien la volonté personnelle du monarque qui se trouvait en lutte contre la volonté populaire. Le parlement n'était plus qu'un comparse, soutenu par l'un, attaqué par l'autre des deux partis en lutte, ce qui ne s'était pas vu depuis la révolution. Toutefois les esprits se calmèrent peu à peu. Personne ne se souciait sans doute de pousser les choses à l'extrême; d'ailleurs le principal agitateur, retenu en prison, ne pouvait prendre une part directe au conflit.

Au fond, Wilkes n'était pas si malheureux sous les verrous qu'il eût hâte d'en sortir par un coup de tête. On lui avait donné pour logement une maison commode où il vivait à l'écart des autres détenus. Sa table était servie avec profusion, grâce aux cadeaux de poisson, de gibier, de fruits, que lui expédiaient de nombreux admirateurs. Il avait la visite des hommes les plus considérables du royaume, par exemple Burke et lord Rockingham. De tous côtés lui arrivaient des dons en argent qu'il acceptait avec d'autant moins de scrupules que sa fortune était dissipée et ses affaires toujours en désordre. Les habitans de Charleston lui envoyèrent d'Amérique une somme de 1,500 livres sterling. Dans ce temps aussi, les électeurs d'un quartier de Londres l'élurent alderman, ce qui lui rendait une situation politique. Le jour où il fut enfin mis en liberté, on illumina à Londres, où le lord-maire lui-même prit part à cette manifestation, et dans d'autres villes de province. Il eut le bon goût de se soustraire aux ovations que la foule lui aurait faites volontiers; mais il accepta sans remords l'appui pécuniaire de ses nombreux adhérens. Il s'était formé une association qui, sous prétexte de défendre les droits des citoyens, n'avait en réalité d'autre occupation que de payer les dettes de Wilkes pour empêcher qu'il ne fût poursuivi par ses créanciers. George III apprit cela; il se dit qu'il suffisait de ne pas donner un nouvel aliment à la popularité de ce turbulent adversaire, que ses amis les plus dévoués se lasseraient de

le secourir, et qu'il finirait par être oublié. C'était raisonner juste; mais Wilkes n'était pas homme à rester inactif.

Il était alderman. A ce moment se discuta de nouveau une question toujours débattue, souvent tranchée par les mesures prohibitives de l'une ou l'autre chambre, et toujours renaissante néanmoins, tant il est vrai que la loi ne prévaut pas contre l'opinion publique. Les communes avaient interdit aux journaux de publier leurs débats. Les publicistes s'en dédommageaient par des subterfuges dont personne n'était dupe. Ainsi les journaux rendaient compte des séances du club politique ou du sénat de Lilliput. Ils attribuaient les discours à Brutus ou à Cicéron, ou bien encore ils désignaient les orateurs par des initiales. On l'a dit plus haut, le *North-Briton* appela les gens par leur nom, ce qui était au fond plus poli que de les indiquer par un sobriquet transparent. Un certain régime de tolérance s'était établi lorsque le colonel Onslow, l'un des députés contre qui la malignité de la presse s'était le plus exercée, s'avisa de réclamer des poursuites contre deux imprimeurs. George III ne manqua pas de manifester la satisfaction qu'il éprouvait de cette proposition. Il avait la presse en horreur, comme tous les despotes. Par son ordre, les ministres se résignèrent, quoiqu'à regret, à décréter d'accusation les imprimeurs incriminés, avec une récompense de 50 livres sterling pour quiconque appréhenderait l'un d'eux. Ceci étant connu, un imprimeur nommé Wheble se fit arrêter par un ouvrier typographe et conduire devant le magistrat de service à Guildhall. C'était Wilkes, qui mit l'imprimeur en liberté et tout au contraire retint en prison l'ouvrier pour avoir indûment appréhendé au collet l'un de ses concitoyens. Peu après, un officier de la chambre des communes arrêta à son tour l'éditeur de l'*Evening-Post*. Le lord-maire, assisté d'un autre alderman, fit dans ce cas ce que Wilkes avait déjà fait; il relâcha l'imprimeur et ne laissa l'officier de la chambre en liberté que sur caution. Là-dessus, la chambre des communes s'irrita que ses ordres fussent ainsi méconnus. Le lord-maire et les deux aldermen furent cités à la barre. Wilkes refusa de comparaître; il inspirait tant de crainte que l'on n'osa pas insister. Ses complices furent envoyés à la Tour, où ils restèrent six semaines, recevant par compensation les témoignages d'estime de tous les membres influens de l'opposition. En définitive, la question était jugée; la chambre, après cet acte de sévérité, n'osa plus se plaindre. Imprimeurs et éditeurs eurent dorénavant toute liberté de fabriquer des comptes-rendus des séances comme il leur plaisait.

C'était une victoire de l'opinion, victoire dont le public fit honneur à Wilkes seul, bien qu'il n'eût pas été seul à lutter contre la

majorité de la chambre. En récompense, on l'élut shérif, puis, deux ans après, lord-maire, en dépit de l'animosité que la cour lui témoignait toujours. A cette époque, la corporation de la Cité était une des plus hautes institutions politiques du royaume; être lord-maire, c'était presque autant que d'être premier ministre. Il y avait dix ans que Wilkes luttait contre le pouvoir royal. Il avait failli être tué en duel, il avait passé de longs mois en prison, il avait été expulsé plusieurs fois du parlement. Malgré tous ces incidens, malgré le mauvais renom que lui avait valu sa vie privée, il atteignait la plus haute position qu'il pût ambitionner. Ce qu'il y a de plus extraordinaire en son histoire, disait avec raison Robert Walpole, c'est la durée de son influence. Masaniello à Naples, Rienzi à Rome, Sacheverell à Londres, ont eu chacun leur jour de popularité, puis ils sont morts, et l'on n'a plus entendu parler d'eux. La popularité prodigieuse de Wilkes a vécu dix ans et ne s'est éteinte que lorsqu'il eut triomphé. Au reste, tous les succès lui vinrent en même temps, d'autant plus que ses adversaires renonçaient à la lutte. Aux élections générales de cette même année (1774), les électeurs du Middlesex lui rendirent le mandat de député, dont il avait été privé par un vote quelque temps auparavant. Personne ne songea plus à lui opposer l'arrêt d'expulsion rendu jadis contre lui.

Jusqu'alors cet heureux pamphlétaire n'avait été, pour ainsi dire, qu'un être impersonnel en qui s'était incarnée pour la multitude l'horreur du pouvoir absolu. Aux yeux du public, il n'avait pas plus triomphé par ses qualités propres que démérité par ses vices. A vrai dire, on ne savait que fort peu de quoi il était capable; à part les quelques libelles qui avaient commencé sa réputation, il n'avait guère donné la mesure de ce qu'il pouvait faire. Les plus malins n'avaient qu'une médiocre confiance en lui. Robert Walpole disait à l'époque de la première élection du Middlesex : « A mon avis, la chambre des communes est l'endroit où il peut faire le moins de mal, car c'est un pauvre orateur; il y sera bientôt dédaigné. » Comme tant d'autres personnages de tous les temps, Wilkes avait à faire ses preuves de capacité non pas avant d'obtenir un premier succès, mais après être arrivé au faîte des honneurs. Comment il s'en acquitta, c'est ce qu'il reste à dire. La fin modeste de cet ancien agitateur n'est pas un des traits les moins curieux de sa vie.

La grande affaire de l'époque était la querelle entre la métropole et les colonies de l'Amérique du Nord. Walpole, si puissant qu'il fût, n'avait osé taxer les possessions lointaines de la Grande-Bretagne, même lorsque le trésor était dans la pénurie. A ceux qui le lui proposaient, il répondait avec son bon sens ordinaire qu'il laisserait cette innovation à des ministres plus hardis que lui. Grenville,

infatué de son importance, ne fut pas si prévoyant, bien que les colonies se fussent notablement accrues depuis vingt ans. Sur sa proposition, le parlement leur imposa un droit de timbre. Le parlement de la Grande-Bretagne avait-il le droit de voter des impôts sur les habitans d'une dépendance lointaine qui n'étaient pas représentés sur ses bancs? En principe, l'alternative n'est pas douteuse aujourd'hui. Les colons de la Nouvelle-Angleterre ne le pouvaient dénier à moins de se déclarer tout à fait indépendans; mais il y avait une question d'opportunité, de justice, que le projet de Grenville tranchait avec trop de précipitation. Après des débats auxquels l'attitude menaçante des colons donnait un intérêt majeur, la loi du timbre fut rapportée; quelques mois plus tard, sous le ministère du duc de Grafton et de Pitt, tandis que celui-ci se tenait malade à l'écart, un autre chancelier de l'échiquier, Charles Townshend, fit voter des droits de douanes sur le thé et d'autres matières dans les ports de l'Amérique du Nord. Lord North maintint cet impôt malgré les réclamations des colonies, qui se traduisirent bientôt par des actes de rébellion. George III montrait en cette occasion l'entêtement dont il faisait preuve en toutes les affaires dont il daignait s'occuper. La guerre était donc déclarée entre la mère-patrie et ses enfans d'outre-mer, guerre fratricide où les forces paraissaient bien inégales, puisqu'il y avait d'un côté toutes les ressources d'une nation qui était alors en paix avec l'Europe, et de l'autre les milices inexpérimentées de colonies récentes qui, plus adonnées au travail qu'aux exercices militaires, n'avaient encore essayé leurs armes que contre les tribus indiennes.

A vrai dire, l'opinion publique était cette fois avec le roi et ses ministres. Les guerres que Pitt avait soutenues contre l'Espagne et la France, quelque glorieux qu'en eussent été les résultats, avaient laissé des charges qu'il fallait payer. La foule n'eût pas compris que les colonies fussent exemptes des dettes que l'on avait contractées en grande partie pour les défendre; mais après quelques années, lorsque ces colonies eurent prouvé qu'elles étaient capables de soutenir la lutte, lorsque le congrès colonial, réuni à Philadelphie en juillet 1776, eut proclamé l'indépendance des treize états et que les esprits se furent tellement envenimés que la soumission n'était plus possible, il ne restait plus qu'à se demander lequel valait le mieux ou de continuer une guerre désastreuse à laquelle les autres puissances européennes allaient prendre part, ou bien de s'accommoder avec les rebelles. Lord Chatam ne sut pas prendre une résolution virile; autant il désapprouvait cette guerre mal conduite et soutenue avec des efforts disproportionnés, autant il s'indignait à la seule idée de reconnaître l'indépendance des États-Unis

de l'Amérique du Nord. On le sait, le dernier discours que ce grand homme d'état prononça devant la chambre des lords avait pour but de combattre une motion en faveur de la paix. Il ne pouvait se résigner au démembrement de la patrie qu'au temps de sa propre grandeur il avait faite si puissante. Cependant la raison, même le patriotisme, commandaient alors de mettre fin à une guerre aussi longue qu'inutile.

Il semble que Wilkes ait été l'un des premiers à le comprendre, par quoi il aurait fait preuve de perspicacité. Dès le début des hostilités, il engageait le gouvernement à ne pas pousser les colons à des mesures extrêmes, qui rendraient la réconciliation impossible. Si les comptes-rendus législatifs de l'époque sont authentiques, Burke et Fox, les grands orateurs de la fin du XVIII^e^ siècle, n'auraient jamais parlé d'une façon plus juste ou plus éloquente. « Lorsque la résistance est couronnée de succès, ce n'est plus une révolte, c'est une révolution, disait Wilkes aux membres des communes. Qui vous garantit, ajoutait-il, que, si les Américains réussissent à devenir indépendans, ils ne célébreront pas plus tard l'ère glorieuse de la révolution de 1775 comme nous célébrons celle de 1668? » D'année en année, à mesure que la lutte s'aggravait, il osait qualifier de grands patriotes les chefs de l'insurrection; il avouait son admiration pour le peuple américain, ce peuple pieux et religieux, disait-il, qui observe avec ferveur le premier des commandemens divins : croissez et multipliez.

N'eût-il défendu que cette thèse avec une semblable vigueur, Wilkes aurait déjà tenu dignement sa place dans la chambre des communes; mais il montra dans d'autres circonstances encore que la multitude avait eu raison d'associer son nom à celui de la liberté dix ans auparavant (1). D'abord il obtint que la chambre effacerait de ses registres la délibération inique en vertu de laquelle il avait été jadis expulsé et remplacé par le colonel Luttrell. C'était une victoire tardive dont tous les amis sincères de la constitution devaient se féliciter. Puis il entreprit de faire passer un bill sur la réforme électorale. Il échoua, ce n'est pas étonnant. William Pitt lui-même reproduisit un peu plus tard la même motion avec aussi peu de succès. Du reste, sur la fin du trop long ministère de lord North, l'opposition avait le beau rôle, on en conviendra. Rien ne réussissait de ce que le gouvernement avait entrepris. Outre que la guerre était malheureuse, l'Irlande s'agitait, une émeute ensan-

(1) On raconte qu'à l'époque où le parti de la cour était le plus irrité contre Wilkes, le prince de Galles, encore enfant, entra un jour dans le cabinet du roi en criant : « Vive Wilkes et la liberté. » C'était le mot d'ordre que proféraient toutes les bouches, que l'on écrivait sur tous les murs.

glantait les rues de Londres. Lord North poursuivait, non par conviction, mais par complaisance, la politique qui plaisait le mieux au roi. De temps en temps, après avoir offert sa démission, il consentait à rester en place sur les supplications de George III, qu'il n'aimait pas au fond, comme il le montra plus tard. Enfin, lorsque le courrier d'Amérique apporta la triste nouvelle de la capitulation de Cornwallis, comprenant que soutenir la lutte devenait impossible, il prit une bonne fois la résolution de se retirer. Il avait été douze ans premier ministre, toujours impopulaire (il en convient lui-même), toujours en butte dans le parlement aux attaques d'adversaires non moins habiles qu'éloquens; l'opinion publique lui avait été contraire presque constamment. Toutefois, s'il conserva tout ce temps le pouvoir, ce ne fut pas seulement par la faveur du souverain; on peut lui rendre cette justice, qu'il possédait une dextérité rare dans le maniement des hommes. Nul n'avait plus que lui l'oreille du parlement, suivant l'expression consacrée. Pour lui, de même que pour Grenville, qui ne le valait pas, avoir la majorité dans le parlement était le grand point, quelles que fussent les idées dominantes dans la population. On a revu depuis des ministres imbus des mêmes préjugés; leur passage au pouvoir a-t-il jamais été un événement heureux?

Il est vraisemblable qu'à la chute de lord North s'évanouirent les dernières velléités despotiques de George III. Le nouveau cabinet, dont lord Rockingham était le chef, ne se composait que de whigs. Peut-être ceux-ci, qui vivaient depuis longtemps dans l'opposition, manquaient-ils alors de l'expérience des affaires, ou plutôt, en devenant les maîtres, crurent-ils à tort que le ministère devait renfermer toutes les sommités du parti sans que les membres qui le composaient eussent un programme commun. Après dix-huit mois de discussions intestines, les hommes qui marquaient le plus dans le parlement s'effacèrent pour laisser la première place à William Pitt. Celui-ci n'avait que vingt-trois ans; de même que son père, il avait l'éloquence et l'autorité; il sut garder le pouvoir que les autres lui avaient abandonné.

C'est ici que s'arrête, à vrai dire, la carrière politique de Wilkes. Cet agitateur, dont le nom avait acquis une si bruyante notoriété, ce pamphlétaire, dont les écrits avaient tant scandalisé la cour, n'était après tout qu'un whig fort modéré, un royaliste dévoué, qui se contentait de la dose de réformes et de libertés que lord Chatam et William Pitt admettaient l'un et l'autre. Fox et Sheridan l'accusèrent bientôt d'être un transfuge parce qu'il ne votait plus avec eux. D'ailleurs l'âge avait calmé sans doute l'ardeur de ses jeunes années, et il était enfin en possession d'une fastueuse sinécure

cure : les citoyens de Londres l'avaient élu chambellan. L'un des devoirs de cette charge était de haranguer les grands hommes auxquels on conférait, à titre d'honneur extrême, le droit de cité. William Pitt, Cornwallis, Nelson, reçurent tour à tour ses souhaits de bienvenue. Quelle singulière transformation depuis le temps où les deux chambres du parlement qualifiaient d'écrits scandaleux tout ce qui sortait de sa plume! Autrefois il avait fait imprimer un libelle infâme, maintenant il publiait avec un soin minutieux des éditions nouvelles des classiques grecs ou latins, non point pour en tirer profit, mais pour en offrir des exemplaires à ses amis. Après avoir irrité le roi plus que qui que ce fût au monde, il était reçu à la cour. Un jour, raconte-t-on, George III, qui ne gardait pas rancune, lui demandait des nouvelles de son ami l'avocat Glynn, en qui Wilkes avait trouvé un défenseur ardent à l'époque de ses luttes judiciaires : « Ce n'est pas mon ami, répondit-il; il était *wilkite*, et je ne l'ai jamais été. » Ses détracteurs prétendent qu'il reniait par là les actes de sa conduite passée; peut-être entendait-il exprimer plutôt qu'il répudiait les exagérations auxquelles ses partisans s'étaient alors abandonnés, ou peut-être encore cédait-il simplement au plaisir de faire un bon mot. C'était un homme d'esprit, plus Français qu'Anglais sous ce rapport. Éducation, instruction, vives reparties, il possédait, sauf les agrémens du visage, toutes les qualités d'un homme de bonne compagnie.

Singulier personnage en résumé! D'autres hommes de la même époque ont eu des vices plus apparens sans qu'on leur en fît autant de reproches. Dissipateur, il le fut toute sa vie; mais il était sobre, tandis que la plupart de ses contemporains, le prince de Galles en tête, se signalaient par de honteux excès de boisson. Il ne jouait point, tandis que Fox gaspillait au jeu toutes les ressources que lui procuraient son patrimoine et les grands emplois de l'état dont il était investi. Cependant Wilkes passe dans l'histoire du XVIII^e^ siècle avec un mauvais renom en dépit des services signalés qu'il rendit à son pays. Les Anglais lui doivent la suppression des mandats d'amener anonymes, que l'on peut comparer assez justement aux lettres de cachet de notre ancien régime. Ils lui doivent encore la publicité des débats parlementaires. Il fut toute sa vie le champion déterminé de la liberté d'écrire. « Jusqu'où va en Angleterre la liberté de la presse? » lui demandait un jour le prince de Croy, gouverneur de Calais, à l'époque où tout le monde s'occupait du *North-Briton*. « Je l'ignore, mais je cherche en ce moment à m'en assurer, » fut la réponse du publiciste, que les amis du roi poursuivaient alors par tous les moyens en leur pouvoir. Était-ce un ambitieux qui voulait faire du bruit, ou bien un cynique qui voulait se

vendre au plus haut prix? Quelques-uns de ses biographes l'ont prétendu. Il faudrait convenir alors qu'il ne sut pas se faire valoir autant qu'il le méritait. D'ailleurs ces hypothèses malveillantes n'expliquent pas tous les actes de son existence. On a de lui des lettres intimes à des amis, à sa fille, qu'il chérissait; il y montre une certaine chaleur de cœur, de l'indépendance, voire du désintéressement. Tout bien considéré, autant croire qu'il y allait de franc jeu et qu'il pensait agir avec un certain dévoûment chevaleresque au profit d'idées généreuses que chacun doit respecter.

Retiré de la vie politique en 1784, Wilkes ne parut plus en public qu'autant que l'exigeaient les fonctions de chambellan de la Cité. Il mourut treize ans après, ne laissant aucune fortune. Alors son ancien adversaire, George III, était bien changé; cet infortuné souverain ressentait déjà les atteintes de la maladie mentale qui plus tard lui enleva tout à fait la conscience de lui-même. Au début, George III avait affiché des prétentions despotiques; il avait ameuté contre lui la plus nombreuse partie de la population, qui redoutait une réaction contre les principes introduits par la révolution de 1688. Peu à peu la foule s'était aperçue que ces craintes étaient vaines; elle aimait dans le roi la régularité de ses mœurs, un dévoûment journalier aux affaires publiques; elle sentait que ce prince, après avoir perdu les provinces de l'Amérique du Nord, par sa faute ou par celle de ministres incapables, n'avait plus d'autres préoccupations que le bien-être et la sécurité du peuple anglais. Parmi les souverains qui ont vécu longtemps, il n'en est pas qui ait été plus menacé dans sa jeunesse, plus révéré dans son âge mûr. Personne n'eût songé à reprendre vers la fin du siècle le rôle que Wilkes avait joué de 1765 à 1775. Le régime parlementaire était en effet dans toute sa gloire, et les tentatives faites pour rétablir la prérogative royale étaient peut-être si bien oubliées que l'on ne rendait plus justice au vigoureux libelliste qui en avait été le plus persistant adversaire.

H. Blerzy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1875.

C'est vraiment une fatalité qui conspire sans cesse contre la clarté des situations, et, on pourrait l'ajouter, contre le repos de la France, contre les vœux les plus légitimes et les plus évidens du pays.

A voir ce petit tourbillon assez superficiel, mais agaçant d'incidens ministériels, de correspondances et de discours, on dirait que rien n'a été fait depuis huit mois, qu'il n'y a ni une constitution votée, ni un ordre politique définitif, et qu'il s'agit encore de tout remettre en question par des conflits d'interprétations ou même par ces élections plus ou moins prochaines auxquelles tout le monde semble se préparer. La situation est cependant assez simple, elle a son origine, ses limites, son caractère, ses conditions, et le sentiment du pays s'accorde avec ses plus pressans intérêts pour demander aux hommes, aux partis de ne pas mettre un triste zèle à défaire ce qu'ils ont fait, de maintenir par raison l'œuvre créée par nécessité. Ce qui a été établi, c'est la république, une république conforme aux circonstances, évidemment constituée et organisée de façon à replacer la France parmi les nations régulières, en protégeant une grande renaissance contre les dangers extérieurs aussi bien que contre les agitations intérieures. La situation est claire et légalement définie, l'intérêt du pays est, on peut le dire, criant, la politique nécessaire appropriée à cet ensemble de choses serait, si on le voulait, simple, relativement facile, dans tous les cas possible et digne d'être tentée par des esprits sérieux. D'où vient donc cette apparence de confusion ou cette incertitude inquiète qui éclate dans les discours, dans les polémiques et souvent dans les actions? C'est qu'on ne veut pas s'en tenir à la réalité, c'est qu'au lieu de se rapprocher, de s'unir, on se divise, on se défie mutuellement, et de tous les côtés on se réserve en restant sous les armes. M. le vice-président du conseil poursuit sa chimère de majorité conservatrice reconstituée avec des élémens hostiles, et il a de la peine à se défendre de la réaction

qui l'attire. Les républicains modérés du 25 février se sentent désagréablement harcelés par le radicalisme, qui profite des vacances pour promener son drapeau en désavouant tout ce qui a été fait. Les légitimistes par l'organe de M. de La Rochette querellent le centre droit, qui répond par l'organe de M. O. d'Haussonville ou de M. Callet, et les bonapartistes, difficiles à décourager, cherchent l'issue par laquelle ils pourront revenir. Au milieu de tout cela, la constitution devient ce qu'elle peut, le ministère raconte ses petits démêlés ou ses réconciliations dans le *Journal officiel,* et c'est ainsi que cette malheureuse politique, qui serait facile, trébuche sur les incidens ou s'obscurcit de toute sorte de contradictions, sans avoir d'autre garantie que cette force des choses, cette sagesse intime du pays qui après tout finira sûrement par avoir le dernier mot.

Allons droit aux deux points essentiels de cette situation confuse : la difficulté qu'éprouve à se dégager, à se préciser, la politique conservatrice telle que l'entend le gouvernement, et les diverses manifestations républicaines qui se sont succédé depuis quelques jours. Une des choses les plus bizarres certainement, une des plus significatives peut-être, est cette apparence ou ce commencement de crise ministérielle dont on nous a réservé la surprise au moment où l'on s'y attendait le moins. Comment tout cela s'est-il passé? Évidemment il ne faut rien grossir : c'est moins une crise qu'un nuage dissipé dès les premières explications. Lorsque M. le ministre des finances prononçait au château de Stors, devant les maires du canton de l'Isle-Adam, un discours à la fois si conservateur et si libéral, d'une si franche et si spirituelle allure, il ne pouvait avoir l'intention d'élever drapeau contre drapeau, de former un camp de dissidence dans le cabinet dont M. Buffet est le chef : c'est clair comme le jour. Si ce discours de Stors avait paru tout simplement le lendemain dans le *Journal officiel,* personne n'aurait songé à y voir le signe d'une sérieuse discordance de politique dans le ministère. Ce qui a fait l'incident, c'est que le discours n'a pas paru dans le *Journal officiel,* — et il n'a pas paru peut-être parce que M. le vice-président du conseil était dans les Vosges, parce qu'il était tout plein du souvenir du discours qu'il avait prononcé lui-même à Dompaire, probablement aussi parce qu'il a les susceptibilités de son rôle de chef de cabinet. Ce qui a compliqué l'incident, c'est qu'aussitôt les commentaires n'ont pas manqué, supposant ou exagérant le conflit, s'évertuant à mettre en relief une contradiction entre les paroles de M. Léon Say et les paroles de M. Buffet. On ne s'y est pas laissé prendre; la raison des principaux membres du cabinet et le bon sens de M. le président de la république ont suffi pour dissiper le malentendu. La difficulté n'a pas été sérieuse, et tout a fini par la publication au *Journal officiel* du discours de Stors accompagné d'une lettre où M. Léon Say, en dégageant sa pensée de tous les com-

mentaires, en expliquant ses paroles, n'a fait que maintenir avec une adroite fermeté ce qu'il avait dit. Mettons qu'il n'y a eu ni vaincu, ni vainqueur, nous ne demandons pas mieux : on s'est expliqué, on s'est entendu, et le *Journal officiel* a eu la bonne fortune de pouvoir enregistrer tout à la fois l'existence et le dénoûment de la crise.

Au fond, de quoi s'agissait-il? M. Léon Say a signalé comme un « fait heureux » l'évolution parlementaire où a disparu l'ancienne majorité du 24 mai, et d'où est sortie la majorité nouvelle ralliée dans le vote du 25 février; c'était, à ce qu'il paraît, le point délicat. M. le ministre de l'intérieur cependant ne peut pas avoir une autre opinion de cette évolution parlementaire, à laquelle il a lui-même aidé par sa dextérité de président de l'assemblée; il ne peut pas trouver bien malheureuse une situation dont le ministère est l'expression au pouvoir. Ce que M. le ministre des finances a dit, M. le vice-président du conseil ne peut le désavouer sans se désavouer lui-même. Le dissentiment ne pouvait donc être sérieux. Ce qu'il y a de grave, c'est cette obsesssion inquiète à laquelle M. Buffet semble obéir dès qu'il est question de tous ces événemens, de la majorité du 24 mai ou de la majorité du 25 février; c'est cette préoccupation de dégager le ministère de tout élément nouveau, pour le ramener à la tradition strictement orthodoxe, à ce qu'il appelle d'une manière un peu mystérieuse la politique conservatrice. C'est là le point sur lequel semble toujours planer une équivoque dangereuse, dont le dernier incident n'est peut-être qu'un symptôme de plus. Que le ministère reste conservateur, rien de mieux assurément; qu'il se présente compacte, uni sur les questions essentielles devant l'assemblée, et qu'il aille jusqu'au bout de sa tâche, jusqu'aux élections, rien de mieux encore, d'autant plus que ceux qui parlent légèrement de modifications ministérielles ne se rendent peut-être pas un compte exact des conséquences d'une crise de pouvoir à laquelle M. Dufaure et M. Léon Say ne survivraient probablement pas plus que M. Buffet. Encore faut-il s'entendre et savoir ce qu'on veut, ce que signifie ce mot de conservateur dont tout le monde se sert aujourd'hui. M. le vice-président du conseil est un homme assez sérieux pour qu'on parle sérieusement et nettement avec lui. Ce que nous lui reprochons, ce n'est pas d'arborer hautement le drapeau de la politique conservatrice, c'est au contraire de ne pas servir toujours l'intérêt conservateur bien entendu, de sacrifier à des préventions, à des défiances, à des partis-pris la vraie politique conservatrice, et en vérité d'avoir plus d'obstination que d'autorité. D'autres esprits plus éminens, dans des circonstances moins compliquées, ont essayé de jouer ce rôle, et ils y ont échoué, parce qu'il ne suffit pas de se fixer dans une certaine immobilité, de favoriser toutes les influences de réaction, de résister à tout mouvement.

Le meilleur moyen d'être conservateur dans la république d'aujourd'hui, puisqu'après tout nous vivons dans la république, ce n'est pas

de paraître désavouer ce qu'on a fait, d'avoir toujours l'air de redouter plus que de désirer l'alliance des opinions libérales les plus modérées et de se rejeter vers ceux qui n'ont pas voté la constitution, qui la renient et qui ne comptent s'en servir que pour la ruiner. Il y a peu de jours, M. de La Rochette écrivait : « J'admire certainement beaucoup M. Buffet, qui lutte courageusement contre les conséquences logiques de son acte du 25 février... » Pas plus tard qu'hier, M. de Belcastel, dans une lettre pleine d'une fière sincérité, mais aussi d'illusions et d'un mysticisme ardent, M. de Belcastel à son tour disait son mot sur la constitution, sur « la misère de cet expédient comparé à la vraie constitution française » et fait pour inspirer « l'humiliation et la douleur; » mais enfin les temps sont durs, et il n'est point impossible aux conservateurs de se servir de l'expédient, « si mauvaise opinion qu'ils aient de l'instrument qui leur demeure. » C'est à ce qu'il paraît une nouvelle manière de recommander la constitution.

M. Buffet ne l'entend pas ainsi certainement, pas plus qu'il ne mérite le singulier éloge de M. de La Rochette; seulement il a l'air d'avoir passé, lui aussi, « sous les fourches caudines, » selon le mot de M. de Belcastel, et de chercher son équilibre conservateur, non dans les conditions réelles où nous sommes, mais dans la reconstitution rétrospective, chimérique, d'une majorité hostile. Il ne veut pas qu'on dise que la majorité du 24 mai est « heureusement et définitivement dissoute. » Avec cela, une politique se rétrécit et se fatigue, elle s'expose à être toujours suspecte et à devenir impuissante.

Qu'en résulte-t-il en effet? M. le vice-président du conseil se crée certainement une situation difficile devant l'assemblée. Pour son illusion de politique conservatrice, il s'affaiblit lui-même, il diminue ses propres chances dans les questions d'un ordre réellement conservateur. Il décourage ceux qui ne se sont jamais refusés, qui ne se refuseraient pas plus aujourd'hui à un vote de garanties utiles, fût-ce au prix de quelques concessions nouvelles, et il n'est pas pour cela plus certain de l'appui de ceux qu'il ménage, qui ne sont prêts à lui porter secours que dans les mauvaises affaires, lorsqu'il s'agira d'ajouter aux embarras de la république. Ce qui est vrai dans l'assemblée est bien plus vrai encore dans le pays lui-même, qui ne comprend pas toujours les combinaisons et ne se rend pas compte des difficultés. Le pays a besoin de netteté; il a une constitution, des lois que M. le président de la république saura faire respecter, selon le mot tout récent de M. le préfet de l'Aisne, recueilli et relevé avec une confiante cordialité par M. Henri Martin. Rien de plus rassurant que ces déclarations, qui se succèdent de temps à autre; puis viennent les incidens qui ravivent les incertitudes, que les partis exploitent, et en fin de compte c'est de l'incohérence tempérée par la raideur administrative. M. le vice-président du conseil fait de l'autorité, comme on dit, il ne gouverne pas, et, sans le vouloir,

en croyant au contraire sauver l'ordre en péril, il diminue les chances des opinions conservatrices dans les élections prochaines. Il n'en serait point ainsi évidemment, s'il y avait une politique plus large, se plaçant avec une autorité confiante dans le courant de l'opinion, maintenant avec fermeté toutes les conditions de sécurité publique, mais en même temps ouverte, libérale, ralliant toutes les forces intelligentes sans s'inquiéter si elles viennent de la gauche ou de la droite, faisant sentir au pays une direction vigilante, qu'il appelle, dont il a besoin dans une situation pleine de périls. Ce serait, à vrai dire, la politique conservatrice la plus efficace, parce qu'elle serait nationale avant tout, parce qu'elle annulerait les partis en leur enlevant leurs griefs, leurs mots d'ordre et leur crédit.

On aime mieux trop souvent se traîner dans les vieilles luttes de partis, dans les vieilles combinaisons, et si les conservateurs, les modérés de France ont de la peine à prendre leur vrai rôle, peut-être faute d'un homme, les radicaux et même d'autres républicains, ceux qui n'ont rien appris ne se conduisent guère autrement. L'occupation des radicaux pour le moment est d'être désagréables aux républicains modérés, même à M. Gambetta, de se donner beaucoup de mal pour faire croire à leur importance, de poursuivre en un mot cette campagne de l'intransigeance qui a pour chefs de file M. Louis Blanc, M. Naquet et M. Madier de Montjau, suivis de quelques comparses. Ils ne sont pas nombreux et ils n'ont guère de succès; mais n'importe, ils redoublent de feu, ils prodiguent manifestes, lettres, discours, et voilà M. Naquet qui devient un héros de légende, le messager le plus intrépide du tonnerre démagogique.

Il ne s'arrête pas, il est partout, au Luc dans le Var, à Toulon, à Marseille, et il n'a pas d'autre chance que de recevoir les complimens empressés des légitimistes et des bonapartistes qui savent bien ce qu'ils font lorsqu'ils mettent les exploits de ce personnage affairé et grotesque au compte de la république. M. Naquet, dans ses familiarités avec son monde, tire quelque orgueil des railleries dont les journaux modérés ont criblé il y a quelque temps une formule qu'il a usurpée : haut les cœurs! Eh! qu'en veut-il faire? On a ri, non de la formule, mais de celui qui la prononçait, parce qu'il y a des paroles qui ont besoin de tomber d'une certaine hauteur. Pour expliquer son rôle, — ironie singulière! — M. Naquet imagine reproduire aujourd'hui la campagne d'irréconciliabilité que M. Gambetta entreprenait en 1869, qui s'est terminée par la chute de l'empire, — non sans l'accompagnement des Prussiens, — et probablement il veut arriver au même résultat! Il paraît que dans l'esprit de M. Naquet la constitution de 1875 est exactement la même chose que l'empire. Pas de transaction! Et qu'offre-t-on au pays? Mon Dieu! c'est bien simple, M. Naquet ne croyait pas nécessaire de publier un nouveau programme; « formulé en 1793, agrandi en 1848,

programme républicain existe... » Il ne s'agit que « de revenir à toutes les grandes revendications politiques et sociales de la révolution française... » Et M. Madier de Montjau à son tour a son programme d'intransigeance tout prêt : « réalisation et assurance mutuelle de la liberté et de l'égalité par l'égale participation de tous au pouvoir, par la participation quasi constante de la volonté nationale,.. effacement du pouvoir exécutif, mandataire respectueux et modeste,.. écartement de tout ce qui tendrait à tenir en échec la volonté nationale, à la paralyser de près ou de loin par la création de forces antagonistes... »

A la fin, sans parler du ridicule, il y a quelque chose d'irritant dans ces banalités creuses que ne comprennent pas ceux-là mêmes qui les jettent au vent, auxquelles ils croient encore moins, et qui cachent le plus profond mépris du peuple, puisqu'elles le supposent assez hébété pour se laisser séduire. Quant à M. Louis Blanc, lui, il ne comprend qu'un genre de transactions, « celles qui ont pour effet de faciliter ou de hâter la réalisation des principes de justice et de liberté. » C'est ainsi : assurez à M. Louis Blanc la réalisation des « principes de justice et de liberté » comme il les entend, donnez-lui la convention, le comité de salut public, les clubs, le socialisme au Luxembourg et un certain nombre d'autres choses, il se tiendra pour satisfait, il transigera, il daignera vous tolérer, — si toutefois les passions qu'il aura déchaînées le lui permettent. Et voilà comment dans ce monde on travaille à l'affermissement de la république!

Ce ne sont que les radicaux intransigeans qui parlent ainsi, nous le savons bien; ils ne sont qu'une poignée heureusement. Les républicains sensés, prévoyans, tiennent un autre langage. Ils sont assez éclairés par les malheurs du pays, par les expériences de toute sorte, pour sentir la force de la nécessité, pour se prêter aux transactions inévitables; ils l'ont fait, ils le feront encore. Après tout, ils sont les premiers intéressés à répudier tous ces programmes de violence, à montrer que la république peut assurer les conditions de sécurité et d'ordre que les autres régimes promettent, à rompre enfin avec ce radicalisme bruyant qui les accuse de trahison; ils y sont intéressés, parce que, si, pour les conservateurs, pour les libéraux, c'est un acte de raison, de fidélité à la loi, d'accepter sans arrière-pensée le régime actuel, pour les républicains ce régime est la réalisation jusqu'ici la plus régulière d'un idéal préféré. C'est pour eux surtout que le succès de la constitution de 1875, de cette modeste constitution, est une question sérieuse. Les républicains ont montré de la suite, de l'habileté, et, nous n'en doutons pas, de la sincérité, dans la campagne de modération qu'ils ont poursuivie depuis quelque temps. Ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de continuer, de dégager incessamment la république de toutes les compromissions dangereuses, d'éviter les impatiences et les écarts.

On ne peut certes mieux parler que ne l'a fait M. Jules Simon à

Cette et dans quelques autres villes de l'Hérault. Évidemment il a voulu aller opposer la république modérée à la république de démagogie qui promène aujourd'hui son drapeau. M. Jules Simon est un orateur habile, sachant raconter avec une séduisante familiarité les péripéties de la politique, et trop nourri de toutes les cultures de l'esprit pour se plaire à certaines déclamations. Ce n'est pas lui qui offrirait à la France une république d'agitation et de convulsion; il connaît trop les nécessités de son temps, les malheurs, les dispositions d'opinion et les intérêts de son pays; il pousse même la galanterie jusqu'à nous promettre une république « aimable. » Nous lui passons l'amabilité, pourvu que la république soit raisonnable. M. Jules Simon n'est point de ceux qui désavouent leur participation à l'œuvre constitutionnelle de 1875; il confirme au contraire cette participation en expliquant, en défendant la constitution, — non cependant sans s'adoucir un peu dès qu'il s'agit des radicaux; on dirait qu'il sent le besoin de s'excuser. « Je n'attaque jamais un républicain, dit-il;... ensuite, quels que soient mes dissentimens avec les personnes dont je parle, puis-je oublier leur talent, leurs services et l'honneur que fait par exemple M. Louis Blanc au parti que nous servons?.. » Si M. Jules Simon n'attaque jamais un républicain, de quel droit peut-il s'étonner que M. Buffet ait des ménagemens pour la droite? De plus M. Louis Blanc peut être un homme de talent; mais en quoi et à quel moment a-t-il servi la république? Est-ce au 15 mai 1848? est-ce aujourd'hui, lorsqu'il s'efforce de ruiner ce qui vient d'être établi si péniblement? De quelle république M. Louis Blanc est-il l'honneur? Il est l'illustration d'une secte et rien de plus.

L'erreur ou le malheur des républicains est de diminuer ainsi quelquefois par un mot l'effet de tout un système de conduite. Ils ont trop souvent l'air de diplomates disant avec un geste d'intelligence à ceux qui les écoutent : Prenez patience, ce n'est que le commencement. Sachez vous contenter de ce qui est possible aujourd'hui; le reste, la vraie république des républicains viendra, attendons les élections. M. Louis Blanc et M. Naquet sont des maladroits qui servent nos adversaires. — Si on pensait ainsi, on pourrait se tromper, on jouerait dans tous les cas un jeu dangereux, et ce serait une étrange manière d'inspirer la confiance que d'avoir donné au pays une apparence de paix pour lui promettre après les élections des agitations nouvelles, des révolutions dont toutes les conséquences ne sont peut-être pas prévues par ceux qui se livrent à ces calculs. Et puis à quel titre appellerait-on des factieux ceux qui d'un autre côté, se faisant une arme de la révision, travailleraient à la réalisation de leurs espérances monarchiques ou impérialistes? On ne voit pas qu'on semble ainsi de toutes parts se placer dans des conditions fausses, dont le seul effet est de dénaturer la situation, la politique de la France. Que les républicains sensés, qui ne sont pas des radicaux, acceptent donc sans façon la rupture qui leur est si-

gnifiée par les intransigeans; qu'ils restent tout simplement des modérés républicains faisant alliance avec des modérés libéraux pour soutenir d'un commun effort l'œuvre qu'ils ont faite ensemble.

Est-ce qu'ils ne voient pas que les radicaux sont partout des précurseurs de dictature, qu'ils ne font que compromettre la république comme ils compromettent les libertés municipales quand ils cherchent à s'en emparer? On vient de le voir encore une fois dans l'élection récemment faite dans un arrondissement de Paris. Les radicaux n'ont pas eu de peine, il est vrai, à triompher, ils sont restés seuls dans la lutte. Quel candidat sont-ils allés choisir? Un homme qui commence par dire : « Je n'habite Paris que depuis quatre ans, et je suis inconnu de la plupart d'entre vous. » Voilà, ce nous semble, qui est un titre pour être élu conseiller municipal dans une cité comme Paris et dans un quartier comme celui de la Sorbonne! Et quel est le programme auquel s'est empressé de souscrire le candidat découvert par le radicalisme? Affirmation de la république, instruction obligatoire et laïque, séparation de l'église et de l'état, amnistie, rétribution des fonctions électives, etc., toutes choses dont pas une ne relève de la juridiction municipale. Et c'est ainsi que le radicalisme travaille à mettre le désordre dans les institutions les plus utiles.

Les événemens dont la France porte le poids ne sont après tout que la triste suite de bien d'autres événemens qui ont laissé dans notre histoire comme une traînée d'inexorable lumière, et les difficultés au milieu desquelles nous nous débattons s'éclaireraient parfois bien utilement des souvenirs de cette révolution de 1848 que le second volume des *Mémoires* de M. Odilon Barrot fait revivre. Ils ne sont pas prodigues de révélations, ces *Mémoires,* ils ne multiplient pas les traits nouveaux sur la physionomie de cette mouvante scène où va se dérouler entre les émeutes et un coup d'état le drame des destinées d'une nation; ils sont du moins le témoignage sincère, presque naïf, d'un homme qui a été mêlé à deux ou trois bouleversemens, qui a eu quelquefois un rôle disproportionné avec sa nature et qui a certainement représenté une moyenne d'instincts et d'opinions dans un pays aussi prompt à faire des révolutions qu'à les regretter.

M. Odilon Barrot se peint lui-même en racontant cette crise redoutable de la société française, et on pourrait dire à première vue qu'il y a en lui des personnages divers : il y a l'orateur d'opposition, le révolutionnaire sans le vouloir, sans le savoir, avant le 24 février, le ministre d'une heure dans cette néfaste journée, et le conservateur, le réactionnaire du lendemain; mais sont-ce bien là des hommes différens? N'est-ce pas toujours le même personnage? Au fond, à y regarder de près, M. Odilon Barrot et M. Dupin sont, dans la même génération, deux types curieux de l'avocat politique, l'un un peu banal, un peu solennel, indépendant avec gravité, toujours désintéressé et consciencieux,

l'autre versatile, caustique, n'appartenant qu'à lui-même, fidèle au succès et destiné à mourir en plein empire comme il avait vécu en pleine monarchie de juillet, sous la robe de procureur-général. Un des traits de M. Barrot, c'est d'avoir été toujours déçu dans ses espérances de libéral comme dans son rôle de conservateur, en restant persuadé qu'il ne s'est jamais trompé. Évidemment, si tout a si mal tourné, c'est qu'on ne l'a pas écouté, c'est la faute de tout le monde, seul il a eu raison! Même à l'heure où il écrit ses *Mémoires,* il garde une imperturbable sérénité de confiance en lui-même, faisant assez naïvement la confession des autres, prenant d'assez vives libertés de critique à l'égard du roi Louis-Philippe et de M. Guizot, plus dur encore pour le gouvernement provisoire, et en fin de compte la meilleure garantie de sa sincérité dans son opposition avant février, c'est la netteté de son attitude conservatrice après février. C'est un vaincu qui s'efforce de sauver la société française après avoir vu périr la royauté constitutionnelle. Aujourd'hui on ne sait ce qui doit étonner le plus de voir les ministres de la monarchie de juillet traiter M. Odilon Barrot en ennemi, ou de voir M. Odilon Barrot se laisser aller jusqu'à préparer par l'agitation des banquets la crise suprême de cette monarchie à laquelle il était sincèrement attaché. Exemple également instructif pour ceux qui cherchent des ennemis partout, et pour ceux qui préparent la ruine de ce qu'ils voudraient conserver!

Cette triste révolution de 1848, M. Odilon Barrot la raconte dans ses *Mémoires* en homme surpris et brusquement réveillé de ses rêves confians d'opposition libérale, jeté tout à coup assez désagréablement en face d'une maussade réalité. Il la traite avec la dureté d'un esprit déçu, presque irrité. Lorsqu'un peu plus tard, M. Ledru-Rollin, par une représaille d'ironie sanglante, représentait l'ancien orateur de l'opposition dynastique, devenu un des chefs de la réaction dans l'assemblée constituante, comme un homme de négation, ayant travaillé à son insu, aveuglément, à la chute de la monarchie et à l'avénement de la république, il avait beau jeu. M. Odilon Barrot à son tour a des occasions de facile vengeance dans ses *Mémoires;* il n'a qu'à tracer le portrait de M. Ledru-Rollin lui-même et de M. Louis Blanc, et de tous ceux qu'il a combattus courageusement avant de raconter leur histoire. En réalité, cette révolution de février que Lamartine a vainement décorée de son éloquence et de sa gloire, cette révolution a été, même pour des républicains sérieux et réfléchis, un des événemens les plus désastreux et les plus inutiles.

On peut dire encore aujourd'hui ce qu'on voudra de la révolution de 1830 et de son opportunité; mais du moins elle était une résistance légitime, elle avait sa raison d'être et sa moralité dans la suppression dictatoriale des lois, dans une sorte de déclaration de guerre de la royauté, elle était une revendication légale et constitutionnelle dont le change-

ment dynastique n'était que la sanction. La révolution de février a cela de particulier qu'elle ne s'explique ni par une violation des lois, ni par un mouvement d'opinion irrésistible, ni par une de ces nécessités imprévues qui s'imposent, ni par une impossibilité de progrès régulier. Tout était possible par les manifestations d'opinion, par le jeu naturel des institutions, par l'extension progressive des droits politiques.

Ceux qui ne voient le progrès populaire que dans les révolutions ont été satisfaits; seulement ils ne se sont pas doutés que les coups d'état populaires dont ils triomphaient conduisaient quelquefois à d'autres coups d'état. Moralement c'est le 24 février que l'empire a commencé à se refaire, apparaissant dans la personne de celui-là même qui devait être Napoléon III, grandissant par le 15 mai, par les journées de juin, par l'éclipse des idées parlementaires, par l'effarement d'une société menacée, par l'extension indéfinie du suffrage aux masses nourries de gloire napoléonienne. M. Odilon Barrot n'en est point encore au dénoûment; mais déjà tout est là, dans cette anarchie qu'il décrit. La présidence napoléonienne est dans les journées de juin, l'empire est dans la présidence mise à côté d'une assemblée unique dévorée de divisions, et dans cet empire qui eût été impossible sans la commotion de février, il y a plus que Waterloo et la première invasion, il y a Sedan, Paris assiégé, les provinces perdues et la commune! Ceux qui en sont encore à célébrer l'anniversaire du 24 février, à glorifier par habitude la révolution de 1848, n'ont qu'à étudier cette histoire, et ceux-là aussi peuvent la relire, qui, sous prétexte de servir la vraie république, trouvent qu'il n'y a rien de mieux à faire que de recommencer ce qu'on a fait, de poursuivre surtout les parlementaires et les libéraux.

Ce qui reste fatalement de cette succession d'épreuves, c'est ce qui se passe aujourd'hui, c'est cette situation où la France est réduite aux plus énergiques et aux plus patiens efforts pour se relever à l'intérieur comme à l'extérieur, pour reprendre par degrés sa place en Europe. Elle est parvenue déjà à surmonter plus d'une difficulté, à déjouer plus d'un péril, et sa sagesse finit par avoir raison des défiances comme des hostilités; du moins les nuages semblent pour le moment dissipés. Sa condition même lui fait une obligation d'être la plus pacifique parmi les nations, et certainement sa diplomatie n'a pu avoir qu'une action toute pacifique dans cette crise d'Orient qui s'est rouverte récemment par l'insurrection de l'Herzégovine, qui paraît aujourd'hui se dégager de plus en plus de tout ce qu'elle avait de périlleux. De toutes parts en effet les signes de paix reparaissent. Lord Derby, dans une réunion à Liverpool, a considéré presque la question comme terminée. A son tour, le comte Andrassy, dans les délégations autrichienne et hongroise, faisait récemment les déclarations les plus rassurantes sur la politique autrichienne comme sur les chances de paix. D'un autre côté, la Serbie vient d'être le théâtre d'un événement singulier qui a sa signification.

La skoupchtina, réunie dernièrement dans la petite ville de Kragujewatz, se montrait assez disposée à porter secours aux insurgés de l'Herzégovine. Le nouveau ministère, qui s'était formé sous l'influence de M. Ristitch et que le prince Milan avait dû subir, semblait favoriser les ardeurs belliqueuses de la représentation serbe. Que s'est-il passé? Si le jeune prince Milan n'est pas entré botté et éperonné dans la skoupchtina appelée un peu brusquement à Belgrade, il a fait du moins dans l'assemblée une apparition assez originale, pour déclarer que la guerre était impossible, — après quoi il a changé son ministère. C'est un vrai coup de théâtre, qui ne s'est peut-être accompli que sous l'énergique pression des conseils pacifiques de l'Europe. Quant à la Porte Ottomane, elle vient encore une fois de publier tout un programme de réformes pour les provinces insurgées. Qu'en sera-t-il de ces réformes nouvelles qui succèdent à tant d'autres réformes promulguées aux heures de crise? Malheureusement la Turquie n'en est pas à un embarras près. Assiégée par les influences extérieures, incessamment menacée de troubles dans ses provinces, ne sachant comment faire face à ses dépenses avec un budget plus qu'obéré, elle vient de recourir à un remède qu'on ne peut pas appeler héroïque. Est-ce une banqueroute de plus? Toujours est-il que le gouvernement turc vient de réduire de moitié le paiement en numéraire des intérêts de la dette, sauf à capitaliser ce qu'elle ne paie pas et à lui donner la forme d'un nouveau papier fort équivoque. Évidemment les réclamations européennes vont se produire, et la Turquie se retrouvera plus que jamais dans son élément, au milieu des insurrections, des banqueroutes et des réclamations étrangères.

CH. DE MAZADE.

Le Crime et la Folie, par M. H. Maudsley (Bibliothèque internationale). Paris 1875. Germer-Baillière.

—

La doctrine moderne sur la folie, qui ramène les troubles de l'esprit à des lésions pathologiques des organes, ne constitue pas un mince progrès réalisé par la science sur les cruels préjugés du moyen âge, et pourtant ces idées si humaines, que partagent aujourd'hui tous les médecins, sont encore loin de produire partout leur plein effet. En Angleterre notamment, la jurisprudence s'en tient toujours à son vieux critérium de la responsabilité : le discernement du bien et du mal en ce qui touche l'acte particulier dont le coupable est accusé, et au moment où cet acte a été commis. Lorsqu'un aliéné doit répondre en justice de quelque violence criminelle, dès qu'on peut découvrir à cette action un motif ordinaire tel que la colère, la vengeance, la jalousie ou toute autre

ission, la question de folie est écartée, ou tout au moins l'exemption
responsabilité pour cause de folie n'est plus recevable. Le fou idéal
ne crée la loi anglaise est censé agir sans motif ou par un motif auquel
n homme d'esprit sain ne saurait obéir. Rien n'est plus faux : la science
firme que le fou a les mêmes passions et se décide par les mêmes mo-
fs prochains que l'homme sensé ; seulement il ne peut opposer la même
ésistance au penchant qui l'entraîne, il y a une limite où la crainte du
hâtiment et l'espoir d'une récompense n'ont plus de pouvoir sur lui.
est là que se fait sentir l'influence maladive, la tyrannie de l'orga-
isme, qui devient de moins en moins contestable à mesure que l'étude
ttentive des faits permet de construire l'édifice d'une science mentale
ositive, et de démontrer la déchéance morale qui accompagne l'abâ-
rdissement physique.

C'est à ce point de vue que se place M. Maudsley, professeur de mé-
ecine légale au collége de l'université de Londres, dans le livre qu'il
ent de publier sur *le Crime et la Folie*. M. Maudsley ne s'occupe que des
rmes de l'aliénation mentale pouvant donner lieu au doute et prêter
la controverse : il discute, par rapport à ces états vaguement mala-
ifs, la valeur du critérium de responsabilité adopté par le législateur
u par la pratique des tribunaux. Les nombreux exemples qu'il rap-
orte sont bien choisis pour faire apercevoir toutes les difficultés de ce
rave problème qui consiste à tracer la ligne de démarcation entre la
olie et le crime. Il y a évidemment une zone frontière où la démence
t la passion criminelle se confondent. Il y a des périodes de transition
ù la folie n'existe encore qu'à l'état de germe latent, et c'est là sur-
out qu'il devient difficile de déterminer le degré de responsabilité des
riminels.

Si ce sujet est éminemment digne des méditations du législateur, il
st une autre question qui ne mérite pas moins d'être étudiée, et à la-
uelle M. Maudsley a consacré l'un de ses chapitres les plus curieux :
uels sont les moyens de se préserver de la folie ? Pour ceux chez qui
a folie est dans le sang, — et l'influence de l'hérédité ne peut être
iée en cette matière, — l'effort doit être rude et de tous les instans.
t pourtant il y a une hygiène à la fois physique et morale qui peut
btenir ce résultat, car la folie n'est autre chose qu'une abdication de
a volonté, et il est certain que, par le sage développement du contrôle
le la volonté sur les sentimens et sur les idées, l'homme peut arriver à
e raidir contre les propensions qui l'entraînent hors du cadre de la rai-
on. « Peut-être peu de personnes deviendraient folles, au moins pour des
auses morales, dit M. Maudsley, si elles connaissaient toutes les res-
ources de leur nature et savaient les développer systématiquement. »
ces considérations, qui ne regardent que l'individu, s'en rattachent
'autres qui soulèvent un problème social. Si l'on avait sérieusement
'intention de diminuer le nombre des fous ou simplement d'empêcher

qu'il n'augmente chaque année, il faudrait chercher le moyen de s'opposer à la propagation d'un fléau qui de tous est celui que l'hérédité transmet le plus. Presque toujours la folie est annoncée par des symptômes précurseurs; mais l'incroyable légèreté avec laquelle se font les mariages est cause qu'on ne se préoccupe guère de l'organisation physique ou mentale de ceux qui se chargeront de propager l'espèce sans le moindre sentiment de la responsabilité encourue pour les misères qu'ils légueront à leurs héritiers. « L'homme s'est persuadé, à tort ou à raison, qu'il y a dans l'amour entre les deux sexes quelque chose de sacré et de mystérieux qui légitime le dédain des conséquences du mariage. Il n'y a qu'à voir la large part qu'occupe l'amour dans les romans, dans la poésie, dans la peinture, et à considérer comment ce mot seul justifie devant l'opinion les actes les plus déraisonnables, pour comprendre quel haro soulèverait la tentative d'opposer à son prestige les froids préceptes de la raison. » Et encore si l'amour était l'excuse de tant d'unions funestes pour l'avenir de la race! Assurément les moyens ne manquent pas de nous garantir de la dégénérescence intellectuelle dont semble nous menacer la multiplication des cas de folie; mais des vérités comme celles qu'établit M. Maudsley ont besoin d'être prêchées sans relâche pendant bien des années avant que les hommes trouvent le courage d'en faire l'application pratique.

Paris, 22 septembre 1875.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Monsieur le directeur,

Vous avez publié dans votre numéro du 1er septembre courant, sous la signature de M. Émile Burnouf, un article intitulé : *la Grèce et la Turquie en 1875*.

Cet article tire une grande importance, non-seulement de l'autorité dont jouit votre *Revue* dans le monde entier, mais encore de la haute situation que M. Burnouf a occupée en Grèce, comme directeur de l'école d'Athènes. Ce sont autant de raisons pour moi de relever de graves erreurs qui se sont glissées sous la plume de M. Burnouf, et qui sont de nature à porter atteinte à ma considération personnelle.

Parlant de l'affaire des *Scories du Laurium*, M. Burnouf dit :

« Un banquier sorti du groupe des spéculateurs de Kaviarokhan acheta pour 12 millions 1/2 la propriété entière de la compagnie, et la revendit quelques jours après au public, sous la forme d'actions, pour une somme totale de 20 millions. »

J'ai l'honneur d'être le banquier dont parle M. Burnouf, et, quoique mon nom propre ne soit pas prononcé, la désignation est assez formelle pour que personne ne puisse s'y tromper. M. Burnouf ajoute d'ailleurs

que ce banquier est désormais célèbre dans le monde hellénique. «Célèbre, non, connu, oui; » il l'était avant l'affaire du Laurium, il l'est encore après, et vous conviendrez que j'ai intérêt à ce que le public ne soit pas induit en erreur sur la valeur morale de ce banquier-là.

Or ce banquier, monsieur le directeur, n'est point un spéculateur de Kaviarokhan, il est l'administrateur d'un établissement bien connu, constitué au capital de 25 millions de francs, et qui a nom *la Banque de Constantinople*. C'est au nom de la Banque de Constantinople que j'ai traité à Athènes l'affaire du Laurium, que M. Burnouf dépeint comme inextricable dans ce moment. Ce qui me fait croire qu'elle ne l'était pas, c'est que je l'ai dénouée et arrangée. A quelles conditions l'ai-je fait? A des conditions qui sont tout justes le contraire de ce qu'indique M. Burnouf.

Il dit que j'ai acheté la propriété entière pour 12 millions 1/2, et que quelques jours après je l'ai revendue 20 millions au public.

Or, 1° je n'ai pas acheté la propriété 12 millions 1/2, mais 11 millions 1/2 seulement.

2° J'en ai fait l'apport au nom de la Banque de Constantinople à la nouvelle société, non pour 20 millions, mais pour 11 millions 1/2, c'est-à-dire *au prix coûtant*.

3° La nouvelle société, constituée au capital *nominal* de 20 millions, n'a appelé qu'un capital *effectif* de 14 millions de francs, représenté pour 11 millions 1/2 par l'apport transmis au prix coûtant, et pour 2 millions 1/2 par l'argent nécessaire aux frais d'installation et au capital de roulement.

Telle est, monsieur, sur cette affaire, la vérité attestée par des actes publics que je tiens à votre disposition et à celle de M. Burnouf.

Peut-être me permettrez-vous d'ajouter un mot. C'est que, s'il est vrai que la question du Laurium fût à la veille d'amener des complications graves entre la France, l'Italie et la Grèce, et que le gouvernement hellénique se trouvât, selon les appréciations de M. Burnouf lui-même, en présence « d'un échafaudage surprenant d'intrigues, de discussions, de consultations juridiques, de procès, d'articles de journaux, qui ont occupé la Grèce entière pendant plus d'une année, » celui qui, non sans courage, a tranché la question d'un seul coup, se fût-il trompé sur la valeur réelle de la propriété, ne mérite aucun reproche.

Je suis sûr, en tout cas, que, dans une affaire pareille, il me suffira de vous avoir signalé ces erreurs pour que vous vous empressiez de les rectifier par l'insertion de ma lettre dans votre prochain numéro.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentimens les plus distingués, A.-D. Syngros.

Aux chiffres donnés ci-dessus par M. Syngros, nous n'opposerons que deux documens :

1° La *lettre officielle* (dont nous avons la copie sous les yeux) par laquelle M. Serpiéri informe le ministre de France à Athènes, M. J. Ferry, que le 27 février il a signé avec M. Syngros, administrateur de la banque de Constantinople, « une convention, dit la lettre, par laquelle je cède à cette dernière tant en mon nom qu'à celui de la société H^on^ Roux et C^ie^, toutes nos propriétés et tous nos droits dans la commune du Laurium, moyennant la somme de *douze millions et demi* de francs. »

2° Le passage suivant d'une brochure (*Description des produits des mines du Laurium et d'Oropos,* etc. Athènes 1875) publiée par M. Cordellas, ingénieur des mines du Laurium. D'accord avec M. Syngros sur le chiffre de 11,500,000 francs, que contredit la lettre officielle, M. Cordellas ajoute, p. 43 : « La société des mines du Laurium fut alors formée avec un capital nominal de 20 millions, représenté par 100,000 actions, qui toutes furent distribuées dans le pays. »

M. Syngros donne le détail de l'opération de banque qui eut lieu alors. En pareil cas, le public s'inquiète surtout des résultats obtenus. Or voici ce qu'en dit M. Cordellas : « Le peuple athénien, mal éclairé par les rapports de la commission hellénique et par la presse, qui ne cessait d'attirer l'attention publique sur les immenses richesses, hélas! imaginaires, contenues dans les *ecvolades* (terres rejetées par les anciens), se jeta aveuglément sur les actions, et cela avec tant d'ardeur que ces dernières firent jusqu'à 200 francs de prime,... et c'est ainsi que fut introduit chez nous le jeu de bourse, si funeste à l'industrie, surtout lorsqu'il s'agit de mines... La loi (qui imposait 53 pour 100 sur les produits du Laurium) à peine promulguée, on voit les actions perdre leur prime, leur valeur, et arriver successivement de chute en chute au chiffre dérisoire de 60 francs. Voilà donc une affaire pleine d'avenir et de prospérité, dont la valeur est portée de 25 millions à 35 millions, et qui tombe en peu de temps à 6 millions... La Société vit qu'elle marchait à grands pas vers sa ruine. »

M. Syngros se félicite d'avoir résolu les difficultés diplomatiques de l'affaire du Laurium : personne ne le conteste ; mais il eût mieux valu pour le peuple grec qu'elles ne fussent pas résolues par une vente qui, selon M. Cordellas, a étouffé cette industrie dans sa naissance, et que l'éducation industrielle du pays se fît autrement. C'est ainsi que l'histoire impartiale appréciera cette affaire, si l'histoire s'en mêle. Rien d'étonnant que M. Syngros en juge autrement.

Quant au Kaviarokhan, nous sommes heureux d'apprendre de la bouche de M. Syngros qu'il n'a point de relations avec lui. Nous lui en donnons acte bien volontiers.

É. Burnouf.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

ONZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLV^e ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1875

Livraison du 1er Septembre.

UN MARIAGE DANS LE MONDE, première partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française. 5

LA GRÈCE ET LA TURQUIE EN 1875, par M. ÉMILE BURNOUF. 29

LES ORIGINES DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE. — II. — L'ÉGLISE ET L'ART ANTIQUE, par M. GASTON BOISSIER. 59

LES ALSACIENS-LORRAINS EN ALGÉRIE ET LES NOUVEAUX VILLAGES FONDÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION, par M. L. LOUIS-LANDE. 88

L'INVENTION DE L'ÉCRITURE, LES ORIGINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES ALPHABETS, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut de France. 121

L'AVENIR DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE, par M. RENÉ MILLET. . . . 162

UNE VISITE AUX ÉGLISES RATIONALISTES DE LONDRES, par M. le comte GOBLET D'ALVIELLA. 194

UN NOUVEAU CULTE EN ALLEMAGNE. — LA FÊTE D'ARMINIUS. 219

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 230

Livraison du 15 Septembre.

UN MARIAGE DANS LE MONDE, seconde partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française. 241

LA PSYCHOLOGIE DANS LES TRAGÉDIES DE RACINE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. 263

L'ÉCOLE SCIENTIFIQUE, SES PROMESSES ET SES PRÉTENTIONS, ANTÉCÉDENS DU POSITIVISME, par M. J. MILSAND. 295

La Hasara-Raba, scènes de la vie juive en Gallicie, par M. SACHER-MASOCH. 324
La révolution dans une ville de province d'après de nouvelles publications, par M. H. BLERZY. 385
Les Congrès catholiques, par M. G. de MOLINARI. 411
Deux Chanceliers. — IV. — L'éclipse de l'Europe, par M. Julian KLACZKO. 431
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 455
Essais et Notices. — Le dernier livre de Proudhon. 467

Livraison du 1er Octobre.

Un Mariage dans le monde, dernière partie, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie Française. 481
Les Inondations du bassin de la Garonne, les causes et les remèdes du débordement des rivières, par M. Adolphe d'ASSIER. 522
La Philosophie de l'histoire et la loi du progrès, par M. Ludovic CARRAU. 568
Les Papes et les rois de France, Rome et le catholicisme français, par M. Charles LOUANDRE. 587
Mœurs financières de la France. — V. — Le Parquet des agens de change de Paris, par M. BAILLEUX DE MARISY. 605
Les Progrès de l'astronomie stellaire, la constitution physique des étoiles et des nébuleuses, par M. R. RADAU. 626
Les Richesses souterraines des États-Unis. — Le charbon, le fer, le pétrole, par M. L. SIMONIN. 658
Du Dogmatisme en politique a propos d'un discours prononcé a Dompaire, par M. G. VALBERT. 686
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 698
Essais et Notices. — Lettre de M. Benedetti. — Réponse de M. Julian Klaczko. 708

Livraison du 15 Octobre.

Contes d'une grand'mère. — Le Chêne parlant, par M. George SAND. . . . 721
Les Côtes d'Islande et la pêche de la morue, par M. George ARAGON. . . 744
Les Mœurs des fourmis d'après de récentes recherches, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 780
La Musique et ses destinées, par M. Henri BLAZE DE BURY. 811
Edmée de Nerteuil, par M. Henri RIVIÈRE. 842
Les Conflits de la république argentine avec le Brésil et le Chili, par M. Émile DAIREAUX. 877
La Littérature et les malheurs de la France, a propos de publications récentes, par M. Charles de MAZADE. 901
Un pamphlétaire au XVIIIe siècle. — John Wilkes d'après de nouveaux documens, par M. H. BLERZY. 920
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 944
Essais et Notices. 954

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS ET INDUSTRIE.

Bulletin de Commerce, paraissant les 1er et 15 de chaque mois

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

NOUVELLES ÉDITIONS PARUES

Marie-Antoinette, reine de France. *Sa correspondance avec Marie-Thérèse,* accompagnée des rapports secrets adressés par le comte de Mercy-Argenteau à l'impératrice. Ouvrage publié par M. D'ARNETH, directeur des Archives impériales de Vienne, et M. GEFFROY, de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 2e édition. 3 vol. in-8. . . . . 30 fr.

Dix-huitième siècle. Institutions, usages et costumes, par P. LACROIX (Bibliophile Jacob). Ouvrage illustré de 21 chromolithographies et de 350 gravures sur bois d'après Watteau, Vanloo, Boucher, Lancret, Chardin, Jeaurat, Bouchardon, Eisen, Aubin, Moreau, Cochin, etc. 1 vol. in-4. Broché. . . . . 30 fr.

Relié, dos chagrin, tranches dorées . . . . . 40 fr.

Relié, dos et coins chagrin, plat papier, en-tête doré, les autres tr. ébarbées. 40 fr.

TROISIÈME ÉDITION, POUR PARAITRE LE 15 OCTOBRE

Jésus-Christ, *attendu vivant, continué dans le monde,* par LOUIS VEUILLOT, avec une étude sur l'art chrétien, par E. CARTIER. Ouvrage illustré de 16 chromolithographies et de 200 gravures d'après les monuments de l'art depuis les Catacombes jusqu'à nos jours. 1 vol. in-4. Broché . . . . . 25 fr.

Relié, dos chagrin, plat toile, tranche dorée. . . . . 33 fr.

Relié, dos et coins chagrin, plat papier, en-tête doré, les autres tr. ébarbées. 33 fr.

PUBLICATIONS NOUVELLES POUR PARAITRE LE 15 OCTOBRE

La Guerre de Metz en 1324, poëme du XIVe siècle, publié par E. DE BOUTEILLER, ancien député de Metz, suivi d'études critiques sur le texte, par F. BONNARDOT, ancien élève-pensionnaire de l'École des Chartes, et précédé d'une préface par LÉON GAUTIER. 1 vol. in-8, orné de gravures d'après les monuments de Metz. Broché. . . . 12 fr.

Relié en reliure d'amateur, dos et coins maroquin poli, en-tête doré . . . 18 fr.

La *Guerre de Metz*, qui est aujourd'hui publiée pour la première fois, présente un quadruple intérêt : historique, littéraire, scientifique, national. Cette œuvre est une de celles qui nous offrent un tableau exact, une photographie vivante du moyen âge. Durant toute cette époque, la puissance religieuse fut en lutte avec la puissance royale, et la Féodalité avec les Communes.

La Princesse de Conti (nièce de Mazarin), *d'après sa correspondance inédite,* par ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY. 1 vol. grand in-8 . . . . . 6 fr.

Le tome 3e et dernier de : **Les Contemporains de Molière,** recueil des comédies généralement rares et peu connues, jouées, de 1650 à 1680, sur les théâtres de la cour, de l'hôtel de Bourgogne, du Marais, du Palais-Royal, de Mademoiselle, de la rue Mazarine et sur les théâtres français de province et de l'étranger, avec des notices, par VICTOR FOURNEL. Prix du 3e volume . . . . . 6 fr.

Prix de l'ouvrage complet, 3 vol. in-8 . . . . . 18 fr.

Ce troisième volume est consacré aux théâtres du Marais et du Palais-Royal. Le premier contenait les Comédies de l'hôtel de Bourgogne, et le deuxième, les Ballets de cour. Entre autres pièces curieuses et rarissimes, on lira le *Parasite*, de Tristan l'Hermite; le *Campagnard*, de Gillet de la Tessonnerie; la *Désolation des filous* et les *Amours des Calotins* (pièce contre Molière), de Chevalier; l'*Académie des Femmes*, de Chapuzeau; *Champagne le coiffeur*, de Boucher; la *Joueuse dupée*, de G. Laforge; le *Nouveau Festin de Pierre*, de Rosimond, qu'il est si piquant de comparer au *Don Juan* de Molière; l'*Embarras de Godart*, par de Visé; etc., etc..... Une histoire du théâtre du Marais, qui n'avait jamais été écrite jusqu'à présent, ouvre le troisième volume. Personne ne connaît mieux le XVIIe siècle que M. Fournel, et aucune publication n'abonde plus que la sienne en particularités sur les opinions, les écrits et les mœurs de cette époque.

EAU MINÉRALE NATURELLE

D'AULUS

(Ariége)

LAXATIVE, DIURETIQUE, DÉPURATIVE

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION DE LYON EN 1873.

ANALYSES DE MM. O. HENRY, FILHOL ET Dr GARRIGOU

envoyées franco sur demande.

1° LAXATIVE

Elle purge doucement, lentement, sans fatigue, sans irritation ; elle détruit la constipation et fait cesser aussi les dyspepsies de l'estomac et de l'intestin, tenant à la paresse des organes ; elle augmente l'appétit, en favorisant la digestion. Elle agit en même temps sur le foie, dont elle empêche la congestion, en augmentant la sécrétion intestinale, et favorise l'expulsion des glaires.

2° DIURÉTIQUE

Elle augmente considérablement la sécrétion urinaire, même prise à petites doses, détruit les dépôts qui se forment dans l'urine; sous son influence, le liquide devient clair et limpide. Elle fait disparaître toute trace de gravelle; on la conseille dans les maladies des reins, de la vessie et des organes génito-urinaires.

3° DÉPURATIVE

Seule, de toutes les eaux minérales naturelles, elle possède à un haut degré une vertu dépurative des plus remarquables. C'est la qualité qui l'a d'abord fait connaître et qui lui a valu sa grande réputation. Elle agit sur le sang, qu'elle purifie et régénère, elle détruit les rougeurs, les boutons, les furoncles, les dartres, les éruptions invétérées, qui sont la conséquence d'une viciation du sang tenant à des causes constitutionnelles ou autres. Elle remplace avec avantage les jus d'herbes, la douce-amère, la salsepareille, les plantes amères que l'on a l'habitude de prendre au printemps.

La Saison, à Aulus, commence le 15 mai et finit au commencement d'octobre.

ÉTABLISSEMENT DES BAINS ENTIÈREMENT CONSTRUIT A NEUF

UN DES SITES LES PLUS BEAUX DES PYRÉNÉES CENTRALES

Station de chemin de fer de Saint-Girons.

EAU TRANSPORTABLE

Caisse de 50 bouteilles, 30 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.

DÉPOT A PARIS, 18, RUE SAINT-MARTIN.

RIS-PAQUOT (1)

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

FAIENCE ANCIENNE

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

CONSIDÉRÉE

DANS SON HISTOIRE, SA NATURE, SES FORMES ET SA DÉCORATION

200 PLANCHES EN COULEUR

RETOUCHÉES A LA MAIN

1,400 MARQUES ET MONOGRAMMES

Deux volumes in-folio. — Prix. . . . . 300 fr.

DU MÊME AUTEUR :

HISTOIRE DES

FAIENCES DE ROUEN

POUR SERVIR DE GUIDE AUX RECHERCHES DES COLLECTIONNEURS

Ouvrage orné de 60 planches mises en couleur; 1 vol in-4°. . 35 fr.

DICTIONNAIRE DES MARQUES ET MONOGRAMMES

DES FAIENCES, POTERIES ET PORCELAINES

ANCIENNES ET MODERNES

AVEC LEURS COULEURS NATURELLES (3,000) MARQUES

Un volume in-12. . . 10 fr.

A.-A. MARESCHAL

LES FAIENCES ANCIENNES ET MODERNES

LEURS MARQUES ET DÉCORS

Première partie, contenant les Faïences étrangères, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, Hispano-mauresque à reflets métalliques, de Perse, etc.

Un volume in-4°, orné de 60 planches chromo-lithographiées avec soin, avec les marques en couleur ; le tout en carton. . . 30 fr.

DEUXIÈME PARTIE:

FAIENCES FRANÇAISES

Un volume in-4°, planches en couleur. . . 30 fr.

DU MÊME AUTEUR :

ICONOGRAPHIE DE LA FAIENCE

Dictionnaire illustré de planches, reproduisant en couleur la note dominante des principales fabriques, le nom des artistes céramistes. Paris, 1875, in-12 broché. . 10 fr.

(1) Il a paru 43 livraisons sur 50. L'ouvrage sera complet en février 1876 et sera augmenté de prix.

4 **A la librairie PAUL OLLENDORFF, 28 bis, rue de Richelieu, Paris,**
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES :

ASHER'S COLLECTION OF ENGLISH AND AMERICAN AUTHORS

VIENT DE PARAITRE :

THE TWO WIDOWS, by ANNIE THOMAS. 1 vol. in-16. Prix : **2** fr.

ONT RÉCEMMENT PARU :

THE DREADED GUEST, by M. É. BRADDON. 2 volumes. | **OPEN! SESAME!** by FLORENCE MARRYAT. 2 volumes.

SOUS PRESSE :

COMIN' THRO' THE RYE, 3 volumes. | **JEAN,** by MRS NEWMAN. 2 volumes.

A la même librairie : **MÉTHODE OLLENDORFF** pour apprendre à lire, à écrire et à parler une langue en **6** mois, appliquée à **l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le latin,** etc.

Catalogues et spécimens *franco* sur demande.

RAPILLY, libraire et marchand d'Estampes, quai Malaquais, 5, Paris.

VIENT DE PARAITRE

DE LA GRAVURE DE PORTRAIT EN FRANCE, par GEORGES DUPLESSIS. Mémoire couronné par l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts).

In-8 de 166 pages..... 6 fr. | Sur papier vergé..... 12 fr

LES VENTES

DE TABLEAUX, DESSINS, ESTAMPES ET OBJETS D'ART

aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (1611-1800). — ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE par GEORGES DUPLESSIS.

In-8 de 130 pages..... 6 fr. | Sur papier vergé..... 8 fr.

EAUX-FORTES D'ANTOINE VAN DYCK, reproduites par AMAND-DURAND, texte par GEORGES DUPLESSIS, bibliothécaire du département des estampes à la Bibliothèque nationale.

Paris, 1874, in-fol. en portefeuille, 21 estampes..... 60 fr.

EAUX-FORTES DE PAUL POTTER, par *les mêmes Auteurs*. 21 planches sur papier de Hollande, avec texte..... 60 fr.

CATALOGUE RAISONNÉ DE L'ŒUVRE peint, dessiné et gravé d'Antoine Watteau, par EDMOND DE GONCOURT. Paris, 1875, in-8, br..... 12 fr.
Papier vergé..... 24 fr.

LES GRAVURES FRANÇAISES AU XVIII^e^ SIÈCLE, OU CATALOGUE raisonné des estampes, eaux-fortes, pièces en couleur, au bistre et au lavis, de 1700 à 1800, par EMMANUEL BOCHER.

Premier fascicule, NICOLAS LAVREINCE. — Deuxième fascicule, BAUDOUIN.

Paris, 1875, in-4. Prix du fascicule sur papier vergé..... 15 fr.
Sur papier Whatman..... 30 fr.

LA VIE DE LA SAINTE VIERGE MARIE en vingt gravures sur bois par ALBERT DURER, Nuremberg, 1511, décrite en vers latins par CHELIDONIUS.

Reproduction procédé P. W. VAN DE VEYER, imprimeur-lithographe, avec une introduction de CH. RUELENS, conservateur de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Utrecht, 1875, 1 vol. petit in-folio imprimé sur papier de Hollande. — Prix : 25 fr.

COROT, SOUVENIRS INTIMES, par HENRI DUMESNIL, avec un portrait dessiné par Aimé Millet, gravé par Alph. Leroy. — Paris, 1875, in-8 de 138 pages..... 3 fr.

EN DISTRIBUTION

CATALOGUE DE LIVRES relatifs à l'Architecture, la Sculpture, la Peinture et la Gravure. En vente, aux prix marqués, plus de 2,000 numéros.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LA FORMATION DE LA LANGUE JUSQU'A NOS JOURS

Lectures choisies par le Lieutenant-Colonel STAAFF, officier de la Lég. d'honneur et de l'Instr. publique

Souscription de quatre ministères (Instruction publique, Intérieur, Guerre, Marine). — Mention de l'Académie française en 1873. — Emploi comme prix aux Concours generaux depuis 1868. — Autorisation officielle en Belgique, Suède et Norwége, Russie, Suisse, etc.

Chez MM. DIDIER & Cie, CH. DELAGRAVE, et les Commissionnaires pour l'Étranger à Paris, TRÜBNER & Cie à Londres, J. SANDOZ à Neuchâtel, J. MELLIER à St-Pétersbourg, les Libraires de Bruxelles, etc.

☞ *Aucun recueil n'est aussi complet pour chaque siècle et, surtout, pour l'époque contemporaine. Grâce aux notices bio-bibliographiques, on a dans ces volumes un cours de littérature qui dispense de nombreuses lectures. Le professeur, l'instituteur trouveront un précieux auxiliaire à leurs travaux. L'étudiant abrégera son travail en n'ayant plus besoin de feuilleter de nombreux volumes. Les gens du monde seront heureux de se renseigner commodément et à peu de frais sur le grand mouvement littéraire.*

4e ÉDITION

EXTRAIT DU BULLETIN DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. [*Bibliothèques communales*] — « Ce livre est un recueil choisi et annoté d'extraits de nos meilleurs écrivains ; il a été très-favorablement accueilli par la commission des Bibliothèques scolaires, qui a loué la sagacité, la prudence et le goût éclairé de l'auteur. Le ministre de l'Intérieur a souscrit à un certain nombre d'exemplaires, qu'il a fait distribuer aux bibliothèques dépendant de son administration — De concert avec S. E. le ministre de l'Instruction publique, il signale à l'attention des fonctionnaires municipaux cet ouvrage, comme pouvant être avantageusement placé dans les bibliothèques municipales. » — [33me *Année*, *N*os 5 & 7, *p*. 224].

Parties vendables séparément : *Tome I, avant la Révolution* (cours 1, 3 fr. ; cours 2, 4 fr. 50), 7 fr. 50. — *Tome II, depuis la Révolution* (cours 3, 4 fr. ; cours 4, 4 fr. 50), 8 fr. 50. — *Tome III, les vivants* (cours 5, 4 fr. ; cours 6, 5 fr.), 9 fr. — *Ensemble*, 3,500 *Pages*, résumant toute une bibliothèque, 25 fr.

EN 3 TOMES
POUR LES BIBLIOTHÈQUES
ET LES PRIX

Revue contemporaine. — M. Staaff a fait le travail non en compilateur, mais en artiste ; il n'a pas seulement cité : il a choisi.

Moniteur universel. — Ici, point de préjugés, point d'esprit de coterie, mais la plus large acception du beau et du bien !

Le Siècle. — *Un vrai trésor littéraire !* Ce livre est le tableau le plus complet, le plus exact que nous connaissions de nos chefs-d'œuvre littéraires qui ont exercé sur le monde une si prodigieuse influence.

EN 6 COURS
POUR L'ENSEIGNEMENT
ET LES CLASSES

PUBLICATIONS NOUVELLES

HISTOIRE DE L'ORIGINE
DES INVENTIONS
DES DÉCOUVERTES ET DES INSTITUTIONS HUMAINES

Par D. RAMÉE, *architecte.*

Beau volume in-8 raisin. — Prix . . . . . 8 fr

« Connaître l'origine des choses qui frappent journellement les yeux, les oreilles et l'esprit, est devenu une nécessité de nos jours. Il existe nombre d'ouvrages sur les inventions matérielles se rapportant à l'industrie, mais il n'en existe aucun où se trouvent réunies les inventions intellectuelles les plus saillantes. Le nouveau livre de M. Daniel Ramée comble cette lacune. Le lecteur y trouvera l'origine de la philosophie, de la politique, de l'histoire, de la géographie, des calculs différentiel et infinitésimal, ainsi que celle de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la musique, de la gravure sur bois et sur métaux, de l'imprimerie, des chemins de fer, des locomotives, des premiers voyages maritimes et de ceux du tour du monde, etc. Cet ouvrage est non-seulement instructif, mais il est encore amusant à cause de la quantité et de la variété des sujets que l'auteur a embrassés et qui sont au nombre de cinq cent soixante-trois.

« Ce livre, d'une utilité incontestable, rendra service surtout aux gens du monde, aux artistes, aux hommes de lettres, aux négociants et en général aux jeunes élèves. L'homme instruit le placera sur son bureau et y puisera d'utiles renseignements pratiques. »

LA MUSE DES ENFANTS
POÉSIES AMUSANTES ET MORALES

Par AUGUSTA COUPEY

Un joli volume in-8 jésus. — Prix . . . . . 2 fr

« Peu de livres écrits pour l'enfance ont jusqu'ici expliqué aux petits lecteurs avec autant de cœur et d'esprit ce que c'est que l'honneur, le drapeau, le droit, le serment, la liberté, la justice, le dévouement, ces grands principes dont la connaissance acquise dès le berceau forme les mâles vertus de l'âge mûr et porte naturellement l'homme au bien. Aussi toutes les mères de famille, toutes les personnes qui se vouent à l'éducation de l'enfance voudront-elles mettre dans les mains de leurs jeunes élèves cette nouvelle publication de l'auteur de *Marietta* et de *l'Orphelin du 41e*. »

LE BRIGANDAGE EN ITALIE
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS

Par Armand DUBARRY

Joli volume in-18 jésus. — Prix . . . . . 3 fr. 5

« Cet ouvrage fait connaître à fond ce que c'est que le brigandage qui, depuis un temps immémorial, et sans qu'on y puisse rien, désole le centre et le midi de la Péninsule, et alimente la chronique des délits les plus terribles, des crimes les plus épouvantables.

« L'auteur a pris le fléau à sa source, aux époques fabuleuses, aux époques héroïques, et il l'a suivi jusqu'à nos jours, jusqu'en 1875. Son œuvre est un tableau d'ensemble tracé à grands traits, éclairé souvent avec vigueur, et saisissant dans ses détails toujours peints sur le vif. »

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

GABONAIS
PAHOUINS, GALLOIS

Par le marquis de Compiègne

Joli volume in-18, enrichi d'une carte spéciale et de gravures sur bois. — Prix : 4 fr.

OKANDA
BANGOUENS, OSYÉBA

Par le marquis de Compiègne

Joli volume in-18, enrichi d'une carte spéciale et de gravures sur bois. — Prix : 4 fr.

CAHIERS
D'UNE ÉLÈVE DE SAINT-DENIS

COURS COMPLET ET GRADUÉ D'ÉDUCATION

POUR LES FILLES ET POUR LES GARÇONS

A suivre en 6 années, soit dans la pension, soit dans la famille

PAR DEUX ANCIENNES ÉLÈVES DE LA MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR

et

LOUIS BAUDE

ANCIEN PROFESSEUR AU COLLÉGE STANISLAS

15 *volumes in-18, br.*, 49 *fr.*; *cart.*, 52 *fr.* 75. — *Chaque volume se vend aussi séparément.*

Cours de Lecture. — Syllabaire. — Alphabet illustré. — Lignes orthographiques. — Premières lectures courantes. — Contes moraux. — Maximes. — Lectures instructives. — Fêtes et solennités de l'Église pendant les quatre saisons de l'année. — Lectures récréatives. — Les jeux de l'enfance. — (Broché, 2 fr.; cart, 2 fr. 25.)

Instruction élémentaire (1re partie). — Religion. — Éducation. — Instruction. — Des premiers nombres et des premiers chiffres. — Des cinq sens. — Du temps et de ses divisions. — De l'univers ou de la création. — Les quatre éléments. — Les cinq parties du monde. — Des différents noms qu'on donne à l'eau. — Phénomènes atmosphériques et souterrains. — Exercices de mémoire. — Lectures. — (Broché, 3 fr.; cart., 3 fr. 25.)

Première année (*Tomes I et II*). — Introduction. — Grammaire française. — Dictées — Histoire sainte. — Mappemonde. — Géographie de l'histoire sainte. — Anciennes divisions de la France par provinces. — Division de la France par départements. — Table chronologique des rois de France. — Arithmétique. — Système métrique. — Lectures et exercices de mémoire. — Etymologies. —(Tome I, broché, 1 fr. 50; cart., 1 fr. 75. — Tome II, broché, 2 fr. 50; cart., 2 fr. 75.)

Deuxième année (*Tomes III et IV*). — Grammaire française. — Dictées. — Histoire sainte. — Histoire ancienne. — Eres chronologiques. — Mythologie. — Etudes préparatoires à l'Histoire de France. — Cosmographie. — Arithmétique. — Géographie de l'Asie mineure. — Départements et arrondissements de la France. — Géographie de la France. — Lectures. — Etymologies. — (Chaque tome, broché, 2 fr. 50; cart., 2 fr. 75.)

Troisième année (*Tomes V et VI*). — Grammaire française. — Histoire ancienne. — Histoire romaine. — Histoire de l'Eglise. — Cosmographie. — Arithmétique. — Études préparatoires de l'Histoire de France. — Paris et ses monuments. — Lectures. — Etymologies. — (Tome V, broché, 3 fr.; cart., 3 fr. 25. — Tome VI, broché, 3 fr. 50; cart., 3 fr. 75.)

Quatrième année (*Tomes VII et VIII*). — Récapitulation de l'Histoire ancienne. — Histoire de moyen-âge. — Histoire de l'Eglise. — Géographie moderne. — Géographie de l'Europe. — France provinciale et départementale. — Histoire naturelle. — Précis de l'histoire de la langue française. — Traité de versification. — Lectures. — Etymologies. — (Chaque vol., br., 3 fr. 50; cart., 3 fr. 75.)

Cinquième année (*Tomes IX et X*). — Histoire moderne. — Histoire de l'Église. — Géographie de l'Amérique et de l'Océanie. — Curiosités historiques. — Botanique. — Zoologie. — Principales inventions et découvertes. — Lectures. — Etymologies. — (Tome IX, broché, 3 fr, 50; cart., 3 fr. 75. — Tome X, broché, 4 fr.; cart., 4 fr. 25.)

Sixième année (*Tomes XI et XII*). — Principes de littérature. — Histoire de la littérature ancienne et française. — Introduction à la Philosophie. — Philosophie. — Table chronologique des principaux événements de l'histoire contemporaine depuis 1789. — Bibliographie. — Philologie des langues européennes. — Précis de l'histoire générale des études. — Biographie des femmes célèbres. — Notions Géographiques complémentaires. — Morceaux choisis. — Etymologies — (Chaque volume, broché, 4 fr. 50; cart., 4 fr. 75.)

Cahier complémentaire. — Considérations générales. — Histoire de l'architecture. — De la Sculpture. — De la Peinture. — Gravure. — Lithographie. — Histoire de la Musique. — Astronomie. — Archéologie. — Numismatique. — Paléographie. — Minéralogie. — Algèbre et Géométrie. — De la vapeur et de ses applications. — Télégraphie électrique. — Galvanoplastie. — De la chloroformisation. — De la photographie et de l'aérostation. — Broché, 5 fr.; cart., 5 fr. 25.

EN PRÉPARATION

3me VOLUME PRÉPARATOIRE, **INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE** (*2e partie*)

4me VOLUME PRÉPARATOIRE, **COURS D'ÉCRITURE avec planches.**

Nouvelles publications :

Le TOME DEUXIÈME des

MÉMOIRES

DE

ODILON BARROT

ÉDITION DE LUXE

Un volume in-8 cavalier. — Prix. . . . 7 fr. 50

LUCIEN BIART

L'EAU DORMANTE

(*Extraits des Mémoires du* **Docteur Bernagius**)

SOMMAIRE : Ce que femme peut. — Silveria. — Doña Luz. — La Grotte de San Francisco.

1 vol. grand in-18 jésus. — Prix. . . 3 fr. 50

ŒUVRES DE **PHILARÈTE CHASLES**

LA

PSYCHOLOGIE

SOCIALE

DES NOUVEAUX PEUPLES

ŒUVRE POSTHUME

Un volume grand in-18 jésus. — Prix. . . . . 3 fr. 50

LOUIS RAMBAUD

LA RÉPUBLIQUE DE MARTIN

Un volume grand in-18 jésus. — Prix. 3 fr. 50

Chacun de ces ouvrages est adressé FRANCO en France contre mandats ou timbres-poste

Le Catalogue complet de la BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER est envoyé **franco.** (Affranchir.)

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT BENOÎT. — [1824]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les quatre Campagnes de 1874, par M. Edmond Plauchut, 1 vol. in-18.

Dans ce volume, M. Plauchut a réuni une série d'études qui presque toutes avaient d'abord paru dans la *Revue*. On y trouve racontés, avec beaucoup de verve et une grande abondance de détails, les exploits des Japonais à Formose, des Français au Tonkin, des Anglais à la Côte-d'Or, des Hollandais à Sumatra; un travail sur la traite des coulies chinois à Macao, rempli de souvenirs personnels, qui a précédé de quelques mois l'abolition de ce hideux commerce, termine le volume. L'auteur a eu soin de compléter ces études par les faits les plus récens qui se sont produits sur le théâtre de chacune des quatre expéditions dont il rend compte, de sorte que le lecteur se trouve au courant des questions qui s'agitent dans ces contrées éloignées.

La République de Martin, par M. Louis Rambaud, 1 vol. in-18; Charpentier.

Sous une forme légère, ce livre renferme de sérieuses et fortes leçons qui peuvent se résumer ainsi : ce n'est pas la forme du gouvernement qui fait le bonheur; si vous voulez la république, commencez par être républicains; ayez les vertus politiques et surtout les vertus morales de cet état-là. « Faire son devoir est ce qu'il y a de plus simple au monde, » conclut l'auteur, avec les sages de tous les temps. Pourtant une certaine note mélancolique et découragée reparaît dans ces pages, comme dans le *Voyage de Martin à la recherche de la vie*. Martin et ses amis les abstracteurs sont des organisations délicates, trop sensibles peut-être, et qui veulent pour eux un régime à part; feront-ils école?

Honneur et Patrie, par M. Émile Richebourg, 1 vol. in-18; Sagnier.

M. Émile Richebourg nous présente sous ce titre, *Honneur et Patrie*, une série de petites nouvelles ayant toutes trait à la vie militaire. La plupart se passent sous Napoléon Ier et ont une tendance par trop grande à la glorification de celui qui, par son ambition démesurée, amena l'envahissement de la France. M. Richebourg, s'il voulait nous parler de notre armée, pouvait choisir une autre époque que celle du règne de Napoléon; il lui aurait été facile de ne pas être exclusif, car l'armée française a su vaincre avant Napoléon Ier et après lui. Le volume se termine par un récit fort intéressant qui se passe en 1870, et nous montre un vaillant curé de village qui se rappelle son ancien métier d'officier d'artillerie et pointe le canon avec une ardeur qu'on ne s'attendait pas à rencontrer dans un prêtre.

Voyages de lord Humour, le pays des rétrogrades, par M. Edmond Thiaudière, 1 vol. in-18; Auguste Ghio.

Voici un livre bien difficile à comprendre, et c'est en vain que l'auteur, pour donner à sa satire une portée plus grande, se dit descendant de Gulliver. Le grand humoriste anglais qui a écrit les voyages au pays de Lilliput est d'une intelligence si aisée qu'on peut le mettre dans les mains des enfans; mais *le Pays des rétrogrades* n'est pas d'une lecture si facile. L'auteur a-t-il voulu tourner en ridicule telles habitudes de l'espèce humaine, ou bien n'a-t-il eu devant les yeux qu'une seule nation? Réellement, après avoir lu ce voyage, on n'en sait rien, l'esprit n'en retire aucun profit. En un mot, c'est un ouvrage qui ne donne lieu à aucune réflexion; s'il est né d'une attaque de spleen chez un de nos voisins d'Angleterre, M. Thiaudière aurait pu ne pas le traduire sans grand dommage pour nous.

Le Brigandage en Italie, par M. Armand Dubarry, 1 vol. in-18; Plon.

Dans tous les temps, les brigands italiens ont été célèbres, — ne remontent-ils pas à Romulus? — et sur cette terre classique du brigandage on rencontre encore aujourd'hui des descendans du fameux Fra-Diavolo. L'Italie une et libre n'est pas encore parvenue à purger complétement son territoire de ces tristes hôtes; ce n'est que par l'instruction, le développement du commerce et des routes que l'on parviendra à faire rentrer ces populations presque sauvages de la Sicile et de la Calabre dans des voies meilleures. M. Dubarry vient d'écrire un livre sur *le Brigandage*, où il nous parle de tous ces héros fameux; malheureusement les détails manquent, et l'auteur, en donnant plus de développemens, aurait fait un travail plus intéressant. Il y a aussi un autre défaut dans ce livre, c'est le manque d'ordre; la composition laisse beaucoup à désirer, et le style n'est pas toujours très pur. Malgré ces taches, que l'on aurait pu facilement effacer, on lira *le Brigandage en Italie* avec intérêt et curiosité.

L'Afrique équatoriale. — Gabonais, Pahouins, Gallois, par M. le marquis de Compiègne, 1 vol. in-18; Plon.

Ce livre contient le récit d'un voyage que M. le marquis de Compiègne et M. Alex. Marche ont entrepris dans les conditions les plus difficiles, de 1872 à 1874, parmi les peuplades sauvages de la côte occidentale de l'Afrique, et pendant lequel ces deux courageux explorateurs ont eu à subir des misères et des souffrances inouies. Repoussés finalement par les cannibales, qui leur tuèrent une partie de leur escorte, ils se virent forcés de rebrousser chemin, après avoir planté le pavillon français au-delà des chutes du Samba, où jamais Européen n'avait mis les pieds. Le succès partiel de leur exploration est d'autant plus méritoire qu'en même temps trois expéditions, organisées à grands frais par l'Angleterre et l'Allemagne, échouèrent complétement.

Introduction à la science du langage, par M. D. Pezzi, traduit de l'italien par M. Nourrisson, 1 vol. in-18; Sandoz.

Ce livre, d'une érudition très sûre et composé avec une remarquable clarté, se propose d'initier les profanes aux progrès considérables que l'étude comparée des langues a faits dans ces derniers temps. Il faut surtout louer la réserve avec laquelle l'auteur mentionne les théories qui ne reposent que sur des hypothèses ingénieuses, mais qui sont encore loin d'être démontrées. La profusion de notes bibliographiques qui accompagnent le texte sera très utile à ceux qui voudront pénétrer plus avant dans cette science déjà si féconde en résultats.

The two Widows, by Annie Thomas. — **The Dreaded Guest** and other tales, by M. E. Braddon, 3 vol. in-12; Paris, Ollendorff.

Une des qualités du roman anglais, qui le rend relativement inoffensif comme lecture des familles, c'est l'honnêteté des intentions, la réserve constante qui recule devant les scènes et les descriptions susceptibles d'effaroucher un public essentiellement esclave des convenances. La collection d'auteurs anglais (*Asher's Collection*) qui, sous un format commode, met à la portée du public continental les nouveautés qui paraissent à Londres, est donc une entreprise utile et digne d'être encouragée. Les deux nouveaux volumes que nous avons sous les yeux (*Deux veuves*, par Mme Thomas, *le Convive redouté* et d'autres récits, par M. Braddon) se lisent avec autant d'agrément que leurs aînés.

LA REVUE DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois par livraison de 256 pages grand in-8°, et forme tous les deux mois un vol. de 1,000 pages : six vol. par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA REVUE :

PARIS. . . . . **Un an, 50 fr. — Six mois, 26 fr. — Trois mois, 14 fr.**
DÉPARTEMENS. . . . . **— 56 fr. — 29 fr. — 15 fr.**
ÉTRANGER. . . . . **Le port en sus.**

(ITALIE ET BELGIQUE : UN AN, 65 FR. — SUISSE : UN AN, 62 FR.)

AGEN	CHAIROU.
AIX	AUBIN.
ALGER	JOURDAN.
AMIENS	CARON.
ANGERS	BARASSÉ.
ANNECY	A. L'HOSTE et Cie.
ARRAS	TOPINO.
AVIGNON	LATY.
AVRANCHES	ANFRAY.
BASTIA	MARCHI.
BORDEAUX	CAUSSEROUGE
BOURGES	J. DAVID.
BREST	FRÉDÉRIC ROBERT.
CAEN	LE GOST-CLÉRISSE.
CHAMBÉRY	PERRIN.
CHARLEVILLE	LETELLIER.
CHERBOURG	Ve LECOUFLET.
COUTANCES	E. SALETTES fils.
DOUAI	PAUL DUTILLEUX.
DUNKERQUE	J. LIÉNARD.
GRENOBLE	CLERC.
LE HAVRE	TOUROUDE.
LE MANS	R. PELLECHAT.
LILLE	BÉGHIN.
LIMOGES	MARMIGNON.
LYON	PHILIPPE-BAUDIER.
MARSEILLE	CAMOIN.
MONTPELLIER	COULET. LONJON. BARTHÈS. POUJOL.
NANCY	GROSJEAN-MAUPIN.
NANTES	VELOPPÉ.
NICE	JOUGLA.
NIMES	PEYROT-TINEL.
NIORT	CLOUZOT.
ORLÉANS	GATINEAU.
PAU	LAFON.
REIMS	PAUL GIRET.
RENNES	DENIEL.
ROUEN	MÉTÉRIE.
SAINT-ÉTIENNE	CHEVALIER.
SAINT-QUENTIN	DOLOY.
SEDAN	G. TELLIER.
STRASBOURG	TREUTTEL et WÜRTZ. ALEXANDRE.
TOULON	RUMÈBE.
TOULOUSE	JOUGLA.
TOURS	DELPIRE. GUILLAND-VERGER.
TROYES	DUFEY-ROBERT.
VALENCE	COMBIER.
VALENCIENNES	LEMAÎTRE.
VERSAILLES	BERNARD.

ALLEMAGNE

COLOGNE, FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, HAMBOURG, MUNICH	DIRECTION DES POSTES.
VIENNE	GEROLD et fils. F. O. SINTENIS. BRAUMÜLLER.
BERLIN	SCHNEIDER.

ANGLETERRE

LONDRES	ROLANDI. SAMPSON et MARSTON.

DANEMARK

COPENHAGUE	HOEST. G.-A. REITZEL.

SUÈDE ET NORVÉGE

STOCKHOLM	BONNIER. SAMSON et WALLIN.

ESPAGNE

MADRID	A. DURAN.

PORTUGAL

LISBONNE	SILVA junior et Cie.

ITALIE

TURIN	BEUF. BRERO.
NAPLES	L. et M. GUILLAUME.
GÊNES	BEUF.
FLORENCE	MOLINI.
ROME	BOCCA.
VENISE, TRIESTE, VÉRONE	MÜNSTER.
MALTE	G. MUIR.

SUISSE

GENÈVE	J. CHERBULIEZ.
BERNE	DALP.
VEVEY	BENDA.
AARAU	SAUERLÆNDER.
ZURICH	ORELL, FÜSSLI et Cie
BALE	H. AMBERGER.

HONGRIE

PESTH	FERD. PFEIFFER.

POLOGNE

VARSOVIE	GEBETHNER et WOLFF. SENNEWALD.

TURQUIE

CONSTANTINOPLE	S. H. WEISS.
SMYRNE	CASTELLAN.

ÉGYPTE

ALEXANDRIE	S. ZOLA.

VALACHIE

BUCHAREST	SOTHSCHEK et Cie.

ÉTATS-UNIS

NEW-YORK	CHRISTERN.
NOUVELLE-ORLÉANS	HÉBERT.
SAN-FRANCISCO	PAYOT.

CANADA

QUÉBEC	BOSSANGE et MORHL.

CUBA

LA HAVANE	LOPEZ. SPENCER.

MEXIQUE

MEXICO	ISIDORE DEVAUX.

BRÉSIL

RIO DE JANEIRO	B.-L. GARNIER. J. B. LOMBAERTS.
PERNAMBUCO	DE LAILHACAR et Co.

CHILI

SANTIAGO	E. GUY.
VALPARAISO	E. GUY, A. RAYMOND.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AYRES	ETCHEPARREBORDA. LUCIEN, C. M. JOLY Sr.

VENEZUELA

CARACAS	GEYLER-BAUDUIN.

AUSTRALIE

MELBOURNE	W. ROBERTSON.

COLONIES ET INDES ANGLAISES

LONDRES	SMITH, ELDER et Co.
SAINT-DENIS (RÉUNION)	LIBRAIRIE-NOUVELLE.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7 RUE SAINT-BENOIT.